This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,046,158

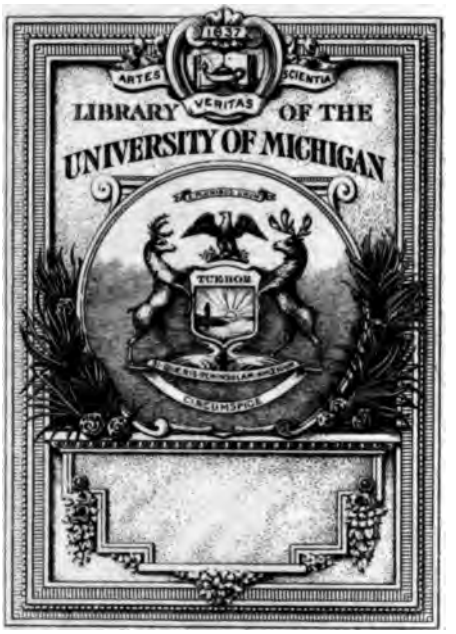
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Z
671
.B94

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1884

TOME I.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE.
15, Quai Malaquais.

M. D. CCC. LXXXIV.

9 2 2

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique

ANNÉE 1884

Tome I.

PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE, 15, QUAI MALAQUAIS

M. DCC. LXXXIV

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES EN GÉNÉRAL.

Loi portant : 1° annulation au budget ordinaire du Ministère de l'intérieur, exercice 1884, d'un crédit de 41,356 francs ; 2° ouverture au budget ordinaire du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, 1re section, exercice 1884, d'un crédit supplémentaire de 41,356 francs (Service général des bibliothèques).

19 mars 1884.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au Ministre de l'intérieur, au titre du budget ordinaire de l'exercice 1884, une somme de quarante et un mille trois cent cinquante-six francs (41,356 fr.) est et demeure annulée aux chapitres suivants :

Chap. 1er. — Traitement du Ministre et personnel de l'administration centrale	20.556
Chap. 6. — Inspections générales administratives	20.800
Somme égale	41.356

Art. 2. — Il est ouvert au Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, au titre de la première section (Service de l'instruction publique) du budget ordinaire de l'exercice 1884, des crédits supplémentaires montant à quarante et un mille trois cent cinquante-six francs (41,356 fr.) et répartis par chapitres ainsi qu'il suit :

Chap. 1er. — Traitement du Ministre et personnel de l'administration centrale	20.556
Chap. 33. — Service général des bibliothèques	20.800
Total égal	41.356

Il sera pourvu aux crédits supplémentaires ci-dessus au moyen des ressources générales du budget ordinaire de l'exercice 1884.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 19 mars 1884.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre des finances,

P. TIRARD.

Rapport adressé au Président de la République par le Ministre de l'intérieur et le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, proposant de rattacher au Ministère de l'instruction publique le service des archives départementales, communales et hospitalières.

21 mars 1884.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous demander de transférer au Ministère de l'instruction publique le service des archives départementales, communales et hospitalières, placé, jusqu'ici, dans les attributions du Ministre de l'intérieur.

La loi du 7 messidor an II a réuni dans un même service les archives nationales et départementales. Cette loi n'a jamais reçu une complète exécution. Les archives nationales ont été placées dans les attributions du département de l'instruction publique ; les archives départementales, communales et hospitalières ont été comprises dans les attributions du département de l'intérieur.

Cette séparation présente à plusieurs points de vue des inconvénients tels que la nécessité de réunir à nouveau dans un même service toutes les archives qui existent en France est aujourd'hui reconnue par tout le monde.

En faisant passer du département de l'intérieur au Ministère de l'instruction publique un personnel composé exclusivement d'archivistes-paléographes, on réalisera un progrès sérieux, car on placera sous une direction unique tous les dépôts d'archives existant en France.

D'un autre côté, cette mesure sera favorable aux archivistes appartenant aux services départementaux. Pendant leur séjour à l'École des chartes, ils ont tous relevé du Ministère de l'instruction publique et, une fois nommés, ils continuent, en raison du caractère spécial de leurs travaux, à entretenir avec lui les rapports les plus fréquents.

En résumé, depuis une quinzaine d'années, les archives nationales ont été attribuées à l'instruction publique. On a jugé avec raison que des documents qui présentent le plus haut intérêt historique rentraient dans les attributions de ce département.

Le Ministère de l'intérieur avait conservé les archives départementales, communales et hospitalières, ce qui constituait une anomalie qu'il importe de faire cesser.

La Belgique et l'Italie, sous l'inspiration des lois françaises, ont établi chez elles une administration unique pour toutes les archives. La France, chez qui cette réunion avait été décrétée depuis l'an II par un acte de la Convention, était moins avancée que certaines nations voisines.

En rattachant au Ministère de l'instruction publique les archives départementales, communales et hospitalières, il sera possible d'utiliser les inspecteurs chargés de les vérifier pour la visite des bibliothèques qui, dans l'état actuel, à cause de l'insuffisance du personnel, ne peuvent être qu'imparfaitement surveillées. Le Ministre de l'instruction publique ne dispose, en effet, que d'un inspecteur pour toutes les bibliothèques savantes et d'un inspecteur pour les bibliothèques scolaires et populaires de la France. Les archives et les bibliothèques me paraissent présenter assez d'affinités pour que leur tenue puisse être contrôlée par les mêmes fonctionnaires. En réunissant les inspecteurs des archives à ceux des bibliothèques, on fera, sans augmentation de dépenses, visiter plus fréquemment les unes et les autres et les deux services y gagneront.

Si vous approuvez, Monsieur le Président, nos propositions, nous vous prions de vouloir bien assurer l'exécution de la loi votée par les Chambres et promulguée le 20 mars 1884, en revêtant de votre signature les deux décrets ci-joints : l'un transfère au Ministère de l'instruction publique (direction du secrétariat) le service des archives départemen-

tales, communales et hospitalières, l'autre nomme quatre inspecteurs généraux des bibliothèques et archives.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre profond respect et de notre dévouement.

Le Ministre de l'intérieur,
WALDECK-ROUSSEAU.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
A. FALLIÈRES.

Décret rattachant au Ministère de l'instruction publique le service des archives départementales, communales et hospitalières.

21 mars 1884.

Le Président de la République française,

Sur le rapport des Ministres de l'intérieur et de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu la loi du 20 mars 1884,

Décrète :

Art. 1er. — A partir du 1er janvier 1884, le service des archives départementales, communales et hospitalières, et le service d'inspection qui s'y rattache, sont distraits du Ministère de l'intérieur (direction du secrétariat et de la comptabilité) et transférés au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (direction du secrétariat).

Art. 2. — Aucune modification ne pourra être apportée par le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts au règlement du 6 mars 1843 sur les archives départementales, et en général à toutes les prescriptions relatives au classement, à la communication et à la suppression des dossiers administratifs des préfectures, sous-préfectures, mairies et hospices, sans un accord préalable avec le Ministère de l'intérieur.

Art. 3. — Les Ministres de l'intérieur et de l'instruction publique et des beaux-arts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 mars 1884.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'intérieur,
WALDECK-ROUSSEAU.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
A. FALLIÈRES.

Arrêté portant organisation de la Direction du secrétariat.

22 mars 1884.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu la loi du 20 mars 1884 ;

Vu les décrets en date du 21 mars 1884,

Arrête :

La Direction du secrétariat est organisée comme suit :

1er Bureau.

.....

.....

2e Bureau.

Archives nationales. — Personnel des archives nationales. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Commission des archives. — Inspection générale des archives. — Personnel des archivistes. — Examen des propositions de distinctions honorifiques faites en leur faveur. — Contrôle de la rédaction et de l'impression des inventaires sommaires. — Suppression des papiers inutiles.

Archives du Ministère. — Versement aux archives nationales.

3e Bureau.

Bibliothèque nationale et bibliothèques de Paris. — Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau et Pau. — Bibliothèque-musée d'Alger. — Personnel de ces bibliothèques et examen des propositions de distinctions honorifiques faites en faveur des bibliothécaires. — Comité central des bibliothèques de Paris. — Inspection générale des bibliothèques. — Formation et renouvellement des comités d'inspection et d'achat des bibliothèques des départements. — Publication du catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, et comité de publication de ce catalogue. — Souscription aux ouvrages scientifiques et littéraires et concession desdits ouvrages. — Comité consultatif des souscriptions. — Laboratoires de photographie dans les bibliothèques. — Réception et répartition des publications fournies par le dépôt légal.

Échanges internationaux de documents littéraires, scientifiques, parlementaires et administratifs. — Classement et répartition des documents échangés. — Intermédiaire entre les administrations, les bibliothèques, les sociétés savantes, les établissements publics de la France et de l'étranger.

4e Bureau.

Bibliothèques populaires communales ; bibliothèques populaires libres; bibliothèques populaires des écoles publiques. — Inspection générale et statistique des bibliothèques populaires. — Commission d'examen des livres proposés pour lesdites bibliothèques. — Souscriptions, répartition des ouvrages souscrits. — Prix d'honneur offerts par le Ministre et distinctions honorifiques. — Centralisation des demandes d'achat de livres présentées par les communes. — Adjudications relatives à ces divers services. — Comptabilité générale.

Bibliothèque du Ministère. — Achats pour compléter et accroître les collections d'administration, de jurisprudence, etc. — Centralisation des documents français et étrangers, imprimés ou manuscrits relatifs à l'enseignement. — Tenue à jour du catalogue et communication des ouvrages (par prêt ou sur place) aux services intéressés.

Service général du dépôt des livres de la Direction du secrétariat : réception, enregistrement, reliure et départ de tous les documents publiés par cette Direction et de ceux qui proviennent soit des souscriptions faites par elle, soit des échanges internationaux.

A. Fallières.

BIBLIOTHÈQUES.

Circulaires relatives au foliotage des manuscrits.

1.

26 mars 1884.

Monsieur le Bibliothécaire, je vous prie de vouloir bien me faire connaître le nombre *exact* des manuscrits de la bibliothèque de
qui ne sont pas encore foliotés.

Ce renseignement dont j'ai besoin pour un travail qui m'est demandé par les Chambres, devra me parvenir *sans délai*, et en dehors des informations que vous devez fournir pour la statistique.

Recevez, Monsieur le Bibliothécaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
A. Fallières.

2.

3 mai 1884. (1)

Monsieur le Maire, il résulte de renseignements transmis à mon administration que la bibliothèque de la ville de
possède manuscrits qui ne sont point encore foliotés.

En raison du travail de catalogue auquel mon département va faire procéder, il est indispensable que ces manuscrits soient *foliotés immédiatement*.

Je vous prie donc, Monsieur le Maire, de vouloir bien vous concerter avec M. le Bibliothécaire pour l'accomplissement de cette opération qui devra être terminée le 20 juin prochain.

Vous trouverez ci-joint une note qui vous servira d'instructions.

Je vous prie de vouloir bien m'avertir dès que *tous* les manuscrits de la bibliothèque auront été foliotés.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
A. Fallières.

1. Cette circulaire concerne les bibliothèques où il y avait moins de cinquante manuscrits à folioter.

3.

3 mai 1884.

Monsieur le Maire, il résulte des renseignements transmis à mon administration que la bibliothèque de la ville de
ossède manuscrits qui ne sont point foliotés.

En raison du travail de catalogue auquel va faire procéder mon département, il est indispensable que ces manuscrits soient *foliotés immédiatement.*

Afin de faciliter cette opération qui devra être terminée le 20 juin prochain, j'ai décidé que les frais qu'elle pourra occasionner seront prélevés sur le budget du Ministère de l'instruction publique.

Je vous prie donc, Monsieur le Maire, de vous entendre avec M. le Bibliothécaire, avant de commencer, dès à présent, le travail dont il s'agit, et de requérir à cet effet tous les auxiliaires qui vous paraîtront nécessaires pour le terminer à l'époque précitée. Il est bien entendu que les personnes choisies par vous et auxquelles sera attribuée une rémunération de fr. 15 par cent feuillets, exécuteront le foliotage sous la surveillance et la responsabilité de M. le Bibliothécaire.

Pour simplifier le paiement des sommes dues aux auxiliaires, l'ordonnancement du total sera fait au nom de M. le Bibliothécaire sur le vu d'une pièce dont je vous envoie le modèle, et que je vous prierai de faire émarger par les parties prenantes avant de me la transmettre.

Vous trouverez également ci-joint, à titre d'instructions, une note relative au numérotage et au foliotage des manuscrits des bibliothèques.

Recevez, Monsieur le Maire, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. Fallières.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE

ÉTAT des avances faites par M. le Bibliothécaire de la ville de pour le travail de foliotage des manuscrits, exécuté en

ÉMARGEMENT.	NOMS DES PARTIES PRENANTES.	QUALITÉS.	NOMBRE de FOLIOS NUMÉROTÉS.	TOTAL à raison de 0 f. 15 °/₀.	OBSERVATIONS.

Vu et certifié l'exactitude des travaux indiqués dans le présent état arrêté à la somme de

Le 188

Le Bibliothécaire,

Arrêtés relatifs à des échanges entre divers établissements.

Par arrêté du 6 février 1884, un échange a été autorisé entre la Bibliothèque nationale et le Musée britannique.

Par arrêté du 11 février 1884, un échange a été autorisé entre la Bibliothèque nationale et le Ministère de l'intérieur.

Par arrêté du 18 février 1884, un échange a été autorisé entre la Bibliothèque nationale et la bibliothèque Mazarine.

Par arrêté du 28 février 1884, un échange a été autorisé entre le Ministère de l'instruction publique et la bibliothèque de Douai.

Par arrêté du 29 mars 1884, un échange a été autorisé entre la Bibliothèque nationale et la bibliothèque de Douai.

ARCHIVES.

Circulaire de M. le Ministre de l'intérieur à MM. les Préfets pour les informer du rattachement du service des archives départementales, communales et hospitalières au Ministère de l'instruction publique.

1er avril 1884.

Monsieur le Préfet, un décret en date du 21 mars courant inséré au *Journal officiel* du 26, vous a fait connaître que le service des archives départementales, communales et hospitalières était distrait du Ministère de l'intérieur et transféré au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. En conséquence, c'est à ce dernier Ministère que vous devrez désormais adresser toutes les communications relatives au service dont il s'agit.

Ainsi que l'a stipulé l'article 2 de ce décret, le règlement du 6 mars 1843 et en général toutes les prescriptions relatives au classement, à la communication et à la suppression des dossiers administratifs des préfectures, mairies et hospices sont maintenus. La situation de M. l'Archiviste dans votre préfecture demeure donc la même, et il ne pourra y être apporté de changement qu'après un accord préalable entre le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts et le Ministère de l'intérieur.

Vous voudrez bien donner les ordres nécessaires pour assurer l'exécution du décret du 21 mars 1884.

Recevez, Monsieur le Préfet, etc.

Le Ministre de l'intérieur,
WALDECK-ROUSSEAU.

II. PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES EN GÉNÉRAL.

Inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires. — Par décret du 1er janvier, M. Ulysse Robert, délégué dans les fonctions d'inspecteur général des bibliothèques des départements et chargé du catalogue de leurs manuscrits, a été nommé inspecteur général des bibliothèques populaires et scolaires (emploi vacant).

Inspection générale des bibliothèques et archives. — Le Président de la République française,

Sur le rapport des Ministres de l'intérieur et de l'instruction publique et des beaux-arts ;

Vu la loi du 20 mars 1884,

Décrète :

Art. 1er. — M. Baudrillart, membre de l'Institut, inspecteur général des bibliothèques, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives.

M. Servois, inspecteur général des archives, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives.

M. Lacombe, inspecteur général des archives, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives.

M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques populaires et scolaires, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives.

Art. 2. — Ces nominations auront leur effet à partir du 1er janvier 1884.

Art. 3. — Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 21 mars 1884.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. FALLIÈRES.

Direction du secrétariat (2e et 3e bureaux). — Par arrêté du 24 mars, M. Desjardins a été nommé chef du 2e bureau de la Direction du secrétariat.

M. Doré, sous-chef au Ministère de l'instruction publique, a été nommé sous-chef du 2e bureau de la Direction du secrétariat.

MM. Rochas, Prost et Welvert ont été nommés rédacteurs audit bureau.

MM. Perrad, employé au Ministère de l'instruction publique, et Lacki ont été nommés employés audit bureau.

Par arrêté du même jour, M. Passier, sous-chef au 1er bureau (ancien deuxième) de la Direction du secrétariat, a été nommé, en la même qualité, au 3e bureau de la même Direction.

M. Denquin, rédacteur au 1er bureau (ancien deuxième) de la Direction du secrétariat, a été nommé, en la même qualité, au 3e bureau de la même Direction.

Souscriptions scientifiques et littéraires. — Par arrêté du 12 janvier, la Commission des souscriptions scientifiques et littéraires a été constituée ainsi qu'il suit pour l'année 1884 : MM. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, président ; Alfred Maury, membre de l'Institut, directeur général des archives nationales, vice-président ; Servaux, sous-directeur honoraire au Ministère de l'instruction publique, secrétaire ; Alglave, professeur agrégé à la Faculté de droit ; Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Brouardel, professeur à la Faculté de médecine ; de Chantepie, bibliocaire de l'École normale supérieure ; Xavier Charmes, directeur du secrétariat ; Jules Collin, chef du 3e bureau du secrétariat ; Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale ; Albert Dumont, membre de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur ; Deschanel, sénateur, professeur au Collège de France ; Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres ; Franklin, administrateur-adjoint de la bibliothèque Mazarine ; Friedel, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences ; Ludovic Lalanne, sous-bibliothécaire de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques ; Maspéro, professeur au Collège de France ; Alphonse Milne-Edwards, membre de l'Institut, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle ; Müntz, bibliothécaire de l'Ecole des beaux-arts ; de Parville, publiciste, ingénieur civil ; Renan, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France ; Zeller, inspecteur général de l'enseignement supérieur.

Bibliothèques populaires. — Par arrêté du 13 mars, la commission des bibliothèques populaires, communales et libres et des bibliothèques des écoles publiques a été constituée ainsi qu'il suit pour l'année 1884 : MM. le Sous-Secrétaire d'État, président ; Alfred Maury, membre de l'Institut, vice-président ; Legouvé, membre de l'Académie française, vice-président ; Eugène Pelletan, sénateur, vice-président ; Xavier Charmes, directeur du secrétariat, membre de droit ; Robertet, chef du 4e bureau du secrétariat, secrétaire de la commission, membre de droit ; Chalamet, sénateur ; Charton, sénateur, membre de l'Institut ; Hébrard, sénateur ; Le Blond, sénateur ; Édouard Millaud, sénateur ; Laurent Pichat, sénateur ; de Pressensé, sénateur ; de Rozière, sénateur, membre de l'Institut ; Joigneaux, député ; Hippolyte Maze, député ; Mézières, député, membre de l'Académie française ; Frédéric Passy, député, membre de l'Institut ; Jules Roche, député ; Spuller, député ; Steeg, député ; Bainier, directeur de l'école Arago ; Burdeau, professeur au lycée Louis-le-Grand ; Chantavoine, professeur au lycée Henri IV ; Chouquet, con-

servateur du musée du Conservatoire de musique; Darboux, membre de l'Institut; Alphonse Daudet, homme de lettres; Debray, membre de l'Institut; Drapeyron, directeur de la *Revue géographique*; Dupaigne, homme de lettres; Ferdinand Fabre, homme de lettres; Ad. Focillon, ancien directeur de l'école Colbert; Lecène, professeur au lycée Charlemagne; Lemonnier, professeur à l'École des beaux-arts; Raul Mantz, ancien directeur des beaux-arts; Marion, professeur au lycée Henri IV, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique; Melouzay, professeur au lycée Condorcet, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique; Morel, professeur au lycée Henri IV, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique; Lucien Paté, homme de lettres; Pécaut, directeur de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses; Troost, professeur à la Faculté des sciences de Paris; Dr Vallin, professeur au Val-de-Grâce; Vauchez, secrétaire général de la ligue de l'enseignement; Edgard Zévort, inspecteur d'académie.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par décret du 31 décembre 1883, M. Rayet, ancien professeur suppléant d'archéologie à la Bibliothèque nationale, professeur suppléant au Collège de France, directeur-adjoint à l'École des hautes études, a été nommé professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, en remplacement de M. F. Lenormant, décédé.

Par arrêté du 6 février, MM. Blanchet, Havet et Marcel, employés de 2e classe, ont été nommés employés de 1re classe; — MM. Bouchot, Coquel et Lecaron, employés de 3e classe, ont été nommés employés de 2e classe; — MM. Guilhiermoz et Pelletier, surnuméraires, ont été nommés employés de 3e classe; — M. Richert, auxiliaire, a été nommé employé de 3e classe.

Par arrêté du 7 mars, M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques populaires, a été nommé bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par décret du 29 février, M. Muller (Eugène), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé conservateur-adjoint audit établissement, en remplacement de M. Cor-

diez, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite et nommé conservateur-adjoint honoraire.

Par arrêté du même jour, M. Martin, sous-bibliothécaire, a été nommé bibliothécaire, en remplacement de M. Muller ; — M. Cottin, surnuméraire, a été nommé sous-bibliothécaire, en remplacement de M. Martin.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par arrêté du 5 février, M. Aubert, archiviste-paléographe, a été nommé surnuméraire à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Aix. — Par arrêté du 29 janvier, M. Fassin, conseiller à la Cour d'appel, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Aix, en remplacement de M. Reynald, décédé.

Bar-le-Duc. — Par arrêté du 25 janvier, M. Konarski, conseiller de préfecture, membre de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de cette ville, en remplacement de M. Marchal.

Bastia. — Par arrêté du 25 janvier, M. Campocasso (Ignace) a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Bastia (Corse), en remplacement de M. Bouchez, décédé.

Bergues. — Par arrêté du 25 janvier, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Bergues (Nord) a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Vermullen, docteur en médecine ; Outters (Auguste), architecte ; Fasseur (Charles), conseiller municipal ; Bailleul (Louis), pharmacien ; Caroulle (Hyacinthe), conseiller municipal ; Verlende (Édouard) ; Braets (Prosper), secrétaire de la mairie.

Castres. — Par arrêté du 5 février, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Castres a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Brun, professeur d'allemand au collège ; Brinon, professeur de philosophie ; Lala, professeur de physique ; Batut, propriétaire ; l'Ingénieur de la ville ; l'Inspecteur primaire (1re circonscription) ; Séry, avocat ; Tailhades, bibliophile ; Barbaza, officier en retraite ; de Guibert (Onésime), avocat.

Constantine. — Par arrêté du 29 janvier, M. Cat, inspecteur d'académie, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Constantine, en remplacement de M. Guerrier, appelé à d'autres fonctions.

Dunkerque. — Par arrêté du 1er janvier, M. Devos, bibliothécaire à Dunkerque, a été nommé officier d'Académie.

Guéret. — Par arrêté du 1er mai, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Guéret: MM. Fayolle (Joseph-Edmond), sénateur, président du conseil général, conseiller municipal; Villard (Ferdinand), docteur en médecine, adjoint au maire; Fremonteil (Alfred-Hubert-Ludovic), juge au tribunal, conseiller municipal; Aumassou, (Jean-Baptiste-Émile), receveur des contributions indirectes en retraite, conseiller municipal; Demonferrand (Louis-Eugène), directeur des contributions indirectes; l'Inspecteur d'académie; Genermont (Yves-Louis), contrôleur principal des contributions directes.

Hesdin. — Par arrêté du 31 mars, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Hesdin: MM. Caudrelier (Hubert), principal du collège, et Flamand (Augustin), inspecteur primaire en retraite.

Montpellier. — Par arrêté du 13 mars, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Montpellier: MM. Cauvet, président à la Cour d'appel; C. de Vallat, ancien ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, en remplacement de MM. de Hattes et Duval-Jouve, décédés.

Provins. — Par arrêté du 1er janvier, M. Émile Bourquelot, adjoint au maire de Provins, bibliothécaire de la ville, a été nommé officier d'Académie.

Saint-Brieuc. — Par arrêté du 27 mars, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Brieuc: MM. Gandin, avoué honoraire, et Leudreger-Fortmorel, docteur en médecine, en remplacement de MM. Gauthier du Mottay et Collin-Portjegoux, décédés.

Saint-Quentin. — Par arrêté du 8 avril, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Quentin: MM. Hachel (Alfred-Pierre-Louis), conseiller municipal de ladite ville; Lemaire (Emmanuel), membre de la Société académique de la même ville, en remplacement de MM. Dufour (Édouard) et Cordier (Gustave), décédés.

Semur. — Par arrêté du 29 janvier, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Semur, en remplacement de MM. Bruzard, Collinot, Bréan, Chapé, Miot, démissionnaires, et Siret, décédé : MM. Feuillet, professeur; Massicot, capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur; Ledeuil, secrétaire de la sous-préfecture; Guenot, conseiller municipal; Verdot, conseiller municipal; Blandin, avocat, conseiller municipal.

Troyes. — Par arrêté du 1er janvier, M. Des Guerrois, membre de la commission de la bibliothèque municipale de Troyes, a été nommé officier d'Académie.

Valognes. — Par arrêté du 6 février, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Valognes, en remplacement de M. Lersiez, démissionnaire, et de MM. Folliot de Fierville et Gallemand, décédés : MM. Viel (Arthur-Léon), juge; Fagard (Alfred), inspecteur des domaines; Desprez (Eugène-Jean-Alexandre), inspecteur primaire.

Vire. — Par arrêté du 21 mars, M. Albert Canu, juge au tribunal de Vire, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Levêque, démissionnaire.

ARCHIVES.

ARCHIVES NATIONALES.

Par décret du 19 avril, M. Guiffrey (Jules), membre du Comité des travaux historiques (section d'archéologie), membre de la commission de l'inventaire des richesses d'art de la France; 21 ans de services; auteur de nombreuses et importantes publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Aisne. — Par décret du 19 avril, M. Matton (Auguste-Raymond-Amédée), archiviste du département de l'Aisne, correspondant du Ministère de l'instruction publique; 36 ans de services; créateur d'un musée archéologique dans l'Aisne; auteur du *Dictionnaire topographique de l'Aisne* et de nombreuses publications d'inventaires, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ariège. — Par arrêté du 1er janvier, M. Pasquier, archiviste du département de l'Ariège, à Foix, a été nommé officier d'Académie.

Loire-Inférieure. — Par arrêté du 19 avril, M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Morbihan. — Par arrêté du 22 février, M. Charles-Victor Estienne, archiviste de l'Aveyron, a été nommé archiviste du département du Morbihan.

Sarthe. — Par arrêté du 1er janvier, M. Duchemin, archiviste départemental au Mans, a été nommé officier d'Académie.

Somme. — Par arrêté du 10 janvier, M. Georges Durand, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du département de la Somme.

ARCHIVES DU MINISTERE DES AFFAIRES ÉTRANGERES.

Décret relatif à la commission des archives diplomatiques.

5 février 1884.

Le Président de la République française,

Vu les décrets du 7 février 1880 et du 10 février 1882,

Sur la proposition du Président du conseil, Ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — La commission des archives diplomatiques est présidée par le Ministre des affaires étrangères.

Elle a trois vice-présidents.

Art. 2. — Le Ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 5 février 1884.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République:

Le Président du conseil, Ministre des affaires étrangères,

Jules FERRY.

Par décret du même jour, M. le comte de Saint-Vallier, sénateur, ancien ambassadeur, membre de la commission des archives diplomatiques, a été nommé vice-président de la même commission.

Par arrêté du 1er janvier, M. Kaulek, attaché à la division des archives au Ministère des affaires étrangères, a été nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — M. O. Rayet, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, a ouvert son cours le mercredi 5 mars. Il a pris pour texte de sa première leçon : *La vie et les œuvres de François Lenormant*. M. Rayet traitera cette année d'Olympie.

Le fonds grec de la Bibliothèque nationale (1). — Les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, au nombre de 4,589 volumes, forment sans contredit la plus riche et la plus nombreuse collection qui ait jamais été réunie (2). Ces manuscrits sont aujourd'hui répartis en trois fonds distincts :

1° *Ancien fonds grec*, composé de 3,117 numéros, décrits dans le tome II du *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecæ regiæ* (Paris, 1740, in-fol.).

2° *Fonds de Coislin*, composé de 400 numéros, décrits par Montfaucon dans la *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana* (Paris, 1715, in-fol.).

3° *Fonds du Supplément grec*, composé de 1,010 numéros, dont l'inventaire sommaire vient de paraître (Paris, 1883, in-8°).

Dans le récolement général qui a été fait du fonds grec en 1883, on a constaté le *déficit* de 13 manuscrits : 2 de l'ancien fonds et 11 du fonds de Coislin.

Depuis le récolement de 1859 le manuscrit 2,575 de l'ancien fonds, en déficit, a été retrouvé ; quant aux deux autres manuscrits dont le déficit avait été constaté à cette époque, le premier, n° 76, manuscrit des quatre Évangiles du XIe siècle, ayant appartenu à Melchisedech Thévenot, l'un des anciens gardes de la Bibliothèque du roi, est aujourd'hui au Musée britannique, qui l'a acquis le 9 août 1845, du libraire Th. Rold. Il est décrit en ces termes sous le n° 15,581 des manuscrits additionnels (3) :

1. Extrait d'un *Rapport* adressé par M. H. Omont à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, novembre 1883.

2. La bibliothèque du Vatican possède 3,559 manuscrits grecs ; c'est, après la Bibliothèque nationale, le dépôt de beaucoup le plus riche. Viennent ensuite les bibliothèques impériale de Vienne, Laurentienne de Florence et Saint-Marc de Venise, les différentes bibliothèques d'Oxford avec un peu plus ou moins d'un millier de manuscrits grecs chacune, la bibliothèque du Musée britannique avec 716 volumes grecs et celle de l'Escurial avec 583. Dans aucune autre bibliothèque d'Europe, sauf celles de Moscou et du Mont-Athos, le nombre des manuscrits grecs ne paraît atteindre cinq cents.

3. *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years* 1841-1845 (1845) p. 28.

EVANGELIA QUATUOR ; cum tabulis capitum unicuique præmissis. *Græce*. It was formerly in the library of Melchisedech Thevenot. On vellum. XIIIth cent. Duodecimo.

Le sort du second des manuscrits en déficit est inconnu ; il est ainsi décrit dans le catalogue de 1740 :

MMCLLXXI.

Codex chartaceus, olim Mazarinæus, quo continentur *Apollonii* Pergæi conicorum libri quatuor priores.

Is codex sæculo decimo sexto exaratus videtur.

On a aussi à déplorer la perte d'un feuillet du célèbre manuscrit du *Codex Ephræmi Syri rescriptus*, l'un des quatre plus anciens manuscrits bibliques, qui date du ve siècle. Ce feuillet 138, qui contenait les chapitres v, 5 — vi, 10 de l'*Ecclésiaste*, paraît avoir disparu depuis que C. Tischendorf en a fait exécuter le fac-similé d'une page pour son édition du *Codex Ephræmi Syri rescriptus* (Lipsiæ, 1845, in-4°) (1).

Par contre, M. Léopold Delisle a été assez heureux pour faire rentrer, grâce à la libéralité des administrateurs de la bibliothèque de l'Université de Bâle, la plupart des feuillets du plus ancien manuscrit de Cedrenus, depuis si longtemps séparés du manuscrit 1713 (2).

Dans le fonds de Coislin, les pertes sont plus nombreuses et plus sensibles, bien que, depuis le récolement de 1859, quatre volumes en déficit (n°s 208, 254, 327 et 355) aient été retrouvés (3); le nombre des manuscrits en déficit se trouve ainsi réduit à onze. Sept de ces manuscrits, comme l'avait déjà remarqué M. L. Delisle (4), sont aujourd'hui à la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg, avec d'autres manuscrits de Saint-Germain-des-Prés ; les quatre derniers manuscrits, dont nous avons à déplorer la perte, ne paraissent pas avoir passé en Russie. Voici la liste de ces manuscrits :

Coislin. 229. S. Basilii in Hexæmeron ; S. Gregorii Nysseni Petro episcopo fratri (83 v°) ; — Index capitum XXXI S. Gregorii Nysseni de mundo, etc. (85) ; — S. Gregorii Nysseni in Hexæmeron (154) ; — Petri Alexandrini chronologia (158) ; — Apocalypsis fragmentum (203) ; — Fragm. unciali charact. ubi de Gregorio papa (210). — X-XI s. Parch. 210 fol. (Montfaucon, p. 292).

Coislin. 342. Lysiæ orationes. — XV s. Parch. 124 fol. (Montfaucon), p. 455-457).

Coislin. 389. Xenophontis de dictis et factis Socratis libri IV. — « In Roma, 1512. « Pap. 197 fol. (Montfaucon, p. 599).

1. Voyez la *Description des peintures et autres ornements contenus dans les mss. grecs*, par H. Bordier (Paris, 1883, in-4°), p. 59. Le fac-similé de Tischendorf ne reproduit que la page du fol. 138 qui contient les versets 5-17 du chapitre V de l'*Ecclésiaste*.

2. *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, IVe série, t. IX, 1881, p. 167-170.

3. Deux d'entre eux (n°s 208 et 327) avaient été insérés par erreur dans le Supplément grec.

4. *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 54.

Coislin. 395. Manuelis Moschopuli de prosodia et grammatica. — XVI s. Pap. 278 fol. (Montfaucon, p. 603).

A côté de ces volumes disparus, un certain nombre de manuscrits de Coislin ont subi des mutilations plus ou moins considérables, sans doute lors du transport de l'ancienne bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés à la Bibliothèque nationale, en 1791 ; on peut citer entre autres les numéros :

Coislin 113,	auquel manquent les	folios	1-10,
— 121	—		177-201,
— 202	(Épîtres de s. Paul, onciale)		3-4,
— 254	—		1.

Plusieurs de ces feuillets se retrouvent aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, ainsi qu'un certain nombre d'autres fragments provenant certainement des manuscrits grecs de Coislin. Une comparaison minutieuse des manuscrits du *Fonds de Coislin*, dans leur état actuel, avec le catalogue détaillé de Montfaucon, permettrait seule de constater dans toute leur étendue les pertes éprouvées par cette partie de l'admirable collection de Séguier.

Dans le fonds de Coislin avaient été insérés par erreur vingt-cinq manuscrits provenant de Saint-Germain-des-Prés ; le numéro *bis* qu'on leur avait attribué n'était le plus souvent que la reproduction de leur ancienne cote dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Germain. Ces manuscrits ont été réunis dans le Supplément grec aux autres volumes de même provenance : ils n'avaient du reste été l'objet d'aucune description antérieure et figuraient seulement à leur numéro d'ordre dans les listes de récolement (1).

Les bibliothèques de Paris, autres que la Bibliothèque nationale : Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève, Institut, Université, Faculté de médecine, musée du Louvre (2), possèdent seulement 54 manuscrits grecs (3).

Les bibliothèques des départements, au nombre de vingt-huit : Agen, Albi, Amiens, Arras, Bayeux, Besançon, Bourges, Caen, Carpentras, Épernay, Évreux, Laon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Narbonne, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Mihiel, Soissons, Toulouse, Tours, Troyes et Vitry-le-François, ne possèdent que 88 manuscrits grecs (4).

1. Il n'y a aucun déficit à signaler dans le Supplément grec ; quelques manuscrits cependant, qui auraient dû faire partie de ce fonds, n'y sont jamais entrés, par exemple le célèbre manuscrit des fables de Babrius (aujourd'hui au Musée britannique, Additional Ms. 22,087) et deux volumes de papiers de Villoison (Additional Mss. 23,889 et 23,890).

2. Dans ce nombre ne sont pas compris les papyrus grecs du Louvre, publiés dans le t. XVIII, 2e partie, des *Notices et Extraits des manuscrits*, non plus que ceux qui ont été acquis postérieurement par le musée du Louvre.

3. *Inventaire sommaire des mss. grecs, conservés dans les bibliothèques de Paris, autres que la Bibliothèque nationale*. Paris, 1883, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1883, p. 118-125.)

4. *Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques des départements*. Paris, 1883, in-8°. (Extrait du *Cabinet historique*, nouvelle série, 1883, p. 193-208.)

Si l'on joint ces 142 volumes aux 4,589 manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, on a un total de 4,731 manuscrits grecs aujourd'hui conservés en France (1).

Depuis 1869, c'est-à-dire en moins de seize années, la Bibliothèque nationale a vu presque doubler le nombre des lecteurs qui fréquentent les salles du département des imprimés. La communication des volumes a augmenté dans les mêmes proportions. En 1869, le nombre total des lecteurs était de 34,472 pour la salle publique et de 46,336 pour la salle de travail ; 57,383 volumes étaient communiqués dans la première salle et 171,712 dans la seconde. Le tableau ci-dessous permettra de constater la progression de ces services dans les cinq dernières années.

SALLE DE TRAVAIL.

Années	Lecteurs	Volumes communiqués.
1879	61,565	208,113
1880	59,198	217,744
1881	61,044	226,411
1882	65,494	251,583
1883	70,592	257,549

SALLE PUBLIQUE DE LECTURE.

Années	Lecteurs	Volumes communiqués.
1879	61,305	88,169
1880	54,390	79,207
1881	50,385	79,214
1882	55,741	88,890
1883	58,535	85,819.

Une autre statistique, non moins intéressante, est celle des dons manuels qui sont faits journellement au département des imprimés. Avant 1870, l'enregistrement de ces dons montait en moyenne, par année, à 1,200 environ. Voici le relevé de 1879 à 1883 :

1879	3,534 (2)
1880	2,154
1881	2,255
1882	2,665
1883	3,024.

1. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLIV, 1883.
2. Cette année vit venir à la Bibliothèque des collections considérables d'ouvrages étrangers qui avaient figuré à l'Exposition de 1878.

Il est bon de remarquer qu'il s'agit ici, non de volumes, mais d'ouvrages et qu'il faudrait augmenter chacune de ces sommes, au moins d'un tiers, pour avoir le nombre des livres, fascicules, livraisons, etc., qui ont été offerts, comme dons, au département des imprimés.

Dans le total de 1883, qui, 1879 excepté, est le plus élevé, n'est pas comprise la donation importante de M. Schœlcher, sénateur, qui, à elle seule, a fait entrer près de 2,000 ouvrages dans les collections de la Bibliothèque nationale et dont un catalogue spécial est sous presse.

Le 26 janvier est mort à Hyères M. Richard Cortambert, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, né à Paris, le 7 mai 1836. Comme son père, le géographe si connu, il s'était adonné à la géographie, mais non pas cependant d'une façon exclusive. Outre un grand nombre d'articles de journaux et de revues, il avait publié quelques romans, des livres classiques, etc. Entré à la Bibliothèque, à la section de géographie, en 1861, M. Richard Cortambert s'était retiré après la mort de son père et lorsqu'il était déjà lui-même très gravement atteint de la maladie qui l'a enlevé.

M. Ernest-Alphonse Muret, bibliothécaire au département des médailles, est mort à Viroflay, le 27 février. Né à Paris, le 8 février 1824, il était entré à la Bibliothèque nationale, comme surnuméraire, le 14 décembre 1857. Il a publié, dans diverses Revues, plusieurs dissertations que, par modestie, il n'a pas fait tirer à part. Les nombreux inventaires manuscrits qu'il a dressés, lui ont acquis les droits les plus légitimes à la reconnaissance du monde savant.

Bibliothèque Mazarine. — *Rapport de M. Alfred Franklin, administrateur-adjoint de la bibliothèque Mazarine, à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre,

Le résumé des faits qui constituent l'histoire de la bibliothèque Mazarine pendant l'année écoulée ne saurait présenter d'événements bien importants. Il témoignera, du moins, de l'empressement avec lequel nous allons au devant de toute réforme utile et des améliorations que nous ne cessons d'apporter dans le fonctionnement de nos divers services.

Notre préoccupation constante est de faciliter aux travailleurs l'usage des richesses qui nous sont confiées, de les guider dans leurs recherches, d'assurer à toutes leurs demandes une réponse prompte et satisfaisante. Pour obtenir ce résultat, il faut, avant tout, que les questions soient claires et précises; aussi avons-nous, au mois de février dernier, mis à la libre disposition des lecteurs près de mille volumes, dictionnaires, encyclopédies, manuels, qu'ils peuvent consulter sans aucune formalité préalable, et qui les aident à formuler leurs demandes. Les personnes qu'attire seul le désir de la lecture ont également sous la main trente Revues, toujours tenues au courant, et qui embrassent à peu près toutes les connaissances humaines.

La liste de ces mille volumes et de ces trente Revues est imprimée et répandue à profusion sur les tables de la salle publique.

Nos lecteurs usent largement des répertoires mis à leur disposition et leurs bulletins sont en général assez clairement rédigés pour que nous puissions faire retomber presque tout le poids du service sur les gardiens. Les fonctionnaires de tout rang ont d'autres devoirs à remplir pendant les séances.

J'entrerai sur ce point dans quelques détails.

Après avoir expérimenté bien des modes d'organisation, nous avons reconnu que, pour tirer le meilleur parti possible des aptitudes spéciales de chaque fonctionnaire, pour hâter la besogne et diminuer dans une large mesure les chances d'erreur, il fallait appliquer à la bibliographie le principe industriel de la division du travail, étendu jusqu'à ses plus extrêmes limites. Ainsi, tout volume, avant d'être mis en place, a passé par onze mains différentes ; toute carte, avant d'être classée, a subi l'examen de cinq employés, qui l'ont successivement complétée en se contrôlant les uns les autres.

Voici quelle est la filière suivie pour chacun des volumes qui arrivent à la bibliothèque.

Un premier employé l'inscrit sur le registre d'entrée.

Il est ensuite transmis à un des gardiens. Celui-ci applique au bas du titre un timbre spécial qui reproduit le numéro du registre d'entrée et indique si le livre provient d'une acquisition ou d'un don. Cinq autres timbres sont, en outre, frappés sur les marges à des endroits déterminés.

Après ces opérations préliminaires, le volume est livré à l'*équipe* chargée du catalogue, *équipe* composée de cinq fonctionnaires qui sont toujours de service ensemble.

L'employé commis au classement des doubles, vérifie si l'ouvrage n'existe pas déjà à la bibliothèque. Dans le cas où il constitue réellement un double, il lui donne le numéro de l'exemplaire catalogué, puis l'envoie prendre rang dans la salle des doubles. Si, au contraire, l'ouvrage n'est pas encore représenté dans l'établissement, il le remet à un de ses collègues, qui rédige une première carte, où le nom de l'auteur est suivi du titre et des mentions bibliographiques ordinaires. Le titre est presque toujours abrégé ; notre catalogue doit être, en effet, un catalogue et rien de plus, c'est-à-dire un répertoire destiné à indiquer rapidement que tel ouvrage est possédé par la bibliothèque, et la place qu'il y occupe.

Un des conservateurs reçoit cette carte, toujours accompagnée du volume. Il vérifie l'exactitude de l'une, classe l'autre, suivant sa dimension, dans les in-folio, les in-4° ou les in-8°, et lui attribue, dans celle de ces séries à laquelle il doit appartenir, le premier numéro libre. Nous avons renoncé depuis longtemps aux intercalations sur les rayons ; dans chacune des trois séries de formats, chaque ouvrage nouveau est mis invariablement à la suite du dernier arrivé.

Mais avant d'être ainsi installé dans la bibliothèque, le volume a encore bien des opérations à subir.

La plus délicate est confiée au fonctionnaire qui entre en possession du volume, lorsque celui-ci sort, catalogué et numéroté, des mains de son collègue. La carte qui existe alors est destinée à l'ordre alphabétique par noms d'auteurs ; il reste

donc à rédiger les cartes dites de renvoi. Pour cela, un rapide examen de l'ouvrage est indispensable, car il s'agit de reconnaître les sujets qui y sont traités, et de faire autant de cartes nouvelles que peut en réclamer le classement méthodique le plus détaillé. Un manuel d'anatomie ou de physique ne demandera, en général, qu'une seule carte de renvoi, aux mots *Anatomie* ou *Physique*. Mais l'histoire d'une abbaye célèbre, de Saint-Germain-des-Prés, par exemple, pourra suivant l'importance de l'ouvrage, en exiger jusqu'à cinq, aux mots *Abbayes*, *Archéologie chrétienne*, *Saint-Germain-des-Prés*, *Bénédictins*, *Paris*, etc. Nous poursuivons ici un double but. D'abord, rassembler tous les ouvrages se rapportant de près ou de loin à un même sujet; ensuite donner satisfaction à toutes les demandes, même les plus incomplètes. Le lecteur eût-il oublié le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage qu'il cherche, pourvu qu'il se rappelle, — et ce n'est pas trop exiger, — le sujet qui y est traité, il est certain qu'en moins de cinq minutes il saura si ce volume existe à la bibliothèque. Pour rendre les recherches plus rapides, les cartes de renvois sont refondues de temps en temps. On crée alors des cartes d'ensemble, dont quelques-unes contiennent sur la même matière bien définie, jusqu'à quarante ouvrages, dont on peut d'un coup d'œil embrasser la liste. Nous terminons en ce moment une refonte de ce genre.

Les cartes de renvois, rédigées très sommairement, sont classées dans leur ordre alphabétique et réunies aux cartes dressées par noms d'auteurs, de manière à former un seul catalogue, alphabétique et méthodique tout à la fois. Ce classement, confié aux soins d'un autre employé, est fait au jour le jour, à l'issue de chaque séance, afin que tout ouvrage, catalogué pendant la séance, puisse être communiqué au public dès le surlendemain. La journée du lendemain est, en effet, consacrée aux cinq dernières formalités : inscription à l'inventaire, collage du *rond* sur le dos du volume, inscription du numéro sur le rond, coupe des pages et mise en place. Les gardiens se partagent ces différentes opérations.

Ce fonctionnement tout mécanique a donné les plus excellents résultats. Ils sont également dus à la règle, aujourd'hui bien acceptée par les fonctionnaires, de ne pas se laisser distraire un seul instant de leurs fonctions pendant les séances. Aussi puis-je affirmer que, dans la huitaine qui suit son entrée à la bibliothèque, tout volume a passé par chacune des phases qui précèdent son classement définitif, et attend en place les demandes des lecteurs.

Chaque employé a, d'ailleurs, une occupation accessoire, à laquelle il se consacre, dès que le travail courant du catalogue lui laisse un peu de répit. C'est ainsi que nous poursuivons le récolement demandé par l'administration centrale, que nous soumettons à un sévère examen d'anciens recueils de pièces qui n'avaient été qu'imparfaitement dépouillés par nos prédécesseurs, que nous refondons dans le catalogue actuel des catalogues rédigés, il y a quarante ans, sur un autre plan, etc., etc. Six cent soixante ouvrages de jurisprudence ont été, au cours de cette année, versés ainsi dans le nouveau catalogue, et nous nous occupons d'un travail semblable pour un fonds de littérature qui comprend au moins deux mille ouvrages.

Le catalogue de nos manuscrits a fait cette année un grand pas. M. Molinier a achevé les notices de 2.500 d'entre eux; il estime que l'impression en pourrait com-

mencer dès maintenant et continuer régulièrement sans qu'aucune interruption soit à craindre. Je vous serais obligé, Monsieur le Ministre, de vouloir bien transmettre au comité chargé de surveiller l'impression des catalogues des manuscrits des bibliothèques départementales le mémoire que m'a adressé M. Molinier à ce sujet.

.....

J'ai dit ce qu'était devenu le service, aujourd'hui que la bibliothèque Mazarine reçoit chaque année plus de douze mille lecteurs et que le dépôt légal nous verse à lui seul, dans le même espace de temps, plus de trois mille volumes.

Voici le mouvement du service de la salle publique pendant l'année 1883 :

Nombre des lecteurs.....	12,206
— ouvrages communiqués....	14,761

Analyse des bulletins présentés par les lecteurs :

Sciences et arts	591
Sciences morales	491
Belles-lettres et philologie	2,626
Histoire et géographie	5,045
Jurisprudence.....	212
Théologie.....	252
Divers (dictionnaires, etc.)	5,265
Manuscrits.....	279
Total.....	14,761 ouvrages.

.....

Je suis, Monsieur le Ministre, avec respect, votre très humble et très obéissant serviteur.

Alfred FRANKLIN.

Extrait d'un rapport de M. Aug. Molinier à M. l'administrateur de la bibliothèque Mazarine. — La bibliothèque Mazarine possède 4,432 volumes manuscrits, numérotés de 1 à 3,317 ; ce fonds se divise en deux séries distinctes : 1° n°s 1 à 1,358 ; manuscrits anciens, antérieurs pour la plupart à 1500 ; 2° n°s 1,359 à 3,288, manuscrits postérieurs à cette date. La plupart des manuscrits, tant anciens que modernes, sont en langue latine ou française ; nous possédons toutefois un petit nombre de manuscrits grecs (20), quelques-uns en langues orientales (hébreu, arabe, persan) ; plusieurs recueils et traités en flamand, en néerlandais, en allemand et en anglais, et, dans la partie moderne du fonds, un certain nombre de volumes en italien et en espagnol.

La majeure partie de nos manuscrits provient des anciens couvents de Paris supprimés en 1790 : S. Victor, Cordeliers, Augustins, Jacobins, Célestins, Feuillants, S. Denis, etc. ; d'autres ont fait partie de bibliothèques particulières, confisquées pendant la Révolution ; enfin un certain nombre, et ce ne sont pas les

moins importants, proviennent d'anciennes collections formées en Belgique et en Hollande au dernier siècle, et nous y retrouvons nombre de manuscrits signalés en 1641 dans la *Bibliotheca Belgica manuscripta*, de Sanderus.

Deux de mes prédécesseurs à la bibliothèque Mazarine se sont déjà occupés des manuscrits de cet établissement. L'un d'eux, M. Thiébault, mort en 1859, rédigea en latin l'inventaire sommaire qui sert encore aux recherches journalières et qui forme un volume grand in-folio. Cet employé avait malheureusement plus de zèle que de savoir, et de ce répertoire, dont on ne saurait d'ailleurs nier l'utilité, il n'y a pas lieu de tenir compte pour la rédaction d'un nouveau catalogue. Tout autre est le catalogue que feu M. Taranne avait entrepris vers 1855 et dont il s'est occupé jusqu'à sa mort. Les notes que cet érudit a rédigées sur les manuscrits de notre dépôt témoignent de connaissances étendues, mais son travail est resté incomplet; M. Taranne ne s'est occupé que des n°s 1 à 950 du fonds ancien et n'a laissé que des notes fort incomplètes sur quelques-uns des manuscrits modernes. En outre, le plan suivi par lui paraîtrait aujourd'hui inacceptable; trop longues en certains cas, ses notices sont souvent beaucoup trop brèves, et leur état matériel empêche de les prendre pour point de départ du futur catalogue. Aussi après quelques hésitations, inévitables en pareil cas, ai-je dû reprendre tout le travail à nouveau. J'ai adopté le plan tracé, il y a quelques années, par M. Léopold Delisle, en y apportant toutefois quelques modifications, réclamées par la nature des manuscrits à étudier. Toutes les descriptions sont faites directement sur les volumes : j'ai jusqu'à ce jour catalogué définitivement environ 2,500 volumes. J'en ai, en outre, examiné un grand nombre d'autres, pour beaucoup desquels je n'ai plus qu'à rédiger les notes prises par moi lors de ce premier examen. La plupart des volumes me sont ainsi passés par les mains et j'espère qu'il n'y aura plus un seul des manuscrits de notre dépôt dont je ne connaisse exactement le contenu. J'estime que l'inventaire raisonné de cette partie des collections de la bibliothèque Mazarine pourrait former trois forts volumes in-octavo.

Bibliothèques des départements. — La circulaire suivante a été adressée à MM. les Bibliothécaires par les soins de M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres :

Avril 1884.

Monsieur, la bibliothèque dont vous avez la garde est inscrite sur les registres de l'Institut comme ayant obtenu la concession de plusieurs des publications de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; et cependant l'inspection de ces registres a prouvé que depuis elle n'en a rien retiré. Je viens vous avertir que, d'après une décision déjà ancienne de l'Académie, tout concessionnaire qui au bout de deux ans n'aurait point usé de son droit en doit être considéré comme déchu. Sans vouloir vous appliquer cette règle dès aujourd'hui, la commission des travaux littéraires a résolu de vous en avertir encore et elle vous invite à donner des ordres à votre mandataire à Paris, pour le présent et pour l'avenir. Le rapport semestriel du Secrétaire perpétuel, inséré au *Journal officiel*, fait connaître les

tomes qui ont paru dans le semestre, et le compte rendu des Séances de l'Académie reproduit tous les trois mois le tableau général des volumes publiés.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

H. WALLON.

Abbeville. — M. Alcius Ledieu, conservateur de la bibliothèque et des musées d'Abbeville, a adressé à M. Prarond, maire de la ville, un rapport d'où il résulte que le nombre des ouvrages entrés à la bibliothèque, depuis le 1er octobre 1880, s'élève à 982, formant ensemble 1,755 volumes. Dans le nombre figure un legs de 300 ouvrages, formant 566 volumes, fait par M. le baron d'Anvin de Hardenthun, né à Abbeville et décédé à Amiens au mois de mai 1883. Le Ministère de l'instruction publique a envoyé, depuis le mois d'avril 1882, 250 volumes. Le rapport de M. Ledieu a pour titre : *Ville d'Abbeville ; bibliothèques et musées. Rapport de M. Alcius Ledieu, conservateur, à M. E. Prarond, maire* ; Abbeville, Caudron, 1884, petit in-8° de 15 pages.

Sous le titre de : *Conférence sur la bibliothèque d'Abbeville*, vient de paraître une brochure de 11 pages, in-8° (Amiens, typ. Delattre-Lenoel), qui est la traduction d'une conférence faite à l'Association des bibliothécaires anglais, par M. Arthur Allchin, sur ce thème : *the communal Library of Abbeville on the Somme*. C'est un court exposé des origines et de l'état actuel de la bibliothèque d'Abbeville ; il ne fournit sur ce dépôt aucune donnée nouvelle.

Bar-le-Duc. — M. Victor Servais a légué à la ville de Bar-le-Duc sa bibliothèque composée de 10,000 volumes, ses manuscrits, qui sont relatifs à l'histoire de la Lorraine, et son médaillier de Lorraine et du Barrois.

Châlons-sur-Marne. — La bibliothèque de la ville de Châlons a reçu un accroissement considérable par suite du don de la bibliothèque de M. Jules Garinet, don effectué par Mme veuve Garinet. L'inventaire de la bibliothèque Garinet a constaté l'existence de 33,000 volumes et brochures ; ce qui porte le nombre des livres de la ville à 63,000 volumes. La collection Garinet forme à elle seule une bibliothèque complète, où toutes les divisions bibliographiques sont largement représentées. Une série comprenant les sciences occultes, la magie, les oracles et la sorcellerie, est particulièrement riche. L'histoire de France y est représentée pour toutes les époques ; on y trouve, indépendamment des ouvrages de fonds, des livres, brochures, plaquettes et pamphlets d'un réel intérêt. Parmi les manuscrits précieux qui font partie de la collection, on remarque les mémoires concernant les évêques et la ville de Châlons, 2 volumes in-4° de 1,500 pages, attribués à Fradet ; une bible sur vélin, du XIIIe siècle, d'une rare perfection d'exécution, et un exemplaire du roman de la Rose, du XIVe siècle. La bibliothèque Garinet est installée à la suite de la bibliothèque de la ville, dans l'ancienne salle du musée Picot.

M. Hippolyte Faure, député de la Marne, président de la Société châlonnaise de lecture et d'enseignement, a fait dans l'assemblée générale du 9 mars 1884,

un excellent exposé de la situation de la Société, qui vient d'être imprimé en une brochure de 8 pages. De cet exposé il résulte que la Société fondée le 20 mars 1869, compte actuellement 450 adhérents, qui paient la minime cotisation annuelle de 3 francs. Pendant le premier semestre de 1883, il a été dépensé en acquisitions et en abonnements, 883 francs, 10 ; en reliure, 357 francs, 75 ; pendant le second semestre, 1,764 francs, 65 pour acquisitions et abonnements, et 310 francs pour la reliure. Le nombre des emprunteurs est de 415 ; la moyenne des prêts a atteint, par semaine, 700 volumes et a donné un chiffre total de 35,000 volumes. L'opération du prêt se fait avec la plus parfaite régularité, grâce à la tenue d'un registre. La bibliothèque populaire de Châlons, qui est une annexe de la bibliothèque municipale, possède actuellement 4,600 ouvrages et 6,000 volumes, dont 1,100 ont été acquis pendant l'exercice 1883. Tous ces volumes sont inscrits au registre d'entrée, catalogués sur fiches, estampillés et numérotés.

Châteauroux. — Vient de paraître : *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de la ville de Châteauroux*, par M. Joseph Patureau ; Châteauroux, Aupetit, 1883, in-8° de 379 pages.

Chaumont. — La bibliothèque de Chaumont a reçu en don de M. Arthur Daguin une centaine de brochures intéressant le département de la Haute-Marne, et de Mme veuve Lambert 97 volumes et 176 fascicules relatifs à l'architecture. Il n'y a presque pas eu de lecteurs sur place ; le nombre des abonnés, qui paient 10 francs par an ou 3 francs par trimestre, a été de 45 pendant l'année 1883.

Douai. — Une vente des doubles de la bibliothèque de Douai, au nombre de 762 numéros, a eu lieu les 20, 21 et 22 mars, à la salle Silvestre. Une autre vente, comprenant 747 numéros, mais d'une importance beaucoup moindre, a eu lieu à Douai, le 31 mars et le 1er avril. Beaucoup de ces doubles proviennent de la bibliothèque du président Tailliar, léguée par lui à la ville de Douai. Elle comprenait 3,000 numéros. Ces deux ventes ont été faites par autorisation ministérielle.

A l'occasion du congrès des Sociétés géographiques de France, tenu à Douai, en 1883, M. Rivière, bibliothécaire, a organisé dans la salle de lecture une exposition des richesses géographiques de la bibliothèque, livres, atlas, cartes et manuscrits.

La numérotation de l'importante collection des manuscrits de la bibliothèque a été faite conformément à l'ordre suivi par M. l'abbé Dehaisnes dans le catalogue imprimé en 1878.

Pendant l'exercice 1883, M. l'abbé Horoy, docteur en droit, a été nommé bibliothécaire-adjoint.

Dunkerque. — La bibliothèque communale de Dunkerque possède 26,000 volumes. Elle est ouverte tous les jours de la semaine, excepté le samedi, de 10 heures 3/4 à une heure 1/2 et de 6 heures à 8 heures 1/2 du soir ; le dimanche, de 10 heures à midi. En 1883, elle a reçu 7,838 lecteurs : la moyenne des 275

séances du jour est de 12 lecteurs (exactement 11.83 pour la semaine et 12.37 pour le dimanche), et celle des 232 séances du soir de 20 lecteurs (19.65). Il a été communiqué sur place environ 18,000 volumes et 2,972 ont été prêtés au dehors. Dans le nombre des prêts constatés par un registre spécial, les sciences et arts entrent pour 10 % (313 volumes, dont 14 de jurisprudence et 140 de sciences vulgarisées); les belles-lettres pour 74 % (2,189 volumes, dont 1,405 de romans ou 35 %) et l'histoire pour 16 % ou 460 volumes. Les accroissements montent à 329 ouvrages en 486 volumes, soit 5 de jurisprudence, 157 représentant 139 ouvrages de sciences et arts, 229 représentant 130 ouvrages de belles-lettres, et 55 ouvrages d'histoire en 95 volumes. On doit y ajouter environ 80 volumes ou fascicules de collections en formation. Les dons figurent dans les accroissements pour 160 ouvrages en 212 volumes, dont 22 dons d'auteurs.

Grâce aux soins d'un bibliophile connu, bibliographe consommé, M. Eugène Garnier, cette bibliothèque a fait de grands progrès depuis dix ans. Elle admet d'ailleurs tous les perfectionnements. Un bulletin des ouvrages reçus récemment et indiquant, tous les mois, le nombre des lecteurs, est publié régulièrement dans les journaux de la ville. Chaque ouvrage porte à la fin du premier volume, sur une feuille indépendante, une bibliographie biographique et critique et au besoin une bibliographie locale.

Lille. — Pendant l'année 1883, les séances du jour ont été suivies par 10,204 lecteurs, auxquels il a été communiqué 26,493 ouvrages ; les séances du soir ont été suivies par 4,073 lecteurs, auxquels il a été communiqué 6,473 ouvrages. Le nombre des emprunteurs a été de 2,770 et celui des ouvrages empruntés de 5,540. Le budget de la bibliothèque s'élève à la somme de 21,700 francs, dont 10,900 pour le traitement du personnel, 4,500 pour les achats, 2,500 pour la reliure courante, 3,000 (crédit extraordinaire) pour la reliure arriérée et 800 pour l'entretien (chauffage, éclairage, etc.)

M. Debièvre a été nommé bibliothécaire de la bibliothèque de Lille, en remplacement de M. Henry, nommé maître de conférences à la Faculté des lettres de Douai.

Lunéville. — La bibliothèque a reçu en don 95 ouvrages, formant 111 volumes, dont 45 ont été donnés par l'État. Il a été acquis 27 ouvrages, en 48 volumes. La moyenne des lecteurs a été de 8 par séance.

Nancy. — Pendant l'année 1883, le nombre des lecteurs a été, en moyenne, de 88 par jour : 68 pour les séances du jour et 20 pour les séances du soir. On a communiqué, dans la salle de lecture, une moyenne de 120 volumes par jour, sans compter les ouvrages de référence qui sont à la libre disposition du public. Il a été prêté au dehors 1,973 volumes. Le prêt n'est accordé qu'aux professeurs et à un nombre fort restreint de personnes. Le crédit pour les achats et les reliures se monte à 5,500 francs, dont 800 environ ont été consacrés à des abonnements. Outre les achats, la bibliothèque s'est enrichie des envois des Ministères, des dons d'auteurs, des ouvrages offerts à l'Académie de Stanislas. Indépendamment des

périodiques, il est entré, par voie d'achats et de dons, 783 volumes ainsi répartis : théologie, 9 ; jurisprudence, 59 ; sciences et arts, 217 ; belles-lettres, 152 ; histoire, 346 ; ce qui porte le total général des volumes de la bibliothèque à 68,288. La bibliothèque vient également de s'enrichir du fonds du baron Guerrier de Dumast, comprenant 2,500 volumes et plus de 2,000 brochures, et, comme il n'y a pas de bibliothèque universitaire à Nancy, la Faculté de droit a déposé 1,500 volumes à la bibliothèque de la ville.

Paris. — *Chambre des députés.* — A la suite de l'incendie qui a consumé récemment le Palais législatif de Bruxelles, l'administration du Palais-Bourbon a eu la pensée d'augmenter le chiffre de l'assurance de la bibliothèque, qui était jusqu'à ce jour de 600,000 francs. Cette assurance vient d'être portée à 2,500,000 francs, en y comprenant 1,000,000 de francs pour le mobilier du palais. Une pareille mesure de prudence ne saurait trop être recommandée pour les bibliothèques des départements qui ne seraient pas encore ou qui seraient insuffisamment assurées contre l'incendie.

Ecole des beaux-arts. — M. Schœlcher vient de faire don à la bibliothèque de l'École des beaux-arts de sa magnifique collection de gravures, qui se compose de 9,000 pièces. C'est l'histoire complète de la gravure depuis son invention jusqu'à nos jours. Cette généreuse donation n'est pas estimée moins de 200,000 francs. Une salle spéciale sera affectée à cette rare collection.

Muséum d'histoire naturelle. — Le personnel du Jardin des plantes a offert à M. Desnoyers, à l'occasion de sa cinquantaine de bibliothécaire du Muséum, une reproduction en bronze de la *Méditation*, de Dubois, produit d'une souscription organisée dans l'établissement.

Sur le socle de la statue est gravée cette inscription :

A J. DESNOYERS,

Membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle,
le Muséum reconnaissant.

1er *mai* 1834 — 1er *mai* 1884.

Dans une chaleureuse improvisation, le directeur, M. Frémy, a rappelé les précieux services que M. Desnoyers a rendus, depuis un demi-siècle, à tous les travailleurs de France qui s'occupent des sciences naturelles.

Les bibliothèques municipales de Paris. — En 1878, on ne comptait à Paris que neuf bibliothèques municipales, dont deux seulement prêtaient des livres à domicile, les sept autres n'admettant que les lecteurs sur place.

A cette époque, un bureau spécial fut créé à la préfecture de la Seine, chargé de réorganiser les bibliothèques de mairies. Les bons effets de cette mesure ne tardèrent pas à se faire sentir ; un fonctionnement plus régulier, des ressources plus certaines, une publicité plus grande donnée à des établissements jusqu'alors presque ignorés, produisirent ce résultat de porter en une seule année le nombre des lecteurs de 30,000 à 58,000.

En même temps, et tandis que les bibliothèques existantes voyaient le mouvement des volumes augmenter dans des proportions considérables, d'autres bibliothèques s'ouvraient ; chaque mairie ne tarda pas à avoir la sienne ; et partout s'organisait le service du prêt à domicile, celui qui satisfait le mieux aux désirs, aux besoins même du public spécial des bibliothèques populaires.

En présence des succès obtenus, le Préfet de la Seine créa, le 14 juin 1882, une commission centrale, chargée de la surveillance et du soin des intérêts généraux des bibliothèques, dont le nombre, à la fin de cette année 1882, était déjà de 22. Car, dans le but de mettre de plus en plus la lecture pratique à la portée de tous, on ne s'arrêtait pas à la bibliothèque de la mairie : l'Administration voulut pourvoir chaque quartier d'une bibliothèque, en commençant par ceux qui se trouvent le plus éloignés du centre de leur arrondissement respectif; et c'est ainsi que seize créations nouvelles doivent être portées à l'actif de l'année 1883.

L'année qui commence paraît ne devoir pas être moins féconde que sa devancière. Le budget de 1884 porte déjà une augmentation de 65,550 francs sur le précédent, au crédit des bibliothèques populaires municipales; 9,150 francs sont affectés sur ce chiffre à trois nouvelles créations.

Indépendamment des frais de personnel et de matériel, et pour la seule dépense d'acquisition et de reliures de livres, chacune des bibliothèques existantes intervient dans la répartition du crédit total de 122,100 francs pour une somme de 1,750 francs, sauf celle de la mairie du 11e arrondissement, l'arrondissement le plus populeux de la capitale, inscrite pour 3,600 francs.

En outre, sur un crédit spécial de 28,000 francs, quatorze bibliothèques populaires libres de Paris recevront, cette année, chacune une subvention de 2,000 francs. Enfin, l'Administration se propose de demander au Conseil municipal, lors de la formation du budget supplémentaire, un prélèvement important sur les fonds en réserve, afin de poursuivre, dans la mesure la plus large, l'application de son système général des bibliothèques de quartier.

La bibliothèque Forney. — L'administration municipale de Paris s'occupe activement de la création d'une bibliothèque d'art industriel, qui sera installée dans l'école communale de la rue Titon. Il y a quelques années, un ancien négociant, M. Aimé-Samuel Forney, mourait en léguant à la ville de Paris une somme de 200,000 francs, qui devait être affectée à quelque fondation utile à l'instruction populaire. Après l'examen de divers projets successivement abandonnés, et sur la proposition du Préfet de la Seine, le Conseil municipal, désireux d'employer cette libéralité à une œuvre unique, qui recevrait le nom et consacrerait la mémoire de son bienfaiteur, a décidé de fonder une bibliothèque essentiellement technique, où les ouvriers, soucieux de compléter leur éducation professionnelle, trouveront non seulement des livres spéciaux à consulter, mais des modèles, des dessins et des plans de toutes sortes à copier et à décalquer au besoin. Précisément une vaste salle se trouvait disponible dans l'école de la rue Titon; et nul emplacement ne pouvait être mieux choisi que celui de cette école, située à la limite des 11e et 12e arrondissements, entre le boulevard Voltaire et la rue du faubourg Saint-Antoine. Un prélèvement de 20,000 francs sur le montant du legs, joint aux intérêts produits par le capital au 31 décembre dernier, soit

ensemble une somme de 34,165 francs, 20., forme la première mise de fonds pour l'installation, l'achat du matériel, l'acquisition et la reliure des livres. Le revenu des 180,000 francs laissés disponible, fournira amplement aux frais de chaque année, qui seront d'autant moins considérables, que la dépense première aura mieux pourvu à tous les besoins. Une commission spéciale va être appelée à désigner les livres dont il y aura lieu de faire l'achat immédiat, et qui trouveront aussitôt le local tout disposé pour les recevoir. Ce choix, facilité par l'importance de la somme dont on dispose, devra être fait assez rapidement, et l'Administration espère pouvoir inaugurer dans le courant de l'année cette bibliothèque Forney, appelée à rendre de sérieux services à l'industrie parisienne, en même temps qu'à la classe ouvrière.

Depuis le commencement de l'année, plusieurs bibliothèques municipales de prêt gratuit ont été inaugurées; telles sont celles de l'école de la rue de l'Arbalète, 39 bis; celle de l'école de garçons de la rue Saint-Denis, 221; celle de l'école de la place des Vosges, 6; celle de l'école de la rue Servan, 48; celle de la rue Vitruve, 3; celle de l'école de garçons de la rue Montgolfier; celle de l'école de garçons de la rue d'Argenteuil, 11; celle de l'école de garçons de la rue Sambre-et-Meuse, 19. Ces bibliothèques sont ouvertes, pendant la semaine, de 8 à 10 heures du soir, et le dimanche, de 10 heures à midi.

A ces inaugurations, qui se font avec une solennité qui attire et intéresse vivement le public, il a été fait des conférences tout-à-fait appropriées à la circonstance: l'une, par M. Lyon-Caen, sur les bibliothèques populaires et la lecture, l'autre, par M. de Ménorval, sur les manuscrits et l'imprimerie. Ces deux conférences ont été publiées dans le *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, n^os^ des 19 et 28 mars.

Dans sa séance du 10 avril, le Conseil municipal a ouvert un crédit de 34,680 francs pour être affecté à la création de bibliothèques municipales dans les écoles de garçons, rue de Bruxelles, rue du Rendez-Vous et rue du Château, et à l'agrandissement des bibliothèques des mairies des 3e et 14e arrondissements.

Par arrêté du 1er janvier, M. Bert de la Bussière, sous-chef du bureau des bibliothèques à la préfecture de la Seine, a été nommé officier d'Académie.

Pontarlier. — M. Jules Gauthier, archiviste du département du Doubs, vient de publier dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLV, p. 58-72, une *Notice sur les manuscrits de la bibliothèque publique de Pontarlier*. Ces manuscrits, liturgiques ou théologiques, sont des XII, XIII et XIVe siècles. Ils sont encore au nombre de vingt-deux. Lors d'un récolement qui fut fait le 13 janvier 1807, la bibliothèque de Pontarlier possédait quarante manuscrits. Il en a donc disparu vingt depuis cette époque. M. Gauthier en donne la liste, d'après un inventaire qui fut dressé en l'an XI-XII, par l'ancien conventionnel, J.-B. Michaud de Doubs.

Provins. — Dans la séance du Conseil municipal du 29 décembre dernier, M. Bourgeois, adjoint au maire et bibliothécaire de la ville, a proposé d'aban-

donner, comme les années précédentes, son traitement de 300 francs, pour acheter des livres pour la bibliothèque. Cette proposition a été acceptée avec reconnaissance. — Le nom de la famille Bourquelot est intimement lié à l'histoire de la bibliothèque de Provins, car M. Pierre Bourquelot, le père du bibliothécaire actuel, et ancien maire de la ville, entreprit et mena à bonne fin, avec l'aide du docteur Michelin, la reconstitution de la bibliothèque presque entièrement détruite par un incendie, en 1821. M. Félix Bourquelot lui a légué ses manuscrits et une partie de ses livres.

Rochelle (la). — La bibliothèque de la Rochelle s'est enrichie, en 1883, de 1,173 volumes imprimés, dont 169 par achat, parmi lesquels quelques classiques et éditions du XVIe siècle. 1,004 volumes proviennent de divers dons ; le plus important est celui qui a été fait par MM. Meyer, courtiers-mariniers à la Rochelle, de la riche bibliothèque médicale de M. le Dr Rodolphe Meyer, décédé dans cette ville ; cette bibliothèque se compose de 729 volumes.

Les entrées de l'année 1883 portent à 2,134, non compris les suites et les périodiques, le chiffre des ouvrages entrés, depuis 1879, à la bibliothèque de la Rochelle, soit à peu près le septième du chiffre total, qui est de 14,700 ouvrages ; à quoi il faut ajouter l'entrée de 87 ouvrages manuscrits sur les 330 que cet établissement possède.

La bibliothèque s'est accrue notamment, en 1883, de 4,000 pièces environ, formant 10 volumes, qui proviennent des minutes de Bertin, notaire à Avy, près Pons, dans le second quart du XVIIe siècle.

Le nombre des séances de travail a été de 126 ; celui des lecteurs, de 771 ; celui des ouvrages empruntés, de 2,413 ; celui des livres et revues consultés sur place, de 4,626.

Saint-Quentin. — Une somme de 24,000 francs a été léguée par un habitant de la ville, M. Guillermin, pour l'organisation d'une bibliothèque publique, distincte de la bibliothèque communale. A la suite d'une convention passée entre la municipalité et la Société académique, celle-ci s'est engagée à fournir le local et à subvenir aux frais de l'entretien d'un bibliothécaire et d'un concierge. La nouvelle bibliothèque sera composée exclusivement d'ouvrages relatifs aux arts et métiers. M. Guillermin a dressé lui-même le catalogue du premier fonds.

Soissons. — Le nombre des lecteurs, pendant l'année 1883, a été, en moyenne, de 10 par jour. Il leur a été communiqué environ 3,000 volumes. Le nombre des ouvrages prêtés au dehors à une centaine d'emprunteurs s'est élevé aussi à environ 3,000 volumes. Les envois faits par le Ministère comprennent plusieurs ouvrages très importants. Parmi les principaux ouvrages acquis, figurent Virgile, Tacite, Homère, Sophocle, Euripide et Démosthène des éditions savantes des auteurs grecs et latins de la librairie Hachette ; le *Monde physique*, de Guillemin ; le *Traité de géologie*, de Lapparent ; le *Traité de zoologie*, de Claus ; le *Traité de botanique*, de Van Tieghem ; le grand atlas, de Stieler ; la *Géographie universelle*, d'E. Reclus ; l'*Histoire de France* depuis 1789, de Henri Martin ; l'*Histoire du*

second Empire, de Taxile Delord ; les *Mémoires* de Metternich, etc., etc. Le budget des acquisitions et reliures a été porté de 1,800 à 2,000 francs.

Toulon. — M. Malcor, agent administratif, a déposé à la bibliothèque du port de Toulon le texte original du testament olographe de Dumont d'Urville, que divers journaux ont publié.

Verdun. — Le bibliothécaire de la ville, M. Frizon, a publié dans le *Courrier de Verdun*, n^{os} du 12 mars et jours suivants, et fait tirer à part un rapport sur le mouvement des lecteurs et sur les accroissements de la bibliothèque pendant l'année 1883. Le nombre des lecteurs s'est élevé à 228 ; celui des volumes communiqués à 2,483 ; en 1882, il y avait eu 2,517 volumes consultés par 220 lecteurs.

Parmi les dons faits par des particuliers en 1883, il faut surtout signaler le lot de livres, gravures, plans et documents manuscrits ayant appartenu autrefois à M. Jacques Cauyette, architecte de la ville, mort le 14 août 1875, à l'âge de 76 ans. Il se compose de 312 volumes, dont la moitié sont relatifs à l'architecture. Les documents manuscrits sont formés de dossiers d'études et de plans. Dans le nombre de ces derniers, il y en a qui présentent un véritable intérêt historique et artistique, par exemple ceux de l'église Saint-Vanne, démolie en 1832, qui sont reproduits avec tant d'exactitude qu'ils pourraient servir à la faire réédifier telle qu'elle était.

Le nombre des donateurs, pendant l'année 1883, a été de 56. M. Frizon publie leurs noms et la liste des ouvrages offerts par eux. Ce rapport est le quatrième qu'a publié ainsi M. Frizon. Les publications de ce genre ne sauraient être trop recommandées ; elles ont pour résultat d'appeler l'attention des habitants sur les bibliothèques et de stimuler la générosité. Le rapport de M. Frizon est intitulé : *Bibliothèque publique de la ville de Verdun : Liste des dons faits pendant l'année* 1883, *précédée d'une notice sur la collection Cauyette* ; Verdun, Renvé-Lullement, in-8° de 24 pages.

ARCHIVES.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

État des inventaires d'archives terminés en 1883-1884.

Calvados : C, t. II ;
Charente-Inférieure : H, supplément ;
Cher : B, t. I ;
Côte-d'Or : C, t. II ;

Doubs : B, t. I ;
Ille-et-Vilaine (ville de Saint-Malo), 1 vol.;
Landes : tables, addition aux séries C, E, G, H ;
Lot : A, B, t. I ;
Manche : H, t. II ;
Meurthe-et-Moselle : H, t. V ;
Nord (ville de Comines), 1 vol.;
Yonne : H, t. III.

Morbihan. — M. Louis-Théophile Rosenzweig, archiviste du département du Morbihan, depuis le 1er mai 1855, est mort à Kervenic, près Vannes, le 29 janvier, à l'âge de 53 ans. Par ses importants travaux de classement et d'inventaire, M. Rosenzweig a rendu des services considérables aux dépôts dont il avait la direction ou la surveillance, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer aux études historiques et archéologiques et de publier des dissertations ou des ouvrages estimés. M. Rosenzweig était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. Il était né à Paris, le 6 juillet 1830.

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Extrait du rapport sur les travaux de la commission des archives diplomatiques pendant l'année 1883, *par MM. de Rozière et Spuller.*

Monsieur le Président du conseil,

La commission des archives diplomatiques, conformément à la décision qu'elle avait prise l'an dernier, a l'honneur de vous rendre compte de ses travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous ne reviendrons pas sur les considérations générales que nous avions cru devoir présenter dans le rapport remis le 15 décembre 1882 à votre prédécesseur, M. Duclerc. Nous nous contenterons de rappeler les quatre points principaux qui sont l'objet habituel des délibérations de la commission et d'exposer ce qui a été fait dans ces divers ordres d'idées.

1° *Mesures de classification et de conservation.*

Le service du foliotage et de l'estampillage ne s'est point ralenti : 308 volumes des manuscrits du dépôt ont été numérotés ; 1,108 ont été foliotés et l'estampille a été apposée sur les pièces contenues dans 1,184 registres.

Si le nombre des volumes soumis au numérotage est moindre que pendant les précédentes années, cela tient à ce que cette mesure n'était nécessaire que pour les fonds intitulés : *Mémoires et documents*. Cette besogne est terminée en ce qui les concerne. Le foliotage et l'estampillage des séries diverses du grand fonds de la correspondance politique ont été commencés et poursuivis avec une activité dont les chiffres que nous venons de donner fournissent la preuve. C'est là un

résultat fort appréciable en tant que mesure de précaution, puisque les volumes de la correspondance politique sont ceux qui sont le plus souvent demandés par les personnes autorisées à consulter le dépôt.

2° *Communications de documents au public.*

La commission a examiné attentivement toutes les demandes de communications adressées au Ministre, demandes instruites au préalable par le bureau historique de la division des archives. Elle n'a qu'à se féliciter du caractère sérieux des études projetées par les travailleurs désireux de consulter les documents du dépôt et de n'avoir eu que des avis favorables à transmettre au Ministre. Un courant à la fois modéré et soutenu semble s'être produit dans le sens des recherches et des travaux d'histoire politique et diplomatique.

Le chiffre, en effet, des volumes communiqués, ainsi que celui des personnes qui fréquentent la salle de travail, a peu différé en 1883 de celui des années antérieures. Il était de 100 personnes et de 2,119 volumes au 31 décembre dernier.

Toutefois, nous nous permettrons, à cette occasion, de renouveler un vœu fréquemment exprimé par la commission : c'est de voir aménager pour le service des communications une salle plus grande et plus rapprochée des galeries du dépôt. Les manuscrits doivent être aujourd'hui transportés à travers plusieurs corridors et escaliers dans une salle trop étroite pour les nombreux visiteurs (elle ne peut contenir que vingt lecteurs) ; là, ces précieux documents restent entreposés pendant plusieurs jours pour demeurer à la disposition de celui qui a la permission de les consulter, et l'exiguïté du local ne permet point de leur donner tous les soins et de leur garantir la sécurité complète qu'ils trouvent dans les galeries où ils sont conservés.

3° *Inventaires.*

L'inventaire sommaire du fonds *France*, de la série des *Mémoires et documents*, a été publié, comme vous le savez, à la fin de 1883. A cette époque, il restait encore à faire une table analytique des matières ainsi qu'une introduction, qui devaient achever le volume. Ce travail est aujourd'hui terminé : la table analytique, dressée avec la plus minutieuse attention, a été imprimée et corrigée avec un soin extrême ; elle ne comprend pas moins de six feuilles d'impression en petit texte. Mais, grâce à la clarté avec laquelle elle a été rédigée par le bureau historique du dépôt, et grâce à la revision qu'en a faite M. Georges Picot, cette table rendra, nous l'espérons, les plus grands services à tous ceux qui seront amenés à consulter l'inventaire. D'autre part, l'introduction, en exposant rapidement comment le fonds *France* a été constitué, fournira d'utiles indications sur l'origine des pièces d'un intérêt si varié qui composent cette série. Enfin, on a profité de cette occasion pour ajouter au volume des *errata*, toujours inévitables dans un pareil travail, en dépit de l'attention avec laquelle il a été préparé.

L'achèvement de ce premier inventaire a naturellement retardé la publication de celui du fonds des *Pays étrangers* dans la même série des *Mémoires et documents*. Ne convenait-il pas, en effet, de mener à bonne fin l'œuvre commencée avant d'en entreprendre la suite? L'inventaire de cette seconde partie est cependant terminé sur fiches, et ces fiches ont été, durant l'année qui vient de s'écouler, l'objet d'une première revision.

Enfin, la commission n'a point perdu de vue une question posée dans le rapport présenté à M. Duclerc. Il s'agit de la rédaction et plus tard de la publication d'un inventaire analytique de la correspondance politique. Cet inventaire, dans la pensée de la commission, devrait contenir le précis exact de chaque pièce, conservant à celles-ci, autant que possible, leur physionomie et leur caractère, et être accompagné des notes et renseignements nécessaires à l'intelligence complète du texte. Des spécimens ont été préparés par la division et soumis à la commission, qui, après l'examen approfondi d'une sous-commission et plusieurs délibérations, a décidé que les premiers volumes de la correspondance d'Angleterre seraient analysés suivant le mode proposé et sous la direction de la sous-commission.

Le choix de cette correspondance a été déterminé par ce fait que la collection des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre conservées au dépôt commence à une date assez ancienne et qu'il y a là, entre les années 1537 et 1557, comme un fonds à part, fort intéressant, puisqu'il contient les documents pour servir à l'histoire des relations diplomatiques entre François Ier et Henri II d'un côté, Henri VIII, Édouard VI et Marie Tudor de l'autre. La série des correspondances politiques pour l'Angleterre ne redevient complète dans nos archives qu'à partir du mariage d'Henriette de France, en 1624. L'existence d'un fonds du seizième siècle, parfaitement délimité, a paru tout à fait propre à ce travail d'essai, qui est déjà commencé et dont les premiers résultats font bien augurer de l'avenir. Lorsque ce travail sera arrivé à un développement suffisant pour être apprécié en toute connaissance de cause, la commission aura l'honneur, Monsieur le Président du conseil, de vous proposer les mesures qui lui sembleront les meilleures pour assurer l'exécution définitive d'une œuvre de cette importance.

....

(*Journal officiel* du 25 janvier).

Vient de paraître la table de l'*Inventaire sommaire des archives du département des affaires étrangères*, publié en 1882, par les soins de la commission des archives diplomatiques. Cette table, qui forme les pages 347-469 de l'*Inventaire*, est précédée d'une introduction contenant l'historique de ce dépôt.

MÉLANGES.

Par arrêté du 29 mars, M. Ch. Letort, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, questeur de la Société d'économie politique, professeur à l'école des hautes études commerciales et au collège Chaptal, a été chargé d'une mission en Russie pour y étudier l'organisation de l'enseignement technique et professionnel, ainsi que le fonctionnement des banques d'État.

Par arrêté du 5 avril, M. Fagnan, attaché à la Bibliothèque nationale, a été chargé d'un cours complémentaire des littératures arabe et persane à l'École des lettres d'Alger.

M. Auguste Molinier, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, vient d'être chargé par M. le Ministre de l'instruction publique de dresser les catalogues des manuscrits des bibliothèques de Soissons, de Saint-Quentin et de Châlons-sur-Marne.

M. H. Omont, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, vient d'être chargé par M. le Ministre de l'instruction publique de dresser les catalogues des manuscrits des bibliothèques de Rouen, du Hâvre, de Fécamp, de Lisieux et de Montivilliers.

Dans sa dernière séance publique, l'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Audiffret, de 3,000 francs, à M. Félix Rocquain, chef de section aux Archives nationales, pour l'ensemble de ses travaux sur l'histoire de France.

La librairie E. Thorin vient de publier, sous le titre de : *Mélanges Graux; recueil de travaux d'érudition classique dédié à la mémoire de Charles Graux*, maître de conférences à l'Ecole pratique des hautes études et à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, une série de dissertations sur les sujets qui se rapportaient le plus aux études du jeune et déjà illustre savant que la mort enlevait, le 13 janvier 1882, à l'affection de ses maîtres, de ses élèves, de ses amis et à l'érudition française. Sa vie si bien remplie a été écrite, en tête du *Recueil*, avec un soin pieux par celui qui l'avait le mieux connu, M. Ernest Lavisse. Des savants de l'Europe entière et même de l'Amérique ont tenu à honneur de donner à Charles Graux un témoignage de leurs sympathiques regrets. Parmi les auteurs figurent les noms de MM. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale; Omont, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; Ph. Berger, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Institut; Ruelle, bibliothécaire de Sainte-Geneviève; Châtelain et Henri, bibliothécaires à la bibliothèque de l'Université; Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques; MM. Haupt et Mueller, de la

bibliothèque de l'Université de Würzburg, et feu le Dr Loewe, de la bibliothèque de l'Université de Göttingen. Quelques bibliothèques ont donné lieu à plusieurs de ces dissertations. Ainsi M. Delisle a traité des anciennes impressions conservées au XVe siècle dans la librairie royale de Naples et actuellement à la Bibliothèque nationale ; les ouvrages analysés sont au nombre d'environ 180 ; M. Lambros a donné des indications sur plusieurs manuscrits grecs des bibliothèques de Salonique et de Madyte ; M. Albert Martin a consacré une courte notice aux manuscrits grecs de la bibliothèque Classense, à Ravenne ; enfin M. Omont a publié un inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal et de Sainte-Geneviève, plus détaillé que celui qui a été publié par le même auteur dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (juillet-août 1883), sous le titre d'*Inventaire sommaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques de Paris autres que la Bibliothèque nationale.*

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, herausgegeben unter ständiger Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen des In-und Auslandes, von Dr O. Hartwig und Dr K. Schulz, I Jahrgang; Leipzig, Otto Harrassowitz, 1884, in-8°, contient les articles et renseignements suivants :

Fascicule 1, janvier 1884. — Introduction, par la Rédaction. — E. Förstemann : des liens à établir entre les bibliothèques d'Allemagne. — Albert Duncker : sur l'histoire du chansonnier allemand de Paris (manuscrit de la Bibliothèque nationale) au XVIIe siècle; (voyez ci-après, fasc. 2). — Seelmann : l'imprimeur inconnu de Lübeck; (liste de 21 impressions de cet inconnu, de 1488 à 1524; conjectures sur son nom; M. Seelmann pense qu'il n'est autre que Mattheus Brandis, qui a mis son nom sur quelques ouvrages imprimés au XVe siècle). — État du personnel des bibliothèques d'Allemagne : Berlin, bibliothèque royale et bibliothèque de l'Université; Bonn, bibliothèque de l'Université. — Aperçu des dépenses de l'État pour les bibliothèques publiques en Prusse, d'après le budget de 1883-1884. — Chronique, annonces diverses, publications nouvelles : sur la bibliothèque grand-ducale de Bade, à Carlsruhe, *Mittheilungen aus der grossherzoglich badischen Hof-und Landesbibliothek und Münzsammlung*, herausgegeben von W. Brambach und A. Holder; sur la collection de livres de l'archiduchesse Mathilde, fille de l'empereur Maximilien Ier, article du Dr Leitschuh, *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1883, n° 269; sur une bibliothèque donnée en 1114, au monastère de San Salvatore di Bordinara, près Messine, article de M. O. Hartwig, *Archivio storico per le provincie napoletane*, 8e année, fasc. 3; sur les collections de lord Ashburnham, ouvrages de M. Delisle, *les Manuscrits du comte d'Ashburnham* (in-8°, extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1883, et in-4°, Imprimerie nationale) et articles de la *Bibliophilie*, août 1883, et du *Literarisches Centralblatt*, 1883, n° 39; *Catalogue des livres chinois qui se trouvent dans la bibliothèque de l'Université de Leide*, par G. Schlegel, publié par le bibliothécaire, M. W.-N. du Rieu, à l'occasion du 6e congrès international des orientalistes (Leyde, 1883, in-8°); inventaire de la bibliothèque Visconti-Sforza, dressé en 1457 et 1469 par Facino da Fabriano, publié dans le *Giornale storico della letteratura italiana*, vol. I, fasc. 1; catalogue des manuscrits du Vatican (l'impression est commencée); divers articles sur l'installation matérielle des bibliothèques de plusieurs Universités allemandes; catalogue d'une exposition de manuscrits et d'imprimés organisée à Dresde par les libraires de cette ville, *Catalog der Ausstellung seltener kirchenhistorischer Manuscripten und Druckwerke*, *etc.*, bearbeitet von H. Klemm (Dresden, 1883, prix 20 pf. = 0 f. 25

800 articles, tous exposés par M. Klemm) ; etc.— Compte-rendu bibliographique: Léon Vallée, *Bibliographie des bibliographies* (Paris, Em. Terquem, gr. in-8°). — Livres nouveaux, annonces de ventes, etc. — Nominations : M. G. Wenker, second conservateur à la bibliothèque de l'Université de Marburg ; M. Boysen, *custos* à la bibliothèque de l'Institut archéologique allemand, à Rome.

Fasc. 2, février 1884. — Les bibliothèques et les changements qui se produisent dans le régime de la librairie allemande (non signé). — A. v. d. Linde : la bibliothèque royale de Wiesbaden. — Albert Duncker : extrait d'une lettre de M. Léopold Delisle sur la manière dont le chansonnier de Paris est arrivé à la Bibliothèque nationale de France (cf. le fasc. précédent ; M. Duncker croyait que le manuscrit en question avait passé du Palatinat en France en 1686 ; M. Delisle prouve que ce volume « est entré en 1657 à la Bibliothèque du Roi et qu'il était précédemment conservé dans le cabinet des frères Dupuy »). — Falk : *Missale Moguntinum*, *sine loco*, 1482. — État du personnel des bibliothèques d'Allemagne, suite : Breslau, Erfurt, Göttingen, Greifswald. — Aperçu des dépenses de l'État pour les bibliothèques publiques en France, d'après le budget de 1884. — Chronique : augmentation de dépense de 41,325 m. (41,656 francs) au budget prussien de 1884-1885, pour les deux bibliothèques de Berlin ; règlement de la bibliothèque grand-ducale de Neustrelitz ; détails sur la bibliothèque de l'Université de Cambridge (Grande-Bretagne) ; nouvelles diverses. — Comptes-rendus bibliographiques : Enrico Narducci, *Dell'uso e della utilità di un catalogo generale delle biblioteche d'Italia* (art. signé X. X.) ; *Commission des bibliothèques : rapport présenté par Edmond Dardenne* (non signé) ; Enr. Narducci, *Intorno a vari comenti fin qui inediti o sconosciuti al* Satyricon *di Marziano Capella* (art. de F. Eyssenhardt) ; S.-S. Green, *Library Aids* (non signé). — H. Omont : liste de quelques ouvrages français publiés récemment ou projetés. — Livres nouveaux, ventes, etc. — Personnel : 90e anniversaire de la naissance de M. K. Goebel, de la bibliothèque de l'Université de Halle ; mort de G. Loewe, *custos* à la bibliothèque de l'Université de Göttingen, † le 16 décembre 1883 ; nominations : M. O. Hartwig, *oberbibliothekar* à Halle ; M. Ad. Koch, *hilfsarbeiter* à la bibliothèque de l'Université de Heidelberg ; M. Jochens, secrétaire de la bibliothèque royale de Berlin, nommé *kanzleirath* (conseiller de chancellerie). — Schnorr von Carolsfeld : question : où peut-on trouver l'*Harmonia evangeliorum*, attribuée par J. Micraelius à Erasmus Alberus ? — Statistique du nombre des lecteurs et des ouvrages empruntés à la bibliothèque de l'Université de Halle, de 1876 à 1882.

Fasc. 3, mars 1884. — Heinrich Düntzer : Goethe et les bibliothèques de Weimar et d'Iéna. — Eduard Meyer : Wilhelm Spitta, directeur de la bibliothèque vice-royale du Caire, notice nécrologique. — Karl Zangemeister : l'Atlas composé de mappemondes, de portulans et de cartes hydrographiques et historiques depuis le VIe jusqu'au XVIIe siècle, etc., du vicomte de Santarem, Paris, 1842-1855, in-fol. — O. H. : un nouveau document sur l'invention de l'imprimerie ; d'après l'article de M. A. Claudin, un nouveau document sur Gutenberg, publié dans la revue *le Livre*. — Chronique : bibliothèque de Bruxelles ; accroissements

de la bibliothèque de la ville de Mayence (riche actuellement d'environ 150,000 volumes, 4,200 manuscrits, 4,500 incunables) ; manuscrits du comte d'Ashburnham, important article de M. P. de Lagarde dans les *Nachrichten von der königlichen Gesellschaft, etc., zu Göttingen* ; M. de Lagarde demande que les différents États de l'Europe et d'Amérique s'unissent par un traité qui permît la saisie-revendication des livres et manuscrits précieux volés dans les dépôts publics ; bibliothèques de l'Académie Léopold-Charles à Halle, de l'Université de Liège, d'Italie, etc. — Comptes-rendus bibliographiques : K. Hartfelder, *Badische Geschichtsliteratur der Jahre* 1880 *bis* 1882 (signé Wille) ; Hans von Zwiedineck-Südenhorst, *Dr Franz Ritter von Heintl* ; *Collezione fiorentina di facsimili paleografici greci, latini e italiani, pubblicata sotto gli auspici del R. Istituto di studi superiori in Firenze* ; Ulysse Robert, *Recueil de lois, ordonnances, arrêtés, circulaires, etc., concernant les bibliothèques publiques.* — Livres nouveaux, catalogues, etc. — Personnel : mort de Scipione Volpicella, de la bibliothèque nationale de Naples, né à Naples le 5 août 1810, † le 25 février 1883 ; MM. Ippel et Valentin, nommés *custoden* à la bibliothèque royale de Berlin. — Comte de la Sizeranne : question : où se trouvent les mémoires manuscrits de Salomon de Mérez, sur les guerres de religion, cités par l'historien dauphinois Chorier, et ceux de François Joubert, juge-mage à Valence, en Dauphiné ?

Fasc. 4, avril 1884. — O. von Gebhardt : un manuscrit de Corvin à la bibliothèque de l'Université de Göttingen (porté au catalogue sous le titre de : Johannis Argyropili Constantinopolitani prefatio in librum physicorum Aristotelis de greco in latinum per eum traductum ; a appartenu à Mathias Corvin). — Max Ilgenstein : quelques feuillets imprimés relatifs à l'histoire de la Saxe, au XVe siècle, rares et non encore décrits (contribution à l'histoire des imprimeurs de Magdeburg). — État du personnel des bibliothèques d'Allemagne (suite) : Halle, bibliothèque de l'Université ; Kiel, bibliothèque de l'Université ; Königsberg : bibliothèque royale et de l'Université ; Marburg, bibliothèque de l'Université ; Münster, bibliothèque royale ; Wiesbaden, bibliothèque royale. — A. Graesel : nécrologie pour l'année 1883 : M. le Dr Philipp-Christoph-Théodor Haueisen, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de la ville de Francfort, † le 30 janvier ; L.-N. Bescherelle, ancien bibliothécaire du Louvre, † le 4 février, à Paris ; Adelbert v. Keller, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de l'Université de Tübingen, † le 13 mars ; Lorenz Diefenbach, ancien deuxième bibliothécaire de Francfort, jusqu'en 1876, † le 28 mars, à Darmstadt ; le Dr Eduard-Gustav-Adolph Hoche, administrateur de la bibliothèque du chapitre de Zeitz, jusqu'en 1877, † le 13 mai, à Neuhaldensleben ; Alexis Victorow, conservateur des manuscrits au musée de Moscou, † le 20 juillet (2 août) ; le Dr Wilhelm Spitta, directeur de la bibliothèque khédiviale du Caire, † le 6 septembre, à Lippspringe ; John Payne-Collier, bibliothécaire de lord Ellesmere, † le 17 septembre, à Maidenhead ; Carl-Rudolph Minzloff, conservateur à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, † le 11 novembre ; François Lenormant, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale de Paris, † le 10 décembre ; le Dr Gustave Loewe, *custos* à la bibliothèque de l'Université de Göttingen, † le 16 décembre. — Nécrologie d'éditeurs, de libraires et d'imprimeurs. — Chronique : sur le budget de la bibliothèque du

British museum : 32,322 l. st. (808,050 francs) ; sur le legs à la bibliothèque de la ville de Cologne de la plus grande partie, plus de 1,800 volumes, de la bibliothèque de H. Claessen, docteur en médecine, récemment décédé dans cette ville ; sur les bibliothèques municipales de la ville de Paris, d'après le rapport de M. Michelin, membre de la commission du budget du Conseil municipal ; sur les catalogues des manuscrits grecs et latins de la bibliothèque du Vatican, par MM. Stevenson, père et fils, sur le point d'être publiés ; sur la reconstruction de la bibliothèque royale de Stuttgart ; sur les manuscrits italiens de la collection de lord Ashburnham (à propos du *Catalogo della libreria Pendolfini*, publié dernièrement à Florence, dans lequel l'auteur, E. Alvisi, prouve que les bibliothèques publiques d'Italie ont dû contribuer à enrichir la collection Libri) ; sur la publication des catalogues des manuscrits orientaux de plusieurs bibliothèques d'Italie, Rome, Parme et Naples ; sur le vote par la Chambre des députés d'Italie, le 28 février, de la loi sur l'instruction supérieure, qui aurait pour résultat de donner aux Universités une autonomie entière, notamment en ce qui concerne leurs bibliothèques, de les leur abandonner, à charge par elles de pourvoir à leur conservation et à leur accroissement, d'en déterminer l'usage et de nommer le personnel. — Comptes-rendus bibliographiques : Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits du Supplément grec de la Bibliothèque nationale*; *Inventaire sommaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques publiques de Paris autres que la Bibliothèque nationale* ; *Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques des départements* (art. de Karl Zangemeister) ; *Bibliographie nationale* ; *dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications*, 1830-1880, 1re-4e livr. (A-Defontaine, (art. signé S.). — Mélanges : annonce de la publication du premier fascicule des *Quellenforschungen Geschichte der Erfindung der Typographie*, (qui contient une étude sur le « *breviarium Moguntinum* », imprimé en 1457 ; détails par A. v. d. Linde, tirés de la *Przewodnik bibliograficzny*, du Dr Wladyslaw Wislocki, *custos* de la bibliothèque Jagellonne de Cracovie, sur la bibliothèque de l'Université de Lemberg, sur un supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Cracovie ; sur le budget des bibliothèques des Universités cisleithanes ; sur le prix excessif de quelques ouvrages, à propos du *Catalogue des livres de fonds de la librairie des bibliophiles*, de janvier ; appel à la complaisance des savants, par le Dr Vladimir Pappafava, de Zara (Dalmatie), qui s'occupe d'une bibliographie critique des ouvrages de droit international public et privé qui ont été publiés depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours ; annonce du *Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les Universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale* en 1882 ; analyse du rapport de M. Omont à M. Delisle, publié plus haut, sur les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, etc. — Livres nouveaux, ventes, etc. — Personnel : nominations : M. le Dr Steffenhagen, *oberbibliothekar* à l'Université de Kiel ; M. le Dr Fr. Ebrard, bibliothécaire de la bibliothèque de l'Université de Strasbourg, président de la bibliothèque de la ville de Francfort ; mort de B.-R. Wheatley, bibliothécaire de la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres, † le 9 janvier ; mort du Dr Aug. Lübben, bibliothécaire, à Oldenbourg, † le 15 mars. — Dr Barack : statistique du nombre des

lecteurs et des ouvrages communiqués à la bibliothèque de Strasbourg, pendant les années 1872-1883.

Fasc. 5, mai 1884. — O. Hartwig : à l'occasion des discussions de la Chambre des députés sur les bibliothèques de Prusse (du 8 février, avec un supplément à propos des discussions de la première Chambre, du 21 mars.) — K. Verner : la bibliothèque de l'Université de Copenhague avant 1728. — A. Wilmans : le Dr Gustav Loewe, notice nécrologique. — Chronique : résultats d'un récolement des richesses de la Bibliothèque nationale, d'après la *Bibliographie de la France* ; annonce de la découverte à la bibliothèque communale d'Arezzo, par Francesco Gamurrini, bibliothécaire, d'un manuscrit contenant des traités inédits de s. Hilaire de Poitiers ; budget de la bibliothèque de l'Université de Varsovie, pour acquisitions et reliures, 6,800 roubles ; deux mémoires du Dr Th. Schott sur la bibliothèque de Stuttgart ; notes pour servir à la littérature des bâtiments des bibliothèques ; annonce d'un projet du Ministère de l'instruction publique de Russie de faire entreprendre une statistique des bibliothèques privées de l'Empire qui contiennent plus de 10,000 volumes et de faire prendre, autant que possible, un double de leurs catalogues. — Comptes-rendus bibliographiques : *Il primo secolo della R. Accademia della Scienze di Torino* : *Notizie storiche e bibliografiche* (1783-1883) (art. signé Ch.) ; *Sprawozdanie z czynnosci towarzystwa przyjaciol nauk Poznanzniego z roku* 1883 *w Poznaniu* 1884 (art. signé P.) ; Hirzel, S., *Verzeichniss einer Goethe-Bibliothek mit Nachträgen und Fortsetzung*, herausg. von Ludwig Hirzel (art. signé S.) ; Poole, W.-F., *Remarks on Library construction*. To which is appended an Examination of Mr. J.-L. Smithmeyer's Pamphlet entitled, *Suggestions of Library Architecture American and Foreign* (art. signé S.) ; *the Library Chronicle* ; *A Journal of Librarianship and Bibliography*, printed and published for the Library Association of the United Kingdom, vol. I, n° 1, march 1884 (art. de A. Graesel) ; Isler, M., *Geschichte der Hamburgischen Stadtbibliothek*, 1838-1882 (art. signé S.) ; Raynaud, G. *Catalogue des manuscrits anglais de la Bibliothèque nationale* (art. signé S.) — Mélanges : tarif de reliures de livres à Altdorf, en 1733 ; appel aux éditeurs entreprenants pour la publication d'un nécrologe allemand ; annonce d'une troisième édition des *Pseudonyms of Authors* de J.-E. Haynes, de New-York ; de la publication du *Manual of Biografical Literature*, par M. Griswold, assistant à la bibliothèque du Congrès, à Washington, etc., etc. — Livres nouveaux, ventes, etc. — Personnel : mort de A.-M. Fabris, bibliothécaire de l'Université de Padoue, † le 19 janvier, à l'âge de 78 ans. — J. Rœdiger : statistique du nombre des lecteurs et des ouvrages communiqués à la bibliothèque de Königsberg, pendant les années 1873-1882.

Le n° 1 du *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient, sur les dépenses de l'État pour les bibliothèques publiques en Prusse, d'après le budget de 1883-1884, un aperçu dont voici le résumé :

Bibliothèque royale de Berlin. Traitement fixe du personnel, 85,965 marks, se répartissant ainsi : un bibliothécaire en chef, 9,000 m.; 12 bibliothécaires et *custoden*, de 3 à 6,000 m., 54,000 m.; 3 secrétaires, de 1,800 à 4,200 m.,

9,000 m.; 1 assistant, 1,800 m.; 9 hommes de service, de 960 à 1,350 m., 10,395 m.; 2 gardiens, 1,770 m. — Indemnités de logement, 11,940 m. Autres dépenses diverses, afférentes surtout au personnel administratif, 21,200 m. — Acquisitions et entretien des collections, 96,000 m. — Entretien des locaux, 6,575 m. — Frais divers de matériel, de bureau, chauffage, éclairage, etc., 29,854 m.— Total, pour le personnel : 119,105 m.; pour le matériel : 132,429 m.; total général : 251,534 m.

Les dépenses extraordinaires s'élèvent à 3,016,000 m., dont 2,600,000 pour l'acquisition du palais Néerlandais ; 410,000 pour travaux de construction, d'agrandissement et d'aménagement ; 6,000 pour la reliure des manuscrits et de la musique autographe.

Bibliothèque de Hanovre. Acquisitions, reliure et chauffage, 5,400 m. — Entretien du local, 150 m. — Traitement du bibliothécaire, 4,500 m.; d'un secrétaire, 2,000 m. — Total : 12,050 m.

Bibliothèque de Wiesbaden. Traitement du bibliothécaire, 3,300 m.; de 2 secrétaires, à 1,500 et à 2,700 m., 4,200 m.; d'un homme de service, 960 m.— Indemnités de logement, 1,476 m. — Autres dépenses afférentes au personnel, 315 m. — Acquisitions et entretien des collections, 7,250 m. — Entretien du local, 600 m. — Frais divers de matériel, 1,872 m. — Total : 19,973 m.

Bibliothèque de Cassel. Acquisitions et reliures, 10,000 m. — Assurance contre l'incendie, 500 m. — Frais de bureau, chauffage et éclairage, etc., 624 m. — Entretien du local et du mobilier, 600 m. — Balayage des rues, 126 m. — Traitement du premier bibliothécaire, 7,000 m. — Traitement d'un bibliothécaire, 2,400 et 660 m. pour indemnité de logement. — Traitement d'un secrétaire, 2,700 m. et 432 m. pour indemnité de logement. — Traitement d'un « praktikant (?) », 1,200 m.; d'un homme de service, 1,075 m. et 180 pour indemnité de logement. Total : 25,317 m.

Les dépenses ordinaires des bibliothèques des Universités se décomposent comme il suit :

Königsberg, 46,099 m. 50, dont 19,180 pour le personnel ;
Berlin, 39,250 m., dont 24,430 pour le personnel ;
Greifswald, 29,983 m., dont 15,400 pour le personnel ;
Breslau, 45,087 m., dont 21,860 pour le personnel ;
Halle, 41,450 m., dont 15,780 pour le personnel ;
Kiel, 29,610 m., dont 13,530 pour le personnel ;
Göttingen, 78,844 m., dont 37,140, pour le personnel ;
Marburg, 30,310 m., dont 12,780 pour le personnel ;
Bonn, 44,412 m., dont 15,180 pour le personnel ;
Münster, 19,930 m., dont 8,430 pour le personnel ;
Braunsberg, 2,100 m., dont 300 pour un bibliothécaire.

A Berlin et à Göttingen, le traitement du bibliothécaire en chef est de 6,000 m.; à Königsberg, à Greifswald, à Breslau, à Halle et à Kiel, il est de 5,400 m.; à Münster, de 4,000 m.; à Marburg, de 1,200 m. Celui des *custoden* est de 3,000 m. Le total des dépenses ordinaires s'élève donc pour les bibliothèques des Universités

prussiennes au chiffre considérable de 407,075 m. 50; dans cette somme le traitement du personnel figure pour 184,010 m. Enfin une somme de 211,293 m. sera consacrée à des travaux de construction ou d'agrandissement des bibliothèques de Kiel, Göttingen et Braunsberg.

Dans le projet de budget de 1884-1885, une augmentation de 37,625 m. est demandée pour la bibliothèque de Berlin, en vue de l'accroissement du personnel. Une augmentation de crédit de 3,730 m. est également demandée pour les bibliothèques des Universités de Berlin, de Greifswald et de Kiel.

Vient de paraître : *Katalog der Handschriften der königl. öffentlichen Bibliothek zu Dresden*, im Auftrag der General-direction der königl. Sammlungen für Kunst und Wissenschaft bearbeitet v. Fr. Schnorr von Carolsfeld. T. II.; Leipzig, Teubner, gr. in-8°.

Vient également de paraître, en une brochure in-8° de 38 pages, le premier supplément au catalogue de la bibliothèque de Dresde : jurisprudence et sciences politiques; il contient les acquisitions de l'année 1883. Le catalogue avait été publié en 1882.

Verzeichniss der neuen Werke der k. öffentlichen Bibliothek zu Dresden, par M. P.-E. Richter; Dresde, in-8°, de 57 pages.

Le *Neuer Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft* de Petzholdt, t. XLV, 1884, fasc. 1 et 2, contient de M. von der Linde un article sur la bibliothèque académique de Herborn et d'un anonyme un article sur les bibliothèques espagnoles.

La *Zeitschrift des Westpreussischen Geschichtsvereins*, 1884, fasc. 11, contient un article de M. Bertling sur les tablettes de cire de la bibliothèque de la ville de Dantzig.

La *Deutsche Buchhändler-Akademie*, t. I, fasc. 3, 1884, contient un article de M. K. Kelchner sur la réforme des bibliothèques allemandes.

Alsace-Lorraine. — Le quatrième fascicule du *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient un tableau renfermant la statistique des lecteurs de la bibliothèque de Strasbourg et des ouvrages donnés en communication par cet établissement pendant les années 1872-1883. Il résulte de ce tableau, dressé par le bibliothécaire en chef, M. le Dr Barack, que, pendant cette période, le nombre des lecteurs a été de 150,726 et celui des ouvrages communiqués de 321,757, formant 567,172 volumes. Voici, en dehors de la répartition par ordre de matières, un résumé de cet intéressant document :

Années	Lecteurs	Ouvrages	Volumes
1872	344	1.665	4.920
1873	861	5.463	16.074
1874	8.353	14.583	26.005
1875	12.309	22.791	38.947

1876	13,606	28,101	48,557
1877	13,265	29,423	52,485
1878	13,999	31,897	53,585
1879	16,940	38,254	65,148
1880	16,308	39,596	67,475
1881	16,180	37,854	67,245
1882	17,201	36,041	63,270
1883	21,360	36,089	63,461

Angleterre. — Le rapport sur la bibliothèque des avocats d'Edimbourg vient de paraître. En voici les principaux résultats pour l'année 1883. Additions, par l'entremise d'un agent à Londres, 4,800 volumes ; envois faits par les éditeurs, 460 ; achats et dons faits par les auteurs, 159 ; pamphlets, 2,453 ; journaux, 10,703 ; musique, 2,256 ; cartes géographiques, 306. Dépenses pour la reliure : 242 l. st., soit 6,050 francs.

Le 44e rapport du garde-adjoint des archives (*Public records*) contient un travail très curieux pour les lecteurs français ; c'est le relevé des chartes du roi d'Angleterre, Henri V, pendant ses guerres avec la France. Le même volume nous donne aussi le résultat des investigations entreprises par M. Armand Baschet dans le dépôt de la rue de Soubise et ayant trait aux relations entre l'Angleterre et notre pays, de 1624 à 1714. Ce sont principalement les dépêches des ambassadeurs et autres agents accrédités par le gouvernement de la France au palais de Saint-James.

M. Edward Edwards (Sea-View, Niton, Isle of Wight) va publier une nouvelle édition, considérablement augmentée, de ses *Memoirs of libraries, public and private*, qui ont paru en 1859. Cette seconde édition formera trois volumes : le premier consacré aux bibliothèques pendant le moyen âge et aux bibliothèques actuelles de Londres et d'Oxford ; le second aux bibliothèques d'Angleterre (Londres et Oxford exceptées) ; le troisième aux différentes bibliothèques d'Europe. Le prix de souscription de l'ouvrage, publié aux frais de l'auteur et qui sera tiré pour les seuls souscripteurs, est de 1 l. 12 s. le volume.

Vient de paraître : *Catalogue of a selection from the Stowe manuscripts exhibited in the king's library in the British Museum, printed by order of the Trustees* ; 1 vol. in-8°, de IV-83 pages et 15 fac-similés reproduits par l'héliogravure. Se vend au British museum, 60 centimes sans les fac-similés, 4 fr. 80 centimes avec. — On sait à présent tout ce qu'on peut savoir sur la bibliothèque de lord Ashburnham et les propositions faites par lui au gouvernement anglais pour l'acquisition de ses manuscrits. Le cabinet de M. Gladstone refusa les fonds nécessaires et se borna à acheter la partie de la collection provenant de l'ancienne bibliothèque du palais de Stowe et appartenant au duc de Buckingham. L'extrait suivant de la préface nous donne d'une manière précise l'historique de cette collection. « Les manuscrits Stowe (dit M. Maunde Thompson) font partie d'une série entreprise au commencement de ce siècle par le marquis de Buckingham, et ils tirent leur nom de Stowe, la maison de campagne du marquis, où ils étaient conservés. En 1804,

les manuscrits de Thomas Astle, garde des archives à la Tour de Londres, furent achetés. Le possesseur avait ordonné par son testament qu'ils fussent offerts en premier lieu au marquis ; en cas de refus de la part de celui-ci, ils devaient être proposés aux autorités du British museum. Les manuscrits d'Astle comprenaient les chartes anglo-saxonnes, les documents historiques relatifs à l'Angleterre du moyen âge, les cartulaires, les « Hanover papers, » ainsi que d'autres correspondances politiques, les recueils généalogiques, etc., de John Anstis, roi d'armes de la Jarretière, le tout formant une portion importante de la bibliothèque de Stowe. L'addition la plus notable, faite ensuite, se compose des anciens manuscrits irlandais qui avaient appartenu à Charles O'Conor de Belanagare. Le petit-fils de cet amateur, le docteur Charles O'Conor, devint bibliothécaire de Stowe, et rédigea le catalogue qui fut imprimé à petit nombre en 1818-1819. Bientôt après la bibliothèque s'enrichit des papiers d'Arthur Capel, premier comte d'Essex, qui remplit les fonctions de lord lieutenant de l'Irlande, sous le règne de Charles II. Dans cette collection on trouve la correspondance du comte et divers documents relatifs à ses fonctions. Parmi les nombreuses additions faites postérieurement, citons un ancien missel irlandais, conservé dans une boîte de métal, ainsi que plusieurs anciens volumes en langue irlandaise ; la correspondance de sir Thomas Edmondes, ambassadeur en France et dans les Pays-Bas, pendant les règnes d'Elisabeth et de Jacques Ier; la correspondance du duc et de la duchesse de Marlborough avec le secrétaire d'État Scraggi, sous la reine Anne, et d'autres papiers historiques d'une grande importance. La collection Stowe entière comprenait 996 articles. »

Telle est en résumé l'histoire de cette bibliothèque. M. Maunde Thompson, conservateur du dépôt des manuscrits au British museum, à qui l'on doit la préface qui vient d'être citée, nous apprend que les documents relatifs à l'Irlande, les livres imprimés en irlandais et les *codices* écrits dans cette langue ont été envoyés à Dublin pour être donnés à l'Académie royale établie dans cette ville. Il faut ajouter, pour terminer cette notice, que la collection Stowe avait déjà été offerte en 1849 à l'administration du British museum, mais que les négociations à ce sujet n'aboutissant pas, elle était passée entre les mains de lord Ashburnham, puis de celui qui vient de s'en dessaisir.

Il était intéressant de montrer au public des spécimens d'une suite de manuscrits dont les vicissitudes et la destinée probable avaient si vivement occupé l'attention des antiquaires anglais. M. Maunde Thompson fit un choix parmi les plus précieux au double point de vue de la valeur historique et de l'exécution matérielle et il en dressa le catalogue, dont il vient d'être rendu compte. On aurait tort de croire qu'il s'agit ici d'une simple liste sèche et incolore. M. Thompson multiplie les extraits des pièces les plus curieuses, et on en trouvera beaucoup qui intéressent l'histoire de notre pays. Les cent dix-huit documents énumérés par le docte conservateur sont classés sous les chefs suivants : 1° chartes, 2° anciens manuscrits ; 3° spécimens de reliures, manuscrits à miniatures, etc.; 4° cartulaires, etc.; 5° manuscrits anglais ; 6° manuscrits historiques ; 7° lettres historiques et autographes ; autographes de littérateurs et autres.

Les fac-similés, admirablement exécutés, reproduisent : 1° charte de l'an 697 ;

2° dessin du XIe siècle ; 3° lettre de Henri de Lancastre, plus tard Henri IV ; 4° déclaration de 1538, signée par sept évêques anglais ; 5° lettre de sir Philip Sidney ; 6° lettre d'Arabella Stuart ; 7° lettre de John Hampden ; 8° lettre de Cromwell ; 9° reçus pour les appointements payés à John Milton et autres ; 10° lettre de Charles II, roi d'Angleterre ; 11° lettre de Claverhouse ; 12° lettre de Fox, le *quaker* ; 13° lettre de John Locke ; 14° lettre de la duchesse de Marlborough ; 15° lettre de Swift.

Vient aussi de paraître : *Catalogue of romances in the departement of manuscripts of the British Museum*, by H.L.D. Ward, assistant in the departement of mss. Vol. I, in-8°, de xx-955 pages. Londres ; se vend au British museum. — Le dépôt des manuscrits du British museum se compose de fonds créés à diverses époques et tous fort riches en documents historiques et littéraires. Ces fonds sont au nombre de onze ; il faut donc parcourir onze catalogues différents, dont quelques-uns sont assez étendus, lorsqu'on veut étudier un fait, un personnage, un sujet quelconques. La publication de M. Ward est un essai entrepris pour appliquer à un sujet spécial le système depuis longtemps réclamé et attendu d'une refonte générale de tous les catalogues des manuscrits en un seul.

Elle contiendra les chansons de gestes, les romans d'aventures, les poésies didactiques et allégoriques, les contes, les dits et les fabliaux du moyen âge, formant cinq cents sujets. Le premier volume est divisé en cinq parties, sous les titres ci-après : sujets classiques (romans de Troie, d'Alexandre, etc.) ; traditions bretonnes et anglaises (Geoffroy de Monmouth, roman de Brut, cycle de la Table ronde, Marie de France, etc.) ; traditions françaises (Turpin, cycle carlovingien, Mélusine, etc.) ; romans d'origine diverse (Floire et Blancheflor, le Chevalier au cygne) ; romans allégoriques et didactiques (le roman de la Rose, l'Ordre de chevalerie, etc.) ; un appendice contient l'indication de quelques manuscrits omis pendant l'impression du volume.

Pour se faire une idée des richesses dont M. Ward fournit l'énumération, il suffit de jeter un coup d'œil sur la table des matières ; on y trouvera, par exemple, dix-huit exemplaires de la chronique de Turpin, onze du roman de la Rose, trente du roman d'Alexandre ; le cycle de Charlemagne est représenté par près de vingt-cinq manuscrits. M. Ward a toujours soin de décrire en détail chaque manuscrit ; il donne ensuite toutes les indications les plus minutieuses sur le poème et accompagne sa notice d'extraits choisis avec soin ; critiquant, lorsqu'il y a lieu, les opinions des savants sur l'auteur présumé, sur le sujet traité par lui, sur les traditions ou les légendes qui forment la trame de l'ouvrage, etc., etc.

Autriche-Hongrie. — D'après la *Przewodnik bibliograficzny*, citée par le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, la bibliothèque de l'Université de Lemberg s'est accrue en 1883 de 2,423 volumes et 345 brochures et renferme environ 84,927 volumes ou 43,601 ouvrages, 390 manuscrits, 214 chartes, 239 atlas et cartes, 10,512 monnaies ou médailles et quelques volumes de gravures et de photographies. Il a été prêté 7,488 ouvrages et consulté, dans la salle de lecture, 36,488 volumes. 146 volumes et manuscrits ont été envoyés en communication par d'autres bibliothèques ou établissements scientifiques à celle de Lemberg.

Le supplément au *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ Universitatis Jagellonicæ Cracoviensis* (Cracovie, 1877-1881, 8 fasc.), par M. Wislocki, contient la notice de 25 manuscrits, entrés à la bibliothèque depuis 1876 jusqu'en 1883, tous modernes et relatifs à l'histoire de la Pologne.

Voici le budget des bibliothèques des Universités cisleithanes : Vienne, 37,526 florins (75,152 francs); Prague, 26,359 fl.; Gratz, 16,095 fl.; Lemberg, 15,201 fl.; Cracovie, 15,075 fl.; Innsbruck, 14,704 fl.; Czernowitz, 14,425 fl.

Belgique. — Le *Moniteur belge*, *journal officiel*, du 10 janvier, contient un très intéressant rapport sur la situation de la bibliothèque royale de Bruxelles, durant l'année 1882, rapport adressé par M. L. Alvin, conservateur en chef, à M. Rolin-Jacquemyns, Ministre de l'intérieur. Ce document étant trop étendu pour être reproduit en entier, il ne peut qu'être analysé, malgré l'intérêt qu'il présente.

En ce qui concerne la 1re section, M. Alvin constate que la progression dans le nombre des lecteurs qui fréquentent la salle de travail, ne s'arrête pas et que, d'après le relevé des ouvrages demandés, c'est l'histoire qui occupe la première place. Viennent ensuite les belles-lettres, les sciences et arts, la jurisprudence, les sciences naturelles et la théologie. Pendant l'année 1882, la bibliothèque a été accessible au public pendant 295 jours; le nombre des lecteurs s'est élevé à 20,243; il a été fait 34,773 demandes, parmi lesquelles 3,021 sont demeurées sans effet pour diverses raisons. « Il est à remarquer, dit M. Alvin, que l'ouverture des séances du soir n'a exercé aucune influence sur le mouvement de la salle de lecture de la première section. Les demandes d'ouvrages appartenant à cette section pour la communication aux séances du soir ne sont pas encore nombreuses. Elles ne sont pas en rapport avec les vives réclamations du public studieux et qui ont provoqué la création de ce nouveau service. Le besoin actuel des séances du soir était évidemment moins général qu'on ne l'avait pensé; mais il est à supposer que cet état de choses ne sera que temporaire. Il y a pour le public de nouvelles habitudes à prendre : ce n'est qu'à la longue qu'on peut espérer voir la salle de travail du soir fréquentée comme elle devrait l'être. » Depuis l'ouverture des séances du soir, le 1er octobre 1882, et pendant une période de 57 séances, il y a eu 239 lecteurs, qui ont demandé 429 ouvrages, parmi lesquels 4 manuscrits; 27 demandes ont été sans résultat.

197 personnes ont été autorisées à emprunter des livres à différents fonds; 1,984 volumes ont été prêtés au dehors.

Il a été communiqué 1,511 manuscrits à 647 personnes.

165 volumes, formant 136 numéros (434-570), dont 17 sont entrés à titre gratuit, sont venus enrichir le fonds des manuscrits. Voici l'indication de ceux qui concernent ou intéressent la France :

435. Recueil de pièces relatives au Concordat et au divorce de Napoléon Ier. Vol. in-fol.

438. Farde de formules talismaniques en arabe; manuscrits pris par les Français au marabout de l'émir Abd-el-Kader.

460. Livre d'heures, du XVIe siècle, avec miniatures d'un fini remarquable, provenant du diocèse d'Arras, probablement de l'abbaye du Mont-Saint-Éloy. In-12.

474. Mémoire sur l'organisation du musée du Louvre et la restauration des œuvres de peinture qui s'y trouvent. 1 vol. in-fol., probablement écrit vers 1830 par le chevalier de Laurencel, conservateur du cabinet du duc de Berry.

490. Huit lettres de Melle Rachel, à M. Prot. Juin-août 1849.

534. Recueil de pièces concernant Grétry et sa famille. 1 vol. in-4°.

557. Coutumes de Hainaut, du souverain chef-lieu de Mons, du Cambrésis, de Lille, de Namur, de Valenciennes et ordonnances. 1 vol. in-4°.

562. Vita s. Arnulphi a Lisiardo, episcopo Suessionensi. 1 vol. in-4° de 1615.

566. Lectiones controversiarum, catechismi, etc., in Universitate Duacensi per Rich. Haal, Maximil. a Capella, Thom. Stapleton, Joh. La Haye, etc. 4 vol. in-fol. de 1580 à 1585.

Le service de la salle de lecture a donné les résultats suivants : 752 lecteurs ; communication de 2,306 manuscrits et 530 volumes imprimés. Au nombre des lecteurs figurent cinq érudits français ; cinq autres ont obtenu des renseignements par correspondance.

La section des estampes s'est accrue de 584 pièces. Celle des médailles s'est enrichie de 346 pièces, dont 22 gauloises, 2 mérovingiennes, 39 de Charlemagne et de ses successeurs, du « seul exemplaire connu d'un *cavalier à l'épée*, frappé à Maubeuge par le comte de Hainaut, Jean II d'Avesnes, 1279-1304. »

L'inventaire de 2,000 ouvrages complets, formant 3,162 volumes (n°s 38,501-45,000), a été fait.

Il a été acquis 2,106 volumes, qui ont coûté 12,311 francs, 70 c. ; le montant des périodiques s'est élevé à la somme de 2,345 francs, 50 c.; celui des abonnements à 14,000 francs.

17 personnes ont été employées, depuis le mois d'août 1879 jusqu'à la fin de 1882, par le bureau des traductions et ont traduit 91 brochures ou documents, surtout pour le compte du Ministère de l'intérieur.

Le nombre des personnes autorisées à fréquenter la salle des périodiques, depuis le 13 mars, jour de l'ouverture, jusqu'au 31 décembre, a été de 321, qui y ont fait 2,680 visites.

La somme votée au budget de 1882 pour le service, tant du matériel que des acquisitions destinées à accroître les collections, était de 60,000 francs.

La dépense se répartit ainsi qu'il suit :

A. — *Matériel* :

Entretien	fr.	1,485 99
Chauffage		5,346 35
Eclairage		839 80
Ameublement		2,388 83
Frais de bureau		492 95
Impressions		1,820 »
Reliures		7,823 36
Emménagement et déménagement de livres, ports de lettres, de paquets, de caisses, etc		2,950 05
Total	fr.	23,147 33

B. — *Acquisitions de livres* :

Livres imprimés et abonnements ..... fr.	26,311	70
Manuscrits	1,923	80
Estampes	4,221	87
Médailles	4,195	25
Total ..... fr.	36,652	62
Jetons de présence	200	»

Récapitulation :

Matériel ..... fr.	23,147	33
Acquisitions	36,652	62
Jetons	200	»
	59,999	95
Abandonné		5
Total ..... fr.	60,000	»

M. Alvin termine en demandant une augmentation de crédits devenus insuffisants, par suite de l'accroissement incessant du nombre des périodiques et surtout des ouvrages de luxe relatifs aux arts graphiques et plastiques. Il sollicite également l'agrandissement des locaux.

Les PP. Bollandistes publient dans les *Analecta Bollandiana* un catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles qui contiennent des vies de saints. Ce catalogue, dont dix feuilles sont tirées, paraîtra à part, sous le titre de : *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecæ regiæ Bruxellensis*.

Vient de paraître : *Inventaires des archives de la Belgique publiés par ordre du Gouvernement, sous la direction de M. Gachard : Inventaire des archives de la cour féodale de Brabant*, par L. Galesloot. T. II; Bruxelles, Muquardt, 1884, in-fol. de 536 pages.

Danemark. — Vient de paraître : *Aarsberetninger og Meddelelser fra det store kongelige Bibliothek* (Rapports annuels et communications de la grande bibliothèque royale de Copenhague), t. III, fascicule 9, qui contient, outre le rapport de l'année 1882-1883, la continuation de la description des manuscrits à miniatures appartenant à la grande bibliothèque royale. D'après le rapport, le nombre des ouvrages imprimés s'est accru de 6,392 volumes.

Égypte. — La notice nécrologique sur Wilhelm Spitta, publiée dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 3e fascicule (p. 105-112), par M. Eduard Meyer, fournit de curieux renseignements sur la bibliothèque vice-royale du Caire. Fondée, le 24 mars 1870, par le khédive Ismaïl-Pacha, cette bibliothèque s'est enrichie de tous les manuscrits conservés dans les mosquées et les couvents de l'Égypte entière et est devenue un dépôt national. Elle est ouverte tous les jours,

pendant six heures, aux savants indigènes et étrangers. Le nombre des manuscrits arabes, persans et turcs qu'elle contient actuellement et dont une certaine quantité sont uniques, est d'environ 20,000. Elle est la plus riche bibliothèque du monde musulman. Indépendamment des manuscrits, elle renferme beaucoup d'imprimés occidentaux, notamment d'ouvrages français.

Espagne. — Vient de paraître : *Anuario del cuerpo facultativo de archiveros, bibliotecarios y anticuarios.* 1882, año II ; Madrid. 1883, in-8° de VIII-448 pages. (N'a pas été mis en vente). — Ce volume, qui comprend la statistique officielle des archives, bibliothèques et musées d'Espagne, pendant l'année 1882, se divise en six parties.

Chapitre Ier. Liste des membres du corps des archivistes, bibliothécaires et conservateurs de musées (noms, numéros d'ordre du tableau d'avancement, emplois, années de service). — Conseil du corps (*Junta facultativa*), résumé de ses travaux. Le Conseil a publié une instruction pour la confection des catalogues des livres imprimés ; il en prépare deux pour le service des archives et des musées. — Ecole supérieure de diplomatique. Travaux de l'école ; travaux des cours ; bibliothèque de l'école, qui compte actuellement 2,500 volumes. Suite de la liste des diplômés de l'école (nos 125 à 164), des années 1865 à 1882.

Chapitre II. Section des archives. — Archives historiques nationales (*Archivo historico nacional*). — Travaux des fonctionnaires. Frais de matériel : 2,500 pesetas. Liste des volumes manuscrits des archives. Cette collection comprend des cartulaires d'abbayes, qui, en Espagne, portent le nom de *becerro, cartoral, tumbo, cabreo* ; des obituaires ; des livres de profession de plusieurs couvents et monastères (celui de Santa Maria de Najera contient des renseignements nouveaux sur Sandoval, auteur de l'Histoire de Charles-Quint) ; les livres de la rédemption des captifs, contenant les actes authentiques de beaucoup de rachats opérés par les Trinitaires, notamment celui de Cervantes, qui est ici reproduit plus exactement qu'il ne l'avait été dans les publications antérieures ; le livre de la fondation de l'hôpital de S. Jean de Mata à Tunis, par le P. Francisco Ximenez, de l'ordre de la Trinité (1720) ; quelques *fueros* et collections de privilèges de villes. — Archives générales centrales d'Alcala de Henares. Travaux de classement ; frais de matériel : 5,000 p. ; travaux de restauration de l'édifice des archives. — Archives générales de Simancas. Travaux ; frais de matériel: 2,500 p. — Archives générales de la couronne d'Aragon, à Barcelone. Travaux et service administratif ; frais de materiel: 1,000 p. — Archives générales du royaume de Valence. Travaux ; frais de matériel : 1,000 p., dont le détail est donné : deux nettoyages, au mois de mai et d'octobre : 216 souscriptions ; à la *Gazeta de Madrid* et au journal *Las Provincias* : 105,50; reliure et achats de livres pour la bibliothèque: 100 ; frais de bureau : 155 ; ouvrages de menuiserie et réparations : 250 ; ustensiles pour le nettoyage et frais divers : 173,50. — Archives générales de Galice. Matériel : 1,500 p. — Archives générales de Palma de Majorque. Matériel : 250 p.; description des volumes manuscrits des archives. — Archives historiques de Tolède. Matériel : 250 p. — Archives universitaires de Madrid, de Barcelone, de Salamanque. Frais de matériel : néant.

Chapitre III. Section des bibliothèques.— Bibliothèque nationale à Madrid. Travaux du personnel ; acquisitions notables ; résultats du concours de l'année 1881, pour la rédaction de catalogues de bibliographie espagnole. Le mémoire couronné, *Notes pour servir à une bibliothèque bibliographique espagnole*, est dû à D. M. R. Zarco del Valle, bibliothécaire du Roi ; la bibliothèque a acquis les deux autres mémoires présentés au concours : un catalogue des écrivains et artistes de la province d'Alicante et un catalogue bibliographique de Cadix, pendant la guerre de l'Indépendance (1808-1814). État des acquisitions de livres imprimés et manuscrits ; état des communications au public : 45,960 livres imprimés, 1,298 manuscrits ; travaux de catalogue. Frais de matériel : 40,000 p. — Bibliothèque universitaire de Madrid, qui est distribuée dans cinq locaux différents : 1° bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres, autrement nommée de San Isidro ; 2° bibliothèque de théologie et de droit, ou bibliothèque de l'Université ; 3° bibliothèque de médecine ; 4° bibliothèque de pharmacie ; 5° bibliothèque du musée des sciences naturelles et du jardin botanique. Travaux du personnel de chacune de ces bibliothèques ; travaux de catalogue. Communications au public : 63,940 volumes, sur demande régulière par bulletin ; 5,707 sans bulletin « à Messieurs les professeurs et à des personnes de distinction » ; 2,359, pour le service des examens et disputes universitaires. Statistique du nombre approximatif des volumes de la bibliothèque universitaire, au 31 décembre 1881 : San Isidro, 61,608 ; bibliothèque de théologie et de droit, 30,237 ; bibliothèque de médecine, 29,482 ; bibliothèque de pharmacie, 6,876 ; bibliothèque du musée des sciences naturelles, 9,999. Acquisitions de l'année 1882 : 885 volumes. Frais de matériel : 15,000 p., dont 6,436,65 pour achats de livres et abonnements. — Bibliothèque universitaire de Barcelone. Matériel : 5,000 p. — Bibliothèque universitaire de Salamanque. Catalogue des livres entrés en vertu de la loi sur la propriété littéraire et des livres achetés ou donnés. Description de quelques manuscrits et incunables. Frais de matériel : 1,500 p. État des livres communiqués au public.— Bibliothèque provinciale de Tolède. Acquisitions ; frais de matériel : 750 pesetas. — Bibliothèque universitaire de Séville. Catalogue de quelques manuscrits (ceux qu'a donnés à la bibliothèque D. Manuel Anderica y Martinez ?) Frais de matériel : 3,000 p., dont 1,500 pour la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Cadix, rattachée administrativement à la bibliothèque universitaire de Séville. — Bibliothèque universitaire de Valence. Liste des livres entrés en vertu de la loi sur la propriété littéraire ; acquisitions, frais de matériel : 1,500 p. — Bibliothèque provinciale de Palma de Majorque. Frais de matériel : 750 p. Appendice au catalogue des incunables publié dans le t. Ier de l'Annuaire. — Bibliothèque universitaire de Santiago. Frais de matériel : 1,000 p. — Bibliothèque provinciale de Cadix. Frais de matériel : 1,500 p. — Bibliothèque du ministère de *fomento* (instruction et travaux publics, cultes, etc.). Frais de matériel : 1,000 p. — Bibliothèque provinciale de Saragosse. Frais de matériel : 1,000 p. Description détaillée d'un certain nombre d'incunables et de manuscrits ; parmi ces derniers, un volume de 267 feuillets sur parchemin qui contient plusieurs traités de Bernard Gui. — Bibliothèque universitaire d'Oviedo. Frais de matériel : 1,000 p. — Bibliothèque provinciale de Valladolid. Frais de matériel : 1,000 p. Suite du catalogue des incunables, qui proviennent de l'ancien collège de Santa Cruz. —

Bibliothèque provinciale de Huesca. Frais de matériel : 500 p. Suite du catalogue des incunables.— Bibliothèque universitaire de Grenade. Frais de matériel : 1,000 p.—Bibliothèque publique d'Orihuela. Catalogue de quelques incunables, livres rares et manuscrits. Frais de matériel : 500 p. — Bibliothèque provinciale des Canaries. Frais de matériel : 500 p. de l'État, et 250 de la province. En appendice une ordonnance de police urbaine de l'île de Ténérife assez curieuse (XVIe siècle ?) — Bibliothèque provinciale de Orense. Frais de matériel : 500 p. — Bibliothèque provinciale d'Alicante. Frais de matériel : 500 p. — Bibliothèque provinciale de Burgos. Frais de matériel : 500 p. Catalogue d'incunables et de manuscrits. — Bibliothèque provinciale de Caceres. Frais de matériel : 500 p. — Bibliothèque provinciale de Tarragone. Frais de matériel : 500 p. Catalogue de quelques manuscrits. — Bibliothèque provinciale de Cordoue. Frais de matériel : 500 p. — Bibliothèque provinciale de Murcie. Frais de matériel : 500 p.— Bibliothèque provinciale de Castellon. Frais de matériel : 500 p. Liste de quelques incunables. — Bibliothèque publique de Mahon. Frais de matériel : 500 p. Liste de livres rares ou curieux. — Bibliothèque provinciale de Lérida. Frais de matériel : 500 p. — Bibliothèque provinciale de Girone. Frais de matériel : 500 p. (Le bibliothécaire n'a pas envoyé son rapport). — Bibliothèque provinciale de Léon. Frais de matériel: 500 p. — Bibliothèque provinciale de Teruel. Frais de matériel: 500 p. (la Diputacion provincial a de plus donné 500 p., qui ont été employées à la reliure de 56 volumes). — Bibliothèques spéciales des directions générales de l'instruction et des travaux publics (créées par décret du 12 septembre 1881). Celle de l'instruction publique reçoit beaucoup de Revues étrangères consacrées aux questions d'enseignement. — Service des bibliothèques populaires, du dépôt des livres, de la propriété littéraire, des échanges internationaux, des publications scientifiques et littéraires.

Chapitre IV. Bibliothèques des collèges de l'enseignement secondaire. Le personnel de ces bibliothèques n'appartient pas au *corps facultatif* ; il est formé de professeurs des collèges.

Chapitre V. Section des musées, dont il n'y a pas à parler ici.

Personnel administratif du corps des archivistes, bibliothécaires et conservateurs de musées. Trois catégories : 1° auxiliaires et scribes ; 2° concierges, portiers, garçons de service ; 3° auxiliaires spéciaux, restaurateurs, relieurs, jardiniers, etc. Le traitement maximum de ce personnel est 2,000 p., le minimum, 750.

Tableau des bibliothèques publiques d'Espagne, et dénombrement des volumes imprimés ou manuscrits qu'elles possèdent. Le total général donne 1,630,810 en 1882, dont 22,890 ont été acquis pendant cette année. La bibliothèque nationale de Madrid compte 640,691 volumes, dont 10,691 acquis en 1882.

Tableau des bibliothèques des collèges et dénombrement des livres qu'elles possèdent. Dix-huit bibliothèques avec 52,813 volumes.

Il faut féliciter vivement le Conseil du corps des archivistes, bibliothécaires et conservateurs de musées d'avoir entrepris la publication de ces annuaires qui rendent déjà et rendront bien plus encore, par la suite, de très bons services aux chercheurs, aux savants, aux archivistes et bibliothécaires étrangers qui y trouveront beaucoup de choses intéressant leur profession. Si ces utiles répertoires

n'ont pas encore passé dans le commerce de la librairie, c'est probablement que le Conseil trouve qu'il y a lieu encore d'en perfectionner l'économie. En effet, ces annuaires jusqu'ici manquent un peu d'unité; les notices ne sont pas rédigées suivant un même plan ; les divers renseignements statistiques ne se trouvent pas partout à la même place ; certains fonctionnaires ont la manie du verbiage, d'autres sont trop laconiques. Il importe que les données vraiment utiles soient énoncées d'une façon brève et précise, s'il est possible, en forme de tableaux, d'après un modèle unique, que fixerait le Conseil. Ce qui n'est pas purement de la statistique et s'ajoute aux notices ne manque pas d'intérêt ; mais ici encore il faudrait plus de précision. Souvent on ne voit pas si les listes ou catalogues de livres rares ou manuscrits représentent tout le trésor bibliographique d'un dépôt, ou si le bibliothécaire n'a voulu donner qu'un spécimen des plus belles choses de sa bibliothèque.

Certaines de ces listes sont d'une insuffisance notoire. Exemple : la bibliothèque de Tarragone possède une partie de l'ancienne librairie de D. Pedro Antonio de Aragon, léguée d'abord au monastère de Poblet et bien connue des bibliophiles ; dans le nombre il y a des manuscrits. « Ces manuscrits, dit l'auteur de la notice, sont des XVIe et XVIIe siècles ; la plus grande partie contiennent les relations que les ambassadeurs présentaient à leur gouvernement au retour de leur mission. » De quels ambassadeurs, de quel gouvernement s'agit-il ? On ne le dit pas. Au contraire, le catalogue de certains manuscrits de Saragosse, par Eugenio Borao, est fort recommandable ; et il n'a pas omis, comme presque tous ses collègues, de donner les numéros de classement des manuscrits décrits.

On souhaiterait aussi que la partie financière et budgétaire fût plus clairement expliquée ; il semble que tout ne soit pas toujours compris sous la rubrique *consignacion para el material* et que telle ou telle bibliothèque ait d'autres ressources, notamment pour les acquisitions de livres. Actuellement, il n'est pas possible de se rendre un compte exact de ce que l'État et les provinces dépensent au juste pour le service des archives, bibliothèques et musées. Les traitements des membres du *personal facultativo* ne sont pas indiqués ; il y aurait intérêt à les connaître.

Mais, encore une fois, ces annuaires sont les très bien venus : chacun s'y instruira. Les bibliothécaires français y apprendront, entre autres choses, que le service des bibliothèques provinciales est, en Espagne, beaucoup plus centralisé que chez nous, au grand profit de tous, le Ministre tenant sous son autorité et sa surveillance directs tout le personnel de ces établissements, qu'il nomme et qu'il doit prendre dans le *corps facultatif* créé à cet effet.

Vient de paraître : *Les manuscrits arabes de l'Escurial*, décrits par H. Derenbourg, professeur d'arabe littéral à l'École des langues orientales vivantes. T. I. Grammaire, rhétorique, poésie, philologie et belles-lettres, lexicographie, philosophie ; Paris, Leroux, 1884, in-4° de XLIII-525 pages (Publications de l'École des langues orientales vivantes, 2e série, t. X.)

1. Dans les archives, bibliothèques et musées d'Espagne le personnel se divise en deux classes : *personal facultativo* (employés de tous grades), et *personal administrativo* (ouvriers restaurateurs, relieurs, gens de service).

États-Unis. — Le Sénat a voté, pour l'établissement d'une bibliothèque à Washington, une somme de 500,000 dollars (plus de 2,500,000 francs). Les dépenses nécessaires à l'acquisition des trois millions de volumes qui doivent la composer, s'élèveront, d'après les conjectures, à 15,000,000 de francs.

Hollande. — M. Adrien de Vries, conservateur-adjoint du cabinet des estampes à Amsterdam, est mort le 8 février dernier, à peine âgé de 30 ans. Par ses travaux, il s'était fait une place considérable parmi les iconographes. Il avait fondé, avec M. de Roever, archiviste d'Amsterdam, la revue *Oud-Holland*, exclusivement consacrée à l'histoire artistique et littéraire des Pays-Bas.

Italie. — Vient de paraître, par les soins de M. Ed. Alvisi : *Catalogo della libreria Pandolfini*; alla libreria Dante in Firenze, 1884, in-8° de 52 pages.

Le catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de l'abbaye de Grottaferrata, près Rome, vient de paraître sous le titre de : *Codices Cryptenses seu abbatiæ Cryptæ Ferratæ in Tusculano*, digesti et illustrati cura et studio D. Antonii Rocchi, etc.; Tusculani, typis abbatiæ Cryptæ Ferratæ, 1884, gr. in-4° de 537 pages.

Russie. — On lit dans le *Polybiblion* (mars 1884, p. 284) : « La bibliothèque publique de Pétersbourg s'est enrichie d'une précieuse collection de manuscrits grecs, slavons, arabes, géorgiens, etc., qui avait appartenu à l'évêque de Tchiguirine, Porphyre, si connu dans le monde savant par ses travaux sur l'Orient chrétien. Plus d'un érudit s'en est servi dans ses recherches, Tischendorf pour son édition du *Nouveau Testament*, Sreznevski pour ses *Monuments de la littérature slavonne*, le baron Rosen pour sa *Chronique arabe de Yahia d'Antioche*, Parlov pour ses études sur le *Nomocanon*. Porphyre avait mis à composer sa collection près de vingt ans, qu'il passa en Orient, et il parvint à réunir 125 manuscrits en différentes langues, 590 fragments les plus divers et 20 livres arabes assez rares. On doit féliciter le gouvernement russe d'avoir fait cette acquisition, d'autant que le prix n'en dépasse pas 15,000 roubles, somme fort humble en comparaison de celle, par exemple, que la Prusse a dépensée pour avoir les manuscrits de Hamilton (plus d'un million de marcs). Il était à craindre que ce trésor littéraire ne passât entre les mains de quelque étranger. »

Suède. — M. Elof Tegnér, auteur de plusieurs ouvrages historiques et biographiques, dernièrement employé à la bibliothèque royale de Stockholm, a été nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque de l'Université de Lund, dans laquelle il avait été employé pendant les années 1865-1875.

Vient de paraître : *Meddelanden fran svenska riks-archivet* (Communications des archives royales de Suède), t. VII. On y trouve un annuaire pour 1882 ; un registre des procès-verbaux du sénat royal sous Charles IX (1602-1610) ; un index des résolutions des États suédois, en original (1544-1882), et la continuation du catalogue des actes ministériels qui se trouvent dans les archives royales (4e partie : *Brandenburgico-Borussica*).

D'après l'annuaire, les collections des archives, pendant 1882, se sont accrues de 579 volumes ou fascicules. Environ 80 savants, suédois ou étrangers, ont fait des recherches dans les archives.

M. Bygdén a été nommé deuxième bibliothécaire et M. le comte E. Lewenhaupt, deuxième employé de la bibliothèque de l'Université d'Upsal.

On annonce la mort de M. N.-A. Kullberg, archiviste aux archives du royaume, éditeur de plusieurs publications historiques.

M. le Dr Bernhard Lundstedt, conservateur-adjoint de la bibliothèque royale de Stockholm, vient de publier en un magnifique volume de XXVIII-738 pages et 3 pl., le *Catalogue de la bibliothèque de Finspong*. Fondée par Louis de Geer, elle appartient aujourd'hui à M. Ekman, propriétaire de la fonderie de canons et du domaine de Finspong. La plus importante des bibliothèques privées de la Suède, elle est riche de plus de 12,600 ouvrages, formant plus de 20,000 volumes et fascicules.

L'Éditeur : H. CHAMPION.

Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Circulaire de rappel relative au foliotage des manuscrits.

1er juillet 1884

Monsieur le Bibliothécaire, j'ai l'honneur de vous rappeler ma circulaire du 3 mai dernier, relative au foliotage des manuscrits conservés dans les bibliothèques des départements.

N'ayant pas reçu de réponse à cette communication, je vous prie. Monsieur le Bibliothécaire, de vouloir bien terminer, *sans aucun retard*, les opérations qu'elle prescrit et de m'avertir, dès que tous les manuscrits de la bibliothèque auront été foliotés.

Recevez, Monsieur le Bibliothécaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. Fallières.

Arrêtés relatifs à des échanges entre divers établissements.

Par arrêté du 20 mai, un échange a été autorisé entre la Bibliothèque nationale et la bibliothèque de Corbeil.

Par arrêté du 20 mai, un échange a été autorisé entre la Bibliothèque nationale et la société « la Diana ».

Par arrêté du 20 mai, un échange a été autorisé entre la Bibliothèque nationale et la bibliothèque de Besançon.

II. PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES EN GÉNÉRAL.

Administration centrale et inspection générale. — Par décret du 14 juillet, M. Charmes (François-Anne-Marie-Xavier), directeur du secrétariat au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur; 15 ans de services; titres exceptionnels.

Par arrêté du 14 juillet, M. Desjardins (Gustave), chef du bureau des archives nationales et départementales au Ministère de l'instruction publique, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du 14 juillet, M. Lacombe (Paul-Joseph), inspecteur général des bibliothèques et archives, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 19 juillet, M. Robertet, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, a été chargé d'une mission ayant pour objet l'inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires de l'Académie de Clermont.

BIBLIOTHÈQUES.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Autun. — Par arrêté du 8 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Autun : MM. Clément, conseiller municipal ; Rigollot-Cannet, en remplacement de MM. Perrier, appelé à d'autres fonctions, et Petitier, démissionnaire.

Avallon. — Par arrêté du 18 juin, M. Caristie, conseiller municipal et délégué cantonal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Avallon, en remplacement de M. Houdaille, appelé à d'autres fonctions.

Avranches. — Par arrêté du 18 août, M. Dupont (Étienne-Louis), ancien notaire, suppléant de la justice de paix, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Avranches, en remplacement de M. Pihier, démissionnaire.

Caen. — Par arrêté du 14 juillet, M. Lavalley (Gaston), conservateur de la bibliothèque publique de Caen, a été nommé officier d'Académie.

Chalon. — Par arrêté du 15 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Chalon : MM. Delafond, ingénieur en chef des mines ; Rolland, principal du collège ; Meulien (Émile), conseiller municipal ; Menand-Copreaux, conseiller municipal, en remplacement de MM. Jutier, Aubry, Bourdon, démissionnaires, et Chevrier, décédé.

Chaumont. — Par arrêté du 14 juillet, M. Voillard, bibliothécaire de la ville de Chaumont (Haute-Marne), a été nommé officier d'Académie.

Dijon. — Par arrêté du 14 juillet, M. Milsand (Philibert), bibliothécaire-adjoint de la ville de Dijon, a été nommé officier d'Académie.

Lodève. — Par arrêté du 18 août, MM. Eugène Poulenc, avocat, et Auguste Canaguier, professeur de mathématiques au collège, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lodève.

Luçon. — Par arrêté du 15 juillet, le comité d'inspection et d'achats

de livres de la bibliothèque de Luçon a été composé ainsi qu'il suit : MM. Beaussire (Émile), membre de l'Institut; Hurtaud (Edmond), docteur-médecin ; Jolly (Napoléon) ; Delpeuech, principal du collège de la ville ; Daviau (Eugène).

Lure. — Par arrêté du 8 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la ville de Lure : MM. Millot, principal du collège ; Gachot, adjoint au maire ; Arnoux, directeur de l'école primaire, en remplacement de MM. Destremeau, décédé, Dermer et Loyez, démissionnaires.

Lyon. — Par arrêté du 18 juin, le comité d'inspection et d'achats de livres des bibliothèques municipales de la ville de Lyon a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. le Maire de Lyon, président ; Allégret, professeur à la Faculté des sciences ; André, architecte ; Bayard, négociant, Bouffier, adjoint au maire ; Caillemer, doyen de la Faculté de droit ; de Cazenove, bibliophile ; Coste-Labaume, journaliste ; Danguin, professeur à l'École nationale des beaux-arts ; Dubois, adjoint au maire de Lyon ; Enou, professeur à la Faculté de droit ; Fodéré-Pradier, conseiller à la Cour ; Girardot, ancien chef de division à la préfecture du Rhône ; Guigue, archiviste du département ; Hedin, professeur de la classe des arts décoratifs ; Icard, docteur-médecin ; Saint-Lager, bibliothécaire de la bibliothèque du palais des Arts ; Perroud, docteur-médecin ; Philippon, substitut du procureur de la République ; Barron-Ravera, écrivain ; Rebatel, président du Conseil général du Rhône ; Soulary-Joséphin, bibliothécaire, inspecteur de la ville ; Soupé (Philibert), professeur à la Faculté des lettres ; Vingtrinier, bibliothécaire de la ville.

Marseille. — Par arrêté du 22 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Marseille : MM. Marguery, avocat ; Berthelet, directeur de la Société des charbonnages français ; Laget, docteur, professeur à l'École de médecine ; L. Brès, homme de lettres, membre de l'Académie de Marseille ; Palliès, homme de lettres ; Heckel, conseiller municipal, professeur de l'Académie des sciences.

Par arrêté du 18 août, M. Marchand, conseiller municipal, professeur d'histoire au lycée, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Marseille.

Melun. — Par arrêté du 18 juillet, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque publique de Melun : MM. Aubergé (Ernest-André-Louis), docteur en droit ; Despagnat (Jean-Marin-Alfred), juge au tribunal civil de ladite ville ; Joyeux (Adrien-

Charles), officier de la Légion d'honneur, conseiller municipal ; Porchon (Simon-Charles), officier d'Académie, adjoint au maire ; Béraud (Pierre), chevalier de la Légion d'honneur, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire ; Masbrenier (Adolphe-Lucien), docteur en médecine ; Balandreau (Marc-François), adjoint au maire.

Menton. — Par arrêté du 30 juin, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la ville de Menton (Alpes-Maritimes) a été composé ainsi qu'il suit : MM. Cyr Saissi, Gastaldy (Achille), Queyrol (Louis), Albini (Paul), Racine (Henri), Carville, de Monleon, Daremberg, docteur en médecine, Colin (Paul), le baron Langsdorff.

Nancy. — Par arrêté du 14 juin, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque publique de Nancy : MM. Duvernoy, professeur au lycée de ladite ville, et Viller, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, en remplacement de MM. J. Renauld, décédé, et Lucien Adam, démissionnaire.

Par arrêté du 26 juillet, M. Favier, conservateur de la bibliothèque de Nancy, a été nommé officier d'Académie.

Neufchâtel. — Par arrêté du 21 juin, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Neufchâtel : MM. Cocagne, avocat ; Lecaplain, adjoint au maire ; Brichet, conseiller général, en remplacement de MM. Boulenger, Debouteville et de Bommy, décédés.

Nevers. — Par arrêté du 8 mai, M. Guerby (Edouard-Prosper), professeur d'histoire au lycée de Nevers, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. d'Assis-Gallisans, appelé à d'autres fonctions.

Roanne. — Par arrêté du 14 juillet, M. Coste (Pierre-Marie-Alphonse), adjoint au maire de Roanne (Loire), bibliothécaire de cette ville, a été nommé officier d'Académie.

Rochefort. — Par arrêté du 26 juillet, M. Poinot, bibliothécaire de la ville de Rochefort, a été nommé officier d'Académie.

Tours. — Par arrêté du 8 mai, M. Charles Loyseau de Grandmaison, archiviste départemental, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Tours, en remplacement de M. Chambert, décédé.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques en général. — *État des catalogues des bibliothèques publiques de France* (1).

Catalogues généraux.

Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgiæ, Britanniæ magnæ, Hispaniæ, Lusitaniæ asservantur, nunc primum editi a D. G.-F. Haenel. Lipsiæ, 1829, in-4° de x pages et 1238 col.

Dictionnaire des manuscrits ou Recueil des catalogues de manuscrits existant dans les principales bibliothèques d'Europe, concernant plus particulièrement les matières ecclésiastiques et historiques, t. XL de la *Nouvelle encyclopédie théologique* de Migne. Paris, 1853, in-4° de 1444 col.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique. Paris, 1849-1878, 6 vol. in-4° de VII-901, XXVII-1170, XII-808, X-732, CXCII-755 et XI-907 pages.

Inventaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés, publié par Ulysse Robert. Paris, 1879-1882, 3 fascic. in-8° de XXXVI-448 pages.

Inventaire sommaire des manuscrits grecs des bibliothèques des départements, par Henri Omont, dans le *Cabinet historique*, 1883, p. 193-208, et tirage à part de 18 pages.

Abbeville. — *Catalogue de la bibliothèque communale d'Abbeville*, par Charles Louandre. Abbeville, 1836-1837, 2 vol. in-8° de x-283 et 332 pages. (Les mss. sont t. II, p. 257-260.)

Agen. — Robert, 1-2; — Omont, 5.

Aire-sur-la-Lys. — Robert, 2.

Aix. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Méjanes*, par E. Rouard. In-8° de 128 pages (volume inachevé et non publié).

1. MM. les Bibliothécaires sont instamment priés de signaler les lacunes qui pourraient s'être glissées dans cette bibliographie.

Catalogue raisonné des manuscrits concernant la ville d'Arles, déposés dans la bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes, par J.-L. Mouan, avocat, sous-bibliothécaire Aix, 1847, in-8° de III-85 pages.

Catalogue des manuscrits légués par M. Roux-Alphéran à la bibliothèque d'Aix, p. 95-144 de la *Notice sur la vie et les travaux de M. Roux-Alphéran*, par M. Mouan. Aix, 1859, in-8° de 144 pages.

Robert, 2-22.

Ajaccio. — *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Ajaccio*, par André Touranjon. Ajaccio, 1879, in-8° de XLII-931 pages. (Les mss. sont p. 805-816.)

Robert, 23-25.

Albi. — *Manuscrits de la bibliothèque d'Albi* (catalogue rédigé par Libri, revu par M. Félix Ravaisson), dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, t. I, p. 479-498, et tirage à part de 18 pages.

Haenel, 15-17 ; - Migne, 75-82, avec additions ; — Omont, 5.

Alençon. — Haenel, 18-21 ; — Migne, 81-86 ; — Robert, 26-28.

Alger. — *Mairie de la ville d'Alger. Catalogue de la bibliothèque communale de l'Hôtel-de-Ville*. Alger, 1880, in-8° de 75 pages.

Amboise. — *Bibliothèque d'Amboise. Catalogue*. Tours (s. d.), in-8° de 28 pages.

Amiens. — *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque communale de la ville d'Amiens*, par J. Garnier, bibliothécaire-adjoint, etc. Amiens, 1843, in-8° de LV-563 pages.

Haenel, 21-27 ; — Migne, 87-108, avec additions ; — Omont, 5.

Bibliothèque communale de la ville d'Amiens. Catalogue de la bibliothèque léguée par M. Cozette. Amiens, 1844, in-8° de XVIII-173 pages.

Catalogue méthodique de la bibliothèque communale d'Amiens, par J. Garnier. Amiens, 1853-1874, 10 vol. in-8°. — *Médecine*, 1853, XIV-576 pages. — *Belles-lettres*, 1854, LVIII-646 pages. — *Histoire* (2 vol.), 1856-1857, 1170 pages. — *Sciences et arts*, 1859, VII-688 pages. — *Histoire des religions*, 1862, VII-623 pages. — *Jurisprudence*, 1864, VII-400 pages. — *Théologie* (2 vol.), 1869-1870, III-575 et 762 pages. — *Polygraphie*, 1873, III-225 pages. — 1er *Supplément*, 1874, in-8° de 658 pages.

Catalogue de la bibliothèque de M. le comte Charles de l'Escalopier..., publié par les soins de J.-F. Delion. Paris, 1866-1867, 3 vol. in-8° de XXXI-473, 512 et XVIII-272 pages.

Angers. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Angers*, par Albert Lemarchand, conservateur-adjoint. Angers, 1863, in-8° de VII-510 pages.

Haenel, 27-29 ; — Migne, 107-110.

Catalogue des imprimés de la bibliothèque d'Angers, par M. Albert Lemarchand. Angers, 1871-1875, 4 vol. in-8°. — *Histoire* (2 vol.), 1871, III-920 pages. — *Belles-lettres*, 1873. XI-563 pages. — *Sciences et arts*, 1875, XIX-696 pages.

Angoulême. — Haenel, 29 ; — Migne, 109-110.

Annonay. — *Catalogue des livres de la Société de lecture et de ceux de la ville d'Annonay, précédé d'une histoire de la Société de lecture*, etc., par Alléon. Lyon, 1836, in-8° de XLVII-249 pages. — 1er *Supplément*, 1836, in-8° de 23 pages. — 2e *Supplément*, 1836, in-8°, p. 31-46.

Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Annonay, par M. le Dr Alléon, conservateur de la bibliothèque. Annonay, 1850, in-8° de XXXVIII-600 pages. — 1er *Supplément*, 1851, in-8° de 62 pages. — 2e *Supplément*, 1853, in-8° de 48 pages.

Arbois. — Robert, 62-63.

Argentan. — Robert, 63.

Arles. — Haenel, 29-30 ; — Migne, 111-112 ; — Robert, 63-66.

Arras. — *Codices manuscripti bibliothecæ Sti. Vedasti apud Atrebatiam*, par sir Th. Phillipps. Paris, 1828, in-8° de 76 pages, p. 1-10.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras, par Caron. Arras, 1860, in-8° de V-703 pages et 19 planches (d'après le travail de M. Quicherat).

Manuscrits de la bibliothèque d'Arras, par J. Quicherat, dans le t. IV du *Catal. gén.*, p. 1-426.

Haenel, 30-49 ; — Migne, 111-135 ; — Omont, 5.

Aubenas. — *Catalogue des livres contenus dans la bibliothèque d'Aubenas* (*Ardèche*). Aubenas, 1873, in-8° de 24 pages.

Auch. — Robert, 209-210.

Aurillac. — Robert, 210-211.

Autun. — Haenel, 63.

Auxerre. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Auxerre*, par M. Max Quantin, dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XXVIII, p. 610-691.

Haenel, 64 ; — Migne, 163-164.

Auxonne. — Robert, 211.

Avallon. — Robert, 211.

Avignon. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Avignon*, par Fortia d'Urban. Avignon, 1804, in-8° de 138 pages.

Haenel, 50-61 ; — Migne, 163-180 ; — Robert, 211-228.

Avranches. — *Manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Avranches*, par M. Taranne (revisé par M. Delisle), dans le t. IV du *Catal. gén.*, p. 429-562.

Notice sur les mss. de la bibliothèque d'Avranches (par l'abbé Desroches), dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 2e série, t. I, p. 70-156.

Manuscrits juridiques de la bibliothèque d'Avranches, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. X, p. 492-495.

Bagnères-de-Bigorre. — Robert, 228-229.

Bar-le-Duc. — *Bibliothèque souscriptionnelle. Catalogue par ordre de matières.* Bar-le-Duc, 1847, in-8° de VI-117 pages.

Catalogue des livres composant la bibliothèque de la ville de Bar-le-Duc, par Auguste Nicolas. Bar-le-Duc, 1877, in-8° de VIII-224 pages.

Bastia. — Haenel, 65 ; — Migne, 179-180 ; — Robert, 230.

Baume-les-Dames. — Haenel, 65 ; — Migne, 179-180 ; — Robert, 230.

Bayeux. — *Catalogue de la bibliothèque de Bayeux*, par M. l'abbé J. Laffetay. Caen, 1880, in-8° de XII-512 pages.

Robert, 230-231 ; — Omont, 5.

Bayonne. — Robert, 231-232.

Beaune. — Haenel, 65-67 ; — Migne, 179-180 ; — Robert, 232-235.

Beauvais. — *Catalogue des livres de la bibliothèque de Beauvais*, dressé sous les auspices et pendant la mairie de M. de Nully d'Hécourt, par M. Maurice, bibliothécaire, et J. Tremblay, bibliothécaire honoraire. Beauvais, 1819, in-8° de 238 pages, avec 10 suppléments publiés jusqu'en 1856 et comprenant les p. 239-462 (Les mss. sont confondus avec les imprimés).

Haenel, 67 ; — Migne, 181-184, avec additions ; — Robert, 235-236.

Belfort. — *Catalogue des ouvrages de la bibliothèque de la ville de Belfort*, dressé en 1859 par M. Victor Dantzer. Belfort, 1859, in-8° de 63 pages.

Bergues. — *Catalogue des livres de la bibliothèque de Bergues.* Dunkerque, 1842, in-8° de 87 pages.

Notice sur les manuscrits de la bibliothèque de la ville de Bergues, par J. Lepreux, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. IX, p. 251-316.

Catalogue de quelques manuscrits de la bibliothèque communale de Bergues p. 196-201 du *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothè ques particulières du département du Nord*, par M. Le Glay, correspondant d l'Institut. Lille, 1841, in-8° de 496 pages.

Bernay. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Bernay (Eure)*, pa F. Malbranche. Bernay, 1877, in-8° de XIII-293 pages.

Besançon. — *Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque de la ville d Besançon*. Besançon, 1842-1875, 3 vol. in-4°. — *Histoire*, 1842, VIII-594 pages — *Belles-lettres*, 1846, VIII-592 pages. — *Sciences et arts*, 1875, VII-516 pages

Haenel, 68-83 ; — Migne, 183-202 ; — Omont, 6-7.

Manuscrits grecs de Besançon, par H. Omont, dans le *Cabinet historique*, 1882 p. 354-362 et 33-36 des *Notes sur quelques manuscrits d'Autun, Besançon e Dijon, précédées du projet d'un Catalogue général des manuscrits de France, e* 1725, par le même. Paris, 1883, in-8° de 49 pages.

Béthune. — *Catalogue des ouvrages composant la bibliothèque communale c Béthune (Pas-de-Calais)*, au 1er janvier 1863. Béthune, in-8° de 45 pages.

Béziers. — Robert, 236-237.

Blois. — Haenel, 83 ; — Migne, 201-202 ; — Robert, 237.

Bordeaux. — *Catalogue des livres composant la bibliothèque de la ville e Bordeaux*. Bordeaux, 1830-1856, 8 vol. in-8°. — *Sciences et arts*, 1830, XVII-81 pages. — *Histoire*, 1832, XVI-824 pages. — *Jurisprudence*, 1834, X-338 page — *Belles-lettres*, 1837, XV-531 pages. — *Théologie*, 1842, XI-720 pages. — *Histoire*, 1851, XXXIV-394 pages. — *Musique*, 1856, XII-127 pages.

Histoire et description de la bibliothèque de la ville de Bordeaux et aperçu d principaux ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits qu'elle renferme, par J.-E Gergerès, ancien magistrat, bibliothécaire de la ville. — *Manuscrits*, p. 194-24 Paris, Bordeaux, 1864, in-8° de 276 pages.

Bibliothèque municipale de Bordeaux. Catalogue des manuscrits, par J. Delpi T. I. Bordeaux, 1882, in-4° de XXXIII-462 pages.

Haenel, 83-84 ; — Migne, 201-202.

Boulogne. — *Codices manuscripti olim in bibliothecas* (sic) *abbatiæ S. V dasti, et ecclesiæ cathedralis Atrebatiæ, abbatiæ S. Eligii prope Atrebatiam ; S. Bertini apud S. Audomarum, sed hodie apud Boulogne conservati*, par s Th. Phillipps, à la suite du *Codices manuscripti bibliothecæ Sti. Vedasti apud Atr batiam*, mentionné plus haut, p. 68.

Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de la vil de Boulogne-sur-Mer. — Première partie ; *Manuscrits, catalogue descriptif et ra sonné*, [par Gérard], (s. l. n. d.). Rédigé en 1838, revisé en 1844. In-8° de 21

pages. (Ce catalogue, non publié, est suivi d'un *Appendice sur les manuscrits existant dans les bibliothèques particulières de Boulogne-sur-Mer et de ses environs* ; p. 215-256 ; il n'a pas été achevé.)

Manuscrits de la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, par M. Michelant, dans le t. IV du *Catal. gén.*, p. 565-699.

Haenel, 84-87 ; — Migne, 201-206.

Catalogue méthodique de la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer, par Gérard. Boulogne-sur-Mer, 1865, 2 vol. in-8° de VIII-495 pages. — *Premier supplément au catalogue méthodique de la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer*. Boulogne-sur-Mer, 1865, 2 vol. in-8° de 598 et 396 pages.

Bourbonne-les-Bains. — Robert, 237.

Bourbourg. — Robert, 237-238.

Bourg. — Robert, 238-239.

Bourges. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bourges*, texte et dessins par M. le baron de Girardot. Paris, 1859, in-4° de 164 pages.

Haenel, 88-95 ; — Migne, 207-218 ; — Omont, 7.

Bourmont. — Robert, 239.

Brest. — *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de Brest*, par Fleury. Brest, 1877-1880, 2 vol. in-8°. — *Théologie et jurisprudence*. 1877, CLXVIII-428 pages. — *Sciences, arts et belles-lettres*, 1880, 187 pages.

Haenel, 96 ; — Migne, 217-218.

Briey. — Robert, 239.

Brignoles. — Robert, 239.

Brioude. — Robert, 239.

Brive. — Robert, 239.

Caen. — *Catalogue des ouvrages relatifs aux beaux-arts qui se trouvent à la bibliothèque municipale de Caen*, par Gaston Lavalley, bibliothécaire-adjoint Caen. 1876, in-4° de 176 pages.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Caen, précédé d'une notice historique sur la formation de la bibliothèque, par M. Gaston Lavalley. Caen, 1880, in-8° de LXIX-274 pages.

Haenel, 96-99 ; — Migne, 217-222 ; — Omont, 7.

Cahors. — Robert, 240.

Calais. — Robert, 240-241.

Cambrai. — *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*, par A. Le Glay. Cambrai, 1831, in-8° de XII-256 pages.

Catalogue descriptif et analytique de la 2e série des manuscrits de la bibliothèque communale de Cambrai (nos 1047-1156), *avec un aperçu des principaux incunables que possède cet établissement*, par Ch.-A. Lefèvre Cambrai, (s. d.), in-8° de 88 pages, avec 1 planche.

Haenel, 99-115 ; — Migne, 221-242 ; — Le Glay, 85-103.

Cannes. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Cannes.* Cannes, 1872, in-8° de 40 pages.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Cannes; nouvelle édition. Cannes, 1883, in-8° de 120 pages.

Carcassonne. — *Étude sur les manuscrits de la bibliothèque de Carcassonne*, par Ch. Fierville, dans les *Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne*, t. III, p. 118-328.

Haenel, 115 ; — Migne, 241-242.

Carpentras. — *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, par C.-G.-A. Lambert, bibliothécaire. Carpentras, 1862, 3 vol. in-8° de XX-463, XV-473 et 442 pages.

Haenel, 115-117 ; — Migne, 241-246 ; — Omont, 8.

Castres. — Haenel, 118 ; — Migne, 245-246 ; — Robert, 242.

Chalon-sur-Saône. — Haenel, 118; — Migne, 245-246 ; — Robert, 242-244.

Châlons-sur-Marne. — Haenel, 118 ; — Migne, 245-246 ; — Robert, 244-246.

Chambéry. — *Catalogue de la bibliothèque publique de Chambéry*, rédigé par B.-A. Bouchet, avocat, bibliothécaire. Chambéry, 1846, in-8° de XXVIII-434 et 38 pages.

Robert, 247.

Charleville. — *Manuscrits de la bibliothèque de Charleville*, par J. Quicherat, dans le t. V du *Catal. gén.*, p. 545-677.

Charolles. — Robert, 247-248.

Chartres. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Chartres.* Chartres, 1840, in-8° de XII-212 pages (réimprimé dans Migne, 253-248).

Haenel, 124-138 ; — Robert, 248-250.

Châteaudun. — Robert, 250-251.

Châteauroux. — *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de la ville de Châteauroux*, par M. Joseph Patureau. Châteauroux, 1882, in-8° de 379 pages.

Robert, 251.

Châtillon-sur-Seine. — *Cabinet historique*, t. III, II, p. 308 ; — Haenel, 138 ; – Migne, 349-350.

Chaumont. — Haenel, 139 ; — Migne, 349-350 ; — Robert, 251-255.

Cherbourg. — Robert, 255.

Clamecy. — Robert, 256.

Clermont. — *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)*, mis en ordre par B. Gonod, professeur de rhétorique au collège royal, bibliothécaire de la ville (Les mss sont p. 513-544). Clermont-Ferrand, 1839, in-8° de XLII-653 pages.

Haenel, 140 ; — Migne, 351-360.

Catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits concernant l'Auvergne, extrait du catalogue général de la bibliothèque de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), mis en ordre par feu M. B. Gonod. Clermont, 1848, in-8° de VIII-223 pages.

Clermont (Oise). — Robert, 256.

Cluny. — Robert, 257-260.

Cognac. — Robert, 260-263.

Commercy. — *Bibliothèque communale de la ville de Commercy. Catalogue.* Commercy, 1873, in 8° de 32 pages. — 1er *Supplément*, 1873, paginé 33-47. — 2e *Supplément*, 1874, paginé 48-70.

Compiègne. — Haenel, 142 ; — Migne, 361-362 ; — Robert, 263-264.

Conches. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Conches (Eure)*, par H. Omont, dans le *Cabinet historique*, t. XXIV, II, 174-195, et tirage à part de 24 pages.

Condom. — Robert, 265.

Confolens. — Robert, 265.

Corbeil. — Robert, 265.

Corte. — Robert, 265.

Coutances. — Robert, 266-267.

Dieppe. — *Catalogue de la bibliothèque de Dieppe*, par A. Morin, bibliothécaire-archiviste. Dieppe, 1859, in-8° de VII-400 pages. (Les mss. sont p. 338-341.)

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Dieppe, par Ch. Paray. T. I. Dieppe, 1884, in-8° de 444 pages.

Digne. — Haenel, 143; — Migne, 363-364; — Robert, 267.

Dijon. — Haenel, 144-149; — Migne, 363-370; — Robert, 267-298.

Dinan. — Robert, 298.

Dôle. — *Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque de la ville de Dôle, ancienne capitale de la Franche-Comté*, par Jean-Joseph Pallu, bibliothécaire. Dôle, 1848, 2 vol. in-8°. — *Théologie, jurisprudence, sciences et arts, belles-lettres*, XVIII-653 pages. — *Histoire*, XV-176 pages.

Robert, 296-308.

Domfront. — *Catalogue général de la bibliothèque de la ville de Domfront.* Domfront, 1857, in-8° de 42 pages.

Douai. — *Inventaire des livres de la bibliothèque publique de la ville de Douay*, fait en 1805 par ordre de M. Deforest de Quartdeville, continué par ordre de ses successeurs jusqu'au 1er avril 1820. Douay, 1820, in-4°.

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Douai, par H.-R. Duthillœul, bibliothécaire, suivi d'une *Notice sur les manuscrits de cette bibliothèque, relatifs à la législation et à la jurisprudence*, par M. le conseiller Tailliar. Douai, 1846, in-8° de XXXIX-548 et VII-135 pages.

Manuscrits de la bibliothèque de Douai, par M. l'abbé Dehaisnes. t. VI du *Catal. gén.*

Haenel, 149-164; — Migne, 369-390; — Le Glay, 133-150.

Catalogue méthodique des imprimés de la bibliothèque publique de Douai, avec une notice historique. Droit. Douai, 1869, in-8° de LX-147 pages. — *Théologie*, Douai, 1874, in-8° de VIII-275 pages.

Draguignan. — Robert, 306-307.

Dunkerque. — Robert, 307-308.

Épernay. — *Catalogue de la bibliothèque d'Épernay.* Épernay, 1870, in-8° de XXII-106 et 35 pages. (Les mss. sont p. I-XXII.)

Le catalogue des imprimés de la bibliothèque d'Épernay, précédé d'une lettre

à Monsieur le Maire sur l'histoire de cette bibliothèque, par M. Louis Paris. *Théologie, jurisprudence*. Épernay, 1883, in-8° de xxxix-463 pages.

Omont, 8.

Épinal. — *Manuscrits de la bibliothèque d'Épinal*, par M. Michelant, dans le t. III du *Catal. gén.*, p. 391-471.

Étampes. — Robert, 308.

Eu. — Robert, 308.

Evreux. — Robert, 309-313 ; — Omont, 8-9.

Falaise. — *Ville de Falaise. Catalogue général des livres de la bibliothèque*. Falaise, 1826, in-8° de 23 pages.

Ville de Falaise. Bibliothèque des meilleurs ouvrages de la littérature moderne. Catalogue général. Falaise, 1827, in-8° de 13 pages. — *Supplément au catalogue général de la bibliothèque des ouvrages nouveaux*. 1828, in-8° de 4 pages. — 2e *Supplément*, 1829, in-8° de 4 pages.

Catalogue général de la bibliothèque de la ville de Falaise. Falaise, 1830, in-8° de 42 pages. — *Premier supplément au catalogue général*, 1831, in-8°, p. 43-46. — *Second supplément*, 1832, in-8°, p. 47-52. — *Troisième supplément*, 1833, in-8°, p. 53-56. — *Quatrième supplément*, 1834, in-8°, p. 57-64. — *Cinquième supplément*, 1837, in-8°, p. 65-76.

Foix. — Robert, 314.

Fontainebleau. — Robert, 314.

Fougères. — *Catalogue des livres de la bibliothèque de la ville de Fougères*, publié par M. Léon Maupillé. Fougères, 1842, in-8° de 104 pages. (Les mss. sont p. 104.) — 1er *Supplément*, 1854, in-8° de 75 pages.

Fréjus. — Robert, 314.

Gaillac. — Robert, 315.

Gap. — Robert, 315.

Gien. — Robert, 315.

Grasse. — Robert, 316.

Gray. — Haenel, 164 ; — Migne, 389-390 ; — Robert, 316.

Grenoble. — *Catalogue des livres que renferme la bibliothèque publique de la*

ville de Grenoble, classé méthodiquement, par P.-A.-A. Ducoin, conservateur de cette bibliothèque. Grenoble, 1831-1839, 3 vol. in-8° de XVI-461, 514 et 732 pages.

Haenel, 165-170 ; — Migne, 389-390 ; — Robert, 316-353.

Guéret. — Robert, 353.

Havre (le). — *Catalogue des livres de la bibliothèque de la ville du Havre-de-Grâce....* relevé en 1837 par le bibliothécaire. Le Havre, (s. d.), in-4° de 286 pages. (Le catalogue des mss. est p. 4-9.)

Haenel, 170 ; — Migne, 395-396.

Hesdin. — Robert, 354.

Joigny. — Robert, 354.

Lamballe. — Robert, 354.

Langres. — *Notice des manuscrits de la bibliothèque de Langres*, par M. de La Boullaye, bibliothécaire, publié dans la *Haute-Marne, revue champenoise*, 1856, p. 451, 499, 523, 547, 585 et 587.

Haenel, 170 ; — Migne, 397-398.

Laon. — *Manuscrits de la bibliothèque de Laon*, par M. Félix Ravaisson, dans le t. I du *Catal. gén.*, p. 51-255, avec un *Appendice au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Laon*, ibid., p. 504-693. — Abrégé dans Migne, 397-494.

Haenel, 170-178 ; — Omont, 9.

Laval. — *Catalogue des livres de la bibliothèque de Laval*. Laval, 1839, in-8° de 80 pages. — *Premier supplément au catalogue des livres de la bibliothèque publique de Laval, contenant les ouvrages acquis ou complétés depuis le 1er janvier* 1839. Laval, 1844, in-8° de 26 pages.

Robert, 354-356.

Lavaur. — Robert, 356.

Libourne. — Robert, 356.

Lille. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Lille*, dressé par sir Thomas Phillipps, en juin 1827, réimprimé par M. A. Dinaux, avec additions et corrections, dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, nouvelle série, p. 461 bis-503.

Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille, par M. Le Glay. Lille, 1848, in-8° de XXXVI-443 pages.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Lille. Lille, 1839, 10 vol. in-8°. —

Sciences et arts, 1839, IX-344 pages. — *Belles-lettres*, 1847, VI-319-XLIV-212 et 4 pages. — *Histoire*, 4 vol., 1849-1856, IV-305, III-326, 326 et 330 pages. — *Théologie*, 1852, CCXCII-728 pages. — *Jurisprudence*, 1870, VI-400-XLVIII-18-V pages. — *Supplément*, 1re partie, 1875, XVIII-514 pages. — *Supplément*, 2e partie, 1879, paginé 515-1373.

Haenel, 178-190 ; — Migne, 473-486 ; — Omont, 9.

Limoges. — *Catalogue de la bibliothèque communale de Limoges*, par Émile Ruben. Limoges, 1858-1863, 3 vol. in-8°. — *Histoire*, 1858, XIV-499 pages. — *Polygraphie, belles-lettres*, 1860, XVI-522 pages. — *Sciences et arts*, 1863, XXXII-784 pages.

Haenel, 190 ; — Migne, 485-494 ; — Robert, 356-357.

Lisieux. — *Catalogue général de la bibliothèque publique de la ville de Lisieux*. Lisieux, 1840, in-8° de 48 pages.

Catalogue général de la bibliothèque publique de la ville de Lisieux, rédigé par M. A. Michel, bibliothécaire. Lisieux, 1861, in-8° de VII-104 pages. — *Supplément*, 1861-1874, in-8° de 108 pages. — 2e *Supplément*, 1874-1884, in-8° (sous presse).

Robert, 357.

Loches. — Robert, 357-358.

Lons-le-Saunier. — Robert, 358.

Louhans. — Robert, 358.

Louviers. — *Catalogue de la bibliothèque de Louviers*, par L. Bréauté, bibliothécaire. Rouen, 1840, in-8° de 378 pages. (Les mss. sont p. 363-378.)

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Louviers et de Verneuil (Eure). par H. Omont, dans le *Cabinet historique*, 1882, p. 141-163, et tirage à part de 24 pages.

Lure. — Robert, 358.

Lyon. — *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, ou notice sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils appartiennent, etc., etc., précédés* : 1° *d'une histoire des anciennes bibliothèques de Lyon, et en particulier de celle de la ville;* 2° *d'un essai historique sur les manuscrits en général, leurs ornemens, leur cherté, ceux qui sont à remarquer dans les principales bibliothèques de l'Europe, avec une bibliographie spéciale des catalogues qui les ont décrits*, par Ant.-Fr. Delandine, bibliothécaire de Lyon, etc. Paris, Lyon, 1812, 3 vol. in-8° de 489, 542 et 594 pages.

Bibliothèque de Lyon. Catalogue des livres qu'elle renferme dans la classe de l'histoire, avec des remarques littéraires et bibliographiques sur les éditions du XVe siècle, les ouvrages rares et curieux, leur prix, les noms des auteurs anonymes ou pseudonymes, des anecdotes historiques sur la vie des écrivains, etc., par Ant.-Fr. Delandine, bibliothécaire. Paris, Lyon (s. d.), 2 vol. in-8° de x-548 et viii-535 pages.

Bibliothèque de Lyon. Catalogue des livres qu'elle renferme dans la classe des belles-lettres, etc., par Ant.-Fr. Delandine. Paris, Lyon (s. d.), 2 vol. in-8° de 606 et 458-96 pages.

Bibliothèque de Lyon. Catalogue des livres qu'elle renferme dans la section du théâtre, etc., par Ant.-Fr. Delandine. Paris, Lyon (s. d.), in-8° de iv-589 pages.

Catalogue des livres doubles de la bibliothèque de la ville de Lyon. Lyon, 1831, in-8° de 404 pages.

Haenel, 190-198 ; — Migne, 493-504 ; —Omont, 9-10.

Bibliothèque du Palais des Arts. — Robert, 359-367.

Mâcon. — *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Mâcon.* Mâcon, 1835, in-8° de 40 pages. (Les mss. sont p. 40.)

Mamers. — Robert, 368.

Mans (le). — *Catalogue de la bibliothèque de la ville du Mans*, par M. Fénelon Guérin. Le Mans, 1879-1883, 5 vol. in-8°. — *Théologie*, 1879, xvi-531 pages. — *Sciences et arts*, 1879, xvi-537 pages. — *Belles-lettres*, 1880, xi-457 pages. — *Jurisprudence*, 1881, xiv-388 pages. — *Histoire*, 1re partie, 1883, xiii-670 pages.

Haenel, 198-210 ; — Migne, 503-518 ; — Robert, 368-374.

Marseille. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Marseille*, par Cl.-Fr. Achard. Marseille, 1793, in-8°.

Catalogue de la bibliothèque communale de Marseille. Histoire, par J.-B. Regnier. Marseille, 1861-1869, 3 vol. in-8° de ix-iv-512, vi-460 et ii-519 pages.

Haenel, 210-213 ; — Migne, 519-524 ; — Robert, 375-417 ; — Omont, 11.

Meaux. — Haenel, 214-215 ; — Migne, 523-526 ; — Robert, 417-420.

Melun. — Robert, 420-421.

Mende. — Robert, 421.

Mirecourt. — Robert, 421.

Montargis. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Montargis*, par

H. Stein, dans le *Cabinet historique*, 1883, p. 134-136, et tirage à part de 4 pages.

Montauban. — Robert, 421-422.

Montbard. — Robert, 422.

Montbéliard. — Haenel, 229 ; — Migne, 243-244 ; — Robert, 422-425.

Montbrison. — *Catalogue alphabétique de la bibliothèque de la ville de Montbrison, extrait abrégé des catalogues rédigés par M. le bibliothécaire, conservateur des objets d'art de la ville. Ouvrages complets, ou dont les volumes ont une importance particulière.* Montbrison, 1860, in-8° de 218 pages. (Les mss. sont p. 65-69).

Mont-de-Marsan. — Robert, 425.

Montpellier. — *Manuscrits de la bibliothèque de la ville de Montpellier*, par Libri, dans le t. I du *Catal. gén.*, p. 257-277.

Haenel, 246 ; — Migne, 543-552.

Catalogue des livres légués à la bibliothèque de la ville de Montpellier par l'abbé J.-B.-M. Flottes. Montpellier, 1866, in-8° de xv-617 pages.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier, dite du Musée Fabre. Montpellier, 1875-1880, 4 vol. in-8°. — *Théologie, Jurisprudence*, 1875, xiv-550-93 pages. — *Belles-lettres*, 1876, xiii-676 pages. — *Polygraphie*, 1878, xv-190-113 pages. — *Histoire*, 1re partie, 1880, in-8° de ix-400 pages.

Bibliothèque de la ville de Montpellier. Catalogue des ouvrages légués par M. le Dr A.-C. Fages. Montpellier, 1880, in-8° de 455 pages.

Manuscrits de la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier, par Libri, dans le t. I du *Catal. gén.*, p. 279-477, avec un *Appendice au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier*, ibid., p. 695-830.

Haenel, 229-247 ; — Migne, 552-612 ; — Omont, 11-13.

Montreuil-sur-Mer. — Robert, 425.

Morlaix. — *Catalogue général de la bibliothèque communale de Morlaix.* Morlaix, 1874, in-8° de 130 pages. (Les mss. sont confondus avec les imprimés.)

Catalogue (B) de la bibliothèque communale de Morlaix contenant les ouvrages qui, conformément à l'article IV du règlement, peuvent être emportés. Morlaix, 1874, in-8° de 19 pages.

Mortain. — Robert, 426.

Moulins. — Haenel, 247 ; — Migne, 611-612 ; — Robert, 426-428.

Nancy. — *Catalogue des livres de la bibliothèque royale de Nancy, fondée par le roy de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, rédigé par Marquet. Nancy, 1766, in-8°.

Haenel, 247-249; — Migne, 611-614; — Robert, 429-445.

Rapport à M. le Maire de la ville de Nancy sur la situation de la bibliothèque publique au 1er janvier 1845, fait, au nom de la commission de surveillance, par M. Gillet, secrétaire. (s. l. n. d.), in-8° de 64 pages. (Les mss. sont p. 23-37.)

Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Nancy, par J. Favier, dans le *Cabinet historique*, 1882, p. 272-293, 376-390 et 458-474 et tirage à part de 54 pages.

Nantes. — *Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de Nantes*, par Emile Péhant. Nantes, 1859-1874, 6 vol. in-8°. — *Sciences religieuses, philosophiques et sociales*, 1859, XXIV-688 pages. — *Sciences naturelles, exactes et occultes*, 1861, XXVIII-675 pages. — *Belles-lettres*, 1864, XV-668 pages. — *Histoire* (3 vol.), 1867, 1870, 1874, XXI-688, IV-720 et 876 pages. (Les mss. sont confondus avec les imprimés.)

Haenel, 249; — Migne, 613-614.

Narbonne. — *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Narbonne*, par E. Roussel, bibliothécaire. Narbonne, 1867, in-8° de 266 pages. (Les mss. sont confondus avec les imprimés.)

Omont, 13.

Nemours. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Nemours*, par M. Lex, dans la *Revue de Goële*, 1882, dernier n°.

Neufchâteau. — Robert, 445.

Neufchâtel. — Robert, 446.

Nevers. — *Catalogue méthodique des livres et manuscrits. Sciences et arts.* Nevers, 1875, in-8° de 127 pages.

Haenel, 249-250; — Migne, 613-614.

Nice. — Robert, 446-449.

Nîmes. — *Catalogue des livres de la bibliothèque de Nîmes*, rédigé par J.-L. Thomas de Lavernède, bibliothécaire. Nîmes, 1836, 2 vol. in-8° de XXIV-547 pages. (Les mss. sont à la fin du 2e vol.)

Catalogue de la bibliothèque de Nîmes. Second supplément, contenant les augmentations de ce dépôt depuis 1837 *jusqu'à ce jour*, dressé par A.-A. Liotard, conservateur de la bibliothèque, revu, complété et publié par Ch. Liotard, conservateur-adjoint honoraire. Nîmes, 1861, in-8° de XV-568 pages. (Les mss. sont p. 510-513.)

Haenel, 250; — Migne, 613-616.

Les manuscrits hébreux de la bibliothèque de la ville de Nîmes, par Joseph Simon, dans la *Revue des études juives*, n° 6, 1881, p. 225-237.

Manuscrits de la bibliothèque de Nîmes, par A. Molinier, dans le t. VII du *Catal. gén.* (sous presse).

Niort. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Niort.* Niort, 1860-1873, 5 vol. in-8°. — *Théologie, Jurisprudence*, 1860, xxiv-426 et viii-131 pages. — *Sciences et arts*, 1861, xx-563 pages. — *Belles-lettres*, 1868, xii-463 pages. — *Histoire* (2 vol.), 1872-1873, xv-480 et xi-463 pages. (Les mss. sont confondus avec les imprimés.)

Orléans. — *Bibliotheca Proustelliana, s. catalogus librorum bibliothecæ viri clarissimi D. G. Prousteau, Aurelianensis academiæ antecessoris et decani.* Aurelianis, 1721, in-4° de 176 pages, plus l'introduction et la table qui ne sont pas paginées.

Actes concernant la bibliothèque d'Orléans avec le catalogue. Orléans, 1747, in-8°.

Catalogue des livres de la bibliothèque publique fondée par M. Prousteau, professeur en droit, etc., composée des livres et mss. de Henry de Valois et déposée chez les P. P. Bénédictins, dans leur monastère de Bonne-Nouvelle, avec des notes critiques et bibliographiques, par S. Fabre. Paris, Orléans, 1777, in-4° de lii-402 pages.

Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, ou notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils ont appartenu, etc., précédés de notes historiques sur les anciennes bibliothèques d'Orléans, et en particulier sur celle de la ville, par A. Septier. Orléans, 1820, in-8° de 287 pages.

Haenel, 267-279 ; — Migne, 639-656.

Paris. — Bibliothèques en général. — *Notizia dos manuscriptos pertencentes ao direito publico externo diplomatico de Portugal e a historia, e litteratura do mesmo paiz, que existem na biblioteca r. de Paris e outras da mesma capital e nos archivos de França*, examinados e colligidos pe lo segundo visconde de Santarem. Lisboa, 1827, in-8° de 105 pages.

I manoscritti italiani della regia biblioteca Parigina, descritti ed illustrati dal dottore Antonio Marsand, professore emerito dell' imperiale e reale universita di Padova. Parigi, 1835-1838, 2 vol. in-4° de xiii-867 et v-517 pages. — Le titre du t. II est suivi de ce sous-titre : *Continuazione e fine. Volume II° che contiene altresì la descrizione e l'illustrazione de' manoscritti italiani delle tre regie bibliotece, l'Arsenale, Santa Genovefa, la Mazarina.*

Catalogo razonado de los manuscritos espanoles existentes en la biblioteca real de Paris, seguido de un suplemento que contine los de las otras tres bibliotecas publicas (del Arsenal, de Santa Genoveva y Mazarina), per Eugenio de Ochoa. Paris, 1844, in-4° de xi-703 pages.

Notices et extraits des documents manuscrits conservés dans les dépôts publics de Paris et relatifs à l'histoire de la Picardie, par Hippolyte Cocheris. Paris, 1854—1858, 2 vol. in-8° de 693 et 626 pages.

Le Cabinet historique, revue mensuelle, contenant avec un texte et des pièces inédites, intéressantes ou peu connues, le catalogue général des manuscrits que renferment les bibliothèques publiques de Paris et des départements, etc., sous la direction de Louis Paris et d'Ulysse Robert. Paris, 1855-1883, 29 vol. in-8°.

Inventaire sommaire des documents relatifs à la Franche-Comté qui sont conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, par Ulysse Robert. Besançon, 1874, in-8° de 36 pages. (Extrait de l'*Annuaire du Doubs* de 1874, p. 119-154.)

Catalogue des manuscrits relatifs à la Franche-Comté qui sont conservés dans les bibliothèques publiques de Paris, par Ulysse Robert. Paris, 1878, in-8° de 330 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 2e série, t. III et IV.)

Inventaire des cartulaires conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, par Ulysse Robert, suivi d'une *Bibliographie des cartulaires* publiés en France depuis 1840, [par M. Delisle]. Paris, 1878, in-8° de VII-107 pages. (Extrait du *Cabinet historique*, t. XXXIII, II, p. 126-235.)

Inventaire sommaire des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques publiques de Paris autres que la Bibliothèque nationale, par Henri Omont. Paris, 1883, in-8° de 10 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, juillet-août 1883, p. 118-125.)

Bibliothèque nationale. — Département des manuscrits. — *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana, seu manuscriptorum omnium græcorum quæ in ea continentur accurata descriptio, ubi operum singulorum notitia datur, ætas cujusque manuscripti indicatur, vetustiorum specimina exhibentur, aliaque multa annotantur quæ ad paleographiam pertinent...* operâ et studio Bern. de Montfaucon. Parisiis, 1715, in-fol. de XX-810 pages.

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ. Parisiis, 1739-1744, 4 vol. in-fol. (Le t. I, 1739, de II-458 pages, plus la table, comprend les mss. orientaux; le t. II, 1740, de 626-XIV pages, comprend les mss. grecs; les t. III et IV, 1744, de X-632 et 536-CXXXVIII pages, comprennent les mss. latins).

Catalogus librorum bibliothecæ regiæ sinicorum, p. 345-516 du *Linguæ Sinarum mandarinicæ hieroglyphicæ grammatica duplex*, etc., par Étienne Fourmont. Parisiis, 1742, in-fol. de 516 pages.

Catalogue des manuscrits samskrits de la Bibliothèque impériale, avec des notices du contenu de la plupart des ouvrages, par MM. Alexandre Hamilton et L. Langlès. Paris, 1807, in-12 de 118 pages.

Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection, par Paulin Paris. Paris, 1836-1848, 7 vol. in-8° de XXXII-358, XXXII-376, VIII-393,

III-438, 451, VIII-500 et 473 pages, plus la table des 5 premiers vol., paginée 365-511.

Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de feu M. Eugène Burnouf, membre de l'Institut, etc. Paris, 1854, in-8° de 358 pages. (Les mss., au nombre de 218 n^os^, pour la plupart en dialectes indiens, ont été acquis en 1854 par la Bibliothèque nationale. Ils figurent sous les p. 321-353 de ce catalogue.)

Les manuscrits slaves de la Bibliothèque impériale de Paris, par le P. Martinof. Paris, 1858, in-8° de 113 pages.

Inventaire des manuscrits latins conservés à la Bibliothèque impériale sous les numéros 8823-18613, *et faisant suite à la série dont le catalogue a été publié en* 1744, par Léopold Delisle. Paris, 1863-1871, in-8° de 127, 132, 79, 77, 105 et XLIII pages. (Cet inventaire, publié d'abord dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1863 et suiv., comprend les mss. du Supplément latin et ceux des fonds de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Victor, de la Sorbonne, de Notre-Dame et des petits fonds.)

Inventaire des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale insérés au fonds des nouvelles acquisitions du 1er *août* 1871 *au* 1er *mai* 1874, [par M. Delisle]. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIV, p. 76-92, et tirage à part de 16 pages.)

Catalogues des manuscrits hébreux et samaritains de la Bibliothèque impériale. Paris, 1866, in-4° de VIII-237 pages.

Catalogue des manuscrits français, publié par ordre de l'Empereur et du Gouvernement. Paris, 1868-1881, 3 vol. in-4° de IX-783, 810 et 800 pages.

Notice sur des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale, [par M. Delisle]. (S. l. n. d.), in-8° de 54 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. XXXII, p. 237-290. Cette *Notice* comprend les collections relatives à l'histoire des provinces de Bourgogne, Bretagne, Champagne, Flandre, Languedoc, Lorraine, Périgord, Picardie, Poitou, Touraine et Vexin.)

Notice sur des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale : Baluze, Bréquigny et Brienne, [par M. Delisle], dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. XXXV, p. 266-325.

Catalogues des manuscrits syriaques et sabéens (mandaïtes) de la Bibliothèque nationale, [par M. Zotenberg]. Paris, 1874, in-4° de VI-216 pages.

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par Léopold Delisle. Paris, 1876-1878, 2 vol. in-8°. — *Théologie*, 1876, CLXIX-201 pages. — *Jurisprudence, Sciences et arts*, 1878, 355 pages.

Inventaire sommaire des nouvelles collections de titres originaux de la Bibliothèque nationale, (mss. français 25,297-26,484), par Ulysse Robert, dans le *Cabinet historique*, t. XXIII, II, p. 1-100, et tirage à part de 100 pages).

Catalogue des manuscrits éthiopiens (gheez et amharique) de la Bibliothèque nationale, par M. Zotenberg. Paris, 1878, in-4° de V-286 pages.

Bibliothèque nationale. Département des manuscrits, chartes et diplômes. Notice des objets exposés. Paris, 1878, in-8° de 79 pages.

Inventaire sommaire des dépêches des ambassadeurs vénitiens relatives à la France, déposées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Gaston Raynaud, dans le *Cabinet historique*, t. XXIV, II, p. 259-266, et tirage à part de 14 pages.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, par A. Molinier, dans le *Cabinet historique*, t. XXVI et XXVII, et tirage à part de XXXVI-114 pages.

Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale, par M. Alfred Morel-Fatio ; 1re livraison. Paris, 1881, in-4° de 243 pages.

Inventaire des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale insérés au fonds des nouvelles acquisitions, du 1er mars 1874 *au* 31 *décembre* 1881, par Ulysse Robert, dans le *Cabinet historique*, t. XXVIII, p. 52-74, 164-190, 293-296.

Inventaire des manuscrits italiens de la Bibliothèque nationale qui ne figurent pas dans le catalogue de Marsand, par Gaston Raynaud, dans le *Cabinet historique*, t. XXVII, et tirage à part de 152 pages.

Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale ; 1re livraison. Paris, 1883, in-4° de 336 pages.

Inventaire sommaire des manuscrits du Supplément grec de la Bibliothèque nationale, par Henri Omont. Paris, 1883, in-8° de XVI-137 pages.

Catalogue des manuscrits anglais de la Bibliothèque nationale, par Gaston Raynaud. Paris, 1884, in-8° de 30 pages. (Extrait du *Cabinet historique*, t. XXVIII.)

Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluny, par Léopold Delisle. Paris, 1884, in-8° de XXV-413 pages.

Inventaires sommaires de divers fonds de la Bibliothèque nationale, dans Migne, 657-1139, se divisant de la manière suivante :

1° *Manuscrits français appartenant à divers fonds*, 657-679 ;

2° *Manuscrits latins*, 679-720 ;

3° *Ancien fonds du Roi*, 720-837 ;

4° *Documents ecclésiastiques concernant la Bretagne*, 1096-1120 ;

5° *Catalogue des manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi, dressé en* 1735, par M. l'abbé de Villefroy, 1120-1139, d'après Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. II, 1014-1027.

Département des imprimés. — *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roy. Théologie, Belles-lettres, Jurisprudence.* Paris, 1743-1753, 6 vol. in-fol. de LXXXII-(IV ff.)-405 et 106, VIII-501, VIII-258 et 141, XVI-604, VIII-208 et 326, VIII-4-327-98 et 113 pages.

Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi, par Van Praet. Paris, 1822, t. I à V, avec supplément, 6 vol. in-8° de XI-IV-348, II-120, VI-84, VIII-332, III-380 et I-223 pages.

Catalogue de l'histoire de France. Paris, Didot, 1855-1879, 11 vol. in-4° de XXIV-637, 781, 811, 707, 803, 817, 819, 759, 799, 779 et 747 pages.

Catalogue des sciences médicales. Paris, Didot, 1857-1873, 2 vol. in-4° de IV-795 et 779 pages.

Inventaire alphabétique des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque nationale. Complément au catalogue publié par Van Praet. Paris, 1877, in-8° de 174 pages.

Inventaire de la collection des ouvrages et documents sur Michel de Montaigne, réunis par le Dr J.-F. Payen, rédigé par Gabriel Richou. Bordeaux, 1877, in-8° de 274 pages.

Bibliothèque nationale. Département des imprimés. Liste des ouvrages mis à la libre disposition du public dans la salle de travail. Paris, 1869, in-8° de 13 pages.

Catalogue alphabétique des ouvrages mis à la libre disposition des lecteurs dans la salle de travail. Paris, 1879, in-12 de 266 pages.

Bibliothèque nationale. Département des imprimés. Notice des objets exposés. Paris, 1878, in-12 de 130 pages.

Bibliothèque nationale. Bulletin mensuel des publications étrangères reçues par le département des imprimés. Paris, 1877-1884, in-8°.

Liste des périodiques étrangers reçus par le département des imprimés. Paris, 1882, in-8° de XXVIII pages.

Bulletin mensuel des récentes publications françaises. Paris, 1882-1884, in-8°.

Autographies.

Supplément au catalogue de l'histoire de France. — Histoire locale, 1880, in-4° de 735 pages.

Biographies, 1884, in-4° de 953 pages.

Catalogue de l'histoire de la Grande-Bretagne, 1878, in-8° de 68 pages.

Catalogue de l'histoire d'Espagne, 1883, in-8° de 509 pages.

Département des médailles et antiques. — *Notice des monuments exposés dans le cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque du Roi.* Paris, 1819, in-8° de 76 pages, et 1828, in-8° de 62 pages.

Histoire du cabinet des médailles, antiques et pierres gravées, avec une notice sur la Bibliothèque royale et une description des objets exposés dans cet établissement, par Marion Dumersan. Paris, 1838, in-8° de XVI-192 pages.

Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale, suivi de la description des autres monuments exposés dans le cabinet des médailles et antiques, par A. Chabouillet. Paris, 1858, in-8° de 634 pages.

Département des médailles, pierres gravées et antiques. Description sommaire des monuments exposés. Paris, 1867, in-8° de 164 pages.

Département des estampes. — *Notice des estampes exposées à la Bibliothèque royale, formant un aperçu historique des productions de l'art et de la gravure*, par Duchesne. Paris, 1837, in-8° de xx-200 pages ; — nouvelle édition. Paris, 1855, in-8° de xxxvii-xvi-210 pages.

Le département des estampes à la Bibliothèque nationale. Notice historique, suivie d'un catalogue des estampes exposées dans les salles de ce département, par le vicomte Henri Delaborde. Paris, 1875, in-8° de 442 pages.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée en 1863 *à la Bibliothèque nationale par M. Michel Hennin*, rédigé par M. Georges Duplessis. Paris, 1878-1882, 4 vol. in-8° de 479, 464, 449 et 488 pages.

Bibliothèque nationale. Département des estampes. Notice des objets exposés. Paris, 1878, in-12 de 39 pages.

Catalogue de la collection de pièces sur les beaux-arts imprimées et manuscrites recueillie par Pierre-Jean Mariette, Charles-Nicolas Cochin et M. Deloynes, auditeur des comptes, et acquise récemment par le département des estampes de la Bibliothèque nationale, par Georges Duplessis. Paris, 1881, in-8° de 224 pages. (Extrait du *Cabinet historique*, t. XXVI).

Les portraits aux crayons des XVe et XVIe siècles, conservés à la Bibliothèque nationale (1525-1646). Notice, catalogue et appendice, par Henri Bouchot. Paris, 1884, gr. in-8° de 412 pages.

Arsenal. — Haenel, 298-380 ; — Migne, 1191-1294 ; — Robert, 66-209 ; Omont, 6-7.

Notizia dei manoscritti italiani o che si riferiscono a l'Italia esistenti nella libreria dell' Arsenale in Parigi, compilado da Giuseppe Molini. Firenze, 1836, in-8° de 25 pages.

Dépouillement du recueil Conrart de la bibliothèque de l'Arsenal, dans le *Cabinet historique*, t. V-XXII *passim*.

Institut. — *Inventaire de la collection Godefroy*, par MM. Lud. Lalanne et Servois, publié dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1865, 2e partie, p. 1-239, et 1866, 2e partie, p. 1-128.

Omont, 9.

Luxembourg. — *Catalogue de la bibliothèque du Sénat*. Paris, 1868, in-8° de xvi-1033 pages.

Mazarine. — *Les manuscrits historiques de la bibliothèque Mazarine*, dans le *Cabinet historique*, t. XX, ii, p. 192-209 et 254-271, XXI, ii, p. 42-60 et 106-125.

Haenel, 298 ; — Migne, 1177-1192 ; — Omont, 4-6.

Sainte-Geneviève. — Haenel, 282-293 ; — Migne, 1139-1156 ; — Omont, 7-8.

Périgueux. — Haenel, 382 ; — Migne, 1293-1294.

Perpignan. — *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan*, par A. Fourquet, bibliothécaire. Perpignan, 1867, in-8° de XII-472 pages.

Haenel, 383-384 ; — Migne, 1293-1296.

Poitiers.— *Inventaire analytique et descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Poitiers*, par Paul de Fleury. Poitiers, 1868, in-8° de 98 pages.

Table des manuscrits de dom Fonteneau conservés à la bibliothèque de Poitiers, par M. Redet. Poitiers, Paris, 1839, in-8° de XVI-465 pages. — *Supplément*, 1855, in-8° de 47 pages.

Haenel, 385-387 ; — Migne, 1295-1300 ; — Omont, 13.

Pont-à-Mousson. — *Catalogue alphabétique et méthodique de la bibliothèque municipale de Pont-à-Mousson*, par Prosper Picart, bibliothécaire. Pont-à-Mousson, 1883, in-8° de 328 pages.

Pontarlier. — *Notice sur les manuscrits de la bibliothèque publique de Pontarlier*, par M. Jules Gauthier, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XLI, p. 58-72, et tirage à part de 15 pages.

Haenel, 387 ; — Migne, 1299-1300.

Pont-Audemer. — *Catalogue de la bibliothèque Canel léguée à la ville de Pont-Audemer*. Rouen, 1883, gr. in-8° de XVI-767 pages.

Pontivy. — *Catalogue de la bibliothèque communale de Pontivy* (*Morbihan*). (S. l. n d.), in-8° de 27 pages.

Pontoise. — Haenel, 387-388 ; — Migne, 1299-1300.

Provins. — Haenel, 388 ; — Migne, 1299-1300.

Puy (le). — Haenel, 388 ; — Migne, 1301-1302.

Reims. — *Le catalogue des imprimés de la bibliothèque de Reims, avec des notices sur les éditions rares, curieuses et singulières, des anecdotes littéraires et la provenance de chaque ouvrage*, par Louis Paris. Reims, 1843-1844, 2 vol. in-8°. — *Théologie, Jurisprudence*, 1843, XII-464 pages. — *Sciences et arts*, 1844, II-542-IX pages.

Bibliothèque de la ville de Reims. Catalogue des imprimés, par Ch. Loriquet. Reims, 1867-1878, 3 vol. in-8°. — *Belles-lettres* (2 vol.), 1867, VIII 1383 pages. — *Sciences philosophiques et sociales*, 1878, 416 pages.

Haenel, 389-410 ; — Migne, 1301-1328 ; — Omont, 13.

Rennes. — *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de Rennes*,.....

rédigé par Dominique Maillet, bibliothécaire. Rennes, 1823-1843, 5 vol. in-8°. — *Théologie, Jurisprudence, Sciences et arts*, 1823-1828, II-693-20 pages. — *Belles-lettres et Histoire*, 1823-1828, paginé 695-1411-XV. — 1er *Supplément*, 1830, in-8° de 71 pages. — 2e *Supplément*, 1843, in-8° de 323-XII-55 pages.

Table alphabétique du catalogue des livres de la bibliothèque publique de Rennes, par D. Maillet. Rennes, 1829, in-8° de 267 pages.

Description, notices et extraits de manuscrits de la bibliothèque publique de Rennes, etc., par Dominique Maillet. Rennes, 1837, in-8° de XVI-241 pages. — *Supplément*, 1843, in-8° de 27 pages.

Haenel, 410-411 ; — Migne, 1327-1330 ; — Omont, 14.

Roanne. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Roanne*, dressé par J. Augagneur, bibliothécaire, et publié par l'administration municipale, précédé d'une notice par Arthaud de Viry (J.-B. Arthur), docteur en médecine, médecin en chef de l'hôpital, directeur de la bibliothèque. Roanne, 1856, in-8° de XII-304 pages. (Les mss. sont p. 271-278.)

Rochelle (la). — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de la Rochelle*, recueilli par Gaudin, bibliothécaire. La Rochelle, an XIII, in-8° de XIII-444 pages. (Les mss. sont p. 375-378.)

Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de la Rochelle, publié par ordre du Conseil municipal, par L. Delayant, bibliothécaire. La Rochelle, 1878, in-8° de XXXIX-798 pages. (Les mss. sont confondus avec les imprimés ; il y en a une table, p. 679-688.)

Haenel, 412-414 ; — Migne, 1331-1334.

Roche-sur-Yon (la). — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Napoléon-Vendée*, par M. Léon Audé. Napoléon-Vendée, 1857, in-8° de XXXI-547 pages.

Rodez. — Haenel, 411 ; — Migne, 1329-1330.

Rouen. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Rouen*, publié sous l'administration de M. le marquis de Martainville, par M. Théodore Licquet, conservateur. Rouen, 1830-1833, 2 vol. in-8°. — *Belles-lettres*, 1830, 499 pages. — *Sciences et arts*, terminé et mis au jour par André Pottier, conservateur. 1833, VIII-547 pages.

Notices et extraits des principaux manuscrits de la bibliothèque de Rouen, (t. III, par A. Pottier). In-4°, p. 1-32, 6 pl. (Volume inachevé et non publié.)

Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer composant la bibliothèque de M. C. Leber. Paris, 1839-1840, 3 vol. in-8° de XLVIII-479, VI-466 et 335 pages. (Le t. IV, contenant le *Supplément*, qui n'est pas à la bibliothèque de Rouen, renferme aussi des Tables générales.)

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Rouen relatifs à la Normandie, précédé d'une notice sur la formation de la bibliothèque et ses accroissements

successifs, publié sous l'administration de M. E. Nétien, maire, par Ed. Frère, conservateur de la bibliothèque. Rouen, 1874, in-8° de XVI-208 pages.

Haenel, 414-434 ; — Migne, 1333-1360 ; — Omont, 14.

Saint-Amand. — *Catalogue des livres qui composent la bibliothèque communale de Saint-Amand-les-Eaux (Nord)*. Saint-Amand, 1880, in-8° de 114 pages. (Les mss. sont confondus avec les imprimés.)

Saint-Dié. — *Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Dié*, par M. Michelant, dans le t. III du *Catal. gén.*, p. 475-505.

Haenel, 142-143 ; — Migne, 361-364.

Saint-Mihiel. — *Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Mihiel*, par M. Michelant, dans le t. III du *Catal. gén.*, p. 509-539.

Haenel, 227-229 ; — Migne, 541-544 ; — Omont, 14.

Saint-Omer. — *Catalogue sommaire des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Saint-Omer*, par H. Piers. Saint-Omer, 1830, in-8° de 32 pages.

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer concernant l'histoire de France, par H. Piers. Lille, 1840, in-8° de 88 pages.

Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, par M. Michelant, dans le t. III du *Catal. gén.*, p. 1-386. (Un tirage à part du travail de M. Michelant sur les mss. de Saint-Omer, avec table, forme un volume in-4° de 465 pages, auquel M. Duchet a joint un supplément comprenant la notice des mss. 843-887 (in-4° de 39 pages) et des additions et corrections, in-4° de 40 pages.)

Haenel, 251-267 ; — Migne, 615-640.

Saint-Pol. — *Catalogue de la bibliothèque publique de la ville de Saint-Pol (Pas-de-Calais)*, dressé en 1867 sous les auspices du Conseil d'administration. Saint-Pol, in-8° de 216 pages. — *Premier supplément*, dressé en 1880. Saint-Pol, in-8° de 80 pages. (Les mss. sont confondus avec les imprimés.)

Saint-Quentin. — Haenel, 389 ; — Migne, 1301-1302.

Salins. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Salins*, par M. Bernard Prost, dans le *Cabinet historique*, t. XXIV, II, 1-35, et tirage à part de 39 pages.

Sedan. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Sedan*, dressé par M. de Brun, bibliothécaire, le 20 novembre 1856. Sedan, in-8° de 142 pages.

Semur. — *Cabinet historique*, t. II, II, p. 50.

Sens. — Haenel, 438-440 ; — Migne, 1357-1360 ; — *Cabinet historique*, t. V, II, p. 40-60.

Soissons. — *Catalogue général de la bibliothèque de Soissons*, [par M. Brayer]. (S. l. n. d.), in-8° de 400 pages. (Les mss. sont p. 358-383.)

Haenel, 440-444; — Migne, 1359-1368; — Omont, 15.

Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne, catalogue et table des livres, chartes, lettres patentes, etc., et documents imprimés concernant le département de l'Aisne, composant la bibliothèque de C. Périn,... Soissons, 1883, gr. in-8° de VII-555 pages.

Tonnerre. — *Cabinet historique*, t. II, II, p. 54-60.

Toul. — *Catalogue de la bibliothèque communale de Toul.* Toul, 1866, in-8° de 173 pages.

Toulouse. — Haenel, 475-480; — Migne, 1405-1412; — Omont, 15.

Catalogue des incunables de la bibliothèque de Toulouse, rédigé par le Dr Desbarreaux-Bernard. Toulouse, 1878, in-8° de LXXV-266 pages et 26 planches.

Manuscrits de la bibliothèque de Toulouse, par M. A. Molinier, dans le t. VII du *Catal. gén.* (sous presse.)

Tournus. — *Ville de Tournus. Catalogue des ouvrages de la bibliothèque*, par M. l'abbé Pater. Chalon-sur-Saône, 1867, pet. in-fol. de 55 pages. (Les mss sont confondus avec les imprimés.)

Tours. — *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Tours*, par A. Dorange. Tours, 1875, in-4° de VIII-582 pages.

Haenel, 480-486; — Migne, 1411-1420; — Omont, 15.

Troyes. — *Manuscrits de la bibliothèque de Troyes*, par Harmand, t. II du *Catal. gén.*, in-4° de XXVII-1170 pages.

Haenel, 486-490; — Migne, 1421-1428; — Omont, 15.

Catalogue de la bibliothèque de la ville de Troyes, par E. Socard. Troyes, 1875-1881, 9 vol. in-8°. — *Histoire*, (6 vol.), 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880. XI-547, IV-563, III-486, VIII-572, VI-600, II-599 pages. — *Ouvrages intéressant l'histoire de Troyes et du département de l'Aube* (2 vol), 1881, III-562 et III-562 pages. — *Belles-lettres*, 1881, V-586 pages.

Valenciennes. — *Manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, par Aimé Leroy, publié par Arthur Dinaux dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, 3e série, t. I, p. 9-48 et 361-384.

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes, par J. Mangeart, bibliothécaire, etc. Paris, Valenciennes, 1860, gr. in-8° de XIV-764 pages

Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque léguée à la ville de

Valenciennes par M. Benezech, rédigé par M. Dufour. Valenciennes, 1853, in-8° de 212 pages.

Haenel, 491-492 ; — Migne, 1427-1428.

Vendôme. — Haenel, 402-408 ; — Migne, 1429-1438.

Verdun. — *Manuscrits de la bibliothèque de Verdun*, par M. H. Michelant, dans le t. V du *Catal. gén.*, p. 423-536.

Catalogue des incunables de la bibliothèque de Verdun (Meuse), par N. Frizon, dans le *Cabinet historique*, 1883, p. 209-230 et 312-339.

Verneuil. — *Catalogue des manuscrits de Verneuil*, par H. Omont, dans le *Cabinet historique*, 1882, p. 161-163 et tirage à part (voyez Louviers).

Vernon. — *Bibliothèque communale de Vernon. Catalogue.* Vernon, 1864, in-8° de VI-70 pages. — 1er *Supplément*, 1866, in-8° de 32 pages. — 2e *Supplément*, 1870, in-8° de 30 pages.

Bibliothèque communale de Vernon (Eure). Vernon, 1881, in-8° de 224 pages (autographié).

Versailles. — *Cabinet des curiosités et d'objets d'art de la bibliothèque publique de Versailles. Catalogue.* Versailles, 1869, in-8° de IV-95 pages.

Vesoul. — *Catalogue des manuscrits et livres imprimés de la bibliothèque de la ville de Vesoul.* Vesoul, 1863, in-8° de XVI-583 pages. (Les mss. sont p. 417-426)

Vienne. — *Catalogue des livres de la bibliothèque publique de la ville de Vienne (Isère)*, rédigé par J.-T. Leblanc, bibliothécaire. Vienne, 1875, in-8° de XII-362 pages.

Villeneuve-les-Avignon. — Haenel, 499 ; — Migne, 1437-1438.

Vitré. — *Catalogue de la bibliothèque de Vitré. Première partie, Théologie* Vitré, 1883, in-8° de 92 pages.

Vitry-le-François. — *Extrait du catalogue général de la bibliothèque de Vitry-le-François*. Vitry-le-François, 1876, in-8° de 120 pages.

Catalogue des manuscrits de Vitry-le-François, précédé d'une introduction, par G. Hérelle, professeur de philosophie. Paris, 1877, in-8° de XV-84 pages

Omont, 15.

Bibliothèque nationale. — *Note de M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale sur le legs fait à cet établissement par Mme la comtesse de Bastard d'Estang.*

Il y a bientôt un demi siècle, le comte Auguste de Bastard d'Estang réussit à faire partager à plusieurs Ministres de l'intérieur et de l'instruction publique le goût passionné qu'il avait conçu pour l'art du moyen âge. Il leur fit agréer le plan d'un ouvrage intitulé : *Peintures et ornements des manuscrits*, dans lequel devaient être groupés, suivant un ordre méthodique, les plus curieux exemples de la calligraphie et de la peinture appliquée à la décoration des livres. Rien ne devait être épargné pour atteindre un degré de perfection et de fidélité auquel on n'était encore arrivé dans aucun pays. Une longue préparation avait permis de choisir les types les plus caractéristiques de chaque siècle et de chaque école. Des ateliers spéciaux avaient été ouverts à grands frais pour former et faire travailler d'habiles artistes auxquels était confiée la reproduction de pages empruntées aux plus célèbres et aux plus splendides manuscrits des bibliothèques de la France et même de l'étranger. Tout semblait admirablement combiné pour assurer l'exécution d'un recueil où l'on aurait suivi, comme sur les monuments originaux eux-mêmes, les vicissitudes de la peinture depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes. L'auteur ne s'était trompé que sur un point: il n'avait ni mesuré l'étendue de l'ouvrage, ni calculé les dépenses qu'il devait entraîner. Quoiqu'il se fût imposé d'énormes sacrifices et qu'il eût reçu du Gouvernement une très large subvention, il dut, vers 1848, sinon s'arrêter, du moins ralentir sa marche, avant d'avoir rempli la moitié du programme qu'il s'était tracé. Il avait dès lors distribué 20 livraisons, chacune de 8 planches, dont 60 exemplaires avaient été souscrits par le Gouvernement. A ces 20 livraisons est venu, dans ces derniers temps, s'ajouter un complément d'une soixantaine de planches. Les exemplaires réguliers de ce que nous appelons l'édition française des *Peintures et ornements des manuscrits*, se composent donc des 20 livraisons distribuées avant 1848 et du complément qui ne devait voir le jour qu'environ trente années plus tard, et qui manque encore aujourd'hui dans la plupart des bibliothèques auxquelles l'ouvrage a jadis été concédé.

En dehors des 220 planches ou environ qui composent l'édition française, M. le comte de Bastard d'Estang avait préparé et commencé un grand nombre de reproductions dont beaucoup sont restées à l'état d'épreuves plus ou moins avancées, mais dont plusieurs ont pu être achevées et ont servi à former quelques exemplaires d'une édition destinée aux gouvernements étrangers.

Grâce aux libéralités de l'auteur et à celles de sa veuve, Mme la comtesse de Bastard d'Estang, la Bibliothèque nationale possédait un exemplaire des *Peintures et ornements des manuscrits*, dans lequel nous avions réuni aux planches de l'édition française et à celles de l'édition des gouvernements étrangers un certain nombre de planches inédites. Nous en avions formé un recueil dont l'équivalent n'existait dans aucune bibliothèque publique de l'Europe et que nous étions fiers de posséder.

Par le choix et par le nombre des pièces, notre exemplaire ne le cédait qu'à un seul, celui que l'auteur avait constitué pour son fils, en y faisant entrer non-

seulement toutes les feuilles qu'il avait publiées et dont il avait conservé des épreuves en divers états, mais encore beaucoup de planches inédites, dont il n'avait été parfois tiré qu'un ou deux exemplaires, et même des modèles qui n'avaient jamais été mis sur pierre.

A la mort de l'auteur arrivée en 1883, l'exemplaire dont la composition vient d'être indiquée échut à son fils, le général comte Octave de Bastard d'Estang, qui, à tous égards, était digne de posséder un tel trésor. Il savait que l'œuvre de son père était un titre de gloire pour une famille, dans laquelle le culte des lettres et des arts est inné comme le courage militaire, et il se flattait de pouvoir un jour charmer les loisirs de sa vieillesse en étudiant les peintures au milieu desquelles il avait passé toutes les années de son enfance et de sa jeunesse. Ce rêve et bien d'autres espérances ont été anéantis par le fatal évènement qui, le 13 mai dernier, nous a enlevé le général de Bastard d'Estang à peine âgé de 53 ans. Sa veuve, Mme la comtesse de Bastard d'Estang, née Savary de Lancosme, a pensé que la Bibliothèque nationale accepterait avec un pieux empressement la mission de conserver un ouvrage qui a fait tant d'honneur à son beau-père, auquel son mari attachait tant d'importance, et qui restera l'un des monuments les plus durables et les plus somptueux qu'un particulier ait jamais élevés à l'art de son pays. Elle nous a donc offert 12 grands volumes, soigneusement reliés, qui représentent la forme la plus parfaite des *Peintures et ornements des manuscrits*. C'est là, et là seulement, qu'on peut mesurer l'étendue des plans conçus par le comte A. de Bastard d'Estang, et apprécier les services qu'il a rendus et qu'il se proposait de rendre à la science. On n'en aurait qu'une idée très insuffisante, si l'on n'avait sous les yeux que les exemplaires précédemment possédés par les bibliothèques publiques.

En effet, dans les exemplaires ordinaires, on ne peut guère étudier que des peintures empruntées à des manuscrits d'origine française. Mais trois des volumes donnés par Mme la comtesse de Bastard d'Estang sont consacrés à des manuscrits de nationalités étrangères : on y voit quelle place l'auteur avait réservée dans ses vastes projets aux livres peints de l'empire byzantin, de l'Italie, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre, et même de l'Orient.

Ces séries n'auraient été ni moins riches, ni moins intéressantes que la série française. Un seul exemple montrera quelle en est la valeur.

L'une des pertes les plus regrettables que nous ayons faites dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg a porté sur le manuscrit de Herrade de Landsberg, le fameux *Hortus deliciarum*, l'un des plus étonnants monuments de l'art du XIIe siècle. M. le comte de Bastard d'Estang, qui l'avait gardé pendant plus de dix ans dans son cabinet à Paris, en avait fait reproduire les principales peintures par des artistes qui, sous sa direction, s'étaient approprié l'esprit et les procédés des dessinateurs et des enlumineurs du moyen âge. Pour 25 grands sujets de l'encyclopédie de Herrade, ils nous ont laissé des fac-simile peints qui remplissent la première partie du tome XI du grand exemplaire des *Peintures des manuscrits* et qui, infiniment supérieurs aux gravures d'Engelhardt et aux héliographies du chanoine Straub, font revivre dans tout leur éclat plusieurs feuillets du merveilleux volume anéanti par le bombardement de 1870.

Le don de cet incomparable exemplaire des *Peintures et ornements des manuscrits* n'est pas, à beaucoup près, le seul bienfait dont la Bibliothèque nationale soit redevable à la famille de Bastard d'Estang. Nous lui devons encore une grande collection de volumes et de portefeuilles, dans lesquels le comte Aug. de Bastard, en vue de ses travaux archéologiques, avait entassé des matériaux et surtout des calques, qu'il est fort instructif de trouver ainsi groupés, et dont beaucoup ont été puisés à des sources d'un accès très difficile. Nous lui devons aussi une collection d'environ 1,300 chartes originales, écrites sur parchemin, dont la plupart nous révèlent de curieuses particularités sur notre histoire, principalement au XIVe et au XVe siècle.

Un catalogue raisonné des richesses qui sont ainsi venues accroître notre domaine littéraire et artistique ne tardera pas à être publié. Mais il importait de signaler, au moment même où il s'est accompli, un grand acte de libéralité qui assure à la famille de Bastard d'Estang une des premières places parmi les bienfaiteurs de la Bibliothèque nationale.

L. DELISLE.

M. Delisle vient de publier à la librairie Champion un Inventaire des manuscrits de Cluni, (in-8° de XXV-413 pages), qui sont conservés à la Bibliothèque nationale. Ces manuscrits sont actuellement au nombre de 226, parmi lesquels 97 sont entrés, en 1881, dans le grand dépôt de la rue Richelieu. M. Delisle donne en appendice la liste de 198 manuscrits, qui étaient encore conservés à Cluni en l'an IX et qui ont disparu depuis.

La troisième livraison de la *Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, par M. Henri Bordier, vient de paraître à la librairie Champion.

Bibliothèques des départements. — *Note sur la rédaction des catalogues de manuscrits.* (1)

Dans un catalogue de manuscrits il importe de réunir tous les renseignements nécessaires, soit pour assurer la conservation des volumes et pour aider à faire reconnaître les articles perdus, volés ou lacérés, soit pour guider les recherches des savants et appeler leur attention sur tous les textes qu'ils ont intérêt à étudier

1. Cette note, destinée à servir de modèle au nouveau catalogue général des manuscrits entrepris par le Ministère de l'instruction publique, a été élaborée par une commission composée de MM. Charmes, directeur du Secrétariat; Collin, chef du bureau des bibliothèques; Delisle, membre de l'Institut, administrateur de la Bibliotheque nationale; Desjardins, chef du bureau des archives; Hauréau, membre de l'Institut; R. de Lasteyrie, professeur à l'Ecole des chartes; Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des chartes; Aug. Molinier, sous-bibliothécaire à la Mazarine; Omont, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; Passier, sous-chef du bureau des bibliothèques; Robert et Servois, inspecteurs généraux des bibliothèques et archives.

et à comparer. Pour remplir ces conditions, sans dépasser les limites imposées par le cadre d'une pareille publication, il faut s'abstenir de discussions et de développements critiques ou historiques. C'est tout à fait exceptionnellement qu'on pourra donner quelques renseignements sur la vie des auteurs, sur les doctrines qu'ils ont soutenues, sur l'ensemble de leurs œuvres et sur les variantes des différents manuscrits.

Le rédacteur d'un catalogue ne doit jamais perdre de vue que le même traitement n'est pas indifféremment applicable à tous les manuscrits d'un dépôt. Quatre ou cinq lignes suffiront pour un volume moderne, dépourvu d'intérêt ou contenant un ouvrage parfaitement connu, tandis qu'il ne sera pas superflu de consacrer une page et plus à la description d'un volume ancien qui renferme un grand nombre de morceaux différents, ou bien d'un recueil de lettres et de pièces originales.

En tête de chaque notice, à côté du numéro d'ordre de la notice ou de la cote du manuscrit, il convient de placer un titre qui indique clairement le contenu du volume ou du moins le principal ouvrage qui y est copié. A défaut d'un titre fourni par le manuscrit lui-même, il faudra en rédiger un en latin ou en français, sous une forme dont la brièveté n'exclura ni la clarté, ni l'exactitude.

Ce qu'il faut avant tout demander à une bonne notice de manuscrit, c'est l'indication précise de chacun des ouvrages, morceaux ou fragments contenus dans le volume. On relèvera donc, en les mettant entre guillemets, les rubriques initiales et finales, avec les premiers et derniers mots de chaque traité, mais seulement toutes les fois que le manuscrit est important et que de telles précautions sont indispensables pour bien définir et caractériser la pièce dont il s'agit. Les noms des auteurs sont à copier tels que les manuscrits nous les offrent dans le texte primitif, abstraction faite des notes ajoutées à une époque moderne ; il faut aller chercher ces noms d'auteurs non-seulement dans les rubriques, mais encore dans les prologues, les dédicaces, les gloses, etc. Pour les morceaux anonymes, il sera bon de recourir aux recueils bibliographiques, à l'aide desquels on peut souvent suppléer au silence des manuscrits. C'est ainsi que le volume publié par l'Académie de Vienne sous le titre de *Initia librorum patrum latinorum* (Vienne, 1865, in-8°) permet de reconnaître les auteurs d'une multitude de ces traités ecclésiastiques qui remplissent plus du quart des anciens manuscrits de nos bibliothèques.

Parfois le meilleur moyen de déterminer l'identité d'un traité ou d'une pièce consiste à renvoyer à une édition bien connue ou à un de ces répertoires diplomatiques qui doivent être dans toutes les bibliothèques.

Tous les titres suppléés par le rédacteur du catalogue ou empruntés par lui à des notices ou à des annotations modernes seront soigneusement distingués des mentions qui appartiennent au texte original et primitif.

Il faut indiquer les préfaces, les prologues, les tables, les gloses, etc., qui accompagnent souvent le texte d'un ouvrage.

Quand on décrira les livres liturgiques, si nombreux dans nos collections départementales, on s'attachera à relever les particularités qui peuvent servir à déterminer l'origine du manuscrit, c'est-à-dire l'église pour laquelle le livre a été

fait ou approprié. A cette fin, on examinera attentivement le calendrier, le canon de la messe (quand il s'agit de sacramentaires ou de très anciens missels), les litanies et les rubriques du propre des Saints.

Il ne sera pas toujours possible de mentionner une à une toutes les pièces originales dont certains volumes sont composés, mais il est à désirer que le nombre en soit exactement indiqué, de même que les noms des signataires et les dates extrêmes de la période à laquelle appartiennent les pièces du recueil.

Il est indispensable d'indiquer à quel feuillet ou à quelle page commence chacun des morceaux renfermés dans un volume. Par là les recherches sont singulièrement abrégées, surtout quand il s'agit de gros manuscrits dans lesquels sont copiés beaucoup de traités différents.

Le caractère et l'âge de la transcription ne sauraient être marqués avec trop de précision. Aussi faut-il rechercher toutes les notes et toutes les particularités qui, en dehors des données paléographiques, peuvent apporter quelque lumière sur la date des manuscrits.

Pour décrire l'état matériel d'un volume, il faut noter la substance sur laquelle il est écrit, le nombre des pages ou des feuillets qu'il renferme, la division des pages en colonnes et les dimensions des feuillets.

Les termes in-folio, in-quarto et in-octavo ne donnant qu'une idée fort vague de la taille des manuscrits, il y a tout avantage à ne pas les employer et à indiquer en millimètres la hauteur et la largeur des volumes, en tenant compte du corps même du manuscrit, et non pas des plats de bois ou de carton, dont les dimensions peuvent être modifiées par un changement de reliure.

Les peintures et les ornements doivent être signalés, au moins d'une façon sommaire, avec l'indication des différents feuillets auxquels ils se trouvent. On ne doit pas négliger non plus d'indiquer le genre de reliure dont les manuscrits sont revêtus.

Le savant qui consulte un manuscrit a souvent grand intérêt à en connaître l'histoire ; aussi le rédacteur du catalogue doit-il déterminer, autant que possible, l'origine de chaque volume, et nommer les établissements ou les personnages qui l'ont possédé au moyen âge ou dans les temps modernes. Il faudra aussi rapporter les anciennes cotes sous lesquelles les manuscrits ont pu être connus.

Quand un manuscrit a été l'objet d'un travail particulier, il convient d'y renvoyer sommairement, en citant exactement le titre du recueil dans lequel figure ce travail.

Pour mieux comprendre l'application des observations qui précèdent, on pourra étudier les cinquante notices qui suivent. Elles se rapportent à des manuscrits de la nature de ceux qu'on rencontre dans les bibliothèques des départements.

1 (lat. 14239). — Bibliorum pars prior.

Fol. 25 v°. Genesis-Regum libri IV. — Fol. 176. Isaias. — Fol. 195. Jeremias ; *desin.* L, 16 : « unusquisque ad populum suum convertetur. »

Au commencement table de comput, incomplète, allant de l'an 38 à 1595.

Sur les marges et à la fin de cette table, des Annales écrites au milieu du XIe siècle (publiées par Labbe, sous le nom de *Chronicon Leodiense*, et par Pertz sous celui de *Annales Leodienses*). — Au fol. 23 v°, liste de trente noms avec les premiers mots d'un psaume en regard de chaque nom.

XIe siècle. Parch. ; 214 feuillets (moins le fol. 1), à 2 col. ; 390 sur 330 millim. Rel. parch. vert. (Saint-Victor, 151.)

2 (lat. 11). — Biblia.

XIIIe siècle. Parch. ; 300 feuillets à 2 col. ; 430 sur 300 millim. Petites peintures dans les initiales. Rel. veau. (Colbert, 245.)

3 (lat. 13152). — Biblia.

Fol. 1-3. « Summa breviata contra Manicheos, Paterinos et hereticos et contra Passaginos et circumcisos... », dont le commencement manque. — Fol. 3 v°. Table des Épîtres et Évangiles des dimanches de l'année. — Fol. 393 v°. Vers sur l'ordre des livres de la Bible : « Ge. prior. Exo., Levi., Numeri, Deute... » — Fol. 394. « Incipiunt interpretationes. Aad, testificans, vel testimonium... » — Fol. 426. Observations sur le caractère des livres saints : « Hic est liber mandatorum Dei et lex .:. » ; addition du XIVe siècle. — Sur les fol. 4 et 5, notes relatives au mariage et à la naissance des enfants de Christofle Le Loup, sieur de Pierrebrune, etc. (1558.)

XIIIe siècle. Parch. ; 426 feuillets à 2 col. ; 173 sur 123 millim. Rel. veau. (Coislin. — Saint-Germain lat., 1474.)

4 (lat. 10419). — Biblia.

A la fin, on lit : « Completa Florentiæ, manu mei Franc. Stroczæ, anno Domini MCCLXIII. » En tête (fol. 1-19), explication des noms hébraïques : « Aaz, apprehendens vel apprehensio... »

1263. Parch. ; 378 feuillets à 2 col. ; 242 sur 165 millim. D. rel. maroq. rouge. (Supplément lat., 580.)

5 (lat. 371). — Genesis et Exodus, cum glosa marginali et interlineari.

Au fol. 180 v°, notes du XIIIe siècle relatives à des sommes dues par « Raoll. li Perciminer » et « Ramondus de Figiaco. »

XIIIe siècle. Parch. ; 180 feuillets ; 420 sur 295 millim. Initiales peintes (fol. 1, 2 v° et 93). Rel. en bois, couv. peau blanche. (Colbert, 100.)

6 (lat. 16762). — Regum libri IV, cum glosa marginali et interlineari.

XIIIe siècle. Parch. ; 90 feuillets ; 403 sur 286 millim. Rel. bas. (Grands Augustins, 8.)

7 (franç. 899). — Bible française.

Genèse-Psaumes (moins le Lévitique, les Paralipomènes et Esdras), Évangiles,

Actes des Apôtres, Épîtres de saint Jacques et de saint Pierre (jusqu'à II, I, 21). — Cf. S. Berger, *Bible française au moyen âge*, p. 111 et 340.

XIIIe siècle. Parch. ; 372 feuillets à 2 col. ; 277 sur 208 millim. Petites miniatures aux fol. 233, 242, 249 et 253 v°. Rel. veau. (J.-A. de Thou. — Colbert, 1626.)

8-15. — Leçons sur l'Ancien Testament faites par François Vatable au Collège royal (1537-1545).

8 (lat. 532). — Genèse. 147 ff. 195 sur 141 millim. Rel. estampée. (Colbert, 5024).

9 (lat. 533). — Exode et Lévitique. 97 ff. 227 sur 170 millim. Rel. parch. (Colbert, 5025).

10 (lat. 537). — Nombres et Deutéronome. 157 ff. 175 sur 130 millim. D. rel. (Colbert, 5026).

11 (lat. 538). — Josué, Juges et 1er livre des Rois. 154 ff. 190 sur 146 millim. Rel. bas. (Colbert, 5027).

12 (lat. 88). — IIIe et IVe livres des Rois. 68 ff. 263 sur 185 millimètres. Rel. parch. (Colbert, 5029).

13 (lat. 540). — IIe, IIIe et IVe livres des Rois. 153 ff. 196 sur 140 millim. Rel. estampée. (Colbert, 5028).

14 (lat. 581). — Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée. 111 ff. 195 sur 148 millim. Rel. parch. (Colbert, 5030).

15 (lat. 577). — Ézéchiel (chap. XXXI-XLVIII), 70 ff. 184 sur 130 millim. Rel. parch. (Colbert, 5031).

Les manuscrits 8, 9, 10, 11 et 13 portent au commencement le nom de « Matheus Galterus » ; les manuscrits 12, 14 et 15, celui de Pierre Pithou).

XVIe siècle. Pap. (J.-A. de Thou. — Colbert.)

16 (lat. 11519). — Nicolai de Lira postillæ in Genesim-Job. En tête, double prologue : « Hec omnia liber vite... » et « Vidi in dexteram... » — Au fol. de garde A v°, marché entre Jean Gourdon de Saintes et René Chauderier, sieur de Nyoil, pour la copie d'un antiphonaire (1472).

XVe siècle. Parch. ; 156 feuillets à 2 col. ; 573 sur 392 millim. D. rel. (Coislin. — Saint-Germain lat., 1.)

17 (lat. 860). — Missel à l'usage d'une église du nord de la France, accommodé à celui de la grande confrérie de Notre-Dame de Paris.

Trois notes (fol. 3 v°, 167 et 304 v°) mentionnent le don de ce missel à la grande confrérie de Notre-Dame de Paris.

XIVe siècle. Parch. ; 307 feuillets à 2 col. ; 337 sur 230 millim. D. rel. (Colbert, 3320).

18 (lat. 835). — Missel à l'usage de la confrérie de saint Lambert en l'église de Vaugirard.

Au fol. 302, mention de la vente de ce missel en 1478 par « Jehan Coullart, libraire-relieur de livres, demourant sus le pont Nostre-Dame », à la confrérie de Saint-Lambert de Vaugirard.

XVe siècle. Parch. ; 302 feuillets à 2 col. ; 270 sur 186 millim. Peintures avec encadrements tricolores aux fol. 105 v° et 106. Rel. maroq. rouge. (Ancien n° 4211, 1.)

19 (lat. 16305). — Bréviaire à l'usage du diocèse de Meaux.

XIIIe siècle. Parch. ; 167 feuillets ; 206 sur 144 millim. Rel. parch. (Sorbonne, 1481.)

20 (lat. 1304). — « Breviarium secundum usum Anicii », cum calendario.

XVe siècle. Parch. ; 473 feuillets à 2 col. ; 140 sur 100 millim. D. rel. maroq. rouge. (Ancien n° 4623, 8.)

21 (lat. 1077). — Psautier et heures diverses à l'usage de Liége.

Fol. 2. Calendrier. — Fol. 8 v°-14 v°. Tableaux de la vie de Jésus-Christ, sur fond d'or ; en regard de chaque tableau est une pièce de vers français : « O verge de droiture ki de Jessé eissi... » Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 1873, p. 236-249.

XIIIe siècle. Parch. ; 241 feuillets ; 188 sur 130 millim. Peintures. D. rel. maroq. rouge. (Mazarin. — Ancien n° 4453.)

22 (lat. 1082). — Heures du roi Charles V.

Fol. 1. Calendrier dans lequel sont marquées les fêtes propres à la chapelle du roi et les anniversaires des rois et reines de France.

XIVe siècle. Parch. ; 141 feuillets à 2 col. ; 220 sur 156 millim. Petites miniatures encadrées d'une bordure tricolore, aux fol. 7 v°, 19, 27 v°, 34, 40 v°, 50, 57, 78, 97 et 107. D. rel. maroq. rouge (Baluze. — Anc. n° 4459, 9.)

23 (lat. 1352). — Livre d'heures de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.

Fol. 1. Calendrier italien. — Fol. 217, on lit : « Ces heures sont au duc de Nemours, conte de La Marche. JAQUES. »

XIVe siècle. Parch. ; 217 feuillets ; 170 sur 115 millim. Peintures sur fond d'or. Rel. maroq. rouge. (Ancien n° 4628.)

24 (lat. 1186). — Livre d'heures, à l'usage d'une église de Bourgogne.

XVe siècle. Parch. ; 167 feuillets ; 170 sur 125 millim. Peintures. Rel. maroq. rouge. (Ancien n° 4476.)

25 (lat. 8901). — Fragments d'un ancien recueil des canons des conciles.

Fol. 1. Fin des canons du concile de Gangres : « ...cetur episcopus et de universis quae paenes eos depraehensa ...et sanctarum scripturarum praeceptis in ecclesia fieri exoptamus. Explicit concilium Grangense. »

Fol. 2 v° « LVI. Item synodum Anthiocenum, in quo fuerunt episcopi numero XXIII cum capitulis suis ita. » Table de 22 articles. — Fol. 3. « Incipit concilium Anthiocenum. Sancta et pacatissima synodus in unum congregata. — ...Explicit concilium Anthiocenum. Amen. »

Fol. 7 v°. « LVII. Incipiunt capitulationes synodi secundum Laudociam Frigiae Pagatiae. » 48 articles.— Fol. 8 v°. « Expliciunt capitulationes canonum Laudocensium. Incipiunt regulae sive definitiones secundum Laudociam Frigiae. Sancta synodus secundum Laudociam Frigiae Pagatiae convocata... » Le texte finit. « ...XIII. De eo quod semper easdem supplicationes. »

VIIe-VIIIe siècle. Parch. ; 9 feuillets ; 370 sur 245 millim. Onciale. D. rel.

26 (lat. 1619). — S. Dionysii Areopagitæ opera, cum commentariis S. Maximi, Johannis Scoti, Hugonis de S. Victore et Johannis Sarraceni.

Col. 1. « Prefatio Anastasii. » — Col. 4. « Versus Johannis Scoti : Hanc libem... » — Col. 4. Préface de Jean Scot : « Valde quidem... » — Col. 8. Vers en l'honneur de saint Denys : « Lumine syde eo... » — Col. 1073. Tabula supra libris Dyonisii. » (XIVe siècle).

XIIIe siècle. Parch. ; 333 feuillets à 2 col. ; 240 sur 170 millim. Rel. veau. (Ancien n° 3956, 3.)

27 (lat. 3932). — Decretalium compilationes quatuor priores.

A la suite (fol. 236 v°), quatre décrétales, dont la première commence : « Idem Ymolensi episcopo. Dilectus filius abbas sancti S. Bononiensis... » — Nombreuses notes marginales.

XIIIe siècle. Parch. ; 236 feuillets à 2 col. ; 360 sur 230 millim. D. rel. (Colbert, 1205.)

28 (lat. 4703). — « Libellus compositus per Johannem de Blanasco, Burgundionem..., super titulo Institutarum de actionibus... »

Le texte finit : « ...per eandem peticionem petuntur fructus et res... » (chap. *De petitione hereditatis*).

XIVe siècle. Parch. ; 63 feuillets à 2 col. ; 226 sur 160 millim. Couv. en parch. (Colbert, 3862.)

29 (lat. 6048 B). — Histoire de Matthieu Paris, et autres chroniques.

Fol. 1. « Cronica a principio mundi sub compendio compilata. In principio creavit Deus... — ...Eneas cum 24 navibus in Ytaliam cum Latino rege. » La suite n'a pas été copiée.

Fol. 3. « Narracio de quadam visione sancti Thome Cantuariensis. Quando ego Thomas, Cantuariensis archiepiscopus, exiens ab Anglia... — ...et dolor habundabit super miseram Egiptum. »

Fol. 3 v°. « De quodam fratre de ordine Minorum qui se asserebant (*sic*) dicere mirabilia. Erat quidam de ordine Minorum qui se asserebat dicere mirabilia... — ...et in posterum humiliet viles habitatores. »

Fol. 4. « Descripti regni Anglie sub compendio compilata. Anglia que quondam a Bruto Britannia vocabatur... — ...cuidam Radulpho de Mounthermer conjugio copulatur, Margaretam que postea desponsata fuit duci. » La suite manque.

Fol. 10. « Libellus de emendacione vite sive de regula vivendi... Ne tardes converti ad Dominum...—...melodia ipsum eternaliter laudare, cui sit honor, etc.»

Fol. 20 v°. Tableau du purgatoire. « Hac qui transitis subscripta videre velitis... — ...ubi tot conveniunt caritatis insignia. Hec Bernardus. »

Fol. 24. Histoire d'Angleterre, par Matthieu Paris, depuis 1067 jusqu'en 1208. « Incipit prologus in historiam Anglorum post conquisicionem Anglie a Normannorum duce Wilelmo. De cronographia id est temporum descriptione locuturi... — ...in terra interdicta sine fructu residere. » — Cf. Matthieu Paris, *Historia minor*, éd. F. Madden, t. I, préface.

XVe siècle. Pap. ; 156 feuillets ; 295 sur 225 millim. D. rel. (Colbert, 3121).

20 (lat. 5689 C.). — Chronique universelle, composée vers 1340.

Fol. 1. Histoire des quatre grands empires des Assyriens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens ou des Grecs, et des Romains. « De quatuor majoribus principatibus temporalibus. Premittendum igitur quatuor fuisse imperia... — ...Postmodum autem majolicarum predictus Parisius veniens, et voluntati regis Francie se submittens demum quasi circa finem anni restitutus est. »

Fol. 144. « Histoire d'Espagne. Yspanorum ystorias Rodericus archiepiscopus Telletanus scripsisse dicitur... — ... Petrus indignacione accensus eundem Ferrandum in Ybernium fluvium suffocavit. »

XVe siècle. Pap. ; 136 feuillets ; 280 sur 213 millim. D. rel. maroq. rouge. (Baluze. — Ancien n° 5222, 5.)

21 (lat. 5104). — Petri Manducatoris scholastica historia. Incomplet de la fin : « ...Encenia vocantur festum dedicationis... »

XIIIe siècle. Parch. ; 222 feuillets à 2 col. ; 280 sur 202 millim. Rel. veau fauve aux armes de Bigot. (Ancien n° 4203, 2.)

22 (lat. 12598). — Vies de Saints.

Fol. 1. Dernière partie de la vie de s. Martin finissant par : « ...non quicumque legerit, sed quicumque crediderit. Amen. Amen. Explicit vita sancti Martini episcopi et confessoris. » — Fol. 16. « Epistola Severi Sulpicii ad

socram suam Basulam, qualiter s. Martinus de hoc mundo recesserit... Si parentes vocari... » — Fol. 19 et 20. « Epistola de transito s. Martini episcopi et confessoris. Arcadio viro et Honorio s. Martinus, Turonorum episcopus, plenus virtutibus et sanctitate... » — Fol. 21. « Item versicolus de transitu s. Martini. Beatus autem Severinus, Colosensis episcopus, vir honestate et per cuncta laudabilis... » — Fol. 21 v°. « Item alius s. Ambrosii de transitu s. Martini. Eo namque tempore beatus Ambrosius cujus hodiae flores eloquii... »

Fol. 22 v°. Vie de s. Brice. « Igitur post excessum beati Martini, Turonicae civitatis episcopi... » (incomplète de la fin).

Fol. 23. « Vita s. Remedii. Beatissimi Remedii antistitis depositio sancta nobis hodiae diem... »

Fol. 25 v°. « Vita s. Medardi episcopi, VI idus junii. Beatissimi Medardi antestitis vita, quae per universum orbem... »

Fol. 28 v°. « Vita s. Vedasti episcopi et confessoris. Dum sanctorum presolum jure ac sollerti indagatione vel imitando exemplum... »

Fol. 32 v°. « Passio ss. Fusciani et Victurici martyrum. Eodem igitur tempore quo Maximianus truculentissimus Augustus arva Galliae praesidebat... » — Fol. 35 v°. « Inventio ipsorum corporum, quinto kalendas julias. Factum est ergo procul multum post tempore tandem ut supernus voluit rector... »

Fol. 37 v°. « Passio s. Justi martyris. Tempore illo cum Deus omnipotens sanctorum numerum multiplicari permitteret... »

Fol. 40 v°. « Passio s. Luciani martyris. Tempore illo sub Nerone imperatore, cum sevissima persecutio adversus Christianos... »

Fol. 42 v°. « Passio sanctorum Crispini et Crispiniani martyrum, qui passi sunt in urbe Suessionica. Cum sub Maximiano et Dioclitiano qui simul in imperio... »

Fol. 46. « Passio s. Matthei apostoli, XVIII kalendas decembris. Mattheus discipulus Domini et fidelis in Christo apostolus... » (la fin manque).

Fol. 47. « Vita s. Servacii episcopi et confessoris. Multi enim hereses eo tempore quasdam eclesias Dei impugnabant... » — Fol. 49 v°. « Hymnus de s. Servacio. Sublimens clarens munera per sapiencia... »

Fol. 50. « Vita vel obitus s. Landiberti pontificis, qui interfectus est XV kalendas octubris Leodio, ubi et ipse domnus preciosus in corpore requiescit. Si paganorum figmenta seva et nefanda prolixa... »

Fol. 62. « Passio beatae Ceciliae virginis. Humanas laudes et mortalium infulas videmus... »

Fol. 78. « Martyrium sanctae Eufimiae quae martyrizata est sub Dioclitiano imperatore... »

Fol. 86 v°. « Passio beate martyris Agne virginis. Servus Christi Ambrosius virginibus sacris diem festum... »

Fol. 93 v°. « Passio sanctae Agathe martyris, quae passa est in provintia Siciliae in urbe Catenensium, sub Decio imperatore, die nonarum febroariarum, recitamus istoriam. Quintianus consularis Sicilie audiens sanctam opinionem... »

Fol. 99 v°. « Passio sancte Luciae virginis et martyris. Cum per universam provintiam beatae virginis Agathe fama... »

Fol. 103 v°. « Passio sanctae Columbae virginis et martyris. In diebus illis adveniens Aurilianus imperator... »

Fol. 105 v°. « Vita s. Germani. Igitur Germanus Autessioderensis opido indegena fuit... »

Fol. 107. « Passio sanctae Julianae virginis. Tempore illo quidam senator nomine Eleusius... »

Une main du douzième siècle a ajouté les petites pièces suivantes sur le fol. 61 : *a*) « Hymnus de sanctissimo Nicholao. Confessor Christi lucide, laude digne, Nicholae... » — *b*) « Carmen ad draumculum tribus vicibus repetendum et dicendum sic usque in finem. » — *c*) « Carmen super occulum male habentem vel super occulos. » — *d*) « Ad sanguinem restringendum. Dissibas... » — *e*) « Ymnus gloriose virginis Marie incipit. O gloriosa genitrix Christi, virgo praenobilis... » — *f*) « Quidam scriba ait : O vita mundi, que tot decepisti, que tot seduxisti... » — *g*) « Collatio ad beatos confessores. Deus qui beatos confessores tuos Adalardum, Precordium, Ratbertum... » — *h*) « Quidam sanctus ait : Animam nostram commendavit nobis Deus. Servemus depositum.... » — *i*) « Collatio de passione Domini. Fac nos hunigeniti tui creator omnium.... »

VIIIe siècle. Parch. ; 109 feuillets ; 280 sur 170 millim. Rel. parch. (Corbie. — Saint-Germain lat., 1045.)

32 (lat. 10848). — Ouvrages de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours relatifs à saint Martin.

Fol. I. « Epistola Severi ad Desiderium de vita sancti Martini... Ego quidem frater Severus... » — Fol. 4. « Item prologus... Plerique mortalium... » — Fol. 5 v°. « Vita s. Martini... Igitur Martinus Sabbariae Pannoniarum oppido oriundus... » — Fol. 27 v°. « Epistola Severi ad Eusebium praesbiterum postea episcopum. Hesterna die cum ad me plerique... » — Fol. 29 v°. « Cum ad diocesim... » — Fol. 30 v°. « Incipit alia ejusdem ad Aurelium diaconum. Postea quam a me mane... » — Fol. 34. « Epistola Severi Sulpicii ad socerum suam Basulam qualiter sanctus Martinus de hoc mundo recesserit... Si parentes vocari in jus liceret... » — Fol. 35 v°. « Martinus igitur obitum suum longe ante prescivit... »

Fol. 38 v°. Sulpicii Severi dialogorum libri III de virtutibus s. Martini.

Fol. 94. Inscriptions et notes relatives à la basilique de Saint-Martin. Cf. E. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, I, 227-246.

Fol. 99. Fragment sur s. Brice. « Quodam itidem die dum in area quae parva... tam studiosis auditoribus caena debetur. »

Fol. 101. « Liber sancti Martini de trinitate. Clemens trinitas est... »

Fol. 102 v°. « Sermo domni Gregorii episcopi de transitu sancti Martini. Archadii vero et Honorii imperatorum temporibus... » — Fol. 104. « Item alius ejusdem, de eo quod audivit Severinus episcopus in transitu sancti Martini.

Beatus autem Severinus Colonensis... » — Fol. 105. « Item alius de eo quod sanctus Ambrosius in ipsius transitu fecit. Eo tempore beatus Ambrosius cujus nodie... » — Fol. 106. « Item alius ejusdem, quando corpus ejus translatum est. Opere pretium est etiam illud inserere... »

Fol. 107 v°. « Vita sancti Briccii episcopi. Igitur post excessum beati Martini, Turonicae civitatis episcopi... »

Fol. 110 v°. « In Christi nomine incipit de episcopis Turonicis. Licet in superioribus libris quaedam... » (Greg. Tur., *Hist. eccles.*, ed. Arndt, X, 31).

Fol. 117 v°. Catalogue de quelques archevêques de Tours, depuis Latinus jusqu'à Landramnus... (ed. Ruinart).

IXe siècle. Parch. ; 117 feuillets ; 232 sur 170 millim. Grandes lettres peintes aux fol. 1 v°, 5 v°, 35 v°, 64, 80 et 102 v°. Rel. parch. (P. Pithou. — Supplément lat., 1012).

34 (lat. 5606). — Vies de saints honorés dans l'abbaye de Saint-Pierre de Gand.

P. 1. « Incipit gloriosus a Deo dispositus adventus in monte Blandinium rite vocato sanctorum Wendregisili abbatis, Ansberti et Vulframni archipresulum aliorumque pignerum sanctorum. Dominus noster Jhesus Christus qui ad nos de sinu patris venire... »

P. 57. « Vita sancte Amalberge virginis. Gloria et honor Dei viventis est merita... — Gloriosi [ssi] ma Christi virgo Amalberga... » — P. 135. « Thomellus domni Rabboudi, sancte Trajectensis ecclesie episcopi, de vita et meritis paradoxe virginis Amalberge. Quotienscumque, dilectissimi fratres... » — P. 145. « Adventus gloriosissime virginis Christi Amalberge. Postquam sancta et Deo amabilis Amalberga pro conservando pudicicie tytulo... » — P. 155. Hymnes et autres morceaux de l'office de sainte Amalberge, avec la notation.

P. 175. « Vita sancti Godwali, episcopi et confessoris. Angelico comprobatur testimonio... In illis igitur diebus cum christiani imperii majestas... » — P. 271. « Prologus in libro miraculorum sancti Gudwali. Benedictus Deus qui facit mirabilia... — Quod imago crucifixi se inclinaverit sancto Godwalo. Anno incarnati Verbi M XL III, VIII idus junii... »

XIIe siècle. Parch. ; 302 pages ; 224 sur 170 millim. Grandes initiales peintes. Miniature représentant saint Godwal et sainte Amalberge, à la p. 180. Rel. veau aux armes de Bigot. (Ancien n° 4432, 2).

35 (franç. 5003). — Chronique des rois de France.

Le premier feuillet manque : « ...Vers Rommenie qui ainsy fut appelée par son nom... — ...Et cy fenist nostre livre de cronique... au commencement du regne du noble roy Charles le VIe... Amen. »

XVe siècle. Pap. ; 386 feuillets ; 300 sur 205 millim. Rel. veau. (Colbert, 1016).

36 (lat. 9071). — Recueil d'actes des XIIe-XVIe siècles.

1. « Hec est copia litterarum de Anglia domini Thome de Quebriac » : deux chartes de Henri II, roi d'Angleterre, une charte de Geoffroi, fils de Henri II, et deux chartes de Conan, duc de Bretagne. Rouleau. Commencement du XIVe siècle.

2. Charte d'Enguerran de Trie, pour l'abbaye de Saint-Germer, touchant la dîme de Villers-sur-Trie. 1172. Copie de janvier 1264, n. s.

3. Acte de l'année 1445 contenant deux chartes de l'abbaye de Bonneval, émanées de Hugues, fils de Frodeline (vers 1160), et de Hugues, seigneur de Châteauneuf, en 1196.

4. Bulle d'Innocent III, pour l'abbaye de Saint-Ruf. 6 mai 1206. Copie du temps. (Potthast, n° 2768).

5. Charte de G. de Châteauneuf-en-Thymerais, pour les chanoines de Saint-Vincent-au-Bois. Mai 1206. Copie de 1484.

7. Traité entre Bernard, évêque de Lodève, et Adam de Milly, lieutenant du roi de France. 1230.

8. Sentence réglant les différends qui s'étaient élevés entre saint Louis et le chapitre de Paris. Mai 1248 (en français).

9. Simon, comte de Ponthieu, confirme les donations que Marie, sa femme, avait faites à Louis VIII. Vers 1245.

10. Lettre de B., comte de Comminges, et de plusieurs autres, au sujet des terres que feu Raimond, comte de Toulouse, possédait dans les limites de l'empire. Vers 1250.

11. Rôle relatif aux affaires de l'Université de Paris. Vers 1250.

12 Pièce d'un procès porté devant Gilles, archevêque de Tyr, relatif à la trésorerie de l'église d'Acre. 10 mars 1256, n. s.

13. Rouleau relatif au duel arrêté entre Charles, roi de Jérusalem et de Sicile, et Pierre, roi d'Aragon. 1283. (Martène, *Thesaurus*, III, 101).

14. Quittance de Florent de Roie, envoyé par le roi en Touraine. 6 avril 1300, n. s.

15. Lettres de Philippe le Bel, sur le mariage de Louis, comte d'Évreux, avec Marguerite, fille de Philippe d'Artois. A Maubuisson, 24 avril 1301.

16. Ordonnance de Philippe le Bel, sur les monnaies, etc. Paris, 15 juin 1304. Copie du mois de décembre 1317, sous le sceau de Philippe le Long.

21. Lettre close des reines Jeanne et Blanche, au roi de Navarre. Paris, 7 juin [1355].

22. Sauf-conduit donné aux sujets du roi de France, par le capitaine de Lourde en Bigorre. 5 juillet 1373.

23. Lettre autographe de Charles, roi de Navarre, pour la reddition de la forteresse de Régnéville. Pampelune, 19 novembre 1376.

24. Édit de Charles VI, contre les cardinaux de l'Église romaine qui avaient plusieurs bénéfices en France. Paris, 6 octobre 1385.

25. « Instruction bailliée par le roy à l'evesque de Noyon et au sire de Coucy, son cousin, ses conseillers, à mess. Jehan de Trie, son chevalier et chambellan, et à maistre Jehan de Sains, son secrétaire, lesquelz il envoie de present devers nostre Saint Père... » Au bas est la signature de Charles VI.

26. Bulle de Jean XXIII, adressée à un curé du diocèse de Quimper. 28 mai 1410.

28. Mandement du dauphin Charles, pour Jacques de Surgères. Saumur, 8 juin 1417.

29. Ordre par le dauphin Charles de publier les lettres de Charles VI, relatives aux émissaires de la cour de Rome. Mars 1418.

32. Lettre du cardinal d'Estouteville au roi. Rome, 28 août. Reçue à Taillebourg, le 28 septembre 1451. Original sur papier.

33. Lettre des évêques de Clermont et de Tulle, rendant compte au roi de leur entrevue avec le cardinal d'Estouteville. Lyon, 30 décembre 1451. Original sur papier.

34. Articles arrêtés entre Louis XI et Jean II, duc de Calabre et de Lorraine, pour le mariage de Nicolas, fils de celui-ci, avec Anne de France, fille aînée du roi. Montargis, 4 août 1466. Avec la signature et le sceau un peu brisé de Jean II.

35. Pouvoirs donnés par Louis XI aux ambassadeurs qu'il envoyait à la cour du pape. Orléans, 19 octobre 1466. Minute sur papier.

36. Lettre de Louis XI au duc d'Orléans, datée de « Nouion », le 24 août. Original sur parchemin.

39. Commission donnée par Louis XI, pour informer contre la mémoire de Charles le Téméraire. Arras, 11 mai 1478.

40. Lettre de l'archevêque de Rouen, datée de Chinon, le 28 juillet, primitivement écrite en chiffres : copie, sans doute destinée au roi, avec une note autographe et la signature de Louis, duc d'Orléans, depuis Louis XII.

42. Acte de Philibert, duc de Savoie, avec signature et sceau. 29 janvier 1505, n. s.

48. Ordre à maître Jean Grolier, trésorier et receveur général des finances en la duché de Milan, de payer 20 florins imp., valant 13 liv. 6 s. 8 d. t., à maître Jehan Pierre de Bartholasiis, professeur en logique en l'Université de Pavie. 21 octobre 1518.

XIIe-XVIIe siècle. Parch. et pap. ; 48 feuillets ; 430 sur 290 millim. D. rel. (Cartulaires, n° 62).

37 (franç. 14371). — Protocole de la chancellerie royale.

Actes de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle, concernant les relations diplomatiques avec l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, Gênes, l'empire de Constantinople et le royaume de Chypre.

Fol. 1-16 préliminaires. Noms des villes épiscopales de France, d'Angleterre et d'Écosse.

A la suite de ce formulaire on a copié des notes sur la succession des rois (fol. 285), — des listes des pairs et des grands feudataires (fol. 288 v°), — une note sur les 1,700,000 clochers du royaume (fol. 290).

Après la table, en appendice :

Fol. 316. « S'ensuit la manière de benistre l'oriflambe en l'eglise de monseigneur saint Denis. » — Fol. 318. « Ordo ad inungendum et coronandum regem. » — Fol. 324 v°. « Christianissimi Francorum regis commendacio. » — Fol. 328. Observations détaillées sur le style et les usages de la chancellerie : « Litterarum regiarum quedam diriguntur subditis regni, quedam non subditis, aut sunt littere patentes, aut sunt littere clause... » — Fol. 337. Relation détaillée des obsèques de Charles VI. — Fol. 340. « Prothocole de lettres closes. » — Fol. 345 v°. « Primaria institucio notariorum in collegium necnon confraternitatis eorumdem. » — Fol. 353. « Estat et nombre des officiers qui doivent estre à la court du roy et en toute maison de prince du sanc royal. » — Fol. 356 v°. Vers satyriques sur le caractère de différents peuples : « Anglicus angelus est cui nunquam credere phas est... »

XVe siècle. Parch. ; 357 feuillets, plus 16 feuillets préliminaires ; 170 sur 123 millim. Rel. velours noir (Supplément franç., 798).

38 (franç. 5128). — Registre d'expéditions de Cosme Clausse, sieur de Marchaumont, secrétaire des finances de Henri II (janvier 1551, n. s.,-août 1555).

XVIe siècle. Pap. ; 492 pages ; 300 sur 284 millim. D. rel. (Baluze. — Ancien n° 9732, 4).

39-43 (franç. 14491-14495). — Recueil pour servir à l'histoire de l'Université de Paris, par Jérôme Besoigne, docteur de Sorbonne († 1763).

XVIIIe siècle. Pap. ; 206, 309, 202, 221 et 260 feuillets ; 235 sur 195 millim D. rel. maroq. rouge.

44 (franç. 5726). — « Advertissement et déclaration de l'institution de la maison de la Charité chrestienne establie... ès faulxbourgs Sainct-Marcel, 1578. Ensemble plusieurs sainctes exhortations... par Nicolas Houel, intendant et gouverneur de ladicte maison de charité. » Exemplaire offert au roi.

XVIe siècle. Parch. ; 13 feuillets ; 215 sur 152 millim. Rel. maroq. olive, aux armes, devise et chiffre de Henri III et de Louise de Vaudémont.

45 (lat. 10057). — Recueil de pièces relatives à l'histoire de la ville de Rouen.

Fol. 1. Copie du XVIIe siècle de différents actes tirés des archives municipales de Rouen (XIIe-XVIe siècle). — Fol. 97 v°. « Extraict du registre de la monstre des nobles et noblement tenans au bailliage de Rouen..... le tiers jour de juillet 1486. » — Fol. 222. Copie des priviléges de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen. — Fol. 280 v°. « Incipit officium ad ducem

[Normanniæ] constituendum. » — Fol. 297 v°. « Touchant les mesnagers envoiés en la ville de Franchise (Arras), l'an 1480. »

Fol. 339. Pièces diverses, relatives principalement aux droits du roi et à l'administration de la ville de Rouen. — Fol. 343. Testament de Michel de l'Hospital. — Fol. 379. Articles de la capitulation de Dieppe, en 1562. — Fol. 387. Remontrances à faire au roi par le syndic de la ville de Dieppe. Mai 1561. Original. — Fol. 393. Arrêt du grand conseil, entre Robert de Pellevé, évêque de Pamiers, et les religieux de Saint-Lô de Bourg-Achard. 12 décembre 1556. — Fol. 417. Sentence des grands jours de Tours, le 23 octobre 1533, pour Pierre Barre, prêtre, appelant comme d'abus d'une sentence de l'official de l'évêque de Luçon. — Fol. 426. Statuts de l'ordre de Saint-Michel.

XVIe-XVIIe siècle. Pap. ; 455 feuillets ; 315 sur 210 millim. Couv. en parch. (Cartulaires, n° 220).

46 (lat. 12884). — Chronicon Beccense auctum et illustratum, » 1034-1333, [par Bénigne Thibault, † 1684].

P. 261. Requête adressée en 1308 à Clément V par plusieurs barons de Normandie, au sujet des biens anglais de l'abbaye du Bec que le pape avait concédés au cardinal Raimond de Gout. — P. 257. Mémoire envoyé à Mabillon sur un martyrologe du Bec, qui contenait de courtes annales, de 851 à 1183, des vers sur la première croisade de saint Louis et une ancienne version française de la règle de saint Benoît. Les annales et les vers sur la croisade de saint Louis sont copiés p. 260 et 263. — P. 265. Dessin représentant l'habit des moines du Bec. — P. 269. Plan des sépulcres de quatorze des anciens abbés du Bec.

XVIIe siècle. Pap. ; 345, 282 et 269 pages ; 310 sur 200 millim. D. rel. maroq. rouge (Saint-Germain lat., 528).

47 (franç. 5691). — « Le port Icius de Cæsar démonstré à Boulogne par Nicolas Sanson, d'Abbeville... », avec dédicace à « messire Victor Bouthiller, evesque de Boulogne », 22 octobre 1630.

XVIIe siècle. Pap. ; 92 feuillets ; 228 sur 165 millim. D. rel. (Cangé. — Ancien n° 10295, 3).

48 (lat. 5188). — Cartulaire de l'évêché de Langres, rédigé en 1329.

XIVe siècle. Parch. ; 290 feuillets, plus les ff. prélim. A.-L. 300 sur 210 millim. Rel. maroq. rouge aux armes du roi. (Ancien n° 9852 B).

49 (lat. 9134). — Registre d'actes relatifs à l'administration de Bordeaux et de la Guyenne, principalement sous le règne d'Édouard VI, d'Angleterre.

Le premier de ces actes est un pouvoir donné par Henri VI à Jean Radclyf, sénéchal de Guyenne (13 juin 1423) ; le dernier est une lettre de Jean, comte de Shrewsbury (20 mars 1452).

Beaucoup de pièces sont antérieures au règne de Henri VI, entre autres :

une charte de 1077 relative aux biens que l'abbaye de Maillezais possédait à Bordeaux (fol. 81) ; — une charte de Jean sans Terre pour Hélie Vigier, citoyen de Bordeaux, 20 juin 1204 (fol. 88 v°) ; — une charte de Philippe le Bel pour la commune de Bordeaux, décembre 1295 (fol. 48) ; — des actes relatifs à Bertrand de Got, évêque d'Agen, fin du XIIIe siècle (fol. 29, ss.). — Cf. *Archives hist. du départ. de la Gironde*, 1878, t. XVI.

XVe siècle. Parch. ; 119 feuillets ; 400 sur 292 millim. Rel. maroq. rouge aux armes de Colbert (Colbert, 47).

50 (franç. 6091). — « Le voyage du baron de Sainct-Blancard en Turquie », précédé d'une épître de Jehan de Véga, auteur de la relation, au roi François Ier ; exemplaire de dédicace, aux armes du roi.

XVIe siècle. Parch. ; 35 feuillets ; 220 sur 148 millim. Rel. veau fauve. (Ancien n° 10528).

M. le Directeur du secrétariat a adressé à MM. les Bibliothécaires la circulaire suivante, pour leur demander de lui signaler les ouvrages du XVIe siècle relatifs à la pédagogie.

Paris, le 19 juin 1884.

Monsieur le Bibliothécaire, la Direction de l'enseignement primaire, désireuse d'obtenir certains renseignements sur des ouvrages du XVIe siècle relatifs à la pédagogie, fait appel aux érudits français.

J'ai pensé que je ne pouvais mieux m'adresser qu'aux Bibliothécaires, persuadé que ceux d'entre eux qui auraient dans leur dépôt des publications de ce genre, se feraient un plaisir de fournir à mon collègue les indications bibliographiques qui lui sont nécessaires.

Je vous transmets donc, Monsieur le Bibliothécaire, la note ci-jointe et je vous prie de vouloir bien, lorsque vous l'aurez examinée, m'envoyer tous les éclaircissements de nature à intéresser M. le Directeur de l'enseignement primaire.

Recevez, Monsieur le Bibliothécaire, etc.

Le Directeur du secrétariat,

CHARMES.

Note extraite de la « Revue pédagogique », (n° du 15 juin 1884), et recommandée à la bienveillante attention de MM. les Bibliothécaires (1).

La bibliothèque du Musée pédagogique possède un certain nombre d'ouvrages

1. On est prié de vouloir bien relever exactement le lieu de l'édition, le nom de l'imprimeur, le format et le nombre de pages, avec les diverses indications bibliographiques qui peuvent offrir quelque intérêt.
Adresser les réponses au Ministère de l'instruction publique (Direction de l'enseignement primaire).

qui ont trait à l'enseignement dans les écoles et les collèges au XVIe siècle. On recherche les moyens soit de compléter cette collection par voie d'achat et d'échange, soit au moins de fournir au public spécial que ces études intéressent un ensemble de renseignements bibliographiques aussi complets que possible.

L'Administration serait reconnaissante aux érudits qui voudraient bien prendre la peine de signaler, parmi les ouvrages relatifs à cette période et à cet ordre de questions, ceux dont il existe à leur connaissance des exemplaires qui pourraient être consultés dans des bibliothèques publiques ou particulières.

On relève ci-dessous, pour servir de première indication, les titres de quelques-uns des ouvrages recherchés :

Dialogi XLII per Hadrianum Barlandum *ad profligandam e scholis barbariem utilissimi*. Coloniæ, 1530, in-8°. — Autres éditions : d'Anvers, 1534 ; de Paris, 1535 (chez Wechel) ; 1542 (chez Maurice de La Porte).

Pædologia Petri Mosellani. Éditions diverses de 1517 à 1706, notamment celles de Paris, par Robert Estienne, 1548, par Wechel, 1535, par la Vve M. de La Porte, 1550.

Christiana studiosæ juventutis institutio per Christophorum Hegendorphinum.— *De disciplina et institutione puerorum* Othonis Brunfelsii *Parænesis*. Quarta editio. Parisiis, ex officina Roberti Stephani, 16 cal. julii 1531, in-12.

Dialogorum sacrorum liber I, auctore Sebastiano Castalione. Lyon, 1540 (?) ou Genève, 1542 (?). — (Petit volume rarissime.)

Dialogorum sacrorum libri IV, ad linguam simul moresque puerilis ætatis formandos, auctore Seb. Castellione. Basileæ, 1545 ; Lugduni, 1549.

Ce livre scolaire, qui, dans beaucoup de collèges, servit de premier livre pour l'étude du latin jusqu'à la publication de l'*Epitome historiæ sacræ* de Lhomond, eut de très nombreuses éditions, dont quelques-unes, corrigées au point de vue religieux, parurent en France, notamment celle de 1748 (*Colloquia sacra*, in-12). Dans les autres, les plus connues sont celles de Bâle, de Londres, d'Édimbourg, de Leipzig, de Francfort.

De disciplina puerorum recteque formandis eorum studiis et moribus diversorum doctorum opuscula. Basileæ, ex off. Oporini, in-8°.

Joach. Camerarii *Præcepta vitæ puerilis*. (Édition de 1544 ou de 1583.)

Lusus pueriles ex D. Erasmo, M. Corderio et Lud. Vive. Paris, chez Buon, au Clos-Bruneau, 1569, in-8°.

De corrupti sermonis emendatione libellus : dictabat suis Lutetiæ in gymnasio regio Navarræ Maturinus Corderius, *professor grammaticæ*. Parisiis, apud Rob. Stephanum, 1530.

Le Musée pédagogique possède l'édition de 1580, dont le titre est : *Commentarius puerorum de quotidiano sermone*. Il y en a d'autres éditions de 1536 (?), de 1542, 1550 et, en allemand, 1537.

Éditions diverses et traductions des *Colloques scolaires* de Mathurin Cordier : *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor ad pueros in sermone latino paulatim exercendos*. Lyon, 1564 ; Paris (Buon), 1526 ; traductions de Chappuys, etc.

Jonæ Philologi *Dialogi aliquot... in studiosæ juventutis informationem editi.* Mayence, 1525 ; Paris (Simon Colinæus), 1540.

Disciplina scolastica Basilii Fabri Sorani, suivi d'autres règlements et opuscules pédagogiques. Leipzig, 1570, in-8°.

Éditions et traductions françaises des *Dialogues* de Louis Vivès : *Colloquia sive exercitatio latinæ linguæ.* Nuremberg, 1532 ; Lyon, 1561 ; Paris, 1537 et 1578, etc., et de son traité : *De ratione puerilis studii ad Catherinam reginam Angliæ.*

Éditions de la *Grammaire* de Despautère et de ses divers traités scolaires, de 1537 (Paris, Robert Estienne), 1563 (Lyon), etc.

Alençon. — Les héritiers de M. Charpentier, professeur au collège, viennent de léguer à la bibliothèque d'Alençon environ 1,700 volumes, comprenant surtout des ouvrages de linguistique, de philosophie, d'économie politique, de littérature et de sciences.

Bayeux. — M. Doucet a récemment légué à la bibliothèque de Bayeux une très riche collection de médailles romaines et du moyen âge trouvées à Bayeux. Cette collection n'est pas estimée moins de 20,000 francs. La même bibliothèque s'est enrichie d'un millier de volumes, qui lui ont été donnés par M. Letaut, et de 200 volumes relatifs à la Normandie, legs de M. Castel, agent-voyer chef du département de la Manche.

Bordeaux. — Le Conseil municipal de Bordeaux a voté, dans sa séance du 18 avril, l'acquisition de 6,000 plaquettes, brochures, registres, etc., intéressant l'histoire de la ville et qui ont été trouvés dans les papiers de M. de Lamontaigne, dernier secrétaire perpétuel de l'Académie de Bordeaux. Ces documents seront déposés à la bibliothèque de la ville.

Brest. — La bibliothèque de la ville de Brest a dernièrement reçu en don de M. Sardou, ancien officier d'infanterie, environ 1,500 volumes et de MM. Lejeune, Caroff et Gestin 8 ou 900 volumes.

Condé-sur-Noireau. — A la suite d'une décision du Conseil municipal de Condé-sur-Noireau relative à la réorganisation de la bibliothèque, M. Tirard a été nommé bibliothécaire.

Dieppe. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Dieppe*, par Ch. Paray.... T. I. Dieppe, 1884, in-8° de 444 pages (Le t. II est sous presse).

Elbeuf. — La bibliothèque d'Elbeuf vient de recevoir en don une collection de 790 volumes et des gravures qui lui ont été légués par M. Gaudu.

Flers. — M. Murie, bibliothécaire de la ville de Flers, a publié dans l'*Annuaire des musées cantonaux* de 1883 un très intéressant rapport sur les accroissements du musée et de la bibliothèque de Flers. Fondée en 1874, la bibliothèque est arrivée rapidement à posséder 6,000 volumes, grâce aux sacrifices que fait la municipalité pour développer tout ce qui touche de près ou de loin à l'instruction publique. Le budget des acquisitions est de 1,000 francs ; le loyer de la salle est de 700 francs, sans compter les frais de chauffage et d'éclairage ; le papier, les crayons, les fusains sont mis gratuitement à la disposition des lecteurs et des dessinateurs. Pendant cette période décennale, le nombre des lecteurs sur place et des emprunteurs a été, en 1874-1875, de 277 ; en 1875-1876, de 636 ; en 1876-1877, de 1,892 ; en 1877-1878, de 3,039 ; en 1878-1879, de 3,444 ; en 1879-1880, de 5,598 ; en 1880-1881, de 7,671 ; en 1881-1882, de 8,309 ; en 1882-1883, de 8,535 ; du 26 septembre 1883 au 22 juin 1884, de 5,489.

Havre (le). — La bibliothèque du Havre a reçu en don de M. le Dr Lecadre une collection assez considérable d'ouvrages relatifs à la médecine, à la condition que ceux qui seraient déjà possédés par ce dépôt seraient cédés à la Société havraise d'études diverses. Le nombre des ouvrages qui accroîtront ainsi la bibliothèque du Havre est d'environ 6 à 700.

Laon. — Sous le titre de : *Histoire des bibliothèques publiques du département de l'Aisne existant à Soissons, Laon et Saint-Quentin, avec des notices sur les plus importantes collections et cabinets particuliers*, Soissons, 1884, in-8° de 145 pages, M. l'abbé Pécheur retrace l'histoire des dépôts nationaux du département de l'Aisne et des vicissitudes qu'ils eurent à subir, surtout pendant la période révolutionnaire.

Laval. — Le nombre des ouvrages entrés à la bibliothèque de Laval s'est élevé progressivement pendant les années 1880-1883, de 276 à 615, à 639 et à 723. Pour l'année 1883, les entrées se décomposent ainsi : achats, 228 volumes ; concessions, 212 ; dons, 283. Parmi les dons, il convient de signaler celui de M. le Dr Schweiger, qui est venu augmenter le fonds médical de 111 volumes, intéressants surtout au point de vue de l'histoire de la médecine.

Le nombre des volumes prêtés s'est élevé, de 1880 à 1883, de 1,091 à 1,817, 2,314 et 2,441. Le crédit alloué pour achats de livres est de 1,250 francs ; pour reliures, de 300 francs, et pour chauffage, de 200 francs.

Montpellier. — M. le vicomte de Vallat, ancien ministre plénipotentiaire, mort récemment, a légué à Montpellier, sa ville natale, sa riche bibliothèque composée d'environ 20,000 volumes, dont une très belle collection d'ouvrages en dialectes patois.

Orléans. — M. Loiseleur vient de publier sous ce titre : *Les larcins de M. Libri à la bibliothèque publique d'Orléans*, Orléans, Herluison, in-8° de 12 pages, un récit très complet des recherches faites par M. Delisle pour constater

les détournements commis par Libri à la bibliothèque d'Orléans et les démarches faites auprès des Trustees du Musée britannique pour rentrer en possession des manuscrits d'Orléans et d'autres bibliothèques de France qui sont encore actuellement à Ashburnham-Place.

Paris. — *Bibliothèques municipales.* — *Le budget des bibliothèques populaires à Paris et à l'étranger.* — Dans un rapport présenté le 10 juillet 1879 au Conseil municipal, M. de Hérédia avait le regret de constater que les dépenses inscrites au budget de la ville de Paris pour ses bibliothèques municipales n'approchaient pas, de beaucoup, des sacrifices que s'imposent pour le même objet les principales villes de l'étranger, notamment les grandes cités anglaises et américaines, où les établissements consacrés à la lecture populaire ont pris le développement le plus considérable.

A cette époque, les bibliothèques municipales de Paris ne prélevaient pour leurs dépenses ordinaires que 0,02 0/0 du montant des recettes ordinaires. Dans certaines villes de Belgique, d'Angleterre, et des États-Unis d'Amérique, cette proportion est beaucoup plus considérable, ainsi qu'il ressort des chiffres suivants :

Liége (107,000 habitants), sur un budget de 4,416,000 francs, en affecte à ses bibliothèques 8,700, soit 0,195 0/0 ;

Glasgow (750,000 habitants), sur un budget de 15,000,000 francs, en affecte à ses bibliothèques 67,500, soit 0, 45 0/0 ;

Boston (369,000 habitants), sur un budget de 110,900,000 francs, en affecte à ses bibliothèques 620,000, soit 0,55 0/0 ;

Manchester (341,000 habitants), sur un budget de 9,200,000 francs, en affecte à ses bibliothèques 164,000, soit 1,79 0/0 ;

A Liverpool (552,000 habitants), la proportion est de 2,38 0/0 avec une dépense de 165,000 francs sur 6,925,000 ;

A Birmingham (450,000 habitants), elle est de 3,13 0/0 avec une dépense de 320,000 francs sur 10,225,000 ;

Enfin à Bolton, une ville de 83,000 âmes, elle atteint 3,40 0/0, soit un prélèvement de 37,500 francs sur un budget ordinaire de 1,102,500 francs.

A Paris cette proportionnalité s'est un peu élevée depuis 1879 ; mais elle n'atteint encore que 0,16 0/0.

Le budget de l'exercice 1884, qui fixe les prévisions des recettes ordinaires à 254,833,209 francs 41, prévoit en effet pour l'objet qui nous occupe une dépense totale de 271,700 francs.

Cette somme est ainsi répartie :

Pour la bibliothèque et le musée de l'hôtel Carnavalet.....	55,000	francs ;
Pour la bibliothèque administrative française et étrangère....	15,000	»
Pour 13 bibliothèques de mairie et 18 bibliothèques installées dans des écoles communales, à raison de 3,050 francs chacune.	54,250	»

3 autres bibliothèques de mairie exigent une dépense de 3,350 francs chacune, soit ensemble..... 10,050 francs;

Enfin, pour les 4 dernières, les dépenses inscrites sont de 3,850; 6,000; 3,550 et 3,950 francs, soit ensemble..... 17,350 »

Ces différents chiffres comprennent les frais de personnel et ceux d'achat et de reliure de livres, chaque bibliothèque employant pour ce dernier objet une somme de 1,750 francs, sauf celle de la mairie du 11e arrondissement, qui absorbe à elle seule une somme de 3,600 francs. L'entretien du mobilier des 38 bibliothèques, à raison de 500 francs pour chacune d'elles, représente une dépense totale de 19,000 francs.

Une somme de 30,000 francs est réservée pour créations éventuelles et améliorations.

Enfin, un crédit spécial de 30,000 francs est réparti sous forme de subventions entre 15 bibliothèques populaires libres situées rue Marie-Stuart, 15; rue de Sévigné, 48; rue d'Arras, 3; rue Honoré Chevalier, 4; rue Duvivier, 12; rue Miromesnil, 48; rue Blaise, 7; rue de Chaligny, 12; avenue des Gobelins, 59; rue de la Tombe-Issoire, 25; rue Lecourbe, 127; rue Callot, 5; rue de la Chapelle, 57; rue d'Allemagne, 137, et rue Delaître, 14.

On voit, d'après les chiffres qui précèdent, que, quels que soient les progrès réalisés dans ces dernières années, la ville de Paris se trouve encore dans un état d'infériorité notable vis à vis des grandes villes de l'étranger, et qu'il lui reste beaucoup à faire pour parvenir au rang qu'elle doit occuper au point de vue du nombre et du bon fonctionnement de ses bibliothèques populaires.

(*Communication de la Préfecture de la Seine*).

L'Administration fait faire chaque année un relevé statistique très complet du mouvement des bibliothèques populaires municipales de Paris. Voici un résumé de ce travail, en ce qui concerne l'année 1883 :

Le nombre des volumes lus en 1883 a été de 550,340, se répartissant ainsi :

Livres prêtés à domicile.....	440,670
Livres sur place.....	109,675

En 1882, le chiffre des livres lus n'avait été que de 401,410, dont :

Pour le prêt à domicile.....	313,640
Et pour la lecture sur place.....	87,775

L'augmentation d'une année à l'autre, qui est très sensible, peut donc s'évaluer ainsi :

Sur le prêt à domicile.....	40 p. 100
Sur la lecture sur place.....	24 p. 100
Sur l'ensemble.....	37 p. 100

Si l'on entre dans le détail des résultats obtenus en 1883, on voit que le chiffre de 550,340 livres lus se décompose ainsi par trimestre :

1er trimestre	136,092
2e trimestre	127,963
3e trimestre	132,153
4e trimestre	154,132

Il y a donc un léger abaissement pendant le deuxième trimestre, suivi d'un relèvement progressif pendant les troisième et quatrième trimestres, ce qui s'explique par ce fait que les salles de lecture, n'étant ouvertes que le soir, sont naturellement plus fréquentées pendant l'hiver que pendant l'été.

La moyenne des livres lus par mois dans les bibliothèques municipales en 1883 a été de 45,861, avec une différence de 10,429 volumes entre le mois de janvier (44,485) et le mois de décembre (54,914). L'augmentation est donc permanente et constante, et non accidentelle.

Il y a, comme on l'a vu, une grande différence entre la lecture sur place (109,675 volumes lus) et le prêt à domicile (440,670), ce qui témoigne de la préférence donnée par le public à ce mode d'emprunt des livres.

La répartition des livres lus entre les diverses bibliothèques est très inégale : cette inégalité va de 1 à 4. Ainsi la bibliothèque de la mairie du 11e arrondissement a fourni en lecture, en 1883, 41,496 volumes et celle de la mairie du 20e arrondissement 10,217 seulement, soit moins du quart de la première, ce qui s'explique non par l'infériorité de la deuxième bibliothèque, mais par la situation de la mairie du 20e arrondissement, qui est assez éloignée des principaux centres habités de l'arrondissement.

Pour apprécier le goût de la lecture dans chaque arrondissement, il faut, du reste, tenir compte du chiffre de la population qui varie beaucoup. En prenant pour base le nombre de livres lus par 1,000 habitants, on voit que c'est le 2e arrondissement qui occupe le premier rang, avec 493 livres lus par 1,000 habitants, et le 17e arrondissement le deuxième rang, avec 447 livres lus par 1,000 habitants, tandis que le 11e arrondissement, qui occupait le premier rang de fait, par le nombre brut de ses livres lus, n'a plus, dans le classement proportionnel, que le huitième rang à cause de sa nombreuse population.

Cette statistique matérielle des bibliothèques municipales a besoin d'être complétée par ce qu'on peut appeler la statistique morale des institutions, c'est-à-dire par le relevé du genre des livres donnés en lecture. A ce point de vue, les livres lus en 1883 se répartissent ainsi :

Sciences, arts, enseignement	55,997
Histoire	46,893
Géographie et voyages	49,870
Littérature, poésie, théâtre	72,072
Romans	305,740
Langues étrangères	2,691
Musique	17,742
Total égal	540,340

Comme les années précédentes, les romans sont toujours les plus lus, résultat commun à toutes les bibliothèques populaires de France et de l'étranger; on peut se demander si la lecture des ouvrages de ce genre augmente plus ou moins que la lecture des autres ouvrages. Or, on remarque que, comparativement à l'année précédente, l'augmentation qui concerne les romans est de 38 0/0.

D'autres catégories d'ouvrages présentent une augmentation proportionnelle bien plus forte : le prêt des ouvrages de musique a passé de 10,559 à 17,775, soit une augmentation de 68 0/0; le prêt des ouvrages en langues étrangères a passé de 1,662 à 2,691, soit une augmentation de 61 0/0; le prêt des ouvrages d'histoire a passé de 32,663 à 46,893, soit une augmentation de 43 0/0 sur les ouvrages lus en 1883; on en relève 241,600 exclusivement utiles et instructifs.

Le grand mouvement de prêts de livres, constaté plus haut, s'est opéré, en 1883, au moyen de 100,247 volumes, dont 59,039 affectés au prêt à domicile, et 41,188 réservés à la lecture sur place. Chaque volume a donc été lu en moyenne cinq fois et demie pendant l'année. En 1882, il n'y avait dans les bibliothèques municipales que 86,513 volumes, dont chacun n'avait été lu, en moyenne, que quatre fois et demie dans l'année.

Enfin, à la fin de 1883, le nombre des bibliothèques municipales de Paris était de 26, dont 20 installées dans les mairies d'arrondissement et 6 dans des écoles communales. Ce mode d'utilisation des locaux scolaires, qui présente de nombreux avantages, doit être généralisé et permettra de doter chaque quartier d'une bibliothèque municipale, d'ici un temps qui n'est peut-être pas très éloigné.

.....

(Extrait du *Journal officiel* du 15 août).

Bibliothèque Forney. — La commission chargée de l'organisation et de la surveillance de cette bibliothèque vient d'être constituée. Cette commission spéciale, dont l'attribution la plus importante sera de choisir et de désigner les ouvrages à acquérir, est composée de telle sorte que les principales industries parisiennes y soient représentées. A côté de MM. Desmoulins, vice-président; Levraud et Depasse, membres du Conseil municipal, des principaux chefs de services de l'administration préfectorale, et de l'exécuteur testamentaire de M. Forney, on y voit figurer des hommes techniques, des ingénieurs, des chefs d'industries, des artistes : MM. le colonel Sébert; de Bauge, directeur général de la société Cail; Baille, examinateur à l'École polytechnique; Husquin de Rhéville, secrétaire de la Société des ingénieurs civils; Gaudineau, constructeur d'appareils à gaz; Geneste, ingénieur; Regamey, artiste peintre, inspecteur de l'enseignement du dessin; Fourdinois, fabricant de meubles; Duval, Deville, tapissiers; Follot, fabricant de papiers peints; Poterlet, dessinateur de papiers peints; Simon dit Robert, artiste sculpteur; Parfoury, marbrier; Barbizet, fabricant de faïences; Martial Bernard, joaillier; Hiélard, fabricant de plumes; Siegfried, banquier; Narjoux, Lainé, architectes; Thierry-Mieg, publiciste.

La bibliothèque Forney sera ouverte au public à la rentrée des vacances scolaires, tous les soirs, en semaine, de sept heures à dix heures, et le dimanche,

de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures. Le personnel se composera d'un bibliothécaire, dont le traitement est fixé à 3,000 francs, et d'un appariteur recevant une indemnité de 600 francs.

Les personnes qui désireraient obtenir un de ces deux emplois sont invitées à se présenter, munies de leurs titres, au bureau des bibliothèques (aux Tuileries, pavillon de Flore), tous les jours, de midi à quatre heures.

Rennes. — *Extrait du rapport de M. Vétault, bibliothécaire, à M. le Maire de Rennes*.....

I. — Communications. — L'année qui vient de se terminer a été marquée par une innovation importante. Pour la première fois depuis sa fondation, la bibliothèque est restée ouverte à l'époque des vacances universitaires. Le public studieux n'a pas manqué de mettre à profit les nouvelles facilités de travail qui lui étaient ainsi offertes, et 688 lecteurs, soit en moyenne 13 par jour, ont fréquenté les séances, du 16 août au 15 octobre.

Le contingent de ces deux mois compte pour un vingtième environ dans le nombre des présences de l'année entière, qui est de 13,709. Il en reste donc 13,021 pour les dix mois correspondant aux exercices antérieurs. On appréciera mieux l'importance de ce chiffre, si on le rapproche de celui de l'année 1879, la première où les communications journalières aient été régulièrement enregistrées, et qui ne compte que 9,513 lecteurs.

26,195 volumes ont été communiqués en 1883. Les ouvrages les plus demandés sont toujours ceux de littérature : ils figurent pour plus d'un tiers dans le total indiqué. Puis viennent l'histoire et la géographie, la médecine, le droit, etc. Je ne saurais d'ailleurs mieux faire connaître la proportion à peu près constante entre les diverses branches d'études pour lesquelles des recherches se font à la bibliothèque, qu'en réunissant en tableau comparatif le détail des communications des cinq années que j'y ai déjà passées.

NATURE DES OUVRAGES.	NOMBRE DES VOLUMES COMMUNIQUÉS CHAQUE A				
	en 1879	en 1880	en 1881	en 1882	en
Bibliographie, encyclopédie, répertoires divers	1,442	1,424	884	1,011	1
Sciences religieuses	218	166	250	241	
Philosophie	436	650	735	678	
Sciences morales et politiques	415	605	171	483	
Droit	2,422	3,483	2,204	1,854	2
Linguistique	724	551	560	525	
Littérature	4,672	8,036	8,272	9,025	9
Beaux-arts	405	230	619	350	
Géographie et voyages	1,207	1,798	1,762	1,623	1
Histoire de France (moins ce qui concerne spécialement la Bretagne)	1,857	3,135	2,104	1,315	1
Histoire de Bretagne	383	430	614	513	
Histoire des autres nations, archéologie	1,259	1,941	1,735	1,946	1
Histoire nobiliaire, armoriaux, etc.	532	575	430	318	
Sciences physiques et chimiques	456	1,057	824	1,103	1
— naturelles	695	1,215	565	770	
Sciences médicales	2,938	2,297	2,000	1,989	2
Mathématiques pures et appliquées	279	304	344	733	
Arts et métiers	264	48	70	33	
Manuscrits	74	70	31	185	
Totaux	20,075	28,175	24,184	25,171	26
Nombre des lecteurs par année	9,513	12,363	12,355	12,085	13
Nombre des personnes distinctes dont les noms ont été relevés sur les bulletins de demande	669	724	863	915	

II. — Accroissements. — La bibliothèque s'est enrichie en 1883 de 764 vo imprimés, 3 manuscrits, 38 fascicules, 93 pièces, 2 liasses de documents et une gravure. Ensemble 901 articles, dont 509 payés sur le crédit d'entr les autres donnés à la Ville.

En voici le détail et la provenance :

Acquisitions. — 1° Ouvrages nouveaux désignés par le comité d'ac 383 volumes (dont 3 manuscrits), 1 liasse ; 2° suites d'ouvrages dont les criptions remontaient aux années antérieures : 32 volumes, 13 fasci 3° périodiques reçus par abonnements : 79 volumes et 1 gravure ((prin journal l'*Art*).

Dons. — 1° Du Ministère de l'instruction publique, 159 volumes (provenant d'échanges internationaux) et 25 fascicules ; 2° du Ministèr finances, 9 vol.; 3° du Ministère de la justice, 2 vol.; 4° du Ministère du com 2 vol.; 5° de l'Institut de France, 12 vol.; 6° de la préfecture de la Seine, 1

7° de la cour d'appel de Rennes, 2 brochures ; 8° de l'Académie de Rennes, 2 brochures ; 9° de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, 8 vol.; 10° de la mairie de Rennes, 22 vol.; 11° de la mairie du Havre, 3 vol.; 12° de la mairie de Troyes, 1 vol.; 13° de la mairie de Saint-Malo, 1 vol.; 14° de la Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris, 6 vol.; 15° de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, 2 vol.; 16° des donateurs ci-après désignés : 43 volumes, 92 brochures et pièces, 1 liasse.

Noms des donateurs. — MM. Argillier, employé à la bibliothèque, 1 vol.; Aubin, sous-bibliothécaire, 1 vol.; Barbié du Bocage, à Paris, 1 vol.; Bézier, inspecteur primaire à Rennes, 1 vol.; Cholley, pharmacien à Rennes, 1 vol.; Decombe, directeur du musée archéologique de Rennes, 6 vol.; Despine (le docteur), à Marseille, 2 vol.; Gillet, bibliothécaire à Châlons-sur-Marne, 1 vol.; Godefroy (Auguste), 1 vol.; Godefroy (le docteur Eugène), à Marseille, 7 vol.; Jouaust, ancien avoué à Saint-Malo, 75 brochures et pièces, et 1 liasse de documents divers; La Borderie (Arth. de) membre du comité de la bibliothèque, 3 vol.; La Bigne-Villeneuve (Marcel de), avocat à Angers, 2 vol.; Lebescomte, pharmacien à Rennes, 1 vol.; Léon des Ormeaux (Am. de), à Rennes, 1 vol.; Omont, employé à la Bibliothèque nationale, 1 vol.; Saulnier (F.), conseiller à la Cour de Rennes, 2 vol., 17 pièces; Saulnier (N.), avocat à Rennes, 1 vol.; Sinoir, employé à la mairie, 1 vol.; anonymes, 9 vol.

III. — Reliures. — Les volumes reliés en 1883 sont au nombre de 728, savoir : 14 de format in-folio, 111 in-4°, 543 in-8°, 60 in-12°.

Vannes. — M. Joubard a été nommé bibliothécaire de la ville de Vannes en remplacement de M. Leroux.

Vire. — Une importante collection d'ouvrages, relatifs au théâtre ancien et formant 800 volumes, ayant appartenu à M. Castel, ancien inspecteur général de l'Université, a été léguée à la bibliothèque de Vire par sa nièce, Mlle Castel, de Maestricht.

Bibliothèques populaires et scolaires. — *Liste des ouvrages admis par la Commission des bibliothèques populaires et scolaires*, dans les séances des 24 mars, 4 et 23 mai 1884 (1).

Histoire et biographies.

Bonnefoy (Marc). *Histoire du bon vieux temps, racontée par le fils d'un paysan. - Depuis nos origines nationales jusqu'à la Révolution.* Paris, lib. des publications populaires, 1884. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop. et scol.)

1. Les ouvrages indiqués *Pop.* sont admis pour les bibliothèques populaires seulement.
Les ouvrages indiqués *Pop. et scol.* sont admis pour les bibliothèques populaires et scolaires.

Brialmont (Général A.). *La défense des Etats et les camps retranchés.* Paris, Germer-Baillière, 1880. 1 vol. in-8°. 6 fr. (Pop.)

Caix de Saint-Aymour (Vicomte de). *Les pays Sud-Slavés et l'Austro-Hongrie.* Paris, Plon, 1883. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.)

Carnot (H.). *Révolution française* (1789-1804). Paris, Germer-Baillière, s. d. 2 vol. petit in-16. 1 fr. 20 c. les 2 vol. (Pop. et scol.)

Chuquet (Arthur). *Le général Chanzy* (1823-1883). Paris, Cerf, 1884. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c. (Pop. et scol.)

Desprez (Adrien). *Mazarin et son œuvre.* Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-12. 0 fr. 75 c. (Pop. et scol.)

Desprez (Adrien). *Richelieu et son œuvre.* Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-12. 0 fr. 75 c. (Pop. et scol.)

Desprez (Claude). *Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin.* Paris, Baudoin, 1884. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c. (Pop.)

Dhombres. *La Révolution française* (1789-1804). Paris, Cerf, 1884. 1 vol. in-18. 1 fr. (Pop. et scol.)

Doneaud (Alf.). *Histoire de la marine française.* Paris, Germer-Baillière. s. d. 1 vol. petit in-16. 0 fr. 60 c. (Pop. et scol.)

Échard (Aug.). *Un fils de l'Alsace. Kléber.* Paris, Charavay, 1883. 1 vol. in-16. 0 fr. 80 c. (Pop. et scol.)

Geley (Léon). *L'Espagne des Goths et des Arabes.* Paris, L. Cerf, 1882. 1 vol. in-12. 1 fr. (Pop.)

Hugonnet (Léon). *La Grèce nouvelle. (L'Hellénisme, son évolution et son avenir.)* Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c. (Pop.)

Larocque (Jean). *La Grèce au siècle de Périclès.* Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-16. 2 fr. 50 c. (Pop.)

Lecène (Paul). *Les marins de la République et de l'Empire.* Paris, lib. centrale des public. populaires, 1884. 1 vol. gr. in-8°. Br. 3 fr. 50. (Pop. et scol.)

Marguerite (Paul). *Mon père.* Paris, Schmidt, 1884. 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop. et scol.)

Philippe (Jules). *Manuel biographique de la Haute-Savoie et de la Savoie.* Annecy, Dépullion, 1883, 1 vol. in-18. (Pop. et scol.)

Pillegous (Marc). *Une grande nuit. (La nuit du 4 août).* Paris, Charavay, 1883. 1 vol. in-16. 0 fr. 80 c. (Pop. et scol.)

Postel (Raoul). *Lakanal.* Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-16. 0 fr. 50 c. (Pop. et scol.)

Postel (Raoul). *Carnot et son œuvre.* Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-16. 0 fr. 50 c. (Pop. et scol.)

Géographie et voyages.

Divers. *Revue de géographie.* (Directeur : L. Drapeyron.) 1878-1884. Paris,

Delagrave. 2 vol. in-8° par an. 25 francs pour Paris, 28 francs pour les départements. (Pop.)

Gautier (Hipp.). *Les Français au Tonkin* (1787-1883). Paris, Challamel, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop. et scol.)

Joanne (Ad.). *Provence* (Guide). Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18. (Pop.)

Joanne (Ad.). *Géographie des départements* (*Aisne*, *Alpes-Maritimes*, *Aube*, *Aude*, *Cher*, *Corse*, *Côtes-du-Nord*, *Creuse*, *Eure*, *Eure-et-Loir*, *Finistère*, *Hérault*, *Ille-et-Vilaine*, *Loire*, *Haute-Loire*, *Lot*, *Lozère*, *Marne*, *Haute-Marne*, *Mayenne*, *Morbihan*, *Nièvre*, *Nord*, *Pas-de-Calais*, *Basses-Pyrénées*, *Hautes-Pyrénées*, *Sarthe*, *Haute-Savoie*, *Seine-Inférieure*, *Tarn*, *territoire de Belfort*, *Vaucluse*, *Yonne*.) Paris, Hachette, 1880-1884. 33 vol. in-16. Cart. 1 fr. le vol. (Pop. et scol.)

Joanne (Ad.). *Géographie de la Seine*. Paris, Hachette, 1883, 1 vol. in-16. cart. 1 fr. 50 c. (Pop. et scol.)

Lortet (Dr). *La Syrie d'aujourd'hui. Voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée* (1875-1880). Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-4°. Br. 50 fr. (Pop.)

Olivier de Sanderval. *De l'Atlantique au Niger par le Foutah Djallon*. Paris, Ducrocq, 1883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Vuillemin (A.). *Bassins des grands fleuves de la France et de l'Europe*. Paris, Delalain, s. d. Atlas in-fol. Rel. toile. 10 fr. (Pop. et scol.)

Littérature et morale.

About (Edm.). *Maître Pierre*. Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-12. 2 francs. (Pop.)

About (Edm.). *Tolla*. Paris, Hachette, 1880. 1 vol. in-12. 2 fr. (Pop.)

Albert (Paul). *Variétés morales et littéraires*. Paris, Hachette, 1879. 1 vol. in-18. Br. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Augier (Émile). *Le Gendre de M. Poirier*, comédie. Paris, C. Lévy, 1883. 1 br. in-12. 2 fr. (Pop.)

Augier (Émile.) *La Jeunesse*, comédie en 5 actes. Paris, C. Lévy, 1858. 1 br. in-12. 2 fr. (Pop.)

Croiset (Alfred), R. Lallier et Petit de Julleville. *Premières leçons d'histoire littéraire* (*littérature grecque*, *littérature latine*, *littérature française*). Paris, G. Masson, 1884. 1 vol. in-18. Cart. 2 fr. (Pop.)

Deschanel (Émile). *Racine*. Paris, C. Lévy, 1884. 2 vol. in-18. 7 fr. les deux vol. (Pop.)

Dickens (Ch.). *Les temps difficiles*. Paris, Hachette, s. d. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 c. (Pop. et scol.)

Divers. *La lecture en famille*. Paris, Hennuyer, 1884. 1 vol. gr. in-8°. 5 fr. (Pop. et scol.)

Erckmann-Chatrian. *Histoire d'un paysan*, (1793). *L'An I de la République*. Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.)

Erckmann-Chatrian. *Histoire d'un paysan.* (1794-1815). *Le citoyen Bonaparte.* Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.)

Fabre (Ferdinand). *Julien Savignac.* Paris, Charpentier, 1884. 1 vol. in-32. 4 fr. (Pop.)

Fabre (Ferdinand). *Mon oncle Célestin.* Paris, Charpentier, 1881. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Gréville (H.). *L'Ingénue.* Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Maillet (Jacques). *Les récits de l'atelier.* Paris, Dentu, 1883. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Rivarol (A.). *Œuvres choisies*, publiées avec une préface par M. de Lescure. Paris, Jouaust, 1880. 2 vol. in-18. 6 fr. les 2 vol. (Pop.)

Spencer (Herbert). *De l'éducation intellectuelle, morale et physique.* Paris, Germer-Baillière, s. d. 1 vol. in-16. 0 fr. 60 c. (Pop.)

Stahl (P.-I.). *Les quatre filles du docteur Marsh.* Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop. et scol.)

Talbot (E.). *Rabelais et Montaigne.* (Extraits relatifs à l'éducation, désignés pour les examens du certificat d'aptitude à l'inspection des écoles). Paris, Delalain, s. d. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c. (Pop.)

Touzin (Mme Jenny). *La vertu de Madeleine.* Paris, Dentu, 1883. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. (Pop.)

Vallery-Radot. *M. Pasteur. Histoire d'un savant, par un ignorant.* Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop. et scol.)

Wood (Henry). *Edina* (traduit de l'anglais par Mme Honorine Martel). Paris, Hachette, 1884. 2 vol. in-18. 1 fr. 50 c. les 2 vol. (Pop.)

Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Aldrich (Th.-Bailey). *Un écolier américain.* Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop. et scol.)

Bourguin (L.-A.). *Monsieur Lesage, ou Entretiens d'un instituteur avec ses élèves sur les animaux utiles et sur l'hygiène.* Paris, J.-E. Gauguet, 1884. 1 vol. in-18. 1 fr. 40 c. (Pop. et scol.)

Mussat (Mlle Louise). *Autrefois et aujourd'hui.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-8°. 1 fr. 50 c. (Scol.)

Pape-Carpentier (Mme Marie). *Nouvelles histoires et leçons de choses.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. gr. in-18. 2 fr. 25 c. (Pop. et scol.)

Économie politique. Législation usuelle et connaissances usuelles.

Divers. *Texte officiel de la nouvelle loi du 5 avril* 1884, *accompagné de notes et commentaires, suivi de l'indication des textes de lois et décrets en vigueur et d'une table alphabétique des matières*, par les rédacteurs du *Bulletin des conseils municipaux.* Paris, Marchal-Billard, 1884, 1 vol. in-12. 2 fr. (Pop.)

Guétat (J.-Edouard). *Histoire élémentaire du droit français, depuis ses origines gauloises jusqu'à la rédaction de nos codes modernes.* Paris, Larose et Forcel, 1884. 1 vol. in-8°. 8 fr. (Pop.)

Luquin (Mlle Elise). *Etudes commerciales. Droit commercial.* Paris, Guillaumin, 1883. 1 vol. petit in-8°. 7 fr. 50 c. (Pop.)

Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Künckel d'Herculais. *Les merveilles de la nature.* (Collection Brehm.) *Les insectes (les myriapodes, les arachnides et les crustacées).* Paris, J.-B. Baillière, s. d. 2 vol. gr. in-8°. 22 francs les 2 vol. (Pop. et scol.)

Hygiène.

Lévy (Daniel). *Docteur Petrus.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-16. Ill. 1 fr. (Pop. et scol.)

Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Baltet (Ernest). *Semis d'arbres fruitiers pour la recherche de nouvelles variétés.* Troyes, Dufour-Bouquot, 1883. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.)

Candolle (A. de). *L'origine des plantes cultivées.* Paris, Germer-Baillière, 1883. 1 vol. in-8°. 6 fr. (Pop.)

Lesbazeilles. *Les forêts.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 c. (Pop.)

Beaux-arts et arts industriels.

Bisson (Alex.) et Th. de Lajarte. *Petite encyclopédie musicale.* Paris, Hennuyer, 1884. 2 vol. in-12. 12 francs les 2 vol. (Pop.)

Divers. *Revue des Arts décoratifs*, 1re, 2e et 3e années (1880-1883). Paris, Quantin. 3 vol. in-4°. Ill. 20 fr. le vol. (Pop.)

Leclercq (E.). *Histoire d'une statue.* Paris, Dreyfous, s. d. 1 vol. in-18. (Pop. et scol.)

Saint-Paul (Anthyme). *Histoire monumentale de la France.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-8°. Ill. br. 3 fr. (Pop.)

(Séances des 13, 27 juin et 11 juillet 1884.)

Série B. — Histoire et biographies.

Antoine. *Histoire du Forez, de l'époque gauloise à nos jours.* Saint-Etienne, Théolier, 1883. 1 vol. in-12. (Pop.)

Aulard (F.-A.). *Danton.* Paris, Picard-Bernheim, s. d. 1 broch. in-18 jésus. 0 fr. 40 cent. (Pop. et scol.)

Barbou (Alfred). *Les héros de la France au Tonkin*. Paris, Duquesne, 18
1 vol. in-32. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Bastide (Jules). *Les guerres de la Réforme*. Paris, Germer-Baillière, s. d. 1 v
in-32. 0 fr. 60 cent. (Pop.)

Benoît-Lévy (Edmond). *Jules Favre*. Paris, Picard-Bernheim, s. d. 1 bro
in-18 jésus. 0 fr. 40 cent. (Pop. et scol.)

Bondois (Paul). *Vauban*. Paris, Picard-Bernheim, s. d. 1 broch. in-18 jés
0 fr. 40 cent. (Pop. et scol.)

Bondois (Paul). *Villars*. Paris, Picard-Bernheim, s. d. 1 broch. in-18 jés
0 fr. 40 cent. (Pop. et scol.)

Chesneau. *Pierre Puget*. Paris, Hachette, 1882. 1 broch. 0 fr. 15 cent. (Po
et scol.)

Clayton (A.). *Amour sacré de la patrie. Episode de la guerre de* 1870. Préfa
par M. Paul Bert. Paris, Picard-Bernheim, s. d. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Po
et scol.)

Colomb (S.-C.). *Philibert Delorme*. Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-18. 0 f
15 cent. (Pop. et scol.)

Corréard (F.). *Vercingétorix*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18. 0 fr. 1
cent. (Pop.)

Daryl (Philippe). *La vie publique en Angleterre*. Paris, Hetzel, s. d. 1 vo
in-18. 3 francs. (Pop.)

Ernouf (Baron). *Histoire de quatre inventeurs français au* XIXe *siècle*. (*Sauvag
Heilman, Thimonnier, Giffard*.) Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 1 fr. 5
cent. (Pop.)

Fontaine (Léon). *L'armée romaine*. Paris, L. Cerf, 1883. 1 vol. in-18. 1 fran
(Pop.)

Garcin (Mad. E.). *Madame Roland*. Paris, librairie des publications populaire
1880. 1 vol. in-32. 0 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Gasquet (Am.). *Henri IV*. Paris, Picard-Bernheim, s. d. 1 broch. in-18 jésu
0 fr. 40 cent. (Pop. et scol.)

Guillon. *Les généraux de la République*. Paris, librairie centrale des public
tions populaires, 1884. 1 vol. in-8°. Broch. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Jurien de la Gravière. *Le drame macédonien*. Paris, Plon, 1883. 1 vol. in-
jésus. 4 francs. (Pop.)

Larchey (Lorédan). *Les suites d'une capitulation*. Paris, chez l'auteur, 188
1 vol. in-12. Cartonné, 3 francs. (Pop.)

Levin (Charles). *Un exemple à suivre. La Prusse après Iéna*. Paris, Charave
1883. 1 vol. in-16. 0 fr. 80 cent. (Pop.)

Lock (Fréd.). *Jeanne d'Arc*. Paris, Germer-Baillière, s. d. 1 vol. 0 fr. 60 ce
(Pop. et scol.)

Mallet (Georges). *Henri Pestalozzi*. Paris, Dreyfous, s. d. 1 vol. in-18. (Po
et scol.)

Marais (Aug.). *Abraham Lincoln*. Paris, libr. centrale des publications popul. 1880. 1 vol. in-32. 0 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Menault (Ernest). *Suger*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 1 franc. (Pop.)

Michelet. *Histoire de la Révolution française*. Paris, Hetzel, s. d. 4 vol. gr. in-8°. Ill. 5 francs le vol. (Pop.)

Michelet. *Histoire de France*. Paris, Hetzel, s. d. 5 vol. gr. in-8°. Ill. 7 fr. le vol. (Pop.)

Philipps (Dr). *René Duguay-Trouin*. Paris, librairie générale de vulgarisation, s. d. 1 vol. in-16. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Philipps (Dr). *Jean-Bart et Duquesne*. Paris, librairie générale de vulgarisation, s. d. 1 vol. in-16. 1 fr. 60 cent. (Pop.)

Postel (Raoul). *Nos Aïeux*. Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-16. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Proth (Mario). *Jean Goujon*. Paris, Hachette, 1883. 1 broch. in-18. 0 fr. 15 cent. (Pop. et scol.)

Raymond. *L'Espagne et le Portugal*. Paris, Germer-Baillière, s. d. 1 vol. in-32. 0 fr. 60 cent. (Pop.)

Zeller (Jules). *Louis XI*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 1 franc. (Pop.)

Série C. — Géographie et voyages.

Contenson (Baron de). *Chine et Extrême-Orient*. Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18. (Pop.)

Cotteau (Edmond). *Un touriste dans l'extrême Orient (Japon, Chine, Indo-Chine, Tonkin)*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop. et scol.)

Gourdault (Jules). *La Suisse*. Paris, Hachette, s. d. 1 vol. gr. in-4°. Ill. 100 francs. (Pop.)

Joanne. *La Loire*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. (Pop.)

Lanier. *Choix de lectures de géographie (Afrique)*. Paris, Belin, s. d. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Léger. *La Save, le Danube et le Balkan*. Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop.)

Lemire (Ch.). *Voyage à pied en Nouvelle-Calédonie et description des Nouvelles-Hébrides*. Paris, Challamel aîné, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Lemire (Ch.). *L'Indo-Chine : Cochinchine française, royaume du Cambodge, royaume d'Annam et Tonkin*. Paris, Challamel aîné, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Sinval (A.). *Les pionniers de l'inconnu*. Limoges, Marc Barbou. 1884. 1 vol. petit in-4°. 4 francs. (Pop.)

Tallenay (Jenny de). *Souvenirs du Vénézuéla. Notes de voyage*. Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18 (Pop.)

Tissot (Victor) et Améro (Constant). *Les contrées mystérieuses et les peuples inconnus*. Paris, Firmin-Didot, 1884. 1 vol. in-8°. 15 francs. (Pop.)

Vickers (Anna). *Voyage en Australie et en Nouvelle-Zélande.* Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-8° (Pop.)

Vivien de Saint-Martin. *Carte de France* (carte murale). Paris, Hachette, s. d. 5 francs en feuilles. (Pop. et scol.)

Série D. — Littérature et morale.

About (Edmond). *La Grèce contemporaine.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop.)

About (Edmond). *Les mariages de province.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

About (Edmond). *Le Turco.* Paris, Hachette, 1878. 1 vol. in-18. 3 f. 50 cent. (Pop.)

Carpentier (Mlle Émilie). *Sauvons le!* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Demoulin (Mad. Gustave). *Les gens de bien.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-8°. Ill. 5 francs. (Pop. et scol.)

Fabre (Ferdinand). *Le Chevrier.* Paris, Charpentier, 1879. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Fabre (Ferdinand). *Le roi Ramire.* Paris, Charpentier, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Grand (Georges). *Une aventure de Samuel Johnson, le lord-maire. Une maison où l'on ne dort pas.* Paris, Delagrave, 1883. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Halévy (Ludovic). *L'Invasion. Souvenirs et récits.* Paris, Calmann Lévy, 1883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Houssot (L.). *Domino.* Paris, librairie d'éducation laïque, s. d. 1 vol. in-18. 0 fr. 40 cent. (Pop.)

Hugo (Victor). *Œuvres.* (Édition *ne varietur*). Paris, Quantin, s. d. 40 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. le vol. (Pop.)

Millevoye. *Œuvres.* Édition publiée par P.-L. Jacob, bibliophile. Eaux fortes par Lalauze. Paris, Quantin, 1880. 3 vol. in-12. 30 francs les 3 vol. (Pop.)

Sandeau (J.). *Sacs et parchemins.* Paris, Calmann Lévy, 1870. 1 vol. in-18. 1 franc. (Pop. et scol.)

Simon (Jules). *Trois condamnés à mort.* Paris, Calmann Lévy, 1882. 1 vol. in-18. 1 franc. (Pop.)

Whitney. *La vie du langage.* Paris, Alcan, 1880. 1 vol. in-8°. 6 fr. (Pop.)

Série E. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Biart (Lucien). *Voyages et aventures de deux enfants dans un parc.* Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-8°. Ill. 5 francs. (Pop. et scol.)

Desbeaux (Lucien). *Les idées de Mlle Marianne.* Paris, Ducrocq, 1884. 1 vol. in-8°. 7 francs. (Pop. et scol.)

France (Anatole). *Abeille*. Paris, Charavay, 1883. 1 vol. in-4°. Cart. 10 francs. (Pop. et scol.)

Laurie (André). *Une année de collège à Paris*. Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-8°. Ill. 7 francs. (Pop. et scol.)

Rousselet (Louis). *La peau de tigre*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-8°. Ill. 5 francs. (Pop.)

Série F. — Économie politique, législation usuelle et connaissances usuelles.

Block (Maurice). *Premiers principes de législation pratique*. Paris, Hetzel, s. d. 1 vol. in-8°. 4 francs. (Pop.)

Debuchy (Ch.) et Souchère (Adrien). *Loi organique municipale du* 5 *avril* 1884. *Traité pratique d'administration*. Paris, Garnier frères et Jousset, 1884. 1 vol. in-8°. 4 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Janet (Paul). *Les origines du socialisme contemporain*. Paris, Germer-Baillière, 1883. 1 vol. in-18. 2 fr. 50 cent. (Pop.)

Pichard (A.-E.). *Petit code de l'instruction primaire obligatoire*. Paris, Hachette, 1884. (Pop.)

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Boitard. *Histoire naturelle illustrée*. Paris, H. Lebrun fils, s. d. 1 vol. (Pop. et scol.)

Fabvre (F.-B.). *Nouveaux souvenirs entomologiques*. Paris, Delagrave, 1882. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Focillon (Ad.). *Esquisses des animaux mammifères les plus remarquables*. Tours, Mame, 1881. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.)

Grollet (Camille). *Le ciel et ses merveilles*. Paris, Degorce-Cadot, s. d. 1 vol. in-12. Broch. 2 fr. 50 cent. Cart. à l'angl. 3 francs. (Pop.)

Hébert (Edm.) *Notions générales de géologie*. Paris, Masson, 1884. 1 vol. in-12. 2 francs. (Pop. et scol.)

Perrier (Edm.). *La philosophie zoologique avant Darwin*. Paris, Alcan, 1884. 1 vol. in-8°. 6 francs. (Pop.)

Planchon et Hugounenq (Dr.). *Le microscope. Théorie et applications*. Paris, Rothschild, 1884. 1 vol. (Pop.)

Série H. — Hygiène.

Turck (L.). *Médecine populaire*. Paris, Germer-Baillière, s. d. 1 vol. in-32. 0 fr. 60 cent. (Pop.)

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Bayet (Ch.). *L'art byzantin*. Paris, Quantin, s. d. 1 vol. in-4° angl. Broch. 3 francs, cart. 4 francs. (Pop.)

Collignon (Max.). *Mythologie figurée de la Grèce*. Paris, Quantin, s. d. 1 in-4°. angl. Broch. 3 francs, cart. 4 francs. (Pop.)

Delaborde (Vte H.). *La gravure en Italie avant Marc-Antoine* (1452-15 Paris, librairie de l'Art, s. d. 1 vol. in-4°. 25 francs. (Pop.)

Guillemin (Amédée). *Les chemins de fer* (2e partie). *La locomotive, le mat roulant, l'exploitation*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (1 et scol.)

Lefebvre (E.). *Un morceau de sucre*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. (60 cent. (Pop. et scol.)

Lenormant (Fr.). *Monnaies et médailles*. Paris, Quantin, s. d. 1 vol. in angl. broch. 3 francs, cart. 4 francs. (Pop.)

Moncel (Th. du). *L'éclairage électrique. Appareils de lumière*. Paris, Hache 1883. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Viollet-le-Duc. *Les églises de Paris. Le Panthéon*, par E. Quinet. Paris, M pon et Flammarion, 1883. 1 vol. in-16. 5 francs. (Pop.)

Wauters (A.-J.). *La peinture flamande*. Paris, Quantin, s. d. 1 vol. in angl. Broch. 3 francs, cart. 4 francs. (Pop.)

Série K. — Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Baltet (Charles). *Traité de la culture fruitière commerciale et bourgeoise*. Pa Masson, 1884. 1 vol. in-18. 6 francs. (Pop.)

Jouan (H.). *La chasse et la pêche des animaux marins*. Paris, Germer-Bailli s. d. 1 vol. in-18. 0 fr. 60 cent. (Pop. et scol.)

Lefèvre (L'abbé). *Conseils sur le choix et la forme des arbres avant la plantat suivis d'un traité sur la culture et la restauration des arbres fruitiers*, 4e éditi Nancy, chez l'auteur, 1884. 1 vol. in-12. 2 francs. (Pop.)

ARCHIVES.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

État des inventaires d'archives terminés pendant le 1er *semestre* 1884.

Ain : série C ;
Aube : E, t. I ;
Haute-Saône : B, t. III ;
Haute-Vienne (archives hospitalières de Limoges, t. I) ;
Nord (archives hospitalières de Comines), 1 vol.

Vient de paraître : *Rapport sur le service des archives départementales, com nales et hospitalières, exercice* 1883-84, *contenant l'indication des titres de fa*

(*A-L*), analysés par M. Léonce Lex, ancien élève de l'École des chartes, archiviste du département. Vesoul, 1884, in-8° de 16 pages ; — *Rapport de l'archiviste du département de Saône-et-Loire sur le service des archives départementales, communales et hospitalières pendant l'exercice* 1883-84. Mâcon, 1884, in-8° de 36 pages ; — *Rapport de l'archiviste du département à M. le Préfet de la Vienne*. Poitiers, 1884, in-8° de 15 pages ; — *Les archives de Maisse* (*Seine-et-Oise*), par Henri Stein. Paris, 1884, in-8° de 18 pages.

ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA MARINE.

Rapport au Ministre de la marine et des colonies sur les travaux de la commission supérieure des archives.

Paris, le 22 mars 1884.

Monsieur le Ministre,

Je viens, conformément à l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, vous rendre compte des travaux accomplis par la commission supérieure des archives depuis son entrée en fonctions.

Instituée par décision présidentielle du 25 avril 1883, à la suite d'un rapport de votre honorable prédécesseur, M. le sénateur Charles Brun, complétée par une seconde décision en date du 13 mai suivant, la commission a tenu sa première séance le 23 mai, et depuis lors elle a régulièrement siégé le second mercredi de chaque mois, excepté pendant la période des vacances parlementaires.

Après une reconnaissance générale et sommaire de l'installation matérielle du dépôt et de son contenu, elle a pensé que le meilleur moyen de remplir d'une manière à la fois complète et rapide la mission qui venait de lui être confiée était de se fractionner en autant de sous-commissions qu'il y avait de problèmes à étudier et de questions à résoudre.

Quatre sous-commissions ont donc été formées immédiatement et chargées :

La première, d'examiner les locaux affectés au service des archives et de signaler les améliorations dont ils paraîtraient susceptibles ;

La seconde, de préparer la revision du règlement relatif aux communications de pièces et de poser les principes qui devront présider dans l'avenir au triage des versements opérés par les bureaux, ainsi qu'à la suppression des papiers inutiles ;

La troisième, de vérifier et au besoin de modifier le système de classement suivi jusqu'à ce jour, en tenant grand compte de cette double circonstance que le cadre adopté devra répondre à la nature particulière des archives maritimes et coloniales, et qu'il servira de base aux inventaires qui seront ultérieurement dressés, et probablement publiés ;

La quatrième, d'indiquer les mesures provisoires de conservation qu'elle jugerait d'une application immédiate.

Toutes les solutions proposées par ces quatre sous-commissions et adoptées par la commission plénière ont été successivement soumises à votre sanction.

Je me suis efforcé de résumer dans les quatre paragraphes qui suivent ce que les délibérations de la commission plénière et des sous-commissions ont offert de plus important.

§ 1er. *Organisation matérielle.*

On ne saurait nier que la disposition des locaux consacrés au service des archives ne présentât d'assez grands inconvénients.

La dispersion des salles, situées en partie au troisième, en partie au quatrième étage, et dont quelques-unes étaient séparées du reste par des locaux affectés à d'autres services; le mélange ou, pour mieux dire, le chevauchement des archives maritimes proprement dites et des archives coloniales, qui constituait déjà un empêchement à toute espèce de classification régulière, et qui serait devenu la source d'une difficulté sérieuse le jour où les deux services de la Marine et des Colonies auraient été érigés en ministères distincts; l'isolement des membres du bureau des archives, dont le chef et le sous-chef se trouvaient séparés du dépôt par deux pièces occupées par les fonctionnaires du Contrôle, et dont le principal commis avait dû être relégué à l'étage supérieur; le voisinage immédiat d'une chambre habitée par un de vos officiers d'ordonnance, qui restait libre d'y conserver de la lumière et du feu à l'heure où, dans tous les bureaux du Ministère, les feux doivent être éteints; la multiplicité des ouvertures qui donnaient accès aux diverses parties du dépôt; la présence enfin, au sein même des salles, de deux calorifères, qui auraient pu devenir un danger si l'on s'en était servi: toutes ces circonstances formaient autant d'obstacles à cette surveillance rigoureuse, à cette discipline sévère, qui peuvent seules assurer la conservation, l'ordre et la sécurité des dépôts d'archives.

M. l'amiral Martin les avait signalées dans un rapport aussi complet que précis, fait au nom de la première sous-commission.

Grâce aux ordres que vous avez bien voulu donner et à l'empressement avec lequel ils ont été exécutés, les calorifères ont disparu et ont fait place à des corps de rayons; la chambre habitée par l'officier d'ordonnance et les deux pièces occupées par les fonctionnaires du Contrôle ont été abandonnées au service des archives; le chef du bureau, le sous-chef et le principal commis sont installés dans des cabinets voisins du dépôt; la salle de travail du public est placée sous la surveillance immédiate de deux employés, et personne ne peut entrer ou sortir sans passer devant eux; la séparation des archives de la Marine et des archives coloniales est un fait accompli; les unes occupent exclusivement les salles du troisième étage, les autres ont été portées à l'étage supérieur, côte à côte avec les bureaux de la Direction des colonies; on leur a réservé une entrée particulière, à laquelle aboutit un escalier tournant construit tout exprès pour y donner accès; enfin, le personnel spécialement attaché à cette section du dépôt a été augmenté d'un commis auxiliaire et d'un garçon de bureau.

Toutes ces améliorations, pour lesquelles la commission vous exprime sa profonde gratitude, ont été exécutées pendant la période des vacances parlemen-

taires. Nous les avons trouvées réalisées quand nous avons repris nos séances. Mais ce qui a dépassé notre attente et nos espérances, c'est la rapidité avec laquelle les fonds de la Marine et ceux des Colonies ont été séparés. Pour obtenir ce résultat, il n'a pas fallu remuer et transporter moins de 16,000 registres ou cartons. Tous les membres du bureau des archives, sans distinction de grades, MM. de Branges, de Resbecq, Neuville, Brissaud et Téphany, assistés de M. Béraldi, secrétaire de M. le Directeur de la comptabilité générale, et de M. Guët, sous-chef à la Direction des colonies, ont rivalisé de zèle. La commission est heureuse de leur adresser ici ses remerciements.

§ 2. *Règlement, communications de pièces.*

Les communications de pièces demandées, soit par le Ministre, soit par les bureaux, soit par des particuliers, avaient été jusqu'ici régies par un règlement en date du 25 mai 1862. Les articles 17 et suivants de ce règlement contenaient à cet égard des prescriptions minutieuses et généralement fort sages, que notre seconde sous-commission a jugées pour la plupart dignes d'être conservées. Toutefois, elle a pensé que la pratique adoptée dans d'autres Ministères l'autorisait à vous proposer certaines modifications destinées, soit à rendre le texte du règlement plus clair ou plus précis, soit à supprimer quelques formalités que l'expérience a condamnées. Résumées et justifiées dans un rapport de M. de Rémusat, ces modifications font aujourd'hui partie de notre jurisprudence.

Nous n'ignorons pas que, pour être complet, le nouveau règlement aurait dû déterminer les catégories de pièces qui peuvent être sans restriction communiquées au public, et celles qui par leur nature ou leur date doivent être réservées. Cette distinction a été l'objet d'une des principales préoccupations de la commission des archives diplomatiques. La question nous a paru plus délicate encore aux archives de la Marine, par la raison que les dossiers du personnel s'y trouvent joints aux papiers d'État. Il est probable que des prescriptions spéciales deviendront nécessaires ; mais nous avons pensé qu'avant de vous les soumettre il était prudent d'attendre que le dépouillement des principaux fonds nous eût donné une connaissance plus complète et plus détaillée des richesses du dépôt. Provisoirement, nous avons autant que possible suivi les règles pratiquées au Ministère des affaires étrangères, chaque fois que des demandes de communications ont été renvoyées à notre examen.

Nous devrons aussi vous soumettre un projet de règlement relatif aux versements annuels opérés par les bureaux, ainsi qu'à la suppression des papiers inutiles. Les articles 7, 8, 9, 10 du règlement du 25 mai 1862, qui régissent actuellement cette matière, manquent de précision et sont notoirement insuffisants. Mais nous sentons le besoin, avant d'aborder cette partie de notre tâche, de nous familiariser d'une façon plus intime avec le fonctionnement des différents services du Ministère.

§ 3. *Classements et inventaires.*

La troisième sous-commission avait accepté la tâche la plus lourde, celle de tracer un cadre général de classement qui pût embrasser les documents de toute

nature et de tout âge que renferme le dépôt, d'établir dans les salles un ordre matériel correspondant aux divisions et subdivisions de ce cadre, de procéder à la reconnaissance, au numérotage, à l'étiquetage de tous les articles, d'en faire dresser un répertoire sommaire, de préparer ainsi les bases du futur inventaire et d'en régler d'avance la forme et les développements.

La sous-commission a résolûment abordé l'étude de ces diverses questions, et, dès nos premières séances, elle a pu nous soumettre une série de propositions, dont la plupart sont aujourd'hui à l'état de faits accomplis.

La première avait pour but de confirmer la séparation absolue et désormais définitive des fonds maritimes et des fonds coloniaux.

La seconde tendait à introduire dans les archives de la Marine le principe de la division des documents en deux grandes classes, selon qu'ils sont antérieurs ou postérieurs à la Révolution.

Grâce à ces décisions préliminaires, nous avons pu concentrer tous nos efforts sur les portions anciennes et vraiment historiques des archives maritimes et modifier dans quelques-unes de ses dispositions le cadre de classement que le règlement du 25 mai 1862 (article 12) leur avait appliqué. L'analogie qui existe entre les grands services de la Marine sous l'ancien régime et les grands services actuels nous a d'ailleurs facilité la tâche. Le nouveau cadre offre cet avantage que les documents modernes correspondants pourront également trouver place dans les sept séries dont il est composé. Nous avons, à l'imitation de ce qui se pratique dans d'autres dépôts, désigné chaque série par une lettre de l'alphabet, chaque subdivision de série par un sous-chiffre. Nous avons doublé la lettre de série quand il s'agit de fonds modernes.

Nous venions d'arrêter ainsi les grandes lignes du classement, lorsque les remaniements opérés dans l'installation du dépôt nous ont permis d'établir beaucoup plus rapidement que nous n'osions l'espérer une correspondance exacte entre les divisions ou subdivisions du cadre et la disposition matérielle des articles. Tous les fonds anciens de la Marine, à l'exception de ceux qui constitueront la série A, occupent aujourd'hui dans les salles du troisième étage la place qui leur revenait hiérarchiquement ; ils ont tous été l'objet d'un premier travail de dépouillement et de classification.

La série A, formée exclusivement d'ordonnances, édits, déclarations et autres actes du pouvoir souverain, n'avait pas jusqu'ici fait partie des archives. La plupart des collections qu'elle devra renfermer se trouvaient déposées à la bibliothèque du Ministère ; celles, en plus petit nombre, qui étaient demeurées confondues avec les documents des autres séries, viennent d'y être réunies. Nous avons pensé qu'il convenait d'étendre sur ces collections notre patronage et de les soumettre, sans les déplacer, à nos procédés de conservation et de classement. Sur le rapport de M. Picot, nous avons déterminé quelles étaient celles qui devraient être conservées intégralement et celles qu'il serait utile de démembrer pour compléter les premières. Nous avons en même temps statué sur l'emploi qu'il conviendra de faire des exemplaires doubles ou triples qui se rencontreront probablement en grand nombre. La série A formera désormais la tête du dépôt.

La série B doit être considérée comme la plus importante au point de vue de l'histoire de notre ancienne marine. C'est là que se trouvent à la fois les corres-

pondances du Ponant et du Levant, les campagnes, les armements, les galères, les consulats, les traités de commerce conclus par la France avec les pays étrangers. A l'exception d'un très petit nombre de cartons, dont le triage n'est pas encore achevé, les 2,381 articles dont se compose cette magnifique série ont été reconnus, numérotés, étiquetés et décrits dans un état sommaire qui comprend, avec les cotes et les dates extrêmes, l'analyse succincte ou tout au moins l'intitulé de chaque article. Cet état, ou, pour mieux dire, ce répertoire, a été dressé par M. Didier Neuville, sous la direction de M. Sorel. Il fait grand honneur à son auteur et témoigne de la sûreté des méthodes que l'École des chartes inculque à ses élèves.

Les félicitations qu'il a reçues de la part de la commission ont naturellement encouragé M. Neuville à poursuivre son œuvre, en appliquant aux autres séries le même traitement qu'à la série B. Il a, sous la direction de M. l'amiral Martin, classé, numéroté, étiqueté et décrit les six premières subdivisions de la série C, ainsi que la série D, et, sous celle de M. Sorel, les séries E, F, G. L'état sommaire qu'il a dressé de ces différentes séries est de tous points semblable à celui qu'il avait consacré à la série B. Je suis heureux, Monsieur le Ministre, de pouvoir le placer sous vos yeux le lendemain même du jour où M. Neuville l'a fait déposer sur le bureau de la commission.

La série A, dont les contours ont été nettement tracés par le rapport de M. Picot, mais dont la formation n'est pas encore complète, et la septième subdivision de la série C sont donc aujourd'hui les seuls fonds anciens dont le classement reste à l'état d'élaboration. Le bibliothécaire du Ministère, M. Durassier, s'occupe du dépouillement des différents recueils d'ordonnances qui lui ont été récemment versés par le bureau des archives. Quant à la septième subdivision de la série C, qui comprend le *personnel individuel* et ne compte pas moins de 4,884 cartons, elle subit en ce moment une refonte complète. Les dossiers dont elle se compose avaient été jusqu'ici classés par ordre alphabétique, sans aucune distinction d'époques et de nature de services. Fidèle aux principes qui l'ont guidée depuis l'origine, la commission a demandé qu'ils devinssent l'objet d'un double triage ayant pour but de séparer ceux qui appartiennent à la Marine de ceux qui doivent faire retour aux Colonies, et ceux qui sont antérieurs à la Révolution de ceux qui sont postérieurs. Elle a donné sur les limites dans lesquelles cette double séparation doit s'accomplir des instructions précises ; mais l'opération n'en est pas moins délicate et suppose chez ceux qui sont chargés de l'exécuter cette connaissance préalable des documents qu'une longue pratique permet seule d'acquérir. Le chef et le sous-chef du bureau des archives, MM. de Branges et de Resbecq, étaient naturellement désignés pour cette portion de la tâche commune ; ils s'en acquittent, sous la direction de M. l'amiral Martin, avec le dévouement professionnel et le soin consciencieux qu'ils apportent à tous les détails de leur service. Le dépouillement de la lettre A est achevé, celui de la lettre B avance rapidement. Jusqu'ici le dépouillement a porté sur 494 cartons, qui, par suite du remaniement intérieur dont ils ont été l'objet, en ont fourni 577, dont 28 pour le personnel ancien et 324 pour le personnel moderne de la Marine, 92 pour le personnel ancien et 133 pour le personnel moderne des Colonies.

Il serait assurément téméraire d'affirmer que tous les travaux accomplis so la direction de la troisième sous-commission ont un caractère définitif et qu'auc remaniement ne deviendra jamais nécessaire ; mais ce qu'on peut avancer av pleine certitude, c'est que toutes les précautions ont été prises, notamment ce qui concerne la formation des liasses et le numérotage, pour que les rem niements, s'il vient à s'en produire, ne troublent pas d'une manière sensib l'économie générale du classement. Ces travaux ont eu d'ailleurs pour l'ensemb du service d'heureuses conséquences. Ils ont permis d'extraire des cartons, da lesquels ils se trouvaient en quelque sorte égarés, des documents qui appart naient, par leur nature, soit à la série des actes du pouvoir souverain, soit à section des archives coloniales, et qui leur ont été restitués. Ils ont démont d'une façon victorieuse l'utilité pratique du cadre de classement arrêté par commission, dans lequel tous les fonds historiques ont trouvé place sans qu ait été nécessaire de démembrer aucune des suites anciennement reliées, et sa qu'il ait été porté aucune atteinte nouvelle à l'ordre traditionnel des provenance Ils ont enfin contribué, en appelant l'attention sur des séries considérées jusqu' comme secondaires, et qui n'ont peut-être jamais été consultées, à donner u plus juste idée de la haute importance des archives maritimes et des servic qu'elles peuvent rendre aux études historiques.

Vous ne serez pas étonné, Monsieur le Ministre, qu'en présence d'u situation aussi satisfaisante nous ayons pensé que le moment était venu, sinon commencer la rédaction des inventaires, du moins d'en arrêter les bases et d' déterminer les formes. Nous avons décidé, conformément aux conclusions de troisième sous-commission, que l'inventaire de la série A contiendrait, dans ordre strictement chronologique, la désignation sommaire de chacune des piè qu'elle renferme. Le travail sera exécuté par M. Durassier, sous la direction M. Picot. Quant à la série B, la question était plus délicate à cause de l'importan et de la variété des documents qui la composent. M. Sorel, au nom de troisième sous-commission, nous a soumis plusieurs spécimens d'analyse parmi lesquels nous avons choisi celui qui nous a paru tenir le milieu en l'inventaire sommaire et l'inventaire détaillé, laissant d'ailleurs au rédacteur faculté d'entrer dans de plus longs développements lorsque l'article offrirait intérêt considérable. Nous savons qu'à cet égard nous pouvons nous fier au ta de MM. Neuville et Sorel, dont l'un préparera le travail et l'autre le revisera.

Il ne saurait être question de l'inventaire des séries C et suivantes tant que fonds du *personnel individuel* ne sera pas complètement dépouillé et classé. C peut cependant affirmer à l'avance que pour un grand nombre des articles de série C l'inventaire ne devra pas donner plus de détails que l'état sommaire.

§ 4. *Mesures provisoires de conservation.*

La quatrième sous-commission a fait connaître, par l'organe de M. Delisl les mesures provisoires qu'elle jugeait nécessaires pour la conservation du dépô et dont l'adoption immédiate lui paraissait compatible avec les travaux recor mandés par les autres sous-commissions.

Ces mesures concernent l'estampillage, le foliotage et la reliure.

Les ordres que vous avez donnés à cet égard sont depuis plusieurs mois en plein cours d'exécution.

Tous les registres ou volumes des anciens fonds de la Marine, au nombre de 4,304, ont été estampillés les uns sur chaque pièce, les autres au commencement, au milieu et à la fin, selon qu'ils sont composés de titres originaux ou de simples copies. Le temps a manqué pour appliquer la même mesure à toutes les pièces contenues dans les liasses et dans les cartons ; on n'a pu jusqu'ici apposer le timbre que sur celles qui ont été groupées en forme de volumes et envoyées à la reliure. Quant aux dossiers du *personnel individuel*, ils sont estampillés au fur et à mesure de leur nouvelle formation.

Tous les registres ou volumes des anciens fonds de la Marine sont également foliotés, et, dans le nombre, il y en a déjà près de 300 dont le foliotage a été vérifié et arrêté suivant la formule indiquée par le savant administrateur de la Bibliothèque nationale.

Enfin, le nombre des liasses groupées en forme de volumes et envoyées à la reliure ne s'est élevé qu'au chiffre de 93, mais du moins toutes les précautions recommandées par la sous-commission ont été scrupuleusement observées, et les liasses n'ont quitté le bureau des archives que munies du visa d'un des membres de la commission.

Les opérations d'estampillage, de foliotage et de préparation des liasses pour la reliure ont été dirigées par M. Béraldi, dont la commission a eu mainte occasion d'apprécier le zèle et l'intelligence.

En même temps que nous discutions les propositions des sous-commissions, deux de nos collègues, MM. l'amiral Jurien de la Gravière et Dupuy de Lôme, préoccupés du désir de compléter les collections du dépôt central, ont demandé que des recherches fussent prescrites, non seulement dans les bureaux du Ministère, mais encore dans les archives des ports et des quartiers qui en dépendent, ainsi que dans celles des Colonies, à l'effet de constater le nombre, la nature et l'importance des documents antérieurs à la Révolution qui pourraient s'y rencontrer. Les réponses parvenues au Ministère ont été remises à une sous-commission spéciale qui fera son rapport aussitôt qu'elle aura recueilli tous les éléments d'information. En attendant, nous vous prions d'agréer nos remerciements pour l'allocation que vous avez bien voulu accorder au chef du service de la marine à Saint Servan, et sans laquelle il ne lui aurait pas été possible de faire dresser l'état sommaire qui lui était demandé.

Arrivés au terme de ce rapport et jetant les yeux en arrière pour mesurer le terrain parcouru, nous constatons avec bonheur que de sérieux progrès ont été réalisés pendant l'année qui vient de s'écouler. Mais nous n'avons aucun droit d'en tirer vanité. A beaucoup d'égards nous n'avons fait que récolter ce que d'autres avaient semé. Nous n'étions supérieurs, ni par les lumières, ni par le dévouement, aux commissions qui nous ont précédés. Si nous avons obtenu des résultats plus importants et plus durables, cela tient au caractère permanent que votre honorable prédécesseur nous avait conféré. Après avoir proposé les réformes dont le service des archives nous paraissait susceptible, nous avons pu, grâce à la périodicité de nos réunions, suivre la marche du travail et nous associer à l'exécution des mesures que nous avions provoquées. C'est là tout notre secret.

Il nous reste encore beaucoup à faire. Jusqu'ici les fonds anciens de la Marine ont été l'objet presque exclusif de nos préoccupations. Le moment approche où nous devrons préparer un cadre de classement applicable aux fonds anciens des Colonies. Les archives modernes soulèvent aussi plus d'un problème qu'il ne faudra pas tarder à étudier et à résoudre. Mais nous nous sentons soutenus dans l'accomplissement de notre mission par la conviction que vous nous accorderez dans l'avenir le même appui que par le passé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

Le Sénateur,
Président de la commission supérieure des archives,
Eug. DE ROZIÈRE.

CADRES DE CLASSEMENT.

CADRE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DE LA MARINE.

FONDS ANCIENS.					FONDS MODERNES.				
	VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.	TOTAL des articles.		VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.	TOTAL des articles.
A. Actes du pouvoir souverain.....	54	54	112	220	AA.....	Mémoire.			
B. Service général....	1961	318	102	2381	BB..	*Idem.*			
C. Personnel (moins C7).....	1820	241	101	2162	CC	*Idem.*			
D. Matériel.....	104	17	62	183	DD	*Idem.*			
E. Comptabilité... ..	168	33	8	209	EE.....	*Idem.*			
F. Invalides et prises.	109	11	30	150	FF.....	*Idem.*			
G. Mémoires, projets, documents divers	142	27	32	201	GG.....	*Idem.*			
Totaux.....	4358	701	447	5506					

SÉRIE A.

ACTES DU POUVOIR SOUVERAIN, 800 (?) à 1811.

(220 articles.)

		VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
I. Collections à conserver (1278 à 1790).	1° Collection d'ordonnances, édits, arrêts, etc., sur la marine (imp. et mss., classés par ordre chronologique). *Clairambault.* — 1278 à 1790.	»	»	76
	2° Recueil d'ordonnances sur les galères (mss.). — 1548 à 1736	19	»	»
	3° Recueil d'ordonnances, édits, arrêts, etc. (imp. et mss. avec une table alphabétique en double). *Garreault.* — 1689 à 1752	14	»	»
	4° Ordonnances et règlements sur les classes (quartier d'Isigny, mss.). — 1691 à 1762	1	»	»
	5° Recueil des ordonnances concernant la marine rendues sous le ministère de Boynes (imp. et mss.). — 1771 à 1774	1	»	»
	6° Recueil des règlements, décisions et ordonnances rendus sur le fait de la marine sous le ministère du maréchal de Castries (imp. et mss.). — 1780 à 1787	5	»	»
II. Collections à démembrer (1584 à 1811).	1° Ordonnances, édits, déclarations, règlements sur la marine (imp. et mss. classés par ordre chronologique). — 1584 à 1785	»	7	»
	2° Recueil d'ordonnances, édits, etc., sur la marine (imp.). — 1584 à 1789	»	12	»
	3° Recueil d'ordonnances, arrêts, déclarations, traités, etc., relatifs au commerce et à la navigation (imp.). — 1586 à 1799	»	1	»
	4° Lois, édits, ordonnances relatifs à la marine et aux colonies (mss. et imp.). — 1660 à 1724.	»	1	»
	5° Recueil de lois, édits, etc., sur la marine (mss.). — 1667 à 1717	»	1	»
	6° Recueil d'édits, ordonnances et pièces diverses sur la marine marchande (imp.). — 1717 à 1806	»	1	»
	7° Recueil de mémoires et pièces diverses (imp.). — 1721 à 1796	»	8	»

		VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
II. Collections à démembrer (1584 à 1811). (*Suite*).	8° Ordonnances sur la marine (imp.). 1757 à 1778	»	3	»
	9° Recueil d'ordonnances sur la marine (imp.). 1765 à 1792	»	1	»
	10° Recueil d'ordonnances sur la marine et les colonies (imp.). — 1774 à 1781	»	3	»
	11° Ordonnances sur les chiourmes (mss. et imp.). 1613 à 1811	»	1	3
	12° Ordonnances sur la marine (mss. et imp.). — 1617 à 1689	»	»	3
	13° Ordonnances sur les troupes (mss et imp.).— 1662 à 1790	»	»	12
	14° Ordonnances et règlements sur la marine (mss. et imp.). — 1689 à 1789	»	14	1
III. Tables (800 ? à 1789).	1° Table des ordonnances de la marine existant tant dans les collections factices que dans les recueils imprimés comme Fontanon, la collection du Louvre, Isambert, Pardessus, etc. (sur fiches mss.). — 800 à 1790	Mémoire.		
	2° Inventaire ou table chronologique des édits, déclarations, arrêts, ordonnances et autres pièces, faisant loi pour ce qui concerne la marine, le commerce et les colonies (mss.). *Clairambault.* — 1182 à 1789	11	»	»
	3° Table chronologique pour les ordonnances des galères (mss.). — 1257 à 1753	2	»	»
	4° Tables et catalogues d'ordonnances sur la marine (mss.)	»	»	5
IV. Projets d'ordonnances.	1° Projets d'ordonnances sur la marine (datés et non datés)	»	»	2
	2° Projet d'ordonnance sur la pêche en mer (mss.) — 1681	»	1	»
	3° Projet d'ordonnance sur les galères (mss.). — 1682	1	»	»
V. Ordonnances sur les marines étrangères (imp. et mss.). — 1539 à 1789		»	»	10
	Totaux	54	54	112

SÉRIE B.

SERVICE GÉNÉRAL, 1261 (?) à 1815.

(2381 articles.)

		VOLUMES	LIASSES.	CARTONS.
B¹. Décisions. — 1686 à 1789..	I. Délibérations du Conseil de marine (1715 à 1721).....	56	»	»
	II. Travail du Roi, travail du Ministre (1686 à 1789).....	»	46	»
B². Correspondance générale : lettres envoyées (ordres et dépêches). 1663 à 1790.....		415	22	9
B³. Correspondance générale : lettres reçues. 1628 à 1789.....		797	»	6
B⁴. Campagnes. — 1572 à 1789.....		302	4	14
B⁵. Armements. — 1619 à 1789.....		3	»	26
B⁶. Galères. — 1410 à 1751.....	I. Correspondance : lettres envoyées. — 1669 à 1748.....	76	»	»
	II. Correspondance : lettres reçues. — 1410 à 1751.....	61	7	»
B⁷. Pays étrangers, commerce et consulats. 1261 (?) à 1789.	I Décisions (Espagne, Italie, Nord). — 1709 à 1723.....	»	47	»
	II. Correspondance : lettres envoyées (ordres et dépêches). — 1480 à 1755.....	156	»	»
	III. Correspondance : lettres reçues.— 1261 (?) à 1789	80	192	34
	IV. Traités.....	Mémoire.		
B⁸. Archives. — 1682 à 1815.....		15	»	13
Totaux.....		1961	318	102

Série C.

PERSONNEL, 1270 (?) à 1830.

(2162 articles.)

		VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
C1. Officiers de vaisseau. — 1270 (?) à 1793.....	I. Décisions (travail du Roi, travail du Ministre) — 1627 à 1789.....	2	34	»
	II. Correspondance : lettres envoyées (dépêches, etc.). — 1744 à 1764.....	34	5	»
	III. Correspondance : lettres reçues. — 1727 à 1789.....	1	25	»
	IV. Listes générales, matricules, revues, documents divers.— 1270 (?) à 1793..	170	7	6
C2. Officiers civils. — 1645 à 1793....	I. Décisions — 1756 à 1781.....	»	8	»
	II. Correspondance : lettres envoyées (dépêches, etc.). — 1749 à 1789.....	25	»	»
	III. Correspondance : lettres reçues. — 1760 à 1789.....	»	6	»
	IV. Listes générales, matricules, revues, documents divers. - 1645 à 1793....	71	2	9
C3. Troupes : compagnies franches, corps royal de marine, infanterie et artillerie. — 1669 à 1790.....		68	4	8
C4. Classes, amirautés, police de la navigation. — 1464 à 1791....	I. Décisions (travail du Ministre, etc.). — 1721 à 1784.....	34	»	»
	II. Correspondance : lettres envoyées (ordres, dépêches).— 1692 à 1787....	71	7	»
	III. Correspondance : lettres reçues. — 1666 à 1790..... ...	17	1	35
	IV. Inscription maritime : matricules par quartiers. — 1691 à 1791.....	41	1	1
	V. Documents relatifs à l'amiral et aux amirautés. — 1464 à 1791.....	»	»	19
	VI. Registres de l'amirauté de Dunkerque. — 1667 à 1780.....	»	46	»
C5. Pêches. — 1422 à 1789.....	I. Correspondance : lettres envoyées (dépêches, etc.). — 1726 à 1749.....	16	1	»
	II. Correspondance : lettres reçues (lettres, mémoires, procès-verbaux, pièces diverses). — 1422 à 1789.....	9	33	1

			VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
C6. Rôles d'équipages. 1668 à 1789....	I.	Brest. — 1693 à 1789	961	»	»
	II.	Lorient : Compagnie des Indes. — 1717 à 1771	15	»	»
	III.	Lorient (Port-Louis, Lorient). — 1703 à 1789	75	»	»
	IV.	Rochefort. — 1691 à 1789	4	41	»
	V.	Dunkerque. — 1668 à 1789	47	1	»
	VI.	Le Havre. — 1777 à 1781	»	1	»
	VII.	Cherbourg. — 1771 à 1789	»	15	»
	VIII.	Toulon. — 1676 à 1789	131	1	»
	IX.	Galères. — 1706 à 1762	9	»	»
	X.	Divers (A-Z)	»	»	11
	XI.	Série supplémentaire (Brest, Toulon, etc.)	7	2	2
C7. Personnel individuel			Mémoire.		
C8. Divers : ordres de chevalerie, écoles militaires, etc. — 1645 à 1830			12	»	9
		Totaux	1820	241	101

SÉRIE D.

MATÉRIEL, 1200 (?) à 1800.

(183 articles.)

	VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
D1. Constructions navales. — 1640 à 1800..... I. Correspondance : lettres envoyées (prames, bateaux plats). — 1759 1765.....	2	»	»
D1. Constructions navales. — 1640 à 1800..... II. Mémoires, projets, documents divers. — 1640 à 1800.....	48	5	7
D2. Travaux hydrauliques, bâtiments civils (documents historiques sur les ports et arsenaux, côtes de France, îles, rivières et canaux). — 1200 (?) à 1790.....	2	8	49
D3. Approvisionnements, subsistances : documents divers. — 1670 à 1800.....	41	»	4
D4. Artillerie : documents divers. — 1540 à 1800.....	4	4	1
D5. Chiourmes : matricules, signalements de forçats, documents divers. — 1709 à 1760.....	7	»	1
Totaux.....	104	17	62

SÉRIE E.

COMPTABILITÉ, 1669 à 1789.

(209 articles.)

		VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
E	1° Correspondance : lettres envoyées (ordres et dépêches). — 1676 à 1789	102	11	2
	2° Registres des ordres de fonds et comptes de dépenses (agendas). — 1669 à 1785	26	»	»
	3° Billets de plus ample décharge. — 1704 à 1744	21	»	»
	4° Journaux pour les trésoriers généraux de la marine (Édit de juin 1716). — 1772 à 1788	19	»	»
	5° Comptes détaillés de recettes et dépenses faites dans les ports. — 1678 à 1734	»	22	»
	6° Divers. — 1679 à 1787	»	»	6
	Totaux	168	33	8

SÉRIE F.

INVALIDES ET PRISES, 1668 à 1793.

(150 articles).

		VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
F¹. Invalides. — 1693 à 1793.....	I. Décisions. — 1719 à 1722.....	»	1	»
	II. Correspondance : lettres envoyées (dépêches). — 1728 à 1788.....	24	»	»
	III. Comptes de recettes et dépenses (agendas). — 1772 à 1789.....	13	»	»
	IV. États, documents divers. — 1693 à 1793.....	22	1	4
F². Prises et prisonniers. — 1668 à 1790.....	I. Décisions. — 1778 à 1790.....	1	»	5
	II. Correspondance : lettres envoyées (ordres et dépêches). — 1688 à 1782.....	38	5	»
	III. Documents divers sur la course, les prises, etc. — 1668 à 1788...	5	1	11
	IV. Prisonniers de guerre : documents divers. — 1703 à 1785..... ...	6	3	10
	Totaux...	109	11	30

SÉRIE G.

MÉMOIRES, PROJETS, DOCUMENTS DIVERS, 1481 à 1800.
(201 articles).

		VOLUMES.	LIASSES.	CARTONS.
G	1° États ou abrégés de la marine. — 1671 à 1773	38	»	»
	2° Compilations diverses, recueils de copies de pièces. — 1669 à 1789	33	4	6
	3° Correspondance générale du port du Havre. — 1763 à 1789	»	5	»
	4° Mémoires et projets. — 1642 à 1800	46	18	1
	5° Documents sur la défense des côtes (milices gardes-côtes, fortifications, etc.). — 1620 à 1790	4	»	9
	6° Documents divers. — 1660 à 1789	21	»	16
	Totaux	142	27	32

La commission supérieure des archives de la Marine et des Colonies était ainsi composée, au 22 mars 1884 : Président, M. de Rozière, sénateur, membre de l'Institut; vice-président, M. le vice-amiral Jurien de la Gravière, membre de l'Institut; membres, MM. Barbey, sénateur; Dupuy de Lôme, sénateur, membre de l'Institut; de Rémusat, sénateur; Gerville-Réache, député; La Vieille, député; Mathieu, député; Pellet (Marcellin), député; Dislère, conseiller d'État; Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut; Himly, doyen de la Faculté des lettres de Paris; Maury, directeur général des Archives nationales, membre de l'Institut; Picot, membre de l'Institut; Servois, inspecteur général des archives départementales; Sorel, secrétaire général de la Présidence du Sénat; le contre-amiral Martin; Fournier, conseiller d'État, directeur de la comptabilité générale au Ministère de la marine et des colonies; Goldscheider, sous-directeur au service central des colonies; secrétaires, MM. Renard, chef de bureau au Ministère du commerce; Béraldi (Henri), sous-chef de bureau au Ministère de la marine et des colonies; service des archives, MM. de Branges de Bourcia, chef de bureau; de Resbecq, sous-chef; Neuville (Didier), commis de 1re classe; Brissaud, commis de 2e classe; Téphany, commis de 3e classe; section des Colonies, MM. Güet, sous-chef; Boudonnet, commis auxiliaire; bibliothèque, MM. Durassier, bibliothécaire; Pellerin, commis auxiliaire.

MÉLANGES.

Par arrêté du 2 juin, M. Chabouillet, conservateur du département des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale, a été nommé vice-président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, en remplacement de M. Ramé, démissionnaire.

Par arrêté du 17 mai, M. Blancard, archiviste du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille, a été nommé membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Par arrêté du 17 mai, M. Lucien Merlet, archiviste du département d'Eure-et-Loir, à Chartres, a été nommé membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Par arrêté du 17 mai, M. Charles Loyseau de Grandmaison, archiviste du département d'Indre-et-Loire, à Tours, a été nommé membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Parmi les membres honoraires, non résidants et correspondants honoraires du Comité des travaux historiques et scientifiques nommés par arrêté du 17 mai, figurent M. d'Arbois de Jubainville, ancien archiviste du département de l'Aube, comme membre honoraire; M. Quantin, ancien archiviste du département de l'Yonne, à Auxerre, comme membre non résidant; M. l'abbé Lebeurier, ancien archiviste du département de l'Eure, à Evreux, comme correspondant honoraire.

Par arrêté du 17 mai, ont été nommés correspondants du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques et archéologiques, MM. les bibliothécaires et archivistes dont les noms suivent : Bénet, archiviste du département de Saône-et-Loire, à Mâcon ; Bourbon, archiviste du département de l'Eure, à Evreux ; Brossard, archiviste du département de l'Ain, à Bourg ; Céleste, sous-bibliothécaire de la ville de Bordeaux ; Chatel, archiviste du département du Calvados, à Caen ; Chaverondier (Auguste), archiviste du département de la Loire, à Saint-Étienne; Coüard-Luys, archiviste du département de l'Oise, à Beauvais; Duchemin, archiviste du département de la Sarthe, au Mans; Ducis, archiviste du département de la Haute-Savoie, à Annecy; Duhamel, archiviste du département de Vaucluse, à Avignon; Durieux, archiviste à Cambrai; Duval, archiviste du département de l'Orne, à Alençon; Finot (Jules), archiviste du département du Nord, à Lille; Fleury (Paul de), archiviste de la Charente, à Angoulême; Flourac, archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau; Garnier, archiviste du département de la Côte-d'Or, à Dijon ; Gauthier (Jules), archiviste du département du Doubs, à Besançon; Grassoreille, archiviste du département de l'Allier, à Moulins; l'abbé Guillaume, archiviste du département des Hautes-Alpes, à

Gap ; Hardy (Michel), archiviste du département de la Dordogne, à Périgueux ; Isnard, archiviste du département des Basses-Alpes, à Digne ; Ledieu, bibliothécaire de la ville d'Abbeville ; Lepage (Henri), archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, à Nancy ; Leroy (Gabriel), archiviste de la ville, à Melun ; Loiseleur, bibliothécaire de la ville, à Orléans ; Luzel, archiviste à Quimper ; Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, à Nantes ; Matton, archiviste du départment de l'Aisne, à Laon ; Mireur, archiviste du département du Var, à Draguignan ; Molard (François), archiviste du département de l'Yonne, à Auxerre ; Moris, archiviste des Alpes-Maritimes, à Nice : Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle ; Parfouru, archiviste du Gers, à Auch ; Pasquier, archiviste du département de l'Ariège, à Foix; Pélicier, archiviste du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne; Prudhomme, archiviste du département de l'Isère, à Grenoble ; Quesnet (Édouard), archiviste du département d'Ille-et-Vilaine, à Rennes ; Richard (Alfred), archiviste du département de la Vienne, à Poitiers; Richemond, (Meschinet de), archiviste de la Charente-Inférieure, à la Rochelle ; Roschach (Ernest), archiviste de la ville de Toulouse ; Tartière, archiviste du département des Landes, à Mont-de-Marsan ; Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne, à Agen ; Vayssière, archiviste du département de la Corrèze, à Tulle ; Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

Dans sa séance du 20 juin, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le grand prix Gobert à M. Paul Viollet, bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris, éditeur des *Etablissements de saint Louis* et auteur du *Précis de l'histoire du droit français*, et à M. Tuetey, archiviste aux Archives nationales, le second prix pour son livre intitulé : *les Allemands en France et l'invasion du comte de Montbéliard par les Lorrains en* 1587-1588. Elle a décerné le prix ordinaire du budget à M. Neubauer, sous-bibliothécaire à la Bodléïenne, à Oxford, pour un mémoire sur ce sujet : classer et identifier les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques.

Dans sa séance du 30 mai, elle a décerné le prix La Grange à MM. Gaston Raynaud et Henri Lavoix fils, de la Bibliothèque nationale, pour leur publication intitulée : *Recueil de motets français du XIIe et du XIIIe siècle.*

Le prix Bordin, de la valeur de 3,000 francs, a été partagé entre M. Rayet, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, pour sa publication des *Monuments de l'art antique*, et M. Armand, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Médailleurs italiens du XVe et du XVIe siècle.*

Dans sa séance du 27 juin, elle a décerné, dans le concours des antiquités nationales, une 3e médaille à M. Ch. Mortet, bibliothécaire des Facultés à Bordeaux, pour son *Livre des constitucions demenées el Chastelet de Paris* ; une 3e mention à M. Léon Flourac, archiviste des Basses-Pyrénées, pour son livre intitulé : *Jean Ier, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn* ; une 4e mention à M. Paul Guérin, archiviste aux Archives nationales, pour son *Recueil de documents concernant le Poitou, contenus dans les registres de la chancellerie de France*; enfin une 6e mention à M. le comte Amédée de Bourmont, de la Bibliothèque nationale, pour son ouvrage intitulé : *la Fondation de l'Université de Caen et son organisation au XVe siècle.*

L'Académie française a décerné à M. Léon Gautier, sous-chef de section aux Archives nationales, le grand prix Gobert pour son *Histoire de la chevalerie*. Elle a également décerné à M. Leconte de Lisle, bibliothécaire du Luxembourg, le prix Jean Reynaud, de la somme de 10,000 francs, pour ses dernières poésies.

Par arrêté du 1er août, M. Dumesnil (Georges), ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, précédemment chargé d'une mission pédagogique à l'étranger, est attaché, à titre temporaire, au Musée pédagogique comme bibliothécaire adjoint, en remplacement de M. Sauvestre, décédé.

Par arrêté du même jour, M. Fournié-Gorre (Jean-Aimé), bachelier ès lettres, ancien chef d'institution, a été nommé aide-bibliothécaire au Musée pédagogique, en remplacement de M. Durif, décédé.

Par décret du 14 juillet, M. Cousin, conservateur de la bibliothèque et du musée Carnavalet, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par arrêté du 14 juillet, ont été nommés officiers d'Académie : MM. Job (Raphaël), président du comité d'administration de la bibliothèque populaire de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) ; Jacquez (Ernest), bibliothécaire au Ministère des postes et télégraphes ; de Liesville, bibliothécaire adjoint au musée Carnavalet ; Canot (Louis-Auguste), traducteur à la bibliothèque administrative de la préfecture de la Seine ; Philibert (Jean-Hippolyte), inspecteur des bibliothèques municipales de Paris, et Faujoux (Henri-Jacques), bibliothécaire au Ministère de l'intérieur.

La première partie du tome XXI des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* (Paris, impr. nationale, 1884, in-4° de 499 pages) vient de paraître ; elle contient quatre notices de M. L. Delisle sur deux livres ayant appartenu à Charles V, sur un ms. mérovingien de la bibliothèque royale de Bruxelles, sur les mss. disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle et sur plusieurs mss. de la bibliothèque d'Orléans. Deux autres notices complètent ce demi-volume : l'une de M. Ch. Fierville sur les mss. 115 et 710 de la bibliothèque de Saint-Omer ; l'autre est un mémoire étranger à la bibliographie.

Les *Notices bibliographiques et autres articles publiés dans les Revues critique, historique, de philologie et internationale de l'enseignement*, par Charles Graux, viennent d'être réunies en un volume, par les soins de son père, et de paraître à la librairie Vieweg, in-8° de XII-357 pages. Parmi les articles relatifs aux bibliothèques, il convient de signaler celui qui a pour objet la bibliothèque et le musée d'Alexandrie, à propos des publications de M. Léon Lefort et de M. le Dr Weniger (p. 28-31 et *Revue critique* du 21 octobre 1876) ; le compte-rendu des *Annales et communications de la grande bibliothèque royale de Copenhague*, par M. Chr. Brunn, t. III, 1er fascicule (p. 52-56 et *Revue critique* du 17 novembre 1877) ; le compte-rendu de l'*Etat des catalogues des manuscrits des bibliothèques de Belgique et de Hollande*, par M. Ulysse Robert (p. 95-97 et *Revue critique* du 15 mars 1879) ; l'annonce du *Catalogue des 54 manuscrits grecs de Pie II*, actuellement conservés à la Vaticane, dans le fonds de la reine Christine, par

M. l'abbé Duchesne (p. 131 et *Revue critique* du 16 février 1880) ; une note sur la bibliothèque universitaire de Salamanque (p. 332-333 et *Revue internationale de l'enseignement*, n° du 15 juillet 1882) ; une *Note pouvant servir à l'organisation de la bibliothèque de la nouvelle Sorbonne* (p. 343-350 et *Revue internationale de l'enseignement*, n° du 15 mars 1882).

Le *Livre*, n° du 10 mai, contient (p. 167-172), un article de M. B.-H.-G. de Saint-Héraye sur la bibliothèque du Sénat.

M. L. Delisle vient de publier dans la *Gazette archéologique* une notice sur le Sacramentaire d'Autun (ms. n° 18), avec quatre héliogravures qui donnent la reproduction des miniatures de ce manuscrit.

Vient de paraître : *Bibliographie des chansonniers français des XIIIe et XIVe siècles, comprenant la description de tous les manuscrits, la table des chansons, classées par ordre alphabétique de rimes et la liste des trouvères*, par Gaston Raynaud. Paris, 1884, 2 vol. in-8°.

Vient de paraître : *La bibliothèque de l'Université de Caen au XVe siècle*, par le comte Amédée de Bourmont. Paris, 1884, in-8°.

M. l'abbé Bled a publié dans le *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie* (128e livraison, 1884. p. 265-281) un article intitulé : *Une bibliothèque de chanoine au XVe siècle*. C'est le catalogue, avec prix de vente, des 347 ouvrages dont se composait la bibliothèque de Me Jacques de Houchin, chanoine de Saint-Omer († 1480).

M. E. Chatelain vient de publier à la librairie Hachette la 1re livraison d'une *Paléographie des classiques latins*. Elle contient, en 15 planches, des reproductions, d'après les originaux et en grandeur naturelle, de 23 pages de manuscrits de Plaute, Térence, Varron et Catulle, appartenant aux bibliothèques de Rome, de Milan, Florence, Heidelberg et Paris. La collection complète formera dix livraisons, au prix de 6 francs pour les souscripteurs et de 10 francs pour les non-souscripteurs.

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et renseignements suivants :

Fascicule 6, juin 1884. — Cam. Wendeler : sur l'histoire de l'acquisition de la bibliothèque du baron K.-H.-G. de Meusebach (importante collection, aujourd'hui conservée à la bibliothèque royale de Berlin). — Max Ilgenstein : recherches sur les premiers imprimeurs d'Ulm. — K.-J. Trübner : notice nécrologique sur N. Trübner, libraire, né à Heidelberg, le 16 juin 1817, mort à Londres, le 30 mars 1884. — Falk : Jean Fust de Mayence s'est-il rendu coupable de contrefaçon à l'égard de Jean Mentelin de Strasbourg? — Chronique : bibliothèques publiques d'Italie, par Fr. Roediger; bibliothèque du *Börsenverein* ou société des libraires allemands, à Leipzig; bibliothèque royale de Berlin (environ 900,000 volumes; accroissement annuel, 20,000 volumes); bibliothèques de Marburg, du Caire. — Comptes-rendus bibliographiques : W. H. Willshire, *an Introduction to the study and collection of ancient prints, a Descriptive Catalogue of early prints in the British Museum* (art. de v[an] d[er] L]inde]); Gr. Palmieri, *Ad Vaticani archivi Romanorum pontificum regesta manuductio* (signé Ch.); F. Eyssenhardt, *Mittheilungen aus der Stadtbibliothek zu Hamburg* (non signé). — Mélanges : sur un ouvrage cité par Goedeke (*Ain Nützlichs Gesprech*, etc., 1525, attribué à tort à un auteur Hoffman Baur : cet auteur n'a pas existé, le livre est anonyme; signé M. Sondheim); sur le transport des livres par l'intermédiaire des libraires (H. H. : conseille aux établissements qui échangent leurs publications de les envoyer directement et non par commission, pour éviter des pertes de temps et des frais); annonce du *Dictionnaire nobiliaire, répertoire des généalogies, etc., de A. A. Vorstermann van Oyen* (la Haye; signé R. P.); etc. — A. v. d. Linde : *Curiosum* (la bibliothèque de Wiesbaden, ayant prêté, le 22 décembre 1847, un volume que l'emprunteur ne put rendre en bon état et dont le remplacement coûta 6 florins, 48 kreuzer, intenta une action contre l'emprunteur : le procès dura jusqu'au 14 avril 1852 et les frais s'élevèrent à 26 fl., 28 kr., qui restèrent à la charge de la bibliothèque, l'emprunteur étant insolvable). — Livres nouveaux, ventes. — Personnel : nominations : M. le Dr Friedrich Thomae, 3e bibliothécaire à l'Université de Bâle; M. le Dr Söchting, 4e bibliothécaire à la bibliothèque royale de Berlin; M. le Dr Reinh. Mosen, bibliothécaire à Oldenbourg; M. le Dr O. v. Gebhardt, bibliothécaire à la bibliothèque royale de Berlin; M. le professeur Alfred Schoene, sous-bibliothécaire à Göttingen; M. le Dr Samuel Landauer, bibliothécaire à Strasbourg; nécrologie de libraires et de Fr. Teufel, de la bibliothèque de Karlsruhe, † le 19 avril. — Questions : existe-t-il un moyen efficace de préserver les livres des piqûres des vers? — Statistique de la bibliothèque de Breslau, 1872-1884.

Fasc. 7, juillet 1884. — K. Driatzko : la centralisation des catalogues des bibliothèques allemandes. — R. Eschke : Franz Ludwig Teufel, notice nécrologique. — M. Steinschneider : nouveaux livres imprimés en langue persane acquis par la bibliothèque royale de Berlin (collection Minutoli). — État du personnel des bibliothèques d'Allemagne (suite) : royaume de Bavière, bibliothèque royale de Munich ; bibliothèques des Universités d'Erlangen, Munich, Wurzburg ; bibliothèque de l'école des Hautes-Etudes techniques de Munich ; bibliothèque royale de Bamberg. – Aperçu des dépenses de l'État pour les bibliothèques publiques en Bavière. — Chronique : à propos de l'article du professeur H. von Treitschke sur la bibliothèque royale de Berlin ; — sur un inventaire des livres du Pauliner-Colleg de Leipzig, de 1576, conservé aux archives royales de Dresde, sous le n° 10,535 ; — sur le *Catalogue de la bibliothèque de l'Université de Caen*, de 1515, publié par le *Polybiblion* (1884, p. 263) ; — sur la dotation de la Cornell Library d'Ithaque (V. S. A.). — Comptes-rendus bibliographiques : Dr Johannes Müller, *die wissenschaftlichen Vereine und Gesellschaften Deutschlands in 19 Jahrh.* Biographie ihrer Veröffentlichungen u. s. w. (Berlin, 1884, in-4°) ; — *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, par M. le baron de Slane (Paris, Imp. nat. [1884] in-4°) ; — Blackburn, Ch.-F., *Hintson Catalogue Titles and on Index Entries*...(London, Sampson Low, 1884, gr. in-8°), — *Annuario della libreria e tipografia e delle arti affini in Italia* (Milano, Hoepli, 1884, in-8°) ; — Rettig, G., *Leitfaden der Bibliothekverwaltung* (Bern, K. Schmid, 1883, in-8°) ; — *Beschreibende Catalog des bibliographischen Museum von Heinrich Klemm in Dresden* (Dresden, 1884, in-8°) ; — Goedeke, Karl, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung* (Dresden, Ehlermann, 1884, gr. in-8°). — Mélanges : nomination du Dr von Gebhardt à la bibliothèque royale de Berlin.

Fasc. 8, août 1884. — E. Förstermann : classement systématique, alphabétique et chronologique des bibliothèques. — M. Harrwitz : *Ex libris*. — Ernst Kelchner : un classement de bibliothèque de l'an 1259 (règlement pour la bibliothèque du couvent des Dominicaines de Sainte-Claire de Nuremberg). — Max Ilgenstein : supplément aux Recherches sur l'histoire des débuts de l'imprimerie à Ulm. — M. Steinschneider : nouveaux livres imprimés en langue persane acquis par la bibliothèque royale de Berlin (collection Minutoli), suite. — Chronique : transport dans les nouveaux bâtiments des manuscrits et des incunables de la bibliothèque royale de Stuttgart ; — acquisition par l'Italie de la partie des manuscrits de la collection Libri (Ashburnham), non réclamés par la France, plus 10 manuscrits de l'*Appendix* pour la somme de 23,000 liv. sterling ; — état sommaire du budget de l'empire d'Autriche pour les bibliothèques des universités cisleithanes. — Comptes-rendus : Dutuit (Eugène), *Manuel de l'amateur d'estampes* (Paris, Lévy, 1884, gr. in-8°) ; — *Die Klosterbibliothek zu Bordesholm und die Gottorfer Bibliothek*..., von Dr Emil Steffenhagen und Dr August Wetzel — Nécrologie : R. Lepsius, directeur de la bibliothèque royale de Berlin ; Felix Lemonnier, libraire, à Florence ; Nicola Zanichelli, libraire et imprimeur à Modène.

Vient de paraître : *Die Klosterbibliothek zu Bordesholm und die Gottorfer*

Bibliothek. Drei bibliographische Untersuchungen zur Eröffnung des neuen Bibliothekgebäuden in Kiel, herausgegeben von E. Steffenhagen und A. Wetzel. Kiel, in-8° de VII-232 pages.

Les *Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, t. XVIII, fasc. 1, contiennent de M. Widmann un article sur le plus ancien catalogue du couvent d'Arnstein.

Le 10 juillet dernier est mort, à Berlin, le savant égyptologue Karl-Richard Lepsius, né à Naumburg, le 23 décembre 1810, bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale de Berlin, correspondant de l'Institut de France. Il était le quatrième bibliothécaire en chef depuis la fondation de la bibliothèque ; le premier fut Biester, de 1784 à 1816 ; le second, Wilcken, de 1817 à 1840 ; le troisième, Pertz depuis 1841.

M. Valentin Rose a été chargé de l'administration de la bibliothèque, qui, pour des raisons d'aménagement intérieur, a dû être fermée depuis le 1er août jusqu'au 15 octobre.

Angleterre. — Un catalogue des estampes satiriques conservées au British Museum jusqu'en 1770 vient d'être publié par les soins de M. F.-G. Stephens.

Le British Museum a acquis, à la vente du comte de Gobineau, plusieurs manuscrits orientaux, dont le plus précieux, de 1398, contient quatre poèmes imités du *Shahnameh* de Ferdousi.

D'après un recensement récent, le British Museum contiendrait actuellement 1,356,000 volumes, parmi lesquels 800 ouvrages sur vélin.

Le dernier numéro de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contient (p. 314-350) des *Notes sur les manuscrits grecs du British Museum*, par M. H. Omont. Les manuscrits grecs, au nombre de 760, ne forment pas un fonds distinct, mais sont dispersés dans les différentes collections du British Museum. Cette circonstance a fourni à M. Omont l'occasion de donner des notices sommaires sur ces différentes collections avec l'indication des catalogues manuscrits ou imprimés qui en ont été rédigés.

A l'occasion du cinq centième anniversaire de la mort de Wyclif, une exposition de manuscrits, d'imprimés et de gravures, intéressants pour l'histoire du célèbre réformateur, est installée en ce moment dans la King's library au British Museum. Elle a été organisée par M. E. Maunde Thompson, conservateur du département des manuscrits, auquel on en doit le catalogue : *Wycliffe exhibition in the King's library*, London, 1884, in-8° de XIX-68 pages.

La bibliothèque Bodléïenne d'Oxford a reçu en legs la collection d'autographes du prince Léopold, mort dernièrement.

Le catalogue des manuscrits hébreux de cette bibliothèque est préparé par un savant hébraïsant M. Neubauer.

L'administration de la bibliothèque publique de Worcester a décidé que cette bibliothèque serait ouverte le dimanche. C'est la sixième bibliothèque publique d'Angleterre qui a adopté cette mesure.

La septième réunion annuelle de la *Library Association of the United Kingdom* (association des bibliothécaires anglais) aura lieu à Dublin le 30 septembre prochain et les trois jours suivants, sous la présidence de M. John K. Ingram, fellow et bibliothécaire de Trinity College.

Le 15 mars dernier, la *Library Association* a fait paraître le premier numéro mensuel de *The Library Chronicle, a Journal of Librarianship and Bibliography*. (Prix 6 shillings par an). Ce premier n°, de 32 pages, gr. in-8°, contenait les articles suivants : *Librarianship in the seventeenth Century*, by Dr Richard Garnett, of the British Museum ; — *The spread of the Free Public Library movement in 1883*, by H. R. Tedder, Librarian of the Athenaeum Club ; — *Popular Libraries of Paris*, by E. C. Thomas, hon. Sec. of the Library Association ; — *Library Notes and News, Catalogues and Reports, Correspondence, Notices of Books, Notes and Queries*, etc., etc.

La 13e partie du recueil de fac-similés de manuscrits de la *Palaeographical Society* vient de paraître. Parmi les 31 planches que contient ce fascicule, nous citerons les fac-similés de : 231. Chronique de Nicéphore en grec, IXe siècle ; — 234-235. Pentateuque de Tours (Libri-Ashburnham), VIIe siècle ; — 236. Évangiles, en latin, vers 739-760 ; — 237. Diplôme de Charlemagne, de 812 ; — 239. Évangiles (de l'école de Tours), en latin, vers 860 ; et des fac-similés du rituel de Durham, du *Domesday Book*, etc., etc. Avec cette livraison ont été distribuées aux souscripteurs une introduction et des tables générales.

Autriche-Hongrie. — Le transfert de la riche bibliothèque de l'Université de Vienne dans le local qu'elle doit occuper définitivement aura lieu très prochainement. C'est une opération considérable et tout à fait délicate que le déménagement de 400,000 volumes. On estime qu'il ne faudra pas moins de vingt jours pour faire le déplacement des volumes et de dix jours environ pour leur installation complète.

Belgique. — M. Alexandre Pinchart, chef de section aux archives générales du royaume, membre de l'Académie royale de Belgique, etc., est mort à Bruxelles, le 23 juillet dernier, à l'âge de 61 ans.

Le même jour est mort M. Galesloot, également chef de section aux archives du royaume. Maintenant le haut personnel de cet important dépôt ne se compose plus que de M. Gachard, archiviste en chef, âgé de plus de 80 ans, et de M. Piot, âgé de 74.

Les archives de l'État à Liége viennent d'être confiées, par suite du décès récent de M. Schonbrodt, à M. Stanislas Bormans, membre de l'Académie et de la commission royale d'histoire, qui avait été longtemps attaché à ce dépôt comme archiviste-adjoint et avait rempli, pendant quelques années, les fonctions d'archiviste en chef à Namur.

Espagne. — Les Cortès ont voté l'acquisition, moyennant la somme de 900,000 francs, de la célèbre bibliothèque du duc d'Osuna, riche de 32,567 volumes imprimés et de 2,770 manuscrits, sans compter les cartes et les gravures.

La bibliothèque nationale de Madrid recevra les manuscrits et les livres préc qu'elle ne possède pas déjà ; les autres volumes seront répartis parmi les bil thèques des provinces.

États-Unis. — M. John Astor vient de donner à la bibliothèque qui p le nom de sa famille, à New-York, dix ouvrages rares, qui lui ont coûté env 30,000 dollars : 1° un évangéliaire, en latin, manuscrit sur vélin de l'an 870 e ron, 5,000 dollars; 2° un des huit exemplaires complets du Nouveau testam de Wyclif, manuscrit sur vélin, de 1390 environ, avec l'autographe Richard III, 5,000 dollars ; 3° un missel à l'usage de Salisbury (*Sarum*), e miné, de 1440 environ, etc.; 4° une Bible latine (Paris, 1558), ayant apparte Grolier, etc.

Vient de paraître : *Bulletin of the Boston public Library*, t. VI, n° 1, in-8° 100 pages, qui contient les acquisitions depuis le mois de septembre jusqu mois de décembre 1883.

Hollande. — Au mois de mai dernier, les nombreux amis de M. Campb bibliothécaire de la bibliothèque royale de la Haye, ont fêté le quarantième an versaire de son entrée dans le dépôt qu'il dirige avec tant de zèle, d'habileté et bienveillance

Vient de paraître : *Lijst van vervolgwerken aanwezig in de Universiteitsbib theek en in andere openbare bibliotheken van Amsterdam.* Amsterdam, in-8° 24 pages ; — *Inventaire des archives de la Societé mennonite d'Amsterda* par J.-G. de Hoop-Scheffer ; 2e fascicule, 1re et 2e parties. Amsterdam, in-8° de 494 et 165 pages ; — *Catalogue des bibliothèques de la Société pour la propagat de la musique et l'histoire de la musique dans les Pays-Bas*, par H.-C. Rog Amsterdam, in-8° de IV-145 pages ; — *Catalogue de livres sur l'Église catholi en général et la Compagnie de Jésus en particulier, légués à l'Université de la v d'Amsterdam par M. Schimmelpenninck*, par H.-C. Rogge. Amsterda in-8° de 69 pages.

Italie. — D'après les renseignements donnés par M. Fr. Roediger dan fasc. 6 du *Centralblatt für Bibliothekswesen*, les imprimeurs italiens sont obli de déposer trois exemplaires de leurs publications. L'un de ces exemplaires remis à la bibliothèque nationale de Florence, un autre à la bibliothèque Vic Emmanuel, le troisième à une bibliothèque de la région où le livre est imprin Padoue pour la Vénétie, Milan pour la Lombardie, Turin pour le Piémont, etc. Le budget annuel de la bibliothèque Victor-Emmanuel est de 100,000 fra celui de la bibliothèque de Florence est de 60,214 francs ; sont également crites au budget de l'État : à Rome, la Casanatense, 12,000 francs ; l'Ange 12,600 francs ; la bibliothèque de l'Université, 27,400 francs ; à Florenc Riccardiana, 2,500 francs ; la Mediceo-Laurenziana, 11,700 francs ; e Marucelliana, 19,030 francs.

Le gouvernement italien s'est rendu acquéreur, moyennant la somme 23,000 liv. st. de tous les manuscrits italiens du fonds Libri, qui étaient cor

vés à Ashburnham-Place, à l'exception des 100 manuscrits réclamés par la France. Ces manuscrits sont au nombre de 1,833, dont beaucoup concernent Dante. Pour quiconque a parcouru le catalogue du fonds Libri, il est évident que les bibliothèques italiennes avaient été, encore plus que les bibliothèques françaises, spoliées par cet audacieux voleur.

La bibliothèque nationale de Florence a acquis la fameuse collection du comte Capponi relative aux ouvrages sur Jérôme Savonarole.

On annonce la mort de M. A.-M. Fabris, bibliothécaire de l'Université de Padoue, décédé le 19 janvier, à l'âge de 78 ans.

Vient de paraître : *I manoscritti della libreria del Comune e dell' Accademia etrusca di Cortona*, descritti da Girolamo Mancini. Cortona, stamperia Bimbi, 1884, in-8° ; — *La Biblioteca civica di Torino. Monografia* del direttore Daniele Sassi, presentata all' esposizione generale Italiana dal municipio di Torino, nell' anno 1884. Torino, eredi Botta, 1884, in-4° de 39 pages et 2 tableaux.

A l'occasion de l'exposition de Turin, le P. Oderisio Piscicelli-Taeggi a publié un album de 60 pl. d'ornements extraits des manuscrits du Mont-Cassin.

M. C. Castellani, bibliothécaire de l'Université de Bologne, vient de publier : *Biblioteche dell'antichita dai tempi piu remoti alla fine del imperio romano d'occidente*. Bologne, pet. in-12 de 60 pages.

Par un *motu proprio* en date du 1er mai, le pape Léon XIII a promulgué un règlement spécial pour les archives du Vatican et a institué une école de paléographie et d'histoire comparée. « L'importance particulière, écrit le pape au cardinal Hergenroether, chargé de l'exécution de sa volonté, l'importance particulière des études historico-critiques pour la défense de l'Église et du siège apostolique nous a déterminé, dès le commencement de notre pontificat, à ouvrir aux recherches des hommes d'étude les archives du Vatican. Nous avons disposé tout d'abord qu'un cardinal de la sainte Église en prendrait la direction, avec la mission de donner une impulsion efficace à l'étude des monuments historiques et aux méthodes apologétiques. Nous avons autorisé le cardinal archiviste à apporter, pour la commodité des érudits, certains tempéraments à l'ancienne discipline des archives pontificales, et nous avons ordonné qu'une salle d'étude contiguë serait ouverte à l'usage de ceux qui aiment à s'appliquer à l'examen critique des vieux documents..... En même temps, il nous a paru que le moment était venu de donner à nos archives une organisation plus conforme à leur but, par des règles appropriées de discipline intérieure et extérieure, et nous avons ordonné qu'un nouveau règlement fût élaboré.

Ce règlement, sanctionné par notre *motu proprio* spécial du 1er mai courant, établit les règles qui devront régir dorénavant les archives mêmes, la salle d'étude et l'école d'histoire et de paléographie, et nous nous reposons sur vous, Monsieur le cardinal, pour en assurer la complète exécution. »

Russie. — Vient de paraître : *L'Ornement slave et oriental d'après les manuscrits anciens et modernes*, recueilli et étudié par Wladimir Stassoff. Saint-Pétersbourg, 1884, in fol. (40 planches de fac-similés d'ornements de manuscrits);—

Tableaux et compositions cachés dans les initiales des anciens manuscrits russes, par Wladimir Stassoff, conservateur à la section des beaux-arts de la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. (Mémoire lu dans la séance de la Société des bibliophiles russes du 2/14 mars 1884.) Saint-Pétersbourg, 1884, gr. in-8°. (Tiré à 50 exemplaires.)

Suède et Norvège. — Vient de paraître : *Lunds Universitets-biblioteks accessions-katalog*. Lund, 1883, in-8° de 50 pages ; — *Upsala Universitets-biblioteks accessions-katalog*. Upsala, 1883, in-8° de 66 pages.

La Diète a voté une somme de 30,000 couronnes (43,000 francs) pour renouveler le mobilier de la bibliothèque de l'Université de Lund.

On annonce la mort, à Christiania, de M. André Munch, ancien bibliothécaire de l'Université de cette ville.

Suisse. — Le 23 mai 1884, est mort à Coire M. Christian-Emmanuel Kind, archiviste du canton des Grisons. Il était né dans cette ville, le 3 janvier 1818. Il fut l'un des membres les plus laborieux de la Société historique de son canton et il enrichit de plusieurs travaux la *Rhaetia*, publiée par cette Société. Ses connaissances spéciales le firent appeler au poste d'archiviste cantonal, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Parmi ses publications, nous remarquons celle de la *Chronique* de Hans Fründ, secrétaire d'État à Schwyz, importante surtout pour la guerre que les confédérés soutinrent de 1436 à 1450 contre Zurich et l'Autriche. Depuis deux ans, M. Kind consacrait ses soins à la publication d'une autre chronique, relative aux Grisons, écrite au XVI° siècle par Ulric Campell, qui est regardé comme le père de l'histoire de ce canton. Il commençait l'impression du second volume de Campell, lorsque la mort est venue le surprendre au milieu de son travail.

La Société économique de Fribourg, fondée en 1813, possède une bibliothèque d'environ 23,000 volumes, provenant de dons particuliers et de livres achetés au moyen des cotisations annuelles des membres et de subsides de l'État et de la ville. Le P. Grégoire Girard, qui fut l'un des fondateurs de la Société, lui a légué sa bibliothèque composée de 4,000 volumes. Un premier catalogue fut publié en 1836 et complété ensuite par des suppléments successifs. Ils viennent d'être remplacés par un nouveau catalogue d'environ 600 pages, rédigé avec soin par M. Schneuwly, bibliothécaire, et M. Sermoud, aide-bibliothécaire.

Turquie. — Un catalogue détaillé des manuscrits de l'importante bibliothèque Mavrogordato vient de paraître dans le *Syllogue littéraire*, t. XV, 1884.

L'Éditeur : H. Champion.

Lille imp. L. Danel.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Circulaire relative à l'estampillage des documents conservés dans les bibliothèques publiques.

24 décembre.

Monsieur le Maire, un catalogue exact, un foliotage rigoureux et une estampille habilement placée sont, vous le savez, les principales mesures conservatoires d'une collection bibliographique. Ces mesures sont toutes indispensables ; car, si chacune d'elles fournit une preuve importante de propriété, leur réunion établit cette propriété d'une manière indiscutable. L'ensemble de ces précautions supprime, pour ainsi dire, toute longue revendication, en la rendant inutile, et l'intervention des tribunaux, en ne permettant aucun doute sur leur décision ; en même temps il donne un moyen de surveiller avec facilité les dépôts les plus considérables.

C'est ce qui m'a amené à vous en entretenir plusieurs fois déjà ; et, récemment encore, j'ai insisté auprès de vous sur la nécessité du catalogue et du foliotage avec trop d'énergie pour qu'il me paraisse nécessaire de reprendre ce sujet. Mais il me semble opportun et urgent

d'appeler votre attention la plus active sur l'estampillage des document qui vous sont confiés. Certains bibliothécaires, en effet, ont le tort grav de ne pas attribuer à l'estampillage l'intérêt particulier qui s'attache cette garantie exceptionnelle de propriété; il est essentiel qu'ils e comprennent mieux les avantages, et vous avez toute autorité pour le leur indiquer.

Le catalogue leur permet de remarquer l'absence ou la présence d'u volume sur les rayons; quelquefois, par les descriptions qu'il en fourni de le distinguer de tout autre et de le revendiquer, s'il a été soustrait e si on le retrouve; le foliotage leur donne le moyen de constater le lacérations faites dans les manuscrits, et les amène à en rechercher e à reconnaître les parties arrachées, mais une estampille ineffaçable peu empêcher le vol, le rend en tout cas apparent pour tous, lorsqu'il a ét commis, et apporte avec elle une preuve matérielle de propriété, l meilleure, la plus claire des preuves, partant la moins discutable.

Cette mesure, disent quelques bibliothécaires, endommage les docu ments: et, sous ce prétexte, ils en rejettent à ce point l'emploi, qu l'inspection générale m'a signalé des bibliothèques, parfois importantes absolument privées d'estampille. Le prétexte est inacceptable, surtou avec les excellents timbres d'aujourd'hui, car une estampille, apposé avec adresse, ne produit aucune détérioration; et l'estampillage a d'ailleurs, de si sérieux avantages, qu'on devrait en négliger les incon vénients, même s'ils étaient réels.

Il importe donc que tous les documents d'une bibliothèque publique imprimés, manuscrits, chartes, gravures, cartes ou plans, soien soigneusement estampillés, et je vous prie avec insistance, Monsieur l Maire, de vouloir bien donner des ordres pour qu'il en soit ainsi dans l bibliothèque de

Vous veillerez à ce que les manuscrits, les chartes, les autographes les incunables, les ouvrages rares ou couverts de notes, en un mot ceux qui ont une valeur particulière, soient tout d'abord l'objet de soins du bibliothécaire. Ces premiers documents estampillés, le travai pourra être continué au gré du bibliothécaire, pourvu qu'il soit pour suivi sans interruption.

Tant dans les manuscrits que dans les imprimés, l'estampille doit être apposée au commencement, à la fin, et une fois au moins à l'intérieu du volume. Quelques bibliothèques choisissent une page déterminée pour recevoir le timbre intérieur: cette excellente mesure a l'avantage de faciliter beaucoup les identifications en cas de détournement.

Lorsqu'un volume, manuscrit ou imprimé, forme un recueil de plusieurs pièces, chacune de ses parties doit être considérée et traitée comme si elle était isolée.

Il faut appliquer l'estampille *très près* du corps de la page, mais de façon à ne pas couvrir le texte, surtout s'il s'agit de manuscrits dont l'écriture présente des difficultés de déchiffrement. Toutefois il vaut mieux encore empiéter sur le texte que de placer le timbre dans les marges blanches, où il serait tout à fait inutile, car il suffirait, pour le faire disparaître, de couper les bandes du parchemin ou du papier. S'il y a des espaces blancs dont l'envers soit écrit ou imprimé, c'est là qu'il convient de mettre l'estampille.

Dans les peintures et les ornements des manuscrits, la partie enluminée ne sera, en aucun cas, estampillée ; on apposera au verso, en prenant garde de ne point écailler les couleurs, une estampille de petite dimension, alors même que cette estampille devrait couvrir le texte.

Sur les chartes, gravures et plans, l'estampille doit être appliquée au verso de la surface écrite, gravée, imprimée ou lithographiée.

Quant aux lettres autographes, elles seront autant que possible estampillées au verso de la signature.

Il n'est pas indifférent de faire usage de telle ou telle espèce d'estampille. Le timbre humide doit seul être employé, le timbre sec ne laissant pas une empreinte assez apparente.

Le timbre métallique, qui était usité jusqu'à ces dernières années, avait l'inconvénient de risquer d'écailler les couleurs ; il existe aujourd'hui des timbres en caoutchouc qui présentent tous les avantages du timbre humide métallique, sans en avoir les inconvénients. Ils donnent, même à une légère pression, une empreinte ineffaçable.

Les estampilles oblongues de moyenne ou de faible dimension, pouvant être plus facilement appliquées dans les petits espaces blancs sans couvrir le texte, sont les meilleures ; mais les bibliothèques importantes ont d'ordinaire deux estampilles : une pour l'usage journalier, une plus petite pour les pièces qui demandent à être timbrées avec beaucoup de précautions. Il est à propos de recommander que les estampilles soient aussi simples que possible et sans ornements ni armoiries ; elles seront ainsi de moindre dimension et par là plus pratiques, en même temps que d'une exécution moins coûteuse. La légende, entourée d'un filet, et en caractères maigres, doit être réduite aux mots et aux lettres strictement indispensables : BIBL. DE

Il est essentiel que l'encre dont on se servira pour estampiller soit indélébile et puisse résister à toute action chimique : les encres grasses employées dans l'imprimerie (de préférence l'encre rouge) réunissent ces conditions à un degré suffisant. Pour que l'encre sèche vite sans maculer les feuillets juxtaposés et pour que l'empreinte ne s'efface point, il sera utile d'y ajouter un bon siccatif. Il est nécessaire de nettoyer souvent l'estampille et d'étendre l'encre en couche légère et égale sur le

tampon d'étoffe destiné à la recevoir, afin d'obtenir une empreinte nette et d'éviter tout encrassement qui dégraderait les volumes.

Tels sont, Monsieur le Maire, les détails que je crois devoir vous prier de transmettre au bibliothécaire de votre ville. Il est bien certainement inutile que j'insiste davantage sur l'urgence d'une mesure plus importante qu'aucune autre pour la conservation des précieux documents des bibliothèques publiques : vous en comprenez trop le grand intérêt, pour que je doute de votre bon vouloir empressé à l'accomplir ; mais je vous serai obligé de me tenir au courant du travail qui sera effectué sur vos instructions.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. FALLIÈRES.

Décret autorisant M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts à accepter, au nom de l'Etat, le legs fait à la Bibliothèque nationale par le sieur Victor-Édouard Husson, dit Fleury, et le Maire de Laon à accepter le legs fait par le sieur Husson à la bibliothèque de cette ville.

29 novembre.

Le Président de la République française,

Sur les rapports des Ministres de l'instruction publique et des beaux-arts et de l'intérieur ;

Vu le testament du 3 juillet 1883, aux termes duquel le sieur Victor-Édouard Husson, dit Fleury, lègue ;

1° A l'État, pour être déposée à la Bibliothèque nationale, sa collection de dessins, gravures, lithographies, portraits et crayons, comprenant environ 16 à 17,000 pièces et composant un album départemental de l'Aisne ;

2° A la ville de Laon, pour la bibliothèque municipale, tous ses livres en général ;

Vu le consentement de la dame veuve Husson-Fleury, légataire universelle du testateur, à la délivrance des legs faits par son mari à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque municipale de Laon ;

Vu l'avis du comité consultatif de la Bibliothèque nationale, en date du 28 juin 1884 ;

Vu la délibération du Conseil municipal de Laon, en date du 30 mai 1884;

La section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts entendue;

Décrète :

Art. 1er.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est autorisé à accepter, au nom de l'État, aux clauses et conditions énoncées dans le testament du 3 juillet 1883, le legs fait à la Bibliothèque nationale par le sieur Victor-Édouard Husson, dit Fleury, et consistant en une collection de dessins, gravures, lithographies, portraits et crayons, laquelle collection comprend environ 16 à 17,000 pièces classées et non classées et compose un album départemental de l'Aisne.

Art. 2.

Le Maire de Laon (Aisne), au nom de cette ville, est autorisé à accepter le legs de livres à elle fait, pour sa bibliothèque municipale, par M. Victor-Édouard Husson, dit Fleury, en vertu de son testament du 3 juillet 1883, sous les réserves énoncées dans les délibérations du Conseil municipal de ladite ville de Laon, en date du 30 mai 1884.

Art. 3.

Les Ministres de l'instruction publique et des beaux-arts et de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 29 novembre 1884.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
A. FALLIÈRES.

Le Ministre de l'intérieur,
WALDECK-ROUSSEAU.

Legs Davillier aux musées du Louvre et de Sèvres et à la Bibliothèque nationale.

8 novembre.

Par décret du 8 novembre, M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a été autorisé à accepter, au nom de l'État, les legs faits par feu le baron Davillier aux musées du Louvre et de Sèvres et à la Bibliothèque nationale (*Journal officiel* du 17 décembre).

ARCHIVES.

Rapport de M. le Directeur du secrétariat à M. le Ministre c l'instruction publique relatif à l'institution d'une commissio supérieure des Archives nationales, départementales, communal et hospitalières.

6 novembre.

Monsieur le Ministre, le transfert à votre département des Archiv départementales, communales et hospitalières a pour ainsi dire virtuell ment détruit la commission supérieure des Archives ; et, en effet, cet commission n'a pas été réunie depuis plusieurs mois. Créée auprès c Ministère de l'intérieur, alors qu'une partie de nos archives publiqu dépendait de cette administration, elle était chargée d'éclairer Ministre sur toutes les questions techniques relatives au classement exécuter et à l'inventaire à dresser des documents conservés dans l dépôts des préfectures, des mairies et des hospices. Elle l'a fait avec u grand succès, et c'est beaucoup à elle que l'on doit les instructio spéciales qui régissent aujourd'hui les Archives, instructions d'u utilité démontrée par l'expérience, d'une justesse et d'une précisi remarquables.

Mais les services de la commission supérieure des Archives n'o jamais été considérés comme devant avoir un caractère passage transitoire. Si elle n'a plus à accomplir une œuvre aussi difficile q l'organisation complète à laquelle elle a été occupée à l'origine, cel que les circonstances nouvelles créent sans cesse n'a souvent pas u moindre importance et rend son concours toujours précieux ; aus j'estime, Monsieur le Ministre, que ce concours n'est pas moi désirable pour vous qu'il ne l'a été, dans le passé, pour les dive Ministres de l'intérieur, et j'ai l'honneur de vous proposer de conserv une institution jugée sur ses preuves et si justement louée par tous. S action trouvera, d'ailleurs, un champ nouveau auprès de vous, où el pourra s'exercer d'une manière aussi profitable que par le passé, je ve parler des Archives nationales ; car il n'y aurait plus de raison, aujou d'hui que toutes les archives sont réunies sous la même main, po qu'elles ne reçussent point la même direction. Toutes ont même origin même destination ; elles doivent être sujettes toutes au même traiteme Leur dispersion entre divers services avait seule empêché qu'il en f ainsi ; et, bien que les Archives nationales, placées plus près du Ministr

puissent être plus directement surveillées, il paraîtrait surprenant qu'on s'occupât ou qu'on semblât s'occuper moins que des autres, de ce dépôt de beaucoup le plus considérable et si exceptionnellement important.

Au reste, le personnel distingué des Archives nationales rendra la direction et l'inspection faciles, et il ne pourra voir qu'avec plaisir une commission composée de membres de l'Institut, de fonctionnaires et de savants spéciaux d'une haute autorité, être chargée envers lui d'un rôle analogue à celui qu'elle remplit vis-à-vis des archivistes de toutes sortes. Si vous en jugez comme moi, Monsieur le Ministre, je vous prie de vouloir bien revêtir de votre signature l'arrêté ci-joint : il n'ajoute aux membres de l'ancienne commission que MM. Picot et Sorel, qui ont rendu de si grands services dans la commission des archives des Affaires étrangères, et il nomme honoraire le président d'autrefois, M. de Wailly, que sa santé oblige de se retirer, après avoir été si longtemps l'âme de la commission, et avoir pris — on peut l'affirmer malgré le mérite de ses collègues — une part plus large et plus fructueuse que celle de personne, soit à la rédaction des instructions, soit aux conseils qui ont si heureusement aidé l'Administration dans l'accomplissement de sa tâche délicate.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur du secrétariat,
CHARMES.

Arrêté instituant une commission supérieure des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières, et nommant les membres de cette commission.

7 novembre.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Arrête :

Art. 1. Une commission supérieure des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières, chargée de donner ses avis sur toutes les questions techniques relatives à ces divers services, est instituée auprès du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Art. 2. Cette commission est composée ainsi qu'il suit :

M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut, président honoraire ;

M. Eugène de Rozière, sénateur, membre de l'Institut, inspecteur

général honoraire des Archives départementales, communales et hospitalières, président.

Membres :

M. Alfred Maury, membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales ;

M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale ;

M. Paul Meyer, membre de l'Institut, directeur de l'École nationale des chartes ;

M. Picot, membre de l'Institut ;

M. le comte de Luçay, membre du Comité des travaux historiques ;

M. Tranchant, membre du Comité des travaux historiques ;

M. Sorel, membre du Comité des travaux historiques ;

M. Xavier Charmes, directeur du Secrétariat au Ministère de l'instruction publique ;

M. Baudrillart, membre de l'Institut, inspecteur général des Archives et Bibliothèques ;

M. Servois, inspecteur général des Archives et Bibliothèques ;

M. Lacombe, inspecteur général des Archives et Bibliothèques ;

M. Ulysse Robert, inspecteur général des Archives et Bibliothèques ;

M. G. Desjardins, chef du bureau des Archives (avec voix consultative), secrétaire.

A. Fallières.

II. PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par décret du 31 décembre, M. Poux (Thierry), conservateur, sous-directeur du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur ; (21 ans de services).

Par décret du 14 juillet, M. Lavoix (Henri), bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, a été nommé conservateur sous-directeur adjoint au même département, en remplacement de M. de Courson, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Par arrêté du 5 août, MM. Paulin Teste et Babelon, employés de 3e classe, ont été promus à la 2e classe.

Par arrêté du 5 août, MM. C. Blanchet et Pillon-Dufresne, surnuméraires, ont été nommés employés de 3e classe.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par décret du 20 octobre, M. Muller (Eugène), conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé conservateur audit établissement, en remplacement de M. Paul Lacroix, décédé.

Par décret du même jour, M. Louis Ulbach, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé conservateur-adjoint audit établissement, en remplacement de M. Eugène Muller, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté du 7 novembre, M. G. Schefer, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé bibliothécaire audit établissement.

Par arrêté du 11 décembre, M. Funck-Brentano a été nommé surnuméraire à la bibliothèque de l'Arsenal.

Bibliothèque Mazarine. — Par décret du 19 décembre, M. Armand d'Artois, conservateur de la bibliothèque des sociétés savantes, a été nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Par arrêté du 19 novembre, M. Eugène Lefèvre-Pontalis a été nommé surnuméraire à la bibliothèque Mazarine.

Par arrêté du 29 novembre, M. Louis-Paul Marais, archiviste paléographe, a été nommé surnuméraire à la bibliothèque Mazarine.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par décret du 19 décembre, M. Challamel (Augustin), conservateur-adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé conservateur audit établissement.

Par décret du même jour, M. Picart, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé conservateur-adjoint audit établissement.

Par arrêté du 31 décembre, M. Charles Mortet, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Bordeaux, a été nommé bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Fontainebleau. — Par arrêté du 24 octobre, M. Auguste Molinier, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, a été nommé bibliothécaire de la bibliothèque du palais de Fontainebleau, en remplacement de M. Adolphe Regnier, décédé.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Auxerre. — Par arrêté du 5 décembre, M. Émile Lorin, conseiller général, ancien maire, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Auxerre.

Bône. — Par arrêté du 29 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque communale de Bône : MM. Chaix (Émile), conseiller municipal, chevalier de la Légion d'honneur ; Leblond (Isidore), principal du collège de Bône, officier d'Académie ; Paradis (Hyacinthe), directeur de l'école publique des garçons, en remplacement de MM. Sistach, décédé, Olivier et Puiméral, démissionnaires.

Granville. — Par arrêté du 11 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Granville a été composé ainsi qu'il suit : MM. le Pelley-Fonteny (Pierre-Eugène), contrôleur des douanes en retraite ; le Coupé-Grainville (Jules-Alphonse), avocat ; Lefébure (Charles-Antoine), juge de paix ; le Prince (Charles-Albert), conseiller municipal ; Legras (Charles-Léon), conseiller municipal ; Trocheris (Louis-Joseph), conseiller municipal.

Lyon. — Par arrêté du 11 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près les bibliothèques municipales de la ville de Lyon : MM. Clédat, professeur à la Faculté des lettres ; Faure, conseiller municipal, professeur de botanique à l'École vétérinaire, en remplacement de MM. Bayard et Soupé, démissionnaires.

Mantes. — Par arrêté du 1er décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque municipale de Mantes a été composé ainsi qu'il suit : MM. Petit (Jules), conseiller municipal ; Molard (Victor), homme de lettres ; Grave (Victor-Eugène), officier d'Académie ; Langlois (Alfred), ancien bibliothécaire ; Artoux (Victor), ancien inspecteur des écoles primaires du département de la Seine.

Nancy. — Par arrêté du 29 novembre, M. de Guerle, trésorier-payeur général de Meurthe-et-Moselle, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque communale de Nancy, en remplacement de M. Forthomme, décédé.

Rouen. — Par arrêté du 13 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Rouen : MM. Vincent, directeur de l'école préparatoire à l'enseignement supérieur

des sciences et des lettres ; Tecier, professeur de rhétorique au lycée Corneille, en remplacement de MM. Girardin, décédé, et Launay, démissionnaire.

Vernon. — Par arrêté du 25 octobre, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Vernon a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Chemin (Louis), Defontenay (Armand), Devigneville (Amédée), Garnier (Louis-Aimé) et Lock (Adrien-Alexandre).

Vienne. — Par arrêté du 22 décembre, M. du Gardin, juge au tribunal civil, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres des bibliothèques de Vienne, en remplacement de M. Couturier (Gaston), démissionnaire.

Bibliothèques populaires et scolaires. — Par décret du 18 décembre, M. Kleine, chargé des fonctions d'inspecteur général des bibliothèques populaires et scolaires, a été nommé inspecteur général honoraire desdites bibliothèques.

ARCHIVES.

ARCHIVES NATIONALES.

Par arrêté du 26 décembre, M. Campardon, sous-chef de section, a été nommé chef de la section législative et judiciaire, en remplacement de M. de Mas-Latrie, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Tuetey, archiviste de 1re classe, a été nommé sous-chef de la section législative et judiciaire, en remplacement de M. Campardon.

MM. Noël Valois, Élie Berger et Fernand Gerbaux, archivistes de 6e classe, ont été nommés archivistes de 5e classe.

M. Henri de Curzon, archiviste auxiliaire, a été nommé archiviste de 6e classe, attaché à la section du secrétariat.

M. Buche, archiviste auxiliaire, a été nommé archiviste de 6e classe, attaché à la section législative et judiciaire.

M. de Mas-Latrie, chef de la section législative et judiciaire, a été nommé chef de section honoraire.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Alpes-Maritimes. — Par arrêté du 18 novembre, M. Moris, archiviste du département des Alpes-Maritimes, a été nommé officier d'Académie.

Aude. — Par arrêté préfectoral du 6 août, M. Laurent (Jean-Paul), archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département de l'Aude.

Aveyron. — Par arrêté préfectoral du 4 août, M. Lempereur (Louis-Napoléon), archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département de l'Aveyron.

Calvados. — Par arrêté du 16 décembre, M. Armand Bénet, archiviste du département de Saône-et-Loire, a été nommé archiviste du département du Calvados, en remplacement de M. Chatel, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Loir-et-Cher. — Par arrêté du 7 septembre, M. Fernand Bournon, archiviste du département de Loir-et-Cher, a été nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques en général. — Dans sa séance du lundi, 15 décembre, la Chambre des députés a voté sans discussion et tels qu'ils avaient été établis par la commission du budget les crédits relatifs aux bibliothèques ou aux chapitres qui s'y rapportent. Ils présentent tous une diminution notable sur les crédits votés pour 1884. Ainsi, en ce qui concerne la Bibliothèque nationale, le chiffre de 397,050 francs (traitements du personnel) a été réduit à 390,000 francs ; celui de 277,023 francs (matériel) a été réduit à 270,000 francs ; celui de 50,000 francs (catalogue) a été maintenu. Le crédit des bibliothèques dites de Paris (Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève) a été réduit de 224,160 à 212,600 francs ; celui des bibliothèques des départements (châteaux de Compiègne, Fontainebleau et Pau et bibliothèque-musée d'Alger) de 33,900 à 24,600 francs ; celui du service général des bibliothèques a été réduit de 72,800 à 52,800 francs ; celui du catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques a été réduit de 30,000 à 20,000 francs ; celui des souscriptions scientifiques et littéraires a été réduit de 140,000 à 100,000 francs ; celui des bibliothèques populaires et scolaires a été réduit de 306,500 à 250,000 francs.

Quelques-unes de ces réductions sont profondément regrettables : telles sont celle du catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques qui est en voie d'exécution, dont l'impression est commencée, et qu'il eût été possible, avec l'ancien crédit, de continuer activement ; celle des bibliothèques populaires et scolaires qui frappe une institution digne des plus grands encouragements ; enfin, celle des souscriptions scientifiques et littéraires qui forcera le Ministère à abandonner à leurs seules ressources un certain nombre de bibliothèques des départements et à leur interrompre les concessions de livres qui constituaient leurs principaux accroissements. La situation de la plupart d'entre elles est en effet extrêmement précaire ; rien ne le démontrera mieux que le tableau suivant qui contient le chiffre des sommes affectées par les municipalités au personnel et au matériel des bibliothèques.

Bibliothèques	Personnel	Matériel	Bibliothèques	Personnel	M
Abbeville,	2,300	1,500	Bergues,	Néant	
Agen,	3,000	500	Bernay,	300	
Aire-sur-la-Lys,	436	300	Besançon,	9,400	4
Aix,	6,000	1,000	Béthune,	400	
Aix-les-Bains,	500	500	Béziers,	2,400	1
Ajaccio,	3,200	700	Blois,	1,250	1
Alais,	300	300	Bolbec,	300	
Albi,	1,000	800	Bône,	1,600	3
Alençon,	2,600	900	Bordeaux,	15,400	8
Alger (ville),	2,320	2,680	Boulogne-sur-Mer,	5,700	3
Ambert,	Néant	Néant	Bourbonne,	200	
Amboise,	Néant	420	Bourbourg,	50	
Amiens,	4,350	2,800	Bourg,	500	1
Angers,	5,000	4,800	Bourges,	2,100	1
Angoulême,	1,500	800	Brest,	4,000	1
Annecy,	3,750	1,000	Briey,	Néant	N
Annonay,	?	?	Brignoles,	80	N
Apt,	Néant	150	Brioude,	100	
Arbois,	450	?	Brives,	200	
Argentan,	300	Néant	Caen,	7,200	2
Arles,	1,200	900	Cahors,	1,800	1
Armentières,	1,000	800	Calais,	600	1
Arras,	1,850	1,800	Cambrai,	2,200	
Aubenas,	100	400	Cannes,	2,520	1
Auch,	1,200	400	Carcassonne,	1,500	1
Aurillac,	1,200	600	Carpentras,	1,800	
Autun,	800	800	Castelnaudary,	Néant	
Auxerre,	2,000	1,625	Castres,	1,200	1
Auxonne,	400	400	Cateau (le),	500	
Avallon,	200	200	Cette,	2,000	2
Avesnes,	400	300	Châlon-sur-Saône,	2,000	1
Avignon,	5,100	600	Châlons-sur-Marne,	5,000	1
Avranches,	1,000	200	Chambéry,	1,200	2
Bagnères-de-Bigorre,	600	300	Charleville,	1,100	
Bagnols,	300	300	Charolles,	Néant	
Bar-le-Duc,	300	1,500	Chartres,	Néant	2
Bastia,	1,800	1,100	Château-Chinon,	Néant	
Baume-les-Dames,	Néant	300	Châteaudun,	600	
Bayeux,	1,600	800	Château-Gontier,	400	
Bayonne,	2,520	1,780	Châteauroux	900	1
Beaune,	600	500	Château-Thierry,	300	
Beauvais,	1,380	800	Chatellerault,	100	
Belfort,	600	200	Châtillon-sur-Seine,	500	
Belley,	100	Néant	Chaumont,	500	
Bergerac,	600	600	Cherbourg,	2,200	1,31

liothèques	Personnel	Matériel	Bibliothèques	Personnel	Matériel
ı,	Néant	100	Gournay,	Néant	200
y,	200	100	Grasse,	300	500
nt (Hérault),	300	200	Gravelines,	300	300
nt (Oise),	Néant	150	Gray,	500	500
nt-Ferrand,	3,900	3,000	Grenoble,	7,700	10,450
	150?	150?	Guéret,	800	300
:,	600	500	Guingamp,	100	50
ercy,	Néant	300	Havre (le),	5,800	2,800
gne (ville),	600	800	Hesdin,	Néant	200
s,	Néant	60	Honfleur,	Néant	Néant
sur-Noireau,	Néant	100	Hyères,	1,200	200
n,	250	250	Issoudun,	500	600
ens,	?	?	Joigny,	300	700
ıtine,	1,000	1,500	Lamballe,	Néant	Néant
,	Néant	400	Langres,	400	400
	Néant	Néant	Laon,	1,600	800
ımiers,	150	150	Laval,	2,300	1,750
ces,	1,000	600	Lavaur,	Néant	500
,	2,300	2,000	Lectoure,	100	200
	350	450	Libourne,	1,400	800
	5,000	3,600	Lille,	10,900	10,800
	400	200	Limoges,	3,400	2,800
	1,500	800	Lisieux,	2,000	2,000
ınt,	Néant	Néant	Loches,	Néant	Néant
	5,900	2,000	Lodève,	500	?
gnan,	1,800	?	Lons-le-Saunier,	1,500	600
rque,	1,200	1,800	Lorient,	1,600	500
,	600	1,000	Louhans,	150	100
ıy,	4,500	500	Louviers,	600	1,600
,	1,500	1,100	Luçon,	?	?
es,	Néant	200	Lunel,	600	50
ı,	1,500	300	Lunéville,	1,380	700
:,	400	600	Lure,	200	200
p,	1,000	500	Luxeuil,	100	Néant
:,	Néant	Néant	Lyon (ville),	12,400	9,250
	500	1,600	Mâcon,	2,100	800
	600	100	Mamers,	100	100
nebleau,	900	1,000	Mans (le),	5,500	2,900
ıay-le-Comte,	500	400	Mantes,	Néant	550
res,	300	300	Marmande,	400	100
,	50	Néant	Marseille,	17,500	15,500
:,	120	300	Maubeuge,	Néant	Néant
	1,150	100	Meaux,	600	800
	Néant	Néant	Melun,	600	800
,	200	100	Mende,	400	150

Bibliothèques	Personnel	Matériel
Menton,	1,000	200
Mézières,	Néant	200
Milhau,	100	300
Mirecourt,	350	100
Montargis,	300	600
Montauban,	2,800	1,500
Montbard,	Néant	Néant
Montbéliard,	300	350
Montbrison,	200	?
Mont-de-Marsan,	350	500
Montivilliers,	100	200
Montluçon,	Néant	Néant
Montpellier,	6,158	3,974
Montreuil-sur-Mer,	Néant	150
Morlaix,	550	1,250
Mortain,	150	100
Moulins,	3,000	1,500
Nancy,	8,650	6,350
Nantes,	6,800	3,500
Nantua,	Néant	Néant
Narbonne,	1,500	1,000
Nemours,	50	100
Nérac,	100	500
Neufchâteau,	200	200
Neufchâtel,	250	400
Nevers,	1,800	900
Nice,	7,800	4,000
Nîmes,	4,800	1,200
Niort,	2,800	1,100
Nogent-le-Rotrou,	150	150
Nogent-sur-Seine,	50	100
Noyon,	200	200
Oloron,	300	500
Orange,	Néant	400
Orléans,	4,300	1,300
Orthez,	Néant	400
Pau,	2,800	5,396
Périgueux,	1,800	1,750
Perpignan,	3,000	1,200
Pithiviers,	150	200
Poitiers,	5,000	2,000
Poligny,	200	50
Pont-à-Mousson,	400	300
Pontarlier,	Néant	Néant
Pont-Audemer,	250	200
Pont-de-Vaux,	150	[illegible]
Pontivy,	127	
Pontoise,	Néant	
Provins,	1,000	
Puy (le),	1,800	[illegible]
Quimper,	1,800	
Rambervilliers,	180	
Rambouillet (1),		
Reims,	8,650	[illegible]
Remiremont,	200	
Rennes,	12,200	[illegible]
Réole (la),	?	
Riom,	350	
Roanne,	600	
Rochefort,	1,600	[illegible]
Rochelle (la),	2,100	[illegible]
Roche-sur-Yon (la),	1,500	[illegible]
Rodez,	2,500	
Roubaix,	4,000	[illegible]
Rouen,	16,600	[illegible]
Sables d'Olonne (les),	200	
Saint-Amand (Cher),	Néant	
Saint-Amand (Nord),	Néant	
Saint-Brieuc,	800	[illegible]
Saint-Calais,	Néant	
Saint-Chamond,	800	[illegible]
Saint-Claude,	340	
Saint-Dié,	300	
Saint-Dizier	80	
Saint-Étienne,	4,600	[illegible]
Saint-Flour,	?	
Saint-Gaudens,	Néant	[illegible]
Saint-Geniez,	Néant	
Saint-Germain-en-Laye,	1,400	
Saint-Julien,	840	
Saint-Lô,	300	
Saint-Malo,	1,200	
Saint-Mihiel,	400	[illegible]
Saint-Omer,	1,200	
Saint-Pol,	150	
Saint-Quentin,	1,500	
Saintes,	1,000	
Salins,	360	

1. Le logement et 2 stères de boi

Bibliothèques	Personnel	Matériel	Bibliothèques	Personnel	Matériel
Saumur,	700	750	Valence,	1,950	
Sedan,	600	450	Valenciennes,	2,000	1,300
Segré,	Néant	Néant	Valognes,	400	100
Seilhac,	Néant	Néant	Vannes,	450	300
Semur,	300	200	Vassy,	100	100
Senlis,	150	300	Vendôme,	600	600
Sens,	600	600	Verdun,	900	750
Sisteron,	200	250	Verneuil,	50	200
Soissons,	2,100	2,000	Vernon,	300	450
Tarascon,	600	200	Versailles,	8,800	6,400
Tarbes,	1,400	600	Vervins,	Néant	Néant
Tonnerre,	300	400	Vesoul,	400	600
Toul,	200	400	Vienne,	2,100	1,500
Toulon,	4,800	2,000	Villefranche (Aveyron),	Néant	Néant
Toulouse,	8,300	5,200	Villefranche (Rhône),	700	500
Tournus,	Néant	100	Villeneuve (Gard),	Néant	Néant
Tours,	6,200	4,000	Villeneuve-sur-Lot,	200	300
Trévoux,	Néant	Néant	Vire,	800	350
Troyes,	6,000	3,200	Vitré,	300	500
Tulle,	500	500	Vitry-le-François,	1,000	700
Uzès,	Néant	100			

Bibliothèque nationale. — Aux catalogues des manuscrits de la Bibliothèque nationale indiqués p. 83-84 du *Bulletin*, il faut ajouter : *List of Pâli mss. in the Bibliothèque nationale Paris*, by M. Léon Feer, dans *Journal of the Pâli Text Society*, edited by T. W. Rhys David. London, 1882, in-8°, p. 32-37 ; — *Inventaire abrégé de la collection Dupuy*, par M. Léopold Delisle, dans le *Cabinet historique*, 1882, p. 527-555.

Aux catalogues du département des estampes indiqués p. 86 du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue des volumes d'estampes dont les planches sont à la Bibliothèque du Roy*. Paris, 1743, in-fol.

Vient de paraître : *Catalogue des ouvrages donnés par M. V. Schœlcher, sénateur* (1884), in-8° de 99 pages. Ce catalogue, qui forme 1,776 numéros, comprend le titre des ouvrages que M. Schœlcher a recueillis surtout sur l'esclavage et qu'il a donnés, en 1883, à la Bibliothèque nationale.

Vient de paraître : *Notice des objets exposés dans la salle du Parnasse français à l'occasion du second centenaire de la mort de Pierre Corneille*. Octobre 1884. Paris, Chamerot, 1884, pet. in-8° de 55 pages. Ce catalogue comprend, au nombre de 255 numéros, des imprimés, des manuscrits, des estampes et des médailles.

M. Rayet a commencé, le 3 décembre, son cours d'archéologie près la Bibliothèque nationale. Le professeur traite cette année de l'histoire de l'art grec au milieu du Ve siècle. Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi de chaque semaine, à 2 heures ; ils sont faits rue des Petits-Champs, n° 8.

Le 23 novembre, est décédé, dans sa 44e année, M. Georges-François Bellissent, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale

On vient de placer à la Bibliothèque nationale, dans le grand vestibule du rez-de-chaussée, un magnifique vase qui s'appuie sur un hexagone doré portant ces inscriptions : « La République française à MM. Janssen, Bouquet de la Grye André, Fleuriais, Hérauld, Mouchez, » et : « Passage de Vénus sur le soleil en MDCCCLXXXIV. Hommage du gouvernement français à la science. » Ce vase est destiné à être transporté dans la galerie Mazarine, au milieu de la salle de manuscrits, des volumes rares et des reliures d'art, ouverte depuis plusieurs années déjà.

Bibliothèque de l'Arsenal. — *Rapport de M. Édouard Thierry, conservateur-administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux l'ensemble des travaux qui ont été exécutés à la bibliothèque de l'Arsenal pendant l'exercice 1883-1884 et l'état de situation de ceux qui sont en cours d'exécution.

L'opération du récolement général de notre bibliothèque n'a pas cessé d'être activement poursuivie. La première partie de ce travail, c'est-à-dire la transcription sur des feuilles *ad hoc*, des cartes représentant tous les ouvrages de notre département des imprimés, forme aujourd'hui vingt-et-un registres, c'est dire qu'elle n'est pas loin d'être terminée.

Elle le serait depuis longtemps, si j'avais pu y attacher spécialement plusieurs de mes collègues, en réservant les autres pour le service du public ; mais l'état de notre personnel n'a pas permis cette division.

Toutefois, je le répète, la transcription des cartes sur les registres du récolement, poussée à cent mille inscriptions, est à peu près terminée. Si cette première partie du travail a été suspendue, c'est qu'on l'a arrêtée à dessein pour activer la seconde partie, c'est-à-dire le recensement des livres sur les rayons qui était resté en arrière, de manière à ce que les deux parties se rejoignent maintenant et soient menées de front jusqu'à la fin de l'opération générale.

En même temps que se fait ce double contrôle des cartes par la vérification des rangs, des rangs par la vérification des cartes, un soin exact s'attache à établir le détail de tous les ouvrages réunis par une même reliure, de tous les opuscules, de toutes les plaquettes, des simples feuillets dont se composent nos nombreux recueils factices, si intéressants surtout pour l'histoire de nos jours et pour celle du XVIe siècle. Deux auxiliaires ont été occupés — ils cessent de l'être — à renouveler tous les talons, tous les fichets de nos livres et à reporter la cote sur le feuillet de garde, afin de supprimer toute cause d'erreur dans le replacement des volumes. Ces trois opérations achevées, nous serons en état de donner plus prompte et plus entière satisfaction aux demandes des lecteurs studieux ; nous aurons dressé l'inventaire de l'ancien fonds de la bibliothèque de l'Arsenal, au moment où ce fonds définitivement immobilisé aura cessé de s'accroître.

Ce fonds, Monsieur le Ministre, est arrivé à la mesure qu'il lui était donné d'atteindre. Il a rempli toute l'étendue des bâtiments dans lesquels il s'est jadis établi, par occasion, comme bibliothèque particulière, et qu'il n'a pas cessé d'envahir, en s'agrandissant depuis un siècle.

D'une part, l'espace a fini par lui manquer pour continuer encore à s'étendre; d'autre part, suivant qu'il s'est replié et redoublé sur lui-même, qu'il a forcé ses anciens groupes à s'ouvrir hors de proportion pour recevoir des accroissements successifs, les cotes primitives ont été surchargées à droite et à gauche, en avant, en arrière et en retour. Les exposants qui s'y sont greffés, se sont multipliés et entremêlés de telle sorte qu'il était impossible de les enchevêtrer davantage. Il a donc fallu de toute manière renoncer au classement méthodique des livres sur les tablettes et par conséquent au procédé de l'intercalation qui en est l'instrument.

Le nouveau système de la numérotation continue avait pu être appliqué assez facilement à notre département des manuscrits; mais la transformation des anciennes cotes en cotes nouvelles, praticable sans trop de risques sur un nombre de huit mille volumes, rencontrait beaucoup plus d'obstacles pour les trois cent mille, et au-delà, du département des imprimés. On reculait à l'idée de la confusion inévitable que devait amener cette métamorphose, si elle ne s'exécutait pas simultanément avec la dernière rigueur sur les volumes et dans les catalogues. La prudence demandait qu'on ne laissât pas ceux-ci devenir hors d'usage. En tout état de choses, il fallait laisser l'ancien catalogue et l'ancien fonds l'un à l'autre, pour commencer le nouveau fonds avec un catalogue du modèle nouveau.

L'essai de ce modèle avait déjà été fait sur la bibliothèque du Père Enfantin, léguée par lui ou donnée à l'Arsenal par ses exécuteurs testamentaires.

Le catalogue des publications Saint-Simoniennes, soit sur la doctrine religieuse, soit sur le crédit financier et sur la colonisation de l'Algérie, venait d'être dressé, conformément aux instructions bibliographiques du Ministère, en cartes ou plutôt en feuillets, remplaçant les cartes, et disposés de manière à former dans des reliures mobiles un répertoire à la fois alphabétique et méthodique, avec autant d'inscriptions et de renvois qu'il est nécessaire pour aider à toutes les recherches.

C'est sur le plan de ce catalogue, après en avoir reconnu les avantages, que nous établissons en ce moment le catalogue du fonds nouveau.

Il a fallu d'abord, Monsieur le Ministre, faire poser des rayons sur le peu de murs qui n'en fussent pas déjà couverts dans nos galeries, et entre les piliers qui pouvaient leur servir de montants. Quels que soient ces rudiments de la bibliothèque future, nous y avons déposé tout ce qui n'avait pas pu se développer encore, faute de place. Tout est rangé, tout est numéroté de 1 à 4,000 et la série se poursuivra au fur et à mesure des entrées. Désormais, aussitôt qu'un livre arrivera dans la bibliothèque, il sera porté sur le registre-inventaire; la fiche-mère sera faite avec les diverses fiches de renvois. Toutes ces fiches seront classées par ordre alphabétique sous l'écrou des reliures mobiles; l'ouvrage prendra son rang sur les rayons par ordre d'entrée, dans la classe de son format et pourra être communiqué aux lecteurs en moins d'une semaine.

Le magasin provisoire, créé en 1881 pour la bibliothèque des journaux politiques instituée à l'Arsenal, n'a pas tardé à être rempli. Il formait d'abord un

dépôt en dehors de la bibliothèque ; l'année dernière, les journaux ont commencé à faire invasion. Ils s'y sont introduits, au rez-de-chaussée, par la salle dite de la Révolution, qui est aussi celle de notre histoire contemporaine. Ils y ont pris tout le rayon quadrilatéral des in-folio et ils ont gagné la galerie du nord dont le soubassement leur appartient sur toute sa longueur. Ils ne s'arrêtent dès à présent qu'aux dernières limites de la galerie.

Comme le Diphile de La Bruyère, l'amateur d'oiseaux, qui commence par un et finit par mille, nous avons commencé par une carte d'inscription, nous dépassons aujourd'hui le nombre de cinq mille.

Depuis le commencement de l'année 1880, où M. Jules Ferry, Ministre alors de l'instruction publique, décida de réunir, dans l'intérêt des études sur notre histoire moderne, la collection complète des journaux politiques publiés à Paris, et d'établir cette collection à la bibliothèque de l'Arsenal, nous avons reçu du dépôt légal 679 services de journaux.

Ceux-ci sont l'alluvion quotidienne, le flot qui monte chaque jour. Je dis chaque jour, il ne monte cependant pas avec une aussi exacte régularité.

Ce fait si simple de recevoir par la poste un journal auquel on est abonné, devient avec le mode de distribution du dépôt légal un soin très laborieux qui n'a pas toujours le prix de sa peine.

Les journaux ne nous étant pas servis chaque jour, il est difficile de savoir immédiatement si telle feuille, née peu viable, paraît encore ou ne paraît plus. Les lacunes accidentelles, même pour les journaux les plus solidement fondés, ne peuvent pas se constater tout de suite. Il y a d'assez longs retards, et lorsqu'on s'aperçoit du numéro ou des numéros qui manquent, il n'est parfois plus temps de les remplacer, soit que l'administration du journal mette promptement au pilon, pour n'en pas être encombrée, les exemplaires non vendus, soit que dans les administrations où l'on s'en débarrasse moins vite, les petits employés apportent peu de complaisance à rechercher des numéros perdus dans la masse. D'une ou d'autre façon, le rassortiment des journaux est difficile, et sujet à plus d'un mécompte. Toutefois, grâce au soin assidu, à la diligente surveillance de M. Jouve et à la persévérance du garçon de bureau qui le seconde, je puis vous assurer, Monsieur le Ministre, que notre bibliothèque des feuilles du jour offre assez peu de desiderata pour qu'il nous soit permis de la dire très complète.

Mais cette bibliothèque de quatre ans serait bien jeune s'il ne lui avait pas été permis de reculer son origine. Elle ne suffirait pas à cette vaste curiosité de l'étude qui s'étend, presque sans limites, du passé à l'avenir. Le présent et l'avenir assurés par le dépôt légal, nous nous sommes appliqués à rechercher les commencements des grands journaux dont nous avions la suite. Nous avons poussé encore au-delà. L'origine de la feuille quotidienne, qui est celle de la véritable presse politique, n'est pas si loin de nous que l'on n'y touche par le *Moniteur universel* et par le *Journal des débats*; nous nous trouvions avec eux au début de la Révolution française. Notre ambition a été de faire aussi notre collection des journaux de la Révolution. Ambition téméraire, quand nous savions avec quelles faibles ressources nous allions tenter l'entreprise, mais, si le temps est de l'argent, une grande bibliothèque de l'État, qui a la perpétuité et la patience de la perpétuité, peut toujours finir par se trouver assez riche. Nous comptions donc sur le temps,

sur l'État, cela va sans dire, sur les dons particuliers et sur l'occasion. Les dons particuliers n'ont pas tout-à-fait répondu à notre espérance. Du temps, par le fait de l'occasion, nous en avons eu moins besoin que nous ne pouvions présumer, la vente de la célèbre collection de M. Pouchet-Desroches ayant mis tout-à-coup sur le marché de la librairie la dernière peut-être des grandes bibliothèques de journaux de la Révolution, avec des doubles et des triples en nombre considérable.

A ce moment, le Ministère de l'instruction publique a autorisé la bibliothèque de l'Arsenal à porter sur l'achat des journaux une somme de cinq mille francs tirée du chapitre de son budget affecté à l'acquisition des livres ; il nous a ouvert lui-même un crédit de sept mille francs, et c'est avec ces chiffres honorables, mais relativement modestes, que nous avons pu nous présenter à la journée des enchères.

Sans songer à entrer en concurrence avec l'émulation passionnée des collectionneurs à millions, et contents de diriger nos efforts sur les doubles pour les numéros trop disputés, nous avons trouvé, en dehors des points sur lesquels se livraient les grandes luttes, des terrains plus calmes et presque abandonnés, où nous avons obtenu de sérieux avantages. J'ajoute ceci, que même parmi les raretés coûteuses devant lesquelles nous avions reculé, plusieurs nous ont fait retour qu'un premier caprice avait payées trop cher et qu'un second caprice s'est hâté de revendre à perte.

Si les donateurs ont hésité à venir vers nous, je le disais plus haut, les bouquinistes y ont suppléé — dans une certaine mesure, bien entendu — ; mais je leur dois cette bonne note, que plusieurs se sont intéressés à notre bibliothèque des journaux, qu'ils recherchent pour nous tout ce qui peut l'accroître — volumes ou fragments de volumes, petits lots de feuilles détachées — et qu'ils nous les abandonnent à des prix très discrets.

Enfin, dès à présent nous avons une bibliothèque extrêmement curieuse et considérable des papiers publics de la première Révolution française, des journaux du premier Empire, de ceux de la Restauration, du gouvernement de Juillet, de la République de 1848, du second Empire, du siège de Paris, de la Commune et des trois présidences de la nouvelle France républicaine. Au point où en est cette collection, après s'être emparée, je le répète, de notre galerie du rez-de-chaussée qui longe la rue de Sully, elle n'avait plus qu'à revenir sur ses pas, vers le magasin où elle a pris naissance, et nous nous préparions à solliciter de Votre Excellence l'autorisation de lui affecter le vestibule de l'extrémité occidentale du monument, lorsqu'à la mort de Fr. Ravaisson, cette triste occasion étant donnée, nous avons réclamé de vous, Monsieur le Ministre, l'exécution d'un projet déjà ancien, celui de réunir à la bibliothèque le logement de notre ancien collègue. Vous avez bien voulu nous accorder cette annexion qui prolonge notablement nos galeries et isole nos collections en leur livrant, d'un bout à l'autre, tout le premier étage de plain pied.

L'ancien appartement de Ravaisson va donc devenir le dépôt des périodiques quotidiens. Avec cette annexe, le vieil Arsenal peut faire face aux plus pressants besoins de ses deux services récemment institués : la bibliothèque du fonds nouveau et celle des journaux politiques. Soigneusement réunis lorsqu'ils nous arrivent, aussitôt qu'ils sont complétés, nos journaux sont donnés à la reliure, soi

par année, soit par semestre, quadrimestre ou trimestre, selon la grosseur du volume, de manière à être communiqués le plus tôt possible aux lecteurs.

Ils ont leur registre-inventaire et leur catalogue en cartes, régulièrement tenus par M. Jouve, qui inscrit jusqu'au moindre spécimen du plus éphémère des journaux, et qui lui donne sa fiche détaillée.

C'est M. Jouve qui a dressé la liste annexée à ce rapport, liste qui n'est qu'un extrait de son volumineux catalogue.

Si sommaire qu'elle soit, cette simple liste alphabétique, mais déjà éclairée par la lumière des dates, vous donnera mieux que je ne saurais le faire, Monsieur le Ministre, l'idée des documents de toute sorte que notre collection met à la disposition des historiens, des publicistes, et du public tout entier.

La presse quotidienne est une nécropole où, comme les jours tombent sur les jours, les feuilles de papier tombent sur les feuilles de papier, s'enfouissant l'une l'autre, chacune avec tout ce qu'elle apporte.

Qui peut dire tout ce qui a été semé dans ce champ de mort, tout ce qui s'y est enseveli d'études sérieuses et de brillants travaux, de nouvelles, de romans et de poésies, débuts ou testaments littéraires.

Ceux même qui se réjouissaient d'avoir vu le meilleur de leur esprit y vivre l'espace d'un matin, et de le lui avoir confié, certains de savoir où le reprendre, finissent par ne plus savoir où le retrouver.

Le numéro du journal a disparu entre le matin et le soir, ou entre le soir et le matin ; personne ne l'a conservé, personne ne le possède. Il n'a pas la vitalité du livre qui se survit et qui n'a souvent pas d'autre raison pour se survivre, si ce n'est qu'on peut toujours lui donner une place chez soi et n'y plus prendre garde. Le journal, avec son format excessif, ne peut avoir la sienne que dans une bibliothèque publique, s'il en est une toutefois qui ne se défende pas contre cet hôte encombrant, et qui consente à l'adopter comme ses autres volumes, pour le disputer à la destruction inévitable.

Si l'utilité de cette adoption avait besoin d'être démontrée, elle le serait par les copistes que les auteurs et les éditeurs nous envoient. L'institution d'une bibliothèque des journaux politiques de Paris ne rendra pas moins de services à la littérature qu'à la politique. Elle est la remise en lumière d'un immense travail de l'esprit, une œuvre de conservation et en quelque sorte de résurrection permanente. Pour la bibliothèque de l'Arsenal, la fonction nouvelle qui lui est confiée renouvelle et élargit sa clientèle. La salle qu'elle a livrée aux lecteurs des revues scientifiques et philosophiques, des périodiques mensuels, bi-mensuels et hebdomadaires, devient chaque jour plus fréquentée par un public nouveau qui apprend la valeur de toutes nos richesses bibliographiques.

Tant que notre département des manuscrits n'a été connu, en dehors de notre bibliothèque, que par la part que lui a faite Haenel dans ses *Catalogi librorum manuscriptorum*, etc., on peut dire qu'il n'a pas été suffisamment connu. L'inventaire de Haenel et la reproduction qu'en a publiée l'abbé Migne, sont également pleins d'omissions et d'erreurs. Nos catalogues manuscrits à nous-mêmes, bien que dirigés par des érudits consciencieux, Dom Poirier à leur tête, mais hâtivement dressés, avaient besoin d'être complétés dans le détail. La tâche avait été confiée à la compétence de notre regretté collègue, M. Paul Lacroix,

qui en a fait, pendant plusieurs années, l'objet de ses soins et de son étude favorite. Les fiches rédigées par M. Paul Lacroix sur un grand nombre de nos manuscrits français emplissent un coffre dans lequel elles sont consultées comme le travail d'un maître ; mais les développements qu'il avait donnés à son travail ne permettaient pas d'espérer qu'il pût l'achever assez promptement sans y être aidé, et d'une autre part ce travail personnel ne pouvait être achevé que par celui qui l'avait conduit jusque là. C'est ainsi que pour répondre le plus tôt possible aux besoins des études nouvelles, on se limita d'abord à perfectionner tout de suite le seul instrument de recherches qu'eût le monde de l'érudition. Deux de nos collègues entreprirent de reviser et en réalité de refaire l'inventaire de Haenel. L'inventaire revu et considérablement augmenté parut anonyme en 1879-1880, premier et second fascicules, dans la publication de M. Ulysse Robert (1), et depuis ce moment, les chercheurs de toute nation qui vont de bibliothèque en bibliothèque faire le pèlerinage de la philologie et de l'histoire, se sont empressés de venir à la bibliothèque de l'Arsenal, le nouveau guide de MM. Lorédan Larchey et Henry Martin à la main.

Ce n'est pas que ce guide ne laisse encore à désirer. Nos deux collègues ne se sont pas dissimulé qu'il en devrait être ainsi, avec le peu de temps qui leur était mesuré par le délai de la publication, mais ils ont pensé que lorsqu'on est assuré de pouvoir rendre quelques services au public, c'est déjà un devoir de ne pas les lui faire attendre ; et ils ont eu raison de le croire.

Au surplus, leur inventaire consciencieux était un acheminement vers le catalogue détaillé dont le plan allait être édicté pour les catalogues de manuscrits de toutes les bibliothèques de France et qui doit en faire une collection homogène par l'unité du format, par le modèle du questionnaire bibliographique à remplir et par les dispositions typographiques.

Au mois d'avril 1883, conformément au désir regrettable de M. Lorédan Larchey qui demandait à se détacher de la collaboration, M. Henry Martin se trouva seul chargé officiellement de dresser le catalogue raisonné des manuscrits de l'Arsenal, d'après le plan donné.

La fin de cette même année 1883 a été employée par lui à rechercher la provenance de nos manuscrits, à découvrir, à reconnaître leurs origines diverses et à reconstituer, autant qu'il est possible, l'état civil de ce beau fonds dont la richesse n'est pas au-dessous de sa célébrité.

En suivant l'ordre des cotes, notre jeune collègue a commencé par faire le dépouillement du fonds latin, et ce dépouillement l'a déjà mis à même de relever un certain nombre d'erreurs dont vous ne trouverez peut-être pas sans intérêt, Monsieur le Ministre, de rencontrer ici quelques exemples.

Au numéro 72 de Haenel (Théol. lat.) aujourd'hui 179, on pouvait lire ce titre : *Frater Hilduinus in Marcum*. Tel il était porté au dos du volume et en tête du manuscrit, tel il a été reproduit invariablement dans les inventaires imprimés ou manuscrits. *Hilduinus* est une faute de lecture et de transcription, commise par le bibliothécaire des Grands-Augustins auxquels appartenait ce volume. Au lieu

(1) *Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés.*

d'*Hilduinus*, on lira désormais *Johannes de Hisdinio* ; c'est le commentaire de Jean de Hesdin sur l'Évangile de saint Marc.

A l'ancien n° 1 des B.-L. françaises (1131 nouveau), se trouve un ouvrage ainsi mentionné : *Colucius : de studio litterarum, trad. a Basilio* ; un examen plus attentif a permis de reconnaître que l'ouvrage attribué à Colucius n'était autre que le traité de saint Basile le Grand, *de studiis liberalibus*, traduit du grec en latin par Léonard Bruni, dit l'Arétin, et précédé d'une lettre-préface du même Léonard Bruni adressée à Salutato Coluccio.

A l'ancien n° 6 (nouveau 892) on lit dans l'inventaire : *Apuleius de Nola, aspirationes de diphtongis.* Le vrai titre restitué est celui-ci : *L. Cæcil. Minutianus Apuleius minor : de nota aspirationis, — de diphtongis.*

Dans ce même numéro, par suite d'une lecture fautive, un personnage est désigné sous le nom de Vazinus. La faute existait déjà en 1780, dans le catalogue de la bibliothèque de Charles-Adrien Picard. Lire tout simplement : *Guarini* ou *Guarino de Vérone.*

Inutile de multiplier ici ces exemples d'erreurs qui déroutaient absolument les recherches. Les omissions, tout aussi nombreuses, n'étaient pas moins regrettables.

Parmi ces omissions, j'indiquerai d'abord un volume mal désigné sous le titre de : *Bern. Andrelinus super librum de civitate Dei.* Il s'agit ici non pas de Bernard Andrelin, personnage qui, croyons-nous, n'a jamais existé, mais bien de Bernard André, poète lauréat de Toulouse, précepteur du prince Arthur d'Angleterre, fils de Henri VII, et historiographe du roi de la Grande-Bretagne. On savait que cet écrivain avait produit un assez grand nombre d'ouvrages, mais aucun d'eux n'était venu jusqu'à nous, sauf un compliment de bonne année à l'adresse de Henri VIII, conservé en manuscrit à la bibliothèque de New-College à Oxford, sous le n° 287. Le manuscrit que vient de découvrir M. Henry Martin contient une liste complète des ouvrages de cet auteur, *partim completa*, *partim incompleta.* Il sera donc facile, grâce à ce document, de constituer la notice bibliographique de cet écrivain mal connu.—Sous le n° 237 (ancien 378 T.L.) est conservé un manuscrit ayant pour titre dans les inventaires : *Maximus, de ambiguis Gregorii Nazanzeni.* Il n'est peut-être pas indifférent d'ajouter que la traduction de cet ouvrage est due à Jean Scot Erigène, qui la dédia à Charles-le-Chauve. Ajoutons que notre manuscrit, s'il n'a pas été offert au petit-fils de Charlemagne, a dû tout au moins être écrit du vivant de ce roi. — Enfin, sous le n° 251, la bibliothèque de l'Arsenal possède un manuscrit portant le titre vague de *Sermones sancti Augustini.* Ce manuscrit est, en réalité, un livre d'extraits de saint Augustin ou sur saint Augustin, et il peut être considéré comme un manuscrit autographe de Jourdain de Quedlimbourg, qui en fit don aux Grands-Augustins de Paris.

Comme découvertes intéressantes, je signalerai, au n° 630, un manuscrit italien du XVe siècle contenant un certain nombre de miniatures, avec cette particularité extrêmement rare qu'elles portent la signature de l'artiste.

Un autre manuscrit, un livre d'heures, qui ne contient pas moins de 91 miniatures, porte aussi le nom de l'enlumineur, *Johannes de Montelucio*, un autre nom de plus acquis à l'histoire des arts de la peinture et du dessin.

Le manuscrit n° 221, contenant un *Ordo missæ Ambrosianæ*, renferme une note autographe du célèbre Cicco Simonetta, faisant hommage du volume à Louis XI.

On ignorait, si je ne me trompe, ce qu'étaient devenus les manuscrits de l'abbaye cistercienne de Fontenet, près de Montbard en Bourgogne ; un grand nombre de ces manuscrits, nous le savons aujourd'hui, avaient, en se dissimulant, trouvé un refuge dans la bibliothèque de M. de Paulmy.

Et à ce propos, parmi les documents qui vont sortir d'un long oubli, je citerai trois inventaires écrits au XIIe siècle, inventaires de trois bibliothèques dont l'une appartenait au monastère de Pontigny, dans le diocèse d'Auxerre, l'autre à celui de Notre-Dame de Chaalis, dans le diocèse de Senlis, la troisième à l'abbaye des Vaux-de-Cernay. Le même volume qui contient l'inventaire des manuscrits contient celui des terres et des rentes de cette dernière abbaye avec les noms des bienfaiteurs qui les ont données.

Enfin cette recherche des provenances aura amené la découverte d'une des plus belles épaves de la bibliothèque de Charles V. Sous une reliure du XVIIe siècle, dont la modeste physionomie non plus que le titre insignifiant, *Manuscriptum*, n'annonçaient rien de précieux, à la suite d'un commentaire de Roscelin sur les Psaumes, se trouvaient cachées deux traductions françaises faites pour le roi lui-même, l'une de 40 homélies de saint Grégoire, l'autre du traité *De arra animæ* de Hugues de Saint-Victor. Ces deux manuscrits, dont la description exacte se retrouve dans le catalogue manuscrit de la bibliothèque de Charles V (ms. français 2700 de la Bibl. nat., fol. 59), sont signés et datés par Raoulet d'Orléans, un des plus célèbres copistes du moyen-âge.

La liste des manuscrits recueillis de la bibliothèque de Charles V, liste publiée par le maître en toutes questions de bibliographie, par le champion du droit de nos bibliothèques, le vigilant garde-notes des richesses paléographiques de la France, ai-je besoin de le nommer ? ne comprend pas moins de 79 numéros ; le manuscrit de Raoulet qu'il nous a autorisés à reconnaître authentique, porte aujourd'hui ce nombre à quatre-vingts. Il ne serait pas impossible que tel autre manuscrit de l'Arsenal étudié avec une persévérance qu'il encourage, n'ajoute encore quelque contribution à la liste de M. Léopold Delisle.

Le fonds latin des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal comporte 1,246 numéros. Sur ce nombre, M. Henry Martin a rédigé les notices de 700 manuscrits environ. Les noms des auteurs, des copistes et des possesseurs ont été retrouvés et indiqués. Cette partie du travail, la plus longue et la plus laborieuse, puisqu'elle comprend un très grand nombre de recueils, dont quelques-uns, comme le n° 532, par exemple, ne contiennent pas moins de 45 ouvrages différents, cette première partie du travail étant achevée peut être mise dès à présent sous presse. Et si l'impression doit commencer prochainement, il n'est pas douteux que ce premier volume du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal puisse être mis entre les mains des chercheurs à la prochaine réouverture de la bibliothèque, c'est-à-dire au mois d'octobre 1885.

A côté et en dehors de la bibliothèque des journaux qui est celle des infiniment grands, ne fût-ce que par les formats, notre vaste collection de minces brochures, de plaquettes et de pages volantes, devient une autre bibliothèque, celle des

infiniment petits. Au moment où nous sommes, celle-ci compte plus de trente mille numéros dont M. Lorédan Larchey a commencé et continue le catalogue avec cette netteté de parti-pris, cet ordre et cette suite dans le travail, qui lui font mener à bonne fin les plus considérables travaux.

Son catalogue des brochures n'en néglige aucune, quelle qu'elle puisse être. Chacune, tout aussi bien qu'un livre, a sa fiche principale et ses fiches de renvoi. Chacune, portée d'abord au nom de son auteur, se trouve reportée au titre du sujet ou des sujets dont elle traite ; et sous le titre de chaque matière se forme ainsi un index général des différentes monographies dont la matière a été l'objet.

Il ne faut pas toujours les dédaigner ces brochures fugitives qui ne semblent nées que pour mourir instantanément, et que les bibliothèques perpétuelles peuvent seules sauver aussi de la destruction dont tout les menace.

Elles sont le journal et le livre des auteurs qui ne trouvent pas d'accès dans l'un ou qui n'ont pas le moyen de faire imprimer l'autre. Elles les ont souvent devancés tous les deux dans toutes les questions. Elles en ont résolu quelques-unes dont on cherche encore la solution, sans que les publicistes officiels eussent soupçonné où ils la trouveraient. Elles ont été des voix perdues dans la foule, voix du sage ou du visionnaire, de l'apologie ou de la dénonciation, de la réclame ou de l'injure, de l'étude solitaire, de la sottise sous toutes les formes, et par hasard peut-être du génie.

Quand le chercheur qui approfondit un sujet aura épuisé tout ce qu'ont dit les livres, il leur restera encore à consulter nos layettes ; car ces brochures sont enfermées dans des boîtes de bois, plus modestes et plus économiques que les plus modestes cartons, il aura la chance d'y rencontrer par surcroît quelque chose qui ne sera pas tombé dans le domaine commun et qui aura l'intérêt de l'inédit.

Le catalogue des brochures que dresse M. Lorédan Larchey forme déjà 24 registres, celui du cabinet Enfantin en forme 10, celui du récolement (1) 23, celui du nouveau fonds 18, en tout 75 registres de catalogues nouveaux qui constatent un ensemble de travail assez courageusement soutenu à travers les dérangements continuels du service du public, avec la complaisance toujours prête qu'il impose.

Si en quelque autre temps la place de bibliothécaire a pu passer pour une sinécure, si c'est ainsi qu'elle a été également considérée par le Ministre qui l'accordait, et par le candidat qui l'avait sollicitée comme une autre forme de la pension de l'homme de lettres et du savant, comme une retraite honorable, *otium cum dignitate*, acquise à des travaux dont elle était presque l'unique récompense, ce temps-là n'est plus, la fonction de bibliothécaire est une fonction laborieuse, il faut bien qu'on le sache, afin d'éviter de regrettables malentendus, qui n'iraient pas à moins qu'à désorganiser tout l'ensemble des prescriptions judicieusement édictées par les circulaires ministérielles pour la réforme des bibliothèques publiques.

1. On s'étonnera sans doute de voir le nombre des registres de l'inventaire général inférieur à celui des registres du nouveau fonds récemment commencé. Il y a lieu de faire remarquer que l'inventaire général ne donne de chaque ouvrage que le titre réduit à une seule ligne, tandis que dans le catalogue du nouveau fonds où chaque page est affectée à une seule mention, chaque ouvrage, chaque cote, sans être celle d'un recueil factice, peut fournir de trois à cinq pages. Si c'est la cote d'un recueil factice, elle en fournit un nombre plus considérable.

En résumé, la transformation de la bibliothèque de l'Arsenal suivant les principes, qui fondent la doctrine moderne de la bibliographie, est en pleine voie d'exécution.

Si nous ne sommes pas en état de livrer couramment au public la part qui est échue à l'Arsenal, en juillet 1789, des archives saccagées de la Bastille, ce n'est pas que notre regretté collègue, Fr. Ravaisson, ne fût arrivé à les classer pour la troisième fois. Pour la troisième fois, il avait remis l'ordre dans le désordre, refait le triage et recomposé les dossiers. Il ne demandait plus que les moyens matériels de pouvoir communiquer sans réserve aux lecteurs, et sans crainte de dispersions partielles, le résultat d'un aussi long travail, soit que l'on reconnût possible de faire relier tant de mémoires d'un format inégal, tant de feuillets volants, de notes prises sur des bouts de papier et des cartes de toute sorte, soit qu'il parût plus praticable de les enfermer dans des boîtes de carton, comme plusieurs des anciennes prisons de Paris semblent l'avoir fait pour leurs archives ramenées par le pliage, comme on peut le constater encore, au format unique de l'in-4°.

Mais à quelque pa.:i que l'on doive s'arrêter après un examen plus complet des liasses, soit la reliure — si la dépense n'était pas excessive ; soit les boîtes in-4° ; soit les grands cartons — si les mémoires des grandes prisons et notamment de la Bastille, ne sont pas trop volumineux pour pouvoir être pliés ; soit les trois procédés à la fois, la décision bien prise est de ne plus attendre, comme ç'a été l'erreur des premières opérations, que toute la collection fût en quelque sorte un monument achevé pour y introduire le public, ce qui la laisserait encore trop longtemps inaccessible, mais d'en livrer chaque partie au public, à mesure qu'elle serait en état d'être livrée, comme il a déjà été fait pour le petit nombre de registres qui ont été rencontrés intacts dans les épaves de la vieille prison d'État.

Ce rapport sur les travaux de la bibliothèque ne serait pas complet si j'omettais d'y signaler, d'une part : le classement à nouveau de plus de trois mille pièces du théâtre moderne, classement qui nous permet de communiquer au public la presque généralité de nos pièces, jouées à Paris ou en province, depuis un demi-siècle ;

Et d'une autre part, comme complément de notre bibliothèque des brochures, la réunion en volumes de tous les documents biographiques, quels qu'ils soient, que nous fournissent les envois du dépôt légal. Cette mise en ordre confiée à M. Gaston Schéfer ajoute cent volumes à la curieuse collection commencée par M. Labiche et porte à 204 volumes — sans compter 32 volumes de biographies antérieures à la Révolution — ce vaste répertoire de contributions apportées à la biographie moderne ou contemporaine.

Je termine en rendant témoignage au zèle assidu avec lequel M. Faucheux poursuit la reconstitution de notre cabinet des estampes, si souvent dépouillé à diverses époques, sans avoir reçu la compensation que la Bibliothèque nationale lui a faite en dernier lieu avec les doubles de ses gravures, en échange de toutes les belles pièces du cabinet de M. de Paulmy.

Malheureusement il ne tient pas plus à M. Faucheux d'avoir à sa disposition, qu'il ne tient à nous de mettre sous ses ordres un auxiliaire uniquement attaché au département des estampes. Le garçon de bureau que lui prête le service des imprimés ne lui donne que trois jours par semaine, autant que nous nous en

réservons nous-mêmes. C'est avec ce concours actif, mais insuffisant, qu'il a préparé et formé une importante collection de portraits dont un très grand nombre étaient collés sans ordre des deux côtés de grandes feuilles de papier en double épaisseur. Pour faire cette collection, il a fallu décoller les gravures, les classer, les reporter sur des feuilles uniformes de papier blanc, garnir les feuilles d'onglets et les classer dans des reliures mobiles. Aujourd'hui cette collection forme soixante volumes contenant dix mille pièces.

Huit volumes de costumes divers ont été composés de la même façon et représentent environ soixante mille pièces. Douze cents cartes géographiques ont été classées. Toutes les pièces du cabinet ont leurs fiches. Presque toutes peuvent être communiquées sans retard, car je n'ai pas dit toutes; il en est pour lesquelles les cartons nous manquent et qu'il ne nous est pas loisible de mettre sans précaution entre toutes les mains.

Enfin, Monsieur le Ministre, l'année qui achève de s'écouler n'en a pas moins été bien remplie; je ne saurais dire qu'elle a été bonne, à moins d'oublier les draperies de deuil tendues deux fois en un mois aux portes de l'Arsenal, pour les funérailles de nos deux regrettés collègues François Ravaisson et Paul Lacroix, (le bibliophile Jacob). François Ravaisson s'est éteint le premier; sa fin n'était que trop aisée à prévoir, et la mort souvent moins lente, a paru attendre qu'il eût achevé son cher travail, le classement de nos papiers de la Bastille. Plus impatiente au dernier moment vis-à-vis de Paul Lacroix, après avoir longtemps paru négliger de compter ses années, elle nous l'a enlevé par surprise et ne nous a laissé de lui que la brillante popularité de son nom à joindre aux noms célèbres qui sont l'honneur de notre bibliothèque.

Ni l'un ni l'autre n'avait à être remplacé dans l'application des nouveaux programmes à laquelle ils n'avaient pas eu lieu de prendre part; ils n'ont pas été remplacés en effet. Ils s'en vont au moment où l'ancien fonds de la bibliothèque, sans être un trésor fermé, est un trésor qui cesse à peu près de s'accroître. La nouvelle bibliothèque commence. La collection de journaux qu'elle a mission de former lui donne un caractère propre, une spécialité pleine de l'intérêt de la vie politique. Le nombre de ses lecteurs s'en augmente dans de notables proportions. Ils en apprennent le chemin pour les journaux, ils y reviennent pour ses richesses historiques et littéraires. La bibliothèque de l'Arsenal n'est plus une bibliothèque qui semble se cacher et auprès de laquelle on peut passer sans la voir; c'est une bibliothèque que l'on cherche.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, votre très dévoué et très respectueux serviteur,

Edouard THIERRY.

30 décembre 1884.

Appendice au Rapport de M. l'Administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

La publication qui suit n'est ni une bibliographie, ni un essai de bibliographie. Ce n'est qu'un extrait du catalogue de la bibliothèque de l'Arsenal.

En 1880, M. le Ministre de l'instruction publique, préoccupé avec raison

les moyens de propager, de développer et d'éclairer l'histoire de la Révolution française qui reprenait d'un pas assuré sa marche régulière, conçut la pensée de réunir dans une bibliothèque publique, et dans ce but spécial, les écrits qui ont contribué et contribuent encore, depuis 1789, au grand mouvement des idées et des faits, mais plus particulièrement les publications périodiques, les journaux et revues politiques, philosophiques, littéraires, scientifiques, etc.

M. Jules Ferry mit aussitôt à exécution son projet; il désigna la bibliothèque de l'Arsenal pour être le dépôt de cet important recueil de documents d'histoire contemporaine, et lui attribua immédiatement un exemplaire de chacun des journaux politiques publiés à Paris. Bientôt on y adjoignit tous les périodiques mensuels, hebdomadaires et autres, qui témoignent de l'esprit du temps, les grandes revues d'art, de science et de littérature, les journaux illustrés, puis ceux qui se rattachent aux grandes administrations, aux arts militaires, à la bibliographie, aux intérêts de nos colonies, à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, aux finances, etc., etc., sans oublier ceux qui, d'un caractère léger, satirique, humoristique ou mondain, apportent leur note de gaîté à ce grand concert de toutes les intelligences.

Ainsi favorisée à l'origine par M. le Ministre de l'instruction publique, la bibliothèque de l'Arsenal commença une vaste collection de périodiques qui nécessita de nouveaux aménagements dans quelques-unes de ses salles, et, au bout de quatre années, puisant dans ses faibles ressources, mais grâce surtout aux subventions ministérielles, quand s'offrirent des occasions presque uniques de ventes de bibliothèques particulières, elle a pu ajouter au fonds précieux qu'elle possédait déjà, un nombre considérable de journaux rares parus depuis 1789 jusqu'en 1881; cette immense collection s'accroît encore chaque jour, soit de dons généreux, soit d'achats fréquents. L'extrait suivant du catalogue des périodiques de l'Arsenal donne la mesure des efforts faits jusqu'aujourd'hui pour satisfaire aux besoins du public, et ce n'est pas toujours chose facile.

La bibliographie de la presse est presque devenue aujourd'hui l'effroi de ceux qui se livrent à cette étude. Hatin, le plus vaillant, le plus constant, le plus habile des bibliographes de ce genre, a passé vingt ans de sa vie à y mettre la clarté, l'ordre et la méthode; son livre, malgré les imperfections et les erreurs qu'il y reconnaissait, est un monument des plus considérables. Il y a moins à corriger qu'à compléter, car il n'a pu tout voir, et c'est à l'aide d'une collection facilement ouverte, comme celle de l'Arsenal, que les émules de Hatin trouveront des ressources pour continuer son œuvre. L'Arsenal possède en effet des journaux de la grande période révolutionnaire que Hatin n'a pas connus ou n'a pas cités.

Ce catalogue spécial n'a pas pour but assurément de combler une lacune; il se propose simplement de montrer le pas immense qui a été fait dans l'exécution du projet du Ministre, et de présenter aux penseurs et aux écrivains un champ assez vaste déjà d'explorations, d'études et de recherches. Il aura en outre pour effet de démontrer que les subventions de l'État ont été employées utilement et avec intelligence, et il est à croire en même temps que cette publicité fera encore accroître le nombre des lecteurs et des travailleurs sérieux qui se présentent journellement à l'Arsenal.

Afin de se conformer au programme exigé pour cet extrait, il a été nécessaire

d'écarter les périodiques qui n'ont pas de caractère général. Ce n'est pas ic en effet, qu'il convient de citer les journaux de l'administration des postes télégraphes ou des prisons, de législation, de technologie, etc., ceux qui rep sentent les intérêts spéciaux et que la bibliothèque de l'Arsenal enregistre et enta journellement sur ses rayons ; il y est fait exception pour certains périodique bien que spéciaux, dont la durée et la valeur des écrivains ont fait la réputatio et pour ceux qui rentrent véritablement dans l'expression d'un art ou se distingu par leurs gravures et illustrations. Quant aux journaux de théâtre, qui form à eux seuls une bibliographie déjà considérable, on les a également laissés ici côté, à l'exception d'une ou deux collections considérables qui ont une certai importance littéraire. En un mot, l'extrait du catalogue reste, nous le répéton dans le domaine de la politique et dans celui des idées générales de l'histoi de la philosophie, de la science, de la littérature et de la peinture des mœu et de l'esprit du temps. Pourtant dans la catégorie des journaux de la Révolutio on a dû omettre de citer ceux qui ne sont pas assez complets pour être présent au public.

Enfin, dans la nécessité de réduire ici les indications bibliographiques, il fallu néanmoins, malgré les difficultés, ne laisser subsister aucun doute s l'identité de l'ouvrage qui est l'objet d'un article, et, en général, avec les dat de la naissance et de la fin de la publication, quand cela a été possible, on marqué ce que l'Arsenal en possède et ce qui lui manque.

L'extrait du catalogue commence par la bibliographie des ouvrages qui cont buent à faire connaître le mouvement de la presse et se trouvent à la bibliothèq de l'Arsenal. C'est un complément que l'on jugera nécessaire, croyons-nou et qui, bien qu'encore incomplet, peut rendre quelque service.

Bibliographie de la bibliographie des journaux et périodiques de l'Arsenal.

1710. *Le Gazettier menteur, ou M. le Clerc convaincu de mensonge et calomnie*, par Pierre Burman. Utrecht, 1712, in-12.

1730. *Critique désintéressée des journaux littéraires et des ouvrages des savans*. (par M. de Buis). La Haye, 1730. 3 vol. in-12.

1744. *Histoire critique des journaux*, par Camusat. Amsterdam, 1734. 2 v in-12.

1759. *Discours sur les Nouvelles ecclésiastiques, depuis leur origine jusqu présent* (1759). In-12.

1760. *Éloge historique du Journal encyclopédique et de Pierre Rousseau, s imprimeur*. In-12.

1776. *Journal dédié à Monsieur. Table générale des journaux anciens modernes, contenant les jugemens des journalistes*. 1776-1777. 29 vol. in-12.

1790. *Dictionnaire national et anecdotique*,... par M. de l'Épithète. In-8°.

1789-1796. *Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution françai* par Léonard Gallois. 1845-1846. 2 vol. gr. in-8°.

1789-1861. *Martyrologe de la presse*, par Germain. 1861, in-12.

1829. *Bibliographie des journaux*, par M. D.....s (Deschiens). 1829, in-8

1846. *La presse parisienne*, par Alfred Nettement. 1846, in-18.

1848. *Le journalisme et les journaux*, par un ministre d'hier. 1848, in-18.

1848. *La presse parisienne*, 1re série (383 journaux cités). In-fol. de 4 pages, signé : Izambard.

1848. *La presse de* 1848, par Wallon. Tirage à part du *Bulletin de censure*. 1849, in-8°.

1848. *Les drapeaux de la presse parisienne*. Octobre 1848. 4 livr. in-8°.

1848-1853. *La presse parisienne*,... depuis le 22 février 1848 jusqu'à l'Empire, par Izambard. 1853, in-12.

1849. *Revue critique des journaux*,... du 1er janvier au 31 décembre 1849, par le même. *Bulletin de censure*.

1853. *Histoire du journal en France* (1631-1853), par Hatin, 2e édit. 1853, in-18.

1856. *Histoire critique et anecdotique des* 159 *journaux parus en* 1856, par Maillard. 1859, in-12.

1857-1858. *Histoire anecdotique et critique*, 2e et 3e année, par Maillard. 1859, in-12.

1857. *Mes relations avec l'administration de la presse* (de 1857 à 1863), par Jules Goudon. 1863, in-4°.

1858-1859. *Gazetiers et gazettes*, par Vaudin. 1860, in-12.

1861. *Histoire de la presse en France*, par Hatin. 1859-1861. 8 vol. in-8°.

1861. *Les grands journaux de France*, par J. Brisson et Ribeyre. 1861, gr. in-8°.

1862. *La presse libre selon les principes de* 1789, par Chassin. 1862, in-12.

1863. *Catalogue des journaux publiés à Paris en* 1863, par Schulz et Thuillié. In-8°.

1865. *Catalogue des journaux publiés en* 1865,... par Schulz et Thuillié. In-8°.

1865. *Les gazettes de Hollande et la presse clandestine aux XVIIe et XVIIIe siècles*, par Hatin. In-8°.

1631-1865. *Bibliographie de la presse périodique*, par E. Hatin. 1866, in-8°.

1869. *Catalogue des journaux publiés... en* 1869, par Schulz et Thuillié. 1869, in-8°.

1870-1871. *Histoire des journaux publiés à Paris pendant le siège et sous la Commune*, par Maillard. 1871, in-12.

1870-1871. *Les publications de la rue pendant le siège et sous la Commune*, par Maillard. 1874, in-12.

1871. *Les journaux de Paris pendant la Commune*, par Lemonnyer. 1871, in-12.

1871. *Histoire de la presse sous la Commune*, par A. Gagnière. 1872, in-12.

1872. *Catalogue des journaux publiés à Paris en* 1872, par Schulz et fils. 1873, in-8°.

1873. *Essai bibliographique sur les publications de la proscription française, ou catalogue raisonné d'une bibliothèque socialiste, communaliste et de libre pensée*, par Lemonnyer. Mai 1873, in-12, tiré à 18 exempl.

1875. *Introduction à la bibliographie de Belgique. Relevé de tous les écrits périodiques qui se publient dans le Royaume*, etc. Bruxelles, 1875, in-8°.

1878. *Catalogue des journaux publiés à Paris* (en 1878), par Victor Gél (G. Brunox, libraire), 1879, in-12.

1879. *La publicité en France. Guide pratique annuaire pour* 1879, par Ém Mermet. 1879, in-12.

1879. *Annuaire de la presse française*, par Émile Mermet (1re année). 188(in-12.

1880. *Catalogue des journaux publiés à Paris* (en 1880), par Victor Gél (G. Brunox), 1881, in-12.

1882. *Catalogue des livres... sur la Révolution française, de la bibliothèque de / M. Pouchet-Desroches.* 1882, in-8°.

1883. *Catalogue d'une collection... sur la Révolution française, pamphlet journaux... de M. de Nadaillac.* 1883, in-8°.

Catalogue des journaux.

Abeille haytienne (*l'*), *journal politique et littéraire.* 1817. 21 nos pet. in-4°.

Abeille (*l'*) *politique et littéraire, ou journal discret.* Rouen, 1791. 90 nos in-8

Absinthe (*l'*), *journal apéritif* (hebdom.). Paris, 1880. 2 nos in-f°.

Accusateur public (*l'*), par Richer-Serizy. Paris, an II. 34 nos in-8°.

Accusateur public (*l'*), par Alphonse Esquiros. Paris, juin 1848. 4 nos in-f°.

Accusateur révolutionnaire (*l'*), *journal des ouvriers.* Avril 1848. 1 seul n°.

Actes des apôtres (*les*). Novembre 1789 - octobre 1791. 10 vol. in-8°. manque quelques nos.

Actes des apôtres (*les*), par Marcellin Pellet (Analyse). 1873. 1 vol. in-12.

Actes des apôtres (*les*). Imprimé à Aix. 1790. 1 vol. in-8°.

Actes des martyrs (*les*), par une société de bons apôtres. An V. 3 nos in-8°.

Action (*l'*). Réd. en chef : Lissagaray. 4-9 avril 1871. 6 nos in-f°.

Action (*l'*), devenu l'*Action* et la *France nouvelle.* 1883. Incomplet.

Activité (*l'*), (hebdom.). 25 juin - 27 septembre 1881. In-f°.

Actualité (*l'*), journal quotidien. Mars 1884. In-f°. Se continue.

Affiches (*les*) *de l'aristocratie, ou journal de l'aristocratie à l'usage des bon patriotes.* 1790. 4 nos in-8°. Incomplet.

Affiches rouges (*les*). Reproduction exacte et histoire critique de toutes les affiche ultra-républicaines de Paris, en 1848-1851. 1 vol. in-12.

Affranchi (*l'*), *journal des hommes libres*, par Pascal Grousset. Avril 1871. 24 no

Agence générale russe (*l'*) *de télégrammes et de correspondances.* 1876-1879 3 vol. in-f°.

Aigle républicaine (*l'*), (hebdom.). Juin 1848. 2 nos in-f°.

Aigles nationales (*les*), (bi-hebdom.). Janvier 1884. In-f°. Se continue.

Album de l'ouvrier (*l'*). Images philosophico-politiques. 1848. 2 nos.

Alerte, citoyens, alerte ! De l'imprimerie de Jean Bart. 1790. 2 nos in-8°.

Alfortville commune. 9 septembre 1883. In-4°. Se continue.

Alliance (*l'*) *des peuples, journal des sociétés démocratiques.* 15 mai 1848 1/2 in-f°. N'a eu que le spécimen.

Almanach du mois, revue de toutes choses, par des députés et des journalistes 1844. 3 vol. in-12.

Alsacien-Lorrain (*l'*), *journal de la revendication nationale* (hebdom.). 1880. Pet. in-f°. Se continue.

Ambigu (*l'*), *variétés atroces et amusantes*. Londres, 1803-1818. 59 vol. in-8°.

American register. Ewans, proprietor. Paris, depuis 1881. In-f°. Se continue.

Ami (*l'*) *de la Convention et le défenseur du peuple*, par Baralère. An III. 13 n^os^ in-8°.

Ami de la France (*l'*), *gazette parisienne et internationale*. Novembre 1870 - avril 1871. In-f°.

Ami de la liberté (*l'*), *journal d'Angers*. An VI-XI, 14 vol. in-8°. Incomplet.

Ami de la loi (*l'*). *Au peuple*, par de Verrières. Mai-juin 1791. 6 n^os^ in-8°.

Ami de la patrie (*l'*), *ou journal de la liberté française*. An IV-VI. 751 n^os^ in-4°. Il manque quelques n^os^.

Ami (*l'*) *de la religion et du roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire*. Paris, 1814-1828. 15 vol. in-8°. Incomplet.

Ami (*l'*) *de la Révolution et des* 82 *départements*. 1791. 1 seul n° in-8° de 48 pages.

Ami de la Révolution (*l'*), *ou Philippique*. 1791. 57 n^os^ in-8°.

Ami des citoyens (*l'*), *journal du commerce et des arts*, par Tallien, représentant du peuple, et par une société de patriotes. 1 brumaire - 30 pluviôse an III. 120 n^os^ in-8°.

Ami des citoyens (*l'*), *journal fraternel*, par J.-L. Tallien. 1791 - an III. In-8°. Incomplet.

Ami des honnêtes gens (*l'*), *ou l'optimiste*. 20 octobre - 2 novembre 1789. 5 n^os^ in-8°.

Ami des lois (*l'*), *ou mémorial politique et littéraire*, par Poultier. An III - 11 prairial an VIII. 1,726 n^os^ in-4°.

Ami des ministériels (*l'*). 1791. 2 n^os^ in-8°.

Ami des patriotes (*l'*), *ou le défenseur de la Révolution*. 1790. 6 vol.

Ami des soldats (*l'*), par l'auteur des *Lettres bougrement patriotiques*. 1790. In-8°. 16 pages.

Ami du peuple (*l'*), *ou le vrai citoyen*, par Jourdain de St-Ferjeux. 1789. 7 n^os^ in-8°.

Ami du peuple (*l'*), par Lebois. 29 fructidor an II - 24 ventôse an III, n°s 1 à 68, in-8°; continué avec le sous-titre *ou le Démocrate constitutionnel*, n°s 69-72, in-8°; repris en l'an IV avec le sous-titre *ou le Défenseur des patriotes persécutés*, n°s 73-131, in-8°, puis in-4°; continué par *le Défenseur de la patrie*.

Ami du peuple (*l'*), par Marat, publié sous les divers noms suivants : 1° *le Publiciste parisien*, n°s 1-5, 1789; 2° *l'Ami du peuple, ou le Publiciste parisien*, n°s 6-685, 1789-1792; 3° *Journal de la République française*, n°s 1-143, 1792-1793; 4° *le Publiciste de la République française*, n°s 144-150, mars 1793; 5° *Observations à mes commettants*, n°s 151-156; 6° *le Publiciste de la République française*, n°s 157-224, avril-juillet 1793.

Ami du peuple (*l'*), *en* 1848, *an Ier de la République reconquise*, par Raspail. 1848. 21 n°s 1/2 f°.

Ami du peuple (*l'*), *journal à un sou*. Prospectus signé : Brière et Renouf. S. d. 1850 ?).

Ami du peuple (*l'*), par Marchal. Avril-août 1850. 112 n^os^ in-f°.

Ami du peuple (l'), par Vermorel. Avril 1871. A eu 4 nos.

Ami du peuple de Marat (l'). 14 mars 1871. N'a eu qu'un no.

Ami du peuple (l'), journal de propagande anti-révolutionnaire. 1881-1882.

Ami du Roi (l'), par les continuateurs de Fréron. 1790-1791. 2 vol. in-4o.

Ami (l') du Roi, des Français, de l'ordre et surtout de la vérité. 1791, in 4o. Il manque quelques nos.

Ami de l'humanité (l'). Voir l'*Anti-fanatique*.

Amour (l') de la patrie. Ordre, bienfaisance, etc. Directrice : Mme Legrand. 1848. In-fo. N'a eu qu'un no.

Amusant (l'). Réd. en chef : Max Nhill. Octobre 1880. 14 nos in-4o.

Ancien ami du peuple (l'), ou le nouvel ami des hommes. An III. 2 nos in-8o.

Ancien (l') et le nouveau monde. L'âge d'or, ou le règne de la vérité. 1848. 1 seul no in-4o.

Ane de Balaam (l'), ou le journal de la ville de Peter. 1790. 1 seul no in-8o.

Ange Gabriel (l'), journal politique, historique et littéraire. An VIII. In-4o. Très incomplet.

Annales de la littérature et des arts. Paris, 1820-1829. 34 vol. in-8o.

Annales de la République française. 1792-an VIII. 15 vol. in-4o. Incomplet.

Annales nationales (les). Juillet 1883. In-4o. Se continue.

Annales parisiennes politiques et critiques, mais véritables. Juillet 1789. 1 seul no.

Annales patriotiques et littéraires de la France et affaires politiques de l'Europe, journal libre, par une société d'écrivains patriotes et dirigée par M. Mercier, de 1789 à l'an III. 11 vol. in-4o. Au 1er nivôse an III, prend pour sous-titre *ou la Tribune des hommes libres*; finit le 12 messidor an V. 6 vol. in-4o.

Annales politiques et littéraires, revue populaire (hebdom.). 22 avril 1883. In-fo. Se continue.

Annales universelles et méthodiques. 1789-1791. 7 vol. in-8o. Manque le 8e vol.

Année politique (l'), par A. Daniel. 1874-1876. 3 vol. in-12.

Anonyme (l'), journal politique. 11 et 12 mai 1871. 2 nos in-fo.

Anti-clérical (l'), (bi-hebdom.). Dir. : Léo Taxil. 24 mai 1879. In-4o de 8 pages. Se continue.

Anti-concierge (l'), organe de la défense des locataires, par Sapeck et Jules Jouy. 15 décembre 1881. 7 nos in-4o. Manque le 1er.

Antidote (l'), ou l'année philosophique et littéraire, par Méhée. An IX. 2 nos in-8o.

Anti-fanatique (l'), journal de bienfaisance et d'utilité. 1790. In-8o. Au no 3 prend le titre d'*Ami de l'humanité*.

Anti-fédéraliste (l'), ou le correspondant des sociétés populaires. 1793. Nos 1 à 60, 1re série. Manque la 2e série.

Anti-Juif (l'), organe de la défense sociale (hebdom.). 18 décembre 1881. 4 nos in-fo.

Anti-papiste (l'), journal politique du lundi. 1873. 2 nos in-fol.

Anti-prussien (l'). Mars 1884. In-4o. Se continue.

Apocalypse (l'). Mars 1790-mars 1791. 56 nos in-8o. Incomplet.

Apôtre du peuple (l'), journal socialiste, littéraire et artistique. Juin 1848. 2 nos in-fo.

Appel au peuple (*l'*). Réd. gér. : Demorgny. Avril 1849. N° spécimen.

Appel au peuple de Paris (*l'*), *journal politique*, *quotidien*. Février-juin 1883. In-f°.

A-propos (*l'*), *journal politique*, *littéraire*, *financier*. Janvier 1882. 4 n°s in-f°.

Archives du peuple (*les*). Mai-juillet 1848. 7 n°s in-f°. Manque le n° 2.

Argus patriote (*l'*), par Théveneau-Morande. Juin 1791-mai 1792. 92 n°s in-8°.

Arlequin, *politique*, *littéraire et financier* (hebdom.). Septembre-décembre 1881. 11 n°s in-f°.

Armée française (*l'*), *journal de l'armée active*. *etc.* (3 fois par sem.). Janvier 1878. In-f°. Se continue.

Art libre (*l'*), *tribune des artistes* (bi-mensuel). Décembre 1880 - juin 1881.

Assemblée nationale et Commune de Paris, ou rapport très exact des séances de l'Assemblée nationale et des communes de Paris, continuation de *Versailles et Paris*, et continué par l'*Auditeur national*. 1789-1790. 6 vol. in-8°.

Assemblée nationale (*l'*), *journal des États généraux*, rédigé par Lehodey. 1789. 3 vol. Manque le 1er.

Assemblée nationale (*l'*), *journal politique*, *scientifique et littéraire*, par Lavalette, 1848. In-f°. Incomplet.

Assemblée nationale (*l'*), *journal politique*, *quotidien*. 1877-1878. In-f°.

Association démocratique des amis de la Constitution. Novembre 1848. 3 n°s in-4°. Manque le 3e.

Association fraternelle et universelle des travailleurs. Juillet 1848. 1 seul n°.

Association libertiste (*l'*), par Pinto. 1848. 1 seul n°.

Association nationale (*l'*), *journal mensuel des améliorations immédiates*. Juillet 1848. 1 seul n°.

Association républicaine des 37,000 *communes de France* (*l'*). Février 1849. 1 seul n°.

Assommoir (*l'*), *politique*, *satirique et littéraire* (hebdom.). Novembre 1880. 6 n°s in-4°.

Atelier (*l'*), *organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers*. 1840-1850. 3 vol. in-4°.

Auditeur national (*l'*), suite de l'*Assemblée nationale*. 1791-1792. 356 n°s in-8°. Incomplet.

Aurore de la République (*l'*). 1848. 1 seul n° in-4°.

Autorité (*l'*), *politique et littéraire*. Mai 1849. N° spécimen in-f°.

Auvergnat de Paris (*l'*), *journal hebdomadaire des émigrants du Centre*. Juillet 1882. In-f°. Se continue.

Aux avant-postes, par A. Le Faure. Recueil de notes publiées dans divers journaux. 1871. In-12.

Aux voleurs ! *Aux voleurs* ! De l'imprimerie de Jean Bart. 1790. 26 n°s. Manque le n° 26.

Avant-garde (*l'*), *journal de la jeune démocratie*. 1848-1849. Incomplet.

Avant-garde (*l'*), (une des suites de l'*Ordre*). Réd. en chef : Lerminier. 2-4 mai 1848. 3 n°s in-f°.

Avant-garde (*l'*). Édition du soir du *Moniteur de la guerre*. 1870-1871. In-f°, 1/2 feuille. Incomplet.

Avant-garde (*l'*), *organe radical des cantons de Saint-Denis et Pantin*. Mars 1884. In-f°. Se continue.

Avant-garde de la République (*l'*), *journal de la garde mobile*. Mai 1848. 1 seul n° in-f°.

Avenir (*l'*), *journal politique, scientifique et littéraire*. 1830-1831. 395 n°s in-f°.

Avenir (*l'*), par Martin Leneuf (prospectus). 1848. In-12. 1 seul n°.

Avenir colonial (*l'*), *journal d'outre-mer, politique, maritime, etc.* (hebdom.). 1882. In-f°. Incomplet. Il paraissait le mardi sous le titre de *l'Avenir des colonies et de la marine*. 1er juillet 1882. In-f°. Se continue.

Avenir des travailleurs (*l'*). Signé : Lambert. Juin 1848. 2 n°s gr. in-4°.

Avenir diplomatique (*l'*), *revue internationale*. 1880-1883. In-4°. Continué par la *Revue diplomatique*.

Avenir du XVIIe arrondissement (*l'*). Paris, 6 janvier 1884. In-f°. Se continue.

Avenir militaire (*l'*), *journal des armées de terre et de mer, etc.* 16 juillet 1878. (8e année). In-f°. Se continue.

Avenir national (*l'*), *journal des libertés civiles, politiques et religieuses*. Réd. : Paul Féval. 1848. 63 n°s in-f°. Manque le 1er n°.

Avenir national (*l'*). Réd. en chef : Peyrat. 1869-1871. In-f°.

Avenir républicain (*l'*), *journal des intérêts démocratiques*. 1848. In-4°.

Aviseur national (*l'*). 1792-1793. In-8°. Très incomplet.

Avocat du peuple (*l'*), *ou le bon citoyen*, par Laboureau. 1790. 66 n°s in-8°.

Babillard (*le*), *journal du Palais-Royal et des Tuileries*. 1791. 138 n°s in-8°.

Ballon monté (*par*), *lettres envoyées de Paris pendant le siège*, par Moland. 1872. In-12.

Ballots politiques adressés au peuple avec la facture, par un fabricant français, auteur de la *Revue politique* en 1817. 1er ballot. 1818. In-8°.

Balzac, revue parisienne. 1840. In-18.

Banquet social (*le*), *journal du XIIe arrondissement*. Mars 1848. 25 n°s in-f°. Il manque 4 n°s.

Bataille (*la*). Mai 1882. In-f°. Se continue. Voir *le Citoyen*.

Bataillon scolaire (*le*), *moniteur de la jeune armée*. Janvier 1883. 15 n°s in-f°. Il manque quelques n°s.

Batave (*le*), *ou le nouvelliste étranger*. Février-septembre 1793. 2 vol. in-4°. Continué par *le Batave, ou le Sans-culotte*. Octobre 1793 - avril 1794. In-4°. Suivi par *le Sans-culotte*, in-4°, et par *le Batave*. Manque l'année 1795, depuis mars et 1796.

Beaumarchais (*le*), *journal satirique, littéraire et financier* (hebdom.). Octobre 1880. In-f°.

Bêtises de la semaine (*les*), *revue littéraire, ministérielle, etc.* Mai et juin 1848. 2 n°s in-f°.

Bible d'à présent (*la*). 1790. 4 n°s in-8°.

Bibliothèque allemande, ou journal de littérature, par Barthélemy et Silbermann. Strasbourg, 1826. 4 vol. in-8°.

Bibliothèque britannique. Genève. 1796 - 1815. 144 vol. in-8°.

Bibliothèque de l'École des Chartes. Depuis 1869. In-8°. Se continue.

Bibliothèque de l'École des Hautes Études. 1869 et suiv. In-8°.

Bibliothèque de l'homme public ou analyse raisonnée des principaux ouvrages français et étrangers, par Condorcet, de Peyssonnel, etc. Février 1790 — avril 1792. 28 vol. in-8°.

Bibliothèque des enfants du peuple. 1848. 5 n^{os} in-4°. Manque le n° 5.

Bien-être (*le*), *journal de tout le monde*. Mars-mai 1849. 6 n^{os} in-f°.

Bienfaisant (*le*). Réd. en chef : de Montglave. Octobre-novembre 1849. 20 n^{os} in-f°.

Bien-informé (*le*). 17 fructidor an V - 18 germinal an VIII. 4 vol. in-4°.

Bien public (*le*). 24 mai - décembre 1848. 2 vol. in-f°.

Bien public de Paris (*le*). Réd. en chef : Vrignault. 1871. In-f°. Incomplet. 3e série. 1882. Dir. : Jules Brisson.

Boccace (*le*), *journal des mœurs du jour*. 4 septembre 1880 et 1881. 8 n^{os} pet. in-f°.

Boccacio. 1880. In-4°, papier rose.

Bohémien de Paris (*le*), par D. Devillers. Juillet 1848. In-f°.

Bon conseil (*le*), *journal socialiste*, *politique*, *commercial*, *etc.* Prend, au n° 2, le titre de *le Bon conseil républicain* ; au n° 11, il s'appelle *le Conseil républicain*. 22 mars - 6 avril 1848. 12 n^{os} in-f°.

Bonheur public et général (*le*). 1848. 5 n^{os} in-f°. Incomplet.

Bonhomme Franklin (*le*). Avril 1871. 8 n^{os} in-f°.

Bonnet de nuit, *illustré*, *humoristique*, *comique* (*le*). Lyon. 15 n^{os} in-f°. Manque le n° 1.

Bonnet rouge (*le*). Réd. en chef : Secondigné. Avril 1871. 15 n^{os}. Il manque les n°s 5 et 15.

Bonnet rouge (*le*), *drapeau des sans-culottes*. Juin 1848. 2 n^{os} in-f°.

Bon républicain (*le*), *moniteur des communes*. 1848. Prospectus, in-8°.

Bon sens (*le*), *journal politique*, *littéraire*, *etc.* 1848. 15 n^{os} in-4°. Il manque 3 n^{os}.

Bon sens (*le*), *journal des honnêtes gens*. Avril-mai 1871. 6 n^{os} pet. in-f°.

Bon sens républicain (*le*). Août - octobre 1881. In-f°.

Bossu (*le*), (hebdom.). Réd. en chef : Gustave Frison. S. d. (1880). In-4°.

Bouche de fer (*la*), par l'abbé Fauchet et Bonneville. 1790-1791. 5 vol. in-8°. Manque le 1er vol.

Bouche de fer (*la*), *pamphlet démocratique*, par de Bassignac. 1848. In-f°.

Bouche de fer (*la*), *pamphlet politique et quotidien*, par Alph. de Calonne. Août 1848. Suite du *Lampion* suspendu. 1 seul n°.

Bouche de fer (*la*), par Pascal Grousset. Mars 1871. 2 n^{os} in-12.

Bouclier patriotique (*le*), *ou le serpent d'airain*. Mars 1790. 3 n^{os} in-8°.

Boudoir (*le*), *gazette galante*. Réd. en chef : Max Véron. 1880-1881. In-4°. Il manque quelques n^{os}.

Bouffon (*le*). Dir.: Lucien d'Hura. Octobre 1866. In-f°. Devient *le Bouffon politique*, in-4°. Finit en septembre 1869. Incomplet.

Boulets rouges (*les*), *feuille du club pacifique des droits de l'homme*. 1848. 1 seul n°.

Boulevard (*le*). Réd. en chef : Et. Carjat, avec portraits et caric. 1862. Incomplet.

Boul-miche (*le*), *organe du quartier latin*, avec caricatures. 1883. 9 n^os^ in-4°.

Boutiques d'esprit (*les*), par Auguste Lepage. 1879. 1 vol. in-18.

Brésil (*le*), *courrier de l'Amérique du Sud*. Septembre 1881. Gr. in-4°. Se continue.

Bulletin critique (*le*). 5e année. 1884. Se continue.

Bulletin décadaire de la République française. An VII et an VIII. 41 n^os^ in-8°. Il manque 3 n^os^.

Bulletin de l'Académie des muses santones. 1879. Gr. in-8°. Se continue.

Bulletin de l'Assemblée nationale. 1789-1790. 2 vol. in-8°. Incomplet.

Bulletin de la Convention nationale. An III - an IV. 8 vol. in-8°. Il manque quelques n^os^.

Bulletin de la République française. Mars-mai 1848. In-f°.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris. Depuis 1874. In-8°. Se continue.

Bulletin de la Société des gens de lettres. Depuis 1879 (26e année). In-8°. Se continue.

Bulletin de la réunion des officiers. Depuis 1871. In-4°. Se continue.

Bulletin de la ville de Paris. 9 février 1880 - 4 mai 1883. In-4°. Se continue.

Bulletin de l'Empire, *revue militaire*, *industrielle*, *agricole et religieuse*. 1853-1855. 2 vol. in-8°. Manque le 1er vol.

Bulletin de littérature, *des sciences et des arts*, par Lucet. An IV-V. 2 vol. in-f°.

Bulletin du comité central de résistance. S. l. n. d. 13 bulletins gr. in-8°. Manque le 2e.

Bulletin du jour. Gér. respons. : Ulysse Ladet. 16-23 mai 1859. 8 n^os^ in-f°. Manque le n° 8.

Bulletin du tribunal criminel. 1792. 58 n^os^ in-4°.

Bulletin et journal des journaux. 1790-1791. 157 n^os^ in-8°. Il manque quelques n^os^. Continué par le *Réviseur universel*.

Bulletin épigraphique de la Gaule. Depuis 1883. In-8°. Se continue.

Bulletin hebdomadaire de statistique municipale. 1879. In-4°. Se continue.

Bulletin municipal, *journal officiel de la ville de Paris*. 12 juillet 1882. In-4°. Se continue.

Bulletin national, *ou papier-nouvelles de tous les pays et de tous les jours*. 1792-1793. In-4°. Devient *Bulletin républicain*, en 1794, *ou papier-nouvelles*, et reprend son premier titre en 1795. Très incomplet.

Bulletin politique, 5 n^os^ in-4°, an IV, puis *Bulletin officiel*, puis *le Rédacteur*, 5 vol. in-4°.

But social (*le*), *journal de philosophie positive*, par Raginel. 1848. 2 n^os^ in-f°. Manque le n° 2.

Cabinet historique (*le*). Dir. : Ulysse Robert. 1853. In-8°.

Cahiers du 4e ordre, *celui des pauvres journaliers*, *des infirmes*, *des indigents*, *etc.*, *l'ordre sacré des infortunés*, *ou correspondance philanthropique entre les infortunés*, *les hommes sensibles et les États généraux*, *etc.*, *etc.* 1789. 1 seul n° in-8°.

Californie (*la*), *journal des intérêts de l'Océan pacifique*. 1849. 6 n^os^ in-f°.

Californien (*le*), *journal de l'industrie et du commerce français dans l'Océan pacifique*. 1849. 6 n^os^ in-f°.

Calotte renversée (*la*), par l'auteur de *Je m'en fouts*. 2e édit. 1790. 3 pages in-8°.

Canard (*le*), *journal drolatique*, *fantastique*, *anecdotique*, *politique et critique de l'an Ier de la République*, par X. de Montépin ; collab. : de Calonne, de Foudras. 1848. 11 nos in-fo.

Cancans de la semaine. Mai 1848. 2 nos in-fo.

Candidats (*les*) *à la nouvelle législature* (en vers). An V. 5 nos in-fo. Manque le no 5.

Candide, journal à 5 centimes. Mai 1865. 8 nos in-4o.

Canon d'alarme (*le*), (avec prospectus). 1848. 1 seul no.

Capitole (*le*), *journal politique et littéraire*. 1839-1840. 3 vol. in-fo.

Caricature politique (*la*), (bi-hebdom.), dessins coloriés. Février-mars 1871. 6 nos.

Caricature (*la*), *revue morale*, *judiciaire*, *littéraire*, *artistique*, *fashionable*, *etc.* 1839-1842. 2 vol. in-fo. Incomplet.

Carillon (*le*). 1876-1883. 4 vol. in-fo. Il manque quelques nos.

Carmagnole (*la*), par Touchatout (hebdom.). Février 1871. In-4o. No spécimen, plus 5 nos.

Carmagnole (*la*), *journal des enfants de Paris*. Juin 1848. 4 nos in-1o.

Carmagnole (*la*), *organe des revanches sociales*. Décembre 1881 - janvier 1882. In-4o.

Carnet (*le*) *littéraire*, *humoristique*, *illustré*. Août 1881. 5 nos in-fo.

Carnet de Guibollard (*le*). 1881. 8 nos in-16 carré.

Casque à mèche (*le*), *propagande militaire*, par Vermasse. 1849. 1 seul no in-fo.

Casse-tête (*le*), (hebdom.), par J.-B. Clément. Août-décembre 1869. 15 nos in-4o.

Catholique (*le*), par le baron d'Ekstein. 1826 - 1829. 16 vol. in-8o.

Cauchemar des intrigants politiques (*le*), par Manier. Octobre 1848. 1 seul no.

Cause du peuple (*la*), par George Sand. Avril 1840. 3 nos in-4o.

Censeur (*le*), *ou examen des actes et des ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'État*, par MM. Comte et Dunoyer. 1814-1815. 7 vol. in-8o.

Censeur des journaux (*le*). 11 fructidor an III - septembre 1796. 4 vol. in-4o.

Censeur européen (*le*), *ou examen de plusieurs questions de droit public et de divers ouvrages littéraires*, *scientifiques*, *etc.*, par MM. Comte et Dunoyer. 1817-1819. 12 vol. in-8o, et depuis le 5 juin 1819, 200 nos pet. in-8o.

Censeur républicain (*le*), *journal de la démocratie radicale*. 1848. 1 seul no.

Centaure (*le*), *revue mensuelle illustrée*. 1879 (5e année). Pet. in-fo. Se continue.

Centre gauche (*le*). Réd. en chef : Pierre Baragnon. Août 1870. 1 seul no.

Cercle social (*le*). Janvier-mai 1790. 14 nos in-8o.

Cernéen (*le*), *ou petite revue africaine*. Port-Louis (Ile-Maurice). 1834-1840. 7 vol. in-4o et in-fo. Incomplet.

C'est encore moi, *le furet constitutionnel*, par Charles *** (Robert). 1818. In-8o.

C'est incroyable, *ou la confession*, *amphigouri-tragi-comique*. 1789. 5 nos in-8o.

Chandelle démocratique et sociale (*la*). Mars-avril 1849. 2 nos in-fo.

Charge (*la*), *journal satirique hebdomadaire*, par Alfred le Petit. Janvier-septembre 1870. In-4o, 37 nos. Il manque quelques nos.

Charité et justice, *journal de propagande fraternelle*. Mars 1848. 2 nos in-fo.

Charivari (*le*). Depuis l'origine (1832) jusqu'aujourd'hui. Pet. in-f°. Quelques lacunes. Se continue.

Chasse illustrée (*la*), *journal des chasseurs*. Depuis la 10e année (1877) jusqu'aujourd'hui. Se continue.

Chat noir (*le*), *organe des intérêts de Montmartre*. 1882. In-f°. Se continue.

Chatelet démasqué (*le*). 1789. 2 nos in-8°.

Châtiment (*le*). Réd. en chef : Alfred Sirven. Impr. à Bordeaux, puis à Paris, 1871. In-f°. Incomplet.

Chelu de Guignol (*le*). 1880-1881. In-16.

Chevaux au manège (*les*), ouvrage trouvé dans le portefeuille de M. Lambesc, grand écuyer de France (avec la clef). 1789. 3 nos in-8°.

Christ républicain (*le*), par le citoyen Ridel. 1848 et repris en 1849. 7 nos in-f°.

Chronique de France (*la*), par Lapie de Lafage. 1791. In-8°. Incomplet.

Chronique de Paris (*la*). Août 1789-1793. 8 vol. in-4°.

Chronique du manège (*la*), par Marchant. 1790. 24 nos in-8°. Manque le n° 24.

Chronique du mois (*la*), *ou les cahiers patriotiques*. 1791-1793. 21 nos in-8°.

Chronique parisienne et départementale. Août 1848. 1 seul n° in-4°.

Chronique politique du mois. Août 1849. 1 seul n° in-4°.

Chronique scandaleuse (*la*). 1791. 33 nos in-8°.

Chroniqueurs parisiens (*les*). 1857. 131 nos in-4°. Manque la suite.

Citoyen (*le*). Réd. en chef : Secondigné. 4 mars 1870. 1 n° in-f°.

Citoyen de Paris (*le*). Réd. en chef : Secondigné. 1880-1881. 4 vol. pet. in-f°. Octobre 1881 - décembre 1882. 4 vol. gr. in-f°. S'appelle *le Citoyen et la Bataille*, en 1883, et reprend son titre en juin.

Citoyen français (*le*). Réd. en chef : Secondigné. 29 août - 5 nov. 1881.

Citoyen français (*le*), *journal politique*, *commercial*, *littéraire*. An VIII. Incomplet.

Citoyen illustré (*le*). Supplément hebdom. du *Citoyen* et du *Citoyen* et *la Bataille*. In-4°. Incomplet.

Citoyenne (*la*). Directrice : Hubertine Auclert. 1881. Gr. in-f°. Se continue.

Civilisation (*la*). Janvier 1880-3 août 1882. 8 vol. gr. in-f°.

Clairon (*le*). Réd. en chef : Cornély. 7 mars 1881-1883.

Clef du cabinet des Souverains (*la*). An V-an VIII. 12 vol. in-8°. Incomplet.

Cloche (*la*). Réd. en chef : Louis Ulbach. 1868. 7 vol. in-32.

Cloche (*la*). Réd. en chef : Louis Ulbach. 19 décembre 1870 - avril 1871. Gr. in-f°. Incomplet.

Cloche (*la*) (*Kolokol*). 20 septembre 1862 - 15 juin 1865. 62 nos in-f°.

Club (*le*), *moniteur des réunions et sociétés populaires*. Avril 1849. 1 seul n° in-f°.

Club des halles (*le*), *du règne de la loi, sous le bon plaisir des piques et des baïonnettes*, par Martin, ci-devant philosophe, maintenant fort de la halle, l'an IV de la liberté. 11 nos in-8°. Incomplet.

Club infernal (*le*). Présidence de Robespierre, de Fouquier-Tinville et de Barrère. An II, 3 nos in-8°.

Colère (*la*) *d'un vieux républicain contre tout le monde*. 1-22 juin 1848. 7 nos in-f°.

Colère (*la*) *et le désespoir d'un vieux républicain*. An I de la République universelle. 1848. 2 nos in-f°.

Colonne républicaine (*la*). Deux lettres avec prospectus (Cassagne). 1848. In-f°.

Colporteur national (*le*), dédié aux Français patriotes. 1789. 2 n^os in-8°.

Colporteur parisien (*le*). 2 juillet 1848. 1 seul n° in-4°.

Combat (*le*). Dir. polit. : Félix Pyat. 16 septembre 1870 - 25 janvier 1871. 131 n^os in-f°.

Comédie (*la*). Réd. en chef : Louis Lurine. Décembre 1852-21 février 1853. In-f°.

Comédie humaine (*la*). Réd. en chef : de Gantès. Décembre 1881 - 4 mars 1882. In-f°.

Comédie républicaine (*la*). Lettres de Léonce Dupont, extraites de journaux. 1871. 1 vol. in-12.

Comic-finances (*le*), *journal satirique, financier*. 1re page illustrée. Octobre 1868 ; complet seulement à partir de 1880. In-f°. Se continue.

Commune (*la*). Dir. polit. : Félix Pyat. 21 septembre - 3 novembre 1880. 45 n^os in-f°.

Commune (*la*), par des rédacteurs du *Combat* et du *Vengeur*. 20 mars - 19 mai 1871. 60 n^os in-f°.

Commune affranchie (*la*), *journal du travail*, par F. Pyat. 9 n^os in-f°.

Commune burlesque (*la*), par Pipp et Trilby (texte en vers, caricat.) 1871. 2 livraisons seulement gr. in-8°.

Commune de Paris (*la*), par Cahaigne. Mars 1848 - mars 1849. 87 n^os in-f°. Incomplet.

Commune sociale (*la*), *journal mensuel des travailleurs*. 5 décembre 1848 - 5 mai 1849. 6 n^os in-4°. Manque le n° 6.

Communes de France (*les*), *journal politique, administratif, agricole, etc.* Juillet 1850. Un seul n°.

Communiste (*le*). Réd. gér. : Gay. Mars 1849. 1 seul n°.

Conciliateur (*le*), suite des *Nouvelles du jour*. Juillet 1848.

Conciliation (*la*), *revue mensuelle de l'alliance des peuples*. 1849. 3 n^os in-8°. Manque le n° 3.

Confédération nationale (*la*). 1790. 3 n^os in-8°.

Conseiller des campagnes (*le*). Décembre 1849. Le spécimen seulement. In-8°.

Conservateur (*le*). 1818. 6 vol. in-8°.

Conservateur (*le*) *décadaire, des principes républicains, etc., etc.* Floréal-fructidor an II. 2 vol. in-8°.

Conservateur de la République (*le*), par Ch. Marchal. Avril 1848. 16 n^os in-f°.

Consigné (*le*), *organe des volontaires d'un an* (hebdom.). Janvier-avril 1881. 15 n^os in-4°.

Consolateur (*le*), *ou journal des bonnes gens*. 1790. 14 n^os. Incomplet.

Consolateur (*le*), *ou le journal des honnêtes gens*. Janvier-août 1792. 63 n^os in-12.

Conspiration des poudres (*la*), *journal fulminant*. 4 juin 1848. 1 seul n°.

Constitution (*la*). Réd. en chef : Dunoyer. 1848. 4 n^os in-f° et in-4°.

Constitution (*la*) *comme je la voudrais*. Octobre 1848. 1 seul n° in-4°.

Constitution ex-tricolore (*la*), par C. Morel, transformation et suite du précédent. 21 - 26 juin 1871. 5 n^os. Voir le *Tricolore*.

Constitution (*la*), *journal des vrais intérêts du pays*. Au n° 3, accentue son titre, *Journal de la République napoléonienne*. 1er-19 juin 1848. In-f°.

Constitution politique et sociale (*la*), par Beau de Rochas. Transformation « *Régime constitutionnel.* Mai 1871. 23 n^os^ in-f°.

Constitution (*la*), *République du présent et de l'avenir*, par Marle. Février août 1849. 15 n^os^ in-f°. Il manque 2 n^os^.

Constitutionnel (*le*). A paru successivement en 1815 sous les titres suivants: *l'Indépendant*, *l'Écho du soir*, *le Courrier*, *le Constitutionnel*, *le Journal du commerce, de politique et de littérature* (voir ces noms). Le *Constitutionnel* du 2 octobre 1815 au 23 juillet 1817, complet. A partir du 2 mai 1819, le *Constitutionnel* a paru sans interruption jusqu'aujourd'hui. L'Arsenal possède les 6 derniers mois de 1823; de janvier à fin août 1830; de 1855 à 1869; complet depuis 1880. Se continue.

Contemporains (*les*), par Eugène de Mirecourt. 6 janvier-3 novembre 1857. 44 n^os^ in-f°. Devenu *la Vérité pour tous*, puis *la Vérité contemporaine.*

Continental Gazette (*the*), *and anglo-american advertiser*, (hebdom.). Du 7 mai 1881. In-f°. Se continue.

Contre-poison (*le*), *ou préservatif contre les motions insidieuses*, *etc.*, *etc.* 1791. 38 n^os^ in-8°.

Contrôleur général (*le*), *journal des améliorations morales.* Avril et mai 1850. 2 n^os^ in-f°.

Convention nationale (*la*). Dir.: Fr. Jourde. Mars-juillet 1881. In-f°.

Correspondance découverte contre un Rostikot aristocrate et un Anglais. 1790. 2 n^os^ in-8°.

Correspondance de quelques gens du monde sur les affaires du temps. 1790. 2 cahiers in-8° de 160 et 128 pages.

Correspondance des mécontents. 14 mars-juin 1791. 28 n^os^ in-8°. Il manque 3 n^os^.

Correspondance des villes et des campagnes (*la*), (par d'Humières). An V. 35 n^os^ in-8°. Incomplet.

Correspondance des vivants et des morts. An III. 3 n^os^ in-8°. Manque la lettre 4e.

Correspondance Havas. D'octobre 1879. Se continue.

Correspondance littéraire (*la*). Novembre 1856-novembre 1864. 8 vol. in-8°.

Correspondance nationale (dirigée par Sainte-Foi). 15 février-19 juillet 1791. 45 n^os^ in-8°.

Correspondance patriotique, par Dupont de Nemours et autres. 1791-1792. 5 vol. in-8°. Il manque 3 livraisons.

Correspondance politique, par Mallet du Pan. 1er mars 1796. Introduction et 1re lettre. In-8°.

Correspondance russe, par Bogdanoff. 1864-1869. 225 n^os^ autographiés. Il manque les 40 premiers.

Correspondant (*le*). Depuis 1845. In-8°. Se continue.

Correspondant (*le*), *moniteur des communes.* 1849-1850. In-f°. Incomplet.

Correspondant des départements (*le*). *Propagande démocratique.* Mai 1849. 1 n° in-f°.

Corsaire (*le*), par Lermina. 20 octobre 1867-10 janvier 1868. 83 n^os^ in-f°.

Corsaire (*le*). Gérant: Richardet. 8 mai 1871. 9 n^os^ in-f°.

Corsaire (*le*). 25 février 1872-juin 1873. 6 vol. in-f°.

Corsaire (*le*). 6 avril 1881-1er juin 1882. In-f°.

Corsaire (*le*), *journal des spectacles, de la littérature, des arts, etc.* 1822-1844. In-8° et in-4°. Incomplet. Devient le *Corsaire-Satan*, de 1844 au 12 mars 1847 et reprend son 1er titre jusqu'en 1852. In-f°. Manque l'année 1845.

Corsaire de la Marne (*le*), *organe des cantons de Vincennes-Charenton.* 6 novembre 1881 - 29 juillet 1883. In-f°.

Cosmopolite (*le*), *revue mensuelle, galante, sociale et littéraire, etc.* Octobre-novembre 1875. Neufchâtel, in-18. 1 livraison.

Cosmos (*le*), par l'abbé Moigno. Depuis 1863. Se continue.

Coup de feu (*le*), par Achille de Secondigné. S. d. 1 n° in-8°.

Coup de massue (*le*), *premier coup.* 1789. 1 n° in-8°.

Coup de trique (*le*), *journal politique et des réformes sociales.* Mars - avril 1850. 2 nos in-f°.

Coureur des spectacles (*le*). Dernière suite d'une grande collection de journaux de théâtre de 1819 à 1849, fondée et dirigée par Charles Maurice jusqu'à la fin et commencée par le *Camp volant*, 1818-1819. Continuée successivement par les suivants : *le Fanal des théâtres*, quelques mois de 1819 et 1820. Manque; — *le Journal des théâtres*, 1821-1823; — *le Courrier des théâtres*, 1824 - 1842; — *Nouvelles des théâtres.* Juillet - septembre 1842. Manque; — *le Coureur des spectacles.* 1842 - 1849. En tout 50 vol. in-4°.

Courrier (*le*), suite de l'*Écho du soir*, précédant le *Constitutionnel.* 26 août-23 octobre 1815. In-f°.

Courrier (*le*), (puis *le Courrier français*, en février 1820). 21 juin 1819. In-f°. Incomplet.

Courrier (*le*), *organe républicain radical du canton de Neuilly.* 1883 (2e année). Pet. in-f°. Se continue.

Courrier de Bordeaux (*le*). 1789. In-8°. Incomplet.

Courrier de Brabant (*le*). Novembre 1789-septembre 1790. 105 nos in-8°. Il manque quelques numéros de la fin.

Courrier de l'égalité (*le*), par l'auteur des *Lettres du père Duchêne.* 1792-an V. 1596 nos in-8°. Incomplet.

Courrier de l'Europe (*le*), *gazette anglo-française* de 1776 à 1791. 29 vol. in-4°.

Courrier de l'Europe et des spectacles (*le*). 1er juin 1807-1810. 7 vol. in-4°.

Courrier de la Moselle (siège de Metz). Du 4 août au 26 novembre 1870. In-f°.

Courrier de Madon (*le*). 1789-1791. 19 vol. in-8°. Incomplet.

Courrier de Montreuil et du canton de Vincennes (*le*), 5 mars 1882. In-f°. Se continue.

Courrier d'outre-mer (*le*). (2e année). 13 janvier 1883. In-4°. Se continue.

Courrier de Paris (*le*), *ou le publiciste français.* 1789-1790. 3 vol. in-8°.

Courrier de Paris (*le*) *dans les provinces*, suite du *Courrier de Versailles.* 1789-1790. In-8°. Incomplet.

Courrier de Paris (*le*), *des départements et de l'étranger.* Mai - juillet 1848. 69 nos in-f°. Incomplet.

Courrier de Provence (*le*). 2 mai 1789 et suiv. 10 vol. in-8°.

Courrier de Strasbourg (*le*), *journal politique et littéraire.* 1792-1793. In-4°. Incomplet.

Courrier de Versailles à Paris (*le*). Juillet 1789-mai 1793. 46 vol. in-8°. Manque janvier 1792.

Courrier des électeurs (*le*), (titre du *Tocsin des électeurs* au n° 3). 1849. In-f°.

Courrier des Français (*le*). Mars - avril 1791. 49 n°s in-8°.

Courrier des théâtres (*le*). Voir le *Coureur des spectacles*.

Courrier des tribunaux (*le*), *journal judiciaire*, *quotidien*. Décembre 1880 juin 1881. In-f°.

Courrier du Bas-Rhin (*le*). Wesel, 1789-1803. 17 vol. in-4°.

Courrier du département de la Somme (*le*), par Duméril. 1790. In-8°.

Courrier du Levant (*le*). Juillet-décembre 1883. In-4°.

Courrier du soir (*le*), puis au n° 2 *la Dépêche*. 1848. 5 n°s in-f° en tout.

Courrier du soir (*le*). De janvier 1880. Se continue.

Courrier extraordinaire (*le*), *ou le premier arrivé*. 1790-1792. 10 vol. in-8°.

Courrier français (*le*), par Poncelin. Juin 1789 - brumaire an II. 26 vol. in-8°. Devenu *Courrier républicain*. 10 brumaire an II.

Courrier français (*le*). 1er février 1820-1842 et 1846-1850. 28 vol. in-f°.

Courrier français (*le*), par Vermorel. 9-22 septembre 1870. 13 n°s in-f°.

Courrier français illustré (*le*). Réd. en chef : Conil. Septembre 1881-mar 1882. In-4°.

Courrier international (*le*), *gazette des étrangers à travers le monde*. 188 (18e année). Pet. in-f°. Se continue.

Courrier national (*le*), *journal du matin*. Brumaire an IV - vendémiaire an VI In-4°. Incomplet.

Courrier nocturne (*le*). 1789. 2 n°s in-8°.

Courrier politique et littéraire (*le*), puis *Courrier national, politique et littéraire* 1789. 2 vol. in-8°. Incomplet.

Courrier républicain (*le*), suite du *Courrier français*. An II - an IV. 1395 n° in-8°. Semble continué par le *Rapporteur républicain*, suivi de l'*Orateur républicain*

Courrier républicain (*le*). Dir. pol. : Edm. Turquet (hebdom.). 1878. Pet. in-f° Se continue.

Courrier universel (*le*), *ou l'Écho de Paris*, *des départements et de l'étranger* 1792 - an VIII. 15 vol. in-4°. Très incomplet.

Cravache parisienne (*la*), *journal satirique illustré*, (hebdom.). Septembre 188 In-8°. Se continue.

Creuset, *ouvrage politique et critique*, par James Rutledge. Janvier-août 179 63 n°s in-8°. 3 vol.

Creuset, par M. Milscent, créole de la dépendance du Cap français. 179 24 n°s in-8°.

Cri-cri (*le*), (hebdom.). 1872-1873. 24 n°s in-f°.

Cri du peuple (*le*), par Jules Vallès. Février-mai 1871. In-f°.

Cri du peuple (*le*), par Jules Vallès. 28 octobre 1883. In-f°. Se continue.

Cri du prolétaire (*le*). Mai 1883. 1 seul n° in-f°.

Critique (*la*), par Blanquet et Blouet. N° spécimen. 1850. In-f°.

Croix (*la*). 16 juin 1883. In-f°. Se continue.

Curieux (*le*), par Ch. Nauroy. Octobre 1880. In-8°. Se continue.

Damoclès (*le*). Gér. : Virmaître. Juin 1882. 2 n°s in-f°.

Débats de l'Assemblée nationale. 20-24 juin 1848. 5 n^os in-f°.

Décade philosophique, littéraire et politique (*la*), et *la Revue*, suite. An II-1807. 54 vol. in-8°.

Décaméron (hebdom.). Septembre-octobre 1880. 7 n^os in-4°.

Décentralisation (*la*), *littéraire et scientifique.* 1863 - 1864. 3 livr. 1863. Continué par la *Revue des provinces.*

Déclin du jour (*le*), *ou résolutions de l'Assemblée nationale.* Juillet 1789. 9 n^os in-8°.

Défense (*la*). Janvier 1880. In-f°. Se continue.

Défenseur (*le*), (hebdom.). Avril 1882. In-4°. Se continue.

Défenseur de la Constitution (*le*), par M. Robespierre. 1792. 12 n^os in-8°.

Défenseur de la liberté (*le*), *ou histoire de la Révolution de* 1789. 1789-1790. 49 n^os in-8°.

Défenseur du peuple (*le*). Novembre 1848-avril 1849. 6 n^os in-f°.

Délégué du Luxembourg (*le*), par Gautier. Mai 1849. 1 seul n°.

Démocrate (*le*), *journal politique*, *quotidien*, par Thoré. N° spécimen.

Démocrate (*le*), *journal politique*, *commercial*, par Sieurac. Décembre 1849 - avril 1850. 5 n^os in-4° et in-f°. Il manque les n°s 1 et 4.

Démocrate (*le*), *semaine sociale et républicaine*, par d'Alton-Shee. Avril 1848. 1 seul n° in-4°.

Démocrate égalitaire (*le*), suite du précédent, par Gérard. 1848. 1 seul n° in-4°.

Démocratie (*la*). Réd. en chef-gérant : Chassin. 1868. In-f°. Incomplet.

Démocratie napoléonienne (*la*), par Chautard. Janvier-février 1852. 25 n^os in-f°. Devient *la France napoléonienne.* Février-mars 1852. 30 n^os in-f°.

Démocratie pacifique (*la*), suite de la *Phalange.* 1843-1851. 16 vol. in-f°.

Dépêche (*la*). Voir le *Courrier du soir.*

Dépêche du soir (*la*). 1884. Pet. in-fol. Se continue.

Dépêche quotidienne (*la*), et au n° 6 *Dépêche de Paris.* Novembre 1881-mars 1883. Pet. in-f°.

Dernières nouvelles (*les*). 1884. Pet. in-f°. Se continue.

Deuxième arrondissement (*le*), (hebdom.). 8 janvier - 30 avril 1882. In-4°.

Devoirs de la deuxième législature (*les*). 1790. In-8°. Incomplet.

Diable à Paris (*le*), par Gavarni, Grandville, Balzac, Stahl, etc. 1868. 4 vol. gr. in-8°.

Diable boiteux (*le*), par La Bédollière, remplacé par l'*Indépendant.* 1848. 3 n^os spécimens avec dessins différents. In-f°.

Diable boiteux (*le*). 30 septembre 1882 - 6 janvier 1883. 15 n^os in-16.

Diable boiteux à l'Assemblée nationale (*le*), par Tondeur. 1848. 5 n^os in-f°.

Diable rose (*le*), par La Bédollière (avec caricatures). Juin 1848. 3 n^os in-f°.

Dialogues entre Louis XVI et ses aïeux (au nombre de huit). 1789-1790. In-8°.

Dîner du lundi (*le*), *ou la vérité en riant*, par le vicomte de Mirabeau. 1790. 18 n^os in-8°. Il manque quelques n^os.

Diogène, feuille historique, philosophique et littéraire. Août 1828. 1 seul n° in-4°.

Diogène, par Jahyer et H. Meyer. Août 1867 - février 1868. In-4°. Incomplet.

Diogène sans-culotte. Juin 1848. 2 n^os in-f°.

Diplomate (*le*), *journal de droit international*, par Siegfried Weiss. 188. 2 n^os^ in-4°.

Discussion (*la*). Réd. en chef : Gaulier (continué par la *Politique*). 12-16 mai 1871. 5 n^os^ in-f°.

Dix-décembre (*le*), *journal de l'ordre*, continué par le *Pouvoir*. 1849-1850. 2 vol. in-f°.

Dix-huit mars (*le*), par Bergeret. Londres et Bruxelles, 1871. 3 n^os^ in-8°.

Dix-neuvième siècle (*le*). De janvier 1880. In-f°. Se continue.

Don Fabrice, par Ch. Ducher. Février-mai 1883.

Don Juan, par de Gonzague, illustré. Mars - avril 1881. 4 n^os^ in-f°.

Don Pirloncino, avec caric. (texte italien). Rome 1871-1879. 4 vol. in-f°. Manque l'année 1878.

Don Quichotte (*le*), par Gilbert Martin (caricat.). Bordeaux, 1874-1875 et 1878-1879. In-f°. Incomplet.

Drapeau (*le*), *revue hebdomadaire illustrée*. 29 décembre 1881. 1 vol. in-4°. Se continue.

Drapeau blanc (*le*), par Martinville (semi-périodique). 1819. 2 vol. in-8°. Suivi du *Drapeau blanc*. Réd. : Destains, (quotidien), continué par l'*Étoile*. 1819-1826. 14 vol. petit in-f°.

Drapeau de la République (*le*), *écho des gardes nationales de France*. Mai-septembre 1848. 92 n^os^ in-f°. Il manque quelques n^os^.

Drapeau du peuple (*le*), *christianisme*, *démocratie*, *socialisme*. Décembre 1849-juin 1850. 6 n^os^ in-f°.

Drapeau français (*le*), *journal universel de la semaine*. S. d. Le prospectus seul.

Drapeau national (*le*). Avril-mai 1882. 30 n^os^ in-f°.

Drapeau républicain (*le*), *journal des intérêts du peuple*. Février-mars 1848. 6 n^os^ in-f°. Plus un n° sans date.

Drapeaux de la presse parisienne (*les*), (bibliographie des journaux). Octobre 1848. 4 livr. in-8°.

Droit (*le*), *journal des tribunaux*. Décembre 1835-1879. 80 vol. in-f°. Se continue.

Droit des femmes (*le*), par Léon Richer. 1879. In-8°. Se continue.

Droit populaire (*le*). 4 décembre 1880 - 14 juillet 1883. In-4°.

Droits de l'homme (*les*), par Dézamy. Mars 1848 - février 1849. 5 n^os^ in-f°.

Droits de l'homme (*les*), *organe du peuple*, par Gally. Janvier - février 1849. 2 n^os^ in-f°.

Duchesne (*le père et la mère*) et tous les périodiques qui se rattachent à ce nom. *Lettres bougrement patriotiques du véritable père Duchêne*. 1790-1792. 400 n^os^ in-8°; — *La trompette du père Duchêne*, suite des *Lettres*. 1792-1793. 147 n^os^ in-8°. Incomplet ; — *L'ami des soldats*, par l'auteur des *Lettres*. 1790. In-8°; — *Les vitres cassées*, par le véritable père Duchesne. 3e édit. 1789. 31 pages in-8° ; — *Grand discours du père Duchêne à la barre de l'Assemblée nationale*. S. d. In-8°. 8 pages; — *Je suis le véritable père Duchêne, moi, foutre*. S. d. 54 n^os^ in-8°. Plusieurs autres feuilles portent un titre analogue: *La grande joie du père Duchêne*, *Le testament, etc. etc.* ; *Je m'en fouts... Je ne m'en fout... Si tu t'en fouts... Je m'en contrefouts*. N^os^ divers. In-8° de 1790 ; — *Grande conversion du père Duchesne*, par sa femme.

S. d. 34 pages in-8° ; — *Entretiens de Jean Bart et du père Duchesne*. 12 n^os in-8° ; — *La grande visite de Duchêne à Barras*. S. d. In-8° ; — *Aux voleurs !... Alerte, citoyens !* (voir ci-dessus) ; *Confession du père Duchêne*, en vers. S. d. 4 pages in-8°.

Duchêne (le père), gazette de la Révolution. Réd. : Colfavru, Gautier, etc. 1848. 35 n^os in-f° ; — *Le père Duchêne, ancien fabricant de fourneaux..., en* 1793. 1848. 5 n^os in-18 et in-f° ; — *Le vrai père Duchêne de* 1848, *journal des classes ouvrières*. Mai 1848. 4 n^os in-f° ; — *Le vrai père Duchêne*, par Gustave Maroteau. 13 mars 1871. 1 n° in-f° ; — *La casquette du père Duchêne, pamphlet-socialiste*. 1848. 1 seul n° in-4° ; — *Le perdu Chêne de la Révolution*. Réd. : Lacroix. 1848. 1 n° in-f° ; — *Les lunettes du père Duchêne, journal chantant, comique, satirique*. Juin 1848. 2 n^os in-f° ; — *Le réveil du père Duchêne*. Mars-avril 1850. 2 vol. in-f° ; — *Le fils du père Duchêne* (illustré). 1871. 10 n^os. Incomplet ; — *Le petit-fils du père Duchêne*. Juin 1848. 5 n^os ; — *Le père Duchêne, journal quotidien*. Réd. : Maroteau. 1869. 7 n^os in-4° ; — *La grande-colère..., la grande motion, etc. du père Duchêne*. 1871. 68 n^os in-8° ; — *Les mémoires du père Duchêne*, 1871. 1 n° in-f° ; *Le pair du Chêne*. Juin 1871. 7 n^os in-8° ; — *Le père Duchêne enfin expliqué par le père Dubois*. Avril 1871. 1 n° in-8° ; — *Le vrai père Duchêne*, par G. Maroteau. 1869. 7 n^os in-4° ; — *Histoire biographique, anecdotique et bibliographique du père Duchêne*. 1871. In-8° de 32 pages ; — *Le père Duchêne* (hebdom.). Dir. : Buffenoir. Avril 1879-avril 1880. 55 n^os in-f°.

Duchêne (la mère). Divers opuscules de 1791 et 1792 ; *Je suis la véritable mère Duchêne*. 2 n^os ; — *Lettre de la mère Duchêne* ; — *Le drapeau rouge, etc.* ; — *Grand combat, etc.* ; — *Grande colère, etc.* ; — *Grand jugement, etc.* ; — *Étrennes de la mère Duchêne*. 1792. 52 pages, etc. ; — *Mme Duchêne, Quelques vérités avant les élections*. 1848. 1 n° in-f° ; — *L'amer du Chêne*. 1848. 1 n° in-f° ; — *Le travailleur de la mère*. Réd. : Vermasse. Mai-juin 1848. 6 n^os in-f° ; — *La mère Duchêne au pilori*, par Vermasse. Avril 1849. 1/2 feuille in-f° ; — *La mère Duchêne* (hebdom.), 1869. 9 n^os in-4°, continué par *la tante Duchêne* ; 1869. 3 n^os in-4° ; — *La tante Duchêne* (hebdom.). Gérant : Alexandre Rabutin. 1870. Gr. in-4°. Incomplet ; — *La mère Duchêne, marchande de berlingots*. 1871. 3 n^os in-8° ; — *La mère Duchêne, marchande de poissons*. 1871. 2 n^os in-8°.

Écho de la Légion d'honneur (l'), par Delilia. 10 juillet 1880. In-4°. Se continue.

Écho de l'arrondissement de Saint-Denis (l'), par Viard. Mai 1880 - juillet 1881. Gr. in-f°.

Écho de la Savoie (l'), *journal de la colonie savoisienne de Paris*. 1880-janvier 1883. In-f°. Incomplet.

Écho de Paris (l'), *national, politique, littéraire*. 17-19 mai 1871. 3 n^os in-f°.

Écho de Saint-Denis (l'), 1re année. 1882. 11 n^os in-f°.

Écho de Vincennes, Montreuil, Saint-Mandé (l'). 1879 (9e année). In-f°. Se continue.

Écho des cercles patriotiques, par Darcet et Barbet. An VI. 46 n^os in-8°. Incomplet.

Écho des deux mondes (l'). Avril 1882 (4e année). In-f°. Se continue.

Écho des tribunaux (l'). Illustré. Dir. : Tolsma. 2e année. 1879. In-f°.

Écho du peuple (l'), par Alph. Vernet. Avril 1848. 1 n° in-f°.

Écho du Raincy (*l'*), *organe de la banlieue de Paris*. Avril 1881 (1re année). In-f°. Se continue.

Écho du soir (*l'*), *ou l'ami du prince*, suite de l'*Indépendant*. Août 1815. In-

Écho du soir (*l'*). Avril - mai 1871. 6 nos in-f°.

Écho français (*l'*), continué par l'*Union monarchique*. 1er janvier 1847 — février 1847. Pet. in-f°.

Éclaireur du peuple (*l'*), par S. Lalande. Ventôse-floréal an IV. 12 nos in- Incomplet.

Éclat de rire (*l'*), (hebdom.). 1879 (3e année). In-8°. Se continue.

Éclipse (*l'*), par André Gill. 1868-1876. 400 nos in-f°.

Éclosion de mille et une choses (*l'*). 1882-1883. 3 nos in-4°.

École libre (*l'*). 1881. 5 nos in-4°.

École politique du peuple (*l'*), par Meunier et Chardon. 1848-1849. 6 nos in—

Écoles de France (*les*), *journal littéraire et scientifique*. Janvier-mai 1864. nos in-fol.

Économiste français (*l'*), fondé et dirigé par Jules Duval. 1862-1869. 4 v in-4° et in-f°.

Ecouteur aux portes (*l'*). 1789. 2 nos in-8°.

Écrivains contemporains et la Ruche. 1883. In-4°.

Écrivains français (*les*). Octobre 1883-1884. 11 nos in-4°.

Éducation républicaine (*l'*), *journal des maîtres d'études*. Mai 1848-mars 18 41 nos in-f°.

Égalité (*l'*), *journal des intérêts de tous*. 16-24 avril 1848. 8 nos in-f°. Manq le n° 8.

Égalité (*l'*), *journal des campagnes*. Avril-mai 1849. 2 nos pet. in-f°.

Égalité (*l'*), *moniteur des électeurs* (reprise du précédent). Janvier-juillet 18 7 nos in-f°. Il manque 3 nos.

Égalité (*l'*), *organe collectiviste révolutionnaire*. 1880. 32 nos in-4°.

Égalité (*l'*), *organe du parti ouvrier* (hebdom.). 1881 et 1882. 46 nos in-f°. manque quelques nos.

Élan (*l'*), *journal comique et satirique*. Avril-mai 1883. 8 nos in-4°.

Électeur (*l'*), *journal de la Constitution, etc.* Mars 1848. 1 seul n° in-8° 16 pages.

Électeur libre (*l'*). 26 août 1870-mars 1871. 1 vol. in-f°.

Électeur républicain (*l'*). Réd. en chef : Tony Révillon. Du 31 mai 18 In-f°. Se continue.

Élection populaire (*l'*). 3-18 avril 1848. 5 nos gr. in-8°. Manque le n° 2.

Émancipation de l'enseignement (*l'*), par Marie. Mai 1848-octobre 1849. 77 in-f°. Incomplet.

En avant, *bulletin mensuel de l'armée du salut*. Mars 1882. In-8°. Se contin

Enfer (*l'*) *et le paradis du peuple*. Rédactrice : Mme de Beaufort. Avril 18 1 seul n°.

Entendons-nous, *dialogue entre deux Jacobins*, par Dubois-Crancé. An 3 nos in-8°.

Entretiens de Jean-Bart et du père Duchêne. 1790. 12 nos in-8°. Incomp

Entretiens de Tranche-Montagne et de Brise-raison. An III. 4 livr. in-8°.

Épargne de Grenelle (*l'*), (hebdom.). 11 juillet 1880. In-f°. Se continue.

Épargne des Batignolles (*l'*), (hebdom.). 10 avril 1881. In-f°. Se continue.

Éphéméride (*l'*), (hebdom. illustré). 21 janvier 1882. 3 n^os^ in-4°.

Éphémérides (*nouvelles*) *de l'Assemblée nationale*. 1789. 60 ^os^ in-8°. Incomplet.

Époque (*l'*), *journal des honnêtes gens*. Satirique et facétieux. Juin 1848. 5 n^os^ in-f°.

Ère nouvelle (*l'*). Réd. en chef : Lacordaire. Avril 1848-juin 1849. 3 vol. in-f°.

Esclave ivre (*l'*). (4 pages, avec une caricature). S. d. 4 n^os^ in-8°.

Espiègle (*l'*). 20 vendémiaire an VIII. 46 n^os^. Incomplet.

Espion de Paris et des provinces (*l'*). 1789. 2 n^os^ in-8°.

Esprit (*l'*), *journal spiritualiste*. Avril-juin 1882. 7 n^os^ gr. in-4°.

Esprit des journaux (*l'*), par une société de gens de lettres. 1789-1791. In-12.

Esprit du peuple (*l'*), *courrier des rues*. Avril-mai 1848. 43 n^os^ in-4°. Il manque 2 n^os^.

Esprit follet (*l'*), *album-journal*, littéraire, artistique, fantaisiste. Mai 1879-juin 1872 120 n^os^ in-f°.

Esprit gaulois (*l'*), illustré. 17 février 1881. 54 n^os^ pet. in-f°. Continué par l'*Esprit gaulois monarchique*.

Esprit public (*l'*), par Toulongeon. An V. 6 n^os^ in-8°. Manque le n° 6.

Estafette (*l'*), *journal des journaux*. 1854-1857. In-f°. Incomplet.

Estafette (*l'*). Réd. en chef : Secondigné, (continuation du *Bonnet rouge*). Avril-mai 1871. 30 n^os^ in-f°.

Estafette (*l'*). Dir. : Détroyat (5° année). Janvier 1880-février 1883. In-f°.

Etat socialiste (*l'*), *journal de la Société pour l'extinction du paupérisme*. Mai 1883. 2 n^os^ in-f°.

États-Unis d'Europe (*les*), *journal du self gouvernement*. Novembre 1870-février 1871. 44 n^os^ in-f°.

Étoile (*l'*), suite du *Drapeau blanc*. Avril-novembre 1827. Pet. in-f°.

Étoile (*l'*), *messager du soir*. 12 juin 1847-24 février 1848. 2 vol. in-f°.

Étoile (*l'*), *journal des dernières nouvelles*. 5-12 mai 1871. 8 n^os^ in-f°.

Étoile de France (*l'*), *journal républicain quotidien*. Janvier 1882. Se continue.

Étoile française (*l'*). Programme signé : E. Taine. Décembre 1880-novembre 1881. In-f°.

Étrille (*l'*), *satirique* (hebdom.). Novembre 1878-1879. 48 n^os^ in-4°.

Europe illustrée (*l'*). Bruxelles, décembre 1872-juillet 1874. Pet. in-fol.

European News (hebdom.). Paris, du 30 avril 1881. In-f°. Se continue.

Européen (*l'*), *journal de morale et de philosophie*. 1835-1838. 2 vol. in-4°.

Évangélistes du jour (*les*), par Dulaure. Avril-juillet 1790. 16 n^os^ in-8°. Manque le n° 16.

Évènement (*l'*). 1848-décembre 1851. 9 vol. in-f°. Il manque quelques n^os^.

Évènement (*l'*). Réd. en chef : Villemessant. Novembre 1865-novembre 1866.

Évènement (*l'*), fondé en 1872, par Dumont et Magnier. Janvier 1880. 3 vol. in-f°. Se continue.

Évènement parisien (*l'*), *illustré*. Réd. en chef : Carl Max. 1880-1882. In-f°. Incomplet.

Évènement judiciaire (*l'*), *illustré*. Septembre-novembre 1879. Pet. in-f°.

Excommunié (*l'*), *organe de la libre pensée* (hebdom.). Impr. à Amiens. 1881. 10 n^os^ in-f°.

Express (*l'*), *républicain*, *indépendant*, par Spoll. 16 janvier 1881. 11 n^os^. In-f°.

Extrême gauche (*l'*), *revue illustrée* (portraits). Mars 1883. In-4°. Quelques n^os^.

Famille (*la*), *journal-musée*, *complet et universel*. Avril 1849. 1 seul n° in-f° de 32 pages. Avec un prospectus qui a un sous-titre différent.

Famille (*la*), *organe politique*, *social*, *littéraire et scientifique des intérêts généraux*. Mai et juin 1848. Gr. in-4°. 2 n^os^.

Famille (*la*), *moniteur des assurances et des intérêts sociaux*. Août-novembre 1848. 13 n^os^ gr. in-4°.

Fanal (*le*), *gazette historique*, *politique et littéraire*, par Despaze. Frimaire an VI. In-4°.

Farandole (*la*), *gazette des méridionaux à Paris* (gravures hors texte). 1879-1880. 13 n^os^ in-8°. Incomplet.

Fastes de la liberté (*les*), par M. de Belair. 1789-1790. 9 n^os^ in-8°.

Faublas illustré (*le*), *journal humoristique* (hebdom.). Septembre 1880. 3 n^os^ pet. in-f°.

Faubourg (*le*), par G. Maroteau. 1870-1871. 3 n^os^ in-f°.

Faubourien (*le*), *journal quotidien*. Novembre 1870. 8 n^os^ in-f°.

Fédéraliste (*le*), par Odysse Barrot. Mai 1871. 2 n^os^ in-f°.

Fédération communale (*la*). S. d. (1871). 1 seul n° in-f°.

Fédération républicaine de la garde nationale (*la*). Février-avril 1871. 4 n^os^ in-f°.

Femme (*la*), *journal bi-mensuel*. Dir. : Mlle C. Delpech. (1re année). 1879.

Femme (*la*) *dans la famille et dans la société*. Dir. : Louise Koppe (hebdom.). 1879. In-4°. Se continue.

Feuille de la République (*la*). Voir *la Feuille du Salut public*.

Feuille de Paris (*la*), *courrier du soir*. Août 1792-frimaire an II. 3 vol. in-4°. Incomplet. Devient *le Sans-culotte observateur*.

Feuille du bon citoyen (*la*), par Rabault le jeune. An VII-VIII. 62 n^os^ in-4°. Il manque 9 n^os^.

Feuille du cultivateur (*la*). 1790-an VI. 6 vol. in-4°.

Feuille du jour (*la*), par Parisot. 1790-1792. 11 vol. in-8°.

Feuille du matin (*la*), *ou le bulletin de Paris*. 1792-an II. In-8°. Il manque quelques n^os^.

Feuille du peuple (*la*), *organe des principes démocratiques*. 1849. 152 n^os^. Incomplet.

Feuille du salut public (*la*), par A. Rousselin. 1793-an III. 609 n^os^ in-4°. Au n° 274 (an II), elle s'intitule *Feuille de la République*.

Feuille du village (*la*), *politique* (hebdom.), par Joigneaux. 1849-1851. 1 vol. in-fol.

Feuille politique (*la*), de J. Lescène-Desmaisons. Juin-juillet 1789. 22 n^os^ in-8°. Incomplet.

Feuille villageoise (*la*), (hebdom.), par Cerutti, Rabaud-Saint-Étienne, etc. 1790-1794. 19 vol. in-8°.

Fidèle (*le*) *observateur*, *politique*, *libre et impartial*. 1790. 14 n^os^ in-8°. Incomplet.

Figaro (*le*), journal non politique (1826-1833). In-4°. 4e année 1829, les six derniers mois ; 1830, 1831, complets ; 1832 juin à décembre.

Figaro (*le*). 1848. Il a paru 3 numéros, qui n'ont été que des ballons d'essai, par Villemessant et Jouvin (bi-hebdom.).

Figaro (*le*). 1854-1866. Deux seules années complètes : 1856 et 1857 ; il changea son mode de publication en 1866. De janvier 1880. In-f°. Se continue.

Finance pour rire (*la*), (hebdom.), avec caricatures. 1879. In-f°. Se continue.

Finissez donc, cher père, ou entrevue de Hyacinthe la bégueule, poissarde et marchande de bagatelles, du marché de la place Maubert, avec le Roi, la Reine et les principaux de l'État. 1790. 2 nos in-8°.

Flambeau (*le*), par Grenier. An V. In-4°.

Flambeau républicain (*le*), *études politiques et sociales*, par Jamet (hebdom.). 1871. 6 nos in-8°. Incomplet.

Flaneur (*le*), *journal populaire*. 3 mai 1848. 1 seul n° in-f°.

Flèche (*la*), *journal politique, satirique, illustré* (hebdom.). Avril 1871. 2 nos in-4°.

Folies d'un mois (*les*), à deux liards par jour. 1790-1792. 27 nos in-8°.

Foudre (*la*), *journal des nouvelles historiques, de la littérature, etc.* (avec fig.). 1821-1823. 10 vol. in-8°.

Fouet (*le*), *journal des cochers*. 1879. 8 nos in-f°.

Fouet national (*le*). Septembre 1789-mars 1790. 20 nos in-8°.

Fous politiques (*les*), par Publius (M. André). 1789. N° 1 (unique) de 130 pages.

Franc-tireur (*le*), *panthéon des volontaires de l'invasion*. 1881. 32 nos in-4°. Continué par l'*Homme des Gaules*.

Français (*le*). A partir de janvier 1880. In-f°. Se continue.

France (*la*), *journal des intérêts monarchiques de l'Europe*. De 1835 (4e année) à 1846. 24 vol. in-f°.

France (*la*), journal quotidien. Réd. en chef: A. Hermitte. Juin-août 1848. 56 nos in-f°. Il manque 3 nos.

France (*la*), par Girardin. A partir de janvier 1880. Se continue.

France libre (*la*), par Maximilien Marie. Avril-octobre 1848. 6 nos in-4°.

France libre (*la*). Juin 1884. In-f°. Se continue.

France littéraire (*la*), *organe des littérateurs français* (bi-mensuelle). 1883. 17 nos in-f°.

France littéraire (*la*), *revue mensuelle*. 1832-1839. 36 vol. in-8°.

France militaire (*la*), (hebdom.). Limoges, 1880. In-f°. Il manque 6 nos. Se continue.

France militaire et religieuse (*la*), *bulletin de l'aumônerie*. Mai 1875. In-8°, 2 pages. Se continue.

France nouvelle (*la*). Dir. : Maggiolo. Janvier 1880-1883. Pet. in-f°, fusionné le 6 juillet avec l'*Action* jusqu'au 31 décembre 1883. Reprend son titre au 1er janvier 1884. Se continue.

France nouvelle (*la*), *journal politique et littéraire*. 20 mai-24 juin 1848. 30 nos in-f°. Il manque 2 nos.

France populaire (*la*), *journal politique, quotidien*. 6 mai 1881-1882. In-f°.

France républicaine (*la*), *union fraternelle de toutes les classes*, par Godard. Avril 1848. 4 n^os^ in-f°.

France républicaine (*la*), par Victor Dictys. Septembre 1870. 1 seul n°.

France (*la*) *vue de l'armée d'Italie*. Milan, an VI. 12 n^os^ in-8°. Il manque 3 n^os^.

Fraternité (*la*), *cri de guerre*, par Ch. Marchal. Août 1848. Spécimen in-f°.

Fraternité (*la*), *doctrine de la communauté*. 1841. 23 n^os^ in-4°. Il manque les 6 premiers n^os^.

Fraternité de 1845 (*la*). Continuation du précédent. 1845. 38 n^os^.

Fraternité universelle (*la*), *organe de la vérité, etc.* 1848-1849. 2 n^os^ in-8°.

Fraternité universelle (*la*), *organe de la théophilantropie*, par de Vallières. 1883. In-8°. Se continue.

Fraude (*la*), *politique, littéraire et financier*, par E. Pigault. 1883. In-f°. Se continue.

Fronde (*la*), par Petilleau. 1874. 44 n^os^ in-f°.

Fronde illustrée (*la*), (hebdom.). 1871. 1 seul n°.

Frondeur (*le*), *journal satirique* (hebdom.). 1882-1883. Pet. in-f°. Incomplet.

Furet (*le*), par Maillard. 10-21 messidor an VII. 15 n^os^ in-8°. Il manque 2 n^os^.

Furet (*le*), *ou l'observateur*, par Rouillon-Petit. Juin-août 1814. 5 n^os^ in-8°.

Furet (*le*), par Charles *** (suivi de *C'est encore moi*). 1818-1819. 2 n^os^ in-8°. Manque le 1er n°.

Furet parisien (*le*). 1789. 10 n^os^ in-8°.

Fureteur, ou l'Anti-Minerve. 1818. 4 n^os^ in-8°.

Fusée volante (*la*), par Dusaulchoy. An III. 8 n^os^ in-8°.

Galerie comique (*la*), par G. Frison. 2e série. S. d. 115 n^os^ in-4°.

Galerie des contemporains (*la*). Dir. : Dollingen. S. d. 1 vol. in-32 carré.

Galignani's Messenger. De février 1880. In-f°. Se continue.

Gamin de Paris (*le*), *drapeau du peuple*. 4-24 juin 1848. 8 n^os^ in-f°.

Garde mobile (*le*), *journal illustré*. Août 1848. 2 n^os^ pet. in-f°.

Garde national (*le*), par Capo de Feuillide. Mars-avril 1848. 25 n^os^ in-f°.

Garde national (*le*), *moniteur constitutionnel des* 44,000 *communes de France*. Octobre - décembre 1830. In-f°.

Garde national de 1848 (*le*). Mars 1848. 1 seul n° in-fol.

Gardien de la Constitution (*le*), par Baralère. 1791-an V. 2 séries in-8° et in-4°. Manque l'année 1793.

Garibaldi (*le*), *défenseur des peuples opprimés*. Réd.-propr. : Morel. Novembre 1870. 1 seul n°.

Gauche radicale (*la*). Réd. : Spoll. Janvier-février 1882. In-f°.

Gaulois (*le*). Dir.-gérant : Edm. Tarbé. Fondé en 1880. Se continue.

Gaulois (*le*), *petite gazette critique, satirique et anecdotique*. 10 novembre 1857-novembre 1861. Manque 1857 seul.

Gavroche (*le*), (hebdom.). Dir. : E. Serradell. 1879. In-f°.

Gazette (*la*), fondée par Renaudot en 1631 ; *Gazette de France* en 1762 ; complète jusqu'en 1790. 164 vol. in-4°. Juillet - novembre 1827 ; 1830 (c.) ; 1848 (c.) ; de janvier 1880. In-f°. Se continue.

Gazette anecdotique, littéraire et artistique, par Georges d'Heilly. 1874. In-12. Se continue.

Gazette de Belleville (*la*), *organe des intérêts du XX*e *arrondissement*. Mai et juin 1881.

Gazette de Cythère (*la*). Mai 1882. In-4°. N° spécimen, avec un portrait.

Gazette de Hollande (*la*), *organe des intérêts français à l'exposition d'Amsterdam*. Avril-juin 1883. In-4°. 9 nos.

Gazette de Neuilly et de Courbevoie (*la*). 7e année. Janvier 1880. In-f°. Se continue.

Gazette de Paris (*la*). 1 octobre 1789 - 10 août 1792. 6 vol. in-4°. Incomplet.

Gazette de Paris (*la*). An VII. 2 nos in-4°.

Gazette de Paris (*la*), *chronique politique et littéraire*. 18 février-2 mars 1851. 8 nos pet. in-f°.

Gazette de Paris, non politique (hebdom.). Dir. : Dollingen. 6 avril 1856-1859. 2 vol. in-f°.

Gazette des Batignolles (*la*). 25 juillet 1880 - 5 juin 1881. In-4°.

Gazette des beaux-arts (*la*), par Ch. Blanc. 1859. Gr. in-8°. Se continue.

Gazette des chasseurs (*la*), illustrée. 1883. In-8°. Se continue.

Gazette des communes (*la*). Réd. : Eug. Blanc. Novembre 1850 - juillet 1851. In-f°. Il manque quelques nos.

Gazette des femmes (*la*). Réd. : J. Alesson. Du 10 octobre 1878. In-4°. Se continue.

Gazette des sports illustrés (*la*). Réd. en chef : baron de Vaux. 1882-1883. In-4°.

Gazette des tribunaux (*la*). De 1825 à 1855 ; 1857 ; 1865 ; 1868 ; 1869 ; 1880 (55e année). In-f°. Se continue.

Gazette diplomatique (*la*), (n° spécimen en 1845) devient *le Portefeuille*, en 1846.

Gazette diplomatique (*la*). Dir. : Hansen. De la 7e année 1883. In-4°. Se continue.

Gazette du matin (*la*). 1884. In-f°. Se continue.

Gazette française de Berlin (*la*), sans indic. de lieu. 1798. 2 vol. in-4°.

Gazette française (*la*), *papiers-nouvelles*, *etc.*, par Fiévée, etc. Janvier 1792-décembre 1797. 3,068 nos in-4°. 10 vol.

Gazette littéraire de Berlin. Sans indic. de lieu. Commence à la feuille 874. 1781. 5 vol. in-4°.

Gazette littéraire (*la*), *revue française et étrangère*. 3 décembre 1829 - 4 septembre 1831. In-4°. Incomplet.

Gazette nationale (*la*), *ou extrait des papiers publics*, *etc.* Metz, 1789. 20 vol. in-8°.

Gazette nationale (*la*), *journal du peuple et de l'armée*. Juillet-août 1848. 5 nos gr. in-4°.

Gazette nationale (*la*), *ou le Moniteur universel*. 1789 - 1811. De 1811 à aujourd'hui s'appelle *le Moniteur universel*. Journal officiel dès l'an VIII, il a cessé de l'être au 1er janvier 1869. Se continue.

Gazette révolutionnaire (*la*), *et débats des Jacobins*. Imprimé à Rouen, an II. In-8°. Manque l'an III.

Gazette universelle (*la*), *ou papiers-nouvelles*, *etc.* Décembre 1789-août 1792. 5 vol. in-4°. Il manque 2 vol.

Géant noir (*le*), *pamphlet chronique... et tout ce qu'il vous plaira.* 1815. 2 noirceurs ou n^os^ in-8°.

Gil Blas (*le*). De janvier 1880. In-f°. Se continue.

Girondin (*le*), *nouvelles du jour.* Février et mars 1848. 2 n^os^ in-f°.

Globe (*le*), *journal philosophique et littéraire.* 15 septembre 1824 - 19 avril 1832. 10 vol. in-4° et in-f°.

Globe (*le*), (quotidien). De janvier 1880. 2e année. In-f°. Se continue.

Grand journal (*le*). De janvier 1880 - 16 avril 1881. In-f°.

Grande colère (*la*) *de Jacques Bonhomme... ou le père Duchêne dévoilé.* 1871. In-4°. 8 n^os^.

Grande découverte d'un manuscrit aristocrate. (1791 ?) s. d. 2 n^os^ in-8°.

Graphologie (*la*), *journal des autographes* (bi-mensuel). 1879 (8e année). Se continue.

Grelot (*le*). 9 avril 1871 - novembre 1877 : 1878 (incomplet); 1879 ; 10e année 1880. In-f°. Se continue.

Grimaces (*les*). Réd. en chef : Octave Mirbeau. 21 juillet - décembre 1883. In-18.

Grivoiserie parisienne (*la*). 16 septembre 1880 - février 1881. 20 n^os^ in-4°. Manque le n° 19.

Grondeur (*le*), *ou le tableau des mœurs publiques par la veuve Gorsas.* 18 novembre 1796 - 4 septembre 1797.

Grosse caisse (*la*), (hebdom.). 8 février-16 avril 1882-1883. 10 n^os^. Incomplet.

Guêpe (*la*). Dessinat. : Spills. 21 mai 1871. 1 seul n°.

Guêpe (*la*). Toulouse, 1879. 28 n^os^ pet. in-fol.

Guêpe (*la*), *journal humoristique, mondain, etc.* Toulon, février 1880.

Guêpes (*les*), par A. Karr. 1839-1849. 6 vol. in-12.

Guêpes (*les nouvelles*), par A. Karr. 1853-1854. 6 vol. gr. in-32. Manque le t. IV.

Guêpes (*les*), *revue politique, philosophique et littéraire*, par le même. 1871-1876. 11 vol. in-12.

Guerre (*la*). N° spécimen et n° 1. 26 et 27 juillet 1870. In-4°.

Guerre du Rhin (*la*), *journal du soir.* 14 août 1870. In-4°.

Gueux (*le*), par Eug. Gaillet. 3 mai - 10 juillet 1879. 11 n^os^ in-16 carré.

Gueux (*les*), (suite du *Jocko*). 28 février 1870. Pet. in-f°.

Guillotine (*la*), par un vieux jacobin. Mars 1848. 1 seul n°.

Guillotine (*la*), par la mère Duchêne (s. signature, histoire romanesque de la guillotine). S. d. 1 seul n°. Pet. in-f°.

Gulliver (*le*), *le plus petit journal du monde.* 1er mai 1883. 1 seul n°.

Halle aux charges (*la*). 1879. 3e année. In-f°. Se continue.

Harmonie sociale (*l'*). Réd. en chef : Godimus. Bruxelles, 1869-1871. 24 n^os^ in-8°.

Harmonie universelle (*l'*). Réd. en chef : le Hir. (les 44 premiers n^os^ non parus). 1848. N°s 45, 51 et 52 in-f°.

Hen (*l'*), (*l'Unité*). Octobre 1849. 2 n^os^ pet. in-4°.

Henri IV (*le*), *journal de la réconciliation*, par de Calonne. 4 août 1850. 30 n^os^ in-f°. Manque le n° 30.

Henri IV (le), journal républicain. Dir. : vicomte de Pons. 1er mai 1881-1882.

Hérault de la nation (le), par Mangourit. 1er janvier - 30 juin 1789. 63 nos in-8°.

Histoire (l'). 2 février - 24 août 1870. 205 nos in-f°.

Historien (l'), par Dupont de Nemours. 1 frimaire an IV - fructidor an V. 6 vol. in-8°. Incomplet.

Homme (l'), organe politique de la fédération universelle. 9-15 mars 1871. 7 nos gr. in-4°.

Homme des Gaules (l'), (ancien *Franc-tireur*). 27 août 1881. 1 seul n°.

Homme gris (l'), ou petite chronique (avec caricat.). 1817-1818. 15 nos in-8°.

Homme libre (l'). Dir. pol. : Louis Blanc. 7 octobre 1876-3 mai 1877. 189 nos in-f°.

Hommes d'aujourd'hui (les). Dessins de Gill (depuis octobre 1878). S. d. 2 vol. in-4°.

Hommes du jour (les), leurs paroles et leurs actes. 1848. 1 seul n° in-f°.

Hongrie (la), par Boldényi et de Gérando (hebdom.). Septembre 1848. 1 seul n° in-4°. Devient *la Hongrie en* 1848, *recueil politique, historique et littéraire*, par Boldényi. 1848. 4 nos in-8°.

Hotte d'un chiffonnier (la), par Brunet. 12 février 1881. 17 nos carré autogr.

Hydropathe (l'). Réd. en chef : Em. Goudeau (caricat.). 1879-1880. In-f°. Il manque quelques nos.

Illustration (l'), journal universel. Mars 1843-1851. 18 vol. in-f°. La suite incomplète.

Image (l'), critique, littéraire, satirique (hebdom.). Réd. en chef : Antonin Poulet. Dir. : L. Huard. Au n° 14, dirigée par Carlo Gripp. 1867-1868. En juin 1868, a pris pour sous-titre *Paris comique*, qui deviendra le titre en 1869, et gardera l'*Image* en sous-titre durant quelques mois. Finit au siège de Paris en septembre 1870.

Impartial (l'), journal du soir. 1882. In-f°. Se continue.

Impartial (l'), journal politique, littéraire et des vrais intérêts du pays. Juin 1848 2 nos in-f°.

Impartial (l'), ou relevé d'erreurs graves. Avril - juillet 1790. 11 nos in-8°.

Impitoyable (l'), journal de tous les abus publics. Septembre 1848. 1 seul n° in-f°.

Improvisateur français (l'), par Sallentin (de l'Oise). 1804. 21 vol. in-12.

Incorruptible (l'), journal littéraire et des théâtres. 1828. Du n° 95 à 200, in-4°.

Indépendance belge (l'). 1848 - 1853; 1856 - 1861 ; 1878 et suiv. In-f°. Se continue.

Indépendance française (l'). 13 mai - 1er juin 1871. 12 nos in-f°. Manque le n° 5.

Indépendance française (l'). 10 novembre - 31 décembre 1882. In-f°.

Indépendance parisienne (l'), avec portraits et caricatures. 1868 et 1869. In-f°. Il manque les années 1864 à 1867.

Indépendant (l'), par Leclerc (des Vosges) et Valcour. 1 vendémiaire an VI - 30 vendémiaire an VII. 384 nos in-4°.

Indépendant (l'), chronique nationale, politique, etc. Voir *Constitutionnel.* 1er mai - 7 août 1815. In-f°.

Indépendant (*l'*), *journal quotidien*, *politique et littéraire*. 15 mai-11 juin 1848. 25 n^os^ in-f°.

Indépendant (*l'*), *journal républicain du soir*. Dir. : Alf. Naquet. Janvier 1881-mai 1882. 4 vol. gr. in-f°.

Indépendant de la Moselle (*l'*), (siège de Metz), du 24 août au 31 octobre 1870. In-f°.

Indiscret (*l'*), *revue des actualités*, *etc.*, (bi-mensuel). Janvier 1870 - juillet 1875. In-f°.

Indiscret (*l'*), journal politique et financier. Septembre 1881 - juin 1882. In-f°.

Inflexible (*l'*), par Alexandre de Stamir. Juillet - octobre 1863. 12 n^os^ in-f°.

Ingénu colporteur et réviseur (*l'*), 1-9 septembre 1790. 9 n^os^ in-8°.

Institut (*l'*), *journal des Académies et sociétés scientifiques de la France et de l'étranger*. 1833 - 1838. 6 vol. in-4°.

Intelligence (*l'*), *revue hebdomadaire*, par la Société des sciences, des lettres et des arts. Mai-juin 1849. 4 n^os^.

Intermédiaire (*l'*). 1864. In-8°. Se continue.

International (*l'*), *organe des sections belges*, publié en Belgique. 1869-1873. 1 vol. gr. in-4°. Incomplet.

Intransigeant (*l'*), par H. Rochefort. Du 15 juillet 1880. In-f°. Se continue.

Intrépide (*l'*), par Mme de Genlis. 1820. 9 n^os^ in-8°.

Invisible (*l'*), *littéraire*, *politique et moral*, par Fabre d'Olivet. Prairial an V. In-4°. Incomplet.

Jacques Bonhomme. Réd. : Lobet. Juin-juillet 1848.

Jacques Bonhomme, *journal populaire*, *illustré*. Lyon, 1879. 6 n^os^ pet. in-f°.

Jean-Bart, *ou suite de je m'en f... Liberté*, *libertas*, *f...* ! 1790. In-8°, n° LXXIX.

Je m'en fouts. Liberté, *libertas*, *foutre*. 1790. In-8°. 8 p.

Je perds mon état, *faites-moi vivre* (avec une réponse). 1789. 2 n^os^ in-8°.

Jérémiades républicaines d'un pieux montagnard. 1848. 1 seul n°.

Jeune garde (*la*), (1re page illustrée). (2e année). Mars 1878. Juin 1880. 6 n^os^ in-4°. Incomplet.

Jeune république démocratique et sociale (*la*), par Jules Ferrand. 1848. 1 seul n° in-f°.

Jocko. 1870. 11 n^os^ in-4°.

Jour (*le*). Dir. politique : Andrieux. Mars-juin 1883. In-f°.

Journal (*le*). Réd. en chef : Alphonse Karr. Juillet-octobre 1848. 1 vol. in-f°.

Journal asiatique. Depuis 1822. In-8°. Se continue.

Journal chrétien (*le*), *ou l'ami des mœurs*, *de la vérité et de la paix*. 1791-1792. 2 vol. in-8°.

Journal de Boulogne, *de Vaugirard et des pays circonvoisins* (*le*). 1882. In-f°.

Journal de Démocrite, *revue hebdomadaire*. Avril 1848. 2 n^os^ in-4°.

Journal de France, par Ét. Feuillant (une des suites du *Journal du soir*). 1792-1794. 805 n^os^ in-4°. Nouvelle série de politique et de littérature. 1794-1798. 1,122 n^os^ in-4°.

Journal d'instruction sociale, par Condorcet, Sieyès et Duhamel. Juin-juillet 1793. 6 n^os^ in-8°.

Journal de la cour et de la ville (voir *Journal général de la cour et de la ville*). 20 vol.

Journal de la garde nationale et de l'armée. Mars 1848. 1 seul n° in-4°.

Journal de la guerre, quotidien. Juillet-août 1870. 1 pet. in-f°. Incomplet.

Journal de la justice civile, criminelle, commerciale et militaire, par Bexon. An IV. 2 vol. in-8°. Manque le 1er vol.

Journal de la librairie et des arts, par Ravier. An V. 22 nos in-8°. Manque le n° 22.

Journal de la littérature étrangère. An IX - 1821. 12 vol. in-8°.

Journal de la marine, des colonies, des consulats, etc. 1835 - 1838. T. I à VI. In-8°.

Journal de la Montagne, par Laveaux, Thomas Rousseau et autres. 1793 - an III. 4 séries en 7 vol. in-4°. Incomplet.

Journal de l'opposition, par P.-F. Réal. An III. 7 nos in-8°.

Journal de la Rapée ou de « Ça ira, ça ira ». 1790. 6 nos in-8°.

Journal de la Révolution. 1790-1791. In-8°. Incomplet.

Journal de la seconde législature (suite du *Journal du soir*). 1791-1792. 2 vol. in-4°.

Journal de la Société de statistique de Paris, par Chevalier, Wolowski, etc. 1860. In-4°. Se continue.

Journal de la société de 1789, par Condorcet, André Chénier, etc. Juin-septembre 1790. 15 nos in-8°. Manque le n° 15.

Journal de la Société de la morale chrétienne. 1822 - 1830. 12 vol. in-8°. Incomplet.

Journal de la Société populaire et républicaine des arts, par Détournelle. 1793. 6 livraisons in-8°.

Journal de la ville, fin juillet 1789. 8 nos in-8°. Continué et agrandi par de Luchet, sous le même titre. Août-septembre 1789. 63 nos in-8°. Devient le

Journal de la ville et des provinces, ou le modérateur, par de Fontanes. Octobre-décembre 1789. 92 nos in-4°.

Journal de la vraie République (*le*). Réd. en chef : Thoré. 1849. 77 nos pet. in-f°. Reprise de *la vraie République*, de 1848, par le même.

Journal de Levallois, organe républicain des intérêts communaux. Depuis 1844. In-f°. Se continue.

Journal de l'instruction publique, par Thiébaut et Borelly. 1793 - an II. 43 nos. 8 vol. in-8°.

Journal de Louis XVI et de son peuple..., (introuvable). 1790. 9 vol. in-12. Incomplet.

Journal de Louis-Napoléon Bonaparte. Septembre et décembre 1848. 6 nos in-f°.

Journal de Lyon et du Midi. Nivôse-ventôse an X. 1 vol. in-8°.

Journal de Metz (*le*), (siège de Metz). 25 août - 29 octobre 1870. 59 nos.

Journal démocratique et officiel des ateliers nationaux. 22-24 juin 1848. 3 nos.

Journal de M. Suleau. 1791-1792. 13 nos.

Journal de Paris (fondé en 1777). Politique en 1789. L'exemplaire de l'Arsenal s'arrête en 1794. 35 vol. in-4°. Incomplet.

Journal de Paris et des départements. De juillet 1834 à février 1837. In-f°. Incomplet.

Journal de Paris (ancien *Vert-Vert*). 14e année. Janvier 1848 - février 1849. In-f°.

Journal de Paris (hebdom.). 3 octobre 1880. Pet. in-f°. Se continue.

Journal de Poitiers et du département de la Vienne. An V - an VII. 4 vol. in-8°. Manque l'an VII.

Journal de tout le monde. Réd. : Saint-Edme, Montglave. Décembre 1849. 2 nos in-f°.

Journal de Versailles, par Regnaud de Saint-Jean d'Angely. 1789 - 1790. 3 vol. in-4°.

Journal des abrutis (*le*). Dir. : Heymann. Septembre 1878. In-f°. Se continue.

Journal des amis de la Constitution (1re partie du *Journal* dit *des Jacobins*). 1790-1791. 41 nos, en 3 vol. in-8°.

Journal des amis de la paix et du bonheur de la nation. 1791. 1 cahier de 45 pages. In-8°.

Journal des blagueurs. 1849. 1 seul n° in-4°.

Journal des chasseurs, *revue littéraire* (avec diverses lettres autogr.). 1836-1863. 35 vol. in-8°.

Journal des clubs ou sociétés patriotiques. Novembre 1790 - septembre 1791. 47 nos, en 4 vol. Il manque les 5 derniers.

Journal des conférences littéraires et scientifiques de France et de l'étranger. 1882. 12 nos in-4°.

Journal des connaissances usuelles et pratiques, par de Grandmont et Lasteyrie. 1830-1832. 16 vol. in-8°. 2e édition.

Journal des connaissances utiles. 1831-1843. 6 vol. in-8°.

Journal des conseillers municipaux. 1833-1845. 19 vol. Incomplet.

Journal des débats (*le*). Vaste collection qui date de 1789 et se compose des publications suivantes : 1° une introduction comprenant *États généraux* et *Journal des débats et décrets*. 612 pages ; 2° *Journal des débats et lois du corps législatif*. Prairial an V - nivôse an VIII. 32 vol. in-8° ; 3° *Journal des débats*, *des lois*, *du pouvoir législatif et des actes du Gouvernement*. Pluviôse an VIII - prairial an XIII. 10 vol. in-f° ; 4° *Journal des débats*. 25 prairial - 26 messidor an XIII ; 5° *Journal de l'empire*. 27 messidor an XIII - 31 mars 1814. Ensemble 10 vol. in-f° ; 6° *Journal des débats politiques et littéraires*. Du 8 juillet 1815 à aujourd'hui. Se continue.

Journal des débats de la Société des amis de la Constitution, séante aux Jacobins. (2e partie du *Journal* dit *des Jacobins*). Juin 1791 - an II. 5 vol. in-4°.

Journal des défenseurs de la patrie. 28 germinal an IV - 30 ventôse an X. 21 vol. in-8°, in-4°, in-f° ; y compris le *Bulletin politique et général de l'Europe* qui le termine.

Journal des demoiselles. 1833 - 1843. 11 vol. In-8°.

Journal des droits de l'homme. 20 juillet - 28 août 1791. 30 nos in-8°.

Journal des droits et des devoirs de l'homme, par Bexon. An IV et V. 14 nos in-8°. Manque le n° 13.

Journal des économistes. 1842. In-8°. Se continue.

Journal des enfants, rédigé par toutes les sommités littéraires (avec dessins). 1831. 9 vol. in-8°.

Journal des États généraux, par le Hodey. 27 mai 1789 - 18 novembre 1790. 35 vol. in-8°. (Voir le *Nouvelliste de France* et le *Logographe*.)

Journal des faubourgs. Avril 1848. 1 seul n° in-f°.

Journal des fédérés. Devient *Journal des Français*, à partir du n° 5. Janvier 1790. 9 n^os in-8°.

Journal des fondateurs de la République, par Mithois. 14 vendémiaire an III. 4 n^os in-8°. (Au 2e n° il a pris le titre de *le Télégraphe politique*).

Journal des halles, ajusté, ravaudé et repassé, par M. Josse. 1790. 8 n^os in-8°. Manquent les n°s 5 et 8.

Journal des hommes libres, rédigé par une foule de gens qui ne le sont pas. 1849. 1 seul n°.

Journal des hommes libres en Jésus-Christ. Signé : Léon, ex-comte Léon. 1851. Prospectus et programme in-f°.

Journal des Jacobins (voir *Journal des amis de la Constitution*, *Journal des débats de la Société*, *etc.* 1790 - an II).

Journal des Jacobins, sentinelle des droits de l'homme. Mai 1848. 1 seul n°.

Journal des mécontents. 1814. 15 n^os in-8°.

Journal des patriotes de 89, par Réal et Méhée. 1 fructidor an III - 30 thermidor an IV. 359 n^os in-4°. Incomplet.

Journal des pauvres, par Louis Desplanques, d'Alton-Shee, de Boissy, etc. 1848. 2 n^os in-4°.

Journal des petits chéris, par une réunion d'amoureux hardis. Juin-novembre 1883. 23 n^os pet. in-f°.

Journal des rieurs, ou le Démocrate français, signé : A. Martinville. An III. 12 n^os in-8°.

Journal des sans-culottes, par le cit. Constant Hilbey. Mai 1848 - mars 1849. 7 n^os in-f°.

Journal des savants, depuis la fondation. 1665. In-4°. Se continue.

Journal des sciences militaires. A partir de janvier 1872. In-8°. Se continue.

Journal des travailleurs, fondé par les ouvriers délégués au Luxembourg. Juin 1848. 6 n^os in-f°.

Journal du bonhomme Richard, par Lemaire. An III - 6 brumaire an V. 463 n^os in-8°.

Journal du commerce, politique et de littérature. Voir *Constitutionnel*.

Journal du département de Seine-et-Oise. An V - an XIV (1807). In-8°. Seulement an X et an XIV.

Journal du diable, par Labenette. Du 26 mars 1790. 83 n^os in-8°.

Journal du diable. 1848. 2 n^os in-f°.

Journal du journal de Prudhomme. 1791. 20 n^os in-8°. Il manque quelques n^os.

Journal du Palais-Royal. 1789. 21 n^os in-8°. Incomplet.

Journal du Palais-Royal. 1790. 21 n^os in-8°. Il manque quelques n^os.

Journal du petit Gautier, suite du *Journal de la cour et de la ville*. An V. 5 vol. in-8°.

Journal du peuple, amélioration morale et matérielle... des classes populaires. 1849. 80 n^os in-f°.

Journal du peuple (quotidien). Réd.: Arnould, Louis Noir, Fouvielle, etc. Juillet 1870. 19 n^os in-f°. Incomplet.

Journal du soir, par Et. Feuillant. 1792-an X. 18 vol. in-4° et in-f°.

Journal du soir. 5 mai 1871. 3 n^os in-f°.

Journal du travail des villes et des campagnes. 1849. Spécimen in-f°.

Journal général, par l'abbé Fontenai. 1er février 1791-10 août 1792. 3 vol. in-4°. Manque l'année 1792.

Journal général de la cour et de la ville. 15 septembre 1789-1792. Réimpression. 15 vol. in-8°. Le *Journal du petit Gautier* en forme la suite jusqu'à fructidor an V.

Journal général de France, par Roujoux, Bert, etc. Septembre 1814-7 mai 1819. 10 vol. gr. in-4°. Incomplet. En 1819, prend le titre de *l'Indépendant*.

Journal général de l'instruction publique (hebdom.). 1841-1854. 23 vol. in-4°. 1879-1881.

Journal général de la littérature étrangère. An IX. 21 vol. in-8°.

Journal général de politique, de littérature et du commerce. Janvier 1790-an VI. In-4°. L'année 1790 seulement.

Journal général des tribunaux. Novembre 1836-5 décembre 1837. S'est fondu dans le *Droit*.

Journal gratuit, par une société de gens de lettres. 1790-1791. 14 vol. in-8°; plus 3 vol. sans indication de placement. Manque le 6e vol.

Journal hebdomadaire de la diète (polonaise), par M. de V***. S. l. 2 vol. in-4°.

Journal illustré. Depuis 1879. Pet. in-f°. Se continue.

Journal militaire. Juillet-décembre 1791. In-8°. Du n° 27 au n° 51.

Journal militaire officiel. Partie réglementaire et partie supplémentaire (2 vol.). Depuis 1882. In-8°. Se continue.

Journal officiel de la République française. 5 septembre 1870. 2 vol. Édition du matin, du n° 78, 19 mai 1871, au n° 144, 24 mai; édition du soir, 61 n^os pet. in-f°. Devient le *Journal officiel de la Commune de Paris*. Il n'a paru que le n° du 30 mars, le journal ayant repris son ancien titre. Se continue.

Journal officiel de l'empire français. Fondé le 1er janvier 1869-4 septembre 1870.

Journal officiel des gardes nationales de France. Réd. : E. Lachaud. Octobre 1870. 3 n^os in-8° de 50 pages.

Journal officiel du siège et de la Commune. 245 n^os.

Journal officieux (hebdom.). 24 mai 1881-27 mai 1883. 2 vol. in-4°.

Journal pie. Janvier-14 mars 1792. 30 n^os in-8° en 2 séries.

Journal politique de Bruxelles. 1789. 5 vol. in-12.

Journal politique-national, par l'abbé Sabatier de Castres et Rivarol. 1789-23 n^os in-8°. 2e série en 1790, sous le nom de *Journal politique national des États généraux et de la Révolution de* 1789, publié par l'abbé Sabatier et tiré des *Annales manuscrites* de M. le comte de R*** (Rivarol). 1790. 2 vol. Réimpression de 1790.

Journal populaire. Dir. : Ch. Français, (remplaçait le *National* supprimé). 17-23 mai 1871. 7 n^os in-f°.

Journal populaire, ou le peuple et ses amis. Ouvrage sur l'éducation et l'instruction, r des Jacobins. 1792. 12 n^os^ in-8°.

Journal pour rire, journal d'images, comique, critique, satirique, etc., par ilippon. 5 février 1848. 3 n^os^ spécimens différents. In-f°.

Journal pour tous, magasin hebdomadaire illustré. 1855-1864. 15 vol. in-4°. manque les derniers vol.

Journal secret (le), un des organes de la Société internationale universelle. 1er février 71. 1 n° in-f°.

Journal universel (le), ou révolutions des royaumes (par Audouin). 25 novembre 89 - 14 prairial an III. 25 vol. in-8°.

Judas de la République (les), par Edouard Houël. 1848. In-4°. 1 seul n°.

Jugement du peuple aux galeries de l'Assemblée nationale. S. d. (1789). 1re feuille vant de prospectus.

Juif-errant (le), journal politique et littéraire, par la citoyenne Clément Hémery. ı VII. 31 n^os^ in-4°. Il manque 3 n^os^.

Junius français (le), journal politique, (par Marat). 2-24 juin 1790. 13 n^os^ in-8°.

Justice (la), politique, quotidien. Réd^rs^ : Aristide Bellivier. 10-19 mai 1871. n^os^ in-f°.

Justice (la). Dir. : Clémenceau. A partir de janvier 1880. Gr. in-f°. Se continue.

Juvénal (le), journal politique, républicain, socialiste, etc., par Vésinier. Mars 81. 3 n^os^ pet. in-f°.

Kabbaliste (le), journal des sciences occultes et divinatoires. Août 1848. 4 n^os^ in-f°.

Klaperman (le), ou semonce au peuple français, par Hudibras, neveu de Burke. ondres, 1790. 1 seul n° in-8°.

Laboureur (le), journal politique et agricole. Réd. propriét. : Grollet. 1848-849. 14 n^os^ in-4°. Il manque 2 n^os^.

Lampion (le), éclaireur politique. Réd^rs^ : Boyer, Montépin, Villemessant. 848. 42 n^os^ in-f°. Suspendu, il essaya de reparaître sous le titre de *Bouche de fer.*

Lampion (le), journal littéraire et artistique. Décembre 1850. 2 n^os^ in-f°.

Lampion de Berluron (le). 1879-1882. In-18.

Langue de vipère (la), chronique mensuelle des petitesses de nos grands hommes. 848-1849. 8 n^os^ in-f°.

Lanterne (la). Gér. : Ganivet des Fontaines. 1er mai 1848. 4 n^os^. Il manque 2 n^os^.

Lanterne (la), par H. Rochefort, imprimée à Bruxelles, au n° 16, 30 mai 1868. 7 n^os^ in-18. Il manque quelques n^os^. Juillet 1874-1876. 85 n^os^ in-8°. Il manque es n°s 12 et 82.

Lanterne (la). Dir. : Meyer. 22 août 1877. Pet. in-f°. Se continue.

Lanterne d'Arlequin (la). 3 avril 1881. In-16 carré. Se continue.

Lanterne de Boquillon (la). A partir du n° 371 (3e année) et 1880. Se continue.

Lanterne de Bougival en France (la). 1881-1882. In-16 carré. Il manque 2 n^os^.

Lanterne de Diogène (la), par Menier l'aîné (y compris la suite). 1797. 3 n^os^ in-8°.

Lanterne de Floridor (la). 1880. 4 n^os^ in-16 carré.

Lanterne des demoiselles (la). 1883. In-16 carré. Incomplet.

Lanterne des Français (la), par M. Baillio. Juillet 1790. 7 n^os^ in-8°.

Lanterne de Floridor (la). Paris, s. d. (1880 ?) In-16 carré.

Lanterne des huissiers (la), par M. Pathelin. 1880. 20 n^os^ in-16 carré.

Lanterne du quartier latin (*la*). Signé : Antonio Watripon. Janvier 1847 - 21 mai 1848. 15 n^os^ in-f°.

Lanterne magique (*la*). Jersey, 1869-1873. In-f° et in-4°. Incomplet.

Lanterne magique de la France (*la*). 20 février 1789. 16 pages in-8°.

Lanterne magique nationale (*la*), (par le vicomte de Mirabeau). 1790. 4 n^os^ in-8°.

Lanterne magique patriotique (*la*), *ou le coup de grâce de l'aristocratie*. 1790. 21 n^os^ pet. in-f°.

Lanterne magique politique de 1793 (*la*), (tableau historique et biographique des conventionnels). 1848. 1 n°. Une édition sous le titre de *Lanterne historique...*, par Marius Canniès.

Lanterne magique républicaine (*la*). 1799. 106 pages pet. in-8°.

Législative (*la*), *écho du pays*. Prospectus-spécimen lancé par Dutacq sous d'autres titres encore : *l'Assemblée nationale* et *l'Universel*. Février 1849. 1/2 feuille in-f°.

Légitimiste (*le*), *conservateur des bonnes doctrines politiques, morales et littéraires*. 1833-1834. In-8°. Suivi du *Légitimiste, journal politique...* 5 juillet 1834. In-f°.

Légitimité (*la*), *organe de la survivance du roi martyr*. 21 janvier 1883. In-8°.

*Lettres à M. le comte de B*** sur la Révolution*. 1789-1790. 51 n^os^ in-8°.

Lettres champenoises ou correspondance politique. 1817-1825. 12 vol. in-8°.

Lettres contemporaines, par Émile Barrault. 1848. 6 n^os^ in-f° et in-4°.

Lettres de Junius. 1790-1791. 13 n^os^ in-8°. Il manque les 5 derniers.

Lettres de Maximilien Robespierre à ses commettants. 1792-1793. 22 n^os^ in-8°.

Lettres du diable à la République française. Juin 1848. In-16.

Lettres du paysan d'Auteuil. Juin-septembre 1849. 6 lettres in-4°.

Lettres normandes, ou petit tableau moral, politique, etc. 1817-1820. 11 vol. in-8°.

Lettres parisiennes du vicomte Delaunay (Mme de Girardin). 1868. 2 vol. in-12.

Lettres patriotiques. Décembre 1788 - avril 1789. 22 lettres in-8°. Il manque quelques lettres.

Lettres politiques. 1843. 25 n^os^ in-8°. Il manque 5 n^os^.

Libéral (*le*). 1819. En 12 cahiers. 1 vol. in-8°.

Libéral (*le*), *ordre, démocratie...*, par Ch. Marchal. 1849. N° spécimen.

Libérateur (*le*), *organe de la Société des amis du divorce*. Avril-août 1881. In-4°.

Liberté (*la*). Réd. fondateur : Loys-L'Herminier. 29 février 1848. 1 seul n° in-4°.

Liberté (*la*), fondée par Girardin en 1865, juillet 1867, juin 1871, et 1880. Se continue.

Liberté (*la*) (de Bruxelles). Juillet 1867 - juin 1873. 4 vol. in-f°.

Liberté (*la*), *journal des peuples* (2 mars 1848 - 16 juin 1850). 1848 et 1849 seulement. Incomplet. La *Liberté de la presse* l'a remplacée un moment lors de sa suspension.

Liberté de penser (*la*), *revue philosophique et littéraire*, par Jules Simon. 1849-1851. In-8°. Incomplet.

Libre pensée (*la*), *journal anti-religieux* (hebdom.). 4 juillet - 5 septembre 1880.

Libre penseur (*le*), *politique, social et anti-clérical*. Septembre-décembre 1883. 16 n^os^ in-f°.

Libre recherche (*la*), *revue universelle*, par Pascal Duprat. 1855-1860. 17 vol. in-8°. Il manque le 15e vol.

Ligue du bien public (*la*). 15 avril 1871. 1 seul n°.

Ligue française de l'enseignement. 1882. In-8°. Se continue.

Liste civile, suivie des noms et qualités de ceux qui la composent, et les têtes à prix... 1792. 2 nos in-8°.

Liste des femmes prisonnières à Versailles. 1871. 1re liste. Gr. in-f°.

Liste des monuments, habitations... détruits... par les incendiaires de la Commune. 1871. 4 listes in-f°.

Liste des prisonniers faits (*mars* 1871) *par l'armée de Versailles*. 1871. 11 listes gr. in-f°.

Liste générale... des noms, âges... des conspirateurs condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris. 1794. 11 nos in-8°.

Liste officielle de tous les gardes blessés... contre les Versaillais. 1871. 1 liste. Gr. in-f°.

Livre des Rois du nouveau Testament (*le*), *ou correspondance du lord**** *avec M. Pitt... sur l'ouragan politique de la France*. Décembre 1789 - 10 février 1793. 8 nos in-8°.

Livre rouge (*le*), *ou liste des pensions secrètes sur le trésor public*... 1790. 11 livraisons in-8°.

Livre rouge universel (*le*), (mensuel). Dir. : Alfred Barbou, revue politique illustrée. Janvier 1883. In-18 carré. Se continue.

Logotachigraphe (*le*), *journal de la Convention nationale*. 2 janvier - 10 mai 1793. 127 nos in-4°. Incomplet.

Logographe (*le*), *journal national* (voir *Journal des États généraux*). Avril 1791-17 août 1792. 3 vol. in-f°.

Loi (*la*), *journal judiciaire quotidien*. Réd. : Bozérian. 1er décembre 1880. In-f°. Se continue.

Loisirs d'un patriote français. 5 juillet - 13 août 1789. 1 vol. in-8°.

Lorgnon du diable (*le*), *bibliothèque populaire et républicaine*. Mai 1848. 1 seul n° in-4°.

Loterie démocratique et sociale (*la*). Septembre 1848. 1 seul n° in-f°.

Lucifer (*le*), *journal judiciaire et commercial, anglais-français* (vignettes). 1848-1850. 4 nos in-f°. Incomplet (?).

Lucifer (*le*), *petit journal de la littérature et des arts*. 1849. 13 nos petit in-f°.

Lumière (*la*), *revue mensuelle*. Directrice : Mme Lucie Grange. 15 mars 1882-10 décembre 1883. 29 nos gr. in-8°.

Lumière électrique (*la*), *journal universel d'électricité*. 1884. In-4°. Se continue.

Lune rousse (*la*). Caricatures en couleur. 1876. In-f°. Incomplet.

Lunes parisiennes (*les*), (une livraison à chaque phase de la lune). 1822-1823. 2 vol. in-8°.

Lutèce (hebdom.), jadis *la Nouvelle rive gauche*. Seulement depuis le 30 mars 1883. In-f°. Se continue.

Lutte à outrance (*la*), *journal du club de l'École de médecine*. Nivôse an 79 (1871). 4 nos in-4°.

Lycéen (*le*), *journal des lycées et collèges*. Février-avril 1879. 2 n^os^ in-f° et gr. in-8°.

Magasin encyclopédique (*le*). 1792-1812. 61 vol. in-8°.

Magasin pittoresque (*le*). 1833. In-4°. Se continue.

Magasin politique (*le*), *recueil des faits et des théories politiques*. 1848. 10 n^os^ in-4°.

Manifeste de la Ligue sociale (programme du journal *la Ligue sociale*). 1848. In-f°.

Maréchal des logis des trois ordres (*le*). Avril 1789. 2 n^os^ in-8°.

Marseillaise (*la*). Réd. : H. Rochefort. 19 décembre 1869 - 25 juillet 1870. In-f°.

Marseillaise (*la*). Dir. : Félix Pyat. 1880. In-f°. Se continue.

Martinet (*le*), illustré par Coll-Toc. 1881. 2 n^os^.

Mascarade (*la*), *quotidienne*, *politique et illustrée*. Réd. en chef : Jogand. 5-26 novembre 1880. 22 n^os^ in-f°.

Mascarade (*la*), *journal satirique*, *républicain*, *illustré*. 1880-1881. 22 n^os^ in-f°.

Mascarade quotidienne (*la*), *politique et illustrée*. Réd. en chef : Moris. 1880. 22 n^os^ in-f°.

Martirologe national (*le*), *ouvrage patriotique*. Sans date (1790). 24 n^os^ in-8°.

Matin (*le*), *journal républicain indépendant*. Juin 1882 - février 1883. 2 vol. in-f°.

Matin (*le*), *quotidien*. 1884. In-f°. Se continue.

Matin français (*le*). 1884. In-f°. Se continue.

Mauritien (*le*), *politique*, *commercial et littéraire*. Port-Louis (Ile-Maurice). De 1833 à 1840. 6 vol. in-4° et in-f°.

Mauritius Gazette. Port-Louis (Ile-Maurice). De 1825 à 1832. 7 vol. in-4°.

Mayeux, *politique*, *critique et littéraire*. Juin-juillet 1848. 6 n^os^ pet. in-f°.

Mé-Kong, *organe des intérêts français en extrême Orient* (bi-mensuel). Juin 1882-juin 1883. 26 n^os^ in-f°.

Mémorial de Paris (*le*). 1881-1882. Gr. in-f°. Il manque quelques n^os^.

Mémorial diplomatique, *journal international*. 2 janvier 1859-1870. In-4°. Il manque 3 années.

Mémorial des corps administratifs.... ou journal de la Constitution. 1790-1792. 78 n^os^ in-4°. Incomplet.

Mémorial européen, *journal de politique et de littérature*. Germinal-messidor an XIII. In-f°.

Mémorial européen (*le*), et *le Bulletin historique et littéraire* réunis. An III-1810. 9 vol. in-4°. Incomplet.

Ménestrel (*le*), *musique et théâtre*. (Fondé le 3 décembre 1883). Depuis le 3 septembre 1870 (37e année). In-4°. Se continue.

Menu illustré (*le*). Février 1880. 8 n^os^ in-8°.

Mercure britannique (*le*), par Mallet du Pan. Londres, octobre 1798 - mars 1800. 36 n^os^, en 5 vol. in-8°.

Mercure de France (*le*). An VII - 1818. 84 vol. in-8°. Quelques lacunes.

Mercure national (*le*), *ou journal d'Etat et du citoyen*, par Mlle de Kéralio, etc. 1789-1790. 3 vol. in-8°.

Mercure national et étranger (*le*), *et Révolutions de l'Europe*, par Louise Robert, Fr. Robert, etc. Avril 1791 - 29 mars an II. 2 vol. in-8°. Suite du précédent.

Mercure universel (*le*). Avril 1791-vendémiaire an VI. 80 vol. in-8°. Il manque 25 vol.

Mère Michel (*la*), par Ch. Marchal de Bussy. Mars 1870. 1 n° in-4°.

Mère Michel (*la*), *gazette des vieilles portières*. 1848. 5 n^os in-f° et in-4°.

Messager de l'Assemblée (*le*). 16 février - 3 septembre 1851. 2 vol. in-f°.

Messager de la République (*le*), *journal du soir*. Avril 1848. 2 n^os in-f°.

Messager de Paris (*le*). Depuis 1880. In-f°. Se continue.

Messager des campagnes (*le*). 5 novembre 1848 - 27 janvier 1849. 19 n^os in-4°.

Messin (*le*), (siège de Metz). Du 15 novembre 1870 au 1er décembre. 14 n^os in-f°.

Minerve (*la*), *organe militaire de la République française*. Avril - juin 1848. 13 n^os in-f°.

Minerve française (*la*). 1818-1820. 9 vol. in-8°. 1er vol. incomplet.

Mirabeau (*le*), *journal de l'association des francs-ouvriers*. Verviers, décembre 1867 - mai 1876. 2 vol. in-f°.

Miroir (*le*), par Beaulieu. 1796-1797. 5 vol. in-4°, plus les n^os de l'an VII.

Miroir des spectacles, des lettres, etc., (*le*), par Jouy, Dupaty, etc. 1821-1823. 880 n^os, en 5 vol. in-4°.

Misérable (*le*). Réd. : Passedouet. (Suite de la *Misère*). Février - mars 1870. 3 n^os in-4°.

Misère (*la*). Réd. : Passedouet. Février 1870. 7 n^os in-4°.

Misère vaincue par l'œuvre de M. Roux, vicaire des Quinze-Vingts (*la*). 1848. 1 n°.

Modérateur (*le*), par une société de gens de lettres. 1er janvier-17 avril 1790. 107 n^os in-4°.

Mois (*le*), *résumé mensuel, historique et politique des évènements...*, par Alex. Dumas (seul). 1848-1850. 26 n^os in-4°.

Moliériste (*le*), par Monval. 1879. In-8°. Se continue.

Monarchie constitutionnelle (*la*). Dir. polit. : comte de Kératry. Janvier - février 1883. 29 n^os in-f°.

Monde (*le*). De janvier 1880. Se continue.

Monde comique (*le*), *vie amusante illustrée*. In-4°, 1re série, 86 n^os ; 2e série se continuant jusqu'au n° 152.

Monde illustré (*le*). Dir. : P. Dalloz. A partir de 1879. In-4°. Se continue.

Monde parisien (*le*), *journal du high life* (illustré). A partir de février 1879 (2e année). In-4°. Se continue.

Monde plaisant, comique et satirique (*le*), par Gust. Frison. A partir de février 1880 (3e année). In-4°. Se continue.

Monde républicain (*le*). 1848. 50 n^os in-f°. Il manque quelques n^os.

Moniteur (*le*), (réimpression de l'ancien), avec l'*Introduction historique*. 1850. 31 vol. in-8°.

Moniteur de l'armée (*le*). 1er janvier 1875 - 26 décembre 1878. 2 vol. in-f°.

Moniteur de la guerre (*le*), par Ajasson de Grandsagne. 1870. Pet. in-f°. Incomplet.

Moniteur de la Moselle (*le*), (siège de Metz). 21 août - 30 novembre 1870. In-f°. Il manque quelques n^os.

Moniteur de la racaille (*le*), *ou Jacques Bonhomme aux élections*. Mai 1849. 1 n°

Moniteur des colonies (*le*), *organe des intérêts coloniaux*. Dir. : Schœlcher. 1882 In-f°. Se continue.

Moniteur du peuple (*le*), (ancien *Moniteur de la guerre*). 1870-1871. In-f° Alternait avec *l'Avant-garde*, portant les n°s impairs. A cessé de paraître le 1 avril 1870, sous le n° 447.

Moniteur général de la partie française de Saint-Domingue (*le*). Novembre 1790-juin 1793. 3 vol. in-4°. Manque fin de mai et juin 1793.

Moniteur officiel du département de Seine-et-Oise (*le*). Versailles, octobre 1870-5 mars 1871. In-f°.

Moniteur parisien (*le*), 18e année, 1er janvier 1848. In-f°. Devient le *Moniteur du soir*.

Moniteur du soir (*le*). Suite du *Moniteur parisien*. 2 février 1845 - 31 janvier 1850. In-f°.

Moniteur du soir (*le*). 5 mai - 17 mai 1871. In-f°.

Moniteur prussien de Versailles (*le*). Reproduction de deux journaux de Versailles. 1872. In-8°.

Moniteur républicain (*le*), suite d'une feuille éclose le 25 février, qui, le 26, s'appelle le *Républicain* et prend à son 3e n° le titre de *Moniteur républicain*. 1848. 8 n°s in-4°.

Moniteur universel (*le*), appelé, dès l'origine (5 mai 1789), *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*; n'a quitté son premier titre que le 1er janvier 1811, et le 1er janvier 1869 a cessé d'être le journal officiel du Gouvernement. In-f° et gr. in-f°. Collection très complète. Se continue.

Moniteur universel (*le*), édition du soir. Depuis 1880. In-f°. Se continue.

Montagnard satirique (*le*), *politico-littéraire charivarique*. 1849. 1 n° in-4°.

Montagne (*la*) *du peuple fraternel et organisateur* (spécimen). Mai 1848. 4 n°s in-f°.

Montagne (*la*). Réd. : Gally, Mangin, Arnoux, etc. Décembre 1848 - 1849. 4 n°s in-f°.

Montagne (*la*), *journal de la révolution sociale*, par Maroteau. Avril 1871. 22 n°s.

Mont-Aventin (*le*), *écho des Buttes-Montmartre*, puis au 2e n°, *Organe quotidien de la fédération républicaine*. Réd. en chef : Secondigné. 1871. 2 n°s in-f°.

Morale indépendante (*la*), *journal hebdomadaire*. 1865 - 1868. In-4°.

Mot d'ordre (*le*). Réd. en chef : H. Rochefort. 3 février - 20 mai 1871. 86 n°s in-f°. 10 novembre 1879. Se continue.

Mousquetaire (*le*), journal de M. Alexandre Dumas. 12 novembre 1833 - juillet 1856. 5 vol. in-f°.

Mousquetaire (*le*), *politique, littéraire, universel*. Réd. : Stéphen Durande. Avril 1883.

Moustiques républicains (*les*), par un républicain de naissance (*à puero*) né avant terme et de la force de 4 Martin de Strasbourg. Spécimen signé : Brutus Navet Satyra. Novembre 1848. In-4°.

Musée comique, toutes sortes de choses en images, suite de la *Revue comique*. S. d. 20 n°s in-4°.

Musée du peuple, sciences, beaux-arts, littérature, politique. Dirrs : Breton, Baume. 1848. 4 nos in-4°. Incomplet.

Musée du peuple, (journal de caricatures sur bois, par Daumier). S. d. 6 nos. Manque le n° 5.

Musée parisien, publié par Aubert. (Scènes de la Révolution et caricatures). 1848. 2 nos in-f°. Incomplet.

Nain jaune (le), ou journal des arts, des sciences et de la littérature. 1814 - 1815. 1 vol. in-8°. Incomplet.

Nain jaune (le), (fondé le 16 mai 1863). De décembre 1878. In-f°. Se continue.

Nain rouge (le), pamphlet politique et mensuel. 1849 - 1850. 3 nos in-f°.

Nain vert (le), ou mélanges de politique. Juin - septembre 1815. 2 vol. in-8°. Au n° 22 prend le nom de *Géant vert*. 2 vol. in-8°. Incomplet.

Napoléon (le), journal mensuel. Octobre 1848 - janvier 1849. 4 nos in-f°. Manque le n° 4.

Napoléon (le), politique, littéraire et scientifique. Janvier - mai 1850. 20 nos gr. in-4°. Céda ses abonnés au *Pouvoir*.

Napoléon (le), journal politique, quotidien. 11 décembre 1880 - 31 mai 1882.

Napoléon républicain (le), par Deschamps et Barnabé. Juin 1848. 6 nos in-f°.

Napoléonien (le), politique et littéraire. Juin 1848. 13 nos in-f°.

Narrateur universel (le), (une des suites des *Nouvelles politiques*). An VI. 1 vol. in-4°.

Narrateur politique (le), (suite du précédent), suivi du *Publiciste*. An VI. 2 nos in-4°.

Nation (la). Mai 1884. In-f°. Se continue.

Nation armée (la), journal des clubs démocratiques de la garde nationale. Avril 1848. N° spécimen in-4°.

National (le), (3 janvier 1830 - 2 décembre 1851) fondé par Thiers, Mignet et Carrel. 16 vol. in-f°. Manque le 1er semestre.

National (le), de 1869. Dir. : Rousset. Du 19 janvier 1861 - 31 décembre 1873. 5 vol. in-f°. Dir. : H. Pessard. Depuis 1880. Se continue. Manquent les années 1874 - 1879.

Nationalités (les), feuille hebdomadaire, scénique, artistique, industrielle. 1848. 2 nos in-4°. Repris en 1849. 5 nos in-4°.

Naturaliste (le), journal des échanges et des nouvelles, par Em. Degrolle (bi-mensuel). Avril 1879. In-4°. Se continue.

Nature (la), revue des sciences, par Gaston Tissandier. 1884. In-4°. Se continue.

Némésis galante (la), gazette politico-satirique. Réd. : Jules Choux. Avril 1871. 1 n° in-4°.

Niaiseries de la Minerve dite française (les), mises au grand jour.... 1819. 2 nos in-8°.

Ni Dieu ni maître. Réd. en chef : Blanqui. 20 novembre 1880. 29 nos in-f°.

Nord (le), (quotidien). Bruxelles, juillet 1855. Gr. in-f°; en 1882 (28e année). in-4° (hebdom.). Se continue. Complet.

Nouveau cordelier (le). 1789. 1830 - 1848, par Alex. Weill. 21 mars 1848. 1 n° in-4°.

Nouveau journal (*le*), (quotidien). Janvier 1880 - février 1881. In-f°.

Nouveau monde (*le*), *journal historique et politique*, rédigé par Louis Blanc. Juin 1849 - mars 1851. 2 vol. gr. in-8°. Manque le 2e vol.

Nouveau Nostradamus (*le*), *ou lettres d'un jeune parisien....* 1789. 2 nos in-8°.

Nouveaux dialogues des morts. 4 dialogues en 3 nos. 1790. In-8°. Incomplet.

Nouvel homme gris (*le*), *éphémérides politiques....* par Cugnet de Montarlot. 1818 - 1819. 21 nos ou 2 vol.

Nouvelle lanterne magique (*la*), *pièce curieuse....* par un sous-lieutenant de Riquette-Cravate (par Hébert). 1790. 36 p. in-8°.

Nouvelle lune (*la*). Dir. : Heymann. 29 février 1880. Se continue.

Nouvelle Minerve (*la*) , *revue politique et littéraire*, fondée par Laffitte, Dupont (de l'Eure), etc. 1835 - 1838. 12 vol. in-8°.

Nouvelle presse (*la*). Juin 1884. In-f°. Se continue.

Nouvelle République (*la*), (quotidien). Réd. en chef : Alexandre Laya. 26 octobre 1870. 7 nos in-f°. Il manque les 3 derniers. Titre repris par Pascal Grousset. N° 8, 19 mars 1871. 13 nos in-f°.

Nouvelles à la main, par Nestor Roqueplan. 20 décembre 1840 - mai 1844. In-32. Incomplet.

Nouvelles de Paris (*les*), par Burat. Environ 100 nos in-4°. An VI et an VII. Incomplet.

Nouvelles de Saint-Domingue. Paris, 1790-1791. 27 nos in-4°. Incomplet.

Nouvelles de Versailles (*les*), par Beaulieu. 17 juin 1789. La plupart des nos portent *Assemblée de Versailles, séance et suite des Nouvelles de Versailles*, *Nouvelles de Paris*, puis *Assemblée nationale* (1re, 2e séance) etc., en tout, 9 vol. Incomplet.

Nouvelles du jour (*les*). 19 juin 1848. 39 nos in-4° et in-f° ; au n° 18 prend le titre de *Conciliateur*, *nouvelles du jour* ; remplacé par le *Spectateur républicain*.

Nouvelles du soir (*les*). Réd. en chef : Julien Lemer. 15 - 24 avril 1848. 8 nos in-f°. Manque le n° 7.

Nouvelles éphémérides de l'Assemblée nationale. 1789, 25 nos in-8°.

Nouvelles lunes du cousin Jacques (*les*). Janvier - juillet 1791. 30 nos in-12.

Nouvelles politiques, nationales et étrangères, (avec l'introduction). 1793-1797. 8 vol. in-8°.

Nouvelles révolutions de Paris. 22 août - 5 décembre 1789 (n° 7 à 31). Prend, dès le n° 10, le titre de *Révolutions nationales, détail exact des évènements journaliers de la capitale*. 25 nos in-8°. Il manque 6 nos.

Nouvelliste (*le*), 2e édition. N° 1, 3 février 1832 - 1833 et 1838 - 1840. 5 vol. in-f°. Incomplet.

Nouvelliste politique (*le*), *littéraire, industriel et commercial*. Gérant : Thiboust. Février 1848 - janvier 1850. In-f°. Suite du *Journal de Paris* (14e année). Du 16 au 31 mai, 2e tirage avec ce titre *le Bon sens*.

Nouvelliste de France (*le*). Annexe du *Journal de l'Assemblée nationale*. Octobre 1790 - mars 1791. 45 nos in-8°.

Nouvelliste de Versailles (*le*), *journal quotidien politique*. Versailles, 1870, du 15 au 28 octobre. 13 nos in-4°, 1/2 feuille.

Nouvelliste politique (*le*). An VI. 227 nos in-4°. Incomplet.

Objet du jour (*l'*). *Questions, réflexions, motions faites par un politique de la rue de Popincourt.* 6 - 9 octobre 1789. 4 n^os^ in-8°.

Observateur (*l'*). Continuation apocryphe de l'*Observateur* de Feydel, par de la Reynie. 1790. 2 vol. in-8°.

Observateur de la Marne (*l'*), par Benjamin Bablot. Chaalons, 1790 - 1791. 2 vol. in-8°.

Observateur des groupes (*l'*), par Joseph Turot. An III. 2 n^os^ in-8°.

Observations de Barrère sur le rapport fait le 12 *ventôse par Saladin.* An III. 7 n^os^ in-8°.

Obus (*l'*), par H. Vrignault ; (n'a pas eu de suite). 1871. In-32, 61 p.

Œil de Marat (*l'*), *moniteur des XIXe et XXe arrondissements.* Novembre - décembre 1870. 2 n^os^ in-4°.

Œufs de Pâques (*les*), 2e *couvée des œufs de Pâques de l'année* 1790. Au Mans. 2 n^os^ in-8°.

Omnibus (*l'*), *journal du dimanche.* 1848. 1 n° in-8°.

Opinion (*l'*), *journal des mœurs, de la littérature.* Réd. : Arnault, Jouy, etc. 1825 - 1826. 2 vol. in-4°.

Opinion (*l'*), *nouveau journal républicain.* Dir. : Milliaud. 1er mars 1885. Se continue. Remplaçait le *Nouveau journal républicain*, dont il mit le titre en sous-titre.

Opinion des femmes (*l'*), par Jeanne Deroin. Août 1848. 2 n^os^ in-f° ; repris en 1849 (revue mensuelle). 6 n^os^ in-4°. Il manque un n°.

Opinion nationale (*l'*). Réd. en chef : Ad. Guéroult. 1er septembre 1859 - juin 1863. 8 vol. in-f°. (19e année), 6 mars 1882 - 1883. In-f°.

Opinion publique (*l'*), *journal républicain quotidien.* 2 mai 1848 - fin décembre 1851. 11 vol. in-f°. (hebdom.). De 1880, gr. et pet. in-f°. Se continue.

Opinion républicaine (*l'*). *Vivre au grand jour. Ordre et progrès.* 1er janvier - 5 février 1882. 5 n^os^ in-4°.

Orateur des assemblées primaires (*l'*), par Lemaire. 3 pluviôse - 30 ventôse an V. 12 n^os^ in-4°.

Orateur plébéien (*l'*), *ou le défenseur de la République.* Brumaire - germinal an IV. 94 n^os^ in-8°.

Orateur républicain (*l'*), par Grabit. 24 brumaire - 24 nivôse an VI. In-8°.

Ordre (*l'*). Réd. en chef : Chambolle. 25 avril 1849 - juin 1851. 5 vol. in-f°.

Ordre (*l'*). Réd. en chef : Vermorel. 20 - 23 mars 1871. 4 n^os^ in-f°.

(*Ordre l'*). Depuis janvier 1880 au 2 juillet 1882. In-f°.

Ordre de Paris (*l'*). Dir. polit. : Clément-Duvernois. Octobre 1871 - juin 1873. 3 vol. in-f°. 1880 - 1882. In-f°.

Ordre (*l'*), *journal des gardes nationales.* Mars - avril 1848. 31 n^os^ in-f°. Il manque quelques n^os^.

Ordre (*l'*), *revue universelle et quotidienne.* 2 n^os^ spécimen et 2 prospectus. Août - septembre 1848. In-f°.

Ordre public (*l'*), *journal des barricades. Écho de la presse.* Réd. : Eug. Blanc. Mars 1848. 1 n° in-f°.

Ordre social (*l'*), *journal du peuple, moniteur des campagnes.* 6 mai 1849. N° progr. in-4°, 16 p.

Organisateur du travail (l'), *journal de la société universelle*. Dir. : Letellier. Avril 1848. 2 n^os in-f°.

Organisation du travail (l'), *journal des ouvriers*. Réd. en chef : Lacolonge. 3-24 juin 1848. 22 n^os in-f°.

Organisation du travail (l'), *la vérité aux ouvriers*. Réd. : Amédée Sellier. Avril 1848. 3 n^os in-f°.

Oriflamme (l'), *journal de littérature, de sciences et d'art, d'histoire et de doctrines religieuses et monarchiques*. 1824 - 1825. 52 n^os in-8°.

Oriflamme (l'). *Le régulateur, journal politique et littéraire*. 1823-1824. In-4°. Manque l'année 1822.

Original (l'), (hebdom.) 1883. In-32. Incomplet.

Os dois mundos (Les deux mondes). Texte portugais. Illustré. Paris, 1877. In-f°. Se continue.

Ouvrier (l'), *journal des classes laborieuses*. Verviers. Novembre 1856 - septembre 1857. 43 n^os in-4°.

Ouvrier de l'avenir (l'), *journal politique et social*. Dir. : Evette. 12 - 19 mars 1871. 3 n^os in-f°.

Paix (la), *journal politique quotidien*. Avril - mai 1871. 4 n^os in-f°. Depuis mai 1880. In-f°. Manque la 1re année. Se continue.

Pamphlet (le), quotidien illustré. Réd. en chef : Vitu. Mai - juin 1848 et juillet - novembre 1848. 61 n^os in-4°.

Pantagruel, journal satirique illustré. S. d. 2 n^os in-f°.

Papagallo (il), *politico, umoristico* (caricatures coloriées). Bologne, 1873-1876. 4 années, en 2 vol. in-f°.

Papillon (le). Réd. en chef : Olympe Audouard. Avril 1881 - avril 1883. Gr. in-4°.

Papillons noirs (les), par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix). 1840. 1 vol. in-32.

Paquebot (le), *ou rencontre des courriers de Londres et de Paris*. Janvier - septembre 1791. 269 n^os in-4°. Incomplet. Continué par le *Journal général d'indications*.

Paratonnerre (le), *journal des intérêts de la République*. 6 août 1848. 1 n° in-f°.

Paris. Réd. en chef : Ch. Laurent. Juillet 1881. In-f°. Se continue.

Paris bavard, journal mondain. Août - décembre 1882. 19 n^os pet. in-f°.

Paris-capitale, politique et littéraire. 1878. In-f°. Incomplet.

Paris-comique. (Voir l'*Image*.)

Paris-conférence (hebdom.). 1881. 1 vol. in-4°.

Paris-journal. A partir de 1880-17 juillet 1882. Fondu avec le *Gaulois*.

Paris libre, *journal du soir*. Réd. en chef : Vésinier. Avril - mai 1871. 43 n^os in-f°.

Paris illustré. 1883. In-f°. Se continue.

Paris-Magazine (hebdom.). Dir. : Louis Peyramont. Du 16 septembre 1880.

Paris-mensonge. 1883. In-f°. Incomplet.

Paris-midi, *Paris-minuit*, *journal d'informations politiques et financières*, par O. Mirbeau. Janvier - avril 1883. In-f°.

Paris-Montmartre, organe du XVIIIe arrondissement (hebdom.). 14 janvier 1883. In-f°. Se continue.

Paris-Montrouge, organe spécial des intérêts commerciaux et industriels. Septembre 1883. In-f°. Se continue.

Paris municipal, journal hebdomadaire des intérêts de la ville de Paris. Réd. : Lefebvre. Mai 1880 - 25 décembre 1881. In-f°.

Paris pendant l'année 1795, par M. Peltier. Londres, 1795 - 1802. 35 vol. in-8°. Il manque le vol. 35.

Paris, XVe, journal des intérêts locaux professionnels de l'arrondissement. Septembre-décembre 1883. In-4°.

Paris qui rit, journal hebdomadaire, politique et financier. 2 septembre 1882. N° spécimen.

Paris-Rome, journal du monde élégant. 29 avril - 27 mai 1880. 5 n^os in-4°.

Paris s'amuse, illustré. 1882-1883. In-4°.

Paris-touriste, moniteur des touristes (hebdom., avec figures). 1883. In-4°. Se continue.

Paris vivant, illustré. Mai-juin 1883. In-f°.

Parisien illustré (le). 1881-1882. Petit in-f°.

Parisien (le), journal politique, littéraire et financier ; organe du monde élégant. Juin-août 1883. 8 n^os in-f°.

Parlement (le), journal de la République libérale (fondé le 20 octobre 1879) Depuis janvier 1880. In-f°. Fondu dans les *Débats* au 31 décembre 1883.

Parlement illustré (le), biographique, industriel et financier. 6 février 1881. (2e année). Gr. in-4°. Finit en juillet 1883.

Paroisse (la), moniteur des églises. 24 décembre 1848 et 1849. 10 n^os in-f° et in-4°.

Parole du Christ (la). S. d. (1848). 1 seul n° in-f°.

Passant (le). Réd.: Jean Vidal (hebdom.). 5 février 1870. N° spécimen in-f°.

Passant (le). Dir. : Paul Deléage. 1882-1883. Gr. in-f°.

Passe-temps (le), revue critique illustrée des mœurs, des arts et de la littérature. Novembre-décembre 1848. 3 n^os in-4°.

Passy-Paris, bulletin du XVIe arrondissement. 5 décembre 1880 - 6 mai 1883. Pet. in-f°.

Patrie (la), (40e année). 1880 et suiv. In-f°.

Patrie en danger (la), par Blanqui. Septembre-décembre 1870. In-f°.

Patriote (le), avocat du peuple (s'est fondu le 16 mai avec l'*Unité nationale*). Mai 1848. N° spécimen in-f°.

Patriote (le), organe de la République française. Réd.: Armand Lévy. 4 septembre 1870 et 1871. 29 n^os in-f°.

Patriote de l'Allier (le). 6e année, n° 20, 10 mars 1834 - septembre 1835. Pet. in-f°.

Patriote français (le), par Lemaire. 1 vendémiaire an VI - 10 thermidor an VII. 674 n^os in-8°. Incomplet.

Patriote français (le). 31 mai 1882. In-f°. Fini en 1884.

Pavillons (les), journal humoristique des halles et marchés de Paris. 24 novembre 1881 - 5 juin 1882. In-f°. Incomplet.

Pays (le), revue du peuple. Dir. : H. Cocheris. Décembre 1848. N° spécimen, 16 p.

Pays (*le*), prospectus tricolore signé : Atlante (Deschamps). 1848. In-f°.

Pays (*le*). Depuis janvier 1880. In-f°. Se continue.

Paysan (*le*), *journal du peuple des campagnes, des maires, des curés, etc.* Février 1849. Spécimen et le n° 2 in-f°.

Paysan du Danube (*le*). Réd. en chef : Pr. Poitevin. Juillet 1848. 5 n^os^ in-f°.

Peine de mort jugée par V. Hugo et Lamartine (*la*). 1848. 1 n° in-f°. Publié aussi sur papier rouge sous le titre *Plus de bourreau.* (Canard.)

Pendez-moi, mais écoutez-moi, en forme de dialogue. 1790. 7 n^os^ in-8°. Incomplet.

Pensée libre (*la*), (ancienne *Libre pensée de* 1870). 24 juillet 1880 - 23 janvier 1881. 27 n^os^ in-f°.

Pensée nouvelle (*la*). *Sciences, lettres, histoire, philosophie* (hebdom.). 1868—1869. 52 n^os^ in-f°. Incomplet.

Penseur républicain (*le*). Mai 1848. 1 n° in-4°.

Père André (*le*) ; le même que le *Catéchisme républicain.* 1848. 2 n^os^ in-f°.

Père du peuple (*le*). (De Mâcon venu à Paris). Juillet 1848. 2 n^os^ in-f°.

Père fouettard (*le*). *La République ou la trique !* 19 avril 1871. 9 n^os^ in-8°.

Père Gérard (*le*), *gazette nationale des communes* (hebdom.). 1879. In-8°. Se continue.

Persifleur (*le*), *journal mensuel de la République démocratique et sociale.* Décembre 1848. 1 n° in-4°.

Pétard (*le*). 24 juin 1877 - 1879. 97 n^os^ in-f°.

Petit Badinguet (*le*), (hebdom.). 1875 (?). 17 n^os^ gr. in-8°.

Petit bourgeois (*le*), politique, financier et littéraire. 22 janvier 1882. In-f°. Se continue.

Petit caporal (*le*), *journal de la jeune et vieille garde.* 15 juin 1848 - mai 1849. 23 n^os^ in-f°.

Petit caporal (*le*) *quotidien, politique, démocratique et patriotique.* Du 1er janvier 1880. In-f°. Se continue.

Petit courrier des dames (*le*), *annonces des modes.* De 1828 à 1874. In-8°. Manque de 1822 à 1828 et l'année 1832.

Petit XIXe siècle (*le*). 11 novembre 1880. Se continue.

Petit homme rouge (*le*). Réd. : Alex. Weill, Marc Fournier, etc. Avril-juillet 1848. 14 n^os^ in-f° et in-4°. Il manque 3 n^os^.

Petit journal (*le*). L'année 1870 complète; 1871 jusqu'en août. De janvier 1880. Pet. in-f°. Se continue.

Petit journal du soir (*le*). De janvier 1880-1881. Pet. in-f°.

Petit journal pour rire (*le*). 1856. 8 vol. in-4°. Manque 1 vol.

Petit manteau bleu (*le*), *organe du bien.* Janvier 1880-30 mai 1881.

Petit messager du village (*le*). Réd. : Sugier. 1er mai - 1er juin 1849. 3 n^os^ in-4°.

Petit messager parisien (*le*). Du 10 avril 1883 (2e année). In-4°. Se continue.

Petit moniteur (*le*). Janvier 1879. Pet. in-f°. Se continue.

Petit moniteur des communes (*le*), *garde-notes de l'histoire.* 8-20 mai 1848. 5 n^os^ in-4°. Il manque les n°s 1 et 2.

Petit national (*le*). Les années 1870 à 1879 manquent. De janvier 1880. Pet. in-f°. Se continue.

Petit parisien (*le*). De janvier 1880. Pet. in-f°. Se continue.

Petit quotidien (*le*). 1881. Pet. in-f°. Se continue.

Petit républicain de Paris (*le*), quotidien. Depuis septembre 1880. Pet. in-f°. Se continue.

Petite feuille de Paris (*la*), par Turbat. 25 vendémiaire - 3 pluviôse an III. 3 n^os in-4°. Titre changé en celui de *Patriote*.

Petite lune (*la*). Dessins de Gill. S. d. 52 n^os in-4°. Incomplet.

Petite Marseillaise (*la*), par Rochefort. 30 juillet 1870. Pet. in-f°. Incomplet.

Petite poste de Paris (*la*), par Lucet. 11 nivôse - 18 fructidor an V. 246 n^os -8°, en 4 vol. Manque le 3e vol.

Petite presse (*la*). Année 1870 et de janvier 1880. In-f°. Se continue.

Petite République française (*la*). 1876. In-f°. Se continue.

Petite revue (*la*). 19 février 1882 - 7 janvier 1883. 45 n^os in-4°.

Petites nouvelles (*les*). 1884. Dir. : Hubbard. Pet. in-f°. Se continue.

Peuple (*le*). Réd. : Alphonse Esquiros. 1er mars 1848. Le prospectus in-4°.

Peuple (*le*), *journal du progrès social*. Réd. : de Lourdoueix. 25 avril 1848. 1 n° in-f°.

Peuple (*le*), *journal du soir*. Gér. : Thorez. 27 mai 1848. 1 n° in-f°. Ces deux journaux sont des métamorphoses de la *Gazette de France*, qui prend ensuite le titre de *Peuple français*.

Peuple (*le*). Réd. en chef : Proudhon. Septembre 1848 - juin 1849. In-f°.

Peuple (*le*). Réd. en chef : Jules Vallès. 3 février 1869. In-f°. Incomplet.

Peuple (*le*), par Paul Lenglé. 1884. Pet. in-f°. Se continue.

Peuple constituant (*le*), journal quotidien (de Lamennais). Février-juillet 1848. 134 n^os in-f°.

Peuple constituant (*le*), *la République du bon sens* (Canard). Août 1848. 1 n° in-f°.

Peuple de 1850 (*le*). 15 juin - 13 octobre 1850. 33 n^os in-f°.

Peuple français (*le*), transformation de la *Gazette de France*. 25 août - 6 septembre 1848. 12 n^os in-f°.

Peuple français (*le*), *journal démocratique*. Depuis janvier 1880-1882. In-f°.

Peuple représentant (*le*). (Canard). Septembre 1848. 1 n° in-f°.

Peuple souverain (*le*), *journal du club des travailleurs libres*. Mars 1848. 1 n° in-f°.

Peuple souverain (*le*). Programme d'un journal. Signé : Aymès-Jauffret. 1851. 1 n° in-f°.

Peuple souverain (*le*). Mai 1872 - septembre 1873. 4 vol. in-f°.

Phalange (*la*), *journal de la science sociale*, par Victor Considérant. 3e série. 1840 - 1842. 5 vol. in-4°.

Phare (*le*), *organe d'Asnières et de la ligne Ouest-Nord*. Du 22 juillet 1883. In-f°. Se continue.

Pilier des tribunaux (*le*). Juillet - octobre 1848. 4 n^os in-f°.

Pilori (*le*), par L. Barré et J. Vaumale (avec fig.). Juin 1848. 2 n^os in-f°.

Pilori (*le*). Réd. en chef : Victor Noir (impr. en caractères rouges). 9 mai 1868. 7 n^os in-4°.

Pilori (*le*), *biographie des renégats politiques*, par Davenay. 1833 - 183 13 livr. in-4°.

Pilori des mouchards (*le*). *Liste des individus qui ont demandé des emplois mouchards sous l'empire et depuis le* 3 *septembre jusqu'en* 1871. 2 n^os in-4°.

Pipelet (*M.*). Réd. : C. Vermasse. 1848. 1 n° in-f°.

Pirate (*le*), journal quotidien. Mai 1871. 4 n^os in-f°. (Succédait au *Corsa* supprimé).

Piron (*le*). 17 juillet 1880. 14 n^os in-4°. Réd. : Gonzague d'Hubert. 2e anné 12 mars - 13 août 1882. 22 n^os in-f°. Incomplet.

Plata (*la*), (mensuel). Du 1er octobre 1882. In-4°. Se continue.

Point d'interrogation (*le*), (pamphlet). 1883. 7 n^os in-16 carré.

Point du jour (*le*), *ou résultat de ce qui s'est passé la veille à l'Assemblée national* 1789. 27 vol. in-8°.

Point du jour (*le*). 25 fructidor an IV - 13 vendémiaire an VII. 700 n^os in-4°

Police illustrée (*la*). 1883. In-4°. Se continue.

Polichinelle, par A. Carré (avec caricatures politiques). 7 - 21 mai 184 3 n^os in-f°.

Polichinelle, journal satirique illustré. 26 mai - 18 août 1870. 10 n^os.

Polichinelle (*le*), *journal littéraire satirique et illustré*. Bruxelles, janvier - mar 1874. 3 n^os in-f°.

Polichinelle à Paris. Réd. : Jules Viard. 1857. Incomplet.

Polichinelle au Vatican, journal satirique. Mai - août 1872. 15 n^os in-f°.

Politique (*la*). Réd. : A. Gaulier. (Succédait à la *Discussion*). Mai-juin 1871 11 n^os in-f°.

Politique d'action (*la*). Réd. en chef: V. Meunier. Avril-août 1881. In-f° Suivie de *la Politique d'action, tribune civique libre*, septembre-octobre 1881.

Politique des femmes (*la*). Gérante : Désirée Gay. Juin - août 1848. 2 n^os in-f°

Politique nouvelle (*la*), *revue hebdomadaire*. Juin-novembre 1851. 37 livr. in-8°

Pologne de 1848 (*la*). *Union patriotique*, par de Forster. Avril 1848. 1 n° in-f°

Polonais (*le*), *journal des intérêts de la Pologne*. 1833 - 1836. 6 vol. in-8°.

Polybiblion. Depuis 1868. In-8°. Se continue.

Pomme et les Pommiers (*la*). *Bulletin... de la Société littéraire et artistique de l Pomme*. 1883. 4 n^os par an, in-4°. Se continue.

Pommes de terre au boisseau (*les*). (Canard). Septembre 1848 et avril 1849 2 n^os in-f°.

Pompiers de Nanterre aux Parisiens (*les*). S. d. (1871). 1 n° in-4°, 8 p.

Populaire de 1841 (*le*). (Journal de Cabet devenu quotid.) 7e année. Février - 3 décembre 1848. In-f°. Incomplet.

Portefeuille diplomatique, consulaire (*le*). 1880. 2 vol in-8°.

Portefeuille politique et littéraire (*le*), par le cit. L*** (Lamiral). An III - an IV 191 n^os in-8°. Incomplet.

Portefeuille (*le*), *revue diplomatique*, par L'Herminier, Vitu, etc. 29 mars 1846 26 février 1848. In-f°.

Portraits républicains. Réponse aux profils révolutionnaires, par de Chavanay S. d. (1848). Gr. in-8°, 12 p.

Positif (*le*), *journal des travailleurs*. Réd. : Fauvety. 1849. 4 n^os gr. in-4°.

Poste (*la*), *journal républicain indépendant*. Novembre - décembre 1881. In-f°.

Postillon de Calais (*le*), *journal du soir* (ensuite *des Français*). 5 brumaire an IV-28 nivôse an VIII. 1554 n^os^ in-4°. Incomplet. Continué par le *Clairvoyant*.

Postillon par Calais (*le*). 597 n^os^ d'après Hatin ; l'Arsenal possède le 604e. 1790 - 1791. 12 vol. in-8°. Incomplet.

Pot aux roses (*le*). Devait alterner avec la *Langue de vipère*. Décembre 1848. 1 n° in-f°.

Poule au pot (*la*), *journal des intérêts sociaux*. 26 novembre 1882 - 4 février 1883. In-4°.

Pouvoir (*le*), *journal d'organisation gouvernementale*. 1849. 1 n°, 2 p. in-f°.

Pouvoir (*le*), *politique, littéraire et artistique*. Réd. : Amédée de Céséna. 25 février 1850. 1 n°, 8 p. in-f°.

Pouvoir (*le*), *journal du* 10 *décembre* (suite du *Dix-décembre*). 18 juin 1850 - 15 janvier 1851. In-f°.

Précis des journaux (*le*). Impr. à la Rochelle par Lhomandie. An VI - VII. 454 n^os^ in-4°. Il manque les n°s 2 à 41.

Précurseur de la quatrième législature (*le*). An IV. 3 n^os^ in-8°.

Premier cahier-social, adressé à l'Assemblée des États généraux, par M. Baudy de C^ens^. Mai 1789. 3 n^os^ in-8°.

Précurseur du Messie (*le*). An VII. 7 n^os^ in-8°.

Premier coup de vêpres (*le*). *Avis à la Chambre des communes*. (Le 2e *coup* sans sous-titre) 1789. 2 n^os^ in-8°.

Premier journal de la Convention nationale (*le*), par Laveaux, etc. 21 septembre 1792 - 30 juin 1793. 3 vol. in-4°. Très incomplet.

Présidence (*la*), par Lireux et Lurine. Juin 1848.

Présidence (*la*), *journal du peuple*. Prospectus in-f°, par Guérard de la Prévotais. Septembre 1848. Annonce circulaire.

Presse (*la*), de 1841 à 1847 fin juin ; 25 février 1848 - 15 juin 1849. De janvier 1880. Se continue.

Presse du peuple (*la*), *journal de tous*. Fond^rs^ : Gust. Biard, Pourrat-Alof, etc. Mai 1848. 5 n^os^ in-f°. Manque le n° 3.

Presse du travail (*la*). Mai 1851. Prospectus in-f°.

Presse illustrée (*la*), (hebdom.). A partir de la 11e année, 1878. In-4°. Se continue.

Presse industrielle (*la*), par Courtois. Janvier et février 1848. 2 n^os^ in-f°.

Presse prophétique (*la*), *contre la Presse-Girardin-Lamartine et Cie*. 1848. 1 n° in-f°.

Presse républicaine (*la*), par Ch. Marchal. 4 - 7 juillet 1848. 4 n^os^ in-f°.

Prévoyant (*le*), *revue mensuelle illustrée*. Novembre 1849. Prospectus spécimen, in-f°.

Progrès artistique (*le*). Du 26 février 1881 (4e année). In-f°. Se continue.

Progrès de Montreuil, Vincennes, Saint-Mandé, etc., etc., (*le*). A partir du n° 34. 1880. In-f°. Se continue.

Progrès militaire (*le*), *organe des armées de terre et de mer, etc.* 3 novembre 1880. In-f°. Se continue.

Progrès social (*le*), *organe des idées napoléoniennes et des intérêts populai* Décembre 1848. N° spécimen in-f°.

Prolétaire (*le*), *organe des revendications sociales*. 10 - 24 mai 1871. 4 n^os in

Prolétaire (*le*), *journal républicain des ouvriers démocrates socialistes*. 7 décem 1878 - mars 1884. Gr. in-4°.

Prolétariat (*le*). Suite du précédent. 1884. Se continue.

Prônes civiques, ou le pasteur patriote, par M. Lamourette. 1790. 6 n^os in- Il manque les n°s 3 et 6.

Propagande républicaine (*la*). Réd. : Danduran. Mars 1848.2 n^os in-f°.

Propagateur (*le*), à partir du 1er germinal an VI, n° 83, au 7 pluviôse an V 748 n^os, en 4 vol. in-1°.Il manque 82 n^os.

Propagateur haïtien (*le*), *journal politique et littéraire*. 1822. In-4°. Incomp

Propagateur (*le*), puis *le Propagateur de la Sarthe*, par Goyet. 1 vol. in-8 740 p.

Propagateur (*le*), *recueil sténogr. d'éloquence, de littérature et d'histoire*. 18 1824. 4 vol. in-8°.

Propagateur universel (*le*), *moniteur des villes et des campagnes*, par Jour de Herz. 1848. N° spécimen in-f°.

Propriété (*la*), (le même que l'*Égalité*). Réd. : Julien Lemer. 16 - 24 1848. 8 n^os in-f°.

Providence (*la*), *journal des peuples*. Gér. : Bancias. (Suite du *Salut pub* 15 mai - 12 juillet 1848. 59 n^os in-f°.

Publiciste (*le*). 26 décembre 1797 - 1800. 4 vol. in-4°.

Publiciste (*le*), par Ch. Loyson et Lourdoueix. 1818 - 1819. 5 vol. in-8°.

Puce à l'oreille du bonhomme Richard (*la*). 2° édition. Octobre 1791. 2 livrai de 48 et 152 p.

Punch (journal humoristique anglais), avec caricatures. Années 1846 - 18 3 vol. in-4°.

Quart d'heure (*le*), *gazette des gens demi-sérieux. Revue littéraire et artisti* 1859. 3 vol. in-12.

Quartier latin (*le*), *journal humoristique..... Organe.... des étudiants*. M juin 1879. 16 n^os in-4°. Manque le n° 14.

Quatre-vingt-neuf. Réd.: Marc Lapierre. 9 août 1883. 2 n^os in-4°.

Quatrième État (*le*), *journal politique et d'économie sociale*. Avril - mai 18 2 n^os in-4°.

Queue de Robespierre (*la*). Réd. : Monbrial de Bassignac. Mars 1848. in-f°.

Queue de Robespierre (*la*). Dir. : Deschamps (contre-partie du précéde Juillet 1848. 1 n° in-f°.

Quotidienne (*la*). Années 1825 et 1826 ; 1847 jusqu'au 7 février, où elle remplacée par l'*Union monarchique*.

Rabelais. Dir. propr. : Sedixier. Collab.: Rolland, Bataille, Scholl, etc. 18 70 n^os.

Radical (*le*). Dir. : Jules Mottu. 15 octobre 1871 - 29 juin 1872. I

Radical (*le*). Réd. en chef : H. Maret. 1er janvier 1882. In-f°. Se continue.

Ralliement des socialistes (*le*). Revue mensuelle, par H. Brissac. 1871. 1 n° in

Rambler (*le*), *ou le Rôdeur*. 11 juin 1791 - 4 décembre 1792. In-8°. Il manque quelques n^os^.

Rappel (*le*). Depuis la fondation, 1869. In-f°. Se continue.

Rapporteur républicain (*le*). An V - an VI, in-8°. Suite du *Courrier républicain* et continué sous le titre de *l'Orateur républicain*.

Rasoir de Figaro (*le*), *ses ciseaux et son blaireau*. 17 mars 1783. 12 n^os^ in-f°.

Rationaliste (*le*), *journal des libres penseurs*. Genève, 1861 - 1869. 9 vol. in-8°.

Rat de cave (*le*). Gazette commerciale devenue politique en février 1848. In-f°. 10 n^os^ de la série politique. Incomplet.

Réaction (*la*). Signé : Ctesse Lionel de Chabrillan. Février 1871. 1 n° in-f°.

Réactionnaire (*le*), par Ch. Besselièvre. 1849. 4 livr. in-f°, avec des titres différents.

Rebut des journaux (*le*), par de Livry, précédé de deux réponses. 1807. 6 n^os^ in-8°.

Recueil des actes de la République française (*le*). Décembre 1881 - novembre 1883. In-4°.

Rédacteur (*le*), suite du *Bulletin politique*. 25 frimaire an IV - 28 nivôse an VIII. 1,492 n^os^, en 9 vol. in-4°.

Redingote grise (*la*). 18 juin 1848. 1 n° in-f°.

Réformateur (*le*), par Raspail et Kersausie. Octobre 1834 - octobre 1835. 2 vol. in-f°.

Réformateur des abus (*le*), par Bouchereau. Mars 1848. 4 n^os^ in-f°.

Réforme (*la*). Dir. : Léonce Détroyat. 2 mai 1882 - 31 août 1883. In-f°.

Réforme judiciaire (*la*). Réd. : Courtois. Juillet 1848. 2 n^os^ in-f°.

Réforme politique, économique et sociale (*la*). Janvier 1882. 1 n° in-f°.

Réfractaire (*le*). Réd. : J. Vallès. 10 mai 1869. In-f°. Les 3 premiers n^os^.

Régénération sociale par la prophylactique (*la*). Avril 1871. 1 n° in-f°.

Régime constitutionnel, politique et social (*le*). Réd.: Beau de Rochas. 14 mai 1871. 4 n^os^ in-f°.

Régulateur (*le*), *ou gazette de Paris et de l'Europe* (par Palmerand). An VII. 45 n^os^ in-8°.

Repaire (*le*), *journal républicain, socialiste, anti-opportuniste*. Novembre 1883. 1 n° in-f°.

Réparateur (*le*). Réd. unique : Boullay. Février - avril 1871. 4 n^os^ in-f°.

Répertoire national (*le*), *ou Mémorial chronologie*... de 1788 à 1789 - 1792 et s. 7 vol. in-4°. Il manque les 3 derniers vol.

Représentant du peuple (*le*), par Fauvety et Viard. 27 février 1848. 3 n^os^ in-f°. Par Proudhon, Fauvety, Viard, etc. 1er avril - 21 août 1848. 108 n^os^ in-f°.

Républicain (*le*), *journal des hommes libres de tous les pays*. 2 novembre 1792 - an VIII. 14 vol. in-8°. Il s'est continué sous treize titres différents.

Républicain (*le*), par Armand Duportal. Novembre 1877 - janvier 1878. 1 vol. in-f°.

Républicain (*le*), journal politique quotidien. 14 - 19 mai 1871. 5 n^os^ in-f°.

Républicain (*le*), *nouvelles du jour* (voir le *Moniteur républicain*). 1848. 2 n^os^ in-4°.

Républicain de Paris (*le*), *politique et financier*. Novembre 1871 - juin 1872. 1 vol. in-f°.

Républicain de la banlieue de Paris (*le*). 4e année, septembre 1883. In-f°. Se continue.

Républicain de Levallois, Clichy et Neuilly (*le*). 2e année, 6 janvier 1884. In-f°. Se continue.

Républicain du Nord (*le*). Bruxelles, brumaire an IV - 30 germinal an VII. 1,253 nos in-4°. Incomplet.

Républicain illustré (*le*). Dès l'origine, 1880. In-4°. Se continue.

Républicain lyrique (*le*), *politique, comique, satirique*. Juillet 1848 - juillet 1849. 53 nos pet. in-f°.

Républicain populaire et social (*le*), rédigé par Cabet. 11 octobre 1848. 8 nos in-f°.

Républicain rouge (*le*), *drapeau de la démocratie*, par Gally et Danin. 1849. 5 nos in-f°. Alternait avec la *Montagne* et les *Droits de l'homme* pour éviter l'obligation de cautionnement.

Républicain universel (*le*), l'an I après l'abolition de la royauté. 13 novembre 1792 - an VIII. 2,515 nos. Il manque les 600 derniers. Au n° 40, il porte le titre de *Républicain français*.

République (*la*). Réd. : Eug. Bareste. 26 février 1848 - juin 1851. 8 vol. in-f°.

République anti-cléricale (*la*), par Léo Taxil. 10 mai 1882. In-4°. Se continue.

République démocratique et sociale (*la*). Octobre 1848. Dir. : Talandier. 20 décembre 1883. 5 nos in-f°.

République des arts (*la*). Rédrs : Pelletan, Thoré, P. Mantz, etc. 5 mars 1848. Gr. in-4°.

République des femmes (*la*), *journal des cotillons*. Juin 1848. 1 n° pet. in-f°.

République des travailleurs (*la*). Dir. : André Léo. 8 janvier - 4 février 1871. 6 nos in-f°. Il manque le n° 3.

République française (*la*). Rédrs : Bastiat, Castille, Molinari. Février - mars 1848. 30 nos in-f°.

République française (*la*), fondée par Gambetta. Dès l'origine (1871). Complète. In-f°. Se continue.

République illustrée (*la*). 1880. In-4°. Se continue.

République (*la*), *journal de la Constituante*. L'Arsenal en a 5 nos, du 4 au 8 février 1871.

République (*la*), *moniteur de la garde nationale et de la garde mobile*. Septembre-octobre 1870. In-f°. Il manque quelques nos.

République possible (*la*), *journal des intérêts de tous*, par Em. Lambert. Juin 1848. 1 n° in-f°.

République radicale (*la*). Dir. : A. Laisant. 2 février 1883-1884. In-f°.

République rouge (*la*). Réd. : César Perruchot. 10 - 18 juin 1848. 4 nos in-f°.

République sociale (*la*), *journal international, littéraire*. Réd. : Morphy. 1881. 22 nos in-f°.

Réunion (*la*), *journal de la littérature, des sciences, etc.* Continuation de trois petits journaux fusionnés, l'*Opinion*, la *Nouveauté* et l'*Echo*. 1827 - 1828. 3 vol. pet. in-f°. Il manque quelques nos.

Revanche (*la*). Novembre 1882 - 20 janvier 1883. Gr. in-f°.

Réveil (*le*). Janvier 1850. 26 n^os^.

Réveil (*le*). Réd. : Granier de Cassagnac. Janvier-décembre 1858. In-f°. Incomplet.

Réveil (*le*). Juillet 1868-janvier 1870. 4 vol. in-f°.

Réveil (*le*). Réd^rs^ : Em. Richard et H. Maret. 4 octobre 1877 - 18 mars 1878. 166 n^os^.

Réveil (*le*), (4e année), par Edm. Lepelletier. 12 janvier-8 mars 1880. 9 n^os^ in-f°.

Réveil illustré (*le*), suite du précédent journal. 4 n^os^.

Réveil (*le*). Dir. pol. : de Lanessan. 1881. In-f°. Se continue.

Réveil du peuple (*le*), *journal des intérêts populaires*. 19 - 22 mars 1848. 2 n^os^. in-f°.

Réveil du peuple (*le*). Réd. : Advenant, Bremont, Richard, etc. 18 avril-22 mai 1871. 34 n^os^ in-f°.

Réveil social (*le*). 25 janvier - juin 1880. 154 n^os^ in-f°.

Réveille-matin (*le*), *ou journal de Paris*. 1790. 13 n^os^ in-8°. Incomplet.

Révélateur (*le*), *journal prophétique*. Juin - août 1848. 4 n^os^ in-f°.

Revenant (*le*). 1832 - 1833. Il manque les 11 premiers n^os^ et de la fin de juin au 15 septembre de 1833. 3 vol. in-4°.

Rêveur (*le*). Commencé en fructidor - 16 vendémiaire an VI. In-4° ; remplacé par le *Fanal*, qui devient le *Flambeau*.

Reviseur (*le*). Signé : A. M. J. An III. 2 n^os^ in-8°, de 26 p.

Reviseur universel (*le*). 1791 - 1792. Incomplet.

Revisionniste (*le*), *organe plébiscitaire, politique, littéraire, etc.* Dir. : Gaumont. Février - septembre 1883. 33 n^os^ in-f°.

Révolution (*la*). Réd. : Xavier Durrieu. 5 octobre - 2 décembre 1851. 59 n^os^ in-f°. Il manque les 9 derniers.

Révolution (*la*). Réd. : Alexandre Marin. 5 décembre 1870 et 11 avril 1871. 2 n^os^ in-f°.

Révolution de France (*la*), *ou correspondance avec un étranger*. Londres 1792. 2 séries de chacune 52 n^os^. Manque la 2e série.

Révolution de 1792, *journal de la Convention nationale*. 21 septembre 1792 - 8 mai 1794. In-4°. Incomplet.

Révolution de 1848 (*la*). Mai-juin 1848. 25 n^os^ in-f° ; suspendu par l'état de siège.

Révolution démocratique et sociale (*la*). Réd. : Delescluze. Novembre 1848 - juin 1849. 216 n^os^ pet. in-f°.

Révolution française (*la*), par Sigismond Lacroix. Janvier - mars 1879. 53 n^os^ in-f°.

Révolution française (*la*). Revue historique dirigée par Aug. Dide, depuis le 14 novembre 1883. In-8°. Se continue.

Révolution immortelle des 22, 23 *et* 24 *février*. 1848. 2 n^os^ in-4°. Le n° 2 porte pour titre *République française*, ainsi que deux autres feuilles sans numérotation.

Révolution pacifique (*la*). 1869. 1 n° in-f°.

Révolution politique et sociale (*la*). Réd. : Jules Nostag. Avril - mai 1871. 7 n^os^ in-f^o^.

Révolution politique et sociale (*la*). Réd. : J.-J. Danduran. 16 mai 1871. N spécimen in-f^o^.

Révolution politique, scientifique et littéraire (*la*). 13 - 27 août 1881. 3 n^os^ in-4°

Révolution sociale (*la*), (hebdom.). Genève, 26 octobre - 14 décembre 1871 10 n^os^ pet. in-f^o^.

Révolution sociale (*la*), *organe anarchiste*. Septembre 1880 - septembre 1881 40 n^os^ in-f^o^.

Révolutionnaire (*le*). Février - mars 1849. 2 n^os^ in-f^o^.

Révolutions de France et de Brabant, par Camille Desmoulins. 9 vol. in-8°.

Révolutions de Paris (*les*), dédiées à la Nation.... par... Prudhomme, avec gr 1790. 17 vol. in-8°.

Revue anecdotique des lettres et des arts. 1855 - 1862. In-12.

Revue artistique et littéraire. 1860-1863. 1re et 4e années. 4 vol. in-8°.

Revue bibliographique analytique. 1840-1845. 9 vol. in-8°.

Revue britannique. Complète dès l'origine (1825). In-8°. Se continue.

Revue celtique, dirigée par M. Gaidoz. 1870. In-8°. Se continue.

Revue comique (*la*), *à l'usage des gens sérieux* (Voir *Musée comique*). Novembr 1848 - décembre 1849. 1 vol. gr. in-8°.

Revue comique (*la*), dirigée par Bertall. Octobre-novembre 1871.

Revue contemporaine. 1855 - 1866. In-8°. 55 vol. in-8°.

Revue d'ethnographie. Dir. : Dr Hamy. Janvier 1882. Gr. in-8°. Se continu

Revue de France. 1872-1881. In-8°.

Revue de géographie, par Drapeyron. 1880. Se continue.

Revue de l'histoire des religions. Dir. : Maurice Vernes, puis Réville. 188 In-8°. Se continue.

Revue de la ligue des peuples. Dir. : Eug. Charpentier. Avril - août 185 4 n^os^ in-4°.

Revue de la Révolution (*la*). Dir^rs^ : d'Héricaut et Bord. 5 janvier 1883. G in-8°. Se continue.

Revue de l'extrême Orient. Dir. : Cordier. 1882. In-8°. Se continue.

Revue de Paris, (supprimée par décret). Octobre 1851 - janvier 1858. Manq le mois de janvier 1857.

Revue de Paris. Dir. : Emile Gérard. 1864. 17 liv. in-8°. Manque la 16e.

Revue de philologie, de littérature, d'histoire ancienne. Dir. : Riemann Chatelain. (Trimestrielle). 1884. In-8°. Se continue.

Revue de technologie et d'art militaires. Dir. : Noblet. 7e année. 2e série 186 In-8°. Devient la *Revue militaire*.

Revue des arts décoratifs. 1881. In-4°. Se continue.

Revue des deux mondes. Complète depuis l'origine (1829). In-8°. Se continue

Revue des documents historiques. Depuis 1873. In-8°. Se continue.

Revue des États du Nord. 1836 - 1838. 10 t. in-8°, en 5 vol.

Revue des études juives (trimestrielle). Depuis 1882. In-8°. Se continue.

Revue des grands procès contemporains. Dir. : Lèbre. 1883. In-4°. Se contin

Revue des idées nouvelles. Dir. : Thiaudière. 1876-1878. 3 vol. in-4°.

Revue des murailles. Musée comique. Réd. : Lyon. Août 1848. 1 n° in-f°.

Revue des provinces. Réd. en chef : Edouard Fournier. 1864 - 1866. In-8°. Fait suite à la *Décentralisation littéraire et scientifique.*

Revue des sociétés savantes des départements. Depuis 1858. Incomplet.

Revue des travaux scientifiques. Imprim. nation. Depuis janvier 1881.

Revue diplomatique et consulaire, et *l'Avenir diplomatique.* Depuis 1883. 3 n^os^ in-4°.

Revue du dix-neuvième siècle. 1866 - 1867. In-8°. Incomplet.

Revue du mouvement social et économique. 1880. In-8°. Se continue.

Revue encyclopédique, par des membres de l'Institut. 1829. 44 vol. in-8°.

Revue européenne. 1824-1826. In-8°. Incomplet.

Revue européenne.., par Aug. Lacaussade. 1859-1861. 69 n^os^ in-8°.

Revue française. (Fondée par Guizot, Rémusat, de Broglie, etc.) 1828 - 1830. 16 vol. in-8°. Il manque les 4 derniers.

Revue française. 1856 - 1866. In-8°. Incomplet.

Revue française illustrée, littéraire, etc. Réd. : Georges Price. Depuis février 1882. In-4°.

Revue générale, littéraire, politique et artistique (la). Dir. : Ch. de la Rivière. 15 novembre 1883. In-4°. Se continue.

Revue germanique, publiée par Ch. Dolfus et Nefftzer. 1859 - 1861. In-8°. Continuée par la *Revue moderne*, en mars 1865.

Revue historique. In-8°. Se continue.

Revue indépendante (la), publiée par P. Leroux, George Sand, Viardot. 1841 - 1848. In-8°. Manque de 1845 à 1848.

Revue internationale des sciences biologiques. Dir. : M. de Lanessan. Depuis 1880. In-8°. Se continue.

Revue libérale. Politique, législation, lettres, sciences et arts. Novembre 1882. In-8°. Se continue.

Revue militaire française. 1869 - 1870 (suite de la *Revue de technologie... militaire*). In-8°.

Revue militaire de l'étranger. A partir du 5e vol., 1874-1882. In-4°.

Revue moderne. Suite de la *Revue germanique.* 1865-1869. In-8°. Incomplet.

Revue nationale (mensuel), (suite de l'*Européen*). Mai 1847 - juillet 1848. 1 vol. in-8°.

Revue nationale. 1860-1867. In-8°. Incomplet.

Revue parisienne, dirigée par M. de Balzac. 25 juillet 1840. In-18.

Revue patriotique, coup d'œil sur les mœurs.... des hommes politiques.... par Rédarès. Avril 1848: 2 n^os^ in-8°.

Revue philosophique de la France et de l'étranger, par Ribot. 1876. In-8°. Se continue.

Revue philosophique et littéraire. 1849 - 1851. 29 livraisons in-8°.

Revue politique et littéraire, par Challemel-Lacour. 6 juin 1868. 17 n^os^. Gr. in-8°.

Revue politique et littéraire, revue des cours littéraires. (2e série). 1871. 13 vol. in-4°. Se continue.

Revue républicaine, journal des doctrines... démocratiques, par Marchais et Dupont. 1834. 4 vol. in-8°.

Revue rétrospective, ou archives secrètes du dernier gouvernement, par Taschereau. 1848. 33 n^os in-8°.

Revue rétrospective. Recueil de pièces intéressantes et de citations curieuses, (bi-mensuelle), par M. P. Cottin. 1884. In-8°. Se continue.

Revue scientifique. Depuis l'origine (1863). In-4°. Se continue.

Revue sociale, journal des institutions de prévoyance. Janvier - juin 1833. 20 n^os in-4°.

Revue socialiste (la). 1880. In-8°. Se continue.

Revue Sud-Américaine,..... des pays latins de l'Amérique, par Lamas. 1882. In-4°. Se continue.

Revue universelle. 1839. In-8°. Incomplet.

Revue universelle. 1871-1873. In-8°.

Revue universelle des arts. T. 5 à 12, 1857 et années suiv. In-8°. Incomplet.

Revue universelle internationale, par Lermina et Mickiewicz. 1884. In-8°. Se continue.

Rideau levé (le), ou les choses telles qu'elles sont. 1789. 3 n^os in-8°.

Rigoletto, journal illustré. Dir. : Laglaize ; dessin. : Ladreyt. 24 mars 1871. 2 n^os gr. in-8°.

Rive gauche (la), journal des intérêts de Sceaux, Clamart, Issy, etc. Novembre 1882. In-f°. Se continue.

Rive gauche (la), journal littéraire et philosophique. Réd^rs : Cournet et Luzarche. 1864. 23 n^os pet. in-f°. Il manque les n°s 7, 15, 22.

Robespierriste (le), journal politique. Réd. : Mamel. Floréal 1791. 2 n^os in-f°.

Rocambole des journaux (la), ou histoire aristo-capucino-comique de la Révolution, rédigée par don Regius Anti-Jacobinus (David Sabalut, selon Villenave) et compagnie. 1791 - 1792. 5 vol. in-8°. Manque le 5e vol.

Rôdeur français (le). Novembre 1789-mars 1790. 43 n^os in-8°. Manque le n° 43.

Romania, recueil consacré à l'étude des langues romanes, par Meyer et Paris. 1872. In-8°. Se continue.

Royaliste (le), Dieu et le Roi. 1881 - 1882. 1 vol. pet. in-f°.

Rran! sur l'air : Partant pour la Syrie. 4 mars 1870. 1 n° in-4°.

Rue (la), journal illustré (hebdom.). Réd^rs : Jules Vallès et D. Lévy. 1867-1868. 32 n^os in-4°.

Rue (la), journal quotidien. Réd. : Jules Vallès. Mars - avril 1870. 27 n^os pet. in-f°.

Rue (la), par Jacques Vingtras. Novembre - décembre 1879. 5 n^os in-f°.

Sabbats jacobites (les), par Marchant. 1791-1792. 3 vol. in-8° de 25 n^os chacun.

Sabbats (les grands), pour servir de suite aux *Sabbats jacobites*. 1792. 9 n^os in-8°.

Salon (le), journal de l'exposition annuelle des beaux-arts, par G. Dumas (avec gravures). 1880. In-4°.

Saltimbanques (les), pochades politiques. 11 juin 1848. 2 n^os in-4°.

Salut de Paris (le). Signé : Brunereau, Gromier. 21 janvier 1871. 2 n^os in-4°.

Salut public (le). Réd. en chef : l'abbé Orsini (suivi de la *Providence*). 16 mars - 14 mai 1848. 60 n^os in-f°. Il manque les 2 derniers n^os.

Salut public (*le*). Rédrs : Champfleury, Baudelaire et Toubin. 27 février 1848. 2 nos in-4°.

Salut public (*le*). Dir. pol. : G. Maroteau. 16 - 23 mai 1871. 7 nos in-fo.

Salut public (*le*), *journal des principes sociaux*. Signé : Eug. Loudun. 27 février 1848. 1 n° in-fo.

Salut social (*le*), *journal des droits de l'homme*..... par le Dr de Bonnard. 19 - 23 juin 1848. 2 nos in-fo.

Sanguinaire (*le*), *ordre et propriété*. An I de la République, par L. Armand. 1848. 1 n° in-fo.

Sans-culotte (*le*). Réd. en chef : Olivier Pain. 19 - 26 mars 1870. 2 nos in-fo.

Sans-culotte (*le*). Dir. réd. en chef : Alfred Petit, dessinateur. 8 vendémiaire an 87. (1878). 30 nos pet. in-4°.

Sans-culotte observateur (*le*). Suite de la *Feuille de Paris*. An II. In-4°.

Sans-quartier, ou le rogomiste national et politique. 1790. 10 nos in-8°.

Sans-souci (*le*), *satirique*, *humoristique*, *illustré*. Réd. : Em. de Blainville. 1882. 33 nos in-fo.

Santé publique et privée (*la*), *journal utile à tous*. Avril - mai 1849. 5 nos in-fo.

Sauveteur (*le*), *moniteur du courage et des belles actions*. 16e année. Janvier 1880. Gr. in-8°. Se continue.

Sauveteur breton (*le*). Numéro unique. Dir. : René de Cuers. Juin 1881. Gr. in-fo.

Scapin. Réd. en chef : Amédée Desandré. 11 juin 1868. 1 n° gr. in-4°.

Scie (*la*), *organe des aliénés*. Illustrations de Molock. 1871. 2 nos gr. in-8°.

Scorpion politique (*le*), *satire sur les évènements du jour*, par le cit. Bouché. 1848. 2 nos in-4°.

Scrutin (*le*), *journal des mœurs républicaines*. Dir. : Eug. Roch. Mai - juin 1848. 2 nos in-fo.

Séance (*la*). Rédrs : Aug. Lireux et Louis Lurine. 4 mai - 21 juillet 1848. 61 nos in-fo. Il manque 5 nos.

Secrétaire de l'Assemblée nationale (*le*), par un député de P..... 1789. 17 nos in-8°. Il manque 6 nos.

Semaine (*la*), *encyclopédie de la presse périodique*, fondée par Bohain. 1845 - 1852. 9 vol. in-fo. Il manque les 2 dernières années.

Semaine de maître Pierre (*la*), *journal des communes de France*. 1849. N° spécimen in-fo.

Semaine française (*la*), *le meilleur journal populaire*. Réd. : Cornély. 1re année, 1881. In-8°. 2e année, 1882. Réd. : de Manneville. 3e année, 1883. In-fo.

Semaine grivoise (*la*). Juin 1883. 5 nos in-fo.

Semaine parisienne (*la*), (hebdom.), par Saint-Fillot. 1876-1880. Manquent 1876 et 1877.

Semaine politique (*la*), *ou extrait de tous les journaux*. Décembre 1819 - mars 1820. 23 nos. 1 vol. in-8°.

Semaine politique et littéraire (*la*), (suite des *Révolutions de France*, par Dusaulchoy). 1791 - 1792. 21 nos in-8°.

Semaine socialiste, critique, littéraire, illustrée (*la*). Février 1883. 2 nos in-fo.

Semaines critiques (*les*), *ou gestes de l'an V et de l'an VI*. 33 nos., en 4 vol. in-8°.

Sentinelle (*la*), par Louvet. 6 messidor an III-an VI. 1,038 n^os^, en 11 vol. in-4°.

Sentinelle de l'honneur (*la*), *ou petite revue patriotique*, par Jouslin de Lasalle. 1818. 8 n^os^ in-8°.

Sentinelle des clubs (*la*), *journal des sociétés républicaines*, par V. Bouton. Avril 1848. 3 n^os^ in-f°.

Sentinelle du peuple (*la*). *Aux gens.... composant le tiers état de la Bretagne.* 1789. 6 n^os^ in-8°. Incomplet.

Sentinelle du peuple (*la*). 1790. 2 n^os^ in-8°.

Sentinelle du peuple (*la*), *politique et littéraire.* Dir. : Ladimir (plusieurs sous-titres). 1848. 12 n^os^ in-f°.

Sentinelle républicaine (*la*), *moniteur de la garde nationale mobile*, par Marre. 1848. Prospectus in-f°.

Séparation de l'Église et de l'État (*la*), *journal de propagande.* Dir. : Ch. Boysset. Juillet-décembre 1882. In-f°.

Sermon pour le premier et le second dimanche de Carême. 1790. 2 n^os^ in-8°. Manque le 3e n° ?

Sermon républicain du 1er *apôtre de la raison*, par Pithoud. An II. 4 n^os^ in-8°.

Siècle (*le*). De 1836 à 1852, complet ; de 1856 à 1864 quelques lacunes ; de 1880. In-f°. Se continue.

Sifflet (*le*), (hebdom.). 21 janvier 1872 - 27 avril 1875. 171 n^os^ in-f°.

Silhouette politique, satirique et financière (*la*). Dir. : Maur. Lagarde. 9 septembre 1880. Se continue.

Situation (*la*). Réd. en chef : Legrand de Monchaux. 18 septembre 1870 - 27 août 1871. 3 vol. in-f°.

Sociale (*la*), par Vermesch. Mars - mai 1871. 48 n^os^ in-f°.

Socialisme dévoilé (*le*), par Gust. Biard. Septembre 1848. 5 n^os^ in-4°.

Socialisme napoléonien (*le*). *Extinction du paupérisme.* Janvier 1849. N° spécimen in-f°.

Socialiste (*le*), *journal de l'égal-échange.* Juillet 1849. 4 n^os^ in-4°.

Société des amis du peuple. Juillet 1831 - mai 1832. 14 livraisons in-4° et in-8°.

Soir (*le*), *bulletin de la journée.* Edition complètement inédite. Réd. : Lefloch. Avril 1848. 2 n^os^ in-f°.

Soir (*le*). Depuis janvier 1880. In-f°. Se continue.

Soirées républicaines (*les*). *Lectures populaires des familles*, par Léo Lespès. 1848. 1re soirée. In-f°.

Soldat laboureur (*le*), *revue patriotique, militaire et agricole.* Dijon, 1879 - 1883. In-8°. Incomplet.

Soleil (*le*). Depuis janvier 1880. Se continue.

Solidarité (*la*). Réd. : Fombertaux. Octobre - décembre 1849. 3 n^os^ in-4°.

Solidarité (*la*), *journal des principes.* 1867-1870. 4 années, en 2 vol. in-8°.

Solidarité démocratique (*la*). Journal mensuel. Réd. : Déplace. 1849. 1 n° in-f°.

Songes d'un philosophe solitaire (*les*). Juillet 1789. 3 n^os^ in-8°.

Sonnette (*la*). Mai 1790. 3 n^os^ in-8°.

Sorcière républicaine (*la*). Réd. en chef : Vermasse. Juillet 1848. 1 n° in-f°.

Sottises de la semaine (*les*), par les frères Séguier. 1790. 32 n^os^ in-8°.

Sottises et vérités de la semaine, ou espion général de la cour et de la ville. 1790. 3 n^os in-8°.

Souliers de l'abbé Maury (les). 1790. 2 n^os in-8°.

Souveraineté du peuple (la). Dir. gén. : Michelot. Avril 1848. 5 n^os in-f°.

Souveraineté du peuple (la). Signé : Auguste Petit. 12 mai 1871. 1 n° in-f°.

Spartacus (le), libérateur du peuple. 18 - 25 juin 1848. 2 n^os in-f°.

Spectateur de Londres (le), politique, philosophique et littéraire. Attribué à Guizot. Londres, 1848. 16 n^os in-f°.

Spectateur françois (le), ou le nouveau Socrate moderne. 1791. 16 n^os in-8°.

Spectateur français au XIXe siècle (le). 1805 - 1812. 12 vol. in-8°.

Spectateur national, moral, critique, politique et littéraire (le). 1790 - août 1792. 6 vol. in-4°. De décembre 1791 au 9 août 1792, ajoute à son titre celui de *Modérateur*, de Fontanes.

Spectateur patriote (le), ou observations impartiales. 1789. 2 n^os.

Spectateur politique et littéraire (le), par Auger, Campenon, etc., etc. 1818. 43 livraisons. 4 vol. in-8°.

Spectateur politique, scientifique et littéraire (le). Mai 1871. 3 n^os in-f°.

Spectateur républicain (le). Réd. en chef : Louis Jourdan. Juillet - septembre 1848. 41 n^os pet. in-f°.

Spiritisme (le), organe de l'union spirite française. Mars 1883. Gr. in-8°. Se continue.

Stand (le), moniteur des centres de tir, de gymnastique, etc. Réd. en chef : Ulysse Savoy. 1883. In-4°. Se continue.

Suffrage universel (le), (suite du *Messager des campagnes*). Février 1849. 3 n^os in-4°.

Suffrage universel (le), journal des idées démocratiques et sociales. Mai 1850. 1 n° in-f°.

Sylphide (la), (bi-hebdom.). 1833. 5 n^os in-4°.

Tableau de Paris en vaudeville, par l'auteur de la *Queue.* (1794). An III. 10 n^os in-8°.

Tablettes historiques (suivi des *Tablettes républicaines*). 1er vendémiaire an VI. 42 n^os in-4°.

Tablettes (mes), ou notes politiques, commerciales et littéraires. An IV - an V. 219 n^os in-4°. Incomplet.

Tablettes nationales. Revue trimestrielle. Décembre 1882. 4 n^os pet. in-f°.

Tablettes républicaines (suite des *Tablettes historiques*). An VI. 42 n^os in-8°.

Tablettes universelles. Dir. : Coste. Janvier 1823 - janvier 1824. In-8°.

Tailleur patriote (le), ou les habits de jean-foutres. 1790. 28 n^os in-8°.

Tais-toi, Rodin ! Réponse aux calomniateurs du socialisme, par Bernard. 1848. 5 1/2 feuilles in-f°. S. n° d'ordre.

Tambour (le). Novembre 1883. In-12. Se continue.

Tambour battant (le), illustré, politique, satirique, humoristique. Août 1882. In-4°.

Tam-Tam (le). Réd. en chef : Bapaume. A partir du 13 octobre 1878. In-f°. Se continue.

Tam-Tam des Polichinels (sic) (*le*), *politique, financier*, par Nap. Citrouillard. 1871. Spécimen et 2 n^os^.

Tam-Tam républicain (*le*). 1848. In-f°. Incomplet.

Tarentule (*la*), *revue critique des actes sérieux, des utopies, des excentricités, etc.* 1848. 1 n° in-4°.

Télégraphe (*le*), politique, quotidien. A partir de janvier 1880. In-f°. Se continue.

Télégraphe politique (*le*), *ou journal des fondateurs de la République.* An III. 4 n^os^ in-8°.

Temps (*le*), *journal des progrès politiques, etc.* De 1829 à 1841. 21 vol. in-f°. Il manque 1842.

Temps (*le*). Réd. en chef: Xavier Durrieu. 1er mars - 12 décembre 1849. 2 vol. in-f°. Il manque 14 n^os^.

Temps (*le*). Réd. en chef: Nefftzer (fondé en 1861). Seulement à partir de 1880. In-f°. Se continue.

Tenaille (*la*), *organe.... des comités révolutionnaires creusotins de Paris.* Août 1882 - janvier 1883. In-4°.

Théâtre de la guerre, heure par heure (*le*). 21 juillet 1870. 1 n° in-f°.

Thermomètre du jour (*le*), par une société de gens de lettres amis de la Constitution. 1791-1793. 12 vol. in-8°. Il manque quelques n^os^.

Timbale (*la*), *journal politique, financier et commercial.* Avril 1882. 4 n^os^ in-f°.

Tintamarre (*le*). Réd. en chef: Léon Bienvenu. Seulement depuis novembre 1878 et années suivantes. In-f°.

Titi (*le*), *journal satirique, illustré.* Novembre 1878 - 1879. 1 vol. pet. in-f°.

Tocsin (*le*), *journal français.* Réd. en chef: Hirel de Kermahor. 1882 - 1883. In-f°.

Tocsin des électeurs (*le*), *journal démocratique-bonapartiste*, par Sieurac. 1849. 2 n^os^ in-f°. Prend au n° 3 le titre de *Courrier des électeurs* (mensuel).

Tocsin des travailleurs (*le*), par Em. Barrault et Delente. 1er juin 1848. 24 n^os^ in-f°.

Tocsin électoral (*le*), par le cit. Vermasse dit *Mitraille.* 1849. 1 n° in-f°.

Tocsin politique, financier, etc. (*le*). Réd.: Arthur Monnanteuil. 1881. In-f°. Incomplet.

Tonneau de Diogène (*le*), *ou les révolutions du clergé.* 1790. 33 n^os^ in-8°.

Tour du monde (*le*). Depuis 1868. In-4°. Se continue.

Tout ce qui me passe par la tête, journal nouveau. 1789. 17 n^os^ in-8°.

Trac (*le*), *journal des peureux* (par Angelo de Sor). Novembre 1870. 2 n^os^ in-f°.

Trait d'union (*le*), *journal français*, par Deplace. Avril 1871. 5 n^os^ gr. in-f°.

Travail (*le*), *journal du travailleur électeur et éligible*, par Houël. Mars 1848. 2 n^os^ in-f°.

Travail (*le*), *revue encyclopédique illustrée.* Dir.: Bourne. 1883. In-4°. Se continue.

Travail (*le*), *véritable organe des intérêts populaires.* Mai - juin 1848. 11 n^os^ in-f°.

Travail affranchi (*le*). 7 janvier - 17 juin 1849. Spécimen et 24 n^os^ in-4°.

Travail intellectuel (*le*). Réd. en chef: Hip. Castille. Août 1847 - janvier 1848. 7 n^os^ gr. in-4°.

Travailleur (*le*), *idées positives, industrie et annonces.* 30 avril 1848. 1 n° in-f°.

Travailleur (*le*), *journal des associations*. Réd. en chef : Danduran. 1849. Spécimen in-f°.

*XIII*e (*le*), *organe de la démocratie radicale socialiste de l'arrondissement*. Novembre 1883. Devient en avril 1884, *le XIII*e *et les V*e *et XIV*e, *organe de la démocratie, etc.* In-f°. Se continue.

Triboulet (*le*), (quotid.). Dir. politique : Saint-Patrice. 10 novembre 1880-1er février 1882.

Triboulet (*le*), *satirique, politique, illustré*. (hebdom.) 1879. In-4°. Se continue.

Tribun du peuple (*le*), par N. de Bonneville. 1789. 4 nos in-4°.

Tribun du peuple (*le*), par le cit. Léonard Gallois. 27 février 1848. 1 n° in-f°.

Tribun du peuple (*le*). Réd. : Lissagaray. Octobre 1870. 8 nos in-f°. Il manque 2 nos.

Tribun du peuple (*le*), *journal des révélations politiques, etc.*, par Laviron. 1848. Programme in-8°.

Tribun du peuple (*le*), *organe des travailleurs*. Réd. : l'abbé Constant. Mars 1848. 5 nos in-f°.

Tribun du peuple (*le*), *ou le publiciste national*, par M. Ma***. 1790. 4 nos in-8°

Tribunal illustré (*le*), (hebdom.). Du 27 juillet 1879 - 1881. 1 vol. in-4°.

Tribunal révolutionnaire (*le*). Réd. : Ollivier. 24 juin 1848. 2 nos in-f°.

Tribune (*la*), (6e suite de *la Tribune du peuple*). 24 mai-14 - 18 juin 1848. 7 nos in-4°. Incomplet.

Tribune (*la*), *courrier de la démocratie universelle*. Réd. : Carter. Décembre 1858. 1 n° in-4°.

Tribune (*la*), *journal de l'ordre et de la liberté* (2e suite de *la Tribune nationale*). 1848. 1 n° in-4°.

Tribune (*la*), *journal républicain socialiste*, par Trébois. 1876 - 1877. 299 nos in-f°. Incomplet.

Tribune de la liberté (*la*), (5e suite de *la Tribune du peuple*). 24 mai - 13 juin 1848. 17 nos in-4°. Incomplet.

Tribune de 1848 (*la*). Signé : Laberge. 9 - 13 mars 1848. 5 nos in-f°.

Tribune des peuples (*la*), *politique, commerciale et littéraire*. 1829-1835. 10 vol. in-f°.

Tribune des départements (*la*), *politique, commerciale et littéraire*. Juin 1829 à 1835. 10 vol. in-f°.

Tribune des patriotes (*la*), *ou journal de la majorité*. Avril-mai 1792. 4 nos in-8°.

Tribune des peuples (*la*). Réd. en chef : Mickiewicz. Mars - novembre 1849. 158 nos in-f°.

Tribune du peuple (*la*), *journal d'éducation politique et sociale*. Réd. : Benj. Laroche. 1848. 3 nos gr. in-4°.

Tribune nationale (*la*), *organe des intérêts de tous les citoyens*, par Lamennais, etc. 26 février - 6 juin 1848. In-f°. Incomplet.

Tribune parisienne (*la*), *journal des intérêts populaires*, par Brugiliole. Avril 1848. 1 n° in-f°.

Tribune politique et littéraire (*la*). De la 3e année, 1er juillet 1831, à 1835. 9 vol. in-f°.

Tribune populaire (*la*). Avril - mai 1848. 6 nos in-f°.

Tricolore (*le*). 31 mai 1871. 3 n^os in-f°.

Tribune publique et littéraire (*la*). 1831-1835. 9 vol. in-f°.

Triomphe du peuple (*le*). Réd. : Amédée de Céséna. 16 avril 1848. 1 n° in-f°.

Trique (*la*). Dir. : Saint-Didier. Ier octobre 1880 - 26 août 1881. In-4°.

Trombinoscope (*le*), par Touchatout. S. d. 6 vol. gr. in-8°. Incomplet.

Trompette (*la*), *ou journal du département du Doubs*. Besançon. An VII - VIII. In-8°. Incomplet

Union (*l'*). Mars - décembre 1848. In-f°. Mai 1878 - septembre 1883. In-f°.

Union (*l'*), *ou journal de la liberté*. 2 novembre 1789 - 19 avril 1790. 72 n^os in-f°. Il manque quelques n^os.

Union démocratique (*l'*), par Gellion-Danglar, P. Véron, etc. 1848. 9 n^os autographiés.

Union française (*l'*), *journal de la République fédérale* (fondé par Girardin). Mai 1871. 12 n^os in-f°.

Union générale (*l'*), *politique et financier*. 19 novembre 1881 - 14 janvier 1882. In-f°. Il manque quelques n^os.

Union monarchique (*l'*). (Fusion de la *France*, de la *Quotidienne* et de l'*Écho français*). 7 février 1847. 5 vol. in-f°. Repris en 1848 jusqu'en 1871. 10 vol. in-f°.

Union sociale (*l'*), *journal des travailleurs*. 1850. Spécimen in-f°.

Union sociale (*l'*), *revue populaire illustrée*. 1849. 13 n^os. Incomplet.

Unité nationale (*l'*). 16 mai - 29 juillet 1848. In-f°. Incomplet.

Unité nationale (*l'*), *journal du matin*. Réd. en chef : Louis Peyramont. Décembre 1880-31 août 1882. In-f°. Prend le sous-titre de *Républicain radical*, le 3 août 1882.

Univers (*l'*), journal quotidien. A partir de février 1880. In-f°. Se continue. Édition semi-quotidienne. De février 1880 au 12 octobre. In-f°.

Univers illustré (*l'*). Du 21 décembre 1878. In-f°. Se continue.

Universel (*l'*), *journal de la littérature, des sciences et des arts*. Janvier 1829-27 juillet 1830. 2 vol. in-4° et in-f°.

Vadrouille (*la*), *gazette humoristique* (hebdom.). 10 décembre 1881 - 1er janvier 1882. 3 n^os in-4°.

Vedette (*la*), *ou la gazette du jour*. 20 septembre 1792 - 1793. 2 vol. in-4°. Il manque quelques n^os.

Veilleuse (*la*), (hebdom.). Août - décembre 1869. 18 n^os in-f°.

Veillées d'un Français. Août - novembre 1789. 2 vol. in-8°.

Vélocipède illustré (*le*). Janvier - août 1883. In-4°.

Vengeur (*le*). Dir. polit. : Félix Pyat. 1re et 2e séries. 3 février - 24 mai 1871. 91 n^os in-f°.

Vengeur (*le*), *journal de la liberté de conscience*. Février 1870. In-f°. Incomplet.

Vengeur (*le*), *journal républicain socialiste* (hebdom.). Gér. : Mary. Mai 1880. 4 n^os in-f°.

Ventriloque (*le*), *ou ventre affamé*. An III. 10 n^os in-8°.

Véridique (*le*), (avec divers sous-titres). Août 1789 - 1791. 3 vol. in-8°. Incomplet.

Véritable ami des hommes de toutes les nations, etc., (*le*). 1790. 6 n^os in-8°.

Vérité (*la*), *journal des intérêts du peuple*. (Alterne avec le *Père Duchêne*). 1848. 4 n^os^ in-f°.

Vérité (*la*), *feuille illustrée de la religion socialiste, philosophique, etc.*, par Pinto. 1849. 1 n° in-4°.

Vérité (*la*), *journal politique quotidien*. Réd. en chef : Portalis. 1870 - 1871. In-f°. Incomplet.

Vérité (*la*), *organe de la République démocratique*. 1880 - 1884. In-f°.

Vérité au Roi (*la*). Signé : T. Rousseau. 1791. 5 n^os^ in-8°.

Vérité démocratique (*la*), *exposé des principes de la démocratie*, par Warin. 1848. 2 n^os^ in-8°.

Vérité pour tous (*la*), suite des *Contemporains*, suivi de la *Vérité contemporaine*. 1857 - 1859. 2 vol. in-f°.

Vérité sans chemise (*la*), *revue mensuelle*, par un franc Gaulois. 1849. 1 n° in-f°.

Vermesch-Journal. 17 décembre 1871 - 23 mars 1872. 82 n^os^ in-f°.

Versailles et Paris, ou rapports très exacts des séances de l'Assemblée nationale. 1789. 2 vol. in-8°. Incomplet. Continué par l'*Assemblée nationale et commune de Paris*, puis par l'*Auditeur national*.

Victoire illustrée (*la*). Dir. : E. Rasetti. 21 juillet 1870. 1 n° in-f°.

Vie à Paris (*la*). Juin 1883. 1 n° in-f°.

Vie militaire (*la*), (hebdom. illustré). 1883. In-4°. Se continue.

Vie moderne (*la*). Illustré, littéraire et artistique (hebdom.). 5e année. 1869. In-f°. Se continue.

Vie parisienne (*la*), *mœurs élégantes, choses du jour, etc.*, par Marcelin. 1865 - 1877. In-4°.

Vieux cordelier (*le*), par Camille Desmoulins. 1793 - an II. 7 n^os^ in-8°.

Vieux cordelier de 1848 (*le*), *gazette de la Révolution sociale*. Mai 1848. 2 n^os^ in-4°.

Vieux cordelier (*le*), *drapeau du peuple*. Mai - juin 1848. 2 n^os^ in-4°.

Vieux père Grégoire (*le*), *politique, critique et charivarique*, par Mousseux. 1849. Progr. et 1 n° in-f°.

Vieux tribun du peuple (*le*), par N. Bonneville. 1789 - 1790. In-8°.

Vieux tribun et sa bouche de fer (*le*), par N. Bonneville. (N^lle^ édition). 1797. In-8°.

Vigilant (*le*), *journal du Ve arrondissement, politique, charivarique, administratif, etc.* Avril 1849. In-f°.

Ville de Paris (*la*). 1er décembre 1880. Se continue.

Vingtième siècle (*le*), *artistique et littéraire*. Dir. : Stan. Lami. 1er décembre 1882. Se continue.

Vingt-quatre février, journal de la République démocratique. Réd. : Barillon. 1850. In-f°.

Vœu national (*le*), *écho du pays messin*, (siège de Metz). 30 septembre - 30 décembre 1870. In-f°. Il manque 2 n^os^.

Voix de Dieu et du peuple sensé (*la*). Signé : Ern. Grégoire. 1850. 7 n^os^ in-f°.

Voix de la vérité (*la*), *journal des faits religieux, politiques, scientifiques et littéraires*. 1846 - 1847. 1 vol. in-f°.

Voix des clubs (*la*), *journal quotidien des assemblées populaires*, par G. Robert. 1848. 15 n^os^ in-f°.

Voix des communes (*la*), *organe des cantons de Vincennes-Charenton*. 1884. In-f°.

Voix des femmes (*la*). Dir. : Eug. Niboyet. Mars - juin 1848. 1 vol. in-f°.

Voix du peuple (*la*), *nouvelles du jour*. Février - mars 1848. 8 n^os in-f°.

Voix du peuple (*la*), *journal politique*. Dir. : Démona. Août 1849. 1 n° in

Voix du peuple (*la*). Quotidien et édition hebdomadaire. (Journal de Proudh 1849 - 1850. 3 vol. in-f°.

Voix du peuple libre, souverain et progressif (*la*). Mars 1848. 1 n° in-f°.

Voix qui parle (*la*). *écho de toutes les réclamations, etc.* Réd. : Jules Frey. 18 1880. 41 n^os in-f°. Manque le n° 19.

Volcan (*le*), par la citoyenne sans-peur. L'un des réd. : Bassignac. 15 - juin 1848. 2 n^os in-f°.

Volontaire (*le*). Dir. polit. : Clément Duvernois. 1870. In-f°. Incomplet.

Volontaire (*le*), *bulletin officiel des volontaires de* 1870 - 1871. Depuis 18 In-f°. Incomplet.

Voltaire (*le*). A partir de janvier 1880. In-f°. Se continue.

Vote universel (*le*), *organe populaire des intérêts moraux, etc.* 1849. N° spécir in-f°.

Vote universel (*le*), *journal démocratique, quotidien*. par Savoie, Ch. Lesseps, 1850 - 1851. 1 vol. in-f°.

Voyageur comique (*le*). Gér. : Lardier. 1881. 8 n^os in-4°.

Voyant de 1848 (*le*), *écho des temps passés, présents et futurs*, par Vilfroy. 18 1 n° in-4°.

Vrai catholique (*le*), *journal de la réforme religieuse et sociale*. Novembre 184 février 1849. 2 n^os in-4°.

Vrai citoyen (*le*). Avril - octobre 1791. 27 n^os in-8°.

Vrai garde national (*le*). Réd. en chef : Bonafous. Mai - juillet 1848. 8 n^os in

Vrai démocrate (*le*), *revue du mois, politique, religieuse, littéraire*. Réd. : Lecon 1849. 1 n° in-4°.

Vraie République (*la*), par le citoyen Thoré. Mars - août 1848. 104 n^os in Continué par le *Journal de la vraie République*. Mars - juin 1849. 77 n^os in

Vraie démocratie (*la*). Réd. : Warrin. 1848. 2 n^os in-f°.

Vraie liberté (*la*). Remplace, avec d'autres feuilles, la *Liberté* suspenc 1848. In-f°.

Vraie raie publique (*la*). (Canard). 1848. 1 n° in-f°.

Vulgarisateur (*le*), *famille, école, atelier*. 1882. 14 n^os in-f°.

Yacht (*le*), *journal de la navigation de plaisance*, par Mougel 1879. In Se continue.

Journaux de l'Algérie.

Afrique (*l'*), *journal de la colonisation française*, etc. Directeur : Hipp. P 1844-1845. 91 n^os in-f°.

Akbar (*l'*), *journal de l'Algérie*. Du 29 janvier 1880. In-f°. Se continue.

Algérie (*l'*), *courrier d'Afrique, d'Orient*, etc. 1843-1846. 179 n^os in-f°.

Algérie (*l'*), *journal républicain* (3 fois par sem.). Philippeville, 1882 (3e an In-f°. Se continue.

Annales algériennes, par Pélissier. 1836-1839. 3 vol. in-8°.

Astre d'Orient (*l'*). Alger, 1882. In-f°. Se continue.

Atlas (*l'*). Oran, 1882 (10e année). In-f°. Se continue.

Aurès (*l'*), *journal de Batna*. Du 7 août 1881. In-f°. Se continue.

Bulletin officiel du gouvernement de l'Algérie. 1880. In-8°. Se continue.

Charivari oranais (*le*), *hebdomadaire*, *illustré*, *politique et satirique*. 1882 (2e année). In-f°. Se continue.

Chélif (*le*), (hebdom.). Orléansville. 1882. In-f°. Se continue.

Correo español, Oran. 1882. In-f°. Se continue.

Courrier de Bône (*le*), (3 fois par semaine). 1882 (12e année). In-f°. Se continue.

Courrier de Mostaganem (*le*), (hebdom.). 1882 (22e année). In-f°. Se continue.

Courrier d'Oran (*le*), (4 fois par sem.). 1882 (23e année). In-f°. Se continue.

Courrier de Sétif (*le*), (2 fois par sem.). 1882 (10e année). In-f°. Se continue.

Cri-cri (*le*), *satirique*, *mondain et théatral* (hebdom.). Oran, 1882. 12 nos in-4°.

Démocratie (*la*), *journal des colons algériens* (3 fois par sem.). 1882 (3e année). In-f°. Se continue.

Écho d'Oran (*l'*), (3 fois par sem.). 1882 (38e année). In-f°. Se continue.

Écho du Sahara (*l'*), *journal de l'arrondissement de Batna*. 1881. In-f°. Se continue.

Écho du Sud (*l'*), *journal de Médéah*. 1882 (15e année). In-f°. Se continue.

France algérienne (*la*), *revue de l'Afrique militaire*, *agricole*. Février 1845 - août 1846. 147 nos in-f°.

Indépendant (*l'*), *écho de Constantine*. 1882 (4e année). In-f°. Se continue.

Kabilie (*la*), (hebdom.) Bougie, 1882 (9e année). In-f°. Se continue.

Mahouna (*la*), *journal de l'arrondissement de Guelma*. 1882. In-f°. Se continue.

Mobacher (*le*), *journal officiel* (2 fois par sem.). Alger, 1881 (34e année). In-f°. Se continue.

Moniteur de l'Algérie (*le*). Alger, 1881 (21e année). In-f°. Se continue.

Montakheb (*el*), (hebdom.). Constantine, 1882. In-f°. Se continue.

Moustique (*le*), (hebdom. avec caricatures). Oran. Septembre - novembre 1882. 15 nos in-f°.

Nouvelliste de l'Algérie (*le*). Alger, 1881 (4e année). In-f°. Se continue.

Opprimé (*l'*), *organe des revendications de l'ouvrier*.... (hebdom.). 1882. N'a que quelques nos.

Petit Africain (*le*), (4 fois par sem.). Oran, 1882. In-f°. Se continue.

Petit Alger (*le*), *organe républicain des départements algériens*. Alger, 1881. In-f°. Se continue.

Petit Algérien (*le*), *autonomiste et républicain*. 1882. In-f°. Se continue.

Petit Bônois (*le*), (bi-hebdom.). Bône, 1882. In-f°. Se continue.

Petit colon algérien (*le*). Alger, 1881 (4e année). In-f°. Se continue.

Petit fanal oranais (*le*). Oran, 1882 (2e année). In-f°. Se continue.

Petit Souk-Arras (*le*), (hebdom.). Souk-Arras, 1882. In-f°. Se continue.

Progrès (*le*), *journal républicain radical* (3 fois par sem.). Oran, 1882 (2e année). In-f°. Se continue.

Progrès de Sétif (*le*), *journal des intérêts de la région* (bi-hebdom.). 1882 (2e année). In-f°. Se continue.

Publieur oranais (*le*), *politique, agricole, commercial.* 1882 (3e année.) In-4°. Se continue.

Radical algérien (*le*). Alger, 1882. Se continue.

Républicain de Constantine (*le*), *tribune algérienne.* 1882 (5e année). In-f°. Se continue.

Réveil de Blidah (*le*), (bi-hebdom.). 1881 (2e année). In-f°. Se continue.

Revue africaine. 1837. In-8°.

Sahara (*le*), *organe des intérêts de la France africaine.* Paris, 1880. In-f° Se continue.

Sentinelle républicaine (*la*), *journal de l'Afrique française.* Alger, 1848. In-f°. Incomplet.

Seybouse (*la*), (3 fois par sem.). Bône, 1881. (39e année). In-f°. Se continue.

Simoun (*le*), *journal politique, littéraire, commercial* (hebdom.). Bône, 1881 (2e année). In-f°. Se continue.

Solidarité (*la*). Alger, 1881 (8e année). In-f°. Se continue.

Tell (*le*), *journal politique et des intérêts coloniaux* (2 fois par sem.). Blidah, 1882 (19e année). In-f°. Se continue.

Union africaine (*l'*), (3 fois par sem.). Alger, 1882. In-f°. Se continue.

Vigie algérienne (*la*). Alger, 1881 (9e année). In-f°. Se continue.

Zaccar (*le*), *journal hebdomadaire de l'arrondissement de Milianah.* 1882. In-f°. Se continue.

Zéramna (*le*), *organe de la démocratie algérienne* (2 fois par sem.). Philippeville, 1882 (31e année). In-f°. Se continue.

Le 16 septembre, est mort M. François Ravaisson-Mollien, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal. M. Édouard Thierry, administrateur de la bibliothèque, a prononcé sur sa tombe le discours suivant, dans lequel il a retracé la vie et les travaux de son collaborateur:

« Messieurs, jetons la terre et l'eau lustrale, déposons les couronnes funéraires sur le cercueil de l'ami, du collègue qui nous quitte, et nous précède dans les ombres de la mort.

Qu'il soit béni au-delà du tombeau, comme il a été bon et aimé sur cette terre.

François Ravaisson-Mollien était né à Namur, le 13 octobre 1811, du temps où Namur, chef-lieu du département de Sambre-et-Meuse, était redevenue ville de France.

Il entrait en ce monde par la porte heureuse. Il avait pour mère une femme d'un rare mérite qui fut toujours l'orgueil et l'adoration de ses fils ; il trouvait dans son berceau tous les dons et toutes les promesses de la vie, mais la malignité de la destinée humaine y avait mêlé l'infirmité secrète qui devait empêcher ces promesses de lui tenir parole.

Écolier brillant et studieux, il était de ceux qui prennent dès le début la tête de leurs classes pour y garder le premier rang jusqu'à la fin ; mais bientôt, — toujours attentif à la parole du professeur, — il s'étonna d'écouter et de ne pas

toujours entendre. La suite continue de l'enseignement fut rompue pour lui ; et tandis que le cours passait en avant, il ne le suivit plus que d'une marche inégale.

Si les misères de l'homme sont souvent irrémédiables, elles lui sont du moins presque toujours mesurées de manière à ce qu'il les supporte, et qu'il ne cesse d'espérer que lorsqu'il s'est accoutumé à les accepter sans désespoir.

Comme un illustre aveugle avait fait amitié avec les ténèbres, Ravaisson devait finir un jour par faire amitié avec le silence; mais le silence ne l'avait pas toujours enveloppé, le silence flottait autour de lui, se rapprochait et s'éloignait tour à tour; pourquoi ne se serait-il pas éloigné jusqu'à ne pas revenir?

Ravaisson commença ses études de droit, et ne les poussa pas plus loin. Il entra dans les bureaux du Ministère de la justice et n'y trouva pas encore sa place. A qui le commerce des hommes, l'échange de la parole avec eux devient intermittent et difficile, reste le commerce des livres et l'entretien perpétuel avec la pensée imprimée. Ravaisson, ce curieux passionné pour toutes les choses de l'esprit, se tourna vers les livres et borna son ambition à être inscrit comme surnuméraire sur la liste du personnel de la bibliothèque de l'Arsenal. De 1833 environ à 1839, il resta surnuméraire.

Ce fut ainsi que dans les entresols inoccupés du vieil édifice, il se trouva devant un pêle-mêle de papiers en amas sur le carreau où ils faisaient jonchée et litière. Ces papiers étaient une partie des épaves des archives de la Bastille. Tels qu'ils étaient après le sac de l'ancienne prison d'État et quelque autre pillage obscur, Ravaisson entreprit de les remettre en ordre. Il fallait, pour recomposer les dossiers primitifs, avec tous ces feuillets maculés, foulés aux pieds, épars et confondus, un rare courage et une plus rare persévérance, une merveilleuse et infaillible mémoire des écritures, des noms et des affaires. La tâche ne fut pas au-dessus de toutes les capacités de notre collègue: les liasses furent divisées et complétées, l'ordre fut refait; la faible part des archives de la Bastille qui avait été dévolue à l'Arsenal était reconstituée, autant qu'elle pouvait l'être, avant d'être reliée ou enfermée dans des cartons; mais il n'était pas donné non plus à notre cher collègue de mettre la dernière main à son monument. Deux fois, le monument, si près d'être reconstruit, s'écroula. Deux fois le vent de la dispersion se joua cruellement dans ces papiers si laborieusement rapprochés et réunis. Tout fut à refaire après deux malheureux déménagements précipités, dont le second se hâtait sous les obus du siège. Pour la troisième fois, Ravaisson recommença sans se plaindre.

S'il n'avait plus la force et l'activité de la jeunesse, il avait une autre activité, plus infatigable et plus impatiente, celle de l'âge qui n'a plus devant soi les longs loisirs et qui voudrait doubler le temps à force de n'en rien perdre. Plus Ravaisson se sentait atteint, moins il se permettait de s'épargner. Il a travaillé sans relâche et sans merci. Il a travaillé jusqu'au bout, et il est arrivé à l'heure.

Repose en paix, courageux travailleur. Repose en paix, doux ami, esprit charmant, à qui il a servi de n'avoir pas toujours une oreille ouverte à nos banalités, qui n'en as rien pris, qui as tout tiré de toi-même et qui n'en as rien tiré que de vrai, d'original et de sincère. Repose en paix, loyale et généreuse nature, sage aimable, insoucieux et si aisément détaché des intérêts de la vie, toi, à qui les douloureuses infirmités sont venues, et qui ne t'es jamais aigri contre elles, à qui

la fortune est venue en même temps et qu'elle n'a rendu ni moins simple ni mo modeste, qui ne t'en es réjoui que parce qu'elle te permettait d'ajouter chaq année un volume nouveau à ton importante publication des *Archives de Bastille*, et pour payer, si ce n'est ta gloire, tu n'as jamais songé à elle, moins ton amour pour l'histoire sans passion, et le témoignage des faits par eu mêmes.

On a troublé ta sérénité impartiale. On a cherché, dans tes dix-huit volumes documents inédits, les éléments d'un nouveau procès à instruire contre le pass on ne les y a pas plus rencontrés que tu ne les avais rencontrés toi-même, quelque lecteur de parti-pris t'en a fait un reproche. Repose en paix, absous p ta conscience d'historien fidèle, et ton devoir rempli d'homme de bien.

Repose en paix. Tous ceux qui t'ont connu chérissent et honorent ta mémoire Elle leur sera douce et amie comme tu leur as été doux et ami toi-même. Ils ne t plaindront pas de n'avoir pas été tout ce que tu pouvais être, lorsque tu leur a donné l'exemple de ne rien regretter, et ils s'éloignent confiants, attendris de t tombe, pour te laisser te rendormir comme autrefois, mais dans le calme du sommei éternel, sur le sein de ta vénérée mère. »

Un mois après la mort de François Ravaisson, le 16 octobre, mourait, à l'âge de 79 ans, un autre conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, Paul Lacroix, si universellement connu sous le pseudonyme du bibliophile Jacob. M. Octave Uzanne lui a consacré dans le *Livre* de novembre une intéressante biographie et a donné une liste aussi complète que possible des nombreuses publications de cet infatigable travailleur. M. Fernand Drujon a également donné dans la livraison de décembre de la même Revue une bibliographie des réimpressions, des éditions, des travaux bibliographiques et des catalogues faits par le bibliophile Jacob. Parmi les discours prononcés sur sa tombe, il convient de reproduire celui de M. Édouard Thierry :

« Messieurs, à peine retombait derrière nous la dalle funéraire sous laquelle repose notre bien regretté Fr. Ravaisson, voici que la tombe s'ouvre de nouveau pour recevoir ce qui nous reste d'un autre collègue, d'un autre ami, de celui qui a été l'homme du livre, qui a aimé le livre dans sa forme et dans son esprit, dans sa pensée subtile et dans ses éléments matériels; la lettre typographique, le papier, la brochure et la reliure, celui qui n'a pas connu de plus beau titre que le titre de l'*Amateur du livre* et qui s'en est fait son nom même, le bibliophile Jacob.

Nom bien acquis. Il l'a longtemps porté, comme s'il n'en eût pas eu d'autre, et lorsque, sans y renoncer, il finit par y ajouter le sien propre, le pseudonyme ne s'effaça pas ; il les garda l'un et l'autre. Si ceux qui l'ont connu personnellement ont dit plus volontiers Paul Lacroix, pour ne pas le laisser se frustrer lui-même de sa renommée, la province et l'étranger n'ont pas cessé de l'appeler le bibliophile Jacob. C'est sous ce nom que les voyageurs de l'érudition littéraire le cherchaient à Paris, c'est de ce nom qu'ils le saluaient à la bibliothèque de l'Arsenal, quand ils venaient y consulter son érudition si étendue et si diverse.

Le bibliophile Jacob leur préparait une surprise. Depuis tant d'années qu'il lu avait plu de se donner l'âge d'un aïeul, ils avaient bien le droit de s'attendre à

ouver devant un vieillard, mais, quel que fût son âge, jamais cet âge, à
e soupçonné, n'eut rien qui pût faire venir à l'esprit le mot de vieillesse. Il
ait eu soixante ans qu'à ses débuts, lorsque ses soixante ans n'en avaient que
t. Jamais, depuis ce moment, il ne redevint seulement sexagénaire.
a gardé jusqu'au bout, avec la jeunesse de l'esprit et de l'imagination, celle
parole et de la voix, de la démarche et de toute la personne. Tel il avait
nencé, tel il a fini : toujours le même feu, la même ardeur, la même facilité
le travail, la même activité infatigable.
était de cette vaillante génération qui s'éveilla, un jour, avec le douloureux
nent du déclin de tout l'art français, à commencer par les lettres françaises, et
a de se traîner plus loin dans la décadence. Ce fut un soulèvement généreux
clata comme une révolte et devint une révolution, disons mieux, une rénova-
une seconde Renaissance. Au grand étonnement d'une fière nation qui s'était
tumée à régner sur l'Europe littéraire, par le génie au XVIIe siècle, par
it au XVIIIe, on venait lui annoncer que sa suprématie n'était plus qu'une
on de l'orgueil national, que ce siècle vieilli avait perdu la règle du vrai et du
que tout était à recommencer, que tout était à refaire, et la jeune France se
it capable de tout refaire, de tout recommencer.
recommença à la hâte. On courut à la découverte et à l'aventure. Il se fit
mouvements à la fois; les uns se jetaient vers l'avenir, les autres se rejetaient
e passé, tous d'accord pour rompre avec le présent et pour rattacher les
eautés les plus audacieuses à la tradition la plus reculée.
bibliophile Jacob fut de ceux qui, condamnant à son tour l'école académique,
ne celle-ci avait condamné tout ce qui était antérieur au siècle de Louis XIV,
nt rouvrir cette nécropole pleine d'ombre qui était toute la France des aïeux,
etrouvèrent la vie qu'on y avait murée.
plus heureux sont venus plus tard, qui n'ont pas eu à prendre d'assaut ce
interdit, qui n'y sont pas entrés avec la fièvre et le tumulte du combat, qui
eu le loisir de voir et d'étudier, qui ont mieux su, pour avoir lentement
s; louée soit leur œuvre ! Qu'ils se souviennent du moins que tout leur avait
réparé, et qu'ils ne soient pas ingrats envers cet enthousiasme ébloui de la
ière heure, qui n'a pu que deviner dans une illumination soudaine, mais qui
a pas moins été pour eux l'initiation première.
bibliophile Jacob se plongea dans la poussière des vieux livres, il devint
assidu des bibliothèques publiques, et son impatiente curiosité y apporta
ue chose de l'agitation romantique. Il réclama avec ardeur la réforme de la
othèque royale. Il entreprit contre son organisation constitutive une campagne
l'issue pouvait être d'en remettre la direction entre ses mains ; sa nomination
ne directeur-administrateur allait être signée, lorsqu'il fut appelé, par une
d'échange, à la bibliothèque de l'Arsenal pour y recueillir une part de la
ion qu'y avait eue Charles Nodier.
arles Nodier, le bibliophile Jacob, ces deux noms s'attiraient naturellement.
eux hommes avaient été à la fois de beaux esprits, comme on disait jadis, et
igents bibliographes. Ils avaient eu le double privilège de la fantaisie et de
ence laborieuse. Ils avaient été conteurs intéressants, délicatement populaires,
s vulgarisateurs de la langue oubliée, des commentateurs, des annotateurs,

des éditeurs de publications critiques. Ils avaient l'un et l'autre abordé le théâtre, où l'un était entré plus effectivement par la collaboration, et que l'autre avait plutôt côtoyé par le journalisme. Pris d'une égale passion pour la chose imprimée, ils auraient pu faire une variante au vers célèbre de Térence et prendre pour devise que rien de ce qui tenait au livre ne leur était indifférent ou étranger. Quelque travail obscur que leur demandât la librairie, catalogues de vente, préfaces et prospectus anonymes, ils n'ont rien dédaigné.

Ils ont mis la main à tout. Ce que le bibliophile Jacob a pu remuer de livres est incalculable, et jamais ses doigts frémissants n'ont cessé de les toucher avec une dilection respectueuse et caressante, fût-ce dans les plus humbles boîtes du bouquiniste indigent.

Si le bibliothécaire est le serviteur des serviteurs du livre, il était à ce titre bibliothécaire par excellence. Avec la longue habitude et le commerce continuel qu'il avait parmi les livres, au milieu des magasins de toute librairie et des bibliothèques dispersées sous le marteau des commissaires-priseurs, il était plus que personne en état de diriger ou d'éclairer les recherches du lecteur studieux.

Ajoutez une mémoire merveilleuse et trop remplie peut-être, pour qu'il ne s'y fît pas parfois un peu de confusion, une obligeance toujours prête, prodigue d'elle-même, et pleine de grâce, une complaisance sans lassitude, heureuse de s'offrir, incapable de se refuser.

On pouvait le consulter sur tout sujet et à toute heure. Il y avait toujours un renseignement, toujours un conseil, une lumière à tirer de sa lecture qui était si prodigieuse, de ses études, et, à défaut de ses études, de ses inductions hardies. Il a beaucoup travaillé, beaucoup produit, publié sans relâche, édité et réédité, plus composé de volumes que l'exagération même ne saurait l'imaginer en se jouant.

Il n'a jamais pu faire un dénombrement exact ou seulement approximatif de ses productions en tout genre; il n'a peut-être pas moins fait produire autour de lui, il n'a pas moins indiqué de sujets d'études à entreprendre ou à reprendre, d'ouvrages à refaire ou à rééditer. Toute une clientèle attendait ses mardis et ses samedis, les jours où il était de service à la bibliothèque, pour venir auprès de son bureau et l'entretenir de projets, d'élucubrations, d'affaires de librairie dont il était le confident et le guide. Il faisait son bonheur de tous les services qu'il rendait, et cette clientèle d'obligés était sûre de le retrouver fidèlement à son poste. Un jour cependant, voici deux mois à peine, son fauteuil resta vide. Que faisait-il alors? Hélas! celui de qui nous conduisons le deuil, celui dont le cercueil a déjà disparu dans les profondeurs de la terre, penché lui-même au-dessus de ces mornes profondeurs, y regardait avec angoisse disparaître le cercueil d'un frère tendrement aimé.

L'abîme l'appelait à voix basse. Il s'en éloigna une fois encore, mais il lui appartenait déjà et ne revint pas tout entier parmi nous. Une langueur l'envahit avec le chagrin, et il se retira découragé dans son cabinet solitaire. C'était à la veille des vacances, la bibliothèque allait fermer ses portes, il n'y redescendit plus. L'affection des siens l'attira vers les ombrages et l'air plus pur des champs; pour la première fois, il ne refusa pas de s'accorder un peu de loisir et de dérober toute une semaine à tant de travaux suspendus; mais chez des hommes comme

lui le repos ne réveille pas l'activité qui se prend à s'endormir, il la berce et l'aide à s'éteindre. La science du médecin chercha son mal et ne la trouva pas; on reconnut en silence ce mal mystérieux qu'un célèbre vieillard appelait la difficulté de vivre. La vie s'en allait sourdement. La science impuissante en appelait à la seule chose divine, entre les choses humaines, qui puisse essayer un miracle, le dévouement d'une femme. Ce dévouement n'a pas manqué à notre pauvre ami. Une compagne au-dessus de tout éloge l'a entouré des soins les plus multipliés, les plus délicats et les plus insistants. S'il était jamais possible d'ajouter un jour à nos jours comptés, de remettre, après que tout s'est tari, une seule goutte d'eau dans la source, une seule goutte d'huile dans la lampe de la vie, Paul Lacroix était sauvé, celle qui porte si noblement son nom n'a été vaincue que par l'impossible. Qu'elle trouve en son cœur cette consolation d'avoir donné toute la mesure du sacrifice en cette mort, d'en avoir adouci les dernières horreurs par une bonté incomparable et d'avoir fait luire au chevet du mourant, au-dessus de ce front baigné des sueurs de l'agonie, l'étoile de l'espérance éternelle. »

Bibliothèques des départements. — Un certain nombre de Bibliothécaires des départements n'ayant pas satisfait aux prescriptions ministérielles relatives au foliotage des manuscrits, sous prétexte qu'ils n'avaient pas reçu la *Note sur la numérotation et le foliotage des manuscrits des bibliothèques* autrefois rédigée par M. Léopold Delisle, *Note* qui avait été adressée à tous les Bibliothécaires au commencement de l'année 1877, qui a été reproduite dans le *Recueil de lois, décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires, etc.*, de M. Ulysse Robert, envoyé à toutes les bibliothèques, et qui accompagnait la circulaire du 3 mai dernier, il a paru utile d'en reproduire un extrait dans le *Bulletin*. De la sorte, les Bibliothécaires qui n'ont pas encore commencé le foliotage, n'auront plus de motifs de se soustraire à l'accomplissement d'une tâche à laquelle le Ministère attribue la plus grande importance. MM. les Archivistes pourront appliquer ces instructions au foliotage des manuscrits, des cartulaires et des registres de tout genre conservés dans leurs dépôts. Cette note est conçue en ces termes :

.....

« Les feuillets d'un manuscrit doivent être numérotés pour donner le moyen de faire des renvois précis, comme aussi de prévenir ou au moins de constater toute espèce de mutilation.

Ce numérotage se fera par feuillets, et non point par pages : la tâche à remplir sera ainsi réduite de moitié.

On ne laissera en dehors du numérotage ni les feuillets à moitié déchirés, ni même les petits morceaux de parchemin ou de papier intercalés après coup, mais faisant corps avec le volume. On tiendra compte aussi des feuillets blancs.

Les cotes des feuillets seront marquées à l'encre, en chiffres arabes, petits, légers et nets, dans l'angle droit du haut de chaque recto. Elles n'empièteront jamais ni sur le texte, ni sur les ornements des marges. On veillera à ce qu'elles ne maculent pas la partie correspondante du verso placé en regard.

La série des cotes sera, autant que possible, continue et régulière, sans omission et sans répétition.

On devra vérifier les anciens foliotages ; ceux qui auront été reconnus trop irréguliers seront considérés comme non avenus et refaits entièrement à nouveau ; dans ce cas, il sera bon, soit de passer un trait léger sur les anciennes cotes, soit de tracer les nouvelles à l'encre rouge. Tout ancien foliotage qui ne présente point d'anomalies nombreuses et choquantes doit être maintenu, et jusqu'à un certain point régularisé, c'est-à-dire que si l'auteur de l'ancien foliotage a omis de numéroter les feuillets, ou bien s'il a par mégarde employé deux fois le même numéro, il faudra, au moyen de numéros *bis*, *ter*...., assigner à chacun des feuillets une cote parfaitement distincte. Si, au contraire, l'auteur de l'ancien foliotage a sauté des numéros, s'il a, par exemple, coté un feuillet 36 et marqué un feuillet suivant du n° 39, l'erreur sera jusqu'à un certain point réparée, soit par l'addition de la cote — 38 sur le premier de ces feuillets, soit par l'addition de la cote — 37 sur le second ; la série des numéros des feuillets s'établirait alors comme il suit :

35.
36-38.
39.
40.

Ou bien encore : 35.
36.
37-39.
40.

Il y a peu d'inconvénients à modifier d'anciennes cotes par l'adjonction de signes ou notes complémentaires ; mais il faut éviter de les modifier par des surcharges.

Il arrive souvent qu'un volume anciennement folioté contient en tête un ou plusieurs cahiers qui n'ont point été compris dans le foliotage. Les feuillets de ces cahiers doivent recevoir des numéros figurés de telle façon qu'on ne puisse les confondre avec ceux du corps du volume. On peut les marquer des lettres de l'alphabet A, B, C...

La personne qui vient de folioter à nouveau un manuscrit, ou qui a vérifié et régularisé un ancien foliotage, doit aussitôt constater l'état du volume par une note inscrite au commencement sur le feuillet de garde. Les exemples suivants montreront par quelles formules cette constatation peut être exprimée :

Volume de 376 feuillets.

Volume de 485 pages.

Volume de 233 feuillets, plus les feuillets cotés 47 *bis*, 52 *bis*, 52 *ter*, 139 *bis*.

Volume de 317 feuillets, plus le feuillet 60 *bis*, moins les feuillets 34, 57, 72 et 185.

Volume de 135 feuillets, plus les feuillets préliminaires A-M.

Il est bon de noter les mutilations de feuillets qui ont atteint le texte ou les peintures ; à cette fin, la note dont la formule vient d'être donnée sera complétée par une mention ainsi conçue : les feuillets 4, 13 et 77 mutilés.

Chacune de ces notes sera datée.

Une expérience poursuivie à la Bibliothèque nationale depuis plus de vingt années permet d'évaluer à une moyenne de 1,700 le nombre des feuillets auxquels, dans une séance de six heures, une personne attentive et laborieuse peut faire subir les opérations dont le détail vient d'être exposé. »

Dans les numéros d'avril-mai et de juin-juillet, le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* a publié, sous les initiales L. T., et sous le titre de : *Notes sur les bibliothèques de province*, une série de notices, plus ou moins exactes, sur un grand nombre de bibliothèques des départements ; en voici l'indication :

Tours (p. 167-168) ; Bordeaux (p. 168) ; Angers (p. 169) ; Poitiers (p. 169-170) ; Lyon (p. 170-171) ; Besançon (p. 171-172) ; Rouen (p. 172-174) ; Dieppe (p. 174) ; le Havre (p. 174) ; Fécamp (p. 174) ; Neuchâtel (p. 175) ; Caen (p. 175) ; Bayeux (p. 176) ; Coutances (p. 176) ; Évreux (p. 176-177) ; Bernay (p. 177) ; Alençon (p. 178-179) ; Lisieux (p. 179) ; Rennes (p. 261-266) ; Nantes (p. 264-265) ; Brest (p. 265-266) ; Saint-Brieuc (p. 266) ; Quimper (p. 266-267) ; Vannes (p. 267) ; Lorient (p. 267) ; Saint-Malo (p. 267) ; Lamballe (p. 267) ; le Mans (p. 267-268) ; Laval (p. 268) ; Saumur (p. 268) ; Mamers (p. 268) ; Dinan (p. 269) ; Orléans (p. 269-271) ; Blois (p. 271-272) ; Bourges (p. 272-274) ; Châteauroux (p. 274-279) ; Avignon (p. 279-280) ; Carpentras (p. 280-282) ; Grenoble (p. 282-283) ; Aix (p. 283-285) ; Arles (p. 286) ; Marseille (p. 286-287) ; Draguignan (p. 287) ; Toulon (p. 287) ; Nice (p. 287) ; Gap (p. 287) ; Digne (p. 287) ; Clermont-Ferrand (p. 287) ; Aurillac (p. 287) ; Toulouse (p. 287-288) ; Nîmes (p. 288) ; Perpignan (p. 288) ; Carcassonne (p. 288) ; Pau (p. 288) ; Bayonne (p. 288) ; Montauban (p. 288) ; Carcassonne (p. 289) ; Narbonne (p. 289) ; Montpellier (p. 290) ; Auch (p. 290) ; Agen (p. 290) ; Tarbes (p. 290) ; Valence (p. 290) ; Ajaccio (p. 290) ; Bastia (p. 290) ; Reims (p. 290-293) ; Châlons (p. 294) ; Troyes (p. 294-296) ; Nancy (p. 296-297) ; Sens (p. 297-299) ; Auxerre (p. 299) ; Laon (p. 299-300) ; Soissons (p. 300) ; Saint-Quentin (p. 300-301) ; Beauvais (p. 301) ; Compiègne (p. 301) ; Dijon (p. 301-302) ; Épinal (p. 302) ; Amiens (p. 303) ; Abbeville (p. 303-304) ; Arras (p. 304) ; Boulogne (p. 304-306) ; Saint-Omer (p. 306) ; Calais (p. 307) ; Lille (p. 307) ; Bergues (p. 308) ; Douai (p. 308) ; Valenciennes (p. 308-310) ; Cambrai (p. 310-312). — Suivent des notes sur les bibliothèques de Metz (p. 312-314) ; Strasbourg (p. 314-315) et Colmar (p. 315-316).

Inspection générale. — Les bibliothèques inspectées, pendant l'année 1884, sont les suivantes : Agen, Aix-les-Bains, Ajaccio, Albi, Alençon, Angers, Angoulême, Annecy, Argentan, Arles, Arras, Avignon, Avranches, Bastia, Bayeux, Belfort, Bernay, Béziers, Blois, Bonneville, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Brest, Briey, Brioude, Caen, Carcassonne, Chambéry, Cherbourg, Clamecy, Clermont-en-Beauvaisis, Conches, Condé-sur-Noireau, Coutances, Dieppe, Digne, Dijon, Dinan, Domfront, Elbeuf, Évreux, Falaise, Fécamp, Flers, Fougères, Gisors, Gournay, Gray, Guingamp, le Havre, Honfleur, Lamballe, Laval, Libourne, Lisieux, Loches, Lorient, Louviers, Lunéville,

Lyon, Mantes, Melun, Meulan, Montauban, Montivilliers, Morlaix, Mortair Moulins, Nancy, Nantes, Narbonne, Neufchâtel, Nevers, Niort, Orléan Pau (ville et château), Poitiers, Pont-à-Mousson, Pont-Audemer, Pontivy, Puy, Quimper, Rennes, Roanne, la Rochelle, Rouen, Saint-Brieuc, Sain Chamond, Saint-Étienne, Saint-Lô, Saint-Malo, Thonon, Toul, Toulous Tours, Troyes, Valognes, Vannes, Vernon, Versailles, Vire et Vitré.

Amiens. — Aux catalogues de la bibliothèque de la ville d'Amiens, inc qués p. 67 du *Bulletin*, il faut ajouter : *Acquisitions de* 1875, 1876, in-8° 48 pages ; — *Acquisitions de* 1876, 1877, in-8° de 19 pages ; — *Acquisitio de* 1877, 1878, in-8° de 32 pages ; — *Acquisitions de* 1878, 1879, in-8° 40 pages ; — *Acquisitions de* 1879, 1880, in-8° de 132 pages ; — *Acquisitio de* 1880, 1881, in-8° de 63 pages ; — *Acquisitions de* 1881, 1882, in-8° 76 pages ; — *Acquisitions de* 1882, 1883, in-8° de 46 pages ; — *Acquisitio de* 1883, 1884, in-8° de 58 pages.

La commission administrative qui fonctionne près la bibliothèque d'Amien sous le contrôle du comité d'inspection et d'achats nommé par le Ministère l'instruction publique, a été réorganisée ainsi qu'il suit, par arrêté municip du 31 octobre 1884 : MM. Daussy, président de Chambre à la Cour d'appe Fournier, conseiller à la Cour d'appel ; Janvier, membre de la Société des an quaires de Picardie ; Gonse, pharmacien, membre de la Société linnéenne nord de la France ; Moullard, conseiller à la Cour d'appel ; Lenoel, directe de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie ; Lenel, professeur rhétorique au lycée d'Amiens ; Dubois, professeur de sciences physiques au lyc d'Amiens ; Pinsard, architecte du musée de Picardie ; Boyeldieu, ingénieur d ponts et chaussées, membre du Conseil municipal ; Lévêque, avocat, membre Conseil municipal ; Godefroy, avocat, membre du Conseil municipal.

Annecy. — M. Charpy (Marie-Antoine-Léon) a été nommé bibliothéca de la ville d'Annecy, le 21 septembre dernier.

Auch. — Vient de paraître : *Catalogue des incunables de la bibliothè d'Auch*, précédé d'une notice historique, par Paul Parfouru, archiviste du Ge correspondant du Ministère de l'instruction publique. Auch, 1884, in-8° de pages. — Les incunables d'Auch sont au nombre de 19 ; le plus ancien remo à 1473.

Auxerre. — Le *Livre* contient, dans la livraison du mois d'octobre (p. 6 656) un résumé de l'article publié dans le *Figaro* du 6 septembre, sous le titr *Les cadeaux d'une marquise*, par M. Henri Seignelais, et relatif à la salle d d'Eckmühl de la bibliothèque de la ville d'Auxerre. Cette salle comprend tableaux, objets d'art, livres, etc., ayant appartenu au maréchal Davo et légués par Mme la marquise de Blocqueville, sa fille, à la bibliothè d'Auxerre.

Bar-le-Duc. — La bibliothèque de la ville de Bar-le-Duc, qui ne possédait aucun manuscrit avant le legs fait par M. V. Servais, s'est enrichie, au commencement de 1884, d'un fonds considérable, comprenant : 1° quarante liasses de documents, classés année par année, se rapportant à l'histoire du Barrois ; 2° quantité de registres et de cahiers spéciaux à l'histoire de la ville de Bar ; 3° de nombreuses liasses relatives à la biographie, à la numismatique ; 4° des travaux en cours d'exécution et des milliers de fiches sur les communes du département de la Meuse. A ce fonds, d'une valeur inappréciable, sont venus se joindre : 1° la collection complète des manuscrits de M. Bellot-Herment, quatre-vingts registres, la plupart in-f°, traitant des mêmes sujets ; 2° le legs Colson, presque exclusivement consacré à la période révolutionnaire, riche surtout en autographes de personnages mêlés aux événements de cette époque (quatre volumineux recueils) ; 3° les travaux manuscrits de M. Mangin sur la commune de Fains et ses seigneurs, plus une curieuse étude sur le patois de la contrée. Il faut mentionner aussi comme provenant de la collection Bellot-Herment : 1° le cartulaire de la collégiale de Ligny, manuscrit du XVIe siècle sur parchemin, petit in-4° de 45 feuillets ; 2° les Coutumes du bailliage de Bar, papier, in-f° du XVIe siècle, c'est-à-dire le texte des coutumes arrêtées par les États du Barrois en 1579.

Blois. — M. Péret a été chargé provisoirement des fonctions de bibliothécaire de la ville de Blois, en remplacement de M. Préchac.

Caen. — Aux catalogues de la bibliothèque de Caen, indiqués p. 71 du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue des portraits historiques composant la galerie de la bibliothèque de Caen* (par G. Mancel). Caen, 1851, in-18 de 20 pages.

Les travaux considérables qui avaient été entrepris à la bibliothèque de Caen, sont terminés, et la grande salle vient d'être rendue au service. Elle est maintenant ornée d'une très belle collection de portraits ; deux meubles présentent les plus remarquables spécimens de livres rares, des plus belles reliures et de reliures aux armes.

Cambrai. — Aux catalogues de la bibliothèque de Cambrai, indiqués p. 72 du *Bulletin*, il faut ajouter la liste des manuscrits publiée dans l'*Inventaire sommaire* de M. Ulysse Robert, 241-242.

Chaumont. — La bibliothèque de Chaumont vient de s'enrichir d'environ 900 volumes, brochures et fascicules provenant d'un legs de M. Barotte, propriétaire à Brachay (Haute-Marne), décédé en 1878. Ces 900 volumes sont des ouvrages scientifiques, relatifs principalement à la géologie. M. Barotte, qui était un érudit, est l'auteur d'importants travaux géologiques sur la Haute-Marne. La collection scientifique qu'il a léguée à la ville de Chaumont, doit avoir une place réservée dans une des salles de la bibliothèque et il doit en être dressé un catalogue spécial.

M. Voillard, bibliothécaire de Chaumont, vient de dresser le tableau suivant, qui donne, par dates et par matières, le nombre des ouvrages imprimés depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, et le nombre des manuscrits, depuis le XIIe siècle, que possède la bibliothèque de Chaumont.

Imprimés.

MATIÈRES.	XVe	XVIe	XVIIe	XVIIIe	XIXe	TOTAL.
Théologie.....	64	646	2,203	2,750	91	5,754
Jurisprudence....	16	300	712	831	437	2,296
Sciences.....	21	257	586	1,782	3,838	6,484
Belles-Lettres....	24	407	814	3,521	2,791	7,557
Histoire.....	11	365	1,528	2,908	3,875	8,687
TOTAL.....	136	1,975	5,843	11,792	11,032	30,778

Manuscrits.

	XIIe	XIIIe	XIVe	XVe	XVIe	XVIIe	XVIIIe	XIXe	TOTAL.
TOTAL.....	10	11	8	8	4	44	122	56	263

Clermont-Ferrand. — Aux catalogues de la bibliothèque de Clermon Ferrand, indiqués p. 73 du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue des livres imprim et manuscrits de la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand*, par Éd. Vimon bibliothécaire. *Première partie. Imprimés relatifs à l'Auvergne.* Clermont-Ferran 1878, in-8° de VII-393 pages et 39 pages de table.

Vient de paraître : *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèq de la ville de Clermont-Ferrand*, par Éd. Vimont, bibliothécaire. *Imprimé Deuxième partie.* Vol. II. *Sciences, arts, linguistique.* Nos 3,748-7,333. Cle mont-Ferrand, 1884, in-8° de XV-388 pages.

Dieppe. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville Dieppe*, par Ch. Paray, officier de l'Instruction publique, bibliothécaire-archivist T. II. Dieppe, 1884, in-8° de 430 pages. — Les imprimés portés dans les de volumes du *Catalogue* comprennent 7,637 numéros ; les manuscrits, catalogu p. 369-375, comprennent 66 numéros ; les autographes, catalogués p. 375-37 comprennent 50 numéros ; les nouvelles acquisitions sont cataloguées p. 42 430. Les tables forment les p. 377-423.

Fontainebleau. — *Bibliothèque du palais.* — A l'état des catalogues d bibliothèques publiques de France, il faut joindre la liste des *Manuscrits de bibliothèque du palais de Fontainebleau*, publiée dans le *Cabinet historique*, 188 p. 449.

M. Adolphe Regnier est mort, le 20 octobre, à Fontainebleau, où il était conservateur de la bibliothèque du palais. Il était né, le 7 juillet 1804, à Mayence, alors chef-lieu du département du Mont-Tonnerre. Son père était officier de l'armée française. Reçu agrégé en 1829, il enseigna à Saint-Louis, au lycée Charlemagne et fut maître de conférences à l'École normale supérieure. Il suppléa Burnouf père dans la chaire d'éloquence latine au Collège de France et fit un cours de sanscrit à la Société asiatique. Choisi en 1843 comme précepteur du comte de Paris, il accompagna son élève à la dernière séance de la Chambre des députés, le 24 février 1848, et le suivit à l'étranger. Plus tard, M. Ad. Regnier rentra en France, fut élu membre de l'Institut en 1855 et présenté en 1862 par les professeurs du Collège de France et les membres de l'Académie des inscriptions, comme candidat à la chaire de sanscrit. Il fut présenté également en 1864 pour celle de philologie comparée, sans que le gouvernement d'alors consentît à agréer sa candidature. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1875. Président de la Société asiatique, M. Adolphe Regnier était l'un des philologues les plus distingués et l'un des hommes les plus érudits de notre époque. Il laisse de nombreux travaux d'une haute valeur scientifique, comme le *Traité de la formation et de la composition des mots dans la langue grecque*, et ses *Études sur les origines de la langue sanscrite*. Il a donné une traduction complète des *Œuvres* de Schiller et a dirigé la belle publication des *Grands écrivains de la France*, éditée par la librairie Hachette, qui compte déjà 60 volumes. Enfin on lui doit une édition des *Œuvres de Molière* d'après les textes originaux, publiée par l'Imprimerie nationale à l'occasion de l'Exposition universelle en 1878, etc., etc.

Gisors.—Dans une de ses dernières sessions, le Conseil municipal de Gisors, désireux de réorganiser la bibliothèque de cette ville, a voté un crédit pour assurer le traitement d'un bibliothécaire et un autre pour acquisition et reliures.

Guingamp. — Dans sa séance du 30 septembre, le Conseil municipal de Guingamp a voté une somme destinée à l'acquisition de livres pour la bibliothèque municipale. Jusqu'à cette époque, aucune subvention n'était accordée à cet établissement pour les acquisitions et la reliure.

Hesdin. — La bibliothèque de Hesdin, qui renferme d'excellents éléments et qui avait été depuis longtemps laissée dans un état à peu près complet d'abandon, est en voie de réorganisation.

Lille. — Avant la nouvelle organisation, qui a commencé à être en vigueur le 4 novembre, la bibliothèque était ouverte le matin de 9 heures à 12 heures 1/2, après midi de 2 heures à 5 heures, et le soir de 7 heures à 9 heures, ce qui donnait par jour 8 heures 1/2 de séance. Le service était fait par un bibliothécaire, 3 employés et un garçon de salle. Actuellement la bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir sans interruption, et le dimanche de 10 heures à 2 heures.

Les vacances du mois d'août seront désormais supprimées.

Cette amélioration n'a nécessité qu'une augmentation de crédit de 1,700 francs.

Aux catalogues de la ville de Lille indiqués p. 76-77 du *Bulletin*, il faut ajouter : *Ouvrages légués par M. J.-B. Desmazières à la ville en* 1867. In-8° de XII-140 pages. — Le nombre des pages du volume des *Sciences et arts* doit être rectifié ainsi qu'il suit : IX-344-XLIII-18-V ; le nombre des pages du volume des *Belles-lettres* doit être rectifié ainsi qu'il suit : VI-319-XLIV-12-IV et 4 pages. La date du volume *Histoire* est 1859, au lieu de 1852. Le nombre des pages du volume de la *Jurisprudence* doit être rectifié ainsi qu'il suit : VI-400 ; enfin les deux volumes de *Supplément* sont relatifs aux *Sciences et arts*.

Lorient. — M. Albert Gosse a été nommé bibliothécaire de la ville de Lorient, en remplacement de M. Boyer, décédé le 10 septembre dernier. M. Boyer, commissaire de la marine en retraite, était officier de la Légion d'honneur.

Lure. — La bibliothèque de Lure, qui avait été longtemps laissée en désordre, vient d'être réorganisée par le bibliothécaire, M. Arnoux, directeur de l'école de la ville, avec l'aide de ses adjoints. Il a été procédé à un nouveau classement des ouvrages par ordre méthodique ; les volumes ont été estampillés et étiquetés ; il a été fait un catalogue par noms d'auteurs et par ordre de matières.

Lyon. — Aux catalogues de la bibliothèque de Lyon, indiqués p. 78 du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, par Aimé Vingtrinier. Lyon, 1853, in-8°.

Vient de paraître : *Bibliothèque de la ville de Lyon. Rapport à la commission des manuscrits*, Lyon, in-4° de 14 pages.

Ce rapport est très gros de révélations, toutes plus tristes les unes que les autres, et il ne montre que trop à quel degré d'abandon quelques bibliothèques sont laissées, même dans les plus grandes villes. Il n'était pas, paraît-il, destiné à la publicité ; mais des revues étrangères l'ont annoncé ; il n'est donc plus permis de garder le silence sur les méfaits que M. Vingtrinier, le bibliothécaire en chef de Lyon, s'est cru avec raison, pour dégager sa responsabilité, obligé de dévoiler.

Monfalcon, l'ancien bibliothécaire en chef de Lyon, avait acheté, en 1855, à Paris, une des deux collections des *Classiques français* imprimés sur peau de vélin par la maison Firmin-Didot ; cette collection qui valait, disait-il, 60,000 francs, il l'avait obtenue pour 15,000 francs (p. 3) ; ailleurs (p. 5), il dit qu'il l'a acquise pour 3,000 francs. « Il se hâtait d'ajouter que cet achat n'avait pas coûté un centime à la ville et n'avait, en rien, dérangé l'équilibre de son budget à lui, attendu qu'il avait simplement donné en échange de vieux manuscrits sans valeur et de vieux livres gothiques, des incunables que personne ne lisait. Ces achats, ces ventes, ces échanges sans contrôle inquiétaient d'autant plus les bibliophiles que, de temps en temps, on apprenait que des incunables ou d'antiques manuscrits, ayant appartenu à la bibliothèque de Lyon, se vendaient et obtenaient un prix considérable sur les marchés de Londres et de

mme détails accessoires sur ce qui se passait à la bibliothèque de Lyon, ourait que des bustes en marbre qui ornaient la grande salle avaient été ı coups de pistolet, que des balles se trouvaient dans les livres et les et que les dalles de marbre de la salle avaient été brisés, à l'aide d'un ıt que le vieux garde disait être une lance de cosaque. Mais ces bruits répétés que par un petit nombre d'initiés et l'on ne songeait nullement rdre et à une dilapidation aussi graves que l'avenir devait le démontrer »

s son *Histoire monumentale de Lyon*, imprimée aux frais de la ville, outes ses autres publications, il (Monfalcon) signale un exemplaire de ndidement relié, pour son usage personnel, dans lequel il a inséré une ne de dessins originaux de maîtres lyonnais qu'il a enlevés à un ouvrage Coste, l'*Histoire de Lyon*, par Clerjon, dessins auxquels il a offert, e place plus digne d'eux, en les insérant dans son ouvrage à lui, et ner à son livre encore plus de prix et en faire un exemplaire unique, il à nouveau le fonds Coste et lui prend les lettres autographes les plus des hommes célèbres nés à Lyon ou ayant joué un rôle dans cette si, en décrivant le mariage de Henri IV à Lyon, il ajoute en regard de une lettre autographe de Henri IV. En parlant de Couthon ou de Herbois, de Spon, de Suchet ou d'Ampère, il place à côté une lettre , de Suchet, de Spon, de Couthon ou de Collot d'Herbois. Puis à la d'autographes du fonds Coste, il ajoute sur chaque chemise vide : lettre pour mon *Histoire de Lyon* » (p. 7).

....

lettres ne sont point perdues, et on peut les retrouver presque toutes à indiqué ; mais pourtant il en manque, et on ne sait d'aucune ce qu'elles ont pu devenir, telles sont les lettres de saint François de ıort à Lyon, et de Mouton-Duvernet, fusillé en 1816, aux Etroits. s actes ne sont pas de ceux dont un bibliophile, et surtout un bibliothé- ıisse être fier, que doit-on penser des actes de vandalisme commis sur ables et particulièrement sur une collection unique, à chaque instant , et connue sous le nom de *Recueil vert* ? On avait réuni, sous ce titre, frais et à grand'peine, au siècle dernier, une collection considérable de s historiques, arrêtés, ordonnances des rois, archevêques ou gouver- XVIe et XVIIe siècles, pamphlets du temps de la Ligue ou de la nouvelles, récits, annonces, papiers publics, servant alors de journaux, un recueil de quatre-vingt-un volumes in-12. Quelques-unes de ces se trouvent nulle part ailleurs. Beaucoup avaient été imprimées à Lyon. hécaire en chef voulut écrire une histoire de l'imprimerie dans notre réunit des matériaux à cet effet.

ent, comme les de Tournes, les Gryphe, Roville, Huguetan, Carteron, Frellon avaient chacun des marques de libraires ou d'imprimeurs admi- dessinées et gravées, l'historien ne trouva rien de mieux, pour faire ces marques, devises ou enseignes précieuses, que de les couper à nos x frontispices, à nos plus rares volumes, et il les colla sur un livre à lui,

en regard des noms célèbres qu'il citait. On est désolé en voyant ces honteuses mutilations infligées à nos beaux livres, à nos ouvrages rares et aux pièces du *Recueil vert* » (p. 8).

« Et les ciseaux ravageurs ne s'en sont pas tenus aux livres imprimés. Dix ou quinze de nos beaux manuscrits, et peut-être davantage, car nous n'avons pas encore eu le temps de tout vérifier, ont subi le même affront. Dix ou quinze de nos manuscrits offrent les plus lamentables lacunes. On a enlevé leurs belles vignettes, véritables tableaux d'histoire; des lettres ornées, chefs-d'œuvre de calligraphie ou plutôt de peinture; des bordures, des ornements, des fantaisies qui témoignent de tant de goût et de savoir chez les artistes à qui on les devait. Faut-il accuser le bibliothécaire ou plutôt son entourage de ces honteux méfaits? Ils n'existaient pas à une époque plus reculée. M. Delandine, si exact dans ses descriptions, n'en fait pas mention. Les frontispices coupés sont une charge et une présomption, et nous-même, nous avons trouvé dans les tiroirs de notre prédécesseur, nombre de pages de manuscrits enluminés découpées en minces lanières pour en faire des marques et des signets.

« A notre cri d'alarme, à notre déclaration que nous ne pouvions pas prendre l'administration de la bibliothèque sans un inventaire et une vérification, la Municipalité, aussi émue que nous, a répondu en nommant une commission, qui aussitôt a demandé le récolement des manuscrits. Cette vérification a constaté une déplorable situation » (p. 9).

« Lorsque l'Académie de Lyon réclama et obtint, en 1825, la restitution de la bibliothèque Adamoli qui lui appartenait; lorsque, en 1831, M. Prunelle eut créé la bibliothèque du Palais des Arts, bien des vides furent faits à la grande bibliothèque du lycée. Sur le catalogue des manuscrits, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, on inscrivit, en regard d'une foule d'ouvrages, le mot *Académie*. Dès lors, on ne chercha plus le livre ainsi désigné et on le supposa au Palais des Arts. Non content de signaler les lacunes de notre bibliothèque, M. Delécrat a voulu vérifier si le Palais des Arts possédait bien tous les ouvrages qu'on lui avait attribués. Là aussi, notre collaborateur a constaté des vides nombreux. Pour ne s'en tenir qu'à nous et à nos pertes, M. Delécrat a signalé l'absence de près de cent manuscrits..... .....

L'inventaire officiel portait le nombre de nos manuscrits à 1,335; d'après notre vérification provisoire, nous n'avons pu en retrouver que 1,250, à peu près. Mais si nous avons l'espoir de rencontrer enfouis dans des recueils factices quelques-uns de nos nombreux manquants, il est certain que nos pertes seront encore graves et douloureuses. On sait que M. Libri, de triste mémoire, en a dérobé plusieurs. Quels sont-ils? Combien sont-ils? On ne peut que constater leur disparition. M. Léopold Delisle en a retrouvé quelques-uns à Londres. A sa demande et par ses soins, notre célèbre Pentateuque du VIe siècle, mutilé par Libri, a pu être reconstitué, grâce à la générosité de lord Ashburnham, qui a rendu gratuitement les deux livres vendus à son père. Mais d'autres manuscrits lyonnais existent encore dans cette collection et des négociations ont été échangées à ce sujet entre la France et l'Angleterre. Nous ne savons encore ce qui en résultera pour nous. Mais ce n'est pas seulement la bibliothèque Ashburnham

qui s'est enrichie de nos dépouilles. Depuis que nos vérifications sont commencées, nous avons reçu deux fascicules du catalogue de vente de la maison Firmin-Didot et nous y avons fait les plus tristes découvertes. C'est en effet avec stupeur que nous avons lu, dans le numéro de juin 1878, page 20, sous le paragraphe 36 :

« Chartier (Alain), *Poésies*, in-f° allongé de 156 feuillets, veau fauve, compart. en mosaïque, tr. dor., anc. rel.

« Superbe manuscrit de la seconde moitié du XVe siècle, sur vélin, d'une fort belle écriture et dans une admirable reliure du XVIe siècle, digne en tout point de Grolier, auquel il a très probablement appartenu. Il a successivement passé par les mains de plusieurs personnages de Lyon. A l'intérieur du plat supérieur de la reliure, il porte l'*ex-libris* de Jean-Philibert Peyson de Bacot, procureur général en la Cour des monnaies de Lyon, et, sur le plat opposé, celui de Claude Ruffier, trésorier de la ville de Lyon ; il a appartenu depuis à M. Petit Didier et à M. Monfalcon. »

« Il y a ici une double erreur. Il n'a pu appartenir à M. Didier Petit, négociant lyonnais, qui avait perdu sa fortune en 1841 et qui est décédé à Biarritz, en 1873, après un séjour de vingt-cinq ans en Espagne (1), ni à M. Monfalcon. Ce dernier déclare à plusieurs reprises, dans ses écrits, qu'il s'est défait de tous ses livres quand il fut nommé, en 1841, conservateur au Palais des Arts » (p. 10-11).

« Le manuscrit des *Poésies* d'Alain Chartier n'a pu appartenir à M. Didier Petit, obligé de vendre, dès 1843, ses livres et ses collections, ni à M. Monfalcon qui, à cette époque, n'avait pas de livres à lui. Mais il a certainement appartenu à la ville et cela jusqu'en 1852, date précise. Voilà comment M. Delandine le décrit sous le n° 653 du catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Lyon :

« Poésies d'Alain Chartier, petit in-f° de 310 pages.

« Ce manuscrit curieux, trouvé, en 1807, dans un dépôt de vieux livres oubliés à Saint-Pierre, est oblong, relié en veau de diverses couleurs et en compartiments ; il est sur vélin très blanc, à larges marges. L'écriture est de la fin du XVe siècle, nette, lisible, avec les titres et les noms des interlocuteurs en violet.

« Ce volume, bien conservé, appartint à M. Ruffier, trésorier de France à Lyon, et ensuite à M. Peysson de Bacot, procureur général à la Cour des monnaies de cette ville. »

« Puis, en marge du catalogue, on lit, de la main même de M. Monfalcon : « Ce manuscrit n'a pas été retrouvé depuis 1852. »

« Comment est-il sorti de la bibliothèque ? Par qui a-t-il été dérobé ? Par qui vendu ? M. Monfalcon dit simplement qu'on ne le retrouve pas. Ce qui est douloureusement certain, c'est que, d'après une lettre que nous a écrite M. J.-B. Baillière, libraire à Paris, le 5 mai 1883, « le manuscrit d'Alain Chartier,

1. En 1841, on annonçait la vente du cabinet archéologique de M. Didier Petit. En 1843, on en publiait le catalogue.

n° 36 du catalogue Didot, a été adjugé 4,000 francs à M. Quaritch, libraire, Piccadilly, à Londres, » qu'il est en sûreté et à l'abri de nos poursuites sur la terre de l'Angleterre et qu'il ne nous reviendra pas.

« Depuis lors, M. Didot a publié un nouveau catalogue de vente, et dans le fascicule de juin 1883, annonçant des vacations du 11 au 16 juin, même mois, on trouve, à la page 13 :

« N° 8, *Heures*, in-4° de 228 feuilles, miniatures, bordures et lettres ornées; mar. rouge, fil. tr. dor., rel. du XVIIe siècle.

« Superbe manuscrit sur vélin, exécuté en France, dans la première moitié du XVe siècle, et orné de vingt-et-une grandes miniatures..... Il provient de la collection Didier Petit *et il a été cédé à M. Didot, par M. Monfalcon*; conservation parfaite. »

« Pourquoi cette seconde accusation contre M. Monfalcon, bibliothécaire, qui n'avait pas de livres à lui et ne pouvait céder les précieux objets dont il avait été nommé le dépositaire et le gardien? Plusieurs livres d'*Heures* manuscrits manquent à la ville de Lyon. Si les vérifications faites ces jours derniers n'ont pu faire concorder les descriptions du catalogue Delandine avec celles du catalogue Firmin-Didot; si l'identité dont nous sommes persuadé n'a pu être établie avec assez de puissance pour nous faire, d'autorité, revendiquer le manuscrit que M. Didot assure lui avoir été livré par M. Monfalcon, il n'en est pas moins certain que des vols ont été commis dans la bibliothèque de la ville de Lyon et il est douloureux de voir le nom d'un conservateur, tout omnipotent fut-il, mêlé à des faits que la conscience publique ne saurait trop flétrir » (p. 12-13).

Marseille. — M. Brun (Paul-Joseph-Aimé), sous-bibliothécaire de la ville de Marseille, a été nommé bibliothécaire, en remplacement de M. Camoin.

Montpellier. — Aux catalogues de la bibliothèque de la ville de Montpellier, indiqués p. 79 du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue des ouvrages légués à la bibliothèque de la ville de Montpellier par M. Saint-Albin Reynaud, avocat.* Montpellier, 1882, in-8° de 167 pages.

M. Paul Lacroix a légué un certain nombre de volumes à la bibliothèque de la ville de Montpellier.

Nancy.—M. Ballon, le regretté conservateur de la bibliothèque de Nancy, avait manifesté de son vivant l'intention de léguer à ce dépôt tous les ouvrages et documents vosgiens qu'il possédait, excepté ceux qui feraient double emploi. La bibliothèque vient de recevoir ce legs, qui a enrichi sa collection lorraine de 115 volumes, 200 brochures et 20 cahiers ou liasses manuscrits.

Nice. —M. Bottéro, archiviste municipal de Nice, a été nommé bibliothécaire de la ville, en remplacement de M. Blanc. A cette occasion, les archives ont été transférées de l'hôtel-de-ville à la bibliothèque.

Paris. — *Bibliothèques municipales* — Le bureau des bibliothèques de la préfecture de la Seine vient de publier, en une brochure in-4° de 36 pages, un

ueil d'*Instructions pour le classement et le fonctionnement des bibliothèques mu-ipales*, quelques-unes empruntées aux circulaires ministérielles, la plupart pres au service des bibliothèques de Paris. Ce recueil est, sous une forme rêmement claire et précise, un excellent guide du bibliothécaire, dont le ımé qui suit peut donner à peu près une idée.

.e chapitre I traite surtout de l'organisation des bibliothèques municipales Paris, qui ont pris un si grand développement depuis l'administration de M. rold. Ces bibliothèques furent établies dans les mairies et confiées chacune ı surveillance d'un ou deux employés de mairie, qui reçoivent ou se parta-ıt une indemnité annuelle de 1,000 francs, indépendamment d'une somme 300 francs allouée à un garçon de bureau. A ces bibliothèques vinrent s'en oindre d'autres, qui furent installées dans les écoles et qui seront bientôt ;anisées dans les 80 quartiers de Paris. Les fonctions de bibliothécaire, ıquelles est attachée une indemnité annuelle de 600 francs, sont en général aplies par le directeur de l'école; celles de sous-bibliothécaire par un instituteur-oint qui reçoit une indemnité de 400 francs. Les livres sont choisis par des nmissions spéciales de surveillance qui s'inspirent, pour les choix à faire, des ;oins des différents quartiers ; aussi chaque arrondissement a-t-il des biblio-;ques en rapport avec le caractère de sa population. Ces commissions sont nposées du maire, des adjoints et des conseillers municipaux, qui en font rtie de droit, et de dix à vingt membres pris parmi les habitants de l'arron-ısement, que leurs aptitudes, leurs connaissances spéciales et leur dévouement a cause de l'enseignement populaire désignent pour ces fonctions. Outre ces mmissions, il y a une commission centrale de surveillance qui examine les estions générales relatives au fonctionnement et au développement des biblio-èques municipales et qui est composée de sénateurs, de députés, de membres Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, de fonctionnaires l'administration départementale et communale. Elle est présidée par le Préfet.

En général, le budget de chaque bibliothèque est de 3,050 francs, sur lesquels 750 sont consacrés aux acquisitions et à la reliure.

Il est expressément recommandé à MM. les Bibliothécaires de guider les :teurs dans le choix des ouvrages.

Les bibliothèques municipales sont gratuitement ouvertes au public tous les irs de 8 à 10 heures ; elles n'ont pas de vacances et ne sont fermées que 10 jours r an, savoir : le 1er janvier, le 14 juillet, le dimanche et le lundi de Pâques, dimanche et le lundi de la Pentecôte, à l'Ascension, à l'Assomption, à la Tous-int et à Noël.

Les services de la lecture sur place et du prêt à domicile fonctionnent simul-nément. Le prêt se fait aussi largement que possible. Lorsque les locaux le rmettent, la section de prêt à domicile est entièrement séparée de la section servée à la lecture sur place ; de cette façon les travailleurs ne sont pas troublés ır les allées et venues des personnes qui empruntent des livres, ni par le bruit s conversations. Les deux services, lors même qu'ils sont, faute de place, stallés dans une seule pièce, ont leur organisation distincte, leur outillage et ırs registres particuliers.

Dans une bibliothèque bien classée, le bibliothécaire doit pouvoir rapidement,

1° indiquer les livres qu'elle possède sur tel ou tel sujet; 2° trouver sur les rayons les ouvrages qu'on lui demande; 3° pouvoir justifier immédiatement, en cas d'inspection ou de contrôle, de leur présence ou des motifs de leur absence; d'où la nécessité d'une série de mesures de conservation qui sont indiquées dans les chapitres suivants.

Le chapitre II traite des dispositions communes aux bibliothèques de lecture sur place et de prêt à domicile. La première consiste dans l'inscription immédiate au registre d'entrée-inventaire de tous les livres, dès qu'ils parviennent à la bibliothèque par voie d'achats ou de dons. Ce registre est à sept colonnes, destinées à recevoir : 1° le numéro d'ordre ; 2° le titre de l'ouvrage précédé du nom de l'auteur ; 3° le nombre de volumes de l'ouvrage ; 4° la provenance (achat ou don) ; 5° la date de l'entrée ; 6° le prix de l'acquisition; 7° les observations (par exemple : *relié ou broché*, *en bon ou en mauvais état*, avec indication des pages ou des tomes manquants, s'il y a lieu).

La bibliothèque de lecture sur place et la bibliothèque de prêt à domicile ont chacune un registre d'entrée-inventaire distinct.

Le registre d'entrée est le relevé général, dans l'ordre de leurs numéros, de tous les livres dont se compose la bibliothèque ; il sert à la fois d'inventaire et de moyen de récolement. Chaque ouvrage y reçoit un numéro spécial une fois donné, qui constitue en quelque sorte son état civil et qu'il conserve toujours. Les inscriptions se font au fur et à mesure des entrées, à la suite et sans intervalle ni répétition. Le numérotage est unique et immuable. Il n'y a absolument qu'une seule série de numéros, sans aucun sous-chiffre ni surcharge de lettres caractéristiques. Cette simplicité évite toute confusion.

Chaque ouvrage ne comporte qu'une inscription et ne reçoit qu'un seul numéro, quel que soit le nombre des volumes qui le composent. On lui donne le numéro de son ordre d'arrivée, c'est-à-dire en partant du n° 1, si l'on n'a pas encore donné de numérotage à la bibliothèque, et en partant du numéro le plus élevé qui ait été pris, si le contraire existe, soit : 1,526, si la bibliothèque est numérotée de 1 à 1,525. Ce numéro ne peut être changé sous aucun prétexte; il est reproduit sur les catalogues et les fiches ; les volumes seront placés sur les rayons dans l'ordre des numéros qu'ils auront reçus. Dans le premier rangement d'une bibliothèque et l'inscription au registre d'entrée du premier fonds, les ouvrages traitant de la même matière devront, autant que possible, être rapprochés les uns des autres. Les nouvelles acquisitions auront leur numéro d'entrée. Tout ouvrage remplaçant un autre perdu ou détérioré, aura le numéro du volume remplacé; le fait du remplacement sera mentionné dans la colonne d'observations du registre d'entrée. Les divers exemplaires d'un même ouvrage porteront le même numéro, avec l'indication *bis*, *ter*, *quater*, etc.

Les *Instructions* sont tout-à-fait muettes en ce qui concerne les périodiques et les *suites*; cela tient sans doute à ce qu'il n'entre dans les bibliothèques municipales que des ouvrages complets. En admettant qu'il n'en soit pas ainsi, il serait bon de réserver pour les périodiques et les ouvrages en cours de publication un endroit spécial, où ils seraient déposés au fur et à mesure de leur entrée. Ils recevraient un numéro ou un signe provisoire, jusqu'au moment où les périodiques cesseraient de paraître et où les ouvrages formant suite seraient complets. Alors

seraient définitivement numérotés et placés sur les rayons. Si ce système n'offre un médiocre avantage pour les petites collections, il n'en est pas de même pour grandes. Leurs accroissements occasionnent nécessairement des mouvements, ont souvent pour résultat d'introduire le désordre et qui sont au moins fati- ts pour le personnel et inutiles.

Chaque volume reçoit le numéro sous lequel il est inscrit au registre d'entrée, rieurement, au coin supérieur de la page du titre, à droite ; extérieurement, haut du volume, au-dessus du titre. Le numéro peut être inscrit à la main au composteur sur une étiquette gommée. Ces deux inscriptions devront être tées sur chacun des tomes d'un ouvrage formant collection.

Une opération extrêmement importante est le timbrage, qui constitue la cipale marque de propriété. Les volumes doivent être timbrés sur la première, la dernière page et sur une page de l'intérieur, toujours la même. Il faut er de timbrer à la marge extrême, parce que l'estampille peut être trop facile- nt enlevée. Pour les livres qui contiennent des gravures, pour les atlas et les ueils d'estampes, il est nécessaire de timbrer chaque gravure, carte ou ampe. Le timbre sera aussi simple que possible et de petite dimension.

Les volumes seront placés sur les rayons, dans leur ordre numérique rigoureux, if toutefois les volumes d'un format exceptionnel, qui seront mis à part et résentés à leur place réelle par un carton ou une planchette portant le numéro, titre de l'ouvrage et l'indication de l'endroit qu'il occupe.

Indépendamment du registre d'entrée-inventaire, il doit y avoir un catalogue phabétique, par noms d'auteurs, et un catalogue méthodique, par ordre de atières ; le premier sur fiches mobiles, en carton léger d'au moins 10 centimètres r 6, le second sur fiches, ou sur autant de cahiers qu'il y a de caté- ries d'ouvrages ou sur un registre spécial, avec des feuillets blancs pour les ldition.

Sur la fiche du catalogue alphabétique par noms d'auteurs, il faut inscrire à ngle supérieur de droite le numéro d'ordre de l'ouvrage, et, en caractères rmes, le nom et au moins les initiales du prénom de l'auteur, puis le titre, le mbre de volumes, s'il y en a plusieurs, le lieu de l'impression, la date et le rmat. Les anonymes sont inscrits sous leur titre ; les noms composés, comme a Fontaine, La Rochefoucauld, doivent être considérés comme ne formant qu'un ul mot.

Le catalogue méthodique, qui a pour objet de réunir tous les ouvrages de ème nature, sera imprimé ou autographié et les noms d'auteurs y seront, comme ns le précédent, classés par ordre alphabétique.

Les nouvelles acquisitions sont inscrites au registre d'entrée-inventaire, au talogue alphabétique et au catalogue méthodique. Partout où l'ouvrage est scrit, son numéro d'ordre est toujours rappelé en regard du titre.

L'inspecteur des bibliothèques municipales inspecte chaque bibliothèque une is au moins par trimestre. A chacune de ses visites, il signe les registres, y nsigne ses observations et en fait l'objet d'un rapport au Préfet de la Seine.

Il est procédé au moins une fois par an, et, en général, chaque fois que la mmission de surveillance de l'arrondissement le juge utile, au récolement de ıs les livres constituant le fonds de la bibliothèque. Ce récolement est fait par

deux membres de la commission. L'un d'eux fait l'appel des numéros inscrits registre-inventaire, tandis que l'autre reconnaît ces mêmes numéros sur rayons en prenant soin de constater l'identité de l'ouvrage et son état. Il dressé un état des livres manquants. Quand le récolement est achevé, l membres délégués de la commission et le bibliothécaire en signent le procè verbal.

Tout lecteur qui a perdu ou détérioré un livre doit en rembourser la valeur tel qu'elle est fixée au registre d'entrée-inventaire.

Un petit registre est tenu constamment à la disposition des lecteurs po qu'ils y formulent leurs observations sur le fonctionnement de la bibliothèque qu'ils y inscrivent les ouvrages dont ils demandent l'acquisition.

Le 1er et le 16 de chaque mois, le bibliothécaire doit remettre au maire l'arrondissement un relevé statistique, par jour et par nature d'ouvrages, nombre des volumes lus pendant la quinzaine.

Le bibliothécaire assiste aux séances de la commission de surveillance po fournir tous les renseignements qui lui sont demandés et pour présenter transmettre, au besoin, les observations qui lui paraissent utiles concernant l divers détails de son service.

Le bibliothécaire n'a aucune gestion directe de fonds ; il ne peut pas achet et payer directement des livres ou autres objets. Les achats de livres et l abonnements sont faits en conformité des décisions des commissions local d'arrondissement.

Le chapitre III est relatif aux bibliothèques de lecture sur place, qui cor prennent les ouvrages rares, d'un prix élevé ou qui, considérés comme instr ments de travail, doivent être toujours tenus à la disposition des lecteurs. Tr volumes peuvent être communiqués à la fois ; ce n'est qu'à titre exceptionnel q ce nombre sera dépassé.

L'usage des demi-reliures, simples, solides, en veau, en chagrin ou maroquin, est recommandé ; la reliure en toile noire, plus économique, exclusivement réservée aux bibliothèques de prêt à domicile.

Le catalogue méthodique est divisé en 14 séries : 1° répertoires, encyclopédi et dictionnaires ; 2° philosophie, morale ; 3° économie politique et sociale, légi lation, administration ; 4° histoire, biographie ; 5° géographie et voyage 6° littérature, poésie, théâtre ; 7° romans français et étrangers ; 8° enseigneme pédagogie ; 9° sciences mathématiques ; 10° sciences physiques et naturelle 11° agriculture, industrie, métiers et commerce ; 12° sciences médicale hygiène ; 13° beaux-arts ; 14° langues vivantes, ouvrages écrits en langu étrangères.

La statistique de quinzaine du nombre des ouvrages lus est établie sur états de couleur rose, qui indiquent, 1° le quantième ; 2° la nature des ouvra demandés ; *a*, sciences et arts, enseignement ; *b*, histoire ; *c*, géographie voyages ; *d*, littérature, poésie, théâtre, etc. ; *e*, romans ; *f*, langues étr gères ; 3° le nombre total des livres demandés ; 4° les observations. Ces ét sont certifiés exacts par le maire de l'arrondissement.

Le chapitre IV concerne le prêt à domicile. Les ouvrages susceptibles d'ê prêtés sont ceux qui se trouvent facilement dans le commerce et dont la val

ne doit jamais dépasser cinq ou six francs, afin qu'en cas de perte ils puissent être facilement remplacés. Les livres ne seront pas prêtés au dehors avant d'avoir été reliés.

Le catalogue méthodique est divisé en 15 séries : 1° philosophie, morale ; 2° économie politique et sociale, législation, administration ; 3° histoire, biographie ; 4° géographie et voyages ; 5° littérature, poésie, théâtre ; 6° romans français et étrangers ; 7° enseignement pédagogique ; 8° sciences mathématiques ; 9° sciences physiques et naturelles ; 10° agriculture, industrie, métiers et commerce ; 11° sciences médicales, hygiène ; 12° beaux-arts ; 13° musique ; 14° langues vivantes, ouvrages écrits en langues étrangères ; 15° bibliothèque enfantine.

Toute personne de l'un ou de l'autre sexe, âgée de plus de 16 ans, est admise à emprunter des livres dans l'une des bibliothèques de son arrondissement, sur le vu de pièces établissant son identité. Exceptionnellement, sur la demande et la garantie des parents, des livres pourront être confiés à des enfants de moins de 16 ans, mais le bibliothécaire ne devra leur donner que des ouvrages pouvant servir à leur éducation et dont la lecture n'offre pas d'inconvénient.

Le prêt est consigné dans deux registres et dans un livret personnel. Le premier registre comprend quatre colonnes. La première est réservée au n° d'inscription ; la seconde, aux nom, prénoms, profession, domicile de l'emprunteur, et au nom du répondant ; la troisième, à l'article 9 du règlement ainsi conçu : « Tout lecteur inscrit sera considéré comme ayant adhéré au règlement, » et à la signature de l'emprunteur ; la quatrième, à la date de l'inscription.

Le livret personnel porte : 1° sur le recto de la couverture, le numéro d'ordre sous lequel il a été inscrit au registre, ainsi que ses nom, prénoms, profession et domicile ; 2° sur le verso, le règlement applicable au prêt et quelques conseils utiles au lecteur et relatifs aux soins à donner aux volumes ; 3° à l'intérieur, le n° et le titre du volume emprunté ; 4° la date de l'emprunt ; 5° la date de rentrée du volume ; 6° une colonne d'observations où le bibliothécaire mentionne l'état du volume rendu.

Chaque volume prêté est inscrit sur le registre de prêt qui sert à noter le mouvement des livres empruntés et rendus. Sur ce registre sont portés : 1° le numéro d'ordre du livret au registre d'inscription, ce qui permet de retrouver immédiatement le nom de l'emprunteur ; 2° le numéro catalogué du volume prêté ; 3° le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage ; 4° la date du prêt ; 5° la date de la rentrée du volume ; 6° enfin, à la colonne d'observations, les remarques du bibliothécaire sur l'état du livre, de façon à ne pas rendre responsable des dégâts constatés un emprunteur à qui on aurait prêté un livre déjà détérioré ou maculé. Lorsque l'affluence des emprunteurs est telle qu'il devient difficile de répondre à leurs demandes, on peut se borner à inscrire le numéro du livre prêté sans mentionner l'ouvrage, ni le nom de l'auteur ; mais il faut alors apporter à cette inscription une grande attention pour éviter les erreurs.

Il ne peut être prêté qu'un volume à la fois ; à chaque nouveau prêt le lecteur est tenu de représenter son livret. La durée du prêt est limitée à quinze jours. Passé ce délai, le bibliothécaire est responsable des volumes non rendus. Il les

réclame au moyen d'une lettre d'avis imprimée ou autographiée, adressée sous bande par la poste avec affranchissement de 0,01 centime. Les frais d'affranchissement sont imputés sur le crédit de la bibliothèque. En cas de négligence ou de retard de la part de l'emprunteur, le livret peut lui être retiré temporairement ou définitivement. Si l'emprunteur a disparu, le bibliothécaire en réfère à la commission de surveillance, qui, après examen, peut lui donner décharge de l'ouvrage non restitué et ordonner l'acquisition d'un nouvel exemplaire.

Le service de prêt ne doit pas cesser de fonctionner pendant la durée du récolement. Il sera alors dressé une liste spéciale des volumes signalés par le bibliothécaire comme prêtés au dehors et on en vérifiera ensuite l'exactitude au moyen du registre de prêt.

Les états statistiques du prêt à domicile sont dressés sur papier blanc. Ils ne diffèrent des états du nombre des ouvrages lus sur place qu'en ce qu'ils contiennent en plus une colonne réservée à la musique et une colonne destinée à recevoir les noms des lecteurs nouvellement inscrits pendant la quinzaine. La colonne d'observations sert à mentionner sommairement les pertes ou les dégâts constatés, les démarches faites pour obtenir leur remboursement et leur résultat. Ces états sont également certifiés exacts par le maire de l'arrondissement.

Le rapport sur le budget des bibliothèques municipales de Paris pour l'année 1885, rédigé par M. Mesureur, a été présenté au Conseil municipal le 12 décembre; ses conclusions ont été adoptées. La lecture de ce document montre que l'administration de l'Hôtel-de-Ville et le Conseil municipal rivalisent de zèle pour augmenter le nombre des bibliothèques et leur donner un développement en rapport avec le goût de la lecture et des études sérieuses qui se manifeste dans la population parisienne; elle montre aussi que les résultats obtenus sont de nature à justifier les sacrifices pécuniaires qu'entraîne cette si utile institution et la sollicitude dont elle est l'objet de la part de la municipalité. Sur la question des bibliothèques, l'administration préfectorale et le Conseil municipal sont toujours d'accord.

Pour la bibliothèque-musée Carnavalet le crédit demandé et voté, indépendamment du budget du personnel, est de 55,000 francs, sur lesquels 25,000 sont destinés aux acquisitions, au matériel, etc., de la bibliothèque; 25,000 aux acquisitions, au matériel, etc., du musée, et 5,000 aux fouilles archéologiques. Mais le Conseil municipal a sagement décidé d'inscrire ces trois crédits sous un titre unique, « pour permettre au conservateur d'user des ressources mises à sa disposition dans le sens où les meilleures occasions se présenteront, soit en livres, soit en tableaux, soit en objets historiques. »

La bibliothèque de la ville compte aujourd'hui environ 70,000 volumes, 50,000 estampes et 20,000 médailles spécialement relatifs à l'histoire de Paris et de la Révolution française; elle reçoit en moyenne 40 lecteurs par jour, dont dix *auteurs* préparant des travaux pour l'impression.

Le crédit voté pour la bibliothèque administrative de la Préfecture est, comme

pour 1884, de 15,000 francs. M. Mesureur annonce comme prochain le transfert de cette bibliothèque à l'hôtel-de-ville et « l'ouverture au public de la salle de lecture, où l'on trouvera une collection, unique à Paris, d'ouvrages et de documents fort utiles et fort intéressants, sur toutes les branches de l'administration en France et à l'étranger. Cette bibliothèque, d'un caractère pratique et utilitaire, formera le complément nécessaire de la bibliothèque de la ville de Paris, établie à l'hôtel Carnavalet, qui renferme principalement les ouvrages relatifs à l'histoire de Paris, et aussi des grandes bibliothèques de l'Etat qui, beaucoup plus riches sous le rapport des sciences et des lettres, le sont bien moins en ce qui concerne les documents administratifs, généralement relégués au second plan malgré leur utilité incontestable. »

Le crédit alloué aux bibliothèques municipales est de 207,400 francs, en augmentation de 35,700 francs sur celui de 1884. Cette augmentation est surtout destinée à pourvoir à l'entretien de 8 bibliothèques qui vont être créées. Sur le chiffre de 207,400 francs, une somme de 140,800 francs est consacrée aux acquisitions, à la reliure, etc. ; le restant, soit 66,600 francs, est attribué au personnel.

Du 1er octobre 1883 au 30 septembre 1884, il a été lu sur place 117,046 volumes ; à domicile, 582,716 volumes prêtés. Pendant la période précédente, le nombre des volumes lus sur place ou prêtés à domicile s'était élevé seulement à 514,287, au lieu de 699,762. Dans ce total, les sciences, les arts et l'enseignement figurent pour 65,016 volumes ; l'histoire pour 58,766 ; la géographie et les voyages pour 64,579 ; la littérature, la poésie et le théâtre pour 84,576 ; les romans pour 400,631 ; les langues étrangères pour 3,220 ; la musique pour 22,974.

La bibliothèque Forney est inscrite au budget pour 7,105 francs, dont 2,000 pour le bibliothécaire et 600 pour l'appariteur ; enfin les bibliothèques populaires libres de Paris, au nombre de 15, reçoivent chacune une subvention de 2,000 francs. Cette faveur est motivée par les services réels qu'elles rendent. Du 1er octobre 1883 au 30 septembre 1884, 161,892 volumes ont été lus sur place ou à domicile. Les mathématiques figurent dans ce chiffre pour 797 volumes ; les sciences physiques pour 1,420 ; les sciences naturelles pour 1,594 ; les beaux-arts pour 749 ; la linguistique pour 478 ; les encyclopédies pour 827 ; la géographie et les voyages pour 11,493 ; l'histoire et la biographie pour 9,488 ; les sciences morales et politiques pour 2,083 ; la philosophie pour 1,785 ; le droit pour 268 ; la littérature et les romans pour 112,497 ; l'agronomie pour 193 ; les revues pour 345 et les brochures diverses pour 497.

Bibliothèque Forney. — La commission de surveillance de la bibliothèque professionnelle Forney a décidé l'acquisition d'environ 500 ouvrages d'une valeur de 25,000 francs. Elle a de plus décidé que, outre les ouvrages destinés soit à la lecture sur place, soit au prêt à domicile, un fonds important de dessins et d'estampes sera mis à la disposition du public pour être prêtés à domicile.

Le 25 octobre, a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque municipale créée rue du Pont-de-Lodi, n° 2. M. le docteur Bardet a fait une conférence sur le but et l'utilité des bibliothèques.

Le 27 novembre, a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque municipale installée dans l'école communale des garçons, rue Fessart, n° 4.

Bibliothèques communales du département de la Seine. — Dans la séance du 3 novembre, M. Frère a présenté, au nom de la 5e commission (instruction publique), au Conseil général de la Seine, un rapport relatif à l'allocation de subventions à diverses bibliothèques communales du département. Ces subventions s'élèvent au chiffre de 20,100 francs; une somme de 1,200 francs est attribuée à l'inspecteur des bibliothèques municipales de Paris, qui est chargé en même temps d'inspecter les bibliothèques communales de la Seine. Elles ont été, à raison des résultats obtenus, élevées en faveur des bibliothèques de Vincennes, Joinville-le-Pont, les Prés-Saint-Gervais, Saint-Maur, Malakoff, les Lilas et Antony; légèrement réduites pour Charenton, Maisons-Alfort, Romainville, Vitry, Bourg-la-Reine, Bobigny, Pierrefitte, la Courneuve, Nogent, l'Hay et Orly; la bibliothèque de Gentilly n'a pas été jugée digne d'une subvention. Les conclusions du rapport de M. Frère ont été votées le 7 novembre.

Le tableau suivant présente la nomenclature des bibliothèques communales de la Seine, avec l'indication des subventions accordées par le Conseil général d'une part et les municipalités d'autre part. Il prouvera surtout que bon nombre de bibliothèques des départements sont loin d'avoir un budget aussi élevé :

Levallois-Perret,	1,000 fr.,	+ 2,000	=3,000.
Neuilly,	1,000	1,500	2,500.
Montreuil,	900	1,000	1,900.
Vincennes,	900	100	1,000.
Clamart,	800	200	1,000.
Clichy,	800	300	1,100.
Montrouge,	800	200	1,000.
Noisy-le-Sec,	800	200	1,000.
Charenton,	700	1,000	1,700.
Saint-Maurice,	700	1,200	1,900.
Vitry,	600	200	800.
Châtillon,	500	200	700.
Joinville-le-Pont,	500	200	700.
Malakoff,	500	?	? 500.
Les Prés-Saint-Gervais,	500	600	1,100.
Romainville,	500	100	600.
Saint-Maur,	500	300	800.
Antony,	400	100	500.
Arcueil-Cachan,	400	200	600.
Bourg-la-Reine,	400	200	600.
Châtenay,	400	100	500.

Colombes,	400 fr., +	200 =	600.
Fontenay-aux-Roses,	400	100	500.
Ivry,	400	500	900.
Les Lilas,	400	300	700.
Maisons-Alfort,	400	500	900.
Plessis-Piquet,	400	50	450.
Bonneuil,	300	50	350.
Sceaux,	300	100	400.
Champigny,	300	200	500.
Créteil,	300	100	400.
Boulogne,	200	?	? 200.
Bry-sur-Marne,	200	100	300.
Neuilly-sur-Marne,	200	?	? 200.
Dugny,	200	50	250.
Epinay-sur-Seine,	200	?	? 200.
Fresnes,	200	50	? 250.
Ile-Saint-Denis,	200	?	? 200.
Pierrefitte,	200	100	300.
Stains,	200	?	? 200.
Villejuif,	200	?	? 200.
Villetaneuse,	200	100	300.
Bobigny,	100	200	300.
La Courneuve,	100	100	200.
Le Bourget,	100	?	? 100.
L'Hay,	100	50	150.
Nogent-sur-Marne,	100	500	600.
Orly,	100	50	150.
Rungis,	100	?	100.
Chevilly,	?	50	? 50.

Il résulte du rapport de M. Frère que le nombre des volumes lus sur place s'est élevé à 4,845 et celui des volumes prêtés à domicile à 100,841, au total 105,686. Pendant l'année précédente, pour 36 bibliothèques, il avait été de 69,507 ; il y a donc eu un excédant de 36,179 volumes pour 45 bibliothèques, soit 52 °/₀. En 1881, le nombre des volumes lus était de 34,042 ; en 1882, de 51,466 ; en 1883, de 69,507 ; en 1884, de 105,686, soit, de 1881 à 1884, une augmentation de 310 °/₀. La proportion des romans et des autres ouvrages est restée à peu près la même ; toutefois les ouvrages administratifs, budgets et comptes du département, documents officiels de la Préfecture et des Ministères, ont été fréquemment consultés.

Neuf communes du département de la Seine n'ont encore ni bibliothèque populaire communale, ni bibliothèque populaire libre. Ce sont : Aubervilliers, Bagneux, Bagnolet, Drancy, Gennevilliers, Rosny, Thiais, Vanves et Villemomble.

Dans sa séance du 28 novembre, le Conseil général de la Seine a voté un crédit de 10,000 francs en faveur des bibliothèques populaires libres de Saint-Denis et de Sceaux.

Pont-Audemer. — Au *Catalogue de la bibliothèque Canel*, indiqué p. du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue des livres les plus généralement dema à la bibliothèque communale de Pont-Audemer*, (1867), in-8° de 7 pages. (Indi dans le catalogue Canel, p. 629).

La bibliothèque de la ville de Pont-Audemer, qui, jusqu'à ces derniers ten ne se composait que d'environ 3,700 volumes, la plupart intéressants, il est va entrer en possession d'un legs considérable qui lui assignera une des premi places, sinon la première, au point de vue de l'histoire de la Normandie. érudit de cette ville, M. A. Canel, né en 1803, mort en 1879, lui a laissé la co tion de livres imprimés ou manuscrits, de cartes, plans et dessins, etc., avait recueillis à grand prix de temps et d'argent au cours de sa longue carri de plus sa maison particulière, qui est destinée à recevoir sa bibliothèque, et somme de 6,000 francs, dont l'emploi est déterminé par le testament du donat dont voici un extrait : « Par cet écrit, expression de ma dernière volonté, je do et lègue à la ville de Pont-Audemer :

1° Tous les livres imprimés ou manuscrits, ainsi que les cartes, plans et des qui composent ma bibliothèque, avec les bustes, les sceaux, le verre histori le buffet et l'escabeau sculptés, le bureau et l'échelle double qui en dépendent

Et 2° la maison que j'habite, avec toutes ses dépendances, et, en plu somme de six mille francs, à prélever sur ce que je laisserai après moi.

Ma maison d'habitation devra être disposée pour recevoir ma bibliothèque, loger le bibliothécaire et pour recevoir aussi les livres de la bibliothèque publi de la ville, auxquels l'hôtel commun ne peut fournir qu'un local insuffisant. Il bien entendu, au reste, que je ne prétends pas imposer cette clause relati l'ancienne bibliothèque publique ; je me borne à la recommander comme utile à la fois à cet établissement et à la mairie elle-même.

L'argent nécessaire pour disposer convenablement, à son nouvel usage, la son léguée, sera fourni par le legs ci-dessus de six mille francs, et access ment (ce qui toutefois ne devra point être nécessaire) par le produit de la vent jardin situé au-delà de la rivière. Ce qui resterait d'argent disponible serait p au nom de la ville, et les intérêts provenant de ce placement serviraient à c pléter la collection normande devenue propriété communale, laquelle devra installée séparément au premier étage sur la Grande-Rue, le rez-de-chaussée troisième chambre, avec porte sur le vestibule du premier étage, restant é tuellement réservés pour les livres de l'ancien fonds de la bibliothèque publi

Si je n'ai pas fait imprimer moi-même le catalogue de la collection norma il sera mis sous presse, après ma mort, et le tirage s'en fera à cent exemplaire plus. Les frais d'impression seront à la charge de ma succession, et j'en lè le cas échéant, et conditionnellement, le montant à la ville.

Fait et signé à Pont-Audemer, le cinq octobre mil huit cent-soixante treize.

A. Canel. »

Conformément à la volonté du donateur, le catalogue de sa collection bib graphique a été imprimé, sous ce titre : *Catalogue de la bibliothèque Canel, lé*

à *La ville de Pont-Audemer* ; *Avant-propos*, par M. le Conseiller J. Félix, président de la Société rouennaise de bibliophiles ; portrait à l'eau-forte par M. Jules Adeline, d'après un médaillon de M. A. Montier. Rouen, Deshays, 1883, in-8° de XVI-767 pages (sans table). Les divisions principales sont au nombre de 12 : histoire naturelle, géographie, histoire merveilleuse, romanesque, poétique et dramatique, histoire religieuse, législation, histoire judiciaire, histoire générale de la province, histoire féodale, histoire locale, commerce et industrie, instruction, patois, imprimerie, variétés bibliologiques, etc., biographie, mélanges.

Les manuscrits, tous modernes, sont confondus avec les imprimés ; les autographes sont catalogués à la fin du volume. Les articles ne sont pas numérotés ; on peut les estimer à 6,500, en y comprenant les pièces, plaquettes et extraits d'ouvrages dépecés par M. Canel. La nouvelle bibliothèque, située en face l'hôtel-de-ville, a été appropriée à sa destination et pourvue d'un mobilier extrêmement confortable. S'il y a lieu de féliciter la ville de Pont-Audemer de posséder l'incomparable collection normande de M. Canel, il est malheureusement à craindre qu'elle ne soit pas tenue au courant et complétée, comme le donateur en témoignait le désir. Non que la municipalité de Pont-Audemer ne fasse pour cela les plus louables efforts, mais parce qu'il est bien difficile de savoir tout ce qui se publie sur une province aussi étendue que la Normandie. Les savants et les érudits normands tiendront certainement à cœur de doter la bibliothèque Canel de leurs écrits.

Reims. — La bibliothèque de Reims, qui, en 1853, comptait à peine 29,000 volumes, en possède aujourd'hui plus de 62,000, avec 1,493 manuscrits. Son installation, au premier étage du bâtiment principal de l'hôtel-de-ville, ne laisse rien à désirer, aux divers points de vue de l'air, de la lumière, de la facilité des abords et de la commodité du service. Elle est mise à l'abri de toute chance d'incendie par son isolement et son système de chauffage ; néanmoins elle est assurée à diverses compagnies pour un chiffre important. Un nombre suffisant de vitrines et d'armoires permet de réunir sous clé les volumes les plus précieux et d'exposer à la vue les curiosités bibliographiques et celles de reliure, enfin de remiser, en attendant leur complément, les grandes publications restées en feuilles. Elle possède en outre une collection de dessins d'intérêt local et des estampes dues aux artistes rémois ou champenois, notamment l'œuvre de Robert Nanteuil, en belle conservation ; enfin un médaillier auquel le legs récent d'un amateur justement renommé, M. Duquenelle, a donné une importance de premier ordre.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le lundi excepté, de 10 heures à 4 heures, et le dimanche, de midi à 4 heures. Après un essai infructueux, on a renoncé aux séances du soir, la ville possédant d'ailleurs plusieurs bibliothèques populaires avec prêt gratuit.

La moyenne des lecteurs qui, dans les dernières années, était passée de 15 à 20, a été, en 1883, de 22. Le nombre des communications sur place a été de 10,257 pour les imprimés, et de 178 pour les manuscrits et les archives. Celui des prêts au dehors a été de 275. Aucun ouvrage n'est prêté sans l'autorisation du Maire, après avis favorable du bibliothécaire.

Les dons des particuliers ont été, pendant la même période, de 77 volumes imprimés et de 1 manuscrit, ceux du Gouvernement, de 314 volumes ou fascicules.

La dépense a été de 13,650 francs, savoir : 8,650 francs pour le personnel, et 5,000 pour le matériel. Dans cette dernière somme, les dépenses d'entretien ont été comprises pour 500 francs, et les abonnements pour 700 francs.

Rochelle (la). — Aux catalogues de la bibliothèque de la Rochelle, indiqués p. 88 du *Bulletin*, il faut ajouter le 2e *Supplément*, paru en 1878, in-8° de 16 pages. Le 1er *Supplément* forme les p. 671-678 du catalogue de Delayant.

Rodez. — M. Masson (Louis-Etienne-Pascal) a été nommé bibliothécaire de la ville de Rodez, en remplacement de M. Vésy, décédé.

La bibliothèque de Rodez vient de recevoir un don de 2,000 volumes, composés principalement d'anciens ouvrages de droit. Ce don est dû à la générosité de M. H. de Monseignat.

Romans. — La municipalité de Romans a récemment fondé une bibliothèque communale, qui est provisoirement ouverte deux fois par semaine : les dimanches et jeudis, de 9 heures à 11 heures du matin, et les jeudis, de 2 heures à 4 heures du soir en hiver, et de 3 à 5 heures en été. Un essai d'ouverture dans la soirée sera fait cet hiver, les lundis et vendredis, de 8 à 10 heures.

Dans sa réunion du 4 octobre, la commission de surveillance a émis le vœu que M. le maire de Romans écrive à M. le maire de Grenoble pour obtenir la cession des doubles qui existent en assez grand nombre dans la bibliothèque de cette ville et qu'il soit fait appel aux libéralités du Ministère de l'instruction publique.

Le fonds des manuscrits sera formé des archives actuelles de la ville. Le règlement de la bibliothèque naissante a été publié dans le n° 74 de l'*Impartial de Romans*.

Royan. — La ville de Royan vient de recevoir en don la bibliothèque d'un érudit estimé, M. Pierre Jonain, qui vient de mourir.

Saint-Flour. — M. Geniès, ancien juge de paix à Ruines, a fait, avant de mourir, un legs dont le montant doit être affecté à la création d'une bibliothèque à Saint-Flour. Cette création aura lieu très prochainement.

Soissons. — Les *Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne*, dont un volume paru en 1883, a été signalé, p. 90 du *Bulletin*, forment 3 volumes ; le 1er. publié en 1866, a 358, et le 2e, publié en 1867, a 370 pages. Ce recueil comprend 14,380 nos, volumes ou pièces imprimés et mss., parmi lesquels des chartes très anciennes et d'un intérêt hors ligne pour l'histoire du Laonnais et du Soissonnais. Cette précieuse collection a été léguée par C. Perin à la bibliothèque de Soissons, qui en est entrée en possession en 1883. Le Conseil municipal a décidé qu'une plaque commémorative, destinée à rappeler cet acte de libéralité, serait placée à la bibliothèque.

Troyes. — Aux catalogues de la bibliothèque de Troyes, indiqués p. 90 du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue d'ouvrages et pièces concernant Troyes, la Champagne méridionale et le département de l'Aube, provenant du cabinet du docteur François Carteron et appartenant à la bibliothèque de Troyes*, par M. Léon Pigeotte. Troyes, 1875, in-8°.

Tours. — M. Delisle vient de faire imprimer une « *Lettre à Monsieur le Maire de Tours sur le catalogue des manuscrits de cette ville*, » 24 décembre, in-4° de 4 pages, dans laquelle il prouve que, en dépit des dénégations qui se sont produites, ce catalogue est l'œuvre de l'ancien bibliothécaire, M. Dorange.

Verdun. — Vient de paraître : *Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Verdun*, revu, complété et publié par l'abbé Frizon, bibliothécaire de la ville, docteur en théologie, licencié en droit canon, chanoine honoraire de la cathédrale. — *Histoire* (*avec une notice historique sur la bibliothèque*). Verdun, Laurent, 1884, gr. in-8° de LXVIII-558 pages. Ce catalogue, rédigé d'une façon tout-à-fait conforme aux règles de la bibliographie, comprend 3,770 numéros, représentant 9,560 volumes, sans compter 300 rappels d'ouvrages qui appartiennent à d'autres divisions. La division *Histoire* forme presque le tiers de la bibliothèque de Verdun, qui compte aujourd'hui environ 32,000 volumes. Il est suivi d'une excellente table alphabétique des auteurs cités et des ouvrages anonymes.

L'introduction contient une série de notices sur les bibliothèques anciennes qui ont fourni le premier fonds de la bibliothèque actuelle ; la cathédrale, Saint-Vanne, Saint-Airy, Saint-Paul, le collège des Jésuites ; les bibliothèques particulières, dont la plus importante est celle de Marie-André de Plaine (1748-1805). Une deuxième partie est consacrée à la biographie des divers bibliothécaires de Verdun, qui se sont succédé depuis la Révolution, et aux faits principaux qui ont marqué leur gestion : dom Demangeot (1792-1805), qui, par décision de l'administration du département, du 7 nivôse an IV (30 décembre 1795), recevait, « en outre de son traitement de 1,200 livres, une livre 1/2 de pain par jour ; » dom Ybert (1805-1822) ; François Clouet (1822-1837) ; l'abbé Louis Clouet (1837-1871) et M. l'abbé Jules Didiot (1871-1877).

Lors du récolement fait en 1883, la bibliothèque de Verdun possédait 435 manuscrits, formant 549 volumes ou dossiers.

Versailles. — Au catalogue de la bibliothèque de Versailles, indiqué p. 91 du *Bulletin*, il faut ajouter le *Catalogue des sciences médicales*. Versailles, 1865, in-4°, et le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Versailles relatifs à l'histoire de la ville de Versailles*, par J.-A. Le Roi. Versailles, 1875, in-8° de 205 pages.

ARCHIVES.

Archives nationales. — Le budget des Archives nationales, pour 18 voté le 15 décembre, par la Chambre des députés, s'élève au chiffre 200,000 francs; il est inférieur de 10,000 francs à celui de 1884.

Catalogue, au 31 *décembre* 1884, *de la collection des inventaires sommaires archives départementales, communales et hospitalières, antérieures à* 1790.

I. ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

ARCHIVES CIVILES.

A. Actes du pouvoir souverain et du domaine public.
B. Cours et juridictions.
C. Administrations provinciales.
D. Instruction publique, sciences et
E. Féodalité, communes, bourgeoisi familles.
F. Fonds divers se rattachant aux arch civiles.

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

G. Clergé séculier.
H. Clergé régulier.
I. Fonds divers se rattachant aux arch ecclésiastiques.

Ain. — C. — Inventaire de la série C (1107 art.), par M. J. Bross Table. — Bourg, Authier et Barbier, 1884.

Aisne. — Tome Ier. A et B. — Notice. Inventaire des séries A (33 a — B (art. 1 à 3435), par M. Matton. Table. — Laon, H. Jacob, 1874.

Tome II. B à F. — Notice. Inventaire des séries B (art. 3436 à 4111), - (*Intendance de la généralité de Soissons*, etc. 1070 art.), — D (21 art.), — E (art.), — F (21 art.), par M. Matton. Table. — Laon, H. Jacob, 1878.

Tome III. G et H. — Notice. Inventaire des séries G (1849 art), - (1790 art.), par M. Matton. Table. — Laon, Cortilliot, 1884-1885.

Allier. — A et B. — Préface, par M. Grassoreille. Inventaire des séries A (154 art.),— B (art. 1 à 880), par M. A. Chazaud. Table.— Moulins, C. Desrosiers, 1883.

Ardèche. — Tome Ier. A à D. — Notice. Inventaire des séries A (5 art.), — B (147 art.), — C (*États du Vivarais*, etc. 1536 art.), — D (6 art.), par M. Mamarot. Table. — Paris, P. Dupont, 1877.

Aube. — C et D. — Introduction. Inventaire des séries C (*Intendance de la généralité de Champagne*, etc. 2346 art.), — D (160 art.), par M. d'Arbois de Jubainville. Table. — Troyes, J. Brunard, 1864.

E. Tome Ier. — Notice historique. Inventaire de la série E (art. 1 à 1223), par M. Alph. Roserot. Corrections et additions. Table.— Troyes, J. Brunard 1884.

G. — Introduction. Inventaire de la série G (*Évêché et chapitre de Troyes*, art. 1 à 2544), par M. d'Arbois de Jubainville. Table des noms de lieux et de personnes. Corrections et additions. — Troyes, J. Brunard, 1873.

Aude. — Tome Ier. B. — Notice. Inventaire de la série B (art. 1 à 2158), par M. Mouynès. — Paris, P. Dupont, 1864.

Aveyron. — Tome Ier. B à D. — Notice. Inventaire des séries B (228 art.), — C (*Notaires et tabellions*, etc., 1786 art.). — Notice sur la série D. Inventaire de la série D (618 art.), par M. Affre. Table. — Paris, P. Dupont, 1866.

Tome II. E. — Notice. Inventaire de la série E (art. 1 à 2036), par M. Affre. Table. — Paris, P. Dupont, 1877.

Bouches-du-Rhône. — B. — Avis. Inventaire de la série B (*Cour des comptes de Provence*, art. 1 à 1499), par M. Blancard. Index-sommaire. — Paris, P. Dupont, 1875.

B. Tome II. — Inventaire de la série B (*Cour des comptes de Provence*, art. 1500 à 3312), par M. Blancard. Index-sommaire des matières. — Marseille, Cayer et Cie, 1879.

C. Tome Ier. — Inventaire de la série C (*États de Provence*, art. 1 à 985), par M. Blancard. Index-sommaire des matières. — Marseille, J. Cayer, 1884.

Calvados. — C. — Inventaire de la série C (*Intendance de la généralité de Caen*, art. 1 à 1491), par M. Chatel. Table. — Paris, P. Dupont, 1877.

C. Tome II. — Inventaire de la série C (*Intendance de la généralité de Caen*, art. 1492 à 2247), par M. Chatel. Table. — Caen, F. Leblanc-Hardel, 1883.

Charente. — C à E. — Inventaire des séries C (284 art.), — D (39 art. — E (art. 1 à 966), par MM. Babinet de Rencogne et P. de Fleury. Table. — Angoulême, G. Chasseignac et fils, 1880.

Charente-Inférieure. — C à H. — Introduction. Inventaire des séries C (*Intendance de la généralité de la Rochelle*, 272 art.), — D (12 art.), — E (248 art.), — E supplément (*Église réformée de la Rochelle*, 118 art.), — G (256 art.), — H (102 art.), par M. Meschinet de Richemond. Corrections et additions. Table. — Paris, P. Dupont, 1877.

H supplément. — Introduction. Inventaire de la série H supplément (480 art.), par M. Meschinet de Richemond. — Paris, P. Dupont, 1882.

Cher. — Tome Ier. A et B. — Introduction (*Histoire des archives de la préfecture du Cher*), par M. Boyer. Inventaire des séries A (12 art.), — B (art. 1 à 3958), par MM. Barberaud et Boyer. Table. — Bourges, Hippolyte Sire, 1883.

Corrèze. — Tome Ier. A et B. — Introduction aux séries A, B, C, D, E. Inventaire des séries A (3 art.), — B (art. 1 à 1227), par M. Lacombe. Table. — Paris, P. Dupont, 1869.

Tome II. B à H. — Inventaire des séries B (art. 1228 à 2004), — C (244 art.), — D (41 art.), — E (244 art.), — G (98 art.), — H (103 art.), par M. Lacombe. Table. — Paris, P. Dupont, 1874.

Côte-d'Or. — Tome Ier. B. — Notice. Inventaire de la série B (*Cour des comptes de Bourgogne*, art. 1 à 3632), par M. Rossignol. — Paris, P. Dupont, 1863.

Tome II. B. — Inventaire de la série B (*Cour des comptes de Bourgogne*, art. 3633 à 6633), par MM. Rossignol et Garnier. — Paris, P. Dupont, 1864.

Tome III. B. — Inventaire de la série B (*Cour des comptes de Bourgogne*, art. 6634 à 9499), par M. Garnier. — Dijon, Darantière, 1873.

Tome IV. B. — Inventaire de la série B (*Cour des comptes de Bourgogne*, art. 9500 à 11264), par M. Garnier. — Dijon, Darantière, 1876.

Tome V. B. — Inventaire de la série B (*Cour des comptes de Bourgogne*, art. 11265 à 12067), par M. Garnier. Table méthodique. — Dijon, Darantière, 1878.

Tome VI. C. — Introduction. Inventaire de la série C (*Intendance de Bourgogne, etc.*, art. 1 à 2070), par M. Garnier. Table méthodique. — Dijon, Darantière, 1880.

Tome VII. C. — Introduction. Inventaire de la série C (*Bureau des finances de Dijon*, art. 2071 à 2968), par M. Garnier. Table méthodique. — Dijon, Darantière, 1883.

Côtes-du-Nord. — Tome Ier. A à E. — Notice. Inventaire des séries A (64 art.), — B (1250 art.), — C (165 art.), — D (3 art.), — E (art. 1 à 1214) par M. Lamare. — Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1866.

Dordogne. — Tome Ier. A et B. — Introduction, par M. Villepelet. Inventaire des séries A (67 art.), — B (art. 1 à 1147), par MM. Dessalles et Villepelet. Table. — Périgueux, Dupont et Cie, 1882.

Doubs. — Tome Ier. B.— Introduction. Inventaire de la série B (*Chambre s comptes de Franche-Comté, trésor des chartes*, art. 1 à 540), par M. Jules uthier. Table méthodique. — Besançon, Paul Jacquin, 1883.

Drôme. — Tome Ier. A à C. — Notice. Inventaire des séries A (7 art.), — (1950 art.), — C (1038 art.), par M. Lacroix. Table. — Valence, Chenevier Chavet, 1865.

Tome II. D et E. — Notice. Inventaire des séries D (72 art.), — E (art. 1 à 70), par M. Lacroix. Table. — Valence, Chenevier et Chavet, 1872.

Tome III. E. — Notice. Inventaire de la série E (*Communes et municipalités*, . 2671 à 4706), par M. Lacroix. Table. — Valence, Chenevier et Pessieux, 79.

Eure-et-Loir. — Tome Ier. A à D. — Notice. Inventaire des séries A (4 t.), — B (3315 art.), — C (96 art.), — D (48 art.), par M. Merlet. Table. — artres, Garnier, 1863.

Tome III. E supplément. — Notice. Inventaire de la série E supplément *ommunes de l'arrondissement de Chartres*), par M. Merlet. Table. — Chartres, arnier, 1871.

Tome IV. E supplément. — Notice. Inventaire de la série E supplément *ommunes de l'arrondissement de Dreux*), par M. Merlet. Table. — Chartres, arnier, 1877.

Gard. — C. — Inventaire de la série C (*Intendance de la généralité de nguedoc*, etc., 1885 art.), par M. Bessot de Lamothe. Table. — Paris, Dupont, 1865.

G. — Introduction. Inventaire de la série G (1559 art.), par M. Bessot de mothe. Table. — Paris, P. Dupont, 1876.

H. — Introduction. Inventaire de la série H (781 art.), par M. Bessot de mothe. Table. — Mende, Ignon-Petit, 1877.

Garonne (Haute-). — Tome Ier. A et B. — Notice sur le parlement de ulouse. Inventaire des séries A (39 art.), — B (*Parlement de Toulouse*, art. 1 592), par M. Judicis. Table. — Paris, P. Dupont, 1867.

C. Tome Ier. — Notice sur la subdélégation et le diocèse de Toulouse. ventaire de la série C (*Intendance de Languedoc*, art. 1 à 2275). Table des tières, des noms de lieux et de personnes. — Toulouse, Ed. Privat, 1878.

Gironde. — C. — Notice. Inventaire de la série C (*Intendance de la généité de Bordeaux*, art. 1 à 3132), par MM. Gras et Gouget. — Paris, P. pont, 1877.

Hérault. — C. — Notice. Inventaire de la série C (*Intendance de la généité de Montpellier*, art. 1 à 2432), par M. Thomas. Table. — Montpellier, ard frères, 1865.

Ille-et-Vilaine. — C. — Inventaire de la série C (*Intendance de l généralité de Bretagne*, art. 1 à 2451), par M. Quesnet. Table. — Rennes Oberthur et fils, 1878.

Indre-et-Loire. — Tome Ier. A à E. — Notice. Inventaire des séries A (8 art.), — B (233 art.), — C (*Intendance de la généralité de Tours*, 877 art.) — D (17 art.), — E (496 art.), par M. Loizeau de Grandmaison. Table. — Paris, P. Dupont, 1878.

Tome II. G.— Notice. Inventaire de la série G (1077 art.), par M. Loizeau de Grandmaison. Table. — Tours, Arrault et Cie, 1882.

Isère. — Tome Ier. A et B. — Notice. Inventaire des séries A (26 art.), — B (*Parlement de Grenoble*, art. 1 à 2310), par M. Pilot-Dethorey. Table. — Grenoble. Allier père et fils, 1864.

Tome II. B. — Notice sur le conseil delphinal et le parlement de Grenoble par M. Pilot-Dethorey. Inventaire de la série B (*Parlement de Grenoble*, art 2311 à 2606, *Chambre des comptes du Dauphiné*, etc. art. 2607 à 3381), par MM. Pilot-Dethorey et Prudhomme. Table. — Grenoble, Allier père et fils, 1865

Landes. — A à H. — Inventaire des séries A (23 art.), — B (42 art.), — C (157 art.), — E (87 art.), — E supplément (*Communes des arrondissements de Mont-de-Marsan, de Saint-Sever et de Dax*), — G (69 art.), — H (242 art.) par M. Tartière. Errata. Table. — Paris, P. Dupont, 1868.

Loire. — Tome Ier. A et B. — Notice. Inventaire des séries A (222 art.) — B (art. 1 à 1582), par M. Chaverondier. Table. — Paris, P. Dupont, 1870

Loire-Inférieure. — Tome Ier. A et B. — Notice. Inventaire des séries A (4 art.), — B (*Cour des comptes de Bretagne*, art. 1 à 2945), par M. Rame Table. — Paris, P. Dupont, 1865.

Tome III. E. — Introduction. Inventaire de la série E (1630 art.), par M. Léon Maître. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Nantes, Imprimerie de l'Ouest, 1879.

Tome IV. G et H. — Introduction. Inventaire des séries G (617 art.), — H (516 art.), par M. Léon Maître. Errata. Table méthodique des fonds. Table des noms de lieux et de personnes. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud 1884.

Loiret. — Tome Ier. A. — Introduction, par M. Doinel. Inventaire de la série A (*Apanage du duc d'Orléans*, etc. art. 1 à 1799), par MM. Maupré et Doinel. Table. — Paris, P. Dupont, 1878.

Lot.— Tome Ier. A et B. — Introduction. Inventaire des séries A (73 art.) — B (art. 1 à 1492), par M. L. Combarieu. Table.— Cahors, J. Brassac, 188[illegible]

Lot-et-Garonne. — A à H. — Introduction, par M. Tholin. Inventaire des séries A (3 art.), — B (1672 art.), — C (52 art.), — D (1 art.), — E (56 art.), — E supplément (*Communes des arrondissements d'Agen, de Marmande et de Nérac*), — G (11 art.), — H (19 art.), par MM. Crozet, Bosvieux et Tholin. Table des principales divisions. — Agen, F. Lamy, 1863-1878.

Lozère. — C. — Introduction. Inventaire de la série C (*États du Gévaudan*, etc. 1825 art.), par M. André. Table. — Mende, veuve Ignon, 1876.

G. Tome Ier. — Introduction. Inventaire de la série G (*Évêché et chapitre de Mende*, art. 1 à 1451), par M. André. Table. — Mende, C. Privat, 1882.

Maine-et-Loire. — E. — Inventaire de la série E (art. 1 à 4169) par M. Port. Table. — Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1871.

G. — Inventaire de la série G (2825 art.), par M. Port. Table. Erratum. — Angers, Lachèse et Dolbeau, 1880.

Manche. — Tome Ier. A. — Notice. Inventaire de la série A (3866 art.), par M. Dubosc. — Saint-Lô, Jacqueline, 1865.

H. Tome Ier, 1re partie. — Inventaire de la série H (*Abbayes d'Aulnay, Blanchelande et Cerisy*, art. 1 à 1950), par M. Dubosc. — S. l. n. d.

H. Tome Ier, 2e partie. — Inventaire de la série H (*Abbaye de Cherbourg*, art. 1951 à 4300), par M. Dubosc. — S. l. n. d.

Marne. — C. Tome Ier. — Introduction, par M. P. Pélicier. Inventaire de la série C (*Intendance de Champagne*, art. 1 à 2059), par MM. Hatat, Vétault et Pélicier. Table. — Châlons, Le Roy, 1884.

Meurthe-et-Moselle. — Tome Ier. B. — Notice sur la chambre des comptes de Lorraine. Inventaire de la série B (*Chambre des comptes de Lorraine*, art. 1 à 3310, — additions, 3 art.), par M. Lepage. Table. — Nancy, Collin, 1870.

Tome II. B. — Inventaire de la série B (*Chambre des comptes de Lorraine*, art. 3311 à 7782), par M. Lepage. Table. — Nancy, Collin, 1875.

Tome III. B à E. — Inventaire des séries B (*Chambre des comptes de Lorraine*, art. 7783 à 12470), — C (563 art.), — D (90 art.), — E (372 art.), par M. Lepage. Table. — Nancy, Collin, 1879.

Tome IV. G et H. — Introduction à la série G. Inventaire de la série G (1330 art.), par M. Lepage. Table des matières de la série G. — Introduction à la série H. Inventaire de la série H (art. 1 à 1692), par M. Lepage. Table de la série H. — Nancy, Collin, 1881.

Tome V. H. — Inventaire de la fin de la série H (art. 1693 à 3353), par M. Lepage. Corrections et additions pour les tomes précédents. Table — Nancy, N. Collin, 1883.

Meuse. — Tome Ier. B. — Inventaire de la série B (*Chambre des comptes du duché de Bar*, etc., art. 1 à 3160), par M. Marchal. Table. — Paris, P. Dupont, 1875.

Morbihan. — Tome Ier. B. — Inventaire de la série B (art. 1 à 3099), par M. Rosenzweig. Table. — Paris, P. Dupont, 1877.

Tome IV. E supplément. — Notice sur les archives communales du Morbihan antérieures à 1790. Inventaire de la série E supplément (*Arrondissement de Lorient*, art. 1 à 807), par M. Rosenzweig. Table. — Vannes, Galles, 1881.

Nord. — Tome Ier B (1). — Notice sur les archives de la chambre des comptes de Lille, par M. Desplanque. Inventaire de la série B (*Chambre des comptes de Lille*, art. 1 à 1560), par MM. Le Glay et Desplanque. — Lille, Danel, 1865.

Tome II. B. — Inventaire de la série B (*Chambre des comptes de Lille*, art. 1561 à 1680), par M. Desplanque. Table. — Lille, Danel, 1872.

Tome III. B. — Inventaire de la série B (*Chambre des comptes de Lille*, art. 1681 à 1841), par M. l'abbé Dehaisnes. — Lille, Danel, 1877.

Tome IV. B. — Inventaire de la série B (*Chambre des comptes de Lille*, art. 1681 à 1841), par M. l'abbé Dehaisnes. Table des registres analysés. Table sommaire des matières. — Lille, Danel, 1877.

Oise. — G. — Inventaire de la série G (*Évêchés et chapitres de Beauvais, Noyon et Senlis*, art. 1 à 2352), par MM. G. Desjardins et Rendu. — Beauvais, Constant Moisand, 1878.

Orne. — C et D. — Introduction. Inventaire des séries C (*Intendance de la généralité d'Alençon*, 1347 art.), — D (46 art.), par M. Gravelle-Desulis. Errata. — Paris, P. Dupont, 1877.

Pas-de-Calais. — Tome Ier. A. — Introduction au Trésor des chartes d'Artois. Inventaire de la série A (*Trésor des chartes d'Artois*, art. 1 à 503 *bis*), par M. J. M. Richard. Errata. Index des divisions. — Arras, Imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, 1878.

Tome III. B. — Inventaire de la série B (art. 1 à 998), par MM. Godin et Cottel. Index-sommaire. — Paris, P. Dupont, 1875.

C. Tome Ier. — Introduction. Inventaire de la série C (*Intendance*, art. 1 à 791), par M. J. A. Cottel. Errata. Table des principales divisions. Index-sommaire des matières. — Arras, Imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, 1882.

Pyrénées (Basses-). — Tome Ier. A et B. — Inventaire de la série A (4 art.). — Notice sur les anciennes juridictions dont les archives sont analysées dans l'inventaire-sommaire de la série B. Inventaire de la série B (art. 1 à 4537), par M. Raymond. Table. — Paris, P. Dupont, 1863.

1. Ce volume sera refait.

Tome II. B. — Avertissement. Inventaire de la série B (*Parlement de Navarre*, art. 4538 à 7980), par M. Raymond. Table des matières. — Paris, P. Dupont, 1876.

Tome III. C et D. — Avertissement. Introduction à la série C. Inventaire de la série C (1619 art.). — Notice sur la série D. Inventaire de la série D (19 art.), par M. Raymond. — Paris, P. Dupont, 1865.

Tome IV. E. — Avertissement. Inventaire de la série E (art. 1 à 1765), par M. Raymond. Table. — Paris, P. Dupont, 1867.

Tome V. E et E supplément. — Inventaire des séries E (art. 1766 à 2410), — E supplément (*Communes des arrondissements de Pau, d'Orthez, de Mauléon, d'Oloron et de Bayonne*), par M. Raymond. Tables. — Paris, P. Dupont, 1873.

Tome VI. G à H supplément. — Avertissement. Inventaire des séries G (357 art.), — H (203 art.), — H supplément (*Extraits d'inventaires-sommaires des archives hospitalières qui ne peuvent faire l'objet d'une publication spéciale*), par M. Raymond. Dénombrement général de la vicomté de Béarn en 1385. Table des noms de lieux. — Paris, P. Dupont, 1874.

Pyrénées-Orientales. — C. — Notice. Inventaire de la série C (*Intendance de la généralité de Roussillon*, art. 1 à 2119), par M. Alart. Index-sommaire. — Paris, P. Dupont, 1877.

Rhône. — Tome Ier. A à E. — Notice. Inventaire des séries A (2 art.), — B (276 art.), — C (838 art.), — D (455 art.), — E (1200 art.), par M. Gauthier. Table des matières. — Paris, P. Dupont, 1864.

Saône (Haute-). — Tome Ier. A et B. — Introduction. Inventaire des séries A (5 art.), — B (art. 1 à 3600), par M. Besson. Table. — Paris, P. Dupont, 1865.

Tome II. B. — Introduction, par M. Finot. Inventaire de la série B (art. 3601 à 6034), par M. Besson. — Paris, P. Dupont, 1874.

Tome III. B. — Introduction. Inventaire de la fin de la série B (art. 6035 à 9605), par M. Finot. Table. — Vesoul, Cival fils, 1884.

Saône-et-Loire. — Tome Ier. A et B. — Notice. Inventaire des séries A (14 art.), — B (art. 1 à 1996), par M. Michon. Table. — Mâcon, Protat, 1878.

Tome III. D et E. — Notice. Inventaire des séries D (30 art.), — E (1482 art.), par M. Michon. Table. — Mâcon, Protat, 1877.

Sarthe. — Tome Ier. A à E supplément. — Inventaire des séries A (25 art.), — B (83 art.), — C (101 art.), — D (35 art.), — E (339 art.), — E supplément (*Communes des arrondissements du Mans, de Mamers, de la Flèche et de Saint-Calais*), par MM. Bellée et Moulard. Table. — Le Mans, Monnoyer, 1870.

Tome II. G. — Inventaire de la série G (905 art.), par M. Bellée. Table des matières. — Le Mans, Monnoyer, 1876.

Tome III. H. — Inventaire de la série H (art. 1 à 1000), par MM. Bellée et Duchemin. Table. — Le Mans, Monnoyer, 1881.

Tome IV. 1re partie. H. — Inventaire de la fin de la série H (art. 1001-1975), par M. Duchemin. Table des matières.— Le Mans, Monnoyer, 1883.

Seine-Inférieure. — C et D. — Introduction. Inventaire des séries C (*Intendance de la généralité de Rouen*, etc., 2214 art.), — D (546 art.), par M. de Robillard de Beaurepaire. Table des principales divisions. — Paris, P. Dupont, 1864.

G. Tome Ier. — Introduction. Inventaire de la série G (*Archevêché de Rouen*, art. 1 à 1566), par M. de Robillard de Beaurepaire. Table. — Paris, P. Dupont, 1868.

G. Tome II.— Note préliminaire. Liste des officiers de l'archevêché. Inventaire de la série G (*Archevêché et chapitre de Rouen*, art. 1567 à 3172), par M. de Robillard de Beaurepaire. Table.— Paris, P. Dupont, 1874.

G. Tome III. — Inventaire de la série G (*Chapitre de Rouen*, art. 3173-4820), par M. de Robillard de Beaurepaire. Table. — Paris, P. Dupont, 1881.

Seine-et-Marne. — Tome Ier. A à E supplément. — Notice. Inventaire des séries A (64 art.), — B (268 art.), — C (291 art.), — D (15 art.), — E (1621 art.), — E supplément (*Communes des arrondissements de Melun, de Fontainebleau, de Coulommiers, de Meaux et de Provins*), par M. Lemaire. Table. — Paris, P. Dupont, 1863.

Tome II. G à H supplément. — Notice. Inventaire des séries G (422 art.), — H (809 art.), H supplément, par M. Lemaire. Table. — Paris, P. Dupont, 1864.

Tome III. Séries A à E (complément). — Notice. Inventaire des suppléments aux séries A (art. 65 à 87), — B (art. 269 à 775), — C (art. 292 à 387), — D (art. 16 à 20), — E (art. 1622 à 1963), par M. Lemaire. Table. — Fontainebleau, Bourges, 1875.

Tome IV. E à I (complément). — Notice. Inventaire du complément à la série E supplément, — de la série F (64 art.), — des compléments aux séries G (art. 423 à 498), — H (art. 810 à 922), — et de la série I (27 art.). Table. — Fontainebleau, Bourges, 1880 (1).

Seine-et-Oise. — E. Tome Ier. — Inventaire de la série E (art. 1 à 2947), par MM. Sainte-Marie Mévil et G. Desjardins. — Versailles, Cerf et fils, 1873.

1. **Seine-et-Marne.** — Relevé des documents intéressant le département, conservé dans les bibliothèques communales de Meaux, Melun et Provins, à la bibliothèque nationale, à Paris, aux archives nationales et aux archives des ministères des finances et des travaux publics, recueillis par M. Lemaire. Index des dépôts où ont été recueillis les renseignements. Tables des matières, des noms de personnes et de lieux. — Fontainebleau, Ernest Bourges, 1883, in-4°.

E. Tome II. — Inventaire de la série E (art. 2948 à 3993), par MM. G. Desjardins et Bertrandy-Lacabane. Table. — Versailles, Cerf et fils, 1880.

E. Tome III. — Inventaire de la série E (*Notaires et tabellions*, art. 3994 à 4901), par M. Bertrandy-Lacabane. Table par ordre alphabétique des sièges de notariat ou de tabellionage avec les noms des notaires et tabellions. — Versailles, Cerf et fils, 1884.

Somme. — Tome Ier. A et B. — Introduction, par M. Rendu. Inventaire des séries A (66 art.), — B (1 à 1664), par MM. Boca et Rendu. Table. — Amiens, Imprimerie picarde, 1883.

Tarn. — Tome Ier. A à C. — Introduction. Inventaire des séries A (106 art.), — B (1299 art.), — C (art. 1 à 124), par M. Jolibois. Table. — Paris, P. Dupont, 1873.

Tome II. C à E. — Introduction. Inventaire des séries C (art. 425 à 851), — D (51 art.), — E (687 art.), par M. Jolibois. — Albi, Nouguiès, 1878.

Var. — E supplément. Tome Ier. — Inventaire de la série E supplément, par MM. Ricaud et Mireur. Index alphabétique des communes. Errata. — Paris, P. Dupont, 1882.

Vaucluse. — Tome Ier. B. — Inventaire de la série B (art. 1 à 1501), par MM. Achard et Duhamel. Index-sommaire. — Paris, P. Dupont, 1878.

Vienne. — G. Tome Ier. — Introduction, par M. A. Richard. Inventaire de la série G (*Évêché de Poitiers et chapitres*, art. 1 à 1343), par MM. L. Rédet et A. Richard. Table sommaire des matières. — Poitiers, Tolmer, 1883.

Vienne (Haute-). — D. — Inventaire de la série D (*Collège de Limoges*, 1196 art.), par M. Leroux. Complément. Errata. Table. — Limoges, D. Gely, 1882.

Vosges. — E supplément. — Inventaire de la série E supplément (*Communes des arrondissements d'Épinal, de Mirecourt, de Neufchâteau, de Remiremont et de Saint-Dié*), par M. Duhamel. Table alphabétique des noms de communes. — Épinal, Veuve Gley, 1867.

Yonne. — Tome Ier. A à F. — Introduction. Inventaire des séries A (27 art.), — B (356 art.), — C (233 art.), — D (41 art.), — E (467 art.), E supplément (*Communes des arrondissements d'Auxerre, d'Avallon, de Joigny, de Sens et de Tonnerre*), — F (16 art.), par M. Quantin. Table des matières. Errata et addenda. — Auxerre, Gallot, 1868.

Tome II. G. — Introduction. Inventaire de la série G (*Archevêché et chapitre cathédral de Sens*, etc., 2568 art.), par M. Quantin. Table des matières. Errata et addenda. — Auxerre, Gallot, 1873.

Tome III. 1re partie. — Introduction. Inventaire de la série H (art. 1-1397), par M. Quantin. Table. — Auxerre, Gallot, 1882.

II. ARCHIVES COMMUNALES.

CADRE DE CLASSEMENT.

AA. Actes constitutifs et politiques de la commune.
BB. Administration communale.
CC. Impôts et comptabilité.
DD. Propriétés communales; eaux et forêts; mines; édifices; travaux publics; ponts et chaussées; voirie.
EE. Affaires militaires; marine.
FF. Justice; procédure; police.
GG. Cultes; instruction, assistance publiques.
HH. Agriculture, industrie, commerce.
II. Documents divers, inventaires, objets d'art, etc.

Ain. — *Bourg.* — Avant-propos. Inventaire, par M. J. Brossard. Table des matières. — Bourg, P. Comte-Milliet, 1872.

Aisne. — *Laon.* — Notice par M. Matton. Inventaire par MM. Matton et Dessein. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Laon, Cortilliet, 1884-1885.

Allier. — *Moulins.* — Introduction, par M. Grassoreille. Inventaire, par MM. Conny et Chazaud. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Moulins, A. Ducroux et Gourjon-Dulac, 1882.

Alpes-Maritimes. — *Grasse.* — Introduction. Inventaire, par M. Sardou. — Paris, P. Dupont, 1865.

Ardennes. — *Mézières.* — Introduction. Inventaire, par M. Sénemaud. — Mézières, Lelaurin, 1873.

Aube. — *Bar-sur-Seine.* — Introduction. Inventaire, par M. d'Arbois de Jubainville. — Bar-sur-Seine, Saillard, 1864.

Aude.—*Narbonne.* Tome Ier. — Avant-propos. Inventaire de la série AA (189 art.), par M. Mouynès. Notes. Table. — Narbonne, Caillard, 1877.

Tome II. — Annexes de la série AA. Note préliminaire et publication de 229 documents analysés dans l'inventaire de la série AA, par M. Mouynès. Table. — Narbonne, Caillard, 1871.

Tome III. — Note préliminaire. Inventaire de la série BB, tome Ier (*Délibérations des conseils de ville*, art. 1 à 32), par M. Mouynès. Table. — Narbonne, Caillard, 1872.

Tome IV. — Note préliminaire. Inventaire de la série BB, tome II (*Délibérations*, etc., art. 33 à 229), par M. Mouynès. Tableau des juridictions et du territoire de la ville. Table. — Narbonne, Caillard, 1877.

Tome V. — Annexes du tome II de la série BB. Publication de 55 documents analysés dans le tome II de l'inventaire de la série BB, par M. Mouynès. — Narbonne, Caillard, 1878.

Ouveilhan. — Inventaire, par M. Mouynès. — Paris, P. Dupont, 1863.

Aveyron. — *Rodez.* — Notice. Inventaire, par M. Affre. Table des noms de lieux et de personnes. — Rodez, Veuve E. Carrère, 1877 (1).

Charente-Inférieure. — *Rochefort.* — Introduction. Inventaire, par M. Meschinet de Richemond. — Paris, P. Dupont, 1877.

Côte-d'Or. — *Dijon.* Tome Ier. — Notice. Inventaire des séries A (*Actes politiques*, 13 art.), — B (*Privilèges*, 180 art.), par M. de Gouvenain. Table méthodique. — Paris, P. Dupont, 1867.

Tome II. — Inventaire des séries C (*Juridiction municipale*, 53 art.), — D (*Affaires religieuses*, 67 art.), — E (*Bienfaisance*, 62 art.), — F (*Instruction publique*, 19 art.), — G (*Arts et métiers*, 335 art.), — H (*Affaires militaires*, 303 art.), par M. de Gouvenain. Table méthodique. — Dijon, Union typographique, 1883.

Gard. — *Nîmes.* Tome Ier. — Notice. Inventaire, par M. Bessot de Lamothe, avec la collaboration de M. J. Brunet. Table. — Mende, Ignon-Petit, 1877.

Uzès. — Introduction. Inventaire, par M. Bessot de Lamothe. Table. — Paris, P. Dupont, 1868.

Gers. — *Vic-Fezensac.* — Inventaire, par M. de Rivière. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Auch, Foix, 1863.

Ille-et-Vilaine. — *Saint-Malo.* — Notice par M. Harvut. Inventaire, par MM. Pesseau, Havard et Harvut. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Saint-Malo, Imprimerie malouine, 1883 (2).

Loir-et-Cher. — *Romorantin.* — Introduction. Inventaire, par M. F. Bournon. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Blois, Moreau, 1885.

1. **Bouches-du-Rhône.** — *Tarascon.* — Inventaire inachevé, sans titre, ni table.

Il convient de rattacher aux inventaires municipaux le catalogue suivant, auquel on a adapté le cadre de la circulaire du 25 août 1857 : **Bouches-du-Rhône.** — *Marseille* (*Chambre de commerce de*). — Précis de l'histoire de la chambre de commerce. Inventaire, par M. O. Teissier. Table générale. — Marseille, Barlatier-Feissat père et fils, 1878, in-4°.

2. **Indre-et-Loire.** — *Amboise.* — Avertissement. Notice. Inventaire analytique, par M. l'abbé C. Chevalier. Documents. Tables des noms de lieux, de la topographie de la ville d'Amboise, des noms de personnes, des matières, des divisions de l'inventaire, des documents. — Tours, Georget-Joubert, 1874, in-8°.

Lot-et-Garonne. — *Agen.* — Introduction, par M. Tholin. Inventaire, par MM. Bosvieux et Tholin (en appendice : *Catalogue d'une collection d'ouvrages de musique provenant du château des ducs d'Aiguillon*). Errata et notes. Table. — Paris, P. Dupont, 1884 (1).

Marne (Haute-). — *Langres.* — Introduction. Inventaire, par M. Jullien de La Boullaye. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Troyes, J. Brunard, 1882 (2).

Nièvre. — *Nevers.* — Introduction, par M. Le Blanc-Bellevaux. Inventaire, par M. l'abbé Boutillier. Tables géographique, onomastique et des matières. — Nevers, Vincent, 1876.

Nord. — *Armentières.* — Notice, par M. l'abbé Dehaisnes. Inventaire. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1877.

Bergues. — Notice, par M. l'abbé Dehaisnes. Inventaire. Table des divisions, des noms de lieux et de personnes. — Lille, Danel, 1878.

Bouchain. — Notice, par M. l'abbé Dehaisnes. Inventaire. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, L. Danel, 1882.

Bourbourg. — Notice, par M. l'abbé Dehaisnes. Inventaire. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, Danel, 1877.

Comines. — Introduction, par M. J. Finot. Inventaire. Tables des divisions de l'inventaire, des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, Danel, 1883.

Hondschoote. — Introduction, par M. l'abbé Dehaisnes. Inventaire. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1876.

La Bassée. — Introduction, par M. l'abbé Dehaisnes. Inventaire. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, L. Danel, 1880.

Linselles. — Notice. Inventaire, par M. Leuridan. Tables des divisions de l'inventaire, des matières, des noms de lieux et de personnes. — Lille, L. Danel, 1881.

Roubaix. — Notice. Inventaire, par M. Leuridan. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Paris, P. Dupont, 1866.

1. **Maine-et-Loire.** — *Angers.* — Préliminaires. Inventaire analytique, par M. Célestin Port. Documents. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. Paris, Dumoulin, et Angers, Cosnier et Lachèse, 1861, in-8°.

2. **Meurthe-et-Moselle.** — *Nancy. Sous le titre de :* Les archives de Nancy, ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville, (Nancy, Lucien Viener, 1865. 4 vol. in-8°, plans), *M. Lepage a publié, après une introduction qui contient un résumé de l'histoire de Nancy jusqu'à la fin du XVIe siècle, l'*Inventaire des séries AA, BB et CC (*tomes I, II et partie du tome III*). *Le reste de l'ouvrage n'offre que des notes sur les autres séries.*

s-de-Calais. — *Béthune.* — Introduction. Inventaire, par M. Travers. des matières, des noms de lieux et de personnes. — Caen, Le Blanc- l, 1878.

ône. — *Lyon.* Tome Ier. — Notice. Inventaire des séries AA (160 — BB (456 art.), par M. Rolle. Corrections et rectifications. Table des ›ales divisions. — Paris, P. Dupont, 1865.

ıe II. — Inventaire de la série CC (art. 1 à 372), par M. Rolle. Table des ›ales divisions. — Paris, P. Dupont, 1875.

efranche. — Inventaire par M. Rolle. — Paris, P. Dupont, 1865.

›ne-et-Loire. — *Châlon-sur-Saône.* — Avant-propos. Inventaire, . Millot. Table générale. Supplément. Additions à la table générale. — -sur-Saône, L. Landa, 1880.

on. — Introduction. Inventaire, par M. Michon. Tables des matières, ms de lieux et de personnes. — Mâcon, Protat, 1878.

res (Deux-). — *Saint-Maixent.* — Notice. Inventaire, par M. Richard. des matières, des noms de lieux et de personnes. — Paris, P. Dupont,

n. — *Albi.* — Introduction. Inventaire, par M. Jolibois. Tables des s, des noms de lieux et de personnes. — Paris, P. Dupont, 1869.

lac. — Notice. Inventaire, par M. Jolibois. Tables des noms de lieux, ›pographie de la ville et des noms de personnes. — Albi, Nouguiès, 1873.

n-et-Garonne. — *Verdun-sur-Garonne.* — Avant-propos. Inventaire, Devals. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Mon- , Forestié neveu, 1875.

. — *Toulon.* — Introduction sous forme de lettre à M. Audemar, maire ille. Inventaire, par M. O. Teissier. Tables des matières, des noms de de personnes. — Toulon, Veuve Aurel, 1867.

nne. — *Châtellerault.* — Introduction historique. Inventaire, par Saint-Genis. Tableaux statistiques relevés sur les documents des archives ntant, par paroisse, le mouvement annuel de la population de la ville de rault, de 1587 à 1795, etc. Tables des matières, des noms de lieux rsonnes. — Châtellerault, Rivière, 1877.

un. — Introduction. Inventaire, par M. Chauvineau. — Loudun, 1869.

nne (Haute-). — *Limoges.* — Introduction. Inventaire par M. Thomas. des matières, des noms de lieux et de personnes. Complément. Table du nent. — Limoges, J.-B. Chatras et Cie, 1882.

Vosges. — *Bresse (La).* — Notice. Inventaire, par M. Duhamel. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Epinal, veuve Gley, 1870.

Charmes. — Notice. Inventaire, par M. Duhamel. Tables des noms de lieux et de personnes. — Épinal, veuve Gley, 1868.

Rambervillers. — Notice. Inventaire, par M. Henriot. Tables des noms de lieux et de personnes. — Epinal, veuve Gley, 1869.

Yonne. — *Avallon.* — Rapport au Conseil municipal. Inventaire, par M. Prot. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. Errata. — Avallon, Émile Odobé, 1882.

Sens. — Notice. Inventaire, par M. Quantin. Table des matières, onomastique. — Sens, Chapu, 1870.

On trouve, en outre, sous la rubrique E supplément, des catalogues d'archives communales dans les volumes suivants de l'inventaire-sommaire des archives départementales :

Charente-Inférieure, C à H ;
Drôme, tome III ;
Eure-et-Loir, tomes III et IV ;
Landes, A à H ;
Lot-et-Garonne, A à H ;
Morbihan, tome IV ;
Pyrénées (Basses-), tome V ;
Sarthe, tome Ier ;
Seine-et-Marne, tome I et VI ;
Var, E supplément ;
Vosges, E supplément ;
Yonne, tome Ier.

III. ARCHIVES HOSPITALIÈRES.

CADRE DE CLASSEMENT.

A. Actes de fondation de l'établissement.
B. Titres de propriété : donations, échanges, acquisitions.
C. Matières ecclésiastiques en général.
D. Inventaires généraux et partiels.
E. Administration de l'établissement.
F. Registres d'entrée et de sortie des personnes admises dans l'établissement.
G. Papiers et registres des institutions succursales de l'établissement.
H. Papiers et correspondances diverses ne rentrant pas dans les séries précédentes.

Aisne. — *Soissons.* — Inventaire de l'Hôtel-Dieu, (1274 articles), par M. Matton. Tables des matières, des noms de personnes. — Laon, H. Levasseur, 1874 (1).

1. **Aisne.** — *Marle.* — Inventaire inachevé, sans titre, ni date.

ıre-et-Loir. — *Châteaudun.* — Introduction. Inventaire des hospices, [. Merlet. Tables des noms des bienfaiteurs, etc., des noms de lieux. — audun, Lecesne, 1867.

ɟent-le-Rotrou. — Notice. Inventaire de l'Hôtel-Dieu, de l'Hospice des lins, de la Confrérie des pauvres malades, dénommée aujourd'hui : Hospice digents vieillards, etc., par M. Proust. — Nogent-le-Rotrou, Gouverneur,

rs. — *Condom.* — Notice sur la charité et les hôpitaux à Condom sous ·n régime et pendant la période révolutionnaire. Inventaire de l'hospice de m, par M. Joseph Gardère. Tables des matières, des noms de lieux et de ınes. — Auch, Cocharaux frères, 1883.

ıbez. — Notice historique sur l'Hôpital Saint-Jacques. Inventaire, par ırseilhan. Tables des matières, des noms de lieux et de personnes. — Auch, raux, 1878.

ine-et-Loire. — *Angers.* — Hôpital Saint-Jean. — Notice historique. :aire, par M. Port. Tables des matières, des noms propres et des localités. :tions et additions. Cartulaire de l'hôpital (183 documents). Index perso- . ac locorum. — Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau ; Paris, Dumoulin,

:vre. — *Nevers.* — Ancien Hôtel-Dieu Saint-Didier et Hôpital général.— uction. Inventaire, par M. l'abbé Boutillier. Tables des matières, géogra- :, onomastique. — Nevers, Fay, 1877.

rd. — *Comines.* — Introduction, par M. Finot. Inventaire. Note :ative. Tables des divisions de l'inventaire, des matières, des noms de :t de personnes. — Lille, L. Danel, 1884.

'e. — Hôpital Notre-Dame dit Hôpital Comtesse. — Inventaire. — Lille, ɟre-Ducrocq, 1871.

ıône. — *Lyon.* — La Charité ou Aumône générale. Tome Ier. — Intro- n, par M. le comte Georges de Soultrait. Inventaire des séries A (20 art.), art. 1 à 281), par MM. Steyers et Rolle. Table sommaire des matières. — Perrin et Marinet ; A. Brun, 1874.

ne II. — Inventaire des séries B (art. 282 à 409), — C (53 art.), — D t.), — E (art. 1 à 28), par M. Rolle. Table sommaire des matières. — Perrin et Marinet ; A. Brun, 1875.

ne III. — Inventaire de la série E (art. 29 à 264), par M. Rolle. Table aire des matières. — Lyon, Perrin et Marinet ; A. Brun, 1876.

me IV. — Inventaire des séries E (art. 265 à 1559), — F (38 art.), — G art.), — H (40 art.), par M. F. Rolle. Table sommaire des matières. — , Mougin-Rusand, 1880.

Villefranche. — Inventaire, par M. Rolle, adjoint. — Paris, P. Dupont, 1865 (1).

Seine. — *Paris.* — Administration générale de l'Assistance publique. Tome Ier. — Hôtel-Dieu. Introduction. Inventaire (art. 1 à 5236), publié par M. Husson. Table des matières. — Paris, P. Dupont, 1866.

Tome II. — Hôtel-Dieu. Inventaire (art. 5237 à 6969), publié par M. Husson et rédigé par M. Brièle. Tables analytiques des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus dans les tomes I et II. — Paris, P. Dupont, 1869.

Tome III. — Inventaire de l'Hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins (2333 art.), tables, etc., — de l'Hôtel-Saint-Esprit-en-Grève (455 art.), tables, etc., — de l'Hôpital de la Trinité (350 art.), tables, etc. — de l'Hôpital des Enfants-Rouges (503 art.), tables, etc., — de l'Hôpital Saint-Anastase, dit de Saint-Gervais (76 art.), tables, etc., — de l'Hôpital des Enfants-Trouvés (155 art.), tables, etc., publié par M. Husson, et rédigé par M. Brièle.—Paris, P. Dupont, 1870 (2).

Quinze-Vingts. — Notice. Inventaire (6580 art.), par M. Marot. Table. — Paris, P. Dupont, 1867.

On trouve, en outre, sous la rubrique H supplément, des catalogues d'archives hospitalières dans les volumes suivants de l'inventaire-sommaire des archives départementales :

Charente-Inférieure, H supplément;

Pyrénées (Basses-), tome VI;

Seine-et-Marne, tome II.

Inspection générale. — Les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières inspectés pendant l'année 1884, sont les suivants : Abbeville, sous-préfecture et hôtel-de-ville; Ajaccio, archives départementales, municipales et hospitalières; Amiens, archives départementales et municipales; Annecy, archives départementales, municipales et hospitalières; Bastia, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Bayeux, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Belfort, archives départementales, municipales et hospitalières; Bernay, sous-préfecture et hôtel-de-ville; Bonneville, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Briey, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Brioude, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Caen, archives départementales, municipales et hospitalières;

1. **Sarthe.** — *Sablé.* — Avertissement. Errata. Inventaire analytique, par M. P. E. Chevrier. Nomenclature des administrateurs, etc. Notices historiques. Table des matières. Table alphabétique des noms de lieux et de personnes. — Sablé, vve Choisnet, 1877, in-8°.

2. Les tomes II et III ont péri dans l'incendie de 1871. L'administration de l'Assistance publique les fait réimprimer.

Cambrai, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Chambéry, archives départementales, municipales et hospitalières; Clamecy, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Condé-sur-Noireau, hôtel-de-ville; Douai, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Évreux, archives départementales, municipales et hospitalières; Falaise, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Fougères, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Gray, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Honfleur, hôtel-de-ville et hôpital; Lille, archives départementales, municipales et hospitalières; Longuyon, archives municipales; Longwy, archives municipales et hospitalières; Lunéville, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Lure, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Melun, archives départementales, municipales et hospitalières; Moulins, archives départementales, municipales et hospitalières; Nancy, archives départementales, municipales et hospitalières; Poitiers, archives départementales, municipales et hospitalières; Pont-à-Mousson, archives municipales et hospitalières; le Puy, archives départementales, municipales et hospitalières; Rennes, archives départementales, municipales et hospitalières; Roanne, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Rochefort, sous-préfecture; la Roche-sur-Forond, archives municipales; Rouen, archives départementales; Saint-Brieuc, archives départementales, municipales et hospitalières; Saint-Chamond, archives municipales et hospitalières; Saint-Étienne, archives départementales, municipales et hospitalières; Saint-Jean d'Angely, archives municipales et hospitalières; Saint-Malo, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Thonon, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Toul, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Troyes, archives départementales et municipales; Versailles, archives départementales, municipales et hospitalières; Vire, sous-préfecture, hôtel-de-ville et hôpital; Vitré, sous-préfecture et hôtel-de-ville.

Constantine. — Un incendie qui s'est déclaré, le 2 décembre, dans un des bureaux de la préfecture, a détruit une grande partie des archives.

Vient de paraître le tirage à part du recueil publié dans le *Cabinet historique* sous le titre de : *Lois, instructions et règlements relatifs aux archives départementales, communales et hospitalières*. Paris, Champion, 1884, in-8° de 211 pages.

MELANGES.

Par décret du 29 janvier, M. Laurent, bibliothécaire de la Chambre des députés, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Le 24 décembre, est mort M. Léon Lacabane, officier de la Légion d'honneur, ancien directeur de l'École des chartes, ancien conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, né à Fons (Lot), le 21 novembre 1798.

M. Müntz, conservateur de la bibliothèque et des archives de l'École des beaux-arts, a été chargé de suppléer M. Taine comme professeur de l'histoire de l'art à ladite École.

Par arrêté du 11 décembre, MM. Anthoine et Carré, inspecteurs généraux de l'enseignement primaire, ont été nommés membres de la commission des bibliothèques pédagogiques.

On annonce la mort de M. Lemaître, sous-bibliothécaire au Ministère des affaires étrangères.

Dans sa séance du 26 décembre, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a nommé au nombre de ses correspondants M. Blancard, archiviste du département des Bouches-du-Rhône.

M. Victor Cochinat a été nommé conservateur de la bibliothèque Schœlcher à Fort-de-France (Martinique). Cette bibliothèque, créée par M. Schœlcher, sénateur, dont le *Bulletin* a déjà enregistré les libéralités envers la Bibliothèque nationale et l'École des beaux-arts, compte environ 10,000 volumes.

M. Alès a été chargé d'organiser la bibliothèque du Ministère de la justice, dont M. le Garde des sceaux a récemment décidé la création.

Vient de paraître : *Catalogue du dépôt de la guerre*. T. II. Paris, in-8° de 539 pages ; — *Catalogue de la Société de lecture de Lyon, fondée en* 1862. Lyon, in-8° de 321 pages ; — *Notice sur la bibliothèque de la Chambre de commerce de Bordeaux*, par H. Durand. Bordeaux, in-8° de 31 pages.

M. Germain, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, membre de l'Institut, a publié dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier* et fait tirer à part, en une brochure in-4° de 12 pages, une *Notice sur un recueil d'incunables de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier*.

Le 27 septembre est mort, à Arras, M. François-Cicéron-Zéphir Caron, bibliothécaire et archiviste honoraire de la ville. Il était né à Bouvigny-Boyeffles en décembre 1796. Après avoir été professeur de sixième et de troisième au collège d'Arras, il fut nommé bibliothécaire en 1853 et occupa ce poste jusqu'au 29

octobre 1882, époque où il fut remplacé par M. Wicquot, actuellement en fonctions. Il a publié, en collaboration avec M. d'Héricourt, un travail sur les livres imprimés à Arras, inséré dans les *Mémoires de l'Académie* de cette ville, t. XXV-XXVIII, et, en 1860, le catalogue des manuscrits de la bibliothèque, qui n'est qu'un démarquage du catalogue que Jules Quicherat avait rédigé et dont diverses circonstances avaient retardé la publication. La gestion de M. Caron n'a pas été heureuse pour la bibliothèque d'Arras.

Le 17 novembre, est mort, à Paris, le savant lexicographe Louis Quicherat, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, né le 12 octobre 1799. Sorti de l'École normale en 1822, agrégé des lettres, ancien professeur de rhétorique, il fut nommé, en 1843, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Il occupa ces fonctions jusque dans les premiers mois de 1882, époque où il fut admis à la retraite et nommé conservateur honoraire. Il était le frère de Jules Quicherat, le regretté directeur de l'École des chartes.

M. du Rieu, bibliothécaire de l'Université de Leyde, recommande, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen,* pour préserver les livres des piqûres des vers, l'emploi de la benzine à détacher, appliquée, à l'aide d'une éponge, sur les planches à livres, sur les vieilles reliures de bois et sur le papier même des livres attaqués. Un petit volume de William Blades, traduit de l'anglais sous le titre de: *Les livres et leurs ennemis* (Paris, Claudin, 1883, in-8° de 128 pages), contient l'indication d'un certain nombre d'excellentes précautions à prendre pour la conservation matérielle des livres. Voici, par exemple, par quels moyens on est arrivé à restaurer la plupart des mss. Cotton, consumés en partie en 1731 et conservés au Musée britannique : « Une habileté peu commune a été déployée pour la restauration partielle d'une assez forte partie de ces livres, plus qu'à moitié carbonisés; chaque page, préalablement soumise à une solution chimique, a été placée entre deux feuilles de papier transparent, de façon qu'ils sont encore parfaitement lisibles. Un monceau de papier brûlé, laissé tel qu'il se trouvait après l'incendie, et figurant assez bien une énorme ruche de guêpes, est encore visible dans le département des manuscrits du British Museum » (p. 13). Des volumes sauvés en 1862, mais plus qu'à moitié détruits, de l'incendie de la bibliothèque installée dans l'église hollandaise d'Austin Friars à Londres, ont pu être parfaitement restaurés. « Grillés et saturés (d'eau), les débris de ces livres passaient entre les mains de M. Overall, le libraire infatigable de la bibliothèque brûlée. Dans une mansarde qu'il loua à cet effet, les livres qui pouvaient supporter l'opération étaient tendus sur des cordes, à la manière des blanchisseurs, pour les faire sécher, et pendant de longues semaines, les volumes tordus, souillés, souvent sans couverture, quelquefois ne se composant que d'une simple feuille de papier, furent soignés comme dans une serre. Le lavage, le collage, le satinage et la reliure ont merveilleusement changé le tout, et personne aujourd'hui, en admirant l'attrayante collection qui se trouve dans la petite salle de la bibliothèque de Guildhall, connue sous le nom de « BIBLIOTHECA ECCLESIÆ LONDINO-BELGICÆ, » rangée sur des rayons qui supportent ces admirables reliures, ne pourrait croire qu'il y a si peu de temps que cette partie curieuse des collections littéraires de la

Cité était dans un tel état qu'il aurait probablement suffi d'un billet de cent francs pour l'acquérir » (p. 18).

« L'eau sous forme de vapeur est un grand ennemi du livre ; elle l'attaque à la fois à l'extérieur et à l'intérieur. A l'extérieur elle fait, à l'aide de l'humidité, germer une espèce de moisissure ou champignon qui végète sur les tranches, les côtés, et finit par envahir les reliures. Cette moisissure disparaît en l'essuyant, mais les traces en sont ineffaçables ; sous le microscope, ces taches présentent une forêt en miniature de jolis petits arbres, couverts d'un gracieux feuillage blanc ; malheureusement les racines pénètrent le cuir et finissent par achever la destruction. Dans l'intérieur du livre, l'humidité facilite la croissance de ces affreuses taches brunes, qui dégradent si souvent les volumes qui datent du commencement de notre siècle, ce qui a donné l'idée à nos fabricants de papier que le blanchiment des chiffons était possible. De ce jour, le papier complètement blanc est devenu de mode. Mais ce papier si blanc et si beau contient, par suite des moyens chimiques employés pour le blanchir, le germe de sa destruction, car aussitôt qu'il est exposé à l'humidité, des taches brunâtres se développent rapidement.

.....

Dans une bibliothèque où l'air est toujours chaud et sec, ces taches ne se développeraient probablement pas ; mais beaucoup de nos bibliothèques publiques, aussi bien que celles qui appartiennent à des particuliers, ne sont pas visitées tous les jours ; elles ont souvent à souffrir de cette fausse idée que la gelée et un froid sec ne font pas de mal aux livres, pourvu que l'atmosphère ne contienne pas d'humidité. Voici la vérité. Les livres ne doivent jamais devenir tout à fait froids, car lorsque le dégel arrive et que le temps passe brusquement du froid au chaud, l'air est chargé de vapeurs qui pénètrent partout dans les volumes et même entre les feuillets, en déposant leur humidité sur toutes les surfaces froides du livre. Le meilleur remède dans ces circonstances est de conserver l'atmosphère *chaude pendant la gelée* ; il est inutile de chauffer quand la gelée est passée.

Nos plus grands ennemis sont quelquefois nos meilleurs amis ; le moyen le plus efficace pour tenir nos bibliothèques chaudes et sans humidité serait peut-être d'y faire circuler l'ennemi sous forme d'eau chaude, dans des tuyaux placés sous le parquet. Les facilités que l'on a aujourd'hui pour chauffer le dehors des tuyaux à eau sont si grandes, les frais nécessaires pour leur pose et leur entretien relativement si minimes, leur puissance pour l'expulsion de l'humidité si incontestable, que partout où l'on peut employer ce système, il est de tout intérêt de s'en servir. Cependant, le meilleur système de chauffage pour les bibliothèques est certainement la cheminée ouverte qui, en même temps qu'elle donne de la chaleur à la chambre, facilite la ventilation, ce qui contribue aussi largement à la *santé* des livres qu'à la santé de ceux qui se trouvent dans la chambre que ces derniers occupent.

Le feu par le charbon de terre doit être évité pour plusieurs causes : il est dangereux, produit de la saleté et de la poussière. D'un autre côté, un feu d'asbeste, si les morceaux sont choisis avec soin, donne autant de chaleur et de ventilation que le feu ordinaire, sans toutefois avoir ses inconvénients.....

.....

Une autre grave erreur encore est de croire que les beaux volumes reliés doivent leur conservation dans la bibliothèque aux portes vitrées. L'humidité y pénètre sûrement, et l'absence de toute ventilation contribue puissamment à la naissance de la moisissure, abîmant ainsi les livres plus que s'ils étaient simplement placés sur des étagères à jour. Si l'on désire garder des livres en bon état, il faut abolir le verre pour le remplacer par des treillis en fil de cuivre » (p. 25-30).

Après s'être élevé contre l'usage du gaz qu'il considère comme funeste aux livres, surtout aux reliures, l'auteur ajoute : « Il est beaucoup plus facile de condamner le gaz que de lui trouver un remplaçant. Les appareils à « lumière solaire » exigent une installation spéciale; ils sont très coûteux à cause de la grande consommation du gaz. L'éclairage futur des grandes bibliothèques semble appartenir à la lumière électrique. Si on arrive à lui donner de la régularité et à en rendre son prix modéré, elle sera une précieuse acquisition pour les bibliothèques publiques ; peut-être le jour n'est-il pas éloigné où cette lumière prendra la place du gaz, non-seulement dans les établissements publics, mais encore dans les maisons privées. Ce jour-là sera véritablement un jour de fête pour les travailleurs littéraires. Les dégâts qu'a causés le gaz sont si généralement connus des chefs de nos bibliothèques nationales, qu'il est rigoureusement exclu de leurs salles, car les dangers d'explosion ou d'incendie suffiraient à son bannissement, en dehors même des chances de destruction qu'entraîne pour les livres sa simple combustion.....

La chaleur seule, même où il n'y a aucune émanation pernicieuse, si elle est maintenue, devient très nuisible aux livres ; malgré l'absence du gaz, les reliures peuvent être entièrement détruites par la dessiccation, car le cuir perd ses huiles naturelles par une longue exposition à une grande chaleur. C'est, comme l'on voit, une erreur grave de mettre des livres sur les étagères placées haut dans une chambre où se trouve une chaleur produite par n'importe quel moyen, celle-ci remontant naturellement; ne serait-elle qu'à peine suffisante pour le chauffage ordinaire des lecteurs, elle finirait toujours, à la longue, par être suffisante à la destruction complète des reliures. Le moyen le plus sûr pour conserver les livres en bon état, est de les soigner comme on soignerait ses propres enfants, qui assurément tomberaient malades s'ils étaient enfermés dans une atmosphère impure, trop chaude, trop froide, trop humide ou trop sèche. Il en est de même en ce qui concerne la progéniture de la littérature » (p. 34-38).

« Quand les livres d'une valeur réelle ont été maltraités, quand ils ont été salis par des mains malpropres qui les ont feuilletés, ou gâtés par des taches produites par l'eau, ou abîmés par des taches graisseuses, rien ne paraît plus étonnant à celui qui n'est pas initié que de voir les transformations qu'ils subissent entre les mains d'un restaurateur habile. D'abord les couvertures sont disséquées, l'œil de l'opérateur exerce une vigilante attention, afin que les fragments de vieux manuscrits ou de livres anciens, qu'aurait pu employer le premier relieur, ne lui échappent pas. La force ne doit pas être employée pour séparer les parties adhérentes ; des soins et un peu d'eau chaude sont des moyens infaillibles. Aussitôt que toutes les sections sont séparées, on met chaque feuille séparément dans un bain d'eau

froide, où elles restent jusqu'à ce que toute la saleté soit partie. Si elle n'est pa suffisamment lavée par ce procédé, ajoutez un peu d'acide hydrochlorique o d'acide oxalique, au besoin de la potasse caustique, suivant que les taches résul tent d'encre ou de graisse. C'est par cette opération qu'un relieur non exerc abîmerait probablement un livre à tout jamais. Si les matières chimiques sor trop fortes; si les feuilles restent trop longtemps dans le bain; si ces dernières n sont pas complètement débarrassées du blanchîment avant le recollage, ce sor autant de causes pour créer des racines de pourriture dans le papier, bien qu pendant un certain temps les feuilles paraissent brillantes à l'œil et pétillent entr les doigts. Au bout de peu d'années, l'ennemi apparaît, la fibre perd sa force e l'existence des livres se termine rapidement, car ils ne tardent pas à se trans former en une sorte d'amidon blanc » (p. 107-108).

« Les vieilles couvertures, si elles sont en bois ou en papier, doivent être tou jours préservées du moment qu'elles sont dans un état à peu près convenable. Un boîte ou caisse, que l'on peut embellir autant que l'on le désire, fait tout auss bien sur les étagères d'une bibliothèque que n'importe quelle reliure ; elle accord beaucoup plus de protection aux livres et possède cet immense avantage de n pas priver vos descendants de la possibilité de voir eux-mêmes exactement dan quel vêtement les acheteurs de livres d'il y a quatre siècles recevaient leur volumes » (p. 109-110).

Pour M. Blades, les ennemis des livres sont le feu, l'eau, le gaz et la chaleu la poussière et la négligence, l'ignorance, le ver des livres, l'autre vermine, qu comprend la blatte noire, le *croton bug*, le *lepisma*, les rats et les souris; puis le relieurs et les collectionneurs.

La 5e livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contient (p. 437-47 un excellent article de M. Eug. Lelong sur Jules Tardif, le modeste et savar chef de la section historique aux Archives nationales, mort le 30 novembre 1882 (p. 478-487) un article de M. Delisle sur le plus ancien manuscrit du Miroir d saint Augustin, fragments du n° 16 de la bibliothèque d'Orléans formant le n° 1 du fonds Libri dans la collection Ashburnham; (p. 488-514) la suite du catalogu du fonds Bourré à la Bibliothèque nationale, par M. J. Vaesen ; (p. 523-532) l Chronique des tribulations franciscaines, d'après un ms. de la Laurentienne, p M.-L. Richard; (p. 533-549) un compte-rendu et un catalogue des fac-similés publi par la *Palaeographical Society*, par M. Delisle; (p. 560-563) la note de M. Delisle s la donation faite à la Bibliothèque nationale par la famille de Bastard d'Estang, no publiée dans le n° 2 du *Bulletin ;* (p. 563-564) une note de M. Omont sur restauration d'un manuscrit de Lactance (n° 1663 du fonds latin de la Bibliothèq nationale) au XIIe siècle ; (p. 564-568) une note sur un manuscrit contenant voyage de Nicolas Loupvant en Terre-Sainte; (p. 578 et suiv.) des notes sur Commentaire de Gippus sur le Doctrinal d'Alexandre de Villedieu, qui est dans manuscrit Arundel 232, au Musée britannique, et sur plusieurs autres manuscrit notamment sur deux manuscrits grecs du Musée britannique, nos 11,728 et 17,47 addit.

Le n° 2 du *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques* de la section d'histoire et de philologie contient le résumé d'intéressantes discussions qui ont eu lieu à la Sorbonne sur la question de savoir si les registres de notaires et les registres de paroisses devaient être conservés dans les dépôts où ils sont actuellement ou s'il ne serait pas préférable de les transférer dans les grands dépôts d'archives ou dans les bibliothèques communales. « M. Jolibois, de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, rapporte le procès-verbal de la séance du mardi, 15 avril, lit un mémoire en réponse à la 8e question (Utilité et importance des registres de notaires, des registres de paroisses et des documents des greffes; mesures prises ou à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage). M. Jolibois regrette que les notaires soient propriétaires de pièces qui intéressent tout le monde; il faudrait que les minutes et registres antérieurs à 1791, époque où les notaires sont devenus des officiers publics, fussent déposés aux archives de chaque chef-lieu de département. M. Maggiolo émet le vœu que les anciennes archives paroissiales ou communales, souvent enfouies et ignorées, soient déposées dans les bibliothèques communales, afin d'assurer leur conservation et de les rendre accessibles aux travailleurs. M. Boyer, archiviste du Cher, s'associe à l'idée de M. Jolibois, mais en signalant les inconvénients d'une centralisation trop grande; l'agglomération pourrait être effrayante. M. Boyer serait désireux de voir une question de cette importance remise à l'ordre du jour. M. Depoin signale le danger de ces agglomérations; ainsi, vers 1776, les archives et minutes de plus de quinze cents études, réunies au Châtelet, périrent dans un incendie; tout fut perdu, notamment les minutes des notaires de Pontoise antérieures à 1600. M. Deloche voudrait que le congrès émît un vœu pour appeler l'attention des pouvoirs publics sur cette question si importante. M. Deloche ne voit qu'un moyen : la réunion au chef-lieu du département, là où se trouve le seul homme capable de les lire, des documents conservés aujourd'hui dans les communes comme registres de paroisses ou dans les registres de notaires. L'organisation actuelle des archives départementales écarte toutes les craintes que l'on pourrait concevoir au sujet de la conservation de ces documents. A Tulle, ajoute M. Deloche, on a réuni un certain nombre de registres de notaires; ils sont infiniment curieux; on y trouve une grande quantité de renseignements sur les mœurs, la vie civile, etc. Les actes de baptême conservés par les notaires indiquent parfois le prix du froment, du vin et des diverses denrées. On y trouve aussi des marchés, par exemple pour le flottage de bois devant être rendus à destination dans *un nombre de nuits* et non *de jours* déterminé, mode de computation qui devait remonter à une haute antiquité. M. Deloche insiste sur la nécessité d'un vœu pour que l'État emploie les voies amiables de manière à faciliter la concentration de ces documents au chef-lieu du département. M. Séré-Depoin, président de la Société historique du Vexin, n'est pas d'avis que l'on dépouille ainsi les maires de documents dont ils peuvent avoir toujours besoin. Quant aux notaires, ils sont dépositaires du secret des familles. On dit qu'en Italie les minutes de notaires peuvent être consultées par le public ; il n'en saurait être de même en France. M. Séré-Depoin s'associe donc, dans la mesure du possible, au vœu de M. Deloche. M. de Barthélemy propose de nommer une commission de cinq membres pour rédiger un projet de vœu qui sera soumis à la réunion de demain ; cette proposition est adoptée. »

Extraits du procès-verbal de la séance du mercredi, 16 avril : « La parole est à M. Deloche, président de la commission nommée à la séance d'hier, pour rédiger un projet de vœu à soumettre au congrès relativement aux actes conservés chez les notaires. La discussion s'engage sur cette question. MM. Duruy, Léopold Delisle, Deloche, Séré-Depoin, Boyer, de Felcourt prennent successivement la parole. M. Delisle établit que les inventaires sont indispensables; il ajoute que la concentration au chef-lieu du département a des inconvénients de toute nature. C'est une masse de documents énorme, et il serait fâcheux de ne pas laisser ici ou là, hors du chef-lieu, des actes faciles à consulter. M. Séré-Depoin croit pouvoir dire que M. Dufaure, consulté par une chambre de notaires sur la question de savoir si les notaires pouvaient donner leurs archives aux départements, répondit qu'il en serait heureux, mais qu'il ne prenait pas sur lui de dégager la responsabilité des notaires. Si ces messieurs refusent de laisser les archivistes pénétrer dans leurs études, il est impossible de les y contraindre. M. Boyer dit que beaucoup de titres anciens sont inutiles aux notaires, qui ne peuvent souvent pas les lire; déposés dans les archives départementales, ils seront accessibles au public, et l'archiviste aidera à les lire. D'ailleurs les notaires étaient souvent greffiers du bailliage, et beaucoup de dossiers de greffes sont ainsi enfouis dans les cartons des notaires. Vers 1860, M. Saint-Joanny avait posé la question; on n'a rien fait, parce qu'on n'a pas eu recours aux moyens législatifs, les seuls efficaces. La discussion est close, et M. le Président met aux voix les deux projets de vœu émanant : l'un, de M. Deloche, président de la commission; l'autre de M. Léopold Delisle. Le projet de M. Deloche est ainsi conçu :

« Le congrès, considérant l'importance capitale pour l'histoire que présentent les archives notariales se rattachant à l'ancien régime, émet le vœu que M. le Ministre de l'instruction publique veuille bien, d'accord avec M. le Ministre de la justice, solliciter une mesure législative dégageant la responsabilité des notaires et leur prescrivant la remise de leurs archives concernant l'ancien régime dans les dépôts publics départementaux. »

Celui de M. Delisle, qui est un amendement à l'autre, a la priorité; il est adopté par la réunion :

« Le congrès émet le vœu que des mesures soient prises pour assurer la conservation des anciennes minutes de notaires, pour en dresser des inventaires et pour en faciliter la communication dans l'intérêt de l'histoire. »

Le même numéro du *Bulletin* contient (p. 128-134) sur la question des archives notariales, un mémoire de M. Jolibois, archiviste du Tarn, qui, à cause de son intérêt, a paru digne d'être publié. Il est intitulé : *Utilité et importance des registres des notaires,.... mesures prises ou à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage.*

M. Alcius Ledieu, bibliothécaire de la ville d'Abbeville, vient de publier un *Inventaire analytique des dénombrements de seigneuries* (d'après les archives d'Abbeville). Amiens et Paris, in-8° de 36 pages (extrait de la *Picardie*, mars et avril 1884).

Vient de paraître : *Archives de l'abbaye de Cluny*; *Inventaire général publié d'après les manuscrits inédits des Archives départementales de Saône-et-Loire*, par Armand Bénet, archiviste du département de Saône-et-Loire, et J.-L. Bazin, bibliothécaire de l'Académie de Mâcon. 1re partie. Mâcon, 1884, in-8° de XI-187 pages.

Le congrès archéologique de France, qui a tenu sa 51e réunion annuelle dans l'Ariège, a décerné une médaille de vermeil à M. Félix Pasquier, archiviste du département, pour ses travaux d'archéologie et de paléontologie.

On annonce la mort de M. Drouet, archiviste du gouvernement général de l'Inde, et fils de l'ancien gouverneur de l'Inde.

La librairie Hachette a commencé, en 1878, et poursuit la publication d'un *Dictionnaire de pédagogie* qui contient, outre les matières relatives à l'éducation proprement dite, un certain nombre d'articles ou d'indications concernant les bibliothèques et les archives. Les bibliothèques scolaires et pédagogiques, qui tiennent maintenant une si grande place dans l'enseignement primaire, ont donné lieu à une statistique très intéressante, qui prouve, par les développements qu'ont acquis, depuis 1863, ces institutions, leur évidente utilité. Malheureusement la publication du *Dictionnaire de pédagogie* n'est pas encore terminée et, dans son état actuel, elle ne fournit des renseignements que pour les deux tiers environ des départements. En attendant une statistique plus exacte et plus complète, il n'est pas hors de propos de donner aux lecteurs du *Bulletin* une idée de la situation et des progrès des bibliothèques scolaires et pédagogiques et de signaler les articles ou les renseignements épars dans l'ouvrage, qui sont de nature à les intéresser. Voici d'abord, par ordre alphabétique de départements, la situation des bibliothèques scolaires et pédagogiques à différentes époques.

Ain.—« Quelques bibliothèques spéciales à l'éducation commencent à s'organiser » ; six bibliothèques publiques ; des bibliothèques scolaires, dont le nombre et l'importance ne sont pas indiqués (1878).

Aisne. — 565 bibliothèques scolaires; 62,651 volumes; 43,965 prêts (1878).

Algérie. — 102 bibliothèques scolaires; 12,000 volumes (1878).

Allier. — ? (1878).

Alpes (Basses-).— « Le nombre des bibliothèques [scolaires] s'est accru de 36 depuis l'année dernière (1877). En 1875, le nombre de volumes à prêter ne dépassait pas 8,941. En 1876, il est de 12,621. De 2,338, le nombre des prêts s'est élevé à 6,728. » (1878).

Alpes (Hautes-).— 107 bibliothèques scolaires; 9,465 volumes; 3,817 prêts en 1876 (1878).

Alpes-Maritimes. — ? (1878).

Ardèche. — 82 bibliothèques scolaires; 5,374 volumes (1878).

Ardennes. — « Toutes les communes du département ont au moins une bibliothèque scolaire » (1878).

Ariège. — 61 bibliothèques scolaires ; 6,458 volumes ; 7,223 prêts (1878).

Aube. — 200 bibliothèques scolaires, en 1873; 352 en 1876; 27,121 volumes; 12,691 prêts; 13 bibliothèques pédagogiques; 4 bibliothèques publiques, à Troyes, Bar-sur-Aube, Arcis et Romilly (1878).

Aude. — 3 bibliothèques publiques, à Carcassonne, 20,000 volumes; Castelnaudary, 90,000 volumes (?!) ; Narbonne, 12,000 volumes. Bibliothèques scolaires et pédagogiques ? (1878).

Aveyron. — « Des bibliothèques pédagogiques sont ouvertes dans chaque canton pour l'usage des instituteurs » (1878).

Bouches-du-Rhône. — « Les bibliothèques communales sont assez répandues; mais l'institution si utile des bibliothèques pédagogiques est encore à créer dans ce département » (1878).

Calvados. — 270 bibliothèques scolaires et communales ; 26,857 volumes; 8,485 prêts en 1877 (1879). — Bibliothèques pédagogiques?

Cantal. — 119 bibliothèques populaires; plus de 13,000 volumes. « Les bibliothèques pédagogiques attendent leur organisation » (1879).

Charente. — ? (1879).

Charente-Inférieure. — 240 bibliothèques scolaires (1879).

Cher. — 137 bibliothèques scolaires; 10,259 volumes; 4,809 prêts (1879).

Corrèze. — 2 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 305 volumes; 135, en 1876-1877, avec 10,425 volumes; en 1880, plus de 150, avec environ 11,000 volumes. « Un certain nombre de bibliothèques pédagogiques sont en formation (1880).

Corse. — 4 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 151 volumes; en 1876-1877, 100, avec 8,327 volumes (1880).

Côte-d'Or. — 307 bibliothèques scolaires, en 1878, avec 37,954 volumes; 23,256 prêts (1880).

Côtes-du-Nord.—82 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 10,862 volumes; en 1876-1877, 129, avec 13,604 volumes; 5,576 prêts ; en 1878, 131, avec 18,475 volumes; 3,705 prêts. — 4 bibliothèques pédagogiques (1880).

Creuse. — 29 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 708 volumes; en 1876-1877, 133, avec 7,721 volumes; en 1878, 138, avec 9,510 volumes ; 4,140 prêts. — 15 bibliothèques pédagogiques fondées en 1879 (1880).

Dordogne. — 57 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 2,127 volumes; 162, avec 13,027 volumes, en 1879. — (?) 42 bibliothèques pédagogiques, contenant ensemble 541 (?) volumes en 1879 (1881).

Doubs. — 100 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 7,314 volumes; en 1879, 332, avec 30,822 volumes. — 2 bibliothèques pédagogiques, en 1878; 27, en 1880 (1881).

Drôme. — « Les bibliothèques scolaires ne prospèrent pas, il faut le constater à regret; cette utile institution est stationnaire quant au nombre des bibliothèques, en décadence quant au nombre des volumes et des livres prêtés. » — 177 bibliothèques scolaires, en 1869, avec 13,063 volumes; 8,047 prêts ; 179, en 1879, avec 11,999 volumes; 5,661 prêts. — Une bibliothèque pédagogique créée, en novembre 1878, dans l'arrondissement de Montélimar, avec 600 volumes. « Dans les quatre autres circonscriptions d'inspection, cette institution est à l'état de projet, probablement réalisé à l'heure où ces lignes paraissent » (1881).

Eure. — 50 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 4,067 volumes; 301, en 1880, avec 34,554 volumes. « Il ne restait plus, au 31 décembre 1880, que 9 écoles publiques à pourvoir d'une bibliothèque. » — 35 bibliothèques pédagogiques, en 1880, avec 3,610 volumes (1881).

Eure-et-Loir. — 88 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 6,998 volumes; 399, en 1880, avec 43,283 volumes. — « Des bibliothèques pédagogiques ont été fondées, en 1878, au chef-lieu de chaque canton; elles possédaient, à la fin de 1880, un chiffre total de 10,716 volumes » (1881).

Finistère. — 3 bibliothèques scolaires, en 1863, avec neuf volumes; 90, en 1880 (1881).

Gard. — 31 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 1,555 volumes; 137, en 1881, avec 12,644 volumes. — 20 bibliothèques pédagogiques, en 1881, avec 2,478 volumes (1882).

Garonne (Haute-). — 180 bibliothèques scolaires, au 1er janvier 1880, avec 15,902 volumes; 319, au 1er janvier 1882, avec 25,177 livres de lecture. — 33 bibliothèques pédagogiques, au 1er janvier 1882, avec 6,665 volumes (1882).

Gers. — 30 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 735 volumes; 246, en 1881, avec 11,900 volumes. — 30 bibliothèques pédagogiques, avec 3,714 volumes (1882).

Gironde. — 81 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 2,403 livres de lecture; 349, en 1881, avec 22, 975 livres de lecture. — 7 bibliothèques pédagogiques, en 1878; 38, en 1882, avec 3,967 volumes (1882).

Hérault. — 19 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 325 volumes; 74, en 1876-1877, avec 6,451 volumes; 142, en 1881, avec 13,243 volumes. — 27 bibliothèques pédagogiques, avec 5,955 volumes (1882).

Ille-et-Vilaine. — 115 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 7,399 livres de lecture; 118, en 1876-1877, avec 10,124 volumes; 172, en 1881, avec 11,491 volumes. — 20 bibliothèques pédagogiques, avec 2,432 volumes (1882).

Indre. — 46 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 3,510 volumes; 166, en 1881, avec 10,982 livres de lecture; 9,383 prêts. — 22 bibliothèques pédagogiques, avec 5,007 volumes (1882).

Indre-et-Loire. — 36 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 1,450 volumes; 201, en 1881, avec 28,154 livres de lecture. — 24 bibliothèques pédagogiques, avec 7,028 volumes (1882).

Isère. — 46 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 2,042 volumes; 484, au 1er janvier 1882, avec 41,297 livres de lecture; 38,635 prêts. — 42 bibliothèques pédagogiques, avec 11,884 volumes (1882).

Jura. — 103 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 4,395 volumes; 471, au 1er janvier 1882, avec 41,095 livres de lecture; 28,714 prêts. — 32 bibliothèques pédagogiques, au 1er janvier 1882, avec 6,745 volumes; 2,428 prêts pendant l'année 1880-1881 (1882).

Landes. — 55 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 4,340 volumes; 175, en 1881, avec 14,971 livres de lecture. — 28 bibliothèques pédagogiques, avec 7,374 volumes (1883).

Loir-et-Cher. — 281 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 61,913 volumes; 391, en 1882, avec 182,990 volumes, dont 23,796 livres de lecture; les autres sont des livres scolaires pour les besoins des élèves. — 12 bibliothèques pédagogiques, avec 1,911 volumes (1883).

Loire. — 34 bibliothèques scolaires, en 1864, avec 759 volumes; 229, au 1er janvier 1882, avec 15,762 livres de lecture; 15,154 prêts. — 33 bibliothèques pédagogiques, avec 4,164 volumes (1883).

Loire (Haute-). — 58 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 3,963 volumes; 166, au 1er janvier 1882, avec 9,136 livres de lecture; 8,385 prêts, en 1881. — 28 bibliothèques pédagogiques, avec plus de 7,000 volumes (1883).

Loire-Inférieure. — 52 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 824 vo-

lumes ; 183, au 1er janvier 1883, avec 18,875 livres de lecture ; 28,880 prêts. — 23 bibliothèques pédagogiques, avec 5,412 volumes (1883).

Loiret. — 377 (?) bibliothèques scolaires, en 1863, avec 177,589 (?) volumes ; 264 (?), en 1876-1877, avec 28,244 volumes ; 400, au 1er janvier 1883, avec 35,584 livres de lecture, plus 290,906 livres scolaires pour les besoins des élèves ; 25,391 prêts, en 1882. — 26 bibliothèques pédagogiques, au 1er janvier 1883, avec 7,970 volumes (1883).

Lot. — 95 bibliothèques scolaires, en 1876, avec 7,128 volumes ; 165, au 1er janvier 1883, avec 10,986 livres de lecture. — 29 bibliothèques pédagogiques avec 10,406 volumes (1883).

Lot-et-Garonne. — 139 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 3,215 volumes ; 184, au 1er janvier 1883, avec 13,850 livres de lecture. — 29 bibliothèques pédagogiques, avec 2,832 volumes (1883).

Lozère. — 1 bibliothèque scolaire, en 1863, avec 68 volumes ; 138, au 1er janvier 1883, avec 8,282 livres de lecture. — 24 bibliothèques pédagogiques, avec 4,530 volumes (1884).

Maine-et-Loire. — 40 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 1,194 volumes ; 262, au 1er janvier 1883, avec 20,116 livres de lecture. — 21 bibliothèques pédagogiques, avec 3,531 volumes (1884).

Manche.—22 bibliothèques scolaires, en 1863, avec trente-deux (?) volumes; 305, au 1er janvier 1883, avec 32,969 livres de lecture. — 45 bibliothèques pédagogiques, avec 10,648 volumes (1884).

Marne. — 128 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 10,274 volumes de toute nature ; 647, au 1er janvier 1884, avec 111,066 livres de lecture. — 28 bibliothèques pédagogiques, avec 7,062 volumes (1884).

Marne (Haute-).—115 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 9,961 volumes de toute nature ; 535, au 1er janvier 1884, avec 85,968 volumes. — 28 bibliothèques pédagogiques, avec 5, 188 volumes (1884).

Mayenne. — 44 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 2,833 volumes de toute nature ; 196, au 1er janvier 1884, avec 22,221 volumes. — 25 bibliothèques pédagogiques, avec 5,239 volumes (1884).

Meurthe-et-Moselle. — 516 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 30,002 volumes de toute nature pour les deux départements réunis ; 560, au 1er janvier 1884, avec 79,785 livres de lecture ; 68,712 prêts. — 26 bibliothèques pédagogiques, avec 8,726 volumes (1884).

Meuse. — 252 bibliothèques scolaires, en 1863, avec 19,767 volumes de toute nature ; 492, au 1er janvier 1884, avec 61,365 livres de lecture ; 51,393 prêts. — 27 bibliothèques pédagogiques, avec 11,052 volumes (1884).

Dès 1839 jusqu'en 1876, plusieurs Conseils généraux avaient émis des vœux pour le développement des bibliothèques scolaires et populaires, notamment ceux de l'Aisne, de l'Ardèche, de l'Ariège, de l'Aube, du Calvados, de la Drôme, de l'Hérault, de l'Isère, du Jura, de la Loire, du Lot, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle, du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de la Haute-Saône, de la Seine, du Tarn-et-Garonne, de la Vienne et des Vosges.

En 1877, les bibliothèques scolaires étaient au nombre de 19,380, avec 1,961,122 volumes, dont 1,350,541 avaient été prêtés pendant l'année. Au 1er janvier 1884, le nombre des bibliothèques scolaires était de 28,845 ; elles renfermaient 3,161,000 volumes, au lieu de 28,251 bibliothèques, avec 2,894,000 volumes, chiffre de 1882. L'article *Bibliothèques scolaires* résume l'historique et la législation de cette institution. Depuis, il a été adressé aux Préfets une circulaire qui a changé essentiellement le mode de concession de livres. Il a paru utile d'en reproduire ici le texte, parce qu'elle ne figure pas dans le *Recueil* publié par M. Ulysse Robert.

« Paris, le 30 septembre 1881.

Monsieur le Préfet, le nombre des demandes qui me sont adressées chaque jour, soit par la voie hiérarchique, soit par l'entremise de MM. les Sénateurs et Députés, en faveur des bibliothèques populaires des écoles publiques, s'accroît sans cesse et dans de telles proportions qu'il ne tarderait pas à devenir matériellement impossible d'y donner satisfaction.

Pour simplifier la tâche de mon administration et éviter tout retard inhérent au mode actuel de procéder, j'ai pris les résolutions suivantes :

Désormais, vous ne me transmettrez plus de demandes individuelles. Vous me ferez connaître, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, combien de volumes vous seraient approximativement nécessaires pour donner suite aux demandes qui vous auraient été adressées, et je m'empresserai, dans les limites de mes ressources, de vous les faire parvenir. M. l'Inspecteur d'académie voudra bien en opérer la répartition entre les diverses bibliothèques, en tenant compte à la fois et des ouvrages qu'elles posséderaient déjà et des besoins particuliers des localités.

L'indication des ouvrages qui seraient demandés de préférence par les communes parmi ceux qui figurent au catalogue officiel sera pour moi une précieuse indication au moment des souscriptions.

Le crédit annuel dont je dispose étant limité, il conviendra, Monsieur le Préfet, de proposer en première ligne les communes qui n'auraient pas encore de livres et celles qui n'auraient été l'objet d'aucune concession ; en seconde ligne, celles à qui un premier envoi a été fait. Quant aux communes qui auraient reçu de l'État deux ou plusieurs concessions, vous ne les présenterez qu'autant qu'elles se seront imposé quelques sacrifices pour accroître le fonds de leur bibliothèque.

Je vous renverrai incessamment les demandes sur lesquelles il n'a pu encore être statué, et j'aurai soin de vous donner avis des concessions individuelles que je me réserve de faire pour des motifs particuliers.

Vous trouverez ci-joint le cadre des propositions semestrielles que vous aurez à me transmettre.

Dans le mois de la réception des livres qui auront été accordés à la bibliothèque de leur école, les instituteurs devront vous faire parvenir un récépissé détaillé de ces ouvrages, avec mention des numéros sous lesquels ils ont été portés à l'inventaire. Vous recevrez à cet effet et en nombre suffisant des modèles de récépissé.

A votre tour, Monsieur le Préfet, vous aurez à me transmettre en un seul envoi et aussi promptement que possible tous ces récépissés, qui formeront la justification de l'emploi des ouvrages acquis des deniers de l'État.

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Préfet, donner la plus grande publicité aux dispositions qui font l'objet de la présente circulaire et dont je recommande la stricte exécution à votre sollicitude. L'œuvre si importante des bibliothèques populaires devra en recevoir une nouvelle impulsion.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil,
Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
Jules FERRY. »

Les bibliothèques pédagogiques ont été fondées pour les besoins des instituteurs et sont installées dans les chefs-lieux de canton, d'où la dénomination de bibliothèques cantonales qui leur a été d'abord donnée. Elles servent aussi aux délégués cantonaux. On désigne encore sous le nom de bibliothèques cantonales des bibliothèques scolaires plus riches que celles que possèdent généralement les écoles communales et dont les ouvrages circulent dans les campagnes. Pendant l'année 1883, 30 bibliothèques pédagogiques ont été créées ; ce qui en porte le total à 2,450 ; elles possèdent ensemble 663,878 volumes, au lieu de 585,651 en 1882.

Des institutions analogues aux bibliothèques pédagogiques et scolaires existent à l'étranger ; elles reçoivent des gouvernements des subsides en argent et en livres. Celles des Etats-Unis sont particulièrement riches. En 1875, le nombre des bibliothèques de tout genre, tant publiques que privées, s'y élevait à 163,353, « réunissant la quantité presque énorme et incroyable de 44,539,184 volumes. »

Les lycées possèdent des bibliothèques à l'usage des professeurs et des maîtres répétiteurs. Chaque salle d'études a également sa bibliothèque, qui offre aux élèves des instruments de travail pour leurs devoirs quotidiens et, aux heures de lecture, des livres particulièrement choisis dans les grandes œuvres classiques.

Parmi les bibliothèques communales sont comptées les grandes bibliothèques, dites savantes, et les bibliothèques populaires, qui sont, les unes et les autres, soumises, par l'ordonnance du 22 février 1839, au contrôle du Gouvernement. Certaines bibliothèques populaires, fondées par des associations privées, comme la Société Franklin et la Ligue de l'enseignement, dont le *Dictionnaire* traite lon-

guement et reconnaît les services, se régissent elles-mêmes, mais du jour sollicitent de l'État des concessions de livres, elles rentrent dans le droit c

Au 1er janvier 1874, les bibliothèques populaires étaient au nombre de 77 dant 838,032 ouvrages, soit une moyenne de 8,65 bibliothèques et c ouvrages par département.

L'instituteur est de droit bibliothécaire de la bibliothèque conservée école. Dans les bibliothèques populaires, les fonctions de bibliothécaire s vent exercées gratuitement par des membres des commissions de surv Les fonctionnaires des bibliothèques de l'État sont nommés par décret arrêté ministériel ; quant aux bibliothécaires des villes, ils sont nommés ment par les Maires, en vertu d'une décision ministérielle du 2 juillet 1 annulait l'article 41 de l'ordonnance du 22 février 1839, par lequel les b caires étaient, sur la proposition de l'autorité compétente, nommés par le de l'instruction publique. Cette décision est profondément regrettable, point de vue du recrutement et de la sécurité des bibliothécaires que de conservation des collections.

L'article *Bibliothèques publiques* fournit quelques renseignements sur tance des principales collections de Paris, des départements et de l'é D'après l'auteur de l'article, la Bibliothèque nationale possédait, en 1878, 2,000,000 de volumes ; la Mazarine, 200,000 imprimés, 2,000 incu 6,000 manuscrits; Sainte-Geneviève, 160,000 imprimés et 5,000 mar l'Arsenal, 250,000 imprimés et 6,000 manuscrits ; l'Université, 10,000 v la Faculté de médecine, 60,000 ; la Faculté de droit, 15,000; le Muséu toire naturelle, 50,000 ; le Conservatoire des arts et métiers, 25,000 ; le vatoire de musique, 30,000 ; la bibliothèque polonaise, 40,000. La st des bibliothèques des départements, dressée en 1856, était inexacte sur b de points, même à l'époque où elle fut publiée. Personne en effet n'adme le nombre quotidien des lecteurs ait jamais été à Neufchâteau *d'au moin* Toul de 31, à Montivilliers de 40, etc. Celle de 1878 donne les chiffres peur quelques bibliothèques : Bordeaux, 160,000 volumes; Lyon, 1 Besançon, Grenoble et Aix, 120,000; Rouen, 112,000; Avignon, Marseille, 80,000; Nîmes, 72,000; Amiens et Dijon, 70,000 ; Rennes, Toulouse, 64,000; Montpellier, 60,000; Chartres, 56,850; Orléans, Tours, 46,000; Clermont, 44,500; Angers, 40,500; le Mans, Blois, 36,000; Brest, 32,000; Poitiers, 30,000; Moulins et Car 27,000; Pau, 25,000; Quimper, 4,000; la Rochelle, 21,000; Ang 16,500; Arles, 16,200; Lisieux, 14,000; Bayonne, 13,500.

En Allemagne, la bibliothèque royale de Berlin possédait 7 ou 800,0 mes et 5,000 manuscrits; celle de l'Université, 100,000 volumes; 300,000 volumes et 5,500 manuscrits; Goettingue, 300,000 volumes e manuscrits; la bibliothèque de l'Université de Leipzig, 150,000 volumes manuscrits; celle de la ville, 80,000 volumes et 2,000 manuscrits; 800,000 volumes, 20,000 manuscrits et 12,000 incunables; Stuttgart, volumes; Hambourg et Heidelberg, 150,000; Gotha, 140,000; 100,000; Iéna, Francfort, Halle, Nuremberg, 50,000.

En Angleterre, le Musée britannique, 500,000 volumes et 30,000 manuscrits: Edimbourg, 120,000 volumes.

En Autriche, la bibliothèque impériale de Vienne, 350,000 volumes, 20,000 manuscrits et 200,000 gravures; la bibliothèque de l'Université de Vienne, 150,000 volumes; la bibliothèque de l'Université de Prague, 140,000 volumes et 8,000 manuscrits; Pesth, 100,000 volumes.

En Belgique, Bruxelles, 90,000 volumes.

En Danemark, la bibliothèque royale de Copenhague, 50,000 volumes, 15,000 manuscrits et 100,000 estampes; la bibliothèque de l'Université, 20,000 volumes.

En Espagne, la bibliothèque royale de Madrid, 200,000 volumes.

En Hollande, la Haye, 100,000 volumes.

En Italie, l'Angelina à Rome, 90,000 volumes et 3,000 manuscrits; la bibliothèque du Collège romain, 3 à 400,000 volumes; l'Ambrosienne de Milan, 140,000 volumes et 15,000 manuscrits; la bibliothèque Saint-Marc de Venise, 120,000 volumes et 10,000 manuscrits; la Borbonica de Naples, 200,000 volumes et 3,000 manuscrits.

En Portugal, Lisbonne, 90,000 volumes.

En Russie, la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, 450,000 volumes; Kiev, 320,000; Moscou, 160,000; la bibliothèque Zalewski à Varsovie, 250,000; Odessa, 75,000.

En Suède, la bibliothèque du château à Stockholm, 80,000 volumes; la bibliothèque de l'Université d'Upsal, 100,000 volumes et 6,000 manuscrits.

Aux États-Unis, Philadelphie, 100,000 volumes.

Au Brésil, Rio-de-Janeiro, 120,000 volumes.

Tel est, en résumé, l'ensemble des principaux renseignements fournis sur les bibliothèques.

De courts articles sont consacrés aux archives nationales, départementales et communales, ces dernières en tant qu'elles sont confiées à la garde de l'instituteur, aux archives pédagogiques, scolaires et de l'instruction primaire, aux catalogues des bibliothèques des écoles normales et des bibliothèques scolaires; aux échanges internationaux, à la Société Franklin et à la Ligue de l'enseignement. Enfin, pour les personnes, il y a lieu de signaler les articles biographiques relatifs à Henri-Georges Boulay de la Meurthe, dont la riche bibliothèque a été léguée, en 1862, à la ville de Nancy; à Ezra Cornell, pédagogue américain, qui fit construire une bibliothèque à Ithaca et y consacra 100,000 dollars; à Jomard, qui fut conservateur des cartes et documents géographiques à la Bibliothèque nationale; à Aimé Martin, qui fut conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; à Jacques Matter, qui devint inspecteur général des bibliothèques, et à Michelet, qui devint chef de section aux Archives nationales.

Dans son rapport annuel pour 1884 sur le développement et le fonctio de la bibliothèque populaire de Besançon, M. Ernest Chapuis, biblioth donné une intéressante statistique d'un certain nombre d'établissements a de France et de l'étranger. Au premier rang est Paris, qui, en 1882, bibliothèques municipales, avec 87,836 volumes. Viennent ensuite Amie 18 bibliothèques possédant ensemble 16,904 volumes ; Saint-Étienne, bibliothèques possédant environ 16,000 volumes ; Versailles, avec volumes ; Lyon, avec 6 bibliothèques, possédant 12,000 volumes ; le Ha 8 bibliothèques possédant environ 10,000 volumes ; Bordeaux, avec thèques possédant 7,770 volumes ; Belfort, avec 6,550 volumes ; Marsei 10 bibliothèques possédant ensemble 6,120 volumes ; Toulouse, ave volumes ; Châlons-sur-Marne, avec 5,900 volumes ; Périgueux, ave volumes ; Bourg, avec 5,000 volumes ; Angers, avec 2 bibliothèques p ensemble 5,000 volumes ; Saint-Pierre-les-Calais, avec 4,822 volumes avec 4,800 volumes ; Valenciennes, avec 4,200 volumes ; Pau, ave volumes ; Vesoul, avec 3,815 volumes ; Lille, avec 2 bibliothèques p ensemble 3,600 volumes ; Nancy et Constantine, avec 3,500 volumes ; B avec 3,420 volumes ; Alger, Roubaix, Nantes, Arras, Limoges, Boulogne- Lorient, chacune avec 3,000 volumes ; Elbeuf, avec 2 bibliothèques p possédant ensemble 3,000 volumes ; le Mans et Nevers, avec 2,500 v Tarbes, avec 2,331 volumes ; Poitiers, avec 2,214 volumes ; Saint-Quenti Roanne, Villefranche (Rhône), avec 2,000 volumes ; Béziers, avec 1,846 v Albi, avec 1,822 volumes ; Toulon, avec 1,800 volumes ; Rennes, Troyes, chacune avec 1,500 volumes ; Reims, avec 2 bibliothèques p ensemble 1,485 volumes ; Brest, avec 3 bibliothèques possédant ensembl volumes ; Angoulême, avec 1,350 volumes ; Tours et Montbéliard, chac 1,200 volumes ; Poligny, avec 1,062 volumes ; Montluçon, avec 1,000 v Grenoble et Châteauroux, chacune avec 900 volumes ; Châlon-sur-Saô 800 volumes, et Cambrai, avec 570 volumes.

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et renseignements suivants :

Fasc. 9 et 10, septembre-octobre 1884.— K.-K. Müller : nouveaux renseignements sur Ianos Lascaris et la bibliothèque de Médicis (art. étendu, propre à intéresser particulièrement les hellénistes). — A. Graesel : la 6e assemblée générale de l'Association des bibliothécaires américains (voy. ci-dessous, États-Unis). — Chronique : liste des nos de la collection Libri non acquis par l'Italie ; projet de catalogue des périodiques reçus par les bibliothèques d'Italie, d'après une circulaire du ministre Capponi ; bibliothèques de Cologne ; Musée britannique, exposition Wyclif, etc. ; bibliothèque diocésaine de Carlsbourg (Transylvanie) ; bibliothèque polonaise de Paris. — Compte-rendu bibliographique, par O. H. : Enrico Narducci, *Giunte all' opera « gli Scrittori d'Italia » del conte Giammaria Mazzuchelli, tratte dalla biblioteca Alessandrina* (Rome, 1884, in-4o). — Mélanges : projet d'un catalogue général des bibliothèques d'Allemagne, d'après un article de M. K. Kochendörffer dans les *Preussische Jahrbücher* d'août 1884 ; assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires de Grande-Bretagne et d'Irlande ; travail de M. H.-C. Rogge, en préparation, sur l'histoire de l'imprimerie à Amsterdam au XVIe siècle ; note sur l'insuffisance des ressources financières de la Bibliothèque nationale de Paris, etc. — Livres nouveaux, ventes. — Questions et réponses : M. W.-N. du Rieu, bibliothécaire de l'Université de Leyde, recommande, pour préserver les livres des piqûres de vers (cf. le *Centralblatt*, p. 50), l'emploi de la benzine à détacher, appliquée à l'aide d'une éponge, sur les planches à livres, sur les vieilles reliures de bois et sur le papier même des livres attaqués. Le même demande, pour une publication entreprise par l'Académie d'Amsterdam, l'indication de toutes les lettres de Christian Huygens qui pourraient se trouver en divers pays. M. K. Steiff, bibliothécaire de l'Université de Tubingue, demande si l'on connaît des exemplaires : 1° de l'ouvrage décrit par Hain sous le no 10,929, *In dem Büchlin findt man, etc.*, (sur le couronnement de Maximilien), Stuttgart, 1486, in-fol.; 2° d'une gravure indiquée par Bartsch, *le Peintre graveur*, VII, 487, qui représente la sainte Vierge, l'enfant Jésus et sainte Dorothée avec les légendes : *Veni in ortum meum. etc.*, et *Gedruckt zu Tuwingen*.

Fasc. 11, novembre 1884. — A. Führer : les bibliothèques de l'Inde.— P.-A.-M. Boele van Hensbroek : la fondation Frederik Muller et sa première publication (art. en anglais ; voy. ci-dessous, Pays-Bas). — Isler : un *codex Corvinianus* à la bibliothèque de Hambourg. — Chronique : les catalogues des mss. des départements publiés par le Ministère de l'instruction publique de France (l'auteur allemand envie, pour des entreprises comme celle-ci, les résultats que peut donner, selon lui, la centralisation française) ; analyse des rapports annuels de plusieurs bibliothèques américaines et anglaises, par M. Graesel; réclamation contre les

reproches adressés par certains journaux au personnel des bibliothèques d'Italie (« en général, dit l'auteur de cette note, ceux qui se plaignent des bibliothécaires sont ceux qui n'ont aucune idée de ce que c'est qu'une bibliothèque »); achat, par la bibliothèque royale de Berlin, d'une collection de 1,052 manuscrits arabes formée par la maison Brill de Leyde; cette acquisition a coûté la somme de 70,000 marks; reconstruction de la bibliothèque royale de Berlin; bibliothèques diverses. — Comptes-rendus: K. Ackermann, *Bibliotheca Hassiaca*, Cassel, 1884, in-8°, et *Beitraege zur Landeskunde Bayerns*, München, 1884, in-8° (art. de G. Kossinna); Albert Duncker, *die Brüder Grimm*, Cassel, 1884, in-8° (art. signé H. H.). — Mélanges: notes diverses; fondation d'une Société centrale de l'industrie des livres, à Leipzig. — Livres nouveaux, ventes. — Personnel: nomination de M. E.-R. Voss à la bibliothèque de la Wartburg, et de M. A. Hittmair à la bibliothèque de l'Université de Vienne; mort de M. Hermann Müller, sous-bibliothécaire à Marbourg. — Questions: M. Ad. Hofmeister, à Rostock, demande si « Martinus Reinhart von Eivelstatt, Prediger tzu Ihen », qui a publié en 1524 une *Antzeygung wie die gefallene Christenheit widerbracht müg werden, etc.*, a fait paraître d'autres ouvrages. La Société de l'Orient latin cherche à emprunter un exemplaire de *Reusneri Epistolae Turcicae*, Argentorati, 1596. — Statistique des livres consultés et empruntés à la bibliothèque de l'Université de Vienne (Autriche), de 1873 à 1884.

Fasc. 12, décembre 1884. — Karl Uhlirz: de l'ordre des articles dans le catalogue méthodique d'une bibliothèque (voy. ci-après). — Julius Rathgeber: découverte d'un manuscrit d'A. Lamey relatif à l'histoire de la bibliothèque de l'Université de Strasbourg. — Kerler: questions pratiques; I (voy. ci-après). — Chronique des bibliothèques: manuscrits arabes et syriaques acquis par la bibliothèque royale de Berlin; création projetée d'une place d'assistant-bibliothécaire à la bibliothèque de la cour de l'Empire à Leipzig; renseignements divers sur les bibliothèques de Lemberg, de Cracovie et de Posen; acquisition de la bibliothèque du duc d'Osuna par le gouvernement espagnol, etc. — Comptes-rendus bibliographiques: O. v. Heinemann, *die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel* (Wolfenbüttel, 1884, in-8°; art. de W. Brambach); *Anuario del cuerpo facultativo de archiveros, bibliothecarios y anticuarios* (Madrid, 1883, in-4°); H. R. Tedder, *Librarianship as a profession* (London, 1884, in-8°: M. Tedder estime qu'un bibliothécaire doit s'occuper uniquement de ses fonctions et s'abstenir de produire des travaux personnels: « the librarian who writes is lost; » selon M. Tedder encore, un bibliothécaire doit tâcher d'acquérir des connaissances étendues plutôt qu'approfondies; M. S. proteste contre cette théorie; enfin MM. T. et S. sont d'accord pour réclamer l'élévation du traitement des bibliothécaires de tous les pays; *Bulletin des bibliothèques et des archives*, n°s 1 et 2 (analyse et appréciation bienveillante; signé: P.); *il Successo de l'armata di Solimano*, etc. (plaquette du XVIe siècle, réimprimée par la Société des bibliophiles de Turin). — Notes diverses: souscription du Ministère de l'instruction publique de France au *Centralblatt für Bibliothekswesen*; septième assemblée générale du *Library Association of the United Kingdom*, à Dublin, le 30 septembre 1884 et les jours suivants; *Statuti e Storie municipali*, etc. (catalogue de la collection de livres de M. Carlo Lozzi, pour paraître prochaine-

ıt); création d'une école de reliure à Gotha, etc. — Livres nouveaux, ventes. Nécrologie : MM. P. Lacroix, Ad. Regnier; M. Fr. Kapp, député au chstag et auteur d'une histoire de la librairie allemande (manuscrite et :hevée), mort le 27 octobre 1884. — Questions : M. Mendthal signale, à slau et à Königsberg, deux mss. d'un livre d'agronomie intitulé : *Liber magnifi-rincipis Conradi de Jungingen magistri generalis Prusie geometrie practice usualis ıalis*, et demande si l'on en connaît d'autres exemplaires ; M. Riant, à Rapallo-ure (Italie), cherche l'original latin du livre de Phil. Melanchthon, *Warhafftige toria v. d. Zerstörung der 2 löblichen Staedte Athen u. Constantinopel* (Witten-g, 1557, in-8°).

l est piquant de rencontrer dans la même revue et à quelques pages seulement listance les deux articles de M. Uhlirz et de M. Kerler, annoncés ci-dessus. ıdis que M. Uhlirz, à propos des catalogues de la bibliothèque municipale de nne (Autriche), étudie savamment la façon dont il convient de classer les articles ntérieur de chaque chapitre ou sous-chapitre d'un catalogue méthodique, et emploie ıieurs pages à discuter les mérites et les inconvénients de ce qu'il appelle la méthode ıabétique-subjective, la méthode chronologique-subjective, la méthode alpha-que-objective et la méthode chronologique-objective, M. Kerler exprime ertement son dédain pour les catalogues méthodiques : « Je n'attache, dit-il, ın médiocre prix à l'ordonnance savante et au classement subtil d'une biblio-que. Il me suffit de voir la masse des livres répartie en quelques groupes ıcipaux; et l'expérience m'a appris que les catalogues méthodiques, à divisions ı subdivisions raffinées, ne sont utiles qu'à ceux qui ont le temps et la fantaisie 'aire de ces catalogues mêmes l'objet de leurs études. » La proposition est un tranchante ; elle pourra contrister quelques bibliothécaires zélés qui con-ent consciencieusement beaucoup de temps et de travail à établir des cata-ıes méthodiques, et qui s'imaginent de bonne foi faire une œuvre utile ; mais ıut avouer que l'opinion de M. Kerler renferme au moins une grande part de té.

ıes quatre « méthodes » que M. Uhlirz étudie comparativement et auxquelles lonne les noms un peu longs (de son propre aveu) qu'on vient de voir, ɔndent à ce que nous appelons en français l'ordre alphabétique des noms ıteurs, l'ordre des dates de publication, l'ordre alphabétique des matières et dre chronologique des matières. M. Uhlirz n'a pas de peine à montrer que dre alphabétique des noms d'auteurs doit être écarté en principe du catalogue hodique, puisqu'il est déjà suivi dans le catalogue alphabétique général ; que dre alphabétique et l'ordre chronologique des matières peuvent être employés ement dans certains cas, le premier, par exemple, dans les sections géogra-ques du catalogue, qu'on classera par noms de lieux, le second dans les ions historiques, où l'on distribuera les histoires par époques ; enfin qu'à ıut de ces deux modes de classement, on devra énumérer les livres dans dre de leur publication. Tout ce qu'il dit là paraît juste et bien déduit, mais il utile d'en faire l'objet d'une dissertation *ex-professo* ?

I. Kerler ne veut traiter que des questions pratiques; il ne parle que du logue alphabétique, le seul pratique selon lui. Il insiste sur le soin avec ıel doit être établi ce catalogue. Il condamne avec raison l'opinion de

ceux qui ne voient là qu'un travail mécanique et le confient volontiers au premier subalterne ou au premier débutant venu. Pour faire un bon catalogue, il faut des employés expérimentés, travaillant d'après des principes arrêtés. Un catalogue mal fait n'est bon à rien. Quand M. Kerler a été appelé à la bibliothèque de l'Université de Wurzbourg, il a trouvé le catalogue dans un tel état qu'il a dû le refaire entièrement. Il l'a établi en deux exemplaires, l'un sur fiches, l'autre en volumes reliés. Le premier est complet; dans le second, on a omis à dessein tous les ouvrages rarement demandés, et notamment presque tous les livres antérieurs à 1800. La plupart des lecteurs, à Wurzbourg, s'occupent de médecine ou d'histoire naturelle, et ne se soucient que des publications modernes. Cet élagage du catalogue a produit, dit M. Kerler, un excellent résultat; les recherches courantes, à l'aide du catalogue expurgé, sont devenues plus rapides, et l'on a très rarement recours au catalogue sur fiches. C'est là un exemple qui ne peut évidemment être imité partout; mais dans certaines bibliothèques, et notamment dans celles qui sont annexées à tel ou tel établissement d'enseignement, il se pourrait qu'il y eût quelquefois avantage à le suivre.

Julien Havet.

La bibliothèque royale de Berlin a acquis de M. le Dr Sachau une collection de mss. syriaques qu'il avait formée lors de son voyage en Asie-Mineure.

Vient de paraître : *die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, beschrieben von Dr Otto von Heinemann, herzogl. Oberbibliothekar. Erste Abtheilung. *Die Helmstedter Handschriften*. I. Wolfenbüttel, 1884, gr. in-8° de XII-381 pages et 11 planches.

Alsace-Lorraine. — Dans le n° 12 du *Centralblatt für Bibliothekswesen* (décembre 1884), M. J. Rathgeber publie, d'après un manuscrit de la bibliothèque municipale de Strasbourg, une notice d'André Lamey sur la bibliothèque de l'Université de cette ville. A. Lamey, né à Munster (Haute-Alsace) en 1726, fut l'ami et le collaborateur de Schœpflin. En 1763, il fut appelé à Mannheim et nommé secrétaire perpétuel de l'Académie palatine. Il mourut en 1802. La notice historique publiée par M. Rathgeber paraît avoir été écrite en 1763; elle est en latin et porte pour titre : *Bibliothecæ publicæ Argentoratensis origo et incrementa varia, auctore Andrea Lameio.* La bibliothèque de l'Université de Strasbourg fut fondée en 1528; on sait que tous les livres et manuscrits qui la composaient ont été détruits en 1870 par l'artillerie allemande. La notice de Lamey donne la liste des bibliothécaires de 1634 à 1763. On ne voit pas pourquoi, en imprimant une phrase où sont ces mots : *pertinere etiam ad bibliothecam sceleta, globos, tabulas geographicas*... l'éditeur croit devoir mettre un point d'interrogation après *sceleta*. L'Université comprenant une faculté de médecine, on conservait dans la bibliothèque des squelettes pour les démonstrations anatomiques.

Angleterre. — M. Paul Meyer, le savant directeur de l'École des chartes, a publié dans la *Revue critique* du 22 septembre, à propos des derniers catalogues de manuscrits du Musée britannique (*Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years* 1854-1875. [Vol. I]. Printed by order of the Trustees.

[London], 1875. Gr. in-8°, VII-938 pp.; — *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years* 1854-1875. Vol. II. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1877. Gr. in-8°, XII-1050 pp.; — *Index to the catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years* 1854-1875. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1880. Gr. in-8°, VI-1575 pp.; — *Catalogue of additions in the manuscripts in the British Museum in the years* 1876-1881. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1882. Gr. in-8°, VIII-616 pp.; (1). — *Catalogue of romances in the department of manuscripts in the British Museum*, by H. L. D. Ward. Vol. I. Printed by order of the Trustees. Longmans [London], 1883. Gr. in-8°, XX-955 pp.; — *Catalogue of a selection from the Stowe manuscripts exhibited in the King's Library in the British Museum.* Printed by order of the Trustees. [London], 1883. In-4°, IV-83 pp. et quinze planches de fac-similés en autotype. Prix : 3 sh. 6 d., et 6 d. sans les fac-similés), un remarquable article dans lequel il signale les efforts faits par les bibliothécaires anglais pour tenir le public au courant des accroissements de leurs collections ; il fait connaître l'importance d'un grand nombre des documents relatifs à la littérature et à l'histoire de la France qui y sont indiqués ; enfin il expose ses vues sur la valeur de ces catalogues, les améliorations dont ils sont susceptibles et émet, à cette occasion, d'excellentes idées, dont la plupart pourront être utilement appliquées par les rédacteurs du nouveau catalogue général entrepris par le Ministère de l'instruction publique. Pour toutes ces raisons, il a semblé à la Direction du *Bulletin* qu'il y aurait plus que de l'intérêt à reproduire l'article de M. Meyer, que ce serait un véritable service à rendre aux érudits et aux bibliographes. L'auteur y a, du reste, consenti avec une bonne grâce qu'il serait injuste de passer sous silence.

« L'Angleterre est probablement, après la France, le pays qui possède les plus nombreuses et les plus belles collections de manuscrits. C'est assurément celui où le plus tôt on s'est imposé la tâche de faire connaître ces richesses et d'en assurer la conservation par la composition et la publication de catalogues. En France, les admirables bibliothèques du roi et de certains établissements religieux ont été l'objet d'inventaires successifs dont plusieurs remontent au moyen-âge. Les inventaires de la librairie du Louvre, de la collection de Jean, duc de Berry, sont célèbres, mais ce n'est guère qu'au XVIIIe siècle qu'il a été imprimé des catalogues de manuscrits. En Angleterre, dès l'an 1600, nous voyons paraître à Londres l'*Ecloga Oxonio-Cantabrigiensis* de Th. James (2), dont la première partie contient l'inventaire des mss. de treize collèges d'Oxford (3), de dix collèges de Cambridge (4), et de la bibliothèque universitaire de la même ville. Peu après, en 1605, le même Th. James fit paraître un catalogue de la Bodleienne, où les

1. Les pages 1 à 356 contiennent les notices des mss.; le reste du volume est occupé par un index alphabétique.

2. In-4°, 144 et 132 pp.

3. New College, Merton, Balliol, Magdalen, Lincoln, Oriel, All Souls, Corpus, Trinity, Exeter, Brasenose, Queen's, Christ Church.

4. Benet (Corpus), Caius, Peterhouse, Pembroke, Emmanuel, Jesus, Queen's, King's, Trinity Hall, Trinity.

manuscrits sont confondus avec les imprimés (1). En 1697, parurent à Oxford les *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ*, de Bernard, en deux grands tomes in-folio (2), où le travail de James est reproduit, mais qui contient en outre les inventaires des collections manuscrites de plusieurs collèges que James avait laissées de côté, et surtout les inventaires de la Bodleienne, et d'un grand nombre de bibliothèques appartenant à des chapitres de cathédrales ou à des particuliers. Encore maintenant, pour plusieurs des fonds de la Bodleienne, pour Trinity College (Dublin), pour la plupart des collèges de Cambridge, pour les bibliothèques de cathédrales (sauf Durham, Canterbury et Salisbury), il n'existe pas d'autre catalogue que ceux de Bernard.

Mais la Royauté et le Parlement ne montrèrent pas pour la formation et l'entretien des bibliothèques le même zèle que les Universités. Le Musée britannique, fondé au milieu du siècle dernier par l'incorporation des collections de sir Robert Cotton, de Hans Sloane, du comte d'Oxford, eut des commencements difficiles. A cet égard, la parcimonie des premiers rois de la maison de Hanovre contraste défavorablement avec la libéralité de François Ier ou de Louis XIV. Par une heureuse fortune toutefois, la plus précieuse des collections dont se forma le musée naissant, la bibliothèque de Robert Cotton, avait son catalogue déjà imprimé, lorsqu'en 1700 elle fut donnée à la nation par sir John Cotton. Et ce catalogue, publié à Oxford en 1696 par Th. Smith (3), est encore maintenant très précieux, car non-seulement il est remarquablement détaillé, eu égard au temps où il parut, mais encore il nous a conservé la notice de bien des mss. qui ont disparu dans l'incendie de 1731. Le premier catalogue de mss. rédigé par l'établissement qui devait bientôt devenir le Musée britannique, est celui qui fut consacré aux mss. du fonds du roi par le bibliothécaire David Casley, *A catalogue of the manuscripts of the King's Library*, 1734, in-4°. Il faut attendre ensuite jusqu'en 1782 pour voir paraître un nouveau catalogue, celui d'Ayscough (4), conçu selon un ordre de matières qui est loin, à mon avis, de faciliter les recherches, où on peut toutefois, avec de la patience, trouver la description des mss. additionnels jusqu'au n° 5,017. Mais dès le commencement de ce siècle, une activité féconde se manifeste. Le Musée publie successivement le nouveau catalogue du fonds Cotton (1802), les quatre volumes du catalogue Harléien (1802-12), les catalogues des fonds Lansdowne (1812-9), Arundel (1834), Burney (1849), enfin l'index des mss. additionnels et Egerton acquis de 1783 à 1835 (1840). Tous ces volumes sont in-folio, mais l'administration du Musée ne tarda pas à renoncer à ce format archaïque pour

1. *Catalogus librorum bibliothecæ publicæ* quam vir ornatissimus Thomas Bodleius, eques auratus, in Academia Oxoniensi nuper instituit; continet autem libros alphabetice dispositos secundum quatuor facultates, cum quadruplici elencho expositorum S. Scripturæ, Aristotelis, juris utriusque, et principum medicinæ, ad usum almæ Academiæ Oxoniensis, auctore Thoma James, ibidem bibliothecario. Oxoniæ, apud Josephum Barnesium, ann. Dom. 1605. In-4°, 656 pages, plus un index non paginé.

2. Le premier se divise en trois parties (la seconde et la troisième ont une pagination continue). Ces deux tomes sont ordinairement reliés en un volume.

3. *Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Cottonianæ*. Oxonii, e theatro Sheldoniano. In-fol., 159 pages et un index non paginé de 24 pages.

4. *A catalogue of the manuscripts preserved in the British Museum hitherto undescribed, consisting of five thousand volumes....* by Samuel Ayscough. London, 1782, 2 vol. gr. in-4°.

adopter le grand in-8°, plus maniable. Le catalogue du fonds Sloane, presque entièrement imprimé dans le format in-folio, ne fut point publié (1). Depuis 1839 le Musée faisait connaître ses nouvelles acquisitions en livres et en manuscrits par une publication sinon périodique, du moins paraissant à peu d'années d'intervalle, et c'est pour cette publication que le format grand in-8° fut adopté. D'abord les listes des livres imprimés furent jointes à celles des mss., mais à partir de 1841 le Musée renonça à faire connaître ses nouvelles acquisitions en imprimés (2) et se borna à publier les listes des mss. appartenant aux fonds ouverts, qui sont les fonds *additional* et Egerton, chacun de ces deux fonds se divisant en deux séries : 1° manuscrits ; 2° chartes et rouleaux ; chaque série ayant sa numérotation à part. Sept volumes du catalogue des « additions aux manuscrits du Musée britannique » ont paru successivement de 1843 à 1882. Les trois derniers, publiés en 1875, 1877 et 1882, figurent en tête du présent article. Voici les titres des quatre autres.

List of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1836-50. London, 1843. — Avec index. Il y a une pagination spéciale pour chaque année. Contient les mss. *additional* 10,013 à 11,748 et Egerton 607 à 888 (3).

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1841-5. London, 1850. — Avec index ; pagination spéciale pour chaque année. Contient les *addit.* 11,749 à 15,667 et les Egerton 889 à 1,139.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1846-7. [London], 1864. — Avec index. Désormais la pagination est continue. Contient les *addit.* 15,668 à 17,277 et les Egerton 1,140 à 1,149.

Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1848-53. [London]. 1868. — Avec index. Contient les *addit.* 17,278 à 19,719 et les Egerton 1,150 à 1,636.

Il est temps maintenant de commencer l'examen des volumes les plus récents de cette collection, ceux qui ont été publiés depuis 1875. Le volume de 1880 est l'index des deux tomes précédents (1875 et 1877) ; le volume de 1882 contient à la fois des notices (pour les acquisitions de 1876 à 1881) et l'index alphabétique de ces mêmes notices. On voit que le Musée britannique, comme au reste la plupart des grandes bibliothèques, a procédé avec quelque hésitation, qu'il n'est pas arrivé du premier coup à un système qui le satisfît. Le système auquel il s'est arrêté en dernier lieu, dans la partie publiée en 1882, celui qui consiste à comprendre dans un même volume les notices et la table de ces notices, paraît de beaucoup le plus commode.

Le lecteur n'attend pas de nous que nous mettions en lumière par des citations les richesses infinies que font connaître ces catalogues. Les collections du Musée britannique sont assez célèbres pour se passer de recommandation. Qu'il me suffise de dire que si, parmi les mss. acquis dans ces cinquante dernières années,

1. Il y en a un exemplaire à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture au Musée, 220 pp. contenant la description de 1,091 mss.

2. Depuis quelques années le Musée britannique a organisé une publication périodique fort commode qui porte à la connaissance du public toutes ses nouvelles acquisitions en livres.

3. J'omets les *additional charters and rolls*, et les papyrus.

il en est peu qui aient pour l'antiquité classique ou le haut moyen-âge une importance considérable, en revanche, presque toutes les parties de l'histoire ou de la littérature, soit du bas moyen-âge, soit des temps modernes peuvent être éclairées par les documents contenus dans les *additional* ou dans les *Egerton mss.* Pour ma part j'étudie depuis plus de vingt ans les mss. relatifs à notre ancienne littérature que renferme le Musée et je suis loin de me croire au terme de mes recherches. Mais, ce qui domine, ce sont naturellement les correspondances et les papiers d'Etat, et de ce côté il y a pour notre histoire politique une mine très riche à exploiter. Plutôt que d'entasser des citations arbitrairement choisies et qui occuperaient dans la *Revue* un espace démesuré, je préfère dire quelques mots de la façon dont sont rédigées les notices. En principe, le système adopté est de tout point excellent. Les rédacteurs du catalogue se sont attachés à donner strictement les indications nécessaires pour faire connaître le contenu des mss., leur provenance, leur état matériel. Ils se sont sagement abstenus de toute excursion sur le domaine de l'histoire littéraire ou politique. Ils ont compris qu'ils avaient à constater l'identité des auteurs et des ouvrages, non à présenter des vues personnelles sur la valeur des documents décrits. Dès qu'on s'écarte de limites strictement fixées, on ne sait plus où s'arrêter, et un catalogue menace de dégénérer en une série de dissertations d'une étendue indéterminée qui paraîtront toujours trop longues ou trop courtes selon le point de vue auquel se place le lecteur. Un catalogue de manuscrits ne doit rien avoir de commun avec les *Notices et Extraits des manuscrits* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les *Notices et Extraits* sont rédigés par des savants spéciaux qui choisissent leur sujet et s'attachent à faire sortir d'un manuscrit toutes les informations qu'il peut contenir sur un point d'histoire ou de littérature. Les catalogues sont nécessairement l'œuvre d'un petit nombre d'érudits, parfois d'une seule personne, à qui on ne peut supposer une science universelle, mais de qui on peut exiger, outre la description matérielle de chaque manuscrit, l'indication précise de l'ouvrage ou des ouvrages contenus dans ce ms. Même dans ces limites restreintes, la tâche est assez vaste et ceux qui ont catalogué des manuscrits savent ce qu'il faut d'érudition et d'expérience bibliographique pour découvrir l'auteur de tant de traités anonymes, pour déterminer entre tant d'homonymes l'identité d'un personnage désigné à l'*incipit* ou à l'*explicit* ou à la fin d'une lettre par son nom seul. Le long usage que j'ai fait des catalogues des additions aux mss. du Musée me permet d'attester que les rédacteurs se sont en général fort bien acquittés de la tâche sagement circonscrite qu'ils se sont imposée. Ils ont dû commettre des erreurs sur les détails ; ils le savent mieux que personne : le volume d'index publié en 1880 se termine par trois pages d'additions et corrections aux deux volumes de 1875 et 1877, et sans doute il y aurait place pour d'autres améliorations ; mais le système général est excellent, et c'est là l'important. Voici toutefois quelques observations générales que m'a suggérées la lecture de ce catalogue. Lorsqu'un ouvrage est peu connu, il serait utile d'en indiquer une édition, s'il en existe, ou du moins de renvoyer à quelque livre ou dissertation dans lequel cet ouvrage aurait été étudié. C'est ce que les rédacteurs du catalogue font parfois : ainsi ils se réfèrent pour beaucoup de livres appartenant à notre ancienne littérature, aux *Manuscrits françois* de Paulin Paris; mais ils auraient pu faire un usage

plus fréquent de ce procédé si commode pour le lecteur et qui n'augmente pas d'une façon appréciable la longeur des notices. Pour les ouvrages anonymes ou dont l'auteur est incertain, il eût été avantageux de transcrire les premiers mots du texte. En Angleterre même, le regretté H. O. Coxe a suivi très généralement ce système dans ses divers catalogues, donnant ainsi aux érudits qui ont étudié particulièrement certains points d'histoire littéraire le moyen de reconnaître des écrits que lui-même n'était pas en état d'identifier. Je voudrais aussi qu'on eût soin d'indiquer exactement les travaux dont un ms. a été l'objet. Les rédacteurs du catalogue du Musée le font quelquefois ; il faudrait le faire toujours. Ainsi il y avait lieu d'indiquer que le ms. 28,260 a été décrit et en partie édité dans la *Romania*, I, 420 et suiv. Notons en passant que dans le catalogue on a omis de mentionner l'auteur bien connu du premier des ouvrages que renferme le ms. ; cet auteur est Philippe de Navarre. Dans la même notice je lis « Petrus *de* Riga » : c'est une vieille erreur ; il faut dire : *Petrus Riga*. — Les titres sont autant que possible empruntés au ms. même. Ce qui est ajouté est prudemment placé entre crochets. Grâce à cette précaution, le lecteur pourra parfois, mais rarement, corriger le catalogue ; ainsi n° 24,065 : « Map of the world « faite à Arqves par Pierre Descelier *P* [*res*] *b* [*yte*] *re* » lis. : *Presbtre*. — Les mesures des mss. sont données, à l'ancienne mode, par des indications de format qui, pour des mss. sur parchemin, n'ont pas de signification précise. Il est maintenant plus usuel de donner des mesures exactes. Bien entendu ce système pourrait n'être appliqué qu'aux mss. en parchemin.

Il nous faut maintenant dire quelques mots des index, soit publiés séparément comme celui de 1880, soit joints aux notices comme dans le volume de 1882. Ces index méritent un éloge sans réserve. Je dirai qu'ils sont presque trop bons en ce sens qu'ils dispensent de lire le catalogue. C'est le catalogue même disposé dans l'ordre alphabétique des noms et des principales matières. Ils sont même parfois plus riches que celui-ci, car on y fait entrer des noms qui ne figurent pas dans les notices de certains recueils de lettres (1). On tirera surtout beaucoup de profit des articles matières dont une liste sommaire se trouve en tête de l'index de 1880. Je signalerai dans ce même index l'article FRANCE qui occupe les pages 568 à 584. Il se divise en 2 sections : 1° généralités de l'histoire de France, chroniques, actes, papiers d'administration, relations d'ambassades, généalogies, cartes, marine ; 2° série des souverains de France, de Dagobert à Napoléon III, sous le nom de chacun desquels sont placés les renvois aux documents qui concernent sa personne ou sa politique.

Actuellement, les catalogues imprimés des mss. du Musée s'étendent jusqu'à l'année 1881 inclusivement : le volume publié en 1882 conduit les *additional* jusqu'au n° 31,896 et les Egerton jusqu'au n° 2,600. Quant aux mss. acquis en 1882 et 1883, on peut en connaître le contenu au Musée même, grâce à un inventaire sommaire (*Hand list*) tenu soigneusement à jour, dont deux exemplaires manuscrits sont à la disposition des lecteurs.

Les catalogues dont je viens de donner une idée me paraissent répondre à tous

1. Il y a d'autres exemples d'index plus complets que les catalogues auxquels ils se rapportent ; telle est, par exemple, la table de l'inventaire sommaire des Archives nationales.

les besoins. Ils se publient à intervalles assez rapprochés pour suivre la collection dans son développement : ils sont accompagnés d'index qui rendent faciles toutes les recherches. Il semble donc qu'il n'y ait rien de plus à exiger d'une administration éclairée et soucieuse de ses devoirs. Les autorités du Musée ne l'ont pas pensé ainsi. Elles ont voulu faire plus encore : elles ont pris en considération cette classe peu estimable de lecteurs qui se présentent aux bibliothécaires avec un sujet mal défini et sans recherches préparatoires, et leur disent : « Qu'avez-vous sur tel sujet ? » C'est pour satisfaire les travailleurs de cette catégorie qu'ont été entrepris certains catalogues dont je vais maintenant parler, et qui, à mon avis ne présentent pas une utilité en rapport avec les peines et les frais qu'ils coûtent Ces catalogues sont des catalogues par langues et par matières.

Le classement des mss. par langues a de grands avantages, encore bien qu'il soit impossible de l'effectuer avec toute rigueur. En général, on adopte pour les langues orientales une division purement linguistique, tandis que pour les langues occidentales on groupe les idiomes de même famille lorsqu'ils sont ou ont été en usage dans un seul état. C'est le classement scientifique tempéré par des considérations politiques. Ainsi à la Bibliothèque nationale, les mss. provençaux font partie du fonds français et les mss. catalans sont classés avec les mss. castillans. Il y a là une sorte de convention qui est sans inconvénient, pourvu que le classement soit opéré avec compétence, et qu'on ne confonde pas, par exemple, le catalan et le provençal, comme cela est arrivé à la Bibliothèque nationale aussi bien qu'au Musée britannique (1). Les difficultés dans l'application ne laissent pas d'être assez grandes, parce que beaucoup de mss., principalement les recueils de correspondances diplomatiques, sont composés de pièces en diverses langues. On s'en tire toutefois dans les bibliothèques bien ordonnées par des règles fixes, et en somme, l'avantage des classements par langues, tel qu'il est adopté à la Bibliothèque nationale, est assez grand pour compenser les menus inconvénients inséparables de tout système. La commodité qui résulte de cette division est surtout manifeste pour les mss. orientaux qui se prêtent très bien à cette sorte de classement. Au Musée britannique, ces mss. constituent une section à part qui a son conservateur spécial, M. Rieu, le savant auteur du catalogue des mss. persans dont il a été rendu compte ici-même (2). Les mss. orientaux n'ont jamais figuré que pour mémoire dans les catalogues des additions au Musée britannique. Ils y figurent par leur numéro seul et avec un renvoi à un des catalogues de la série orientale. Par analogie, il semble que l'administration ait projeté une série de catalogues par langues des mss. occidentaux. C'est ainsi qu'il a été publié trois gros volumes d'un catalogue des mss. espagnols comprenant les mss. catalans et même, par une véritable erreur, des mss. provençaux, que le rédacteur, un

1. A la Bibliothèque nationale, il est resté dans le fonds français certains mss. catalans qui avaient été pris pour provençaux lors de la formation des fonds par langue, vers 1860. En revanche, des mss. provençaux avaient été mis à tort dans le fonds espagnol. Lorsque, dans ces dernières années, M. Morel-Fatio a rédigé le catalogue du fonds espagnol, il a naturellement rejeté les mss. provençaux indûment attribués à ce fonds. Il était alors impossible de les intercaler dans le fonds français auquel dès l'origine on aurait dû les attribuer. Il a donc fallu les rejeter dans le fonds ouvert des nouvelles acquisitions françaises où ils se voient tristement relégués, encore que plusieurs d'entre eux soient à la Bibliothèque depuis Louis XIV.

2. Voy. année 1882, art. 241.

savant espagnol étranger à l'administration du Musée, a crus catalans. Fera-t-on de même des catalogues spéciaux pour les mss. italiens, français, allemands, anglais? Je l'ignore: ce sera là, selon moi, une œuvre assez peu utile, sans rapport avec le mode de classement adopté au Musée et faisant double emploi avec les catalogues des additions. Il n'en résultera pas de commodités particulières pour les recherches puisque les index suffisent à tous les besoins (1).

Voici maintenant que le Musée inaugure, avec le gros livre de M. Ward, une nouvelle série : celle des catalogues par matières. L'ouvrage de M. W. dont le titre est inscrit en tête de cet article est le tome Ier d'un catalogue de tous les romans manuscrits, en grec, en latin, en langues romanes, germaniques, scandinaves et celtiques, que renferme le Musée. L'antiquité et les temps modernes sont exclus, encore bien qu'on ait admis d'une part Julius Valerius, le traducteur du Pseudo-Callisthènes, qui est certainement antérieur au moyen-âge, et d'autre part un roman autobiographique de sir Kenelm Digby, composé au XVIIe siècle.

Ce classement n'offre aucun avantage qu'on ne puisse obtenir à l'aide d'une table des matières; il a des inconvénients qui lui sont inhérents. Il est à peu près impossible de l'exécuter d'une manière complète et conséquente; il oblige de morceler les descriptions, parce que beaucoup de manuscrits contiennent des matières très variées; enfin il dégénère facilement en un recueil de dissertations dont le sort est de vieillir vite, tandis qu'un catalogue doit avoir une valeur permanente. Ces critiques, qu'il me sera aisé de justifier, portent non pas sur l'œuvre du rédacteur du catalogue : le travail de M. W., une fois le système admis, est très satisfaisant; l'auteur est au courant des questions variées qu'il aborde au hasard des manuscrits, et il fournit mainte indication qui profitera à l'histoire des littératures du moyen-âge; mais le système lui-même repose sur une très fausse conception de ce que doit être un catalogue de mss. Prenons, pour vérifier les critiques générales qui précèdent, un petit nombre d'exemples.

Les premiers articles du catalogue sont consacrés à des mss. grecs: les *Heroica* de Philostratos et les *Iliaca* de J. Tzetzès. J'affirme que jamais personne n'aura la pensée de chercher la description de ces mss. dans le catalogue de M. Ward. Ce sont des ouvrages qui n'ont aucune espèce de rapport avec les divers romans de Troie en latin et en roman qui viennent ensuite: le premier même (l'ouvrage de Philostratos) n'a point du tout le caractère d'un roman. Je ne vois aucune raison d'admettre ces écrits bysantins et de rejeter l'*Iliade* qui est bien certainement la source première, quoique indirecte, de tous les romans de Troie. Plus oin (pp. 27 et suiv.) sont étudiés des poèmes latins, (*Pergama flere volo*..., et n autre) qui sont des œuvres savantes et n'ont aucun droit de figurer dans la ttérature des romans. Les y faire entrer c'est les détacher bien à tort de la littéiture scolastique à laquelle ils appartiennent. M. W. s'est, pour ces poèmes mme pour tout le reste, donné la peine de rassembler nombre d'indications bi-

1. Il faut ajouter que sur divers points l'initiative privée vient en aide à l'action ministrative. C'est ainsi que l'un des bibliothécaires du Musée, M. W. de Gray rch, a publié un catalogue des miniatures et dessins contenus dans les mss., qui rend grands services aux artistes et aux paléographes : *Early Drawings and Illumitions, An introduction to the study of illustrated mss.; with a Dictionary of subjects the British Museum*. London, 1879, in-8°.

bliographiques, que du reste on ne pensera pas à chercher là ; disons en passant qu'il y faut ajouter au moins un renvoi à l'édition et aux recherches de M. Hauréau sur le poème *Pergama* et sur un autre ayant le même sujet, dans les *Notices et extraits des mss.*, XXVIII, 438 et suiv. (1) C'est ce qui existe de plus important sur la matière.

Si le *Catalogue of Romances* contient certains ouvrages qu'on ne s'attendrait pas à y rencontrer, en revanche il en omet qui devraient y prendre place. Il y a une subdivision intitulée « *Romans allégoriques et didactiques* » ; toute personne versée dans la littérature du moyen-âge voit quel nombre considérable d'ouvrages peut être classé sous cette rubrique. Or je n'y vois figurer que le *Roman de la Rose*, le *Chemin de Vaillance* de Jean de Courcy, le livre de Sydrac et le livre de l'Ordre de chevalerie. Notons qu'il faut entendre le mot anglais *romances* dans un sens singulièrement large pour l'appliquer aux deux derniers de ces quatre ouvrages. Mais pourquoi omettre les romans allégoriques (les poèmes de Christine de Pisan, par exemple) et les poèmes didactiques dont abonde la littérature du moyen-âge ? J'avoue que je ne me rends pas compte des principes qui ont présidé au classement.

Quant au système adopté pour la rédaction des notices , il est tout différent de celui qui a été suivi dans les *Catalogues of Additions*. M. Ward s'est surtout proposé de faire connaître les auteurs et les ouvrages. Il analyse les romans dont il traite ; il rassemble autant de renseignements qu'il en peut réunir sur les auteurs, sur la date de la composition, etc. En un mot, chaque notice de ms. devient une dissertation d'histoire littéraire, qui ne se rapporte pas spécialement au ms. décrit, mais pourrait aussi bien avoir été publiée à l'occasion de n'importe quelle édition de l'ouvrage contenu dans ce ms. Ainsi le ms. Harley 4,334, contenant un fragment déjà deux fois publié de *Girart de Roussillon*, fournit le prétexte d'une étude sur la légende de Girart de Roussillon en général, qui est un bon résumé de ce qu'on savait sur ce sujet jusqu'à l'année dernière. Mais la même notice eût pu être faite sur l'un quelconque des autres mss. du même ouvrage. Le système admis, on ne peut que louer l'étendue et la sûreté des connaissances de M. Ward. Il a surtout une information bibliographique qui serait à remarquer partout, qui certainement n'est pas commune en Angleterre. Il est rare, par exemple, qu'il néglige d'indiquer les notices qui ont précédé la sienne. Notons cependant quelques omissions. Le ms. Roy. 19. D. I. est étudié en deux endroits, inconvénient forcé de tout catalogue par matières, d'abord p. 123 pour la version française de l'*Historia de præliis*, ensuite p. 143 pour la *Vengeance de la mort Alexandre*. Mais nulle part il n'est dit que ce ms. avait été déjà décrit dans les *Archives des Missions*, 2e série, III, 315 et suiv. Le ms. Roy. 15. E. VI, fournit la matière de neuf articles dispersés par tout le volume, mais je ne vois nulle part mentionnée la description que M. F. Michel en a faite dans ses *Rapports au Ministre*, où sont également signalés plusieurs autres des mss. étudiés dans le *Catalogue of Romances*, par ex. le Harley 527. Le roman de *Theseus*, ms. addit. 16,955, est l'objet d'une notice de six pages (pp. 769-75) : il n'est pas dit que ce ms. a

1. Le travail de M. Hauréau a été réimprimé à part sous ce titre : *Les Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin*, 1882, in-8° ; voy. pp. 206 et suiv.

déjà été décrit dans les *Archives des Missions*, 2e série, III, 277 et 326, où sont indiquées deux autres copies du même roman.

Encore une observation qui porte sur la méthode à suivre dans la rédaction des catalogues. Quand il est avéré qu'un manuscrit est la transcription pure et simple d'un autre manuscrit encore existant, il semble que la constatation de ce fait devrait dispenser de toute autre recherche. M. W. n'en a pas jugé ainsi. Une copie faite au XIXe siècle d'un des nombreux mss. des *Vœux du paon* que possède la Bibliothèque nationale, lui fournit l'occasion de quatre pages de recherches sur ce poème. Près de vingt pages (pp. 698-707, 714-6, 727-8, 304-10) sont consacrées à une copie du ms. fr. 19,152 de la Bibliothèque nationale (1). Mais qui aura jamais l'idée de faire usage de ces copies, puisque l'original existe ?

Je ne puis entrer ici dans l'examen détaillé des notices dont se compose le *Catalogue of Romances*. Cet article risquerait, comme le catalogue lui-même, d'échapper à toutes les limites. Je me résume en disant que M. W. a mis dans ce travail, visiblement exécuté avec amour, une science considérable. Les extraits qu'il donne sont généralement bien transcrits. La plupart des notices résument parfaitement l'état de la science au moment où elles ont été rédigées; d'autres nous donnent plus encore et contiennent des vues nouvelles ou des faits inédits. Je citerai en général les articles qui concernent Geoffroy de Monmouth, certains romans de la Table ronde, Gautier Map (2), Jean de Courcy. Mais, dût-on me taxer d'esprit administratif à l'excès, je ne concéderai jamais qu'un catalogue puisse être rédigé à la façon d'une histoire littéraire. Il faut que toutes les parties d'un catalogue soient rédigées sur un plan rigoureusement uniforme et selon des proportions fixes. Or il n'y a plus ni proportions ni plan dès que chaque ms. peut devenir prétexte à dissertation. Il est en effet de toute évidence que personne, pas même l'auteur du *Catalogue of Romances*, n'est préparé à traiter avec une égale compétence toutes les parties de l'immense littérature des romans. Il n'est pas moins évident que les *excursus* auxquels s'est livré M. W. auraient beaucoup gagné à paraître sous forme détachée dans les mémoires de quelqu'une des nombreuses sociétés savantes du Royaume-Uni. Car alors M. Ward aurait pu concentrer ses recherches sur l'ensemble des mss. qu'on possède d'un même ouvrage, tandis qu'ici il est obligé de les disperser entre les notices des divers mss. ou de renvoyer constamment d'une notice à une autre.

Le *Catalogue of Romances* étant commencé devra être fini, mais je ne conseillerais pas au Musée britannique de continuer la série. A tout prendre, les catalogues par langues, inaugurés au Musée par le catalogue espagnol, offrent moins d'inconvénients que les catalogues par matières. En tout cas, les deux systèmes ne peuvent exister simultanément ailleurs que dans des tables. Il faut opter.

Le dernier des livres dont j'ai à rendre compte est une publication de circons-

1. M. Ward pense que cette copie a été faite pour Sainte-Palaye, mais les notes marginales qu'il signale ne sont pas de la main de cet antiquaire. Je crois que c'est une seconde copie, faite sur la copie que Sainte-Palaye s'était fait faire.

2. Les recherches fort intéressantes de M. W. sur cet auteur à divers égards si important sont placées dans la notice du roman d'Ipomedon, pp. 734 et suiv. Je note en passant que le curieux témoignage de l'auteur de ce roman sur Gautier Map avait déjà été cité par Th. Wright, *Biographia Britannica litteraria*, II, 338.

tance qui n'entre pas dans la série générale des catalogues du Musée, mais qui toutefois ne laisse pas d'offrir un véritable intérêt. On sait que le gouvernement anglais a acquis l'an dernier pour le prix fort élevé de 45,000 livres sterling la collection Stowe, l'un des quatre fonds dont se composait la bibliothèque manuscrite du comte d'Ashburnham. La grande majorité des articles de cette collection est attribuée au Musée; quelques volumes irlandais ou relatifs aux affaires d'Irlande ont été donnés à la bibliothèque de l'Académie royale irlandaise à Dublin. Une exposition des pièces les plus curieuses dont vient de s'enrichir le Musée a été organisée, et le *Catalogue of a selection from the Stowe mss.* est le livret de cette exposition. Il contient un court aperçu, par M. Thompson, le conservateur des mss. du Musée, de la formation du fonds Stowe; des notices sur les pièces exposées et quinze phototypies fort bien exécutées. P. M.

Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* (2e année, n° 1, janvier 1885, p. 33) analyse un programme des examens à imposer aux employés des bibliothèques, adopté par l'Association des bibliothécaires du royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. D'après cette analyse, on devra exiger de tous les candidats, en premier lieu, la connaissance de ce que peut savoir tout Anglais instruit: l'arithmétique, la grammaire anglaise et l'art d'écrire en anglais, l'histoire d'Angleterre, la géographie, la littérature anglaise, et, par dessus tout, l'écriture et la lecture.

Pour obtenir un certificat du second degré, il faudra avoir été employé pendant un an dans une bibliothèque et subir avec succès un examen sur les matières suivantes :

1° La littérature anglaise, particulièrement celle des cent dernières années ;

2° La littérature d'un autre pays d'Europe, par exemple, la littérature française ou allemande ;

3° Le classement des livres. Les candidats devront s'être familiarisés avec les systèmes de classement suivis dans plusieurs grandes bibliothèques. On leur présentera un certain nombre d'ouvrages à classer. Ils devront prouver qu'ils ont des notions générales sur les matières qui font l'objet des diverses branches des sciences ;

4° Les éléments de la bibliographie et de l'art de dresser les catalogues. Par bibliographie, on entend l'histoire de la constitution extérieure des livres et les diverses manières de les décrire et de les cataloguer. Ceci implique des notions sur l'histoire des premiers temps de l'imprimerie, particulièrement en Angleterre, et la connaissance des principaux catalogues et ouvrages bibliographiques publiés notamment dans les pays de langue anglaise. Les candidats devront aussi montrer qu'ils connaissent les noms latins des villes qui se rencontrent le plus souvent dans l'adresse des livres. Sur l'art de cataloguer les ouvrages, ils subiront une épreuve pratique, consistant dans la rédaction des fiches de catalogue d'un certain nombre de livres qu'on leur soumettra ; cette rédaction devra être conforme aux règles adoptées par l'Association. On recommande aux candidats l'étude de l'article *Bibliographie*, dans la dernière édition de l'*Encyclopédie*

britannica, ainsi que de l'ouvrage de Horne, intitulé : *Introduction to the study of bibliography* ;

5° Pratique des bibliothèques. Cette partie de l'examen se composera d'une série d'épreuves pratiques où les candidats devront montrer qu'ils ont acquis l'expérience des questions qui se présentent journellement, dans l'administration d'une bibliothèque, et qu'ils savent les résoudre avec facilité et rapidité. Chaque candidat résoudra ces questions selon les règles de l'établissement auquel il appartient lui-même. On recommande d'étudier à ce sujet Mullins, *Free Libraries and Newsrooms*.

Pour obtenir un certificat du premier degré, il faudra avoir été employé pendant deux ans dans une bibliothèque, faire preuve d'une connaissance approfondie, tant des matières énumérées ci-dessus que de l'histoire littéraire en général, enfin savoir le latin et au moins deux autres langues. Chaque candidat pourra en outre demander à être examiné sur des matières de son choix, dont il aura une connaissance spéciale. On signale spécialement aux candidats les objets d'étude suivants : construction et aménagement des bibliothèques ; achat et choix des livres ; arrangement des rayons ; catalogues dressés selon les divers systèmes; administration et comptabilité ; rapports des bibliothécaires avec les lecteurs ; prêt ; reliure, etc., etc. Les candidats devront être au courant de l'organisation des principales bibliothèques de leur pays et surtout de celles qui présentent le plus d'analogie avec l'établissement auquel ils appartiennent. On recommande, pour la préparation de l'examen du premier degré : *Encyclopædia britannica*, article *Libraries ;* Edw. Edwards, *Memoirs of libraries* (une nouvelle édition de cet ouvrage est en cours de publication) ; le rapport officiel de 1876 sur les bibliothèques des Etats-Unis ; les revues britanniques et américaines, telles que les *Transactions* de l'Association, le *Library Journal*, les *Monthly Notes*, le *Library Chronicle*.

Le neuvième rapport de la commission royale pour l'examen, la classification et le catalogue des manuscrits historiques vient de paraître ; il se compose, comme à l'ordinaire, du rapport, proprement dit, et d'un appendice plus détaillé où on trouve le dépouillement complet de tous les documents inventoriés. Pour l'histoire de notre pays ces deux gros in-folio sont exceptionnellement précieux, et il serait à désirer qu'un travailleur ayant du loisir pût avoir accès aux magnifiques collections qui y ont leur place. Voici le relevé des principales archives examinées par les inspecteurs : archives de la chambre des Lords (depuis 1670 jusqu'en juillet 1678) ; — chapitre de la cathédrale de Saint-Paul à Londres ; — chapitre de la cathédrale de Cantorbéry ; — archives municipales de Rochester, Cantorbéry, Carlisle, Barnstaple, Ipswich, Plymouth, Yarmouth, comté de Yorkshire ; — bibliothèques du comte de Pembroke, du comte de Leicester (chronique des comtes de Hainaut et de Flandres, 2 vol. in-fol., manuscrits du XVe siècle) ; — de M. Alfred Morrison (131 lettres autographes de Madame de Maintenon, lettres de la plupart des Français illustres du XVIIe siècle). — Pour l'Écosse : archives de lord Elphinstone, de M. Stuart de Traquair, de sir Robert Dalyell, de sir Archibald Grant, etc. — Pour l'Irlande : archives du duc de Leinster, du marquis d'Ormonde et du marquis de Drogheda.

On annonce la publication prochaine d'un deuxième appendice à ce neuvième rapport, contenant le dépouillement d'autres collections très curieuses et très importantes.

Le gouvernement anglais vient de faire paraître le dernier volume des fac-similés de manuscrits nationaux relatifs à l'Irlande ; l'archéologue-paléographe chargé d'éditer cet ouvrage, M. Gilbert, a accompagné les spécimens choisis de notices et d'éclaircissements destinés à en rendre l'usage plus commode, et il s'est efforcé de rendre son travail intéressant aux divers points de vue de l'histoire locale, de la philologie et de l'art. L'époque comprise par le présent volume s'étend depuis l'avènement de Jacques Ier jusqu'au commencement du XVIIIe siècle ; on trouvera un certain nombre de pièces relatives à la France, par exemple : plans des villes de Cork et de Limerick, dessinés par des ingénieurs français ; — thèses proposées par des séminaristes irlandais ; — lettre adressée au marquis d'Ormonde par la reine Henriette-Marie (1690) ; — mémoires du nonce Rinuccini ; — lettre de Frédéric, duc de Schomberg (1689) ; — mémoires de l'officier huguenot, Dumont de Bostaquet ; — certificat de Charles O'Brien, lord Clare, maréchal de France, daté de Saint-Germain-en-Laye (1705). Un index général termine ce volume. Les chartes, déclarations, lettres, et autres pièces du même genre sont reproduites en entier, tandis que pour le reste (mémoires, thèses, biographies, etc.), les photographies ne sont que des extraits.

La Société des bibliothécaires est arrivée à la septième année de son existence, et s'est réunie en octobre pour célébrer son anniversaire, à Dublin, où les membres ont été cordialement reçus par le lord Maire et les principales autorités de la ville. Parmi les mémoires lus, il y en a qui sont d'une importance pratique, et qui méritent d'être pris en considération immédiate ; d'autres ont un intérêt presqu'exclusivement littéraire, mais cependant servent à nous faire connaître des détails et des curiosités bibliographiques dont on avait peu d'idée autrefois.

Il faut classer dans la première catégorie le discours de M. Garnett, surintendant de la salle de lecture au Musée britannique. Il s'agissait d'attacher à cet établissement national un atelier de photographie défrayé par l'État, et où les travailleurs pourraient se procurer, à des prix raisonnables, des fac-similés de manuscrits, portions de manuscrits, raretés de toute espèce. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité, et il y a lieu d'espérer qu'elle sera favorablement reçue par le gouvernement de M. Gladstone et la commission du budget. M. Welch, bibliothécaire de la municipalité (Guildhall) de Londres, a démontré, incidemment, la nécessité absolue de faire photographier les registres paroissiaux dont l'importance pour certaines questions de propriété, d'identité et d'héritage est évidente, qui sont exposés, à l'heure qu'il est, aux dommages causés par l'intempérie des saisons, la poussière, l'humidité, les rats, etc., etc.

Il a été décidé, en outre, que dorénavant les places de conservateurs dans les bibliothèques ne seraient accordées qu'après un examen, et sur le vu d'un diplôme délivré par une commission spéciale. Le premier examen aura lieu en septembre 1885.

Parmi les mémoires non-officiels, s'il est permis de s'exprimer ainsi, lus par les membres de la Société des bibliothécaires, et les causeries qui en ont résulté, il y

a lieu de citer les suivants : rapport sur la bibliothèque publique d'Armagh (le doyen d'Armagh, rapporteur) ; — douze ans de catalogue dans une grande bibliothèque (M. Dix-Hulton ; il s'agit de la bibliothèque du collège de la Trinité à Dublin) ; l'étude de la bibliographie (M. Tedder) ; — les bibliothèques de l'Australie méridionale (M. Holgate) ; vingt ans de souvenirs d'Antonio Panizzi (M. Henri Stevens), etc. M. Deane a aussi mis sous les yeux de la Société les plans et élévations de la bibliothèque nationale de l'Irlande, bâtiment destiné à recevoir 800,000 volumes, et qui sera construit avec toutes les ressources, tous les conforts et tous les avantages réalisés par la science architecturale moderne.

Le *Livre* contient, dans la livraison du 10 octobre (p. 611-614), une note de M. Edouard Drumont sur la bibliothèque et les archives de la cathédrale de Canterbury et sur la bibliothèque des jésuites de Sainte-Mary's College.

Vient de paraître : *Catalogue of books in the Library of the British Museum printed in England, Scotland and Ireland, and of books in English printed abroad to the year* 1640. London, 3 vol. in-8° de 1,787 pages. Printed in order of the Trustees.

M. Lidderdale, employé au Musée britannique, est mort le 5 septembre dernier. Il laisse un catalogue de tous les ouvrages irlandais qui se trouvent au Musée.

On sait que quelques-unes des bibliothèques municipales en Angleterre ouvrent le dimanche, mais c'est une tentative qui n'a pas réussi partout. Ainsi dans la ville de Chester, le comité de la bibliothèque publique vient de décider qu'à l'avenir cet établissement serait fermé le dimanche.

Autriche. — La bibliothèque de l'Université de Vienne occupe dans le nouveau bâtiment la portion centrale, qui forme retrait ; tout en faisant partie de l'ensemble de la nouvelle construction, elle n'en constitue pas moins un édifice distinct. L'intérieur est aménagé suivant le système que Labrouste a appliqué à la bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Bibliothèque nationale de Paris ; c'est une nouveauté en Autriche. La grande salle de lecture est ornée de colonnes gracieuses et de moulures artistiques ; elle a deux étages et est éclairée par un plafond de verre ; elle est chauffée, ainsi que tout le reste de la bibliothèque, par la vapeur d'eau. Cette salle comprend 280 places pour les travailleurs : des barrières séparent les lecteurs en autant de catégories qu'il y a de facultés : cette méthode rend la communication des livres plus facile. 120 places sont réservées au droit, 80 à la médecine, et 80 à la philosophie ; quant aux lecteurs qui s'occupent de théologie, 16 places leur sont destinées, sur les côtés de la salle ; c'est aussi à ces places que se consultent les manuscrits et les livres précieux, sous la surveillance d'un employé. Les tables de travail sont commodes, bien qu'un peu élevées (75 centimètres) ; à chaque place se trouvent deux boîtes, l'une assez grande pour les papiers et les notes, l'autre, plus petite, pour l'encre et ce qu'il faut pour écrire ; au-dessous, un espace est ménagé pour recevoir les pardessus et les chapeaux ; cette organisation, qui remplace celle du vestiaire, n'est du reste qu'un essai. Tout le pourtour de la salle, sur une hauteur de trois étages, est occupé par des galeries, contenant une bibliothèque courante de 60,000 volumes. Aux quatre coins de la salle, des escaliers tournants en fer conduisent en haut et

en bas aux dépôts de livres : la communication des livres se fait au milieu. Sur un des côtés de la salle est l'administration et la salle de lecture pour les professeurs et privat-docents de l'Université ; c'est aussi là que se trouvent les périodiques scientifiques.

De la salle de lecture une porte conduit dans les dépôts de livres ; ils occupent le sous-sol placé au-dessous de la salle de lecture, la totalité d'un des quatre angles de la construction, depuis le sous-sol jusqu'au toit et de nombreux corridors au-dessus de la salle de lecture. La construction est toute en fer : il y a trois étages dans le sous-sol et les corridors, neuf dans le reste de la bibliothèque : chaque étage a 3 mètres de haut. Les casiers pour les livres sont en bois, non en fer, comme on avait primitivement le dessein de le faire. Des trucs servent à chaque étage à la montée et à la descente des livres ; chaque étage est muni de prises d'eau.

L'installation de la nouvelle bibliothèque a été opérée en 20 jours par le bibliothécaire, M. le Dr Grassauer. La bibliothèque, qui comprend près de 360,000 volumes, est rangée suivant l'ancienne classification des matières scientifiques ; on songe à introduire le nouveau système. On espère aussi utiliser la lumière électrique, car les dépôts ne sont pas éclairés le soir, et dans ces conditions, les travailleurs sont forcés de se contenter de la bibliothèque courante de la salle de lecture.

L'aménagement a été fait pour recevoir 775,000 volumes ; mais une nouvelle installation et une meilleure appropriation permettrait sans doute d'y loger un million de volumes.

La nouvelle bibliothèque a été ouverte au public dans le courant de novembre.

Chaque année ramène aux Chambres hongroises les débats sur les Archives communes de Vienne. Le dualisme d'état de l'empire austro-hongrois se montre jusque dans l'organisation de ses archives, qui dépendent des ministères *communs*, bien que l'origine et le contenu de ces archives soient essentiellement autrichiens, et que d'autre part la Hongrie possède ses propres Archives du royaume, ce qui manque à l'Autriche ; c'est ainsi que les archives de l'État, les archives de la Cour, et les archives de la Maison de l'Empereur dépendent du Ministère des affaires étrangères et sont Archives communes, comme aussi les archives du Ministère des finances et celles du Ministère de la guerre. On a proposé en Hongrie de réunir les archives de ces trois Ministères à celles du Cabinet impérial, sous le nom d'Archives de l'empire austro-hongrois, et de réserver aux Hongrois, dans cette nouvelle organisation, un nombre de places plus grand qu'aux Autrichiens. Les Chambres s'occupent chaque année de cette question ; et la question de nationalité devient ainsi une question de places. Les Chambres autrichiennes ont discuté la création d'archives de la marine, qui, on l'espère, resteront à Vienne.

Le Directeur si actif et si instruit des archives du royaume à Pesth, M. Jules de Paules, vient de mettre au jour une intéressante publication : *Lois et règlements en vigueur jusqu'à ce jour, concernant les archives du royaume de Hongrie*, traduits du hongrois (Budapest, 1884, imprimerie royale de l'État hongrois). Le plus

ancien document est l'article 45 du règlement de 1723, ordonnant la création à Presbourg d'archives royales de Hongrie. Les autres documents sont : *Premier article des lois de* 1883 : *Qualification des employés publics* ; — *Instruction du ministre, comte Szapary* (18 février 1875); — *Règles administratives* ; — *Règlements relatifs aux copies délivrées aux particuliers par les archives du royaume et aux taxes perçues pour ces copies* (11 janvier 1879); — *Communication des pièces* (1er janvier 1881); — *Règlement relatif aux documents exposés dans la salle de la section diplomatique* ; — *Règlement relatif à l'examen exigé des employés de la section du secrétariat et de ceux de la section administrative* ; — *Elèves archivistes* ; — *Budget.*

Le règlement auquel sont soumises les communications de pièces d'archives est très libéral et favorise de toutes manières les travailleurs sérieux. L'examen pour entrer dans le service des archives est écrit et oral. L'écrit comprend, outre l'histoire de Hongrie, la transcription d'une charte latine du XIIIe ou du XIVe siècle et d'un document hongrois du XVIe ou du XVIIe siècle ; l'oral porte sur la langue latine, la paléographie latine et hongroise, la diplomatique, le droit constitutionnel, le droit hongrois et le droit canonique, l'histoire de Hongrie. Chaque élève archiviste doit prouver « qu'il a fini les cours de droit ou de philo- » sophie et qu'il possède la langue latine au point de comprendre un texte en » prose, sans avoir recours au dictionnaire. » Le budget des archives était, en 1878, de 28,860 florins (valeur autrichienne) ; le personnel se composait d'un directeur (archiviste du royaume), de 16 employés et de 3 hommes de service. Depuis 1878, les changements qui ont eu lieu sont insignifiants.

Outre les archives provinciales et communales, il existe aussi en Autriche quantité d'archives privées, en la possession des couvents ou des grandes familles nobles. Les archives des familles nobles offrent tout particulièrement, dans les correspondances officielles et privées des membres de ces familles qui ont été au service de l'Etat, une mine riche, et encore inexplorée, de matériaux pour l'histoire moderne. Malheureusement les recherches scientifiques y sont difficiles, car l'ordre y manque d'ordinaire. Quelques grandes familles cependant, comme celle des princes Schwarzenberg, ont mis tous leurs soins à organiser leurs archives. On trouvera de plus amples renseignements dans l'écrit du capitaine Léopold de Beckh-Widmannstetter, *sur les archives de Carinthie*, (Vienne, 1884, 87 pages, tirage à part des *Mittheilungen der K. K. Central-Commission für Kunst u. hist. Denkmale*) ; cet ouvrage est un rapport sur les principales archives nobiliaires de Carinthie, rapport que l'auteur a fait sur l'ordre du Ministre de la guerre à Vienne, pour servir de document à la publication de l'état-major autrichien sur les campagnes du prince Eugène de Savoie. Dans les archives du comte Codron à Gmund, du comte Thuon à Bleibourg et surtout dans les archives de la maison Portia à Spittal, se trouvent une foule de documents intéressants, qui se rapportent à l'histoire d'Autriche. Pour ne citer que le prince Jean-Ferdinand de Portia, premier ministre de l'empereur Léopold Ier, de 1657 à 1665, on trouve dans ses papiers les correspondances des ambassadeurs d'Autriche à la cour d'Espagne de 1655 à 1665 (près de 400 pièces), des rapports sur la guerre entre la France et l'Espagne, guerre qui se termina (7 novembre 1659) par la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV avec une infante d'Espagne;

d'autres rapports encore sur la renonciation à la succession d'Espagne et sur la guerre d'Espagne et de Portugal en 1662.

L'auteur de la brochure se plaint dans une note de la pauvreté pécuniaire des archives de la Société historique de Carinthie et des archives provinciales de Carinthie, qui, riches en documents et fort bien administrées depuis deux ans, ne reçoivent annuellement de la province qu'une dotation de 500 florins (valeur autrichienne), tandis que la Styrie, pour ses établissements provinciaux (archives, bibliothèques, collections d'antiques), vote chaque année 14,000 florins. Il faut citer encore un autre travail concernant la Carinthie, c'est celui de M. S. Laschitzer : *Histoire des bibliothèques et des archives des couvents jusqu'à l'époque de leur suppression par Joseph II* (Klagenfurt, 1883, 60 pages, tirage à part de la *Carinthia*). L'auteur donne la preuve matérielle que les bibliothèques des anciens couvents de Carinthie sont conservées, presque intactes, à la bibliothèque impériale-royale de Klagenfurt, formée de leur réunion ; quant aux archives des couvents, elles étaient à peu près complètes lors de la suppression, mais depuis elles ont été mises en vente avec tous les biens des couvents et n'ont pu être reconstituées qu'après avoir subi des pertes de tout genre : seuls, les documents les plus anciens ont été dès l'origine transférés à Vienne, à la bibliothèque de la Cour et plus tard aux archives de l'Etat. De toutes les provinces autrichiennes, la Carinthie est jusqu'ici la seule qui possède une histoire sérieuse des bibliothèques et des archives de ses couvents supprimés.

D'après la *Przewodnik bibliograficzny*, citée par le *Centralblatt für Bibliothekswesen* (p. 480), la bibliothèque de l'Université de Lemberg a reçu en don de M. Michel Formainusz, prévôt de l'église Saint-Martin de cette ville, mort le 27 juillet, une très riche collection, au nombre d'environ 10,000 volumes, estimée 35,000 florins.

La bibliothèque de l'institut Ossolinski de Lemberg s'est accrue, pendant l'année 1883, de 1,230 volumes imprimés, 6 atlas et 108 mss.

M. W. Wislocki a publié dans la *Przewodnik bibliograficzny* (p. 167-168) le catalogue de 48 mss. (nos 4,290-4,337) de la bibliothèque Jagellonne de Cracovie.

Belgique. — M. Proost, sous-chef de section aux archives de l'État à Bruxelles, a été nommé chef de la 2e section, en remplacement de M. Pinchart, décédé.

M. Van den Bussche, conservateur des archives de l'État à Bruges, a été nommé chef de la 3e section, en remplacement de M. Galesloot, décédé.

M. Alph. Goovaerts, bibliothécaire de la ville à Anvers, a été nommé sous-chef de la 2e section, en remplacement de M. Proost.

M. Lacour, employé aux archives de l'État à Namur, a été nommé conservateur-adjoint de ce dépôt.

M. Henri Omont, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris, a commencé dans la *Revue de l'instruction publique* (*supérieure et moyenne*) *en Belgique* la publication du catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bruxelles. Ce catalogue sera suivi de celui des manuscrits grecs d'Anvers et de Louvain.

'Institut national de géographie de Bruxelles a entrepris la publication d'un ı des villes de la Belgique au XVIe siècle, composé de cent plans du géogra- Jacques de Deventer. Parmi les collaborateurs chargés de préparer le texte et important travail, qui est dirigé par M. Ch. Ruelens, conservateur des uscrits à la bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, on voit figurer les s de MM. Alvin, conservateur en chef de la bibliothèque royale de Belgique ; nans, conservateur des archives de l'État à Liège ; Finot, archiviste du dépar- ent du Nord, à Lille; Genard, archiviste de la ville à Anvers; Gilliodts van ren, archiviste de la ville, à Bruges; Ouverleaux, conservateur-adjoint à la othèque royale de Belgique; Van den Bussche, ancien conservateur des ives de l'État, à Bruges, chef de section aux archives du royaume; Van der ghen, archiviste de la ville, à Gand; Van Even, archiviste de la ville, à vain; Wauters, archiviste de la ville, à Bruxelles. Les villes du nord de la ıce, notamment des anciennes provinces de Flandre et d'Artois, sont large- t représentées dans cette publication.

anemark. — Le nouveau directeur des archives du royaume, M. A.-D. ensen a inauguré une nouvelle série des publications des archives avec *rigt over de danske Rigsarkivers Historie*, Copenhague, 1884, dans lequel il ce les vicissitudes des archives du royaume depuis les temps les plus lés et spécialement depuis l'an 1340 jusqu'à la fin de 1882. Il donne égale- t des notices sur tous les fonctionnaires qui, depuis 1523 jusqu'en 1882, ont mployés aux archives, et dans les diverses sections de ce dépôt.
ors du grand incendie qui, le 3 octobre dernier, a consumé le château de stiansborg, l'existence de la grande bibliothèque royale de Copenhague qui était séparée que par un bâtiment transversal, a pu être regardée comme promise. Heureusement le vent soufflait en sens contraire et ce précieux lissement n'a dû son salut qu'à cette circonstance.

gypte. — La *Deutsche Revue über das gesammte nationale Leben der Gegen-* contient (p. 233-237) un article de M. L. Stern sur la bibliothèque du e.

spagne. — M. E. Miller, de l'Institut, vient de publier dans le vol. XXXI *Notices et extraits des manuscrits* (2e partie) le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Madrid ; supplément au catalogue d'Iriarte.* Le ge à part qui en a été fait, forme 116 pages in-4° et contient la description manuscrits N. 126-141 et O. 1-103, qui font suite aux manuscrits N. 1-125 its par Iriarte dans le t. I, seul paru, de son catalogue (Madrid, 1769, ıl.).

.. R. Alvarez de la Brana vient de publier : *Biblioteca provincial Legionense. rigen y vicisitudes, ilustrado con datos bibliograficos y estadisticos, las memorias ıles de* 1881 *y* 1882, *y los indices de manuscritos, incunables, libros raros y osos.* Leon, gr. in-8° de 91 pages. — La bibliothèque de Leon, fondée en 5, contient aujourd'hui environ 7,000 volumes, dont 36 manuscrits,

16 incunables et 158 livres qualifiés rares et précieux. Le bibliothécaire, D. Ramon A. de la Brana, a donné le catalogue de ces dernières catégories de livres.

États-Unis. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* de septembre-octobre 1884 donne des détails sur l'assemblée générale de l'Association des bibliothécaires des États-Unis (*American Library Association*), réunie à Buffalo en août 1883. Il est un peu tard pour parler encore de cette réunion, qui remonte maintenant à un an et demi; mais il faut signaler dans l'article du *Centralblatt* des renseignements sur un fait curieux, qui a sérieusement occupé l'Association. C'est, paraît-il, un usage maintenant fréquent en Amérique de réimprimer des livres connus, en y mettant un titre nouveau, ou de faire paraître à la fois un même livre sous plusieurs titres différents : par exemple, une traduction de l'*Homme qui rit* de Victor Hugo est publiée sous ce titre : *By order of the King*, c'est-à-dire « de par le roi » ; un récit du voyage du prince de Galles dans l'Inde paraît successivement sous ce titre : *From Pall Mall to the Punjaub, or, With the Prince in India*, et sous celui-ci, *the Prince of Wales in India, or, From Pall Mall to the Punjaub*. Peu importe aux particuliers, qui ont le temps d'examiner de près les livres qu'ils achètent ; mais les bibliothèques publiques, où cet examen est difficile, sont exposées ainsi à acheter plusieurs fois un même ouvrage. Pour remédier à cet inconvénient, M. J.-J. Whitney vient de publier un catalogue des ouvrages qui ont paru, jusqu'ici, sous deux ou plusieurs titres différents : *a Modern Proteus, or, a List of books published under more than one title*, by James J. Whitney ; New-York, Library Journal; London, Trübner.

Le *Centralblatt* de novembre annonce, d'après le *Library Journal* de juillet, la publication projetée d'un dictionnaire des pseudonymes, dressé principalement au point de vue de la littérature anglaise et américaine. L'auteur est M. W. Cushing ; il a déjà réuni les clés de plus de 8,000 pseudonymes, répondant à plus de 6,000 auteurs. Il croit avoir dévoilé tous les pseudonymes anglais et américains antérieurs à l'année 1700.

M. Griswold vient de publier : *New-York State Library catalogue : Subject index of the Law Library from its foundation to December* 31, 1882. Albany, in-8° de VIII-251 pages.

Vient de paraître le *Bulletin* de *Harvard University*, n° 6 du t. III, octobre 1884, qui contient les accroissements de la bibliothèque de cet établissement.

D'après un rapport analysé par le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, la bibliothèque publique de Chicago contenait, au 1er juin 1884, 106,300 volumes, soit 13,000 de plus qu'en 1883 ; elle serait fréquentée en moyenne par 4,000 personnes par jour ; il a été prêté au dehors 430,000 volumes, du 1er juin 1883 au 1er juin 1884, soit une moyenne de 1,400 volumes par jour.

Hollande. — M. Louis D. Petit, conservateur de la bibliothèque universitaire de Leyde, vient de publier, sous le titre de *Bibliotheek van Nederlandsche Pamfletten*, La Haye, 1882-1884, 2 vol. in-4° de XI-280 et 330 pages, un catalogue d'opuscules, pamphlets, brochures, etc., faisant partie des bibliothèques

fondée par Jean Thysius et de l'Université de Leyde. Ces pièces sont comprises entre les années 1507-1702.

Vient de paraître : *Bibliotheca Vondeliana. Catalogus van boekwerken van en over Joost van Vondel bijeenvarzameld door wijlen Mr. A.-D. de Vries Az. Aan de Bibliotheek der Universiteit van Amsterdam ten geschenke gegeven.* Amsterdam, gr. in-8° de 32 pages.

Dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* de novembre, M. P.-A.-M. Boele van Hensbroek, de la Haye, fait connaître la création et la première publication du « Frederik Muller-Fonds », à Amsterdam. Le libraire Fr. Muller a laissé, par testament, une somme de 10,000 florins (un peu plus de 21,000 fr.), dont les revenus devront être employés à rétribuer les savants qui travailleront à la rédaction d'une biographie générale néerlandaise, et à imprimer leurs travaux. La fondation est administrée par un comité, dont les membres sont MM. F.-A.-G. Campbell, A.-C. Kruseman, S. Muller, Mart. Nijhoff, F. Adama v. Scheltema et P.-A. Tiele. On a résolu de commencer par publier des biographies partielles ; M. Tiele vient de faire paraître celle des ouvrages néerlandais relatifs à la géographie et à l'ethnographie : *Bijdragen tot eene nederlandsche bibliographie, uitgegeven door het Frederik Muller-Fonds*; 1e deel : *Land- en volkenkunde*, bewerkt door P. A. Tiele; Amsterdam, Frederik Muller, 1884, in-8°.

Le cabinet royal d'estampes de la Haye a été transféré à Amsterdam au musée néerlandais, qui sera ouvert au mois d'avril 1885.

Italie. — Le personnel des archives du Vatican qui, on se le rappelle, viennent d'être ouvertes au public, est composé ainsi qu'il suit : Cardinal-archiviste, Mgr Joseph Hergenrœther ; vice-archiviste, l'abbé Tosti ; sous-archivistes, Mgr Delicati, le P. Denifle ; custodes, les PP. Wenzel et Palmieri ; scriptor, le chanoine Poggioli ; adjoints, MM. Armellini, Asproni, Herzen, Carini et le Dr Franz Hergenrœther.

Vient de paraître : *Biblioteca recanatese* (fascic. 1-5), par Cl. Benedettucci. Recanati, in-8° de 160 pages ; — *I manoscritti italiani della Biblioteca nazionale di Firenze* ; publicazione fatta sotto la direzione del prof. Ad. Bartoli. Serie I, vol. 3, fasc. 6. Firenze, in-8° de 64 pages.

M. G. Chiarini a publié dans la *Nuova antologia* ; *rivista di scienze, lettere ed arti* du mois de juin un article sur l'acquisition par le gouvernement italien des manuscrits de la collection Ashburnham.

M. Gius. Antonelli vient de publier l'*Indice dei manoscritti della civica Biblioteca di Ferrara*. Ferrara, in-8° de 112 pages.

Publication de M. Ott. Andreucci : *Dei manoscritti di Fr. Redi, M. Malpighi, L. Bellini e Ant. Cecchi, nella Marucelliana e biblioteca Medica fiorentina : illustrazione storico-biografica*. Bologna, in-16 de 70 pages.

Monaco. — Un journal, qui n'a que des rapports très éloignés avec la bibliographie et les archives, mais qui fait de temps en temps des excursions sur ce domaine, le *Figaro*, a, dans son numéro du 12 décembre, donné, sous la

signature de « Vallauris, » de curieux détails sur l'origine, la formation et la composition du dépôt des archives de la principauté de Monaco. Ceux qui connaissent quelque peu ce dépôt seront obligés de reconnaître qu'ils sont exacts, l'archiviste de la principauté, M. Saige, s'étant mis le plus grâcieusement à la disposition de l'auteur de cet article ; ils sont très intéressants, tout-à-fait propres à attirer l'attention des érudits et à exciter leurs légitimes convoitises. Toute la question est de savoir si cet important dépôt leur serait facilement accessible. Quoi qu'il en soit, voici un extrait des principaux passages de l'article de M. Vallauris :

« Jusqu'en 1880, les archives du palais de Monaco étaient disséminées dans diverses pièces du palais même, et à Paris, dans les différentes résidences du prince Charles III et de sa mère, c'est-à-dire rue Saint-Dominique, dans l'hôtel aujourd'hui exproprié par le boulevard Saint-Germain,— et rue Saint-Guillaume, où Son Altesse Sérénissime habite lorsqu'elle passe à Paris.

En 1880, le prince, qui connaissait l'importance de beaucoup de ces pièces, eut l'idée de les réunir en un seul dépôt et fit tout transporter à Monaco. C'est alors qu'on amena, d'une salle basse où elles étaient restées au moins depuis quatre-vingts ans, les archives remontant au treizième siècle du duché de Rethel-Mazarin. Le prince est le petit-fils et l'héritier du titre de la duchesse de Mazarin, morte en 1827, qui était la dernière descendante de la belle Hortense Mancini, celle-là même qui fut en Angleterre l'amie de Saint-Evremond.

C'est ainsi que le prince et le palais de Monaco, — premier point curieux, — possèdent les archives les plus antiques du nord de la France, par suite : 1° *du* transport des archives de Rethel à Paris au moment de la Révolution ; 2° *du* retransport de ces mêmes archives à Monaco en 1880.

Ces documents étaient perdus, et c'est un évènement scientifique que leur révélation.

A ce fonds perdu, le prince réunit, — deuxième point curieux, — les correspondances des Matignon.

Le maréchal Jacques de Matignon, le grand batailleur des guerres de religion, était l'ancêtre, par les mâles, du prince de Monaco, puisque Jacques-Léonor de Matignon échangea son nom et ses armes contre ceux des Grimaldi, en épousant la dernière héritière de la famille en 1715.

Or, si on se rend compte de ce fait que les Matignon avaient toutes les qualités de l'archiviste et qu'ils conservaient avec un soin jaloux leurs plus modestes correspondances, on peut imaginer ce que contient aujourd'hui une collection de 25,000 (vingt-cinq mille) lettres politiques ou relatives à l'administration de la Normandie et de la Guienne. Les Matignon ont été gouverneurs successifs de l'une et de l'autre province.

Cette collection va de François Ier à la mort de Louis XIV.

Certains savants ou chercheurs ont bien connu cette mine, depuis le comte de Béthune qui, en 1633, enlevait au chartrier du château de Thorigny, en Normandie, résidence principale des Matignon, trois grandes caisses de lettres qui forment la plus grande partie du *fonds Béthune* de la Bibliothèque nationale. Le comte n'avait fait *qu'emprunter*. On a le reçu de sa main. Mais il oublia de

rendre, et vendit même le tout au grand roi, en 1666. Ce fut l'un des plus riches fonds du cabinet du roi.

Eh bien! cette mutilation, encore qu'elle soit cruelle, dépare à peine les archives, aujourd'hui de premier ordre, qui sont à Monaco. L'ensemble des documents, mis en ordre et classés là depuis deux ans par les soins de l'homme érudit que le prince a choisi pour son archiviste, est tellement énorme que la brèche pratiquée en 1633 dans le fonds de Thorigny est à peine sensible.

Car si vous ouvrez les casiers et les registres aujourd'hui mis en ordre dans la salle des archives de Monaco, vous trouvez par centaines des lettres de François Ier, autographes et originales, de François II, de Henri III, de son frère le duc d'Alençon, de Catherine de Médicis, de Henri IV, surtout comme roi de Navarre, de Louis XIII, de Mazarin, de Richelieu, de Gaston d'Orléans, du grand Condé, d'Anne d'Autriche, de Louvois, de C lbert, de de Lionne, de Ponchartrain, et jusqu'à Saint-Simon, qui est représenté par une seule lettre, ce qui s'explique par son inimitié avec les Matignon. Il ne devait guère leur écrire.

Enfin, il y a plusieurs lettres de Montaigne.

J'ai vu défiler sous mes yeux, hier, toute cette épopée de documents, j'ai lu et relu les signatures royales et historiques au bas de missives qui sont encore lettre morte pour tout le monde, et j'avoue que j'ai éprouvé autant de joie à parcourir les ordres secs et brefs de la vieille Catherine de Médicis, que les lettres narquoises du bon roy Henri IV, car les unes comme les autres sont neuves, et absolument inconnues des historiens. C'est l'attrait du fruit vert.

Ce n'est pas tout. On a retrouvé dans les vieux papiers plus de neuf cents sceaux, déjà moulés en grande partie. Ils sont de vassaux, d'abbayes, ou de communautés en relations féodales avec les comtes de Rethel. Le sceau de Joinville, avec son contre-sceau formé de trois pierres antiques enchâssées dans une légende gothique, est le bijou rare de la collection. » etc., etc.

Portugal. — Cette année a paru le quatrième fascicule du supplément général du catalogue des livres imprimés de la bibliothèque publique municipale de Porto, qui porte à huit le nombre des catalogues déjà publiés de cette bibliothèque. Nous devons à l'obligeance de M. E. A. Allen d'en pouvoir donner une bibliographie complète.

1. *Catalogo da bibliotheca publica municipal do Porto. — Indice preparatorio do catalogo dos manuscriptos, com repertorio alphabetico dos auctores, assumptos e principaes topicos n'elles contidos.* 1° fasciculo *Mss. membranaceos.* Porto, 1880, in-8° de 99 pages et 2 planches. (144 numéros; un appendice contient la description des manuscrits sur papier ; le premier de ces manuscrits, un missel, a appartenu à Etienne Baluze (n° 98). Cinq tables, dues à M. Allen, terminent très utilement le volume.)

2-3. *Catalogo da Camoneana da bibliotheca publica municipal do Porto*, ordenado por um dos officiaes guarda-salas da mesma bibliotheca. Porto, 1880, in-8° de 69 pages.—*Supplemento*, 1883, in-8°, paginé 71-96. (Très intéressante bibliographie de Luis de Camoens).

4. *Catalogo de philosophia da bibliotheca publica municipal do Porto*. Porto, 1883, in-8° de 115 pages. (Le catalogue des *Mathématiques pures et appliquées* est sous presse).

5-7. *Catalogo da real bibliotheca publica do Porto. Obras impressas. Supplemento geral, contendo as acquisiçoes posteriores à sua fundação*. Parte primeira. Porto, 1869, in-8° de 176 pages. Fasciculo segundo. *Addições em* 1869-1871. Porto, 1872, in-8°, paginé 177-236. — Fasciculo tercerio. *Addições desde* 1872 *até* 1877 (incl.) — Porto, 1878, in-8°, paginé 237-262.

8. *Catalogo da bibliotheca publica municipal outr'ora real bibliotheca publica do Porto. Obras impressas. Supplemento geral* .... Fasciculo quarto. *Addições desde* 1877 *até* 1883 (incl.) Porto, 1884, in-8°, paginé 363-552 (A la fin de ce dernier fascicule est une liste des publications de la bibliothèque de Porto).

Suède. — M. le comte E. Lewenhaupt a été nommé premier employé et M. E.-H. Lind, troisième employé, à la bibliothèque de l'Université d'Upsal.

Le t. VI des Actes de la bibliothèque royale de Stockholm qui a paru récemment (in-8° de 109 pages) contient, outre l'annuaire pour 1883, un intéressant essai bibliographique, par le savant bibliothécaire en chef, M.G.-E.Klemming, sur les écrits de sainte Brigitte et ceux qui la concernent. L'annuaire apprend que la collection des imprimés suédois s'est accrue de 14,426 n^os^, celle des ouvrages étrangers de 1,421 n^os^ et celle des manuscrits de 52 n^os^.

Le t. VIII des *Meddelanden fran svenska riks-archivet* (Communications des archives royales de Suède) contient d'abord l'annuaire des archives pour 1883, puis un mémoire de M. B. Taube, dans lequel l'auteur propose l'organisation de dépôts d'archives provinciales dans les villes principales du royaume, enfin la suite du catalogue des actes ministériels qui sont conservés aux archives royales (5e partie, *Germanica*). Pendant l'année 1883, les archives se sont accrues de 968 volumes ou fascicules.

Le dépôt des archives militaires de Stockholm, qui, pendant les dernières années, avaient été soigneusement classées, vient de commencer la publication d'une Revue intitulée : *Meddelanden fran kongl-krigsarchivet utgifna af generalstabens krigshistoriska afdelning* (Communications des archives militaires royales, publiées par la section de l'état-major général pour l'histoire des guerres). Cette Revue doit contenir des catalogues de manuscrits concernant les institutions militaires, des impressions d'actes importants pour l'histoire des guerres et des études sur les guerres et l'organisation militaire de la Suède.

Suisse. — La bibliothèque de l'Université de Bâle, qui est en même temps bibliothèque publique, remonte à la fondation de cet établissement, en 1460. Elle s'est augmentée successivement par la réunion des bibliothèques des maisons religieuses supprimées à l'époque de la réformation et par les legs d'un grand nombre de bibliothèques particulières de professeurs de l'Université, ainsi que par des achats annuels. Elle compte aujourd'hui près de 100,000 volumes, parmi lesquels plus de 4,000 manuscrits. Chaque année, l'Administration publie un rapport; voici quelques détails extraits de celui de 1883.

Pendant les dix dernières années, la bibliothèque s'est enrichie de 28,000 volumes ; en 1883, en particulier, de 2,938 ; dans ce nombre sont compris 1,826 volumes reçus en don, outre 510 brochures. Parmi les bienfaiteurs, il faut citer surtout le Dr J.-M. Ziegler, mort le 1er avril 1883. Il a légué à cet établissement sa riche bibliothèque géographique, composée d'environ 500 volumes relatifs à cette science, avec de nombreuses cartes anciennes et une centaine de lettres autographes de géographes, géologues et voyageurs célèbres.

Les recettes se sont élevées à 19,448 francs et les dépenses à 17,975 francs dont 10,773 francs pour achats de livres, 2,846 francs pour reliures, etc.

La bibliothèque est utilisée soit par les livres prêtés à domicile, soit dans la salle de lecture. Il est sorti, en 1883, 6,337 volumes, empruntés par 490 personnes, et environ 4,000 volumes ont été consultés sur place.

Pendant cette même année, deux expositions ont été organisées à la bibliothèque : la première d'ouvrages de médecine (atlas, livres avec gravures), à la demande de la Société médicale, et la seconde des reliures les plus remarquables des quatre derniers siècles, à la demande de la Société des arts et métiers.

La bibliothèque possède le seul exemplaire connu de la grande carte de la Suisse par Egidius Tschudi, publiée à Bâle, en 1560. L'Administration en a autorisé la reproduction par la photo-lithographie, exécutée à Zurich.

Le 8 février 1883, est mort M. le conseiller Pierre Mérian, professeur de géologie à l'Université de Bâle, homme dévoué au bien public et en particulier au développement de la bibliothèque. Pendant plus de cinquante ans, il s'est chargé gratuitement de l'organisation de la section de cet établissement relative aux sciences naturelles et, chaque année, il l'enrichissait de nombreux ouvrages et recueils périodiques dont il faisait l'acquisition pour lui-même. Ses concitoyens ont voulu conserver son souvenir par une fondation spéciale (*Peter Merian-Stiftung.*) Une souscription publique, faite dans ce but, a produit une somme de 56,062 francs, dont les intérêts seront appliqués à continuer l'œuvre de Mérian.

Vient de paraître : *Katalog der Stadtbibliothek zu Aarau.* Aarau, in-8° de 28 pages.

DEMANDES.

M. Laurent, conservateur de la bibliothèque de la Chambre des députés, désire savoir où existe un ouvrage de Boursault, que mentionne en ces termes le P. Niceron, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* : « *Lettres de respect, d'obligation et d'amour* ». Ces lettres, connues sous le nom de « *Lettres à Babet* », ont été imprimées dès l'an 1666, in-12. » Le P. Niceron ne dit pas où elles ont été imprimées, mais le petit-fils de Boursault, dans la notice qui précède le *Théâtre* de ce dernier, désigne Rouen comme le lieu d'impression.

La bibliothèque de Belfort désire acquérir dans de bonnes conditions le 1er volume des *Œuvres complètes de Voltaire* de la 2e édition publiée par Baudouin, et le tome IX du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, édition Belin-Mandar. Ces deux volumes ont disparu de la bibliothèque en 1870-1871. Adresser la réponse à M. Verain, bibliothécaire de la ville de Belfort.

M. le comte Riant, membre de l'Institut, désire savoir si l'on connaît l'original latin du livre suivant : *Phil. Melanchton. Warhafftige Historia von der Zerstörung der 2 löblichen Staedte, Athen und Constantinopel*, erstlich in latein. Sprache geschrieben. Wittenberg, V. Kreuzer, 1557, in-8°.

L'Éditeur : H. Champion.

Lille Imp. L. Danel.

TABLE.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES EN GÉNÉRAL.

PAGES.

ɔrtant : 1° annulation au budget ordinaire du Ministère de l'intérieur, ·cice 1884, d'un crédit de 41,356 francs ; 2° ouverture au budget extraordi- e du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, 1re section, ·cice 1884, d'un crédit supplémentaire de 41,356 francs (service général des iothèques). 19 mars..... 1

ɔrt adressé au Président de la République par le Ministre de l'intérieur et Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, proposant de ratta- · au Ministère de l'instruction publique le service des archives départe- ıtales, communales et hospitalières. 21 mars..... 2

t rattachant au Ministère de l'instruction publique le service des archives artementales, communales et hospitalières. 21 mars..... 4

é portant organisation de la Direction du secrétariat. 22 mars..... 5

BIBLIOTHÈQUES.

laires relatives au foliotage des manuscrits. 26 mars, 3 mai, 1er juillet... 7,8,61

és relatifs à des échanges entre divers établissements. 20 mai..... 62

laire relative à l'estampillage des documents conservés dans les bibliothè- s publiques. 24 décembre..... 157

t autorisant M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts à ɜpter, au nom de l'État, le legs fait à la Bibliothèque nationale par le r Victor-Édouard Husson, dit Fleury, et le Maire de Laon, à accepter le fait par le sieur Husson à la bibliothèque de cette ville. 29 novembre.... 160

Davillier aux Musées du Louvre et de Sèvres et à la Bibliothèque natio- ·. 8 novembre..... 161

ARCHIVES.

laire de M. le Ministre de l'intérieur à MM. les Préfets, pour les informer rattachement du service des archives départementales, communales et ɔitalières au Ministère de l'instruction publique. 1er avril..... 11

PAGES.

Rapport de M. le Directeur du secrétariat à M. le Ministre de l'instruction publique, relatif à l'institution d'une commission supérieure des archives nationales, départementales, communales et hospitalières. 6 novembre..... 162

Arrêté instituant une commission supérieure des Archives nationales, départementales et hospitalières, et nommant les membres de cette commission. 7 novembre 163

Décret relatif à la commission des archives diplomatiques au Ministère des affaires étrangères. 5 février..... 18

PERSONNEL.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Direction du secrétariat (2e et 3e bureaux)..... 12,62

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES EN GÉNÉRAL.

Inspection générale des bibliothèques et archives 12,62

BIBLIOTHÈQUES.

Inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires, p. 11, 62, 167. — Souscriptions scientifiques et littéraires, p. 13. — Bibliothèques populaires, p. 13. — Bibliothèque nationale, p. 14, 164. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 14, 165. — Bibliothèque Mazarine, p. 165. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 15, 165. — Fontainebleau, p. 165. — Aix, p. 15. — Autun, p. 63. — Auxerre, p, 166. — Avallon, p. 63. — Avranches, p. 63. — Bar-le-Duc, p. 15. — Bastia, p. 15. — Bergues, p. 15. — Bône, p. 166. — Caen, p. 63. — Castres, p. 15. — Chalon, p. 63. — Chaumont, p. 63. — Constantine, p. 15. — Dijon, p. 63. — Dunkerque, p. 16. — Granville, 166. — Guéret, p. 16. — Hesdin, p. 16. — Lodève, p. 63. — Luçon, p. 63. — Lure, p. 64. — Lyon, p. 64, 166. — Mantes, p. 166. — Marseille, p. 64. — Melun, p. 64. — Menton, p. 65. — Montpellier, p. 16. — Nancy, p. 65, 166. — Neufchâtel, p. 65. — Nevers, p. 65. — Provins, p. 16. — Roanne, p. 65. — Rochefort, p. 65. — Rouen, p. 166. — Saint-Brieuc, p. 16. — Saint-Quentin, p. 16. — Semur, p. 17. — Tours, p. 65. — Troyes, p. 17. — Valognes, p. 17. — Vernon, p. 167. — Vienne, p. 167. — Vire, p. 17.

ARCHIVES.

Archives nationales, p. 17, 167. — Aisne, p. 18. — Alpes-Maritimes, p. 168. — Ariège, p. 18. — Aude, p. 168. — Aveyron, p. 168. — Calvados, p. 168. — Loir-et-Cher, p. 168. — Loire-Inférieure, p. 18. — Morbihan, p. 18. — Sarthe, p. 18. — Somme, p. 18. — Affaires étrangères, p. 19.

CHRONIQUE.

Bibliothèques en général; état des catalogues des bibliothèques publiques de France, p. 66. — Budget, p. 169. — Bibliothèque nationale, p. 29, 173; le fonds grec, p. 20; statistique des lecteurs, p. 23; legs de Bastard d'Estang, p. 92. — Bibliothèque de l'Arsenal; rapport de M. Ed. Thierry à M. le Ministre de l'instruction publique, p. 174; bibliographie des journaux, p. 184; discours prononcés par M. Ed. Thierry aux obsèques de MM. Ravaisson et Lacroix, p. 250. — Bibliothèque Mazarine; rapport de M. Franklin à M. le Ministre de l'instruction publique, p. 24; rapport d

M. Molinier à M. l'Administrateur général de la bibliothèque Mazarine, p. 27. — Bibliothèques des départements : circulaire de M. Wallon, p. 28; note sur la rédaction du catalogue des manuscrits, p. 94; circulaire de M. Charmes, Directeur du secrétariat, p. 109; note sur le foliotage des manuscrits, p. 253; notices sur quelques bibliothèques, p. 255; inspection générale, p. 255. — Abbeville, p. 29. — Alençon, p. 111. — Amiens, p. 256. — Annecy, p. 256. — Auch, p. 256. — Auxerre, p. 256. — Bar-le-Duc, p. 29, 257. — Bayeux, p. 111. — Blois, p. 111. — Bordeaux, p. 111. — Brest, p. 111. — Caen, p. 257. — Cambrai, p. 257. — Châlons-sur-Marne, p. 29. — Châteauroux, p. 30. — Chaumont, p. 30, 257. — Clermont-Ferrand, p. 258. — Condé-sur-Noireau, p. 30. — Dieppe, p. 111. — Douai, p. 30. — Dunkerque, p. 30. — Elbeuf, p. 111. — Flers, p. 112. — Fontainebleau, p. 258. — Gisors, p. 259. — Guingamp, p. 259. — Havre (le), p. 112. — Hesdin, p. 259. — Laon, p. 112. — Laval, p. 112. — Lille, p. 31, 259. — Lorient, p. 260. — Lunéville, p. 31. — Lure, p. 260. — Lyon, p. 260. — Marseille, p. 264. — Montpellier, p. 112, 264. — Nancy, p. 31, 264. — Nice, p. 264. — Orléans, p. 112. — Paris : Chambre des députés, p. 32; — École des beaux-arts, p. 32; — Muséum d'histoire naturelle, p. 32; — bibliothèques municipales, p. 32, 113, 264; — bibliothèque Forney, p. 33, 116, 271; — bibliothèques communales du département de la Seine, p. 272. — Pontarlier, p. 34. — Pont-Audemer, p. 274. — Provins, p. 34. — Reims, p. 275. — Rennes, p. 117. — Rochelle (la), p. 35. 276. — Rodez, p. 276. — Romans, p. 276. — Royan, p. 276. — Saint-Flour, p. 276. — Saint-Quentin, p. 35. — Soissons, p. 35, 276. — Toulon, p. 36. — Tours, p. 277. — Troyes, p. 277. — Vannes, p. 119. — Verdun, p. 36, 277. — Versailles, p. 277. — Vire, p. 119. — Bibliothèques populaires et scolaires; liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires, p. 119.

ARCHIVES.

Archives départementales, p. 36, 128; — catalogue, au 31 décembre 1884, de la collection des inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières antérieures à 1790, p. 278; inspection générale, p. 294. — Morbihan, p. 37. — Constantine, p. 295. — Extrait du rapport sur les travaux de la commission des archives diplomatiques, p. 37. — Rapport au Ministre de la marine et des colonies sur les travaux de la commission supérieure des archives, p. 129. — Composition de la commission, p. 145.

MÉLANGES.

Mélanges, p. 40, 146. 296; archivistes et bibliothécaires correspondants du Comité des travaux historiques, p. 146; moyens de conserver et de restaurer les livres et les manuscrits, p. 297; archives des notaires, p. 301; statistique des bibliothèques scolaires et pédagogiques dans un certain nombre de départements, p. 303; statistique des bibliothèques populaires d'un certain nombre de villes, p. 312.

ÉTRANGER.

Allemagne, p. 42, 150, 313. — Alsace-Lorraine, p. 48, 316. — Angleterre, p. 49, 152, 316. — Autriche-Hongrie, p. 51, 153, 329. — Belgique, p. 52, 153, 332. — Danemark, p. 54, 333. — Égypte, p. 54, 333. — Espagne, p. 55, 153, 333. — États-Unis, p. 59, 154, 334. — Hollande, p. 59, 154, 334. — Italie, p. 59, 154, 335. — Monaco, p. 335. — Portugal, p. 337. — Russie, p. 59, 155. — Suède, p. 59, 156, 338. — Suisse, p. 156, 338.

DEMANDES, p. 340.

TABLE ALPHABÉTIQUE. (1)

3, 147, 255,

i.

eltema, 335.

), 255, 290.
78, 288, 303.
66, 170.
12, 147, 278,
308.
, 255, 310.
70, 255.
255, 294.

70, 255, 291,

es, 55.
, 170, 255.

0, 312.

50, 310, 313.

288, 303.
147, 303.
146, 303.
, 147, 168,

Alsace-Lorraine, 48, 316.
Alvarez de la Brana, 333, 334.
Alvin, 52, 54, 333.
Alvisi, 45, 59.
Ambert, 170.
Amboise, 67, 170, 289.
Amiens, 22, 67, 170, 255, 294, 310, 312.
Amsterdam, 59, 154, 385.
André, 64, 174, 283.
Andreucci, 335.
Angers, 67, 170, 255, 290, 293, 310, 312.
Angleterre, 46, 49, 85, 93, 113, 152, 311, 313.
Angoulême, 68, 170, 255, 310, 312.
Annecy, 170, 255, 256, 294.
Annonay, 68, 170.
Anstis, 50.
Anthoine, 296.
Antonelli, 335.
Antony, 272.
Anvers, 332, 333.
Anvin de Hardenthun (baron d'), 29.
Apt, 170.
Aragon (P.-A. de), 58.
Arbois, 68, 170.
Arbois de Jubainville (d'), 146, 279, 288.
Arcis, 304.
Arcueil-Cachan, 272.
Ardèche, 279, 303, 308.
Ardennes, 288, 303.
Argentan, 68, 170, 255.
Argillier, 119.
Ariège, 18, 147, 303, 308.
Arles, 68, 170, 255, 310.
Armagh, 329.
Armand, 147.
Armellini, 335.
Armentières, 170, 290.
Arnoux, 64, 260.
Arnstein, 152.
Arras, 22, 68, 170, 255, 296, 312.
Arthaud de Viry, 88.
Artois (d'), 165.
Artoux, 166.
Arundel, 318.
Ashburnham, 42, 45, 49, 50, 113, 151, 153, 155, 262, 300, 326, 335.
Asproni, 335.
Assis-Gallisans (d'), 65.
Astle, 50.
Astor, 154.
Aube, 90, 128, 146, 277, 279, 288, 303.
Aubenas, 68, 170.
Aubergé, 64.
Aubert, 15.
Aubin, 119.
Aubry, 63.
Auch, 68, 170, 256.
Aude, 168, 279, 288, 303
Audé, 88.
Audemar, 291.
Augagneur, 88.
Aumassou, 16.
Aurillac, 68, 170, 255.
Autriche-Hongrie, 51, 151, 153, 311, 329.
Autun, 63, 68, 70, 170.

ıpris dans cette table les noms propres figurant dans la *Note sur la rédaction des catalogues* a note relative à la bibliographie pédagogique, dans la *Liste des ouvrages admis par la com-ues populaires et scolaires*, dans la bibliographie des journaux de la bibliothèque de l'Arsenal, s ne se rapportant pas directement aux bibliothèques, aux dépôts d'archives et au personnel

Auxerre, 68, 166, 170, 255, 256.
Auxonne, 68, 170.
Avallon, 63, 68, 170, 292.
Avesnes, 170.
Aveyron, 168, 279, 289, 304.
Avignon, 69, 170, 255, 310.
Avranches, 63, 69, 170, 215.
Ayscough, 318.

Babelon, 164.
Babinet de Rencogne, 279.
Bagnères de Bigorre, 69, 170.
Bagnols, 170.
Baille, 116.
Bailleul, 15.
Bainier, 13.
Balandreau, 65.
Bâle, 21, 150, 338, 339.
Ballon, 264.
Baluze, 83.
Bange (de), 116.
Barack, 45, 48.
Barbaza, 15.
Barberaud, 280.
Barbey, 145.
Barbié du Bocage, 119.
Barbizet, 116.
Barcelone, 55, 56.
Bardet, 272.
Bar-le-Duc, 15, 29, 69, 170, 257.
Barnstaple, 327.
Barotte, 257.
Barrois, 29.
Barron-Ravera, 64.
Bar-sur-Aube, 304.
Bar-sur-Seine, 288.
Barthélemy (A. de), 301.
Bartoli, 335.
Baschet, 49.
Bassée (la), 290.
Bastard d'Estang, 92, 93, 94, 400.
Bastia, 15, 69, 170, 255, 294.
Batut, 15.
Baudrillart, 12, 164.
Baume-les-Dames, 69, 170.
Bavière, 151.
Bayard, 64, 166.
Bayeux, 22, 69, 111, 170, 255, 294.
Bayonne, 69, 170, 255, 310.
Bazin, 303.
Beaune, 69, 170.
Beaussire, 64.
Beauvais, 69, 170, 255.
Beck-Widmanstetter (de), 331.
Belfort, 69, 170, 255, 294, 312, 340.
Belgique, 3, 28, 52, 54, 113, 311, 332.
Bellée, 285, 286.
Belley, 170.
Bellini, 335.
Bellissent, 74.
Bellot-Hermant, 257.
Benedettucci, 335.
Bénet, 46, 168, 303.
Benezech, 91
Béraldi, 131, 135, 145.
Béraud, 65.
Berger (Élie), 167.
Berger (Ph.) 40.
Bergerac, 170.
Bergues, 15, 69, 170, 255, 290.
Berlin, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 150, 151, 152, 310, 314, 316.
Bernard, 318.
Bernard (Martin), 116.
Bernay, 70, 170, 255, 294.
Bert de la Bussière, 34.
Berthelet, 64.
Bertin, 35.
Bertling, 48.
Bertrandy-Lacabane, 287.
Besançon, 22, 62, 70, 170, 255, 310, 312.
Bescherelle, 44.
Besson, 285.
Bessot de Lamothe, 281, 289.
Béthune, 70, 170, 291.
Bézier, 119.
Béziers, 70, 170, 255, 257, 310.
Biester, 152.
Birmingham, 113.
Blackburn, 151.
Blades, 297, 300.
Blanc, 264.
Blancard, 146, 279, 296.
Blanchet (C.), 165.
Blanchet (D.), 14.
Blandin, 17.
Bled, 149.
Blocqueville (marquise de), 256.
Blois, 70, 170, 255, 257, 310.
Bobigny, 272, 273.
Boca, 287.
Boele van Hensbroek, 313, 335.
Bolbec, 170.
Bologne, 155.
Bolton, 113.
Bommy (de), 65.
Bône, 116, 170.
Bonn, 42, 47.
Bonneuil, 273.
Bonneville, 255, 294.
Borao, 58.
Bordeaux, 70, 111, 146, 170, 255, 310, 312.
Bordesholm, 151.
Bordier, 21, 94.
Bormans, 153, 333.
Boston, 113.
Bosvieux, 283, 290.
Bottéro, 264.
Bouchain 290.
Bouches-du-Rhône, 146, 279, 289, 296, 304.
Bouchet, 72.
Bouchez, 15.
Bouchot, 14, 86.
Boudonnet, 145.
Bouffier, 64.
Boulay de la Meurthe, 310.
Boulenger, 65.
Boulogne-sur-Mer, 70, 170, 255, 312.
Boulogne-sur-Seine, 273.
Bouquet de la Grye, 174.
Bourbon, 146.
Bourbonne, 71, 170.
Bourbourg, 71, 170, 290.
Bourdon, 63.
Bourg, 71, 170, 288, 312.
Bourges, 22, 71, 170, 255.
Bourget (le), 273.
Bourg-la Reine, 272.
Bourgogne, 83.
Bourmont, 71
Bourmont (de), 147.
Bournon, 168, 289.
Bourquelot, 16, 34, 35.
Boutillier (l'abbé), 290, 293.
Boyeldieu, 256.
Boyer, 260, 280, 301, 302.
Boysen, 43.
Brabant, 54.

, 314.
131, 133, 145.
7, 48.
7, 150, 315.
2.
, 170, 255, 310,
84, 118.
255, 294.
170.
70, 255, 294.
, 145.
278, 288.
333.
9.
), 264.
, 52, 54, 148,
2, 333.
, 273.
9.
71, 149, 151,
, 294.
0.
44, 51, 150, 333.
Calais, 71, 170, 255.
Calvados, 36, 146, 168, 279, 304, 308.
Cambrai, 72, 146, 170, 255, 257, 295, 312.
Cambridge, 43, 317, 318.
Camoens, 337
Camoin, 264.
Campardon, 167.
Campbell, 154, 335.
Campocasso, 15.
Canaguier, 63
Canaries (les), 57.
Canel, 87 274, 275.
Cannes, 72, 170.
Canot, 148.
Cantal, 304.
Canterbury, 318, 327, 329.
Canu, 17.
Capel, 50.
Capponi, 155, 313.
Carcassonne, 72, 170, 255, 304.
Carini, 335.
Caristie, 63.
Carlisle, 327.
Carlsbourg, 313.
Carlsruhe, 42, 150.
Caroff, 111.
Caron, 68, 296, 297.
Caroulle, 15.
Carpentras, 22, 72, 170, 255, 310.
Carré, 296.
Carteron, 277.
Carville, 65.
Casley, 318.
Cassel, 47, 310.
Castel, 111, 119.
Castellani, 155.
Castellon, 57.
Castelnaudary, 170, 304.
Castres, 15, 72, 170.
Cat, 15.
Cateau (le), 170.
Caudrelier, 16.
Cauvet, 16.
Cauyette, 36.
Cazenove (de), 64.
Cecchi, 335.
Céleste, 146.
Cette, 170, 312.
Chabouillet, 85, 146.
Chaix, 166.
Chalamet, 13.
Challamel, 165.
Chalon-sur-Saône, 63, 72, 170, 291, 312.
Châlons-sur-Marne, 29, 40, 72, 170, 255, 312.
Chambert, 65.
Chambéry, 72, 170, 255, 295.
Champagne, 83, 277.
Champigny, 273.
Chantavoine, 13.
Chantepie (de), 13.
Chapé, 17.
Chapuis, 312.
Charente, 146, 279, 304.
Charente-Inférieure, 36, 147, 280, 289, 292, 294, 304.
Charenton, 272.
Charleville, 72, 170.
Charmes, 192.
Charmes (X.). 13, 62, 94, 109, 164.
Charolles, 72, 170.
Charpentier, 110.
Charpy, 256.
Charton, 13.
Chartres, 72, 170, 310.
Château-Chinon, 170.
Châteaudun, 72, 170, 293.
Château-Gontier, 170.
Châteauroux, 30, 73, 170, 255, 312.
Château-Thierry 170.
Chatel, 146, 168, 279.
Châtelain, 40, 149.
Châtellerault, 170.
Chatenay 272.
Châtillon, 272.
Châtillon-sur-Seine, 73, 170.
Chaumont, 30, 63, 73, 170, 257.
Chaverondier, 146, 182.
Chemin, 167.
Cher, 36, 280, 304.
Cherbourg, 73, 170, 255.
Chester, 329
Chevalier (l'abbé), 289.
Chevilly 373.
Chevrier, 63, 294.
Chiarini, 335.
Chicago, 334.
Chinon, 171.
Cholley, 119.
Chouquet, 13.
Christiania, 156.

Claessen, 45.
Clamart, 272.
Clamecy, 73, 171, 255, 295.
Claudin, 43.
Clédat, 166.
Clément, 63.
Clermont (Hérault), 171.
Clermont (Oise), 73, 171, 255.
Clermont-Ferrand, 62, 73, 171 255, 258, 310.
Clichy, 272.
Clouet, 277.
Cluny, 73, 84, 94, 171, 303.
Cocagne, 65.
Cochin, 86.
Cochinat, 296.
Codron (comte), 331.
Cognac, 73, 171.
Coire, 156.
Coislin, 20, 21, 22.
Colin, 65.
Collin, 13, 94.
Collinot, 7
Collin-Portjegoux, 16.
Colmar, 255.
Cologne, 45, 313.
Colombes, 273.
Colson, 257.
Combarieu, 282.
Comines, 37, 128, 290, 293.
Commercy, 73, 171.
Compiègne, 5, 73, 169, 171, 255.
Conches, 73, 171, 255.
Condé-sur-Noireau, 111, 171, 255, 295.
Condom, 73, 171, 293.
Confolens, 73, 171.
Conny, 288.
Conrart, 86.
Constantine, 15, 171, 295, 312.
Copenhague, 46, 54, 311, 333.
Coquel, 14.
Corbeil, 62, 73, 171.
Cordier, 16.
Cordiez, 14.
Cordoue, 57.
Corneille (Pierre), 173.
Cornell, 311.
Corrèze, 147, 280, 304.
Corse, 304.
Cortambert (R.), 24.
Corte, 74, 171.
Cortone, 155.
Corvin, 44.
Coste, 65, 260, 261.
Coste-Labaume, 64.
Côtes-d'Or, 36, 146, 280, 289, 304.
Côtes-du-Nord, 280, 304.
Cottel, 284.
Cottin, 15.
Cotton, 318.
Coûard-Luys, 146.
Coulommiers, 171.
Courneuve (la), 272, 273.
Courson (de), 164.
Cousin, 148.
Coutances, 74, 171, 255.
Couturier, 167.
Coxe, 321.
Cozette, 67.
Cracovie, 45, 52, 314, 332.
Créteil, 273.
Creuse, 305.
Crozet, 283.
Curzon (de), 167.
Cushing, 334.
Cyr-Saissi, 65.
Czernowitz, 52.

Daguin, 30.
Dalyell, 327.
Danemark, 54, 311, 333.
Danguin, 64.
Dante, 155
Dantzer, 69.
Dantzig, 48.
Darboux, 14.
Dardenne, 43.
Daremberg, 65.
Daudet (Alph.), 14.
Daussy, 256.
Daviau, 64.
Davillier (baron), 161.
Davoust (maréchal), 256.
Deane, 329.
Debièvre, 31
Debouteville, 65.
Debray, 14.
Decombe, 119.
Defontenay, 167.
Deforest de Quartdeville, 74.
Dehaisnes (l'abbé), 30, 74, 284, 290.
Delaborde, 13, 86.
Delafond, 63.
Delandine, 77, 78, 262.
Delayant, 88, 276.
Delécrat, 262.
Delicati, 335.
Delion, 67.
Delisle (L.), 13, 21, 28, 40, 41, 42, 43, 45, 69, 82, 83, 92, 94, 112, 134, 145, 148, 149, 164, 173, 181, 253, 277, 300, 301, 302.
Deloche, 301, 302.
Deloynes, 86.
Delpeuech, 64.
Demangeot, 277.
Demonferrand, 16.
Denifle, 335.
Denquin, 12.
Depasse, 12.
Depoin, 301, 302.
Derenbourg, 58.
Dermer, 64.
Desbarreaux-Bernard, 90.
Deschanel 13.
Des Guerrois, 17.
Desjardins (G.), 12, 62, 94, 164, 284, 286, 287.
Desmazières, 260.
Desmoulins, 116.
Desnoyers, 32.
Despagnat, 64.
Despine 19.
Desplanque, 284.
Desprez, 17.
Desroches, 69.
Dessalles, 280.
Dessein, 228.
Destremeau, 64.
Devals, 291.
Devigneville, 167.
Deville, 116.
Devos, 16.
Didiot, 277.
Diefenbach, 44.
Dieppe, 74, 111, 171, 255, 258.
Digne, 76, 171, 255.
Dijon, 63, 70, 74, 171, 255. 289, 310.
Dinan, 74, 171, 255.
Dinaux, 76, 90.
Dislère, 145.
Dix-Hulton, 329.
Doinel, 282.
Dole, 74, 171, 312.
Domfront, 74, 171, 255.
Dorange, 90, 277.

, 280, 305.
'4, 171, 255, 295.
), 281, 305.
4, 171, 255.
.
, 151, 310.
rquis de), 327.
292, 305, 308.
:. 318, 326, 328,
3.
146. 286.
bé), 149.
).
.
287, 292.
.
lle, 36.
14.
30, 74, 171.
, 135. 145.
.
144, 145.
311.
7.
9, 321.
Egger, 13.
Egypte, 54, 333.
Ekman, 60.
Elbeuf, 111, 171, 255, 312.
Ellesmere, 44.
Elphinstone (lord), 327.
Engelhardt, 93.
Enou, 64.
Epernay, 22, 74, 171.
Epinal, 75, 171, 255.
Epinay-sur-Seine, 273.
Erfurth, 43.
Erlangen, 151.
Eschke, 151.
Escurial, 58.
Espagne, 48, 55, 85, 153, 311, 333.
Estienne, 18.
Etampes, 75, 171.
États-Unis, 59, 113, 154, 309, 311.
Eu, 75.
Eure, 305. 313, 327, 334.
Eure-et-Loir, 146, 281, 292, 293, 305.
Evreux, 22, 75, 171, 255, 295.
Eyssenhardt, 43, 150.

Fabre, 79.
Fabre (Ferd.), 14.
Fabre (S.), 81.
Fabris, 46, 115.
Facino da Fabriano, 42.
Fagard, 17.
Fages, 79.
Fagnan, 40.
Falaise, 75, 171, 255, 295.
Falk, 43, 150.
Fassin, 15.
Faucheux, 163.
Faujoux, 148.
Faure, 166.
Faure (Hip.), 29.
Favier, 68, 80.
Fayolle, 16.
Fécamp, 40, 171, 255.
Feer, 173.
Felcourt (de), 302.
Félix, 275.
Ferrare, 335.
Ferry (J.), 176, 185.
Feuillet, 17.
Fierville, 72, 148.
Figeac, 171.
Finistère, 147, 305.
Finot, 146, 285, 290, 293, 333.
Finspong, 60.
Flamand, 16.
Flandre, 83.
Flers, 112, 171, 255.
Fleuriais, 174.
Fleury, 71. — Voy. Husson.
Fleury (de), 87, 146, 279.
Florence, 20, 149, 154, 155, 300, 335.
Flottes, 79.
Flourac, 146, 147.
Focillon, 14.
Fodéré-Pradier, 64.
Foix, 75, 171.
Folliot de Fierville, 17.
Follot, 116.
Fontainebleau, 5, 75, 165, 169, 171, 258, 259.
Fontenay-aux-Roses, 273.
Fontenay-le-Comte, 171.
Fonteneau, 87.
Formainusz, 332.
Forney, 33, 116, 271.
Förstermann, 151.
Fort-de-France, 296.
Forthomme, 166.
Fortia d'Urban, 69.
Fougères, 75, 171, 255, 295.
Fourdinois, 116.
Fourmont, 82, 86.
Fournié-Gorre, 148.
Fournier, 145, 256.
Fourquet, 87.
Francfort, 44, 45, 310.
Franche-Comté, 82.
Franklin, 13, 24, 27.
Fréjus 75, 171.
Frémonteil, 16.
Frémy, 32.
Frère, 87, 272, 273.
Fresnes, 273.
Fribourg (Suisse), 156.
Friedel, 13.
Frizon, 36, 91, 277.
Führer, 313.
Funck-Brentano, 165.

Gachard, 54, 153.
Gachot, 64.
Gaillac, 75, 171, 291.
Galesloot, 54, 153, 332.
Galice, 55.

Gallemand, 17.
Gamurrini, 46.
Gand, 333.
Gandin, 16.
Gap, 75, 171, 255.
Gard, 281, 289, 305.
Gardère, 293
Gardin (du), 167.
Garinet, 29.
Garnett, 153, 328.
Garnier, 146, 280.
Garnier (Eug.), 31.
Garnier (J.), 67.
Garnier (L.-A.), 167.
Garonne (Haute-), 281, 305.
Gastaldy, 65.
Gaudin, 88.
Gaudineau, 116.
Gaudu, 11.
Gauthier, 285.
Gauthier (J.), 34, 87, 146, 281.
Gauthier du Mottay, 16.
Gautier (L.), 148.
Gebhardt (von), 44, 150, 151.
Geer (de), 60
Genard, 333.
Genermont, 16.
Geneste, 116.
Geniès, 276.
Gérard, 70, 71.
Gerbaux, 167.
Gergerès, 70.
Germain, 296.
Gers, 147 289, 293, 305.
Gerville-Réache, 145.
Gestin, 111.
Gien, 75, 171.
Gilbert, 328.
Gillet, 80, 119.
Gilliodts van Severen, 333.
Girard (le P.), 156.
Girardin, 167.
Girardot, 64.
Girardot (de), 71.
Gironde, 281, 306.
Girone, 57.
Gisors, 171, 255, 259.
Glasgow, 113.
Gobineau (de), 152.
Godefroy, 86, 119, 256.
Godin, 284.
Goebel, 43.
Goedeke, 15[illegible], 151.
Goethe, 43.
Goldscheider, 145.
Gonod, 73.
Gonse, 256.
Goovaerts, 332.
Gosse, 260.
Gotha, 310.
Göttingen, 41, 43, 44, 47, 48, 150, 310.
Gottorf, 151.
Gouget, 281.
Gournay 171, 255.
Gouvenain (de), 289.
Graesel 46, 313.
Grandmaison (de), 65, 146, 282.
Grant, 327.
Granville, 166.
Gras, 281.
Grassauer, 330.
Grasse, 75, 171, 288.
Grassoreille, 146, 279, 288.
Gratz, 52.
Graux, 40, 148.
Grave, 166.
Gravel-Desulis, 284.
Gravelines, 171.
Gray, 75, 171, 255, 295.
Gray-Birch, 323.
Green, 43.
Greifswald, 43, 47, 48.
Grenade, 57.
Grenoble, 75, 171, 255, 310, 312.
Griswold, 46, 334.
Grottaferrata, 59.
Guenot, 17.
Guerby, 56.
Guéret, 15, 76, 171
Guérin (F.), 78.
Guérin (P.), 147.
Guerle (de), 166.
Guerrier, 15.
Guerrier de Dumast, 32.
Guêt, 131, 145.
Guibert (de), 15.
Guiffrey (J.), 17.
Guigue, 64.
Guilhiermoz, 14.
Guillaume (l'abbé), 146.
Guillermin, 35.
Guingamp, 43.

Hachel, 16.
Haenel, 68-81, 86-91, 178, 179.
Halle, 43, 44, 47, 310.
Hambourg, 46, 310.
Hamilton, 59.
Hamilton (Al.), 82.
Hanovre, 47.
Hardy, 147.
Harléien (fonds), 318.
Harmand, 90.
Harrwitz, 151.
Hartfelder, 44.
Hartwig, 42, 43, 46.
Harvut, 289.
Hatat, 283.
Hatin, 185.
Hattes (de), 16.
Haueisen, 44.
Haupt, 40.
Hauréau, 94, 324.
Havard, 289.
Havet, 14.
Havre (le), 40, 76, 112, 171, 255, 312.
Hay (l'), 272, 273.
Haye (la), 154, 311.
Haynes, 46.
Hébrard, 13.
Heckel, 64.
Hedin, 64.
Heidelberg, 43, 310.
Heinemann (O. von), 314.
Hennin, 86.
Henri, 40.
Henriot, 292.
Henry, 31.
Hérauld, 174.
Hérault, 281, 306, 308.
Herborn, 48.
Hérédia (de), 113.
Hérelle, 91.
Hergenroether (cardinal), 155 335
Hergenroether (Fr.), 335.
Héricourt (d'), 297.
Herzen, 335.
Hesdin, 16, 76, 171, 259.
Hiélard, 116.
Himly, 145.
Hirzel, 46.
Hittmair, 314.
Hoche, 44.
Hofmeister, 314.
Holder, 42.

).
, 59, 93, 154, 311.
, 290.
1, 255, 295.
er (de), 154.

é), 30.
ques de), 149.
3.

.
Rhéville, 116.
. .
Fleury. 160. 161.

).
nis, 273.
4, 150.
e, 37, 147. 282,

e, 282, 289, 306.
.
52.

.

82, 306, 308.
3.
1, 54.

71.
, 45. 59. 86, 93,
54. 311; 313, 314.
.

ophile). Voy. La-

3.
318.
.
.

3.
171.
ont, 272.
7, 291, 301. 302.
.

Jonain. 276.
Jörgensen, 333.
Jouaust, 119.
Joubard. 119.
Joubert, 44.
Jouve. 176, 178.
Judicis, 281.
Jullien de la Boullaye. 76, 290.
Jura, 306, 308.
Jurien de la Gravière, 135, 145.
Jutier, 63.

Kaulek, 19.
Kelchner, 48, 151.
Keller (von), 44.
Kerler, 314. 315, 316.
Kiel, 44, 45, 47, 48, 152
Kind. 156.
Klagenfurt. 332.
Kleine, 167.
Klemm, 42, 43, 151.
Klemming, 338.
Koch, 43.
Kochendörffer, 313.
Konarski, 15.
Königsberg, 44. 46, 47, 315.
Kossinna, 314.
Kruseman, 335.
Kullberg, 60.

Labiche, 183.
La Bigne-Villeneuve (de), 119.
La Borderie (de), 119.
Lacabane. 296.
Lacki, 12.
Lacombe, 280.
Lacombe (P.). 12, 62, 164.
Lacour, 281.
Lacroix, 281.
Lacroix (P.), 165, 179, 183, 250, 251, 252, 253. 264. 315.
Laffetay, 69.
Lagarde (de), 44.
Laget, 64.
Lainé, 116.
Lala. 15.
Lalanne. 13, 86.
Lamare, 280.
Lamballe, 76, 171, 255.
Lambert. 72.
Lambert (Mme veuve). 30.
Lambros, 41.

Lamey, 314, 316.
Lamontaigne (de), 111.
Landauer 150.
Landes. 37 147 282, 292, 306.
Landsberg (Herrade de), 93.
Langlès, 82.
Langlois, 166.
Langres, 76, 171, 290.
Langsdorff (baron), 65.
Languedoc. 83.
Lansdowne, 318.
Laon, 22, 76, 122, 160, 161, 171, 255, 288.
Larchey (Lorédan), 179. 182.
Lascaris, 313.
Laschitzer, 332.
Lasteyrie (de), 94.
Launay, 167.
Laurent, 168, 296, 340.
Laval, 76, 12, 171. 255.
Lavalley, 63, 71.
Lavaur 76, 171.
La Vieille, 145.
Lavisse, 40.
Lavoix fils (H.), 147, 164.
Leber, 88.
Lebescomte, 119.
Lebeurier 146.
Leblanc, 91.
Le Blond 13.
Leblond (I.), 166.
Lecadre, 111.
Lecaplain, 65.
Lecaron, 14.
Lecène, 14.
Leconte de Lisle, 148.
Lecoupé-Grainville, 166.
Lectoure, 171.
Ledeuil, 17.
Ledieu, 29, 147, 302.
Lefébure, 166.
Lefèvre, 72.
Lefèvre-Pontalis (E.), 165.
Lefort, 148.
Le Glay, 70, 72, 74. 76, 284.
Legouvé, 13.
Legras, 166.
Leicester (comte de), 327.
Leinster (duc de), 327.
Leipzig, 150, 151, 310.
Leitschuh, 42.
Lejeune, 111.
Lelong, 300.
Lemaire, 286.

Lemaire (Emm.), 16.
Lemaître, 296.
Lemarchand, 67, 68.
Lemberg, 45, 51, 52, 314, 332.
Lemonnier, 14.
Lempereur, 168.
Lenel, 256.
Lenoel, 256.
Lenormant (F.), 14, 20, 44.
Léon, 57, 333.
Léon des Ormeaux (de), 119.
Léopold d'Angleterre (le prince), 152, 166.
Lepage, 147, 283, 290.
Le Pelley-Fonteny, 166.
Lepreux, 69.
Lepsius, 151, 152.
Lerida, 57.
Le Roi (J.-A.), 277.
Leroux, 119, 287.
Leroy (A.), 90.
Leroy (G.), 147.
Lersiez, 17.
Lescalopier, 67.
Letaut, 111.
Letort, 40.
Leudreger-Fortmorel, 16.
Leuridan, 290.
Levallois-Perret, 272.
Levêque, 17, 256.
Levraud, 116.
Lewenhaupt (comte de) 60, 338.
Lex, 80, 129.
Leyde, 42, 297, 313, 334, 335.
Libourne, 76, 171, 255.
Libri, 45, 79, 112, 151, 262, 300, 313.
Licquet, 88.
Liége, 44, 113, 153, 333.
Liesville (de), 148.
Lilas (les), 272, 273.
Lille, 22, 31, 76, 171, 255, 259, 260, 293, 295, 312, 333.
Limoges, 77, 128, 171, 291, 312.
Lind, 338.
Linde (von der), 43, 45, 48, 150.
Linselles, 290.
Liotard, 80.
Lisbonne, 311.
Lisieux, 40, 77, 171, 255, 310.
Liverpool, 113.
Loches, 77, 171, 255.
Lock, 167.
Lodève, 63, 171.
Loewe, 41, 43, 44, 46.
Loire, 146, 282, 306, 308.
Loire (Haute-), 306.
Loire-Inférieure, 18, 147, 282, 306.
Loiret, 282, 307.
Loir-et-Cher 168, 289, 306.
Loiseleur, 112, 147.
Lombez, 293.
Londres, 20, 22, 45, 49, 50, 51, 113, 150, 152, 153, 297, 300, 311, 313, 316-326, 327, 328, 329.
Longuyon, 295.
Longwy, 295.
Lons-le-Saunier, 77, 171.
Lorient, 171, 255, 260, 312.
Lorin, 166.
Loriquet (Ch.), 87.
Lorraine, 83.
Lot, 37 282, 307, 308.
Lot-et-Garonne, 147, 283, 290, 292, 307.
Louandre, 66.
Louhans, 77, 171.
Louvain, 332, 333.
Louviers, 77, 171, 255.
Loyez, 64.
Lozère, 283, 307.
Lübben, 45.
Lubeck, 42.
Luçay (comte de), 164.
Luçon, 63, 171.
Lund, 59, 156.
Lundstedt, 60.
Lunel, 171.
Lunéville, 31, 148, 171, 255, 295.
Lure, 66, 77, 171, 260, 295.
Luxeuil, 171.
Luzel, 147.
Lyon, 22, 64, 77, 78, 166, 171, 255, 256, 260, 261, 262, 263, 264, 291, 293, 310, 312.
Lyon-Caen, 34.

Mâcon, 78, 171, 291.
Madrid, 55, 56, 154, 311, 333.
Madyte, 41.
Magdeburg, 44.
Maggiolo, 301.
Mahon, 57.
Maillet, 88.
Maine-et-Loire, 283, 290, 293, 307.
Maisons-Alfort, 272, 273.
Maisse, 129.
Maître, 18, 147, 282.
Malakoff, 272.
Malbranche, 70.
Malcor, 36.
Malpighi, 335.
Mamarot, 279.
Mamers, 78, 171, 255.
Mancel, 257.
Manche, 37, 283, 307.
Manchester, 113.
Mancini, 115.
Mangeart, 90.
Mangin, 257.
Mans (le), 78, 171, 255, 310, 312.
Mantes, 166, 171, 256.
Mantz, 14.
Marais, 165.
Marburg, 43, 44, 47, 150, 314.
Marcel, 14.
Marchal, 15, 284.
Marchand, 64.
Marguery, 64.
Mariette, 86.
Marion, 14.
Marion-Dumersan, 85.
Marle, 292.
Marmande, 171.
Marne, 148, 283, 307, 308.
Marne (Haute-), 290, 307.
Marot, 294.
Marquet, 80.
Marsand, 81, 84.
Marseilhan, 293.
Marseille, 22, 64, 78, 255, 264, 289, 310, 312.
Martainville (de), 88.
Martin (Aimé), 311.
Martin (Alb.), 41.
Martin (amiral), 130, 133, 145.
Martin (Henri), 15, 179, 180, 181.
Martinof, 83.
Masbrenier, 65.
Mas-Latrie (de), 167.
Maspéro, 13.
Massicot, 17.
Masson, 276.
Mathieu, 145.

e (archiduchesse), 42.
311.
18, 147, 278, 288,
ge, 171.
é, 75.
, 282.
, 69.
13, 145, 164.
ordato, 166.
e, 44.
ie, 307.
13.
78, 171, 286.
s, 66, 67.
ay, 14.
64, 78, 147, 171, 256,
l-Copreaux, 63.
78, 171.
ial, 315.
al (de), 34.
, 65, 172.
de), 44.
, 339.
146, 281, 293.
net de Richemond,
280.
ur, 270, 271.
55.
, 256.
a, 63.
e-et-Moselle, 37, 147,
290, 305, 308.
284, 308.
ach (de), 150.
(Ed.), 43, 54.
(Paul), 94, 164, 316,
(Rod.), 35.
es, 13.
es, 172, 288.
, 77.
(Fr.), 324.
ant, 71, 75, 89, 91.
et, 311.
in, 35, 45.
i, 285, 291.
lius, 43.
66-81, 84, 86-91.
149, 154, 311.
, 172.
l (Ed.), 13.
333.
Millot, 64, 291.
Milne-Edwards (Alp.), 13.
Milsand, 63.
Minutoli, 151.
Minzloff, 44.
Miot, 17.
Mirecourt, 78, 172.
Mireur, 147, 287.
Molard, 147, 166.
Molini, 86.
Molinier (A.), 26, 27, 40, 81, 83, 90, 94, 165.
Monaco, 335, 336, 337.
Monfalcon, 261 263, 264.
Monléon (de), 65.
Monseignat (de), 276.
Montaigne, 85.
Montargis, 78, 172.
Mont-Athos, 20.
Montauban, 79, 172, 255, 256.
Montbard, 79, 172.
Montbéliard, 79, 172, 312.
Montbrison, 79, 172.
Mont-Cassin, 155.
Mont-de-Marsan, 79, 172.
Montélimar, 305.
Montfaucon, 20, 21, 22, 82, 84.
Montivilliers, 40, 172, 256, 310.
Montluçon, 172, 312.
Montpellier, 16, 22, 79, 112, 172, 255, 264, 310.
Montreuil, 272.
Montreuil-sur-Mer, 79, 172.
Montrouge, 272.
Morbihan, 18, 37, 284, 292.
Morel, 14.
Morel-Fatio, 322.
Morin, 74.
Moris, 147, 168.
Morlaix, 79, 172, 256.
Morrison, 327.
Mortain, 79, 172, 256.
Mortet (Ch.), 147, 165.
Moscou, 20, 44, 311.
Mosen, 150.
Mouan, 67.
Mouchez, 174.
Moulard, 285.
Moulins, 79, 172, 256, 288, 295, 310, 312.
Moullard, 256.
Mouynès, 279, 288, 289.
Mueller, 40.
Muller (Eug.), 14, 15, 165.
Muller (Fr.), 313, 335.
Muller (H.), 314.
Müller (J.), 151.
Müller (K.K.), 313.
Muller (S.), 335.
Mullins, 327.
Münch, 156.
Munich, 151, 310.
Münster, 44, 47.
Müntz, 13, 296.
Murcie, 57.
Muret, 24.
Murie, 112.
Musset, 147.

Namur, 332.
Nancy, 31, 65, 80, 166, 172, 255, 256, 264, 290, 295, 312.
Nantes, 80, 172, 255, 256, 312.
Nantua, 172.
Naples, 41, 44, 45, 311.
Narbonne, 22, 80, 172, 255, 256, 288, 304.
Narducci, 43, 313.
Narjoux, 116.
Nemours, 30, 172.
Nérac, 172.
Nétien, 89.
Neubauer, 147, 152.
Neufchâteau, 80, 172, 310.
Neufchâtel, 65, 80, 172, 255, 256.
Neuilly, 272.
Neustrelitz, 43.
Neuville, 131, 133, 143, 145.
Nevers, 65, 80, 172, 256, 290, 312.
New-York, 154, 334.
Nice, 80, 172, 255, 264.
Nicolas (Aug.), 69.
Nièvre, 290, 293.
Nijhoff, 335.
Nîmes, 80, 172, 255, 289, 310.
Niort, 81 172, 256.
Nodier, 251.
Nogent-le-Rotrou, 172, 293.
Nogent-sur-Marne, 272, 273.
Nogent-sur-Seine, 172.
Noisy-le-Sec, 272.
Nord, 37, 128, 146, 284, 290.
Normandie, 88, 111.
Noyon, 172.
Nully d'Hécourt (de), 69.

Nuremberg, 151, 310.

O'Conor de Belanagare, 50.
Odessa, 311.
Oise, 146, 284.
Oldenburg, 45, 150.
Olivier, 166.
Oloron, 172.
Olympie, 20.
Omont, 20, 40, 41, 43, 45, 66-73, 75-79, 82, 84, 86-91, 94, 119, 152, 300, 332.
Orange, 172.
Orense, 57.
Orihuela, 67
Orléans, 22, 81, 112, 148, 172, 255, 256, 300, 310.
Orly 272, 273.
Ormonde (marquis d'), 327.
Orne, 146, 284.
Orthez, 172.
Osuna (duc d'), 153.
Outters, 15.
Ouveilhan, 289.
Ouverleaux, 333.
Overall, 297.
Oviedo, 56.
Oxford, 20, 49, 147, 152, 317, 318.
Oxford (comte d'), 318.

Padoue, 46, 155.
Palliès, 46.
Pallu, 74.
Palma, 55, 56.
Palmieri, 150, 335.
Pandolfini, 45.
Panizzi, 329.
Pappafava, 45.
Paradis, 166.
Paray, 74, 111, 258.
Parfouru, 147, 256.
Parfoury, 116.
Paris, 5, 81 ; — Archives nationales, 13, 17, 40, 49, 145, 147, 148, 162, 163, 167, 278, 286, 300 ; — Archives hospitalières, 294 ; — Archives du Ministère des affaires étrangères, 18, 37; — Archives du Ministère de la marine, 129; — Bibliothèque nationale, 10, 13, 14, 20, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 62, 82, 92, 145, 146, 147, 149, 151, 160, 161, 164, 173, 174, 286, 300, 310, 313, 322; — Arsenal, 14, 22, 41, 81, 86, 165, 169, 174-253, 310; — Chambre des députés, 32, 296; — Conservatoire des arts et métiers, 310; — Conservatoire de musique, 310; — Ecole des beaux-arts, 13, 32, 296; — École de droit, 147, 310; — Ecole de médecine, 23, 310; — École normale supérieure, 13 — Institut, 13, 22, 40, 86; — Louvre, 44; —Luxembourg, 86, 148, 149; — Mazarine, 10, 13, 22, 24, 27, 28, 40, 41, 81, 86, 165, 169, 310; — Ministère des affaires étrangères, 296; — Ministère de l'intérieur, 148 Ministère de la justice, 296; — Ministère des postes et télégraphes, 148; Musée pédagogique, 148, 296; — Muséum 32, 310; — Bibliothèque polonaise, 310, 313; Sainte-Geneviève, 15, 22, 40, 41, 81, 86, 165, 169, 297, 310; — Université, 22, 40, 310; — Bibliothèque administrative de la préfecture de la Seine, 113, 149, 270; — Bibliothèque Forney, 333, 116, 271; — Bibliothèques municipales, 32, 45, 113, 148, 264, 270, 271, 272, 312; Bibliothèque-musée Carnavalet 113, 148, 270 Augustins, Célestins, Cordeliers, Feuillants, Jacobins, 27 Voy. Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor.
Paris (L.), 75, 82, 87.
Paris (P.), 320.
Parme, 45.
Parville (de), 13.
Pas-de-Calais, 284, 291, 308.
Pasquier, 18, 147, 303.
Passier, 12, 94.
Passy (Fr.), 13.
Paté, 14.
Pater, 90.
Patureau, 30, 73.
Pau, 5, 169, 172, 255, 256, 3[illegible] 312.
Paules (de), 330.
Paulmy (de), 181, 183.
Payen, 85.
Payne-Collier, 44.
Pécaut, 14.
Pécheur 112.
Péhant, 80.
Pélicier, 147, 283.
Pellerin, 145.
Pellet, 145.
Pelletan (E.), 13.
Pembroke (comte de), 327.
Péret, 257.
Périgord, 83.
Périgueux, 81, 172, 312.
Périn, 90.
Périn (C.), 276.
Perpignan, 87, 147, 172, 255
Perrad, 12.
Perrier, 63.
Perroud, 64.
Pertz, 152.
Pesseau, 289.
Pesth, 311, 330.
Petit, 166.
Petit (Didier), 263, 264.
Petit (L.), 334.
Petitier, 62.
Philadelphie, 311.
Philibert, 148.
Philippon, 64
Phillipps (Th.), 68, 70, 76-
Picard (Ch.-A.), 180.
Picardie, 82, 83.
Picart, 87, 165.
Pichat (Laurent), 13.
Picot, 29.
Picot (G.), 38, 132, 133, 13 145, 163, 164.
Pierrefitte, 272, 273.
Piers, 89.
Pigeotte, 277.
Pihier, 63.
Pillon-Dufresne, 165.
Pilot-Dethorey, 282.
Pinchart, 153, 332.
Pinsard, 256.
Piot, 153.

;gi (le P.), 155.
'2.
77.
, 273.
7.

178.
87, 172, 255,
), 312.

312.
on, 87, 172, 256.
, 87, 172.
·, 87, 172, 256,

, 172.
172, 256.
172.

, 293.
s de), 331.
8.
311, 337.

ches, 177.

'), 164.
11.

1.
Gervais (les),

), 13.

.
4, 87, 172, 286.
147, 282.
3, 59.
i.
72, 256, 295.
, 308.
ses-), 146, 147,
4.
entales, 285, 308.

Quantin, 68, 146, 287, 292.
Quesnet, 147, 282.
Queyrol, 65.
Quicherat (J.), 68, 72, 297.
Quicherat (L.), 297.
Quimper, 172, 255, 256, 310.

Racine, 65.
Rambervillers, 172, 292.
Rambouillet, 172.
Ramé, 146.
Ramet, 282.
Rathgeber, 314, 316.
Ravaisson (Fél.), 67, 76.
Ravaisson (Fr.), 177, 183, 184, 248, 249, 250.
Ravenne, 41.
Rayet, 14, 20, 147, 173.
Raymond, 285.
Raynaud (G.), 83, 147, 149.
Rebatel, 64.
Recanati, 335.
Redet, 87, 287.
Redi, 335.
Regamey, 116.
Regnier (Ad.), 165, 259.
Regnier (J.-B.), 78, 315.
Reims, 22, 87, 172, 255, 275, 312.
Remiremont, 172.
Rémusat (de), 131, 145.
Renan, 13.
Renard, 145.
Renauld, 65.
Rendu, 284, 287.
Rennes, 22, 87, 117, 172, 255, 256, 295, 310, 312.
Réole (la), 172.
Resbecq (de), 131, 133, 145.
Rettig 151.
Reynald, 15.
Rhône, 285, 291, 293, 308.
Riant, 315, 340.
Ricaud, 287.
Richard, 147, 287, 291, 300.
Richard (J.-M.), 284.
Richert, 14.
Richou, 85.
Richter, 48.
Rieu, 322.
Rieu (du), 42, 297, 313.
Rigollot-Canet, 63.

Rio-de-Janeiro, 311.
Riom, 172.
Rivière, 30.
Rivière (de), 289.
Roanne, 65, 88, 172, 256, 295, 312.
Robert (Ul.), 11, 12, 14, 44, 66-80, 82, 83, 84, 86, 94, 148, 164, 179, 253, 257, 308.
Robertet, 62.
Robillard de Beaurepaire (de), 286.
Rocchi, 59.
Rochas, 12.
Roche (Jules), 13.
Rochefort, 65, 172, 256, 289, 295.
Rochelle (la), 35, 88, 147, 172, 256, 276, 310.
Rochester, 327.
Roche-sur-Forond (la), 295.
Roche-sur-Yon (la), 88, 172.
Rocquain, 40.
Rodez, 88, 172, 276, 289.
Roediger, 46, 150, 154.
Roever (de), 59.
Rogge, 154, 313.
Rold, 20.
Rolland, 63.
Rolle, 291 293, 294.
Romainville, 272.
Romans, 276.
Rome, 20, 42, 43, 45, 148, 149, 150, 154, 155, 311, 335.
Romilly, 304.
Romorantin, 289.
Roschach, 147
Rosenzweig, 37, 284.
Roserot, 279.
Rossignol, 280.
Rouard, 66.
Roubaix, 172, 290, 312.
Rouen, 22, 40, 88, 166, 172, 255, 256, 295, 310.
Roussel, 80.
Roux-Alphéran, 67.
Royan, 276.
Rozière (de), 13, 37, 136, 145, 163.
Ruben, 77.
Ruelens, 333.
Ruelle, 40.
Rungis, 273.

Russie, 46, 59, 155, 311.

Sablé, 294.
Sables-d'Olonnes (les), 172.
Sachau, 316.
Saige, 336.
Saint-Albin Reynaud, 264.
Saint-Amand (Cher), 172.
Saint-Amand (Nord), 89, 172.
Saint-Brieuc, 16, 172, 255, 256, 295.
Saint-Calais, 172.
Saint-Chamond, 172, 256, 295.
Saint-Claude, 172
Saint-Denis, 27, 273.
Saint-Dié, 89, 172.
Saint-Dizier, 172.
Saint-Étienne, 172, 256, 295, 312.
Saint-Flour, 172, 276.
Saint-Gaudens, 172.
Saint-Geniez 172.
Saint-Genis (de), 291.
Saint-Germain-des-Prés, 21, 22, 26.
Saint-Germain-en-Laye, 172.
Saint-Héraye (de), 149.
Saint-Jean-d'Angely, 295.
Saint-Julien, 172.
Saint-Lager, 64.
Saint-Lô, 172, 256.
Saint-Maixent, 291.
Saint-Malo, 37, 172, 255, 256, 289, 295.
Saint-Maur, 272.
Saint-Maurice, 272.
Saint-Mihiel, 22, 89, 172.
Saint-Omer, 89, 148. 172, 255.
Saint-Pétersbourg, 21, 22, 44, 59, 156, 311.
Saint-Pierre-lès-Calais, 312.
Saint-Pol, 89, 172.
Saint-Quentin, 16, 35, 40, 89, 112, 172, 255, 312
Saint-Vallier (comte de), 19.
Saint-Victor, 27.
Sainte-Marie Mévil, 286.
Saintes, 172.
Salamanque, 55, 56, 149.
Salins, 89, 172.
Salisbury, 318.
Salonique, 41.
Sanderus, 28.
San Salvatore di Bordinara, 42.
Santa Cruz, 56.
Santa Maria de Najera, 55.
Santarem (vicomte de), 43, 81.
Santiago, 56.
Saône-et-Loire, 129, 146, 285, 291.
Saône (Haute-), 128, 129, 285, 308.
Saragosse, 56, 58.
Sardou, 111, 288.
Sarthe, 18, 146, 285, 292, 294.
Sassi, 155.
Saulnier, 119.
Saumur, 173, 255.
Sauvestre, 148.
Savoie (Haute-), 146.
Savonarole, 155.
Sceaux, 273.
Schefer, 165, 183.
Schimmelpenninck, 154.
Schlegel, 42.
Schneuwly, 156.
Schnorr von Carolsfeld, 43, 48.
Schœlcher, 24, 32, 173, 296.
Schœne, 150.
Schonbrodt, 153.
Schott, 46.
Schulz, 42.
Schwarzenberg (princes de), 331.
Schweiger, 112.
Sébert, 116.
Sedan, 89, 173.
Seelman, 42.
Segré, 173.
Séguier, 20, 22, 82.
Seignelais, 256.
Seilhac, 173
Seine, 272, 294, 308.
Seine-et-Marne, 286, 292, 294.
Seine-et-Oise, 286.
Seine-Inférieure, 286.
Semur, 17, 89, 173.
Sénemaud, 288.
Senlis, 173.
Sens, 89, 173, 255, 292.
Septier 81
Sermoud, 156.
Servais, 29, 257.
Servaux, 13.
Servois, 12, 86, 94, 145, 164.
Séry, 15.
Séville, 56.
Sèvres (Deux-), 291.
Siegfried, 116.
Simancas, 55.
Simon, 81.
Simon, dit Robert, 116.
Sinoir, 119.
Siret, 17.
Sistach, 166.
Sisteron, 173.
Sizeranne (comte de la), 44.
Slane (de), 151.
Sloane, 318, 319.
Smith, 318.
Smithmeyer, 46.
Socard, 90
Söchting, 150.
Soissons, 22, 35, 40, 90, 112, 173, 255, 276, 292.
Somme, 18, 287.
Sondheim, 150.
Sorel, 133, 134, 145, 163, 164.
Soulary, 64.
Soultrait (comte de), 293.
Soupé, 64, 166.
Spitta, 43, 44, 54.
Spuller, 13, 37.
Stains, 273.
Stassoff, 155, 156.
Steeg, 13.
Steffenhagen, 45, 151, 152.
Steiff, 313.
Stein, 79, 119.
Steinschneider, 151.
Stephens, 152.
Stern, 333.
Stevens, 329.
Stevenson, 45.
Steyers, 293.
Stockholm, 59, 60, 311, 338.
Stowe, 49, 50, 326.
Strasbourg, 45, 46, 48, 93, 150, 255, 314, 316.
Straub, 93.
Stuttgart, 45, 46, 151, 310.
Suède, 59, 156, 311, 338
Suisse, 156, 338.

Tailhades, 15.
Tailliar, 30, 74.
Taine, 296.
Taranne, 28, 69.
Tarascon, 173, 289.

55, 312.
, 300.
1.
ine, 291, 308.
, 58.
282.

314, 329.

291.

, 145.

34.
51.
21.

, 174, 184, 248,

, 116.
83, 290.

281, 291.
ivernède (J.-J.),

), 50, 152, 326.
295.
), 331.

3.
173.

256, 295, 310.
3, 255, 256, 291,

90, 147, 173,
10, 312.

173.
, 90, 148, 153,
6, 277, 310, 312.
34.
, 327.

on), 151.

6.

2, 90, 173, 255.

256, 277, 295, 304, 312.
Trübner, 150.
Tübingen, 44, 313.
Tuetey, 147, 167.
Turin, 154, 155.
Turquie, 156.

Uhlirz, 314, 315.
Ulbach, 165.
Ulm, 150.
Upsal, 60, 156, 311, 338.
Uzanne, 150.
Uzès, 173, 289.

Vaesen, 300.
Valence, 173, 255.
Valence (Espagne), 55, 56.
Valenciennes, 90, 173, 255, 312.
Valentin, 44.
Vallat (de), 16, 112.
Vallauris, 336.
Vallée, 43.
Vallin, 14.
Valognes, 17, 173, 256.
Valois, 167.
Valois (de), 81.
Van den Bussche, 332.
Van der Haeghen, 333.
Van Even, 333.
Vannes, 119, 173, 255, 256.
Van Praet, 84.
Var, 147, 287, 291, 292.
Varsovie, 46, 311.
Vassy, 173.
Vauchez, 14.
Vaucluse, 146, 287.
Vayssière, 147.
Vendôme, 91, 173.
Venise, 20, 311.
Verain, 340.
Verdot, 17.
Verdun, 36, 91, 173, 277.
Verdun-sur-Garonne, 291.
Verlende, 15.
Vermullen, 15.
Verner, 46.
Verneuil, 91, 173.
Vernon, 91, 167, 173, 256.
Versailles, 91, 173, 256, 277, 295, 312.
Vervins, 173.
Vesoul, 91, 173, 312.
Vésy, 276.
Vétault, 117, 283.
Vexin, 83.
Vic-Fezensac, 289.
Victorow, 44.
Vidal, 147.
Viel, 17.
Vienne, 91, 167, 173, 287, 329.
Vienne (Autriche), 20, 52, 153, 311, 314, 315.
Vienne (département de la), 129, 147, 291, 308.
Vienne (Haute-), 128, 287, 291.
Villard, 16.
Villefranche (Aveyron), 173.
Villefranche (Rhône), 173, 291, 294, 312.
Villefroy (de), 84.
Villejuif, 273.
Villeneuve (Gard), 91, 173.
Villeneuve-sur-Lot, 173.
Villepelet, 280.
Viller, 65.
Villetaneuse, 273.
Vimont, 258.
Vincennes, 272.
Vincent, 166.
Vingtrinier, 64, 260
Viollet, 147.
Vire, 17, 119, 173, 256, 295.
Visconti-Sforza, 42.
Vitré, 91, 173, 256, 295.
Vitry, 272.
Vitry-le-François, 22, 91, 173
Voillard, 63, 257.
Volpicella, 44.
Vondel, 335.
Vosges, 287, 292, 308.
Voss, 314.
Vries (de), 335.

Wailly (de), 163, 164.
Wallon, 28, 29.
Ward, 51, 317, 323, 324, 325.
Wartburg, 314.
Washington, 46, 59.
Wauters, 333.
Weimar, 43.
Welch, 328.
Welvert, 12.
Wendeler, 150.
Weniger, 148
Wenker, 43.

Wenzel, 335.
Wetzel, 151, 152.
Wheatley, 45.
Whitney, 334.
Wiequot, 297.
Widmann, 152.
Wiesbaden, 43, 44, 47, 150.
Wilcken, 152.
Wille, 44.
Willshire, 150.
Wilmans, 46.
Wislocki, 45, 52, 332.
Wolfenbüttel, 314, 316.
Worcester, 152.
Würzburg, 41, 151, 316.
Wyclif, 152, 313.

Yarmouth, 327.
Ybert (dom), 277.
Yonne, 37, 146, 147, 287.

Zangemeister, 43, 45.
Zeitz, 44.
Zeller, 13.
Zévort, 14.
Ziegler, 339.
Zotenberg, 83.
Zwiedineck-Südendorf (von), 44.

Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique.

ANNÉE 1885.
TOME II.

PARIS,
H. CHAMPION, LIBRAIRE
15, Quai Malaquais, 15.

M. D. CCC. LXXXV.

BIBLIOTH

sous les auspice

H. CHAMI

BIBL

sous le

H. C

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Circulaire à MM. les Maires prescrivant l'envoi au Ministère de l'instruction publique des règlements et des catalogues imprimés des bibliothèques.

20 février.

Monsieur le Maire, aux termes de l'article 42 de l'ordonnance du 22 février 1839, les municipalités doivent adresser au Ministère de l'instruction publique les règlements des bibliothèques.

Cette sage prescription, qui seule me permet de donner à ces établissements d'utiles conseils, n'a pas été toujours exactement suivie, et je constate de nombreuses lacunes dans la collection que j'ai formée de documents de ce genre.

Je vous prie donc, Monsieur le Maire, de vouloir bien m'envoyer un exemplaire du règlement de la bibliothèque d
et je vous serais obligé d'y joindre, s'il était imprimé, le catalogue des ouvrages qu'elle renferme.

Agréez, Monsieur le Maire, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. Fallières.

Circulaire relative aux états de service des fonctionnaires des bibliothèques publiques.

10 mars.

Monsieur le Maire, je serais désireux de connaître, d'une manière tout à fait précise, les services rendus par MM. les conservateurs et fonctionnaires des bibliothèques municipales, afin de pouvoir accorder aux plus méritants les récompenses dont ils se seraient rendus dignes.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me retourner le plus tôt possible, (Direction du secrétariat, 3e bureau), les états ci-inclus avec les réponses qu'ils comportent (1).

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,
A. FALLIÈRES.

Arrêté relatif à une prolongation des séances de la salle de travail de la Bibliothèque nationale.

14 avril.

La salle de travail des imprimés à la Bibliothèque nationale sera ouverte de 10 heures du matin à 6 heures du soir, depuis le 1er mai jusqu'au 15 septembre 1885.

Rapport adressé à M. le Président de la République par M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, relatif à la Bibliothèque nationale, et décret y annexé.

17 juin.

Monsieur le Président, la Bibliothèque nationale, à qui sa constitution donnait une indépendance à peu près complète, a été placée, par le

(1) Les renseignements demandés sont les suivants : Nom, prénoms, fonctions actuelles ; — lieu et date de naissance ; — grades universitaires ; — distinctions honorifiques et décorations ; — récompenses diverses ; — services à la bibliothèque ; — date d'entrée ; — date des avancements et traitements successifs ; — traitement actuel ; — avantages accessoires ; — services antérieurs ; — fonctions ou travaux en dehors de la bibliothèque ; — liste des ouvrages et publications ; — renseignements divers.

décret du 14 juillet 1858, sous un régime très différent et trop étroit. Si la liberté de son ancien conservatoire avait créé des abus qu'on supprimait en concentrant entre les mains d'un chef l'administration de la Bibliothèque, et s'il était juste d'accorder à « l'Administrateur général » une autorité proportionnée à sa responsabilité, il n'était pas nécessaire que cette autorité fût absolue. Il était d'ailleurs regrettable de remplacer le conservatoire omnipotent de l'ancienne Bibliothèque nationale, et l'administrateur général chargé temporairement d'exécuter ses décisions, par un comité consultatif sans attributions définies et dont l'avis n'était pas obligatoire pour l'administrateur général. Les dangers de la transformation, opérée par le décret de 1858, se sont rapidement manifestés. S'ils ont été évités depuis quelques années, c'est grâce au tact, à la modération de l'éminent administrateur général auquel est confié aujourd'hui le soin de diriger la Bibliothèque nationale. Mais ces heureuses conditions pourraient changer. Je vous propose donc, Monsieur le Président, dans le décret ci-joint, la formation d'un comité consultatif auquel sera soumis, avec les questions techniques et scientifiques, l'examen des peines temporaires ou définitives qui pourraient être appliquées au personnel de la Bibliothèque nationale.

Le comité ainsi organisé sera pour les conservateurs de divers ordres, qui en feront tous partie et délibéreront sur les matières scientifiques les plus différentes, une excellente école. Il sera en même temps un lien entre les divers départements de la Bibliothèque. Les efforts de chacun seront ainsi rassemblés pour un but unique : la bonne direction de la Bibliothèque nationale, — et l'administrateur général sera heureux, je le sais, de prendre fréquemment l'avis de ses collaborateurs et de s'aider de leur concours.

L'organisation nouvelle du comité consultatif est une des réformes principales du décret que j'ai l'honneur de soumettre à votre signature. En même temps, je vous signalerai, Monsieur le Président, les modifications apportées dans le recrutement, dans le classement du personnel et dans les traitements qui lui sont attribués. La vie est devenue plus chère et les lecteurs plus exigeants ; il m'a donc paru juste d'améliorer la situation matérielle du personnel. Mais l'état du budget ne me permettant point de demander une augmentation de crédit, qui aurait été cependant si justifiée, j'ai dû borner mes préoccupations au petit personnel et au personnel secondaire de la Bibliothèque et ne vous proposer d'augmenter les traitements que jusqu'au grade de bibliothécaire inclusivement. Cette réforme si restreinte serait encore impossible si je n'avais diminué le nombre des emplois et demandé aux employés maintenus en fonctions un plus grand nombre d'heures qu'autrefois. Avec l'organisation actuelle, même modifiée, il sera difficile de répondre à toutes les nécessités d'un

service de jour en jour plus chargé ; mais je puis compter sur le zèle absolu d'un personnel dont le dévouement égale le mérite.

Les parties du décret que je n'ai pas signalées à votre attention reproduisent, à peu de chose près, les dispositions de celui du 14 juillet 1858, en les exposant toutefois dans un ordre qui m'a paru plus logique et plus clair. Je crois inutile, Monsieur le Président, d'énumérer en détail les légères modifications qu'elles contiennent et je vous prie, si vous voulez bien l'approuver, de revêtir de votre signature le décret que j'ai l'honneur de vous présenter.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
René GOBLET.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes ;

Vu le décret de la Convention du 25 vendémiaire an IV ;

Vu les ordonnances royales des 2 novembre 1828, 14 novembre 1832, 22 février 1839, 2 juillet suivant et 2 septembre 1847 ;

Vu l'article 1er du décret du 9 mars 1852 et les décrets des 31 août 1854, 14 juillet 1858, 27 janvier 1869 et 30 mai 1879,

Décrète :

Art. 1er. — La Bibliothèque nationale est composée de 4 départements :

1° Des livres imprimés, cartes et collections géographiques ;

2° Des manuscrits, chartes et diplômes ;

3° Des médailles, pierres gravées et antiques ;

4° Des estampes.

Art. 2. — Une salle de travail est ouverte dans chaque département. En outre, une salle de lecture est annexée au département des imprimés.

L'admission dans les salles de travail est accordée conformément aux règlements ministériels établis à cet effet. Aucune formalité n'est imposée pour l'accès dans la salle de lecture.

Art. 3. — Les salles de travail de chacun des départements, ainsi que la salle de lecture, sont ouvertes toute l'année, sauf exception, aux jours et heures déterminés par règlement administratif.

Art. 4. — Un administrateur général est chargé de diriger l'ensemble des services qui composent la Bibliothèque nationale.

Art. 5. — L'administrateur général est assisté par des conservateurs et des conservateurs-adjoints et par un bureau d'administration, confié à un secrétaire-trésorier. Ce bureau est chargé à la fois de la correspondance, de la comptabilité, du matériel et de la surveillance générale.

Art. 6. — Les conservateurs forment un conseil d'administration, dit comité consultatif de la Bibliothèque nationale.

Les conservateurs-adjoints prennent part aux délibérations du comité, mais chaque département, quel que soit le nombre de ses représentants, n'a droit qu'à un suffrage exprimé à la majorité des membres présents.

Le comité est présidé par l'administrateur général.

Le secrétaire-trésorier remplit les fonctions de secrétaire du comité.

Art. 7. — Sur la convocation de l'administrateur général, le comité se réunit une fois par semaine, et plus souvent si les circonstances l'exigent. Il donne son avis sur l'admission dans les salles de travail, sur les autorisations de communications spéciales, sur la répartition des fonds entre les divers départements, sur l'achat des livres, cartes, manuscrits, médailles, estampes, etc., sur la rédaction et l'impression des catalogues, sur les travaux de classement, sur les acceptations de dons et de legs, et, généralement, sur toutes les questions de service qui lui sont soumises par l'administrateur général.

Art. 8. — L'administrateur général est nommé et révoqué par décret, sur la proposition du Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

Il est tenu de résider à la Bibliothèque nationale et ne peut s'absenter sans une autorisation préalable du Ministre.

En cas d'absence ou d'empêchement, l'administrateur général est suppléé dans toutes ses attributions par un conservateur que le Ministre désigne à cet effet, sur la proposition du directeur du secrétariat.

Art. 9. — Le personnel de la Bibliothèque nationale comprend :

1° Des conservateurs, dont le nombre ne peut excéder celui des départements ;

2° Des conservateurs-adjoints, huit au maximum ;

3° Des bibliothécaires, partagés en six classes ;

4° Des sous-bibliothécaires, divisés en quatre classes ;

5° Des stagiaires ;

6° Des commis ;

7° Des ouvriers et gagistes.

Le secrétaire-trésorier a rang de sous-bibliothécaire, de bibliothécaire ou de conservateur hors cadre.

Le secrétaire est tenu de résider à la Bibliothèque nationale. Il ne peut s'absenter sans l'autorisation préalable de l'administrateur général.

Art. 10. — Les conservateurs et les conservateurs-adjoints sont nommés et révoqués par le Ministre, sur le rapport de l'administrateur général et la proposition du directeur du secrétariat.

L'un d'eux, choisi par le Ministre, dans chacun des départements, est chargé, quel que soit son grade, d'en diriger les travaux sous l'autorité de l'administrateur général.

Les autres sont répartis par l'administrateur général suivant les besoins du service.

En cas d'absence ou d'empêchement, les conservateurs peuvent être remplacés temporairement, si l'administrateur général le juge utile, par un autre conservateur ou par un bibliothécaire dont il a la désignation.

Art. 11. — Les bibliothécaires, sous-bibliothécaires, stagiaires, commis, gagistes et ouvriers, sont nommés et révoqués par le Ministre, sur le rapport de l'administrateur général et la proposition du directeur du secrétariat.

Art. 12. — Nul ne peut être nommé stagiaire s'il n'est pourvu du diplôme de bachelier ès lettres ou de celui de bachelier ès sciences, et s'il n'a subi avec succès un examen d'admission.

Sont exemptés de cet examen, les archivistes-paléographes et les élèves diplômés de l'école des langues orientales.

Après avis du comité consultatif et de l'administrateur général, et sur la proposition du directeur du secrétariat, le Ministre pourra autoriser exceptionnellement des candidats âgés de vingt-cinq ans au moins et de trente ans au plus, et ayant travaillé pendant trois ans au bureau du catalogue, à se présenter à l'examen pour l'emploi de stagiaire, sans être pourvu de diplôme.

Art. 13. — Nul n'est nommé sous-bibliothécaire s'il n'a été pendant un an au moins stagiaire, et s'il n'a justifié d'une aptitude spéciale dans un concours dont le programme sera déterminé par le Ministre.

Tout stagiaire peut être congédié, si ses services sont jugés insuffisants, et privé du droit de se présenter audit concours.

Les sous-bibliothécaires prennent rang au jour de leur nomination dans la 4e classe.

Les articles 12 et 13 ne sont pas applicables au secrétaire-trésorier.

Art. 14. — Les hommes de service sont choisis parmi d'anciens militaires reconnus aptes aux travaux qu'ils doivent exécuter à la Bibliothèque.

Art. 15. — Les commis sont recrutés exclusivement parmi les hommes de service de 1re classe, qui auront justifié par un examen d'une instruction suffisante.

). — Les traitements sont fixés de la manière suivante :

istrateur général	15,000
vateurs	10,000
vateurs-adjoints	7,000
hécaires de 1re classe	6,000
hécaires de 2e classe	5,500
hécaires de 3e classe	5,000
hécaires de 4e classe	4,500
hécaires de 5e classe	4,000
hécaires de 6e classe	3,600
ibliothécaires de 1re classe	3,300
ibliothécaires de 2e classe	3,000
ibliothécaires de 3e classe	2,700
ibliothécaires de 4e classe	2,400
res	1,800
is, de	1,500 à 2,400

Ouvriers et gagistes.

u service, de	1,500 à 1,800
es de service de 1re classe, de	1,300 à 1,400
es de service de 2e classe, de	1,100 à 1,200
rges femmes et femmes de service, de	500 à 600
e l'atelier de reliure, de	1,800 à 2,200
s de l'atelier intérieur, de	1,300 à 2,000
es de l'atelier intérieur, de	800 à 1,200
s de l'atelier d'estampes, de	1,100 à 1,600

. — Aucun fonctionnaire ne peut cumuler un autre emploi avec l occupe à la Bibliothèque nationale.

. — Des peines disciplinaires peuvent être encourues par le per- tout rang de la Bibliothèque nationale.

nes sont, suivant la gravité des fautes :

éprimande par l'administrateur général ;

rivation du traitement pendant un temps qui ne peut excéder ;

ise en disponibilité ;

évocation.

ation de ces trois dernières peines est prononcée par le après avis du comité consultatif, sur le rapport de l'adminis- énéral, et la proposition du directeur du secrétariat.

En attendant la décision supérieure, l'administrateur général peut prononcer l'interdiction de l'entrée à la Bibliothèque.

Art. 19. — L'administrateur général présente tous les ans au Ministre un rapport sur l'état des locaux, les acquisitions provenant du dépôt légal, d'achats, de dons ou d'échanges, le classement, la rédaction et l'impression des catalogues, les recherches et communications, le travail du personnel et l'emploi des crédits.

Art. 20. — Toutes les dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

Art. 21. — Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes pourvoit, par des règlements particuliers, à tous les détails du service de la Bibliothèque nationale.

Fait à Paris, le 17 juin 1885.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

René GOBLET.

ARCHIVES.

Circulaire à MM. les Préfets relative à la confection d'un catalogue ɜs manuscrits proprement dits, conservés dans les dépôts d'archives ɜs départements.

26 mars.

Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous annoncer que, par un arrêté ı date du 31 janvier dernier, j'ai attribué aux archives de votre préfecre un exemplaire du *Bulletin des Bibliothèques et Archives*, publié us les auspices de mon administration. Les trois premiers fascicules de recueil viennent de vous être envoyés et les livraisons ultérieures us seront transmises au fur et à mesure de leur impression.

M. l'Archiviste trouvera, à la page 94 de la collection dont il s'agit, ɜ note relative au catalogue des manuscrits, sur laquelle je vous prie ppeler spécialement son attention. Cette note a été rédigée en vue d'un ›ertoire général des manuscrits des bibliothèques publiques.

Or, il existe dans la plupart des dépôts d'archives départementales un 'tain nombre de manuscrits du même genre que ceux qui sont con-'vés dans les bibliothèques. L'analyse en doit figurer dans l'inventaire nmaire du fonds auquel ils appartiennent. Mais, ainsi disséminés dans vaste collection des inventaires-sommaires, il est à craindre qu'ils ıeurent ignorés des érudits qui auraient intérêt à les connaître.

Afin d'obvier à cet inconvénient, j'ai pensé qu'il serait utile de présenter ıs un volume spécial, édité par les soins et aux frais de mon Déparnent, l'ensemble de la description des manuscrits que possèdent les :hives des préfectures.

Vous voudrez bien, en conséquence, inviter M. l'Archiviste déparnental à en dresser le catalogue en se conformant aux instructions ıtenues dans la note ci-dessus indiquée et en prenant soin de signaler fonds d'archives et la série dans lesquels ces volumes sont compris. Il ; entendu qu'il s'agit seulement des manuscrits analogues à ceux des ›liothèques, à l'exclusion de tous ceux qui présentent le caractère de

documents d'archives, tels que cartulaires, inventaires, pouillés, registres de comptes, atlas de plans, etc. Dès que M. l'Archiviste aura terminé ce travail, je vous prie de me le faire parvenir.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

A. FALLIÈRES.

II. PERSONNEL.

Administration centrale. — Par arrêté du 27 décembre, M. de Goyon (Eugène), rédacteur au 1er bureau de la Direction du secrétariat, a été nommé, en la même qualité, au 2e bureau de la même Direction (bureau des archives), à partir du 1er janvier.

Par arrêté du même jour, M. Raunié (Émile), archiviste-paléographe, rédacteur au 3e bureau de la Direction du secrétariat (bureau des bibliothèques), a été nommé, en la même qualité, au 2e bureau de la même Direction, à partir du 1er janvier.

Par arrêté du même jour, MM. Boyer et Leroy (Louis), auxiliaires au 3e bureau de la Direction du secrétariat (bureau des bibliothèques), ont été nommés employés au même bureau, à partir du 1er janvier.

Commission des souscriptions scientifiques et littéraires.— Par arrêté du 31 janvier, la commission des souscriptions scientifiques et littéraires a été constituée ainsi qu'il suit, pour l'année 1885 : M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, président; MM. Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales, vice-président; Renan, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, vice-président; Servaux, sous-directeur honoraire au Ministère de l'instruction publique, secrétaire; Alglave, professeur agrégé à la Faculté de droit; Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; Brouardel, professeur à la Faculté de médecine; Chantepie (de), bibliothécaire à l'École normale supérieure; Charmes (Xavier), directeur du secrétariat; Collin (Jules), chef du 3e bureau du secrétariat; Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts; Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale; Deschanel, sénateur, professeur au Collège de France; Egger, membre de l'Institut, profes-

ur à la Faculté des lettres ; Franklin, administrateur de la bibliothèque azarine ; Friedel, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des ences ; Lalanne (Ludovic), sous-bibliothécaire de l'Institut, membre Comité des travaux historiques ; Maspéro, professeur au Collège France ; Milne-Edwards (Alphonse), membre de l'Institut, profes-ur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle ; Müntz, bibliothé-re de l'École des beaux-arts ; Parville (de), publiciste, ingénieur il ; Roche (Jules), député ; Zeller, inspecteur général de l'Enseigne-nt supérieur.

Bibliothèques populaires et scolaires. — Par arrêté du 28 jan-r, la commission des bibliothèques populaires communales et libres et bibliothèques populaires des écoles publiques a été constituée ainsi il suit, pour l'année 1885 : M. le Sous-Secrétaire d'État, président ; M. Alfred Maury, membre de l'Institut, vice-président ; Gréard, mem-de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris, vice-président ; nest Legouvé, membre de l'Académie française, vice-président ; Mé-res, député, membre de l'Académie française, vice-président ; Xavier armes, directeur du secrétariat, membre de droit ; Robertet, chef 4e bureau du secrétariat, membre de droit, secrétaire de la commis-n ; Chalamet, sénateur ; Charton, sénateur, membre de l'Institut ; blond, sénateur ; Édouard Millaud, sénateur ; Laurent Pichat, séna-ur ; de Pressensé, sénateur ; de Rozière, sénateur, membre de l'Ins-ut ; Joigneaux, député ; Hippolyte Maze, député ; Frédéric Passy, puté, membre de l'Institut ; Jules Roche, député ; Spuller, député ; eg, député ; Alglave, professeur à la Faculté de droit de Paris ; Bur-au, professeur au lycée Louis-le-Grand ; Chantavoine, professeur au ée Henri IV ; Chouquet, conservateur du musée du Conservatoire de sique ; Darboux, membre de l'Institut ; Alphonse Daudet, homme de tres ; Debray, membre de l'Institut ; Drapeyron, directeur de la *Revue graphique* ; E. Dupuy, professeur au collège Rollin ; Ferdinand Fabre, mme de lettres ; M. Focillon, ancien directeur de l'école Colbert ; zeau, professeur au lycée Condorcet ; Joubert, professeur au collège llin ; H. de la Pommeraye, homme de lettres ; Lecène, professeur lycée Charlemagne ; Lemonnier, professeur à l'École des beaux-arts ; ul Mantz, ancien directeur des beaux-arts ; Marion, chargé d'un cours nplémentaire à la Faculté des lettres de Paris ; Melouzay, professeur lycée Condorcet ; Lucien Paté, homme de lettres ; Pécaut, directeur l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses ; Ed. Perrier, fesseur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle ; Troost, pro-seur à la Faculté des sciences de Paris, membre de l'Institut ; le doc-ur Vallin, professeur au Val-de-Grâce.

Par arrêté du 4 février, M. Joseph Reinach, homme de lettres, a été nommé membre de la commission des bibliothèques populaires communales et libres et des bibliothèques populaires des écoles publiques pour l'année 1885.

Par arrêté du 21 février, M. J. Gautier, professeur d'histoire au lycée de Vanves, a été nommé membre de la commission des bibliothèques populaires communales et libres et des bibliothèques populaires des écoles publiques pour l'année 1885.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques publiques. — Par arrêté du 28 janvier, M. Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et archives, a été chargé de la direction et du contrôle des travaux relatifs au catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques.

Bibliothèque nationale. — Par décret du 7 février, M. Marchal, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a été nommé conservateur sous-directeur-adjoint au département des imprimés, en remplacement de M. Henri Lavoix fils, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté du 27 juin, le personnel de la Bibliothèque nationale a été, en exécution du décret du 17 juin, réorganisé ainsi qu'il suit :

Administration.

M. Mortreuil, secrétaire-trésorier (bibliothécaire), prend rang de conservateur-adjoint hors cadre ; M. Vinot, employé de 2e classe, est nommé sous-bibliothécaire de 2e classe ; M. Schalck, employé de 3e classe, est nommé sous-bibliothécaire de 3e classe ; M. Coquel, chargé de l'atelier de photographie, employé de 3e classe, est nommé sous-bibliothécaire de 3e classe et chargé du même service ; M. Richert, employé de 3e classe, chargé de l'entretien des collections réservées, est nommé sous-bibliothécaire de 4e classe, chargé du même service.

Imprimés.

M. Thierry-Poux, conservateur sous-directeur, est nommé conservateur ; MM. d'Auriac (E.), Pauly et Marchal, conservateurs sous-direc-

adjoints, sont nommés conservateurs-adjoints; MM. Letort et c, bibliothécaires, sont nommés bibliothécaires de 4e classe; MM. ı et Barringer, bibliothécaires, sont nommés bibliothécaires de 5e e; M. Bertal, employé de 1re classe, est nommé bibliothécaire de ısse; MM. La Rochelle, Spol, Ruffin, Blanchet (D.) et Havet, em- s de 1re classe, sont nommés bibliothécaires de 6e classe; MM. y, Schwab, Vallée, Auzou, Lecaron et Teste (P.), employés de 2e e, sont nommés sous-bibliothécaires de 2e classe; M. Laffon, employé classe, est nommé sous-bibliothécaire de 3e classe; MM. Cham- on, Aubert, Du Parc, Guilhiermoz, Godin, Pillon-Dufresnes, ıt, V. d'Auriac, Pelletier et Blanchet, employés de 3e classe, sont nés sous-bibliothécaires de 4e classe; MM. Pierret, Martineau, Corda nise sont nommés stagiaires; MM. Pralon, Bouton, Fairel, Blaive, saux, Sayous, Beaugrand, Patey, Soriot, Cornu, Heibst, Remond, anet, Grandjean, Renut, Walbert, Guilloux, Marcot et Batailler, iaires, sont nommés commis.

Cartes et collections géographiques.

Franck, conservateur-adjoint, garde le même titre; M. Marchais, thécaire, est nommé bibliothécaire de 5e classe; M. Marcel, em- de 1re classe, est nommé bibliothécaire de 5e classe; M. Charbon- auxiliaire, est nommé commis.

Manuscrits.

Michelant, conservateur sous-directeur, est nommé conservateur; Vescher, conservateur sous-directeur adjoint, est nommé conser- ır-adjoint; M. Zotenberg, bibliothécaire, est nommé bibliothécaire classe; MM. Feer et Deprez, bibliothécaires, sont nommés biblio- aires de 4e classe; M. Sepet, employé de 1re classe, est nommé biblio- aire de 5e classe; M. Raynaud, employé de 2e classe, est nommé -bibliothécaire de 2e classe; M. Omont, employé de 3e classe, est mé sous-bibliothécaire de 3e classe; M. Olivret, auxiliaire, est mé commis.

Médailles.

Chabouillet, conservateur sous-directeur, est nommé conservateur; avoix, conservateur sous-directeur adjoint, est nommé conserva- -adjoint; M. Babelon, employé de 2e classe, est nommé sous-biblio- aire de 2e classe; M. de la Tour, employé de 3e classe, est nommé -bibliothécaire de 4e classe; M. Prou, surnuméraire est nommé iaire.

Estampes.

M. le vicomte H. Delaborde, conservateur sous-directeur, est nommé conservateur; M. Duplessis, conservateur sous-directeur adjoint, est nommé conservateur-adjoint; M. Raffet, bibliothécaire, est nommé bibliothécaire de 5e classe; M. Flandrin, employé de 3e classe, est nommé sous-bibliothécaire de 2e classe; MM. Vidal et Bouchot, employés de 2e classe, sont nommés sous-bibliothécaires de 3e classe.

Par arrêté du 31 décembre 1884, M. Schalck, attaché au secrétariat de la Bibliothèque nationale, a été nommé officier d'Académie.

Bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève. — Par arrêté du 17 mars, ont été nommés membres du comité central des bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève, MM. de Rozière, sénateur, membre de l'Institut; Servois, inspecteur général des bibliothèques et archives; Lacombe, inspecteur général des bibliothèques et archives; Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques et archives; Henri Lavoix fils, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève; de Caussade, conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par arrêté du 19 janvier, M. Pierre Gauthiez, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, a été nommé surnuméraire à la bibliothèque de l'Arsenal.

Par arrêté du 25 février, M. Léon Hennique, publiciste, a été nommé surnuméraire à la bibliothèque de l'Arsenal.

Bibliothèque Mazarine. — Par décret du 23 janvier, M. Franklin, administrateur adjoint à la bibliothèque Mazarine, a été nommé administrateur dudit établissement, en remplacement de M. Baudry, décédé.

Par arrêté du 31 janvier, M. Cahun (Léon), sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, a été nommé bibliothécaire audit établissement.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par décret du 31 janvier, M. Henri Lavoix fils, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale, a été nommé administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, en remplacement de M. Marmier (Xavier), démissionnaire desdites fonctions.

Par arrêté du 24 mars, M. Kohler (Charles-Alfred), archiviste paléographe, a été nommé employé à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Bibliothèque du palais de Pau. — Par arrêté du 25 février,

ɔulice, bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Pau, a été ;é provisoirement du service de la bibliothèque du palais de ladite

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

ıbeville. — Par arrêté du 31 décembre 1884, M. Alcius Ledieu, thécaire de la ville d'Abbeville, a été nommé officier d'Académie.

ras. — Par arrêté du 31 décembre 1884, M. Ricouart, premier ıt au maire d'Arras, président du comité d'inspection et d'achats ı bibliothèque de la ville, a été nommé officier de l'Instruction que.

stia. — Par arrêté du 23 avril, M. Lucciana (Pierre), professeur mand au lycée, a été nommé membre du comité d'inspection et ats de livres près la bibliothèque de Bastia, en remplacement de astelli (Camille), décédé.

yeux. — Par arrêté du 8 mai, ont été nommés membres du comité ɔection et d'achats de livres près la bibliothèque de Bayeux: Geisen, agent-voyer, et Collin, receveur de l'enregistrement et des ines, en remplacement de MM. Tillard, démissionnaire, et l'abbé :e, décédé.

sançon. — Par arrêté du 30 décembre 1884, M. Francey, avocat, ıt au maire de la ville de Besançon, a été nommé membre du comité ɔection et d'achats de livres de la bibliothèque de ladite ville, en lacement de M. Grand, décédé.

thune. — Par arrêté du 17 mars, ont été nommés membres du é d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Béthune: Lewalle (Auguste), juge au tribunal civil de ladite ville, et Stal ɔh), directeur des écoles communales de garçons, en remplacement M. Bouchez, démissionnaire, et Decroos, décédé.

ulogne-sur-Mer. — Par arrêté du 30 janvier, le comité d'inspec- t d'achats de livres de la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer a été ɔsé ainsi qu'il suit: MM. Ansart-Rault, député de la circonscription; ɔert (Nestor), membre du conseil municipal; Bellet (Charles), ɔre du conseil municipal; Deseille (Ernest), archiviste de la ville; cteur Filliette (Adolphe), membre du conseil municipal; Hista,

professeur de mathématiques; Huguet (Auguste), sénateur du Pas-de-Calais; Ovion fils, docteur en médecine; Patin, docteur en médecine; Platrier (Richard), principal du collège; Testart-Copin, adjoint au maire.

Brest. — Par arrêté du 23 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Brest a été composé ainsi qu'il suit: MM. Berger, ancien médecin de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie; Ravier, professeur de mathématiques au lycée, officier de l'Instruction publique, conseiller municipal; Langeron, professeur d'histoire au lycée, conseiller municipal; Hétet, ancien pharmacien en chef de la marine, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique; Bronsmiche, médecin principal, en retraite, de la marine, commandeur de la Légion d'honneur.

Castelsarrazin. — Par arrêté du 14 février, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Castelsarrazin a été composé ainsi qu'il suit: MM. Céré, principal du collège de la ville; Fabre, professeur de philosophie audit collège; Jougla; Frizac (Jules), conseiller municipal; Monié (Antoine), conseiller municipal; Lalanne, instituteur.

Châteauroux. — Par arrêté du 19 janvier, M. Moulins (Ernest), conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châteauroux, en remplacement de M. Fayet-Jussiaume, décédé.

Constantine. — Par arrêté du 13 avril, M. Benoist (Gustave-Dieudonné), inspecteur d'académie à Constantine, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Cat, appelé à d'autres fonctions.

Coutances. — Par arrêté du 30 décembre 1884, M. Lemarchand (Auguste-Marie), ancien professeur de rhétorique au lycée de Coutances, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. le baron Frémin du Mesnil, décédé.

Évreux. — Par arrêté du 19 janvier, MM. Perrot, avocat, membre du conseil municipal, et Feray, adjoint au maire, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque municipale d'Evreux, en remplacement de M. l'abbé Lebeurier, démissionnaire, et de M. Bagot, décédé.

Gisors. — Par arrêté du 31 décembre 1884, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Gisors a été composé ainsi qu'il

suit : MM. Thorel (Louis-Vincent), juge de paix ; Boudevillain (Alexandre), conseiller d'arrondissement ; Thill (Jacques), instituteur communal ; Tailleur (Victor), Hébert (Léon) ; Bouchard (Louis-Charles), conservateur des collections d'histoire naturelle au musée ; Brument (Charles-Baptiste), conservateur des médailles dudit musée.

Libourne. — Par arrêté du 13 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Libourne a été composé ainsi qu'il suit : MM. Calaret, professeur au collège de ladite ville ; Combes, professeur d'histoire ; Couderc aîné ; Durand-Degrange (Louis) ; Franc de Ferrière, avocat ; Parmentier, pharmacien : Sauveroche, professeur de mathématiques.

Lorient. — Par arrêté du 7 février, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Lorient : MM. Jegou, juge de paix ; Boyer (Victor) ; Bellec, professeur de littérature au lycée, conseiller municipal ; Cousyn, docteur en médecine, conseiller municipal ; Chauveaux, professeur de mathématiques au lycée.

Lunéville. — Par arrêté du 9 mars, MM. Berr (Louis), adjoint au maire, avocat, et Marchal (Constant), conservateur honoraire des forêts, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lunéville, en remplacement de MM. le docteur Hormes et Alfred Lévy, démissionnaires.

Montauban. — Par arrêté du 31 décembre 1884, M. Monziès, bibliothécaire de la ville de Montauban, a été nommé officier d'Académie.

Moulins. — Par arrêté du 13 avril, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Moulins : MM. Chevrier, chef de bataillon en retraite ; Valanchon, juge de paix ; Migout, professeur au lycée, en remplacement de MM. de l'Estoille, Clairefond, démissionnaires, et Raynal, décédé.

Nancy. — Par arrêté du 30 décembre 1884, M. H. Floquet, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Martz, démissionnaire.

Nîmes. — Par arrêté du 31 décembre 1884, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Nîmes a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Robert, membre de l'académie de Nîmes ; Coustalet, professeur au lycée ; Darboux, professeur au lycée ; C. Clément, conservateur

du musée d'histoire naturelle ; Simon, instituteur communal ; Paulhau, bibliothécaire ; Delépine, ancien inspecteur d'académie ; Mastier, inspecteur d'académie ; Bondurand, archiviste du département ; Boyer (Félix), membre de l'académie de Nîmes ; G. Maruejol, conseiller général, adjoint au maire ; H. Cambon, conseiller de préfecture ; Bernard, sous-bibliothécaire ; Bigot (Antoine), membre de l'académie de Nîmes.

Nogent-le-Rotrou. — Par arrêté du 31 décembre 1884, M. Blay, ancien instituteur, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nogent-le-Rotrou.

Poitiers. — Par arrêté du 17 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Poitiers a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Arren, doyen de la Faculté des lettres, membre du conseil municipal ; Girardin, membre du conseil municipal ; Barbier, conseiller de préfecture, en retraite, membre du conseil municipal ; Barilleau, professeur à la Faculté de droit ; Contejean, professeur à la Faculté des sciences ; Auché, docteur-médecin, membre du conseil municipal.

Pont-à-Mousson. — Par arrêté du 7 mars, MM. Jacquot, professeur d'histoire au collège de la ville ; Nicolas, architecte ; Pierron, docteur en médecine, et Gérard, bibliothécaire, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Pont-à-Mousson, en remplacement de MM. Grandjean et Picard, démissionnaires, et de MM. Puypeyroux et Boucher, décédés.

Salins. — Par arrêté du 30 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Salins a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Chicon (Louis), conseiller d'arrondissement et conseiller municipal ; Meyer (Charles), ancien maire ; Baud, capitaine du génie en retraite ; Toubin (Edmond), professeur en retraite, archiviste ; Ligier (Arthur), conseiller général ; Piroutet (Joseph), professeur au collège ; Coindre (Gaston), conservateur du musée.

Toulouse. — Par arrêté du 17 mars, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Toulouse : MM. Bonnefoy, bibliophile ; Guiraud, professeur à la Faculté des lettres ; Baillaud, doyen de la Faculté des sciences, directeur de l'Observatoire ; Paget, professeur à la Faculté de droit ; Courbet, directeur de l'École de médecine.

Vendôme. — Par arrêté du 25 février, M. Duvau, juge de paix, a été

nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vendôme, en remplacement de M. Chautard, décédé.

Verdun. — Par arrêté du 15 juin, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Verdun : MM. Chenerier, architecte de la ville ; Thouvenot, professeur au collège ; Labrosse, juge d'instruction près le tribunal ; Paris, docteur en médecine, en remplacement de MM. Ayet, démissionnaire, Janin et Mazillier, décédés.

Vire. — Par arrêté du 17 mars, M. Morand, professeur de philosophie au collège de la ville, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vire, en remplacement de M. Lenouvel, décédé.

Vitré. — Par arrêté du 24 février, M. Tortelier, président du tribunal civil, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vitré.

Inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires. — Par arrêté du 13 mai, M. G. Robertet, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, a été chargé d'une mission ayant pour objet l'inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires de l'Académie d'Aix et de l'Académie de Chambéry.

ARCHIVES.

Doubs. — Par arrêté du 8 avril, M. Gauthier, archiviste du département du Doubs, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Gers. — Par arrêté du 8 avril, M. Parfouru, archiviste du département du Gers, a été nommé officier d'Académie.

Haute-Saône. — Par arrêté préfectoral du 18 avril, M. Dunoyer de Segonzac, archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département de la Haute-Saône.

Haute-Vienne. — Par arrêté du 31 décembre 1884, M. Leroux (Alfred), archiviste du département de la Haute-Vienne, a été nommé officier d'Académie.

Nord. — Par arrêté du 8 avril, M. Finot, archiviste du département du Nord, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Oise. — Par arrêté du 1re janvier, M. Coüard-Luys (Émile), archiviste du département de l'Oise, a été nommé officier d'Académie.

Saône-et-Loire. — Par arrêté préfectoral du 9 mars, M. Lex, archiviste du département de la Haute-Saône, a été nommé archiviste du département de Saône-et-Loire.

CHRONIQUE.

BLIOTHÈQUES ET ARCHIVES EN GÉNÉRAL.

rait du discours prononcé par M. le Ministre de l'instruction ue et des beaux-arts, le 11 avril, à l'assemblée générale des s savantes, à la Sorbonne.

. . . . . .

lépôts, archives ou bibliothèques, centralisés depuis la chute de l'ancien aux mains de l'État, renferment, on peut le dire, tous les éléments ation qui permettront aux érudits de s'initier à la vie intime des siècles Leur importance n'a jamais échappé à aucun des Ministres de l'instruction e. C'est ainsi qu'en 1870 les Archives nationales, le plus vaste, le plus s dépôts d'archives, ont été placées dans les attributions du Ministère de tion publique. Un nouveau progrès a été récemment réalisé : les archives mentales, communales et hospitalières, groupées autour de l'établisse- incipal, ressortissent désormais comme lui à l'Instruction publique.

bien avant cette réunion, le Ministère avait prouvé son souci de la bonne es archives, en préparant, par le moyen de l'École des chartes, des tes, des hommes spéciaux, chargés de la mission délicate de conserver et re en lumière les sources de l'histoire.

evoir professionnel, souvent ingrat, de préparer l'histoire au lieu de d'en signaler les sources aux savants, a été vaillamment accepté par es documents répartis aujourd'hui entre les Archives nationales et celles artements ne formaient dans le principe qu'une masse confuse et inutilisa- archivistes ont fait la lumière dans ce chaos. Depuis quarante-cinq ans, ils vent sans relâche le classement de ce legs précieux de l'ancienne France, uis vingt-cinq ans, ils ont commencé l'inventaire de nos richesses paléo- ues. On comprend qu'un tel dénombrement ne soit pas encore achevé; , toutefois, à son 196e volume. Cet inventaire sera laborieusement con- il comprendra tous les dépôts d'archives de la France, sans exception, et un monument considérable, unique. Il contiendra réunis, classés, inven- es matériaux d'une histoire générale, où rien de ce qui intéresse le pays oublié, d'une histoire vraiment nationale, que l'on pourra écrire un jour.

Les archivistes ont été guidés et soutenus dans ce rude labeur par la commission supérieure des archives, qui a tracé les cadres de classement, fixé les méthodes et maintenu ainsi l'ensemble dans une sage et uniforme direction (Marques d'approbation).

Les recherches dans les archives deviennent ainsi chaque jour plus faciles. Il n'en est malheureusement pas de même dans les bibliothèques. L'état actuel de ces établissements est encore fort défectueux. On se trouve trop souvent en présence de bibliothèques sans catalogues; d'autres fois, le catalogue est fait, mais il n'est pas tenu au courant, ou bien, s'il est complet, l'examen révèle qu'il a été confié à des mains inhabiles. En un mot, un catalogue scientifiquement établi, mis à jour avec soin, sans lequel une bibliothèque ne saurait être convenablement dirigée, fait presque partout défaut; situation particulièrement regrettable si l'on songe que quelques bibliothèques possèdent des manuscrits d'un prix considérable exposés ainsi au double danger des détournements et des détériorations.

Peut-être ce mal vient-il de ce que le Gouvernement, qui préparait des archivistes, n'a pas pris le soin de former de même des bibliothécaires, de les mettre à la disposition des municipalités, tout en les encourageant et en leur donnant des conseils techniques sur leurs travaux (Marques d'approbation). Toutefois, depuis quelques années, mes prédécesseurs ont commencé d'utiles réformes: les grandes bibliothèques de Paris ont reçu quelques-unes des améliorations qu'impose le goût croissant des études sérieuses; un crédit a été demandé et obtenu pour dresser dans les bibliothèques des départements le catalogue des manuscrits. Cette année même, quelques volumes, notamment ceux d[illegible] thèques de Rouen, Soissons, Châlons-sur-Marne, seront publiés et re[illegible] même titre que l'inventaire des archives, les plus réels services aux [illegible] des Sociétés savantes.

Quant au catalogue des imprimés, il ne saurait être question de l'é[illegible] un plan uniforme, comme l'a été l'inventaire des archives. Quelques mun[illegible] en effet, soucieuses de leurs intérêts intellectuels, ont déjà publié des c[illegible] très bien faits et que l'on ne pourrait, sans inconvénients, songer à refon[illegible] en vue d'un travail général. Mais un tel exemple devrait être suivi pa[illegible] Ministère sera toujours prêt à aider les municipalités de ses conseils, ne[illegible] nagera pas les encouragements, et ses meilleures concessions de livre[illegible] queront, comme il est juste, aux bibliothèques les mieux tenues (Applaudissements).

Si vous pouvez, Messieurs, compter sur notre sollicitude pour rechercher les moyens de perfectionner ainsi vos principaux instruments de travail, à notre tour, nous vous demandons tout votre concours. Vous nous le donnerez en employant au profit des bibliothèques l'influence légitime dont vous jouissez auprès des municipalités et des représentants des départements, en prenant une part active aux travaux des comités d'inspection et d'achats, en veillant à ce titre à la conservation des documents, à l'accroissement et à la bonne installation des collections, à l'élaboration de règlements propres à assurer le bon fonctionnement du service. Nous vous saurons gré surtout de faire en sorte que les bibliothèques savantes ne perdent jamais le caractère d'érudition qui leur est propre, pour dégénérer en simples bibliothèques populaires. Les besoins, très intéressants d'ailleurs, aux-

quels ces dernières répondent, sont en effet de tout autre nature, et la haute science doit prendre soin de conserver intacts les dépôts où elle s'alimente. (Vives marques d'approbation).

. . . . . .

Dans sa séance du 28 février, le Sénat a adopté, sans autre discussion qu'une réponse de M. Fallières, Ministre de l'instruction publique, à des observations de M. de Gavardie sur les bibliothèques populaires et scolaires, le budget des bibliothèques et des archives tel qu'il avait été voté par la Chambre des députés.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — *Rapport de M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, à M. le Ministre de l'instruction publique.*

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander un rapport sur l'état actuel de la Bibliothèque nationale et sur la marche des différents services dans les dernières années. Je saisis avec empressement cette occasion de résumer de nombreux renseignements que j'ai successivement portés à votre connaissance, mais dont beaucoup sont ignorés du public. Il m'a semblé utile de donner des informations exactes sur la nature et l'étendue des collections de la Bibliothèque nationale, sur les développements qu'elles prennent, sur les classements et les catalogues dont elles sont l'objet, sur les précautions nécessaires pour en assurer la conservation, sur les procédés suivis pour en faciliter la communication. Toutes ces questions seront traitées dans différents rapports. Je commence aujourd'hui par le département des imprimés ; j'essaierai d'en faire comprendre la composition à l'aide de données nouvelles et de chiffres plus exacts que ceux qui ont été précédemment publiés. Il est indispensable d'avoir sous les yeux ces renseignements statistiques quand on veut se rendre compte, comme je le ferai dans un second rapport, des travaux de catalogue qui ont été accomplis et de ceux qui restent à effectuer.

Il importe, avant tout, de prévenir les reproches, fondés en apparence, et en réalité très injustes, qu'on est généralement porté à nous faire sur la lenteur de nos travaux et sur l'imperfection de nos procédés de recherche et de communication. Cette lenteur et cette imperfection, je les reconnais, quoique le mal n'ait pas à beaucoup près la gravité qu'on lui a parfois attribuée. Les causes en sont multiples et il n'est pas difficile de signaler les principales.

L'une d'elles qui s'atténue et tend à disparaître, c'est l'idée qu'on s'est longtemps faite, en France, du rôle des bibliothécaires. Combien de fois n'a-t-on pas répété qu'un emploi de bibliothécaire était, avant tout, une récompense due à un homme de lettres ! Que de gens s'imaginent encore que le simple goût des livres est un titre suffisant pour entrer dans l'administration des bibliothèques publiques ! On ne s'est pas étonné d'y voir des postes importants occupés par des littérateurs de grand talent, mais dépourvus de toute expérience bibliographique et qui dédaignaient même toute espèce de travail relatif au recrutement, au classement et à la manutention des livres. D'autres idées commencent à prévaloir : mais on ne sait pas encore suffisamment combien est compliqué le mécanisme d'une grande bibliothèque, combien il faut d'attention pour y mettre et y maintenir l'ordre, quelles réflexions et quels ménagements sont indispensables pour réaliser des améliorations sans jeter la perturbation dans des arrangements vieux, parfois, de plus de deux siècles. On ignore quelles aptitudes spéciales, quelle instruction technique, quelle force de travail et quel désintéressement sont nécessaires aux bibliothécaires vraiment dignes de ce nom. Quand, en regard de telles exigences, on met les avantages matériels attachés à la profession de bibliothécaire, on s'étonne que cette profession excite l'ambition de tant de sujets distingués.

Il y a eu de très notables améliorations dans la préparation des candidats qui aspirent à prendre place sur les cadres du personnel de la Bibliothèque. La moyenne de travail que nous obtenons de la plupart de nos collaborateurs s'augmente d'année en année ; mais comme le nombre des collaborateurs est resté stationnaire depuis longtemps et que le travail courant s'augmente au contraire dans une énorme proportion, nous ne pouvons pas avoir raison de l'effrayant arriéré qui s'est accumulé depuis 1789 jusqu'en 1850 ou environ, et dont chaque année ne fait disparaître qu'une trop faible quantité.

C'est là une vérité qu'on peut faire toucher du doigt en montrant l'augmentation normale et progressive des différents services du département des imprimés depuis un certain nombre d'années.

Tel est l'objet des tableaux suivants.

Les collections du département des imprimés s'augmentent d'un très petit nombre de livres anciens ; c'est tout à fait exceptionnellement que nous nous enrichissons de curiosités bibliographiques et de vieux ouvrages dont nous déplorons l'absence, mais dont le prix est beaucoup trop élevé pour les ressources dont nous disposons. Nos accroissements portent à peu près uniquement sur des publications modernes : la plupart des impressions françaises nous sont apportées par le dépôt légal ; c'est surtout par voie d'achat que nous nous procurons les livres étrangers ; mais beaucoup de publications françaises et étrangères nous sont libéralement attribuées soit par des particuliers, auteurs, éditeurs ou autres, soit par

ss gouvernements, des corps administratifs ou des sociétés savantes. Le mouve-
ıent du dépôt légal depuis l'année 1810 jusqu'en 1884 est indiqué par la
remière des tables qui vont suivre. Le second tableau fera connaître à quels
ıiffres se sont montés depuis 1847 les articles portés annuellement au registre
:s acquisitions et à celui des dons.

Relevé numérique des articles portés annuellement sur les états du dépôt légal depuis l'année 1810.

Années.		Paris et départements	Années.		Paris et départements.
1810	—	1,311	1818	—	5,255
1811	—	1,854	1819	—	5,000
1812	—	1,500	1820	—	5,549
1813	—	4,528	1821	—	6,256
1814	—	2,822	1822	—	7,016
1815	—	3,568	1823	—	6,900
1816	—	3,880	1824	—	7,994
1817	—	4,465			

Années.		Paris (1).		Départements.
1825	—	6,886	—	1,837
1826	—	7,906	—	2,735
1827	—	13,230	—	3,514
1828	—	13,562	—	3,761
1829	—	14,691	—	3,869
1830	—	13,038	—	2,863
1831	—	9,893	—	2,974
1832	—	8,492	—	2,929
1833	—	10,824	—	2,831
1834	—	13,780	—	3,337
1835	—	13,801	—	3,805
1836	—	14,362	—	4,472
1837	—	15,454	—	4,220
1838	—	16,096	—	5,801
1839	—	15,813	—	5,694
1840	—	17,210	—	5,564
1841	—	19,530	—	5,841
1842	—	22,388	—	6,236

:) Les états de Paris ne tiennent pas compte des ouvrages périodiques ou parais-
t par livraisons. Ce genre de publications est tantôt compris, tantôt omis dans les
:s des départements.

Années.		Paris.		Départements.
1843	—	25,197	—	5,888
1844	—	25,124	—	5,652
1845	—	24,392	—	5,984
1846	—	21,010	—	6,199
1847	—	20,707	—	6,212
1848	—	17,337	—	6,543
1849	—	23,914	—	8,800
1850	—	29,732	—	11,343
1851	—	28,068	—	10,889
1852	—	11,791	—	11,105
1853	—	13,355	—	11,646
1854	—	11,879	—	12,391
1855	—	10,009	—	12,954
1856	—	9,721	—	13,423
1857	—	9,840	—	14,397
1858	—	10,011	—	16,262
1859	—	9,823	—	17,190
1860	—	10,450	—	20,171
1861	—	10,368	—	20,421
1862	—	10,967	—	20,102
1863	—	10,566	—	20,574
1864	—	9,977	—	21,337
1865	—	9,951	—	20,161
1866	—	9,776	—	18,354
1867	—	9,620	—	19,889
1868	—	10,259	—	19,164
1869	—	9,935	—	19,602
1870	—	6,885	—	14,079
1871	—	6,278	—	10,373
1872	—	9,451	—	14,675
1873	—	9,216	—	15,763
1874	—	9,910	—	19,424
1875	—	10,396	—	10,363
1876	—	13,375	—	19,140
1877	—	12,638	—	23,057
1878	—	11,647	—	21,164
1879	—	10,806	—	16,878
1880	—	10,491	—	13,567
1881	—	9,702	—	23,094
1882	—	8,211	—	36,387
1883	—	8,368	—	55,312
1884	—	8,156	—	50,606

Les publications musicales ne sont pas comprises dans le tableau précéd

lles sont enregistrées à part et fournissent environ 6,000 articles par an. ›ici le relevé exact des inscriptions des dernières années :

En 1877	4,025	articles.	En 1881	6,069	articles.
1878	5,013	—	1882	5,798	—
1879	6,391	—	1883	6,000	—
1880	5,720	—	1884	5,691	—

Relevé numérique des articles portés annuellement sur le registre des acquisi- ns faites par le département des imprimés et sur le registre des dons reçus par ce me département depuis 1847 jusqu'en 1884.

Années.	Acquisitions.	Dons.	Années.	Acquisitions.	Dons.
1847	1,500	254	1866	787	814
1848	1,117	134	1867	1,131	597
1849	1,067	439	1868	1,308	617
1850	1,396	366	1869	1,599	576
1851	1,586	589	1870	965	438
1852	941	236	1871	931	388
1853	1,210	241	1872	3,064	614
1854	1,236	229	1873	2,565	718
1855	709	326	1874	1,773	958
1856	982	256	1875	2,452	1,323
1857	1,309	263	1876	3,121	1,830
1858	1,611	476	1877	3,693	1,663
1859	1,087	476	1878	3,711	2,659
1860	1,158	863	1879	4,272	3,534
1861	1,513	466	1880	3,711	2,154
1862	1,145	420	1881	3,442	2,255
1863	1,092	548	1882	3,317	2,666
1864	1,548	489	1883	3,623	3,031
1865	1,147	558	1884	5,609	4,049

Nous ne devons pas seulement nous préoccuper de faire entrer à la Bibliothè- nationale les publications françaises et étrangères qu'il importe de faire ırer dans nos collections. Pour en assurer la conservation et en faciliter age, il faut encore les cataloguer, les mettre en ordre et les faire relier. ıs un second rapport, nous aurons à revenir sur les catalogues et les classe- ıts. Pour la reliure, qu'il suffise de présenter ici, dans un tableau synoptique, ıombre de volumes ou pièces qui, pendant les huit dernières années, ont été jet de travaux de brochage, d'assemblage, de cartonnage, de reliure, ou de ıration soit dans l'atelier qui est établi à l'intérieur de la Bibliothèque, soit s différents ateliers parisiens.

Travaux faits à l'atelier intérieur.

1° Volumes ou pièces brochés, assemblés ou réparés :

En 1877,	en 1878,	en 1879,	en 1880,	en 1881,	en 1882,	en 1883,	en 1884.
7,149	9,332	10,488	7,819	8,221	7,594	7,272	10,156

2° Volumes ou pièces cartonnés ou reliés en papier, en toile ou en parchemin :

En 1877,	en 1878,	en 1879,	en 1880,	en 1881,	en 1882,	en 1883,	en 1884.
2,064	1,600	2,875	2,821	3,072	2,391	2,700	2,610

Travaux faits à l'extérieur.

1° Pièces ou petits volumes cartonnés en papier ou en toile :

En 1877,	en 1878,	en 1879,	en 1880,	en 1881,	en 1882,	en 1883,	en 1884.
7,050	6,750	5,250	2,800	4,150	4,500	5,350	6,000

2° Volumes reliés avec dos en percaline ou en parchemin :

En 1877,	en 1878,	en 1879,	en 1880,	en 1881,	en 1882,	en 1883,	en 1884.
1,444	1,802	1,810	2,198	2,421	1,476	1,760	2,122

3° Volumes reliés avec dos en maroquin :

En 1877,	en 1878,	en 1879,	en 1880,	en 1881,	en 1882,	en 1883,	en 1884.
966	2,030	2,000	2,425	2,138	2,266	2,740	1,924

La seule remarque à faire sur ce tableau, c'est qu'on n'y voit pas figurer de reliures pleines. L'exiguïté de nos ressources nous a obligés à renoncer à peu près complètement à un genre de reliures que, pendant une longue suite d'années, nos prédécesseurs appliquaient à presque tous les livres dont la garde leur était confiée. C'est encore que nous laissons à l'état de brochure ou même de paquet une masse énorme de publications, dont beaucoup mériteraient un meilleur traitement et qui n'arriveront pas entre les mains de nos successeurs sans avoir subi de regrettables détériorations.

On a vu combien de livres nous incorporons chaque année dans nos collections, combien nous en faisons relier. Il est encore plus intéressant de savoir l'usage qui en est fait et les services qu'en retire le public. C'est ce que fait voir un tableau dans lequel sont comptés, d'une part, les lecteurs qui ont fréquenté les deux salles du département des imprimés depuis 1868, d'autre part, les communications qui ont été faites dans chacune des salles pendant la même période.

Relevés annuels du nombre des lecteurs admis et des ouvrages communiqués au département des imprimés.

	SALLE DE TRAVAIL.		SALLE PUBLIQUE.	
Années.	Lecteurs.	Communications.	Lecteurs.	Communications.
1868	23,675	77,713	16,890	33,940
1869	46,336	171,712	34,472	57,383
1870	30,077	109,333	27,570	48,284
1871	20,143	68,664	24,235	41,001
1872	39,303	142,475	35,538	55,041
1873	44,390	161,677	48,165	76,139
1874	49,804	171,850	52,708	83,452
1875	51,564	187,165	51,000	80,227
1876	53,256	174,707	53,181	79,674
1877	55,464	186,947	58,877	89,108
1878	54,008	185,966	58,961	88,153
1879	63,391	221,840	61,380	88,169
1880	59,198	213,744	54,390	79,207
1881	61,012	226,471	50,184	78,073
1882	65,494	251,583	55,741	88,890
1883	70,592	257,549	58,535	85,819
1884	71,932	274,211	59,131	93,782

Ces chiffres sont assez significatifs. Ils nous apprennent qu'en 1884 nous sommes arrivés, sans augmentation de personnel, à recevoir 131,000 lecteurs et à communiquer 368,000 volumes, alors qu'en 1869 nos salles étaient fréquentées par un peu moins de 81,000 lecteurs, auxquels 229,000 volumes seulement étaient distribués.

Exposer de tels faits, n'est-ce pas prouver jusqu'à l'évidence que nos forces ne sont pas proportionnées à l'effort qui nous est demandé ? Cette insuffisance peut encore se démontrer par un autre argument.

On nous cite souvent comme un exemple les résultats auxquels est arrivée l'administration du Musée britannique. J'admire autant que personne ces résultats; mais en les admirant, il ne faut pas perdre de vue les moyens par lesquels ils sont obtenus.

Chez nous, le service du département des imprimés et cartes géographiques emploie 54 fonctionnaires ou agents dont les traitements s'élèvent à 162,200 francs. A Londres, on compte au même département 122 fonctionnaires ou agents, absorbant une somme de 496,050 francs. Les chiffres qu'on vient de voir sont justifiés par le tableau ci-joint :

Département des imprimés et cartes géographiques à la Bibliothèque nationale.

1	conservateur à 10,000 fr.	10,000
3	conservateurs-adjoints à 7,000 fr.	21,000
1	conservateur-adjoint hors cadre à 5,000 fr.	5,000
6	bibliothécaires, de 4,000 à 5,000 fr.	26,000
25	employés, de 1,900 à 3,600 fr.	66,800
18	auxiliaires, de 1,500 à 2,400	33,400
54		162,200

Département des imprimés et cartes géographiques au Musée britannique.

1	conservateur à 18,750 fr.	18,750
4	conservateurs-adjoints, de 12,500 à 15,000 fr.	57,500
13	assistants de 1re classe, de 6,250 à 11,250 fr.	122,375
22	assistants de 2e classe, de 3,750 à 10,250 fr.	107,225
36	attendants de 1re classe, de 2,750 à 3,000 fr.	110,000
46	attendants de 2e classe, de 1,500 à 2,500 fr.	80,200
122		496,050

Je dois maintenant donner quelques détails sur la composition du département des imprimés, sur le nombre des livres qu'il renferme et sur le système de rangement auquel ils sont assujettis.

Les livres imprimés de la Bibliothèque nationale sont répartis en trente grandes divisions dont chacune a pour marque caractéristique une grande lettre de l'alphabet, accompagnée ou non d'une étoile, d'un chiffre ou d'une minuscule. En voici le tableau :

A. Écriture sainte.
B. Liturgie et Conciles.
C. Pères de l'Église.
D. Théologie catholique.
D². Théologie non catholique.
E. Droit canon.
*E. Droit de la nature et des gens.
F. Droit civil.
G. Géographie et Histoire générale.
H. Histoire ecclésiastique.
J. Histoire ancienne : Grecs, Byzantins, Turcs, Romains, Antiquités.
K. Histoire d'Italie.
L. Histoire de France.
M. Histoire d'Allemagne, des Pays-Bas, des pays du Nord et de l'Est de l'Europe.
N. Histoire de la Grande-Bretagne.

e d'Espagne et de Portugal.
e d'Asie.
e d'Afrique.
e d'Amérique.
e d'Océanie.
graphie.
es philosophiques, politiques, économiques, morales et physiques.
es naturelles.
s médicales.
natiques, sciences et arts.
ie.
itique et rhétorique.
et théâtre.
s.
iphie.
ite divisions, il y en a huit dont les livres ont été classés métho-
is les trente dernières années, sans qu'il soit resté trace des
ntérieurs. Ce sont les divisions L, N, O, O², O³, P, P² et T.
es divisions comporte un nombre plus ou moins considérable de
à la fin de chacune desquelles trouvent place les livres de même
enrichit la Bibliothèque.
ngt-deux autres divisions il faut distinguer trois fonds : 1° l'ancien
s porté, comprenant les livres portés sur les anciens catalogues
ces livres sont cotés et rangés suivant l'ordre de ces catalogues ;
ermédiaire ou fonds non porté, comprenant les livres qui ne figurent
is catalogues et qui sont rangés suivant l'ordre alphabétique des
s, ou pour les ouvrages anonymes suivant l'ordre alphabétique des
des titres ; 3° le fonds nouveau, où, depuis un certain nombre
éralement depuis 1876, viennent se placer, suivant l'ordre d'arrivée,
ui entrent journellement à la Bibliothèque.
nds des divisions A, B, C, D, D², E, *E, X, Y, Y² et Z est
suivant l'ordre de classement employé dans les volumes du cata-
au XVIIIe siècle et dans les suppléments manuscrits de ce cata-

nds des divisions F, G, H, J, K, M, Q, R, S et V est coté et
l'ordre du catalogue dressé par Clément à partir de l'année 1688
r différents bibliothécaires du XVIIIe et du XIXe siècle.
termédiaire a reçu, dans l'ordre alphabétique indiqué ci-dessus, la
res entrés à la Bibliothèque depuis la Révolution jusqu'en 1860 ou
s divisions A, B, C, D, D² et E, — jusqu'en 1875 inclusivement
ons E*, F, G, H, J, K, M, Q, R, S, V, X, Y² et Z, — jusqu'en
ment pour la division Y.
s et les pièces du fonds ancien et du fonds intermédiaire, dans les di-
C, D, D², E, *E, G, J (en partie), K, V (en partie) et X (en partie),
à un nouveau numérotage, qui repose uniquement sur l'ordre dans
mes et les pièces se trouvaient sur les rayons au moment où l'opé-

ration a été entreprise. Ce nouveau système de cotes n'a apporté aucun trouble à l'état antérieur, et l'on peut, aujourd'hui comme par le passé, trouver un article désigné par la cote ancienne ou faire une recherche en s'aidant du rangement méthodique des anciens fonds et du rangement alphabétique des fonds intermédiaires.

Pour les divisions A, B, C, D, D² et E, les volumes et les pièces du nouveau fonds ont pu être englobés dans la même série numérique que les volumes et les pièces du fonds ancien et du fonds intermédiaire. Dans les autres divisions, où le numérotage du fonds ancien et du fonds intermédiaire n'était pas arrêté, il a fallu ouvrir des séries distinctes pour les volumes et les pièces du fonds nouveau.

Dans chacune des grandes divisions, on a mis à part les articles qui, en raison de l'ancienneté, de la beauté ou de la rareté des éditions, de la condition des exemplaires, du luxe ou de l'élégance des reliures, de la célébrité des anciens possesseurs et de la valeur des annotations manuscrites, demandent des soins plus délicats et ne sauraient être communiqués sans des précautions particulières. C'est ce qui constitue la Réserve : les volumes de la Réserve portent pour signe caractéristique une lettre de classement dont les traits sont à jour, tandis que, sur les autres volumes, les traits de la même lettre sont pleins.

Les cotes des livres de la Réserve ne forment pas des séries distinctes dans les divisions récemment soumises à un classement méthodique (L, N, O, O², O³, P, P² et T), ni dans les divisions A-E. Il en est ou il en sera autrement dans les divisions *E, F, G, H, J, K, M, Q, R, S, V, X, Y, Y² et Z.

Dans plusieurs divisions nous avons, outre la Réserve, une catégorie de volumes auxquels est appliqué un traitement particulier.

Afin d'éviter un encombrement qui, entre autres inconvénients, aurait pour résultat d'enlever à la Bibliothèque son caractère scientifique et littéraire, nous devons ménager le moyen d'en faire sortir à un moment donné beaucoup d'impressions ou plutôt de réimpressions (livres de liturgie ou de piété, ouvrages d'éducation, éditions scolaires ou populaires, articles de colportage), qui pourront, sans dommage pour personne, être emmagasinés dans une succursale plus ou moins éloignée du centre de Paris. Comme une telle sélection doit pouvoir se faire sans entraîner la dislocation des cadres et le remaniement des catalogues, nous avons été amenés à former dans plusieurs divisions des groupes distincts, où sont réunis sous des numéros consécutifs tous les livres qui peuvent rester en dehors du service ordinaire de la Bibliothèque. De là les séries dites éliminables. En avril 1885, le nombre des volumes placés dans ces séries s'élève à 14,386, savoir :

82 dans A,
1,720 dans B,
1,716 dans D,
644 dans G,
374 dans H,
387 dans J,
734 dans V

,796 dans X,
215 dans Y,
040 dans Y[2],
678 dans Z.

es observations générales étaient nécessaires pour faire comprendre les ren-
nements qui vont être donnés sur chacune des divisions du département des
rimés. Ajoutons encore que, vers le commencement de l'année 1882, on a
pté les volumes et les pièces des divisions pour lesquelles il n'existe pas encore
atalogues ou d'inventaires généraux ; à la même époque, on a aussi mesuré le
eloppement des rayons qu'occupent, dans chaque division, les ouvrages des
irents formats.

In combinant ces diverses données, on pourra apprécier la quantité des livres
servés à la Bibliothèque nationale, et, par là même, l'étendue du travail
spensable pour assurer le bon ordre, pour préparer, entretenir et perfection
les catalogues.

A. *Écriture sainte.*

,136 ouvrages in-folio, cotés A. 1-2,133, et 2,297-2,299 (Réserve) ;
,275 in-quarto, cotés A. 2,301-5,572, et 16,997-16,999 (Réserve) ;
,028 thèses in-quarto, cotées A. 5,600. a. 1-5,600. a. 2,028 ;
,649 ouvrages in-octavo, cotés A. 5,601-15,000, 20,001-20,150 ; 15,001-
082 (série éliminable), et 17,983-17,999 (Réserve).

Total des cotes employées : 17,088.

ongueur des tablettes occupées par les volumes

	du fonds ordinaire,	de la Réserve,	totaux :
In-folio.....	137 m.	68 m.	205 m.
In-quarto.....	122 m.	26 m.	148 m.
In-octavo.....	367 m.	27 m.	304 m.
	626 m.	121 m.	747 m.

B. *Liturgie et Conciles.*

1,386 ouvrages in-folio, cotés B. 1-1,378, et 1,492-1,499 (Réserve) ;
1,989 ouvrages in-quarto, cotés B. 1,500-3,480, et 28,992-28,999 (Réserve);
22,668 ouvrages in-octavo, cotés B. 3,500-24,390, 25,001-26,720 (série
ninable), et 27,943-27,999 (Réserve).

Total des cotes employées : 26,043.

Longueur des tablettes occupées par les volumes

	du fonds ordinaire,	de la Réserve,	totaux :
In-folio.....	49 m.	29 m.	78 m.
In-quarto.....	48 m.	13 m.	61 m.
In-octavo.....	585 m.	30 m.	615 m.
	682 m.	72 m.	754 m.

1) C'est seulement depuis l'année 1881 que, pour les divisions A-E, il a été ménagé
ns la série générale des cotes, des groupes distincts affectés aux ouvrages dont se
ssit la Réserve.

C. *Pères de l'Église.*

1,060 ouvrages in-folio, cotés C. 1-1,058, et 1,398-1,399 (Réserve);
956 in-quarto, cotés C. 1,400-2,355;
2,569 in-octavo, cotés C. 2,500-5,064, et 5,996-5,999 (Réserve);

Total des cotes employées : 4,585.

Longueur des tablettes occupées par les volumes

	du fonds ordinaire,	de la Réserve,	totaux :
In-folio	60 m.	52 m.	112 m
In-quarto.....	49 m.	11 m.	61 m.
In-octavo	80 m.	11 m.	91 m.
	189 m.	74 m.	263 m.

D. *Théologie catholique.*

3,007 ouvrages in-folio, cotés D. 1-3,000, et 3,493-3,499 (Réserve);
7,782 in-quarto, cotés D. 3,501-11,273, et 11,591-11,599 (Réserve);
57,952 in-octavo, cotés D. 11,600, 67,776, 67,941-67,999 (Réserve), et 68,001-69,716 (série éliminable).

Total des cotes employées : 68,741.

Longueur des tablettes occupées par les volumes :

	du fonds ordinaire,	de la Réserve,	totaux :
In-folio	122 m.	88 m.	210 m.
In-quarto	192 m.	50 m.	242 m.
In-octavo	3,365 m.	52 m.	3,417 m.
	3,679 m.	190 m.	3,869 m.

D². *Théologie non catholique.*

411 ouvrages in-folio, cotés D². 1-411;
3,528 in-quarto, cotés D². 520-3,200, 3,201*-4,000*, et 40,001-40,047;
11,765 in-octavo, cotés D² 3,201-14,963, et 15,998-15,999 (Réserve).

Total des cotes employées : 15,704.

Longueur des tablettes occupées par les volumes

	du fonds ordinaire,	de la Réserve,	totaux :
In-folio	30 m.	5 m.	35 m.
In-quarto	70 m.	2 m.	72 m.
In-octavo	217 m.	5 m.	222 m.
	317 m.	12 m.	329 m.

E. *Droit canonique.*

1,157 ouvrages in-folio, cotés E. 1-1,149, et 1,692-1,699 (Reserve ;
1,838 in-quarto, cotés E. 1,700-3,251, et 3,994-3,999 (Réserve) ;
5,134 in-octavo, cotés E. 4,000-9,103, et 9,970-9,999 (Réserve) ;

Total des cotes employées : 8,129.

Longueur des tablettes occupées par les volumes

	du fonds ordinaire,	de la Réserve,	totaux :
In-folio	63 m.	25 m.	88 m.
In-quarto	64 m.	4 m.	68 m.
In-octavo	80 m.	4 m.	84 m.
	207 m.	33 m.	240 m.

*E. *Droit de la nature et des gens.*

I. Fonds ancien et intermédiaire : 5,431 volumes ou pièces, savoir :

201 in-folio, cotés *E. 10-210 ;
1,058 in-quarto, cotés *E. 211-1,268 ;
4,172 in-octavo, cotés *E. 1,269-5,440.

II. Série de 431 pièces provenues de la collection qui était jadis connue sous la dénomination de recueil Z. Elles sont cotées *Ez. 51-400 (in-quarto), et *Ez. 401-581 (in-octavo).

III. Fonds nouveau : 358 ouvrages ou pièces, savoir :

3 ouvrages in-folio, 11 in-quarto, et 261 in-octavo ;
1 pièce in-folio, 8 in-quarto, et 74 in-octavo.

IV. Réserve : 403 volumes, savoir :

112 in-folio, cotés Réserve *E. 1-112;
155 in-quarto, cotés Réserve *E. 200-354 ;
136 in-octavo, cotés Réserve *E. 500-635.

Total des cotes employées : 6,723.

Longueur des tablettes occupées par les volumes

	du fonds ordinaire,	de la Réserve,	totaux :
In-folio	11 m.	5 m.	16 m.
In-quarto	43 m.	5 m.	48 m.
In-octavo	131 m.	4 m.	135 m.
	185 m.	14 m.	199 m.

F. *Droit civil.*

I. Ancien fonds : 12,666 volumes, savoir : 225 grand in-folio, 3,093 in-folio, 3,594 in-quarto, et 5,754 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 22,820 volumes, savoir : 31 grand in-folio, 482 in-folio, 4,041 in-quarto et 18,266 in-octavo.

II Collection de 6,602 pièces appartenant à l'ancien fonds et au fonds intermédiaire, savoir.

129 grand in-folio, cotées Fp. 1-129 ;
465 in-folio, cotées Fp. 201-279 et 5,501-5,886 ;
2,269 in-quarto, cotées Fp. 501-1,255 et 6,301-7,814 ;
3,739 in-octavo, cotées Fp. 1,501-5,239 ;

V. Collection de 2,239 pièces provenues du recueil Z, savoir :

13 in-folio, cotées Fz. 1-13 ;
1,292 in-quarto, cotées Fz. 101-1,392 ;
934 in-octavo, cotées Fz. 1,501-2,434.

V. Collection de factums : 53,671 pièces, savoir : 17,345 in-folio, reliées en 422 volumes ; 33,231 in-quarto, reliées en 1,520 volumes et 3,095 in-octavo.

VI. Collection de thèses, au nombre d'environ 12,000, classées en 382 paquets, suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

VII. Nouveau fonds : 5,509 articles, savoir :

4,181 ouvrages, dont 10 grand in-folio, 113 in-folio, 373 in-quarto et 3,685 n-octavo ;

1,328 pièces, dont 23 grand in-folio, 40 in-folio, 305 in-quarto et 960 in-octavo.

VIII. Réserve : 1,874 volumes, savoir :

735 in-folio, cotés Réserve F. 1-735 ;
439 in-quarto, cotés Réserve F. 801-1,239 ;
700 in-octavo, cotés Réserve F. 1,501-2,200.

Total des articles : 117,381.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	11 m.	»	11 m.
In-folio	224 m.	40 m.	264 m.
In-quarto	360 m.	16 m.	376 m.
In-octavo.....	976 m.	13 m.	989 m.
	1,571 m.	69 m.	1,640 m.

G. *Géographie et histoire générale.*

I. Ancien fonds et fonds intermédiaire : 30,989 volumes ou pièces, savoir :

258 grand in-folio, cotés 1-258 ;
161,2 in-folio, cotés 401-2,012 ;
5,081 in-quarto, cotés 3,001-8,081 ;
24,038 in-octavo, cotés 9,001-33,038.

II. Nouveau fonds : 3,100 ouvrages ou pièces, savoir :

2,727 ouvrages, dont 6 grand in-folio, 59 in-folio, 274 in-quarto et 1,744 in-octavo, plus 644 rangés dans la série éliminable et cotés 8° G. 1,501-2,144 ;

373 pièces, dont 3 grand in-folio, 11 in-folio, 55 in-quarto et 304 in-octavo.

III. Réserve : 1,852 volumes, savoir :

664 in-folio, cotés Réserve G. 1-664 ;
395 in-quarto, cotés Réserve G. 1,001-1,395 ;
793 in-octavo, cotés Réserve G. 2,001-2,793.

Total des cotes employées : 35,941.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio.....	14 m.	»	14 m.
In-folio..	72 m.	36 m.	108 m.
In-quarto	172 m.	17 m.	189 m.
In-octavo	653 m.	27 m.	680 m.
	911 m.	80 m.	991 m.

H. *Histoire ecclésiastique.*

I. Ancien fonds : 8,438 volumes, savoir : 895 in-folio, 2,233 in-quarto et 5,310 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 9,098 volumes, savoir : 360 in-folio, 880 in-quarto et 7,858 in-octavo.

III. Collection de 1,630 pièces appartenant à l'ancien fonds et au fonds intermédiaire, savoir :

15 grand in-folio, cotées Hp. 1-15 ;
35 in-folio, cotées Hp. 101-135 ;
273 in-quarto, cotées Hp. 201-473 ;
1,307 in-octavo, cotées Hp. 501-1,807.

IV. Collection de 1,752 pièces de l'ancien recueil Z, savoir :

40 in-folio, cotées Hz. 1-40 ;
1,227 in-quarto, cotées Hz. 101-1,327 ;
485 in-octavo, cotées Hz. 1,701-2,185.

V. Documents relatifs aux procès de canonisation : 7,666 pièces réparties en 790 volumes.

VI. Nouveau fonds : 1,421 ouvrages, savoir : 15 in-folio, 76 in-quarto et 956 in-octavo, plus 374 rangés dans la série éliminable (8° H. 1,001-1,374) ; et 356 pièces, savoir : 6 in-folio, 41 in-quarto, et 309 in-octavo.

VII. Réserve : 1,665 volumes, savoir :

390 in-folio, cotés Réserve H. 1-390.

778 in-quarto, cotés Réserve H. 501-1,096 et 1,500-1,681 ;
497 in-octavo, cotés Réserve H. 1,691-2,187.

Total des articles : 32,026.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
In-folio.....	109 m.	24 m.	133 m.
In-quarto.....	130 m.	25 m.	155 m.
In-octavo	419 m.	13 m.	432 m.
	658 m.	62 m.	720 m.

J. *Histoire ancienne (Grecs, Byzantins, Turcs, Romains, Antiquités.)*

I. Ancien fonds et fonds intermédiaire : environ 19,688 volumes, savoir :

317 grand in-folio, cotés J. 1-317 ;
1,414 in-folio, cotés J. 601-2,014 ;
4,557 in-quarto, cotés J. 3,001-7,557 ;
environ 13,400 in-octavo, qui n'ont pas encore reçu un numérotage régulier et définitif ;
49 cartons de pièces in-quarto, et 42 cartons de pièces in-octavo.

II. Nouveau fonds : 2,308 ouvrages ou pièces, savoir :

1,785 ouvrages, dont 9 grand in-folio, 63 in-folio, 110 in-quarto et 1,216 in-octavo, plus 387 rangés dans la série éliminable et cotés 8° J. 1,501-1,887 ;
523 pièces, dont 3 grand in-folio, 16 in-folio, 86 in-quarto et 418 in-octavo.

III. Réserve : 2,314 volumes, savoir :

41 grand in-folio, cotés Réserve J. 1,000-1,040 ;
754 in-folio, cotés Réserve J. 1-754 ;
514 in-quarto, cotés Réserve J. 1,201-1,714 ;
1,005 in-octavo, cotés Réserve J. 2,001-3,005.

Total des articles : 27,950, en comptant pour 40 articles chacun des 91 cartons de pièces.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio.....	17 m.	»	17 m.
In-folio.....	64 m.	38 m.	102 m.
In-quarto	101 m.	16 m.	117 m.
In-octavo	401 m.	30 m.	431 m.
	583 m.	84 m.	667 m.

K. *Histoire d'Italie.*

I. Ancien fonds et fonds intermédiaire : 13,986 volumes, savoir :

98 grand in-folio, cotés K. 1,501-1,598 ;
1,061 in-folio, cotés K. 1-1,061 ;
3,765 in-quarto, cotés K. 1,701-5,465 ;
9,062 in-octavo, cotés K. 7,001-16,062.

II. Nouveau fonds : 1,914 ouvrages ou pièces, savoir :

1,497 ouvrages, dont 12 grand in-folio, 94 in-folio, 211 in-quarto et 1,180 in-octavo ;

417 pièces, dont 16 in-folio, 63 in-quarto et 338 in-octavo.

III. Réserve : 813 volumes, savoir :

24 grand in-folio, cotés Réserve K. 301-324 ;
170 in-folio, cotés Réserve K. 1-170 ;
323 in-quarto, cotés Réserve K. 501-823;
296 in-octavo, cotés K. 1,001-1,296.

Total des articles : 16,713.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux
Grand in-folio.....	10 m.	»	10 m.
In-folio.....	51 m.	7 m.	58 m.
In-quarto.....	108 m.	8 m.	116 m.
In-octavo.....	226 m.	9 m.	235 m.
	395 m.	24 m.	419 m.

L. *Histoire de France.*

Cette division comprend quinze grands chapitres subdivisés en 892 sections, réparties comme il suit :

I. Préliminaires et généralités (L^1-L^{46}). 3,736 cotes principales.
II. Histoire par époques (La^1-La^{40}). 2,145 cotes principales.
III. Histoire par règnes (Lb^1-Lb^{57}). 69,851 cotes principales.
IV. Journaux et publications périodiques (Lc^1-Lc^{37}). 10,175 cotes principales.
V. Histoire religieuse (Ld^1-Ld^{195}). 17,518 cotes principales.
VI. Histoire constitutionnelle (Le^1-Le^{84}). 28,921 cotes principales.
VII. Histoire administrative (Lf^1-Lf^{269}). 15,716 cotes principales.
VIII. Histoire diplomatique (Lg^1-Lg^6). 1,018 cotes principales.
IX. Histoire militaire (Lh^1-Lh^9). 3,327 cotes principales.
X. Mœurs et coutumes des Français (Li^1-Li^{33}). 2,780 cotes principales.
XI. Archéologie française (Lj^1-Lj^{42}). 5,292 cotes principales.
XII. Histoire locale (Lk^1-Lk^{19}). 40,928 cotes principales.

XIII. Histoire des classes en France (Ll^1-Ll^{25}). 860 cotes principales.
XIV. Histoire des familles françaises (Lm^1-Lm^3). 2,268 cotes principales.
XV. Biographie française (Ln^1-Ln^{27}). 37,546 cotes principales.

Total des cotes principales employées : 242,081.

Longueur des tablettes occupées (1) par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio.....	140 m.	8 m.	148 m.
In-folio	300 m.	65 m.	365 m.
In-quarto.....	665 m.	60 m.	725 m.
In-octavo..	2,857 m.	160 m.	3,017 m.
	3,962 m.	293 m.	4,255 m.

A ces chiffres, il faut ajouter 1,180 mètres occupés par les collections de journaux des départements, la plupart à l'état de paquets classés (2).

M. *Histoire d'Allemagne, des Pays-Bas, des pays du nord et de l'est de l'Europe.*

I. Ancien fonds : 12,972 volumes, savoir : 64 grand in-folio, 1,120 in-folio, 3,304 in-quarto et 8,484 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 15,418 volumes, savoir : 166 grand in-folio, 1,255 in-folio, 2,023 in-quarto et 11,974 in-octavo

III. Série de 5,566 pièces de l'ancien fonds et du fonds intermédiaire, savoir :
39 grand in-folio, cotées Mp. 1-21 et 6,001-6,018 ;
415 in-folio, cotées Mp. 101-285 et 6,101-6,330 ;
1,768 in-quarto, cotées Mp. 501-2,268 ;
3,344 in-octavo, cotées Mp. 2,601-5,944.

IV. Série de 4,562 pièces, provenues du recueil Z, savoir :
228 in-folio, cotées Mz. 1-228 ;
3,564 in-quarto, cotées Mz. 301-3,864 ;
770 in-octavo, cotées Mz. 4,001-4,770.

V. Nouveau fonds : 5,964 articles, savoir :
4,901 ouvrages, dont 24 grand in-folio, 260 in-folio, 571 in-quarto et 4,046 in-octavo ;
1,063 pièces, dont 5 grand in-folio, 54 in-folio, 259 in-quarto et 745 in-octavo.

(1) Le métrage des tablettes de la division L date du mois de juillet 1884.

(2) Le magasin affecté aux journaux contient, en outre, 96 mètres de paquets de journaux étrangers dont il n'a pas été tenu compte dans le métrage des séries auxquelles appartiennent ces séries de journaux.

VI. Réserve : 779 volumes, savoir :

650 volumes du fonds ancien et du fonds intermédiaire, dont 24 grand in-folio, 31 in-folio, 203 in-quarto et 292 in-octavo ;

129 volumes du fonds nouveau, dont 4 grand in-folio, 14 in-folio, 17 in-quarto et 94 in-octavo.

Total des articles : 45,261.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio.....	24 m.	1 m.	25 m.
In-folio..... ..	127 m.	9 m.	136 m.
In-quarto.....	233 m.	8 m.	241 m.
In-octavo.....	696 m.	8 m.	704 m.
	1,080 m.	26 m.	1,106 m.

N. *Histoire de la Grande-Bretagne.*

Cette division comprend 24 chapitres, dont voici les rubriques, avec le nombre des cotes principales contenues dans chaque chapitre :

N. Descriptions générales, 380.
Na. Histoire générale, 454.
Nb. Histoire par époques, 276.
Nc. Détails de l'histoire, 3,237.
Nd. Journaux politiques, 242.
Ne. Annuaires politiques, 100.
Nf. Histoire religieuse, 549.
Ng. Histoire constitutionnelle, 696.
Nh. Histoire administrative, 355.
Ni. Histoire diplomatique, 189.
Nj. Histoire militaire, 303.
Nk. Mœurs et coutumes, 204.
Nl. Archéologie, 231.
Nm. Histoire d'Écosse, 369.
Nn. Histoire du pays de Galles, 33.
No. Histoire d'Irlande, 409.
Np. Histoire des provinces et comtés, 111.
Nq. Histoire des diocèses, 37.
Nr. Histoire des îles anglaises, 84.
Ns. Histoire des localités, 599.
Nt. Histoire des colonies, 1,931.
Nu. Histoire des classes, 57.
Nv. Histoire généalogique, 179.
Nx. Biographie, 1,932.

Le total des cotes principales s'élève à 12, 7.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	23 m.	»	23 m.
In-folio	130 m.	9 m.	139 m.
In-quarto	97 m.	12 m.	109 m.
In-octavo	400 m.	6 m.	406 m.
	650 m.	27 m.	677 m.

O. *Histoire d'Espagne et de Portugal.*

Les deux sections de cette division renferment 27 chapitres, dont voici rubriques, avec le nombre des cotes principales contenues dans chaque chapi

Espagne.

O. Descriptions générales, 807.
Oa. Histoire générale, 209.
Ob. Histoire par époques, 147.
Oc Détails de l'histoire, 1,746.
Od. Périodiques, 183.
Oe. Histoire religieuse, 163.
Of. Histoire constitutionnelle, 98.
Og. Histoire administrative, 97.
Oh. Histoire diplomatique, 39.
Oi. Histoire militaire, 231.
Oj. Mœurs et coutumes, 43.
Ok. Archéologie, 67.
Ol. Histoire locale, 1,119.
Om. Histoire des classes, 51.
On. Histoire des familles, 76.
Oo. Biographie, 971.

Portugal.

Op. Descriptions générales, 81.
Oq. Histoire générale, 92.
Or. Détails de l'histoire, 447.
Os. Périodiques, 40.
Ot. Histoire religieuse, 69.
Ou. Histoire constitutionnelle et administrative, 51.
Ov. Histoire diplomatique, 20.
Ow. Histoire militaire, 70.
Ox. Mœurs et archéologie, 17.
Oy. Histoire locale, 206.
Oz. Histoire des classes, des familles et des individus, 224.

al des cotes principales sous lesquelles sont classés les ouvrages de la
0 : 6,764, dont 5,447 pour l'Espagne, et 1,317 pour le Portugal.

ueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	17 m.	»	17 m.
In-folio	34 m.	11 m.	45 m.
In-quarto.....	54 m.	4 m.	58 m.
In-octavo.....	115 m.	3 m.	118 m.
	220 m.	18 m.	238 m.

O². *Histoire d'Asie.*

cette division sont 20 chapitres, dont voici les rubriques, avec le des cotes principales contenues dans chaque chapitre :

Asie en général, 698.
Asie mineure, 212.
Arménie, 142.
Caucase, 83.
Région de l'Euphrate, 214.
Syrie, 325.
Palestine, 703.
Arabie, 474.
Perse, 379.
Indo-Perse, 69.
Turkestan, 69.
Inde, 854.
Indo-Chine, 193.
Thibet, 87.
Chine, 760.
Japon, 277.
Iles Kouriles, 5.
Mongols, 94.
Tartarie, 41.
Biographies asiatiques, 131.

tal des cotes principales de la division O² : 5,810.

ueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	5 m.	»	5 m.
In-folio	12 m.	4 m.	16 m.
In-quarto.....	42 m.	7 m.	49 m.
In-octavo.....	148 m.	4 m.	152 m.
	207 m.	15 m.	222 m.

O³. *Histoire d'Afrique.*

Division renfermant 23 chapitres, dont voici les rubriques, avec le nom des cotes principales de chaque chapitre :

O³. Afrique en général, 628.
O³a. Égypte ancienne, 648.
O³b. Égypte moderne, 595.
O³c. Éthiopie, 67.
O³d. Nubie, 21..
O³e. Abyssinie, 66.
O³f. Désert de Lybie, 15.
O³g. Barbarie, 41.
O³h. Régence de Tripoli, 19.
O³i. Régence de Tunis, 206.
O³j. Empire du Maroc, 98.
O³k. Désert du Sahara, 67.
O³l. Sénégambie, 17.
O³m. Soudan, 51.
O³n. Guinée, 84.
O³o. Congo, 29.
O³p. Pays des Hottentots, 10.
O³q. Cafrerie, 33.
O³r. Mozambique, 8.
O³s. Iles Comores, 7.
O³t. Zanguébar, 8.
O³u. Royaume d'Adel, 10.
O³v. Biographies, 29.

Total des cotes principales employées dans la division O³ : 2,756.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio.....	5 m.	»	5 m.
In-folio	5 m.	2 m.	7 m.
In-quarto.	10 m.	1 m.	11 m.
In-octavo	48 m.	1 m.	49 m.
	68 m.	4 m.	72 m.

P. *Histoire d'Amérique.*

Division renfermant 26 chapitres, dont voici les rubriques, avec le nombre de cotes principales de chaque chapitre :

P. Amérique en général, 754.
Pa. Canada, 24.

États-Unis, 2,619.
Amérique espagnole en général, 98.
Mexique, 327.
Guatemala, 25.
Honduras, 34.
Salvador, 11.
Nicaragua, 60.
Costa-Rica, 17.
Colombie, 34.
Nouvelle-Grenade, 113.
Équateur, 16.
Venézuela, 77.
Pérou, 278.
Bolivie, 33.
Chili, 102.
Confédération argentine, 394.
Paraguay, 42.
Urugay, 239.
Antilles en général, 16.
Haïti, 315.
Guyane en général, 7.
Brésil, 258.
Terres magellaniques, 41.
Biographies américaines, 535.

Total des cotes principales employées dans la division P : 6,469.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	15 m.	»	15 m.
In-folio	13 m.	1 m.	14 m.
In-quarto	46 m.	1 m.	47 m.
In-octavo	262 m.	1 m.	263 m.
	336 m.	3 m.	339 m.

P². *Histoire d'Océanie.*

Division renfermant 7 chapitres, dont voici les rubriques, avec le nombre des cotes principales employées dans chaque chapitre :

. Océanie en général, 118.
1. Malaisie, 45.
2. Australie, 32.
3. Micronésie, 1.
4. Polynésie, 74.
5. Publications périodiques, ».

P²f. Biographies océaniennes, ».

Total des cotes principales de la division P². 270 :

Onze mètres de tablettes sont occupées par les livres de cette di
les in-folio, 2 pour les in-quarto, et 8 pour les in-octavo.

Q. *Bibliographie.*

I. Ancien fonds : 3,420 volumes, savoir : 231 in-folio, 1,15
2,035 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 10,515 volumes, savoir : 295 in-folio, 1,
et 9,100 in-octavo.

III. Série d'environ 2,000 pièces appartenant à ces deux fonds
dans 39 cartons.

IV. Collection de catalogues de ventes et de librairies. Cette co
les articles sont marqués du signe Δ, contient :

1° Une série de catalogues provenus de la bibliothèque d'Aniss
au nombre de 7,118, cotés Δ 1-7,118.

2° Une série de catalogues provenus d'un legs du duc d'Otrant
de 3,362. cotés Δ 7,119-10,480.

3° Une série de plus de 10,000 catalogues la plupart annotés, et
principale vient d'une vente faite à la Bibliothèque par le libraire Jull
premiers sont cotés et catalogués (Δ 10,481-12,251).

V. Nouveau fonds : 1,729 ouvrages ou pièces, savoir : 1,237 ou
2 grand in-folio, 49 in-folio, 273 in-quarto, et 913 in-octavo.
492 pièces, dont 1 grand in-folio, 22 in-folio, 64 in-quarto et 4

VI. Réserve : 905 volumes, savoir :

Du fonds ancien et du fonds intermédiaire, 831 volumes, dont 2 g
130 in-folio, 217 in-quarto, et 482 in-octavo ; et du nouveau fonds,
dont 1 grand in-folio, 12 in-folio, 24 in-quarto et 37 in-octavo.

Total des articles : 39,049.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totau
In-folio	30 m.	9 m.	39
In-quarto	93 m.	12 m.	[illegible]
In-octavo	540 m.	14 m.	5[illegible]
	663 m.	35 m.	698

R. *Sciences philosophiques, politiques, économiques, morales et physiques.*

I. Ancien fonds : 21,089 volumes, savoir : 451 in-folio, 4,897 in-quarto et 15,741 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 31,088 volumes savoir : 10 grand in-folio, 370 in-folio, 2,224 in-quarto et 28,484 in-octavo.

III. Série de 12,269 pièces appartenant à l'ancien fonds et au fonds intermédiaire, savoir :

92 grand in-folio, cotées Rp. 1-25 et 12,001-12,067 ;
248 in-folio, cotées Rp. 100-165 et 12,101-12,282 ;
2,216 in-quarto, cotées Rp. 300-745 et 12,401-14,170 ;
9,713 in-octavo, cotées Rp. 1,001-10,713.

IV. Série de 3,241 pièces, provenues de l'ancien recueil Z, savoir :
67 in-folio, cotées Rz. 1-67 ;
2,559 in-quarto, cotées Rz. 101-2,659 ;
615 in-octavo, cotées Rz. 2,801-3,415.

V. Nouveau fonds : 10,697 ouvrages ou pièces, savoir :

7,124 ouvrages, dont 4 grand in-folio, 114 in-folio, 568 in-quarto et 6,438 in-octavo ;

3,573 pièces, dont 15 grand in-folio, 68 in-folio, 421 in-quarto et 3,069 in-octavo.

VI. Réserve : 2,849 volumes ou ouvrages, savoir :

1° Du fonds ancien et du fonds intermédiaire, 2,586 volumes, dont 680 in-folio (R. 1-680), 875 in-quarto (R. 701-1,575) et 1,031 in-octavo (R. 1,701-2,731);

2° Du fonds nouveau, 263 ouvrages, dont 3 grand in-folio, 7 in-folio, 32 in-quarto et 321 in-octavo.

Total des articles : 81,230.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio....	1 m.	»	1 m.
In-folio.....	39 m.	27 m.	66 m.
In-quarto	285 m.	23 m.	308 m.
In-octavo.....	1,295 m.	27 m.	1,322 m.
	1,620 m.	77 m.	1,697 m.

S. *Sciences naturelles.*

I. Ancien fonds : 18,792 volumes, dont 157 grand in-folio, 1,074 in-folio, 3,188 in-quarto et 14,373 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 17,451 volumes, dont 104 grand in-folio, 830 in-folio, 2,088 in-quarto et 14, 429 in-octavo.

III. Collection de 12,556 pièces, appartenant à l'ancien fonds et au fonds intermédiaire, savoir :

78 grand in-folio, cotées Sp. 1-52 et 12,000-12,026 ;
161 in-folio, cotées Sp. 101-180 et 12,101-12,181 ;
1,980 in-quarto, cotées Sp. 501-1,250 et 12,301-13,530 ;
10,337 in-octavo, cotées Sp. 1,501-11,837.

IV. Collection de 558 pièces, provenues de l'ancien recueil Z, savoir :
3 in-folio, cotées Sz. 1-3 ;
235 in-quarto, cotées Sz. 101-335 ;
320 in-octavo, cotées Sz. 501-820.

V. Nouveau fonds : 9,144 ouvrages ou pièces, savoir :

5,220 ouvrages, dont 32 grand in-folio, 274 in-folio, 658 in-quarto et 4,256 in-octavo ;

3,924 pièces, dont 11 grand in-folio, 67 in-folio, 502 in-quarto et 3,344 in-octavo.

VI. Réserve : 955 ouvrages ou volumes, savoir :

1° Du fonds ancien et du fonds intermédiaire, 881 volumes, dont 37 grand in-folio, 277 in-folio, 290 in-quarto et 277 in-octavo ;

2° Du nouveau fonds, 74 ouvrages, dont 9 grand in-folio, 12 in-folio, 10 in-quarto et 43 in-octavo.

Total des articles : 59,456.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio.....	20 m.	1 m.	21 m.
In-folio.....	88 m.	17 m.	105 m.
In-quarto.....	208 m.	14 m.	222 m.
In-octavo.....	863 m.	9 m.	872 m.
	1,179 m.	41 m.	1,220 m.

T. *Sciences médicales.*

Cette division comprend 9 grands chapitres, subdivisés en sections, dont le nombre s'élève à environ 580, savoir :

T. Préliminaires et généralités. 54 chapitres (T^1 -T^{54}), dans lesquels sont employées 6,730 cotes principales.

Ta. Anatomie. 64 chapitres (Ta^1 -Ta^{64}). 1,821 cotes principales.

Tb. Physiologie. 78 chapitres (Tb^1 -Tb^{78}). 2,871 cotes principales.

Tc. Hygiène. 55 chapitres (Tc^1 -Tc^{55}). 3,502 cotes principales.

Td. Pathologie. 140 chapitres (Td^1 -Td^{140}). 14,964 cotes principales.

Te. Thérapeutique et matière médicale. 165 chapitres (Te^1 -Te^{165}). 18,718 cotes principales.

Tf. Médecine légale et jurisprudence médicale. 21 chapitres (Tf[1] -Tf[21]). 1,017 otes principales.

Tg. Art vétérinaire. Environ 1,550 ouvrages non encore définitivement cotés.

Th. Thèses. 822 volumes, dont 116 pour la Faculté de Strasbourg, 379 pour :elle de Montpellier, et 327 pour celle de Paris.

Total des cotes principales employées : 51,173, plus les 822 volumes de .hèses.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio.....	4 m.	»	4 m.
In-folio	76 m.	20 m.	96 m
In-quarto.....	316 m.	8 m.	324 m.
In-octavo.....	1,060 m.	10 m.	1,070 m.
	1,456 m.	38 m.	1,494 m.

V. *Mathématiques, sciences et arts.*

I. Ancien fonds : 28,266 volumes, dont 967 grand in-folio, 3,840 in-folio, 8,059 in-quarto et 15,400 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 34,562 volumes, dont 2,002 in-folio, 5,560 in-quarto et 27,000 in-octavo.

III. Collection de 28,884 pièces de l'ancien fonds et du fonds intermédiaire, savoir :

175 grand in-folio, cotées Vp. 1-76, et 22,001-22,099 ;
1,254 in-folio, cotées Vp. 301-902, et 22,201-22,852 ;
9,917 in-quarto, cotées Vp. 1,001-3,577, et 23,101-30,440 ;
17,538 in-octavo, cotées Vp. 3,601-21,138.

IV. Collection de 1,595 pièces provenues de l'ancien recueil Z et cotées Vz. 1-20 (in-folio), Vz. 101-1,230 (in-quarto), et Vz. 1,600-2,044 (in-octavo).

V. Nouveau fonds : 19,444 ouvrages ou pièces, savoir :

11,428 ouvrages, dont 188 grand in-folio, 1,405 in-folio, 1,750 in-quarto et 7,351 in-octavo, plus 734 rangés dans la série éliminable (8° V. 10,001-10,734);

8,016 pièces, dont 37 grand in-folio, 481 in-folio, 2,200 in-quarto et 5,298 in-octavo.

VI. Réserve : 2,449 volumes et ouvrages, savoir .

1° De l'ancien fonds et du fonds intermédiaire, 2,064 volumes, dont 41 grand in-folio, 467 in-folio, 766 in-quarto et 790 in-octavo ;

2° Du nouveau fonds : 385 ouvrages, dont 13 grand in-folio, 60 in-folio, 61 in-quarto et 251 in-octavo.

Total des articles : 115,200.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	30 m.	2 m.	32 m.
In-folio.....	225 m.	18 m.	243 m.
In-quarto.....	508 m.	25 m.	533 m.
In-octavo.....	1,265 m.	22 m.	1,287 m.
	2,028 m.	67m.	2,095 m.

Vm. *Musique.*

Fonds ordinaire : 14,578 volumes et 3,780 cartons.

Réserve : 470 volumes.

Total des articles : 18,828 (1).

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Divers formats	631 m.	11 m.	642 m.

X. *Linguistique et rhétorique.*

I. Ancien fonds et fonds intermédiaire : environ 40,300 volumes, dont 1,478 in-folio, 4,422 in-quarto et environ 34,400 in-octavo.

II. Nouveau fonds : 5,753 ouvrages ou pièces, savoir :

5,058 ouvrages, dont 2 grand in-folio, 44 in-folio, 224 in-quarto et 2,992 in-octavo, plus 1,796 rangés dans la série éliminable sous les n°s 5,001-6,796;

695 pièces, dont 13 grand in-folio, 20 in-folio, 62 in-quarto et 600 in-octavo.

III. Réserve : 2,728 ouvrages ou volumes, savoir :

1° De l'ancien fonds et du fonds intermédiaire, 2,674 volumes, dont 660 in-folio, 1,064 in-quarto et 950 in-octavo;

2° Du nouveau fonds, 54 ouvrages, dont 8 in-folio, 13 in-quarto et 33 in-octavo.

Total des articles : 48,781.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
In-folio.....	57 m.	33 m.	90 m.
In-quarto.....	114 m.	28 m.	142 m.
In-octavo	716 m.	25 m.	741 m.
	887 m.	86 m.	973 m.

(1) Ce compte des articles de la section Vm. est celui qui a été fait en 1882; il ne comprend pas les accroissements des deux dernières années.

Y. *Poésie et théâtre.*

I. Ancien fonds : 31,096 volumes, dont 2 grand in-folio, 443 in-folio, 4,902 ı-quarto et 25,749 in-octavo; — plus 79 cartons de pièces, dont 30 in-folio, 2 in-quarto et 17 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 37,601 volumes, dont 19 grand in-folio, 398 in-folio, ,048 in-quarto et 34,136 in-octavo ; — plus 1,072 cartons de pièces, dont 9 in-folio, 96 in-quarto et 957 in-octavo.

III. Série spéciale distinguée par la marque Yth. et consacrée aux pièces de ıéâtre qui ont été publiées isolément ; elle comprend :

a) 82 cartons placés à la Réserve et renfermant 1,214 pièces ou ballets ;

b) 26,438 pièces françaises, savoir : 5,050 in-quarto et 21,388 in-octavo ;

c) 866 pièces italiennes, savoir : 11 in-quarto et 855 in-octavo ;

d) 640 pièces anglaises, savoir : 62 in-quarto et 578 in-octavo.

IV. Fonds nouveau, comprenant les ouvrages ou pièces entrés à la Biblio-ıèque depuis le 1er janvier 1882 ; il est subdivisé en seize chapitres, dont voici ı composition :

Y. Introduction et généralités : 1 ouvrage in-quarto, 59 in-octavo, et 6 pièces ı-octavo.

Ya. Section orientale : 1 ouvrage in-quarto, 20 in-octavo, et 1 pièce in-uarto.

Yb. Section grecque : 2 ouvrages in-quarto, 123 in-octavo ; 2 pièces in-folio, in-quarto et 29 in-octavo; — plus 16 ouvrages in-octavo dans la série élimi-able (8° Yb. 20,000-20,016).

Yc. Section latine : 4 ouvrages in-quarto et 116 in-octavo ; 1 pièce in-folio, in-quarto et 26 in-octavo ; — plus 27 ouvrages in-octavo dans la série élimi-able (8° Yc. 20,000-20,027).

Yd. Section italienne : 2 ouvrages in-folio, 5 in-quarto et 36 in-octavo; pièces in-folio, 3 in-quarto et 15 in-octavo.

Ye. Section française, le théâtre excepté : 7 ouvrages in-folio, 30 in-quarto t 869 in-octavo ; 23 pièces in-folio, 102 in-quarto et 908 in-octavo ; — plus 38 ouvrages in-octavo dans la série éliminable (8° Ye. 20,000-20,138).

Yf. Théâtre français (non compris les éditions de pièces isolées qui appar-ıennent à la série Yth. mentionnée ci-dessus) : 15 ouvrages grand in-folio, 3 in-folio, 15 in-quarto et 161 in-octavo ; 1 pièce in-folio, 4 in-quarto, 31 in-ctavo; — plus 17 ouvrages in-octavo dans la série éliminable (8° Yf. 20,000-0,017).

Yg. Section espagnole et portugaise : 1 ouvrage in-folio, 4 in-quarto et 8 in-octavo ; 1 pièce in-folio, 1 in-quarto et 8 in-octavo.

Yh. Section allemande : 1 ouvrage in-folio, 5 in-quarto et 128 in-octavo; 3 pièces in-octavo ; — plus 5 ouvrages in-octavo dans la série éliminable 8° Yh. 20,000-20,005).

Yi. Section néerlandaise : 1 ouvrage in-folio, 5 in-quarto et 25 in-octavo; 4 pièces in-octavo.

Yk. Section anglaise et écossaise : 2 ouvrages in-folio, 9 in-quarto et 130 in-octavo; 24 pièces in-octavo; — plus 12 ouvrages in-octavo dans la série éliminable (8° Yk. 20,000-20,012).

Yl. Section scandinave : 1 ouvrage in-folio, 20 in-octavo et 2 pièces in-octavo.

Ym. Section slave : 5 ouvrages in-quarto et 18 in-octavo. 1 pièce in-quarto et 2 in-octavo.

Yn. Section celtique, ».

Yo. Mélanges, ne rentrant pas dans les subdivisions précédentes : 1 volume in-octavo.

En tout 3,352 articles, dont 215 classés dans les séries éliminables.

V. Réserve : 10,861 volumes ou ouvrages, savoir :

1° De l'ancien fonds ou du fonds intermédiaire : 10,730 volumes, dont 11 grand in-folio, 1,135 in-folio, 2,964 in-quarto, et 6,620 in-octavo; plus les 82 cartons de pièces mentionnés un peu plus haut;

2° Du fonds nouveau : 131 volumes, répartis comme il suit dans chacune des subdivisions : Y. Introduction et généralités, 3; — Yb. Section grecque, 2; — Yc. Section latine, 36; — Yd. Section italienne, 4; — Ye. Section française, théâtre excepté, 62; — Yf. Théâtre français, 14; — Yg. Section espagnole et portugaise, 3; — Yh. Section allemande, 1; — Yk. Section anglaise et écossaise, 6.

Total des articles de la division Y : 112,068 et 158,208, en comptant pour 40 articles chacun des 1,151 cartons de pièces.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	1 m.	»	1 m.
In-folio	40 m.	45 m.	85 m.
In-quarto.....	188 m.	86 m.	274 m.
In-octavo	1,313 m.	148 m.	1,461 m.
	1,542 m.	279 m.	1,821 m.

Y². *Romans.*

I. Ancien fonds : 6,252 volumes, savoir : 12 in-folio, 361 in-quarto et 5,879 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 68,838 volumes, savoir : 110 in-folio, 5,128 in-quarto et 63,600 in-octavo.

III. Collection de 1,658 pièces appartenant à l'ancien fonds et au fonds intermédiaire, savoir :

56 grand in-folio, cotées Y²p. 1-56;
85 in-folio, cotées Y²p. 101-185;
166 in-quarto, cotées Y²p. 301-466.
1,351 in-octavo, cotées Y²p. 501-1,851.

IV. Collection de 168 pièces provenues de l'ancien recueil Z, et cotées Y^2z. 1-29 (in-quarto), et Y^2z. 51-209 (in-octavo).

V. Nouveau fonds : 15,654 ouvrages ou pièces, savoir :

14,716 ouvrages, dont 69 in-folio, 984 in-quarto et 7,623 in-octavo, plus 93 in-quarto rangés dans la série éliminable (4° Y^2. 2,001-2,393) et 5,647 in-octavo rangés également dans la série éliminable (8° Y^2. 10,001-15,647) ;

938 pièces, dont 13 grand in-folio, 34 in-folio, 152 in-quarto et 739 in-octavo.

VI. Réserve : 2,934 volumes ou ouvrages, savoir :

De l'ancien fonds et du fonds intermédiaire : 2,758 volumes, dont 2 grand in-folio, 300 in-folio, 485 in-quarto et 1,971 in-octavo ;

Du fonds nouveau : 176 ouvrages, dont 1 grand in-folio, 9 in-folio, 12 in-quarto, et 154 in-octavo.

Total : 95,504 articles.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
In-folio	5 m.	11 m.	16 m.
In-quarto	93 m.	13 m.	106 m.
In-octavo	1,679 m.	50 m.	1,729 m.
	1,777 m.	74 m.	1,851 m.

Z. *Polygraphie.*

I. Ancien fonds : 34,114 volumes, savoir : 81 grand in-folio, 1,548 in-folio, 5,085 in-quarto et 27,400 in-octavo.

II. Fonds intermédiaire : 31,658 volumes, savoir : 135 grand in-folio, 1,058 in-folio, 2,665 in-quarto et 27,800 in-octavo.

III. Collection de 4,220 pièces provenues de l'ancien fonds et du fonds intermédiaire, savoir : 1,525 in-quarto et 2,695 in-octavo.

IV. Nouveau fonds : 4,519 ouvrages ou pièces, savoir :

3,984 ouvrages, dont 4 grand in-folio, 176 in-folio, 312 in-quarto et 2,814 in-octavo, plus 678 rangés dans la série éliminable (8° Z. 3,001-3,678).

535 pièces, dont 3 grand in-folio, 21 in-folio, 75 in-quarto et 436 in-octavo.

V. Réserve : 3,603 volumes ou ouvrages, savoir :

De l'ancien fonds et du fonds intermédiaire : 3,431 volumes, dont 490 in-folio, 823 in-quarto et 2,118 in-octavo.

Du nouveau fonds : 172 ouvrages, dont 3 grand in-folio, 11 in-folio, 7 in-quarto et 151 in-octavo.

A la division Z se rattachent les collections ou séries suivantes :

1° Collection de Morel de Thoisy, composée de pièces manuscrites et imprimées, principalement relatives au droit et à l'histoire de France : 513 volumes.

2° Collection de Fontanieu, composée principalement de pièces fugitives relatives à l'histoire de France : 368 volumes.

3° Collection de Beuchot, relative à la vie et aux ouvrages de Voltaire : 1,996 volumes et 21 cartons.

4° Autre collection voltairienne, formée et donnée par M. Bengesco : 408 volumes.

5° Collection du docteur Payen relative à la vie et aux œuvres de Montaigne : 1,440 volumes.

6° Série d'impressions xylographiques : 51 articles.

7° Série de livres imprimés en tout ou en partie sur vélin : 2,575 volumes, savoir : 30 de très grand format (nos 1-30), 748 de grand format (nos 51-798), 332 de moyen format (nos 901-1,232) et 1,465 de petit format (nos 1,401-2,865).

8° Série de textes purement orientaux. Cette série, à peine naissante, à laquelle a été affecté le signe II, comprend 13 volumes in-folio, 32 in-quarto, et 248 in-octavo ; 5 pièces in-folio, 16 in-quarto, et 109 in-octavo ; en tout 423 volumes ou pièces.

9° Collection de dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les Universités étrangères à partir de l'année 1882. Les envois des années 1882 et 1883 ont produit environ 3,200 articles. A cette série a été affecté le signe θ.

10° Collection de livres de très petit format, que, par suite de l'exiguïté de leur taille, on a dû placer à part pour en assurer la conservation : 407 volumes (nos 1-107 et 1,000-1,299).

11° Collection des livres obscènes, qui sont réunis dans une armoire spéciale et qui peuvent être exceptionnellement communiqués, après avis du Comité consultatif : environ 750 volumes dans l'ancien fonds et 93 dans le nouveau.

Total des articles : 90,359.

Longueur des tablettes occupées par

	le fonds ordinaire,	la Réserve,	totaux :
Grand in-folio	6 m.	«	6 m.
In-folio	106 m.	43 m.	149 m.
In-quarto	291 m.	55 m.	346 m.
In-octavo	1,622 m.	245 m.	1,867 m.
Collection Morel de Thoisy			26 m.
Collection Fontanieu			20 m.
Collections Beuchot et Bengesco			54 m.
Collection Payen			40 m.
Xylographes et vélin			102 m.
Séries diverses			25 m.
	2,025 m.	343 m.	2,635 m.

Les chiffres qui viennent d'être relevés n'ont pas tous la même signification. Dans certains cas, l'unité représente un volume ou bien une pièce reliée ou susceptible d'être reliée isolément ; c'est ce qui a lieu pour les divisions les plus récemment inventoriées et pour celles dont l'inventaire est en cours d'exécution. Dans d'autres cas, l'unité répond à un ouvrage composé tantôt d'un, tantôt de plusieurs volumes : c'est ce qu'on observe pour les divisions de la théologie et du droit canonique, inventoriées avant l'année 1875. Ailleurs enfin, dans les divisions cataloguées et classées méthodiquement, l'unité, que j'ai appelée cote principale, s'applique non seulement à un ouvrage, mais à toutes les éditions d'un ouvrage.

Dans les détails du dénombrement, j'ai pris soin de distinguer chacun des cas, et il est toujours aisé de voir s'il s'agit de volumes ou pièces, d'ouvrages ou de groupes embrassant toutes les éditions d'un ouvrage ; mais pour établir les totaux, il a fallu additionner les sommes partielles, telles qu'elles étaient consignées dans les tableaux, et englober dans un même traitement des chiffres qui représentent les uns un volume ou une pièce, les autres un ouvrage, quel que soit le nombre des volumes dont il se compose, d'autres enfin toutes les éditions d'un ouvrage.

Le nombre des articles qui ont été indiqués pour chaque division, est donc loin de représenter le nombre des volumes et pièces, isolés ou isolables, que renferme cette division. Il faut le majorer dans des proportions différentes, suivant que la cote répond à un ouvrage ou bien à l'ensemble des éditions d'un ouvrage, suivant aussi la nature des matières. Il y a des divisions ou subdivisions dans lesquelles abondent les ouvrages en un grand nombre de volumes, tandis qu'ailleurs on ne trouve guère que des ouvrages en un seul volume. Voilà pourquoi, dans le résumé qui suit, j'ai majoré certains chiffres d'un tiers et certains autres d'une moitié.

Résumé.

A. Écriture sainte : 17,088 cotes employées. A majorer d'un tiers, soit de 5,696	22,784
B. Liturgie et Conciles : 26,083 cotes employées. A majorer d'un tiers, soit de 8,694	34,777
C. Pères de l'Église : 4,585 cotes employées. A majorer d'un tiers, soit de 1,528	6,113
D. Théologie catholique : 68,741 cotes employées. A majorer d'un tiers, soit de 22,913	91,654
D². Théologie non catholique : 15,704 cotes employées. A majorer d'un tiers soit de 5,234	20,938
Total des divisions de la Théologie : 176,266.	
E. Droit canonique : 8,129 cotes employées. A majorer d'un tiers, soit de 2,703	10,832
E. Droit de la nature et des gens : 6,723 cotes employées. Le nombre des cotes affectées au nouveau fonds est à majorer d'un tiers, soit de 119	6,842

F. Droit civil : 117,381 articles. Il convient de majorer de moitié, soit de 2,754, le nombre des cotes affectées au nouveau fonds..... 120,135

Total des divisions de la Jurisprudence : 137,809.

G. Géographie et histoire générale : 35,941 cotes employées. Il convient de majorer d'un tiers, soit de 1,033, les cotes affectées au nouveau fonds 36,974

H. Histoire ecclésiastique : 31,977 articles. Il convient de majorer d'un tiers, soit de 473, les cotes des ouvrages du nouveau fonds 32,450

J. Histoire ancienne : 27,910 articles. Il convient de majorer d'un tiers, soit de 585, les cotes des ouvrages du nouveau fonds.. 28,505

K. Histoire d'Italie : 16,713 articles. Il convient de majorer d'un tiers, soit de 499, les cotes des ouvrages du nouveau fonds 17,212

L. Histoire de France : 242,082 cotes principales à majorer d'une moitié, soit de 121,041 363,123

M. Histoire d'Allemagne et d'autres pays européens : 45,261 articles. Il convient de majorer d'un tiers, soit de 1,633, les cotes des ouvrages du nouveau fonds..... 46,894

N. Histoire de la Grande-Bretagne : 12,957 cotes principales. A majorer d'une moitié, soit de 6,478..... 19,435

O. Histoire d'Espagne et de Portugal : 6,864 cotes principales. A majorer d'une moitié, soit de 3,432 10,296

O². Histoire d'Asie : 5,810 cotes principales. A majorer d'une moitié, soit de 2,905..... 8,715

O³. Histoire d'Afrique : 2,756 cotes principales. A majorer d'une moitié, soit de 1,378 4,134

P. Histoire d'Amérique : 6,469 cotes principales. A majorer d'une moitié, soit de 3,234..... 9,703

P². Histoire d'Océanie : 270 cotes principales A majorer d'une moitié, soit de 135 405

Q. Bibliographie : 39,049 articles. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à majorer d'un tiers, soit de 412..... 39,461

Total des divisions de l'Histoire : 617,307.

R. Sciences philosophiques, physiques, etc. : 81,230 articles. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à majorer d'une moitié, soit de 3,562..... 84,792

S. Sciences naturelles : 59,456 articles. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à majorer d'un tiers, soit de 1,740..... 61,196

T. Sciences médicales : 51,173 cotes principales, à majorer d'un tiers, soit de 17,057. De plus, chacun des 822 volumes de thèses doit représenter, en moyenne, 30 opuscules, soit environ 25,000 opuscules pour l'ensemble de la collection. En tout..... 93,230

V. Mathématiques, sciences et arts : 115,200 articles. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à majorer d'un tiers, soit de 3,809 119,009

Vm. Musique : 18,828 articles, et au moins 207,828, si on évalue en moyenne à 50 le nombre des pièces contenues dans chacun des 3,780 cartons 204,000

Total des divisions des Sciences et arts : 562,227.

X. Linguistique et rhétorique : 48,781 articles. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à majorer d'un tiers, soit de 1,686.. 50,467

Y. Poésie et théâtre : 158,208 articles. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à majorer d'nn tiers, soit de 700. 158,908

Y². Romans : 95,327 articles. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à majorer d'un tiers, soit de 4,905 100,232

Z. Polygraphie et collections diverses : 90,353. Le nombre des ouvrages du nouveau fonds est à doubler, et chacun des volumes des collections Morel de Thoisy et Fontanieu doit être compté au minimum pour une moyenne de 25 pièces, soit : 22,025. En tout. 120,346

Total des divisions des Belles-lettres et de la Polygraphie : 429,953.

Total..... 1,923,562

Vous avez vu, Monsieur le Ministre, par quels procédés a été obtenu ce chiffre de 1,923,562 qui donne une idée de l'étendue des collections du département des imprimés. Ce chiffre est encore bien inférieur à la vérité. Redoutant même l'apparence d'une exagération, j'ai adopté des coefficients qui, pour un grand nombre de cas, sont trop faibles, et je n'ai compté que pour de simples unités beaucoup de recueils factices et beaucoup de volumes dans lesquels ont jadis été reliés plusieurs ouvrages ou opuscules parfaitement distincts. Je n'ai point non plus tenu compte des doubles, ni des livres affectés aux communications de la salle publique et de la section géographique, ni de ceux qui servent aux travaux intérieurs des trois départements des manuscrits, des estampes et des médailles. Assurément, il n'y a rien d'exagéré à évaluer à environ 2,200,000 le nombre des volumes ou pièces imprimés que possède la Bibliothèque nationale.

D'ailleurs, pour contrôler les comptes que j'ai établis, on peut en comparer les éléments avec la longueur de tablettes que les volumes de chaque format occupent dans les différentes divisions. Pour faciliter cette comparaison, je donne ici le nombre de mètres que les collections de chaque format couvrent dans chacune des divisions du fonds ordinaire et de la Réserve.

Longueur des tablettes occupées par les ouvrages des divers formats :

	dans le fonds ordinaire,			dans la Réserve.		
	In-folio (1),	in-quarto,	in-octavo,	in-folio,	in-quarto,	in-octavo.
A.	137	122	367	68	26	27
B.	49	48	585	29	13	30
C.	60	49	80	52	11	11
D.	122	192	3,365	88	50	52
D².	30	70	217	5	2	5
E.	63	64	80	25	4	4
*E.	11	43	131	5	5	4
F.	235	360	976	40	16	13
G.	182	172	653	36	17	27
H.	109	130	419	24	25	13
J.	81	101	401	38	16	30
K.	10	51	108	7	8	9
L.	1,620	665	2,857	73	60	160
M.	151	233	696	10	8	8
N.	153	97	400	9	12	6
O.	51	54	115	11	4	3
O².	17	42	148	4	7	4
O³.	10	10	48	2	1	1
P.	28	46	262	1	1	1
P².	1	2	8	»	»	»
Q.	30	93	540	9	12	14
R.	40	285	1,295	27	23	27
S.	108	208	863	18	14	9
T.	80	316	1,060	20	8	10
V.	255	508	1,265	20	25	22
Vm.	631 (3)	»	»	11	»	»
X.	57	114	716	33	28	25
Y.	41	188	1,313	45	86	148
Y².	5	93	1,679	11	13	50
Z.	112	291	1,622	43	55	245
Z appendice	»	»	»	»	»	267 (4)

(1) Ici j'ai réuni les collections de format grand in-folio aux collections in-folio.

(2) Il n'y a, dans la division G, que 86 mètres d'ouvrages in-folio, mais j'ai cru devoir y englober, pour ce résumé, 96 mètres occupés par des journaux étrangers dans un magasin spécial et dont il n'a pas été tenu compte ailleurs.

(3) Dans la section musicale, toutes les collections ont été ramenées au format in-folio.

(4) Les diverses séries rattachées à la division Z comprennent les volumes de divers formats et n'appartiennent pas toutes à la Réserve proprement dite ; il m'a semblé inutile d'entrer ici dans des distinctions qui auraient été assez compliquées.

En résumé, 5,232 mètres de livres in-folio, 5,298 mètres de livres in-quarto, 23,494 mètres de livres in-octavo ; soit un total de plus de 34 kilomètres pour ›résenter la longueur des tablettes occupées par les collections du département ; imprimés.

Les détails techniques et arides dans lesquels je suis entré étaient nécessaires ır faire apprécier l'étendue et la composition des différentes séries du dépar- nent des imprimés. Ils étaient d'ailleurs indispensables pour permettre de nprendre les renseignements que j'aurai à donner sur les catalogues et qui ont prochainement l'objet d'un second rapport.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon très respectueux vouement.

L'Administrateur général, Directeur,

3 juin 1885. L. DELISLE.

Additions au Supplément grec de la Bibliothèque nationale (1883-1885). — puis la publication de l'*Inventaire sommaire*, en 1883, le fonds des manu- its du Supplément grec de la Bibliothèque nationale s'est accru de 34 nouveaux umes, dont on trouvera plus loin le détail sous les n°s 1011-1044.

On nous permettra de signaler parmi ces manuscrits : des homélies de saint ın Chrysostome sur saint Matthieu, du XIe siècle (n° 1011) ; le premier volume ın *Ménée*, recueil de vies de saints ou de sermons, extraits des œuvres des Pères, vant l'ordre des jours du mois (n° 1012) ; — deux manuscrits, des XIIe et IIe siècles, des lettres de saint Basile (n°s 1020 et 1021) ; un *Manuel* d'Épictète, ec le commentaire de Simplicius, du XVe siècle (n° 1023) ; un manuscrit de éocrite, aussi du XVe siècle (n° 1024) ; le traité des *Songes* de Synésius, avec commentaire de Nicéphore Grégoras, du XIVe siècle (n° 1033) ; un exemplaire la *Chronique* de Constantin Manassès, copié en 1364 (n° 1034) ; un Commen- re de Simplicius sur la *Physique* d'Aristote, du XVIe siècle (n° 1037) ; enfin férents manuscrits qui intéressent la littérature grecque moderne, parmi lesquels poème sur les malheurs de Bélisaire (n° 1043).

1011. S. Joannis Chrysostomi homiliæ XXXVII in Matthæum. XIe s. rch. 305 fol. G (1).

1012. Menæum (sept.-febr.) : Vita et miracula SS. Cosmæ et Damiani (1) ; S. Andreæ Cretensis orationes duæ in Nativitatem beatæ Mariæ (16 v°) ; — Joannis Damasceni sermo in Nativitatem beatæ Mariæ (29 v°) ; — S. Andreæ etensis sermo in exaltationem sanctæ crucis (36 v°) ; — S. Joannis Chrysostomi omium in sanctam crucem (45 v°) ; — ejusdem encomium in S. Joannem ngelistam (50) ; — Leonis imperatoris encomium S. Demetrii (55) ; — Mi- ıelis Syncelli encomium in SS. Dei archangelos et angelos (61 v°) ; — Georgii artophylacis magnæ ecclesiæ encomium in Præsentationem Deiparæ (70) ; — sdem in eamdem, cum in templo a suis parentibus triennio oblata est (86 v°) ; Germani, archiepiscopi CP., encomium in Deiparam, quando in S. Sanctorum lata est (101 v°) ; — sermo initio mutilus (106) ; — S. Joannis Chrysostomi mo in Abrahamum et Josephum (112 v°) ; — ejusdem oratio in S. Philogonium

(1) Les lettres G, M, P, servent à désigner les formats *grand*, *moyen*, *petit*.

(124); — S. Athanasii Alexandrini oratio in descriptionem beatæ Mariæ (132); — S. Gregorii Nysseni oratio in Nativitatem Domini (138 v°); — S. Joannis Chrysostomi sermones duo in Epiphaniam (146); — S. Gregorii Neocæsariensis sermo in Epiphaniam (157);—Theodori Daphnopatæ homilia in S. Joannis Baptistæ manum allatam Antiochia (162); — Cosmæ Vestitoris oratio de translatis S. Joannis Chrysostomi reliquiis (174); — Joannis, Euchaïtarum metrop., encomium in tres hierarchas SS. Basilium, Gregorium Nazianzenum et Joannem Chrysostomum (182); — S. Athanasii Alexandrini oratio in Purificationem beatæ Mariæ (193 v°). — XIIe s. Parch. 200 fol. M.

1013. « Fragmenta comicorum græcorum, pars altera; e biblioth. Th. Canteri. » — XVIIe s. Pap. 226 fol. (S.-Germain.) M.

1014. Lettres, papiers et notes diverses d'Athanase de Byzance (Athanasius Rhetor). — 1629-1635. 425 fol. (Coislin.) G.

1015. « Ἐκ τῶν πραχθέντων ἐν Κωνσταντινουπόλει περὶ Ἀγαπίου καὶ Βαγαδίου... » et fragmenta varia SS. Patrum. — XVIe s. Pap. 30 fol. (Cf. Coislin. 154.) G.

1016. Menæum [mart. 31-aug. 31.] (1); — S. Joannis Chrysostomi liturgiæ fragmentum (173). — XVe s. Pap. 176 fol. M.

1017. Sticherarii fragmentum. — XIVe s. Parch. 7 fol. (Coislin. anc. 190.) M.

1018. « Opuscula varia de excellentia sacrorum mysteriorum et de modo accedendi ad sacram synaxim » (1); — « Expositio psalmorum brevis, ex monast. Cryptoferrat., exscripsit D. Joannes Guillot » (75). — XVIIe-XVIIIe s. Pap. 91 fol. (S.-Germain.) M.

1019. « Synaxarium monasterii Cryptæ-Ferratensis, exscriptum e codice ms. dicti monasterii a D. Joh. Guillot. » — XVIIe-XVIIIe s. Pap. 223 fol. (S.-Germain). M.

1020. S. Basilii epistolæ. — XIIe s. Parch. 258 fol. (Harlay.-S.-Germain.) M.

1021. S. Basilii epistolæ. — XIIIe s. Parch. 129 fol. Palimps. (Coislin. anc. 288.) P.

1022. Democriti physica et mystica (1); — Synesii philosophi in librum Democriti scholia (13). — XVIIe s. Pap. 21 fol. (S.-Germain.) P.

1023. Epicteti enchiridion (1), — cum Simplicii commentariis (15). — XVe s. Pap. 186 fol. (S.-Germain.) P.

1024. Theocriti idyllia IX. (4), — præcedit ejus vita.(1) — XVe s. Bombyc. 52 fol. (S.-Germain.) P.

1025. « Index [alphabeticus] quorumdam librorum nondum editorum, qui sunt in bibliotheca Escorialis. » — XVIIe s. Pap. 75 fol. M.

1026. Lettres, papiers et notes diverses d'Athanase de Byzance (Athanasius Rhetor); parmi lesquels différents commentaires sur Pythagore (67), — Jamblique (80), — le Parménide (254) — et le Timée de Platon (400). — XVIIe s. Pap. 542 fol. (Coislin. anc. 384.) M.

1027. Lettres, etc., d'Athanase de Byzance. — XVIIe s. Pap. 522 fol. (Coislin. anc. 385.) P.

1028. « Collecta ex Pindari Olympiis, Pythiis, Nemeïs, Isthmiis et cæterorum octo lyricorum poetarum... operibus. Lutetiæ, a. 1589 » (1); — Selecta ex 10. Senecæ tragœdiis... Turonis, 1589 » (82); — Extraits divers d'auteurs anciens et d'ouvrages modernes (100). — XVIe s. Pap. 200 fol. M.

1029. Glossarium græco-latinum. — XVIe-XVIIe s. Pap. 82 fol. P.

1030. Lettres et extraits divers d'Athanase de Byzance (Athanasius Rhetor) (1) ; — Extraits de lettres de Londres, 1643-44 (137). — XVIIe s. Pap. 161 fol. (Coislin.) M.

1031. Preces ante et post communionem dicendæ (1) ; — Matthæi peccatoris versus ad beatam Virginem (30) ; — Homiliæ in singulis diebus septimanæ sanctæ (32). — XIVe s. Copié par Philippe τοῦ Σιδηροπράτου. Bombyc. 140 fol. (S.-Germain.) P.

1032. Preces variæ (1) ; —S. Hippolyti sermo de Antichristo (62) ; — Anastasii Sinaitæ homilia in Psalmum VI. (102) ; — S. Basilii preces seu exorcismi (121) ; — Psalterium, cum Canticis (151). — XVe s. Bombyc. 274 fol. (S.-Germain.) P.

1033. Synesii de insomniis, cum Nicephori Gregoræ scholiis. — XIVe s. Bombyc. 74 fol. (S.-Germain.) P.

1034. Constantini Manassis chronicon, versibus politicis (1) ; — Series imperatorum Constantinop : (165). — Series patriarcharum Constantinop. (166 v°) ; — Theodori Prodromi versus ad Manuelem Comnenum (169) ; — Hilarionis monachi versus ad eumdem imperatorem (176). — Copié en 1364. Bombyc. 191 fol. (S.-Germain.) P.

1035-1036. Fragments de manuscrits. — XIe-XIXe s. Parch. et pap. 41 et 29 fol. G.

1037. Simplicii commentarius in physica Aristotelis. — XVIe s. Pap. 112 fol. M.

1038. S, Athanasii ad Marcellinum epistola de interpretatione psalmorum (1) ; — de Ptolemæo Philadelpho : Πτολεμαῖος ὁ Φιλάδελφος ἐπικληθεῖς... (5 v°) ; — S. Gregorii Nazianzeni versus : Τῶν ἐθνικῶν βιβλίων ... (8 v°). — XVIe s. Pap. 8 fol. P.

1039. Ovidii Metamorphoseon libri, cum scholiis, e gallico in neogræcam linguam versi a Joachimo Purio, tomis II. — XVIIIe s. Pap. 731 pages. P.

1040. Meletii Pigæ, Alexandrini patriarchæ, epistolæ CCXI (1) ; — S. Joannis Chrysostomi epistola ad imperatricem Eudociam : Ὁ μὲν Θεὸς πασῆς. ...,(375). — Copié en 1801 par Théophile de Lybie. Pap. 316 pages. P.

1041. Sapphus reliquiæ (odæ tres, epigrammata duo). — XVIIe s. Pap. 8 fol. P.

1042. Hodœporicon per Siberiam et descriptio ejus regionis, auctore Nicolao Spathario. 1675. — XIXe s. Pap. 393 pages. M.

1043. Anonymi poema de casu Belisarii, idiomate vulgari : « Ὦ θαυμαστὸν παράδοξον... » — XVIIe s. Pap. 23 fol. P.

1044. Epistolæ Græcorum recentiorum, inter quos : Michaelis Pselli characteres epistolici XXXIV (9), — Theodosii [Theophili] Corydallei (25),— Joannis Cariophylli (34, etc.), — Eugenii Ætoli (34 v°), — Constantini Guliani (59), — Andreæ Licinii (62), — Constantini Ducæ (64), — Bartholomæi Heracleensis (66 v°), — Pachomii Philipponis (68), — Joannis Comneni (74), — Michaelis Cariophylli (83), — Jacobi Gabrielopuli (84), — Churmuzii Byzantii

(87) ;— Hymni et epigrammata acrosticha, initio mutila : «Κυρία πάντων... (114). — XVIIe s. Pap. 148 fol. P. (1)

Vient de paraître : *Catalogue d'une collection de thèses publiées dans les Pays-Bas donnée à la Bibliothèque nationale par le service des Échanges internationaux au Ministère de l'instruction publique (Direction du secrétariat, 3e bureau).* — II. *Théologie, philosophie, sciences mathématiques et naturelles, médecine.* Paris, Klincksieck, 1885, in-8° de 49 pages à 2 col.

L'important travail de M. Bordier, intitulé : *Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, et qui paraissait par fascicules, est entièrement terminé. Il forme un volume in-4° de VIII-336 pages. Dans l'introduction, l'auteur signale et étudie les traces de l'antiquité subsistant dans les manuscrits grecs, son interprétation par les peintres byzantins, les scènes religieuses et non religieuses, le paysage, l'architecture, le travail des champs, les animaux, le mobilier, les types et les professions, les portraits et la décoration des manuscrits. Le chapitre qui traite des portraits, contient des observations très intéressantes. M. Bordier n'hésite pas à croire que plusieurs des portraits peints dans les manuscrits grecs vus par lui sont ressemblants et parfaitement authentiques.

Un inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale ornés de peintures suit l'introduction. Cet inventaire est dressé par fonds et par ordre de numéros. Il indique le titre de l'ouvrage, sa date et la nature des ornements. Les manuscrits ainsi inventoriés sont au nombre de 1,540.

Faute de pouvoir reproduire les peintures par la chromolithographie, M. Bordier a dû se contenter des procédés employés pour la reproduction en noir des blasons. Il n'est pas ainsi aussi facile de se rendre compte de la beauté, au point de vue du coloris, des spécimens qu'il fait passer sous les yeux. Mais les dessins sont parfaitement exécutés ; c'est l'essentiel.

Le volume est terminé par deux tables ; l'une par ordre chronologique des manuscrits ; l'autre par ordre de matières, fort copieuse, qui donne l'analyse de tous les sujets indiqués.

M. Henri Omont a commencé, le 29 janvier dernier, dans une des salles du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, des conférences pratiques sur la rédaction des catalogues de manuscrits. Une partie de ces conférences est consacrée à l'étude des manuscrits latins datés de la Bibliothèque nationale, depuis le IXe jusqu'au XVe siècle ; l'autre aux éléments de l'histoire littéraire. (Explication de la *Biblionomie* de Richard de Fournival. — XIIIe siècle.) (2).

Le 30 mars, est mort, à l'âge de 81 ans, M. Charles-Louis Klein, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale et le doyen des fonctionnaires de cet établissement. Né à Besançon, le 28 juillet 1804, M. Klein

(1) Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1884.

(2) La *Biblionomie* de Richard de Fournival, sorte de *Manuel du libraire* du moyen âge, a été publiée par M. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 518-535.

tait entré à la Bibliothèque le 23 septembre 1831 ; il avait par conséquent près de inquante-quatre ans de services. Il était spécialement chargé du prêt des livres.

Le 24 mars, est mort, à l'âge de 75 ans, M. Ferdinand-Clément Terry, employé le 1re classe au département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Ce fonc-ionnaire a rendu les plus grands services à cet établissement, auquel il était atta-hé depuis le 16 février 1852. Il connaissait admirablement la section dont il était hargé, celle de l'histoire de France, une des plus considérables et la plus consul-tée. Pour venir en aide aux travailleurs et les guider d'une façon plus complète et plus sûre dans leurs recherches, il avait spontanément fait le dépouillement de la plus grande partie des mémoires des sociétés savantes, des annuaires et des recueils de toute sorte qui contiennent des travaux et des articles dont il est souvent bien difficile, même aux plus savants bibliographes, de connaître l'exis-ence. Tous ceux qui ont pu apprécier la rare complaisance de M. Terry et pro-iter du résultat de cet immense et si utile dépouillement, ressentiront vivement la erte qu'a faite la Bibliothèque nationale.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Le 31 mai, est mort M. Louis Cordiez, onservateur à la bibliothèque de l'Arsenal. M. Édouard Thierry, administrateur le cet établissement, a prononcé, le 2 juin, sur la tombe de son collaborateur, e discours suivant : « Messieurs, gloire aux morts illustres, dont les obsèques raversent superbement la cité dans une pompe triomphale, et dont le deuil est e deuil de la patrie !

Respect aux morts, dont le convoi silencieux a la modeste simplicité de leur ie et dont le deuil n'est que le deuil d'une famille !

Mais, comme la patrie est la famille universelle, la famille est la patrie lomestique. Elles sont trop sœurs pour s'envier ou se mépriser l'une l'autre. Le nort immortel, dont le cercueil a eu hier tout un peuple pour cortège, a prouvé que les morts ne se dédaignent pas entre eux. Nous sommes famille, honorons es morts de la famille.

A chacun sa tâche ici-bas ; humble ou glorieuse, quiconque a rempli la sienne a bien fait son devoir et mérite sa part de louange.

Notre ami, notre collègue Louis Cordiez est un de ces hommes qui font bien leur devoir et qui l'ont bien fait toute leur vie.

Si l'on cherche en quel moment il est entré dans le personnel de la bibliothèque de l'Arsenal, ses états de service donnent le 19 septembre 1832 ; à l'Arsenal même, il y entra aussitôt que dans la vie. En 1813, au moment de sa naissance, son père faisait partie des employés du dépôt littéraire qui s'y était formé avant l'organisation de la bibliothèque du comte d'Artois comme bibliothèque publique. Entre le petit employé du dépôt et la bibliothèque de Monsieur où il passait, celle-ci n'était pas l'aînée. Louis Cordiez joua enfant dans la vieille galerie des Célestins. Il connut M. de Tréneville, qui fut le premier administrateur de la nouvelle bibliothèque, et qui dut la défendre, non sans péril, contre les entre-prises de l'invasion étrangère en 1815. Il connut Charles Nodier et cette brillante famille de l'auteur de *Tribly* qui faisait le charme des soirées de l'Arsenal. Il vit venir aussi à ces soirées, restées célèbres, tous les chefs de la révolution littéraire, Victor Hugo et Alexandre Dumas, Lamartine, Alfred de Musset, Mérimée, tous

enfin. L'Arsenal avait alors, à la distance de deux escaliers, le quartier-général des deux écoles belligérantes, d'un côté Charles Nodier, de l'autre Alexandre Duval, l'auteur des *Héritiers*, de la *Fille d'honneur* et de la fameuse *Lettre à Victor Hugo sur la littérature romantique.*

Par l'un des deux escaliers montaient hardiment à l'assaut les phalanges de l'avenir ; par l'autre, moins alertes, les survivants du passé et la clientèle de leurs anciens succès venaient mêler leurs regrets et concerter la revanche. Alexandre Duval, toujours ardent, ralliait les découragés et les eût ramenés au combat; mais le vaillant lutteur devenait aveugle. S'accoutumer par degrés à l'ombre, se familiariser avec la nuit, lui enseignait lentement la patience et l'humeur pacifique. Il avait besoin des yeux et de la main d'un autre pour lire et pour écrire. Louis Cordiez fut son secrétaire et son lecteur. Le vieillard entretenait le collégien de ses souvenirs de théâtre. Il discutait devant lui les procédés des dramaturges nouveaux, avec lesquels Alexandre Dumas le réconciliait à demi. Ce fut ainsi que Cordiez s'initiait en même temps à tout ce qui concerne une bibliothèque et prenait le goût de la littérature dramatique. A l'endroit de la bibliographie, il avait des aptitudes précieuses, l'ordre et la suite dans le travail, l'exactitude, la méthode dans le classement, le soin diligent et cette écriture nette, bien égale qui était à elle seule régularité et clarté.

Attaché enfin en 1832 à la bibliothèque, surnuméraire en 1834, il fut nommé sous-bibliothécaire en 1839. L'avancement n'était pas rapide alors et les anciens de l'Arsenal n'ouvraient pas volontiers leurs rangs à la jeunesse ; mais enfin, la passe difficile était franchie. D'un autre côté, Louis Cordiez faisait ses débuts au théâtre ; il donnait successivement un drame et plusieurs vaudevilles dont le succès pouvait l'encourager à pousser plus avant dans cette voie ; mais cette voie l'aurait détourné de la maison natale. On ne se donne pas à demi au monde du théâtre, il faut s'engager tout entier avec lui. Cordiez sentit qu'il fallait faire un choix ; auteur dramatique avec l'évènement toujours incertain de la représentation et la malignité d'une fortune pleine de caprices, ou bibliothécaire avec l'habitude attachante des livres, cette amitié la plus sûre de toutes ; il choisit l'amitié qui ne trompe jamais. Il resta bibliographe et naturellement sans y prendre garde, il revint au théâtre par la bibliographie.

Pendant de longues années, il suivit jour à jour, ne fut-ce que sur les affiches de spectacles, le mouvement des premières représentations, des reprises et des débuts. Il recueillit les titres des ouvrages, dès leur première apparition dans les nouvelles anticipées, afin de constater leurs diverses transformations avant l'état définitif. Il s'appliqua à découvrir les petits tréteaux quels qu'ils fussent et tous les coins inconnus où se disait quelque chose qui voulût avoir forme de comédie. Il en fit un catalogue inappréciable, tandis que, parallèlement, il classait par répertoire notre importante collection de pièces modernes et qu'il en faisait le volumineux inventaire, suivi d'un supplément non moins considérable.

Il se faisait aussi pour lui-même une collection précieuse et bien complète de la production dramatique de tout le siècle qui est derrière nous. Que deviendra cette collection ? Que deviendra ce catalogue ? Quel Dieu protecteur sauvera de la dispersion cet objet de tant de soins, ce fruit de tant de recherches, cet intérêt qui a rempli tant de patientes années ?

Il y aura bientôt quatre ans, lorsque la bibliothèque de l'Arsenal se proposa de faire le recensement de tout ce qu'elle possède et d'en dresser un inventaire minutieux, elle avait compté sur Louis Cordiez comme sur le premier de ses coopérateurs dans une telle entreprise ; notre espérance et la sienne devaient être trompées. Sa carrière allait être brisée tout à coup. Vers la fin des vacances de 1881, à soixante lieues de Paris, l'aile de la foudre muette l'avait effleuré au cerveau, notre regretté collègue nous était ramené, nous était rapporté à la hâte. En quel état, hélas ! Toute une part de lui-même lui était soustraite sans qu'il l'eût perdue, moitié de son corps cessait d'obéir à sa volonté, sa main droite inerte ne pouvait plus tenir la plume. Il essaya d'y suppléér par la main gauche, celle-ci ne lui rendit plus guère d'autre service que de l'aider à signer son nom. Après une lutte opiniâtre et désespérée, il n'essaya plus de se prouver son impuissance. Il s'avoua vaincu, vaincu et prisonnier de son mal. Pendant près de quatre ans, cloué devant sa petite table, auprès de la fenêtre, il a vu du matin à la nuit tourner autour de lui l'ombre de son fauteuil immobile, il a compté les jours, il a compté les heures, résigné, pensif et se faisant encore une consolation de mourir au même lieu où il avait toujours vécu.

Adieu, toi qui fus mon ami de tous les temps, mon condisciple autrefois, hier encore mon collègue. De l'enfance à la vieillesse nos existences se sont côtoyées. Les mêmes souvenirs nous étaient communs. Nous nous souvenions l'un avec l'autre ; avec qui me souviendrai-je aujourd'hui ?

Adieu ! La bibliothèque de l'Arsenal est pleine de ton travail. Ceux qui nous succéderont l'y retrouveront partout. Chevalier de la Légion d'honneur en 1870, conservateur-adjoint en 1871, tu avais atteint le but de ta double ambition. Heureuse par toi, la famille que tu t'étais donnée t'a rendu ce qu'elle te devait de bonheur. Elle a entouré tes derniers moments de tendresse et de reconnaissance.

Adieu! homme de devoir et de bon exemple! adieu, va ! comme disent les marins : Va vers Dieu. »

Au moment où la bibliographie des journaux de la bibliothèque de l'Arsenal était sous presse, cet établissement acquérait un supplément de périodiques intéressants des deux époques révolutionnaires. Nous croyons que la liste en sera accueillie avec satisfaction par les bibliographes et par les travailleurs.

1789-1800.

Affiches de l'aristocratie (les). 1790. 4 n^os^ in-8°. Complet.

Argus du Palais-Royal (l'), *des Tuileries*, *des Champs-Élysées*, *des boulevards*, etc., etc. An V. 19 n^os^ in-4°.

Bassesses (les) de l'armée bleue, *et conduite abominable du général Lafayette*. s. d. (1790). 2 n^os^ in-8°.

Bévues, *inepties et impertinences nationales*. (1790), 3 n^os^ in-8°.

Bulletin des amis de la vérité. Décembre 1792-avril 1793. 121 n^os^ in-8°.

Bulletin officiel des armées coalisées. 13 juillet-28 août 1799. 6 n^os^ in-4°.

Calendrier catholique-romain pour l'année ecclésiastique de l'an de grâce 1797. 5 parties en 1 vol. in-8°.

Catherine de Médicis dans le cabinet de Marie-Antoinette à Saint-Cloud. 1789-1790. 13 dialogues.

Censeur dramatique (le), ou journal des principaux théâtres de Paris et des départements, par Grimod de la Reynière. An V-VI. 31 n^os^ en 4 vol. in-8°.

Chauve-souris (la), par une société d'hommes de lettres. Vendémiaire-frimaire an VI. 74 n^os^ in-4°.

Club des observateurs. 1789. 7 n^os^ in-8°.

Conservateur (le), journal politique, philosophique et littéraire, par les citoyens Garat, Daunou, Chénier. Fructidor an V-2 thermidor an VI. 323 n^os^ in-8°.

Correspondance générale des départements de France. Novembre 1790-mai 1791. 50 n^os^ in-8°.

Correspondance politique des véritables amis du Roi et de la Patrie. Publié par Peltier. Janvier-août 1792. 84 n^os^ in-4°.

*Correspondance secrète entre M. le Marquis de *** et un Français retiré à Londres.* Juin et juillet 1788. 3 n^os^ in-8°.

Décade égyptienne (la), journal littéraire et d'économie politique. Imprimé au Caire. An VII-VIII. 3 vol. petit in-4°.

Défenseur (le) des vieilles institutions. Juillet-septembre 1797. 7 n^os^ in-8°.

Diplomate (le), signé : Adline. An VIII. 81 n^os^ in-4°.

Discours décadaires à l'usage des Théophilanthropes, par Poultier, 2e édition. An VI. 12 discours in-8°.

Discours prononcés les jours de décadis dans la section de Guillaume Tell. Frimaire an II-nivôse an III. 33 n^os^.

Feuille du matin ou le Bulletin de Paris. Novembre 1792-avril an II. In-8°.

Gazette des halles, dialogue mêlé de chansons. Imprimé aux dépens des Dames de la place Maubert, 1789. 2 n^os^ in-8°.

Gazette officielle de Saint-Domingue. An XI-XII. 42 n^os^ divers in-f°.

Historien (l'), par Dupont de Nemours. An IV-V. 654 n^os^ en 17 vol. in-8°. Manque le n° 654.

Indispensable (l'). Signé : Lefebvre. An VII-an XIII. 81 n^os^ in-4°.

Jean-Bart. Je m'en fouts ; Liberté, libertas, foutre ! 1790. 181 n^os^ in-8°. Complet.

Jean-Bart à ses concitoyens les vrais Sans-Culottes de France. (1793), 5 n^os^ in-8°.

Jean-Bart (Sacré gâchis de). 1790. 2 n^os^ in-8°.

Jean-Bart. Il n'est pas possible d'en rire et *Catéchisme de Jean-Bart.* 1790. 3 n^os^ in-8°.

Journal de la savonnette républicaine.... par le citoyen Labenette. 1792. 18 n^os^ in-8°.

Journal des Sans-Culottes. Juillet 1792. 3 n^os^ in-8°.

Journal du citoyen. 1789-1790. 2 séries en 1 vol. in-8°.

Légende (la) dorée, ou les actes des martyrs, pour servir de pendant aux *Actes des apôtres.* Février-mai 1791. 26 n^os^ in-8°.

Lendemain (le), ou esprit des feuilles de la veille, par le cousin Jacques (Belfroy de Reigny). Octobre 1790-juin 1791. 3 vol. in-8°. Incomplet.

Liste véritable des personnes qui seront pendues en 1798 *et celles qui seront portées en triomphe*. 4 n^os^ in-8°.

Mémorial anti-britannique, par Barère. Vendémiaire an XII-ventôse an XIII. 271 n^os^ in-4°.

Mercure britannique, ou notices historiques et critiques sur les affaires du temps, par Mallet du Pan. 1798-1800. 6 vol. in-8°.

Moniteur patriote (*le*). S. l. n. d. (1789). 1 n° unique (par Marat).

Mot (*le*) *à l'oreille, ou le Don Quichotte des dames*. Réd.: Mlle Lenormand. An VI. 8 n^os^ in-8°. Canard insignifiant.

Motions (*les*) *de Baboug, relatives aux opérations de l'Assemblée nationale*. An VI. 24 n^os^ in-8°.

Nouvelle correspondance politique, ou tableau de Paris, pour servir de suite aux 52 premiers numéros de la *Correspondance politique des véritables amis du Roi*. 31 mai-8 août 1792. 36 n^os^ in-4°.

Observateur provincial (*l'*). A Angers, 1789- 1791. 200 n^os^ in-8°.

Orateur du peuple (*l'*). Mai 1790-septembre 1792. 14 tomes, en 9 vol. in-8°.

Patriote français (*le*), *journal libre, impartial et national*, rédigé par Brissot de Warville. Juillet 1789-juin 1793. 1,388 n^os^, en 8 vol. in-4°.

Patriote (*le*) *royaliste*, du 6 août 1790, et *Le vrai Patriote*, du 7 (ils ne font qu'un même journal). In-8°.

Pièces intéressantes pour servir à l'histoire des aboyeurs ou des membres de la Chambre haute. (1790). 3 n^os^ in-8°.

Prise des Annonciades (*la*). 1790. 2n^os^ in-8°, et quatre pièces sur le même sujet.

Réclamation des créanciers des ci-devant Fermiers-généraux. (1793). 5 n^os^ in-8°.

Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français, par Léonard Bourdon. An II. 5 n^os^ in-8°.

Réviseur (*le*), *ou l'esprit des journaux*. Mai-août 1790. 41 n^os^ in-8°.

Révolutions de Paris, par Tournon. Octobre 1789-décembre 1790. In-8°.

Révolutions de Versailles et de Paris, dédiées aux dames françaises. 1789. 5 n^os^ in-8°.

Robespierre en cage (*le*). An III. 2 n^os^ in-8°.

Sentinelle de la noblesse (*la*), par un plébéien qui se fait gloire de l'être. 1788. 2 n^os^ in-8°.

Singe (*le*), *journal des espièglerie*s, *singeries et minauderies faites sur les impôts*. 1790. 2 n^os^ in-8°.

Spectateur du Nord (*le*), *journal politique, littéraire et moral*. Hambourg. Janvier 1797-décembre 1802. En 23 vol. Manque le n° de juin 1797.

Stationnaire patriote aux frontières (*le*), par Blondel. 1791. 18 n^os^ in-8°.

Télégraphe (*le*), suite au *Bulletin de la semaine*. 1796-1797. 91 n^os^ in-8°.

Veillées d'un Français. Villeneuve-lès-Avignon. 1789. 48 n^os^ in-8°.

Visions et réception de l'abbé Maury par les aristocrates français dans le sombre empire de Pluton. 1790. 2 n^os^ in-8°.

1848 - 1851.

Avant-Garde (*l'*), *journal des Ecoles*. Réd. : Boisselet. 1848-mars 1850. 22 n^os^ in-8°. A eu divers sous-titres.

Bibliothèque démocratique (*la*), *journal du peuple*, publié par André Marchais. Janvier-avril 1850. 4 n^os^ in-16.

Bon Dieu (*le*), *pamphlet républicain*, par Henri de Kock. n° 1. 16 p. in-8°. 1848.

Bonne foi (*la*), journal du XIIe arrond^t^, par Olivier. Mars 1848. 25 n^os^ in-f°.

Bulletin de la garde nationale, sédentaire et mobile. Réd. E. Pignolet. Juillet-septembre 1849. 3 n^os^ in-8°.

Bulletins décadaires du Préfet de police Ducoux. *Aux habitants de Paris*. Août-octobre 1848, in-8°. 10 bulletins.

Cancans de la semaine (*les*). Dir. : Maziellié. Mai 1848. 2 n^os^ in-8°.

Chronique de France (*la*), par Villemessant et de Rovigo. Novembre 1852-juin 1856. 7 vol. gr. in-8°. Incomplet. C'est la reprise de la *Chronique de Paris*.

Chronique de Paris (*la*). Réd. en chef : Villemessant. Janvier 1850-septembre 1852. Incomplet.

Chronique parisienne et départementale. Août 1848. 1 seul n° in-4°.

Conseiller du peuple (*le*), par Lamartine. 1849-1851. 3 vol. in-8°.

Correspondance socialiste (par M. de Précorbin). 1848. n° 1er in-8°.

Coup de trique (*le*), *journal mensuel politique... et des réformes sociales*. Mars-avril 1850. 2 n^os^ in-f°.

Discours du citoyen Cabet (à la Société fraternelle centrale). 1848. 11 discours in-8°.

Fanal républicain (*le*), *éclaireur français du peuple souverain...*, par Jules Mauviel. Avril 1848. 1 n°.

Feuille du peuple (*la*), organe des principes démocratiques. Réd. en chef : A. Buisson. 1849-1851. 152 n^os^ in-f°. Manque le n° 83.

Foyers du peuple (*les*), par Lamartine. 1851. 1 vol. in-8°.

Garde mobile (*le*), *journal illustré*. Août 1848. 2 n^os^ in f°.

Journal des gourmands, moniteur de la table (mensuel). Réd. en chef : de Gosse. 1847-1848. 3 n^os^ in-8°.

Lanterne magique républicaine (*la*). Avril 1848. 8 n^os^ in-8°.

Libre-Échange (*le*), par Anisson-Dupéron, Bastiat, Blanqui, etc. 1846-1848. In-f°.

Petits livres rouges (*les*) *de la science politique, démocratique et sociale* (par Albert Maurin). 1848. 2 n^os^ in-16.

Politique et socialisme à la portée de tous, par Gabriel Mortillet. 1849. 7 n^os^ in-16.

Revue sociale, ou solution pacifique du problème du prolétariat, par Pierre Leroux. Octobre 1845-1847. Réimpression en un volume in-4°.

Bibliothèque Mazarine. — Le 2 janvier, est mort M. Frédéric Baudry, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, administrateur de la bibliothèque Mazarine. Il était né à Rouen, le 25 juillet 1818 ; il fut admis en 1837 à l'Ecole normale supérieure, mais il en sortit presque aussitôt. Tout en faisant son droit, il s'adonna aux études orientales sous la direction d'Eugène Burnouf. Il se fit inscrire d'abord au barreau de Rouen, puis il devint, en 1849, bibliothécaire à l'Institut agronomique de Versailles, et, en 1859, bibliothécaire à l'Arsenal ; conservateur-adjoint à la bibliothèque Mazarine en 1864, il succéda, en 1879, à M. de Sacy, comme administrateur.

Parmi les nombreuses publications de M. Baudry, il y a lieu de citer les *Etudes sur les Védas ; les frères Grimm, leurs vies et leurs travaux*; la *Grammaire comparée des langues classiques* ; les *Mémoires de Nicolas Foucault*, etc., etc. M. Gaston Paris, vice-président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a prononcé sur sa tombe une courte allocution, et M. E. Desjardins, président de l'Académie, a lu, dans la séance du 9 janvier, une notice dans laquelle il a retracé la vie et les savants travaux de M. Baudry.

Voici le texte du discours de M. Gaston Paris :

« Messieurs, la famille de M. Baudry, se conformant aux intentions souvent exprimées par lui, a désiré qu'aucun discours ne fût prononcé à ses obsèques. Nous devons nous incliner devant ce vœu. Mais l'Académie ne peut se résoudre à quitter cette tombe sans adresser au moins un adieu à celui qu'elle perd avec un si profond regret. Permettez-moi d'ajouter, puisque le sort m'a désigné pour représenter aujourd'hui notre Compagnie, que je m'y résoudrais moins que personne, ayant eu le bonheur d'être au nombre des amis particuliers de Frédéric Baudry, et sentant plus vivement la grandeur de la perte que nous venons de faire. M. Baudry ne possédait pas seulement un savoir d'une rare étendue et d'une grande sûreté ; c'était avant tout un esprit philosophique, qui rattachait tous les objets de son étude à une pensée générale très large et très souple. Il joignait dans une proportion excellente la plus grande liberté de l'esprit à la plus sage circonspection. Toute nouveauté l'intéressait, aucune ne l'effrayait, mais aucune ne l'entraînait. Il fut un des premiers à propager en France le grand mouvement scientifique de l'Allemagne, mais, en nous versant ce vin fort et parfois un peu trouble, il ne s'en laissa jamais enivrer, et sut souvent le clarifier en le passant au filtre de l'esprit le plus net et le plus français. Ceux qui ont abordé, il y a vingt-cinq ans, avec des idées alors nouvelles, la carrière philologique, n'oublieront jamais quel appui, quelle direction et quel charme ils ont trouvés dans le commerce de Frédéric Baudry. C'était un esprit ouvert à tout et un cœur ouvert à tous. Sa conversation, toujours nourrie de faits et d'idées, était en même temps animée par la bonne humeur la plus naturelle et la plus franche ; la cordialité éclatait dans son regard, dans son accueil, dans ses encouragements. L'Académie, en le nommant, s'était assuré un concours extrêmement précieux : dans les corps scientifiques, où la plupart des membres sont nécessairement des spécialistes, rien n'est plus important que la présence de ces esprits libres et variés, qui joignent à une culture générale très étendue la possession d'une forte méthode et l'habitude de l'appliquer à toutes choses.

Nous avons peu joui de ces rares qualités de notre ami. Une maladie impitoyable, terreur de tous ceux qui vivent par la pensée, le frappa bientôt après son entrée au milieu de nous. Grâce à ses précises connaissances médicales, il en suivit le progrès fatal avec une perspicacité cruelle et courageuse, jusqu'au jour où la conscience elle-même s'éteignit dans cette intelligence longtemps si active. Sa maladie nous avait consternés ; sa mort nous apparut presque comme une grâce. Au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, j'adresse à notre cher et regretté confrère l'adieu le plus profondément ému. »

Bibliothèque du palais de Pau. — M. Maestroni-Meglia, conservateur de la bibliothèque du château de Pau, ayant été admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, il n'a pas été pourvu à son remplacement. La bibliothèque a été mise à la disposition de la ville de Pau, à charge par elle d'en assurer le service, comme par le passé. M. Soulice, bibliothécaire de la ville, remplira les fonctions de conservateur des collections bibliographiques du château.

Amiens. — Vient de paraître : *Ville d'Amiens ; Catalogue de la bibliothèque communale ; Acquisitions de* 1884. Amiens, in-8° de 48 pages.

Armentières. — Vient de paraître : *Ville d'Armentières ; Catalogue des livres de la bibliothèque municipale.* Armentières, 1885, in-8° de 133 pages.

Arras. — A la suite des revendications exercées par l'État et la ville d'Arras, la bibliothèque est rentrée en possession d'environ 800 volumes imprimés qui se trouvaient au domicile de l'ancien bibliothécaire et archiviste municipal, M. Caron, mort le 27 septembre dernier. Plus de 2,000 documents relatifs à l'histoire d'Arras et de l'Artois, tous du plus haut intérêt, ont été également réintégrés aux archives de la ville et du département.

Bagnols. — M. Léon Alègre, conservateur de la bibliothèque et du musée de la ville de Bagnols, qu'il avait fondés, est mort récemment.

Besançon. — Aux catalogues de la bibliothèque de Besançon indiqués page 70 du *Bulletin* de 1884, il faut ajouter le *Catalogue de la bibliothèque publique de Besançon*, publication commencée en 1825, in-8° de 496 pages, et interrompue.

Blois. — M. Goglu a été nommé bibliothécaire de la ville de Blois, en remplacement de M. Péret.

Château-Gontier. — Aux catalogues indiqués dans la bibliographie publiée dans le n° 2 du *Bulletin* de l'année 1884, il faut ajouter le *Catalogue des livres de la bibliothèque de la ville de Château-Gontier contenant ensemble les livres de l'ancienne bibliothèque et ceux donnés par M. Aristide Boullet-Lacroix.....* Château-Gontier, 1866, in-8° de 107 pages.

Cherbourg. — Vient de paraître : *Catalogue méthodique de la bibliothèque mmunale de Cherbourg*, par G. Amiot, bibliothécaire-archiviste. Cherbourg, ıp. A. Mouchel, in-8° de xxxvi-716 pages. — Ce catalogue a été dressé d'après plan de Brunet. Il est suivi d'une table méthodique, très complète, par ordre phabétique de noms d'auteurs et de matières, qui en rend l'usage commode. es manuscrits sont inventoriés d'une façon tout à fait satisfaisante après les ıprimés ; enfin vient un supplément contenant les ouvrages entrés à la biblio- ·ème de Cherbourg au cours de l'impression. Cette publication fait le plus grand ›nneur au zèle et au dévouement de M. Amiot, qui s'en est occupé dès son ıtrée en fonctions, le 1er janvier 1879 ; elle rendra les plus grands services aux ›mbreux et intéressants travailleurs qui fréquentent la bibliothèque de Cherbourg. e dépôt, dans son état actuel, comprend 137 manuscrits et 18,337 imprimés, ›lumes ou brochures, qui se répartissent ainsi : théologie, 1,035 volumes; risprudence, 826; sciences et arts, 4,208; belles-lettres, 4,187; histoire 081. Dans une courte, mais substantielle introduction, M. Amiot a résumé ıistoire de la bibliothèque de Cherbourg, depuis son origine jusqu'à ce jour.

Dunkerque. — La bibliothèque de Dunkerque, riche de 26,000 volumes, qui est ouverte tous les jours, excepté le samedi, de 10 heures à 1 heure et de heures à 8 heures 1/2 du soir, le dimanche de 10 heures à midi, a été fréquen- e, pendant l'année 1884, par 8,756 lecteurs. En 1879, le nombre des lecteurs ait de 3,736 ; en 1880, de 4,715 ; en 1881, de 5,812 ; en 1882, de 7,065 ; en 883, de 7,838. La progression est donc constante.

Épernay. — Vient de paraître : *le Catalogue des imprimés de la bibliothèque Épernay, précédé d'une lettre à M. le Maire sur l'histoire de cette bibliothèque.* - II. *Sciences et arts ; belles-lettres.* Épernay, Bonnedame et fils, 1884, in-8° de 36 pages. — Le t. III, qui comprendra l'histoire, est sous presse.

M. Brion, sous-bibliothécaire, a été nommé bibliothécaire de la ville d'Épernay, ı remplacement de M. Louis Paris, qui, à raison de son âge, a résigné ses nctions.

Ferté-sur-Amance (la). — A la bibliographie des catalogues publiée dans n° 2 du *Bulletin* de 1884, il faut ajouter le *Catalogue de la bibliothèque canto- ıle de La Ferté-sur-Amance, précédé du règlement, et suivi d'une table des atières et d'une table des auteurs.* Paris, Cosson, 1851, in-8° de 85 pages.

Laval. — M. Chiron a été nommé bibliothécaire-adjoint, en remplacement ; M. Haubin, démissionnaire pour raison de santé.

M. Œhlert, bibliothécaire de Laval, a été nommé conservateur du musée 'archéologie.

D'un rapport adressé par M. Œhlert à M. le Maire de Laval et dont il a bien ›ulu donner communication au *Bulletin*, il résulte que la bibliothèque s'est ›crue, en 1884, de 442 volumes, parmi lesquels 141 proviennent d'achats, 35 de concessions et 166 de dons. Une partie des fonds votés par le Conseil unicipal pour les acquisitions et le matériel a été affectée à l'installation d'une

succursale au palais de l'Industrie, le local actuel étant devenu tout à fait insuffisant. La succursale est destinée à recevoir les ouvrages qui sont le moins consultés ; l'espace laissé libre par ceux-ci sera destiné aux ouvrages d'histoire locale, aux pièces et brochures de la réserve.

Le nombre des volumes prêtés a été de 2,630, soit 219 de plus qu'en 1883.

Mâcon. — M. Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, a été nommé bibliothécaire de la ville de Mâcon, en remplacement de M. Jeandet, démissionnaire.

Mans (le). — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville du Mans. Histoire*, 2e partie. Le Mans, 1884, in-8° de XIV-544 pages.

Melun. — M. Leroy a été nommé bibliothécaire de la ville de Melun, en remplacement de M. Trémizot.

Montpellier. — M. Frédéric Bouisson, ancien député, ancien doyen de la Faculté de médecine, a légué à la bibliothèque de la ville sa précieuse collection de poètes français et le reste de sa bibliothèque à la Faculté de médecine.

Par suite des legs faits l'année dernière par M. de Vallat, qui a aussi attribué 5,000 francs pour faire imprimer le catalogue de ses livres, et par M. Paul Lacroix, la bibliothèque de la ville de Montpellier a atteint le chiffre de 100,000 volumes. De novembre 1883 à août 1884, elle a été fréquentée par 13,065 lecteurs.

Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Montpellier, dite musée Fabre*, par L. Gaudin. *Histoire*, 2e et 3e partie. Montpellier, Grollier, 1885, 2 vol. in-8°, paginés VIII-864-1200.

Nîmes. — Pendant l'année 1884, la bibliothèque de la ville de Nîmes a été ouverte 260 jours et a été fréquentée par 10,860 lecteurs, qui ont eu en communication 22,827 volumes, soit en moyenne 88 pour 42 lecteurs. Elle possède environ 52,000 volumes et 200 manuscrits ; elle est ouverte au public tous les jours, sauf les jours fériés et le temps des vacances, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures. Le budget affecté aux acquisitions et à la reliure est de 1,500 francs, mais un crédit extraordinaire a été voté pour permettre à la ville de compléter l'ouvrage du comte de Bastard sur les peintures des manuscrits.

Vient de paraître le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Nîmes dans le tome VII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*. Ce catalogue, œuvre de M. Aug. Molinier, comprend, sans l'introduction et les tables qui lui sont communes avec le catalogue de Toulouse, les pages 531-666 du volume et donne la notice de 365 manuscrits, dont le plus ancien remonte au Xe siècle.

Paris. — Dans un rapport présenté le 5 décembre dernier, au nom de la commission du budget, au Conseil municipal de Paris et qui vient d'être imprimé,

M. Lamouroux a eu l'occasion de s'occuper, à propos du domaine de la Ville dans le passé et dans le présent, des bibliothèques, surtout au point de vue de la valeur vénale. La plus ancienne de ces bibliothèques remonte à l'année 1734, époque où la ville acquit 164 volumes, auxquels vinrent se joindre la collection Moriau, riche de 14,000 volumes et de 2,000 manuscrits, dits de Godefroy, les collections de Bonamy, de Tauxier, de l'évêque de Callinique, les œuvres de Bailly et les papiers de la Bastille. Un arrêté du Directoire du 27 ventôse an V, attribua cette bibliothèque à l'Institut. Depuis le commencement du siècle, on essaya de reconstituer une nouvelle bibliothèque à l'Hôtel-de-Ville; elle a été détruite lors de l'incendie de 1871 et a été remplacée, à son tour, par la bibliothèque de l'hôtel Carnavalet. Celle-ci contient actuellement environ 70,000 volumes et 50,000 estampes. Les livres et manuscrits sont estimés 500,000 francs; les estampes et plans, 125,000 francs; dans cette somme, les dons représentent une valeur de 260,000 francs, dont voici le détail: livres et estampes, offerts par M. Cousin, conservateur de la bibliothèque-musée Carnavalet, 25,000 francs; collections révolutionnaires, offertes par M. de Liesville, conservateur-adjoint, 180,000 francs; collection sur 1848, offerte par M. le Dr Bezançon, 8,000 francs; ouvrages à figures, offerts par M. Brouty, architecte, 3,000 francs; livres et estampes de M. Amédée Berger, 20,000 francs; dons de l'État, 20,000 francs; dons des particuliers, 4,000 francs. La bibliothèque administrative, encore installée aux Tuileries, se compose de 26,872 volumes, dont 11,788 livres ou documents français, et 15,084 volumes ou documents étrangers; elle représente une valeur de 174,315 francs; celle du Conseil municipal est estimée 60,000 francs; l'ensemble des bibliothèques municipales est estimé 414,024 francs, 50 centimes.

M. Lamouroux, dans son rapport, exprimait l'avis que des revendications pouvaient être exercées sur l'ancienne bibliothèque de la Ville; il a repris cette idée sous une autre forme et en a fait l'objet de la proposition suivante, qu'il a présentée au Conseil municipal dans la séance du 11 mars :

« Messieurs, par son testament, en date des 11 et 14 mai 1759, Antoine Moriau, procureur du roi près la juridiction de l'Hôtel-de-Ville, légua à la ville de Paris une collection de quatorze mille volumes et de deux mille manuscrits, concernant l'histoire et les intérêts domaniaux de la Ville.

Le fonds Moriau fut le véritable point de départ de la première bibliothèque municipale, installée en 1760 à l'hôtel Lamoignon, rue Pavée, au Marais, et transférée en 1773, au prieuré Saint-Louis la Culture, actuellement lycée Charlemagne. Elle s'accrut successivement des collections Bonamy, Tauxier et de l'évêque de Callinique, des plans de La Grive, des œuvres de Bailly et des papiers de la Bastille.

Telle était la situation, lorsque le Directoire, qui avait confisqué toutes les attributions municipales, profita du silence forcé de la Ville pour la dépouiller de sa bibliothèque, au profit de l'Institut, qui venait d'être créé.

L'arrêté, daté du 27 ventôse an V, porte :

« Article premier. — La bibliothèque, dite de la Commune, est mise à la disposition de l'Institut national des lettres, des sciences et des arts. »

L'art. 2, qui charge le Ministre de l'intérieur du transport et du placement est suivi de cette mention singulière :

« Le présent arrêté ne sera pas imprimé. »

Cet attentat contre la propriété municipale, reçut son exécution le 14 ventôse an VI et le dernier bibliothécaire, l'ex-abbé Ameilhon, obtint, comme compensation, la place de conservateur de la nouvelle bibliothèque de l'Arsenal ; il transporta dans cet établissement, où ils se trouvent encore, les estampilles aux armes de Moriau, les œuvres de Bailly et les papiers de la Bastille, dont M. François Ravaisson a tiré douze volumes d'extraits.

Depuis lors, la bibliothèque de l'Institut, (qui n'est pas à proprement parler une bibliothèque publique, puisque l'admission des lecteurs est soumise à des formalités toutes spéciales), est restée en possession de notre ancien legs et on rencontre dans le commerce des ouvrages au timbre de Moriau et de la Ville, frappés de l'estampille des doubles vendus.

Par toutes les considérations qui précèdent, et malgré le long silence de l'Administration, nous croyons que la Ville est en droit de réclamer la restitution des documents qui lui ont été soustraits, et nous vous prions de prendre la délibération suivante :

« Le Conseil,

» Vu le testament d'Antoine Moriau, en date des 11 et 14 mai 1759 ;

» Vu l'arrêté du Directoire, en date du 27 ventôse, an V ;

» Vu les art. 537 et 2,227 du Code civil ;

» Vu les arrêts de la Cour de Paris, en date du 3 janvier 1846 (affaire Charron) et 12 juillet 1879 (affaire Récappé et Camondo) ;

» Considérant :

» 1° Que les documents composant la bibliothèque léguée à la Ville par Moriau et qui portent son estampille, font partie du domaine public municipal ;

» 2° Qu'il n'a pu être porté aucune atteinte aux droits conférés par le testament dudit Moriau, ni par l'effet de la prescription, ni par aucun acte de l'autorité publique ;

» 3° Considérant que les estampilles aux armes de Moriau, transportées par l'ex-abbé Ameilhon à la bibliothèque de l'Arsenal, sont également la propriété de la Ville ;

» Délibère :

» Article premier. — M. le Préfet est invité, par tous les moyens de droit, à faire rentrer la Ville en possession des livres, documents et estampilles provenant du fonds Moriau, légué à la ville de Paris en 1759, ce fonds ayant formé le noyau de l'ancienne bibliothèque de la Ville, dite de la Commune, arbitrairement attribuée à l'Institut, par arrêté illégal du Directoire, en date du 27 ventôse, an V.

» Art. 2. — Ladite collection restituée sera réunie à la bibliothèque de la ville de Paris, au musée Carnavalet

» Signé : Alfred Lamouroux. »

Vient de paraître : *Note sur l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques municipales de Paris*, brochure in-4° de 35 pages. Cette *Note*, qui a été publiée par le bureau des bibliothèques municipales à l'appui du projet de budget, présente un exposé complet de la situation des bibliothèques au point de vue du nombre, du fonctionnement, de la statistique des ouvrages lus, de ceux qui sont possédés par ces établissements, des attributions des commissions, du personnel, etc. Elle témoigne de la prospérité toujours croissante des bibliothèques et du zèle déployé par le Conseil municipal et l'Administration départementale pour leur développement.

Une autre publication, fort utile, due également à l'initiative du bureau des bibliothèques municipales, est celle qui vient de paraître sous le titre d'*Instructions pour la rédaction et l'impression des catalogues méthodiques*, in-4° de 15 pages.

La Préfecture de la Seine a fait faire un relevé sommaire des résultats obtenus par les bibliothèques municipales de Paris pendant le dernier semestre (du 1er octobre 1884 au 1er avril 1885).

Ces résultats se résument comme il suit :

Livres lus sur place	78,184
Livres prêtés à domicile	401,784
Total	475,968

Au point de vue de la nature des ouvrages lus, ils se décomposent ainsi :

Sciences et arts, enseignement	46,772
Histoire	39,970
Géographie et voyages	46,372
Littérature, poésie, théâtre	56,363
Romans	268,189
Langues étrangères	1,880
Musique	16,422
Total égal	475,968

Ces chiffres, qui témoignent d'un goût fort accentué de la population parisienne pour la lecture, sont encore plus frappants si on les compare à ceux qui résultaient du relevé fait pendant la même période semestrielle en 1883-1884. L'augmentation totale des livres lus n'est pas moindre de 146,845, se répartissant ainsi :

Augmentation des lectures sur place	12,002
d° des lectures à domicile	134,842

Quant à l'augmentation spéciale à chaque nature d'ouvrages, elle est la suivante :

Sciences, arts, enseignement	15,561
Histoire	11,566
Géographie et voyages	16,213
Littérature, poésie, théâtre	16,160
Romans	81,374
Langues étrangères	463
Musique	5,508
Total des augmentations	146,845

L'augmentation des romans lus n'est, malgré son chiffre élevé (81,374), que proportionnelle aux autres augmentations, c'est-à-dire de 50 % environ par rapport aux résultats du 1er semestre de 1883-1884, qui étaient déjà de 186,815. C'est donc le maintien du *statu quo* et non une aggravation du fait, qui, du reste, est commun à toutes les bibliothèques publiques françaises et étrangères.

L'inauguration de la bibliothèque municipale installée dans l'école communale des garçons, 80, boulevard Montparnasse, a eu lieu le mercredi, 14 janvier.

L'inauguration de la bibliothèque municipale fondée à l'école communale, 63-65, rue du Rendez-Vous, et de la nouvelle salle de lecture ouverte à la mairie du XIIe arrondissement, a eu lieu le jeudi, 22 janvier.

L'inauguration de la bibliothèque municipale du prêt gratuit à domicile, installée dans l'école de garçons, rue Étienne Marcel, n° 20, a eu lieu le 6 mai.

Conservatoire de musique. — M. Weckerlin, bibliothécaire du Conservatoire, a entrepris le catalogue de la collection confiée à ses soins. En tête de la publication est une très intéressante notice historique sur la bibliothèque, qui fut fondée en vertu d'une loi du 16 thermidor an III (3 août 1795), mais qui, en réalité, ne date que de l'année suivante. Ses développements et ses vicissitudes qu'il serait trop long d'analyser, y sont consignés soigneusement, malgré l'étendue relativement restreinte de la notice, qui ne dépasse pas trente pages. Un des passages les plus curieux est celui qui est consacré au dépôt légal, institution dont le Conservatoire a bénéficié, autant que le comporte la loi actuelle, depuis 1834 jusqu'à ce jour. Il est entré, par la voie du dépôt légal 169,839 numéros, chiffre très considérable, mais il faut faire observer que chaque morceau de café-concert, chaque chanson, même sans accompagnement, a son numéro comme une partition d'opéra ou une symphonie à grand orchestre. Le chiffre le moins élevé est de 235 pour l'année 1834; le plus fort 6,267 a été atteint en 1868; il a été de 5,465 en 1884.

Rochelle (la). — La bibliothèque de la ville de la Rochelle vient de s'enrichir d'une collection importante de livres, de manuscrits et d'estampes qui lui ont été légués par M. Adolphe Bouyer, archiviste-paléographe, décédé à Paris,

:6 décembre 1884, à l'âge de 42 ans. Cette collection se compose : 1° d'environ 00 volumes ou plaquettes presque uniquement relatifs à l'ancien territoire de généralité de la Rochelle, l'Aunis et la Saintonge (Charente-Inférieure et ›ndissements de Cognac et Barbezieux, département de la Charente) ; 2° de 00 estampes environ, contenant des vues et des dessins de la même région, des portraits de tous les personnages célèbres ayant quelque attache avec unis et la Saintonge ; 3° de manuscrits et autographes (quinze mille feuillets ·iron), relatifs à l'histoire des mêmes provinces. On trouve notamment, dans :e série, d'intéressants dossiers relatifs aux évêques de Saintes et de la Rochelle, : sénateurs et aux députés de la Charente-Inférieure ; aux Pons, aux Roche-·uart, aux La Valette, aux Beauharnais, à Réaumur, à Tallemant des Réaux, Piis ; aux acteurs Ferville, Mauduit-Larive ; etc. Cette collection accroît sidérablement la série des ouvrages d'intérêt local dont la bibliothèque de la :helle était déjà très riche.

Saint-Chamond. — Vient de paraître : *Ville de Saint-Chamond* (*Loire*) ; *alogue alphabétique de la bibliothèque de la ville*, publié sous l'administration M. Benoît Oriol, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Saint-Chamond. nt-Chamond, Poméon, 1884, in-8° de 79 pages.

Saint-Etienne. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la e de Saint-Étienne*, rédigé par J.-B. Galley, bibliothécaire. — Tome premier. *nuscrits, legs Aug. Bernard ; imprimés* (*livre premier : Forez et provinces itrophes*). Saint-Étienne, imp. Balay, 1885, in-8° de xxxviii-815 pages.

Le principal fonds ancien de la bibliothèque provient de la Société des prêtres Saint-Étienne et remonte à l'année 1678. Au moment de la Révolution, il subit, si que les autres fonds religieux, de notables amoindrissements. Un document, blié par M. Galley, est relatif à la vente de quarante-huit quintaux, quatre-gt-une livres « de vieux livres », cédés à un nommé Sauvage pour la somme de 4 livres, 1 sol en numéraire, soit à raison de 5 francs le quintal. Ce qui restait confié aux soins du commissaire du directoire exécutif, Perrier, qui fut chargé n faire le classement.

Au moment où elle fut ouverte au public, le 1er janvier 1843, la bibliothèque Saint-Étienne possédait encore 968 ouvrages formant 2,791 volumes ; 157 de ouvrages étaient complets et 25 en double. Jusqu'à ce jour, elle a été admi-strée par le libraire Brun, depuis la fin de 1831 jusqu'en 1834 ; de 1834 à 1842 r Alphonse Peyret ; de 1843 à 1864 par M. de la Tour-Varan ; de 1866 à 1870 r M. Candy ; en 1873-1874, par M. Javelin Pagnon, et depuis par M. Galley.

Le catalogue des manuscrits comprend les pages 1-211 et forme 972 nos. us la dénomination de manuscrits, on a désigné des documents d'archives, tout des actes notariés qui constituent la principale partie de ce fonds. Tous t été décrits et analysés avec un soin que ne comporte pas, en général, l'intérêt la collection. Il serait cependant injuste de méconnaître les services qu'elle peut dre aux érudits locaux. Le livre deuxième comprend les manuscrits relatifs à stoire de France et les Varia (nos 958-972). Les deux plus intéressants sont

un obituaire de N.-D. de Chartres, précédé du martyrologe d'Usuard, du XIIe siècle, et le livre des sept Sages de Rome, de la fin du XVe.

Une deuxième partie (p. 215-401) est consacrée au legs Auguste Bernard et se compose d'une notice sur cet érudit, d'une analyse extrêmement consciencieuse et très détaillée, trop détaillée, de ses papiers, et de la partie de sa bibliothèque relative à l'histoire du Forez et des provinces limitrophes et à l'histoire de l'imprimerie. Enfin la troisième partie est consacrée aux ouvrages sur le Forez et les provinces limitrophes. Les ouvrages y sont classés dans un ordre parfait, qui facilite les recherches, et décrits avec un soin qui fait le plus grand honneur à l'auteur.

Toulouse. — M. Eug. Lapierre, bibliothécaire de la ville de Toulouse, a adressé au directeur du *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* la lettre suivante qui contient quelques rectifications à la notice publiée dans ce *Bulletin* sur la bibliothèque de Toulouse et certains renseignements intéressants qu'il n'est pas hors de propos de signaler : « Monsieur, je lis, dans le numéro de juillet de votre *Bulletin*, quelques lignes concernant la bibliothèque publique de Toulouse qui donnent une idée fort inexacte de ce riche dépôt. Je regrette que vous n'ayez pas pris vos informations auprès du bibliothécaire, qui se serait mis avec empressement à votre service. Le docteur Desbarreaux-Bernard, qui était l'érudit le plus aimable et le plus bienveillant que j'aie connu, n'était pas le conservateur de la bibliothèque ; il présidait une commission d'inspection et d'achats. Les bibliothécaires et conservateurs successifs qui m'ont précédé s'appelaient Dauzat, de Laburthe, Pont. Ce dernier est resté en fonctions pendant cinquante-trois ans.

Un point d'interrogation (qui veut être méchant) souligne l'absence d'un catalogue. Permettez-moi de ne pas vous ennuyer de longs détails à ce sujet. En prenant possession de mon nouvel emploi de bibliothécaire (j'avais été chargé pendant plus de vingt ans des archives de l'ancien parlement de Toulouse), je me suis trouvé dans l'obligation de tout recommencer. Aujourd'hui, je fais confectionner sur de nouvelles fiches un catalogue alphabétique de tous les imprimés. A l'heure qu'il est, vingt mille ouvrages ont été soigneusement revus.

C'est une erreur de dire qu'il n'y a pas de catalogue. Il en existe plusieurs, qui sont restés manuscrits, défectueux et incomplets sans doute, qui ne pouvaient être livrés à l'impression, mais qui, en réalité, permettent d'assurer le service régulier de la bibliothèque.

Elle contient 80,000 volumes environ. Elle a été formée par la réunion du fonds de Brienne (créé en 1786) et du fonds de Héliot (créé en 1772, et connu sous le nom de fonds du clergé.)

Dans le fonds de Brienne, on remarquait une partie de l'ancienne bibliothèque des Jésuites et de nombreux ouvrages et manuscrits provenant des collections magnifiques des Cordeliers, des Bénédictins de la Daurade, des Dominicains, des bibliothèques particulières et très riches de M. Castillon, membre de l'Académie des sciences, de M. Garipuy, directeur des travaux publics de la province, de Lefranc de Pompignan, qui possédait des livres ayant appartenu à Racine et annotés par le grand poète.

Parmi les accroissements plus récents, il faut placer l'acquisition des ouvrages

stoire naturelle du baron Picot de Lapeyrouse ; le fonds d'Héliot ou du gé, réuni au fonds de Brienne en 1866 ; la donation considérable de l'abbé ran en 1864 (3,000 volumes environ), et, enfin l'acquisition récente des collec- ıs locales de Desbarreaux-Bernard.

En 1878, ce savant bibliophile terminait le catalogue de la première partie des ınables de Toulouse. Ce catalogue, imprimé aux frais de la ville, contient . numéros. J'ai continué le relevé des incunables, et le répertoire compte aujour- ui 725 numéros (y compris ceux du catalogue Desbarreaux-Bernard).

Le catalogue des manuscrits est terminé. Il a été dressé par M. Molinier, qui it été chargé de cette mission par le Gouvernement. Ce catalogue compte 887 néros. Quelques manuscrits contiennent de magnifiques enluminures. Il t citer des missels et livres d'heures, des chroniques de Saint-Denis, un ıissart, etc, etc.

J'ai commencé l'organisation d'un fonds toulousain (ouvrages concernant ılouse ou qui y ont été imprimés). Les collections de livres et documents patois, ant de Desbarreaux-Bernard, ont été catalogués par moi.

Le service a été amélioré. Le nombre des vrais travailleurs a augmenté depuis changement des heures de séances, qui ont lieu maintenant tous les jours, de ıf à onze heures du matin, et de une à cinq heures du soir (au lieu d'une seule nce de dix à trois heures).

Le comité d'inspection et d'achats, dont les membres sont nommés par le Mi- tre, fonctionne régulièrement, et, lors de son récent passage à Toulouse, Baudrillart constatait l'état satisfaisant et la régularité parfaite du service de re bibliothèque.

Sans prétendre me faire aucune réclame auprès de vous, vous voyez, Monsieur Directeur, que la bibliothèque publique de Toulouse n'est pas une des moins portantes, et qu'elle mérite peut-être plus d'attention que vous semblez le ıire.

Je me mets à votre disposition pour tous les renseignements que vous jugeriez ropos de me demander, et je vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

Eug. Lapierre, bibliothécaire.

(*Bulletin du bibliophile*, décembre 1884, p. 553-555.).

Vient de paraître le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Toulouse, ns le t. VII du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des partements*. Ce catalogue, œuvre de M. Aug. Molinier, comprend, sans l'in- ıduction et les tables, les pages 1-528 du volume et donne la notice de 887 ınuscrits dont le plus ancienremonte au VIIIe siècle.

Verdun. — Vient de paraître : *Bibliothèque de la ville de Verdun ; liste des ıs faits par des particuliers pendant l'année* 1884, *précédée de la liste métho- ıue des ouvrages provenant de M. F.-T. Janin.* Verdun, 1885 , in-8° de 24 ges. — Pendant l'année 1884, la bibliothèque de Verdun a été fréquentée par 0 lecteurs, qui ont consulté ou emprunté 2,224 volumes. Indépendamment

des ouvrages achetés par la ville, elle s'est accrue de 860 volumes, brochures ou dossiers donnés par des particuliers, par les Ministères et par l'Institut. Le don le plus important est celui qui a été fait par Madame veuve Janin de la bibliothèque de M. F.-T. Janin, ancien professeur de rhétorique au collège de Verdun et vice-président du comité d'inspection et d'achats de la bibliothèque. Elle se compose de 15 volumes ou cahiers manuscrits; de 304 volumes imprimés et d'une centaine d'ouvrages classiques. « Ces livres, modernes pour la plupart, et traitant spécialement de littérature, ont été choisis par un homme de goût et un lettré; ils viennent fort à propos combler diverses lacunes au moment où se prépare l'impression du catalogue des belles-lettres. » Un autre don de valeur est celui de 92 volumes de droit et de voyages, offert par Mesdames Franquin en souvenir de M. N.-B. Franquin, juge de paix du canton de Clermont, récemment décédé.

Vitré. — M. Certain a été nommé bibliothécaire de Vitré, en remplacement de M. Galbrun, décédé.

Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque publique de Vitré.* Deuxième partie, *Jurisprudence, sciences et arts.* Vitré, 1884, in-8°, p. 93-183. — Troisième partie. *Belles-lettres.* Vitré, 1885, p. 185-228.

Bibliothèques populaires et scolaires. — *Liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires*, pendant le deuxième semestre de 1884, et dans ses séances du 27 février, du 30 mars et du 8 mai 1885 (1).

Série B. — Histoire et biographies.

Berwick. *Mémoires du maréchal de Berwick.* Paris, Hachette, 1872. 1 vol. in-16. 2 francs. (Pop. et scol.)

Collas (L.) *L'empire Ottoman.* Paris, Alcan. 1 vol. in-32. 0 fr. 60 cent. (Pop.)

Duguay-Trouin. *Vie de Monsieur Duguay-Trouin*, écrite de sa main. Paris, Jouvet. 1 vol. in-18. 5 francs. (Pop.)

Fernay (Jacques). *Un grand Français au XVIIe siècle. P. Riquet et le canal du Midi.* Paris, Charavay, 1884. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Jusserand. *La vie nomade et les routes d'Angleterre au XIVe siècle.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Lacroix (Paul). *Directoire, Consulat et Empire.* Paris, Firmin-Didot, 1884. 1 vol. in-4° ill. 30 francs. (Pop.)

Legouvé (Ernest). *Sully.* Paris, Didier, 1873. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Mainard (Louis) et Buquet (Paul). *Henri Martin, sa vie, ses œuvres, son rôle.* Paris, librairie centrale des publications populaires, 1884. 1 vol. in-12. 1 franc. (Pop.)

(1) Les ouvrages indiqués *Pop.* sont admis pour les bibliothèques populaires seulement; les ouvrages indiqués *Pop. et scol.* sont admis pour les bibliothèques populaires et scolaires.

Mignet. *Antonio-Perez et Philippe II.* Paris, Didier, 1881. 1 vol. in-12. fr. 50 cent. (Pop.)

Mignet. *Charles-Quint, son abdication, etc.* Paris, Didier, 1883. 1 vol. in-12. fr. 50 cent. (Pop.)

Moireau. *La marine française sous Louis XVI.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. ı-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Nourrisson. *Machiavel* (nouvelle édition, augmentée d'un appendice sur Iachiavel et les classiques anciens). Paris, Didier, 1883. 1 vol. in-12. 3 fr. 0 cent. (Pop.)

Pelletan (Camille). *Les guerres de la Révolution.* Paris, Colas, 1884. 1 vol. ı-18. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Perrens (F.-T.). *La démocratie française au moyen âge.* Paris, Didier, 1875. vol. in-12. 7 francs. (Pop. et scol.)

Preller. *Les dieux de l'ancienne Rome. Mythologie romaine* (traduction de L. Dietz. :éface de M. Alfred Maury). Paris, Didier, 1884. 1 vol. in-12. 4 francs. (Pop.)

Saint-Simon. *Le Régent et la cour de France sous la minorité de Louis XV.* ıris, Hachette, 1874. 1 vol. in-16. 2 francs. (Pop. et scol.)

Simonin. *Le monde Américain.* Paris, Hachette, 1877. 1 vol. in-16, avec avures. 4 francs. (Pop.)

Série C. — Géographie et voyages.

Amicis (Edmondo de). *Constantinople.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-16. 'rancs. Le même ouvrage, in-8° 10 francs. (Pop.)

Bonvalot (Gabriel). *En Asie centrale, de Moscou en Bactriane.* Paris, Plon, 84. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop.)

Bourdonnais (Cte Mahé de la) et Marcel. *Un Français en Birmanie. Voyages et vaux.* Paris, Paul Ollendorf. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop.)

Brau de Saint-Pol Lias. *Chez les Atchés, Lohong.* Paris, Plon, 1884. 1 vol. ·18. 4 francs. (Pop.)

Dupin de Saint-André. *Le Mexique aujourd'hui. Impressions et souvenirs de yage.* Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop.)

Charmes (Gabriel). *Voyage en Palestine. Impressions et souvenirs.* Paris, ılmann Lévy, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Geslin (Jules). *Conquêtes et découvertes de la République des Pays-Bas dans :rchipel indien* (traduit sur des documents hollandais, annotés et complétés par Geslin). Paris, Dreyfous, 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop.)

Geslin (Jules). *Conquêtes et découvertes de la République des Pays-Bas en Asie, Afrique et en Amérique* (traduit sur des documents hollandais, annotés et com-ités par J. Geslin). Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop.)

Hamilton Lang. *Chypre* (traduction de V. Dave). Paris, Quantin, 1879. 1 vol. 18. 3 francs. (Pop.)

Hue (Fernand) et Haurigot (Georges). *Nos petites colonies, Saint-Pierre et quelon, le Gabon, la Côte-d'Or, Obock, Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie de dagascar, Établissements français de l'Inde, Taïti et ses dépendances, les*

Marquises, les Pnamotu, les Gambies. Paris, Oudin. 1 vol. in-18. 3 francs. (Pop. et scol.)

Joanne. *La Corse* (*Guide*). Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop. et scol.)

Joanne. *Les Cévennes* (*Guide*). Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop.)

Joanne. *De la Loire à la Gironde* (*Guide*). Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop.)

Le Chartier. *La Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides.* Paris, Jouvet, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Reclus (Onésime). *La terre à vol d'oiseau.* Paris, Hachette, 1882. 2 vol. in-16. 10 francs. (Pop. et scol.)

Reuss (Dr L.-M.). *A travers l'Algérie* (avec 22 dessins originaux de l'auteur). Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-16. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Russel (Stanislas). *Une mission en Abyssinie et dans la mer Rouge.* Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop. et scol.)

Série D. — Littérature et morale.

Anonyme. *L'héritage de Jacques Farruel.* Paris, Lahure, 1884. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Arbouville (Madame d'). *Marie-Madeleine, le Médecin du village, Résignation.* Paris, Calmann-Lévy, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Boileau. *Œuvres* (avec l'orthographe du temps). Paris, Jouaust. 2 vol. in-16. 6 francs. Le même ouvrage, 2 vol. in-8°. 40 francs. (Pop.)

Brachet (Aug.). *Morceaux choisis des grands écrivains français du XVIe siècle.* Paris, Hachette, 1881. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Bulwer Lytton (sir Edward). *Le dernier des barons.* Paris, Hachette, 1876. 2 vol. in-16. 2 fr. 50 cent. (Pop.)

Calidasa. *Sacountala.* (Drame traduit par Bergaigne et Lehugeur). Paris, Jouaust. 1 vol. in-16. 3 francs. Le même ouvrage. 1 vol. in-8°. 20 francs. (Pop.)

Cherbuliez (Victor). *Le comte Kostia.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Colomb (Me). *Pieter Vandael.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-16. 1 franc. (Pop. et scol.)

Colomb (Me). *L'Ours de neige.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 1 franc. (Pop. et scol.)

Coste (Adolphe). *Hygiène sociale contre le paupérisme.* Paris, Alcan, 1882. 1 vol. in-8°. 6 francs. (Pop. et scol.)

Courier (P.-L.) *Œuvres.* Paris, Jouaust. 5 vol. in-16. 9 francs. Le même ouvrage, 3 vol. in-8°. 6 francs. (Pop.)

Croiset (Alfred). *Leçons de littérature grecque.* Paris, Masson, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Daudet (Alphonse). *Le petit Chose. Histoire d'un enfant.* Paris, Hetzel. 1 vol. in-8°. 7 francs. (Pop. et scol.)

Daudet (Alphonse). *Contes.* Paris, Jouaust. 1 vol. in-8°. 30 francs. (Pop.)

Erckmann-Chatrian. *Avant* 1789. Paris, Hetzel. 1 vol. 1 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Fabre (Ferdinand). *Lucifer.* Paris, Charpentier, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Fontenelle. *Œuvres choisies.* Paris, Jouaust, 1883. 2 vol. in-16. 14 francs. (Pop.)

Girardin. *Le locataire des demoiselles Rocher.* Paris, Hachette. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Pop. et scol.)

Girardin (J.) *Sans Cœur.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 2 francs. (Pop. et scol.)

Glouvet (Jules de). *Croquis de femmes.* (*Léontine Duval, Madame Ravenseau, etc.*). Paris, Plon, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Gréard. *Madame de Maintenon. Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations et proverbes sur l'éducation* (précédés d'une introduction par M. O. Gréard). Paris, Hachette. 1 vol. in-16. 2 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Gréville (Henri). *A travers champs.* — *Autour d'un phare.* Paris, Plon, 1879. 1 vol. in-18. 3 francs. (Pop. et scol.)

Guizot. *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis,* recueillies par Madame de Witt, née Guizot. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Halévy (Ludovic). *L'abbé Constantin.* Paris, Calmann-Lévy, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Janin (Jules). *Petits souvenirs.* Paris, Jouaust, 1883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Janin (Jules). *Correspondance.* Paris, Jouaust, 1877. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Janin (Jules). *Petite critique.* Paris, Jouaust, 1883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

La Rochefoucauld. *Maximes.* Paris, Jouaust. 1 vol. in-16. 3 francs ; le même ouvrage, 1 vol. in-8°, 20 francs. (Pop.)

Laveleye (Emile de). *Le socialisme contemporain.* Paris, Alcan, 1883. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Legouvé (Ernest). *Théâtre complet. Pièces en vers.* (*Médée, un jeune homme qui ne fait rien ; les deux reines de France.*) (*Poésies diverses*). Paris, Didier, 1873. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Legouvé (G.) *Le mérite des femmes* (avec préface de M. Ernest Legouvé). Paris, Jouaust, 1881. 1 vol. in-16. 6 francs. (Pop. et scol.).

Marivaux. *Théâtre choisi.* Paris, Jouaust, 1881. 2 vol. in-16. 6 francs ; le même ouvrage, 2 vol. in-8°. 40 francs. (Pop.)

Marmier (Xavier). *Souvenirs d'un voyageur* (*En Amérique. Le malheur d'une intervention. En Allemagne,* etc.) Paris, Didier, 1867. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Mayne-Reid. *Le roi des Séminoles*. Paris, Hachette, 1880. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Monnier (Marc). *Histoire générale de la littérature moderne. La Renaissance, du Dante à Luther*. Paris, Firmin-Didot, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Molière (J.-B. Poquelin de). *Théâtre complet*. Paris, Jouaust, 1882. 8 vol. in-16. 24 francs. (Pop.)

Pascal (B.). *Les Provinciales*, publiées avec notes, variantes, et précédées d'une préface de M. de Sacy. Paris, Jouaust, 1879. 1 vol. in-8°. 12 fr. 50 cent (Pop.)

Puydt (P.-E. de). *Histoire orientale et point merveilleuse*. Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop. et scol.)

Réaume (Eugène). *Les prosateurs français du XVIe siècle*. Paris, Didier, 1869. 1 vol. in-12. 4 francs. (Pop.)

Regnard. *Théâtre*, avec l'orthographe du temps. Paris, Jouaust. 2 vol. in-16. 6 francs; le même ouvrage, 2 vol. in-8°. 40 francs. (Pop.)

Rivarol. *Œuvres choisies*. Paris, Jouaust, 1880. 2 vol. in-16. 6 francs; même ouvrage, 2 vol. in-8°. 40 francs. (Pop.).

Rotrou (J. de). *Théâtre choisi*. Paris, Jouaust, 1882. 2 vol. in-16. 15 francs. (Pop.)

Sacher-Masoch. *Le nouveau Job. Le laid*. Paris, Hachette, 1879. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Sacher-Masoch. *Le legs de Caïn. Contes galiciens. L'Errant*, etc. Paris, Hachette, 1877. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Schuré (Édouard). *La légende de l'Alsace*. Paris, Charpentier, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Simon (Jules). *La religion naturelle*. Paris, Hachette, 1873. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Thackeray (Miss.) *Sur la falaise*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Thackeray (W.-M.). *Le livre des Snobs*. Paris, Hachette, 1878. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Toudouze (Gustave). *Madame Lambelle*. Paris, Victor Havard, 1882. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Tournefort (Paul de). *Stances d'un volontaire*. Paris, Henri Charlet-Lavauzelle. (Pop. et scol.)

Vigny (Alfred de). *Poésies*. Paris, Lemerre, 1883. 1 vol. in-12. 5 francs. (Pop.)

Vigny (Alfred de). *Cinq-Mars*. Paris, Lemerre, 1883. 2 vol. in-12. 10 francs. (Pop. et scol.)

Vigny (Alfred de). *Servitude et Grandeur militaires*. Paris, Lemerre, 1884. 1 vol. in-12. 5 francs. (Pop.)

Voltaire. *Théâtre choisi* (avec une notice biographique et littéraire et des notes par M. E. Geruzez). Paris, Hachette, 1876. 1 vol. in-16. 2 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Série E. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Assollant. *Aventures merveilleuses et authentiques du capitaine Corcoran.* Paris, Hachette, 1881. 2 vol. in-16. 4 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Cazin (Mme Jeanne). *Histoire d'un pauvre petit.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Fleuriot (Mlle Z.). *Tombée du nid.* Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-16. 2 francs. (Pop. et scol.)

Laboulaye (Édouard). *Les derniers contes bleus.* Paris, Jouvet, 1884. 1 vol. in-8° ill. 12 francs. (Pop. et scol.)

Série F. — Économie politique, législation usuelle et connaissances utiles.

Brillat-Savarin. *La physiologie du goût.* Paris, Garnier. 1 vol. in-18. 3 francs. (Pop.)

Mager (Henri). *Cours sommaire et pratique de législation industrielle et commerciale.* Paris, Delalain. 1 vol. in-12. 4 francs. (Pop.)

Poitevin. *L'ami du pêcheur.* Paris, Masson. 1 vol. in-12. 3 francs 50 cent. (Pop.)

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Berce. *Lépidoptères.* Paris, Deyrolles. 1 vol. in-8°. 5 francs. (Pop. et scol.)

Boscowitz (Arnold). *Les volcans.* Paris, Ducrocq. 1 vol. in-8°. 15 francs. (Pop.)

Canu et Larbalétrier. *Manuel de météorologie agricole appliquée aux travaux des champs, à la physiologie végétale et à la prévision du temps.* Paris, Hetzel. 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop.)

Dennery. *Cours pratique de topographie ou lecture des cartes et de connaissance du terrain.* Paris, Baudoin, 1883. 1 vol. (Pop. et scol.)

Doussard. *Manuel du naturaliste préparateur ou manière d'empailler les oiseaux et quadrupèdes.* Chez l'auteur, à Cliponville. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Gérardin (Léon). *Les bêtes. Éléments de zoologie théorique et appliquée.* Paris, Masson. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Guillaume (Paul). *Les entrailles de la terre.* Paris, Degorce-Cadot. 1 vol. in-16. 2 fr. 50 cent. (Pop.)

Lubbock (sir John). *Fourmis, abeilles et guêpes.* Paris, Alcan. 2 vol. in-8°. 12 francs. (Pop.)

Muel (E.) *Notions de sylviculture.* Paris, Ducher, 1884. 1 vol. in-8°. 6 francs. (Pop. et scol.)

Série H. — Hygiène.

Monin (Dr). *La propreté de l'individu et de la maison.* Paris, au bureau de la Société française d'hygiène, 1884. 1 broch. in-12. 0 fr. 75 cent. (Pop. et scol.)

Weill (Dr Jacob). *Éléments d'hygiène à l'usage des écoles primaires.* Châlons, Martin, 1882. 1 broch. in-12. (Pop. et scol.)

Série K. — Agriculture, horticulture.

Quéhen-Mallet. *Les haies.* Paris, librairie centrale d'agriculture et d'horticulture. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Houzé (J.-P.) *Le livre des métiers manuels.* Paris, Hetzel. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop. et scol.)

Mark Pattison. *Claude Lorrain. Sa vie et ses œuvres.* Paris, librairie de l'Art. 1 vol. in-4° ill. 30 francs (Pop.)

Viollet-le-Duc. *Comment on construit une maison.* Paris, Hetzel. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop. et scol.)

Série A. — Ouvrages généraux. — Grammaires et dictionnaires.

Anonyme. *Dictionnaire de l'Académie.* (Abrégé). Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8°, cart. 8 francs. (Pop. et scol.)

Série B. — Histoire et biographies.

Cuvelier. *La vie du vaillant Bertrand Du Guesclin*, d'après la chanson de geste du trouvère Cuvelier. (Texte arrangé par Madame Dufaux de la Jonchère). Paris, Garnier, 1885. 1 vol. gr. in-8°. 10 francs. (Pop.)

Griveau (Maurice). *Charles VIII.* Tours, Mame, 1880. 1 vol. in-8°, br. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Guhl et Kohner. *Manuel d'archéologie.* 1re partie : *la Grèce* (traduction Trawinski, revue par Riemann). Paris, Rothschild, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Guhl et Kohner. *Manuel d'archéologie.* 2e partie : *Rome.* Paris, Rothschild. 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Marc Monnier. *Un aventurier italien du siècle dernier. Le comte Joseph Gorani*, d'après des mémoires inédits. Paris, Calmann Lévy, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Parieu (E. de). *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède.* Paris, Didier, 1875. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Réveillaud (Eugène). *Histoire du Canada et des Canadiens français, de la ouverte jusqu'à nos jours.* Paris, Grassart, 1 vol. in-8°. (Pop.)
Thierry (Amédée). *Derniers temps de l'Empire d'Occident. La mort de l'Empire.* ris, Émile Perrin, 1883. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)
Villemain. *Vie du chancelier de l'Hôpital.* Paris, Didier, 1874. 1 vol. in-16, fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Série C. — Géographie et voyages.

A. Bouinais et A. Paulus. *L'Indo-Chine française contemporaine.* (Cochinchine, mbodge, Tonkin, Annam). Paris, Challamel aîné, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)
Paul Bourde. *De Paris au Tonkin.* Paris, Calmann Lévy, 1885. 1 vol. in-18. fr. 50 cent. (Pop.)
Franck (Georges). *Voyages et découvertes de J. Crevaux.* (Notice biographique. elation de voyage). Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. in-12. 0 fr. 40 cent. (Pop.)
Joanne. *L'Algérie.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. (Pop.)

Série D. — Littérature et morale.

About (Edmond). *Les mariages de Paris.* Paris, Hachette, 1882. 1 vol. -18 jésus. 2 francs. (Pop.)
About (Edmond). *De Pontoise à Stamboul.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. -18 jésus. 3 fr. 50 cent. (Pop.)
About (Edmond). *Alsace.* Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.) cent. (Pop. et scol.)
Albert (Paul). *Poètes et poésies.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 3 fr.) cent. (Pop.)
Bernardin. *Morceaux choisis des auteurs français du XVIIe siècle (prosateurs et ètes).* Paris, Delagrave, 1883. 1 vol. in-18. 2 fr. 25 cent. (Pop.)
Bossuet. *Oraisons funèbres* (édition Jacquinet). Paris, Belin, 1885. 1 vol. -18. (Pop. et scol.)
Caylus (Madame de). *Souvenirs de Madame de Caylus,* réimprimés sur l'édition iginale avec la préface et les notes de Voltaire, et une notice par Jules Soury. aris, Jouaust, 1883. 1 vol. in-16. 7 francs. (Pop.)
Feuillet (Octave). *Histoire de Sibylle.* Paris, Calmann Lévy, 1883. 1 vol. -18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)
Feuillet (Octave). *Le roman d'un jeune homme pauvre.* Paris, Calmann Lévy, 883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)
Fievée. *La dot de Suzette* (avec préface de J. Janin.) Paris, Jouaust, 1877. vol. in-16. 4 francs. (Pop.)
Lambert (Marquise de). *Œuvres morales.* Paris, Jouaust, 1883. 1 vol. in-16. fr. 50 cent. (Pop.)
Liard (Louis). *Lectures morales et littéraires à l'usage de l'enseignement primaire lementaire supérieur.* Paris, Eugène Belin, 1884. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Marguerin. *Recueil de morceaux choisis de prose et de vers* (classes intermédiaires. 1re partie). Paris, Delagrave, 1883. 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop. et scol.)

Marivaux. *La vie de Marianne*. Paris, Jouaust, 1882. 3 vol. in-16. 25 francs. (Pop.)

Merlet (Gustave). *Études littéraires sur les classiques français* (chanson de Roland, Joinville, Montaigne, etc.). Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop. et scol.)

Michelet. *Ma jeunesse*. Paris, Calmann Lévy, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Mocles. *Les Mille et un jours*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. pet. in-4°. (Pop. et scol.)

Molière. *Le Bourgeois Gentilhomme* (édition Pellisson). Paris, Delagrave, 1883. 1 vol. in-18 cart. 1 franc. (Pop.)

Molière. *Tartuffe* (édition Livet). Paris, Paul Dupont, 1882. 1 vol. in-18. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Molière. *Les Précieuses ridicules* (édition Livet). Paris, Paul Dupont, 1884. 1 vol. in-18. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Molière. *Les Femmes savantes* (édition Livet). Paris, Paul Dupont, 1884. 1 vol. in-18. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

F. de Parnajon. *Histoire de la littérature française au XVIIIe et au XIXe siècle*. Paris, librairie centrale des publications populaires, 1883. 1 vol. in-18. 1 franc. (Pop. et scol.)

F. de Parnajon. *Histoire de la littérature française, des origines jusqu'à nos jours*. Paris, librairie centrale des publications populaires, 1883. 1 vol. in-18. 3 francs. (Pop. et scol.)

A. Sayous. *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*. Paris, Fischbacher, 1881. 2 vol. in-12. (Pop.)

Sedaine. *Le Philosophe sans le savoir* (comédie publiée d'après le manuscrit de la Comédie-Française). Paris, Jouaust, 1880. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Stahl et Lermont. *Jack et Jane* (d'après L. M. Alcott). Paris, Hetzel, 1885. 1 vol. in-18. 3 francs. (Pop.)

Villers (Madame de). *Récits champêtres*. Paris, Fischbacher, 1884. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Série F. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Aulnoy (Madame d'). *Les Contes de fées*. Paris, Jouaust, 1881. 2 vol. in-16. 15 francs. (Pop. et scol.)

Cornaz (Mademoiselle Suzanne). *Nos Enfants et leurs amis*. Paris, Paul Robert. 1 vol. gr. in-8° ill. (Pop. et scol.)

Girardin (J.). *Les Braves gens*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 2 francs. (Pop. et scol.)

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Girard (Maurice). *Histoire naturelle; cours complet d'enseignement dans les*

'es normales primaires. Zoologie (2e année). Paris, 1883-1884. Tome premier 1e fascicule. (Pop. et scol.)
Iennebert (lieutenant-colonel). *Les Torpilles.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. 16. 2 fr. 25 cent. (Pop.)
Iannettaz (Ed.). *Les Roches.* Paris, Rothschild, 1884. 1 vol. in-12. ·. 50 cent. (Pop.)
Iaillot (Eugène). *Leçons sur le ver à soie du mûrier.* Paris, Delahaye et crosnier, 1885. 1 vol. in-8°. 15 francs. (Pop.)
Ieunier (Stanislas). *Traité de paléontologie pratique* (gisement et description animaux et des végétaux fossiles de la France). Paris, Rothschild. 1 vol. 12. (Pop. et scol.)
Iuller (Eugène). *Les Animaux célèbres.* Paris, Hetzel, 1885. 1 vol. in-18. rancs. (Pop. et scol.)
Parville (Henri de). *Causeries scientifiques* (19e-22e années). Paris, Rothschild, 84. 4 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. chaque volume. (Pop.)

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Colomb (J.). *Habitations et édifices de tous les temps et de tous les pays.* Paris, chette, 1882. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Pop. et scol.)
Gomot. *Marilhat et son œuvre.* Clermont-Ferrand, typographie Mont-Louis, 84. 1 vol. in-16. 2 francs. (Pop.)

Série A. — Ouvrages généraux. — Grammaires et dictionnaires.

Divers. *Revue alsacienne*, 4e année. Paris, Berger-Levrault, 1880-1881. 1 vol. 8°. 10 francs. (Pop.)
Divers. *Le Journal de la jeunesse.* Paris, Hachette, 1884. 2 vol. in-8°. 10 francs que volume. (Pop. et scol.)
Divers. *Le Magasin illustré d'éducation et de récréation.* Paris, Hetzel. 2 vol. nes 39 et 40). 7 francs chaque volume. (Pop. et scol.)

Série B. — Histoire et biographies.

H. Roger de Beauvoir. *Nos Généraux* (1871-1884). Paris, Berger-Levrault, 85. 1 vol. in-8°. (Pop.)
Élie Berthet. *Paris avant l'Histoire.* Paris, Jouvet, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)
Frédéric Canonge. *Histoire militaire contemporaine.* Paris, Charpentier, 1882. ol. in-18 jésus. 7 francs les 2 volumes. (Pop.)
René Gysacer. *Les Parisiens célèbres.* Paris, Charavay, 1884. 1 vol. gr. in-8°. rancs. (Pop.)
Mignet. *Études historiques.* (*La Germanie au VIIIe et au IXe siècle.— Forma- de la France. — Établissement de la Réforme à Genève. — Introduction à istoire de la Succession d'Espagne.*) 5e édition. Paris, Émile Perrin, 1885. ol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Mignet. *Nouveaux éloges historiques.* (*De Savigny. — Alexis de Tocqueville. — Victor Cousin. — Lord Broughan. — Charles Dunoyer. — Victor de Broglie. — Amédée Thierry*). Paris, Didier, 1878. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Maurice Pellisson. *Les Romains au temps de Pline le Jeune.* Nouvelle édition. Paris, librairie générale de vulgarisation, 1885. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Pop.)

Witt (Pierre de). *Louis de Geer. — Étude biographique. — Un praticien au XVIIe siècle.* Paris, Émile Perrin, 1885. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

B. Zeller. *L'Empire français d'Orient. — La IVe croisade* (1199-1205). Paris, Hachette, 1885. 1 vol. petit in-16. 0 fr. 50 cent. (Pop.)

B. Zeller. *Philippe le Hardi. — Mœurs et institutions au XIIIe siècle.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. petit in-16. 0 fr. 50 cent. (Pop.)

Série C. — Géographie et voyages.

Balcam (Ed.). *Promenades en Russie.* Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Brau de Saint-Pol Lias. *De France à Sumatra, par Java, Singapour et Pinang.* Paris, H. Oudin, 1884. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Colquhoun (Archibald). *Autour du Tonkin. — La Chine méridionale. — De Canton à Mandalay.* (tome Ier, *Le Kwang-Tung et Kuang-Si*, — tome 2e, *Le Yunnan.*) Paris, H. Oudin, 1884. 2 vol. in-12. Chaque volume, 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Génin (E.). *Les expéditions de Brazza.* Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Gilder (William-H.) *Expédition du Rodgers à la recherche de la Jeannette.* Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-12. 4 francs. (Pop.)

Largeau (V.). *Le Sahara. —Premier voyage d'exploration.* Paris, Paul Robert. 1 vol. in-18. (Pop.)

Petit (Maxime). *A travers le Danemark.* Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Petit (Maxime). *A travers la Suède-Norvège.* Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Savigny et Bischoff. *Les Richesses du Tong-Kin.* Paris, Oudin, 1885. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 cent. (Pop.)

Vuillemin (A.) *Bassins des grands fleuves de la France avec tracé des chemins de fer* (atlas). Paris, Delalain. 1 vol. in-4°. 6 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Série D. — Littérature et morale.

Ampère (J.-J.) *La Grèce, Dante et Rome. — Études littéraires.* Paris, Didier, 1884. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Billaudel (E.). *Les braves cœurs.* Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-8° écu. 1 franc (Pop.)

Brown (Jane). *Répertoire de Shakespeare. — Lectures et commentaires.* (*Richard III. — Le Marchand de Venise. — Cymbeline. — Jules César. —*

roi Lear). Préface de E. Brunetière. Paris, Émile Perrin, 1885. 1 vol. in-12. fr. 50 cent. (Pop.)

Caraguel (Clément). *Souvenirs et aventures d'un volontaire garibaldien*. Paris, lmann Lévy, 1882. 1 vol. in-18. 1 franc. (Pop. et scol.)

Célières (Paul). *Les deux idoles*. Paris, Hennuyer, 1884. 1 vol. in-12. 3 francs cent. (Pop.)

Coppée (François). — *Œuvres*. (*Poésies*, 3 vol. 1864-1869; 1869-1874; 74-1878. *Théâtre*. 3 vol. 1869-1872; 1872-1878; 1879-1881. — 20 *contes reaux*. — *Prose*. 1 vol. 1884. — *Une idylle pendant le siège*. Contes en prose, ol.) Paris, Lemerre. 8 vol. in-18 jésus. Chaque volume, 5 francs. (Pop.)

Deschanel (Émile). *Le Romantisme des classiques* : Pascal, La Rochefoucauld, ssuet. Paris, Calmann Lévy, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

France (Anatole). *Le Livre de mon ami*. Paris, Calmann Lévy, 1885. 1 vol. 18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

G. Hinstin. *Théâtre d'Euripide et fragments*. Paris, Hachette, 1884. 2 vol. 16. 7 francs. (Pop.)

Lessing et Kotzebue. *Théâtre choisi de Lessing et Kotzebue* (traduction de l. de Barante et Félix Frank). Paris, Didier, 1870. 1 vol. in-12. 4 francs. p.)

Merlet (Gustave). *Études littéraires sur les grands classiques latins*. Paris, Hatte, 1884. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop.)

Marc-Monnier. *Le Roman de Gaston Renaud*. Paris, Calmann-Lévy, 1884. ol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Theuriet (André). *Tante Aurélie*. Paris, Charpentier, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. cent. (Pop.)

Tolstoï (comte Léon). *La Guerre et la Paix* (roman historique traduit avec torisation de l'auteur par une Russe). Paris, Hachette, 1884. 3 vol. in-16. rancs. (Pop.)

Série E. — Ouvrages destinés plus spécialement aux enfants.

Dillaye (Frédéric). *Les Jeux de la jeunesse ; leur origine, leur histoire, et l'indition des règles qui les régissent*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. 5 francs. p.)

Série F. — Économie politique, législation usuelle et connaissances usuelles.

Dupuy (Élie). *Petit Manuel pratique de l'épargne*. Paris, librairie centrale des blications populaires, 1884. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

William Graham Summer. *Des Devoirs respectifs des classes de la société* duction Courcelle-Seneuil). Paris, Guillaumin. 1 vol. in-32. 2 fr. 50 cent. p.)

Fourdan (Alfred). *Cours analytique d'économie politique*. Paris, librairie Arthur sseau, 1882. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Moynier (Gustave). *La Croix rouge, son passé et son avenir*. Paris, Paul Robert. l. in-12. (Pop.)

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Paul Bert et Raphaël Blanchard. *Éléments de zoologie*. Paris, Masson, 1885. 1 vol. in-12. 7 francs. (Pop. et scol.)

Lanessan (J.-L. de). *Introduction à la botanique. — Le Sapin*. Paris, Alcan, 1885. 1 vol. in-8°. 6 francs. (Pop.)

Série K. — Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Lafargue (Georges). *Relèvement de l'agriculture* (études et solutions pratiques des principales questions agricoles de notre temps, avec une préface de M. P. Joigneaux). Paris, Guillaumin, 1855. 1 vol. in-12. 6 francs. (Pop.)

ARCHIVES.

La commission supérieure des Archives s'est réunie pour la première fois au Ministère de l'instruction publique, le 7 février. Elle a, entre autres choses, nommé la sous-commission chargée de faire subir l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude exigé par le décret du 4 février 1850, des candidats aux fonctions d'archiviste. Cette sous-commission est composée de MM. de Rozière, président; Alfred Maury, directeur général des Archives nationales; Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale; Meyer, directeur de l'École des chartes; Servois, inspecteur général des bibliothèques et archives; G. Desjardins, chef du bureau des archives.

M. Libois, archiviste du département du Jura, a subi cet examen et a été jugé digne d'obtenir le certificat d'aptitude.

Il a été fait autrefois grand bruit au sujet d'une circulaire du Ministre de l'intérieur qui interdisait à MM. les Archivistes de collaborer à une *Revue de la Révolution*. Dernièrement, à propos d'une publication sur l'époque révolutionnaire, il a été de nouveau question de cette circulaire en des termes tels qu'il est bien permis de supposer que non seulement le texte, mais même le sens en sont absolument inconnus. Elle est ainsi conçue :

« Paris, le 6 novembre 1882.

Monsieur le Préfet, plusieurs de vos collègues m'ont communiqué une circulaire adressée à l'archiviste de leur département pour lui demander de collaborer

me *Revue de la Révolution* en faisant appel à sa complaisance pour l'expédition copies de certaines pièces et en lui promettant une rémunération.

Si cette circulaire parvenait dans votre département, vous voudriez bien faire marquer à M. l'Archiviste que si, en vertu de l'article 37 de la loi du 6 meslor an II, il est dans l'obligation de donner à tout citoyen communication, sans is et sans déplacement, des pièces que renferme son dépôt, il n'a pas à faire -même les travaux qui peuvent intéresser les particuliers ; son rôle se borne à mmuniquer les dossiers qu'on lui demande et à délivrer des copies authenues, en se conformant aux prescriptions du règlement général (article 14 et ivants). La communication des papiers de la Révolution a été entourée, par la culaire du 11 novembre 1874, de précautions spéciales que vous voudrez bien rappeler.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'intérieur et des cultes,

A. Fallières. »

Les « précautions spéciales » dont il s'agit sont ainsi déterminées par la circure du 11 novembre 1874 : « En procédant au dépouillement des archives ssées par les administrations qui se sont succédé pendant l'époque agitée de la volution, M. l'Archiviste n'oubliera pas qu'il est nécessaire d'apporter beaup de prudence et de mesure dans la rédaction des notes destinées à l'invenre. Il évitera d'y consigner des indications qui pourraient servir à ranimer des nes locales, aujourd'hui éteintes, ou à porter atteinte à la considération des nilles.

La communication des dossiers de la série L demande également du discernent. Ils devront toujours être estampillés et numérotés avant d'être remis entre mains des personnes qui désireraient les consulter. Je vous rappelle, à cette casion, que, en vertu de l'article 17 du règlement général en date du 6 mars 43, « toute communication de documents personnels ou de famille ne « peut être cordée que sur autorisation du préfet. » Vous voudrez bien tenir la main à stricte observation de cette prescription. »

Mayenne. — Vient de paraître : *Inventaire-sommaire des archives départentales antérieures à* 1790, rédigé par MM. V. Duchemin et A. de Martonne, chivistes. Série B. Tome premier. Laval, Moreau, in-4° de xxxiii-439 pages.

Vaucluse.— Vient de paraître : *Inventaire-sommaire des archives départemenes antérieures à* 1790, rédigé par M. L. Duhamel, archiviste. *Archives civiles.* rie B (fin). art. 1502-2696. Avignon, Seguin, 1884, in-4° de 283 pages.

MÉLANGES.

Par arrêté du 30 janvier, M. Rebelliau (Louis-Joseph-Alfred), ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, a été chargé des fonctions de bibliothécaire à l'École normale supérieure pendant l'année 1885.

Par arrêté du 19 avril, M. Gouault, bachelier ès lettres, bachelier ès sciences restreint, pourvu du certificat d'aptitude institué par l'arrêté du 23 août 1879, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Caen, a été nommé sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris, en remplacement de M. Petit, appelé à d'autres fonctions.

Par décret du 30 décembre, le personnel du musée pédagogique et de la bibliothèque centrale de l'enseignement primaire est composé d'un inspecteur général de l'enseignement primaire (hors cadre), directeur; d'un bibliothécaire, sous-directeur; d'un bibliothécaire-adjoint; de trois employés et d'un chef des collections.

Par décret du même jour, le musée pédagogique et la bibliothèque centrale de l'enseignement primaire ont été transférés, 10, rue Louis-Thuillier, dans les bâtiments précédemment occupés par l'école normale spéciale de travail manuel.

Par arrêté du 14 avril, M. le professeur Bonet-Maury a été nommé bibliothécaire, sous-directeur du musée pédagogique, en remplacement de M. Defodon, qui a été appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté du 11 février, M. Lafforgue, employé au musée pédagogique, a été nommé bibliothécaire adjoint de cet établissement.

Par arrêté du 1er janvier, M. Edmond Dardenne, chef du bureau des bibliothèques à la préfecture de la Seine, et M. Faugère-Dubourg, bibliothécaire du Ministère de l'intérieur, ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

Par arrêté du 24 décembre, M. Malloizel (Godefroy), sous-bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 31 décembre, M. Picart, ancien bibliothécaire de Pont-à-Mousson, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 1er janvier, MM. de Branges de Bourcia (Octave), chef du bureau des archives au Ministère de la marine ; M. Grenier de Saint-Martin, bibliothécaire au Ministère des travaux publics, et M. Fécamp, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Montpellier, ont été nommés officiers d'Académie.

Par arrêté du 6 janvier, M. Clavel (Charles-Joseph), sous-bibliothécaire à la Chambre des députés, a été nommé officier d'Académie.

Le 22 février, est mort M. Ravenel, conservateur honoraire du département des imprimés à la Bibliothèque nationale. Sur sa tombe, M. Thierry-Poux, conservateur, sous-directeur du département, a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs, la douloureuse mission de dire au nom de la Bibliothèque nationale un suprême adieu au vénéré collègue, à l'ami que nous pleurons, m'a été confiée par notre éminent directeur. Il a voulu que celui qui fut l'élève aimé de M. Ravenel, presque un fils par l'affection, se fît ici l'interprète des hommages et des regrets que nous apportons sur cette tombe.

Né en 1801, M. Ravenel se livra de bonne heure à des recherches d'histoire littéraire et publia, avec de précieuses annotations, plusieurs de nos auteurs classiques. Après avoir rempli pendant près de dix ans les fonctions de sous-bibliothécaire à la bibliothèque de la ville de Paris, il entra en 1839 à la Bibliothèque royale en qualité de conservateur-adjoint du département des imprimés, dont il devint l'un des deux chefs en 1848. Nommé conservateur sous-directeur au moment de la réorganisation de 1858, il dirigea, avec le plus entier dévouement ce département jusqu'en 1878, époque où il demanda sa mise à la retraite.

Il est impossible d'énumérer en ce moment tous les travaux littéraires et historiques auxquels M. Ravenel a attaché son nom (1), mais ce qu'il importe de rappeler, ce sont les innombrables services par lui rendus à la science dans l'exercice des fonctions qu'il a si dignement remplies pendant quarante ans. Pénétré des traditions indispensables dans un établissement qui compte par siècles la durée de son existence, il sut participer activement aux innovations qu'impose l'état actuel de la bibliothéconomie. Les mentions de sa main que l'on rencontre dans nos répertoires manuscrits sont des modèles de précision bibliographique.

De plus, une connaissance approfondie du XVIIe et du XVIIIe siècle l'a mis

(1) M. Ravenel, outre les articles qu'il a donnés au *Journal de la Librairie* et à la *France littéraire*, a publié de nombreuses éditions annotées, parmi lesquelles il faut citer : *Les amours de Pierre le-Long*, de Billardon de Sauvigny, 1829 ; en 1830, une très bonne édition des *Mémoires de Bachaumont*, dont la publication a été malheureusement arrêtée au tome IV ; *Œuvres complètes de Montesquieu*, 1834 ; *La Pucelle*, dans l'édition de Voltaire donnée par Beuchot, dont M. Ravenel fut un des plus actifs collaborateurs ; *Lettres du cardinal Mazarin à la reine, à la princesse Palatine... écrites en 1651 et 1652*, publiées en 1836 pour la Société de l'Histoire de France ; *Lettres de Mlle Aïssé à Mme Calandrini*, 1846 ; en 1857, avec M. de La Pelouze, le premier volume de la *Muse historique de Loret*. Enfin, M. Ravenel laisse des matériaux manuscrits considérables rassemblés en vue d'un travail étendu sur J.-J. Rousseau.

à même, en dehors de ses publications personnelles, de seconder constamment les critiques et les érudits dont les études se sont portées sur cette longue période qui nous a légué les plus impérissables chefs-d'œuvre de notre littérature.

Bien qu'éloigné depuis plusieurs années de la Bibliothèque nationale par une retraite volontaire, M Ravenel y reportait toutes ses pensées, ses entretiens. De leur côté, les habitués de la Bibliothèque nationale ne sauraient oublier le conseiller modeste et obligeant toujours prêt à livrer les trésors de son savoir à ceux qui avaient recours à lui, éclairant dans sa route le chercheur expérimenté, guidant et encourageant avec indulgence le travailleur novice encore ignorant des chemins qui mènent aux sources de l'érudition.

Du vivant de notre ami, ma reconnaissance profonde lui était acquise; je garderai pieusement sa mémoire respectée, et je sens aujourd'hui plus que jamais qu'il est des deuils que le cœur doit porter toute la vie.

Je voudrais qu'il me fût donné de retracer dignement aujourd'hui les hautes vertus privées de M. Ravenel: son noble caractère, son désintéressement, sa souveraine et bienveillante sérénité. Ses moindres actions témoignaient d'une exquise délicatesse et son âme était sympathique à toutes les misères. Les rares confidents de sa vie intime peuvent seuls se faire une idée de sa bienfaisance sans borne, dont les secrets sont restés le plus souvent ignorés de ceux-là même qu'il a secourus!

A l'heure de la séparation suprême, abaissons avec vénération nos tristes regards sur ce cercueil qui va disparaître. Une grande valeur intellectuelle et une bonté ineffable y dorment du dernier sommeil : saluons, une fois encore, cet homme excellent qui nous laisse l'exemple d'une longue existence tout entière consacrée au bien! »

Le 11 juin, est mort M. Léon Renier, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, conservateur-administrateur de la bibliothèque de l'Université, commandeur de la Légion d'honneur, etc., etc. M. Renier était né à Charleville, le 2 mai 1809. Après avoir collaboré au *Dictionnaire encyclopédique de la France* de Le Bas, il fut chargé de terminer ce grand ouvrage; il dirigea ensuite l'*Encyclopédie moderne*, publiée par MM. Firmin-Didot, fonda la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, etc., etc. Ses principaux travaux sont relatifs à la géographie et aux inscriptions romaines; la chaire d'antiquités et d'épigraphie romaines fut créée pour lui au Collège de France. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis le 12 décembre 1856, il avait remplacé Philippe Le Bas comme administrateur de la bibliothèque de l'Université, en 1860.

Le 24 janvier, est décédé M. Achille Chereau, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, chevalier de la Légion d'honneur. Il a été remplacé dans les fonctions de bibliothécaire par le bibliothécaire adjoint, M. Hahn, nommé par arrêté du 24 février.

M. de Liesville, bibliothécaire adjoint au musée Carnavalet, est mort le 2 février. Il avait donné à la ville de Paris une importante collection de livres, tableaux et objets d'art qu'il avait réunie sur la Révolution française. Cette collection est estimée 180,000 francs.

M. de Mas-Latrie, chef de section honoraire aux Archives nationales, a été élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Baudry.

M. Henri Omont vient de publier dans la *Nouvelle Revue historique de droit* et de faire tirer à part en une brochure in-8° de 5 pages le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cujas* (1574). Les manuscrits inventoriés d'une façon extrêmement sommaire, sont au nombre de 182.

Vient de paraître dans le *Bulletino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. XVII, mai-juin 1884, *Pierre de Carcavy, intermédiaire de Fermat, de Pascal et de Huygens, bibliothécaire de Colbert et du Roi, directeur de l'Académie des sciences*, par M. Charles Henry. Rome, 1884, in-4° de 77 pages.

Par règlement du 24 décembre, la bibliothèque du Ministère de l'instruction publique a été divisée en cinq parties : 1° la bibliothèque générale, littéraire et scientifique, historique, juridique, parlementaire et administrative ; 2° les documents imprimés et manuscrits relatifs à l'instruction en France ; 3° les documents imprimés et manuscrits relatifs à l'instruction à l'étranger ; les périodiques d'instruction et divers ; 5° les réserves, comprenant les ouvrages usuels qui se trouvent dans le cabinet du Ministre, du Sous-secrétaire d'État et du Chef de cabinet. L'usage de la bibliothèque est réservé aux fonctionnaires de l'administration centrale, aux membres des commissions dépendant du Ministère, aux sénateurs, aux députés, aux membres de l'Institut et de l'enseignement. La bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les jours de fêtes, de 10 heures à 5 heures.

Dans une intéressante brochure intitulée : *La légende paléographique du papier de coton* (Genève, 1884, in-8° ; extrait du *Journal de Genève* du 29 octobre 1884), M. C.-M. Briquet met en doute l'existence du papier de coton et pense que ce terme a été pris dans l'origine pour désigner une apparence extérieure et non pas une composition chimique du papier. M. Briquet conclut à l'antiquité très grande du papier de chiffe.

Protection des livres contre les insectes.— Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* emprunte au journal anglais, *Book-Lore*, une recette, expérimentée avec succès par feu Thomas Phillipps et publiée par lui dès 1837, pour la destruction d'un insecte ennemi des livres, l'*anobion striatum*. Cet animal pond de préférence dans le bois

de hêtre, et le ver qui naît de ses œufs se nourrit de colle de farine. Pour arrêter la propagation de l'espèce, on dépose en diverses parties de la bibliothèque, pendant l'été, des tablettes de hêtre, enduites d'une couche de colle fraîche. L'*anobion* y pond; en hiver, les vers éclosent et percent le bois pour arriver à la colle. Il suffit alors (vers les mois de janvier à mars) d'examiner les tablettes, pour reconnaître celles où des vermoulures ou des rugosités trahissent le travail des vers. Ce sont celles-là qui contiennent les générations futures d'insectes. On les brûle, et la bibliothèque est délivrée pour longtemps des parasites qui l'infestaient.

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et renseignements suivants : 2e année, fascicule 1, janvier 1885 : — Ad. Keysser : comment doit être établi le catalogue alphabétique d'une bibliothèque publique (étude détaillée de cette question, avec une série de règles précises et généralement bien entendues). — W. Meyer : une estampe italienne ayant appartenu à Hartmann Schedel, savant nurembergeois du XVe siècle. L'estampe en question, antérieure à 1464, représente le *Triomphe de la Jalousie*. C'est une pièce intéressante à la fois pour l'histoire de la gravure et pour celle du costume. Le seul exemplaire connu est collé sur l'un des plats du manuscrit latin n° 8 de Munich. — Falk : le *Tractatus de sacrificio missæ*, *Moguntiæ* (cet ouvrage, dont le vrai titre est *Directorium missæ*, a été attribué sans motif suffisant aux presses de Gutenberg).— Liste du personnel des bibliothèques allemandes, suite : Dresde et Leipzig. — Chronique : catalogue des mss. grecs d'Orient, vol. I, île de Lesbos, publié par M. A. Papodopoulos Kérameus, aux frais de M. Th. A. Mavrogordato, sous le titre de Μαυρογορδάτειος βιβλιοθήκη (Constantinople, chez Lorentz et Keil); le *Centralblatt* oublie d'ajouter que ce volume forme un supplément au tome XV des publications de la société dite : Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Φιλολογικὸς Σύλλογος) ; annonce d'un article publié dans la revue hebdomadaire *die Grenzboten*, n° 49, signé V.R., sur les archives et la bibliothèque du Vatican, etc. [1]. — Compte rendu bibliographique : *Catalogi bibliothecarum antiqui*, collegit Gustavus Becker, I - II (Bonnæ, 1885, in-8°; article étendu, signé M. Perlbach; nombreuses additions et rectifications).—Notes diverses : programme d'examen professionnel adopté par l'Association des bibliothécaires du Royaume-Uni, (voyez *Bulletin*, I, p. 326-327); projet de création d'une *Associazione bibliofila* en Italie ; pièces historiques relevées dans des catalogues de manuscrits mis en vente ; souscription ouverte par la librairie Alfred Coppenrath à Ratisbonne pour la publication d'une 2e édition du *Lexicon pseudonymorum* d'E. Weller, au prix de 15 à 20 marcks (18 fr. 75 à 25 fr.) etc. — Livres nouveaux, ventes, etc. — Personnel : distinctions diverses conférées à MM. L. Krehl (Leipzig), W. Koner (Berlin) et E. Förstemann (Dresde) ; annonce d'une notice biographique de M. B. Morsolin, dans l'*Archivio veneto*, t. XXVII, n° 2, sur M. Andrea Capparozzo, bibliothécaire de la *Bertoliana* de Vicence, mort le 29 avril 1884.

(1) Nous omettons et nous omettrons naturellement à l'avenir, dans cette analyse du *Centralblatt für Bibliothekswesen*, les renseignements que le *Centralblatt* donne à ses lecteurs sur le contenu du *Bulletin des bibliothèques et des archives*.

Fasc. 2, février 1885. — A. Führer : les bibliothèques de l'Inde (suite). — A. Wintterlin : le déménagement de la bibliothèque royale de Stuttgart en 1883 (description technique des détails de l'opération : 300,000 volumes et 100,000 pièces ont été transportés et placés sur les rayons, en quatre semaines, par trente soldats choisis dans la garnison et travaillant tous les jours de 7 à 11 heures du matin et de 2 à 6 heures du soir ; notons en passant que la bibliothèque de Stuttgart pratique le système du « non porté », dont l'existence à la Bibliothèque nationale a soulevé jadis tant de critiques, et que M. Wintterlin vante la commodité de ce système.) — Chronique des bibliothèques : Isler, un *codex Corvinianus* à Hambourg (suite) ; extrait du budget prussien pour 1885-1886 (en dehors des allocation sordinaires des bibliothèques, le gouvernement prussien demande, cette année, des crédits extraordinaires de 125,000 marks ou 156,500 francs pour travaux de catalogue et acquisitions dans les bibliothèques universitaires, 25,000 marks ou 31,250 francs pour les travaux préparatoires de la réorganisation de la bibliothèque royale de Berlin, 75,000 marks ou 93,750 francs pour acquisitions et travaux de catalogue à la même bibliothèque) ; manuscrits de Berlin (la bibliothèque royale a reçu en don, pendant le second semestre de 1874, 1,052 mss. arabes, 22 copies modernes de textes sanscrits, 270 mss. et 50 imprimés syriaques) ; analyse d'un travail de M. A. Conze, communiqué à l'Académie de Berlin, sur la bibliothèque de Pergame dans l'antiquité, etc. — Comptes rendus : Delisle, *Notice sur un ms. de Luxeuil* (art. en français, par H. Omont) ; G. Occioni-Bonaffons, *Bibliografia storica friulana* ; K. Goedeke, *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung* ; Heichen, *Taschenlexicon der hervorragenden Buchdrucker und Buchhändler seit Gutenberg* ; H. Hayn, *Bibliotheca Germanorum erotica* ; M. F.-A.-G. Campbell, *Annales de la typographie néerlandaise au XVe siècle*, 2e supplément ; C. Castellani, *le Biblioteche nell' antichità*. — Notes diverses : publications faites à l'occasion de l'exposition de Turin, projet de construction d'une bibliothèque nationale à Athènes, publications projetées, etc. — Personnel : distinctions conférées à des bibliothécaires allemands ; mort de M. Liederdale, employé au Musée britannique, et de M. J.-B. Vincent, auteur d'un *Essai sur l'histoire de l'imprimerie en Belgique*, etc.

Fasc. 3, mars 1885. — X. X. : la rétribution des employés des bibliothèques en Prusse. — O. H. : sur la découverte de l'imprimerie (voy. ci-dessus, année 1884, p. 43, dernières lignes : M. Hartwig publie aujourd'hui une copie rectifiée qui lui a été fournie par le Dr Sieber, de la lettre de Fichet publiée par M. Claudin ; cette lettre a été trouvée à Bâle et non à Rouen). — Mecklenburg : additions à l'article du Dr Keysser (ci-dessus, p. 99). — Karl Kochendörffer : du catalogue des programmes (on nomme ainsi en Allemagne diverses catégories d'écrits de circonstance, publiés à l'occasion des solennités scolaires et dont la masse toujours croissante est une cause de sérieux embarras pour le personnel des bibliothèques). — Liste du personnel des bibliothèques allemandes, suite : Wurtemberg et Bade. — Chronique des bibliothèques : statistique du prêt des livres à l'Université de Breslau, par K. Dziatzko ; mss. Libri achetés par l'Italie ; bibliothèques du Rio de Janeiro, de Berlin, de Hambourg. — Comptes rendus : *Catalogue des livres*

nanuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Horace de Landau (Florence); '. Frensdorff, *Jacob Grimm in G"ttingen.* — Notes diverses : M. Narducci ttribue à Gilles Colonna le *Liber de proprietatibus rerum* attribué jusqu'ici à Barthélemy Glanville ; annonce d'un ouvrage du prince Ibrahim Hirmy, fils de ex-khédive Ismaïl, près de paraître à Londres sous le titre d'*Egyptian Bibliography.* — Personnel : retraite de M. K. Lange, premier bibliothécaire à 'ubingue ; mort de MM. Köhler, bibliothécaire à Altenbourg, W. Hemsen, à tuttgart, et L. Weill-Schott, à Milan. — Demandes : l'Académie de Cracovie ésire emprunter divers ouvrages de poésie latine publiés au XVIe siècle par *Paulus Crosnensis* ; les fondateurs d'une nouvelle bibliothèque à San-Francisco emandent des indications sur les livres ou articles de revues où il a été traité de construction des bibliothèques ; le Dr Aloïs Karpf demande ce qu'est devenu n ouvrage inédit de J. v. Szwykowski, *Iconographische Registratur*, dont le anuscrit avait dû être vendu à Leipzig en 1859.

Fasc. 4. avril 1885. — O. Grulich : aventures et migrations d'une bibliothèque elle de l'*Academia Leopoldino-Carolina naturae curiosorum*, actuellement à alle). — Chronique des bibliothèques : mss. du compositeur Hummel, proposés la bibliothèque royale de Berlin, qui a refusé d'en faire l'achat ; mss. arabes de u W. Spitta, acquis par la bibliothèque impériale de Strasbourg ; bibliothèques Autriche, de France, de Rome. — Comptes rendus : Polkowsky, *Katalog kopisów, etc.* (catalogue des mss. du chapitre de Cracovie) ; Alb. Berger, *eschichte der Gebauer-Schwetschkeschen Buchdruckerei in Halle* ; C. Raineri iscia, *Ricordi bibliografici* ; Gius. Antonelli, *Indice dei manoscritti della civica blioteca di Ferrara* ; *Biblioteca storica italiana* (vol. II, *Catalogo dei codici mss. lla Trivulziana*, par G. Porro, et vol. III, *Bibliografia storica degli Stati della onarchia di Savoia*, par A. Manno et V. Promis). — Notes diverses. — Personnel : M. C. Boysen, nommé sous-bibliothécaire à l'Université de Marbourg ; . K. Molitor, conservateur à l'Université de Gœtttingue ; M. H. Mendthal, nservateur à l'Université de Königsberg ; M. Fr. Thomae, bibliothécaire l'Université de Tubingue ; retraite de M. G. Heylbut, conservateur à Tubinie ; mort de MM. Döll, ancien bibliothécaire à Carlsruhe, Krechowiecki, Lemberg, J. Röper, à Rostock, Hänel, à Dresde.—Questions : le P. G. Meier, bliothécaire du monastère d'Einsiedeln, demande s'il existe une bibliographie s catalogues de mss. et une liste des voyages littéraires. — Rectification (sur position officielle du bibliothécaire de l'Université de Bonn).

Fasc. 5, mai 1885. — E. Gigas : une collection de romances espagnoles sur uilles volantes à la bibliothèque royale de Copenhague. — K. Steiff : additions l'art. de M. A. Keysser (cf. ci-dessus, p. 99 et 100). — E. Förstemann : fonds maya à Dresde. — Budget du Musée britannique de Londres et de la bliothèque nationale de Dublin.— *Premi per lavori bibliografici e ordinamento di blioteche* (concours ouvert par le Ministre de l'instruction publique du royaume Italie : texte italien de l'arrêté.) — Chronique des bibliothèques : liste d'articles r la construction des bibliothèques, en réponse à la question publiée dans le sc. 3 ; bibliothèque publique de Melbourne ; bibliothèque de la ville de Paris eproduction d'une note de M. Jules Cousin) ; bibliothèque de l'Université de

Tubingue ; (le rapport de cette bibliothèque insiste sur l'importance de l'échange des publications universitaires avec la France et sur la valeur des livres français que cet échange procure aux Universités allemandes) ; don de 10,000 vol. fait par la veuve de M. Marszalkiewicz à l'Académie de Cracovie. — Compte rendu : *Catalogue of books in ... the British Museum printed in England, Scotland, and Ireland... to the year* 1640. — Notes diverses : bibliothèque et publications de lord Crawford, etc. — Personnel : M. E. Zoller, bibliothécaire du roi de Wurtemberg ; M. Alfred Lichtwark, bibliothécaire du musée d'art industriel de Berlin ; M. Thomas, conservateur, et M. J. Frantz, surnuméraire, à Breslau ; M. Fr. Leithe, bibliothécaire de l'école polytechnique, et M. Ferd. Grassauer, conservateur de la bibliothèque de l'Université, à Vienne (Autriche) ; retraite de M. Joseph Döring, secrétaire de la bibliothèque royale de Bamberg.

Fasc. 6 juin, 1885. — Albert Dunker : l'acquisition de la bibliothèque palatine par le landgrave Charles de Hesse-Cassel en 1686. — Gabriel Meier : remarques sur la détermination de l'âge des manuscrits. — Karl Dziatzko : l'échange des publications universitaires allemandes (à propos du *Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les Universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale*). — Testament de Walther von Goethe, mort le 15 avril 1885. — Gabriel Meier : additions aux *Catalogi bibliothecarum antiqui* de Becker. — P. Schwenke : une bibliothèque du IXe siècle et son conservateur. — Chronique des bibliothèques : bibliothèque royale de Berlin ; bibliothèque de l'Université et bibliothèque Jagellon, à Varsovie ; bibliothèques d'Einsiedeln, du comte Branicki, à Sucha (Galicie), etc. — Mélanges : la bibliographie scientifique, à propos d'un article de M. C. Wendeler ; table de formats, adoptée par les bibliothécaires anglais ; Bernard Quarisch ou mieux Queritsch, etc. — Livres nouveaux, ventes. — Personnel : M. Vogt, conservateur à la bibliothèque de l'Université de Greifswald, est nommé professeur à Kiel ; M. L. Stern, attaché à la bibliothèque royale de Berlin, et M. L. Schmidt, à celle de Dresde ; mort de MM. Joseph Stargardt, libraire à Berlin, et J.-H.-C. Schubart, bibliothécaire à Cassel.

Julien HAVET.

Depuis le 10 avril, la bibliothèque royale de Berlin est ouverte de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 heures à 9 heures du soir ; elle est éclairée à la lumière électrique.

Le voyageur W. Ruppel a donné à la bibliothèque publique de Francfort la collection de manuscrits éthiopiens et égyptiens qu'il avait formée.

M. W. Ahlwardt vient de publier en un vol. in-8° de VIII-107 pages, sous ce titre : *Kurzes Verzeichniss der Landberg 'schen Sammlung arabischer Handschriften*, la liste des mss. arabes recueillis en Orient par C. Landberg et acquis aux frais de l'empereur d'Allemagne pour la bibliothèque de Berlin.

Vient de paraître : *Verzeichniss der neuen Werke der königl. öffentlichen Biblio-*

thek zu Dresden, herausgegeben von Paul Emil Richter. Dresden, gr. in-8° de 61 pages.

Le savant bibliographe allemand, M. J. Petzholdt a été obligé, à cause de son grand âge, de renoncer à diriger l'*Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekswissenschaft*. C'est M. J. Kürschner de Stuttgart qui en est désormais chargé.

Alsace-Lorraine. — Dans le courant de l'année 1884, la bibliothèque de l'Université de Strasbourg s'est accrue de 14,872 volumes, dont 9,592 ont été achetés, 5,213 proviennent de dons et 67 ont été acquis au moyen d'échanges. A la fin de l'année, la bibliothèque comptait 573,701 volumes. Pendant l'année 1884, 19,900 personnes ont fait usage de la bibliothèque et il a été délivré en tout 63,174 volumes, dont 7,571 ont été envoyés au dehors. Il est question de réunir la bibliothèque municipale à celle de l'Université.

Amérique. — M. Adolphe Sturo a fait don à la ville de San-Francisco de sa bibliothèque, composée d'environ 60,000 volumes, à condition qu'un bâtiment spécial lui serait affecté.

Angleterre. — M. Vaux, archéologue célèbre, est mort très-soudainement, le 21 juin. Né en 1818, élevé d'abord à l'école de Westminster, puis au collège de Baliol (Oxford), M. Vaux, en sortant de l'Université, fut nommé à une place de conservateur-adjoint au Bristish museum, où il devint plus tard conservateur en chef des médailles et des monnaies. De 1871 à 1876, il s'occupa de rédiger le catalogue de la bibliothèque Bodléienne à Oxford. En 1876, il devint secrétaire de la Société royale asiatique, et remplit pendant quelque temps les fonctions de secrétaire de la Société royale de littérature. M. Vaux a écrit plusieurs ouvrages sur les médailles, les antiquités et l'histoire des nations de l'Orient; il a aussi collaboré très activement à plusieurs journaux et revues scientifiques. Les rapports annuels qu'il présentait à la Société asiatique sont très remarquables et méritent d'être placés au même rang que ceux de M. Garcin de Tassy.

Belgique. — M. Henri Omont vient de publier le *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Bruxelles et des autres bibliothèques publiques de Belgique*. Paris, A. Picard, 1884, in-8° de 61 pages. — La bibliothèque de Bruxelles possède 121 manuscrits grecs, qui proviennent presque tous des établissements religieux supprimés à la fin du XVIIIe siècle, notamment des Jésuites d'Anvers (Bollandistes). Dans cette collection, se trouvent la plupart des manuscrits grecs qu'avaient réunis au commencement du XVIIe siècle les célèbres érudits anversois, P. Pantin et André Schott. La bibliothèque de la ville d'Anvers ne possède plus aujourd'hui qu'un manuscrit grec; trois autres sont, dans la même ville, au musée Plantin-Moretus; deux enfin dans la bibliothèque de l'Université de Louvain.

Danemark. — Vient de paraître : *Aarsberetninger og Meddelelser fra det store kongelige Bibliothek* (rapports annuels et communications de la grande bibliothèque royale), t. III, fasc. 10, qui contient le rapport de l'année, depuis le 1er avril 1883 jusqu'au 31 mars 1884 Pendant cette période, le nombre des ouvrages imprimés s'est accru de 6,909 volumes. La bibliothèque a été accessible au public pendant 282 jours ; 9,393 volumes ont été prêtés au dehors ; dans la salle de lecture, 8,960 personnes ont fait 13,840 demandes ; 22,928 volumes ont été communiqués. Parmi les demandes, 585 sont demeurées sans effet.

A l'exemple de Paris, la ville de Copenhague aura bientôt aussi ses bibliothèques municipales. Une somme de 17,000 francs a été dernièrement votée par le conseil municipal pour être affectée à la création de six bibliothèques.

Espagne. — M. le chanoine Isidoro Carini, professeur de paléographie au Vatican, a commencé la publication d'un travail des plus intéressants au point de vue de l'histoire et de la bibliographie. Chargé de rechercher dans les bibliothèques et les dépôts d'archives d'Espagne les documents relatifs à l'Italie et surtout à la Sicile, il a consigné les principaux résultats de sa mission dans un ouvrage intitulé : *Gli archivi e le biblioteche di Spagna in rapporto alla storia d'Italia in generale e di Sicilia in particolare*, dont deux fascicules viennent de paraître. Ils forment chacun la première partie de deux volumes distincts, l'un comprenant la *Relazione* de l'auteur, l'autre les *Documenti ed allegati annessi alla Relazione*. La *Relazione* est surtout consacrée à l'historique et à la description des principaux établissements visités par M. Carini ; elle renferme des détails curieux qu'il n'est pas hors de propos de signaler aux lecteurs du *Bulletin*. A Girone (p. 4), il cite trois bibliothèques : celle du chapitre, celle qu'il appelle « dell' archivio del segretariato, » où il a vu une bible ayant appartenu au roi Charles V, avec une note autographe de ce prince ; un recueil de conciles, du Xe siècle, contenant les actes de conciles tenus en France ; un Trésor, de Brunetto Latini ; enfin la bibliothèque provinciale, où est conservée une inscription commémorative du siège de Girone par Philippe le Hardi, en 1285. Le texte de cette inscription, qui est contemporaine, a été reproduit par M. Carini. Immédiatement après suit une étude très détaillée sur les archives de la couronne d'Aragon, à Barcelone, depuis leur fondation, sur les principaux archivistes qui en ont eu la garde, sur le local et sur les plus importants documents qu'elles renferment. Parmi les documents qu'il mentionne figure un ms. du Xe siècle contenant des capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, des lettres de Hincmar à Charlemagne. Les diverses bibliothèques de Barcelone, notamment celle de l'Université, ont donné lieu à des notices plus ou moins étendues. De même celles de Lérida (p. 59), de Sarragosse (p. 63), les archives d'Alcala de Henares (p. 69), riches en documents sur la succession d'Espagne ; le reste du fascicule (p. 99-160) est consacré aux dépôts d'archives et aux bibliothèques de Madrid et contient l'indication de plusieurs mss. relatifs au règne de François Ier, principalement à la bataille de Pavie, d'un ms. de la loi salique, du Xe siècle, etc.

Le second fascicule est un catalogue d'une partie des actes sur l'Italie et la Sicile recueillis par M. Carini au cours de sa mission.

M. Alfred Morel-Fatio a publié dans le dernier fascicule de la *Bibliothèque de l'École des chartes* pour 1884 (p. 615 et suiv.), sous le titre de : *Rapport sur une mission philologique en Espagne*, un article qui contient des renseignements intéressants sur les archives générales et sur les bibliothèques de Valence.

Italie. — L'administration et la surveillance de la bibliothèque Vallicelliana, fondée à Rome vers la fin du XVIe siècle par les Pères de l'Oratoire, viennent d'être confiées à la R. Società Romana di Storia patria, qui se charge d'en continuer les traditions. La Société se propose de faire peu à peu une bibliothèque spéciale aussi complète que possible de cette bibliothèque, où Baronius, Rainaldi et Laderchi ont travaillé, et qui par eux et par d'autres savants, tels que Leone Allacci et Bianchini, a été enrichie de manuscrits précieux. Il a été procédé tout de suite à une vérification préalable de tout ce qu'elle possédait, et cet examen a permis de constater que la bibliothèque possède à présent 24,499 volumes imprimés et 2,315 manuscrits. C'est, on le voit, un premier fonds excellent pour une bibliothèque historique. La Società Romana di Storia patria vient de prélever une somme pour accroître la dotation annuelle de la Vallicelliana. Cette bibliothèque, du reste, s'est déjà augmentée d'un nombre assez considérable de volumes et de publications périodiques modernes appartenant en propre à la Société, mais qui ayant à présent leur place dans la bibliothèque, sont mis également à la disposition du public.

Dans cette même bibliothèque, on vient d'inaugurer des conférences de méthodologie historique. Après le discours inaugural du Président, le secrétaire de la Société, M. Guido Levi a débuté par un cours pratique de paléographie. M. le comte Manzoni a annoncé un cours de bibliographie, et d'autres cours vont suivre.

A la bibliothèque nationale Victor-Emmanuel, à Rome, le bibliothécaire, M. Giorgi, a aussi commencé un cours de paléographie pour les employés effectifs et les aspirants (*alunni*) de la bibliothèque.

Le Ministre de l'instruction publique, sur la proposition et après un rapport assez remarquable du Secrétaire général du Ministère, vient d'ouvrir un concours de quatre prix pour des travaux de bibliographie ou se rapportant à l'organisation des bibliothèques.

Un premier prix de mille francs sera donné à l'auteur de la meilleure monographie bibliographique publiée en 1885. Un second prix de trois mille francs sera accordé au meilleur ouvrage manuscrit sur un thème choisi par la commission d'examen du concours. Les manuscrits doivent être présentés au plus tard pour le 30 novembre 1886. Un troisième prix de mille francs sera accordé au meilleur ouvrage faisant connaître quelqu'une des collections les plus remarquables de manuscrits ou d'imprimés possédées par les bibliothèques de l'État. Enfin, un quatrième prix de mille francs est destiné à l'auteur du mémoire qui contiendra les règles les plus rationnelles et les plus pratiques pour la confection des catalogues alphabétiques ou par matières, ou des index pour les spécialités

bibliographiques. On ne pourra présenter au concours les ouvrages pour les troisième et quatrième prix que jusqu'au 30 novembre 1885. Le délai peut être prolongé d'un an, dans le cas où la commission chargee de juger les ouvrages, n'en trouverait aucun qui soit digne du prix. La propriété des travaux couronnés reste à l'auteur, mais il ne pourra recevoir le prix que sur présentation de trois exemplaires du travail imprimé. Les étrangers ne sont pas admis à concourir.

Dans le rapport que le Secrétaire général a adressé au Ministre de l'instruction publique en lui proposant l'institution de ces prix, il y a un passage qui contient une idée assez heureuse : « Surtout, est-il dit, on devra avoir soin en choisissant les sujets, qu'ils aient un caractère général, de telle sorte que plusieurs personnes demeurant dans des lieux différents puissent se sentir attirées à faire chacune un travail dans des limites déterminées et selon son goût et ses moyens. Ainsi un seul concours donnera naissance à plusieurs travaux, et s'ils ne peuvent pas tous obtenir le prix, le Ministère pourra toujours encourager les meilleurs par l'acquisition d'un certain nombre de copies pour les distribuer aux bibliothèques du royaume. »

A Cava dei Tirreni, près de Salerne, M. le chanoine Aniello Avallone vient de fonder une bibliothèque publique avec une dotation perpétuelle de 1,500 francs par an.

M. Ch. Castellani, bibliothécaire de l'Université de Bologne, vient d'être promu préfet de la bibliothèque Marciana (nationale) à Venise ; M. Chilovi, bibliothécaire de la Marucelliana à Florence, préfet de la bibliothèque nationale (ancienne Magliabecchiana) à Florence ; et M. Ghiron, bibliothécaire de la bibliothèque Victor-Emmanuel de Rome, préfet de la bibliothèque de Brera (nationale) à Milan.

La R. Deputazione di Storia patria de Turin a fait publier le catalogue des mss. de la bibliothèque Trivulzio, dressé par le comte Porro (*Catalogo dei Codici manoscritti della Trivulziana*, compilato da Giulio Porro). Il contient une description très détaillée des manuscrits de cette riche bibliothèque milanaise, avec un grand nombre d'*excerpta* et des indications historiques d'une grande valeur. On ne saurait recommander pour une collection très nombreuse ou moins importante le système adopté par M. le comte Porro, mais son catalogue est une véritable mine de connaissances précieuses, puisées dans une collection d'environ 2,300 manuscrits, presque tous importants. Les indications paléographiques ne laissent rien à désirer.

Le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* des mois d'août et septembre contient, sous la signature « Un touriste bibliophile, » une notice sur « les bibliothèques de Florence au XVIIIe siècle et de nos jours. » Ces bibliothèques sont la Laurentienne, la Magliabecchiana, la Marucelliana et la Ricciardina.

La livraison d'octobre-novembre de la même revue contient, sous la même signature, des notices sur la Marciana de Venise, l'Estense de Modène et l'Ambrosienne de Milan et sur les mss. de Léonard de Vinci conservés dans cette dernière.

M. V. Forcella vient de publier le t. IV du *Catalogo dei manoscritti relativi lla storia di Roma che si conservano nella biblioteca Vaticana.* Turin, Rome, 'lorence, lib. Bocca, in-8° de 296 pages.

Le 9 mars, est mort à Sienne, à l'âge de 87 ans, M. Giuseppe Porri, libraire-diteur et érudit ; il a laissé à la bibliothèque communale de la ville ses précieuses ollections : autographes (au nombre de plus de 10,000), médailles, monnaies et ceaux du moyen âge, impressions rares, etc.

M. Jean Veloudo, bibliothécaire en chef de la Marciana de Venise, vient de rendre sa retraite après quarante-trois ans de services.

Le 5 janvier dernier, le prince Bandini-Giustiniani, a remis au pape, au nom e lord Ashburnham, un des plus précieux manuscrits de sa collection, qui va ombler une lacune dans la série des registres pontificaux. C'est le registre des ettres d'Innocent III pour les années 1207-1209, qui passa d'Avignon e ispagne, au XIVe siècle, pour revenir en France au XIVe, etc. En 1848, il ait chez Andrews, libraire de Bristol, qui le vendit au comte d'Ashburnham our la somme de 31 livres, 10 schellings. M. Delisle a donné dans la *Bibliothèque e l'École des chartes*, t. XLVI, p. 84-94, d'intéressants renseignements sur ce anuscrit.

Le Vatican vient de publier le premier volume, attendu depuis longtemps, de la ouvelle série du catalogue de ses manuscrits. Il est intitulé : *Codices manuscripti 'alatini græci bibliothecæ Vaticanæ, descripti præside J-B. cardinali Pitra, epispo Portuensi, S. R. E bibliothecario*, recensuit et digessit Henricus Stevenson enior, ejusdem bibliothecæ scriptor. Romæ, ex typographeo Vaticano, 1885, n-4° de XXXVII-336 pages. Ce volume contient seulement la description des 32 manuscrits grecs qui composaient autrefois le fonds Palatin. On sait que les lus précieux manuscrits grecs du fonds Palatin, au nombre de vingt-six, après voir été transportés à Paris en 1797, ont été rendus par le Pape en 1816, à Université de Heidelberg.

Portugal. — M. le Dr Eduardo A. Allen, auquel on doit déjà plusieurs atalogues de la bibliothèque de Porto, vient de faire paraître le *Catalogo de Mathematica da Bibliotheca publica municipal do Porto, dividido em duas partes, ntendo, a 1° a Mathematica, a 2° as sciencias praticas derivadas directamente a mathematica* Porto, 1885, in-8° de 115 pages.

Suède. — Vient de paraître : *Lunds Universitets biblioteks accessions-katalog*, 884. Lund, 1885, pet. in-8° de 86 pages ; — *Upsala Universitets-biblioteks cessions-katalog*. Upsala, 1885, in-4° de 59 pages ; — *Oefversigt æfver utlændska delningens uppstællning*. Stockholm, 1885, in-8° de 82 pages.

M. Fr. Braune, premier employé à la bibliothèque de l'Université de Lund, a é nommé sous-bibliothécaire extraordinaire au même établissement. M. Braune

est, pour la Suède, le correspondant du *Bulletin*, qui enregistre avec plaisir la nouvelle de sa promotion.

Suisse. — Le Conseil administratif de la ville de Genève a appelé aux fonctions de conservateur de la bibliothèque de la ville de Genève, vacantes par suite de la démission de M. Gas, M. Théophile Dufour, ancien élève de l'École des chartes, ancien président de la Cour de justice et directeur des archives de Genève.

Le 17 janvier, est mort à Aarau, à l'âge de 85 ans, M. Frédéric Schweizer, archiviste du canton d'Argovie depuis 1844.

Tunisie. — Par décret du 22 djoumadi-el-aloual 1302 (8 mars 1885), le bey de Tunis a créé un service des antiquités, beaux-arts et monuments historiques en Tunisie et a confié la direction de ce service à M. René de La Blanchère, professeur de Faculté, délégué du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts près la résidence française à Tunis. Par décret rendu le même jour, il a été fondé à Tunis une bibliothèque française, dont la haute direction a été également confiée à M. de La Blanchère. Voici le texte de ce dernier décret :

« Louanges à Dieu.

Le Gouvernement de la République française sachant que la culture des sciences et le développement des études ont été de tout temps l'objet de nos soins, a bien voulu nous offrir une collection considérable de livres, comprenant, avec d'autres ouvrages relatifs à toutes les sciences, les travaux des savants de l'Europe sur la géographie, l'histoire et les antiquités de l'Afrique et de la Tunisie. Nous avons jugé nécessaire de mettre ces instruments de travail à la disposition des étrangers studieux qui visitent notre royaume de Tunis et de ceux de nos sujets qui voudront s'initier aux études supérieures. En conséquence, après Nous être assuré de l'assentiment du Gouvernement français,

Nous avons pris le décret suivant :

Art. 1er. Il est créé à Tunis un établissement public, sous le nom de *Bibliothèque française*.

Art. 2. La haute direction de cet établissement appartiendra au Directeur du service des antiquités, beaux-arts et monuments historiques de la Régence.

Il sera pourvu aux détails de l'organisation du service par les règlements rendus par Nous, sur la proposition de notre premier Ministre. »

La création de la bibliothèque française de Tunis répondait à une véritable nécessité ; elle mérite d'être considérée comme un immense bienfait. Tous ceux qui ont souci des intérêts de la science en général et qui se préoccupent des besoins intellectuels et moraux de nos fonctionnaires et de nos officiers en résidence à Tunis, tiendront à s'associer à la patriotique initiative du Ministère de l'instruction publique. Les doubles ou les triples exemplaires de certains ouvrages de nos dépôts bibliographiques trouveront dans la nouvelle bibliothèque une place toute marquée ; il est à désirer que des dons des grandes adminis-

trations, des particuliers et des éditeurs viennent compléter une œuvre que les ressources budgétaires actuelles ne permettent pas de développer comme il conviendrait.

A côté de la bibliothèque française, qui est et restera bibliothèque essentiellement et exclusivement savante, il sera fondé une bibliothèque populaire destinée, elle aussi, à rendre, dans des limites plus modestes, d'incontestables services.

Dans sa séance du 29 avril, la Société nationale des antiquaires de France a décidé, à la demande de deux de ses membres, qu'une collection de ses *Mémoires* serait attribuée à la nouvelle bibliothèque française de Tunis. Cette décision a été prise à l'unanimité.

DEMANDES.

En 1707, le gouvernement français fit acheter à Stockholm et transférer en France trois gros volumes in-folio contenant une série de lettres manuscrites en langue suédoise, adressées de 1626 à 1630 par le chancelier Oxenstiern au roi de Suède, Gustave II Adolphe. Le gouvernement suédois, désireux de pouvoir rentrer en possession de ces pièces, ou du moins en obtenir des copies, s'est adressé au gouvernement français, en le priant de vouloir bien les faire rechercher dans les collections publiques en France. Le gouvernement de la République a bien voulu accéder à cette demande, mais les recherches qui ont eu lieu jusqu'à présent sont demeurées sans résultat.

Il y aurait actuellement d'autant plus d'intérêt à pouvoir retrouver les manuscrits en question que l'on se prépare en Suède à publier prochainement les œuvres du célèbre chancelier, et que sa correspondance avec le grand roi doit figurer en tête de la publication.

Les personnes qui auraient quelque connaissance de l'existence des documents dont il s'agit sont priées de vouloir bien en informer la légation de Suède et de Norvège à Paris, 9, rue de la Baume.

M. J. Appert, à Flers (Orne), désire savoir où sont conservés le cartulaire de Lonlai et l'*Historia ecclesiastica diocesis Sagiensis*, par Simon Prouverre. Ce dernier manuscrit était autrefois en la possession d'Odolant-Desnos, l'historien d'Alençon, et, jusqu'en 1833, de ses héritiers.

Imp. L. Baudet.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Programme de l'examen des candidats au titre de stagiaire et au titre de sous-bibliothécaire dans les divers départements de la Bibliothèque nationale.

Département des imprimés.

Programme de l'examen des candidats :

I. Au titre de stagiaire.

1° Cataloguer une vingtaine d'ouvrages ou pièces, parmi lesquels des incunables, des livres imprimés en grec, en latin, et dans les principales langues européennes, notamment en allemand ;

2° Dégager des titres de ces ouvrages les mots caractéristiques qui peuvent entrer dans un répertoire alphabétique par noms de matières. Ce répertoire sera établi d'après les principes suivis pour la table par noms de matières des ouvrages portés au Bulletin des publications françaises que la Bibliothèque fait imprimer chaque mois. Tous les noms à mettre en rubrique seront ramenés aux formes françaises ;

3° Analyser une préface écrite en latin ou dans une langue étrangère

vivante, pour rendre un compte sommaire des circonstances indiquées dans cette préface sur la composition et la publication de l'ouvrage ;

4° Répondre par écrit à des questions posées sur le plan et l'usage des principaux ouvrages de bibliographie ancienne et moderne, française et étrangère.

II. Au titre de sous-bibliothécaire.

1° Cataloguer une dizaine d'ouvrages ou de pièces parmi lesquels des incunables, des livres imprimés en grec, en latin, et dans les principales langues européennes, notamment en allemand. Indiquer la division bibliographique à laquelle chacun de ces articles doit être rattaché, suivant les usages admis à la Bibliothèque ;

2° Trouver à l'aide des bibliographies et des différents répertoires du département des imprimés une dizaine d'ouvrages demandés d'une façon plus ou moins régulière par des lecteurs fréquentant la salle de travail ;

3° Répondre par écrit à des questions posées pour s'assurer que le candidat connaît les systèmes de classement employés à la Bibliothèque nationale, qu'il est familier avec les principaux ouvrages bibliographiques, qu'il a des notions sur l'histoire de l'imprimerie, qu'il sait apprécier les particularités importantes à remarquer dans un livre (condition exceptionnelle des exemplaires, reliure. *ex libris*, annotations manuscrites).

Département des manuscrits.

Programme de l'examen des candidats :

I. Au titre de stagiaire.

1° Copier quelques textes manuscrits ;

2° Rédiger la notice de quatre ou cinq manuscrits ;

3° Répondre à des questions de chronologie et de diplomatique ;

4° Résumer une notice ou dissertation écrite en latin ou dans une langue vivante étrangère et portant sur un point de paléographie ou d'histoire littéraire.

II. Au titre de sous-bibliothécaire.

1° Rédiger la notice de quatre ou cinq manuscrits ;

2° Répondre par écrit à des questions posées sur des points de paléographie, de bibliographie des manuscrits et d'histoire des bibliothèques ;

3° Montrer qu'on est familier avec les systèmes de classement et les

catalogues employés à la Bibliothèque depuis le XVIIe siècle et dans les principaux établissements dont la Bibliothèque a recueilli les manuscrits.

Département des estampes.

Programme de l'examen des candidats :

I. Au titre de stagiaire.

1° Répondre à des questions élémentaires sur l'histoire des arts et des artistes depuis le XVe siècle ;

2° Justifier de connaissances élémentaires sur les divers procédés de reproduction, tels que gravure, lithographie, photographie, etc.;

3° Expliquer succinctement le sujet et les légendes de quelques gravures.

II. Au titre de sous-bibliothécaire.

1° Décrire une ou plusieurs gravures anciennes ;

2° Répondre à des questions dont la solution suppose la connaissance des ouvrages relatifs à l'histoire des arts en général et à celle de la gravure en particulier, à l'œuvre des principaux maîtres, à la composition des plus célèbres collections publiques ;

3° Montrer qu'on est familier avec les systèmes de classement suivis au département des estampes et qu'on est en état d'y faire les communications habituellement demandées par le public.

Département des médailles et antiques.

Programme de l'examen des candidats :

I. Au titre de stagiaire.

1° Répondre à des questions de mythologie, d'histoire et de géographie, ancienne et moderne ;

2° Justifier de connaissances élémentaires sur l'épigraphie, la numismatique et l'archéologie ;

3° Analyser un mémoire numismatique publié en latin ou dans une langue étrangère vivante.

II. Au titre de sous-bibliothécaire.

1° Déchiffrer quelques monnaies et quelques inscriptions ;

2° Montrer qu'on est familier avec la bibliographie numismatique et avec les systèmes de classement suivis à la Bibliothèque, de façon à

pouvoir y faire les communications habituellement demandées par le public.

II. PERSONNEL.

Administration centrale. — Par arrêté du 14 juillet, M. Prost (Bernard), rédacteur au 2e bureau de la direction du secrétariat (bureau des archives) et M. Duclos (Léon-Victor), employé au 4e bureau de la direction du secrétariat (bureau des bibliothèques populaires et scolaires), ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

Par arrêté du 14 juillet, M. Welvert (Nicolas-Eugène), rédacteur au 2e bureau de la direction du secrétariat (bureau des archives), et M. Gasinel (Adrien), employé au 3e bureau de la direction du secrétariat (bureau des bibliothèques), ont été nommés officiers d'Académie.

Inspection générale des bibliothèques et archives. — Par décret du 11 juillet, M. Robert (Ulysse-Joseph-Léonard), inspecteur général des bibliothèques et archives, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par arrêté du 23 décembre, MM. Baudrillart et Servois, inspecteurs généraux des bibliothèques et archives, ont été nommés officiers de l'Instruction publique.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 27 juin, M. Augustin Teste, attaché depuis 1854 au service du catalogue de la Bibliothèque nationale, a été nommé bibliothécaire honoraire audit établissement.

Par arrêté du 9 juillet, M. Flandrin, attaché au département des estampes, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 1er août, M. G. Duplessis, conservateur-adjoint au département des estampes, a été nommé conservateur au même département.

M. Barringer, bibliothécaire de 5e classe au département des imprimés, été nommé bibliothécaire de 4e classe.

M. Raffet, bibliothécaire de 5e classe au département des estampes, a été nommé bibliothécaire de 4e classe.

M. Vallée, sous-bibliothécaire de 2e classe au département des imprimés, a été nommé sous-bibliothécaire de 1re classe.

M. Bouchot, sous-bibliothécaire de 3e classe au département des estampes, a été nommé sous-bibliothécaire de 2e classe.

M. Coquel, sous-bibliothécaire de 3e classe, chargé de l'atelier de photographie, a été nommé sous-bibliothécaire de 2e classe.

MM. Chambeyron et Aubert, sous-bibliothécaires de 4e classe au département des imprimés, ont été nommés sous-bibliothécaires de 3e classe.

Par arrêté du 31 octobre, M. Courboin (François), bachelier ès-lettres, a été nommé stagiaire au département des estampes.

Par arrêté du 16 novembre, M. Moranvillé (Henri), ancien élève de l'École des chartes, a été nommé stagiaire au département des manuscrits.

Par arrêté du 23 décembre, M. Paulin Teste, sous-bibliothécaire au département des imprimés, a été nommé officier d'Académie.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par décret du 11 juillet, M. Louis Ulbach, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Par arrêté du 23 décembre, M. Cottin (Paul), sous-bibliothécaire, et M. Bonnefon (Paul), employé à la bibliothèque de l'Arsenal, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par arrêté du 9 juillet, M. Lavoix (Henri), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du 9 juillet, M. Delore (Éloi-Félix), bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé officier d'Académie.

Par décret du 10 août, M. Molinier (Auguste), bibliothécaire du palais de Fontainebleau, a été nommé conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Par décret du 29 décembre, M. Tallemant (Henri-Marie-François), dit Lavoix, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Bibliothèque du palais de Fontainebleau. — Par arrêté du 10 août, M. J.-J. Weiss, publiciste, a été nommé bibliothécaire du palais

de Fontainebleau, en remplacement de M. Molinier (Auguste), appelé à d'autres fonctions.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Antibes. — Par arrêté du 9 juillet, M. Thouvenel (Charles), bibliothécaire de la ville d'Antibes, a été nommé officier d'Académie.

Avallon. — Par arrêté du 16 novembre, M. Baudot (Antoine), ancien instituteur, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Avallon, en remplacement de M. Porte, décédé.

Béziers. — Par arrêté du 30 juin, M. Gabaldo (Barthélemy), avocat, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la ville de Béziers, en remplacement de M. Lagarde, démissionnaire.

Calais. — Par arrêté du 14 novembre, MM. Gest (Adolphe), Dewatre (Pierre), Crassier (Eugène), Delsart (Jules), notaire, de Sotomayor (Sosthène), docteur en médecine, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Calais; les deux premiers, en remplacement de MM. Prévost et Demotier, décédés.

Chalon-sur-Saône. — Par arrêté du 23 décembre, M. Millot (François-Marie-Gustave), bibliothécaire de Chalon-sur-Saône, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Châtre (La). — Par arrêté du 26 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de La Châtre a été réorganisé ainsi qu'il suit: MM. Moulin (Charles), notaire; Rubigni (Fernand), avocat; Duguet (Charles), capitaine d'artillerie.

Clermont-l'Hérault. — Par arrêté du 28 juillet, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Clermont-l'Hérault a été réorganisé ainsi qu'il suit: MM. le Principal du collège; le Directeur de l'école communale; Bertrand (Augustin), professeur au collège; Ramy (Pierre), professeur au collège; Bonniol (Ernest), conseiller municipal; Martin (Éléonor), agent-voyer cantonal; Rouquet (Benjamin), conseiller d'arrondissement; Menard (Maximilien), ancien chef d'institut scolaire.

Dijon. — Par arrêté du 23 décembre, M. Vallée (Philippe), employé la bibliothèque de Dijon, a été nommé officier d'Académie.

Épinal. — Par arrêté du 5 décembre, M. Thouvenin, inspecteur d'académie, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Épinal, en remplacement de M. Dauzat, démissionnaire.

Flers. — Par arrêté du 25 juillet, M. Renault, licencié ès-sciences, professeur au collège, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Flers, en remplacement de M. le docteur Louvel, décédé.

Fontenay-le-Comte. — Par arrêté du 16 novembre, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Fontenay-le-Comte a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Moussaud (Théophile), 1er adjoint, avoué ; Charier-Filon, conseiller municipal ; Rivallaud (Gustave), conseiller municipal ; Niles (Louis), conducteur des ponts et chaussées, conseiller municipal ; Clémenceau de la Loquerie (Henri), docteur en médecine, conseiller municipal.

Havre (Le). — Par arrêté du 9 juillet, M. Bailliard (Jules-Amédée), conservateur de la bibliothèque de la ville du Havre, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Hesdin. — Par arrêté du 6 novembre, MM. Willaume (Paul), adjoint au maire, et Seillier (Alfred), conseiller municipal, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Hesdin, en remplacement de MM. Vallée (Edmond) et Thélu (Émile), démissionnaires.

Lisieux. — Par arrêté du 23 décembre, M. Tissot (Amédée), bibliothécaire de la ville de Lisieux, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Loches. — Par arrêté du 8 octobre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Loches : MM. Chenantais, conseiller municipal ; Jousserand, conseiller municipal ; Boutier, docteur-médecin ; René Meslet, inspecteur primaire.

Montpellier. — Par arrêté du 23 décembre, M. Gaudin, docteur en droit, bibliothécaire de la ville de Montpellier, a été nommé officier d'Académie.

Mortain. — Par arrêté du 30 juin, MM. Pinot (Louis-Marie), agrégé, professeur retraité, et Josset (Henri-Charles), avocat, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque

de Mortain, en remplacement de MM. Trochon et Pellerin, démissionnaires.

Rochefort. — Par arrêté du 16 juillet, MM. Roche (Frédéric), conseiller municipal, et Louvel, médecin de la marine, en retraite, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la ville de Rochefort, en remplacement de MM. Thisse, démissionnaire, et Rulland, décédé.

Rochelle (La). — Par arrêté du 22 novembre, MM. Lusson, professeur de physique, et Dupuy, professeur d'histoire au lycée, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de La Rochelle.

Saint-Étienne. — Par arrêté du 23 décembre, M. Galley (Jean-Claude), bibliothécaire de la ville de Saint-Étienne, a été nommé officier d'Académie.

Toulouse. — Par arrêté du 23 décembre, M. Lapierre (Eugène), bibliothécaire de la ville de Toulouse, a été nommé officier d'Académie.

Troyes. — Par arrêté du 11 novembre, MM. Charles Baltet, membre du conseil municipal, et Albert Finot, docteur en médecine, délégué cantonal, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Troyes, en remplacement de MM. Jules Ray et Louis Saussier, décédés.

Vassy. — Par arrêté du 26 août, le comité d'inspection et d'achats de livres de la bibliothèque de Vassy a été réorganisé ainsi qu'il suit: MM. le Maire, président; Maitrot (Émile); Bernardin (Alexandre); Jobard, docteur en médecine; Lallemant (Georges), clerc de notaire; Stacchini, principal du collège.

Verdun. — Par arrêté du 9 juillet, M. l'abbé Frizon (Nicolas-Ursin), bibliothécaire de la ville de Verdun, a été nommé officier d'Académie.

Versailles. — Par arrêté du 9 juillet, M. Delerot (Émile), bibliothécaire en chef de la ville de Versailles, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du 9 novembre, M. Monod, directeur-adjoint à l'École des hautes études, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Versailles, en remplacement de M. Arreitter, décédé.

ARCHIVES.

ARCHIVES NATIONALES.

Par arrêté du 27 juin, M. Stein (Henri), archiviste-paléographe, a été nommé archiviste de 6me classe aux Archives nationales, en remplacement de M. Buche, démissionnaire.

Par décret du 29 décembre, M. Rocquain (Félix), chef de section aux Archives nationales, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par arrêté du 23 décembre, M. Genbaux (Fernand), archiviste aux Archives nationales, a été nommé officier d'Académie.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Corrèze. — Par arrêté du 9 juillet, M. Vayssière (Auguste-Louis), archiviste du département de la Corrèze, a été nommé officier d'Académie.

Loir-et-Cher. — Par arrêté préfectoral du 27 octobre, M. Roussel (Ernest), archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du département de Loir-et-Cher, en remplacement de M. Bournon.

Loiret. — Par arrêté du 9 juillet, M. Doinel (Jules-Benoît), archiviste du département du Loiret, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Pas-de-Calais. — Par arrêté du 23 décembre, M. Loriquet (Henri-Marie-Félix), archiviste du département du Pas-de-Calais, a été nommé officier d'Académie.

Pyrénées-Orientales. — Par arrêté du 23 décembre, M. Brutails (Jean-Auguste), archiviste des Pyrénées-Orientales, a été nommé officier d'Académie.

Seine-et-Marne. — Par arrêté du 23 décembre, M. Lemaire (Côme), archiviste de Seine-et-Marne, a été nommé officier d'Académie.

Tarn-et-Garonne. — Par arrêté du 23 décembre, M. Dumas (Charles-Léopold), a été nommé officier d'Académie.

Vienne (Haute-). — Par arrêté préfectoral du 5 novembre 1885, M. Gautier a été nommé archiviste intérimaire du département de la Haute-Vienne, pendant la durée du congé accordé à M. Leroux.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques en général. — La Chambre des députés, dans sa nce du 29 juin, et le Sénat, dans sa séance du 31 juillet, ont voté pour ınée 1886 le budget des bibliothèques tel qu'il avait été établi pour 1885. Le dit pour les souscriptions a seul été élevé ; il a été porté de 100,000 à),000 francs.

M. Gabriel Richou, archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque la Cour de cassation, vient de publier à la librairie Paul Dupont un *Traité de lministration des bibliothèques publiques* (in-8° de VIII-421 pages), développement du travail qu'il a fait paraître dans le *Répertoire du droit administratif* M. L. Béquet. Il traite, toujours ou presque toujours d'après les documents ginaux, de l'histoire, de l'organisation et de la législation des bibliothèques. ıne part sont les bibliothèques de l'État, qui comprennent les grandes biblioques de Paris, celles des palais nationaux, les bibliothèques universitaires, des ées, des collèges, des écoles normales primaires ; les bibliothèques scolaires, bibliothèques administratives ; les bibliothèques militaires, celles de la marine celles des hôpitaux ; d'autre part les bibliothèques communales et libres, qui nprennent les bibliothèques des départements, celle de la ville de Paris, les liothèques municipales de Paris et du département de la Seine, les bibliothèques ›ulaires et les bibliothèques cantonales et circulantes. Il serait difficile de ıdenser dans un espace aussi limité autant de renseignements, généralement ; sûrs ; ce qui peut paraître contestable, ce sont certaines appréciations que ıteur se serait sans doute gardé d'émettre, s'il avait pu avoir connaissance de :ulaires ou de correspondances administratives, du commencement de ce siècle, sont conservées dans les dépôts d'archives départementales ou communales.

Bibliothèque nationale. — Vient de paraître : *Les collections de stard d'Estang à la Bibliothèque nationale. Catalogue analytique*, par Léopold lisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale. *ırles, sceaux, peintures et ornements des manuscrits, recueils divers.* Nogent-le-trou, imprimerie Daupeley-Gouverneur, 1885, in-8° de XXII-338 pages. — La blication de M. Delisle est le catalogue, pièce par pièce, de la majeure partie

de l'importante collection récemment léguée à la Bibliothèque nationale par Madame la comtesse de Bastard d'Estang, née Savary de Lancosme. Elle comprend : 1° l'analyse des chartes ou documents originaux ou copies anciennes de chartes, au nombre de 1387 numéros, plus une dizaine de numéros intercalaires, compris entre les années 1116-1697 ; ces documents avaient été vendus au comte Auguste de Bastard d'Estang par un nommé Aubron, employé au cabinet des titres à la Bibliothèque du roi, un peu avant la Révolution ; — 2° le texte d'une lettre autographe de Charles d'Orléans ; — 3° des extraits de trois registres contenant le catalogue d'environ 5,500 documents recueillis par Aubron; — 4° la description par M. Demay, d'environ 260 sceaux détachés provenant d'Aubron ; — 5° le catalogue de l'œuvre paléographique et archéologique du comte de Bastard, qui se compose surtout de la remarquable publication intitulée: *Peintures et ornements des manuscrits*, et la table sommaire d'un recueil en 24 volumes, contenant la reproduction de dessins, de gravures et de lithographies relatifs à l'archéologie ; — 6° le catalogue des manuscrits divers, au nombre de 15, que le comte de Bastard avait recueillis ; — 7° une table des noms d'hommes et de lieux ; — 8° une liste des manuscrits employés par le comte de Bastard pour ses travaux sur les peintures et ornements des manuscrits.

Le volume de M. Delisle est, en même temps qu'un guide précieux et sûr au milieu de toutes les richesses qu'il nous fait connaître, un hommage rendu au talent et à la persévérante activité du comte Auguste de Bastard d'Estang et un témoignage de la reconnaissance de la Bibliothèque nationale envers sa famille. Tous ceux qui s'occupent d'histoire, de paléographie et d'archéologie le parcourront avec le plus grand fruit.

Vient de paraître : *Bibliothèque nationale, département des imprimés. Liste alphabétique des ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail.* précédée d'un avertissement et accompagnée d'un plan de la salle. Paris, Champion, 1886, in-12 de XXIV-127 pages.

Vient de paraître : *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, par M. G. Demay. T. I. Paris, Hachette, in-4° de II-704 pages (Collection des documents inédits sur l'histoire de France).

L'article du testament de Victor Hugo léguant ses manuscrits à la Bibliothèque nationale, est ainsi conçu : « Je donne tous mes manuscrits et tout ce qui sera trouvé écrit ou dessiné par moi, à la Bibliothèque nationale de Paris, qui sera un jour la bibliothèque des États-Unis d'Europe..»

Rapport de M. G. Duplessis, conservateur du département des estampes, à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Monsieur l'Administrateur général,

Au moment où je viens d'être appelé à prendre la direction du département des estampes de la Bibliothèque nationale, je tiens à répondre au désir que vous

n'avez exprimé, en vous rendant un compte exact de la situation actuelle du lépartement. Mes honorables prédécesseurs, MM. Duchesne aîné. Achille Devéria t Henri Delaborde, sous les ordres de qui j'ai eu l'honneur de gagner mes rades, ont laissé notre cabinet d'estampes dans une situation excellente. M. Duchesne aîné, entré à la Bibliothèque en 1795 avec le titre d'employé, travailla perpétuellement avec son chef, M. Joly ; c'est à eux que l'on doit le classement général des collections du département des estampes. M. Joly et son ollaborateur éclairé, M. Duchesne, suivirent, pour nos collections, la méthode ecommandée par le baron de Heineken dans son *Idée d'une collection d'estampes* t appliquèrent à nos recueils les préceptes indiqués par l'éminent iconographe : côté de l'œuvre des artistes, peintres, sculpteurs, architectes ou graveurs, ils angèrent, suivant la nature des objets ou des sujets représentés, toutes les estampes ui pouvaient sans inconvénient être distraites des œuvres des maîtres, et ils tablirent ainsi les bases de ces collections historiques, topographiques ou conographiques qui rendent aux artistes et aux historiens des services incalcuables. Les cadres de nos collections étant solidement établis, les successeurs de M. Joly et de M. Duchesne n'avaient qu'à suivre la voie qui leur était tracée : ls n'y ont pas manqué.

Avant de prendre en main la direction du département des estampes, toujours onfiée à M. Duchesne aîné, M. Achille Devéria était entré à la Bibliothèque omme conservateur-adjoint, mais avec des attributions spéciales ; il devait résider à la confection du catalogue des estampes et réaliser ce projet que rêve out conservateur de la Bibliothèque, de faire largement profiter le public des ollections qui lui sont confiées. Malgré un zèle et une activité sans pareille, Achille Devéria, comme ses prédécesseurs, et j'ai bien peur de ne pas m'éloigner le la vérité en disant, comme ses successeurs, ne put mettre la dernière main à ne entreprise aussi gigantesque ; il fit rédiger, il rédigea lui-même un grand nombre de bulletins, mais, comme il s'adressait à la fois à toutes les matières, comme il entendait cataloguer immédiatement toutes les estampes au moment même où elles entraient à la Bibliothèque, la mort vint le surprendre avant qu'il eût pu livrer au public le résultat de ses travaux. Si ce catalogue est demeuré inachevé, il n'en a pas moins conservé une réelle utilité ; comme il comprend tout particulièrement les estampes entrées à la Bibliothèque pendant une période de dix années, 1848-1858, et comme il est classé par sujets, en même temps que par noms d'auteurs, il rend journellement de nombreux services et est toujours consulté avec fruit.

En même temps que M. Achille Devéria s'occupait de la direction des catalogues, il rendait à la Bibliothèque un service d'un autre ordre, mais non moins important. Inventeur d'un système de reliure mobile, très simple, il faisait adopter par le département des estampes cette reliure, et, depuis l'année 1848, époque de l'entrée en fonctions de M. Devéria, jusqu'à ce jour, grâce à cette reliure mobile, les pièces d'une certaine valeur, à quelque point de vue qu'on se place, peuvent immédiatement être communiquées au public. Deux tringles, fixées à l'intérieur du dos du volume, retiennent, avec l'aide de vis, les onglets, adaptés à chaque estampe, et il est facile d'intercaler, tous les jours, dans ces recueils les pièces analogues qui entrent à la Bibliothèque. Au lieu de faire faire

un séjour, quelquefois très long, dans des portefeuilles aux estampes d'un même artiste ou d'un même genre, en attendant qu'il y ait matière à former un volume, on monte aujourd'hui, à mesure qu'elles arrivent, chaque gravure qui en vaut la peine, et les portefeuilles ne sont plus occupés que par des images à peu près sans valeur; ces images peuvent être communiquées exceptionnellement, mais la plupart du temps elles ne sont pas demandées, parce que l'on sait qu'elles sont incapables de fournir un renseignement réellement utile ou d'éclairer une question.

Le successeur immédiat de M. Achille Devéria fut le vicomte Henri Delaborde. Après avoir passé quelques années sous les ordres de M. Devéria, il le remplaça le 23 août 1858. Ses travaux consacrés à l'histoire de la gravure, insérés dans la *Revue des Deux Mondes*, avaient attiré sur lui l'attention, et, lorsqu'il fut appelé à la Bibliothèque, il possédait déjà une connaissance approfondie de l'histoire de la gravure et des graveurs. Pendant les trente années qu'il passa parmi nous, il ne cessa de s'occuper activement du département dont la direction lui était confiée. Tous les classements faits par lui dans le cabinet des estampes portent la marque de sa clairvoyance d'artiste et de son goût relevé. Dans les œuvres des maîtres, il n'a conservé que les planches qui ne pouvaient pas induire en erreur les artistes; il a relégué sans pitié dans les portefeuilles toutes ces images absolument mauvaises qui trahissent la manière d'un peintre et qui peuvent compromettre sa réputation; il a agi de même pour les collections classées méthodiquement: les planches pouvant fournir un renseignement certain ou une indication utile ont seules été conservées et les estampes sans aucun intérêt ont été classées méthodiquement dans des cartons qui peuvent être communiqués, mais qui contiennent presque uniquement des pièces sans valeur sérieuse. Partout le critique éclairé s'est fait jour et a laissé la trace de son profond respect pour les œuvres d'art véritablement dignes de ce nom. Dans ses achats, le vicomte Delaborde apportait une impartialité absolue; s'il n'avait écouté que ses préférences, il aurait été souvent fort tenté de rejeter certaines pièces qui ne présentaient qu'un intérêt purement archéologique et qui n'avaient aucun titre à être classées parmi les œuvres d'art, mais il sentait qu'un cabinet national d'estampes ne doit en aucune façon ressembler à une galerie d'amateur. Autant le collectionneur a le droit, je dirai plus, le devoir, de n'admettre dans ses portefeuilles que les planches qui offrent un mérite réel à ses yeux, soit au point de vue de l'art, soit au point de vue de l'histoire, autant le conservateur d'une collection publique est tenu de répondre à toutes les exigences de ses habitués et de se mettre en mesure de renseigner les personnes qui s'adressent à lui; il doit pour cela s'efforcer de se procurer les spécimens les plus intéressants ou les plus beaux de l'œuvre de chaque maître, en attendant qu'il puisse acquérir l'œuvre entier de ce maître. Telle était l'opinion de M. Delaborde, telle était la ligne de conduite dont il ne s'est jamais départi. Toujours attentif à mettre le public à même de profiter le plus largement possible de nos collections nationales, il demeurera dans l'histoire de la Bibliothèque comme le type du conservateur accompli. Sa valeur personnelle, reconnue unanimement, lui donnait sur ses collaborateurs et sur le public une autorité légitime; son attention à contenter tous les travailleurs lui a acquis une réputation d'obligeance absolument méritée;

mfin sa parfaite courtoisie et sa bienveillance sans limites lui ont valu le respect ıt l'affection de tous ceux qui l'ont approché.

Le département des estampes, sous la direction de ces trois hommes qui, ıvec des aptitudes diverses, mais avec la même passion du devoir, ont consacré ous leurs efforts à compléter nos collections, s'est accru dans des proportions onsidérables. Sans doute un certain nombre de pièces de haute valeur sont enues prendre place dans nos volumes et compléter des œuvres admirables uxquels elles faisaient défaut, mais ce n'est pas du côté de la haute curiosité que e sont particulièrement portés les efforts des conservateurs. Ils se sont gardés le négliger les occasions favorables qui se présentaient d'accroître ces recueils précieux qui constituent pour le dehors la richesse d'une collection et qui forment, pour ainsi dire, la parure d'un établissement tel que le nôtre, mais ils ont surout porté leur attention sur les collections topographiques, historiques et iconographiques qui rendent aux travailleurs des services quotidiens.

On se méprendrait singulièrement en effet, si l'on pensait que le département les estampes est un musée destiné à distraire les délicats ou à fournir aux ırtistes des modèles excellents ou parfaits ; c'est avant tout une collection incomparable de documents de toute nature, bons ou médiocres, authentiques ou douteux, dans lesquels tous les arts, comme toutes les industries, peuvent trouver à puiser utilement, à la condition qu'un esprit critique préside à la recherche, et n'accepte pas sans examen et sans contrôle le document. La partie consacrée aux euvres des grands maîtres et aux estampes primitives, que l'on désigne sous le nom de *Réserve*, ne le cède en rien aux collections étrangères et peut sans inconvénient supporter la comparaison avec toutes les galeries de l'Europe, mais, orsque nous aurons dit que cette réserve occupe en tout 29^{m} 50 sur les 1128^{m} consacrés au département des estampes, on ne sera plus tenté de regarder nos collections comme un musée, mais bien comme une encyclopédie dont la place est tout naturellement à côté de cette immense collection de livres et de manuscrits qu'elle complète et qu'elle peut parfois éclairer.

Pour donner une idée exacte des ressources sans nombre qu'offre à tous es travailleurs, à quelque classe qu'ils appartiennent, le département des estampes, nous n'avons pas trouvé de meilleur moyen que de donner ici la nomenclature de toutes les divisions qui le composent ; en indiquant en même temps le nombre de mètres occupés par chaque grande division, nous signalerons l'importance relative de nos collections à l'époque actuelle et, en employant ce moyen brutal, l'étendue métrique des rayons occupés par les volumes, nous parlerons un langage qui a son éloquence et qui sera aisément compris de tous.

La lettre A occupe 37^{m} 90^{c}. Galeries de France et de l'étranger ; monuments divers de l'art, tels que les tapisseries, les vitraux et les miniatures.

La lettre B, 11^{m} 20^{c}. Œuvres des peintres de l'école italienne.

La lettre C, 8^{m} 30^{c}. Œuvres des peintres des écoles allemande, hollandaise, flamande et anglaise.

La lettre D, 49^{m} 45^{c}. Œuvres des peintres de l'école française.

La lettre E, 66^{m} 40^{c}. Œuvres des graveurs.

Ici, plus qu'en aucune autre division, les sous-lettres sont nécessaires pour

permettre à la personne chargée du service de retrouver aisément à quelle école appartient le graveur dont l'œuvre lui est demandé. Cette lettre est donc divisée en six sections :

Ea. Maîtres primitifs des écoles italienne, allemande et française.
Eb. Graveurs italiens.
Ec. Graveurs allemands, hollandais, flamands et anglais.
Ed. Graveurs français antérieurs au XVIIe siècle ou appartenant au XVIIe siècle.
Ee. Graveurs français du XVIIIe siècle.
Ef. Graveurs français du XIXe siècle.

La lettre F, 6^{m} 20^{c}. Œuvres des sculpteurs.
La lettre G, 21^{m} 10^{c}. Antiquités de toute nature.
La lettre H, 24^{m} 10^{c}. Architecture.
La lettre I, 9^{m} 40^{c}. Sciences exactes et art militaire.
La lettre J, 10^{m} 90^{c}. Histoire naturelle.
La lettre K, 16^{m} 20^{c}, se subdivise en huit sections :

Ka. Éducation, jeux instructifs, thèses.
Kb. Écriture, imprimerie.
Kc. Dessin.
Kd. Danse, musique.
Ke. Manèges, courses de chevaux.
Kf. Escrime, maniement des armes.
Kg. Courses, lutte, natation, gymnastique, billard.
Kh. Jeux d'échecs, de cartes, etc.

La lettre L, 16^{m} 10^{c}. Industrie, se subdivise en trois sections :

La. Arts et métiers (en collection).
Lb. Agriculture, commerce, change.
Lc. Métiers, classés par ordre alphabétique.

La lettre M, 17^{m} 70^{c}, est uniquement occupée par l'*Encyclopédie méthodique* de Panckouke, et le *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* de Diderot et d'Alembert, 35 volumes.

La lettre N, 85^{m}. Portraits.

Cette lettre se compose de quelques recueils de portraits et de la collection réunie par Lallemand de Betz, qui comprend 29 volumes, et de la série générale des portraits classée par ordre alphabétique, qui occupe 877 reliures mobiles. Ce dernier recueil, qui s'accroît tous les jours, contient actuellement plus de deux cent cinquante mille portraits.

La lettre O, 35^{m} 50^{c}. Costumes et estampes relatives aux mœurs.

La lettre P, 14^{m} 10^{c}. Cérémonies officielles, fêtes publiques, funérailles, tombeaux.

La lettre Q, 29^{m} 40^{c}. Histoire.

La partie relative à l'histoire de France se compose de 198 volumes recueillis par M. de Fontette et continués jusqu'à nos jours, et des 169 volumes légués par Michel Hennin à la Bibliothèque en 1863.

La lettre R, 11m 30c. Hiérologie, recueils factices de pièces sur l'ancien et le uveau Testament ; représentations de saints et de saintes classés par ordre ›habétique.

La lettre S, 4m 80c. Mythologie, recueil factice sur l'histoire fabuleuse.

La lettre T, 18m 50c. Fictions, se subdivise en six sections :

Ta. Poëmes.
Tb. Théâtres, romans.
Tc. Fables, chansons.
Td. Allégories.
Te. Emblêmes mystiques et moraux.
Tf. Rébus, caricatures.

La lettre U, 18m 30c. Voyages.

La lettre V, 95m 70c. Topographie, recueils factices de vues et de plans de lles, de monuments classés selon l'ordre géographique.

La lettre X, 4m 80c. Ouvrages sur l'histoire de la géographie et atlas.

La lettre Y, 102m 90c. Bibliographie.

Dans cette lettre sont compris tous les ouvrages relatifs à l'histoire de la gravure, tels que : catalogues, dictionnaires, biographies, etc., documents indispensables dans une collection d'estampes.

La lettre Z, 37 mètres, comprend la *Collection de M. Achille Devéria*, acquise ›ur le département des estampes en 1858, composée de pièces de toute nature ıssées par ordre alphabétique et formant ainsi une sorte de dictionnaire à l'usage un artiste appelé à traiter les sujets les plus divers ; plus la *Collection Gentil* rmée de gravures en bois, extraites de tous les recueils du temps, et classée ır ordre alphabétique des graveurs.

Les suppléments aux œuvres des artistes montés dans des reliures mobiles, cupent 32m 30c.

Les suppléments en portefeuilles des œuvres des artistes et des pièces classées éthodiquement, occupent 293m 40c.

Dans un cabinet d'estampes tel que le nôtre, une exposition permanente des ›écimens les plus curieux de la gravure est indispensable ; on ne saurait laisser occupés les espaces dont on dispose et il est même regrettable que l'on ne ıisse pas mettre sous les yeux du public un plus grand nombre d'épreuves ıoisies des maîtres les plus habiles. Malgré les dangers qu'une lumière trop vive it courir aux épreuves soumises à ses effets, il ne faut, sous aucun prétexte, ›iver le public de la vue d'un certain nombre d'estampes particulièrement ›lèbres. Peut-être bien même y a-t-il moins de danger, pour les œuvres qui ›raient demandées tous les jours, à les exposer qu'à les extraire perpétuellement ›s cartons qui devraient les contenir. D'un côté, un verre les protège ; de l'autre, ı carton les met à l'abri des cassures ou des froissements qu'occasionnent ›uvent des mains nerveuses ou passionnées. Au département des estampes de Bibliothèque nationale, cette exposition assez considérable résume en quelque ›rte l'histoire de la gravure ; elle fournit en tout cas des spécimens précieux de utes les écoles, et, rien qu'en parcourant les estampes encadrées qui garnissent la ›emière salle et les embrasures de chaque fenêtre, on peut avoir une idée des tré-

sors incomparables qui nous sont confiés. Nous savons si bien que cette exposition des chefs-d'œuvre de l'art est insuffisante, que nous avons placé dans la première salle, le plus près possible de la lumière, un de ces épis auquel s'adaptent un certain nombre de cadres dans lesquels nous exposons temporairement nos plus récentes acquisitions, les dons d'une réelle valeur qui nous sont faits et les estampes des artistes vivants qui nous paraissent particulièrement recommandables. De cette façon, nous entendons tenir le public au courant des accroissements journaliers du département des estampes et le renseigner également sur les œuvres de valeur que produisent nos graveurs contemporains.

Pour donner une idée des services que peut rendre un dépôt tel que celui qui nous occupe, nous avons compté le nombre de personnes qui le fréquentent et les volumes qui sont chaque jour communiqués au public. A cet effet, nous avons relevé sur nos bulletins toutes les demandes qui nous ont été faites pendant les années 1882, 1883 et 1884, et nous mettons sous les yeux de nos lecteurs ce résumé ; on verra que, loin de diminuer, le nombre de nos visiteurs augmente chaque année et que les communications croissent dans une proportion égale ; les sacrifices faits par l'État sont donc largement compensés et le public qui fréquente nos salles, sait profiter des trésors qui lui sont libéralement confiés :

ANNÉES 1882-83-84.

		Lecteurs.	Volumes communiqués.
1882	Janvier	352	614
	Février	313	505
	Mars	355	569
	Avril	273	455
	Mai	385	610
	Juin	400	678
	Juillet	326	524
	Août	380	792
	Septembre	362	595
	Octobre	417	702
	Novembre	346	550
	Décembre	375	606
		4,284	7,200
1883	Janvier	319	514
	Février	315	641
	Mars	247	460
	Avril	356	771
	Mai	436	744
	Juin	441	643
	Juillet	373	647
	Août	313	473
	Septembre	320	576
	Octobre	409	740
	Novembre	501	817
	Décembre	462	800
		4,492	7,826

1884	Janvier	388	710
	Février	400	660
	Mars	444	810
	Avril	245	399
	Mai	428	764
	Juin	409	693
	Juillet	312	565
	Août	343	545
	Septembre	339	611
	Octobre	451	707
	Novembre	446	741
	Décembre	369	701
		4,574	7,906

L'atelier de photographie établi en 1880 à la Bibliothèque, en répondant à des besoins nouveaux, a augmenté dans une proportion considérable les charges qui nous incombent. Quoique tous les départements de notre grand établissement soient intéressés à cette création nouvelle, il n'en est aucun qui soit aussi souvent que le nôtre mis à contribution. Il ne se passe pas de jours que nous n'ayons à répondre à quelque demande de photographie, à faire quelques recherches en vue de satisfaire ces demandes, et le fonctionnaire préposé à la communication des pièces destinées à être photographiées peut à peine suffire aux requêtes qui lui sont adressées ; le public profite largement des facilités qui lui ont été accordées et les savants et les artistes ne sont pas les seuls auxquels cette innovation ait été utile; le commerce parisien occupe journellement notre atelier et les grandes maisons de librairie auraient grand peine à mettre au jour les ouvrages illustrés, aujourd'hui en faveur, si nos collections ne leur étaient libéralement ouvertes, et si nos curieuses estampes ou nos précieux manuscrits ne leur étaient communiqués, sous une surveillance active, dans notre atelier de photographie.

Il nous reste à traiter une question délicate qui, depuis longtemps déjà, préoccupe tous les hommes chargés du soin de veiller aux intérêts de la Bibliothèque nationale. Nous voulons parler du dépôt légal. Le législateur qui a institué le dépôt, a eu en vue de faire entrer dans nos collections tout ce qui paraît en France et a entendu enrichir, sans bourse délier, nos portefeuilles. Malheureusement l'application de la loi laisse souvent à désirer ; sans doute les imprimeurs qui confectionnent les étiquettes destinées à être collées sur des bouteilles de liqueurs, les marchands qui ont la spécialité des souvenirs mortuaires ou des images en chromolithographie appelées à servir de réclames à des maisons de commerce, déposent avec une exactitude désespérante; mais nous ne saurions considérer comme des richesses pour le département ces innombrables feuilles sans valeur sérieuse, et pour les œuvres importantes qui offrent un intérêt véritable, les imprimeurs se montrent beaucoup moins empressés. Chaque fois que nous apercevons à la devanture d'un marchand d'estampes une gravure de quelque valeur qui ne nous est pas parvenue, chaque fois qu'une pièce intéressante nous est signalée, nous adressons une réclamation au Ministre de l'intérieur, mais notre réclamation ne peut pas être toujours accueillie favorablement. Au moment où

les agents du Ministère se présentent chez l'imprimeur, il leur est répondu que l'estampe réclamée n'est pas encore en vente, que quelques épreuves d'artistes ont seules été imprimées et que par conséquent la réclamation n'est pas fondée; d'autres fois, il leur est répondu, si la réclamation est un peu tardive, que le délai de trois mois, fixé par la loi pour la réclamation, est expiré, et qu'il y a prescription. Nous nous en remettons donc aux législateurs pour nous aider à combler les lacunes regrettables qu'offrent en certains cas nos collections, car, si nous devons recueillir et conserver tout ce qui paraît en France, il est de la plus grande importance que rien de ce qui est beau ou curieux ne nous échappe.

Je crois, Monsieur l'Administrateur général, vous avoir exposé la situation actuelle du département des estampes, vous avoir indiqué son utilité, son importance, sa raison d'être en même temps que ses besoins, et vous avoir montré les services qu'il rend tous les jours aux artistes, aux historiens et aux industriels. Voulez-vous me permettre de vous dire maintenant comment j'entends continuer les traditions que m'ont léguées mes honorables prédécesseurs? Je voudrais faire rédiger les catalogues de nos grandes collections; mon désir le plus vif serait que tous mes collaborateurs s'associassent à moi pour confectionner les inventaires des séries les plus habituellement consultées; mes vœux seraient comblés, si, chaque année, nous pouvions imprimer avec l'aide du Gouvernement, le catalogue de l'une de ces séries. La protection éclairée que vous avez toujours accordée aux hommes laborieux, m'est un sûr garant que vous voudrez bien m'aider dans cette entreprise, et je vous prie de croire à la haute considération et au profond respect

de votre dévoué serviteur.

G. Duplessis.

Paris, 1er novembre 1885.

Appendice A.

Liste des estampes exposées temporairement dans la première salle du département des estampes.

I. — Estampes anciennes.

1. *Sainte Ursule et Saint Gédéon*, estampe en manière criblée.
2. Maître B. M., *Le Jugement de Salomon.*
3. Maître anonyme de l'École allemande, *Quatre figures nues*, études pour Adam et Ève, don de M. Eugène Dutuit.
4. Leu (Thomas de), *Portrait d'Arnaud Sorbin*, épreuve du 1er état avant la date 1594.
5. Ruysdael (Jacques), *Les Voyageurs*, épreuve du 1er état.

II. — Estampes modernes.

6. Bertinot, *La Vierge, l'enfant Jésus et Saint Jean-Baptiste*, d'après W. Bouguereau.

7. Blanchard (Auguste), *Les Joueurs d'échecs*, d'après E. Meissonnier.
8. Danguin (J.-B.), *Portrait de femme*, d'après Rembrandt.
9. Flameng (Léopold), *L'enfant bleu*, d'après Gainsborough.
10. — *Portrait de Miss Graham*, d'après Gainsborough.
11. François (Alphonse), *Portrait de M. Henriquel.*
12. — *Portrait de J.-A.-D. Ingres*, épreuve non terminée.
13. Gaillard (Ferdinand), *Les Disciples d'Emmaüs*, d'après Rembrandt.
14. — *Portrait d'homme*, d'après Antonello de Messine.
15. — *Portrait du pape Pie IX.*
16. — *Portrait de Dom Guéranger.*
17. Henriquel (Louis), *Portrait de Molière*, d'après Mignard.
18. — *Portrait du R. P. Petetot*, 1879.
19. — *Portrait de M. Pasteur*, 1884.
20. Huot, *La Vierge de la délivrance*, d'après E. Hébert.
21. — *Portrait de Mlle Brongniart*, d'après F. Gérard.
22. Huot et Danguin, *La Vierge sur les genoux de Sainte Anne*, d'après Léonard de Vinci.
23. Ingres, *Portrait de Lady Glenbervie*, lithographie signée : Ingres, Rome, 1815. Don de M. Duret, de Cognac.
24. Jacques (Charles), *Pastorale*, 1865.
25. — *La Souricière*, 1860.
26. Jacquet (Jules), *Gloria Victis*, d'après A. Mercié.
27. Levasseur (J.), *Les premières funérailles*, d'après G. Barrias.
28. — *Enterrement du fils aîné*, d'après L. Robert.
29. Lévy (Gustave), *Lucrèce et Sextus Tarquin*, d'après A. Cabanel.
30. Morse (Aug.), *Le Benedicite*, d'après Nic. Maës, 1878.
31. Mouilleron (Adolphe), *L'atelier de Rembrandt*, d'après H. Leys.
32. Rousseaux (Émile), *La Poésie, la Renommée et la Vérité*, d'après Ant. Corrège.
33. — *Portrait de Madame la Marquise de Sévigné*, d'après R. Nanteuil.
34. Sirouy (Achille), *Mme Anthony et ses enfants*, d'après P.-P. Prudhon.
35. Waltner (Charles), *Portrait de vieillard*, d'après Jacques Jordaens.

Appendice B.

Liste des catalogues imprimés, sous presse ou en préparation du département des estampes.

I. — Catalogues publiés.

Le département des estampes à la Bibliothèque nationale. — Notice historique suivie d'un catalogue des estampes exposées dans les salles de ce département, par le vicomte Henri Delaborde. Paris, E. Plon, 1875, in-12.

Inventaire de la collection d'estampes relatives à l'histoire de France léguée en 1863 à la Bibliothèque nationale par M. Michel Hennin, rédigé par Georges Duplessis. Paris, Champion, 1877-1884, 5 vol. in-8°.

Catalogue de la collection de pièces sur les beaux-arts imprimées et manuscrites recueillies par P. J. Mariette, Ch. N. Cochin et M. Deloynes, auditeur des comptes, et acquise récemment par le département des estampes de la Bibliothèque nationale, par Georges Duplessis. Paris, A. Picard, 1881, in-8°.

Les portraits aux crayons des XVIe et XVIIe siècles conservés à la Bibliothèque nationale (1525-1646). Notice, catalogue et appendice, par Henri Bouchot. Paris, H. Oudin, 1884, in-8°.

II. — Catalogues sous presse.

Catalogue de pièces dessinées ou gravées, relatives à l'histoire de France, conservées au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale dans le fonds de l'ordre du Saint-Esprit, par M. Auguste Flandrin, sous-bibliothécaire au département des estampes.

Inventaire des dessins et estampes relatifs au département de l'Aisne, recueillis et légués à la Bibliothèque nationale, par Edouard Fleury, rédigé par M. Henri Bouchot, sous-bibliothécaire au département des estampes.

Catalogue des dessins du Père Martellange, architecte, relatifs à la France et conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale, par H. Bouchot, sous-bibliothécaire.

III. — Catalogues en préparation.

Inventaire des recueils, estampes et dessins conservés dans la *Réserve* du département des estampes de la Bibliothèque nationale.

Catalogue des portraits français et étrangers conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale.

Catalogue des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés à Oxford et à Paris.

Appendice C.

Liste des principales collections ou des estampes entrées à la Bibliothèque nationale de 1858 à 1885, pendant la direction de M. le vicomte Henri Delaborde.

Il va sans dire que, dans cette énumération, nous n'avons signalé que les estampes tout à fait hors ligne et que nous avons omis à dessein de mentionner un grand nombre de pièces d'une utilité incontestable qui ont comblé les vides de nos collections, sans accroître la renommée légitime dont jouit le département des estampes.

Acquisitions.

Mocetto, *Judith*, épreuve avant le fond.
Claude le Lorrain, *Les feux d'artifice.*
42 vues du Palais d'Été. Dessins.

G. Audran, *La femme adultère*, d'après Nicolas Poussin. Épreuve avant la lettre.

Claude le Lorrain, *Le Bouvier*, épreuve antérieure au 1er état décrit.

G. Audran, *Les Batailles d'Alexandre*, d'après Ch. Lebrun, épreuves avant la lettre.

Aug. Carrache, *Portrait de Titien*, épreuve avant l'inscription.

Le Portement de Croix et *la Sainte Face*. Estampes en manière criblée, 1406.

Calamatta, *Le Vœu de Louis XIII*, d'après Ingres. Epreuve entièrement retouchée par Ingres.

Pièce florentine du XVe siècle, provenant de la collection Otto.

F. von Bocholt, *Sainte Barbe*.

Marc-Antoine Raimondi, *Le Massacre des Innocents*, d'après Raphaël. Épreuve avant le nom des artistes.

Marc-Antoine Raimondi, *Jeune femme arrosant une plante*.

Nic. Berghem, *Le Berger sur l'âne*, épreuve avant le ciel.

Sch. à Bolswert, *Le Crucifiement*, d'après Ant. van Dyck. Épreuve avant la lettre.

Paul Pontius, *Portrait de Rubens*, d'après lui-même. Épreuve avant la lettre.

Ruysdael, *La Chaumière sur la colline*, épreuve à l'eau-forte pure.

P. Drevet, *Portrait du prince de Conti*, d'après H. Rigaud. Épreuve non terminée.

Marc-Antoine Raimondi, *Portrait de Pierre Aretin*.

A. van Dyck, *Portrait de P. Breughel*, épreuve d'un 1er état non décrit.

56 volumes contenant plus de 2,000 pièces imprimées ou manuscrites sur l'histoire de l'art ou des artistes français depuis 1673 jusqu'en 1808, receuil formé par Mariette et Ch. Nic. Cochin et continué par Deloynes, auditeur à la Cour des comptes.

300 lithographies de Gavarni, dont 297 avant la lettre.

Œuvre complet de Jules Jacquemart.

Pesne, *Portrait de Nicolas Poussin*, d'après lui-même. Épreuve avant la lettre et avant l'inscription sur le fond de la planche.

Œuvre d'A. Mouilleron.

Œuvre de Charles Jacque.

135 planches gravées en bois au XVIe siècle. Estampes de l'école française inconnues à la plupart des historiens de l'art.

254 dessins à la plume ou coloriés provenant de la collection Gaignières et représentant des monuments funéraires, aujourd'hui détruits pour la plupart, érigés autrefois dans diverses églises de France.

Calques des peintures de l'*Hortus deliciarum*, exécutés sous la direction du comte A. de Bastard. Le manuscrit original et unique, jadis conservé à Strasbourg, a été détruit en 1870.

Le Jugement de Salomon. Estampe du maître allemand B. M.

Ruysdael, *Les voyageurs*, épreuve à l'eau-forte pure.

A. Durer, *Le grand Courrier*, estampe manquant aux plus riches collections de l'Europe.

Dons.

Pour cette partie, comme pour la précédente, nous ne citons que les dons d'une importance capitale pour le département; nous ne mentionnons pas le nom d'un grand nombre de graveurs qui offrent régulièrement à la Bibliothèque des épreuves de choix de leurs ouvrages, parce que nous ne voulons pas augmenter outre mesure cette énumération. N'oublions pas de constater que l'obligeance du conservateur, le soin qu'il apporte à faciliter les recherches et à éclairer les travailleurs provoquent, en bien des cas, des actes généreux qui ne se seraient pas produits spontanément.

Ingres. *Tu Marcellus eris*. Epreuve de la planche gravée par Pradier, entièrement retouchée au crayon par le donateur.

Grateloup. *Œuvre de J.-B. Grateloup,* oncle du donateur.

Legs de la collection de M. Michel Hennin. Cette collection, dont il est superflu d'indiquer ici l'importance considérable au point de vue de l'histoire de France, est demeurée, quoique M. Hennin n'ait imposé aucune condition à la Bibliothèque, dans l'état où elle se trouvait chez son propriétaire. Elle se compose de 169 volumes in-fol. qui sont journellement consultés par le public. Le catalogue détaillé en a été imprimé ; voyez plus haut.

Em. Galichon. *Amadée*, par Marc-Antoine Raimondi. Epreuve d'un premier état non décrit.

His de La Salle. Quarante lithographies de Gavarni avant la lettre.

Léon Noel. Œuvre de l'artiste.

Gavarni fils. 468 épreuves avant la lettre de lithographies exécutées par son père.

Mme veuve Raffet. 600 pièces gravées en bois et tirées sur papier de Chine, d'après des dessins d'A. Raffet, son mari.

M. Marjolin. L'œuvre de Forster.

Ministère de l'instruction publique. Dessins à l'aquarelle et à la gouache exécutés par M. Cournault, d'après des objets provenant des stations lacustres ou des lieux de sépultures voisins de ces stations et conservés dans les musées ou dans les collections particulières de la Suisse.

Legs de M. Berger, président à la Cour des comptes. Œuvre du graveur Sergent Marceau.

Legs de M. Gatteaux. 596 pièces comprenant toutes les estampes existant dans la collection de M. Gatteaux et manquant à la Bibliothèque nationale.

M. Duret, de Cognac. *Portrait de Lady Glenbervie,* lithographie originale de M. Ingres.

M. Auguste Barbier, de l'Académie française. 1,360 lithographies des maîtres contemporains.

Ministère de l'instruction publique. 1,043 pièces provenant de la bibliothèque du Comité des travaux historiques.

Legs de M. Decaisne, de l'Académie des sciences. 82 dessins, lavés à l'aquarelle par M. Riocreux pour : *Le Jardin fruitier du Muséum.*

M. le comte de Bastard. 543 calques de lettres initiales, encadrements de pages, ornements et sujets divers, d'après des miniatures du VIIIe au XIVe siècle, pour l'ouvrage : *Peintures et ornements des manuscrits.*

M. Ph. Burty. *Œuvre de Bracquemond.*

M. Eug. Dutuit. Gravure anonyme allemande du XVe siècle. Études pour les figures d'Adam et d'Ève.

Mme la comtesse de Bastard. Matériaux d'archéologie, rangés suivant l'ordre géographique et chronologique, par M. le comte de Bastard, 8 vol. in-fol. Douze portefeuilles in-folio contenant des calques de miniatures classés par ordre alphabétique, suivant la nature des sujets traités.

M. Edmond de Goncourt. Œuvre de son frère, Jules de Goncourt.

Legs de M. Edouard Fleury. 11.443 gravures, lithographies ou photographies relatives à la topographie ou à l'histoire du département de l'Aisne.

Par arrêté du 28 octobre, un congé de six mois, pour raison de santé, est accordé à M. Rayet, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.

Un congé de six mois a été accordé à M. Wescher, conservateur-adjoint (département des manuscrits) à la Bibliothèque nationale, à l'effet de suppléer M. Rayet dans la chaire d'archéologie.

Le *Livre* (n° de juillet, p. 211-219), contient, sous la signature : Jean-Bernard, un article intitulé : *La Bibliothèque nationale sous la Révolution française.* — Le numéro d'août contient, p. 249-253, un article de M. Charles Richet, intitulé : *Un épisode de l'histoire de la Bibliothèque nationale sous la Terreur.* M. Richet montre, dans ces quelques pages, le rôle bienfaisant qu'a joué ou voulu jouer Ant.-Aug. Renouard pour conserver les livres et les manuscrits portant des armoiries.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, par Henri Martin, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. T. I. (Paris, Plon, 1885, in-8° de VII-502 pages). — Il contient la notice de 663 manuscrits.

Bibliothèque Mazarine. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, par Auguste Molinier, bibliothécaire du palais de Fontainebleau. T. I. Paris, librairie Plon, 1885, in-8° de XXVII-530 pages. — Ce volume est le premier paru de la nouvelle série du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, entrepris et publié par le Ministère de l'instruction publique. Il comprend une notice historique sur les manuscrits du cardinal Mazarin, par M. A. Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine ; un avertissement par M. Molinier, et la notice de 1,066 manuscrits, comprenant : 1° le texte de la Bible ; 2° les travaux sur la Bible ; 3° les ouvrages de liturgie ; 4° les ouvrages des Pères ; 5° la théologie du moyen âge. Le t. II du catalogue de la bibliothèque Mazarine est sous presse.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — *Rapport de M. Lavoix, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes sur la bibliothèque Sainte-Geneviève.*

Monsieur le Ministre,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander un Rapport sur l'état de la bibliothèque Sainte-Geneviève. En m'empressant d'obéir à votre ordre, j'oserai vous demander la permission de retourner de quelques années en arrière, espérant par là pouvoir tracer un tableau d'ensemble plus exact et plus complet de notre bibliothèque, et montrer en quelques lignes quels services la recommandent à la sollicitude du Ministère et à l'attention du public.

On a coutume de mesurer l'importance d'une bibliothèque au nombre de volumes qu'elle contient ; à ce point de vue, la bibliothèque Sainte-Geneviève, ai-je besoin de vous le dire, Monsieur le Ministre, est une des plus considérables de Paris ; les statistiques lui attribuent ordinairement de 160 à 180,000 volumes imprimés et 3,300 manuscrits ; ce dernier chiffre est, à peu de choses près, exact ; cependant, pour les volumes imprimés, un recensement, fait article par article en 1875, nous a donné un total de 116,000 volumes ; avec les accroissements successifs survenus depuis cette époque et qui peuvent être évalués à 2,000 par an, la bibliothèque Sainte-Geneviève présente un effectif de 136,000 imprimés environ ; si respectable que soit ce chiffre, c'est par la composition de ses collections, par les services quotidiens rendus aux professeurs et aux étudiants que notre bibliothèque se place au premier rang des établissements scientifiques de Paris.

Cataloguée à la fin du XVIIe siècle par le bibliographe Clément, et classée d'après sa méthode, la bibliothèque Sainte-Geneviève est divisée en 28 lettres ou sections, qui sont, à peu de différence près, celles de la Bibliothèque nationale, avec numérotage analogue, sous-chiffres et exposants. L'inspection de ces séries nous montre l'importance relative des différentes sciences représentées dans notre bibliothèque. Nous pouvons même, sans nous écarter de notre sujet, établir entre les études d'autrefois et celles d'aujourd'hui un parallèle qui n'est pas sans intérêt. Dans l'ancien classement dit *porté*, on voit les sciences religieuses, théologie (orthodoxe et hétérodoxe), et droit canon, tenir la première place, puis, après avoir laissé passer un instant devant elles la poésie, toujours chère aux lettrés français, et la médecine, elles reprennent leur rang avec la liturgie, les œuvres des Pères, l'histoire de l'Église ; assez près d'elles apparaissent la philosophie, puis les sciences mathématiques, le droit, la philologie, la polygraphie, l'histoire de France, l'histoire générale, les sciences naturelles ; au dernier rang de cette liste se pressent les histoires de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, etc., l'archéologie, etc.

Si nous consultons nos catalogues modernes, les choses changent et notre bibliothèque, par sa spécialité même, nous donne une sorte de statistique assez curieuse du travail de nos étudiants. Depuis une dizaine d'années, le système des suppléments, par lequel les volumes sont numérotés suivant leur ordre d'entrée, dans chaque section, nous permet de juger quelles séries ont eu le plus

de tendance à s'accroître pendant cette dernière période. Au premier rang, le droit a supplanté la théologie ; puis, c'est la philosophie, à laquelle viennent se joindre les sciences physiques ; nous trouvons ensuite la médecine, l'histoire de France, les sciences mathématiques et les arts ; la poésie a gardé à peu près son rang ; en revanche, nous rencontrons la théologie reléguée bien loin, laissant passer devant elle l'histoire naturelle et la polygraphie ; enfin, après l'archéologie, les histoires d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, etc., nous voyons apparaître le droit canon, les Pères de l'Eglise, les commentaires de l'Écriture qui, autrefois au premier rang, doivent aujourd'hui se contenter du dernier.

Réserve.

Ce n'est pas à la longueur des rayons occupés qu'il faut juger de l'importance scientifique et surtout bibliographique d'une section ; aussi devons-nous faire une place à part à nos séries de réserve peu nombreuses, il est vrai, (20,000 volumes à peu près et 3,059 manuscrits) mais qui contiennent de véritables trésors, plus d'une fois mis à contribution par les travailleurs. Je parlerai plus loin des manuscrits ; citons parmi les imprimés le joyau bibliographique de Sainte-Geneviève, la collection des *XVe siècle*, qui, décrite par Daunou dans un excellent catalogue, contient 1,097 numéros, représentant à peu près 1,200 volumes ; je ne veux oublier ni la collection des elzevier, ni celle des aldes, mentionnant pour mémoire les éditions *ad usum Delphini* ; enfin, il faut faire une place aux *varia variorum*, véritable mine de documents précieux et souvent consultés. Une riche série de livres illustrés de tous genres permet à nos bibliothécaires de satisfaire les artistes qui fréquentent la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Trois collections, données à notre établissement, doivent aussi être notées dans la réserve ; l'une est la collection Delaunay, léguée par l'abbé Delaunay, ancien curé de Saint-Etienne-du-Mont, et dont nous reparlerons au sujet des dons ; l'autre la bibliothèque Scandinave, unique à Paris, et sur laquelle j'ai eu l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous adresser un rapport détaillé ; la troisième est la collection Guénebault. Le recueil donné par M. Guénebault à la bibliothèque Sainte-Geneviève et qui porte le nom du donateur, se compose de livres avec gravures et d'estampes ; on y compte 366 volumes de divers formats, dont quelques-uns précieux et 145 cartons, contenant de curieuses pièces.

Manuscrits.

Je ne recommencerai pas après Dibdin, après Haenel, après M. Franklin, après tant d'autres, la description de notre riche collection de manuscrits ; à elle seule, elle mériterait un volume ; je me contenterai de rappeler que cette partie si intéressante de notre bibliothèque n'a pas été négligée. Rédigé par M. Trianon, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et M. Kohler, archiviste-paléographe et sous-bibliothécaire au même établissement, le catalogue de notre fonds manuscrit est aujourd'hui à peu près terminé ; il ne saurait être imprimé en ce moment, mais ses fiches sont dès à présent d'une immense ressource pour les travailleurs et

les savants. Nous pouvons, grâce à elles, nous rendre un compte définitif de la collection dont voici le tableau :

In-folio	893
In-quarto	823
In-octavo	514
Supplément	810
Dans les vitrines	19
Total	3,059

En même temps, la collection n'a pas été abandonnée ; déjà, en 1880, M. Trianon, conservateur, a fait relier le supplément, c'est-à-dire 810 manuscrits ; pendant le cours de cette année, 50 manuscrits ont été reliés à nouveau et réparés. Il en est parmi ces derniers dont les feuillets tombaient en poussière et que la réparation a sauvés d'une destruction complète ; je citerai particulièrement un *État des gages des officiers de la maison de Louise de Savoie*, pièce du XVIe siècle qui a dû être patiemment recollée fragment par fragment, je dirais presque bribe par bribe. De plus, d'après les ordres émanés du Ministère, le foliotage est commencé sur un plan uniforme, et, malgré le soin minutieux et l'attention soutenue qu'exige cette opération délicate, nous avons pu vérifier à nouveau et folioter 250 manuscrits pendant l'année 1885.

Je signalerai aussi quelques entrées nouvelles qui ont leur importance, comme deux lettres autographes, l'une de Pingré, l'autre de Mercier de Saint-Léger ; je n'ai pas besoin de rappeler que ces deux noms appartiennent à l'histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; la lettre de Mercier Saint-Léger présente en outre un véritable intérêt bibliographique ; au commencement de l'année 1885, nous trouvons sur nos registres d'entrée un manuscrit du XIIe siècle : *S. Gregorii homiliæ in Ezechielem.* Enfin, nous devons à la générosité de M. O. Sampayo la très intéressante correspondance manuscrite diplomatique et militaire du général Despans-Cubières, son oncle, alors que cet officier général commandait à Ancône, à l'époque de l'occupation de cette ville par l'armée française. La correspondance du général de Cubières comprend 21 cahiers et 6 portefeuilles.

Non seulement les manuscrits ont été catalogués, mis en bon état et leur collection même augmentée, mais M. Kohler, sous-bibliothécaire, en a fait connaître quelques-uns et se propose d'en publier de nouveaux. Déjà il a inséré dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (Sciences philologiques et historiques, 48e fascicule, 1881), une *Étude critique sur le texte de la vie latine de Sainte-Geneviève de Paris* ; il prépare la publication dans la collection de la *Société de l'Histoire de France*, du journal de Guillaume d'Ercuis, aumônier de Philippe-le-Hardi et précepteur de Philippe-le-Bel. M. Kohler doit publier aussi un fragment d'un inventaire des livres de l'abbaye de Saint-Gildas en Berry, rédigé au XIe siècle et qu'il a retrouvé dans la couverture d'un manuscrit. Cette pièce bibliographique curieuse sera prochainement imprimée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes.*

Estampes.

A côté des manuscrits, notre dépôt contenait autrefois une magnifique collection d'estampes. La bibliothèque Sainte-Geneviève a été dépouillée au bénéfice d'établissements plus riches d'une partie de cette série, qui avait pourtant rendu plus d'une fois service au public. Cependant les débris de nos anciennes richesses ont été l'objet de soins tout particuliers; classées par M. Challamel, conservateur, nos collections représentent encore un ensemble de plus de 12,000 portraits et de 30 cartons de sujets divers (lithographies, photographies, etc.) ; les pièces intéressantes seront classées par catégories ; mais nous pouvons dès aujourd'hui appeler l'attention sur la collection iconographique.

Périodiques.

Il est une dernière série, de création récente, qui serait peut-être de peu d'intérêt pour des bibliographes, mais qui est appelée à rendre aux lecteurs de la bibliothèque Sainte-Geneviève les plus grands services ; je veux parler des périodiques. En 1879, l'administration centrale décida que notre établissement recevrait un grand nombre de périodiques scientifiques et littéraires, devant former un fonds spécial ; en 1882, ce service était installé par les soins de M. Trianon, conservateur; une table était destinée aux périodiques mis à la disposition du public ; d'autres journaux, placés dans les casiers, purent être rapidement communiqués ; depuis ce temps, de nouveaux abonnements ont été faits à des publications françaises et étrangères. Cette année, une liste autographiée, et livrée au public, ne contenant que les périodiques complets et *en cours de publication*, comprend déjà 287 mentions; bref, ce service qui n'est aussi complet dans aucun établissement du même genre, peut être considéré comme un des plus utiles de la bibliothèque Sainte-Geneviève. On verra plus loin quelle a été son influence sur l'ensemble des demandes présentées à nos bibliothécaires.

Service public.

C'est en effet sur le service public que doit se porter toute notre attention, car le nombre de nos lecteurs fait de la bibliothèque Sainte-Geneviève une des plus utiles de Paris. Il est peu de nos hommes politiques, de nos gens de lettres, de nos savants, de nos jurisconsultes, qui n'aient passé aux jours de leur jeunesse par la salle de notre bibliothèque, soit pour préparer des cours, soit pour se livrer à ce repos fécond de la lecture pendant laquelle l'étudiant sème sans fatigue la moisson de l'avenir. Le libéralisme le plus absolu, qui cependant ne doit pas exclure la prudence, s'impose à nos fonctionnaires. Qui sait si le jeune homme aujourd'hui obscur et pauvre qui s'adresse à nous, ne rendra pas au centuple à la science et à la société le secours que nos bibliothécaires seront fiers plus tard de lui avoir prêté ?

Située non loin de la Sorbonne, de l'École de droit, des grands lycées, de cette rue d'Ulm, où se forme l'élite de nos professeurs, où s'accomplissent les

prodiges de la science, entourée de tous côtés d'étudiants, d'artistes, d'ouvriers avides d'apprendre, notre bibliothèque doit être, pour ainsi dire, encyclopédique, et, à part le roman, le théâtre, la fantaisie pure, représenter à peu près tous les genres de littérature ; la bibliothèque de l'Ecole de droit lui envoie de nombreux lecteurs, les facultés des lettres et des sciences y sont représentées, les écoles annexes des facultés réclament notre concours ; enfin, les étudiants en médecine sont heureux de trouver à Sainte-Geneviève, outre les livres spéciaux, les ouvrages de philosophie, de physiologie, d'histoire naturelle, de physique et de chimie qui leur sont indispensables.

Non seulement les étudiants se pressent à la bibliothèque Sainte-Geneviève, mais le maître lui-même a plus d'une fois recours à nos collections. Ce sont surtout les séances du soir qui rendent inappréciables les services rendus par la bibliothèque Sainte-Geneviève aux professeurs, aux fonctionnaires, aux étudiants, aux écrivains, retenus pendant le jour par leurs occupations. Bref, notre bibliothèque mérite à tous égards le surnom que les jeunes gens lui donnent, lorsque, dans leur langage familier, ils l'appellent la *Nationale* de la rive gauche.

Notre bibliothèque n'a pas failli à sa mission et, si nous revenons en arrière, nous trouvons que chaque année voit s'accroître le nombre des demandes de livres présentées à nos bibliothécaires ; en voici du reste le tableau :

ANNÉES.	MATIN.	SOIR.	MANUSCRITS et RÉSERVE.	TOTAL.
1880	29,505	44,524	»	74,029
1881	31,121	42,823	2,393	76,337
1882	37,807	53,419	1,824	93,050
1883	37,582	56,179	2,156	95,917
1884	37,879	56,525	1,998	96,402
1885	38,150	56,956	2,096	97,202

Si élevés que soient ces chiffres, Monsieur le Ministre, ils sont encore loin de représenter exactement le mouvement des lecteurs à la bibliothèque Sainte-Geneviève. En effet, beaucoup d'ouvrages sont communiqués sans bulletins, et souvent aussi les lecteurs sortent en négligeant de remettre leurs bulletins au surveillant de la porte. Nous espérons, l'année prochaine, pouvoir, malgré le caractère un peu ombrageux et susceptible de notre public, arriver à établir un contrôle plus sévère, dont la nécessité se fait malheureusement sentir, et savoir exactement non seulement le nombre des livres communiqués, mais aussi celui des travailleurs qui fréquentent notre salle de lecture. L'augmentation sensible des demandes en 1882 a pour cause l'établissement définitif et régulier du service des périodiques.

S'il faut voir de plus près le mouvement annuel des communications à la

ème que Sainte-Geneviève, il m'est possible, Monsieur le Ministre, d'indiquer
aque mois le *minimum* des demandes, pendant les trois dernières années :

		1883.	1884.	1885.
ir.....	matin	4,651	4,730	4,648
	soir.....	5,805	5,943	5,911
ir.....	matin.....	4,759	4,799	4,819
	soir.....	5,941	5,973	5,943
.....	matin.....	4,167	4,771	4,596
	soir	6,214	6,892	6,941
.....	matin	3,845	3,925	4,015
	soir.....	5,152	5,265	5,291
.....	matin.....	4,249	4,325	4,396
	soir	6,485	6,471	6,511
.....	matin.....	2,835	2,863	2,897
	soir..	4,581	4,396	4,501
.....	matin	2,454	2,398	2,521
	soir	4,875	4,797	4,917
.....	matin.....	2,548	2,366	2,405
	soir..	2,124	2,237	2,311
mbre (vacances).....		»	»	»
re (du 15)	matin	1,874	1,832	1,800
	soir.....	2,329	2,431	2,400
nbre.....	matin.....	3,810	3,947	4,125
	soir	5,905	5,981	5,574
nbre.....	matin.....	4,973	3,911	4,859
	soir.....	6,341	6,149	6,421
Totaux.....		95,917	96,402	97,202

rès le chiffre des demandes, on peut évaluer, pendant la saison d'hiver, le
des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, à une moyenne de 400 à
soir, de 200 à 250 le jour.

ıtudiants et les professeurs ne forment pas seuls le personnel de nos lecteurs ;
ıit aussi souvent des ecclésiastiques, attirés par notre belle collection théo-
; les manuscrits à miniatures, les livres à gravures sont souvent consultés
artistes qui, logeant non loin de la bibliothèque Sainte-Geneviève, sont
ı de trouver à leur portée les modèles dont ils ont besoin.

rendre plus utiles encore les séances du soir de la bibliothèque Sainte-
ève, l'Administrateur a donné, cette année, aux lecteurs toute facilité pour
onter dans la salle publique les volumes placés au rez-de-chaussée, non
Il suffit de demander le livre au moyen d'un bulletin lisiblement signé et
a communication est autorisée par le chef de séance qui en réfère à l'Admi-
ıur, dans le cas où le livre en question est rare ; de plus, on prend pour
rages des précautions toutes spéciales. Depuis le mois de mai 1885, 65 lec-

teurs ont bénéficié des avantages qui leur étaient offerts, et je dois dire que jusqu'à ce jour nous n'avons pas eu à nous repentir de cette mesure qui avait paru au début un peu imprudente.

Prêt.

Pour remplir complètement sa mission, la bibliothèque Sainte-Geneviève doit avoir un service de prêt régulièrement établi. Il est souvent difficile aux fonctionnaires, aux professeurs, aux artistes de consulter aux heures réglementaires les ouvrages dont ils ont besoin. La bibliothèque se montre largement hospitalière, surtout pour les travailleurs qui appartiennent à l'enseignement, depuis le professeur le plus humble jusqu'au maître le plus illustre; l'étudiant lui-même, muni d'une recommandation écrite de son chef de cours, peut être admis à jouir des bénéfices du prêt. En soumettant ce service à des règles sévères qui sauvegardent à la fois et la sécurité des collections et la libre communication des volumes, en confiant l'inscription des livres prêtés à un des meilleurs fonctionnaires de l'établissement, il est possible d'étendre d'autant plus largement le prêt que la surveillance est plus exacte. Non seulement des cahiers, bien et dûment signés par les emprunteurs, constituent la comptabilité des emprunts, mais des réclamations sont adressées à époques régulières, et, jusqu'à ce jour, il a toujours été exactement répondu à notre appel. Voici, du reste, pour l'année 1885, le mouvement du service du prêt, confié à M. Mortet, bibliothécaire.

Prêts effectués	165
Volumes prêtés	317
Emprunteurs	51

Le nombre des emprunteurs est ainsi réparti:

Fonctionnaires de la bibliothèque	20
Membres de l'Université	15
Étudiants	5
Ministère et grandes administrations	3
Hommes de lettres et savants	9
Total	51

Desiderata.

Pour entretenir les collections curieuses, pour satisfaire aux exigences du public, il est nécessaire que la bibliothèque s'accroisse chaque année ; mais ici, nous sommes obligés de l'avouer, nos ressources sont bien au-dessous des nécessités du service, malgré le budget, malgré la sollicitude constante de l'administration centrale. Aussi me permettrai-je, Monsieur le Ministre, de commencer l'énumération des entrées que constatent nos registres par un court exposé de nos *desiderata* ; il me semble que, dans votre haute sollicitude, vous ne manqueriez pas de me reprocher de les avoir omis dans ce tableau de la bibliothèque Sainte-Geneviève. A la suite de chaque séance, les bulletins de demande non satisfaits

sont remis à l'Administrateur qui les examine. Malgré les nombreuses acquisitions faites par le comité consultatif, malgré des dons importants, malgré les envois plus nombreux encore du Ministère, il nous est resté 517 bulletins auxquels il a été impossible de répondre, la bibliothèque ne possédant pas les ouvrages demandés, et cependant nous avions mis de côté avec soin toutes les demandes incomplètes ou mal rédigées, toutes celles ayant pour objet des ouvrages n'appartenant pas à nos collections, comme le théâtre, le roman, ou la fantaisie pure. Le public semble savoir d'avance ce qu'il peut trouver à la bibliothèque Sainte-Geneviève, car c'est à peine si nous trouvons cent bulletins de ce genre. Voici d'ailleurs le détail des demandes que nous n'avons pu satisfaire :

Littérature, critique et linguistique	131
Histoire, voyages, archéologie	112
Sciences mathématiques et physiques, et histoire naturelle	75
Droit	68
Philosophie et économie politique	58
Médecine	40
Théologie	20
Beaux-arts	13
Total	517

Malgré le grand nombre d'étudiants en droit et en médecine qui fréquentent notre bibliothèque, ces sciences ne tiennent pas la première place dans nos *desiderata* ; c'est aux nombreuses attributions faites par le Ministère à notre établissement que nous devons de pouvoir satisfaire, jusqu'à un certain point, deux des groupes les plus intéressants de nos lecteurs. Cependant le chiffre des bulletins refusés par nos bibliothécaires montre surabondamment quels sont nos besoins, surtout dans les séries si importantes de la littérature, de la linguistique et de l'histoire.

Acquisitions et dons.

Nous l'avons dit, c'est par les acquisitions, par les dons des particuliers, et surtout par les envois du Ministère, que notre bibliothèque voit s'accroître ses collections. Une fois encore nous retournerons de quelques pas en arrière, et nous verrons que les entrées sont chaque année plus nombreuses.

En 1882, nous avons dû à la bienveillance de l'administration centrale des ouvrages importants, comme la *Numismatique de l'Orient latin*, par M. Schlumberger, aujourd'hui membre de l'Institut, la *Description de Madagascar* de Grandidier, la belle monographie de la cathédrale de Lyon, par Begule et Guigue, la jolie édition des *Littératures populaires*, publiée par Maisonneuve, etc., plus un grand nombre de publications intéressantes, venant de Hollande, d'Allemagne, de Hongrie, par les échanges internationaux.

Cette même année, nous comptions sur nos rayons, entr'autres dons, les plai-

doyers de Me Rousse, les *Mémoires de la Société des antiquaires de France* donnés par la Société, et dont la collection a été complétée en 1885, par l'aimable intermédiaire de M. Mowat, secrétaire de cette compagnie. La section de philosophie s'enrichissait des œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, offertes par M. d'Eichthal. Enfin, nous relevons parmi nos donateurs les noms de MM. G. Boissier, de l'Académie française, du baron de Latour du Pin, de Beauvillé.

Par les acquisitions nous possédions cette même année les publications de la bibliothèque elzévirienne, le complément des inscriptions grecques de Bœck, la *Bibliotheca classica* d'Engelmann, enfin le *Bulletin monumental*, complet.

En 1883, nous voyons venir du Ministère, outre de nombreux volumes espagnols (*Mémoires de l'Académie de Madrid*, *l'Espana sagrada*, etc.), dus aux échanges internationaux, une grande partie des œuvres de Darwin, les *Monuments xylographiques*, par Pilinski, la nouvelle édition de l'*Encyclopédie au XIXe siècle*, etc.

Un don magnifique et heureusement approprié à notre ancien fonds Génovéfain, marque cette année 1883; je veux parler de la collection léguée par M. Delaunay, ancien curé de Saint-Étienne-du-Mont. Cette collection de 1055 imprimés et 25 manuscrits contient les éditions les plus rares de l'*Imitation de J.-C.*, les traductions, les paraphrases, les commentaires, et, faut-il le dire, les contrefaçons de ce beau livre. Parmi les manuscrits, quelques-uns du XVe présentent pour le texte un grand intérêt. Bref, cette collection peut rendre de grands services aux historiens et aux critiques de la littérature religieuse, et le nom de l'abbé Delaunay est inscrit en belle page sur la liste de nos donateurs les plus généreux. Ce legs si important ne doit pas cependant nous faire oublier les noms de M. Bataillard (*Histoire des procureurs*), de MM. Biker, Dareste, Beautemps-Beaupré, Rhoné, G. Boissonnade, Praron, Brun-Nougarède, le général de Clermont-Tonnerre, etc.

Parmi nos principales acquisitions, nous comptons Pertz, *Monumenta Germaniæ*, le complément du *Mercure de France*, les œuvres complètes de Henri Heine, les 25 vol. de *Mémoires sur la Révolution d'Angleterre* publiés par Guizot.

L'art égyptien, de Prisse d'Avesnes, doit prendre place au premier rang des ouvrages donnés par le Ministère en 1884, mais nous pourrions citer aussi un grand nombre de livres de sciences et de droit, provenant de la même source.

Parmi nos donateurs je trouve, au premier rang, MM. L. D'Henry, Ruelle, F. Aubert, F. Denis, administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Davenne père, Dr Pinédo, etc.

Enfin, au nombre des acquisitions, il faut compter la Bibliothèque italienne, publiée par Lemonnier, une partie de la *Patrologie latine* et de l'*Encyclopédie catholique* de Migne; la collection complète des *Congrès archéologiques de France*, la collection Teubner, la traduction de Cicéron par Leclerc.

En 1885, le Ministère nous néglige moins que jamais; la bibliothèque prend large part aux distributions des souscriptions du dépôt légal et des échanges internationaux. Nous ne pouvons assez remercier l'administration centrale de la sollicitude avec laquelle elle répond de son mieux à nos besoins. Confiants dans sa

générosité, nous nous sommes bien des fois adressés à elle, et à chacune de nos demandes, nous avons eu la joie de voir combler quelques-unes de nos lacunes les plus importantes.

Nous ne devons pas oublier non plus que, pendant cette année, l'Administrateur de la bibliothèque a été chargé d'une mission en Suède, en Norvège et en Danemark, ayant pour but d'augmenter notre collection scandinave. J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous adresser un Rapport spécial sur cette mission, et vous avez bien voulu accorder à notre bibliothèque les ouvrages provenant de ces échanges. Je ne puis laisser de remercier encore ici, après Sa Majesté le Roi de Suède et de Norvège qui, par son gracieux accueil, a encore facilité ma tâche, M. le général Rappe, qui nous a envoyé le magnifique atlas de l'état-major suédois ; M. Wieselgren, bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Stockholm, le savant M. Hans Hildebrand, M. Sydenbladh, chef du bureau de statistique; M. Annerstedt, bibliothécaire de l'Université d'Upsal ; M. Hedin, membre de la Diète suédoise ; M. Elof Tegner, le petit-fils du poète national de la Suède et bibliothécaire de l'Université de Lund. En Norvège, c'est à M. Drolsum, bibliothécaire de l'Université de Christiania, au lieutenant-colonel Bang, à M. Boye Strüm, à la Société des sciences que doivent aller nos remerciements. A Copenhague, M. Brunn, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale, M. Birket-Smith, bibliothécaire de l'Université, M. Höst, éditeur, ont fait le meilleur accueil à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Non seulement ces Messieurs se sont prêtés de la meilleure grâce aux échanges qui leur étaient proposés, mais ils ont donné directement à notre collection d'intéressants ouvrages. Tous les envois attendus ne sont pas encore arrivés au moment où j'écris et cependant notre collection s'est augmentée déjà de plus de 500 volumes, mais, ce qui vaut mieux encore peut-être, la bibliothèque Sainte-Geneviève compte dès aujourd'hui de bons et de nombreux amis dans les trois royaumes scandinaves.

Parmi nos principaux donateurs, nous devons compter MM. Miller, Tardieu, Cazalis, Berthelot, Barbier du Bocage, Hatton de la Goupillière, Dr Constantin Paul, Larroumet, Dareste *(Annales du concours général)*, d'Eichthal (*Association pour l'avancement des sciences)*, M. L. Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale ; M. Cucheval-Clarigny, conservateur, nous a donné une collection intéressante de documents statistiques sur l'Italie.

Nos acquisitions comprennent, entr'autres ouvrages : *le Journal du Palais* (1865-1884), le *Messager des sciences historiques de Gand,* la collection complète des œuvres de Kant, traduites par Tissot, les *Mittheilungen* de Petermann, les 33 volumes des *Principes de droit civil* de Laurent, 15 volumes des publications de la Société de l'Histoire de France, les *Regesta Pontificum* de Potthast et Jaffé, une série de traités récents en allemand relatifs à la physique, à la chimie, à l'électricité, à la mécanique. Enfin, et ceci est une des belles acquisitions de la bibliothèque, 16 vol. in-fo du *Corpus inscriptionum latinarum,* publiés sous la direction de Mommsen, et les six volumes intitulés : *Ephemeris epigraphica.*

Je cite pour mémoire les acquisitions de périodiques destinées à compléter les collections déjà anciennes, ou à en former de nouvelles. Bref, s'il faut réduire en

tableau les acquisitions faites depuis 1882, nous trouvons les résultats suivants inscrits aux registres d'entrée :

1882	1,694	volumes.
1883 (collection Delaunay)	2,783	—
1884	2,535	—
1885	2,856	—

Les acquisitions sont décidées par l'Administrateur et le comité consultatif; cependant, depuis cette année, nos lecteurs ont été, si je puis m'exprimer ainsi, appelés aussi en conseil. Chaque jour, l'Administrateur reçoit les bulletins de demande non satisfaits, il les examine et les communique en comité à ses collaborateurs. C'est ainsi que les fonctionnaires, constamment tenus au courant des besoins du public, avisent au plus pressé, achètent les ouvrages les plus demandés ou les plus importants; c'est ainsi que nous savons que 517 demandes ont été présentées pendant l'année à nos bibliothécaires, sans qu'il nous fût possible de satisfaire les demandeurs.

Ne faut-il pas compter, parmi les acquisitions, et peut-être parmi les meilleures, les volumes retrouvés dans les résidus non classés ? Un travail a été fait, cette année, par M. Renaudin, sous-bibliothécaire, qui nous a permis de mettre sur nos rayons un assez grand nombre de livres anciens qui ne figuraient pas au catalogue. Quelques-uns ont une véritable importance bibliographique. Je citerai les *Madrigali a quatro voci* de Luca Marenzio, Paris, Adrian Leroy, 1598, (Basse haute-contre ténor et dessus) la cinquième et sixième partie des *Meslanges* d'Orlando de Lassus, Paris, Adrian Leroy, 1576, in-4° obl., auxquels il faut joindre la cinquième partie de la *Musique* de Guillaume Casteley, valet de chambre du roi Charles IX, Paris, Adrian Leroy, 1570, in-4° obl. Ces deux derniers volumes complètent nos exemplaires des *Meslanges* et de la *Musique* d'Orlando de Lassus et de Casteley, et feront meilleure figure au milieu de la jolie collection de musique madrigalesque, groupée autrefois par les Génovéfains, que dans les Ordonnances royales où ils s'étaient égarés. Ne quittons pas la musique sans citer, parmi les ouvrages ainsi retrouvés, le discours allégorique de Jean-Baptiste Marino, l'auteur autrefois si célèbre de l'Adone, et intitulé : *la Muzica diceria seconda* (Venise, 1636, in-12). D'autres ouvrages présentent aussi de l'intérêt, comme : *Fasciculus sacrarum et plane mellifluarum precautionum, ex operibus R. P. D. Lud. Blasii concinnatus*, Cologne, Colinus, 1580, in-12, dans une reliure du temps avec fermoirs. Citons aussi : *Briefve instruction pour armer tout bon fidèle contre les erreurs de la secte commune des anabaptistes* par Calvin, Genève, 1544, in-12; enfin la bibliographie curieuse et rare de R. Constantin, intitulée : *Nomenclator insignium scriptorum*, Parisiis, apud Andr. Wechelum, 1555, in-12. Ajoutons à cette liste, parmi les curiosités bibliographiques : *Le Guide des arts et sciences et promptuaire de tous livres, tant composés que traduicts en françois*, Paris, François Jacquin, 1598, in-12 (par Phil. Mareschal), et un exemplaire malheureusement incomplet, mais cependant intéressant des *Saintes pérégrinations de Jerusalem*, tirées du latin de Bernard Breydenbach par Fr. Nicole Le Huen (petit in-f°, 1488.)

En même temps, les nombreuses publications officielles ont été mises en ordre ; nous avons encore devant nous la masse énorme des thèses, des recueils factices, des ordonnances royales, les arrêts du Parlement, etc., mais, avec le temps, cette besogne pourra être terminée, ainsi que la vérification des doubles.

Catalogues.

Il existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève un assez grand nombre de catalogues représentant en somme la majeure partie de la collection. Nous pouvons citer, comme catalogues généraux, le grand répertoire en 32 volumes, par ordre alphabétique, et les cartes par ordre méthodique, rédigées autrefois par Pinçon ; d'autres catalogues existent aussi de certaines séries importantes. Signalons celui sur fiches dressé par M. Trianon, celui d'histoire et de géographie, de Daunou ; du même, le joli catalogue des livres du XVe siècle et livres rares, plus celui des anciennes pièces de théâtre ; deux bibliothécaires, J. Cohen et Massabiau, ont dressé autrefois les catalogues de sciences naturelles, physique, chimie et médecine ; enfin M. Lamouroux, surnuméraire a la bibliothèque Sainte-Geneviève, a fait avec beaucoup de goût et de soin le catalogue par fiches des livres relatifs à la linguistique. Citons pour mémoire le catalogue de la collection scandinave, terminé par Mongin en 1874.

Il y a là évidemment de bons éléments de recherches et ces divers travaux prouvent les connaissances bibliographiques et le zèle de quelques-uns de nos fonctionnaires, mais aucun lien ne réunit ces documents divers pour leur donner la cohésion, et de plus il serait imprudent de remettre entre les mains du public ces catalogues manuscrits et copiés à un seul exemplaire.

Inventaire.

Avant de pouvoir dresser un catalogue public général de nos collections, il est nécessaire qu'un inventaire soit établi des volumes présents sur nos rayons. Déjà en 1878, un récolement avait été fait, à l'instigation du Ministère, pour certaines séries, mais, sans que le résultat de ce travail fût fixé sur des cartes ou des registres. Un règlement définitif d'inventaire a été communiqué, cette année, aux bibliothécaires, après avoir été soumis à votre approbation. Pour mener plus vite ce travail à bonne fin, nous avons pris pour base, chaque fois que la chose était possible, le catalogue méthodique de Pinçon, en ayant soin cependant de nous rapprocher de notre mieux des formules d'inventaire de la Bibliothèque nationale, avec cartes d'auteurs et de matières (représentées par le grand catalogue et les cartes de Pinçon), avec relevé comparatif des numéros de porté et d'inventaire. Déjà plusieurs séries sont commencées ; celle d'histoire religieuse (H) compte plus de 1,000 numéros ; l'in-f° et une partie de l'in-4° du droit (F) sont révisés et prêts à être portés sur les fiches et les cahiers de référence. La section d'histoire ancienne (I) est inventoriée pour son in-folio ; 632 numéros d'inventaire figurent dans l'histoire générale et les voyages (G) ; enfin la réserve est commencée par les premiers numéros d'incunables ; dans cette dernière partie, on a pris soin de noter les miniatures et lettres ornées qui illustrent ces précieux exemplaires.

Bref, malgré les retards apportés forcément par les exigences du service public, par l'inscription du courant des entrées, on peut dire que l'inventaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, commencé en mai 1885, ne s'est pas arrêté. Lorsque, grâce à ce travail préliminaire, les volumes auront été vérifiés, cotés à nouveau, cloués, pour ainsi dire, définitivement à leur place, nous pourrons jeter les bases d'un catalogue public qui rendra de grands services à nos lecteurs.

Bulletin mensuel.

En attendant, il a été établi, depuis 1885, un bulletin mensuel des publications récentes, entrées à la bibliothèque. Ce bulletin est autographié et tiré à un assez grand nombre d'exemplaires pour suffire à tous les besoins du public et du service. Une table méthodique, placée à la dernière page de chaque numéro, permet au lecteur de trouver les ouvrages qu'il désire ; enfin, une table générale pour toute l'année, paraîtra dans le premier mois de 1886. Chaque bulletin contient de 120 à 130 mentions, mais ce nombre sera augmenté à partir de janvier prochain. Déjà 762 articles sont portés sur les bulletins de 1885. Si imparfaite que soit encore cette publication, elle paraît être fort utile aux lecteurs qui la consultent assidûment.

Le service des périodiques avait trop d'importance à la bibliothèque Sainte-Geneviève pour ne pas être l'objet d'une mesure analogue. Un bulletin des périodiques modernes, contenant 287 mentions, classées par ordre alphabétique, plus une table méthodique des matières, a été autographié et livré au public, peu de jours après la rentrée des vacances. J'ai eu l'honneur, Monsieur le Ministre, de mettre sous vos yeux les exemplaires du *Bulletin mensuel* et de la *Liste des périodiques*.

J'arrête là ce tableau déjà bien long de la bibliothèque Sainte-Geneviève; j'espère avoir pu réussir à montrer de quelle importance était ce bel établissement, mais je ne puis mieux terminer ce rapport qu'en rendant hommage devant vous, Monsieur le Ministre, au personnel si remarquable de la bibliothèque Sainte-Geneviève, en remerciant les conservateurs, les bibliothécaires, les employés de leur active et savante collaboration.

Bien des efforts nous restent encore à faire, mais, comptant sur votre haute bienveillance, nous ne nous laisserons pas arrêter. Déjà, pour le 1er janvier 1886, nous avons pu reconstituer le service public sur un nouveau plan qui nous permet de nous mettre en rapport plus direct avec nos lecteurs et aussi d'exercer avec plus d'efficacité une surveillance devenue malheureusement nécessaire. En même temps, de concert avec M. Jourdain, architecte de la bibliothèque Sainte-Geneviève, je me permettrai de vous soumettre quelques améliorations matérielles indispensables, sûr de trouver auprès de vous l'accueil le plus bienveillant, puisque j'élèverai la voix en faveur d'une bibliothèque qui est celle des professeurs et de la jeunesse studieuse.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression des sentiments de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très obéissant subordonné.

L'administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève,
H. Lavoix.

Rapport de M. Lavoix à M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, sur une mission en Suède et en Norvège, ayant pour but d'augmenter la collection scandinave de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Monsieur le Ministre,

Dans les premiers mois de l'année 1710, le cardinal Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims, mourait léguant par testament à l'abbaye de Sainte-Geneviève les 16,000 volumes qui composaient sa bibliothèque. On lisait dans la préface du magnifique catalogue de la collection Letellier, imprimé en 1693 : « A mesure qu'avec les années, l'amour des livres grandissoit en nous, nous donnions sans regarder notre temps et nos soins, parcourant sans relâche la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, recueillant nous-mêmes partout les livres de toutes sciences; nous chargions aussi les hommes les plus savants, les fureteurs de livres les plus sagaces, de chercher en Italie, en Allemagne et dans d'autres pays ». Lancés ainsi jusqu'au fond de l'Allemagne sur la piste de bons livres, les limiers du cardinal-duc archevêque de Reims, ne pouvaient manquer de faire bonne chasse, et c'est probablement à la suite d'une de ces battues lointaines que Letellier eut la joie de placer sur les rayons de sa belle bibliothèque un certain nombre d'ouvrages sur la Suède, le Danemark et la Norvège ; ces livres étaient déjà rares à cette époque ; le temps, ce grand thésauriseur, en a fait des trésors bibliographiques.

Telle est la première origine du fonds scandinave de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Ils sont bien reconnaissables, les livres qui nous viennent de Letellier, soit qu'ils portent les armes de leur premier propriétaire, soit que nous lisions sur le premier plat de reliure cette légende si connue des bibliothécaires de Sainte-Geneviève : « Ex bibliothecâ quam 16,000 vol. constantem, huic abbatiæ S. Genovefæ Paris. testamento legavit Car. Maur. Letellier, archiep. Remensis. Obiit anno 1710 ». Un certain nombre de ces volumes intéresse l'histoire, la poésie, la linguistique des pays scandinaves. Voici l'édition de 1594 de Saxo Grammaticus, plus loin *Danicorum monumentorum libri sex*, ab Olao Wormio, Hafniæ, 1643, in-f°. Le droit scandinave prenait aussi bonne place avec Loccenius : *Sueciæ regni leges provinciales*, Lund 1675, in-4°, avec les *Leges provinciales terræ Scaniæ*, Hafniæ, 1590, in-4°, etc. Les anciennes chroniques scandinaves et islandaises et les textes religieux de l'Edda étaient représentés par quelques bons ouvrages comme l'*Hervarar Saga* de Verelius, les sagas de Gothric et Rolf (Upsal, 1664), celle de Herraud et Bosa (Upsal, 1666), enfin la *Philosophia antiquissima Norvego-Danica dicta Voluspa, aliud Edda Saemundi* (Copenhague, 1673). C'est la première traduction latine avec commentaires de la partie philosophique et théologique de l'Edda de Saemund.

Nous ne recommencerons pas ici l'excellent Rapport de M. J. Mongin sur la bibliothèque scandinave, inséré au *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts*, en 1873. Cependant, nous ne pouvons omettre de citer une petite collection qui a son intérêt. Le passage fulgurant de Gustave-Adolphe à travers l'Europe ne se fit pas sans laisser de traces ; une vingtaine de pièces, aujourd'hui devenues fort rares, pamphlets, éloges, oraisons funèbres, avaient trouvé place dans la bibliothèque de l'archevêque de Reims.

En même temps, les Génovéfains n'étaient pas restés inactifs. Les inventaires de leurs richesses, en 1734 et en 1753, constatent à la bibliothèque de l'abbaye de nombreux et intéressants ouvrages, n'ayant pas fait partie du fonds Letellier; citons dans ce nombre : Saxo Grammaticus (ed. 1534), Torfæus, *Historia Norvegica*, Puffendorf, etc.; en linguistique, le célèbre dictionnaire de Ihre, *Glossarium Sueo-gothicum*, *linguarum septentrionalium thesaurus;* du même, *Lexicon lapponicum*, puis des ouvrages relatifs à l'étude des runes, depuis les découvertes des premiers savants suédois qui se sont occupés de ces questions à la fin du XVIe siècle, et quelques thèses curieuses soutenues à ce sujet devant l'Université d'Upsal; il n'est pas sans intérêt non plus de citer des recueils de collections de sagas légendaires comme le *Nordlandske Konunga Sagör*, le recueil de Snorre Sturleson, édité par Perinskiold en 1697, l'ouvrage de Mallet, *Introduction à l'histoire de Danemarck*, Copenhague, 1755, in-4°, dont la suite, *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes et particulièrement des peuples scandinaves*, est le premier essai dans notre langue d'une traduction avec commentaires de l'Edda.

Je ne rappellerai point ici les diverses péripéties par lesquelles passa la riche bibliothèque des Génovéfains, mais je puis dire que les conservateurs et les administrateurs qui en eurent la garde au nom de l'Etat, ne laissèrent pas tomber dans l'oubli le fonds relatif à l'histoire, aux lois et aux légendes du Nord. La présence de M. Marmier à la bibliothèque Sainte-Geneviève nous dit assez que les tudes scandinaves n'y étaient pas négligées. Cependant, si intéressants que fussent les ouvrages légués par le passé ou acquis dans le présent, ces trois cents volumes, à peu près, disséminés dans les collections, n'eussent certes pas suffi à composer un fonds spécial, si, en 1868, un legs magnifique n'avait constitué en grande partie la *collection scandinave de la bibliothèque Sainte-Geneviève*.

Dezos de la Roquette, consul de France en Danemark, en résidence à Elseneur, de 1831 à 1836, puis en Norvège, à Christiania, de 1836 à 1840, écrivain distingué, historien des plus instruits, avait, pendant son long séjour dans ces deux pays, pris goût aux études scandinaves. Familiarisé depuis longtemps avec la science des langues, doué d'un esprit curieux, chercheur, avide de savoir et surtout d'apprendre, M. de la Roquette ne pouvait manquer de subir le charme pénétrant des régions du Nord; il apprit le danois, puis, entrant plus avant dans l'histoire des institutions et des mœurs des nations, où nos intérêts commerciaux lui étaient confiés, il prit des notes de tous côtés, il traduisit des documents relatifs aux consulats, puis des brochures, puis des ouvrages entiers, enfin, groupa autour de lui une bibliothèque de plus de 1,500 volumes, relatifs au Danemark et à la Norvège. Revenu en France en 1840, occupé de nombreux travaux biographiques et littéraires, il ne cessa pas cependant de penser à la patrie intellectuelle qu'il s'était choisie depuis près de dix ans; il entretint des relations suivies avec les savants danois et norvégiens et avec les libraires; si bien qu'à sa mort, arrivée en 1868, il possédait une des bibliothèques scandinaves les plus curieuses de l'Europe.

La richesse de cette collection ne pouvait échapper à l'érudit et excellent administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, M. Ferdinand Denis, qui ne manqua pas de signaler à son ami Dezos de la Roquette les quelques ouvrages

intéressant la Scandinavie que possédait la bibliothèque Sainte-Geneviève ; plaidée par un avocat aussi persuasif, notre cause devait être gagnée ; elle le fut en effet.

M. de la Roquette avait plus d'une fois exprimé l'intention de léguer ses livres à la bibliothèque Sainte-Geneviève, sans avoir pour cela formulé ses vœux dans un testament en règle. Madame la comtesse de Coessens, sa fille, mit un soin pieux à remplir la dernière volonté de son père, et, en 1868, la collection Dezos de la Roquette prenait place sur les rayons de la bibliothèque.

Au lieu d'être disséminée dans les diverses sections, cette collection fut groupée par les soins de M. Ferdinand Denis et l'on rapprocha d'elle l'ancien fonds scandinave. Le rapport de M. Mongin, dans lequel la valeur du don La Roquette a été fort judicieusement appréciée, nous épargne le soin de revenir longuement sur les détails, mais quelques mots suffiront pour dire l'importance de cette bibliothèque. La première place appartient d'abord à l'histoire et à ses annexes, mais l'histoire légendaire, littéraire et poétique est aussi représentée et de façon très suffisante.

Citons parmi beaucoup d'autres les recueils des deux Eddas et des diverses sagas, l'édition de Snorre Sturleson, 2 vol. (1847-52), la collection des Sagas publiée par la Société des antiquaires du Nord (texte islandais, version danoise et version latine d'Egillson (1825-1842), *Heimskringla* de Snorre Sturleson ou sagas des rois de Norvège (texte original, édition Schœning, avec versions danoise et latine) ; bref, vingt-et-un recueils de sagas, dont un, la *Færeyinga Saga*, est publiée en texte islandais, avec une version en dialecte des îles Feroë.

Si de la légende nous passons à l'histoire, voici pour le Danemark la belle édition de Muller de Saxo Grammaticus, avec ses notes intéressantes ; le *Diplomatarium Islandicum* (Copenhague, 1857) ; les monuments historiques du Groënland, publiés par la Société des antiquaires du Nord et contenant de nombreux documents sur les découvertes des Scandinaves dans le nouveau monde dès le Xe siècle. Pour la Norvège, les œuvres historiques de Pontoppidan, de Torfæus, de Munch, etc.

M. de la Roquette était consul ; il ne devait donc point laisser de côté le droit scandinave, tant norvégien que danois ; des collections de lois, de *Gragas*, depuis l'ancien code du Jutland, corrigé sur l'exemplaire de 1590 (Copenhague, 1642) jusqu'au *Jus nauticum*, publié par Munch (Christiania, 1838) et les codes danois et norvégien de Christian V complètent, avec une grande partie des *Storthing* de Norvège, cette intéressante série.

Reproduire tous les titres des ouvrages sur la littérature, la linguistique comparée, le détail des journaux, comme le célèbre recueil de la *Minerva*, dont nous possédons les années 1785 à 1808 (86 volumes), les mémoires des Sociétés savantes, serait recommencer ici le Rapport déjà publié, et le catalogue complet dont nous parlerons tout à l'heure. Qu'il nous suffise de dire que la collection La Roquette se compose de 1,567 numéros dont plusieurs représentent un grand nombre de volumes ou de pièces.

Aux livres étaient joints 37 cartons de manuscrits. Outre les papiers relatifs aux deux consulats d'Elseneur et de Christiania, on trouva dans les cartons une

grande quantité de notes statistiques et descriptives, de vues, de costumes, la traduction d'ouvrages importants, norvégiens et danois, et une correspondance des plus complètes sur les établissements d'instruction publique en Norvège et particulièrement les institutions de sourds et muets.

Le soin de classer et de cataloguer la nouvelle collection fut confié à M. Mongin. La bibliothèque gardera longtemps le souvenir de ce vieillard, aimable et doux, au visage souriant, de ce bibliothécaire dévoué à son travail et à son devoir, amoureux du livre, ayant apporté de la Bibliothèque nationale les bonnes traditions et ce que nous pourrions appeler les mœurs bibliographiques. Mongin prit à cœur le classement qui lui était confié, apprenant les langues scandinaves, assez du moins pour pouvoir comprendre et transcrire un titre. Aidé quelquefois des conseils de M. Marmier, administrateur-adjoint de la bibliothèque Sainte-Geneviève, il termina un catalogue par matières et par noms d'auteurs, travail très remarquable, appuyé sur de sérieuses connaissances bibliographiques.

A partir de ce jour, commença pour la collection scandinave une période florissante. Divers journaux avaient parlé du don de M. de la Roquette; on savait en France et surtout dans les pays du Nord qu'il existait à Paris un fonds spécialement scandinave; les envois, les dons se multiplièrent; les particuliers, les auteurs, les éditeurs, au premier rang desquels nous devons citer M. Höst, libraire à Copenhague, et M. Borring, qui ne cessa jusqu'à sa mort d'enrichir la bibliothèque de Sainte-Geneviève, les gouvernements norvégien et danois s'empressèrent à l'envi d'augmenter notre fonds scandinave, soigneusement entretenu et catalogué jour par jour par M. Mongin. Les œuvres d'Holberg, d'Öhlenschläger, d'Örstedt, les publications du bureau de statistique de Norvège, souvent rédigées en français, la belle description de la cathédrale de Drontheim, le *Norske Magazin*, publié par Nicolaysen, les *Monnaies de Norvège au moyen âge*, par Schive, *Karl magnus saga*, qui nous montre la légende carolingienne populaire jusqu'en Islande, vinrent prendre place sur nos rayons. Enfin, en 1878, l'Union des libraires de Christiania, ayant à sa tête MM. Malling, Cammermeyer, Dybwad, Bentzon, nous cédait tout reliés, à un prix tel que cette cession était un don, les 200 volumes environ qui figuraient à l'exposition dans la vitrine des libraires norvégiens.

Par suite de l'origine même de la collection qui provenait surtout, comme nous l'avons vu, de Danemark et de Norvège, la Suède était, des trois pays scandinaves, le moins bien représenté. Un don important, fait en 1879 par M. Augustin Challamel, aujourd'hui conservateur, vint combler en partie du moins cette lacune.

Encouragée par le succès, l'administration de la bibliothèque, si faible que fût son budget, ne crut pas devoir négliger la collection scandinave; quelques bonnes acquisitions furent faites, comme celles de l'*Histoire du Danemark* de Suhm, achetée à la vente Guizot; les fragments de traductions de l'*Edda* par Bergmann, Melle du Puget, etc.; bref, vers 1879, 900 numéros s'étaient ajoutés à la collection La Roquette, formant ainsi un ensemble de quatre à cinq mille volumes, bien classés et bien catalogués.

Cette période marque, pour ainsi dire, l'apogée de la collection scandinave à la bibliothèque. A partir de 1880, Mongin, accablé par l'âge, écrasé par la

maladie, cessa, non point d'aimer sa chère Scandinavie, mais de s'en occuper avec autant d'activité. Les entrées devinrent moins nombreuses, les dons moins importants, les acquisitions presque nulles ; les inscriptions au catalogue furent moins minutieuses et moins complètes ; la correspondance avec les légations de Danemark, de Suède et Norvège, toute cette petite diplomatie qui est l'honneur d'une bibliothèque, et par laquelle les pays amis nous recommandent quelques savants émérites ou quelques étudiants, se fit chaque jour plus rare. La source, un instant abondante, se tarit rapidement. Ce fut d'abord moins, puis peu, puis rien.

Vous n'avez pas voulu, Monsieur le Ministre, que cette intéressante collection fût ainsi arrêtée dans son développement; aussi avez-vous daigné donner à l'Administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève la mission d'aller en Suède, en Norvège, en Danemark, pendant la période des vacances. Là il devait resserrer les anciennes relations d'échanges, en nouer de nouvelles, en un mot étudier les moyens d'enrichir une collection déjà considérable.

Deux points de vue devaient guider dans ses recherches l'Administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève : l'état actuel du fonds scandinave, les besoins de la science et la littérature moderne. Formée, comme nous l'avons dit, au moyen d'accroissements successifs, la collection, si nombreuse et si riche qu'elle fût, manquait d'ensemble. On y cherchait en vain ces généralités qui sont le point de départ de toute étude, quelques-uns de ces ouvrages indispensables qui embrassent l'histoire d'un peuple, d'une époque, d'une littérature ; de plus, la science, surtout dans l'histoire et dans la linguistique, la recherche et la comparaison des légendes populaires, avait fait de grands progrès et nous ne possédions pas les plus importants ouvrages écrits sur ces divers sujets. Le bibliothécaire avait pour devoir de tenter de répondre de son mieux à ces besoins nouveaux.

Depuis le jour où, il y a près d'un demi siècle, M. X. Marmier a su réveiller en France le goût de la littérature scandinave par des travaux suivis de ceux d'Ampère, il semble qu'un nouveau courant ait emporté les études vers les régions du Nord. M. Beauvois, dans ses recherches pleines d'érudition, M. Riant, allant trouver jusque dans l'armée des croisés les guerriers scandinaves, M. Geffroy, étudiant l'histoire et la diplomatie suédoise dans leur partie pour ainsi dire française, ont jeté sur le Nord, pendant ces vingt dernières années, un nouvel intérêt historique. On a suivi les hardis marins norvégiens à travers les mers, en Espagne, en Italie, à Byzance ; on les a vus lançant leurs navires à deux proues vers le nouveau monde avant les hommes de Biscaye, avant les matelots de Dieppe. Les études archéologiques sur les antiquités du Nord ont permis d'établir de curieux rapprochements avec les origines historiques des peuples gaulois et germains. On est allé plus loin encore, car un historien moderne, M. Marius Fontane, vient signaler la présence des hordes scandinaves sous les murs de Troie. Le bibliothécaire n'a pas à se faire juge dans de pareils procès, mais c'est à lui de réunir les pièces de la cause. Si nous revenons à notre histoire nationale, on sait quel rôle jouèrent ces peuples qui furent les aïeux de nos Normands. Enfin les Suédois n'ont-ils pas une place dans nos annales depuis le temps de « leurs Adolphes », ainsi qu'ils le disent eux-mêmes ? Les Danois n'ont-

ils pas toujours conservé pour nous les sentiments d'une fidèle et sincère amitié ?

A côté de l'histoire, la philologie réclame sa part dans les études scandinaves ; de tous côtés, dans les Universités de Suède, de Norvège, de Danemark, on a publié nombre de travaux sur les langues norraines, comparées entr'elles, sur le rapport de ces langues avec le français, l'anglais, l'allemand et même avec le grec et le sanscrit. Les philologues français se sont intéressés à ces curieuses recherches.

L'histoire chantée, légende ou poésie, devait surtout attirer notre attention, il semble que les *Ases* scandinaves, Odin, Thor, Freya, Loki, Erda, Balder, se sont levés pour marcher à la conquête d'un nouveau monde poétique ; cette belle mythologie qui a eu certainement ses Ossian, mais qui n'a pas encore trouvé son Macpherson, nous apparaît comme renouvelée avec ses mythes, ses légendes, où la poésie se mêle au souvenir vague et lointain de l'histoire de l'humanité ; on peut prévoir, dès aujourd'hui, le moment où les poètes, et surtout les poètes lyriques et les musiciens, puiseront leurs inspirations à cette source encore inexplorée. Sigurd et Balder ressuscités ont réveillé jusqu'au fond de leur ciel glacé les dieux de l'Edda endormis depuis leur dernier crépuscule. En s'inspirant du cycle des Niebelungen et des vieilles légendes de la race des Walsungen, R. Wagner a, du même appel, évoqué les divinités de l'Edda. Sigurd, le vainqueur du dragon Fafner dont les aventures sont si naïvement gravées sur la montagne de Ramsundbergert en Sudermanie, n'est-il pas le même que Siegfried? Brynhild, l'immortelle Walkyrie, n'est-elle point sœur de Brunehild ? La traduction musicale faite par le compositeur Max Bruch de la saga de *Frithiof* de Tegner a été plus d'une fois exécutée en France. La belle création de *Sigurd*, de M. E. Reyer, a peut-être une origine plus scandinave encore que germanique. Si nous ne considérons dans l'art lyrique que la musique seule, n'avons-nous pas vu M. Ambr. Thomas s'inspirer dans *Hamlet* d'un des anciens chants scandinaves et populaires les plus répandus dans les trois royaumes ? M. Bourgault-Ducoudray a trouvé des rapports frappants entre les tonalités grecques et bretonnes ; déjà il songe à compléter ses intéressantes études de linguistique musicale comparée au moyen des chants populaires du Nord. Demain peut-être, un compositeur demandera aux grandes tragédies légendaires et, pour ainsi dire épiques, d'Ollenschläger un sujet et des inspirations, et là aussi trouveront place quelques-unes des belles mélodies traditionnelles de Danemark ou de Norvège. Bref, si je puis m'exprimer ainsi, les dieux du Walhalla scandinave planent dans l'air.

Du rêve et de la poésie, revenons à l'étude plus réelle des sciences, et les pays du Nord nous offrent, là encore, de l'intérêt en plus d'un point. La statistique maritime, avec les grandes pêcheries que les plus puissants peuples du monde se sont disputées, est digne d'une étude approfondie. En médecine, l'observation de certaines maladies, comme la lèpre, comme les effets particuliers de l'alcoolisme, sont souvent à l'ordre du jour parmi les savants. La faune, la flore du Nord ont leurs ouvages spéciaux. Les ingénieurs français parcourent aujourd'hui les régions métallifères de la Suède et surtout de la Norvège; aussi les ouvrages sur les

mines sont-ils pour nous des plus utiles. Nous ne devons pas non plus laisser de côté dans le pays du Soleil de minuit l'astronomie et la météorologie ; il semble que, dans ces études, certaines observations soient spécialement réservées aux savants suédois et norvégiens.

Tels sont, Monsieur le Ministre, les points sur lesquels vous avez fixé mon attention ; en même temps, Monsieur le Directeur du secrétariat me donnait des instructions détaillées. Les listes d'ouvrages, mises à ma disposition par le bureau des échanges internationaux, ne pouvaient manquer d'inspirer aux éditeurs et aux libraires le désir d'échanger des livres scandinaves contre les livres que j'étais autorisé à leur offrir.

C'est par Stockholm que j'ai commencé ma campagne. Dans cette belle capitale de la Suède, les bibliothèques et les sociétés savantes sont très nombreuses. La Bibliothèque royale, admirablement placée au milieu d'un parc et contenant de 250 à 300 mille volumes, est la plus importante ; cependant quelques bibliothèques spéciales, comme celle des sciences, celle de l'académie d'archéologie et d'histoire, contribuent à augmenter les richesses scientifiques de la ville. M. Klemming, bibliographe connu, est le bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale ; chargé par lui de me guider, le sous-bibliothécaire, M. Wieselgren, s'est montré non seulement plein d'obligeance, mais encore fort désireux d'enrichir le fonds français de sa collection. Malheureusement, la vente des doubles de la Bibliothèque royale venait d'avoir lieu tout récemment ; aussi n'a-t-il pas été possible à M. Wieselgren de faire avec moi un échange aussi considérable qu'il l'aurait désiré. Cependant, je dois signaler, parmi les ouvrages destinés à être envoyés en France, l'intéressante collection des anciens textes scandinaves, *(Svenska Fornskrift salskapet samlingar)* ; les 4 volumes in-8° des *Scriptores rerum Suecicarum ; les Glyphes des rochers de Bohuslan* (Suède), avec texte en français ; les *Objets d'art du moyen âge et de la Renaissance en Suède, le Bulletin des Archives du Royaume ;* le *Svenskt Diplomatarium*, publié par Carl Silverstolpe, la correspondance tirée des manuscrits de la Bibliothèque de Stockholm et publiée par M. Tegner ; enfin plusieurs autres ouvrages importants, au nombre desquels l'Annuaire de bibliographie suédoise, sorte de journal de la librairie, rédigé par les soins des fonctionnaires de la Bibliothèque.

L'Académie des sciences, dont le bibliothécaire est M. Ahlstrand, fait paraître chaque année quatre volumes ; voici les titres de ces publications :

Mémoires, 1 vol. gr. in-8° ;
Bulletins, 1 vol. in-8° ;
Supplément aux Bulletins, 1 vol. in-8° ;
Observations astronomiques, 1 vol. in-8° ;
Observations météorologiques, 1 vol. in-8°.

M. Ahlstrand m'a donné à espérer que la bibliothèque Sainte-Geneviève serait inscrite au nombre des établissements scientifiques qui prennent part aux envois de la savante société.

C'était suivre vos instructions, Monsieur le Ministre, que de rechercher les publications de la Société d'histoire et d'archéologie. Son secrétaire perpétuel, M. Hans Hildebrand, savant dont le nom est si honorablement connu en France,

par ses travaux et par ceux de son père, s'est engagé à combler les lacunes de notre bibliothèque sur l'archéologie suédoise. Déjà nous avons reçu de M. Hildebrand deux envoïs importants.

En sortant des bibliothèques, j'ai encore trouvé le même accueil dans les grandes administrations de l'État. Sa Majesté le Roi de Suède, que j'ai eu l'honneur de voir à Stockholm, a daigné me promettre sa haute protection pour la bibliothèque Sainte-Geneviève. S. M. le Roi de Suède est lui-même un écrivain des plus distingués et il a bien voulu nous promettre d'enrichir de ses œuvres notre collection scandinave.

M. le général Rappe, qui a combattu avec nous en 1870 et qui est à la tête du bureau de l'état-major suédois, nous envoie, outre de très intéressantes publications militaires, le magnifique atlas des cartes de Suède publiées par l'état-major sous son habile direction.

Dans cette aimable ville, où la langue française n'a jamais cessé d'être cultivée, où il semble aujourd'hui qu'elle soit comme un signe de ralliement, comme l'expression d'un parti essentiellement national et scandinave, je ne pouvais manquer de recevoir bon accueil parmi les savants et les hommes de lettres. Outre M. Hildebrand, dont j'ai déjà parlé, je dois compter aussi M. Schulthess, professeur à l'École militaire, auteur d'un dictionnaire suédois-français, et M. Hédin, membre de la Diète suédoise.

Ainsi que je l'avais espéré, c'est cependant auprès des Universités qu'il m'a été permis de faire la meilleure récolte. La Suède est fière de ses deux Universités, dont chacune possède, pour ainsi dire, en fief une ville tout entière. En effet, à Upsal comme à Lund, maîtres et étudiants vivent côte à côte, uniquement occupés d'instruire ou d'apprendre. Les deux grandes écoles sont logées dans de superbes monuments, véritables palais de marbre et de porphyre. La nouvelle Université d'Upsal n'est pas encore tout à fait terminée, mais elle promet d'être plus somptueuse encore que celle de Lund ; celle-ci, entourée de hauts bâtiments de briques d'un rouge ardent, hérissés de créneaux comme des burgs du moyen âge, semble une blanche Walkyrie couchée dans son palais de feu.

Les Universités suédoises possèdent chacune une importante bibliothèque. L'achat et l'échange des livres sont discutés en conseil de l'Université, dont le bibliothécaire fait partie avec rang de professeur. Enfin, ce dernier est maître de disposer de ses doubles pour le plus grand bien de la bibliothèque.

Si l'on voulait distinguer les deux Universités, et par conséquent les deux bibliothèques, Upsal, plus ancien, l'emporte par la rareté, la beauté de ses livres et particulièrement de ses manuscrits. Là, en effet, nous avons admiré, après tant d'autres, un texte de l'Edda du XIIIe siècle et surtout ce trésor unique et inestimable du *Codex argenteus*, ce monument méso-gothique de la bible d'Ulphilas écrit en lettres d'argent et qui non seulement intéresse au plus haut point la linguistique des pays scandinaves, mais est encore un document précieux pour l'histoire du texte de l'Écriture. En revanche, autant qu'un rapide coup d'œil nous a permis de juger, il nous a semblé que le choix de la bibliothèque de Lund était plus varié et plus moderne. Les publications des deux Universités semblent, elles aussi, indiquer deux tendances différentes. A Upsal, la philosophie, l'archéologie,

l'histoire, les sciences mathématiques, physiques et astronomiques sont particulièrement cultivées; à Lund, maîtres et étudiants paraissent accorder de préférence leur attention à l'étude des anciennes langues norraines, à la philologie comparée, à la mythologie, à la poésie et aux légendes traditionnelles.

Jeune, ardent, amoureux de sa profession, M. Annerstedt, le bibliothécaire d'Upsal, réorganise en ce moment cet établissement scientifique, reclassant les collections, refondant les catalogues, ouvrant de nouvelles salles de lecture. Dans ces villes universitaires où chacun se connaît, où les étudiants vivent par groupes, comme autrefois les Nations à l'Université de Paris, le prêt à domicile est pratiqué largement et régulièrement, ce qui explique l'exiguité des salles de lecture des bibliothèques scandinaves (40 à 50 places au plus); cependant le public a augmenté dans de telles proportions depuis quelques années que le besoin de locaux plus grands se fait déjà sentir pour la communication sur place.

M. Annerstedt, auquel nous devons déjà vingt volumes des actes de l'Université d'Upsal, a l'intention de nous compléter cette intéressante collection; de plus, nous recevrons de lui d'importants envois au nom de l'Université et du gouvernement suédois.

A Lund, le bibliothécaire, M. Elof Tegner, petit-fils de l'illustre Esaias Tegner, le poëte national de la Suède, a pris soin de faire dresser et imprimer le catalogue des doubles de la bibliothèque. La vente de ces doubles devant avoir lieu le 4 novembre, j'ai eu le bonheur d'arriver assez à temps pour pouvoir faire un choix d'échanges dans la collection. Aidé par le savant et obligeant bibliothécaire, il m'a été facile de former une liste dont j'aurai l'honneur de vous communiquer copie, Monsieur le Ministre, aussitôt que les volumes seront arrivés de Suède. Je cite d'avance et de mémoire les *Acta Universitatis Lundensis*, t. I à XX (1866-1885), *Corpus juris Sueo-gothici antiqui*, publié par Collin et Schlyter, 13 vol. in-4°; *Holberg 's epistler*, 5 vol.; *Fregatten Eugenies resa* (en suédois et en français), t. I à XIV; les intéressantes observations météorologiques et autres faites par Nordenskiold pendant ses voyages; l'*Argus*, le curieux journal publié par Dalin (années 1732-1734); Nicolaysen, *The vikingship at Gogstadt, Christiania*, 1882, in-4°, description détaillée en anglais, avec planches du navire de roi de mer trouvé dans le fiord de Christiania, des recueils de lois, enfin des intéressantes collections de sagas, nouvellement publiées et annotées; bref, 47 ouvrages représentant plus de cent volumes.

Ajoutons que M. Elof Tegner a gracieusement offert à la bibliothèque Sainte-Geneviève 14 volumes, parmi lesquels la belle édition définitive des œuvres de son illustre grand'père; la correspondance de Gustave III avec Armfeld, publiée par M. Elof Tegner; ces lettres, pour la plupart en français, sont du plus haut intérêt. M. Es. Tegner, frère du bibliothécaire, nous a offert deux très curieux travaux sur ce sujet qui nous touche de près : les noms scandinaves en Normandie.

Je ne me permettrai pas, Monsieur le Ministre, de relater ici mes impressions de voyage, mais en passant de Suède en Norvège, je n'ai pu admirer ces magnifiques pays, avec leurs montagnes finement découpées par les noirs sapins,

avec leurs glaciers, avec leurs lacs aux mystérieux mirages, avec leurs chutes d'eaux, cahos d'ondes bouillonnantes, sans désirer rapporter en France quelques-uns des ouvrages illustrés qui pouvaient donner une idée de ces magiques tableaux.

La bibliothèque Sainte-Geneviève avait encore conservé quelques relations avec la Norvège. Le bureau de statistique, dirigé par M. Boye Strom, continuait à nous envoyer régulièrement ses publications; M. le chambellan Holst nous avait fait un envoi il y a quelques années. Reçu avec la plus exquise courtoisie par M. le lieutenant-colonel Bang, directeur du bureau central de l'état-major de Norvège, j'avais emporté l'espoir que notre bibliothèque posséderait la curieuse carte dressée par les officiers norvégiens avec tant de persévérance, à travers mille difficultés vaincues. En effet, 191 cartes topographiques marines et géologiques, plus 9 volumes, provenant de l'état-major norvégien, sont aujourd'hui sur nos rayons. J'ai pu encore à Christiania, chez le libraire M. Malling, faire quelques bons échanges. A la suite de ces échanges, je tiens dès aujourd'hui à votre disposition, Monsieur le Ministre, 74 volumes, parmi lesquels le *Diplomatarium Norvegicum*, dont nous possédions seulement cinq tomes : le *Rundt Norges*, recueil de vues de Norvège ; de nombreux ouvrages d'histoire et de linguistique et un exemplaire de la publication du *Codex aureus*, par M. Johannes Belsheim, que M. Malling a bien voulu offrir à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

La bibliothèque de Christiania est aujourd'hui l'une des plus importantes des pays scandinaves et ses collections, nombreuses et bien choisies, comprennent des chapitres fort intéressants. A l'Université, les étudiants, outre les études qui sont communes à tous les établissements d'instruction publique, portent leur attention sur l'archéologie du Nord. On sait que c'est à Christiania, près de la bibliothèque, que se trouve le fameux navire de roi de mer, du IXe siècle, retrouvé dans les tourbières du fiord de Christiania, et si admirablement conservé. M. Drolsum, l'excellent et érudit bibliothécaire de l'Université, s'est chargé, après avoir consulté nos listes de *desiderata*, de chercher dans ses collections et dans les volumes dont il pouvait disposer à combler quelques-unes des lacunes de notre bibliothèque scandinave. Nous recevrons dans le courant du mois de janvier 1886, son envoi, dans lequel nous pouvons signaler à l'avance, les 14 vol. in-f°, avec planches, de l'*Expédition norvégienne pour l'exploration de la mer du Nord* (en norvégien et en anglais), le bel ouvrage avec planches, de M. Rygh, sur les antiquités de Norvège, le Dictionnaire lapon de Friis.

J'avais lieu d'espérer que Copenhague, dernière étape de mon voyage, nous fournirait ample moisson. Mon espérance n'a pas été déçue. Copenhague mérite en tous points son surnom d'Athènes du Nord ; elle est le centre des études scandinaves d'archéologie, de littérature et de linguistique ; elle possède une des plus belles bibliothèques de l'Europe, une Université, un grand nombre de Sociétés savantes. M. Brunn, le bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale, érudit bien connu de tous les bibliographes et de tous les historiens, non-seulement a bien voulu chercher avec moi dans les doubles de sa bibliothèque les ouvrages qui pouvaient être échangés, mais il s'est fait lui-même notre

ambassadeur auprès de la Société royale pour l'histoire et la langue de la Patrie, auprès de la Société pour l'avancement de la littérature danoise, auprès de l'administration de la ville de Copenhague. M. le Ministre de l'instruction publique de Danemark s'est mis à notre entière disposition et plusieurs des envois expédiés par ce pays sont dus à sa bienveillante sollicitude.

A l'Université, M. Birket-Smith, le bibliothécaire, si estimé aussi en France, a immédiatement inscrit la bibliothèque Sainte-Geneviève au nombre des établissements scientifiques qui prendront part aux envois faits par l'Université de Copenhague, et déjà plusieurs publications intéressantes sont arrivées.

Soixante et dix ouvrages, formant 250 volumes, tel est le nombre des livres que nous avons obtenus immédiatement du Gouvernement danois et de ses établissements scientifiques, mais je ne puis non plus passer sous silence un des premiers éditeurs de Copenhague, M. Höst, danois presque français par alliance, et qui a plus d'une fois manifesté hautement ses vives sympathies pour notre pays. M. Höst, homme instruit et lettré, a réuni une collection scandinave des plus intéressantes, dont le catalogue sera bientôt publié. Il a fait don directement à la bibliothèque Sainte-Geneviève des deux volumes de l'*Histoire du Danemark* par Allen, traduits par M. de Beauvois ; cette histoire est pour nous d'un intérêt tout particulier, car elle montre sous un jour nouveau les évènements de 1864 à la suite desquels le Danemark perdit le Slesvig et le Holstein.

Tels sont, Monsieur le Ministre, indiqués sommairement, les résultats de la mission que vous m'avez fait l'honneur de me confier. Continuer des traditions déjà anciennes, enrichir pour le présent la collection scandinave de la bibliothèque Sainte-Geneviève, jeter, pour l'avenir, des bases d'échanges et de relations scientifiques, tels étaient les ordres que j'avais reçus de vous, Monsieur le Ministre, telles étaient les instructions de Monsieur le Directeur du secrétariat. A mesure que les ouvrages promis arriveront à la bibliothèque, je m'empresserai de vous envoyer l'état exact d'échanges ou de dons, sous forme d'annexes à ce rapport. J'espère que 200 publications environ, représentant 758 volumes échangés contre des ouvrages français ou gracieusement offerts à la bibliothèque, forment un accroissement de bon augure pour l'avenir de la bibliothèque scandinave. De notre côté, nous pourrons consacrer à l'entretien et à l'augmentation de cette série, sur le budget de la bibliothèque Sainte-Geneviève, une somme faible, il est vrai, mais suffisante pour ne point laisser diminuer notre fonds scandinave. Je ne dois pas oublier non plus, Monsieur le Ministre, combien la tâche m'a été rendue facile pour les soins du bureau des échanges internationaux qui a préparé ce que je pourrais appeler la partie administrative de ma mission.

Envoyé par vous, Monsieur le Ministre, couvert de votre nom et de votre haute autorité, je ne pouvais manquer de recevoir bon accueil, mais j'ai trouvé de plus, dans les trois pays scandinaves, une sorte de sympathie aimable et cordiale dont j'ai été profondément touché. J'ai eu le bonheur de sentir que le nom français était aimé et honoré chez ces peuples depuis si longtemps nos amis. Les fonctionnaires, les savants, les particuliers suédois, norvégiens et danois se sont empressés de se mettre à ma disposition. Il semblait qu'il entrât dans leur empressement comme une sorte de patriotisme du cœur.

Je me permettrai, Monsieur le Ministre, de vous signaler les personnes qui ont le plus contribué au bon succès de ma mission.

A Stockholm, M. le général Rappe, chef de l'état-major suédois, M. le Dr Hans Hildebrand, directeur du musée royal et du cabinet des médailles, secrétaire perpétuel de l'académie royale des belles-lettres, d'histoire et d'antiquités, M. Wieselgren, sous-bibliothécaire de la bibliothèque royale, M. Elis Sidenbladh, le savant directeur du bureau de statistique, M. Hedin, membre du parlement suédois, M. Lundstedt, M. Schulthess m'ont prêté un précieux concours.

Dans les deux villes universitaires d'Upsal et de Lund, je crois, Monsieur le Ministre, vous avoir dit quels services nous avaient rendus MM. Annerstedt et Tegner.

A Christiania, parmi les fonctionnaires, je citerai M. Drolsum et tout le personnel de la bibliothèque, M. le lieutenant-colonel Bang, M. Boye Ström, directeur du bureau de statistique, enfin M. Malling, libraire.

A Copenhague, outre MM. Brunn et Birket-Smith, je dois remercier M. Höst, l'éditeur auquel la bibliothèque Sainte-Geneviève doit déjà plus d'un ouvrage et qui sera dans l'avenir un de nos meilleurs intermédiaires à Copenhague.

Je ne puis mieux finir qu'en adressant ici tous mes remerciements aux membres du corps diplomatique français qui m'ont aidé de leurs conseils, et soutenu de leur influence avec tant de zèle et d'empressement.

Enfin je serai bien heureux, Monsieur le Ministre, si j'ai pu, dans cette circonstance, exécuter à votre satisfaction les ordres que j'avais eu l'honneur de recevoir de vous, et remplir pleinement les instructions de Monsieur le Directeur du secrétariat.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très obéissant subordonné.

H. Lavoix.

Bibliothèques des départements en général.—Vient de paraître le t. III de la nouvelle série du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*. Paris, Plon, Nourrit et Cie, in-8° de VII-599 pages. Il contient (p. 1-68), le catalogue des manuscrits de Châlons-sur-Marne, par M. Aug. Molinier; (p. 69-172), le catalogue des manuscrits de Soissons, par M. Aug. Molinier; (p. 173-191), le catalogue des manuscrits de Moulins, par M. Omont; (p. 193-215), le catalogue des manuscrits d'Ajaccio, par M. Touranjon; (p. 217-223), le catalogue des manuscrits d'Agen, par M. Tholin; (p. 225-259), le catalogue des manuscrits de Saint-Quentin, par M. Aug. Molinier; (p. 261-313), le catalogue des manuscrits de Provins, par M. Aug. Molinier; (p. 315-332), le catalogue des manuscrits de Beauvais, par M. Omont; (p. 333-356), le catalogue des manuscrits de Meaux, par M. Aug. Molinier; (p. 357-368), le catalogue des manuscrits de Melun, par M. Aug. Molinier; (p. 369-376), le catalogue des manuscrits de Noyon, par M. Aug. Molinier; (p. 377-380), le catalogue des manuscrits de Corbeil, par M. Aug. Molinier; (p. 381-387), le

catalogue des manuscrits de Gap, par M. Roman; (p. 389-392), le catalogue des manuscrits de Bourbourg, par M. Couderc; (p. 393-493), le catalogue des manuscrits de Vendôme, par M. Omont. — Le t. I et le t. II, qui contiendront les catalogues des manuscrits de Rouen et d'autres bibliothèques de l'ancienne Normandie, par M. Omont, paraîtront prochainement. Sont également sous presse le t. IV, qui contiendra les catalogues des manuscrits de Bourges, de Nancy, etc., etc., et le t. V, qui comprendra les manuscrits des bibliothèques des départements formés par l'ancienne Bourgogne.

Inspection générale. — Les bibliothèques inspectées pendant l'année 1885 sont les suivantes : Abbeville, Aire-sur-la-Lys, Aix, Amiens, Arles, Arras, Auxonne, Avignon, Bagnères de Bigorre, Bailleul, Bayeux, Bayonne, Beauvais, Bergues, Béthune, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bourbonne-les-Bains, Bourmont, Brest, Caen, Cahors, Calais, Cambrai, Carcassonne, le Câteau, Chalon-sur-Saône, Châlons-sur-Marne, Charolles, Château-Thierry, Châtillon-sur-Seine, Chaumont, Clermont (Oise), Compiègne ville et château, Condé, Dole, Douai, Dunkerque, Epernay, Falaise, Figeac, Gap, Gravelines, Grenoble, Hesdin, Joigny, Joinville, La Ferté-sur-Amance, Lamballe, Langres, Lannion, Laon, Lille, Lisieux, Lorient, Luxeuil, Lyon, Marseille, Maubeuge, Meaux, Montauban, Montbard, Montreuil-sur-Mer, Morlaix, Narbonne, Nogent-sur-Seine, Noyon, Perpignan, Pontivy, Quimper, Reims, Rodez, Roubaix, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Saint-Omer, Saint-Pol, Saint-Quentin, Senlis, Sens, Soissons, Tarascon, Tarbes, Tonnerre, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes, Vassy, Vienne, Villefranche d'Aveyron, Villeneuve-les-Avignon et Vitry-le-François.

Abbeville. — Vient de paraître : *Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville, précédé d'une notice historique*, par Alcius Ledieu, conservateur,... Abbeville, Caudron, 1886, in-8° de LXXXIII-113 pages. — Les manuscrits catalogués sont au nombre de 203 ; quelques-uns, notamment l'Evangéliaire de Saint-Riquier, qui porte le n° 4 de la collection, ont été longuement décrits. Malheureusement, le volume est dépourvu de table.

Aix. — Vient de paraître : *Les manuscrits provençaux de la bibliothèque Méjanes*, par F. Vidal, sous-bibliothécaire (Extrait de la *Revue Sextienne*.) Aix, 1885, in-8° de 16 pages.

Amiens. — M. Vion a été nommé conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens, en remplacement de M. Garnier, admis à la retraite.

M. Alexandre Joly a été nommé conservateur-adjoint, en remplacement de M. Vion.

M. J. Garnier, qui se retire après environ cinquante années de bons services, peut être cité comme le modèle des bibliothécaires. Tout en se livrant à des travaux qui lui ont assigné une des places les plus honorables dans le domaine de l'érudition, il s'est acquitté avec le plus grand zèle de ses fonctions. C'est à lui que nous devons le catalogue des manuscrits d'Amiens, publié en 1843 ; les

10 volumes du catalogue des imprimés publiés de 1853 à 1874 et suivis, à partir de cette époque, de suppléments annuels. Il mettra à profit les loisirs que lui laisse sa retraite pour préparer une nouvelle édition du catalogue des manuscrits d'Amiens, dont le fonds a presque doublé d'importance.

Arras. — Vient de paraître : *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Arras. Théologie.* Arras, imprimerie Sueur-Charruey et Delville, 1885, in-8° de LXIV-200 pages. — Ce catalogue, dressé par le bibliothécaire actuel, M. Wicquot, est précédé d'une notice historique sur la bibliothèque et suivi d'une table alphabétique des noms d'auteurs et d'une table des matières. Dépouillée de nombre de ses plus beaux manuscrits et de quantité de livres imprimés au profit de la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, la bibliothèque d'Arras a une histoire aussi triste que possible; on peut en juger par le rapport suivant, de M. Loriquet, qui n'en fait connaître qu'un épisode et peut-être pas un des plus lamentables.

Rapport de M. Loriquet, archiviste du Pas-de-Calais, à M. le Ministre de l'instruction publique, sur des fragments de manuscrits trouvés à Calais.

Monsieur le Ministre,

J'avais l'honneur, le 21 février de cette année, de vous présenter un rapport sommaire sur une trouvaille de fragments de manuscrits faite à Calais, au cours d'une inspection des archives de cette ville. Je vous soumettais, au sujet de ces débris, quelques réflexions tirées de leur état, du lieu où ils se trouvent actuellement, et surtout des renseignements que M. Quicherat a laissés au public (1), d'un vol qui aurait été commis dans la bibliothèque d'Arras sous la Restauration. J'émettais enfin le vœu de pouvoir identifier cette trouvaille, et d'en faire, cette preuve fournie, bénéficier l'Etat, légitime propriétaire.

D'autre part, répondant à ce rapport, vous avez bien voulu me confier, par votre dépêche du 25 mars 1885, l'étude de la question.

Je me suis aussitôt mis à l'œuvre. J'ai sollicité de M. le Maire de Calais, en qui j'ai trouvé, je suis heureux de le reconnaître ici, une aide aussi éclairée qu'aimable, le transfert provisoire des parchemins aux Archives départementales, où j'ai pu les étudier sur place plus à loisir. J'ai tenu l'un après l'autre ces précieux débris; j'en ai tiré toute la lumière possible, et je puis vous annoncer aujourd'hui que mes conjectures ont fait place à la certitude la plus complète.

Je vais donc reprendre la question à son origine, pour vous la présenter dans son entier et sous tous ses aspects.

J'étudierai successivement *le vol de la bibliothèque d'Arras, le sort des parchemins volés, leur identification sur les manuscrits d'Arras.*

(1) Catalogue des manuscrits d'Arras, dans le t. IV du *Catalogue général.*

I. — *Le vol de la bibliothèque d'Arras.*

D'après Hænel (1), la bibliothèque d'Arras aurait eu beaucoup à souffrir d'avoir été livrée à un nommé Liard, successeur d'Isnardi. Ce conservateur, peu scrupuleux, aurait, sous le prétexte de sa santé, traversé plusieurs fois le détroit, dissimulant ainsi à l'étranger des agissements frauduleux et gaspillant les manuscrits d'Arras. Placé plus près des évènements, Hænel semble, au premier abord, plus apte que nous à fixer les responsabilités des premiers bibliothécaires. et je serais le premier à l'en croire, si M. Quicherat n'avait, avant moi, émis un doute, et si, des pièces que j'ai actuellement entre les mains, ne ressortait une autre origine aux lacérations des manuscrits d'Arras.

Si Hænel a possédé la preuve des vols de Liard et de leur transport en Angleterre, la bibliothèque d'Arras peut ajouter Liard à la liste de ses dépositaires infidèles, mais il n'en demeure pas moins acquis aujourd'hui que Caron Ier, un des successeurs de Liard, est certainement l'auteur de la pitoyable mutilation des manuscrits qui nous restent. Ce n'est pas légèrement que cette imputation grave lui est attribuée en 1841 par M. Quicherat, et que sir Thomas Phillipps a marqué sa mémoire d'une flétrissure indélébile. Mieux que personne, l'amateur anglais savait à quoi s'en tenir sur la provenance des débris qui venaient augmenter sa collection et sur la moralité du bibliothécaire d'Arras.

Ces deux témoignages, aussi considérables que celui de Hænel, ne souffrent pas la discussion ; ils sont d'ailleurs corroborés par un document des archives municipales d'Arras qui va me fournir une preuve écrasante.

Profitant du chaos qui plane sur le Dépôt littéraire, dont il a la garde, immense centralisation de livres, d'instruments de physique, de tableaux, de médailles, d'objets du culte qui n'ont pas encore reçu de destination définitive et n'ont été inventoriés que sommairement, Caron met ce dépôt en coupes réglées, s'empare de tout ce qui lui semble présenter une valeur vénale, vend au poids aux épiciers les livres. prend pour son chauffage les ais de bois qui recouvrent ceux-ci, porte aux sculpteurs les marbres et les statues, paie sa pension avec l'orfèvrerie des manuscrits et des vases du culte. Ce pillage est tellement dénué de scrupules et de précautions que, dès la fin de l'année 1816, l'opinion publique dans la ville d'Arras commence à s'émouvoir des bruits et des dénonciations qui circulent autour du dépositaire prévaricateur.

Je n'ai pas recherché si Caron porta un jour la peine réservée à ces agissements, ou si sa fuite le sauva des poursuites pour le reste de ses jours, mais il nous suffit ici de savoir que, sur l'invitation du maire d'Arras, le commissaire de police

(1) « Olim exornata erat clarissimis monumentis, hodie multorum jacturam fecit, quum pars librorum mss. in bibliothecam civitatis Boulogne-sur-Mer, cura Isnardy, qui eos manibus monachorum emigrantium eripere studebat, allata sit, alteram autem partem tempore bellorum civilium subduxerit Liardus quidam, bibliothecarius S. Velasti, qui cum itineri prætenderet valetudinem, in Angliam transferebat libros mss. quorum, ut ferunt. pretium 100,000 florenorum excedebat. » *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgiæ, Britanniæ magnæ, Hispaniæ et Lusitaniæ asservantur.* Lipsiæ, 1830.

fit comparaître, dans la première quinzaine de décembre 1816, tous les gens qui, de près ou de loin, l'avaient connu, et qu'une série de procès-verbaux nous a gardé les graves dénonciations dont il fut alors l'objet. A nous en tenir strictement à ce qui fait le sujet de ce rapport, nous apprenons par ces procès-verbaux : 1° qu'entre le mois de juin et la fin de novembre 1816, Caron vendit à Gorillot, libraire à Arras, 400 livres de parchemin ; que ce parchemin, tantôt employé en reliures, tantôt envoyé à Lille, fut acheté d'abord sur le pied de 24 s. la livre, puis de 27 s., quand Caron eut allégué une offre de 35 s. qu'on lui aurait faite à Paris ; 2° qu'une autre masse considérable sortit de la bibliothèque et fut portée chez le bibliothécaire, sans qu'on ait pu savoir à Arras ce qu'elle était devenue.

Maintenant que les rapports de police nous ont suffisamment édifiés sur l'opinion qu'on se faisait dans l'entourage du bibliothécaire, de la délicatesse avec laquelle il remplissait son mandat, nous allons essayer de supputer exactement l'étendue des ravages qu'accumulait autour d'elle cette triste gestion.

Un bibliothécaire de grand mérite, qui paie aujourd'hui d'un injuste oubli sa modestie trop grande, mais qui n'en a pas moins été l'organisateur intelligent et passionné de son dépôt, et a su dresser de toutes pièces des catalogues très soignés dont on fait encore usage aujourd'hui, M. Fauchison, consacra à l'étude des manuscrits de sa bibliothèque des recherches toutes spéciales, dont M. Quicherat devait tirer plus tard (1841) dans son inventaire un très heureux parti, en reconnaissant le mérite de leur auteur ; aussi est-il profondément regrettable que la ville d'Arras, en subventionnant en 1860 un nouveau catalogue, copie à peine déguisée des précédents, ait inconsciemment prêté la main à un plagiat qu'on ne saurait trop flétrir, car il fait table rase des travaux antérieurs.

Non seulement M. Fauchison fait entrer dans ses analyses les numérotations et les cotes successives, la provenance, l'âge, le format, la matière, le titre ancien et le titre vrai, souvent aussi l'historique de chaque manuscrit, mais encore, après avoir indiqué le nombre des folios subsistants, il suppute dans des tableaux supplémentaires les manquants de chaque cahier, en se guidant du texte ou de la pagination ancienne : œuvre éminemment utile dans un dépôt aussi maltraité, où les responsabilités doivent être soigneusement établies et circonscrites. C'est grâce à ce minutieux travail du vieux bibliothécaire que j'ai pu dresser l'état complet des manuscrits mutilés et calculer l'importance des vols commis. Or, voici le résultat de mes constatations.

Sur 779 mss. en vélin possédés par la bibliothèque d'Arras à l'époque de M. Fauchison (1), 734 ont été violés et 45 seulement sont réputés complets. Des 734 mss. mutilés, 43 à peine peuvent encore être présumés complets, car le texte paraît ininterrompu ; en revanche, dans 54 volumes le nombre des feuillets manquants dépasse, parfois de beaucoup, celui des feuillets restants : tel le

(1) M. Fauchison comptait 757 manuscrits en velin, dont quelques-uns en plusieurs volumes ; eu égard au nouveau catalogue, on en compte réellement 779. Cette différence de méthode et quelques erreurs des anciens classements empêcheront nos supputations générales de se joindre, bien que mes évaluations particulières soient empruntées au savant bibliothécaire.

ms. 747, qui devrait compter 275 feuillets, mais qui n'en a plus que 98 par suite de l'enlèvement des 177 autres.

J'ai employé plus haut cette expression : « dépôt mis en coupes réglées ; » elle est juste de tous points et rend très bien la situation, car, à considérer la numérotation ancienne et la similitude des formats qui tenaient et tiennent encore côte à côte aujourd'hui les manuscrits respectés, on conclut nécessairement que des rayons dans leur entier ont été oubliés par mégarde ; d'autre part, en faisant une observation semblable sur les 54 volumes le plus outragés, on voit encore qu'un même caprice d'une même heure a présidé à leur saccagement ; enfin, mêmes conclusions, si je considère ma trouvaille de Calais s'adressant à tels et tels rayons et nullement aux rayons intermédiaires, qui accusent néanmoins les mêmes pertes.

Dans 46 cas, Caron a supprimé tout le commencement ou toute la fin d'un volume ; d'autres fois, et j'en compte 11, il enlevait des cahiers entiers, de part en part. Mais ces moyens, certainement expéditifs, n'étaient pas très sûrs et pouvaient compromettre ; aussi le mode le plus habituel, celui qui eut toutes ses préférences et ses soins, est-il de couper au canif les feuillets, soit par unités, soit par groupes de deux ou trois. Parfois aussi, il détache du cœur des cahiers deux ou trois feuillets doubles, en respectant habilement la ficelle qui les lie. Ces deux manières donnent lieu à des résultats également désastreux pour des objets d'une pareille valeur: ou bien, il ne subsiste pas un seul cahier entier, et le texte est constamment rompu par l'alternance des manquants et des feuillets qui restent, ou bien, le texte est continu pendant dix ou douze pages et s'arrête brusquement durant cinq ou six autres.

Il ne semble pas que la miniature ait jamais été le mobile des vols de Caron. Trois manuscrits seulement ont été attaqués de ce chef, au dire de M. Fauchison, et j'ai constaté à peine 4 ou 5 lettres ornées dans les 1370 parchemins de Calais. Donner à ce genre de commerce une importance quelconque eût été s'exposer trop directement et peut-être sans résultat bien appréciable, car le goût des collections n'était pas éveillé alors. Il semble, au contraire, que Caron n'ait jamais eu d'autres complices que les relieurs et les épiciers ; aux uns il vendait les livres, aux autres il adressait les parchemins : les nombreuses coupures qui existent aux larges marges des manuscrits très soignés, en vélin de premier choix, indiquent suffisamment à quelle clientèle il avait affaire.

Voyons maintenant où nous conduisent les évaluations de M. Fauchison et quelle a pu être la quantité de parchemin volé, par rapport aux dépositions du libraire Gorillot et du concierge Monmouton.

En mettant bout à bout les totaux de chacune des pages de mon état des mutilations, j'obtiens la somme effrayante de 37,489 feuilles enlevées contre 105,772 actuellement conservées. Mais, d'une part, il convient de déduire de ces dernières 14,205 feuillets qui représentent les 88 manuscrits complets ou présumés tels ; les 691 manuscrits lacérés ne comptent donc plus que 91,567 feuillets. D'autre part, il faut ajouter aux 37,489 feuillets coupés l'évaluation approximative des points d'interrogation dont M. Fauchison a fait suivre certains manuscrits; En portant à 318 feuillets les manquants des 159 manuscrits ?, à 330 ceux des

55 ??, à 270 ceux des 27 ???, à 20 celui du ????, on obtient un supplément de 938 feuillets perdus. En second lieu, 14 manuscrits, au moins, ont disparu en entier, laissant ainsi, par une moyenne de 200 feuillets, un déficit de 2,800 feuilles. Enfin, les 95 feuillets retrouvés du Papias accusent un manque de plus de 200 feuillets pour ce manuscrit. Ces constatations nouvelles augmentent donc le vol de 3,938 feuilles et le portent conséquemment à 41,427, soit au tiers de ce qui est arrivé jusqu'à nous.

Si nous prenons pour base d'évalution les 15 kilogs trouvés à Calais, nous trouvons que les lacérations ont porté sur l'énorme quantité de 453 kilogrammes qui, à 27 s. la livre, durent apporter à Caron la mince somme de 1,223 fr. 10 c., ridicule produit d'un vol monstrueux qu'un prix quelconque ne rachèterait pas.

II. — *Sort des parchemins volés.*

Nous avons vu plus haut que le sieur Gorillot acheta pour son compte 400 livres de ce parchemin, qu'il expédiait en partie à Lille, au sieur Castiaux, ou qu'il consommait à domicile en travaux d'atelier; mais nous avons négligé à dessein un détail de la déposition du libraire, qui trouve ici sa place naturelle; je veux parler de la saisie qui fut faite et du dépôt au commissariat de tous les parchemins non employés qu'on trouva chez Gorillot. Les 400 livres qui entrèrent chez lui ou chez Castiaux sont perdues pour nous et n'ont pas laissé de traces, cela est absolument certain.

Mais, d'autre part, la déposition du concierge nous donne à entendre « qu'une masse de parchemin qui emplissoit une chambre, en a été enlevé par » deux frères, porteurs de charbon au Rivage, et a été placé par eux à la » porte de son bureau, d'où elle est disparue sans connoître où elle se trouve....., » qu'à cette époque ledit Caron a beaucoup tourmenté ledit concierge pour en » obtenir la clef de la porte de la rue, que le déclarant lui a constament » refusé. »

Cette déposition, dénuée d'ambiguité, implique que Caron, jugeant ses débouchés d'Arras insuffisants pour la quantité de ses déprédations, chercha à s'en créer d'autres, en dehors de toute surveillance, et fit sortir une partie de son vol par une voie sur laquelle personne ne put fournir d'avis. Il faut donc voir là les 250 kilogs qui complètent l'évaluation de M. Fauchison, et placer leur débit, ou partiel ou total, à Amiens, puisque c'est dans cette ville que sir Thomas Phillipps les rencontra.

M. Quicherat nous apprend en effet que le collectionneur anglais put racheter d'un relieur de cette ville 30 kilogs environ de ces précieux fragments. Sans doute, la majeure partie était déjà utilisée et sortie de l'atelier, car sir Phillipps acheta certainement tout ce qu'il put trouver : je n'en veux pour preuve que ce fait d'avoir dépouillé les 55 volumes restant en magasin, qui nous ont fourni les 55 feuillets, coupés et encollés, de l'*Exposition de Bède sur l'évangile selon saint Luc*. Deux couverts de livres sont même venus jusqu'à nous sans subir l'opération du lavage. Tout naturellement sir Phillipps fit un triage de sa trouvaille, garda la partie qui lui plut, et les 15 kilogs retrouvés aujourd'hui sont

probablement les reliefs de son choix ; de plus, s'il n'y a pas eu d'erreur dans l'évalution faite par ceux qui nous ont légué ce renseignement, ces autres débris, tirés comme les nôtres, de la boutique d'Amiens, se trouvent, à mon avis, en Angleterre, où l'opinion générale plaçait tout le vol en 1841.

N'ayant pas trouvé dans la municipalité d'Arras une oreille intelligente, des yeux clairvoyants, un conseil éclairé pour accueillir la proposition qu'il fit, sir Phillipps fut heureux de se débarrasser de la portion qui nous intéresse entre les mains d'un autre collectionneur, M. Dufaitel, de Calais, qui, à son tour, l'ayant offerte sans succès (1) à l'ancienne propriétaire pour la modique somme de 80 fr., se décida à la garder.

Comment ces débris vinrent-ils échouer dans le local de la bibliothèque de Calais, où je les ai retrouvés mêlés aux archives ? Il serait difficile de le dire. Mes recherches en ce sens, et celles de M. Reboul, archiviste municipal, n'ont eu aucun résultat. M. Dufaitel ne dut pas vendre de son vivant ces parchemins, qui n'avaient pas trouvé preneur dans la ville qu'ils intéressaient ; il dut encore moins les donner, car sa réputation d'amateur est assez faite pour ne point laisser prise à cette supposition. Il me paraît plus probable, au contraire, que les feuilles en question ont été achetées après sa mort, en 1858, lors de la vente qu'on fit de ses collections.

Quoi qu'il en soit de cette acquisition ou de ce don, son entrée dans la bibliothèque de Calais ne souleva aucun enthousiasme, car tels ils étaient ficelés lors de leur arrivée, tels j'ai retrouvé ces parchemins en 1884, blottis dans un fond de rayon, sous deux doigts de poussière, bien dissimulés derrière des monceaux d'archives inexplorées.

III. — *Identification des parchemins volés sur les manuscrits de la bibliothèque d'Arras.*

Très mince serait le résultat d'avoir raconté par le menu l'histoire des vols de la bibliothèque d'Arras sur lesquels on était incomplètement renseigné, et l'odyssée curieuse de leurs débris, si nous avions dû borner nos travaux à une présomption, forte il est vrai, mais dénuée de preuves palpables. Heureusement, cel n'est pas le cas et, grâce à M. le Maire de Calais, l'étude est complète.

L'évaluation de la trouvaille, je pus vite m'en convaincre, ne répondait que fassez loin à mes conjectures de 1884 : je parlais alors de 5 à 600 feuilles de parchemin, mais à les compter, j'en ai trouvé 1,370. Il n'était point facile d'asseoir la base d'un premier triage sur une pareille quantité, car, malgré les ressemblances, la peine eût été vaine d'essayer dès l'abord des groupements d'écriture : un même manuscrit comporte souvent dix et vingt traités divers, un même traité a pu être écrit par plusieurs mains très différentes.

En présence de l'impossibilité de trouver le livre d'Esdras dans un manuscrit

(1) Cette apathie des administrateurs arrageois est d'autant pitoyable qu'à la même époque le bibliothécaire, M. Fauchison, adressait (1826-1830-1839) à la municipalité l'état complet des mutilations et en recherchait l'origine.

catalogué : « *Expositio beati Hieronymi super Apocalypsim*, » je n'ai pas davantage cherché un rapprochement de textes, *à priori* ; cette méthode, qui peut paraître plus intelligente, était d'une inefficacité absolue.

J'ai donc commencé mes opérations par une numérotation continue des feuilles du n° 1 au n° 1,370, afin de donner à chacune une appellation nette et brève. J'ai ensuite mesuré en millimètres la longueur et la largeur des parchemins, ce qui m'a donné la série croissante des tailles ; après quoi, mettant d'une part les pages à longues lignes et d'autre les pages à deux colonnes, j'ai mesuré la longueur et la largeur entre les marges et l'espacement de la réglure, compté les lignes, séparé les textes glosés des textes continus. Les rapprochements d'écriture en devinrent plus faciles.

Le texte n'a servi qu'à fortifier mon idée de joindre ensemble des feuillets de même écriture et de même format. Cette manière de faire, très pratique, m'exposait à de moindres mécomptes.

Toutes ces opérations préliminaires terminées, j'ai pu classer par taille sur les tables de la bibliothèque d'Arras 190 groupes de parchemins, de même écriture respectivement et de même texte, préalablement cousus, et appeler l'un après l'autre les 1,200 manuscrits de la collection actuelle. Chacun d'eux, mesuré soigneusement, fut confronté avec tous les fragments répondant à sa taille, à son écriture et à son texte, et tels groupes qui avaient paru différents, vinrent se joindre pour entrer dans un même volume, à mon grand étonnement. Les 190 groupes établis primitivement se fondirent de la sorte en 117 unités réelles.

J'ai inscrit sur mon état des mutilations les identifications obtenues ; je me bornerai donc à les résumer ici.

Sur 1,370 feuilles retrouvées, 1,206 entrent de plein droit dans 92 des manuscrits d'Arras ; 69 autres feuilles, dont l'identification n'a pu être faite, répondent à 24 manuscrits ; enfin 95 font partie d'un Papias sur lequel je reviendrai bientôt.

Certainement, avec un pareil résultat, la preuve est faite et les fragments de Calais sont bien assurément la dépouille d'Arras ; aussi ne saurait-on invoquer l'écart de 69 feuilles pour contester la provenance de la totalité. En effet, après un premier appel de tous les manuscrits, j'avais à peine identifié les 2/3 de mes groupes ; le reste, dissimulé sans doute, n'avait pas frappé ma vue au moment opportun et n'avait pu être classé : j'ai dû recourir à une seconde consultation, qui fut tout à fait décisive. Pourquoi ne pas voir dans les 24 manuscrits auxquels correspondent ces 69 feuilles, une dizaine de lapsus, inséparables d'un triage rapide ? Le temps dont je disposais, pris sur mes travaux ordinaires, ne me permettait pas un examen plus approfondi et, d'ailleurs, j'avais une preuve générale à faire, tandis que le travail de détail et de reconstitution des volumes sera l'œuvre du bibliothécaire. Pour les 14 manuscrits qui restent, j'invoquerai une autre présomption. Je les suppose volés dans leur entier, car plusieurs d'entre eux, ceux notamment du format grand in-folio, n'ont répondu à aucun des manuscrits de même taille qui se sont présentés. Témoin, ce *livre des Paralipomènes*, dont j'ai 8 feuillets, et qui ressemble de

ous points, taille, largeur de marges, écriture, exécution, titres courants, loses, etc., à d'autres livres de la Bible, dont le catalogue a fait autant de ıanuscrits séparés sous les n°s 818, 836 et 837. Toute cette Bible, en lusieurs volumes, a évidemment été commandée par une même personne, crite par les mêmes scribes, et dut exister en entier dans la bibliothèque un moment donné ; on s'en convainc facilement en feuilletant le catalogue des ıanuscrits dressé par les religieux de Saint-Vaast. Caron aura dérobé plusieurs olumes de cette Bible dans leur entier, trouvant la manière plus productive. J'ai 'ailleurs la preuve de ces vols faciles dans le Papias dont j'ai déjà si souvent arlé sans m'y étendre davantage.

Voici donc le fait. Parmi les parchemins retrouvés à Calais, j'ai rencontré une ortion de volume encore cousue, forte de 80 feuillets, auxquels par ressemlance 15 autres vinrent successivement se joindre. Ce fragment considérable, rovenant d'un glossaire, allant de la lettre O à la lettre S, avait fort attiré mon ttention ; et cependant, malgré tous mes soins, il ne put retrouver sa place. ussi, partant de cette idée que mes 1,370 feuilles provenaient d'une même ource, j'ai étudié spécialement ce manuscrit pour en deviner le titre et en echercher la provenance. C'était, à n'en pas douter, un *Elementarium doctrinæ udimentum* de Papias, que j'ai retrouvé dans le catalogue des manuscrits de aint-Vaast sous la cote :

. 4, Papiæ elementarium ex variis authoribus excerptum, f°, perg. $\frac{345}{518}$. L'abbaye de aint-Vaast a donc possédé ce manuscrit, qui est entré, lors de la Révolution, au dépôt littéraire, pour en sortir par la main criminelle de Caron et y faire retour lus tard en lambeaux.

Je suis moralement certain de posséder dans mes fragments, mais par 2 ou 3 euillets seulement, une quinzaine de manuscrits soustraits de la même façon.

Ainsi les 1,370 feuillets de Calais ont apporté leur contingent à 117 manucrits de la bibliothèque d'Arras dont 15 du XIIe s., 7 du XIe s., 14 du Xe s. et 2 du Xe siècle.

Il serait puéril ici d'établir la moyenne des restitutions, car la réunion de ces agments est l'œuvre du hasard. Tels manuscrits, comme les n°s 128, 134, 55, 203, 255, 262, 344, 427, 435, 613, 733, 746, 817, 876, 886, emeurent presqu'aussi incomplets après qu'avant la reprise, mais tels autres, omme les n°s 91, 144, 158, 208, 222, 350, 686, 693, 696, 699, 701, etrouvent la moitié ou les deux tiers de leurs manquants.

Je dirai la même chose de la qualité de la restitution. Comme on l'a vu plus aut, sir Phillipps a dû faire un choix intelligent à son profit, car une bonne artie de nos groupes n'offrent qu'une valeur de texte très restreinte, tant il y a 'œuvres semblables par le monde, telles les gloses sur les différentes parties de ı Bible, les collections de Décrétales, les homélies du temps et des fêtes, les euvres de saint Grégoire, de saint Jérôme ou de saint Thomas. Mais d'abord, à éfaut d'autres mérites, l'âge des manuscrits, dont 23 au moins sont antérieurs u XIIe siècle, leur en tiendrait lieu. Ensuite quelques très bons feuillets couvrint à eux seuls auprès des érudits la nudité des autres ; par exemple :

La *Vita B. Gregorii* (160), du XIe s., dont nous augmentons de 17 feuillets les 44 existants ;

Les *Passiones et vitæ sanctorum* du XIe s. (178), qui gagnent 14 feuillets, pour les vies de SS. Brice, Barthélemy, Simon et Jude, André, Pierre et Paul, Nicodème, Martin, Thomas, Mathieu et Léonard ;

Le *De institutione novitiorum* de S. Bonaventure (182), qui en reprend 12 ;

Le *Manipulus curatorum*, dont la perte de 17 feuillets est réduite à 9 ;

Le *Trésor* de Brunetto Latini (1060), auquel nous rendons 2 feuillets ;

Les *Miracula S. Sebastiani, Vita S. Hugonis Passio, S. Benigni* (1071), du Xe s., qui retrouvent 4 feuillets ;

La *Translation des restes de S. Benoît* (1) *au monastère de Fleury*, par Adalbert du même nom, ms. du Xe s. (1079), auquel nous rendons les 2 feuillets perdus.

Mais nous devons une mention toute spéciale aux trois suivants, précieux à plus d'un titre :

Le *De officiis* d'Amalaire, ms. du IXe s. (699), avait perdu 29 feuillets ; nous lui en rendons 23.

Le *Vitæ S. Remigii, Lamberti, Nicasii et Mauri*, ms. du Xe s. (199), qui ne comptait plus que 54 feuillets, en aura désormais 69. Des 15 feuillets retrouvés, 8 ont trait à la vie de S. Remi, par Hincmar, 3 à celle de S. Lambert, publiée par les Bollandistes (2), et de S. Nicaise, encore inédite, 4 à celle de S. Maur, par Faustus.

Enfin, le ms. des *Métamorphoses d'Ovide* (XIIe s.), auquel il manquait 14 feuillets, en retrouve 8 qui appartiennent aux livres III, IV, V, VII, IX, XI, XII, XIII des dites *Métamorphoses* ; restitution de grande valeur, eu égard à l'édition nouvelle des Œuvres d'Ovide que prépare en ce moment M. George Sidney, professeur à Owens Collège, de la Victoria University de Manchester. Venu exprès à Arras pour collationner ce ms., le professeur anglais n'a pu profiter de ces 8 feuillets, dont l'existence n'était pas encore soupçonnée.

Ces détails suffisent, je pense, à donner une certitude absolue sur l'identification que je proposais et sur son résultat.

Mais j'en veux donner une preuve encore plus palpable, s'imposant aux yeux. Prenons par exemple le ms. 996, dont nous avons parlé en dernier lieu, et que vont accroître 8 feuillets nouveaux, inscrits sous les n^os provisoires 182 à 189.

Voici dans quel ordre ceux-ci viennent se ranger :

Le n° 182	se placera	entre les feuillets actuels	14 et 15.
183	—	—	18 et 19.
184	—	—	30 et 31.
185	—	—	48 et 49.
186	—	—	56 et 57.
187	—	—	70 et 71.
188	—	—	75 et 76.
189	—	—	86 et 87.

(1) « Incipit gloriosus et a Deo dispositus adventus in cœnobio Floriacensi rite vocato. dilecti ac præelecti Dei ante omnia sæcula Benedicti patris Cum diu gens Longobardorum... »

(2) (Sept. V, 582).

La même opération peut se faire sur tous les manuscrits portés sur l'*état des mutilations*; mais la réintégration définitive de tous les feuillets, dans leurs volumes respectifs, demanderait un plein mois de travail assidu et n'ajouterait aucune force nouvelle aux arguments présentés.

J'ai terminé, Monsieur le Ministre, l'étude que vous m'avez confiée; j'ai essayé d'en condenser les lignes principales dans ce rapport, en rejetant à la fin dans une série de pièces justificatives les détails qui m'ont paru moins essentiels.

C'est à l'État, propriétaire de ces manuscrits, qu'il appartient maintenant, de concert avec la ville d'Arras, su dépositaire, de revendiquer ce bien auprès de la mairie de Calais.

Ces fragments, sans lien entre eux, ne sont d'aucune utilité pour cette dernière ville, et ne peuvent que rester enfouis en l'endroit ignoré où je les ai trouvés. A Arras, au contraire, rétablis à leurs places respectives, ils viendront atténuer les pitoyables vides créés par Caron, rendre à plusieurs manuscrits une intégrité relative, apporter à l'érudit des secours peut-être précieux.

D'ailleurs la municipalité de Calais, d'abord émue de l'idée de reprise que j'avais soulevée, est aujourd'hui revenue d'elle-même à une saine vision de la question. Les explications que j'ai fournies à M. le Maire, lui ont fait reconnaître le bien fondé des revendications de l'État, et l'examen contradictoire auquel la commission de la bibliothèque de cette ville va se livrer sur les parchemins que je lui retourne, achèvera d'éclairer sa religion.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de rendre ici à M. Fauchison, savant modeste, et à M. Quicherat, l'hommage de tout ce qui précède, car ce sont leurs travaux qui ont amené l'heureux résultat que je vous soumets aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect et de mon dévouement.

L'Archiviste du Pas-de-Calais,
H. Loriquet.

A la suite de la démonstration si probante de M. Loriquet, les 1,370 feuillets ont été réintégrés à la bibliothèque d'Arras, le 29 décembre dernier.

Beaune. — M. l'abbé Vivier a été nommé bibliothécaire de la ville de Beaune, en remplacement de M. Bourlier.

Bordeaux. — M. Dezeimeris a été nommé bibliothécaire de la ville de Bordeaux, en remplacement de M. Messier.

Brest. — M. Marion, sous-bibliothécaire, a été nommé bibliothécaire de la ville de Brest, en remplacement de M. Mauriès. M. Loyer, agrégé de grammaire et des lettres, a été nommé sous-bibliothécaire.

Château-Chinon. — M. Duchier, inspecteur primaire honoraire, a été nommé bibliothécaire de Château-Chinon, en remplacement de M. Gaillard.

Dunkerque. — Le nombre des lecteurs de la bibliothèque de Dunkerque a été, pendant l'année 1885, de 8,686, au lieu de 8,756 pendant l'année 84.

Honfleur. — M. Brière a été nommé bibliothécaire de la ville de Honfleur.

Laon. — On annonce la mort de M. Mathey, bibliothécaire de Laon.

Lisieux. — Vient de paraître : *Catalogue général de la bibliothèque publique de la ville de Lisieux*, 2e *supplément*, 1875-1885. Lisieux, imp. Lefebvre-Lajoie, 1886, in-8° de 88 pages. — Les mss. ou chartes, au nombre de 23, sont p. 87-88.

Meaux. — M. Andrieux, professeur au collège de Meaux, a été nommé bibliothécaire de la ville, en remplacement de M. Villedieu, décédé.

Mirande. — M. Bertrand a été nommé bibliothécaire de la ville de Mirande.

Nancy. — L'administration municipale de Nancy ayant décidé qu'un essai de service de vacances serait fait, la bibliothèque, au lieu d'être ouverte seulement le mercredi, du 15 août au 15 octobre, a été ouverte tous les jours, pendant ces deux mois, de 9 heures à midi. La moyenne des lecteurs a été de 20 par séance; elle a paru suffisante pour que cette mesure provisoire parût digne d'être jugée définitive.

Pendant les mois de novembre et de décembre, la bibliothèque a été fréquentée par une moyenne de 130 lecteurs par jour.

Mme veuve Poirel a légué à la bibliothèque de Nancy une collection d'environ 450 volumes. Le crédit pour acquisitions de livres s'est accru de 1,200 francs par suite d'un legs de 30,000 francs fait à la bibliothèque par M. Foler, avocat à Paris.

Nîmes. — M. Alexandre Ducros a été nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque de Nîmes, en remplacement de M. Bernard, décédé.

Orléans. — Vient de paraître : *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, Fonds de Fleury*, par Ch. Cuissard, professeur, membre de plusieurs sociétés savantes. Orléans, Herluison, 1885, in-8° de xxxvi-294 pages. — Cet inventaire donne une description très détaillée d'environ 230 des manuscrits, pour la plupart les plus anciens et les plus intéressants, de la bibliothèque d'Orléans. Il est suivi de quelques fragments inédits et d'une table des matières.

Paris. — *Conservatoire national de musique et de déclamation.* — Vient de paraître : *Bibliothèque du Conservatoire national de musique et de déclamation. Catalogue bibliographique, orné de 8 gravures, avec notices et reproductions musicales des principaux ouvrages de la réserve.* Paris, Didot et Cie, 1885, in-8° de xxx-518 pages.

L'administration préfectorale de la Seine fait autographier mensuellement,

depuis le mois d'août, la liste des ouvrages et documents qui entrent dans la bibliothèque administrative de la préfecture. Ce mode de publication peut être recommandé aux bibliothèques dont les catalogues ont été imprimés et qui veulent tenir leurs lecteurs au courant de leurs nouvelles acquisitions.

Par suite de la réorganisation du service de la bibliothèque et du musée Carnavalet, M. Céard, sous-conservateur, a été chargé de la section de la bibliothèque et des estampes.

M. Julien Sée a été nommé bibliothécaire de la bibliothèque Forney.

Quimper.— M. Gauguet, capitaine du génie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, a été nommé bibliothécaire de la ville de Quimper, en remplacement de M. Derennes, démissionnaire.

Rouen. — L'administration municipale de Rouen vient de décider qu'une galerie serait spécialement affectée aux estampes dans le nouveau local qui sera livré, dans le courant de l'année, pour le service de la bibliothèque. Elle a également décidé qu'un crédit annuel de 500 francs serait consacré à l'acquisition d'estampes. Ce résultat est dû à l'initiative de M. Noël, conservateur de la bibliothèque, et surtout de M. Beaurain, bibliothécaire-adjoint, qui a mené une vigoureuse campagne pour que ce service ne fût pas distrait de la bibliothèque. M. Beaurain a exposé ses idées sur la question dans un mémoire autographié, de 60 pages in-4°, intitulé : *Estampes de la ville de Rouen; collections de la bibliothèque municipale. Ouverture d'une galerie des estampes dans les nouveaux bâtiments. Etat de la question. Projet du* 22 *décembre* 1883. *Opinions exprimées sur ce sujet. Questions relatives à la formation d'une galerie spéciale d'œuvres diverses concernant l'histoire de Rouen. Observations soumises à M. le Maire, à MM. les Membres de l'administration, du Conseil municipal et de la Commission*, 13 *juillet* 1885. Dans ce mémoire (p. 32-42), M. Beaurain signale les principales estampes possédées par la bibliothèque de Rouen; quelques-unes sont précieuses.

Saint-Chamond. — Vient de paraître : *Ville de Saint-Chamond (Loire)* : *Catalogue alphabétique de la bibliothèque de la ville*, publié sous l'administration de M. Benoît Oriol, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Saint-Chamond. — *Partie Dugas-Montbel.* — Saint-Chamond, imprimerie et lithographie A. Poméon, 1885, in-8° de VII-177 pages.

Saintes. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Saintes (Imprimés et manuscrits)*, par M. Louis Audiat, bibliothécaire-archiviste de la ville. Saintes, 1885, in-8° de 703 pages. — Ce catalogue, précédé d'une notice historique, comprend 10,151 numéros, formant environ 25,000 volumes.

Sens. — M. A. Morin de Champrousse a été nommé bibliothécaire de la ville de Sens, en remplacement de son père qui, à cause de son grand âge, a résigné ses fonctions.

Mme la marquise de Blocqueville, princesse d'Eckmühl, a fait don récemment

de 60 volumes à la bibliothèque de Sens. Quelques-uns ont une valeur intrinsèque considérable ; d'autres sont accompagnés d'autographes ou de dédicaces des auteurs.

Troyes. — Le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, livraison de juin-juillet 1884, a publié, sur la bibliothèque de Troyes, une notice qui est loin d'être exacte et complète. Les lignes suivantes, où l'on donne quelques renseignements sur l'origine et l'état actuel de cette bibliothèque, n'ont d'autre but que de mettre en relief les noms de généreux bienfaiteurs ; elles n'ont pas été préparées comme une rectification.

La bibliothèque de Troyes fut fondée en 1651, par suite de la donation de Jacques Hennequin, docteur en Sorbonne, qui légua sa bibliothèque au couvent des Cordeliers, à la condition que les religieux la rendraient publique.

Sous la Révolution, ce dépôt s'enrichit de la bibliothèque de la célèbre abbaye de Clairvaux, qui avait acquis, en 1781, l'admirable collection formée à Dijon, avec autant de science que de goût, par la famille parlementaire des Bouhier. Cette collection seule comprenait un nombre de 31,652 volumes sur les 50,000 dont se composait la bibliothèque de Clairvaux en 1790. Elle forme sans contredit la partie la plus précieuse de la bibliothèque de Troyes, qui compte parmi ses autres richesses les collections des savants frères Pithou et du non moins savant Remi Breyer, provenant de l'Oratoire. Enfin, on y trouve les ouvrages tirés de quatorze autres bibliothèques conventuelles et de vingt-quatre bibliothèques particulières ayant appartenu à des émigrés, des déportés ou des condamnés à mort.

Aujourd'hui, la bibliothèque de Troyes possède 90,000 volumes imprimés et 3,171 liasses, cahiers et volumes manuscrits. Elle est particulièrement riche en ouvrages des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; ses manuscrits précieux, dont le catalogue a été imprimé en 1856, sont bien connus de tous les savants de l'Europe.

Depuis 1873, d'importants travaux de récolement, d'étiquetage et de catalogue ont été exécutés et se poursuivent. Un inventaire complet de tous les ouvrages a été dressé ; sur chaque volume, sur chaque brochure, à l'extérieur et à l'intérieur, ont été collées des étiquettes portant les numéros du catalogue, de la travée et du rayon ; les manuscrits ont été paginés, et, en même temps, les miniatures et les lettres ornées que renferme chacun d'eux, ont été indiquées sur un registre spécial ; enfin, la publication du catalogue s'opère au moyen d'une allocation annuelle de 2,000 francs, inscrite au budget municipal depuis 1874, pour couvrir les frais d'impression d'un volume de 35 feuilles environ. Onze volumes ont déjà paru ; ceux qui n'ont pas encore été annoncés dans le *Bulletin* sont les suivants : *Belles-lettres*, tome II, 1883, v-576 p., tome III, 1884, II-429 p.; *Sciences et arts*, tome I, 1885, VI-518 pages.

Si la bibliothèque s'accroît chaque jour par les envois du Gouvernement et par les acquisitions faites avec les subventions de la ville, l'intelligente générosité des particuliers contribue aussi, dans une notable proportion, à l'augmentation de ses richesses. Par exemple, un don considérable, parmi les plus récents, c'est

celui de la collection locale formée par le docteur François Carteron et abandonnée à la ville par sa fille, Mme Léon Pigeotte ; elle comprend 2,618 volumes ou pièces, dont M. Léon Pigeotte, membre du comité d'inspection, a rédigé et publié le catalogue, en un volume in-8° de VII-384 pages. Plus récemment, il y a quelques mois, M. le docteur Millard, de Paris, avisait M. le conservateur de la bibliothèque de Troyes qu'il était sûr de remplir le vœu le plus ardent de son père, M. Auguste Millard, décédé inopinément, en cédant à la ville de Troyes toute la bibliothèque du regretté défunt, ancien représentant du peuple pour le département de l'Aube, en 1848. Or, toute sa vie, M. Auguste Millard s'était livré passionnément à l'étude des sciences naturelles et philosophiques ; sa bibliothèque offre donc déjà une grande valeur scientifique qui ne peut manquer d'être appréciée des travailleurs. Et puis, il s'était attaché, comme M. Carteron, à recueillir les ouvrages et documents de toute nature, relatifs à la ville de Troyes, sa patrie, et à la Champagne méridionale ; il était arrivé ainsi à découvrir un certain nombre de pièces locales qui vont combler des lacunes regrettables existant dans la collection Champenoise. Cette collection spéciale, commencée par M. Harmand, continuée par le conservateur actuel, M. Emile Socard, complétée de l'appoint des cabinets Carteron et Millard, contiendra alors à peu près tous les éléments anciens susceptibles d'y entrer. Il suffit, pour donner une idée de son importance exceptionnelle, de conclure qu'elle est le fruit de trois quarts de siècle de recherches persévérantes, effectuées par des patriotes et des bibliophiles aussi dévoués qu'érudits.

C'est ainsi qu'il y a un grand avantage à ce que les collections particulières, formées avec tant de soin et d'amour, ne soient pas dispersées, et tous ceux qui portent intérêt à l'accroissement des dépôts publics, doivent souhaiter aux bibliothèques des autres départements d'aussi bonnes fortunes que celles qui profitent tant à la bibliothèque de Troyes, et aux émules de MM. Carteron et Millard, des héritiers désintéressés et intelligents, qui comprennent qu'en conservant aux générations des documents utiles, ils assurent, par de telles libéralités, à des noms vénérés un souvenir devant durer autant que les collections elles-mêmes.

Comme la bibliothèque Carteron, la bibliothèque Millard aura son catalogue spécial ; il comprendra 3,000 articles environ et sera publié aux frais de M. le docteur Millard ; M. Émile Socard travaille à sa rédaction.

Bibliothèques populaires et scolaires. — *Liste des ouvrages admis par la Commission des bibliothèques populaires et scolaires* dans les séances du 31 juillet, des 20 et 27 novembre et des 4, 11 et 18 décembre (1).

Série B. — Histoire et biographies.

Bachelet (Th.). *La guerre de Cent ans.* Rouen, Mégard, 1880. 1 vol. gr. in-8°, (Scol.).

(1) Les ouvrages indiqués *Pop.* sont admis pour les bibliothèques populaires seulement ;
Les ouvrages indiqués *Pop.* et *scol.* sont admis pour les bibliothèques populaires et scolaires.

Bastard (Georges). *La défense de Bazeilles*. Paris, Ollendorf, 1884. 1 vol. in-12. 3 francs. (Pop.)

Bourde (Paul). *La fin du vieux temps*. Paris, Calmann Lévy, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Challamel (A.). *Les grandes compagnies*. Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-18. 2 fr. 90 cent. (Pop.)

Chéruel (A.). *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-16. 12 fr. (Pop.)

Duruy (Victor). *Abrégé de l'histoire universelle comprenant la révision des grandes époques depuis les origines jusqu'à 1848*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. (Pop. et scol.)

Jalliffier (R.). *Histoire des états généraux*. Paris, L. Cerf, 1885. 1 vol. in-12. 1 franc. (Pop. et scol.)

Lavisse (Ernest). *Étude sur l'histoire de Prusse*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Manesse (L.). *Les paysans et leurs seigneurs avant 1789*. Paris, Jouvet, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Martin (Henri). *Jeanne d'Arc*. Paris, Jouvet, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Pellet (Marcellin). *Variétés révolutionnaires*. Paris, Alcan, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Reinach (Théodore). *Histoire des Israélites*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 4 fr. (Pop.)

Série C. — Géographie et voyages.

De Long (J.-W.). *Voyage de la Jeannette*. Journal de l'expédition, édité par les soins de la veuve de l'auteur (traduction F. Bernard). Paris, Hachette, 1885. 1 vol. gr. in-8°. 10 francs. (Pop.)

Fonvielle (W. de). *Les affamés du pôle nord*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop.)

Frank (G.). *Voyages et découvertes de René Callié*. Paris, Picard-Bernheim, 1885. 1 vol. in-18 jésus. 40 cent. (Pop.)

Gros (Jules). *Voyages, aventures et captivité de J. Bonnat chez les Achantis*. Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-12. 4 francs. (Pop.)

Joanne. *Champagne et Ardennes*. (Guide). Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 7 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Perret (Paul). *Les Pyrénées françaises*. 1re partie : *Lourdes, Argelès, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur, Barèges*. 10 francs. — 2e partie : *Les Pays Basques et la Basse-Navarre*. 12 francs. — 3e partie : *l'Adour, la Garonne et le Pays de Foix*. 12 francs. Paris, Oudin, 1884. 3 vol. in-8° (Pop. et scol.)

Perrier. *La lecture des cartes à la portée de tout le monde*. Saint-Germain-en-Laye, imprimerie Doizelet, 1885. 1 vol. in-8° (Pop. et scol.)

Piétri (Capitaine). *Les Français au Niger*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop.)

Reuss (Rodolphe). *David Livingstone, missionnaire, voyageur et philanthrope* (1813-1873). Paris, Fischbacher, 1885, 1 vol. in-16. 2 francs (Pop.)

Série D. — Littérature et morale.

Bergsoë (Guillaume). *Pillone. — L'amphithéâtre des Flaviens. — L'homme de pierre* (traduction Charles Simond). Paris, Oudin, 1884. 1 vol. in-12. 3 francs. (Pop.)

Blanchère (Henri de la). *Une histoire de tous les jours*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8°. 90 cent. (Pop.)

Clédat (L.). *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*. Paris, Garnier, 1885. 1 vol. in-18. (Pop.)

Dickens (Ch.). *David Copperfield* (édition abrégée). Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-8°. 3 francs (Pop. et scol.)

Dickens (Ch.). *Aventures de M. Pickwich* (édition abrégée). Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Pop. et scol.)

Dupuy (Ernest). *Les grands maîtres de la littérature russe au dix-neuvième siècle*. Paris, Lecène et Oudin, 1885. 1 vol. in-12. 3 francs 50 cent. (Pop.)

Faguet (Émile). *Les grands maîtres du dix-septième siècle* (études littéraires et dramatiques). Paris, Lecène et Oudin, 1885. 1 vol. in-12. 3 francs 50 cent. (Pop.)

Fénelon. *Œuvres choisies* (Éd. Regnier). Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.)

Hugo (Victor). *Les Châtiments*. Paris, Lemerre. 1 vol. in-12. 6 francs. (Pop.)

La Rochefoucauld. *Œuvres complètes* (édition Chassang). Paris, Garnier, 1883. 2 vol. in-8°. (Pop.)

Quinet (Edgar). *Lettres d'exil adressées à Michelet et à divers amis*. Paris, Calmann Lévy, 1885. 1 vol. in-18. 3 francs 50 cent. (Pop.)

Série E. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Berquin. *L'Ami des enfants*. Paris, Didier. 2 vol. in-12. 4 francs. (Pop. et scol.)

Linden (Adrien). *Promenades à la campagne*. Paris, Delagrave. 1 vol. in-18. 50 centimes. (Scol.)

Série F. — Économie politique, législation usuelle et connaissances utiles.

Acollas (Émile). *Les contrats et les obligations contractuelles*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-12. 75 centimes. (Pop. et scol.)

Acollas (Émile). *Les successions*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-12. 75 centimes. (Pop. et scol.)

Chassaing (J.-B.). *Notions usuelles de droit civil*. Paris, Delalain. 1 vol. in-12. 2 francs 50 cent. (Pop. et scol.)

Landelle (G. de la). *Pauvres et Mendiants*. Roman des questions sociales. Paris, Didier, 1877. 1 vol. in-16. 3 francs 50 cent. (Pop.)

Lhomme (Ch.). *Code manuel des bataillons scolaires*. Paris, Picard-Bernheim, 1885. 1 vol. in-18. (Scol.)

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Blanchère (De la). *Les Animaux racontés par eux-mêmes.* Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-8°. 2 francs 90 cent. (Pop.)

Roche (Édouard). *Les Martyrs du travail* (le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf). *Notions de médecine vétérinaire.* Conseils aux agriculteurs à propos des animaux utiles et nuisibles. Nouvelle édition. 1 vol. in-18. 80 centimes. (Scol.)

Saucerotte (Docteur). *Petite histoire naturelle des écoles.* Paris, Delalain. 1 vol. in-18. 80 centimes (Scol.)

Série H. — Hygiène.

Viard (Émile). *Traité général des vins et de leurs falsifications.* Paris, Savy, 1884. 1 vol. in-8°. 10 francs. (Pop.)

Série K. — Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Duroselle (E.). *Traité de l'alimentation du bétail.* Paris, Paul Robert. 2 vol. in-12. (Pop.)

Hédouville (Vicomte de) et Nicolle (Am.) *Cours de comptabilité agricole.* Une brochure, 1885. (Pop. et scol.)

Série B. — Histoire et biographies.

Cheslay (G. R.) *La Convention nationale, son œuvre.* Paris, Charavay, 1884. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Dally (A.). *Les armées étrangères en campagne; leur formation, leur organisation, leurs effectifs et leurs uniformes.* (Suisse, Allemagne, Russie, Angleterre, Italie, Autriche-Hongrie, Espagne, Belgique.) Paris, imprimerie de la société de typographie, 1885. 1 vol. in-18°. 5 fr. (Pop.)

De la Garde (Henri). *Le duc de Rohan et les protestants sous Louis XIII.* Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1884. 1 vol. in-8° (Pop.).

Gaudelette. *Histoire de la guerre* 1870-71 *dans la Côte-d'Or.* Dijon, Th. Ropiteau. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Hanotaux (Gabriel). *Henri Martin, sa vie, ses œuvres, son temps,* 1818-1883. Paris, Léopold Cerf, 1885. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Hervé (Édouard). *La crise Irlandaise depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Ideville (H. d'). *Cavour.* Paris, Hachette, 1883. 1 plaq. in-18. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Isambert (Gustave). *La défense de Châteaudun.* Paris, Charavay, 1885. 1 vol. in-16 (Pop. et scol.)

Dussieux (L.). *L'armée en France. Histoire et organisation depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.* Versailles, L. Bernard, 1884. 3 vol. in-18. (Pop.)

Petit (Édouard). *Francis Garnier, sa vie, ses voyages, ses œuvres d'après une correspondance inédite.* Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. 2 fr. (Pop.)

Picaud (A.). *Carnot, l'organisateur de la victoire.* Paris, Charavay, 1885. 1 vol. in-8. 2 fr. 50 c. (Pop. et scol.)

Roy (Jules). *L'an Mille. Formation de la légende de l'an Mille. État de la France de l'an* 950 *à l'an* 1050. Paris, Hachette. 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Zeller (B.). *Le Dauphin Charles et la commune de Paris,* 1358-1364. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 40 c. (Pop. et scol.)

Zeller (B.). *La grande invasion anglaise, la paix de Brétigny,* 1358-1364. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. (Pop. et scol.)

Zeller (B.). *Philippe VI et Robert d'Artois.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 50 cent. (Pop. et scol.)

Zeller (B.) et A. Luchaire. *Philippe le Bel et ses trois fils. Les rois administrateurs.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 50 c. (Pop. et scol.)

Série C. — Géographie et voyages.

Allou. *En Chine.* Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-18. (Pop.)

Lady Barker. *Une femme du monde au pays des Zoulous.* (Traduction par M. E. B.) Paris, Firmin-Didot, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.)

Biart (Lucien). *Les Aztèques. Histoire, mœurs, coutumes.* Paris, Hennuyer, 1885. 1 vol. in-8° raisin. 9 fr. (Pop.)

Clapin (Sylva). *Le Canada.* Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-12. 4 fr. (Pop.)

Pierre de Cœur (Mme de Voisins). *Promenades d'une Française dans la régence de Tunis avant l'annexion.* Paris, M. Dreyfous. 1 vol. in-18. 2 fr. (Pop.)

Daryl (Philippe). *Le monde chinois.* Paris, Hetzel, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.)

Delon (G.). *Notre capitaine Paris.* Paris, Eugène Weill et Georges Maurice, 1885. 1 vol. in-16. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Erckmann (Jules). *Le Maroc moderne.* Paris, Challamel aîné, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Girard (J.). *Les rivages de la France.* Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Gourdault (J.). *A travers Venise.* Paris, librairie de l'Art, 1883. 1 vol. in-4°, cartonné. 25 fr. (Pop.)

Hue (Fernand). *Le pétrole, son histoire, ses origines, son exploitation dans tous les pays du monde.* Paris, Lecène et Oudin, 1885. 1 vol. in-12. (Pop.)

Joanne (Paul). *Autriche-Hongrie, Tyrol, Bavière méridionale.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-32. 5 fr. (Pop.)

Joanne. *Paris-Diamant.* (Guide). Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-18. 5 fr. (Pop.)

Le Brun-Renaud (Ch.). *Les possessions françaises de l'Afrique occidentale (Sénégal, Côtes de Guinée, Grand Bassam, Assinie, Porto-Novo) ; Gabon, Ogoué, Congo, Association internationale africaine. Acte général de la Conférence de Berlin:*

État libre du Congo. Les colonies de l'Empire d'Allemagne. Paris, Baudoin, 1885 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Leclercq (Jules). *Voyage au Mexique, de New-York à Vera-Cruz par terre.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 4 fr. (Pop.)

Lemire (Ch.) *En Australie.* Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-8°. 1 fr. 50 c. (Pop.)

Mandat-Grancey (Le baron F. de). *Dans les Montagnes Rocheuses.* Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-12. 4 fr. (Pop.)

Nordenskiold (A. E.) *Voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe.* Paris, Hachette, 1885. 2 vol. gr. in-8°. 30 fr. (Pop.)

Petit (Maxime.) *La mer et la marine.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. 3 fr. (Pop.)

Postel (Raoul). *En Tunisie ou au Maroc.* Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-8° écu. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Quesnoy (Dr F.) *L'Algérie.* Paris, Jouvet et Cie, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

De Rivoyre (Denis). *Les vrais Arabes et leur pays, Bagdad et les villes ignorées de l'Euphrate.* Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885. 1 vol. in-12. 4 fr. (Pop.)

Roux (François). *L'œuvre de François Roux, représentant les portraits des navires de la marine française de 1792 à nos jours.* Précédée d'une note historique et descriptive par l'amiral Paris. Photographie par A. Liébert, photo-éditeur. 1885. 1 vol. in-8° illustré. (Pop.)

Seeley (J.-B.). *L'expansion de l'Angleterre.* Deux séries de lectures traduites de l'anglais par MM. J.-B. Baille et A. Rambaud, avec préface et notes par M. Alfred Rambaud. Paris, A. Colin et Cie, 1885. 1 vol. in-18. (Pop.)

Simond (Charles). *L'Afghanistan. Les Russes aux portes de l'Inde.* Paris, Lecène et Oudin, 1885. 1 vol. in-16. (Pop.)

Tissot (Victor). *Curiosités de l'Allemagne du Nord.* Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Tissot (Victor). *Curiosités de l'Allemagne du Sud.* Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Tissot (Victor). *La Chine.* Paris, Jouvet et Cie, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Colonel Trumelet. *Les Français dans le désert.* Paris, Challamel aîné, 1885. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.)

Série D. — Littérature et morale.

Anonyme. *Miss Tommy* (Traduction). Paris, Firmin-Didot, 1885. 1 vol. in-18 jésus. 3 francs. (Pop.)

Vitorio Bersezio. *Pauvre Jeanne!* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Bossuet. *Oraisons funèbres*, (édition Albert Catren). Paris, Paul Dupont, 1883. 1 vol. in-18. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Mlle Emilie Carpentier. *La Maison fermée.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.).

Charavay (Étienne). *L'Héroïsme professionnel.* Paris, Charavay, 1883. 1 vol. petit in-16. 80 centimes (Pop.)

André Chénier. *Œuvres poétiques.* Paris, Jouaust. 1 vol. in-16. 3 francs (Pop.)

Cherbuliez (Victor). *Olivier Maugant.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Comte (Charles) et Jeanvrot (Victor). *La Patrie française.* Livre de lecture courante. Paris, Charavay. 1 vol. in-12 broché. 1 franc. (Pop. et scol.)

Conway (Hugh). *Le Secret de la neige.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-18. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Corneille (P.). *Œuvres choisies* (édition Régnier). Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Crozals (J. de). *Histoire de la civilisation depuis les temps antiques jusqu'à Charlemagne.* Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Deltour (F.). *Histoire de la littérature grecque.* Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop.)

Mme Gustave Demoulin. *Oberlin.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.)

Mme Desbordes-Valmore. *Poésies* (publiées par M. G. Roullier). Paris, Paul Robert. 1 vol. in-32. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Deslys (Charles). *Les récits de la grève.* Paris, Delagrave. 1 vol. in-8°. 2 fr. 90 cent. (Pop.).

Divers. *La lecture en famille.* Paris, Hennuyer, 1885. 1 vol. in-8°. 5 francs. (Pop. et scol.)

Dumas (A.). *La tulipe noire.* Paris, Calmann-Lévy, 1 vol. in-18. 1 franc. (Pop.)

Éliot (Georges). *Silas Marner. Le tisserand de Raveloe.* (Traduction de Mme Maisonrouge). Paris, Firmin-Didot, 1885. 1 vol. in-18. 3 francs. (Pop.)

Flaubert (Gustave). *Trois contes. Un cœur simple. La Légende de Saint Julien l'Hospitalier. Hérodias.* Paris, Lemerre, 1883. 1 vol. in-12. 5 francs. (Pop.)

Girardin (J.). *Dans notre classe.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Heulhard (Arthur). *Pierre Corneille,* 1606-1684, *ses dernières années, sa mort, ses descendants.* (Bi-centenaire de la mort de Corneille). Paris, 1884. 1 vol. in-16. 1 franc (Pop.)

Heumann (A.). *Les théories dans les chambrées.— Éducation militaire du soldat.* Paris, Charles-Henri Lavauzelle, 1884. 1 vol. broché in-32. (Pop.)

Hugo (Victor). *L'Œuvre complète de Victor Hugo.* Extraits. Paris, Hetzel, 1885. 1 vol. in-16. 1 franc. (Pop. et scol.)

Hugo (Victor). *Œuvres* (Édition *ne varietur*). Paris, Quantin. 6 vol. in-8. 7 fr. 50 cent. chaque volume. (Pop.)

Janet (Paul). *Victor Cousin et son œuvre.* Paris, Calmann-Lévy, 1885. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.)

Julleville (Petit de). *Morceaux choisis des auteurs français.* Paris, G. Masson, 1886. 1 vol. in-16. 5 francs. (Pop.)

La Bruyère. *Les Caractères* (édition d'Hugues). Paris, Paul Dupont, 1883. 2 vol. in-18. (Pop.)

Mme de Maintenon. *Extraits* (par Faguet). Paris, Lecène et Oudin, 1885. 1 vol. in-12. (Pop.).

Merlet (Gustave). *Études littéraires sur les grands classiques grecs.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop.)

Molière. *L'Avare* (Édition Livet). Paris, Paul Dupont, 1883. 1 vol. in-18 jésus. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Molière. *Le Misanthrope* (Édition Livet). Paris, Paul Dupont, 1883. 1 vol. in-18. 1 fr. 50 cent. (Pop.)

Montégut (Émile). *Écrivains modernes de l'Angleterre.* 1re série. Georges Éliot. *Charlotte Bronte.* — *Un roman de la vie mondaine.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Montesquieu. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence.* Paris, Paul Dupont, 1883. 1 vol. in-18. (Pop.)

Montet (Joseph). *Contes patriotiques.* Paris, Marpon et Flammarion. 1 vol. in-8°. 5 francs. (Pop.)

Muller (Eugène). *Les écoliers de Châlons.* Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-8°. 2 fr. 90 cent. (Pop.)

Nodier (Charles). *La neuvaine de la Chandeleur.* Paris, Garnier, 1 vol. in-12 broché. 2 fr. 50 cent. (Pop.)

Pascal. *Les Provinciales.* (Nouvelle édition, avec une introduction et des remarques par M. Ernest Havet). Paris, Delagrave, 1885. 2 vol. in-8° (Pop.)

Pellet (Marcellin). *Le général Championnet. Le livre du soldat français.* Paris, Quantin. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Petit (Maxime). *Le courage civique.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Riffard (Léon). *Fables.* Mantes-la-Jolie, 1882. 1 vol. in-12. 3 fr. 75 cent. (Pop. et scol.)

Spuller (Eugène). *Nouvelles conférences populaires.* Paris, Charpentier, 1885. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Theuriet (André). *Œuvres. Nouvelles.* (*Bigarreau.* — *Souffrances de Claude Blouet.* — *L'abbé Daniel.* — *La Saint-Nicolas.*) Paris, Lemerre, 1884. 1 vol. in-12. 6 francs. (Pop.)

Tourgueneff (Ivan). *Mémoires d'un seigneur russe.* (Traduction E. Charrière.) Paris, Hachette, 1883. 2 vol. in-18 jésus. Chaque volume 2 fr. 50 cent (Pop. et scol.)

Virgile. *Bucoliques. Géorgiques. Énéide.* Édition abrégée à l'usage de la jeunesse, par C. Colomb. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Pop.)

Série E. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Colomb (Mme). *Les aventures de Trottino.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. petit in-16. 15 centimes. (Scol.)

Defodon (Ch.). *Regardez, mais n'y touchez pas.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 15 centimes. (Scol.)

Delaitre. *La Fontaine*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Delon (Ch.). *Idylles enfantines*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18 broché. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Delon (Ch.). *Historiettes*. Paris, Hachette, 1885, 1 vol. in-18 broché. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Demoulin (Mme Gustave). *Montyon*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18 broché. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Divers. *Mon Journal*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-8° (Pop.)

Dubarry (Armand). *Aventures périlleuses de Narcisse Nicaise au Congo*. Paris, Charavay. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Fleuriot (Zénaïde). *Feu et Flamme*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8° illustré. (Scol.)

Gidel. *Le Livre de l'Enfant*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-12. (Scol.)

Girardin (J.). *Têtes sages et têtes folles*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. (Scol.)

Girardin (J.). *Comme Don Quichotte*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18 broché. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Girardin (J.). *La vocation de Paul Viollet*. Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-18 broché. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Giron (Aimé). *Histoire d'un petit mousse*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-18. (Scol.)

Lehugeur (Paul). *Mahomet*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16 broché. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Linden (Adrien). *Chez le maréchal-ferrant*. Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-18 broché. 50 centimes. (Scol.)

Linden (Adrien). *Un nid d'oiseau. Les défenseurs de l'agriculture*. Paris, Delagrave, 1883. 1 vol. in-18 broché. 50 centimes. (Scol.)

Mayne-Reid. *Le petit loup de mer*. Paris, Hetzel. 1 vol. in-18. 2 fr. 50 cent. (Pop.)

Moireau (A.). *Washington*. Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-16 broché. 15 cent. (Pop. et scol.)

Piazzi (Adrienne). *Sans-Souci*, illustré par B. de Monvel. Paris, Delagrave. 1 vol. in-8° broché, 5 fr. (Pop. et scol.)

Segard (Charles). *Bébés et papas. Trente poèmes enfantins*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8° (Scol.)

Stevenson (R. L.). *L'Ile au Trésor*. Paris, Hetzel, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.)

Twain (Mark). *Aventures de Tom Sawyer*. (Traduction W. L. Hughes). Paris, Hennuyer. 1 vol. in-18 (Scol.)

Série F. — Économie politique, législation usuelle et connaissances utiles

Condorcet. *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*. (Introduction et commentaires par Gabriel Compayré) Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-12 (Pop.)

Fawcet. *Travail et salaires* (traduction Raffalowich). Paris, Guillaumin. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Franck (A.). *Philosophie du droit pénal.* Paris, 1880, Germer-Baillière. 1 vol. in-18. 2 fr. 50 cent. (Pop.)

Mme Louis Laboulais. *Causeries d'un ancien ouvrier à ses jeunes camarades.* Paris, A. Labitte et C. Gallet. 1 vol. in-18. 1 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Littré (E.). *La science au point de vue philosophique.* Paris, Emile Perrin. 1884. 1 vol. in-12. 4 fr. (Pop.)

Meifredy (Henri). *Conseils aux travailleurs. — Étude économique, commerciale, industrielle, agricole, politique et sociale.* Préface de M. F. Deltour. Paris, Delagrave, 1886. 1 vol. in-12. 2 fr. (Pop.)

Thierry-Mieg (Ch.). *La France et la concurrence étrangère.* Paris, Calmann-Lévy, 1884. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Lévy (Albert). *Le pays des étoiles.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. 3 fr. (Pop. et scol.)

Ernest (André). *Les fourmis.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Bleunard (A.). *Lectures sur la physique et la chimie.* Paris, Masson. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.)

Bolsaie (Eug.). *Les oiseaux utiles.* Paris, M. Dreyfous. 1 vol. in-18. (Scol.)

Buffon. *Morceaux choisis.* Édition J.-M. Séguin (pour les classes de cinquième). Paris, Paul Dupont, 1885. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.)

Filhol (M. H.). *Zoologie descriptive.* Paris, Paul Dupont, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Fonvielle (W. de). *Le Monde des atomes.* Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-18. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Gérardin (Léon). *La Terre. Éléments de cosmographie, de météorologie et de géologie.* Paris, Masson, 1885. 1 vol. in-18. (Pop. et scol.)

Hospitalier (E.). *L'électricité dans la maison.* Paris, Masson. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Lefebvre (Eug.). *Histoire d'une assiette.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-12. (Scol.)

Mermet (A.). *Manipulations de la chimie. — Métalloïdes.* Paris, Paul Dupont, 1885. 1 vol. in-18. 8 fr. (Pop.)

Paulian (L.). *La hotte du chiffonnier.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-18. (Pop.)

Ternant (A.-L.). *Les télégraphes.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.)

Tissandier (Gaston). *Voyages dans les airs.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. (Scol.)

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Adeline (J.). *Lexique des termes d'art.* Paris, Quantin. 1 vol. in-4° angl. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Colomb (L.-C.). *Les Mansart*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16 broché. 15 cent. (Pop. et scol.)

Genuys (Ch.). *Construction, maçonnerie, 1re partie, matériaux, fondations*. Paris, librairie de l'Art, 1885. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Genuys (Ch.). *Construction, maçonnerie, 2e partie : Exécution des maçonneries, murs*. Paris, librairie de l'Art, 1885. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Lavoix fils (H.). *Histoire de la musique*. Paris, Quantin. 1 vol. in-4° angl. broché, 3 fr. 50 cent., cartonné, 4 fr. 50 cent. (Pop.)

Ménard (René). *L'Art en Alsace-Lorraine*. Paris, librairie de l'Art, 1876. vol. gr. in-8° illustré. 40 fr. (Pop.)

Ménard (René). *L'Orfèvrerie*. (Bibliothèque populaire des écoles de dessin.) Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *La Décoration en Égypte*. Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *La Décoration en Grèce. 1re partie, Architecture et sculpture*. Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *La Décoration en Grèce, 2e partie, Meubles et vêtements*. Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *Emblèmes et attributs des Grecs et des Romains*. (Bibl. pop. des écoles de dessin). Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *Les villes du Vésuve. Excursions dans une cité antique*. (Bibl. pop. des écoles de dessin). Paris, librairie de l'Art, 1885. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *La Décoration au XVIe siècle, style Henri II* (Bibl. pop. des écoles de dessin). Paris, librairie de l'Art, 1884. br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *La Décoration au XVIIe siècle, style Louis XIV* (Bibl. pop. des écoles de dessin). Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. in-12 illustrée. 75 cent. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *La Décoration au XVIIIe siècle, style Louis XV* (Bibl. pop. des écoles de dessin). Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. in-12 illustrée. 75 c. (Pop. et scol.)

Ménard (René). *La Décoration au XVIIIe siècle, style Louis XVI*. (Bibl. pop. des écoles de dessin). Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 br. in-12 illustrée. 75 c. (Pop. et scol.)

Müntz (Eugène). *Les artistes célèbres, Donatello*. Paris, librairie de l'Art, 1885. 1 vol. in-8° illustré. 5 fr. (Pop.)

Série A. — Ouvrages généraux. — Grammaires et dictionnaires.

Divers. *La science pour tous* (1883). 1 vol. in-8°. 5 francs. Aux bureaux du journal, 4, passage Saulnier. (Pop.)

Divers. *Science et nature*. — Revue internationale illustrée. — 1re année. Paris, J.-B. Baillière, 1884. 2 vol. in-8°. (Pop.)

Série B. — Histoire et biographies.

Anastasi (Aug.). *Nicolas Leblanc; sa vie, ses travaux et l'histoire de la soude artificielle.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 2 fr. (Pop.)

Bayart. *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil (seigneur de)*, composée par le loyal serviteur. Nouvelle édition, précédée d'une introduction par M. Louis Moland. Dessins de M. Tofani. Paris, Garnier, 1882. 1 vol. in-8°. 10 francs. (Pop.)

Bonnemère. *Les Camisards.* Paris, Fischbacher. 1 vol. in-18. (Pop.)

Mme Demoulin (Gustave). *Philippe de Girard.* Paris, Hachette, 1884. 1 vol in-18. 15 centimes. (Pop. et scol.)

Desjardins (Abel). *Vie de Jeanne d'Arc.* Paris, Firmin-Didot, 1885. 1 vol. in-8°. 5 francs. (Pop.)

Despois (Eugène). *Le vandalisme révolutionnaire.* Deuxième édition, précédée d'une lettre de l'auteur à M. Étienne Arago et d'une notice littéraire par Charles Bigot. Paris, Félix Alcan, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Divers. *Paris à travers les âges. — Aspects successifs des principales rues et perspectives des monuments et quartiers de Paris depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours.* Paris, Firmin-Didot, 2 vol. de texte, 1 vol. de planches, petit in-folio, broché. 300 francs. (Pop.)

Gervais (A.). *L'amiral Courbet.* Paris, Charavay. 1 vol. in-12. 1 franc. (Pop. et scol.)

Greighton. *Histoire romaine.* Paris, Germer-Baillière, 1 vol. petit in-16. 60 centimes. (Scol.)

Jurien de la Gravière (Vice-amiral). — *Les campagnes d'Alexandre.* I. *Le drame macédonien.* — II. *L'Asie sans maître.* — III. *L'héritage de Darius.* — IV. *La conquête de l'Inde et le voyage de Néarque.* — V. *Le démembrement de l'Empire.* Paris, Plon, Nourrit et Cie. 5 vol. in-18. Chaque volume, 4 francs. (Pop.)

Loir (Maurice). *L'escadre de l'amiral Courbet. Notes et souvenirs.* Paris, Berger-Levrault, 1886. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Meyrac (Albert). *Histoire de la guerre de Cent ans* (1338-1453). Paris, librairie centrale des publications populaires, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Monnier (Marc). *Histoire de la littérature moderne. La réforme. De Luther à Shakespeare.* Paris, Firmin-Didot, 1885. 1 vol. in-8°. 5 francs. (Pop.)

Renard (Georges). *Vie de Voltaire.* Paris, Charavay, 1885. 1 vol. petit in-8°. (Pop.)

Robbe (Pierre). *Les serviteurs de l'humanité (moyen âge).* Paris, Charavay, 1884. 1 franc. (Pop.)

Série C. — Géographie et voyages.

Anonyme. *Les deux missions du colonel Flatters.* Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop.)

Champeaux (A. de) et Adam (F.-E.). *Paris pittoresque.* Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 vol. in-4°. 25 francs. (Pop.)

Derriges (E.). *Les Alpes du Dauphiné.* Paris, Hachette, 1885. 1 broch. petit in-8°. 75 centimes (Scol.)

Dubois (Albert). *Autrefois et aujourd'hui (Les moyens de transport et de communication).* Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. (Pop.)

Lonlay (Dick de). *Au Tonkin* (1883-1885). *Récits anecdotiques.* Paris, Garnier, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Lonlay (Dick de). *A travers la Bulgarie. Souvenirs de guerre et de voyage par un volontaire au 26e régiment de cosaques du Don.* Paris, Garnier, 1886. 1 vol. grand in-16. (Pop.)

Cortambert. *Atlas de géographie moderne* (édition nouvelle, 100 cartes). Paris, Hachette, 1885. 16 francs. — Autre édition, 66 cartes, 12 francs. (Pop.)

Dubard (Maurice). *Le Japon pittoresque.* Paris, Plon, 1879. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.)

Gourdault (Jules). *Du Nord au Midi, zigzags et impressions d'un touriste.* Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 vol. in-4°. 25 francs. (Pop.)

Gourdault (Jules). *L'homme blanc au pays des noirs.* Paris, Jouvet, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.)

Gourdault (Jules). *Rome et la campagne romaine.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Pop.)

Lanoye (Ferdinand de). *Le Nil, son bassin et ses sources.* Paris, Hachette, 1872. 1 vol. in-12. (Pop.)

Orsolle (E.). *Le Caucase et la Perse.* Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-12. 4 francs. (Pop.)

Reclus (Onésime). *La terre à vol d'oiseau.* Paris, Hachette. 2 vol. in-16. 10 fr. — Autre édition, gr. in-8°. 20 fr. (Pop.)

Reclus (A.). *Panama et Darien.* Paris, Hachette, 1881. 1 vol. in-16. 4 francs. (Pop.)

Renard (Jules). *Histoire de l'Algérie racontée aux petits enfants* (préface de M. Paul Bert). Alger, Adolphe Jourdan. 1 brochure in-16. (Pop.)

Simon (G.-Eug.). *La cité chinoise.* Paris, Nouvelle Revue, 1885. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Série D. — Littérature et morale.

About (Edmond). *Le nez d'un notaire.* Paris, Calmann-Lévy, 1885. 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop.)

About (Edmond). *Nouvelles et souvenirs.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. 3 francs. (Pop.)

About (Edmond). *Le Fellah.* Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Anonyme. *La farce de maître Pathelin.* Paris, Jouaust, 1876. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Beissier (Fernand). *Le Galoubet. Contes et nouvelles de Provence.* Paris, Henri Jouve, 1885. 1 vol. in-12. 3 francs. (Pop.)

Blandy. *Mont Salvage.* Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8°. 10 francs. (Scol.)

Cadet (Félix) et Darin (Eug.) *Madame de Maintenon. Éducation et morale. Choix*

de lettres, entretiens et instructions. Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-12. 2 francs. (Pop.)

Carré (J.) et Moy (L.). *La première année de style, de rédaction et d'élocution*. Paris, Armand Collin, 1884. 1 vol. in-18. (Scol.)

Cherbuliez (Victor). *La revanche de Joseph Noirel*. Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Cherbuliez. *Samuel Brohl et Cie*. Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Deltour (Félix) et Rinn (Charles). *Choix de morceaux traduits des auteurs latins*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-12. (Pop.)

Destouches. *Le Glorieux*, avec une préface par Georges d'Heilly. Paris, Jouaust, 1884. 1 vol. in-16. 4 fr. (Pop.)

Divers. *Anthologie des poètes latins*. (Traduction Fallex.) Paris, Lemerre, 1881. 2 vol. pet. in-12. 7 francs. (Pop.)

Faguet (Emile). *La Fontaine expliqué aux enfants*. Paris, Lecène et Oudin, 1885. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Faguet (Emile). *Corneille expliqué aux enfants*. Paris, Lecène et Oudin, 1885. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop. et scol.)

Feugère. *Lettres choisies de Voltaire*. Paris, Delalain. 1 vol. in-18. (Pop.)

Genlis (Mme de). *Mademoiselle de Clermont*. Paris, Jouaust, 1880. 1 vol. in-16. 3 francs. (Pop.)

Gréville (H.). *Angèle*. Paris, Plon, 1883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop.)

Janin (Jules). *Causeries littéraires*. Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Janin (Jules). *Contes, nouvelles et récits*. Paris, Delagrave, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Krudener (Mme de). *Valérie*. Paris, Jouaust, 1884. 1 vol. in-16. 8 francs. (Pop.)

Laboulaye (Edouard). *Discours populaires*. Paris, Charpentier, 1869. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

La Fontaine. *Psyché*. Paris, Jouaust, 1880. 1 vol. in-16. (Pop.)

La Fontaine-Champmeslé. *La coupe enchantée*. Paris, Jouaust, 1884. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

La Harpe. *Cours de littérature ancienne et moderne* (suivi du tableau de la littérature au XIXe siècle par Chénier). Paris, Firmin-Didot, 1870. 3 vol. in-8°. (Pop.)

Heylli (Georges d'). *Rachel d'après sa correspondance*. Paris, Jouaust, 1882. 1 vol. in-8°. 15 francs. (Pop.)

Larousse (Pierre). *Flore latine*. Paris, Roger. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Mazade (de). *Lamartine, sa vie littéraire et politique*. Paris, Didier, 1872. 1 vol. in-12. 3 francs. (Pop.)

Molière. *Les précieuses ridicules* (éd. Vapereau). Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Noël (Eugène). *Voltaire et Rousseau*. Paris, Germer-Baillière. 1 vol. in-32. 60 cent. (Pop. et scol.)

Pouvillon (Émile). *Césette*. Paris, Lemerre, 1881. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Racine. *Britannicus* (éd. Anthoine). Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 cent. (Pop.)

Racine. *Théâtre complet* (éd. Bernardin). Paris, Delagrave, 1882. 4 vol. in-12. (Pop.)

Sagnier (Henry). *Dans les champs*. Paris, Masson, 1882. 1 vol. in-12. (Pop.)

Sainte-Beuve (C.-A.). *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*. Paris, Lemerre, 1884. 2 vol. in-12; les deux volumes, 12 francs. (Pop.)

Saygé. *Mémoires de tante Gertrude*. Paris, Calmann-Lévy, 1885. 1 vol. in-18. 1 franc. (Pop.)

Sophocle. *Théâtre*. Paris, Garnier. 1 vol. in-18. 3 francs. (Pop.)

Ulbach (Louis). *L'espion des écoles*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.)

Série E. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Chéron de la Bruyère (Mme A.). *Contes à pépé*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.)

Colomb (Mme J.). *Une nichée de pinsons*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. (Scol.)

Colomb (Mme J.). *Le prix de Gisèle*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-18. 15 centimes. (Scol.)

Colomb (Mme J.). *La trouvaille de Jeannette*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-18. 15 centimes. (Scol.)

Colomb (Mme J.). *Entre oiseaux*. Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-18. 15 centimes. (Scol.)

Colomb (Mme J.). *La famille de Friquet*. Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-18. 15 centimes. (Scol.)

Deslys (Charles). *La mère aux chats. — La balle d'Iéna. — La fille du rebouteur*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Girardin (J.). *Quand j'étais petit garçon*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.)

Kergomard (Pauline). *Une brouille de peu de durée*. Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-18. 15 centimes. (Scol.)

Souriau. *Les deux brigands*. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18. 15 centimes. (Scol.)

Surville (André). *Les grandes vacances. Paul et Rosette*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.)

Série F. — Économie politique. — Législation usuelle et connaissances utiles.

Baron (A.). *Le paupérisme; ses causes et ses remèdes*. Paris, Paul Robert. 1 vol. in-12. (Pop.)

Baudrillart (H.). *Lectures choisies d'économie politique*. Paris, Guillaumin, 1884. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Franklin (B.). *Conseils au peuple*. Paris, Colas, 1884. 1 vol. in-18. (Pop.)

Gasquet. *Précis des institutions politiques et sociales de l'ancienne France*. Paris, Hachette, 1885. 2 vol. in-16. 8 francs. (Pop. et scol.)

Pigeonneau. *Histoire du commerce de la France*, *1re partie* (*depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle*). Paris, Léopold Cerf, 1885. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 c. (Pop.)

Pigeonneau. *Les grandes époques du commerce de la France*. Paris, L. Cerf, 1883. 1 vol. in-18. 1 franc. (Pop.)

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Lévy (Albert). *Cent tableaux de science pittoresque*. Paris, Hachette, 1883. 1 vol. in-4°. 4 francs. (Pop. et scol.)

Bert (Paul). *Leçons d'anatomie et de physiologie animales*. Paris, Masson, 1886. 1 vol. in-16. 3 francs. (Pop. et scol.)

Clopet (Christian). I. *Arithmétique* (*Étude des nombres entiers*). — II. *Arithmétique* (*Étude des nombres premiers et des fractions*). — III. *Leçons élémentaires de perspective linéaire*. — IV. *Etude des applications perspectives*. — V. *Géométrie descriptive* (*Étude du point et de la ligne*). Paris, Rouam, 1884. 5 br. in-16; chaque brochure, 75 centimes. (Pop. et scol.)

Lévy (Albert). *Histoire de l'air*. Paris, Germer-Baillière. 1 vol. in-32. 60 cent. (Pop. et scol.)

Mohn. *Les phénomènes de l'atmosphère* (Trad. de Decaudin-Labasse. Int. de Parville). Paris, Rothschild, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop.)

Permentier (L. de). *Dans une mine*. — *Voyage au pays de la houille*. Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. (Pop.)

Zurcher (F.). *Les phénomènes de l'atmosphère*. Paris, Germer-Baillière. 1 vol. in-32. 60 centimes. (Pop. et scol.)

Série I. — Industrie.

Mingard (A.). *Variétés industrielles*. — Tours, Mame, 1881. 1 vol. petit in-8°. (Pop.)

Reboul. *Mémoire historique sur le tulle et les dentelles mécaniques de Calais* (*Saint-Pierre*). Calais, Fleury, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.)

Série K. — Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Caquet (François). *Le vade-mecum du forestier*. Paris, Angelote, 1883. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Girard (E.). *Traité de sylviculture pratique en Sologne*. Romorantin, Joubert, 1 vol. in-18. 2 francs. (Pop. et scol.)

Kraemer (Adolphe). *Le type accompli de la bête bovine; simple introduction à la critique des qualités corporelles des bêtes à cornes*. (Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur.) Paris, Paul Robert, 1 br. (Pop.)

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Divers. *L'art ornemental* (revue). Direction de M. d'Argenty. 1re année, 2e année. Paris, Rouam. 2 vol. in-4°. (Pop. et scol.)

Erwin (Mme Emma d'). Sabine de Comberousse. *Histoire d'un tableau.* Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. (Scol.)

Gerspach. *L'art de la verrerie.* Paris, Quantin. 1 vol. in-4° angl. broché. 3 fr. 50 cent. (Pop.)

Jonveaux (Émile). *Histoire de trois potiers célèbres.* Paris, Hachette, 1874. 1 vol. in-18. (Pop. et scol.)

Rousseau (Jean). *Bibliothèque d'art moderne.* (Camille Corot), suivi d'un appendice par Alfred Robaut. Paris, librairie de l'Art, 1884. 1 vol. in-8° illustré. 2 fr. 50 cent. (Pop,)

Viollet-le-Duc. *Comment on devient dessinateur.* Paris, Hetzel. 1 vol. in-18. 4 francs. (Pop. et scol.)

ARCHIVES.

Archives nationales. — Le budget des Archives nationales a été fixé pour l'année 1886 à 200,000 francs, comme pour 1885.

Inspection générale. — Les départements dont les dépôts d'archives ont été inspectés en 1885, sont les suivants : Aisne, Alpes (Hautes-), Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cher, Côtes-du-Nord, Finistère, Garonne (Haute-), Gironde, Indre-et-Loire, Isère, Lot, Marne, Marne (Haute-), Morbihan, Oise, Pyrénées (Basses-), Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Tarn-et-Garonne.

Cher. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790,* rédigé par MM. Boyer, archiviste, et Dauvois, archiviste-adjoint. Tome second. — Archives civiles. Séries B (fin), C, D, E, 1re partie. Bourges, typ. Hipp. Sire, 1885, in-4° de XII-73, 214, 56 et 167 pages.

Gironde. — *Bordeaux.* — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790,* rédigé par M. Henri Hervieu, ancien élève de l'Ecole des chartes. Paris, Paul Dupont, 1885, in-4° de I-83 et 27 pages.

Lozère. — *Mende.* — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790,* rédigé par M. Ferdinand André, archiviste du département. Mende, imp. veuve Ignon, 1885, in-4° de IV, 5, 35, 71, 5, 7, 10, 26, 7, 24, 6 et 2 pages.

Maine-et-Loire. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Célestin Port, archiviste. — Archives civiles. Série E. Tome II (suite et supplément). Angers, imp. Lachèse et Dolbeau, 1885, in-4° de 436 pages.

Nord. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Jules Finot, archiviste. — Archives civiles. Série B. *(Chambre des comptes de Lille)*, n°s 2339 à 2787. Tome cinquième. Lille, imp. L. Danel, 1885, in-4° de 384, 2, 6 et 3 pages.

Vient de paraître : *Ville de la Gorgue*. — *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, par M. Jules Finot, archiviste du Nord. Lille, imp. L. Danel, 1885, in-4° de XVII-99 pages.

MELANGES.

Vient de paraître : *Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1886*, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique. Paris, Hachette, in-18 jésus de 188 pages. Cet *Annuaire*, dressé par M. Ulysse Robert, donne, pour les bibliothèques, l'indication du local, les noms des bibliothécaires, les jours et heures d'ouverture et la bibliographie des catalogues et principales publications concernant les bibliothèques; pour les archives, les noms des archivistes et l'état des inventaires sommaires.

Rapport de M. H. Omont à M. le Directeur du Secrétariat sur les conférences pratiques relatives à la rédaction des catalogues de manuscrits, faites à la Bibliothèque nationale pendant l'année 1885.

Monsieur le Directeur,

Les conférences que vous avez bien voulu me confier le soin de faire, au commencement de cette année, devaient avoir un double but : l'étude de l'une des parties les plus délicates de la paléographie, la détermination de la date des manuscrits, et l'exposition des principes généraux de l'histoire litteraire, indispensables à la rédaction d'un catalogue de manuscrits.

Dix auditeurs ont suivi ces conférences, qui ont eu lieu les mercredi et jeudi de chaque semaine, et pris part aux travaux pratiques qui les ont accompagnées. Ce sont :

MM. André, élève de 3e année de l'École des chartes ;
Bougenot, archiviste-paléographe, attaché au Ministère de l'instruction publique ;
Cadier, élève de 3e année de l'École des chartes ;
Couderc, *id.*
De Fréminville, *id.*
Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque Mazarine ;
Le Vavasseur, élève de 3e année de l'École des chartes ;
Marcotte, attaché à la bibliothèque de l'Université ;
Moranvillé, élève de 3e année de l'École des chartes ;
Stein, archiviste-paléographe.

Le domaine de l'histoire littéraire est trop vaste pour qu'on puisse songer à le parcourir, même dans ses parties principales, en moins d'une année. Aussi

m'a-t-il paru préférable de me borner à l'étude et au commentaire de l'un des textes bibliographiques les plus importants et les plus complets, que nous ait laissé le moyen-âge, la *Biblionomie* de Richard de Fournival (1).

Grâce à M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, qui a bien voulu m'autoriser à faire ces conférences dans une des salles du département des manuscrits, j'ai pu compléter très utilement l'explication de chacun des articles de la *Biblionomie* en faisant passer sous les yeux des auditeurs un grand nombre de manuscrits de date différente, du IXe au XVe siècle, analogues à ceux dont Richard de Fournival a donné la description.

A côté de ces notions d'histoire littéraire, j'ai cru devoir, en raison de son importance, consacrer une large place à l'étude des manuscrits latins à date certaine, conservés à la Bibliothèque nationale. Pour cette seconde partie des conférences, une part de travail personnel a été demandée aux auditeurs. Chacun d'eux s'est chargé d'étudier, au point de vue paléographique, un certain nombre de manuscrits datés, et les résultats de cet examen, exposés en conférence, ont été discutés et résumés de façon à dégager quelques règles précises pouvant servir à dater les manuscrits.

Ont ainsi été étudiés, en suivant l'ordre chronologique depuis le IXe jusqu'au XIIIe siècle, les manuscrits latins n° 4413, de l'an 832-833; n° 1866, de l'an 887, par M. Stein; n° 2113, environ de l'an 988, par M. Cadier; n° 15392, de l'an 1009, par M. Moranvillé; n° 3786, de l'an 1058, par M. Bougenot; n° 818, de l'an 1060, par M. Bougenot; n° 12056, de l'an 1133, par M. Stein; n° 3790, de l'an 1138; nos 11575-11576, de l'an 1164, par M. de Fréminville; n° 9678, de l'an 1167, par M. Marcotte; n° 10477, de l'an 1182, par M. de Fréminville; n° 16943, de l'an 1183; n° 16528, de l'an 1188, par M. Couderc.

Plusieurs des auditeurs de la conférence ont déjà pris une part utile aux travaux du *Catalogue général des manuscrits des départements*. MM. Bougenot, Couderc et Stein ont prêté leur concours à la rédaction du catalogue des manuscrits de Bourges, Provins, Rouen et Vendôme; M. Cadier a dressé la table du 3e volume du *Catalogue général*, dont l'impression se termine. Enfin, ont été préparés les catalogues de Châlon-sur-Saône, Charolles, Châtellerault et Dinan, par M. Bougenot; de Bayonne et Brioude, par M. Cadier; de Bourbourg, par M. Couderc; d'Apt, Brives, Clamecy, Guéret et Issoudun, par M. de Fréminville.

Veuillez, etc.

H. Omont.

Paris, ce 1er août 1885.

Par arrêté du 28 août, M. Henri Lavoix, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été chargé d'une mission en Suède et en Norvège, afin de

(1) La *Biblionomie* de Richard de Fournival a été publiée par M. L. Delisle dans le *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 518-535.

négocier de nouvelles relations d'échanges entre la France et ces États et d'étudier les moyens les plus propres à augmenter le fonds scandinave de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Par décret du 12 octobre, M. Siméon Luce, membre de l'Institut, sous-chef de section aux Archives nationales, a été nommé titulaire de la chaire ayant pour objet l'étude critique des sources de l'histoire de France à l'École des chartes.

Par arrêté du 5 décembre, M. Longnon, archiviste aux Archives nationales, a été nommé membre de la section de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques.

Par arrêté du 27 novembre, M. de Milloué (Léon-Joseph) a été nommé conservateur du musée Guimet ; il remplira en cette qualité les fonctions d'agent comptable et de bibliothécaire.

M. Vernes d'Arlandes (Frédéric-Léon) a été nommé attaché au musée Guimet.

Par décret du 28 novembre, M. Guimet (Émile) a été nommé directeur du musée Guimet.

Par arrêté du 6 octobre, M. de Chantepie, bibliothécaire de l'École normale supérieure, a été nommé conservateur de la bibliothèque de l'Université, en remplacement de M. Léon Renier, décédé.

Par arrêté du 21 octobre, M. Rébelliau (Louis-Joseph-Alfred), ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, chargé des fonctions de bibliothécaire à ladite école, a été nommé bibliothécaire titulaire de cet établissement, en remplacement de M. de Chantepie.

A l'occasion du mariage de M. G. Paris, M. Émile Chatelain a donné, sous le titre de : *Manuscrits de la bibliothèque de l'Université, tirés des dépôts littéraires*, Paris, 1885, in-16 de 31 pages, l'historique des accroissements de la bibliothèque de l'Université pendant la période révolutionnaire.

Par décret du 30 décembre, M. Boucher, sous-bibliothécaire à la Chambre des députés, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par décret du 29 décembre, M. Müntz (Eugène), conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des beaux-arts, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par arrêté du 14 juillet, M. Doneaud du Plan (Alfred), bibliothécaire de la marine à Brest, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du 9 juillet, M. Richard (Victor-Henri), bibliothécaire principal à la bibliothèque municipale du IIe arrondissement de Paris, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 14 juillet, MM. Rébelliau (Louis-Joseph-Alfred), chargé des fonctions de bibliothécaire à l'École normale supérieure; Thomas, docteur-médecin, sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris, et Favre (François), bibliothécaire du Conservatoire des arts et métiers, ont été nommés officiers d'Académie.

Par arrêté du 31 décembre, M. Sévin-Desplaces, bibliothécaire des musées du Louvre, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du 23 décembre, M. Farges (Louis), archiviste-paléographe, attaché à la division des archives au Ministère des affaires étrangères, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 23 décembre, M. Gordon, docteur en médecine, bibliothécaire de la bibliothèque universitaire de Montpellier (section de médecine), a été nommé officier de l'Instruction publique.

La commission des bibliothèques de la marine vient d'être constituée comme il suit: Président, M. le vice-amiral Jurien de la Gravière; membres, MM. Robertet, chef du bureau des bibliothèques populaires et scolaires au Ministère de l'instruction publique; Alquier, capitaine de vaisseau; Sebert, colonel d'artillerie de marine; Chanu, colonel d'infanterie de marine; Fenaux, capitaine de frégate; de Trentinian, chef de bataillon d'infanterie de marine; Durassier, bibliothécaire du Ministère de la marine; Carron, bibliothécaire du dépôt de la marine; secrétaire, M. Servant, commis de l'administration centrale de la marine.

Dans la nuit du 2 au 3 juillet, est mort aux Roches-Baritaud, en Vendée, M. Paul Marchegay, archiviste-paléographe, ancien archiviste du département de Maine-et-Loire.

Vient de paraître: *Inventaire des archives de la Marine. Série B. Service général.* T. Ier, 1er fascicule. Paris, Baudoum et Cie, 1885, in-8° de VII-194 pages.

Un rapport de M. de Rozière à M. le Ministre de la marine, en date du 17 juin, signale les progrès accomplis dans le service des archives du Ministère depuis sa réorganisation.

Le *Livre* (n° de novembre, p. 601) donne, d'après la *Typologie Tucker*, les moyens suivants de restaurer les vieilles éditions maculées ou dont les reliures sont abîmées: « Lorsque le livre est intact à l'intérieur, et lorsqu'il a besoin seulement d'une reliure nouvelle, coupez et arrachez par lanières le carton des plats: vous ménagez ainsi les ficelles intérieures. Passez ensuite votre volume sur la vapeur d'eau en ébullition; vous conserverez les gardes en papier de couleur collées à l'intérieur. Le livre ainsi préparé sera facilement habillé par votre relieur. Qu'il l'emboîte dans une reliure ancienne ou neuve, colle les feuilles sur les plats et le recouvre de son ancienne garde, il fera bonne figure dans votre bibliothèque.

» Si l'intérieur est maculé de taches peu nombreuses, prenez une feuille de papier buvard blanc ; avec un pinceau passez sur chaque tache de l'eau de javelle étendue, puis lavez à l'eau distillée. Toutefois ce procédé présente quelques difficultés dans l'application ; il a l'inconvénient de laisser autour de la tache une sorte d'auréole jaune ; parfois il attaque la colle du dos et rend le volume impropre à figurer dans la bibliothèque d'un amateur.

» La méthode la plus sûre quand un livre est défectueux et maculé, ce qui est le cas le plus ordinaire, exige un nettoyage complet. Voici comment il faut opérer : vous enlevez d'abord les plats et le dos, en coupant toutes les ficelles, puis vous détachez les feuilles une à une. Comme elles sont retenues par la colle sèche et se déchireraient certainement, vous passez le dos sur un bain de vapeur, qui dissout peu à peu la colle. Les feuilles séparées, vous les ouvrez et enlevez les ficelles et toutes les saletés intérieures, puis vous commencez le nettoyage feuillet par feuillet. Vous lavez d'abord à grande eau, puis vous plongez dans un bain d'eau de javelle étendue ou dans une solution concentrée de chlorure de chaux. Suivez attentivement l'opération : le feuillet blanchit aussitôt et prend en peu de temps la teinte qu'il vous plaira de choisir. Retirez-le et plongez-le dans un autre bain d'eau contenant en dissolution du sulfate de soude en légère quantité. Par cette nouvelle opération, vous faites disparaître l'excédent de chlore ; lavez et faites sécher rapidement au soleil.

» Mais en passant par ces divers lavages le papier a perdu sa consistance primitive ; il est mal collé ; il faut donc le réencoller. Pour atteindre ce résultat, faites fondre une tablette de gélatine blanche par litre d'eau et joignez-y une pincée d'alun ; passez au bain et séchez rapidement toujours au soleil. Les feuilles de votre livre ont repris leur netteté, leur force première. On dirait qu'ils sortent de la presse, il ne leur manque plus qu'une belle et élégante reliure comme on sait les faire aujourd'hui.

» Quant aux taches d'encre ou autres notes écrites en marge, bornez-vous à les recouvrir d'esprit de sel. Lorsqu'elles auront pris la teinte jaunâtre, vous procéderez comme pour les taches d'humidité ; s'il s'agit de substances graisseuses, la benzine suffira à les enlever. »

M. Féchoz a confié à M. Gustave Brunet la continuation jusqu'à ce jour des deux ouvrages de Barbier et de Quérard, le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* et les *Supercheries littéraires dévoilées*. MM. les Bibliothécaires et Archivistes qui auraient noté quelques corrections ou additions à ces deux ouvrages, sont priés de vouloir bien les communiquer, soit à M. Gustave Brunet, à Bordeaux, soit à M. Féchoz, libraire-éditeur, 5, rue des Saints-Pères, à Paris.

Au moment où le *Bulletin* sera distribué, aura probablement paru l'*Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale ; première partie, ancien fonds grec ; théologie*, par M. Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits. Paris, Picard, 1886, in-8°.

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et les renseignements suivants : 2e année, n° 7, juillet 1885 ; — G. Knod : sur la biographie de Beatus Rhenanus. — H.-O. Lange : un catalogue de la bibliothèque de l'Université d'Erfurt au XVe siècle (d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Copenhague). — H. Haupt : note sur les plus anciennes traductions allemandes de la Bible. — Statistique du prêt et des communications à la bibliothèque de l'Université de Göttingen, 1880-1885. — Chronique : les manuscrits grecs de Guillaume Pelicier (d'après les travaux de M. Richard Foerster dans le *Rheinisches Museum* et de M. Omont dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*); prolongation des séances de la Bibliothèque nationale de Paris jusqu'à 6 h. en été ; catalogue de la bibliothèque Raczynski a Posen. — Comptes-rendus : Jules Philippe, *Origines de l'imprimerie à Paris* (art. d'O. H [artwig]); *Notes sur l'organisation, etc., des bibliothèques municipales de Paris* (signé : P.); F. Eyssenhardt et A. v. Dommer, *Mittheilungen aus der Stadtbibliothek zu Hamburg*, II. — Notes diverses : M. C. Quaritch, libraire à Londres ; manuscrits offerts en vente par le libraire E. Kamlah, à Friedenau ; vol de 5,000 volumes à la bibliothèque de l'Université de Parme, etc. — Personnel, etc.

N° 8, août 1885. — Albert Duncker : J.-H.-C. Schubart, notice nécrologique (né à Marbourg [Hesse], le 28 février 1800, bibliothécaire à Cassel, mort le 1er mai 1885). — Wilhelm Haas : le déménagement de la bibliothèque de l'Université de Vienne en septembre 1884. — A. Carrière : communication relative aux échanges universitaires (en français). — M. Harrwitz : ex-libris (suite). — Théodor v. Grienberger : comment on doit classer alphabétiquement les cryptonymes (initiales, noms abrégés, etc.). — Falk : une impression mayençaise, presque inconnue, de la *Summa de articulis fidei*. — Chronique : la Colombine de Séville (d'après l'article de M. Harrisse dans la *Revue critique*); bibliothèques de Cassel, de Leyde, du duc d'Osuna, du Vatican. — Comptes-rendus : Lecoy de la Marche, *les Manuscrits et la miniature ; Catalogue de la bibliothèque des églises wallonnes déposée à Leyde ;* F.-H. Reusch, *der Index der verbotenen Bücher*. — Notes diverses : Société des libraires détaillants *(Sortiments-Buchhändler)* de Leipzig, etc. — Ouvrages cherchés : Belleforest, *Phænicia*, traduit par D. Baerholtz ; A. v. Frankenberg, *Von den zweyen noch lebenden Dingen ;* (G. Hadeck), *Nathanaelis Christiani Relation eines Walbruders Ahasverus ;* J.-G. Pellicer, *Heldenruhm Valentini von Winter ; Bergordnung des Herzog Georg von 1509*.

Nos 9-10, septembre-octobre 1885. — Mecklenburg : du classement alphabétique.

(Règles détaillées pour la rédaction des catalogues, généralement judicieuses, parfois plus raffinées que pratiques. M. Mecklenburg, par exemple, se récrie contre ce principe de M. J. Cousin, que deux auteurs qui ont le même nom et les mêmes prénoms, doivent être considérés comme un seul et leurs ouvrages fondus en une série unique dans le catalogue : il veut qu'en ce cas on distingue les deux auteurs chronologiquement, c'est-à-dire apparemment d'après la date de leur naissance, et qu'on énumère séparément les ouvrages de l'un et de l'autre. Mais où le bibliothécaire trouvera-t-il la date de la naissance des auteurs? Qui lui dira, sur chaque ouvrage en particulier, auquel des deux homonymes il doit l'attribuer? Comment le lecteur, à son tour, se procurera-t-il les mêmes renseignements? Comment saura-t-il si c'est dans les œuvres de l'auteur le plus ancien ou le plus jeune qu'il doit chercher un livre dont il ne connaît pas le titre? Que de temps perdu pour faire ces recherches! Et quelle confusion, si l'on commet la moindre erreur! La règle empirique proposée par M. Cousin, tranche toutes ces difficultés. M. Mecklenburg avait bien exposé les vrais principes au commencement de son article : un catalogue alphabétique doit être fait tout d'abord pour permettre de trouver un livre quand on le cherche, et en seconde ligne seulement pour donner la liste des ouvrages de chaque auteur. Sur plusieurs points, tels que celui-ci, le classement des anonymes, etc., il s'est laissé entraîner à sacrifier l'objet principal dans l'intérêt de l'objet secondaire. On oublie trop souvent, et, à ce qu'il semble, en Allemagne, au moins autant que chez nous, qu'un catalogue doit être avant tout un instrument mécanique de recherches, et non un ouvrage scientifique. Il faut remarquer aussi que les règles proposées par M. Mecklenburg, supposent des bibliothécaires et des lecteurs instruits : n'y a-t-il pas bien des bibliothèques pour lesquelles cette double supposition serait téméraire? — (Julien Havet). — H. Oesterley : bibliographie des ouvrages imprimés de Martin Opitz. — Réorganisation de la Bibliothèque nationale de Paris. — Roediger : règlement de la bibliothèque du château de Königsberg au XVIe siècle (entre 1568 et 1578). — Chronique : la Colombine (suite); bibliothèques italiennes; bibliothèque de l'Université de Christiania. — Comptes-rendus : *System des Real-Katalogs der Universitätsbibliothek Heidelberg*, hrsg. v. L. Zangemeister; J. Gutenacker et J.-G. Zeiss, *Verzeichniss aller Programme... an den kgl. bayerischen Lyceen, etc.*; N.-C. Caspar, *Directory of the antiquarian booksellers and dealers in second-hand books of the United States*. — Notes diverses : le centenaire de J.-A. Schmeller et la bibliothèque de Munich, etc.

N° 11, novembre 1885. — Wilhelm Meyer : prospectus de libraires au XVe siècle. — Le P. Gabriel Meier : comment doivent être rédigés les catalogues de manuscrits? — J.-C. : pour servir à l'histoire des échanges universitaires. — Chronique : Bibliothèque nationale (analyse du rapport de M. Delisle, ci-dessus, p. 23); incorporation de la bibliothèque gymnasiale de Cologne dans la bibliothèque municipale. — Notes diverses : centenaire de la librairie Joseph Baer, à Francfort-sur-le-Mein, etc.

N° 12, décembre 1885. — Karl Kochendörffer : la chronique de Hesse de W. Dilich. — Franz Schnorr von Carolsfeld : nécessité d'un inventaire général des anciennes impressions allemandes. — Arrêté ministériel prussien sur la rédac-

tion des catalogues annuels des publications universitaires. — Oscar Hase : le catalogue de colportage d'Ant. Koberger. — Victor von Kraus : budget des bibliothèques d'Autriche pour 1886. — Chronique : bibliothèque de Bruxelles (d'après un rapport de M. Alvin, conservateur en chef); bibliothèques de Cambridge, de Florence, de Wolfenbüttel. — Comptes-rendus : Κατάλογος τῶν βιβλίων τῆς ἐθνικῆς βιβλιοθήκης τῆς Ἑλλάδος ; O. Mühlbrecht, *Uebersicht der gesammten Staats- und Rechtswissenschaftlichen Literatur des Jahres 1884* ; F. v. Szcepanski, *Rossica et Baltica*. — Notes diverses, etc.; (sous la rubrique *Personnel*, sont annoncées, en français, les nominations de M. Georges Duplessis, comme conservateur à la Bibliothèque nationale, de M. J.-J. Weiss à Fontainebleau et de M. Auguste Molinier à Sainte-Geneviève). — Question : MM. Reicke et Sintenis, préparant une édition de la correspondance de Kant, demandent communication de toutes les lettres de Kant que pourraient posséder des particuliers, et des lettres de ses contemporains où il est mentionné : adresser les communications à la librairie Léopold Voss, à Hambourg.

On annonce la mort de M. A. Klaproth, l'un des bibliothécaires de l'Université de Rostock, en fonctions depuis 1831, et celle de M. L. Noach, bibliothécaire de l'Université de Giessen.

M. le professeur Wilmans, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de Göttingen, a été nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale de Berlin, en remplacement de M. Lepsius.

M. le Dr Wilhelm Maurer a été nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque grand-ducale de Darmstadt, en remplacement de M. Philippe Walter.

Il vient de paraître un décret concernant la bibliothèque royale de Berlin. Ce décret institue un « Kuratorium » ou conservatoire chargé des intérêts de la bibliothèque. La direction scientifique, technique et administrative est confiée à un directeur général ; à la tête du département des imprimés et à la tête du département des manuscrits, est placé un directeur. Le directeur général peut être directeur d'un département. Le service intérieur de la bibliothèque sera ultérieurement réglé par le « Kuratorium,» sauf l'autorisation du Ministère.

La bibliothèque de Munich a acquis récemment la collection de mss. indiens et afghans formée par M. le Dr Trumpp. Celle de l'Université de Heidelberg a reçu en legs la bibliothèque de l'éditeur Trübner, riche en ouvrages rares et en manuscrits, ceux-ci au nombre de 120.

Le roi de Saxe vient de faire don à la bibliothèque royale de Dresde de la célèbre collection ayant appartenu au duc de Brunswick et qui se trouvait au château d'Oels. La collection est importante ; elle comprend 25,000 volumes et manuscrits.

Vient de paraître : *Königliche Bibliothek Berlin. Kurzes Verzeichniss der*

Sachau'schen Sammlung syrischer Handschriften, von E. Sachau. Berlin, Asher et Cie, in-8° de XXVIII-35 pages.

Vient de paraître : *Katalog der Bibliothek des Börsenvereins der deutschen Buchhändler*. Leipzig, 1885, in-8° de XXXVI-708 pages.—Cette utile publication donne le titre d'une quantité considérable d'ouvrages relatifs à tout ce qui concerne l'imprimerie, la librairie et la bibliographie, qui sont conservés dans la bibliothèque de l'association des libraires à Leipzig. Elle est destinée à rendre les plus grands services aux bibliothécaires.

Sous le titre de : *Ueber Archive und Bibliotheken*, M. le Dr Julius von Pflugk-Harttung, professeur à l'Université de Tubingue, vient de publier une brochure de 24 pages gr. in-8° sur l'organisation des archives et des bibliothèques en France, en Allemagne, en Autriche et en Italie.

Angleterre. — La huitième réunion annuelle de l'Association des bibliothécaires anglais a eu lieu, du 1er au 5 septembre, à Plymouth, sous la présidence de M. James, mayor de cette ville. Les principaux sujets ou questions qui y ont été traités, sont les suivants : les bibliothèques des villes de Plymouth, Stonehouse et Devonport, par M. John Shelley;—les progrès et les vicissitudes de la Leeds public library, par M. James Yates;—les bibliothèques pour le jeune âge, par M. J. Potter Briscoe, bibliothécaire de Nottingham ; — que lisent nos garçons ? par M. Wright, boroug-librarian de Plymouth ; — les catalogues imprimés de bibliothèques, par M. William Max ; — le système des *free-libraries* étendu aux districts ruraux, par M. S. Trevail ; — les bibliothèques de la ville de Truro, par le Rév. A. P. Moor ; — communications diverses sur les bibliothèques de Devon et Cornwal, par M. Wright ; — communications diverses sur les bibliothèques de Devon et Exeter, par M. Edw. Parfitt ;—observations sur les classifications en usage, par M. Archer, librarian de la National Library d'Irlande, et MM. Bailey et Brownbill ; — l'histoire des bibliothèques de Bristol, par M. John Taylor ; — les bibliothèques libres au point de vue du libraire, par M. Downing, etc., etc.

La première livraison d'une nouvelle série de fac-similés de manuscrits, publiés par la *Palaeographical Society*, vient de paraître à Londres. Trois planches de cette livraison reproduisent de très anciens manuscrits français volés par Libri à nos bibliothèques publiques :

Planche 8. *Prautier latin*, en très grande onciale, du Ve ou VIe siècle. — Ashburnham Place, Libri ms. 5, partie d'un ms. de la bibliothèque de Lyon. (Voyez L. Delisle, *Mélanges de paléographie*, 1880, in-8°, p. 11-35).

Planche 9. *S. Augustin, commentaire sur les Psaumes*, en semi-onciale, du VIe siècle.—Ashburnham Place, Libri ms. 16, fragments d'un ms. d'Orléans, provenant de Saint-Benoît-sur-Loire. (Voyez L. Delisle, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1884, p. 478).

Planche 10. *S. Hilaire, de Trinitate*, en onciale, du VIe siècle. — Ashburnham Place, Libri ms. 1, partie d'un ms. de Saint-Martin de Tours. (Voyez L. Delisle, *Notices et extrait des mss.*, 1883, p. 46).

La planche 12 du même fascicule présente le fac-simile d'un *Virgile*, du IXe siècle, de la bibliothèque de Berne, qui a aussi autrefois appartenu à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, à laquelle il avait été offert par « Berno, gregis beati Martini levita. »

D'après le *Livre* (n° d'octobre), le nombre des volumes consultés par le public, pendant l'exercice 1884-1885, dans la salle de lecture du British Museum s'est élevé à 1,100,450. Le nombre de lecteurs a été de 154,729. L'effectif de la bibliothèque s'est accru de 31,748 volumes dans le courant de l'année.

La même Revue nous apprend que le nombre des volumes imprimés de la bibliothèque Bodléienne à Oxford est de 432,000 et celui des manuscrits de 26,598, sans compter 1,424 manuscrits non encore catalogués et 25,000 brochures et revues.

Asie. — M. le professeur V. Gardthausen, de Leipzig, vient de publier à Oxford (*Clarendon Press*) le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque du monastère du Sinaï.

Australie. — Dans le n° d'octobre-novembre de 1885 de *the Library Chronicle*, de Londres, sous le titre de *Some Australian Library Catalogues* (p. 139-153), M. C. W. Holgate donne une bibliographie détaillée des catalogues des différentes bibliothèques australiennes d'Adelaïde, Melbourne, Sydney, Brisbane, Hobart, etc.

Autriche-Hongrie. — D'une statistique communiquée à la direction du *Bulletin des bibliothèques et des archives*, il résulte que le nombre des travailleurs qui ont fréquenté les salles de la bibliothèque de l'Université de Vienne depuis le 17 novembre 1884, date de l'ouverture, jusqu'au 31 décembre, s'est élevé à 16,272, qui ont consulté 24,624 volumes ; pendant le mois de janvier, à 13,662, qui ont consulté 21,178 volumes ; pendant le mois de février, à 12,261, qui ont consulté 19,935 volumes ; pendant le mois de mars, à 12,500, qui ont consulté 21,193 volumes ; pendant le mois d'avril, à 7,051, qui ont consulté 12,449 volumes ; pendant le mois de mai, à 8,859, qui ont consulté 15,826 volumes.

Le budget des bibliothèques cisleithanes est de 497,590 francs pour l'exercice 1886 et est réparti comme il suit : bibliothèques universitaires de Vienne, 99,840 francs ; d'Innsbrück, 37, 140 francs ; de Gratz, 40,330 francs ; de Prague, 65,860 francs ; de Lemberg, de 36,420 francs ; de Cracovie, de 38,460 francs et de Czernovitz, 38,810 francs ; soit en tout 354,860 francs ;—bibliothèques des écoles techniques de Vienne, 37,000 francs ; de Gratz, 8,250 francs ; de Prague, 13,500 francs ; de Brünn, 10,630 francs, et de Lemberg, 11,500 francs ; soit en tout, 80,880 francs ; — bibliothèques des gymnases et pro-gymnases de Salzbourg, 12, 360 francs ; de Linz, 3,430 francs ; de Klagenfurt, 12,490 francs ; de Laybach, 12,290 francs ; de Goritz, 5,380 francs et d'Olmütz, 12,150 francs ; soit en tout, 58,100 francs ; — bibliothèque de l'école d'agriculture de Vienne, 3,750 francs.

Belgique. — Le 14 juin dernier, est mort à Gand, sa ville natale, à l'âge

de 73 ans, M. Diegerick, archiviste honoraire de la ville d'Ypres, et historien estimé. Il a publié entre autres travaux un *Inventaire analytique des archives d'Ypres*, en 7 volumes.

Le 25 décembre, est mort à Bruxelles M. Gachard, archiviste général de Belgique, correspondant de l'Institut de France. M. Gachard était né à Paris, le 12 mars 1800. M. Piot, président de l'Académie de Belgique, a prononcé sur sa tombe un discours dans lequel il a retracé ses travaux.

M. Bormans, archiviste de Liége, a été nommé administrateur-inspecteur de l'Université de Liége ; il a été remplacé par M. Van de Casteele, archiviste de Namur, qui a été lui-même remplacé par M. Léon Lahaye.

Danemark. — M. J. Vahl, deuxième sous-bibliothécaire à la grande Bibliothèque royale, a été nommé premier sous-bibliothécaire à la même Bibliothèque, en remplacement de M. E. M. Thorson, démissionnaire. — M. C. Weeke, premier employé à la dite Bibliothèque, a été nommé deuxième sous-bibliothécaire. M. Weeke est le correspondant du *Bulletin des bibliothèques et des archives* pour le Danemark.

Le Directeur des archives du royaume de Danemark a adressé au Ministre des cultes et de l'instruction publique un rapport dans lequel il lui signale que très souvent des documents émanés de fonctionnaires de l'État se trouvent chez des particuliers ou sont mis en vente. Le Ministre de la justice, après avoir pris connaissance de ce rapport, a décidé que tous les documents, protocoles, comptes, etc., émanés des fonctionnaires de l'Etat, appartiennent à l'État, qu'ils ne peuvent, par conséquent, être détenus par des particuliers et encore moins être mis en vente. Dans une circulaire spéciale, il a appelé sur ce point l'attention des commissaires-priseurs et des préfets de police et leur a prescrit de signaler au Directeur des archives du royaume tous les documents qui seraient trouvés en possession des particuliers ou mis en vente, pour que celui-ci puisse les revendiquer au nom de l'État.

Espagne. — A signaler : *Grandeur et décadence de la Colombine*; seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1885, in-8° de 52 pages. Cette intéressante brochure est un développement des tristes révélations que l'auteur, M. Henry Harrisse, avait déjà faites dans la *Revue critique* du 18 mai, sur les dilapidations qui avaient été commises dans cette riche bibliothèque.

Hollande. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque wallonne déposée à Leyde*, publié par ordre de la réunion des églises wallonnes des Pays-Bas. — *Deuxième supplément*, 1881-1885. Leyde, in-8° de 145 pages.

Une première édition de ce catalogue, due à M. J.-T. Bergman, avait paru en 1855 et avait eu trois suppléments en 1860, 1865 et 1870 ; la deuxième édition parut en 1875 et fut suivie d'un supplément en 1880. Comme on le voit, ces publications paraissent à des intervalles de cinq années.

On annonce la mort de M. Krom, archiviste du Brabant septentrional, à Bois-le-Duc.

Italie. — Un décret royal du 28 octobre 1885 approuve le nouveau règlement organique des bibliothèques d'État du royaume d'Italie. Il nous a paru intéressant de reproduire les principales dispositions de ce règlement, qu'il serait trop long d'énumérer en entier.

Titre premier.

Bibliothèques publiques d'État.

1. Les bibliothèques d'État, ouvertes au public et dépendant du Ministère de l'instruction publique, se distinguent en bibliothèques autonomes et en bibliothèques servant à d'autres établissements ou réunies, quant à leur administration, à des établissements plus importants.

2. Sont bibliothèques autonomes :

La bibliothèque nationale de Florence (Magliabechiana-Palatina),
— de Milan (Brera),
— de Naples,
— de Palerme,
— de Rome (Victor-Emmanuel),
— de Turin,
— de Venise (Saint-Marc),
La bibliothèque d'État de Crémone,
La bibliothèque Marucelliana, à Florence,
— Laurentienne, à Florence,
— Riccardienne, à Florence,
— d'État, de Lucques,
— d'Este, à Modène,
— Palatine de Parme,
— Angelica, à Rome,
— Casanatense, à Rome.

Sont bibliothèques servant à d'autres établissements :

Les bibliothèques universitaires de Bologne, Cagliari, Catane, Gênes, Messine, Modène, Naples, Padoue, Pavie, Pise, Rome et Sassari;

Les bibliothèques annexées aux établissements d'enseignement supérieur;

La bibliothèque Valliceliana, à Rome, régie par le décret du 15 octobre 1884;

La section d'État de la bibliothèque musicale de l'Académie royale de Sainte-Cécile, à Rome, régie par le décret du 2 mars 1882.

Sont réunies administrativement à d'autres bibliothèques :

La bibliothèque Brancacciana, à Naples, réunie à la bibliothèque nationale de Naples;

La bibliothèque Ventimiliana à Catane, réunie à la bibliothèque universitaire de Catane.

La bibliothèque nationale de Florence et la bibliothèque Victor-Emmanuel de Rome, qui seules reçoivent toutes les publications de l'Italie, portent le nom de bibliothèques nationales centrales.

3. Les bibliothèques des académies littéraires et scientifiques, des établissements de beaux-arts, des musées, des lycées, des gymnases, des instituts techniques, etc., les bibliothèques des communautés, etc., fermées au public, sont régies par des règlements spéciaux.

4. Les deux bibliothèques nationales de Florence et de Rome, pour répondre à leur destination, doivent :

a) Recevoir et conserver tout ce qui se publie en Italie (le dépôt a lieu en vertu de la loi sur l'imprimerie) ;

b) Enrichir leurs collections littéraires et scientifiques de façon à représenter l'histoire de la production italienne ;

c) Se procurer les ouvrages étrangers se rapportant à l'histoire de l'Italie, à ses sciences, à ses beaux-arts, à sa littérature ;

d) Rechercher les ouvrages qui représentent le mieux, d'une manière générale et continue, le mouvement intellectuel des pays étrangers.....

.....

Titre deuxième.

Règlement intérieur.

.....

15. Toute bibliothèque doit posséder, aussi bien pour les imprimés que pour les manuscrits : un inventaire général ; — un catalogue alphabétique ; — un catalogue par ordre de matières.

.....

27. ....Toute bibliothèque doit avoir un registre : *a*) des ouvrages incomplets ; — *b*) des ouvrages défectueux et en mauvais état ; — *c*) des ouvrages en cours de publication ; — *d*) des ouvrages perdus ou volés ; — *e*) des doubles.

.....

39. Pour chaque manuscrit communiqué on fera une fiche sur laquelle seront notés les noms des lecteurs et toutes autres indications nécessaires.

Ces fiches formeront un catalogue..... qui sera mis à la disposition des lecteurs.....

.....

Titre troisième.

Direction des bibliothèques et acquisitions.

54. Dans les bibliothèques nationales, le préfet, les bibliothécaires et le conser-

vateur des manuscrits forment un conseil de direction, sous la présidence du préfet. Le conseil devant se composer d'au moins trois personnes, un sous-bibliothécaire pourra être appelé à remplacer un bibliothécaire ou le conservateur des manuscrits.

Le fonctionnaire le moins ancien en grade remplira l'office de secrétaire.

55. Le préfet convoque le conseil de direction ordinairement le premier dimanche du mois et en outre chaque fois qu'il le juge à propos....

.....

56. Dans chaque Université on nommera un conseil de vigilance.....

Ce conseil de vigilance sera composé du directeur de l'Université, président, du directeur de la bibliothèque, vice-président, et de professeurs nommés par le conseil académique.....

.....

62. Afin que les travailleurs puissent avoir connaissance prompte et complète des nouvelles acquisitions des bibliothèques publiques :

a) Les bibliothèques nationales publieront périodiquement l'inventaire, par ordre de matières, des ouvrages achetés ou reçus en dons ;

b) La bibliothèque nationale de Florence publiera, par ordre de matières, le *Bulletin bibliographique des publications italiennes*, reçues directement des imprimeurs ;

c) .....

d) Toutes les bibliothèques d'État enverront à la bibliothèque nationale centrale Victor-Emmanuel les notices bibliographiques des ouvrages étrangers, par elles acquis ou reçus en dons ;

e) La bibliothèque nationale centrale Victor-Emmanuel publiera périodiquement, par ordre de matières, le *Bulletin bibliographique des ouvrages modernes étrangers* acquis par les bibliothèques du royaume.

.....

72. Les préfets et bibliothécaires doivent, au mois de juillet, envoyer au Ministère le rapport sur leur administration pendant l'année écoulée.

Pour les Universités, ce rapport doit être présenté au conseil de vigilance, qui le transmet au Ministère par les mains du recteur.....

.....

Titre quatrième.

Employés.

75. Les employés des bibliothèques publiques et dépendant du Ministère de l'instruction publique, appartiennent.....à cinq catégories :

1re catégorie. — Préfets de première classe pour les bibliothèques nationales centrales, de deuxième et de troisième classe, pour les autres bibliothèques nationales et pour la bibliothèque Laurentienne, et bibliothécaires ou conservateurs de manuscrits de première, de deuxième et de troisième classe.

2e catégorie. — Sous-bibliothécaires et sous-conservateurs de manuscrits de première, de deuxième, de troisième et de quatrième classe.

3e catégorie. — Économes-comptables de première, de deuxième et de troisième classe.

4e catégorie. — Ordonnateurs de première et de seconde classe ; distributeurs de première, de deuxième et de troisième classe.

5e catégorie. — Huissiers de première, de deuxième et de troisième classe ; hommes de service de première et de seconde classe.

.....

Titre cinquième.

Nomination, avancement, traitements.

.....

123. Pour la préparation aux postes d'employés supérieurs des bibliothèques d'État, une école est instituée à la bibliothèque Victor-Emmanuel de Rome et à la bibliothèque nationale de Florence.

124. Pour être nommé élève,..... il faut passer un examen écrit, qui a lieu généralement en septembre, devant un délégué du Ministère.

L'examen comprend : 1° une composition italienne sur un sujet d'histoire littéraire italienne ; 2° une version en italien d'une langue classique ou orientale, au choix du candidat ; 3° un passage d'un écrivain français écrit sous la dictée ; 4° la traduction italienne écrite de ce passage, sans l'aide de livres ni de dictionnaires.....

.....

125. L'élève est obligé de donner ses services gratuits à la bibliothèque qu'il a choisie.....

.....

126. Les bibliothèques d'État, pour former les jeunes gens au rôle de distributeurs, peuvent avoir des *apprentis*.....

.....

131. Pour pouvoir être nommé sous-bibliothécaire de 4e classe, l'élève devra subir un examen d'habilitation, au moins après un an de bons services, attestés par le préfet de la bibliothèque.....

.....

132. L'examen durera trois jours et consistera :

a) A répondre à quelques questions relatives aux règles à suivre pour rédiger un catalogue alphabétique ; *b*) à donner les divisions et subdivisions d'une classe du catalogue par matières, en indiquant les répertoires bibliographiques les plus importants ; *c*) à faire la notice détaillée d'un incunable, choisi par la commission d'examen ; *d*) à transcrire un passage d'un manuscrit choisi par la commission d'examen et à donner la description du manuscrit ; *e*) à traduire en italien un morceau allemand ou anglais, au choix du candidat ou un morceau écrit en ces deux

langues ; *f*) à répondre oralement sur les règlements des bibliothèques et l'administration et la comptabilité publiques.....

.....

133. Les postes vacants de sous-bibliothécaires de quatrième classe sont conférés uniquement par le Ministère aux élèves qui ont passé l'examen d'habilitation.....

.....

134. Quand, dans une bibliothèque, il y aura vacance d'une place de sous-conservateur des manuscrits de quatrième, de troisième et de deuxième classe, on ouvrira un concours spécial (titres et examens), auquel pourront se présenter les sous-bibliothécaires des bibliothèques d'Etat et les personnes étrangères, pourvu qu'elles ne soient pas âgées de plus de 35 ans.....

.....

136. Pour pouvoir être nommé distributeur de troisième classe, l'apprenti distributeur devra passer un examen d'habilitation, après un an au moins de bons services, attestés par le directeur de la bibliothèque.....

Cet examen comprendra : *a*) une composition italienne ; *b*) la traduction italienne d'un passage de prose française, sans l'aide de livres ou de dictionnaires ; *c*) un examen oral sur les règlements des bibliothèques et les principes fondamentaux de la confection des catalogues.....

.....

140. Pour être nommé bibliothécaire ou conservateur des manuscrits, il est nécessaire d'avoir le diplôme d'habilitation, désigné par l'art. 145.....

.....

141. Outre les employés des bibliothèques d'État, peuvent se présenter à l'examen les sous-bibliothécaires et sous-conservateurs de première et de deuxième classe, pourvu qu'ils aient atteint l'âge de 21 ans, et à défaut les sous-bibliothécaires et sous-conservateurs de troisième classe.....

.....

145. L'examen professionnel pour obtenir le diplôme d'habilitation au grade de bibliothécaire, comprend : *a*) une dissertation sur un sujet de bibliothéconomie ou de bibliographie générale ; *b*) la réponse écrite à certaines questions relatives aux règles à suivre pour la confection du catalogue alphabétique ; *c*) l'énoncé des divisions et subdivisions d'une des classes du catalogue par matières, tirée au sort par la commission d'examen en présence du candidat, qui doit préciser les limites de la science dont il s'agit et en indiquant les sources bibliographiques les plus importantes ; *d*) la réponse écrite, avec l'aide de livres, à des questions bibliographiques ; (les livres demandés par le candidat sont soumis à la commission, qui en tiendra compte pour son jugement) ; *e*) la transcription d'un passage de deux manuscrits du XIIIe au XVIe siècle, l'un italien, l'autre latin, accompagnée d'une description complète des manuscrits ; *f*) la traduction en français d'un passage d'un classique italien ; *g*) la traduction en italien d'un passage désigné par la commission d'un morceau écrit en allemand ou en anglais, suivant que le candidat désire faire preuve de la connaissance d'une de ces deux langues ou de toutes deux..... ; *h*) la notice de 15 ouvrages imprimés, anciens et mo-

ernes, d'époque et de langue diverses, traitant de sujets différents..... ; *i)* un xamen oral sur les règlements des bibliothèques et l'administration et la omptabilité publiques.....

.....

146. L'examen professionnel pour obtenir le diplôme d'habilitation au grade e conservateur des manuscrits est le même que l'examen nécessaire aux biblio-hécaires.....

Toutefois la version allemande ou anglaise n'est pas obligatoire ; les manus-rits dont on demande une notice, seront au nombre de 3, un italien, un latin et n grec ; la notice de ces deux derniers devra être écrite en bon latin .....

Le candidat pourra aussi demander à décrire un manuscrit écrit dans une angue orientale par lui indiquée.....

En outre, le candidat devra traiter : *a)* un sujet d'histoire littéraire grecque ou atine ; *b)* un sujet d'histoire littéraire italienne.....

.....

Titre sixième.

Usage public des bibliothèques.

159. Les bibliothèques d'État sont ouvertes au public tous les jours ; elles ont fermées : les dimanches et les jours de fête reconnus par le calendrier civil, e 9 janvier, le jeudi-gras, les deux derniers jours du carnaval et le mercredi des endres, les jeudi, vendredi et samedi saints, le dimanche et le lundi de Pâques, e jour des Morts, les 24, 26 et 31 décembre, les jours de la fête et de la naissance du Roi et de la Reine.....

.....

160. Chaque bibliothèque sera fermée deux semaines par an pour le nettoyage et les travaux de révision.....

.....

164. L'heure de l'ouverture et de la fermeture de la bibliothèque sera propo-sée au Ministère, par le Conseil de direction pour les bibliothèques nationales, et par le bibliothécaire, pour les autres.....

.....

167. On établira, là où il sera possible de le faire, des séances du soir, selon es règles prescrites par le Ministère.. . .

.....

168. Là où il y aura moyen, on mettra à la disposition du public, dans une alle spéciale, les derniers numéros parus des principales revues littéraires, taliennes et étrangères, reçues par la bibliothèque.....

.....

169. Les demandes de livres imprimés, dont on veut se servir sur place, levront toujours être faites par écrit sur des bulletins, qui seront à la disposition lu public dans la salle des catalogues.

La recherche sera faite par les employés du catalogue.....

.....

171. En règle générale, on ne communique pas dans la salle publique plus de deux ouvrages ni plus de quatre volumes.....

....

172. Les livres rares, les incunables, etc., seront, autant que possible, consultés dans une salle séparée.....

.....

176. Les manuscrits seront communiqués..... autant que possible, dans une salle séparée, mais jamais le soir.....

....

177. Quiconque voudra consulter un manuscrit....., devra en faire la demande sur une fiche double, en désignant clairement le titre du manuscrit, etc...., et en indiquant s'il veut simplement l'examiner, on en faire des extraits ou le collationner..... ou le copier.

Une des moitiés de la fiche reste entre les mains de l'employé qui a la garde du manuscrit, tant que le manuscrit est utilisé par le lecteur. L'autre moitié de la fiche prouve la remise du manuscrit; elle est présentée ou retirée par le lecteur, chaque fois qu'il demande ou rend le manuscrit.

Une fois qu'il aura terminé avec un manuscrit, le lecteur devra retirer les deux moitiés de la fiche.

178. Toute personne, demandant communication d'un manuscrit, doit fournir les indications qui lui sont demandées par la direction de la bibliothèque, et qui sont destinées à aider à la confection des fiches spéciales désignées par l'art. 39.....

Les bibliothèques peuvent être autorisées par le Ministère à recevoir un manuscrit d'une autre bibliothèque.....

....

181. Le prêt des livres ou manuscrits en dehors de la bibliothèque peut se faire, en observant les prescriptions faites à cet égard par le Ministère.....

....

Pour des travaux sérieux, on pourra prêter des livres et des manuscrits à des bibliothèques de l'étranger; mais chaque fois il faudra une autorisation du Ministère, qui ne l'accordera jamais qu'aux pays qui usent de la même libéralité à l'égard de l'Italie.

.....

183. En cas de nécessité absolue, et en suivant les prescriptions du règlement sur le prêt, un lecteur pourra obtenir que les livres dont il a besoin lui soient expédiés, pour un temps déterminé, par une bibliothèque d'État et adressés à la bibliothèque où il travaille.....

....

190. Quiconque se sera rendu coupable de soustractions ou aura détérioré un livre ou un manuscrit, sera exclus de toutes les bibliothèques d'État du royaume.

....

Extrait d'un rapport de M de Maulde à M. le Ministre de l'instruction publique sur les archives de l'État, à Turin.

Les archives de l'État à Turin, autrefois Archives royales, à présent Piémontaises, *Archivi di Stato Piemontesi*, se font remarquer par un ordre parfait et une tenue irréprochable : les inventaires qui datent du commencement du siècle dernier demeurent exacts : les recherches du travailleur y sont donc généralement facilitées. Ces archives sont fort considérables à tous les titres, et n'ayant pas à y déplorer les lacunes si sensibles dans nos archives nationales, comme par exemple l'irréparable perte des archives de la Cour des comptes, on y trouve un des fonds de documents les plus riches de l'Europe, sans parler des dépôts divers qui s'y ajoutent, et des anciennes archives ecclésiastiques. On les distingue en quatre dépôts, ainsi dénommés :

Archivi di Corte ;

Archivi gobernativi Camerali ;

Archivi delle Finanze ;

Archivi di Guerra.

Les *archivi di Corte* occupent avec la Direction générale une bonne partie des bâtiments de la Préfecture, *piazza Castello;* ce sont les plus connues des étrangers et elles représentent à peu près ce qu'on appelle en France le *Trésor des chartes.*

Les pièces d'un ordre général sont classées par ordre scientifique : fonds judiciaire civil, fonds judiciaire criminel...., les autres par provinces, ce qui donne le résultat suivant, relativement aux divisions actuelles de la Savoie :

Savoie propre.	— Arrondissement de	Chambéry ;
Tarentaise.	—	Moutiers ; Albertville ;
Maurienne.	—	St-Jean-de-Maurienne ;
Génevois.	—	Annecy ; St-Julien ;
Faucigny.	—	Bonneville ;
Chablais.	—	Thonon.

Il faut y joindre une série extrêmement intéressante sur la ville de Genève qui, avant le XVIe siècle, dépendait jusqu'à un certain point du Génevois.

Tous ces documents remontent en général au commencement du XIIIe siècle ; ils sont importants surtout pour l'histoire politique de cette époque et pour ce qui se réfère à l'état des personnes au XVIe siècle, moment où le servage, jusque là demeuré à peu près intact dans les états du roi de Sardaigne, se transforme tout à coup et où l'on imite la France, en reprenant la rédaction d'un très grand nombre d'anciennes chartes de coutumes.

J'ai plus particulièrement examiné les fonds des trois dernières provinces.

Il y a, sur le Chablais, 231 documents relatifs à des localités particulières : ce sont surtout des contrats de vente et d'inféodation où le comte de Savoie figure

d'ordinaire, mais pas toujours, car certaines pièces (par exemple, les pièces de *Massilian*, paquet 3) n'en font pas mention.

L'autorité seigneuriale privée a laissé une empreinte plus particulière dans la province de Faucigny, longtemps autonome : on trouve, sur cette province en général, 60 pièces, presque toutes d'un véritable intérêt, soit 45 qui se rapportent à l'histoire féodale du XIIIe siècle, les autres (parmi lesquelles plusieurs sentences du juge de Faucigny) des premières années du XIVe. Plusieurs de ces pièces ont trait à des intérêts communs avec le Génevois, et ce ne sont pas les moins intéressantes.

A ces 60 documents, s'ajoutent pour la baronnie de Faucigny 21 pièces du XIIIe au XVe siècle, de cens et de finances, et pour le château de Faucigny 3; pour les autres localités du pays, 233, surtout du XIIIe siècle.

Parmi ces pièces, j'ai noté les intéressantes coutumes de Sallanches (1), et j'ai relevé un document relatif à l'état des personnes : c'est la vente d'une famille de serfs, de Mégève, passée par Jean, médecin de Genève, à Béatrix de Faucigny. Ces serfs s'appellent Berthollet, comme l'illustre compagnon de Monge, qui était, du reste, de la vallée de Mégève.

Le fonds du Génevois nous porte sur un terrain tout à fait historique et d'un intérêt scientifique très remarquable pour l'histoire de France : les 302 pièces qui composent le fonds général de cette province, remontent presque toutes au XIIIe siècle et forment un fonds dans le genre de ce qu'a publié M. d'Arbois de Jubainville sur les anciens comtes de Champagne. Des trèves, des traités de paix, des mariages et des testaments, des sauf-conduits pour le commerce, l'histoire des relations de ce pays du Génevois avec Genève, avec la France, le pape, l'empire d'Allemagne, la Savoie, le Faucigny, tout cela est, je le répète, du plus haut intérêt.

Postérieurement à 1438, il n'y a que 9 pièces, parmi lesquelles une enquête sur la valeur des denrées en Génevois et en Faucigny (1531-1537) et un inventaire des archives du château d'Annecy (1585). Voici l'indication de quelques pièces de ce fonds que j'ai analysées ou relevées à titre de spécimens à peu près au hasard :

1205. Trève momentanée entre Genève et la Savoie.

1251. Le comte de Génevois donne à son fils aîné hypothèque sur la ville d'Annecy et la comtesse sa femme comme caution.

1337. La France accorde au comte de Génevois une pension viagère, à condition qu'il deviendra son homme lige suivant les conditions de l'acte.

1355. Diplôme de l'empereur d'Allemagne dispensant le comte de Génevois de son serment de fidélité envers un prince français.

1393. Testament du pape ou anti-pape Clément VII, comte de Genève.

1348. Protocole diplomatique entre les comtes de Savoie et de Génevois relativement au droit d'*eschette* des biens des hommes taillables décédés dans leurs domaines respectifs.

1420. Déposition, sur le lieu du supplice, du nommé Cholet, qui confesse avoir

(1) Les Coutumes ont été publiées depuis la rédaction de ce rapport.

empoisonné les fontaines en Savoie, à l'instigation de noble homme Louis de Châtillon et du vénérable abbé de « Saint-Eugène ».

Les documents relatifs aux fonds particuliers de cette province sont au nombre de 1389.

Le fonds du duché de Génevois a été transporté en 1876 aux archives de Cour : jusque-là il se trouvait à sa place normale, c'est-à-dire classé parmi les fiefs.

On a porté en même temps auprès de la Direction générale la série des volumes des protocoles des notaires, c'est-à-dire la collection des minutes de tous les actes de la chancellerie des ducs de Savoie.

Ces gros et nombreux registres disent déjà par leur titre leur valeur historique.

Archivi gobernativi camerali. — Les *Archivi gobernativi camerali* sont moins explorées à cause de leur éloignement : plus d'un voyageur en ignore l'existence. Qu'en dirons-nous ? C'est l'histoire même du pays. Reléguées au dernier étage du bâtiment de la Cour d'appel, elles sont extrêmement riches et extrêmement volumineuses, et c'est là que se trouvent les archives régionales à proprement parler.

Il en a été fait un inventaire général en deux volumes in-folio, qui est un point de repaire et un sommaire pour les recherches. Voici l'énumération des matières comprises sous la lettre A. On verra par là qu'il y a des documents généraux 1° sur chaque province, 2° sur chaque matière, 3° spéciaux sur chaque châtellenie ou sur chaque fief.

Affranchissement des taillables, 1539 à 1792. — Ay et Cluses. — Aiguebelle. — Ail et Montruez (Montreux). — Aix. — Albens. — Albergements. — Albergements et affranchissements. — Alby, châtellenie. — Alby, extentes. — Aliénations des châteaux et lieux de Savoie et Bugey. — Alinges, châtellenie.— Alinges, extentes. — Amendes (comptes des commis à leur exaction). — Amodiation. — Annecy, châtellenie. — Annecy, extentes. — Aoste (cinq fonds sur Aoste) ; — Apanage du prince Thomas. — Apremont, châtellenie. — Arbin et les Marches.—Arbusigny. — Ardoin.— Ardoin, extentes. — Arlod. — Arrêts et entérinements de la Chambre de 1559 à 1720, copies. — Arrêts originaux de 1560 à 1798. — Arrêts originaux et criminels de 1729 à 1792. — Assises ; compositions et condamnations de Savoie, Génevois, etc., de 1433 à 1535. — Droit d'aubaine. — Ducs d'Aumale, comptes. — Avis, instructions, ordres, etc.

Comme fonds généraux, il faut citer au premier chef les archives financières et les archives judiciaires.

Les archives des anciens Sénats, actuellement Cours d'appel, ne se trouvent pas ici : elles appartenaient à leurs corps respectifs et paraissent en avoir suivi les destinées ; celles du Sénat de Piémont, qui remontent au XVe siècle, appartiennent à la Cour d'appel de Turin et ne sont pas Archives d'État ; elles relèvent du Ministère de grâce et justice. Celles du Sénat de Savoie, institué en 1329, et du Sénat de Nice, créé en 1614, doivent donc se trouver à Chambéry ou à Nice.

Mais bien considérables et pour ainsi dire innombrables sont pourtant les documents judiciaires répandus dans les archives. Ainsi le mot *Assises*, qui s'y rapporte dans la lettre A de l'inventaire général, représente un fonds encore

inexploré (*Galleria guardarobba*, 143. *piano* 1) de 70 volumineux registres in-quarto de papier, embrassant un siècle (1433-1535). Ce sont les rôles, établis au point de vue financier, des amendes prononcées dans les assises criminelles de la Savoie et du Piémont : ces rôles sont rédigés d'une manière inégale et regardent surtout la Savoie ; quelques-uns renferment une période de plusieurs années ; quelques-uns manquent.

Les collections des patentes embrassent les périodes suivantes : de 1350 à 1426, de 1426 à 1536, et depuis 1536 : ce sont d'énormes collections. J'ai relevé un de ces documents. Les comptes de la Trésorerie générale de la Savoie forment aussi une volumineuse collection des plus précieuses pour l'histoire. On y trouve un peu de tout : renseignements économiques de toute sorte, subsides imposés au pays, exemptions locales ou générales ; M. Luigi Cibrario en a tiré son opuscule intitulé *Delle finanze di Savoia ne' secoli XIII e XIV*. (Torino, Fontana, 1841).

La Société savoisienne qui s'est formée à Turin, parmi les Savoyards demeurés Italiens, et qui publie chaque année un volume à elle, en outre des documents qu'elle transmet à l'Académie de Genève, après avoir recueilli presque toutes les chartes des libertés locales (1), s'est mise à explorer ce fonds avec un grand fruit. Elle en a tiré, notamment en 1876, d'intéressantes publications sur les peintres de la Savoie, sur les imprimeurs et sur les exemptions de subsides, etc.

Chaque province possède un fonds de trésorerie générale : en outre, chaque châtellenie a la collection de ses comptes particuliers, dont on peut dire la même chose que des comptes généraux (2).

Je me bornerai donc à constater ici que le nombre de ces comptes ou rouleaux de parchemin est estimé être de seize mille et qu'ils comprennent une période du XIIIe siècle au XVIe. Ainsi les comptes du Faucigny, au nombre de 1,200 rouleaux environ, s'appliquent à douze châtellenies, Bonneville, Bonne, Charosse, Faucigny, Chatellet de Credoz, Chatillon, Cluses, Flumet, Monthouz, Montjoie, Rosey, Sallanches, Samoens : ils s'arrêtent tous de 1525 à 1550 et le plus ancien est de 1283 (compte de Flumet). Ils sont cotés *Guardarobba*, n°s 70, 80, 81, 83, 84, 89, 90, 91.

En outre des comptes des châtellenies, chaque province possède une *série de fonds particuliers*. Voici, par exemple, ce que j'ai relevé pour l'ancienne province du Génevois, où se trouvent des comptes si intéressants de la châtellenie de Genève (3).

Arrêts de la Chambre des comptes du Génevois de 1461 à 1666 ; vingt-deux registres (gal^la *Guard^be* 141, p. 4to).

Patentes des ducs de Génevois ;

Contrats et patentes (registres Mignonnis) ;

(1) On a recueilli un très grand nombre de ces documents de législation communale, qui ont été publiés particulièrement à Genève. J'ai relevé l'indication de 48 de ces petites législations.

(2) V. Cibrario, *op. cit.*

(3) V. l'*Histoire de la monarchie de Savoie*, par M. L. Cibrario et dans ses *Operette*. (Firenze, Le Monnier, 1856), la notice intitulée : *Dei successi della contea di Ginevra della città di Vercelli e Mondovi*.

Patentes de la Chambre de Génevois ;
Lettres de bourgeoisie d'Annecy ;
Secrétaires, moraux, contrats, albergements, cautions, etc. ;
Constitutions, cautions, admissions de châtelains et scelleurs de Génevois et Faucigny ;
Contrats en la Chambre des comptes de Génevois ;
Dons, constitutions d'offices du XVIe et du XVIIe siècles ;
Décrets et ordonnances d'affouages ;
Constitutions de notaires et sergents ;
Constitutions d'offices et baux à ferme ;
Concessions et affranchissements ;
Dons, commissions, affranchissements, inféodations ;
Mandements, ordonnances, dons, gratifications, brevets ;
Dons, transactions, franchises, permissions ;
Expéditions, mandements, ordonnances ;
Dons et expéditions de la Chambre des comptes de Génevois ;
Acquits, rentes, quittances ;
Génevois, Chablais, etc. Comptes des quartiers ordinaires et extraordinaires et des trésoriers de cette province ;
Idem. Comptes des receveurs généraux aux bailliages desdits lieux ;
Comptes des droits de lods et ventes ;
Receveurs des blés ;
Droits de sceau et judicature ;
Actes de visite des châteaux, moulins et autres édifices ;
Comptes de la maison des ducs de Génevois (1461 à 1687), (ducs de Nemours, Aumale, Gisors, Chartres).

Et, en outre, les fonds de matières particulières, telles que gabelle du sel, tabac, pipes, fortifications et forts.

De même que chaque châtellenie ducale, chaque fief particulier a ses archives ; le seul inventaire de ce fonds des fiefs, dressé suivant l'ordre alphabétique des fiefs, occupe environ cent vingt volumes in-folio. Le fonds du duché de Génevois déposé l'année dernière aux archives de Cour est un de ces fonds et le duché de Génevois un de ces fiefs.

Ainsi les dépôts des *Archivi di Corte* et *Camerali* comprennent en définitive, le premier les archives de la famille royale et du gouvernement depuis le XIe ou le XIIe siècle jusques et y compris les papiers de M. de Cavour ; le second les archives de comptabilité, d'administration et jusqu'à un certain point les archives des relations privées de droit civil et de la justice.

Les deux autres dépôts d'archives d'État sont les *Archivi delle Finanze*, via degli Stampatori, 3, papiers du Ministère des finances, depuis le XVIIe siècle jusqu'à la translation de la capitale à Florence ; — les *Archivi di Guerra*, papiers du Ministère de la guerre.

Les renseignements qui précèdent, bien qu'incomplets, peuvent, en tenant compte toutefois des doubles emplois et de ce qui se réfère uniquement ou partiellement au Piémont, indiquer l'étendue des dépôts de Turin, leur richesse et en même temps leur situation à notre égard.

.....

On peut voir par là combien il serait utile à nos savants de les visiter plus qu'on ne le fait ; les recherches y sont d'ailleurs facilitées, comme je l'ai dit, par d'excellents inventaires et par la courtoisie d'un personnel qui a à sa tête des personnalités telles que le commandeur N. Bianchi et le chevalier P. Vayra.

Il y a des fonds si importants pour l'histoire de France (le fonds du Génevois, par exemple), qu'il serait vraiment fort désirable d'en posséder au moins une copie à la Bibliothèque nationale.

Le Ministère de l'instruction publique ayant en vue la publication d'un *Annuario delle Biblioteche*, s'est adressé aux Préfets des différentes provinces d'Italie pour leur demander des renseignements sur toutes les bibliothèques existant dans leur province.

La commission, chargée d'examiner les travaux de bibliographie ou se rapportant à l'organisation des bibliothèques pour les concours que nous avons annoncés dans le n° précédent du *Bulletin*, sera composée de M. le professeur Emilio Teza, recteur de l'Université de Pise ; de M. le professeur Gilberto Govi, de l'Université de Naples ; de M. Cesare Guasti, chef des Archives de la Toscane ; de M. le comte Gnoli, chef de la bibliothèque Victor-Emmanuel, à Rome, et de M. Chilovi, chef de la bibliothèque Magliabecchiana, à Florence.

Cette commission a proposé pour le concours au prix de 3,000 francs le programme suivant : « Catalogue des ouvrages bibliographiques italiens. » Ce catalogue devra comprendre : 1° bibliographies générales et particulières, écrites par des Italiens ; 2° bibliographies relatives à l'Italie, écrites par des étrangers ; 3° catalogues des manuscrits et des imprimés des bibliothèques italiennes ; 4° catalogues des manuscrits ou des collections de livres regardant l'Italie possédés par les bibliothèques étrangères. Le travail, ordonné systématiquement et pourvu d'index, devra avoir la plus grande étendue possible.

La bibliothèque du Ministère de l'instruction publique vient d'envoyer une circulaire aux bibliothèques, pour avoir une copie des publications faites aux frais des bibliothèques du Gouvernement et par les employés de ces mêmes bibliothèques.

M. Menozzi, bibliothécaire du Sénat, est mort au mois de décembre. C'est à lui qu'est due l'installation et l'organisation de la bibliothèque du Sénat à Rome. Il avait recueilli une collection des statuts italiens, la plus riche qui existe, et formé une collection remarquable d'autographes des célébrités contemporaines. Il joignait à une grande activité et à beaucoup de connaissances une bienveillance exquise.

Une perte plus grande encore est celle du comte Giulio Porro, qui vient de mourir dans sa villa de Fino, près de Côme. Né en 1811, il avait eu pour précepteur Silvio Pellico, qui fut arrêté dans sa maison. Généreux autant que savant, il avait recueilli une collection admirable d'éditions milanaises du XV° siècle et, de son vivant, il en avait fait présent à la bibliothèque Ambrosienne. Pendant plu-

sieurs années, il donna ses soins à la bibliothèque de son cousin, le marquis Trivulzio, et dernièrement il en publiait un catalogue qui a été annoncé par le *Bulletin*. Aussi versé dans la paléographie et l'histoire que dans la bibliographie, il a publié dans les *Monumenta historiæ patriæ* de Turin le *Codex diplomaticus Langobardiæ*.

Russie. — Vient de paraître : *Court aperçu de la collection des manuscrits de la bibliothèque de l'évêque Porphyre, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque impériale*. Saint-Pétersbourg, 1885, in-8° de VI-179 pages. (En russe.) Le 1er n° du *Bulletin* de 1884 a donné (p. 59) des détails sur cette importante collection.

Suède et Norvège.—Vient de paraître le 7me volume des *Actes de la bibliothèque royale de Stockholm* (in-8° de 12-IV-58 pages). On y trouve, outre le rapport annuel pour 1884, un intéressant catalogue raisonné, par le savant bibliographe M. C. Eichhorn, des très précieux manuscrits, des rares incunables, des remarquables spécimens de reliure ancienne et moderne et des curieux autographes qui sont dans la salle d'exposition de la bibliothèque. Du rapport du bibliothécaire en chef, M. Klemming, il résulte que la collection des livres imprimés s'est accrue de 18,116 nos et celle des manuscrits de 78 nos.

On annonce la mort de M. Hallbæck, second employé à la bibliothèque de Lund, et professeur agrégé d'esthétique à l'Université de cette ville. Il a été à la bibliothèque pendant les années 1865-69 et 1875-85. Comme auteur, il s'est fait remarquer par des ouvrages sur la littérature de la France et sur celle du Danemark.

Vient de paraître : *Det kgl. Norske Frederiks Universitets-Bibliothekets Aarbog for 1884*. Christiania, 1885, in-8° de XXIV-191 pages. Ce volume est un des nombreux suppléments au catalogue général, publiés presque chaque année ou à des intervalles extrêmement rapprochés par les bibliothécaires de l'Université de Christiania. La préface est signée de M. A.-C. Drolsum, qui a déjà dressé les *Samme* depuis 1871. — Le nombre des articles contenus dans ce volume est de 6,248 imprimés, 14 manuscrits, 58 cartes, 154 cahiers, 34 lithographies, etc., ce qui porte à 250,000 le nombre total des imprimés et à 1,357 le nombre des manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Christiania.

Suisse. — Vient de paraître la 2e partie de l'*Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de la Suisse, conservés dans les archives et bibliothèques de Paris, 1610-1648*, par M. Ed. Rott. Berne, 1885, in-8°.

On annonce la prochaine publication du t. V et dernier du catalogue de la bibliothèque de Genève.

M. Horner, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de Zurich depuis 1864, époque à laquelle il a remplacé M. J. Caspar d'Orelli, et attaché depuis plus de 50 ans à cet important établissement, a pris sa retraite et a été remplacé provisoirement par MM. F. Staub et H. Escher.

M. Louis Dufour, sous-archiviste des archives cantonales de Genève, a été nommé archiviste en remplacement de M. Grivel, décédé.

M. Théophile Dufour a demandé à être déchargé des fonctions de directeur des archives de Genève et, en récompense de ses services, a été nommé directeur honoraire. Il a été remplacé par M. Henri Fazy, ancien conseiller d'État, connu par ses travaux historiques.

OFFRES ET DEMANDES.

La bibliothèque de Château-Thierry désire échanger, après autorisation, les ouvrages suivants qu'elle possède en double :

Bossuet. — *Discours sur l'histoire universelle*. Paris, David, 1738, 2 vol. in-16, rel.

Rollin (Ch.). — *Histoire romaine*. Paris, Estienne, 1758, 16 vol. in-12, rel.

Fleury (Cl.). — *Histoire ecclésiastique*. Paris, Marietti, 36 vol. in-4°, rel.

Hénault (Ch.). — *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XIV*. Paris, Prault, 1755, 3 vol. in-12, cart.

Jouy (L.-F. de). — *Principes et usages concernant les dîmes*. Paris, Durand, 1 vol. in-12, rel.

Le Moniteur universel, depuis la réunion des États-généraux, mai 1789, jusqu'au mois de novembre 1799. Paris, Plon, 1857, 32 vol. in-4°, brochés.

Clerc. — *Yu le Grand et Confucius*. Soissons, Courtois, 1769, in-vol. in-4°, br.

Raynal. — *Histoire philosophique et politique des établissements, etc. des Européens dans les deux Indes*. Genève, Pallet, 1783, 11 vol. in-8°, rel.

Département du Vermandois, etc. Laon, 1790, 1 br. in-4°.

Smith (Adam). — *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*; traduction Garnier. Paris, 1802, 2 vol. in-8°, br.

Bauny. — *Pratique du droit canonique au gouvernement de l'Église*, etc. Paris, Soly, 1643, 1 vol. in-16, cart.

Loisel (A.). — *Institutes coustumières, ou Manuel de diverses règles, sentences, etc. du droit coutumier*. Paris, Girard, 1665, 1 vol. in-12, rel.

La Fons (De). — *Coustumes générales et particulières du bailliage de Vermandois*, etc. Saint-Quentin, Lequeux, 1 vol. in-18, rel.

Salligny (De). — *Coutumes de Vitry-le-François*. Paris, Seneuze, 1676, 1 vol. in-4, rel.

Argou. — *Institution au droit françois*. Paris, Saugrain, 1739, 2 vol. in-16, rel.

Ferrière (De). — *Dictionnaire de droit et de pratique* Paris, Nyon, 1782, 2 vol. in-4°, rel.

Cochin. — *Œuvres, contenant ses mémoires*, etc. Paris, Hérissant, 1771, 6 vol. in-4°, rel.

Gerard Van Swieten. — *Commentaria in Hermanni Boerhaave aphorismos de cognoscendis et curandis morbis*. Paris, Cavelier, 1746, 4 vol. in-4°, rel.

Machet. — *Le confiseur moderne*, etc. Paris, Maradan, 1803, 1 vol. in-8°, br.

Bornier. — *Conférences des ordonnances de Louis XIV*, etc. Paris, Robustel, 1797, 2 vol. in-4°, rel.

Patru. — *Plaidoyers et autres œuvres*. Paris, Cramoisy, 1670, 1 vol. in-4°, rel.

Domat. — *Les lois civiles dans leur ordre naturel, le droit public et legum delectus*. Paris, Gandouin, 1745, 2 tomes en 1 vol. in-f°.

M*** — *Code rural ou maximes et règlements concernant les biens de campagne, notamment les fiefs, franc-alleux*, etc. Paris, Prault, 1762, 2 vol. in-16, rel.

Guy du Rousseaud de la Combe. — *Recueil de jurisprudence civile du pays de droit écrit*, etc. Paris, Desaint, 1769, 1 vol. in-4°, rel.

Denisart. — *Collection de décisions nouvelles, etc., relatives à la jurisprudence actuelle*. Paris, Desaint, 1768, 4 vol. in-4°, rel.

Vidal (P.). — *Agriculture progressive. Vacances de 1864*. Foix, Pomiès, 1864, 1 vol. in-16.

Rendu. — *De la fabrication du fromage*. Paris, Roret, 1843, 1 vol. in-8°, br.

Delafond. — *Traité sur la maladie de poitrine du gros bétail*. Paris, Labé, 1844, 1 vol. in-8°, br.

Odart. — *Ampélographie, ou traité des cépages*. Paris, Bixio, 1845, 1 vol. in-8°, br.

Bonjean. — *Monographie de la pomme de terre*. Paris, 1846, 1 vol. in-8°, br.

L'Agronome, ou dictionnaire portatif du cultivateur. Paris, Savoye, 1767, 2 vol. in-16, rel.

Montesquieu. — *De l'esprit des lois*. Londres, 1777, 4 vol. in-12, rel.

La Bruyère. — *Les caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères ou mœurs de ce siècle*. Paris, Michallet, 1691, 1 vol. in-16, rel.

Chompré. — *Dictionnaire de la fable*. Paris, Desaint, 1750, 1 vol. in-16, rel.

Jaubert. — *Glossaire du centre de la France*. 1 vol. in-4°, br.

Mourgues. — *Traité de la poésie française*. Paris, de Luyné, 1685, 1 vol. in-16, br.

Loyseau. — *Œuvres, contenant les 5 livres du droit des offices*, etc. Paris, Loyson, 1640, 1 vol. in-fol.

Le Brun. — *Œuvres, contenant le traité de la communauté*, etc. Paris, 1713, 1 vol. in-fol.

Péréfixe (De). — *Histoire du roi Henri le Grand*. Paris, Martin, 1662, 1 vol. in-18, rel.

Anquetil. — *Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Louis XVI*. Paris, Pourrat, 1838, 4 vol. in-4°, rel.

Sulpice Sévère. — *Histoire sacrée*. Paris, Brocas, 1712, 1 vol. in-18, rel.

Fleury. — *Mœurs des Israélites et des chrétiens*. Paris, Audouin, 1690, 1 vol. in-12, rel.

Remy-Ange. — *Histoire de Châtillon-sur-Marne*. Reims, 1881, 1 vol. in-8°, br.

Burger. — *Agriculture du royaume Lombardo-vénitien*. Paris, Bouchard, 1842, 1 vol. in-8°, br.

Agriculture française. Département de l'Aude. Paris, Impr. royale, 1842, 1 vol. in-8°, br.

Agriculture française. Département de la Haute-Garonne. Paris, Impr. royale, 1 vol. in-8°, br.

Agriculture française. Département des Hautes-Pyrénées. Paris, Impr. royale, 1843, 1 vol. in-8°, br.

Agriculture française. Département de l'Isère. Paris, Impr. royale, 1843, 1 vol. in-8°, br.

Agriculture française. Département du Nord. Paris, Impr. royale, 1843, 1 vol. in-8°, br.

Agriculture française. Département du Tarn. Paris, Impr. royale, 1843, 1 vol. in-8°, br.

Le jardinier françois. Paris, Saugrain, 1740, 1 vol. in-16, rel.

Amelotte. — *Le Nouveau Testament de N.-S. J.-C., traduit sur l'ancienne édition latine*. Paris, Muguet, 1688, 2 vol. in-4°, rel.

Pouget. — *Instructions générales en forme de catéchisme*. Paris, Simart, 1710. 2 vol. in-16, rel.

Andilly (D'). — *Les confessions de St-Augustin*. Paris, Desprez, 1727, 1 vol. in-16, rel.

Des intérêts maritimes et de la protection. Bordeaux, Suwerine, 1847, 1 br. in-8°.

Adresser la réponse à M. Le Feyer, bibliothécaire de Château-Thierry.

La bibliothèque de Saint-Dizier a, par erreur, reçu de son correspondant, en double la 1re livraison du t. IV du Glossaire de Du Cange, p. 1-192, jusqu'au mot *Majoris domus*; elle n'a pas reçu la fin du t. VI, à partir de la page 769.

Elle a également reçu deux exemplaires du t. II de la *Bibliothèque des croisades* de Michaud, mais le t. II ne lui a pas été envoyé.

Elle a aussi reçu en double la 1re, la 3e, la 4e, la 6e, la 8e et la 9e séries des *Grandes usines* de Turgan. L'administration municipale céderait ces doubles aux bibliothèques auxquelles ils étaient destinés ; elle prie les Bibliothécaires, qui possèdent le double de la fin du t. VI du Glossaire de Du Cange et le t. III de la *Bibliothèque des croisades*, de vouloir bien en informer M. Daval, bibliothécaire de Saint-Dizier.

TABLE.

PARTIE OFFICIELLE.

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

PAGES.

Circulaire à MM. les Maires prescrivant l'envoi au Ministère de l'instruction publique des règlements et des catalogues imprimés des bibliothèques. 20 février 1

Circulaire relative aux états de service des fonctionnaires des bibliothèques publiques. 10 mars 2

Arrêté relatif à une prolongation des séances de la salle de travail de la Bibliothèque nationale. 14 avril 2

Rapport adressé à M. le Président de la République par M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, relatif à la Bibliothèque nationale, et décret y annexé. 17 juin 2

Programme de l'examen des candidats au titre de stagiaire et au titre de sous-bibliothécaire dans les divers départements de la Bibliothèque nationale..... 111

ARCHIVES.

Circulaire à MM. les Préfets relative à la confection d'un catalogue des manuscrits proprement dits, conservés dans les dépôts d'archives des départements. 26 mars 9

PERSONNEL.

Administration centrale 10, 114

Inspection générale des bibliothèques et archives..... 114

BIBLIOTHÈQUES.

Commission des souscriptions scientifiques et littéraires, p. 10. — Bibliothèques populaires et scolaires, p. 11, 19. — Bibliothèque nationale, p. 12, 114. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 14, 115. — Bibliothèque Mazarine, p. 14. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 14, 115. — Bibliothèque du palais de Fontainebleau, p. 115. — Bibliothèque du palais de Pau, p. 14. — Abbeville, p. 15. — Antibes, p. 116. — Arras, p. 15. — Avallon, p. 116. — Bastia, p. 15. — Bayeux, p. 15. — Besançon, p. 15. — Béthune, p. 15. — Béziers, p. 116. — Boulogne-sur-Mer, p. 15. — Brest, p. 16. — Calais, p. 116. — Castelsarrazin, p. 16. — Chalon-sur-Saône, p. 116. — Châteauroux,

p. 16. — Châtre (La), p. 116. — Clermont-l'Hérault, p. 116. — Constantine, p. 16. — Coutances, p. 16. — Dijon, p. 116. — Épinal, p. 117. — Évreux, p. 16. — Flers, p. 117. — Fontenay-le-Comte, p. 117. — Gisors, p. 16. — Havre (Le), p. 117. — Hesdin, p. 117. — Libourne, p. 17. — Lisieux, p. 117. — Loches, p. 117. — Lorient, p. 17. — Lunéville, p. 17. — Montauban, p. 17. — Montpellier, p. 117. — Mortain, p. 117. — Moulins, p. 17. — Nancy, p. 17. — Nîmes, p. 17. — Nogent-le-Rotrou, p. 18. — Poitiers, p. 18. — Pont-à-Mousson, p. 18. — Rochefort, p. 118. — Rochelle (La), p. 118. — Saint-Étienne, p. 118. — Salins, p. 18. — Toulouse, p. 18. 118. — Troyes, p. 118. — Vassy, p. 118. — Vendôme, p. 18. — Verdun, p. 19, 118. — Versailles, p. 118. — Vire, p. 19. — Vitré, p. 19.

ARCHIVES.

Archives nationales, p. 119. — Corrèze, p. 119. — Doubs, p. 19. — Gers, p. 19. — Haute-Saône, p. 19. — Haute-Vienne, p. 20, 120. — Loir-et Cher, p. 119. — Nord, p. 20. — Oise, p. 20. — Pas-de-Calais, p. 119. — Pyrénées Orientales, p. 119. — Saône-et-Loire, p. 20. — Seine-et-Marne, p. 119. — Tarn-et-Garonne, p. 120.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES EN GÉNÉRAL.

Extraits du discours prononcé par M. le Ministre de l'instruction publique, le 11 avril, à l'assemblée générale des Sociétés savantes à la Sorbonne, p. 21. — Vote du budget par le Sénat, p. 21.

BIBLIOTHÈQUES.

Budget des bibliothèques pour 1886, p. 121. — *Traité de l'administration des bibliothèques*, par M. Richou, p. 121. — Bibliothèque nationale; rapport de M. Delisle à M. le Ministre, p. 23; — additions au Supplément grec, p. 159; — collection Bastard, p. 121; — rapport de M. Duplessis à M. Delisle, p. 122. — Bibliothèque de l'Arsenal: discours de M. Thierry aux obsèques de M. Cordiez, p. 63; — supplément à la bibliographie des journaux, p. 65; — catalogue des mss., p. 135. — Bibliothèque de l'Institut, p. 70. — Bibliothèque Mazarine, discours de M. G. Paris, aux obsèques de M. Baudry, p. 65; — catalogue des mss., p. 135. — Bibliothèque du palais de Pau, p. 70. — Bibliothèque Sainte-Geneviève; rapports de M. Lavoix à M. le Ministre de l'instruction publique, p. 136 et 149. — Bibliothèques des départements en général; t. III du *Catalogue général des mss.*, p. 160; — inspection générale, p. 161. — Abbeville, p 161. — Aix, p. 161. — Amiens, p. 70, 161. — Armentières, p. 70. — Arras, p. 70, 162; — rapport de M. Loriquet à M. le Ministre, p. 162; — Bagnols, p. 70; — Beaune, p. 171. — Besançon, p. 70. — Blois, p. 70. — Bordeaux, p. 171. — Brest, p. 171. — Château-Chinon, p. 171. — Château-Gontier, p. 70. — Cherbourg, p. 71. — Dunkerque, p. 71, 172. - Épernay, p. 71. — Ferté-sur-Amance (La), p. 71. — Honfleur, p. 172. — Laon, p. 172. — Laval, p. 71. — Lisieux, p. 172. — Mâcon, p. 72. — Mans (Le), p. 72. — Meaux, p. 172. — Melun, p. 72. — Mirande, p. 172. — Montpellier, p. 72. — Nancy, p. 172. — Nîmes, p. 72, 172. — Orléans, p. 172. — Paris, p. 172. — Quimper, p. 173. — Rochelle (La), p. 76. — Rouen, p. 173. — Saint-Chamond, p. 77, 173. — Saint-Étienne, p. 77. — Saintes, p. 173. — Sens, p. 173. — Toulouse, p. 78. — Troyes, p. 174. — Verdun, p. 79. — Vitré, p. 80. — Bibliothèques populaires et scolaires, liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires, p. 80, 175.

ARCHIVES.

Archives nationales, p. 191. — Inspection générale, p. 191. — Circulaire relative à la

communication des documents de l'époque révolutionnaire, p. 92. — Cher, p. 191. — Gironde, p. 191. — Lozère, p. 191. — Maine et Loire, p. 192. — Mayenne, p. 93. — Nord, p. 192. — Vaucluse, p. 93

MÉLANGES.

Mélanges, p. 94, 95, 96, 97, 193, 195. 196, 197; discours prononcé par M. Thierry-Poux aux obsèques de M. Ravenel, p. 95; protection des livres contre les insectes, 97; — *Annuaire des bibliothèques et des archives, pour 1886*, p. 193; rapport de M. H. Omont à M. Charmes sur les conférences pratiques relatives à la rédaction des catalogues de manuscrits, p. 193; moyens de restaurer les livres maculés, p. 196.

ÉTRANGER.

Allemagne, p. 99, 198. — Alsace-Lorraine, p. 103. — Amérique, p. 103. — Angleterre, p. 103, 201. — Asie, p 202. — Australie, p. 202. — Autriche-Hongrie, p. 202. — Belgique, p. 103, 202. — Danemark, p. 104, 203. — Espagne, p. 104, 203. — Hollande, p. 203. — Italie, p. 105, 204. — Portugal, p. 107. — Russie, p. 217. — Suède et Norvège, p. 107, 217. — Suisse, p. 108, 217. — Tunisie, p. 108.

DEMANDES.

Demandes et offres, p. 110, 219.

TABLE ALPHABÉTIQUE. (1)

Aarau, 108.
Abbeville, 158, 161.
Adelaïde, 203.
Agen, 160.
Ahlstrand, 155.
Ahlwardt, 102.
Aire-sur-la-Lys, 161.
Aisne, 191.
Aix, 19, 161.
Ajaccio, 160.
Alcala de Henares, 104.
Alglave, 10, 11.
Allemagne, 99-103, 198-201.
Allen, 107.
Alpes (Hautes-), 191.
Alquier, 196.
Alsace-Lorraine, 103.
Altenbourg, 101.
Alvin, 200.
Ameilhon, 74.
Amérique, 103.
Amiens, 70, 161.
Amiot, 71.
André, 191, 193.
Andrieux, 172.
Angleterre, 99, 103, 201-202.
Aniello Avallone, 106.
Annerstedt, 145, 157, 160.
Ansart-Rault, 15.
Antibes, 116.
Antonelli, 101.
Anvers, 103.
Apt, 194.
Archer, 201.
Argovie, 108.
Arles, 161.
Armentières, 70.
Arras, 15, 70, 161, 162-171.
Arreitter, 118.
Arren, 18.
Ashburnham (comte d'), 107.
Ashburnham Place, 201.
Asie, 202.
Athènes, 100.
Aubert, 13, 115.
Aubert (F.), 144.
Aubron, 122.
Auché, 18.
Aude, 191.
Audiat, 173.
Audibert, 15.
Auriac (E. d'), 12.
Auriac (V. d'), 13.
Australie, 202.
Autriche, 200, 201, 202.
Auxonne, 161.
Auzou, 13.
Avallon, 116.
Aveyron, 191.
Avignon, 161.
Ayet, 19.

Babelon, 13.
Bade, 100.
Bagnères-de-Bigorre, 161.
Bagnols, 70.
Bagot, 16.
Bailey, 201.
Baillaud, 18.
Bailleul, 161.
Bailliard, 117.
Bailly, 73, 74.
Baltet, 118.
Bamberg, 102.
Bandini-Giustiniani, 107.
Bang, 145, 158, 160.
Barbier, 18.
Barbier (Aug.), 134.
Barbier du Bocage, 145.
Barcelone, 104.
Barilleau, 18.
Barringer, 13, 114.
Bastard d'Estang (comte de), 72, 121, 122, 133, 135.
Bastia, 15.
Bataillard, 144.
Batailler, 13.
Baud, 18.
Baudot, 116.
Baudrillart, 79, 114.
Baudry (Fr.), 14, 69, 97.
Bayeux, 15, 161.
Bayonne, 161, 194.
Beaugrand, 13.
Beaune, 171.
Beaurain, 173.
Beautemps-Beaupré, 144.
Beauvois, 160, 161.
Beauvillé (de), 144.
Becker, 99, 102.
Bégin, 13.
Belgique, 103, 202, 203.
Bellec, 17.
Bellet, 15.
Benoist, 16.
Berger, 16, 134.
Berger (Alb.), 101.
Berger (Am.), 73.
Bergman, 203
Bergues, 161.
Berlin, 100, 101, 102, 200.
Bernard, 18, 172.
Bernard (Aug.), 77, 78.
Bernardin, 118.

(1) Ne sont pas compris dans cette table les noms propres figurant dans la *Liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires* non plus que les noms ne se rapportant pas directement aux bibliothèques, aux dépôts d'archives et au personnel.

Berne. 202.
Berr, 17.
Bertal. 13.
Berthelot, 145.
Bertrand, 172.
Bertrand (Aug.), 116.
Besançon. 15, 70.
Béthune, 15, 161.
Bezançon, 73.
Béziers. 116.
Bianchi, 216.
Bigot. 18.
Biker, 144.
Birket Smith, 145, 159, 160.
Blaive. 13.
Blanchet, 13.
Blanchet (D.), 13.
Blay, 18.
Blocqueville (Mme la marquise de), 173.
Blois, 70.
Bois-le-Duc, 204.
Boissier. 144.
Boissonnade, 144.
Bologne, 106, 204.
Bonamy, 73.
Bondurand 8.
Bonet-Maury, 94.
Bonn. 101.
Bonnefon, 115.
Bonnefoy, 18.
Bonniol, 116.
Bordeaux, 161, 171, 191.
Bordier, 62.
Bormans, 203.
Bouchard, 17.
Boucher 18, 195.
Bouches-du Rhône, 191.
Bouchez, 15.
Bouchot, 14, 115, 132.
Boudevillain. 17.
Bougenot, 193, 194.
Bouhier. 174.
Bouisson, 72.
Boullet-Lacroix, 70.
Boulogne-sur Mer, 15, 161, 162.
Bourbonne-les Bains, 161.
Bourbourg, 161, 194.
Bourges, 161, 194.
Bourlier, 171.
Bourmont, 161.
Bournon, 119.
Boutier, 117.
Bouton, 13.
Bouyer, 76
Boyer, 10, 191.
Boyer (Victor), 17.
Boye Ström, 145, 158, 160.
Boysen. 101.
Branges de Bourcia (de), 95.
Braune, 107.
Bréal, 10.
Breslau, 100, 102.
Brest, 16, 161, 171 ; — bibliothèque de la marine, 195.
Breyer, 174.
Brière, 172.
Brioude, 194
Brisbane, 202.
Bristol, 201.
Brives, 194.
Bronsmiche, 16.
Brouardel, 10.
Brouty, 73.
Brownbill, 201.
Brument, 17.
Brun, 77.
Brunet (G.), 197.
Brunn, 145, 158, 160.
Brünn. 202.
Brun-Nougarede. 144.
Brunswick (le duc de), 200.
Brutails, 119.
Bruxelles, 103, 200.
Buche, 119.
Burdeau, 11.
Burty. 135.

Cadier, 193, 194.
Caen, 161 ; — bibliothèque universitaire, 94.
Cagliari, 204.
Cahors, 161.
Cahun, 14.
Calais, 116. 161. 162. 165. 167. 168, 169, 171.
Calaret, 17.
Calvados, 191.
Cambon, 18.
Cambrai, 161.
Cambridge, 200.
Campbell, 100.
Candy, 77.
Capparozzo, 99.
Carcassonne. 161.
Carlsruhe, 101.
Caron, 163, 164, 165, 166, 169, 171.
Carrière, 198.
Carron 196
Carteron. 175.
Cassel, 102, 198.
Castelsarrazin, 16.
Castiaux, 166.
Cat, 16.
Catane. 204. 205.
Câteau (le). 161.
Caussade (de), 14.
Cava dei Tirreni, 106.
Cazalis, 145.
Céard, 173.
Céré, 16.
Certain, 80.
Chabouillet. 13.
Chalamet, 11.
Challamel, 139, 152.
Chalon-sur-Saône, 116, 161, 194.
Châlons-sur-Marne, 160, 161.
Chambéry 19.
Chambeyron, 13, 115.
Chantavoine, 11.
Chantepie de), 10, 195.
Chanu 196.
Charbonnier, 13.
Charier-Filon, 117.
Charmes (X. , 10, 11.
Charolles, 161. 194.
Charton, 11.
Château-Chinon, 171.
Château-Gontier, 70.
Châteauroux 16.
Château Thierry, 161, 219, 221.
Châtelain (Em.), 195.
Châtellerault, 194.
Châtillon-sur-Seine, 161.
Châtre (La), 116.
Chaumont, 161.
Chautard, 19.
Chauveaux, 17.
Chenantais, 117.
Chenerier, 19.
Cher, 191.
Cherbourg, 71.
Chereau, 96.
Chevrier, 17.

ı, 18.
i, 106, 216.
ı, 71.
uet, 11.
iania, 145, 158, 160,
. 217.
fond, 17.
aux, 174.
cy, 194.
in, 100.
. 95.
nceau de la Loquerie.

nt, 31, 136.
nt (C.), 17.
ont l'Hérault, 116.
ont (Oise), 161.
ont-Tonnerre (général
144.
ı (Ch.-N.), 132, 133.
ens (Mme de), 151.
, 147.
re, 18.
, 15.
(J.), 10.
ıe, 199.
es, 17.
ègne, 161.
, 161.
ıntine, 16.
jean, 18.
, 100.
hague, 101, 104, 145,
, 159, 160, 198, 203.
l, 12, 115.
il, 160.
, 13.
z, 63, 64, 65.
, 13.
al, 201.
e, 119.
du Nord, 191.
., 115.
d-Luys, 20.
rc, 17, 161, 193, 194.
et, 18.
oin, 115.
ı, 73, 101.
n (J.), 199.
alet, 17.
n, 17.
nces, 16.
vie, 101, 102, 202.

Crassier, 116.
Crawford (lord), 102.
Crémone 204.
Cucheval-Clarigny, 145.
Cuissard 172.
Czernowitz, 202.

Danemark, 104, 145, 149, 160, 203.
Darboux, 11, 17.
Dardenne, 94.
Dareste, 144, 145.
Darmstadt, 200.
Daudet (Alph.), 11.
Daunou, 147.
Dauvois, 191.
Dauzat, 77, 117.
Daval, 221.
Davanne, 144.
Debray, 11.
Decaisne, 134.
Decroos, 15.
Defodon, 94.
Delaborde (le vicomte), 10, 14, 123, 124, 131, 132.
Delaunay (l'abbé), 1 .144, 146.
Delépine, 18.
Delisle, 10. 23, 59, 92, 100, 121, 122, 145, 199, 201.
Delore, 115.
Deloynes, 132, 133.
Delsart, 116.
Demay, 122.
Demotier, 116.
Denis (F.), 144, 150, 151.
Denise, 13.
Deprez, 13.
Derennes, 173.
Desbarreaux-Bernard, 78, 79.
Deschanel, 10.
Descille, 15.
Desjardins (E.), 69.
Desjardins (G.), 92.
Despans-Cubières (le général). 138.
Devéria, 123, 124, 127.
Devon, 201.
Devonport, 201.
Dewatre, 116.
Dezeimeris, 171.

Dezos de la Roquette, 150 151, 152.
Dibdin, 137.
Diegerick, 203.
Dijon, 116.
Dinan, 194.
Doinel, 119.
Dole, 161.
Döll, 101.
Dommer, 198.
Doneaud du Plan, 195.
Döring, 102.
Douai, 161.
Doubs, 19.
Downing, 201.
Drapeyron, 11.
Dresde, 99. 101. 103.
Drolsum 145, 158, 160, 217.
Dublin, 101, 201.
Duchemin (V.), 93.
Duchesne, 123.
Duchesne aîné, 123.
Duchier, 171.
Ducros, 172.
Dufaitel, 167.
Dufour (D.), 218.
Dufour (Th.), 108, 218.
Duguet, 116.
Duhamel, 93.
Dumas, 120.
Duncker, 198.
Dunker, 102.
Dunkerque, 71, 161, 172.
Dunoyer de Segonzac, 19.
Du Parc, 13.
Duplessis (G.), 14, 114, 122-135, 200.
Dupuy, 11, 118.
Durand-Degrange, 17.
Durassier, 196.
Duret, 134.
Dutuit, 130, 135.
Duval (Alex.), 64.
Duvau, 18.
Dziatzko, 100, 102.

Egger, 10.
Eichhorn, 217.
Eichthal (d'), 144, 145.
Einsiedeln, 102.
Épernay, 71, 161.
Épinal, 117.

Erfurt, 198.
Espagne, 104, 203.
Estoille (de l'), 17.
Évreux, 16.
Exeter, 201.
Eyssenhardt, 198.

Fabre, 16.
Fabre (Ferd.), 11.
Fairel, 13.
Fallières, 1, 2, 10, 23, 93.
Falaise, 161.
Falck, 99, 198.
Fargès, 196.
Fauchison, 164, 165, 166, 167, 171.
Faugère-Dubourg, 94.
Favre, 196.
Fayet-Jussiaume, 16.
Fazy, 218.
Fécamp, 95
Feer, 13.
Fenaux, 196.
Feray, 16.
Ferté-sur-Amance (la), 71, 161.
Fichet, 100.
Figeac, 161.
Filliette, 15.
Finistère, 191.
Finot (Alb.), 118.
Finot (J.), 20, 192.
Flandrin, 14, 114, 132.
Flers, 117.
Fleury (Ed.), 132, 135.
Floquet, 17.
Florence, 106, 200, 204, 205, 206, 207, 216.
Focillon, 11.
Foerster, 198.
Foler, 172.
Fontainebleau (palais), 115, 16, 200.
Fontenay-le-Comte, 117.
Fontette (de), 126.
Forcella, 107.
Förstemann, 99, 101.
Franc de Ferrière, 17.
Francey, 15.
Francfort, 102.
Franklin, 11, 14, 137.
Franquin, 80.
Frantz, 102.
Frémin du Mesnil, 16.
Fréminville (de), 193, 194.
Frensdorff, 101.
Friedel, 11.
Frizac, 16.
Frizon, 118.
Führer, 100.

Gabaldo 116.
Gachard, 203.
Gaignières, 132, 133.
Gaillard, 171.
Galbrun, 80.
Galichon, 134.
Galley (J.-B.), 77, 118.
Gap, 161.
Gardthausen, 202.
Garnier (J.), 161.
Garonne (Haute-), 191.
Gas, 108.
Gastinel, 114.
Gatteaux, 134.
Gaudin, 72, 117.
Gauguet, 173.
Gauthier, 19.
Gauthiez, 14.
Gautier, 120.
Gautier (J.), 12.
Gavarni, 134.
Gazeau, 11.
Geisen, 15.
Gênes, 204.
Genève, 108, 217, 218.
Gentil, 127.
Gérard, 18.
Gerbaux, 119.
Gers, 19.
Gest, 116.
Ghiron, 106.
Giessen, 200.
Gigas, 101.
Giorgi, 105.
Girardin, 18.
Gironde, 191.
Girone, 104.
Gisors, 16.
Gnoli, 216.
Goblet, 4, 8.
Godin, 13.
Gœdeke, 100.
Gœttingue, 101, 198, 200.
Goglu, 70.
Godefroy, 73.
Goncourt (de), 135.
Gordon, 196.
Gorgue (La), 192.
Gorillot, 164, 165, 166.
Goritz, 202.
Gouault, 94.
Govi, 216.
Goyon (de), 10.
Grand, 15.
Grandjean, 13, 18.
Grassauer, 102.
Grateloup, 134.
Gratz, 202.
Gravelines, 161.
Gréard, 11.
Greifswald, 102.
Grenier de Saint-Martin, 95
Grenoble, 161
Grienberger (van), 198.
Grivel, 218.
Grulich, 101.
Guasti, 216.
Guénebault, 137.
Guéret, 194.
Guilhiermoz, 13.
Guilloux, 13.
Guimet, 195.
Guiraud, 18.
Gutenacker, 199.

Haas, 198.
Hænel, 137, 163.
Hahn, 96.
Hallbæck, 217.
Halle, 101.
Hambourg, 100, 198.
Hänel, 101.
Harmand, 175.
Harrisse, 198, 203.
Harrwitz, 198
Hartwig, 100.
Hatton de la Goupillière, 145
Haubin, 71.
Haupt, 198.
Havet (Jul.), 13, 102, 199.
Havre (le), 117.
Hayn, 100.
Hébert, 17.
Hedin, 145, 156.
Heibst, 13.

n, 100.
berg, 107, 200.
ken, 123.
n, 101.
quin (Jacques), 174.
ı (Michel), 126, 131,
que, 14.
(Ch.), 97.
(d'), 144.
u, 191.
ı, 117, 161.
16.
ıt, 101.
rand (H.), 145, 155,
160.
la Salle, 134.
15.
t, 202.
e, 202.
de. 203.
158.
ur. 172.
s, 171.
r, 217.
145, 159, 160.
Victor), 122.
t (Aug.), 16.
el, 101.
n Hirmy, 101.
100.
et-Loire, 191.
, 134.
ück, 202.
191.
100.
i, 163.
un, 194.
99, 100, 101, 105-107,
201, 204 217.
ot, 18.
, 201.
, 19.
79, 80.
ı-Pagnon, 77.
et, 72.
17.
, 118.
aux. 11.
Joigny, 161.
Joinville, 161.
Joly, 123, 161.
Josset, 117.
Joubert, 11.
Jougla, 16.
Jourdain, 148.
Jousserand, 117.
Jura, 92.
Jurien de la Gravière, 196.
Keysser, 99, 100, 101.
Klagenfurt. 202.
Klaproth, 200.
Klein (Ch.-L.), 62.
Klemming, 155, 217.
Knod, 198.
Kochendörffer, 100, 199.
Kohler, 14, 137, 138.
Köhler, 101.
Koner, 99.
Königsberg, 101, 199.
Krechowiecki, 101.
Krehl, 99.
Krom, 204.
Kürschner, 103.
La Blanchére (de), 108.
Labrosse, 19.
Laburthe (de), 78.
Lacombe, 14.
Lacroix (Paul), 72.
Laffon, 13.
Lafforgue, 94.
Lagarde, 116.
Lagrive, 73.
Lahaye, 203.
Lalanne, 16.
Lalanne (Lud.), 11.
Lallemand de Betz, 126.
Lallemant, 118.
Lamballe, 161.
Langeron, 16.
Langres, 161.
Lannion, 161.
Laon, 161, 172.
Lapierre, 78, 79, 118.
Lamouroux, 73, 74, 147.
Landberg, 102.
Lang, 101, 198.
La Pommeraye (H. de), 11.
La Rochelle, 13.
Larroumet, 145.
La Tour (de), 13.
Latour du Pin (baron de), 144.
La Tour-Varan (de), 77, 114.
Laval, 71.
Lavoix, 13.
Lavoix fils, 12, 14, 115, 136, 148, 149, 160, 194.
Laybach, 202.
Le Bas, 96.
Lebeurier (l'abbé), 16.
Leblond, 11.
Lecaron, 13.
Lecène, 11.
Lecoy de la Marche, 198.
Ledieu, 15, 161.
Lefèvre-Pontalis, 193.
Le Feyer, 221.
Lehec, 13.
Legouvé (Ern.), 11.
Leipzig, 99.
Leithe, 102.
Lemaire, 119.
Lemarchand (Aug.), 16.
Lemberg, 101, 202.
Lemounier, 11.
Lenouvel, 19.
Lepsius, 200.
Lérida, 104.
Leroux (Alf.), 20, 120.
Leroy, 72.
Leroy (Louis), 10.
Lesbos, 99.
Letellier (Ch.-M.), 149.
Letort, 13.
Levavasseur, 193.
Levi (Guido), 105.
Lévy (Alf.), 17.
Lewalle, 15.
Lex, 20, 72.
Leyde, 198, 203.
Liard, 163.
Libourne, 17.
Libri, 100, 201.
Lichtwark, 102.
Liederdale, 100.
Liège, 203.
Liesville (de), 73, 97.
Ligier, 18.
Lille, 161.
Lintz. 202.

Lisieux, 117, 161, 172.
Loches, 117.
Loir et-Cher, 119.
Loiret, 119.
Londres. 29, 30, 100, 202.
Longnon, 195.
Lorient, 17, 161.
Loriquet, 119, 162, 171.
Lot. 191.
Louvain, 103.
Louvel, 117, 118.
Loyer, 171.
Lozère, 191.
Lucciana, 15.
Luce, 195.
Lucques, 204.
Lund, 107, 145, 156, 157, 160, 217.
Lunéville, 17.
Lusson, 118.
Luxeuil, 161.
Lyon, 161, 201.

Mabire, 15.
Mâcon, 72.
Madrid, 104.
Maestroni-Meglia, 70.
Maine-et-Loire, 192, 196.
Maitrot, 118.
Mallat, 13.
Malloizel. 94.
Mans (le), 72.
Mantz (P.), 11.
Manzoni, 105.
Marbourg, 101.
Marcel, 13.
Marchais, 13.
Marchal, 12.
Marchal (C.), 17.
Marchegay, 196.
Marcot, 13.
Marcotte, 193, 194.
Mariette, 132, 133.
Marion, 11. 171.
Marjolin, 134.
Marmier. 14, 150, 152, 153.
Marne, 191.
Marne (Haute-), 191.
Marseille, 161.
Marszalkiewicz, 102.
Martellange (le P.), 132.
Martin (El.), 116.
Martin (H.), 135.
Martineau, 13.
Martonne (de), 93.
Martz, 17.
Maruejol, 18.
Maspéro, 11.
Massabiau, 147.
Mas Latrie (de), 97.
Mastier, 18.
Mathey, 172.
Maubeuge 161.
Maulde (de) 211
Maurer, 200.
Mauriès, 171.
Maury (Alfred), 10, 11, 92.
Mavrogordato, 99.
Max, 201.
Mayenne, 93.
Maze (Hipp.). 11.
Mazillier, 19.
Meaux. 160, 161, 172.
Mecklenburg, 198, 199.
Meier (le P. G.), 102, 199.
Melbourne, 101, 202.
Melouzay, 11.
Melun, 72, 160.
Menard, 116.
Mende, 191.
Mendthal, 101.
Menozzi, 216
Mercier Saint-Léger, 138.
Meslet. 117.
Messier, 171.
Messine, 204.
Meyer (Ch.), 18.
Meyer (P.), 92.
Meyer (W.), 99, 199.
Mézières, 11.
Michelant, 13.
Migout, 17.
Milan, 101, 106, 204, 216.
Millard, 175.
Millaud (Ed.), 11.
Miller, 145.
Millot, 116.
Millouè (de), 195.
Milne-Edwards (Alph.), 11.
Mirande, 172.
Modène, 106, 204.
Molinier (Aug.), 72, 79, 115, 116, 136, 160, 200.
Molitor, 101.
Mongin, 147. 149, 151, 152.
Monié, 16.
Monmouton, 165.
Monod, 118.
Montauban, 17, 161.
Montbard, 161.
Montpellier, 72, 117;--bibliothèque universitaire, 95, 196.
Montreuil-sur-Mer, 161.
Monziès, 17.
Moor, 201.
Morand, 19.
Moranvillé, 115, 193, 194.
Morbihan, 191.
Morel-Fatio, 105.
Moriau, 73, 74.
Morin de Champrousse, 173.
Morlaix, 161.
Morsolin, 99.
Mortain, 117, 118.
Mortet, 142.
Mortreuil, 12.
Moulin, 116.
Moulins, 17, 160.
Moulins (Ern.), 16.
Moussaud, 117.
Mowat, 144.
Munich, 99, 199, 200.
Müntz, 11, 195.

Namur, 203.
Nancy, 17, 161, 172.
Naples, 204.
Narbonne, 161.
Narducci, 101.
Nicolas, 18.
Niles, 117.
Nîmes, 17, 72, 172
Noach, 200.
Nodier, 63, 64.
Noël, 173.
Noel (Léon), 134.
Nogent-sur-Seine, 161.
Nogent-le-Rotrou, 18.
Nord, 20, 192.
Norvège, 145, 149, 160, 191.
Nottingham, 201.
Noyon, 160, 161.

Occioni-Bonaffons, 100
Œhlert, 71.

Oels, 200.
Oesterley, 199.
Oise, 20, 191.
Olivret, 13.
Olmütz, 202.
Omont, 13, 62, 97, 100, 103, 160, 161, 193, 194, 197.
Orelli (Caspar d'), 217.
Oriol, 77, 173.
Orléans, 172, 201.
Osuna (le duc d'), 198.
Ovion, 16.
Oxford, 103, 132, 202.

Padoue, 204.
Paget, 18.
Palerme, 204.
Papodopoulos Kérameus (A.), 99.
Parfitt, 201.
Parfouru, 19.
Paris, 19.
Paris (G.), 69, 195.
Paris, 72, 76, 121, 172; — Archives nationales, 97, 119, 191; — Archives du ministère des affaires étrangères, 196; — Archives du ministère de la marine, 196; — Bibliothèque nationale, 2-8, 12, 13, 14, 23-63, 95, 96, 114, 121, 135, 193, 194, 198, 199, 200; — Arsenal, 14, 63-69, 74, 115, 135; — Carnavalet, 73, 74, 97, 101; — Chambre des députés, 94, 195; — Conservatoire des arts et métiers, 196; — Conservatoire de musique, 76, 172; — École des beaux-arts, 195; — École normale supérieure, 195, 196; — Faculté de médecine, 94, 96, 196; — Institut, 73; — Louvre, 196; — Mazarine, 14, 69, 135; — Ministère de l'instruction publique, 94, 97; — Ministère de l'intérieur, 94; — Ministère des travaux publics, 95; — Musée Guimet, 195; Musée pédagogique, 194; — Muséum d'histoire naturelle, 94; — Sainte-Geneviève, 14, 115, 136-148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 194, 195, 200; — Université, 96, 195; — Bibliothèques municipales, 73, 75, 76, 195; — Ancienne bibliothèque de la ville, 73, 74, 95.
Parme, 204.
Parmentier, 17.
Parville (de), 11.
Pas-de-Calais, 119.
Passy (Fréd.), 11.
Paté (L.), 11.
Patey, 13.
Patin, 16.
Pau, 14, 15, 70.
Paul (C.), 145.
Paulhan, 18.
Pauly, 12.
Pavier, 204.
Pécaut, 11.
Pélicier, 198.
Pellerin, 118.
Pelletier, 13.
Perlbach, 99.
Péret, 70.
Perrier (Ed.), 11.
Pergame, 100.
Perpignan, 161.
Perrot, 16.
Petit, 94.
Petzholdt, 103
Peyret, 77.
Pflugk-Harttung (von), 201.
Philippe, 198.
Philipps (Th.), 163, 166, 169.
Picart, 18, 94.
Pichat (L.), 11.
Pierret, 13.
Pierron, 18.
Pigeotte, 175.
Pillon-Dufresnes, 13.
Pinçon, 147.
Pinédo, 144.
Pingré, 138.
Pinot, 117.
Piot, 203.
Piroutet, 18.
Pise, 204.
Pithou, 174.
Pitra (le cardinal), 107.
Platrier, 16.
Plymouth, 201.
Poirel (Mme), 172.
Poitiers, 18.
Polkowsky, 101.
Pont, 78.
Pont à-Mousson, 18, 94.
Pontivy, 164.
Porphyre, 217.
Porri, 107.
Porro, 101, 106, 216.
Port, 192.
Porte, 116.
Porto, 107.
Portugal, 107.
Potter Briscoe, 201.
Prague, 202.
Pralon, 13.
Praron, 144.
Pressensé (de), 11
Prévost, 116.
Prost, 114.
Prou, 13.
Provins, 160, 194.
Prusse, 100.
Puypeyroux, 18.
Pyrénées (Basses-), 191.
Pyrénées-Orientales, 119 191.

Quicherat (J.), 162, 163, 164, 166, 171.
Quimper, 161, 173.

Raffet, 14, 115.
Raffet (A. et Mme), 134.
Raineri Biscia, 101.
Ramy, 116.
Rappe (général), 145, 156, 160.
Raunié, 10.
Ravenel, 95, 96.
Ravier, 16.
Ray, 118.
Rayet, 135.
Raynal, 17
Raynaud, 13.
Rébelliau, 94, 195, 196.
Reboul, 167.

Reims, 161.
Reinach (Jos.), 12.
Rémond, 13.
Renan, 10.
Renaudin, 146.
Renault, 117.
Renier (L.), 96, 195.
Renouard, 135.
Renut, 13.
Rhône, 191.
Rhoné, 144.
Richard (V.-H.), 195.
Richert, 12.
Richet, 135.
Richou, 121.
Richter (P.-E.), 103.
Ricouart, 15.
Rio de Janeiro, 100.
Rivallaud, 117.
Robert, 17.
Robert (Ul.), 12, 14, 114, 194.
Robertet, 11, 19, 196.
Roche (Fréd.), 118.
Roche (Jules), 11.
Rochefort, 118.
Rochelle (la), 76, 118.
Rocquain, 119.
Rodez, 161.
Rœdiger, 199.
Roman, 161.
Romanet, 13.
Rome, 99, 105, 106, 107, 198, 204, 205, 206, 207.
Röper, 101.
Rostock, 101, 200.
Rott, 217.
Roubaix, 161.
Rouen 161 173, 194.
Rouquet 116.
Roussaux, 13.
Roussel, 119.
Rozière (de), 11, 14, 92, 196.
Rubigni, 116.
Ruelle, 144.
Ruffin, 13.
Rulland, 118.
Ruppel, 102.
Russie, 217.

Sachau, 201.
Sacy (de), 69.
Saint-Brieuc, 161.
Saint-Chamond, 77, 173.
Saint-Dizier, 161, 221.
Saint-Étienne, 77 118.
Sainte-Menehould, 161.
Saint-Omer, 161
Saint-Pétersbourg, 217.
Saint-Pol, 161
Saint-Quentin, 160, 161.
Saintes, 173.
Salins, 18.
Salzbourg, 202.
Sanpayo, 138.
San-Francisco, 103.
Saône (Haute-), 19, 20.
Saône-et-Loire, 20, 72, 191.
Sarragosse, 104.
Sassari, 204.
Saussier, 118.
Sauveroche, 17.
Saxe (le roi de), 200.
Sayous, 13.
Schalck, 12, 14.
Schmeller, 199.
Schmidt. 102.
Schnorr von Carolsfeld, 199.
Schubart, 102, 198.
Schulthess, 156, 160.
Schwab, 13.
Schweizer, 108.
Schwenke, 102.
Sebert, 196.
Sée, 173.
Seillier, 117.
Seine-et-Marne, 119.
Senlis, 161
Sens, 161, 173.
Sepet, 13.
Servant, 196.
Servaux, 10.
Servois, 14, 92, 114.
Séville, 198, 199, 203.
Sévin-Desplaces, 196.
Shelley, 201.
Sienne, 107.
Simon, 18.
Sinaï, 202.
Socard, 175.
Soissons, 160, 161.
Soriot, 13.
Sotomayor (de), 116.
Soulice, 15, 70.
Soury, 13.
Spitta, 101.
Spol, 13.
Spuller, 11.
Stacchini, 18.
Stal. 15.
Staub, 217.
Steeg. 11.
Steiff, 101.
Stein, 119, 193, 194.
Stern. 102.
Stevenson, 107.
Stockholm, 145, 155, 160, 217.
Stonehouse, 201.
Strasbourg, 101, 103.
Sturo, 103.
Stuttgart, 100, 101.
Suède. 107, 145, 149-160, 194. 217.
Suède (le Roi de), 145, 156.
Suisse, 108. 217, 218.
Sydenbladh, 145, 160.
Sydney, 202.

Tailleur, 17.
Tarascon, 161.
Tarbes, 161.
Tardieu, 145.
Tarn-et-Garonne, 120, 191.
Tauxier, 73.
Taylor, 201.
Tegner, 145, 157, 160.
Terry, 63.
Testart-Copin, 16.
Teste (A.), 114.
Teste (P.), 13, 115.
Teza, 216.
Thélu, 117.
Thierry (Ed.), 63.
Thierry-Poux, 12, 95.
Thill, 17.
Thisse, 118.
Tholin, 160.
Thomae, 101.
Thomas, 102, 196.
Thorel, 17
Thorson, 203.
Thouvenel, 116.
Thouvenin, 117.
Thouvenet, 19.
Tillard, 15.
Tissot, 117.
Tonnerre, 161.

Tortelier, 19.
Toubin, 18.
Toulouse, 18, 72, 78, 79, 118, 161.
Tours, 161, 201, 202.
Trémizot, 72.
Tréneville (de), 63.
Trentinian (de), 196.
Trevail, 201.
Trianon, 137, 138, 139, 147.
Trivulzio, 101. 106, 217.
Troost, 11.
Troyes, 118, 161, 174, 175.
Trübner, 200.
Trumpp, 200.
Truro, 201.
Tubingue, 101, 102.
Tunis, 108, 109.
Turin, 211-216.

Ulbach, 115.
Upsal, 107, 145, 156, 157, 160.

Vahl, 203.
Valanchon, 17.
Valence, 105.
Valenciennes, 161.
Vallat (de), 72.
Vallée, 72, 115.
Vallée (Ed.), 117.
Vallée (Phil.), 116.
Vallin, 11.
Van de Casteele, 203.
Varsovie, 102.
Vassy, 118, 161.
Vaux, 103.
Vayra, 216.
Vayssière, 119.
Vendôme, 18, 19, 161, 194.
Venise, 106, 107.
Verdun, 19, 79, 118.
Vernes d'Arlandes, 195.
Versailles, 118.
Vicence, 99.
Vidal, 14.
Vidal (F.), 161.
Vienne, 161.
Vienne (Autriche), 102, 198, 202.
Vienne (Haute-), 20, 120.
Villedieu, 172.
Villefranche d'Aveyron, 161.
Villeneuve-les-Avignon, 161.
Vincent (J.-B.), 100.
Vinot, 12.
Vion, 161.
Vire, 19.
Vitré, 19, 80.
Vitry-le-François, 161.
Vivier (l'abbé), 171.
Vogt, 102.

Walbert, 13.
Walter, 200.
Weckerlin, 76.
Weeke, 203.
Weiss (J.-J.), 115, 200.
Weil-Schott, 101.
Welvert, 114.
Wescher, 13, 135.
Wicquot, 162.
Wieselgren, 145, 155, 160.
Willaume, 117.
Wilmans, 200.
Wintterlin, 100.
Wolfenbüttel, 200.
Wright, 201.
Wurtemberg, 100.

Yates, 201.
Ypres, 203.

Zangemeister, 199.
Zeiss, 199.
Zeller, 11.
Zoller, 102.
Zotenberg, 13.
Zurich, 219.

Lille Imp. L. Danel.

BIBLIOTH

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

PUBLIÉ

sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Pour répondre à de nombreuses réclamations qui nous ont été adressées, nous donnons ci-après la composition des trois volumes parus du *Bulletin des Bibliothèques et des Archives.*

Tome I. 1884..... **358** p.

Trois numéros 1 à 3.

Tome II. 1885..... **235** p.

Deux numéros indiqués 4 et 2.

(On aurait dû mettre 1885 n° 1) car la livraison deuxième de cette même année porte n° 2.

Tome III. 1886..... **172** p.

Numéroté 1886, n°s 1, 2, 3.

Tome IV. 1887, n° 1.

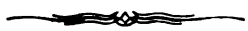

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES & DES ARCHIVES

publié

sous les auspices du Ministère de l'instruction publique

ANNÉE 1886

TOME III.

PARIS

H. CHAMPION, LIBRAIRE, 9, QUAI VOLTAIRE

—

M. D. CCC. LXXXVI.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Circulaire à MM. les Maires relative au catalogue des incunables des bibliothèques de France.

15 février.

Monsieur le Maire, les rapports de l'Inspection générale me signalent le dessein formé par un assez grand nombre de Bibliothécaires de dresser le catalogue des incunables conservés dans les dépôts confiés à leurs soins, et le désir que ces fonctionnaires manifestent de recevoir des indications précises pour l'exécution de ce travail.

Je ne puis qu'applaudir à ces dispositions de leur part, et vous reconnaîtrez, comme moi, Monsieur le Maire, l'intérêt que présentera, pour la connaissance de nos richesses bibliographiques, un *Catalogue général des incunables des bibliothèques de France.* Aussi, me suis-je empressé de demander au savant Administrateur de la Bibliothèque nationale de vouloir bien rédiger les instructions qu'attendent MM. les Bibliothécaires et j'ai l'honneur de vous les envoyer ci-jointes. Je vous prie de communiquer ce document au bibliothécaire de votre ville qui sera heureux, j'en suis convaincu, de suivre les indications d'un guide aussi exceptionnellement compétent et aussi sûr que l'est M. Léopold Delisle.

Vous l'inviterez, Monsieur le Maire, à se conformer pour les notices qu'il aura à rédiger, aux conseils que je lui adresse et dès que son travail sera terminé, vous voudrez bien me le faire parvenir, afin que j'ordonne immédiatement la publication d'une œuvre d'un intérêt si indiscutable.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,

René GOBLET.

Instructions pour la rédaction d'un inventaire des incunables conservés dans les bibliothèques publiques de France.

Sous la dénomination d'INCUNABLES, on est généralement convenu de comprendre les volumes ou pièces qui ont été imprimés avant l'année 1501 ou qui sont présumés antérieurs à cette date.

Les incunables méritent d'être l'objet de soins particuliers dans les bibliothèques publiques, où souvent ils sont classés à part et forment une annexe des collections de manuscrits. Ce qui justifie le traitement particulier dont ils sont l'objet, c'est que beaucoup d'entre eux ont presque la même autorité et sont à peu près aussi rares que des manuscrits. C'est encore et surtout parce qu'ils nous fournissent le moyen d'étudier l'origine encore obscure et les premiers développements d'un art sur lequel repose en grande partie la civilisation moderne.

Un catalogue général des incunables conservés dans les bibliothèques publiques de Paris et des départements serait une œuvre éminemment utile, et si l'entreprise en était bien dirigée, les dimensions n'en seraient pas très considérables. Il suffirait, en effet, de décrire une seule fois chaque édition, et d'ajouter à la suite de la notice descriptive le nom de toutes les bibliothèques dans lesquelles serait conservé un exemplaire de l'édition décrite. Par exemple, si la Bible de 1462 est conservée dans huit de nos bibliothèques, il suffirait de donner une notice abrégée de cette Bible et d'ajouter à la suite le nom des huit dépôts qui la renferment. De cette façon, les 100,000 incunables qui existent peut-être dans nos bibliothèques publiques pourraient être inventoriés dans cinq ou six volumes, comprenant peut-être 20,000 ou 25,000 notices.

Pour atteindre ce but, il faudrait que les incunables de chaque bibliothèque fussent catalogués suivant un plan uniforme et avec des précau-

tions qui permissent de ramener à un seul groupe toutes les notices se rapportant aux différents exemplaires d'un même livre.

S'il s'agissait d'un catalogue à faire exécuter par des bibliographes de profession, dans des établissements renfermant tous les instruments de travail, les recommandations à faire aux collaborateurs se réduiraient à une phrase : imiter les notices consacrées par Hain (1) aux incunables qu'il a lui-même étudiés et qui, dans son Répertoire, sont distingués par une étoile, ou mieux encore les modèles perfectionnés que nous ont donnés dans ces derniers temps M. Campbell (2) en Hollande, M. Van der Haeghen (3) en Belgique, M. Bruun (4) en Danemark, M. Klemming (5) en Suède, et M. Émile Picot (6) en France. Mais ce plan comporte la reproduction figurée d'un assez grand nombre de lignes, la collation rigoureuse des exemplaires, la comparaison des types d'imprimerie, l'examen des filigranes du papier, et même l'addition de fac-similes. Il suppose de longues études préliminaires, la possession de beaucoup d'ouvrages bibliographiques et la possibilité soit de rapprocher plusieurs exemplaires d'un même livre, soit de comparer les différents produits d'un même atelier.

De tels procédés seraient d'une application très difficile. Pour atteindre le but que l'Administration se propose, il faut suivre des règles beaucoup plus simples et applicables à la grande majorité des cas qui se présentent dans les bibliothèques ordinaires. Il n'y aura de difficulté sérieuse que pour certains volumes mutilés au commencement ou à la fin, dont l'identité ne peut guère s'établir que par le rapprochement d'un exemplaire complet. Laissons de côté, au moins pour un moment, les volumes mutilés, et voyons comment la notice d'un incunable (6) peut être rédigée

---

(1) Le titre du Répertoire de Hain est rapporté un peu plus loin.

(2) Voyez un peu plus loin le titre de l'ouvrage de Campbell.

(3) *Bibliotheca belgica.* Sur les caractères et le plan de cet immense recueil, voyez la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLVI, 535, année 1885.

(4) *Den danske Literatur fra Bogtrykkerkunstens Indførelse i Danmark til* 1550. (La première partie, allant jusqu'à l'année 1530 et remplissant un volume in-8° de 417 pages, a été publiée en 1870, à la suite des rapports sur la Bibliothèque royale de Copenhague pour les années 1864-1869).

(5) *Sveriges äldre liturgiska Literatur. Bibliografi.* Stockholm, 1879. In-8° et in-fol.

(6) *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild.* Tome I. Paris, 1884. In-8°.

(7) Il n'est ici question que des incunables imprimés avec des caractères mobiles. Il a paru inutile de s'occuper des xylographes, ou impressions tabellaires, monuments d'une insigne rareté, dont tous les exemplaires connus sont signalés depuis plus ou moins longtemps dans les ouvrages spéciaux. Pour l'étude des xylographes, qui est singulièrement facilitée par les récentes reproductions de M. Pilinski, il faut recourir à l'ouvrage de Sotheby, *Principia typographica* (Londres, 1858 ; 3 vol. grand in-4°) et aux notes du même auteur sur les xylographes de la Bibliothèque nationale. (*Memoranda relating to the block books preserved in the Bibl. Imp. Paris, made october* 1858 (Londres) 1859, grand in-4°).

par un bibliothécaire qui n'a point fait d'études spéciales et qui est à peu près dépourvu de moyens de vérification.

Le corps de la notice doit reproduire le titre du livre ou ce qui en tient lieu, beaucoup des incunables n'ayant point, à proprement parler, de titres. On recherchera donc et on relèvera, en indiquant la place où ils se rencontrent : 1° le titre, s'il en existe un ; 2° le titre de départ, qui se trouve le plus souvent en tête du premier feuillet du texte, après les pièces liminaires et la table ; 3° le titre final ou la souscription (ce que les étrangers appellent colophon), que d'ordinaire il faut chercher avant les tables ou appendices qui terminent le volume. — Parfois, il ne sera pas superflu d'ajouter le titre de quelques-unes des parties principales de l'ouvrage.

Quand les titres sont très développés, on peut remplacer par trois points les longueurs inutiles ; mais il faut scrupuleusement conserver tout ce qui a trait à l'intitulé de l'ouvrage, au nom de l'auteur ou de l'éditeur, à celui des imprimeurs ou libraires, et à la date de l'impression.

A défaut de titres, il faudra quelquefois copier les premières lignes d'une table préliminaire ou du texte, ce qui ne dispensera pas d'essayer, en parcourant l'ouvrage, de découvrir quel en est le sujet ou l'auteur. Les titres courants peuvent à cet égard fournir d'utiles indications.

Il faut accorder une attention particulière aux pièces liminaires et aux épilogues : souvent il s'y cache des mentions bonnes à relever sur la composition, l'édition, l'annotation, l'impression ou la vente du livre.

Après avoir relevé le titre du livre ou ce qui en est l'équivalent, on indiquera les conditions matérielles de l'impression :

1° Le format, qui sera déterminé par l'examen des pontuseaux du papier (verticaux dans les in-folio et les in-octavo ; horizontaux dans les in-quarto) ;

2° Le caractère : romain ou gothique ;

3° La justification : à longues lignes ou sur plusieurs colonnes ;

4° La présence de figures gravées ;

5° La présence de marques d'imprimeurs ou de libraires, surtout quand ces marques fournissent un renseignement qu'on ne trouve ni dans le titre ni dans l'équivalent du titre (1).

(1) Le fac-simile de la plupart des marques d'anciens libraires français se trouve dans un recueil publié par Silvestre et intitulé : *Marques typographiques ou Recueil des monogrammes, chiffres, enseignes, emblêmes, devises, rebus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France depuis l'introduction de l'imprimerie en 1470 jusqu'à la fin du XVIe siècle.* Paris, 1853. In-8°. — Brunet en a disséminé un grand nombre dans les cinq premiers volumes du *Manuel du libraire*. La liste alphabétique des imprimeurs ou libraires qui les ont employés se trouve au tome V du *Manuel*, col. 1685-1708.

On réserve pour la fin de la notice le détail des particularités propres à l'exemplaire inventorié, telles que :

1° Le tirage sur un papier exceptionnel ou sur du parchemin ou vélin ;

2° L'enluminure des frontispices, surtout quand il s'y rencontre des armoiries, des devises et des initiales ;

3° La reliure, si elle est contemporaine de la publication, si le travail en est curieux et surtout si on y découvre la marque ou le nom d'un libraire ou relieur.

Il est indispensable de signaler les anciennes notes ou pièces manuscrites, qui ont été ajoutées au commencement ou à la fin de beaucoup d'incunables, mais seulement quand elles offrent quelque intérêt historique ou littéraire, par exemple le nom des propriétaires primitifs, la date et le prix de l'acquisition, une dédicace particulière, etc.

Il est toujours facile de constater l'identité d'un incunable qui porte une date de temps et de lieu, réunie à un nom d'imprimeur ou de libraire ; mais la constatation peut présenter de sérieuses difficultés quand ces indications font plus ou moins défaut. Il serait alors bon de reproduire tout au long les titres des parties principales du livre, ou ce qui en tient lieu, et, si c'est possible, de les reproduire avec une extrême fidélité, même avec les fautes d'impression, en indiquant les coupures de lignes et en figurant les abréviations, ou du moins en soulignant les lettres qui, dans l'impression originale, sont représentées par des abréviations. Pour cette catégorie d'incunables, il est indispensable d'indiquer, soit le nombre des feuillets, soit la série des signatures de cahiers, et de compter le nombre des lignes de la première page ou colonne entièrement composée en caractères ordinaires, c'est-à-dire dans laquelle la présence d'un titre ou d'une rubrique ne modifie pas la justification normale.

Voici, par exemple, comment pourrait être conçue la notice d'une édition sans lieu ni date du Polycratique de Jean de Salisbury, dont un exemplaire est inventorié à la Bibliothèque nationale, sous la cote A. 1935 (2) :

Johannes Salesberiensis. Liber de nugis curialium. S. l. n. d. In-folio.

(Fol. 1 v° :) Hic liber intitulatur de nug*is* || curialiu*m* *et* vestigiis ph*ilosoph*o-r*um* || cuj*us* Johannes salesberi || ensis Carnote*n*sis ep*iscop*us fuit actor. — (Fol. 2 :) Tabula libri Policratici. — (Fol. 31 :) Explicit tabula super librum reco || lende memorie Joha*n*nis. quondam || archidyaco*n*i salesberien*sis*. postmodum episcopi Carnoten*sis*. de nugis curiali || um *et* vestigiis ph*ilosoph*o*rum* in qua tabu || la nota*n*tur materie et sente*n*tie... — (Fol. 33 :) Eutheticus Johannis episcopi Carnoten*sis* in Policraticon. — (Fol. 38 :) Policratici de curialium nu || gis *et* vestigiis philosophorum. || Prologus incipit. — (Fol. 246 v°:) Finit opus p*re*claru*m* de nugis curiali || um *et* vestigiis ph*ilosoph*o*rum* cuj*us* Johannes || Salesberie*n*sis actor fuit. — (Fol. 247 :) Subscripta metra pulchre *et* plenissime

conti || nent materiam illam q*ue* habetur supra libro 6 || capitulo XXIIII. de membris corporis qu*omodo* adv*er*sus stomachu*m* quasi voracitate omniu*m* labores || exhauriret conspiraverant. — (Fol. 249 v° :) Et sic est finis.

In-folio. 250 feuillets, à deux colonnes. 40 lignes à la colonne. Caractères gothiques. Sans signatures, chiffres ni réclames.

Toutefois, il est superflu d'entrer dans des détails aussi minutieux, quand l'identité du livre peut être établie par un renvoi à l'ouvrage qui en contient une description rigoureusement exacte, comme le Répertoire de Hain ou les Annales de Campbell. Ainsi, du moment où on aurait reconnu que l'édition du Polycratique choisie ci-dessus comme exemple, correspond bien à la notice 1045 des Annales de Campbell, l'article de l'inventaire pourrait se réduire à ces lignes :

Johannes Salesberiensis. Policraticus de nugis curialium et vestigiis philosophorum. — *S. l. ni d.*

[Bruxelles, les frères de la vie commune ; vers 1480]. In-folio. Deux colonnes. Caractères gothiques. Campbell, n° 1045.

La liste des ouvrages qui renferment des descriptions d'incunables, utiles à consulter pour les identifications, serait fort longue à dresser. M. Emilio Faelli, qui n'a pas la prétention d'avoir opéré un dépouillement complet, a fait entrer 123 articles dans la nomenclature qu'il a récemment publiée (1) sous le titre de *Saggio di un Catalogo ragionato delle bibliografie degli incunabili.* On pourrait certainement porter à un millier le nombre des articles d'une telle nomenclature. Nous n'avons pas à la dresser ici. Il suffira de rappeler le titre des répertoires les plus utiles, de ceux auxquels il est le plus commode de recourir en France; nous ne citerons que les suivants :

Brunet. *Manuel du libraire et de l'amateur de livres.* Paris, 1860-1865. Six volumes, in-8°.

Campbell. *Annales de la typographie néerlandaise au XVe siècle.* La Haye, 1874. In-8°. Un premier supplément de 30 pages a paru en 1878.

Hain. *Repertorium bibliographicum in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum MD typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel adcuratius recensentur.* Stuttgart et Paris, 1826-1838. Quatre volumes, in-8°.

Panzer. *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum M D.* Vol. I-V. Nuremberg, 1793-1797. = *Annales typographici ab anno MDI ad annum MDXXXVI continuati.* Vol. VI-XI. Nuremberg, 1798-1803. Onze volumes, in-4°.

(1) Dans le journal bibliographique publié à Bologne sous le titre de : *Il Bibliofilo* année 1885, p. 134-138 et 157-160

Van Praet. *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi.* Paris, 1822-1827. Six volumes, in-8°.

Van Praet. *Catalogue des livres imprimés sur vélin, qui se trouvent dans les bibliothèques tant publiques que particulières.* Paris, 1824-1828. Quatre volumes, in-8°.

Quand on a à cataloguer un incunable plus ou moins incomplet du commencement et de la fin, et qu'on n'en peut pas déterminer l'identité à l'aide des répertoires bibliographiques dont on dispose, il est indispensable de compter le nombre des lignes et de donner les mots par lesquels commence la première page du premier cahier qui se présente complet dans l'exemplaire. Supposons, par exemple, que nous ayons à traiter un exemplaire incomplet d'une Légende dorée, tel que celui qui est à la Bibliothèque nationale, sous la cote H 180 de la Réserve et qui est défectueux au commencement et à la fin ; il pourra être ainsi décrit :

Voragine (Jacques de). Legenda aurea..... In-folio.

Exemplaire incomplet au commencement et à la fin. — Souscription au bas de la colonne 1 du feuillet K 7 recto, avant la table : Reverendi fratris Jacobi de avoragine || de legendis sanctorum opus perutile habet finem.

In-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes. 47 lignes à la colonne.

Premiers mots du feuillet b1 : « pergere putaret, mane invenit. Qui in || ventus cum... »

Ce signalement suffira pour faire reconnaître que le livre ainsi inventorié est un exemplaire de l'édition sans lieu ni date de la Légende dorée dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire complet sous la cote H 197 de la Réserve. On en trouvera plus loin (N° 105 des spécimens) la notice rédigée d'après l'exemplaire complet.

Pour déterminer certains incunables, surtout ceux qui se présentent sous la forme d'exemplaires incomplets, il est indispensable de parcourir les pièces liminaires et de se rendre compte de la composition générale de l'ouvrage. C'est le seul moyen de trouver les particularités qui permettent de le définir et de le caractériser. On n'oubliera surtout pas cette recommandation quand il s'agira des livres liturgiques, catégorie d'incunables infiniment précieux, parce qu'ils abondent en révélations sur différents points d'histoire locale, et notamment sur l'existence d'ateliers typographiques, encore très peu connus.

On ne saurait rechercher avec trop de précision l'origine des livres de liturgie locale. A défaut de titres, il faut accorder une attention particulière aux calendriers, aux litanies des saints, à certaines rubriques du propre des saints, et enfin à des indications qui accompagnent souvent, au bas de la première page des cahiers, la signature proprement dite : ces indications consistent en deux ou trois lettres, initiales du nom de

l'église à l'usage de laquelle le livre était destiné, par exemple : *clu. pa. ro.* pour *Cluniacense, Parisiense, Romanum.*

Dans les vieilles bibliothèques on trouve fréquemment, reliés en un volume, un plus ou moins grand nombre d'ouvrages ou opuscules du XVe siècle, parfaitement indépendants les uns des autres. Chacun de ces ouvrages ou opuscules sera traité à part, comme s'il formait un article isolé. Il faut bien prendre garde de distinguer chacune des pièces ainsi réunies, pour ne pas s'exposer à confondre dans une même notice, comme c'est arrivé plus d'une fois, le titre initial d'un ouvrage et la souscription finale d'un autre ouvrage.

La composition des volumes dans lesquels plusieurs incunables ont été réunis à une date fort ancienne, mérite d'être remarquée. Quand la réunion remonte à l'époque même de la publication des pièces, il y a parfois des conséquences à en tirer pour déterminer l'origine d'impressions dépourvues de dates de temps et de lieu. Par ce motif, il faut apporter beaucoup de réserve à disloquer les recueils anciennement constitués, lors même que les reliures n'offriraient aucun intérêt, lors même qu'elles seraient dans un médiocre état de conservation.

Les fragments d'anciens imprimés qui sont souvent entrés dans la reliure des incunables, soit pour servir de feuillets de garde, soit pour former le cartonnage des plats, doivent être soigneusement examinés. C'est, en effet, dans cet état que nous sont parvenus plusieurs des monuments les plus précieux pour l'histoire de la typographie, tels que des fragments de grammaire à l'usage des étudiants, des formules de lettres d'indulgences, des affiches et des prospectus pour le colportage et la vente des premiers livres imprimés. Il faut soigneusement conserver et étudier ces débris, et, quand on le peut, les dégager des reliures dont ils font partie ou auxquelles ils sont adhérents. Mais c'est là souvent une opération délicate, qui ne saurait être confiée qu'à des mains adroites et exercées, et s'il s'agissait de morceaux vraiment précieux, il ne faudrait pas hésiter à envoyer les volumes qui les renferment à l'Administration centrale, qui chargerait des artistes spéciaux d'isoler et de consolider les feuillets ou fragments de feuillets sacrifiés par les anciens relieurs. Des fragments ainsi ramenés à la vie comptent parmi les plus insignes curiosités des grandes bibliothèques. Les rédacteurs des catalogues ne manqueront pas de les enregistrer avec un soin méticuleux.

Pour rédiger un inventaire d'incunables sur le plan que nous venons de tracer, il n'est pas nécessaire de s'être familiarisé avec la connaissance des types employés au XVe siècle dans les différents pays de l'Europe, ni de posséder cette expérience qu'une longue pratique et le maniement de beaucoup d'incunables peuvent seuls donner à l'œil et à la mémoire. Cependant il serait bon d'avoir quelques idées sur les caractères qui

distinguent les principales écoles typographiques et qui empêchent le plus souvent de confondre une impression italienne avec une impression allemande ou française. On arriverait, dans une certaine mesure, à ce résultat, en étudiant comparativement, à défaut des originaux, de bons fac similes des caractères le plus fréquemment usités dans les grands ateliers typographiques du XVe siècle. Malheureusement il n'en existe pas encore un recueil général qui puisse être recommandé. — Les fac similes qui ont paru sont presque toujours dissiminés dans des ouvrages d'un accès difficile et relatifs à des groupes d'impressions très restreints. Le recueil le plus considérable et le mieux entendu qui ait été publié sur la matière est celui de M. Holtrop, intitulé: *Monuments typographiques des Pays-Bas au quinzième siècle.* (La Haye, 1868. In-folio.)

Le jour où l'exemple de M. Holtrop aura été suivi dans les différents pays de l'Europe, l'étude des incunables entrera dans une voie nouvelle et fera de grands progrès. En attendant, le meilleur moyen de se former une idée générale et exacte de la physionomie propre aux vieilles impressions de chaque pays, c'est peut-être de visiter l'exposition typographique, organisée depuis 1878 dans la Galerie Mazarine de la Bibliothèque nationale. Le livret explicatif (1), dont la composition est due au conservateur, M. Thierry, est le canevas d'une excellente histoire de l'imprimerie : les monuments exposés en forment le plus instructif développement. La visite que nous recommandons sera encore plus fructueuse quand on s'y sera préparé par la lecture attentive du livre de M. Auguste Bernard, intitulé *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe.* (Paris, 1853, deux vol. in-8°.)

M. Deschamps, dans son *Dictionnaire de Géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres* (Paris, Didot, 1870, in-8°), a réuni de très curieux renseignements sur l'histoire de presque tous les anciens ateliers typographiques. Il y faut souvent recourir, sans jamais oublier que l'auteur d'une aussi vaste compilation a été condamné à reproduire sans un contrôle suffisant les assertions de bibliographes plus ou moins exacts, plus ou moins clairvoyants.

Comme exemple de la précision et de la critique qu'on demande aujourd'hui pour l'étude des incunables, comme exemple aussi de l'importance des résultats qu'on peut obtenir, nous pouvons recommander plusieurs travaux récemment publiés en France, notamment ceux que le docteur Desbarreaux-Bernard, M. Arthur de La Borderie, M. Claudin et M. Philippe ont composés sur les origines de l'imprimerie à Toulouse, en

(1) Première partie du volume intitulé : *Bibliothèque nationale. Imprimés. Manuscrits. Estampes. Notice des objets exposés.* Paris, Champion, 1881.

Bretagne, à Alby et à Paris (1). On lira encore avec un réel profit les lettres de M. Madden (2).

Rigoureusement parlant, l'année 1500 est la date à laquelle doit s'arrêter un travail ayant pour objet les incunables. Cette limite n'a cependant rien d'absolu. Elle ne saurait d'ailleurs s'appliquer à beaucoup de livres dépourvus de date, qui peuvent appartenir aussi bien au commencement du XVIe siècle qu'à la fin du XVe. Il sera donc indispensable de comprendre dans l'inventaire tous les vieux livres dépourvus de date. On pourra même aller un peu plus loin, et l'Administration ne saurait trop engager les bibliothécaires à joindre à leur catalogue d'incunables proprement dits un appendice où seraient signalées les curiosités bibliographiques du XVIe siècle qu'ils auraient remarquées dans leurs dépôts. Il leur est particulièrement recommandé de dresser la liste des impressions faites en France dans le cours du XVIe siècle, sauf à laisser provisoirement de côté les produits de presses de Paris et de Lyon, dont la nomenclature les entraînerait trop loin.

Pour donner une idée de ce que serait un inventaire d'incunables tel que les bibliothécaires sont invités à le rédiger, nous terminerons ces instructions par l'inventaire d'une centaine d'articles choisis dans toutes les divisions du cadre bibliographique. Nous y avons fait entrer une trentaine d'éditions de Térence, pour montrer comment, avec des procédés très simples, on peut faire sauter aux yeux les caractères auxquels se reconnaissent les différentes éditions d'un même ouvrage.

Chaque notice débute par une ligne, dont les premiers mots sont imprimés en caractères gras et qui résume très brièvement la notice, pour faciliter les classements et abréger les recherches.

---

(1) *L'Imprimerie à Toulouse aux XVe, XVIe et XVIIe siècles*, par le Dr Desbarreaux-Bernard, seconde édition. Toulouse, 1868. In-8°. Avec planches. — Il n'y est question que des imprimeurs du XVe siècle.

Établissement de l'imprimerie dans les provinces du Languedoc, par le Dr Desbarreaux-Bernard. Toulouse, 1876, in-8° avec planches. — Extrait du tome VII de la nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*.

L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle. Étude sur les incunables bretons, avec fac-simile contenant la reproduction intégrale de la plus ancienne impression bretonne, publiée par la Société des bibliophiles bretons. Nantes, 1878. In-4° de 154 pages, avec planches.

Antiquités typographiques de la France. Origines de l'imprimerie à Albi en Languedoc (1480-1484). *Les pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg, en Allemagne, en Italie et en France* (1463-1484) ; *son établissement définitif à Lyon* (1485-1507). Par A. Claudin. Paris, 1880. In-8°, avec planches.

Origine de l'imprimerie à Paris, d'après des documents inédits, par Jules Philippe. Paris, 1885. In-8°, avec planches.

(2) *Lettres d'un bibliographe*, I-V. Paris, 1868-1878. In-8°.

Vient ensuite le relevé des titres qui sont au commencement et à la fin du volume, ou des formules qui tiennent lieu de titre.

Suit l'indication des particularités matérielles utiles à signaler : format, genre de caractère typographique, nombre de cahiers, de feuillets et de lignes, quand il y a lieu de le mentionner, justification à longues lignes ou sur deux colonnes, renvoi à l'ouvrage où le livre a été décrit, indication de particularités propres à l'exemplaire catalogué.

La notice se termine par l'énumération des morceaux contenus dans le volume, quand il y a un motif sérieux d'entrer dans ce détail.

Pour la rédaction des notices que nous donnons à titre d'exemple, nous avons suivi des procédés simples et élémentaires, dont l'application n'entraîne pas l'emploi d'ouvrages rares et difficiles à consulter. Nous y avons fait figurer des livres de genres très variés, et de préférence des ouvrages qui intéressent les origines de la typographie en France. Nous avons tenu à y représenter, par les monuments les plus authentiques, les plus anciens et les plus considérables, toutes celles de nos villes qui ont eu l'honneur de posséder des ateliers typographiques avant le commencement du XVIe siècle.

Ces notices, à peu près débarrassées de tout appareil technique, suffiront, je l'espère, pour guider les bibliothécaires qui voudraient sans une longue préparation s'occuper d'un catalogue d'incunables. Puissent-elles aussi inspirer le goût des vieux produits typographiques, et en faire comprendre l'importance pour l'histoire des lettres, des arts et de l'activité de l'esprit humain à la fin du moyen âge et à l'aurore des temps modernes !

Spécimen d'un inventaire d'incunables.

1. Arnaud de Villeneuve. Regimen sanitatis. — *Besançon,* 1487. In-4°.

(Titre :) Regimen sanitatis, cum tractatu epidimie seu pestilentie. — (En tête du fol. a 2 :) Incipit regimen sanitatis Salernitanum excellentissimum, pro conservatione sanitatis totius humani generis perutilissimum, necnon a magistro Arnaldo de Villanova, Cathalano,... expositum, noviter correctum ac emendatum per egregissimos (*sic*) ac medicine artis peritissimos doctores Montispessulani regentes, anno M.CCCC. octuagesimo predicto loco actu moram trahentes. — (A la fin :) Hoc opus optatur quod flos medicine vocatur. Tractatus excellentissimus qui de regimine sanitatis nuncupatur finit feliciter. Impressus Bisuntii, anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo septimo.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes.

2. Arrestum querele de novis dissaysinis.— *Toulouse,* 1479. In-4°.

(Commentaire d'une ordonnance sur la procédure à suivre en matière de nou-

velle dessaisine, commençant par ces mots :) Arrestum querele de novis dissaysinis non venit in parlamentis... — (A la fin :) Arrestum querele de novis dissaysinis finit feliciter. Impressum Tholose juxta pontem veterem, anno Domini M.CCCC.LXXIX, mense augusti

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes. — Décrit par Desbarreaux-Bernard, *L'imprimerie à Toulouse*, 2e édition, p. 48, avec le fac-simile de la première page, pl. 7.

3. Auctores octo. — *Angoulême,* 1491. In-4°.

(Titre :) Auctores octo continentes libros videlicet Cathonem, Facetum, Theodolum, de contemptu mundi, Floretum, Alanum de parabolis, fabulas Esopi, Thobiam. (A la fin :) Felix libellorum finis quos Auctores vulgo appellant, correctorum impressorumque Engolisme, die XVII mensis maii, anno Domini M.CCCC.LXXXXI.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes.
Au verso du titre, cinq distiques de l'éditeur : « Focaudus Monierus. »

4. Auffret Quoatqueveran. Catholicon. — *Tréguier*, 1499. In-folio.

(Titre :) Cy est le Catholicon en troys langaiges, sçavoir est breton, franczoys et latin, selon l'ordre de l'a, b, c, etc. — (Au bas du fol. 1 v° :) Incipit Dictionarius Britonum, continens tria ydiomata, videlicet britanicum secundum ordinem litterarum alphabeti, gallicum et latinum superaddita, a M. J. Lagadec, diocesis Trecorensis, compositus ad utilitatem clericorum novellorum Britanie. — (A la fin :) Cy finist ce presant libvre nommé le Catholicon, lequel contient trois langaiges, sçavoir breton, franczoys et latin, lequel a esté construit, compilé et intitulé par noble et venerable maistre Auffret Quoatqueveran, en son temps chanoine de Treguier, recteur de Ploerin près Morlaix... Et imprimé à la cité de Lantreguier, par Jehan Calvez le cinquiesme jour de novembre, l'an mil CCCC.III vingtz et dix-neuf.

In-f°. Caractères gothiques. A deux colonnes. - Voyez *L'Imprimerie en Bretagne*, par A. de La Borderie, p. 89.

5. Augustin (Saint). La Cité de Dieu, traduite en français par Raoul de Presles. — *Abbeville,* 1486. In-folio. Deux volumes.

Tome I. (En tête du fol. a ii :) Cy commence la table du premier livre de monseigneur saint Augustin de la Cité de Dieu, qui contient XXXVI chapitres. — (A la fin du volume :) Cy fine ce present volume ouquel sont contenus les dix premiers livres de monseigneur saint Augustin de la Cité de Dieu, fait et imprimé en la ville d'Abbeville, par Jehan du Pré et Pierre Gerard, marchans libraires. Et fut achevé le XXIIII jour de novembre, l'an mil quatre cens quatre vingz et six.

Tome II. (En tête de la première page :) Cy commence la table des rubriches del XI livre de monseigneur saint Augustin de la Cité de Dieu, qui contient XXXIIII chapitres. — (A la fin :) Cy fine le second volume, contenant les XII derreniers

livres de monseigneur saint Augustin de la Cité de Dieu, imprimé en la ville d'Abbeville, par Jehan du Pré et Pierre Gerard, marchans libraires, et icelluy achevé le XII jour d'avril l'an mil quatre cens quatre vingtz et six avant pasques.

Deux volumes in-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes. Grandes gravures.

6. Augustin (Saint.) L'échelle de paradis. — [*Toulouse*, 1488.] In-4°.

(Titre sur le recto du premier feuillet, dont le verso est blanc :) Le schelle paradis de sainct Augustin. — (Titre au haut du fol. 2 signé a 1 :) Le schele de paradis. S'ensuyt ung petit et singulier traictie de sainct Augustin appellé le schelle de paradis, où est contenu l'office de leçon, meditacion, oroison et contemplacion.

In-4° de 16 feuillets, dont le dernier devait être blanc. Caractères gothiques. Longues lignes. Imprimé par Henri Meyer pour être joint à l'Imitation en français qu'il a publiée à Toulouse, en 1488. — Exemplaire imprimé sur vélin.

7. Augustin (Saint). L'échelle de paradis. — [*Toulouse*, 1488.] In-4°.

Exemplaire du livre précédent, caractérisé par l'état du premier feuillet, au verso duquel est l'image dont une médiocre reproduction a été publiée par M. Desbarreaux-Bernard (*L'Imprimerie à Toulouse*, 2e édition, pl. 10). Le livre est décrit dans le même ouvrage, p. 82.

8. Barbacia (Andreas). Repetitio rubricæ de fide instrumentorum. — *Toulouse*, 1476. In-4°.

(Au haut du premier feuillet :) Repetitio solemnis rubrice De fide instrumentorum, edita per excellentissimum virum et juris utriusque monarcham divum dominum Andream Barbaciam siculum Messanensem. — (A la fin :) Clarissimi juris utriusque monarce, ac serenissimi regis Aragonum, etc. nobilis consiliarii, domini Andree Barbatie siculi de fide instrumentorum solemnis repeticio. Tholose est impressa XII calendas julii M.CCCC.LXXVI.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes. — Décrit par Desbarreaux-Bernard, *L'Imprimerie à Toulouse*, 2e édit., p. 37.

9. Bénévent (Jean de). Tractatus de clericis concubinariis. — *Toulouse*, 1479. In-4°.

(Titre au haut du fol. 2, après la table des conclusions du traité :) Tractatus de clericis concubinariis, XIIII conclusionibus distinctus, ab eximio decretorum doctore Johanne Alfonsi de Benevento... (A la fin :) Et sic finit presens de clericis concubinariis tractatulus, ab eximio sacrorum canonum Johanne de Benevento doctore, atque unam de quatuor cathedris scole Salamantice actu regente, ad profectum fidelium salubriter ordinatus, imprimente me Johanne Parix de Almania, Tholose, sub annis Christi M.CCCC.LXXIX.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes. Décrit par Desbarreaux-Bernard, *L'Imprimerie à Toulouse*, 2e édit., p. 51.

10. Biblia. — *Mayence,* 1462. Deux volumes in-folio.

Tome I. (Premières lignes du fol. 1 :) Frater Ambrosius tua || michi munuscula perfe || rens detulit simul et || suavissimas... — (A la fin :) Explicit psalterium || anno M.CCCC.LXII.

Tome II. (Premières lignes du fol. 1 :) Jungat epistola quos jungit sacerdotium || immo carta non dividat quos Christi nectit || amor... — (A la fin :) Presens hoc opusculum finitum ac completum et ad || eusebiam Dei industrie in civitate Maguntii || per Johannem Fust civem et Petrum Schoiffher de || Gernssheym clericum diotesis ejusdem est consum || matum anno incarnacionis dominice M.CCCC.LXII. || in vigilia assumpcionis gloriose virginis Marie.

Deux volumes in-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes. — Hain, n° 3050.

10 *bis.* Même livre, avec quelques variantes.

(Cet exemplaire porte à la fin du tome II la souscription suivante :) Presens hoc opusculum artificiosa adinventione || imprimendi seu caracterizandi absque calami || exaracione in civitate Moguntii sic effigiatum || et ad eusebiam Dei industrie par Johannem Fust, civem || et Petrum Schoiffher de Gernsheym clericum di || otesis ejusdem est consummatum anno Domini M. || CCCCLXII, in vigilia assumpcionnis virginis Marie.

11. Boëce. De consolatione philosophiæ, cum sancti Thomæ de Aquino commento. — *Toulouse,* 1481. In-folio.

(En tête du feuillet a I :) Sancti Thome de Acquino super libris Boetii de consolatione philosophie commentum cum expositione feliciter incipit. — (Sur le feuillet a III :) Auicii (*sic*) Manlii Torquati Severini Boetii, ordinarii patricii, viri exconsulis, de consolatione philosophie liber primus feliciter incipit. — (A la fin :) Finit Tholose anno Cristi M.CCCC.LXXXI. M. Johanne Parix feliciter imprimente.

In-folio. Caractères gothiques. A longues lignes. Le commentaire est disposé au haut, au bas et sur le côté extérieur des pages.

Ce livre a été attribué à l'année 1480, sur la foi d'un exemplaire dont la souscription a dû subir un grattage. Décrit par Desbarreaux-Bernard, *L'Imprimerie à Toulouse*, 2e édition, p. 56.

12. Boutillier (Jean). Somme rural. — *Bruges,* 1479. In-folio.

(Au haut du fol. 1 :) Cy commence la table du premier livre intitulé Somme rural... — (Sur le fol. 11 :) In nomine Domini. Amen. Soit commencé ce livre appellé Somme rural, colligie et sommé par moy Jehan Boutillier...— (A la fin :) Cy fine la Somme rural, compillée par Jehan Boutillier, conseillier du roy à Paris, et imprimée à Bruges par Colard Mansion, l'an mil CCCC.LXXIX.

In-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes. Décrit par Vander Haeghen, *Bibliotheca belgica* (B. 125), au mot Boutillier, avec un fac-simile.

13. Boutillier (Jean). Somme rural. — *Abbeville*, 1486. In-folio.

(Au haut du premier des feuillets liminaires :) Cy commence la table du premier livre intitulé Somme rural... — (A la fin des feuillets liminaires :) Cy finent les rubriches et distinctions des chappiters (*sic*) de la première partie de ce present volume intitulé Somme rural, composé par maistre Jehan Bouteiller, licencié es drois canon et civil, et imprimé par moi Pierre Gerard, en la ville de Abbeville. — (A la fin de l'ouvrage :) Cy fine la Somme rural compilée par Jehan Boutillier, conseillier du roy à Paris, et imprimé en la ville d'Abbeville par Pierres Gerard l'an mil. CCCC.LXXX et VI

In-folio en deux parties. Caractères gothiques. A deux colonnes. Figure.

14. Breviarium Carnotense. — *Chartres*, 1483. In-4°.

(A la fin du psautier :) Consummatum absolutumque est hoc psalterium Carnoti, anno Domini M.CCCC. octuagesimo tercio, quarta decima die mensis aprilis, in domo venerabilis canonici magistri Petri Plume. Orate pro eo. — (A la fin du commun :) April[is] vigesima die completum est hoc commune. Orate pro Petro Plume. — (A la fin du propre des saints, qui s'arrête à l'office de saint Cant, le 31 mai :) Istud breviarium ad usum insignis ecclesie Carnotensis, optime brevatum et correctum, fecit accuratissime imprimi providus vir magister Petrus Plume, predicte ecclesie canonicus meritissimus, anno ab incarnatione Domini M.CCCC. octogesimo tercio. Die XVII julii consummatum est.

In-4°. Caractères gothiques. A deux colonnes. Exemplaire imprimé sur vélin.

15. Breviarium Cluniacense. — [*Cluni*,] 1492. In-8°.

(Titre au haut du fol. a 1 :) Incipit Breviarium ordinis Cluniacensis, secundum novam reformationem consuetudinum sacri monasterii Cluniacensis, imprimi mandatum per reverendissimum in Christo patrem dominum Johannem de Bourbonio, episcopum Aniciensem et abbatem Cluniacensem, ex anno Domini M.CCCC.LXXVIII, ut omnes religiosi ordinis prefati juges fundant ad Dominum Jesum preces pro felici statu, pace et prosperitate dicti monasterii. Sunt autem eadem breviaria a novo impressa, sub reverendissimo in Christo patre et domino domino Jacobo de Amboysia. predicti monasterii abbate, anno Domini M.CCCC.XCII.

In-8°. Caractères gothiques. A deux colonnes.

Exemplaire incomplet de huit feuillets, savoir p. 1, B 1 et 8, C1, F 1, H 1 et 8, N 10.

Ce Bréviaire, comme le Missel de 1493, doit avoir été imprimé dans l'abbaye même de Cluni, par maître Michel Wenssler, citoyen de Bâle. C'est au missel de 1493, et probablement au bréviaire de 1492, que se rapporte une ordonnance du chapitre général de Cluni du 5 mai 1493 fixant le nombre des exemplaires de deux livres récemment imprimés, que les maisons de l'ordre devaient acheter à un prix déterminé. Cette ordonnance, dont le texte a été publié par A. Bernard (*Mém. de la Société des Antiquaires de France*, 4e série, t. I, p. 44), désigne ainsi les deux livres : « imprimi fecerunt Psalteria ordinaria cum antiphonis, hymnis et collectis, necnon Missalia, in magno et copioso numero et cum maxima expensa. »

16. Breviarium Elnense. — *Perpignan*, 1500. In-8°.

(Titre au haut du fol. 7 :) Incipit breviarium secundum usum Elne, ad honorem sanctissime Trinitatis et beatissime virginis Marie sanctissimarumque virginum ac martyrum Eulalie et Julie. — (A la fin :) Breviarium ad usum Elnensis ecclesie peroptime ordinatum ac diligenti cura castigatum... ; impressa sunt feliciter Perpiniani per Joannem Rosembach, Germanum de Handelberg, anno incarnationis dominice millesimo CCCCC.

In-8°. Caractères gothiques. Deux colonnes. Exemplaire imprimé sur vélin. Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin* [2e catalogue], t. I, p. 119, N° 342.

17. Breviarium Lemovicense. — *Limoges*, 1495. In-8°.

(A la fin du cahier BB :) Ad Dei omnipotentis gloriam, beate Marie semperque virginis laudem, beatique Marcialis apostoli et Aquitanorum primatis honorem, necnon et beati prothomartyris Stephani decorem, hoc opus insigne fuit emendatum auctoritate reverendi in Christo patris et domini Johannis, Lemovicensis episcopi, atque consilio et assensu venerabilium dominorum de capitulo Lemovicensis ecclesie, et impressum in castro Lemovicensi apud ymaginem intemerate gloriosissimeque virginis Marie, per Johannem Berton, anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto, die XXI mensis januarii. Marcialis Bolbon, presbiter atque unus de majoribus vicariis ecclesie Lemovicensis. — (Au haut du fol. a 1 :) Incipit dominicale totius anni secundum usum ecclesie Lemovicensis. — (Au haut du fol. aa 1 :) Ordo psalterii secundum morem Lemovicensis ecclesie. — (Au haut du fol. A I :) Incipit sanctorale per totum annum secundum usum Lemovicensis ecclesie. — (Au haut du fol. Aa I :) Incipit officium plurimorum sanctorum...

In-8°. Caractères gothiques. A deux colonnes. Exemplaire sur vélin, dont plusieurs feuillets ont été refaits à la main. Ce volume est ainsi composé : Cahier non signé, contenant le calendrier; cahiers AA et BB, contenant l'ordre des offices; cahiers a-s, propre du temps; cahiers aa — ff, psautier; cahiers A-z, propre des saints; cahiers Aa - Cc, commun.

18. Breviarium Narbonense. — *Narbonne*, 1491. In-8°.

(A la fin) : Explicit Breviarium ad usum sancte Narbonensis ecclesie, impressum Narbone, in claustro Sancti Justi, anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo primo, completum ultima octobris anni ejusdem. Et fuit exemplar visum, lectum, correctum... per reverendum patrem dominum Radulphum Boisselli..., canonicum Narbonensem et vicarium generalem reverendissimi Francisci, archiepiscopi Narbonensis...

In-8°. Caractères gothiques. A deux colonnes.

19. Breviarium historiale. — *Poitiers*, 1479. In-4°.

(Au haut du fol. A I :) Incipit Breviarium historiale, ut homines bonis preteritis discant vivere et malis exemplis sciant prava vitare. — (A la fin :) Explicit tabula hujus libri, Pictavis impressi, prope Sanctum Hilarium, in domo cujusdem (*sic*)

viri illustrissimi canonici ejusdem ecclesie beatissimi Hilarii, vigilia assumptionis beate Marie, anno Domini M.CCCC.LXXIX, in quo equidem libro multa quam plurima continentur utilia...

In-4°. Caractères gothiques. A deux colonnes.

Sur cette compilation chronologique, qui a été rédigée en 1428 d'après l'ouvrage de Landolfe de Colonne, voyez *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1885, p. 653-658.

20. Chroniques (Les) de Normandie. — *Rouen*, 1487. In-folio:

(Sur le premier feuillet :) Les cronicques de Normendie.— (A la fin du cahier m :) Cy fine le livre des croniques de Normendie. — (A la fin du cahier o :) Cy finissent les cronicques de Normandie.

In-folio. Caractère gothiques. A deux colonnes. — Décrit dans le *Bulletin mensuel de la Bibliothèque nationale*, année 1882, p. 111 et 113. — Dans une préface signée G. L. et qui est sur le fol. 1 verso, Guillaume Le Talleur, demeurant à Saint-Lo de Rouen, déclare avoir fait imprimer dans son hôtel à Rouen, lesdites chroniques, « lesquelles ont esté accomplies au moys de may mil CCCC quatre vingtz et sept. » — La marque de Guillaume Le Talleur est sur le titre.

21. Chroniques (Les) de Normandie. — *Rouen*, 1487. In-folio.

(En tête du fol. a 1 .) Si commence la table du livre des croniques de Normendie... (A la fin :) Cy finissent les croniques de Normendie, impriméez et acomplies à Rouen, le quatorziesme jour de may mil CCCC. quatre vingtz et sept.. N.D.H.

In-folio. Caractères gothiques. A deux colonnes.

Les initiales qui sont à la fin de la souscription doivent désigner Noel de Harsy.

22. Cicéron. Rhetorica nova. — *Angers*, 1476. In-4°.

(Au haut du premier feuillet :) Incipit rhetorica nova Marci Tullii Ciceronis. — (A la fin :) Anno incarnationis Domini M.CCCC.LXX.VI, die quinta mensis febroarii, fuit hoc opus completum Andegavi, per Jo. de Turre atque Morelli impressores.

In-4°. Caractères romains. A longues lignes.

23. Coutumes du comté et du duché de Bourgogne. — *Dôle*, 1490. In-folio.

(Titre de la première partie :) Les coustumes generales et ordonnances des parlemens du comté de Bourgoingne. — (A la fin de la première partie, feuillet f6, verso :) Les coustumes du conté de Bourgoingne et ordonnances du parlement d'icelluy sont estées imprimées au lieu de Dole par maistre Pierre Mettlinger Alemant, le darnier jour de may, l'an mil. CCCC. quatre vings et dix.

(Titre de la seconde partie :) Les coustumes generales et ordonnances des parlemens du duchie de Bourgoingne.

In-folio. Caractères gothiques. A longues lignes.

16. Breviarium Elnense. — *Perpignan*, 15[illegible]4. In-8°.

(Titre au haut du fol. 7 :) Incipit breviarium secu[illegible] grace mil .III.C. IIII vingtz sanctissime Trinitatis et beatissime virginis Ma[illegible] a esté parachevé d'imprimer ce ac martyrum Eulalie et Julie. — (A la fin [illegible] meurement visitées par maistre ecclesie peroptime ordinatum ac diligenti c[illegible] Thomas du Tertre, advocaz, avec-citer Perpiniani per Joannem Rosembach [illegible] ordonnances faictes en parlement de nationis dominice millesimo CCCCC. [illegible] ce jour, pareillement visités et correctées

In-8°. Caractères gothiques. D[illegible] parlement, et par maistre Allain Bouchart. Van Praet, *Catalogue des livr*[illegible] [illegible]re Pieres Bellescullée et Josses. Et fut en la N° 342. [illegible] Sainct Germain. Ce soit à la louenge de la

17. Breviarium L[illegible]

(A la fin du cahier F[illegible] — Longues lignes.—Voyez *L'Imprimerie en Bretagne*, virginis laudem, bea[illegible] necnon et beati pr[illegible] datum auctoritat[illegible] [illegible] **Bretagne.** — *Tréguier*, 1485. In-8°. episcopi, atqu[illegible] [illegible] 9.5, verso :) Cy finist le texte du corps des coustumes de censis eccles[illegible] [illegible] en la cité de Lantreguer, le XVII jour de may, l'an mil gloriosissi[illegible] [illegible] cincq. — (Au bas du feuillet M 7, verso :) Cy finissent les quadring[illegible] [illegible] constitucions establissemens de Bretaingne, corrigées et adjus-presbit[illegible] [illegible] plusieurs leaulx et bons exemplaires, imprimées en la cité de Lan-du fol[illegible] [illegible] Ja. P., le IIIIe jour de jung, l'an de grace mil IIII^c IIII^xx et v. — ([illegible] Deo gracias.

— [illegible] Caractères gothiques. A longues lignes. — Voyez *L'Imprimerie en Breta-*
I [illegible] par A. de La Borderie, p. 83.

[illegible] Coutumes de Normandie. — *S. l. ni d.* In-folio.

(Au haut du fol. II :) Le repertore de ce livre. Ensuit le repertore de ce present livre, euquel sont contenus par ordre les traictiez et chapitres d'icelluy cy apres desclairez. Premierement le texte en françoys du livre coustumier du pays et duchie de Normendie... — (A la fin de la première partie contenant le texte français et l'exposition :) Cy finist l'exposicion du livre coustumier du pays de Normendie. — (En tête du texte latin, formant la seconde partie :) Incipiunt jura et consuetudines quibus regitur ducatus Normannie. — (Au haut du fol. mm I :) Tractatus arboris consanguineitatis. — (Sur le fol. mm VII :) Finit tractatus magistri Johannis Andree super arboribus consanguineitatis, affinitatis necnon spiritualis cognationis. Anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo tercio.

In-folio. Caractères gothiques. Longues lignes.

On a supposé que ce volume a été imprimé à Rouen en 1483 ; mais la date rapportée ci-dessus peut se rapporter à la copie ou à l'édition de l'opuscule de Jean André d'après laquelle cet opuscule a été réimprimé à la fin du Coutumier de Normandie.

27. Coutumes de Poitou. — *Poitiers*, 1486. In-folio.

(A la fin :) Cy finist le coustumier de Poictou, imprimé à Poictiers et correct par maistre Loys Prevost, licencié en loix, et par plusieurs aultres bons prati-

ciens de la dicte ville de Poictiers, l'an de grace mil quatre cens uatre vingts et six.

In-folio. Caractères gothiques. A longues lignes.

Au commencement, sur les cahiers signés A-C, l'ordonnance de Charles VIII, datée de Cléri, en juillet 1482. — A la fin, immédiatement avant la souscription, pièce de vers intitulée : « Nycholai Horii Remensis ad librum de consuetudinibus Pictavorum epigramma. »

28. Diurnale Cathalaunense. — *Châlons?* 1493. Petit in-8°.

(Titre :) Incipit Diurnale ad usum ecclesie Cathalaunensis.

(A la fin :) Hoc presens Diurnale impressum fuit Cathalauni, per Arnulphum Bocquillon, impressorem, anno Domini millesimo quadrigentesimo tercio, vicesima quarta mensis jullii.

Petit in-8°. Caractères gothiques. Longues lignes. Figures. La date de la souscription est évidemment fautive : ou bien le mot *nonagesimo* y a été omis, ou bien le mot *quadri*[*n*]*gentesimo* a été indument substitué à *quingentesimo*. — L'exemplaire de ce livre conservé à la Bodléienne est décrit dans le *Dictionnaire* de Deschamps, col. 294.

29. Diurnum Matisconense. — *Mâcon*, 1493. In-8°.

(Au haut du folio 1, après deux cahiers préliminaires :) In nomine Domini nostri Jesu Christi. Amen. Ordo psalterii secundum morem et consuetudinem Matisconensis ecclesie feliciter incipit.—(Au haut du folio 115 :) Incipit collectarium ad usum ecclesie Matisconensis. — (Au haut du folio 227 :) Incipit collectarium de Sanctis. — (Au haut du folio 323 :) Incipit commune sanctorum. — (A la fin, fol. 375 v° :) Explicit compendium diurni secundum ordinem ecclesie Sancti Vincentii Matisconensis, magna cum diligentia revisum fidelique studio emendatum et impressum, in civitate Matisconensi, per Michaelem Vensler, de Basilea, impensis honesti viri (le nom a été gratté), mercatoris Matisconensis, anno Domini M.CCCC. LXXXIII, sexto idus marcy.

Petit in-8°. Caractères gothiques. Longues lignes.

30. Donat. In Terentii comœdias interpretatio. — *Rome*, 1472. In-folio.

(A la fin :) Aspicis illustris lector... Conradus Suueynheym Arnoldus Pannartzque magistri Rome impresserunt talia multa simul. M. CCCC. LXXII, die X decembris.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 15373. Au bas de la première page sont peintes les armes du roi de Naples.

31. Donat. In Terentii comœdias interpretatio. — *S. l. ni d.* [*Venise*, vers 1472.] In-folio.

(A la fin :) Raphael Zovenzonius Tergestinus poeta Vindelino Spirensi suo salutem.

Qui cupit obstrusam frugem gustasse Terenti,
Donatum quærat noscere grammaticum,
Quem Vendelinus signis impressit ahenis,
Vir bonus et claro preditus ingenio.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 6383.

32. Donat. In Terentii comœdias interpretatio. — *Milan*, 1476. In-folio.

(Au haut du folio 1 :) Donati grammatici in P. Terentii Afri comœdias examinata interpretatio. — (A la fin :) Donati grammatici, viri doctissimi, commentarios, in P. Terentii comœdias, diligenter emendatos, non negligenter impressit Antonius Zarotus Parmensis, Mediolani, 1476, pridie nonas julias.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 6385.

33. Donat. In Terentii comœdias interpretatio. — *S. l. ni d.* In-folio.

(Premières lignes de la première page :) Publius Terentius Afer || Carthagine natus servivit Rome Te || rencio Lucano senatori. a quo ob inge || nium... — (A la fin :) Qui cupit obstrusam frugem gustasse Terenti || Donatum querat noscere grammaticum.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Emploi de la capitale R de forme singulière. Hain, n° 6382.

34. Exposition des évangiles en roman. — *Chambéry*, 1484. In-folio.

(Titre :) Les exposicions des Euvangilles en romant. — (Titre au haut du folio a. II :) Incipiunt sermones Mauricii, Parisiensis episcopi, in dominicis diebus et in solemnitatibus sanctorum. — (A la fin :) Cy finist l'exposition des euvangilles et des epistres de tout l'an, translatées de nouveau de latin en françoys, imprimées à Chambery par Anthoine Neyret, l'an de grace M. CCCC. LXXXIIII, le VI jour du moys de juillet. Deo gratias.

In-folio. Caractères gothiques. A longues lignes. Figures.
Le premier feuillet est à l'état de fac simile.

35. Garlande (Jean de). Cornutus. — *Haguenau*, 1489. In-4°.

(Titre :) Cornutus magistri Joannis de Garlandria. — (A la fin du texte, avant la table :) Expositio disticii seu Cornuthi, novi necnon antiqui, magistri Joannis de Garlandria, cum sententiis textuum ac lucida terminorum declaratione, ex quam pluribus autoribus breviter et plane collectis, impressa imperiali in oppido Hagenaw per Heinricum Gran, civem ejusdem opidi, sub anno salutis millesimo quadringentesimo octuagesimo nono.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes.

36. Gasparini Pergamensis epistolæ. *Paris*, 1470. In-4°.

(En tête du folio 2 :) Gasparini Pergamensis, clarissimi oratoris, epistolarum liber fœliciter incipit. (A la fin, ces huit vers :)

Ut sol lumen, sic doctrinam fundis in orbem,
Musarum nutrix, regia Parisius.
Hinc prope divinam tu, quam Germania novit,
Artem scribendi suscipe promerita.
Primos ecce libros quos hæc industria finxit
Francorum in terris ædibus atque tuis.
Michael, Udalricus Martinusque magistri,
Hos impresserunt, ac facient alios.

Sur le premier feuillet, lettre de Guillaume Fichet, écrite en Sorbonne et adressée à Jean de la Pierre.

In-4°. Caractères romains. Longues lignes.

Décrit avec fac simile d'une page par J. Philippe, *Origine de l'imprimerie Paris*, p. 44 et suiv.

37. Heures à l'usage de l'église d'Angers. — *Poitiers*, *s. d.* In-8°.

(Au bas de la première page du dernier cahier, signé k :) Explicit officium beate Marie virginis secundum usum ecclesie Andegavensis.

In-8°. Caractères gothiques. Longues lignes. Pages encadrées de vignettes.

Il ne subsiste de ce livre que 32 feuillets trouvés dans une ancienne reliure. Sur la première page se voit un écu fleurdelisé ; sur la dernière une marque d'imprimeurs, portant avec des armoiries les noms *Poictiers*, *J. Bouyer*, *P. Bellescullée ;* cette marque est gravée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1876, p. 68.

38. Heures à l'usage du diocèse d'Evreux. — *Goupillières*, 1491. In-8°.

(A la fin :) Ces presentes heures furent imprimées à Goupilleres, le VIII jour de may, l'an mil quatre cens quatre vings et unze, par honorable homme messire Michel Andrieu, prestre.

In-8°. Caractères gothiques. A longues lignes.

La mention de « Sainct Gaude, evesque, » dans le calendrier, au 31 janvier, autorise à attribuer ces Heures au diocèse d'Evreux et à supposer que le lieu d'impression est Goupillières, aujourd'hui commune du canton de Beaumont-le-Roger (Eure).

Il ne subsiste de ce petit livre que 36 feuillets, savoir les feuillets 1, 4, 5 et 8 du premier cahier du calendrier, le cahier e, les feuillets 1, 4, 5 et 8 du cahier f, le cahier g, les feuillets 1, 4, 5 et 8 du cahier h, les feuillets 1, 4, 5 et 8 du cahier i, les feuillets 1, 4, 5 et 8 du cahier k.

39. Historiæ plurimorum sanctorum. — *Louvain*, 1485. In-folio.

(Au verso du premier feuillet, dont le recto est blanc :) Incipiunt historie pluri-

morum sanctorum, noviter laboriose collecte et prolongate. — (A la fin :) Expliciunt hystorie plurimorum sanctorum, noviter et laboriose ex diversis libris in unum collecte, impresse Lovanii, in domo Johannis de Wesfalia, anno Domini M.CCCC.LXXXV, in octobri. Nota quod omnes historie hic collecte merito dicuntur nove, quia, licet quedam de istis etiam reperiantur apud plures, non tamen ita emendate et prolongate sicut in hoc libro. Patet istud in legendis sanctorum Frederici episcopi, Quirini, Gangulphi, Oswaldi, Kilieni, Affre, Juliane, Stephani pape, Alexandri et multorum aliorum.

In-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes. Campbell, n° 1753.

A la suite du titre final, pièce de vers intitulée : « Anthonii Liberi Susatensis in laudem inclite Colonorum (*sic*) urbis epygramma foeliciter incipit. » — La compilation contenue dans ce volume a été indument confondue avec la Légende dorée.

40. Horace. Epistolæ. — *Caen*, 1480. In-4°.

(Au haut du fol. a I :) Incipiunt epistole Horacii. — (A la fin :) Impressum Cadomi, per magistros Jacobum Durandas et Egidium Quijoue, anno Domini millesimo quadringentesimo octogesimo, mense junio, die vero sexta ejusdem mensis.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes.

41. Imitatione (De) Christi liber I. — *Metz*, 1482. In-8°.

(Titre au haut du fol. 2 :) Incipiunt ammoniciones ad spiritualem vitam utiles. — (A la fin :) Expliciunt ammoniciones ad spiritualem vitam utiles. Impresse in civitate Metensi, per fratrem Johannen Colini, ordinis fratrum Carmelitarum, et Gerhardum de Nova civitate, anno Domini millesimo CCCCLXXXII.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes.

42. Imitation (L') de Jésus-Christ, en français. — *Toulouse*, 1488. In-4°.

(Titre au recto d'un premier feuillet dont le verso est blanc :) Du mesprisement du monde, et la ymitacion de Jhesu Christ. — (Titre au haut du deuxième feuillet, signé a I et numéroté fo. I :) Icy comance le livre très salutaire de la ymitacion Jhesu Christ et mesprisement de ce monde, premierement composé en latin par sainct Bernard, ou par autre devote persone, atribué à maistre Jehan Gerson, chancelier de Paris, et après translaté en françoys en la cité de Tholouse. — (A la fin :) Icy finist le livre de la ymitacion Jhesu Christ et mesprisement de ce monde, imprimé à Tholose par maistre Henric Mayer, alaman, l'an de grace mil CCCC LXXXVIII, et le XXVIII iour de may.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes. Exemplaire imprimé sur vélin.

43. Imitation (L') de Jésus-Christ en français. — *Toulouse*, 1488. In-4°.

Exemplaire du livre précédent, caractérisé par l'état du premier feuillet : le recto

en est blanc et le verso en est occupé par une image dont une médiocre reproduction a été publiée par M. Desbarreaux-Bernard, *L'Imprimerie à Toulouse*, 2e édit., pl. 9.

Voir la description de cet exemplaire, lequel appartient aujourd'hui à M. Dutuit, dans le même ouvrage, p. 81; M. Desbarreaux-Bernard a donné en fac simile (pl. 11 et 12) la première et la dernière page du texte.

44. La Marche (Olivier de). Le débat de cuidier et de fortune. — *Valenciennes, s. d.* In-4°.

(Titre :) Le débat de cuidier et de fortune, composé par messire Olivier de La Marche, lui estant prisonnier de la journée de Nansi. — (A la fin :) Imprimés à Vallenchiennes par Jehan de Liege, demorant devant le convent de Saint Pol.

In-4° de 10 feuillets. Caractères gothiques. Longues lignes.

45. La Pierre (Jean de). Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium. — *Périgueux*, 1498. In-4°.

(Titre :) Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium, per venerabilem patrem dominum Johannem de Lapide, doctorem theologum Parisiensem, ordinis Cartusiensis, ex sacrorum canonum probatorumque doctorum sententiis diligenter collectum. — (A la fin :) Explicit Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium, impressum Petragorisensis (*sic*) per magistrum Johannem Carant, anno Domini millesimo. CCCC. XCVIII. Finit feliciter.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes. — La première et la dernière pages données en fac simile par Hawkins, *Titles of the first books*, p. 76, pl. 24.

46. Le Grant (Jacques). Le livre de bonnes meurs. — *Chablis*, 1478. In-folio.

(Au haut du fol. 2, en tête de la table, titre dans les premiers mots : **Le livre de bonnes meurs** devaient être ajoutés à la main et dont la suite est imprimée :) fait et composé par frère Jaquez Le Grant, religieulx de l'ordre des Augustins, et composé et divisé en cincq parties. — (A la fin :) Explicit le livre de bonnes meurs, fait et impressé à Chablies, par moy Pierre Le Rouge, le premier jour d'avril, l'an de grace mil CCCC LXXVIII.

In-folio. Caractères gothiques. A deux colonnes.

La dernière page du premier cahier, commençant par la ligne : « S'il avoit eu paour des eauues le, » a été répétée par erreur au verso du premier feuillet.

47. Lotharii Compendium breve. — *Lyon*, 1473. In-4°.

(Au haut du fol. 1 :) Reverendissimi Lotharii, dyaconi cardinalis sanctorum Sergi et Bacchi, qui postea Innocencius papa appellatus est, Compendium breve feliciter incipit, quinque continens libros... (A la fin :) Scelestissimi Sathane litigationis contra genus humanum liber feliciter explicit, Lugdunii (*sic*) per magistrum Guillermum Regis, hujus artis impressorie expertum, honorabilis viri Bartholomei Buyerii, dicte civitatis civis, jussu et sumptibus, impressus anno Verbi incarnati M.CCCC.LXXIII, quinto decimo kalendas octobres.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes

48. Loys (Les) des trespassez. — *Bréhant-Loudéac,* 1484. In-4°.

(Titre au haut du fol. a 1 :) Cy sont les loys des trespassez, avecques le Pelerinaige maistre Jehan de Mung. — (Titre final :) Cy finissent les loys des trespassez, avecques le Pelerinaige maistre Jehan de Mung en vision, imprimé par Robin Foucquet et Jehan Cres, à Brehant Lodeac, soubz noble et puissant seigneur Jehan de Rohan, seigneur du Gué de l'Isle, le m^e^ jour de janvier mil m^c^ quatre vingts et quatre.

In-4°. Cahier de 8 feuillets. Caractères gothiques. Une seule colonne. — Voyez *L'Imprimerie en Bretagne*, par A. de La Borderie, p. 13.

49. Lucien. Palinurus, etc. — *Avignon,* 1497. In-4°.

(Titre :) Luciani Palinurus. Luciani Scipio Romanus. Luciani Heroica in amorem. Luciani Asinus aureus. Bruti Romani epistole. Diogenis Cynici epistole. — (A la fin :) Hec opuscula castigatissime emendata impressa sunt Avinione, impensa Nicolai Cepe, civis Avinionensis. M. CCCC. XCVII, idibus octobris.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes.

L'édition est dédiée à Clément de la Rovère, évêque de Mende et vice-légat d'Avignon, par « Gellius Bernardinus Marmita Parmensis. » — Fac-simile de deux pages dans le recueil de Rush C. Hawkins, *Titles of the first books from the earliest presses*, pl. 23.

50. Mandeville. — [*Lantenac*], 1487. In-4°.

(Titre :) Mandeville. — (Titre de départ, au haut du fol. A II :) Ce livre est appellé Mandeville, et fut faict et composé par monsieur Jehan de Mandeville..., et parle de la terre de promission... (A la fin :) Cy finist ce très playsant livre nommé Mandeville, parlant moult autentitquement du pais et terre d'oultremer. Imprimé l'an de grace mil CCCC qutre (*sic*) vingz et sept, le XXVI jour de mars. Jehan Cres.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes.

51. Meschinot (Jehan). Les lunettes des princes. — *Nantes,* 1493. Deux volumes. In-4°.

(Titre du premier volume :) Cy commence le livre appellé les Lunettes des princes, avecques aulcunes balades de plusieurs matieres, composées par feu Jehan Meschinot, seigneur des Moitiers, escuier, en son vivant principal maistre d'hostel de la duchesse de Bretaigne, à present royne de France.

(A la fin du second volume :) Imprimé à Nantes ce XVe jour d'apvril, en l'an mil CCCC IIII^XX^ et XIII, par Estienne Larcher, imprimeur et libraire, à present demourant à Nantes, en la rue des Carmes près les Changes.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes. Exemplaire sur vélin, dans lequel la souscription du second volume a été effacée. Voyez *L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle*, par A. de La Borderie, p. 103.

52. Missale Bisuntinum. — *Salins,* 1485. In-folio.

(A la fin du cahier r :) In Christo reverandissimi (*sic*) ac piissimi patris et

pastoris vigilantissimi domini Caroli de Novo Castro, Dei et apostolice sedis gracia, archimandrite Bisuntini, expresso mandato, in sue diocesis antiquo ac celebri opido de Salinis, (spiritus sancti explente gracia) presens missalium elaboratum opus ad usum et secundum Bisuntinum ordinarium ad finem usque perductum est... per solertes et industrios viros Johannem de Pratis, Benedictum Bigot et Claudium Bodram, conspicuos et plurimum commendandos impressores ..... (A la fin du volume :) Divinis exactum auspiciis, claro Salinensi opido, secundum Bisuntine metropolitane ecclesie missarum annualium opus clarissimum, caracteribus impensa Johannis de Pratis diligenter correctis, olimpiadibus vero Domini millesimo CCCC°. LXXXV.

In-folio. Caractères gothiques. A deux colonnes.

53. Missale Cluniacense. — *Cluni*, 1493. In-folio.

(Au haut du premier feuillet qui suit le calendrier :) Missale ordinis Cluniacensis, ex antiquioribus et autenticis exemplaribus sacri monasterii Cluniacensis diligentissime emendatum... (A la fin :) Reverendissimus pater et domnus domnus Jacobus de Amboysia, abbas sacri monasterii Cluniacensis, de consilio reverendi patris domni Anthonii de Rupe, decretorum doctoris, majoris Cluniacensis, Mortuaque ac Charitatis prioratuum prioris dignissimi,... presens missale ordinari fecit. Quod tandem industriosus ingeniosusque vir magister Michael Wenssler, civis Basiliensis, plus affectu devotionis quam lucrandi causa, impressit in Cluniaco, anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo tertio, die nona mensis junii.

In-folio. Caractères gothiques. A deux colonnes.

54. Modus (Livre du roi). — *Chambéry*, 1486. In-folio.

(En tête de la table par laquelle s'ouvre le volume :) Cy commance le livre du roy Modus et de la royne Racio, lequel fait mencion commant on doit deviser de toutez manieres de chasses. — (A la fin :) Cy finist ce present livre intitulé le livre de Modus et de la royne Racio, imprimé à Chambery par Anthoine Neyret, l'an de grace mil quatre cens octante et six, le XX jour de octobre.

In-folio. Caractères gothiques. A longues lignes. Figures.

55. Montrocher (Guy de). Le Manipulus curatorum en français. — *Orléans*, 1490. In-4°.

(Titre :) Manipulus curatorum, translaté de latin en françoys. — (A la fin, au verso du feuillet E VII :) Cy finist le livre dit Manipulus curatorum, translaté de latin en françoys par venerable et discrete personne maistre Guy du Rocher (*sic*), docteur en theologie, imprimé à Orleans par maistre Mathieu Vivian, ovecquez la ayde de Nostre Signeur Jhesu Christ, l'an mille quatre cens quatre vings et X, le dernier jour de mars. — (Titre final, au verso du feuillet E VIII, dont le recto est blanc :) Le Dottrinal des prestres.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes. — Sur le titre, grande marque aux initiales M. V. de l'imprimeur.

56. Ordinaire (L') des crestiens. — *Rouen, s. d.* In-folio.

(Titre :) L'ordinaire des crestiens. — (A la fin :) Imprimé à Rouen, devant la prieuré de Saint Lo, à l'ymage Saint Eustace, à la requeste de Jehan Richart, libraire, demourant devant l'ostel du grant conseil au dit lieu de Rouen.

In-folio. Caractères gothiques. Longues lignes. Grande gravure sur le fol. a III, verso. Sur le titre, la marque de Guillaume Le Talleur, telle que la donne Brunet, t. I, col. 1872.

57. Ordonnances royaux. — *S. l. ni d.* [*Angers*, vers 1493.] In-8°.

(Titre :) Ordonnances royaulx. — (Au haut du fol. 2 :) Sequentes articuli, ad requestam procuratoris generalis domini nostri regis, extracti sunt ab ordinationibus regiis undecima die jullii anno millesimo CCCC nonagesimo tertio, eodem domino nostro rege in sua parlamenti curia sedente lectis... — (A la fin, fol. 8 :) Collatio facta est cum registro. Actum in parlamento, sedecima die novembris, anno Domini millesimo CCCC nonagesimo tercio.

In-8°. Caractères gothiques. Longues lignes. Sur la dernière page, marque de l'imprimeur angevin Jean de La Tour : Une tour sur un écu, avec la devise : HARDIE VOLANTE.

Ce livret contient un extrait de la grande ordonnance de Charles VIII du mois de juillet 1493.

58. [**Ovide.**] Sapho ad Phaonem. — *S. l. ni d.* In-4°.

(Titre :) Sapho ad Phaonem. — (Au haut du feuillet a II :) Poetice Saphus ad Phaonem epistola cultissima. — (A la fin :) Poetice Saphus ad Phaonem epistola finit feliciter. Impressum per magistrum Jacobum Moerart, prima die mensis junii.

In-4° de 10 feuillets, dont le dernier est blanc. 14 lignes à la page. Caractères gothiques.

59. Pape (Gui). Commentaria super statuto dalphinali. — [*Valence*,] 1496. In-4°.

(En tête du folio a. II :) Perutilia ac summe in practica necessaria excellentissimi juris utriusque consulti domini Guidonis Pape Grationopolitani commentario (sic) super statuto *Si quis per litteras*, ad laudem excelsi ac omnipotentis Dei, feliciter incipiunt statuti delphinalis. — (A la fin :) Commentaria et apparatus egregii et excellentissimi juris utriusque consultissimi domini Guidonis Pape super statuto dalphinali *Si quis per litteras*, anno Domini M. CCCC. XCVI, et die mensis , expliciunt, ad laudem et gloriam omnipotentis Dei, qui per infinita secula gloriosus vivit et regnat.

In-quarto. Caractères gothiques. A deux colonnes.

Le premier feuillet, dont le recto est blanc, contient au verso une lettre de « Jo. Albonus, baccalarius Valentinus, » dans laquelle on voit que cette édition fut exécutée aux frais d'Hélie Olivelli : « Rogatum feci magistrum Heliam Olivellum, hujusce nostre universitatis bibliopolam constitutum, ut opusculum hoc sua impensa curaret imprimendum, illectumque feci non tantum spe premii... »

60. Pape (Gui). Decisiones parlamenti dalphinalis. — *Grenoble*, 1490. In-folio.

(A la fin :) Expliciunt decisiones parlamenti dalphinalis, per dictum dominum Guidonem Pape, legum doctorem, dalphinalem consiliarium, compilate, ab anno Domini currente M° CCCC° XLIII usque ad annum Domini M. CCCC LX primum... Hoc opus Decisionum excellentissimi parlamenti dalphinalis fuit Gracionopoli, per Stephanum Foreti, Deo favente, ante ecclesiam Sancte Clare, impressum et finitum, die penultima mensis aprilis, anno Domini M° CCCC. LXXXX.

In-folio. Caractères gothiques. A longues lignes. — Voyez *L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires à Grenoble*, par Edmond Maignien, p. 3.

61. Perse. Satyræ. — *Angers, s. d.* In-folio.

(En tête du premier feuillet :) Auli Persii Flacci in satyrarum librum prologus constans metro iambico trimetro. — (A la fin, sur le feuillet 17:) A. P. F., satyrorum principis, liber feliciter finit.

Excepit claros Andegavense poetas
Ut studium, Persi, tu cito sculptus ades.
Gallorum egregias sic sculptus perge per urbes,
Ut possit spacium cernere glosa suum.

Philippinus Italus poeta lauro insignitus.

In-folio. 17 feuillets. Caractères gothiques. Longues lignes. Grandes marges et larges interlignes, destinés sans doute à recevoir des gloses manuscrites dans les écoles où les maîtres expliquaient les satyres de Perse.

62. Pestilentia (Tractatus de). — *Besançon*, 1487. In-4°.

(En tête du folio 1 :) Incipit perutilis tractatus de pestilentia. — (A la fin :) Finit feliciter tractatus de pestilentia. Impressum Bisuntii, anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo septimo.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes.

63. Philelphe (François). De educatione liberorum. — [*Poitiers*,] 1500. In-4°.

(Titre :) Francisci Philelfi de educatione liberorum opus saluberrimum. (Au-dessous de ce titre, grande marque de Jehan Bouyer et de Guillaume Bouchet.)

In-4°. Caractères gothiques. A deux colonnes.

En tête du livre, épître de « Calistus Florentinus andegavus, » adressée à Julien Tortereau et datée de Poitiers, le 26 juin 1500. — A la suite de cette épître, pièce de vers intitulée « Joannis Galli Remensis de divi Juliani Troterelli obitu querimonia; » il semble résulter de ces vers que Julien Tortereau mourut à la fin de l'année 1500.

64. Privilegia ordinis Cistercienses. — *Dijon*, 1491. In-4°.

(A la fin :) Opera et impensa reverendissimi in Christo patris et domini domini

Johannis, abbatis Cistercii,... hoc opus plurium summorum pontificum privilegiorum, quibus dictus sacer ordo Cisterciensis amplissime contra omnes injurias et insultus privilegiatus est et munitus, emendatissime et integerrime impressum Divione, per magistrum Petrum Metlinger alemannum, anno Domini M. CCCC. nonagesimo primo, IIII nonas julias.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes.

En tête, deux gravures sur bois représentant : 1° la sainte Vierge prenant sous sa protection les religieux et les religieuses de l'ordre de Cîteaux ; 2° le pape donnant un privilège aux cisterciens et les bénissant. — Deux pages du livre sont en fac simile dans le recueil de Rush C. Hawkins, *Titles of the first books from the earliest presses*, pl. 22.

65. Reigle (La) des marchans. — *Provins*, 1496. In-4°.

(Titre :) Sensuit la reigle des marchans, novellement translatée de latin en françoys. — (A la fin :) Cy finist la Règle des marchans, imprimée à Provins, par Guillaume Tavernier, à la requeste de Jaquette Lebée, veufve de feu Jehan Herault, le premier jour d'octobre, l'an mil CCCC quatre vingtz et seze.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes.

Extrait de la « Somme des confesseurs, faicte et compilée par frère Jehan le Liseur, de l'ordre des Frères Prescheurs. »

66. Spurcissimi Sathanæ litigationis contra genus humanum agitatæ liber. — *Vienne*, 1478. In-4°.

(Titre au haut du premier feuillet :) Spurcissimi Sathane, litigacionis infernalisque nequicie procuratoris, contra genus humanum coram Domino Nostro Jhesu Cristo agitate, beata Virgine Maria, ejus matre, pro nobis advocata et comparente, liber feliciter incipit. — (A la fin :) Scelestissimi Sathane litigacionis contra genus humanum liber feliciter explicit. Vienne, per magistrum Johannem Solidi, hujus artis impressorie expertum, anno incarnationis M. CCCC. LXXVIII.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes.

67. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* In-folio.

(Au haut du fol. 1 :) Publii Terentii Affri poete comici comediarum liber || incipit feliciter. — (A la fin :) Publii Terencii Affri poete || comici Comediarum liber finit.

In-folio. Caractères gothiques. Longues lignes, sans distinction de vers. — Brunet, V, 702, n° II. — Attribué à Jean Mentelin de Strasbourg.

68. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* Grand in-4°.

(Au haut du fol. 1 :) Terentius Apher genere, civis || vero Carthaginensis fuit. — (A la fin :) Finis Terentii Aphricani.

Grand in-4°. Caractères romains. Longues lignes, sans distinction de vers. Brunet, V, 702, n° III.

Le premier feuillet est encadré d'une bordure peinte en Italie.

69. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* In-folio.

(Au verso du fol. 1, dont le recto est blanc :) Terentii vita excerpta de dictis d. F. Petrarcæ. — (Au haut du fol. 3 :) Terentii Aphri poetæ comici liber in sex divisus comoedias, quarum || prima Andria, secunda Eunuchus...

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Brunet, V, 702, n° IV.

70. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* Grand in-4°.

(En tête du fol. 1 :) Terentii Aphri poete comici come || diarum liber incipit foeliciter. — (A la fin :) Terentii Aphri Cartaginensis Comedia sexta et ul || tima finit feliciter.

Grand in-4°. Caractères romains. Longues lignes, sans distinction de vers. Brunet, V, 703, n° V. Attribué à Philippe de Lignamine.

71. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* In-4°.

(Commencement du premier feuillet :) Natus in excelsis tectis Carthaginis altæ. — (A la fin, en capitales :) DEO GRATIAS AMEN.

In-4°. Caractères romains. Longues lignes. Titres et noms des personnages ajoutés à la main, en lettres rouges. Brunet, V, 703, n° IX.

72. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* Peut-être *Rome*. In-folio.

(Au commencement :) Terentius Apher Carthaginensis, ex libris per alios correctis et ex aliis antiquis codicibus perspectis per A. Sabinum poetam lau- [reatum] emendatior factus. — (A la fin :) Terentii Aphri poete comici comedie finiunt fœliciter, per Johannem Hugonis de Gengenbach. Di bene vertant.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes, sans distinction de vers. Brunet, V, 704, n° XIII.

73. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* Grand in-4°.

(Au verso du fol. 1, dont le recto est blanc :) Terentii vita excerpta de dictis D. F. Petrarcæ. — (Au haut du fol. a 3 :) Terentii Aphri poetæ comici liber in sex divisus comoedias, quarum || prima Andria, secunda Eunuchus.....

Grand in-4°. Caractères romains. Longues lignes. Brunet, V, 705, n° XVIII.
Cette édition offre beaucoup d'analogie avec celle qui est décrite plus haut sous le n° 69. Elle s'en distingue parce que les premiers feuillets de chaque cahier ont des signatures qui n'existent pas dans l'autre.

74. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* [*Paris.*] In-folio.

(Au haut du fol. a II :) Terentii vita. — (Au haut du fol. a 5 v° :) Publii Terentii Afri poetae co || mici Andriae argumentum. — (A la fin :) Publii Terentii Afri poætæ co || mici comœdiarum liber finit fœliciter.

In-folio. Caractères romains d'Ulric Gering. Longues lignes, sans distinction de vers. Brunet, V, 706, n° XIX.

75. Térence. Comœdiæ. — *S. l. ni d.* [*Paris.*] Grand in-4°.

(En tête du fol. a 2 :) Terentii vita. — (En tête du fol. b 2 :) Publii Terentii Afri poetae co || mici Andriae argumentum. — (A la fin :) Publii Terentii Afri poætæ (*sic*) comici || comœdiarum liber finit fœliciter.

Grand in-4°. Caractères romains d'Ulric Gering. Longues lignes, sans distinction de vers. Brunet, V, 706, n° XX.

76. Térence. Comœdiæ cum Donati interpretatione. — *S. l. ni d.* In-4°.

(Titre :) Therencius poeta || cum comento Dona || ti grammatici. — (Au haut du fol. A 7 v° :) Aelii Donati grammatici clarissimi || in sex P. Terentii Afri comedias examinata interpretatio.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes. Texte encadré par le commentaire. — Hain, n° 15389 ; Brunet, V, 706, n° XXI.

77. Térence. Comœdiæ. — *Venise,* 1471. In-folio.

(A la fin :) ... Joannes, Agrippine Colonie decus, impressit, anno Domini Nostri Jhesu Christi M.CCCC.LXXI, divo Nicolao Throno Venetiarum duce.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 15372.

78. Térence. Comœdiæ. — *Rome,* 1472. In-folio.

(A la fin :) Aspicis, illustris lector...
Conradus Suueynheym Arnoldus Pannartzque magistri
Rome impresserunt talia multa simul.
M.CCCC.LXXII, die VI octobris.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Sans distinction de vers.

79. Térence. Comœdiæ. *S. l. n. d.* [*Paris,* vers 1472].

(Au haut de la première page :) Publii Terentii Afri poete comici Andria incipit fœliciter. — (A la fin :) Publii Terentii Afri poetæ comici || comediarum liber finit fœliciter.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes, sans distinction de vers. Brunet, t. V, col. 704, n° XI. J. Philippe, *Origine de l'imprimerie à Paris,* p. 206.

80. Térence. Comœdiæ, ex emendatione Raphaelis Regii. — *Venise,* 1473. In-folio.

(Au verso du premier feuillet, lettre dont voici la suscription et la date :) Raphael Regius Bartholomeo Girar. salutem... Venetiis, tertio nonas maias, anno a natale christiano M.CCCC.LXXIII, Nicolao Trhono duce. — (A la fin, cinq distiques intitulés :) Cippicus ad lectorem.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 15374.

81. Térence. Comœdiæ. — *Milan,* 1474. In-folio.

(A la fin :) Finis feliciter sex comœdirum (*sic*) Terentii. Opus impressum Mediolani, anno Domini 1474, die 23 februarii, per Antonium Zarotum Parmensem.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes.

82. Térence. Comœdiæ. — *S. l.*, peut-être *Milan*, 1474. In-folio.

(A la fin :) Finis. M.CCCC.LXXIIII, pridie nonas augusti.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 15375.

83. Térence. Comœdiæ. — *Sant'Orso près Vicence*, 1475. In-4°.

(Au haut de la première page :) Terentii vita ex Donati comentariis excerpta.— (A la fin :) M.CCCC LXXV, in Sancto Ursio Vincenti district. Johannes de Reno impressit, die ultimo aprilis. Finis.

In-4°, quoique les pontuseaux soient verticaux. Caractères romains. Longues lignes.

84. Térence. Comœdiæ cum Donati interpretatione. — [*Venise*], 1476. In-folio.

(A la fin :) P. Sexti Terentii Afri, cum Ælii Donati grammatici examinata interpretatione, finis. Insuper addita est Calphurnii in Heautontimorumenon Terenti (*sic*) accurata expositio.

Impressum quidem est opus hoc per Jacobum Gallicum, mira arte ac diligentia, anno Domini M.CCCC.LXXVI, VIII calendas septembris, Andrea Vendramino duce inclyto Venetiarum.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Texte encadré par le commentaire. Hain, n° 15407.

85. Térence. Comœdiæ, cum Donati interpretatione. — *Trévise*, 1477. In-folio.

(Au haut du fol. 6 :) Aelii Donati grammatici clarissimi in sex P. Terentii Afri comœdias examinata interpretatio. — (A la fin :) Lepidas elegantesque Terentii comœdias, cum Donati interpretis commentario, juxta fidele Calphurnianæ castigationis exemplar, doctrinam studiumque Calphurnii Hieronymo Bononio enixe commendante, Hermanus Levilapis Coloniensis, probatissimus librariæ artis exactor, summa confecit diligentia. Tarvisii, anno Christi M.CCCC. LXXVII, XIV kalendas octobres.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Texte encadré par les commentaires.

86. Térence. Comœdiæ. — *Milan*, 1477. In-folio.

(A la fin :) An[tonius] Za[rotus]. Mediolani. 1477, die XXII martii.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 15378.

87. Térence. Comœdiæ, cum Donati interpretatione. — *Venise*, 1479. In-folio.

(En tête du feuillet a 6 :) Aelii Donati grammatici clarissimi in sex P. Terentii Afri comœdias examinata interpretatio. — (A la fin :) Impræssum Venetiis per Nicolaum Girardengum recognitumque per magistrum Franciscum Dianam, sub anno Domini M.CCCC.LXXVIIII, die XV decembris.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Texte encadré par le commentaire sur les marges. Hain, n° 15409.

88. Térence. Comœdiæ. — *Naples*, 1481. In-folio.

(Au commencement :) Terentius Apher genere, civis vero Carthaginensis fuit... — (A la fin :) Terentii Aphricani poete comici comedie finiunt fœliciter. Impresse Neapoli, anno salutis M.CCCC.LXXXI, XXVIII die maii.

In-folio. Caractères romains. A longues lignes, sans distinction de vers.

89. Térence. Comœdiæ, cum Donati interpretatione. — *Venise*, 1482. In-folio.

(Au haut du fol. a 5 :) Aelii Donati grammatici clarissimi [in] sex P. Terentii Affri comoedias examinata interpretatio. — (A la fin :) Venetiis. M.CCCC. LXXXII, die VI martii.

In-folio. Caractères romains. Texte encadré par le commentaire.

90. Térence. Comœdiæ, cum Donati interpretatione. — *Venise*, 1483. In-folio.

(Au haut du fol. a 5 :) Aelii Donati grammatici clarissimi [in] sex P. Terentii Affri comoedias examinata interpraetatio. — (A la fin :) Venetiis, per Baptistam de Tortis, M.CCCC.LXXXIII, die VIII martii.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Texte encadré par les commentaires. Hain, n° 15412.

91. Térence. Comœdiæ, cum Donati interpretatione. — *Venise*, 1483. In-folio.

(Au haut du fol. a IIII verso .) Aelii Donati grammatici clarissimi [in] sex P. Terentii Afri comoedias examinata interpraetatio. — (A la fin :) Publii Terentii Aphri poetæ comici liber fœliciter explicit, ac ejusdem poetæ vita, Venetiis impressa, impendio diligentiaque Andreæ de Asula Bartholomeique de Alexandria sociorum, anno salutis dominicæ M.CCCC. LXXXIII, pridie nonas decembris.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Texte encadré par les commentaires. Hain, n° 15394.

92. Térence. Comœdiæ, cum Donati interpretatione. — *Brescia*, 1485. In-folio.

(Au haut du fol. a 4 verso :) Aelii Donati grammatici clarissimi [in] sex P.

Terentii Afri comœdias examinata interpretatio. — (A la fin :) Publii Terentii liber explicitur. Impressum Brixiæ per Jacobum Britannicum Brixianum M.CCCC. LXXXV, die XX octobris. Finis.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes. Texte encadré par le commentaire Hain, n° 15413.

93. Térence. Comœdiæ, cum Guidonis Juvenalis interpretatione. — *Lyon*, 1493. In-4°.

(Titre :) Guidonis Juvenalis, natione Cenomani, in Terentium familiarissima interpretatio, cum figuris unicuique scænæ præpositis. — A la fin du texte (fol. Q III :) Impressum est hoc opus cura atque impensis magistri Johannis Trechsel, in civitate Lugdunensi, anno M.CCCC.XCIII, ad quartum kalendas septembrias.

In-4°. Caractères romains. Longues lignes, sans distinction des vers. Le texte encadré par e commentaire. Figures. — Hain, n° 15424.

Pièces liminaires : « Guido Juvenalis, Germano de Ganeio.... Guido Juvenalis, Nicholao de Capella.... » — A la fin du volume, pièces ainsi intitulées : « Jo. Badius Ascensius, lectoribus... Guidi Juvenalis, Martino Guerrando, juris utriusque peritissimo atque præsulis Cenomanensis secretario... Guido Juvenalis Nicholaum Peletarium, juris legumque consultissimum. *etc.*... Guido Juvenalis, Michaeli Burello, sacrosanctæ theologiæ professori perquam erudito.... Joannis Egidii Nuceriensis epigramma ad juvenes. »

94. Térence. Comœdiæ, cum directorio, etc. — *Strasbourg*, 1496. In-folio.

(Titre :) Terentius cum Directorio (vocabulorum, sententiarum, artis comice), Glosa interlineali, comentariis (Donato, Guidone, Ascensio). — (A la fin :) Immpressum (*sic*) in imperiali ac urbe libera Argentina, per magistrum Joannem Gruninger accuratissime nitidissimeque elaboratum et denuo revisum atque collectum ex diversis commentariis, anno incarnationis dominice millesimo quaterque centesimo nonagesimo sexto, kalendarum vero novembrium. Finit fœliciter.

In-folio. Caractères romains ; gothiques pour les gloses interlinéaires. Longues lignes, sans distinction des vers. Texte encadré par les commentaires. Figures sur bois.

Hain, n° 15431.

95. Térence. Comœdiæ, cum directorio etc. — *Strasbourg*, 1499. In-folio.

(Titre :) Terentius cum Directorio (vocabulorum, sententiarum, artis comice), Glosa interlineali, Comentariis (Donato, Guidone, Ascensio.) — (A la fin :) Impressum in imperiali ac libera urbe Argentina, per Joannem Gruninger, ac ad illam formam, ut intuenti jocundior atque intellectu facilior esset, per Joannem Curtum ex Eberspach redactum, anno a nativitate Domini 1499, tertio ydus februarii.

In-folio. Caractères romains. Longues lignes, sans distinction de vers. Figures. Hain, n° 15432.

96. Térence. Comœdiæ, ex recognitione Pauli Malleoli. — *Paris*, 1499. In-8°.

(Titre:) P. Terentii comœdie, quam sedulo per Paulum Malleolum recognite annotatæque, adjectis ab eodem in singulas scænas, quo facilius intelligantur, breviusculis argumentis, tam nitide quam accurate, in officina signi divæ Barbaræ nuper impressæ... — (A la fin du texte, fol. & 5:) Pauli Malleoli in Terentianas Comœdias marginaria adnotamenta, cum exornationibus simulque et breviuscula ejusdem in singulas scænas, una cum additionibus, argumenta, impensis atque industria magistri Joannis Philippi, Parrhisiis emendatissime impressa, fœlicem sortita sunt finem, decimo calendas maias, anno salutis M.ID.

In-8°. Caractères romains. Longues lignes. Hain, n° 15388.
A la fin du volume, avant les Errata, lettre adressée à Robert Gaguin par « Paulus Malleolus Andelacensis, » datée du collège de la Sorbonne le 21 avril [1499].

97. Térence en français. — *Paris, s. d.* In-folio.

(Titre:) Therence en françois, prose et rime, avecques le latin. — (A la fin, fol. 385:) Icy fine Therence en françoys, imprimé à Paris pour Anthoine Verard, marchant libraire, demourant à Paris, en la rue Sainct Jaques près petit pont, à l'enseigne Saint Jehan l'evangeliste, ou au palais, au premier pillier devant la chappelle où l'on chante la messe de messeigneurs les presidens.

In-folio. Caractères gothiques. Les vers français sur deux colonnes; la prose à longues lignes juxtaposée au texte latin, qui forme une petite colonne sur le côté extérieur des pages. Figures. Au verso du dernier feuillet, la grande marque d'Antoine Vérard.
Hain, n° 15435.

98. Trespassement (Le) Nostre Dame. — [*Brehant-Loudéac*,] 1484. In-4°.

(Titre final:) Cy finist le trespassement Nostre Dame, imprimé par Robin Foucquet et Jehan Cres, soubz noble et puissant seigneur Jehan de Rohan, seigneur du Gué de l'Isle, ou moys de decembre, l'an mil IIII^c IIII vingts et quatre.

In-4°. Cahier de 7 feuillets. Caractères gothiques. Une seule colonne. — Voyez *L'imprimerie en Bretagne*, par A. de La Borderie, p. 9.

99. Turre Cremata (Johannis de). Meditationes. — *Albi*, 1481. In-4°.

(Sur le fol. 1 v°:) Meditationes reverendissimi patris et domini domini Johannis de Turre Cremata, sacrosancte Romane ecclesie cardinalis, posite et depicte de ipsius mandato in ecclesie ambitu Sancte Marie de Minerva Rome. — (A la fin:) Expliciunt meditationes reverendissimi patris et domini domini Johannis de Turre Cremata, sacrosancte Romane ecclesie cardinalis, impresse Albis, anno Domini millesimo CCCC. octuagesimo primo, et die XVII mensis novembris.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes. Gravures sur métal. Voyez Claudin, *Origines de l'imprimerie à Albi en Languedoc*, p. 22 et suiv.

100. Vie et miracles de saint Martin. — *Tours*, 1496. In-folio.

(Titre :) La vie et miracles de monseigneur saint Martin, translatée de latin en françoys. (A la fin :) A l'onneur et louenge de Dieu... a esté imprimée à Tours, par Mathieu Lateron, ceste presente vie avecques les miracles de monseigneur sainct Martin, arcevesque du dit lieu de Tours, en laquelle cité repose le benoist corps du glorieux sainct, le septiesme jour de may, l'an mil CCCC. IIII. XX. et XVI, pour Jehan du Liege, marchant libraire demourant à Tours, en la rue de la Sellerie, à l'ymage de sainct Jehan l'evangeliste près des Augustins.

In-fol. Caractères gothiques. A longues lignes. Figures peintes.

Exemplaire imprimé sur vélin et enluminé pour le roi Charles VIII. Au bas du frontispice, écu parti de France et de Bretagne. — A la fin, au bas du dernier feuillet de garde, se lisent les mots : AV ROY K. AV PLESSIS ; dans cette inscription l'initiale K est surmontée d'une couronne.

101. Vitry (Philippe de) et Jean d'Ailly. La vie du paysan franc Gautier comparée à celle du courtisan : vers français, suivis d'une traduction latine par Nicolas de Clamanges. — *S. l.* 1490.

(Au haut du fol. 1 :) Philippus de Vitriaco, episcopus Meldensis.—(Fol. 1 v° :) Latinum super eodem N. de Clamengiis. — (Fol. 2 v° :) Sequitur contrarium seu materia contraria prime. — (Fol. 3 :) Petrus de Aliaco, episcopus Cameracensis. —(Fol. 3 v°:) Latinum super eodem N. de Clamengiis. — (A la fin, fol. 4 v° :) Latinum magistri Nicolai de Clamengiis super duabus materiis contrariis in significacione. Impressum anno Domini millesimo CCCC. nonagesimo, die quarta septembris.

In-4° de 4 feuillets. Caractères gothiques. Longues lignes.

102. Voragine (Jacques de). Legenda aurea. — *Paris*, 1475. In-folio.

(Sur le feuillet qui contient au verso les 13 derniers articles de la table des chapitres, au haut de la col. 2 :) Incipiunt legende sanctorum. Et primo de tempore renovationis agitur, quod est adventus Domini.—(A la fin :) Finit Aurea Legenda, alias Historia Longobardica vocitata, feliciter. Impressa Parisius per Udalricum Gering, Martinum Crancz et Michaelem Friburger, anno Domini M.CCCC. LXXV, prima septembris.

In-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes.

103. Voragine (Jacques de). Legenda aurea. — [*Paris.*] *s. d.* In-folio.

(Au haut du fol. 1 :) Incipit prologus super legendas || sanctorum, quas compilavit frater || Jacobus Januensis natione, de || ordine Fratrum predicatorum. — (Fol. 2 v°, col. 2:) Incipiunt legende sanctorum. Et pri || mo de tempore renovationis agitur || quod est adventus Domini. — (A la fin :) Tabula continens fere omnia notabilia Legende au || ree desinit feliciter, pulchre transcripta Parisius

per || Martinum Chrancz, Udalricum Gering et Micha || elem Friburger, impressorie artis magistros.

In-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes.

104. Voragine (Jacques de). Legenda aurea. — *Toulouse, s. d.* In-4°.

(Premiers mots de la première page :) Universum || tempus presen || tis vite in || quatuor di || stinguitur. s. || in tempus... — (Au bas du fol. 2 v° :) Epigramma in presentis libri commendacionem. Tu qui famam cupis eternam cumulare, Aurea legenda aspice ne careas, Quam nitide pressam Parix nunc tibi tradit, Professorque fidei Jacobi correxit, Quos diversos solum genuit, nunc Tholosa pascit... — (Au haut du fol. 3 :) De adventu Domini. || Adventus Domini per || quatuor septima || nas... — (A la fin :) Legenda aurea finit feliciter.

In-4°. Caractères romains. Deux colonnes.

105. Voragine (Jacques de). Legenda aurea. — *S. l. ni d.* In-folio.

(Au haut du fol. a II :) Incipit liber preclarissimi religiosi || fratris Jacobi de Voragine ordinis Pre || dicatorum de vitis sanctorum. — (A la fin du texte, avant la table, fol. K 7 recto, col. 1 :) Reverendi fratris Jacobi de Avoragine || de legendis sanctorum opus perutile habet finem.

In-folio. Caractères gothiques. Deux colonnes. 47 lignes à la colonne.

APPENDICE.

CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIe SIÈCLE.

106. Breviarium Arelatense. — *Arles*, 1501. Petit in-8°

(Titre au haut du fol. 1, après le calendrier :) Ad honorem Domini nostri Jesu Christi et beatissime virginis Marie et beatorum Stephani et Trophimi, hujus sancte Arelatensis ecclesie primi fundatoris, omniumque sanctorum civium supernorum, incipit breviarium secundum consuetudinem predicte sancte Arelatensis ecclesie. —(Sur un feuillet non chiffré, qui suit le fol. 558 :) Explicit breviarium secundum usum sacratissime Arelatensis ecclesie, accuratissime correctum ac emendatum, in eadem Arelatensi urbe impensis capituli impressum, anno Domini millesimo quingentesimo primo, die vero decima quinta julii.

Petit in-8°. Caractères gothiques. A deux colonnes.

107. Breviarium Sancti Barnardi de Romanis. — *Romans et Meymans*, 1518. In-8°.

(En tête du psautier :) In nomine Domini nostri Jesu Christi incipit breviarium

seu ordo dicendi horas ad usum insignis ecclesie collegiate Beati Barnardi de Romanis, sacrosancte Romane ecclesie immediate subjecte, ab eodem sancto Barnardo Viennensi archiepiscopo in honorem sanctorum apostolorum Petri et Pauli necnon sanctorum Severini, Exuperii et Feliciani in ipsa quiescentium fundate. — (A la fin, souscription dont le texte nous a été conservé par une copie manuscrite :) Breviarium ad usum insignis et collegiate ecclesie sancti Barnardi de Romanis, sancte Romane ecclesie immediate subjecte, finit feliciter... Fuit autem incepta impressio in dicto oppido de Romanis et finita in loco de Meymanis... Sumptibus prefati venerabilis capituli, arte vero et industria honorabilis viri Joannis Bellon, civis Valentie, impressoris, anno incarnate deitatis, millesimo quingentesimo decimo octavo, die 7ª julii.

In-8°. Caractères gothiques. A deux colonnes. Décrit par l'abbé Ul. Chevalier, dans le *Bulletin du bibliophile*, série XVI, p. 395. Voir aussi *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1881, p. 496.

Exemplaire donné à la Bibliothèque nationale, par feu M. P. Ém. Giraud.

108. Breviarium Sistaricense. — *Sisteron*, 1513. Petit in-8°.

(Au haut du fol. 1, après le cahier consacré au calendrier :) In nomine Domini nostri Jesu Christi et in honorem beatissime gloriosissimeque virginis Marie, ejus matris, incipit breviarium secundum usum et ordinationem ecclesie cathedralis Sistaricensis. — (A la fin, fol. 513 :) Explicit breviarium secundum usum Sistaricensem, impressum Sistaricen. (*sic*) per magistrum Thomam de Campanis, alias Breton, finitumque die XIII aprilis, anno nostre salutis M.CCCCC.XIII.

Petit in-8°. Caractères gothiques. A deux colonnes.

109. Coroneus (Joannes) Miscellaneus. Aureus de morte libellus. — [*Pamiers et Toulouse*], 1522. In-4°.

(Titre :) Hoc contenta volumine: Joannis Coronei Miscellanei Carnutensis, viri eloquentis, Morographia sive aureus de morte libellus, ex his que in M. Tullium ad historiam scripsit excerptus et tomis octodecim venustissime distinctus. Baptiste Mantuani carmelite, theologi, poete ac oratoris clarissimi, de contemnenda morte carmen, eodem Coroneo Miscellaneo paraphraste et interprete. Bertrandi Helie Appamiensis ad libellum hendecasyllabum...

In-4° de 20 feuillets ; cahiers signés A-D. Caractères gothiques. A longues lignes. Ce livret est sorti du même atelier que l'édition du poëme de Baptiste de Mantoue indiquée sur le titre et que nous savons avoir été imprimée à Pamiers en 1522 pour un libraire de Toulouse. L'édition du poëme est rappelée dans la préface du traité, et les errata du traité sont indiqués à la fin du poëme. Les deux pièces devaient donc être reliées ensemble, et le titre ci-dessus transcrit s'applique à l'une et à l'autre.

Au verso du titre, vers de « Antonius Bauberia Vaurentinus. » — Sur le feuillet Aii, dédicace à Bertrand de Lordat, évêque de Pamiers, datée de Pamiers le 11 septembre 1522. — A la fin du traité, vers de « Petrus Cassanus Beterrensis, » en l'honneur de « Joannes Coroneus Miscellaneus Carnutensis, artium magister, judex appellationum civitatis Appamiarum. »

110. Coutumes du bailliage d'Amiens. — *Amiens*, vers 1507. I -8°.

(Titre :) Coustumes generalles du bailliage d'Amiens, avec celles des prevostez de Monstroeul, Beauquesne, Foulloy, Sainct Ricquier, Doullens et Beauvoisis, nouvellement publiées et decretées en la ville d'Amiens, par Messieurs les Commissaires deleguez de par le roy nostre souverain seigneur sur le faict des coustumes du royaulme de France. Imprimées, par l'ordonnance desdits commissaires, par Nicolas Le Caron, imprimeur et libraire demourant en la dicte ville d'Amiens, en la rue des Lombars. — (A la fin, fol. 95 v° :) Imprimé à Amiens par Nicolas Le Caron, demourant en la rue des Lombars.

In-8°. Caractères gothiques. Longues lignes.

Le procès-verbal de rédaction desdites coutumes est daté du 4 octobre 1507. L'impression doit en être à peu près contemporaine.

111. Coutumes de Montreuil, Boulenois, etc. — *Hesdin*, 1512. In-4°.

(Titre :) Agregatoire de coustumes, contenant ce qui s'ensuit. Les coustumes generales de la prévosté de Monstroeul, avec les usages et stilz du siège real du dit lieu de Moustroeul, apostilés des concordances du droit civil et canon. Boulenois... Guisnes... Sainct-Pol... Sainct-Omer... Hesdin... Aire... Therouane... Artois. — (A la fin :) Imprimé à Hesdin, par Bauldrain Dacquin, auquel est ordonné lettre de privilege pour imprimer icelles coustumes, par laquelle lettre on faict deffense à tous imprimeurs, libraires et aultres de non imprimer, vendre ne distribuer les dictes coustumes, sans le consentement du dit Dacquin, d'icy à deux ans, sur paine et confiscation des dits livres et d'amende arbitraire. Faict le xv jour de decembre mil cincq cens et xii.

In-4°. Caractères gothiques. Longues lignes.

112. Mantuani (Baptiste) de contemnenda morte carmen. — *Pamiers* et *Toulouse*, [1522.] In-4°.

(Titre :) Fratris Baptiste Mantuani carmelite, theologi, poete ac oratoris clarissimi, de contennenda morte carmen, eodem (1) Coroneo Miscellaneo paraphraste et interprete. (Marque d'Eustache Mareschal.) Venale prostat elegantissimum hoc opus Tolose, in edibus Eustachii Marescalli, in vico Portarietis.

In-4° de 48 feuillets ; cahiers signés A-G. Caractères gothiques. A longues lignes.

En tête de son commentaire, « Joannes Coroneus Miscellaneus » a mis une dédicace à François de Tournon, archevêque d'Embrun, datée de Pamiers, le 3 septembre 1521. — Le commentaire se termine par une phrase qui nous apprend que l'impression en a été faite à Pamiers en 1521 : « Meminerit candidus lector excusos hos in contemnendam mortem commentarios Appamiis, que Fustatum metropolitana urbs, anno

(1) Ce mot doit faire supposer que la présente édition de Baptiste de Mantoue devait être reliée à la suite d'un traité de « Joannes Coroneus. » Voyez la notice n° 109.

partus virginei millesimo supra quingentesimum primum et vigesimum, etatis vero nostre octavum et vigesimum. » — A la fin, pièce de vers intitulée : « Ad prestantissimum virum Yvonem Karpacnum, legum doctorem, Petri Corbelini Cenomanensis in Mundanum exhortatio ; « il y est question de la mort de Léon X, arrivée le 1er décembre 1521. Il est donc probable que l'impression de ce petit volume est du commencement de l'année 1522 (n. st.).

113. Ordonnances de Louis XII. — *Amiens*, vers 1507. In-8°.

(Titre :) Les ordonnances du roy Loys XIIe de ce nom, auquel Dieu doint bonne vie, et plusieurs aultres ordonnances faictes puis naguaires tant pour les universitez que pour les monnoyes, orfèvres, joyelliers et aultres, avec le repertore pour trouver facillement les matieres, nouvellement imprimées à Amiens par Nicolas Le Caron. — (A la fin :) Ces presentes ordonnances ont esté imprimées à Amiens par Nicolas Le Caron, demourant en la rue des Lombars.

In-8°. Caractères gothiques. Longues lignes.

La dernière pièce contenue dans ce volume est datée du 12 novembre 1506. — La marque de Nicolas Le Caron est sur le titre.

114. Sonis (Arnaud). Opuscules latins et français, en prose et en vers, principalement relatifs à la mort d'Anne de Bretagne. — *Limoges*, 1514. In-4°.

(Titre :) In hoc luctuosissimo ac flebili opusculo continentur dulces ac filiales lachrime illius generosissime atque ut nunc mestissime domine Claudie, regis Francorum filie, quibus divam Annam, matrem suam, hoc anno ab humanis semotam deplorat, que omnia miti pietate decorantur.— Dive Anne felicis anime, Gallorum quondam ac Britannorum Auguste, epistola pio Lodoico e summa celi arce mandata... Consolatoria subsequitur epistola domine Claudie, regum Francie primogenite, missa nomine Anne nobilissime Navarre regum filie...

(Titre en tête du cahier D :) Comedia divina regalibus ac divinis instructa personis, seu libellus induciarum extremi judicii... ; composuit carmelita regens frater Arnaldus Sonis...

(A la fin du cahier D :) Sachés tous, bons liseurs, que ce livre a esté composé vivent la souvereine royne de France ; toutesfoys n'estoit pas imprimé ; car l'aucteur le avoit perdu avec son argent, et estoit translaté au large, tesmoing monsieur de Lausun, monsieur le vesconte de Pardellan et beaucoup d'aultres seigneurs, qui ont tenue la dite translation, et l'aucteur a trouvé son originel, non pas celuy qu'il perdit, par quoy maintenent n'est que somé concisement et en brief ; car il est povre, et n'i a homme au monde qui pour cela fere unques aie mise main pour luy donner ung denier, excepté messire Pierre de Abbatia, licentié en chescun droit, vicaire et chanoine de l'evesché de Tharbe, lequel l'estrena d'ung escu au soleil, et monsieur Bosquet, chancellier de Navarre, d'une livre. Toutesfois à l'aide de Dieu et du preux Richard de la Nouaille, imprimeur et libraire de Limoges, il a fait imprimer le livre sodainement pour amour du latin, auquel devés recourir ; car il est facile à entendre.

(Sur le dernier feuillet du livre :) Anno a partu virginis millesimo quingen-

tesimo decimo quarto, et die XII junii, hoc opus terminatum est. Calcographus fuit probus et humanus vir Antonius Blanchardi de Gressa, cum predicto Richardo operans. Auctor ego Arnaldus Avedelis, cognomento Sonis, Joannis et Meliorete viventis filius...

In-4°. Cahiers signés A-J. Caractères gothiques. A longues lignes. Au verso du dernier feuillet, marque de Richard de la Nouaile.

115. Speculum vitæ beati Francisci. — *Metz*, 1509. In-8°.

(Titre :) Speculum vite beati Francisci et sotiorum ejus. — (Au haut du fol. 2 :) Ad laudem et gloriam Domini nostri Jesu Christi, et sanctissimi patris nostri Francisci, et hic scripta quedam notabilia de beato Francisco et sotiis ejus, et quidam actus eorumdem mirabiles, que in legendis ejus pretermissa fuerunt, que etiam sunt valde utilia et devota. — (A la fin :) Impressum Metis per Jasparem Hochffeder, anno Domini 1509.

In-8°. Caractères gothiques. Longues lignes.

116. Térence. Comœdiæ a Guidone Juvenale explicatæ. — *Rouen* et *Caen, s. d.*, après 1501. In-4°.

(Titre :) Terentii Aphri, poete comicorum elegantissimi, comedie, a Guidone Juvenale familiariter explicate, una cum explanationibus Jodoci Badii Ascensii auspicate adhibitis. — (A la fin :) Publii Terentii Aphri, poete comicorum lepidissimi, comedie, a Guidone Juvenale familiariter exposite, una cum explanationibus Jodoci Badii Ascensii, ex multis exemplaribus exactissime castigate, optatum hic capiunt finem, impresse Rothomagi, in officina Laurentii Hostingue et Jameti Loys, hac in urbe juxta Novum Forum commorantes (*sic*), pro Roberto Macé, bibliopola universitatis Cadomensis.

In-4°. Caractères gothiques. A longues lignes, sans distinction de vers. Texte encadré par le commentaire. Sur le titre, grande marque de Robert Macé.

Au verso du titre, lettre de Josse Bade, datée de Paris le 1er janvier 1501 (v. st.). adressée à « magister Herveus Besinus, » et relative à la publication des éclaircissements sur Térence qu'il avait composés à Lyon et que devait publier le libraire Simon Vincent.

Legs Bourgier.

Par décret du 29 octobre 1885, le Ministre de l'instruction publique a été autorisé à accepter au nom de l'État, aux clauses et conditions imposées, la somme de quarante mille francs (40,000 fr.) que lui a léguée la demoiselle Bourgier (Henriette-Élisabeth), suivant testament public du 4 avril 1879.

Décret ouvrant au Ministre de l'instruction publique un crédit de 40,000 fr. destiné à l'acquisition de livres.

3 février.

Le Président de la République française,

. . . . . .

Vu le testament reçu par Mes Mahot-Delaquerantonnais et Prudhomme, notaires à Paris, le 4 avril 1879;

. . . . . .

Vu le décret du 29 octobre 1885 contenant un article ainsi conçu :

« Le Ministre de l'instruction publique est autorisé à accepter au nom de l'État, aux clauses et conditions imposées, la somme de quarante mille francs (40,000 fr.) que lui a léguée la demoiselle Bourgier » ;

Décrète :

Art. 1. Il est ouvert au Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, un crédit de quarante mille francs (40,000 fr.) destiné à l'acquisition de livres.

Cette somme sera rattachée au chapitre 40 (Bibliothèques scolaires et populaires) du budget des dépenses de l'exercice 1886.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Ministre des finances,
SADI CARNOT.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
René GOBLET.

ARCHIVES.

Circulaire à MM. les Préfets relative à la confection d'un catalogue des manuscrits proprement dits, conservés dans les dépôts d'archives communales et hospitalières.

Mars.

Monsieur le Préfet, en réponse à la circulaire du 26 mars dernier, vous m'avez communiqué la description raisonnée des manuscrits conservés dans les Archives de votre département, qui était destinée à prendre place dans le Catalogue général préparé par les soins de mon administration. Il m'a paru que ce travail, qui est appelé à rendre de réels services aux érudits, pourrait être utilement complété par un autre répertoire du même genre comprenant l'analyse détaillée des manuscrits conservés dans les archives communales et hospitalières.

Je vous serai, en conséquence, obligé d'inviter M. l'archiviste à faire rechercher les manuscrits existant dans lesdits dépôts et à en dresser un catalogue conforme aux instructions de la note visée dans la circulaire précitée, en prenant soin de grouper ces documents d'après les fonds auxquels ils appartiennent. Il demeure entendu que ce nouveau catalogue doit avoir simplement pour objet, comme le précédent, les manuscrits analogues à ceux des bibliothèques, à l'exclusion de tous ceux qui présentent le caractère de documents d'archives.

Dès que ce travail sera terminé, vous voudrez bien me le faire parvenir; il sera imprimé à la suite du catalogue des manuscrits des Archives départementales et dans les mêmes volumes.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

René GOBLET.

II. PERSONNEL.

Commission des souscriptions scientifiques et littéraires.— Par arrêté du 9 janvier, la commission des souscriptions scientifiques et littéraires a été constituée ainsi qu'il suit pour l'année 1886 : Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, président; MM. Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales, vice-président; Renan, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, vice-président; Servaux, sous-directeur honoraire au Ministère de l'instruction publique, secrétaire; Alglave, professeur à la Faculté de droit; Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; Brouardel, professeur à la Faculté de médecine; Chantepie (de), conservateur à la bibliothèque de l'Université; Charmes (Xavier), directeur du Secrétariat; Collin (Jules), chef du 3e bureau du Secrétariat; Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts; Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale; Deschanel, sénateur, professeur au Collège de France; Franklin, administrateur de la bibliothèque Mazarine; Friedel, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences; Lalanne (Ludovic), sous-bibliothécaire de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques; Maspéro, professeur au Collège de France; Milne-Edwards (Alphonse), membre de l'Institut, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle; Müntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts; Parville (de), publiciste, ingénieur civil; Roche (Jules), député; Zeller, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur.

Par arrêté du 11 février, M. Émile Chasles, inspecteur des langues vivantes, a été nommé membre de la commission des souscriptions scientifiques et littéraires.

Bibliothèques populaires et scolaires. — Par arrêté du 20 janvier, la commission des bibliothèques populaires communales et libres et des bibliothèques populaires des écoles publiques a été constituée ainsi qu'il suit pour l'année 1886 : M. le Sous-Secrétaire d'État, président; MM. Mézières, membre de l'Académie française, député; Gréard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris; Legouvé, membre de l'Académie française, vice-présidents; MM. Charmes (Xavier), directeur du Secrétariat; Robertet (G.), chef du 4e bureau du Secrétariat, secrétaire de la commission, membres de droit; membres : MM. Chalamet, sénateur; Charton (Ed.), sénateur, membre de l'Institut; Leblond, sénateur; Millaud (Édouard), sénateur; Naquet, sénateur; Pressensé (de), sénateur; Burdeau, député; Dupuy

(Charles), député ; Joigneaux, député ; Passy (Frédéric), député, membre de l'Institut ; Roche (Jules), député ; Spuller, député ; Steeg, député ; Alglave, professeur à la Faculté de droit ; Chantavoine, professeur au lycée Henri IV ; Chouquet (Gustave), conservateur du Musée des instruments au Conservatoire de musique ; Darboux, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences ; Daudet (Alphonse), homme de lettres ; Debray, membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique ; Drapeyron, professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue géographique* ; Dupuy (Ernest), professeur au lycée Henri IV ; Fabre (Ferdinand), conservateur à la bibliothèque Mazarine ; Firmin (le docteur), médecin de l'Académie nationale de musique et du lycée Charlemagne ; Focillon, ancien directeur de l'école municipale Colbert ; Gautier, professeur au lycée de Vanves ; Gazeau, professeur au lycée Condorcet ; Gernez, maître de conférences à l'École normale supérieure ; Guillaume, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Joubert, professeur de sciences au collège Rollin ; Lapommeraye (Henri de), homme de lettres, professeur au Conservatoire ; Lecène (Paul), professeur au lycée Charlemagne ; Lemonnier, professeur à l'École des beaux-arts ; Mantz (Paul), ancien directeur des beaux-arts ; Marion, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté des lettres ; Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales ; Maze (Hippolyte), ancien député ; Melouzay, professeur au lycée Condorcet ; Paté (Lucien), homme de lettres ; Pécaut, directeur de l'école normale d'institutrices à Fontenay-aux-Roses ; Perrier (E.), professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle ; Reinach (Joseph), homme de lettres ; Robert (Léon), professeur au lycée Henri IV, membre du Conseil supérieur, délégué dans les fonctions de chef du cabinet ; Troost, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par arrêté du 4 février, M. Kohler (Charles-Alfred), employé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé sous-bibliothécaire au même établissement.

Par arrêté du même jour, M. Lamouroux, surnuméraire, a été nommé employé.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Aix. — Par arrêté du 11 février, M. Gautier (Alfred), ancien maire

de la ville d'Aix, professeur à la Faculté de droit, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Bonafous, décédé.

Alençon. — Par arrêté du 30 janvier, MM. Besnier (François-Irénée), vice-président du conseil de préfecture, et Romet (Vital), administrateur du bureau de bienfaisance, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Alençon, en remplacement de MM. Lenoir-Dufresne, démissionnaire, et Prévost, décédé.

Bayeux. — Par arrêté du 25 janvier, M. Duc, juge au tribunal civil, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Bayeux, en remplacement de M. Collin, démissionnaire.

Bernay. — Par arrêté du 11 janvier, M. Leprince, conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la ville de Bernay.

Bône. — Par arrêté du 27 février, MM. Legendre (Léonor), conseiller municipal, adjoint au maire, et Dumond (Alexis), professeur de mathématiques au collège communal, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Bône, en remplacement de MM. Cordier et Aubry, décédés.

Chartres. — Par arrêté du 15 mars, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Chartres, MM. Lefebvre (Auguste), ancien magistrat, membre du conseil municipal ; Barland, ancien professeur au collège de la ville ; Barois, ancien professeur au collège de la ville ; l'abbé Hénault, homme de lettres.

Châteauroux. — Par arrêté du 21 janvier, M. Moulins (Ernest), conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de la ville de Châteauroux, en remplacement de M. Fayet (Justiaume), décédé.

Par arrêté du 13 février, M. Boussac-Janvier, conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Châteauroux, en remplacement de M. Fauconneau-Dufresne, décédé.

Par arrêté du même jour, l'arrêté du 21 janvier, qui concerne M. Moulins, a été rapporté.

Digne. — Par arrêté du 11 février, M. Romieu (Charles), docteur en médecine, ancien conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Digne, en remplacement de M. Marrot, décédé.

Figeac. — Par arrêté du 27 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Figeac, a été réorganisé ainsi qu'il suit: MM. Massabie (Bonaventure), curé du Puy; Moignard, procureur de la République; Rolland, professeur au collège; Malrieu (Jules), avocat; Aldon (Jean), conducteur des ponts et chaussées, chargé de la direction du service de la navigation du Lot; Bories (Jean-Antoine), conducteur des ponts et chaussées; Champeval, avocat.

Lille. — Par arrêté du 11 janvier, M. Lhotte (Gustave), conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lille.

Nemours. — Par arrêté du 4 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nemours, a été réorganisé ainsi qu'il suit: MM. Doigneau, conseiller municipal; Robinot, ancien instituteur; Force, conseiller municipal; Chapy, docteur en médecine; Perrin, directeur de l'école primaire supérieure; Aujard, directeur de l'école primaire élémentaire.

Neufchâtel. — Par arrêté du 20 février, MM. Beaumont, conseiller municipal, et Picard, docteur en droit, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Neufchâtel, en remplacement de M. Thiébost, démissionnaire, et de M. Brichet, décédé.

Pont-Audemer. — Par arrêté du 13 mars, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Pont-Audemer a été composé ainsi qu'il suit: MM. Saffrey (Jean-Louis), conseiller d'arrondissement; Ozouf (Charles-François), délégué cantonal; Duchemin (Ferdinand-Modeste), délégué cantonal; Montier, avocat; Verger (Charles), conseiller municipal; Dumont (Emile), homme de lettres.

Quimper. — Par arrêté du 11 janvier, M. Porquier (Adolphe), adjoint au maire, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Quimper, en remplacement de M. Gauguet, appelé à d'autres fonctions.

Romorantin. — Par arrêté du 20 février, M. Martie (Alexandre-

Charles), juge d'instruction près le tribunal de première instance de Romorantin, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Hutinel, démissionnaire.

ARCHIVES.

Allier. — Par arrêté préfectoral du 27 mars, M. Vayssière, archiviste du département de la Corrèze, a été nommé archiviste du département de l'Allier, en remplacement de M. Grassoreille.

Corse. — Par arrêté préfectoral du 6 mars, M. de Fréminville, archiviste-paléographe, a été nommé archiviste du département de la Corse, en remplacement de M. Dufourmantelle, démissionnaire.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Le n° de décembre 1885 du *Bulletin mensuel des récentes publications françaises* de la Bibliothèque nationale, contient (p. 441-460), sous le titre d' « *Œuvres de Victor Hugo conservées à la Bibliothèque nationale* », une liste des ouvrages de notre grand poète que possède le dépôt de la rue Richelieu. C'est moins une bibliographie des œuvres de Victor Hugo qu'un hommage à sa mémoire, pour le legs de ses manuscrits et de ses dessins qu'il a laissés par testament à la Bibliothèque. Il n'est pas inutile de constater qu'un certain nombre d'éditions françaises ne sont pas représentées, par suite de l'imperfection du système du dépôt légal.

Parmi les traductions en langues étrangères, on remarque *Bug Jargal*, traduit en espagnol dès 1836 ; les *Chants du crépuscule*, traduits en anglais dès 1836 : l'*Histoire d'un crime*, en espagnol, publiée à Valparaiso ; les *Misérables*, en hollandais, en espagnol et en portugais ; *Napoléon le petit*, en anglais, en italien et en allemand ; *Notre-Dame de Paris*, en espagnol ; *Ruy Blas*, traduit en arménien et publié à Constantinople ; la *Voix de Guernesey*, en italien.

Vient de paraître : *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, par Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits. — *Première partie. Ancien fonds grec. Théologie.* Paris, Picard, 1886, in-8° de VI-301 pages. — Ce volume contient la notice des 1318 premiers manuscrits du fonds grec ; il sera prochainement suivi d'un second qui comprendra les notices du reste de l'ancien fonds, soit les n°s 1319-3117, l'introduction et un index alphabétique. L'utilité de ce volume est d'autant plus grande que le catalogue de 1740 est d'une excessive rareté.

Abbeville. — Vient de paraître : *Notice historique sur la bibliothèque d'Abbeville depuis sa formation jusqu'à nos jours*, par Alcius Ledieu, conservateur,... Abbeville, 1885, in-8° de 80 pages.

Bibliothèque communale d'Abbeville. — Notice sur l'Évangéliaire de Charlemagne, par le même. Abbeville, 1885, in-8° de 23 pages, 3 pl.

Bibliothèque d'Abbeville. — Les Bibliothécaires, par le même. Abbeville, 1886, in-8° de 21 pages.

Amiens. — Dans les trois derniers mois de 1885, le nombre des lecteurs de la bibliothèque a été, pendant les séances du jour, de 1,385, soit une moyenne de 18,7 par jour effectif; pendant les séances du soir, de 1,804, soit une moyenne de 24,3 par jour effectif. Il a été prêté au dehors, pendant ce trimestre, 123 volumes, confiés en 81 prêts, à 25 personnes distinctes. Le 1er trimestre de 1886 donne les résultats suivants : lecteurs du jour, 1,515, moyenne 20,8; lecteurs du soir, 1,587, moyenne 21,6. Les ouvrages qui ont été le plus consultés sont, après les revues et dictionnaires, les ouvrages de littérature, d'histoire et d'archéologie, de géographie et de sciences physiques et naturelles. Il y a eu 35 manuscrits communiqués. Il a été prêté au dehors, pendant ce trimestre, 134 volumes, confiés en 82 prêts, à 24 personnes différentes. Pendant la période correspondante de 1885, il y avait eu 104 volumes en 63 prêts distincts; en 1884, 100 volumes et 74 prêts. Il y a donc pour les prêts au dehors une augmentation notable, due en grande partie à ce que des autorisations plus nombreuses ont été délivrées. Les professeurs (femmes) du lycée de jeunes filles et de l'école normale d'institutrices et la directrice de l'école primaire supérieure de jeunes filles figurent pour un quart dans le chiffre des emprunts de livres.

Annecy. — On annonce la mort de M. Charpy, bibliothécaire de la ville d'Annecy, qui avait été nommé à ces fonctions le 21 septembre 1884.

Brest. — On annonce la mort de M. Loyer, qui venait d'être nommé bibliothécaire-adjoint de la ville de Brest.

La bibliothèque de Brest vient de recevoir en don une collection de 2,000 volumes, qui portera le nom du donateur, M. Riou-Kerhalet.

Cambrai. — Pendant l'année 1885, la salle de travail, qui sert pour les bibliothèques communale et populaire de Cambrai, a été fréquentée par 1,814 lecteurs; le nombre des volumes de la bibliothèque communale empruntés pendant la même période s'est élevé à 1,773; celui des volumes empruntés à la bibliothèque populaire à 1,046. — Au 31 décembre 1885, la bibliothèque de Cambrai était riche de 35,759 volumes imprimés et de 1,224 manuscrits formant 1,384 volumes.

Dunkerque. — La bibliothèque de la ville de Dunkerque est, depuis le 1er mars dernier, ouverte de 6 heures à 10 heures 1/2 du soir; auparavant elle n'était ouverte que jusqu'à 8 heures 1/2. Depuis que cette intelligente mesure a été adoptée, le nombre des lecteurs s'est élevé, de 24 à 32, chiffre moyen. Il y a même eu 42 lecteurs dans une seule séance.

Laon. — M. Mahon a été nommé bibliothécaire de la ville de Laon, en remplacement de M. Mathey, décédé.

La Roche-sur-Yon. — M. Maréchal, bibliothécaire de la ville de La Roche-sur-Yon, vient de mourir.

Lille. — La bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir. La salle de lecture a été fréquentée par 17,080 lecteurs, à qui 40,291 ouvrages ont été communiqués. La bibliothèque de prêt, fonctionnant une fois par semaine, fournit un total de 4,397 emprunteurs à qui 8,236 volumes ont été prêtés. Le mouvement général de la bibliothèque a donc été, pendant l'année 1885, de 21,477 lecteurs et de 48,527 ouvrages lus ou consultés.

La bibliothèque s'est accrue, pendant l'exercice écoulé, de 1,893 volumes ou brochures formant 1,139 ouvrages. De plus, la série des périodiques a reçu les suites de 145 publications par abonnement, de 60 autres envoyées par le gouvernement, et enfin de 32 dues à la libéralité des Sociétés savantes ou de municipalités. Parmi ces ouvrages, 349, formant 727 volumes, ont été achetés ; les dons représentent un total de 790 ouvrages formant 1,166 volumes ou brochures. Parmi les dons, 135 volumes ont été offerts spécialement pour la bibliothèque de prêt ; ces ouvrages, joints à 165 volumes, provenant d'achats ou de doubles de la bibliothèque générale, donnent un accroissement de 300 volumes pour la bibliothèque de prêt en 1885.

Nîmes. — Le nombre des lecteurs de la bibliothèque de Nîmes s'est élevé, pour l'année 1885, à 10,105 ; le nombre des volumes communiqués à 23,122. La bibliothèque a été ouverte 257 jours au public, ce qui donne une moyenne par jour de 40 lecteurs et de 89 volumes.

Parmi les principales acquisitions de la bibliothèque, il faut mentionner six volumes du *Corpus inscriptionum latinarum*, pour l'achat desquels un crédit particulier a été voté par le Conseil municipal; les œuvres de La Bruyère et de La Rochefoucauld de la Collection des grands écrivains de la France, l'État romain de Madwig, douze gravures et portraits intéressant le département du Gard, etc., etc.

La bibliothèque a fait de plus l'acquisition de papiers et de livres ayant appartenu à M. E. Germer-Durand, ancien bibliothécaire de la ville. On remarque, parmi ces papiers, un manuscrit malheureusement incomplet, le Manuel de Dhuoda, qui remonte à l'époque carolingienne. Il s'y trouve aussi des fragments d'un Horace du XIIIe siècle, un certain nombre de lettres de Séguier et diverses pièces le concernant, de nombreuses notes manuscrites de M. Germer-Durand, un ballet et une tragédie représentés en 1718, au collège de Nîmes, en l'honneur de l'évêque Rousseau de la Parisière, etc.

Paris. — La Préfecture de la Seine s'occupe activement, en ce moment, de la création, dans quelques-unes des bibliothèques municipales existantes, de sections de dessin industriel ou décoratif, c'est-à-dire de sections prêtant, outre les livres spéciaux, des dessins, des gravures, des photographies, etc., que les emprunteurs puissent copier ou calquer sur place ou à domicile. Cette intéressante innovation est déjà pratiquée depuis quelque temps dans deux bibliothèques municipales : celle de la mairie du 2e arrondissement, rue de la Banque, 8, et celle du boulevard Montparnasse, 80.

Beaucoup d'ouvriers d'art, les sculpteurs sur bois, les peintres sur éventails et sur écrans, les graveurs, les ciseleurs, les lithographes, les dessinateurs sur étoffes, les joailliers, les orfèvres, ceux qui travaillent le bois, le fer, le cuivre, etc., apprécieront certainement les nouvelles bibliothèques de dessin, où ils trouveront gratuitement en grand nombre des modèles et des ouvrages que leur prix élevé ou leur rareté laissait autrefois hors de leur portée.

C'est surtout dans les arrondissements qui comptent une nombreuse population d'ouvriers d'art, que l'administration a l'intention d'établir et a déjà établi ces sections spéciales.

Celle du boulevard Montparnasse dessert toute la rive gauche ; celle de la mairie du 2e arrondissement et celle en formation à la mairie du 3e arrondissement (square du Temple), desserviront le centre de Paris.

Quant aux extrémités, elles seront desservies, d'une part, par la section qu'on doit créer à la mairie du 17e arrondissement (Batignolles), et par la bibliothèque Forney ; cette dernière, établie dans l'école communale de garçons, 8, rue Titon (11e arrondissement), a été inaugurée solennellement, le dimanche 28 février, par M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, et par M. Poubelle, préfet de la Seine. Riche d'un grand nombre d'ouvrages concernant les beaux-arts, les arts industriels et les sciences appliquées, elle possède plus de 10,000 estampes, dessins, photographies, etc.

L'installation de la nouvelle bibliothèque a été faite avec un soin spécial, et réalise pleinement le but qu'on s'est proposé. La salle, qui mesure 12 mètres de long sur 10 mètres de large, est garnie dans tout son pourtour de rayons de chêne vitrés, dans lesquels 11,000 volumes, cartons contenant des plans, des dessins, des planches, des modèles, sont déjà rangés. Dans le milieu, un immense calorifère permettra aux lecteurs de travailler à l'abri du froid pendant les mois d'hiver. Des tables larges, des pupîtres bien disposés pour les copies de dessin, sont placés de telle sorte que, soit dans la lumière du jour qui entre largement par l'immense baie vitrée, soit sous l'éclairage au gaz distribué très habilement, le travail pourra se faire aisément et sans fatigue. L'innovation est surtout pratique en ce que les plus grandes facilités sont données aux intéressés pour profiter des sources d'enseignement mises à leur disposition.

C'est ainsi que les calques et les copies pourront être pris sur place ou à domicile. Les modèles sont, en effet, prêtés pour une durée de quinze jours, à tous ceux qui en font la demande, avec la seule obligation de remplir quelques formalités insignifiantes.

La bibliothèque, ouverte tous les jours, de midi à une heure, et le soir de sept heures à dix heures, et le dimanche, de 9 heures à midi et de deux heures à cinq heures, est à la disposition de tous les habitants de Paris et du département de la Seine. Enfin, la commission de surveillance de la bibliothèque Forney a institué des conférences dont les suivantes ont été les premières annoncées électricité, expériences et démonstrations par M. Brichaut ; l'art au Japon, par M. Regamey, inspecteur de l'enseignement du dessin ; métallurgie du fer et de l'acier par M. Périssé, ingénieur ; le bois et l'ébénisterie, par L. Fresson ; assainissement des villes, dessins et démonstrations par M. Alf. Durand-Claye, ingénieur en chef de la ville de Paris ; chauffage et ventilation des habitations

et des machines, dessins et démonstrations, par M. Geneste, ingénieur; distribution de la force motrice à domicile, par M. Boudenoot, ingénieur; le cristal, le verre et la mosaïque, par M. Guilbert-Martin; constructions métalliques, par M. Boileau; du papier peint, par M. Follot; des bijoux, par M. Falise.

Saint-Claude. — Vient de paraître : *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque de Saint-Claude* (*Jura*). Saint-Claude, 1885, in-8° de 132 pages.

Bibliothèques populaires et scolaires. — *Liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires* dans ses séances des 5 et 26 mars 1886 (1).

Série B. — Histoire et biographies.

Barni (Jules). *Mirabeau*. Paris, Charavay, 1882. 1 vol. in-16. 1 fr. (Pop.).

Bloch (Maurice). *Les mères des grands hommes*. Paris, Delagrave. 1 vol. in-8°. 1 fr. 80 cent. (Pop.).

Bondois (Paul). *Necker*. Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. in-18. 40 cent. (Pop. et scol.).

Bondois (Paul). *Machault*. Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. in-18. 40 cent (Pop. et scol.)

Dally (A.). *La France militaire illustrée*. Paris, Larousse. 1 vol. p. in-8°. (Pop. et scol.).

Dick de Lonlay. *L'Amiral Courbet et le Bayard*. Paris, Garnier, 1886. 1 vol. in-18. (Scol.).

Droz (Joseph). *Histoire du règne de Louis XVI, pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la Révolution*. Paris, Ve Jules Renouard, 1860. 3 vol. in-18. (Pop.).

Dubost (Antonin). *Une page d'histoire. Danton et les massacres de septembre*. Paris, Degorce-Cadot. 1 vol. in-8°. 1 fr. (Pop.).

Froissart. *Chroniques* (*Extraits*). Paris, Firmin-Didot, 1875. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Ganneron (Emile). *L'Amiral Courbet*, d'après les papiers de la marine et de la famille. Paris, Léopold Cerf, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Gœpp et Cordier. *René Caillié*. Paris, Ducrocq, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.).

Jung (Th.). *Dubois-Crancé* (1747-1814). Paris, Charpentier, 1884. 2 vol. in-18. 7 fr. (Pop.).

Mouy (Cte de). *Discours sur l'histoire de France*. Paris. Plon (Pop.).

---

(1) Les ouvrages indiqués *Pop.* sont admis pour les bibliothèques populaires seulement;
Les ouvrages indiqués *Pop.* et *scol.* sont admis pour les bibliothèques populaires et scolaires.

Neymarck (Alfred). *Turgot et ses doctrines*. Paris, Guillaumin, 1885. 2 vol. in-8°. 15 fr. (Pop.).

Relave. *La vie et les œuvres de Töpffer*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Thucydide. *Histoire de la guerre du Péloponèse* (traduction par Firmin-Didot). Paris, Firmin-Didot. 3 vol. in-8°. 27 fr. (Pop.).

Tulou (François). *Galerie des enfants célèbres ou Panthéon de la jeunesse*. Paris, Garnier. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 cent. (Scol.).

Wallon. *Jeanne d'Arc*. Paris, Firmin-Didot, 1883. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Série C. — Géographie et voyages.

Anonyme. *Les colonies nécessaires*. Paris, Ollendorff, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. (Pop. et scol.).

Biart (Lucien). *La terre chaude, scène de mœurs mexicaines*. Paris, Charpentier, 1879. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Bouchet (Évariste). *Souvenirs d'Italie (1880-1882)*. Paris, Ollendorff, 1883. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Bresson (André). *Bolivia*. Paris, Challamel aîné, 1886. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Charmes (Gabriel). *La réforme de la Marine*. Paris, Calmann Lévy. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Dumas (Alexandre). *Impressions de voyage, Suisse*. Paris, Calmann Lévy. 3 vol. in-18. 3 fr. (Pop.).

Dumas (Alexandre). *Impressions de voyages, le Corricolo*. Paris, Calmann Lévy. 2 vol. in-18. 2 fr. (Pop.).

Dumas (Alexandre). *Impressions de voyages, le Midi de la France*. Paris, Calmann Lévy. 2 vol. in-18. 2 fr. (Pop.).

Dumas (Alexandre). *Impressions de voyage, les bords du Rhin*. Paris, Calmann Lévy. 2 vol. in-18. 2 fr. (Pop.).

Dumas (Alexandre). *Impressions de voyages, une année à Florence*. Paris, Calmann Lévy. 1 vol. in-18. 1 fr. (Pop.).

Journet (F.). *L'Australie*. Paris, Rothschild, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.).

Karamzine. *Voyage en France (1789-1790)* (traduction Legrelle). Paris, Hachette, 1880. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Lanier (L.). *Choix de lectures de géographie. — Europe*. Paris, Belin. 1 vol. in-12. 7 fr. (Pop. et scol.).

Léger (Louis). *La Bulgarie*. Paris, Léopold Cerf, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Mager (Henri). *Atlas colonial*. Paris, Bayle. 1 vol. p. in-f°. 16 fr. (Pop.).

Montano (Dr J.). *Voyage aux Philippines et en Malaisie*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 4 fr. (Pop.).

Rousset (Léon). *A travers la Chine*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 4 fr. (Pop.).

Simon (Gabriel). *L'Ethiopie*. Paris, Challamel aîné, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.).

Série D. — Littérature et morale.

Aicard (Jean). *Miette et Noré*. Paris, Ollendorff, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop.).

Barracand (Léon). *Servienne*. Paris, Charavay, 1886. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 c. (Pop.).

Beaumarchais. *Œuvres complètes* (avec notice par Saint-Marc-Girardin). Paris, Firmin-Didot, 1874. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Bentzon (Th.). *Tony*. Paris, Calmann Lévy, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 c. (Pop.).

Bertaut (Mme Léonie). *Le livre de mes enfants*. Lectures à l'usage des écoles primaires et des établissements secondaires de jeunes filles. Paris, Delagrave, 1886. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Blandy. *Mon ami et moi*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Scol.).

Bonhomme (Paul). *Récits de l'oncle Tom*. Paris, Quantin. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.).

Cazin (Mme Jeanne). *L'enfant des Alpes*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.).

Cazin (Mme Jeanne). *Les petits montagnards*. Paris, Hachette, 1881. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.).

Cervantès. *Don Quichotte* (traduction par Florian). Paris, Firmin-Didot, 1877. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.).

Coquelin (C.). *Un poète du foyer* (Eugène Manuel). Paris, Ollendorff, 1881. 1 vol. in-16. 2 fr. (Pop.).

Coquelin (C.). *Un poète philosophe* (Sully-Prudhomme). Paris, Ollendorff, 1882. 1 vol. in-16. 2 fr. (Pop.).

Corneille (Pierre). *Nicomède* (édition Gasté). Paris, Belin, 1885. 1 vol. in-18. 50 cent. (Pop.).

Corréard. *Michelet* (collection des classiques populaires). Paris, Lecène et Oudin, 1886. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Courier (Paul-Louis). *Œuvres* (précédées de sa vie, par Armand Carrel). Paris, Firmin-Didot, 1877. 1 vol. in-18. 3 fr. Autre édition in-8°. 10 fr. (Pop.).

Delavigne (Casimir). *Œuvres complètes*. Paris, Firmin-Didot. 4 vol. in-8°. 12 fr. Autre édition in-18. 4 vol. 14 fr. Poésies posthumes. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Divers. *Mon journal* (4e année, 1885). Paris, Hachette. 1 vol. in-8°. 2 fr. (Scol.).

Divers. *Moralistes français*. Paris, Firmin-Didot, 1883. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Gennevraye. *La petite Louisette*. Paris, Hetzel, 1886. 1 vol. in-18. 3 fr. (Scol.).

Girardin (J.). *Histoire d'un Berrichon*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Scol.).

Gogol (Nicolas). *Les âmes mortes* (traduction Charrière). Paris, Hachette, 1885. 2 vol. in-18. 2 fr. 50 cent. (Pop.).

Jacob (Bibliophile). *Les enfants dans la famille*. Paris, Delagrave, 1885. 1 vol. in-8°. (Scol.).

Lamartine (A. de). *Geneviève*. Paris, Calmann Lévy, 1851. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop.).

Lauric (André). *Mémoire d'un collégien*. Paris, Hetzel. 1 vol. in-18. 3 fr. (Scol.).

Legouvé (Ernest). *Soixante ans de souvenirs*. Paris, Hetzel. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Lieutier (Mme Nelly). *Le testament de Maître Michel*, suivi de *L'âne d'André*. Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. in-8°. 1 fr. (Pop.).

Molière. *Le Misanthrope* (édition Boully). Paris, Belin, 1886. 1 vol. in-18. 1 fr. (Pop. et scol.).

Molière. *Le Tartufe* (édition Boully). Paris, Belin, 1885. 1 vol. in-18. 75 c. (Pop. et scol.).

Molière. *L'Avare* (édition Boully). Paris, Belin, 1885. 1 vol. in-18. 1 fr. (Pop. et scol.).

Page (Hamilton). *Un collége de femmes* (traduction par Mme Schlumberger). Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-18. 1 fr. 25 cent. (Pop.).

Philippi. *Histoire de la littérature allemande* d'après le Dr Hermann, avec une préface de M. Crouslé. Paris, Plon. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Quantin (A.). *Histoire de Germaine*. Paris, Quantin. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.).

Sandeau (Jules). *Mademoiselle de la Seiglière*. Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Topffer. *Premiers voyages en zig-zag*. Paris, Granier. 1 vol. in-4°. 12 fr. (Pop. et scol.).

Topffer. *Nouveaux voyages en zig-zag*. Paris, Granier. 1 vol. in-4°. 12 fr. (Pop. et scol.).

Voltaire. *Choix de lettres* (édition Brunel). Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.).

Série F. — Économie politique, législation usuelle et connaissances utiles.

Acollas (Émile). *De la propriété*. Paris, Delagrave. 1 vol. in-12. 75 cent. (Pop.).

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Bocquet (J.-A.). *Cours élémentaire de mécanique appliquée*. Paris, Baudry, 1885. 2 vol. in-18. 5 fr. (Pop. et scol.).

Boscowitz (Arnold). *Les tremblements de terre*. Paris, Ducrocq. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop. et scol.).

Bourdeau (Louis). *Conquête du monde animal*. Paris, Alcan, 1885. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop.).

Capus (Guillaume). *L'œuf chez les plantes et les animaux*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.).

Cuvier. *Discours sur les révolutions du globe*. Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8°. 3 fr. Autre édition in-18. 3 fr. (Pop.).

Divers. *Flore pittoresque de la France*. Paris, Rothschild. 1 vol. in-4°. 35 fr. (Pop. et scol.).

Dubarry (Armand). *La mer*. Paris, Jouvet. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.).

Labesse et Pierret. *Promenades botaniques de tous les mois*. Paris, Ducrocq. 1 vol. in-8°. (Scol.).

Leclercq (Émile). *Nos amis les animaux*. Paris, Dreyfous. 1 vol. in-8°. 4 fr. (Scol.).

Mangin (Louis). *Cours élémentaire de botanique*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Meunier (St.). *Au hasard du chemin. Voyage de jeunes naturalistes. De la Manche aux Alpes*. Paris, Rothschild. 1 vol. in-8°. 15 fr. (Pop. et scol.).

Muller (Eug.). *La science en famille*. Tours, Mame, 1881. 1 vol. in-12. 65 cent. (Scol.).

Seignette. *Cours élémentaire de géologie*. Paris, Hachette, 1885. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Tissandier (Gaston). *La navigation aérienne. L'aviation et la direction des aérostats*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop. et scol.).

Série H. — Hygiène.

Bert (Paul). *Le choléra*. Paris, Ollendorf, 1884. 1 br. in-12. 2 fr. (Pop.).

Série K. — Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Anonyme. *Culture de la betterave à sucre suivant la méthode allemande et les conférences de M. Raquet*. 1 br. in-32. (Pop. et scol.).

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Champeaux (A. de). *Le Meuble*. Paris, Quantin. 2 vol. in-4° anglais. Chaque volume broché, 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Lacroix (Paul). *Vie militaire et religieuse au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*. Paris, Firmin-Didot, 1877. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Lacroix (Paul). *Sciences et lettres au moyen âge*. Paris, Firmin-Didot, 1877. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Petit de Julleville. *Les comédiens en France au moyen âge*. Paris, Léopold Cerf, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Pougin (Arthur). *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent*. Paris, Firmin-Didot, 1885. 1 vol. in-8°. 40 fr. (Pop.)

Storelli. *Les châteaux du Blaisois*. Paris, Baschet, 1884. 1 vol. in-4°. 50 fr (Pop.).

ARCHIVES.

Archives nationales. — Le 2 mars, est mort, à l'âge de 58 ans, M. Edmond Dupont-Chatelain, archiviste-paléographe, chef de la section du secrétariat aux Archives nationales, chevalier de la Légion d'honneur, etc. M. Dupont était né à Boulogne-sur-Mer.

Calvados. — *Honfleur.* — Vient de paraître : *Les archives de la ville de Honfleur. Notes historiques et analyses de documents extraites des archives communales et publiées en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 14 juin 1884*, par Charles Bréard, (1re partie). Paris, Picard, 1885, in-8° de XLIV-421 pages.

Creuse. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790.* Archives civiles : séries C, C complément, D et E (1re partie), par MM. A. Bosvieux, A. Richard, L. Duval et F. Autorde. Paris, imp. Paul Dupont, 1885, in-4° de XI-51-30-5-284 pages.

Drôme. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. A. Lacroix, archiviste. — Archives civiles, série E, t. IV. Valence, Chenevier et Pessieux, 1886, in-4° de 460 pages.

Eure-et-Loir. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Châteaudun antérieures à 1790.* Châteaudun, Prudhomme, in-4° de XVI-176 pages.

Vosges. — Vient de paraître : *La Société philomatique vosgienne au point de vue de la conservation des documents historiques et autres pièces d'archives ; discours prononcé à la réunion générale de la Société philomatique vosgienne*, par Henri Bardy... Saint-Dié, Humbert, in-8° de 20 pages. — Cette brochure contient de tristes révélations sur la vente des archives de Saint-Dié, qui eut lieu le 21 septembre 1826, en vertu d'une autorisation préfectorale, et une invitation aux membres de la Société philomatique de rechercher et de centraliser au siège de la Société tous les documents d'archives intéressant la région.

MÉLANGES.

Le 13 février, M. Cucheval-Clarigny, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Le 11 février, M. Leconte de Lisle, bibliothécaire au Luxembourg, a été élu membre de l'Académie française. Parmi les candidats aux fauteuils vacants, étaient M. de Bornier, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, et M. Fabre, conservateur à la bibliothèque Mazarine.

Le 5 mars, M. Auguste Longnon, archiviste aux Archives nationales, a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Les fonctionnaires des bibliothèques et des archives, qui appartiennent aux diverses sections de l'Institut, sont : pour l'Académie française, M. Xavier Marmier, administrateur-adjoint de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Maury, directeur général des Archives nationales ; M. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale ; M. Siméon Luce, sous-chef de section aux Archives nationales ; M. Desnoyers, bibliothécaire du Muséum ; pour l'Académie des sciences morales et politiques, M. Franck, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, et M. Baudrillart, inspecteur général des bibliothèques et archives.

Les anciens bibliothécaires et archivistes, actuellement membres de l'Institut, sont : M. de Wailly, qui a été chef de section aux Archives, puis conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; M. Félix Ravaisson, qui a été inspecteur général des bibliothèques ; M. Renan, qui a été attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; M. Hauréau, qui a été conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; M. de Rozière, qui a été inspecteur général des archives ; M. Bréal, qui a été attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; M. Meyer, qui a été attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque, puis archiviste aux Archives nationales ; M. d'Arbois de Jubainville, ancien archiviste du département de l'Aube, qui a été d'abord correspondant de l'Académie des inscriptions ; M. de Mas-Latrie, qui a été chef de section aux Archives nationales ; M. le vicomte Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, qui a été, jusqu'à l'année dernière, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale.

M. de Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure ; M. Castan, bibliothécaire de Besançon ; M. Port, archiviste du département de Maine-et-Loire ; M. Dezeimeris, bibliothécaire de Bordeaux ; M. Merlet, archiviste du

département d'Eure-et-Loir, et M. Blancard, archiviste du département des Bouches-du-Rhône, sont correspondants de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Grassoreille, archiviste-paléographe, ancien archiviste du département de l'Allier et bibliothécaire de Moulins, et M. Barroux, archiviste-paléographe, ont été nommés archivistes aux archives du département de la Seine.

Le 10 janvier, est mort à Nice le savant helléniste, M. Emmanuel Miller, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur d'un grand nombre de textes importants de l'ancienne littérature grecque. Il était entré, en 1833, à la Bibliothèque nationale, comme employé au département des manuscrits. A la mort de Beuchot, en 1849, M. Miller fut appelé à le remplacer comme bibliothécaire du Palais-Bourbon, emploi qu'il conserva jusqu'en 1880. Il a publié le *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de l'Escurial*, Paris, imprimerie nationale, 1848, in-4° de XXXI-529 pages, et, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI, 2e partie, le *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Madrid; supplément au catalogue d'Iriarte*. Il en a été fait un tirage à part de 116 pages in-4°; il contient la description des manuscrits N. 126-141 et O. 1-103, qui font suite aux manuscrits N. 1-125 décrits par Iriarte dans le t. I, seul paru de son catalogue (Madrid, 1769, in-fol.). M. Miller était né à Paris le 19 avril 1812; il avait remplacé à l'Institut Ph. Le Bas.

M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes vient d'adresser à MM. les Présidents des Sociétés savantes la circulaire suivante, afin d'obtenir d'eux le catalogne des manuscrits qui sont conservés dans les collections appartenant à un certain nombre de Sociétés :

« Paris, le 15 mars 1886.

» Monsieur le Président, vous n'ignorez pas dans quel sentiment j'ai cru devoir ordonner la publication d'un « Catalogue des manuscrits des départements. » Il s'agissait de mettre à la disposition des érudits des matériaux scientifiques on ne peut plus précieux et jusque là dispersés et vaguement décrits.

» Cette tentative a eu des résultats excellents et déjà, sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, trois volumes de ce catalogue ont paru et ont été distribués à toutes les bibliothèques importantes.

» J'ai pensé, Monsieur le Président, que les richesses de ce genre possédées par les Sociétés savantes ne devaient pas être exclues de la publicité accordée aux manuscrits des bibliothèques et des archives et qu'il était également utile de vulgariser les éléments de travail qu'elles peuvent fournir.

» C'est dans cette intention que je vous prie de vouloir bien me seconder en faisant relever, avec le plus grand soin, la liste des manuscrits (*manuscrits littéraires, scientifiques, liturgiques, cartulaires*, etc., etc.) qui appartiennent à votre Société.

» Il serait désirable que ce relevé fût établi conformément aux instructions

que vous trouverez ci-contre et me fût envoyé, — *Direction du Secrétariat*, 1er *bureau*, — dans le plus bref délai possible. J'en prescrirais la centralisation immédiate et j'en constituerais la matière d'un volume spécialement affecté au « Catalogue des manuscrits des Sociétés savantes, » dont la prompte apparition dépendra surtout de votre bon vouloir.

» J'ajoute, Monsieur le Président, que cette mesure ne saurait avoir pour résultat d'affaiblir le droit des Sociétés sur la possession de leurs manuscrits, mais qu'elle amènerait, au contraire, la constatation, dans une publication officielle, de leur propriété. A cet effet, d'ailleurs, les manuscrits seront présentés dans le catalogue sous la rubrique des Sociétés qui les détiennent.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes*,

» René Goblet. »

MM. Spuller et de Rozière, vice-présidents de la commission des archives diplomatiques, viennent d'adresser leur rapport au Ministre des affaires étrangères sur les travaux de cette commission pendant l'année 1885. Le rapport constate que le service des communications au public a été très actif : 66 personnes, soit juste le double du chiffre de 1884, ont demandé l'autorisation de consulter des documents du dépôt ; toutes ces demandes, sauf une seule, ont été l'objet d'un avis favorable. A la suite de ces nouvelles autorisations, et par le fait de la présence d'anciens lecteurs, 132 personnes se sont présentées à la salle de communication et ont consulté 3,210 volumes.

Dans son rapport de 1884, la commission, après avoir signalé l'accroissement des visiteurs, avait renouvelé un vœu en faveur de l'aménagement d'une salle plus vaste et plus rapprochée des galeries du dépôt. Ce vœu a été entendu, et la réalisation en est proche.

La salle qui précède immédiatement les galeries a été pourvue d'un système de chauffage à l'eau chaude qui permettra d'y entretenir pendant l'hiver une température fixe et assez élevée pour qu'on puisse y demeurer assis pendant plusieurs heures.

Des tables analogues à celles de la salle de travail de la Bibliothèque nationale vont y être incessamment placées en fer-à-cheval et offriront aux lecteurs plus de trente places larges et confortables. Le public admis à consulter les documents des archives va donc sous peu de jours être à même de profiter d'une salle spacieuse, bien éclairée, d'un accès facile, et où la proximité des galeries sera d'une grande commodité pour le service.

Le rapport mentionne l'entrée au dépôt des archives diplomatiques d'un lot considérable de papiers, notes et manuscrits de Mirabeau provenant autrefois du cabinet de M. Lucas de Montigny. Réunis au manuscrit de la correspondance de Mirabeau pendant sa mission secrète à Berlin, que le dépôt possèdait déjà, ces documents constituent un fonds relatif à une partie notable des œuvres du grand orateur de la Révolution.

ETRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et les renseignements suivants : 3e année, n° 1, janvier 1886 ; — Aug. Blau, liste des catalogues des manuscrits des bibliothèques allemandes. — Ad. Hofmeister, un nouveau prospectus de libraire du XVe siècle. — Chronique : don fait par le roi Albert de Saxe à la bibliothèque royale de Dresde de la bibliothèque du dernier duc de Brunswick, riche de 200 manuscrits et 30,000 volumes ; additions et rectifications au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Gall de Scherrer. — Comptes-rendus : Drexel, *Catalog der Kochbücher-Sammlung* (article signé: X. X.) ; Steffenhagen, *Ueber Normalhoehen für Büchergeschosse* (signé : O. G.) ; Wiechmann, *Meklenburgs altniedersaechsische Literatur*. — Notes diverses : sur les *Indici e cataloghi* publiés par le Ministère de l'instruction publique du royaume d'Italie et annoncés plus bas ; sur le nouveau règlement des bibliothèques publiques d'Italie, règlement qui a été traduit par extraits dans le *Bulletin* de 1885, p. 204-210 ; sur la brochure de M. Omont : Paul-Louis Courier et la tache d'encre du manuscrit de Longus de Florence, etc. — Personnel : M. H. Haupt nommé bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Giessen ; M. O. Gilbert nommé bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Goettingue ; M. le professeur Aug. Willmanns, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de Goettingue, nommé directeur général de la bibliothèque royale de Berlin. — Question : M. Georges Rettig, à Dornach (Alsace), désirerait avoir des renseignements sur Lazare d'Andlau, juif, selon toute vraisemblance, enlumineur de livres et de manuscrits.

Fasc. 2, février 1886. — Aug. Blau, liste des catalogues des manuscrits des bibliothèques allemandes (suite et fin). — Décret réorganisant la bibliothèque royale de Berlin (la traduction en est donnée ci-dessous). — Chronique : legs fait par M. Schubart à la bibliothèque de Cassel d'une collection importante de livres, parmi lesquels quantité d'ouvrages sur Pausanias. — Comptes-rendus : Berghman, *Études sur la bibliographie elzévirienne* (art. signé : E. Foerstemann) ; Mortet, *Ancien catalogue de la bibliothèque de l'église cathédrale de Bourges* (signé : P. Gabriel Meier) ; Reifenkugel, *Die Bukowinaer Landesbibliothek und die k. k. Universitaets-Bibliothek in Czernowitz, Geschichte und Statistik* (signé : P.) : (la bibliothèque de l'Université de Czernowitz est riche de 65,000 volumes et a un budget de 6,600 florins pour le matériel et de 7,950 florins pour le personnel). — Notes diverses : sur le *Catalogue des thèses et écrits académiques pour l'année scolaire 1884-1885* ; sur le congrès des bibliothécaires anglais (voir *Bulletin* de 1885, p. 201) et sur le programme des examens exigés par les candidats aux emplois dans les bibliothèques anglaises ; sur le bâtiment de la bibliothèque de l'Université de Halle, sur le congrès des bibliothécaires américains tenu au mois

de septembre 1885. — Personnel : nominations de M. Liebich à la bibliothèque de Breslau, de MM. K. Kochendoerffer, Bahlmann et Ockler à la bibliothèque de Münster, de M. Schaarschmidt comme bibliothécaire en chef de la bibliothèque de l'Université de Bonn, de bibliothécaires italiens, de MM. Segner, Freys et Urlichs à Würzbourg, de MM. Hans Müller, Preuss et Roth à la bibliothèque royale de Berlin. — Nécrologie : M. Berkholz, bibliothécaire de Riga, décédé à Meran (Tyrol), le 7 janvier ; M. Weissenborn, premier bibliothécaire de la bibliothèque d'Erfurt, décédé le 16 janvier.

Fasc. 3, mars 1886. — E. Reyer, les bibliothèques américaines. — Ludw. Schmidt, André Darmarius (copiste de mss. au XVIe siècle). — Une pétition des employés des bibliothèques d'Autriche (demandent une amélioration de leur position qui n'est rien moins que brillante). — Mélanges : annonce du legs à la bibliothèque de Cologne de la bibliothèque de M. Hermann Becker, riche d'environ 4,500 volumes ; ceux qui feraient double emploi seraient attribués à la ville de Dortmund ; sur l'acquisition par la bibliothèque de Lyon de 610 volumes imprimés par Gryphius, etc. — Comptes-rendus : *The Publisher's Trade List Annual Thirteenth year* (art. signé : A. Graesel) ; Bolton, *A catalogue of scientific and technical Periodicals* (signé : O. G) ; *Catalogue des thèses et écrits académiques, année scolaire 1884-1885 ;* Weller, *Lexicon pseudonymorum* (signé : O. H.) ; Eneström, *Bibliotheca mathematica* (signé : A. G.) ; Eneström, *Notice bibliographique sur les traductions en suédois des éléments d'Euclide* (signé : A. G.). — Notes diverses : augmentation du crédit des bibliothèques publiques de Prusse de 211,618 marks pour l'année 1886-87 ; annonces de plusieurs articles ayant pour objet la réorganisation des bibliothèques. — Personnel : nominations de MM. Altmann et Dorsch à la bibliothèque de l'Université de Breslau, de MM. Joseph Meyer, Gessmann et Himmelbaur à la bibliothèque de l'Université de Vienne, de M. Solf à la bibliothèque de l'Université de Kiel. — Nécrologie : M. John Langdon Sibley, ancien bibliothécaire de Harvard University, Cambridge (Massachusetts) ; M. Alfred Poupel, sous-bibliothécaire honoraire de la ville de Paris ; — additions et corrections à la *Verzeichniss der Handschriftenkataloge der deutschen Bibliotheken*.

Décret du 16 novembre 1885 portant réorganisation de la bibliothèque royale de Berlin.

I. — *Dispositions générales.*

1. La bibliothèque est destinée à réunir une collection aussi complète que possible des ouvrages paraissant en Allemagne et des principaux ouvrages paraissant à l'étranger.

Les collections devront être classées méthodiquement et rendues accessibles au public.

2. La bibliothèque comporte deux sections ; celle des imprimés et celle des manuscrits.

3. Elle ressort au Ministère des cultes et de l'instruction publique.

II. — *Administration.*

4. Le comité de curateurs (*Kuratorium*) est composé d'un président nomme par le Roi, de six membres nommés par le Ministre pour une durée de trois ans et du directeur général. Le Ministre désigne celui des membres du comité qui pourra, le cas échéant, remplacer le président.

5. Le comité a dans ses attributions le soin de veiller aux intérêts de la bibliothèque.

6. Le comité arrête et soumet à l'approbation du Ministre les règlements relatifs au service intérieur et à l'usage de la bibliothèque par le public, les attributions du personnel, sauf celles du directeur général et des directeurs divisionnaires.

7. L'administration de la bibliothèque incombe au comité qui arrête les principes généraux à suivre à cet égard. On soumettra à l'approbation du comité l'état des acquisitions à présenter chaque année par le directeur général ; la répartition des fonds d'acquisition sur les deux sections, imprimés et manuscrits ; les projets présentés par le directeur général et impliquant des changements essentiels dans le système adopté pour le catalogue ; les modifications dans la disposition des bâtiments de la bibliothèque ; les règles à adopter dans les rapports qu'entretient la bibliothèque royale avec d'autres bibliothèques de l'Allemagne et de l'étranger.

9. Le comité sera consulté sur celles des affaires concernant la bibliothèque que le Ministre jugera opportun de lui soumettre. — Les rapports adressés par le directeur général au Ministre devront lui être transmis, sauf dans les cas urgents, par le comité avec ses observations, s'il y a lieu.

10. Une fois tous les mois ou toutes les six semaines, le comité se réunit en séance ordinaire ; le président pourra le convoquer, s'il le juge nécessaire, en séance extraordinaire.

11. La présence de trois membres du comité est indispensable pour la validité de ses décisions, qui seront prises à la majorité absolue des voix ; en cas d'égalité de voix, celle du président ou du vice-président sera décisive.

III. — *Personnel.*

12. La direction scientifique, technique et administrative incombe au directeur général, auquel sont subordonnés tous les employés de la bibliothèque. Les fonctions du directeur général sont déterminées par le présent règlement, par les règlements de service et par les décisions du comité.

15. Un directeur divisionnaire est placé à la tête de chacune des deux sections. — Le directeur général pourra être à la fois directeur divisionnaire d'une des sections.

16. Les directeurs divisionnaires ont dans leurs attributions l'expédition des affaires, la direction et la surveillance du personnel.

17. Les directeurs devront donner tous leurs soins à compléter les collections de leur section, à continuer et à améliorer les travaux du catalogue.

20. La nomination du directeur et des directeurs divisionnaires est faite par le Roi, celle des bibliothécaires, conservateurs et secrétaires par le Ministre, celle enfin des bibliothécaires-auxiliaires, des volontaires et du personnel subalterne est attribuée au directeur général.

IV. — *Administration.*

21. Le service intérieur de la bibliothèque est soumis à un règlement spécial. — Tous les quinze jours, le directeur général convoquera les directeurs divisionnaires et ceux des autres employés dont le concours lui semble utile pour délibérer en commun sur les affaires importantes concernant la bibliothèque.

22. Une salle de lecture est réservée au public. — Les dispositions du règlement de service détermineront les principes à suivre pour les prêts au dehors d'imprimés et de manuscrits.

Vient de paraître : *Verzeichniss der neuen Werke der koenigl. oeffentlichen Bibliothek zu Dresden, 1885,* herausgegeben von Paul-Emil Richter. Dresden, Warnatz und Lehmann, gr. in-8° de 70 pages. — Ce catalogue comprend une liste alphabétique des noms d'auteurs et des ouvrages anonymes et un catalogue méthodique.

D'un rapport sur l'administration de la ville de Berlin, il résulte que, en 1881, il y avait, dans cette ville, 23 bibliothèques populaires fréquentées par 17,593 lecteurs. Elles possédaient ensemble 93,415 volumes et elles en avaient mis en lecture 331,723. En 1883-1884, les bibliothèques étaient au nombre de 24; elles avaient été fréquentées par 99,763 lecteurs qui avaient consulté 351,434 volumes. En 1885, il a été lu 331,723 volumes.

Pendant l'année 1885, 40,000 volumes ont été consultés à la bibliothèque de l'Université de Tubingue.

Angleterre. — Le monde savant vient de faire une grande perte par la mort de M. Henry Bradshaw, bibliothécaire de l'Université de Cambridge. M. Bradshaw était un savant dans toute l'acception du mot; il possédait à fond l'histoire de la littérature anglaise du moyen âge, la littérature celtique, les bibliographies hollandaise et irlandaise, etc. C'est M. le professeur Robertson Smith qui remplace M. Bradshaw au poste de bibliothécaire de l'Université de Cambridge.

Le poète Tennyson a été désigné pour occuper les fonctions de président de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, en remplacement de lord Houghton, décédé.

Pendant l'année 1885, le nombre des volumes lus à la bibliothèque de Manchester s'est élevé au chiffre de 1,381,000; à Liverpool, il a été lu 640,000 volumes et 396,000 journaux; le nombre des lecteurs aux séances du soir a été de 39,000; à Plymouth, free public Library, il a été lu, en 1884, 164,568 volumes; proprietary Library, en 1885, 13,998 volumes.

Vient de paraître : *Catalogue of the printed maps, plans and charts in the British Museum*. Londres, Quaritch, 2 vol. in-4°.

Belgique. — Par arrêté royal du 12 janvier, M. Ch. Piot, archiviste adjoint aux Archives générales du royaume, a été nommé archiviste général, en remplacement de M. Gachard, décédé.

Par arrêté ministériel du 23 mars, M. Alphonse Goovaerts, sous-chef de section aux Archives générales, a été chargé, par intérim, des fonctions de chef de section audit établissement. Par arrêté du même jour, M. Albert de Terre, employé de 1re classe aux Archives générales, a été nommé secrétaire de l'administration dudit établissement.

M. Piot a adressé au Ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics le rapport annuel sur les travaux exécutés aux Archives. Ce rapport mentionne en premier lieu et sommairement les accroissements survenus, par suite de dons, acquisitions ou encore de copies faites à la Bibliothèque nationale de Paris ou aux Archives du département du Nord, les travaux d'inventaire et la statistique des recherches, des communications ou des expéditions. Le nombre des travailleurs a été de 108, qui ont consulté 944 registres, 192 cartons et portefeuilles, 153 liasses, 45 cartes et plans.

Brésil. — Un concours international avait été ouvert à Rio-de-Janeiro pour un projet d'édifice destiné à la Bibliothèque nationale, aux Archives de l'empire et à des salles de conférences et de séances scientifiques et littéraires. Le jury du concours, composé exclusivement de Brésiliens, ayant le Ministre de l'instruction publique pour président, a attribué le prix à M. Auguste Sauvage, architecte à Paris.

La Bibliothèque nationale de Rio-de-Janeiro est riche d'environ 200,000 volumes, d'un certain nombre de manuscrits et de quantité d'incunables et d'éditions de prix. Elle a eu pour noyau la bibliothèque royale d'Ajuda que Don João transporta au Brésil en 1807.

Danemark. — M. H. O. Lange, employé surnuméraire à la bibliothèque universitaire, et M. le Dr E. von der Recke ont été nommés employés à la grande Bibliothèque royale de Copenhague.

Vient de paraître : *Aarsberetninger og Meddelelser fra det store kongelige Bibliothek* (Rapports annuels et communications de la grande Bibliothèque royale) t. III, fasc. 11, contenant le rapport de l'année jusqu'au 31 mars 1885, un état des Mémoires des sociétés savantes et littéraires étrangères, ainsi que des écrits périodiques et revues étrangères, qui, depuis la fin d'octobre 1885, se trouvent à la grande Bibliothèque royale, et enfin la description des manuscrits à miniatures de la Bibliothèque (continuation).

Le nombre des ouvrages imprimés de la Bibliothèque s'est, pendant l'année 1884-1885, accru de 7,105 volumes.

États-Unis. — D'après le *the Library Journal* de septembre et d'octobre (nos 9 et 10), il existe aux États-Unis environ 5,000 bibliothèques publiques possédant ensemble plus de 13,000,000 de volumes. Elles s'enrichissent annuellement de plus de 500,000 volumes, et en mettent en lecture plus de 10,000,000. Les frais d'entretien peuvent être évalués à 6,000,000 de francs par an.

Les principales bibliothèques sont celles de :

	Volumes possédés.	Volumes lus par an.
Boston avec.....	438,594	1,056,906
Chicago.....	111,621	664,867
Cincinnati.	153,870	730,544
San-Francisco	62,647	326,000
Worcester	61,204	104,321
Springfield (Mass.).....	48,832	57,152
New-Bedford.....	45,000	71,798
Lynn	32,006	90,330
Milwaukee.....	24,461	83,052
Taunton	21,197	58,920
Newburyport	17,828	

Il est question de la fondation d'une école destinée à former des bibliothécaires. L'enseignement comprendrait les langues, la littérature, l'histoire et la pratique des livres. L'école formerait également des aides-bibliothécaires, des rédacteurs de catalogues, etc.

On annonce que M. L. Newberry, négociant de Chicago, aurait laissé 3 millions de francs à sa ville natale pour la fondation d'une bibliothèque publique.

On annonce la mort de M. Sibley, bibliothécaire de Harward College.

Hollande. — M. J.-H. Scheffer, bibliothécaire-archiviste de la ville de Rotterdam, vient de mourir, à l'âge de 54 ans.

Italie. — Le Ministère de l'instruction publique vient de commencer la publication d'une série d'*Indici e Cataloghi* des collections italiennes. Le premier volume, qui vient de paraître, est intitulé : *Elenco delle pubblicazioni periodiche ricevute dalle biblioteche pubbliche governative d'Italia nel 1884*, Rome, in-8° de XXII-317 pages. Le deuxième volume de la collection est consacré aux manuscrits d'Ugo Foscolo, conservés à la Bibliothèque nationale de Florence. *Catalogo dei manoscritti Foscolani (già proprietà Martelli) della Bibliotheca nazionale di Firenze*. Rome, 1885, in-8° de XII-68 pages.

Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Florence vient de paraître, sous le titre de *I codici Palatini della R. Biblioteca nazionale centrale di Firenze*. Vol. I, fasc. I. Rome, 1885, in-8° de 80 pages. — Les mss. analysés sont au nombre de 81 ; la plupart sont en italien ; les plus anciens remontent au XIIe siècle ; les analyses sont faites avec soin. L'auteur est M. le professeur Bartoli.

On annonce comme devant bientôt paraître un catalogue des manuscrits italiens de la Bibliothèque nationale de Paris.

M. A. Favaro vient de publier : *Ragguaglio dei manoscritti Galileiani nelle collezione Ashburnham presso la biblioteca Mediceo-Laurenziana di Firenze.* Rome, 1885, in-4° de 314 pages.

Comme conséquence du décret du 3 décembre, portant réorganisation du service des bibliothèques publiques d'Italie, il a été, par décret royal du 7 janvier, procédé à la réorganisation du personnel. Il a été créé trois classes de préfets au lieu de deux. Ont été nommés préfets de 1re classe : MM. Gnoli, de la bibliothèque Victor-Emmanuel, de Rome, et Chilovi, de la bibliothèque nationale de Florence; de 2e classe, MM. Fornari, à Naples, et Gorresio, à Turin; de 3e classe, M. Ghiron, à Milan; Castellani, à Venise, et Anziani, à la Laurentienne, de Florence.

Suède. — Le catalogue des acquisitions de la bibliothèque de l'Université de Lund pour 1885. (*Lunds Universitets-Biblioteks Accessions-katalog jemte Bibliotekariens Årsberättelse 1885*), qui vient de paraître, présente d'avec ceux des années antérieures, outre quelques petites modifications dans l'arrangement du catalogue même, cette différence qu'on y a ajouté, pour la première fois, un compte-rendu détaillé des travaux exécutés dans la bibliothèque pendant cette année. On y apprend que les travaux nécessaires pour le chauffage de la bibliothèque et pour l'installation du rez-de-chaussée, grâce à la somme de 40,000 francs votés par la diète en 1884, ont pu s'achever au commencement de l'année 1885. En outre la bibliothèque vient d'obtenir, pour le traitement des fonctionnaires suppléants, une augmentation de 2,000 fr. De plus on a obtenu la franchise de port pour les envois de volumes et la correspondance de la bibliothèque, ce qui fait une considérable économie, vu que le nombre des lettres et des paquets expédiés pendant cette année a été de 710. De même les imprimeurs de la Suède qui doivent, aux termes de la loi, déposer un exemplaire de toutes leurs publications à chacune des trois grandes bibliothèques de Stockholm, d'Upsal et de Lund, ont reçu la franchise de port pour leurs envois aux bibliothèques universitaires. Ainsi les publications suédoises parviendront dorénavant plus rapidement et plus sûrement dans ces bibliothèques.

Par suite des réparations et des aménagements nouveaux, on a obtenu non seulement des cabinets de travail pour les bibliothécaires et une salle d'expédition plus confortable, mais encore une salle de lecture où 40 personnes peuvent travailler commodément, et dans laquelle on a mis à la disposition de tous une bibliothèque de référence comprenant environ 1,400 volumes, sans compter 230 publications périodiques pour l'année courante.

Le nombre des lecteurs sur place a été de 4,839, le nombre des volumes demandés et communiqués a été de 10,838. Environ 4,500 volumes ont été prêtés à domicile. Les envois de publications suédoises reçus et examinés par les employés étaient contenus dans 743 paquets.

Le catalogue annuel des acquisitions ayant pour but de faire connaître les ouvrages acquis par achat, par échange ou par don, on n'y cherchera point les ouvrages publiés en Suède pendant l'année et déposés par les imprimeurs.

D'après le catalogue, les fonds de la bibliothèque ont été augmentés de 3,619 volumes imprimés, de 30 manuscrits, cartes ou estampes, parmi lesquels plus de 1,229 articles achetés et représentant plus de 20,000 francs ; 2,284 provenant d'échanges (parmi lesquels 2,203 thèses académiques et programmes) et 106 de dons. Les établissements et Sociétés savantes avec lesquels l'Université a un échange continu sont au nombre de 164 ; les envois échangés sont au nombre de 486.

La reliure a absorbé plus de 8,000 francs pour 2,500 livres ou journaux reliés et plus de mille cartons et portefeuilles.

Pour l'arrangement des livres et pour le catalogue, on vient d'adopter un nouveau système qui a déjà été appliqué à plusieurs des sections de la bibliothèque. De nouveaux catalogues systématiques, écrits sur des feuilles détachées, ont été commencés tant pour ces sections que pour l'ensemble des acquisitions nouvelles. Pour le catalogue alphabétique et pour le catalogue systématique, 15,314 feuilles ont été employées.

Le bibliothécaire en chef, M. Tegner, qui a publié le catalogue des acquisitions, a aussi formulé le vœu que les trois grandes bibliothèques de l'État s'associent pour publier un catalogue commun de leurs acquisitions annuelles. Il est à présumer que l'utilité incontestable de ce projet, approuvé déjà par l'opinion des personnes intéressées, le fera adopter définitivement à bref délai.

Suisse. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds*. La Chaux-de-Fonds, 1885, 1 vol. in-8° de 655 pages.

Fondée en 1838 par l'initiative de quelques particuliers, la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds s'ouvrait alors avec environ 300 ouvrages. Elle s'accrut peu à peu, grâce à de nouveaux dons et aux allocations de la municipalité. En 1869, elle possédait 2,455 ouvrages, soit environ 6,000 volumes. Depuis lors, elle a été presque triplée, puisque le catalogue qui vient de paraître, contient 7,326 articles, formant plus de 15,000 volumes. Ce développement est digne de remarque, surtout dans une ville essentiellement industrielle. Il y avait déjà eu deux éditions du *Catalogue de la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds*.

Lille Imp. L. Danel.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

Circulaire relative aux comités d'inspection et d'achats institués près les bibliothèques publiques, en vertu de l'ordonnance royale du 22 février 1839.

28 juin.

Monsieur le Maire, l'ordonnance du 22 février 1839 prescrit, dans son article 38, la création de comités d'inspection et d'achats près de chaque bibliothèque. Ces comités existent presque partout aujourd'hui, mais ils ne fonctionnent pas tous avec la même régularité. Tandis que les uns se réunissent fréquemment et d'une manière périodique, d'autres ne sont convoqués qu'en de rares occasions, au hasard des circonstances, ou lorsqu'une réelle difficulté rappelle les services qu'ils peuvent rendre. C'est là un fait d'autant plus regrettable que les comités, sorte de conseils d'administration des bibliothèques, constituent la meilleure sauvegarde de ces établissements, qui sont une partie de la fortune publique. J'ai cherché les causes de ces fâcheuses négligences, et il m'a paru que la première de toutes était peut-être le sentiment trop incomplet que les comités ont de leur rôle. Il semblerait difficile, en effet, s'ils en comprenaient l'importance et l'efficacité, qu'ils s'en détachassent comme le font certains d'entre eux, laissant à d'autres une responsabilité et des soins

qui pourraient être leur honneur, et abandonnant des droits qu'on s'étonne de leur voir ainsi négliger.

Votre titre de président du comité vous donne, Monsieur le Maire, une autorité particulière pour faire ressortir auprès de vos collègues l'intérêt de travaux qu'il vous appartient de diriger; et, en le leur montrant clairement, j'ai la confiance que vous les attacherez à une œuvre si utile pour tous. C'est ce qui m'engage à vous entretenir de cette question, que je voudrais vous voir développer auprès de vos collaborateurs du comité.

Mode de nomination des comités.

« Il sera établi par notre Ministre de l'instruction publique, dans toutes les villes qui possèdent une bibliothèque, sous la présidence du maire, un comité d'inspection de la bibliothèque et d'achats des livres. »

C'est en ces termes que l'ordonnance royale prescrit l'organisation des comités de bibliothèques.

Présentés aux préfets par les maires, les membres de ces comités reçoivent, on le voit, leur nomination du Ministre de l'instruction publique. Ils sont recrutés de préférence parmi les membres des sociétés savantes, les érudits de toute sorte, les professeurs, les médecins, les magistrats, les avocats, les industriels, en un mot parmi les personnes susceptibles de donner des avis éclairés sur les diverses questions se rapportant aux bibliothèques. Les maires, présidents naturels et légaux, ne doivent en aucun cas se démettre ou se désintéresser de leurs fonctions. Ils ne sauraient non plus tolérer l'existence de commissions pourvues d'attributions similaires qui, par là, pourraient être conduites à se substituer aux comités.

Attributions des comités en général.

« Ce comité déterminera l'emploi des fonds consacrés aux acquisitions, la confection des catalogues, les conditions des échanges proposés. Tous les ans, à l'époque des vacances, l'état des acquisitions sera adressé à notre Ministre de l'instruction publique, pour être annexé au Grand Livre des bibliothèques de France. »

L'ordonnance royale explique en ces termes très nets le rôle des comités. Ainsi donc, tout ce qui touche à la sauvegarde des documents, à l'accroissement des collections, aux intérêts et aux besoins matériels eux-mêmes de la bibliothèque, tels que le choix et l'appropriation du local, son aménagement, son entretien, etc., sont du ressort des comités. C'est à eux qu'il appartient de dresser les règlements, d'en assurer l'exécution, et d'établir toutes les mesures nécessaires au bon fonctionnement du service.

Conservation des documents.

Leurs membres ont à se préoccuper avec sollicitude de la conservation des collections et de l'ordre à y introduire et à y maintenir. A cet effet, ils s'assureront que tous les ouvrages des dépôts dont ils ont la direction portent une estampille, conformément à mes instructions du 24 décembre 1884 ; que les manuscrits sont paginés ou foliotés ; que les reliures et les livres demeurent en bon état. Ils s'assureront en même temps que les nouvelles acquisitions, sans exception aucune, sont inscrites sur un registre d'entrée-inventaire et cataloguées par ordre méthodique et par ordre alphabétique de noms d'auteurs, avant de recevoir leur place sur les rayons. Ces derniers soins sont nécessaires pour éviter un encombrement auquel les bibliothécaires finiraient par ne plus pouvoir faire face et qui, surtout dans des salles accessibles au public, auraient le grave inconvénient de faciliter les vols. Afin de prévenir autant qu'il se peut toute soustraction, les membres du comité veilleront aussi au maintien de l'ordre sur les rayons, sans lequel les bibliothèques deviennent vite un amas confus de livres dont il est impossible de tirer un véritable profit.

Mais, pour que l'ordre ne soit point troublé sans cesse par des intercalations, les ouvrages à suite et les périodiques devront être classés à part.

A côté du registre d'entrée que je viens d'indiquer et du double catalogue, — catalogue alphabétique par noms d'auteurs et catalogue méthodique, — les bibliothécaires auront un registre de prêt, où figureront le nom de l'auteur des volumes prêtés et celui de l'emprunteur. Les membres des comités leur en prescriront la tenue et vérifieront ce registre pour être certains que les conditions imposées aux emprunteurs sont bien remplies.

Ils ne doivent pas, d'ailleurs, s'arrêter à cette vérification. Comme l'indique leur nom, les comités sont investis d'un véritable mandat d'inspection. En procédant à ces inspections d'une manière assez fréquente, en leur donnant parfois la forme de récolements portant sur un certain nombre de volumes, — deux ou trois cents, par exemple, — pris au hasard dans une des séries bibliographiques, ils arriveront à se rendre un compte à peu près exact de l'état des bibliothèques. Cette sage mesure, sur la nécessité de laquelle je vous prie d'insister, Monsieur le Maire, vous permettra de constater les détournements commis. Elle aura surtout pour résultat d'en prévenir d'autres, en tenant constamment en éveil l'attention des bibliothécaires. Mais, si des récolements partiels sont suffisants à l'ordinaire, un récolement général est indispensable à chaque changement de bibliothécaire. Les membres des comités auront à le faire

exécuter. Un procès-verbal en sera dressé, et vous voudrez bien me l'envoyer, afin de me mettre au courant des résultats de l'opération.

Accroissement des collections.

Chargés de la répartition des crédits alloués par les conseils municipaux, les comités, qui veillent à la conservation des collections des bibliothèques, doivent aussi surveiller leurs accroissements et discuter en séance les acquisitions. Laisser, en effet, au bibliothécaire ou à l'un des membres du comité le soin exclusif de choisir les livres à acquérir aurait de graves inconvénients trop faciles à prévoir pour qu'il me semble utile de les énumérer. Si l'on peut admettre que le bibliothécaire, ou tel des membres du comité qui se recommande par une compétence spéciale, dresse une liste de propositions, on ne saurait pousser plus loin leurs droits. Le bibliothécaire, constamment en rapport avec le public et qui connaît par cela même les goûts des travailleurs sérieux, peut donner d'utiles indications. Il est donc opportun qu'il soit entendu dans la discussion du choix des livres, qu'il y prenne part avec voix consultative; mais ni lui, ni tout autre n'a à décider seul; et en aucun cas, je le répète, la liste des livres à acquérir ne doit être dressée sans l'avis du comité.

Insistez à ce sujet auprès de votre comité, mais surtout, Monsieur le Maire, pressez-le, je vous prie, de faire emploi, et emploi annuel, des fonds que le conseil municipal met à sa disposition pour les acquisitions et les reliures. Laisser longtemps ces crédits sans les utiliser, même pour les cumuler, amène presque toujours à leur donner une autre affectation. Rien n'est plus préjudiciable aux intérêts des bibliothèques, et les membres des comités doivent s'opposer de toutes leurs forces à ces désaffectations qui constituent des précédents tout à fait fâcheux.

Mais les crédits ouverts pour leur usage ne sont pas les seuls moyens d'accroissement des bibliothèques; elles peuvent s'enrichir aussi, et souvent d'une manière fort sérieuse, par des échanges judicieux. Il est à peine besoin de dire qu'en principe ces échanges ne sauraient avoir lieu que pour les ouvrages en plusieurs exemplaires, soit en double s'il s'agit de volumes ordinaires, soit même en triple s'il s'agit de volumes fréquemment consultés. Au reste, aux termes de l'article 40 de l'ordonnance de 1839, les échanges ne peuvent, en aucun cas, être contractés qu'avec l'autorisation des maires et après l'approbation que ceux-ci auront sollicitée et reçue du Ministre de l'instruction publique.

Attributions des comités en ce qui concerne le local, l'aménagement et le budget des bibliothèques.

Quelque importants que soient les soins que je viens d'énumérer, ils ne suffiraient pas à assurer la conservation des collections bibliographiques,

et le rôle des comités serait incomplet si ceux-ci n'avaient pas à s'occuper du local, de l'aménagement et même du budget des bibliothèques. Aussi est-ce à eux qu'il appartient d'attirer et de fixer l'attention des conseils municipaux sur ces divers sujets, et cette partie de leur tâche est trop essentielle pour qu'ils la négligent. Je leur recommande de la manière la plus instante de faire prendre toutes les précautions possibles afin d'éviter les chances d'incendie. Pour les bibliothèques ouvertes le soir, défense formelle doit être signifiée aux fonctionnaires de circuler dans les salles et les dépôts avec des lampes ou des bougies : l'usage des lanternes est le seul à autoriser. En outre, il doit être interdit de fumer dans les salles et dépendances immédiates des bibliothèques. Quant aux appareils de chauffage et d'éclairage, il importe de veiller à ce qu'ils soient installés de manière à ne présenter aucun danger.

MM. les Inspecteurs généraux m'ont signalé certaines bibliothèques qui se trouvaient dans des locaux renfermant des matières combustibles. Je saisis cette occasion pour rappeler aux comités d'inspection et d'achats les prescriptions du décret du 9 frimaire an III, portant « qu'il ne sera établi aucun atelier d'armes, de salpêtre, ou magasin de fourrages et autres matières combustibles dans les bâtiments où il y a des bibliothèques. » Il est indispensable que ce décret soit respecté de tout point, et il appartient aussi aux comités d'en recommander l'exécution.

Réunion des comités. Périodicité des séances.

Vous le voyez donc, Monsieur le Maire, les attributions et les devoirs de ces comités sont fort multiples, leur importance est très réelle, et leur rôle trop attachant pour qu'ils y manquent, si on leur fournit l'occasion de l'accomplir. Mais, pour pouvoir remplir convenablement leur mandat, il faut que les comités d'inspection et d'achats tiennent des séances périodiques et régulières. Ces séances doivent être assez fréquentes : mensuelles pour les bibliothèques vraiment importantes, et trimestrielles au moins pour les autres. Je vous signale l'intérêt qu'il y aurait à ce que les époques des réunions des comités fussent inscrites dans les règlements, afin d'en assurer la régularité.

Envoi annuel au Ministère de l'instruction publique d'un rapport sur les bibliothèques et de listes d'acquisitions d'ouvrages.

Mais, si je crois devoir vous rappeler cette recommandation, je veux surtout insister auprès de vous sur la nécessité de dresser un procès-verbal des réunions : ce procès-verbal est indispensable pour établir et maintenir la jurisprudence des comités. Il fournira d'ailleurs une preuve de leur sérieuse exactitude, de leur zèle et du soin qu'ils apportent dans

leurs délibérations. Enfin, Monsieur le Maire, il vous permettra de rédiger le rapport annuel que mon prédécesseur vous demandait dans une circulaire du 20 septembre 1877, et que je vous saurais gré de m'adresser toujours avant le 1er mars. Je vous prie de m'envoyer en même temps les listes des acquisitions de l'année écoulée (art. 38 de l'ordonnance de 1839), sans préjudice toutefois des communications prescrites par l'article 42 de la même ordonnance et qui me seront faites chacune en temps utile. J'insérerai, s'il y a lieu, les rapports et les pièces ci-dessus au *Bulletin des bibliothèques et des archives.*

Si je vous demande, Monsieur le Maire, l'exécution rigoureuse de ces prescriptions, c'est qu'elles importent à l'intérêt des bibliothèques municipales. Les renseignements visés plus haut peuvent seuls mettre mon administration à même de bien apprécier les efforts des villes, les travaux des comités et des bibliothécaires, et, par conséquent, de leur en tenir un juste compte; seuls aussi ils lui font connaître les besoins locaux, et lui fournissent le moyen d'éviter certains doubles emplois dans les répartitions d'ouvrages. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'en outre de votre rapport annuel, il est indispensable que vous m'adressiez des rapports spéciaux, dans certaines circonstances exceptionnelles, telles que: incendie, vol de documents, etc. Ces correspondances, ces renseignements particuliers me permettront de vous prêter mon aide, de vous donner mon concours moral ou matériel pour réparer le mal. C'est toujours, soyez-en convaincu, dans cet esprit de bienveillant appui que je m'occuperai avec vous de nos bibliothèques, dont la centralisation, aujourd'hui séculaire, aurait pu rendre d'incomparables services, si leur organisation n'était pas demeurée imparfaite. Nous pouvons, Monsieur le Maire, leur faire produire, par une entente mutuelle, les avantages qu'on en avait attendus au moment de leur formation, et c'est à cela que doivent tendre nos communs efforts.

Je vous serai obligé de vouloir bien transmettre la présente circulaire à MM. les membres du comité d'inspection et d'achats près la bibliothèque de votre ville, ainsi qu'au bibliothécaire, et de m'en accuser réception.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
René GOBLET.

II. PERSONNEL.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 12 juillet, MM. Ruffin (Joseph-Alfred), bibliothécaire au département des imprimés, et Bouchot (Henri-François-Xavier), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque Mazarine. — Par arrêté du 12 juillet, M. Ravaisson-Mollien (Louis-Jean-Félix), attaché à la bibliothèque Mazarine, a été nommé officier d'Académie.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Par arrêté du 12 juillet, M. Mortet (Paul-Louis-Charles), archiviste paléographe, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé officier d'Académie.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Aix. — Par arrêté du 12 juillet, M. Gaut (Jean-Baptiste-Marius), conservateur de la bibliothèque Méjanes, à Aix, a été nommé officier d'Académie.

Armentières. — Par arrêté du 26 août, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Armentières a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. le Maire, président ; Fauvergue (Désiré), adjoint au maire ; Desmazières (Edouard), conseiller municipal ; Bailliez (Victor), principal du collège ; Broquard (Paul), juge de paix.

Besançon. — Par arrêté du 12 juillet, M. Viancin (Paul-Charles), sous-bibliothécaire de la ville de Besançon, a été nommé officier d'Académie.

Bône. — Par arrêté du 8 mai, M. Hagenmüller (Paul), docteur en médecine, vice-président de l'Académie d'Hippone, conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Bône.

Bordeaux. — Par arrêté du 16 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Bordeaux a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Dezeimeris (R.), conseiller général ; Lespiault, membre du conseil municipal ; Gaden (Ch.), membre du conseil municipal ; Dupuy

(P.), membre du conseil municipal; Pitres, doyen de la Faculté de médecine; Baudry-Lacantinerie, doyen de la Faculté de droit; Abria, doyen de la Faculté des sciences; Couat, doyen de la Faculté des lettres; Barckhausen (H.), professeur à la Faculté de droit; Espinas, professeur à la Faculté des lettres; Jullian, professeur à la Faculté des lettres; Gayon, professeur à la Faculté des sciences; Contret, professeur au lycée; Minier, membre de l'Académie; Royer, membre de l'Académie; Labat, membre de l'Académie.

Cambrai. — Par arrêté du 9 juin, M. Lecat (Henri-Édouard), ancien avoué, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Cambrai.

Carentan. — Par arrêté du 9 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Carentan a été composé ainsi qu'il suit: MM. Desprairier, conseiller municipal; Le Carpentier, conseiller municipal; Pouillat, conseiller municipal; Gouville, négociant; Lefèvre, ingénieur civil; Haslinger, ancien chef de musique militaire.

Cette. — Par arrêté du 16 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Cette a été réorganisé ainsi qu'il suit: MM. Olive, premier adjoint au maire; Batard, ingénieur; Audouard, juge de paix; Calmettes, principal du collège; Luc, directeur de l'école Arago; Martel, conseiller municipal; Vivarès (J.-B.), conseiller municipal.

Château-Gontier. — Par arrêté du 21 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Château-Gontier a été composé ainsi qu'il suit : MM. Chaignon, Pichon et Abafour.

Château-Thierry. — Par arrêté du 22 mai, M. Colmont-Véroudart (Jules-Léon) a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Château-Thierry.

Cherbourg. — Par arrêté du 26 août, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Cherbourg a été réorganisé ainsi qu'il suit: MM. Le Jolis, président du tribunal de commerce; Jouan, conservateur du musée d'histoire naturelle et d'antiquités; Leroux, proviseur du lycée: docteur Renault, conseiller municipal.

Condom. — Par arrêté du 12 juillet, M. Gardère (Jean-Joseph), bibliothécaire-archiviste de la ville de Condom, a été nommé officier d'Académie.

Douai. — Par arrêté du 16 avril, M. Delangre, président du tribunal civil de Douai, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Douai, en remplacement de M. Poulle, démissionnaire.

Épinal. — Par arrêté du 22 juin, M. Berher, docteur en médecine, conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Épinal, en remplacement de M. Focquet, décédé.

Falaise. — Par arrêté du 16 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Falaise a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Rabot, adjoint au maire ; Crespin, secrétaire de la mairie ; Robine, professeur ; Barbé, conseiller municipal ; Lecomte, conseiller municipal ; Bellenger, notaire.

Foix. — Par arrêté du 8 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Foix a été composé ainsi qu'il suit : MM. Pasquier, ancien élève de l'École des chartes, archiviste départemental ; Lafagette (Raoul), homme de lettres ; Doumeujou (Paul) ; Gajac, principal du collège ; Laffont de Sentenac, imprimeur-éditeur.

Gap. — Par arrêté du 16 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Gap a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Gaduel (Pierre-Alexandre), ancien avoué ; Coronat (Antonin), docteur en médecine ; André (Hippolyte), conducteur principal des ponts et chaussées ; Tanc (Pierre-Jules), ancien avoué ; Burle (Auguste), caissier de la Caisse d'épargne ; Labasue (Auguste-Calixte), président du tribunal ; Faure (Ernest-Édouard), directeur des postes et télégraphes ; Beynet (Alcée), chef de section principal du chemin de fer ; Vollaire (Hippolyte), chef de bureau à la préfecture ; Martin (David-Salomon), professeur au collège ; Andréoly (Alphonse), avoué.

Grenoble. — Par arrêté du 9 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Grenoble a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Gruyer (Hector), membre du conseil général, vice-président de la Société des amis des arts ; de Crozals (Joseph), professeur à la Faculté des lettres ; Testoud (Charles), professeur à la Faculté de droit, adjoint au maire de la ville ; Prudhomme (Auguste), archiviste du département ; Fritz-Maisonville, ancien rédacteur en chef du journal l'*Impartial des Alpes*.

Guingamp. — Par arrêté du 16 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Guingamp a été composé ainsi

qu'il suit : MM. Adam, conseiller municipal, sous-ingénieur des ponts et chaussées; Corson. conseiller municipal, docteur en médecine; Philippe, conseiller municipal, avocat ; Le Masson (Pierre) fils, ancien négociant; Le Febvre (Charles), secrétaire en retraite de la sous-préfecture; Bonner (Olivier).

Hesdin. — Par arrêté du 21 mai, M. Riquier (Gaston), conducteur des ponts et chaussées, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Hesdin.

Honfleur. — Par arrêté du 17 juin, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Honfleur a été composé ainsi qu'il suit : MM. Boudin, principal du collège ; Lecompagnon, conseiller municipal ; Ruel, architecte de la ville ; Lavaux (Henry), conseiller municipal ; Guéret, conseiller municipal ; Chasle, conseiller général, ancien maire.

Joigny. — Par arrêté du 10 mai, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Joigny : MM. Laurent (Frédéric-Edme), inspecteur primaire retraité ; Gâteau (Honoré), principal du collège, en remplacement de MM. Baudelocque, démissionnaire, et Cuisin, appelé à d'autres fonctions.

Langres. — Par arrêté du 4 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Langres a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. le principal du collège de ladite ville ; Gidel (Léon-Bernard) ; Ragout (Augustin) ; docteur en médecine ; Mettrier (Pierre-Alfred), avocat ; Chareton (François-Charles-Albert), avoué ; Declerc (Ambroise-Alphonse), professeur ; le professeur de philosophie du collège.

Lons-le-Saunier. — Par arrêté du 16 août, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lons-le-Saunier a été composé ainsi qu'il suit : MM. Prost (Camille), banquier ; Paillot (Achille), architecte ; Rousseaux (Félix), avocat ; Mias, professeur au lycée ; Girardot, professeur au lycée ; Debeaux, conseiller municipal ; Guichard (Charles), homme de lettres.

Luxeuil. — Par arrêté du 17 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Luxeuil a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Feltz, adjoint au maire ; Lévy-Bernheim ; Lombard, principal du collège ; Genoux-Prachée, pharmacien ; Beaumont, directeur de l'école primaire.

Nancy. — Par arrêté du 16 août, M. Druon, proviseur honoraire, a été

nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nancy, en remplacement de M. Laprévote, décédé.

Pontarlier. — Par arrêté du 31 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Pontarlier a été composé ainsi qu'il suit : MM. Bachelot, principal du collège; Bavoux, receveur principal des douanes ; Clerc, directeur de l'école communale des garçons ; Magnin (Emile); Mathez (Jules), conducteur des ponts et chaussées.

Quimper. — Par arrêté du 9 juillet, M. Hémon (Louis) a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Quimper.

Saint-Dié. — Par arrêté du 8 mai, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Dié a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Bardy, pharmacien ; Bazin, ancien avoué ; Ernst, avoué ; Ferry (Hercule), manufacturier ; Phulpin (Henri) ; Poupar (Hippolyte), ancien notaire ; Chatrian (Charles-Louis-Gratien-Alexandre), homme de lettres ; Dinago (François-Jean-Marie), avocat; Gerlach (Auguste), ancien bibliothécaire, professeur au collège de Saint-Dié.

Saint-Omer. — Par arrêté du 16 juillet, le comité d'inspection et d'achats près la bibliothèque de Saint-Omer a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Deschamps de Pas (Louis), ingénieur en chef honoraire des ponts et chaussées, membre de l'ancien comité ; Hermant (Charles), secrétaire de la bibliothèque populaire ; Vantroyen (Arthur), juge de paix du canton nord de Saint-Omer ; Quaisain, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées ; Cadet (Omer-Alexandre), avocat, ancien bâtonnier de l'ordre.

Toulouse. — Par arrêté du 4 mai, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Toulouse : MM. Labat, professeur aux Écoles de médecine et vétérinaire ; Thomas, maître de conférences à la Faculté des lettres, en remplacement de MM. Gatien-Arnoult, décédé, et Guiraud, appelé à d'autres fonctions.

Tulle. — Par arrêté du 13 août, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Tulle : MM. Melon du Pradou ; Deloche, ancien directeur de l'asile du Vésinet ; Drappeau, colonel en retraite, en remplacement de MM. Toinet (Joseph), Talin et Dugarreau de la Méchenie.

Valence. — Par arrêté du 25 juin, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque-musée de Valence :

MM. Andra, professeur de dessin; Bouvier, artiste-peintre ; Lacroix, archiviste du département; Marcel, directeur d'assurances, artiste-peintre ; Roche, président du tribunal civil ; Ruzan, avoué ; Villard, agent-voyer d'arrondissement, bibliophile.

Villefranche (Rhône). — Par arrêté du 3 avril, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Villefranche a été reconstitué ainsi qu'il suit : MM. Berthier-Geoffray, manufacturier: Blanc, receveur municipal; Virfollet (Eugène-Antoine); Aucour (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées; Gauthier (François); Garbil (Stanislas), directeur de l'école laïque des garçons; Déresse (Antoine-François); Vermorel (Victor); Bernand (Etienne), manufacturier.

Inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires. — Par arrêté du 5 avril, M. G. Robertet, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, a été chargé d'une mission ayant pour objet l'inspection générale des bibliothèques populaires et scolaires de l'Académie de Paris.

ARCHIVES.

Archives nationales. — Par arrêté du 1er juin, M. Rocquain, chef de section, a été nommé de 2e classe ; — MM. Luce et Bruel, sous-chefs de section, ont été nommés de 2e classe ; — MM. Lecoy de La Marche, Longnon et Guérin ont été nommés archivistes de 2e classe ; — M. Rivain a été nommé archiviste de 3e classe ; — MM. Laudy, Teulet et Delaborde ont été nommés archivistes de 4e classe ; — M. Lecestre a été nommé archiviste de 5e classe ; — M. Martin, agent comptable, a été nommé de 3e classe.

Par décret du 9 juillet, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Longnon (Auguste), membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste aux Archives nationales, lauréat du grand prix Gobert ; 16 ans de services. Titres exceptionnels.

Par arrêté du 30 avril, M. Stein (Henri), secrétaire de la Société historique et archéologique du Gâtinais, archiviste aux Archives nationales, a été nommé officier d'Académie.

Corrèze. — Par arrêté préfectoral du 19 avril, M. Hugues, archiviste paléographe, a été nommé archiviste du département de la Corrèze, en remplacement de M. Vayssière, nommé archiviste du département de l'Allier.

Gard. — Par arrêté du 30 avril, M. Bligny-Bondurand (Alexis-Edouard), membre de l'Académie du Gard et de la Société scientifique et littéraire d'Alais, archiviste du Gard, a été nommé officier d'Académie.

Rhône. — Par arrêté du 12 juillet, M. Guigue (Claude-Marie), archiviste du département du Rhône et de la ville de Lyon, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Seine-Inférieure. — Par arrêté du 30 avril, M. de Beaurepaire (Charles), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, archiviste de la Seine-Inférieure, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Tarn. — Par arrêté du 30 avril, M. Jolibois (Claude-Emile), secrétaire perpétuel de la Société des sciences, des arts et des belles-lettres du Tarn, archiviste du Tarn, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Var. — Par arrêté du 30 avril, M. Mireur (Jacques-Frédéric), correspondant du Ministère, membre de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, archiviste du Var, a été nommé officier de l'Instruction publique.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèques en général. — Voici, d'après le projet de loi présenté à la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1887, les crédits demandés pour le service des bibliothèques de Paris et des bibliothèques publiques des départements qui dépendent directement de l'État : Bibliothèque nationale ; personnel, 400,000 francs, au lieu de 390,000 accordés pour l'année 1886 ; matériel, 270,000 francs ; catalogues, 50,000 francs ;—bibliothèques publiques de Paris, 217,600 francs, au lieu de 212,600 francs accordés pour l'année 1886 (43,100 francs pour la bibliothèque Mazarine, au lieu de 42,600 francs ; 55,814 francs pour la bibliothèque de l'Arsenal ; 121,686 francs pour la bibliothèque Sainte-Geneviève, au lieu de 117,186 francs) ; — bibliothèques publiques des départements (palais de Fontainebleau et de Compiègne), 9,400 francs ; bibliothèque-musée d'Alger, 15,700 francs ; service général des bibliothèques, 39,300 francs ; catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques, 20,000 francs ; souscriptions scientifiques et littéraires et échanges internationaux, 119,000 francs ; bibliothèques scolaires et populaires, 250,000 francs. — L'augmentation de 10,000 francs, demandée pour la Bibliothèque nationale, est nécessitée par le surcroît de service imposé au personnel subalterne par la prolongation, pendant l'été, des séances de la salle de lecture : « Pressée, est-il dit dans le projet de loi, pressée par les nombreux travailleurs qui fréquentent cet établissement, l'administration de la Bibliothèque nationale a sollicité l'autorisation d'ouvrir, à titre d'essai, de 10 heures à 6 heures, pendant toute la durée des grands jours, la salle de travail du département des imprimés, qui, jusqu'alors, était fermée à 4 heures.

» L'utilité de cette innovation a été suffisamment démontrée par l'augmentation du nombre des communications, qui, du 15 mai au 15 septembre dernier, s'est élevé à 79,346, alors que, pendant la même période de 1884, il n'avait été que de 55,927 ; mais elle a accru, dans de grandes proportions, la somme de travail exigée du personnel du département des imprimés. La Bibliothèque n'a pu faire face à ce surcroît de besogne qu'en recourant à des expédients, en laissant en souffrance quelques parties du service et en n'indemnisant pour les heures supplémentaires qu'ils consentaient à donner que les garçons et les commis. L'expérience a

réussi ; toutefois il serait périlleux de la renouveler sans être assuré des ressources nécessaires pour organiser définitivement et développer un service auquel le public attache une grande importance. Il serait d'ailleurs injuste de demander plus longtemps à de petits employés à peine payés un service supplémentaire non rémunéré.

» Le surcroît de travail étant d'un tiers pendant six mois, c'est-à-dire d'un sixième par rapport au travail d'une année entière, on serait fondé à solliciter une augmentation montant au sixième du crédit affecté au personnel employé dans la salle des imprimés et dans les magasins, c'est-à-dire le sixième de 91,800 francs, soit une somme de 15,300 francs. Mais la rigoureuse économie apportée dans la présentation d'un budget réduit au strict indispensable amène à ne solliciter qu'une augmentation de 10,000 francs, qui servirait à rémunérer les fonctionnaires et agents auxquels il est demandé, pendant six mois de l'année, un travail extraordinaire de deux heures par jour. »

Une réduction de 20,000 francs a été opérée sur le crédit de 100,000 francs affecté aux souscriptions aux ouvrages d'art et aux publications.

Vient de paraître le t. IV du *Catalogue général des manuscrits des départements*. Il contient (p. 1), l'indication des manuscrits de la bibliothèque de Bourges, par M. Omont ; (p. 93), d'Issoudun, par M. de Fréminville ; (p. 95), de Brioude, par M. Cadier ; (p. 99), de Brive, par M. de Fréminville ; (p. 101), de Guéret, par M. de Fréminville ; (p. 105), de Châtellerault, par M. Bougenot ; (p. 107), de Dinan, par M. Bougenot ; (p. 109), de Lamballe, par M. Omont ; (p. 113), de Clamecy, par M. de Fréminville ; (p. 114), de Bourmont, par M. de Fréminville ; (p. 115), d'Apt, par M. de Fréminville ; (p. 117), de Libourne ; (p. 119), de Nancy, par M. Favier ; (p. 301), d'Aire-sur-la-Lys, par M. Loriquet ; (p. 309), de Béthune, par M. Loriquet ; (p. 311), de Calais, par M. Loriquet ; (p. 323), de Saint-Pol, par M. Loriquet ; (p. 331), de Hesdin, par M. Loriquet ; (p. 335), de Roubaix, par M. Leuridan ; (p. 347), de Privas, par M. Massip ; (p. 349), de Laval, par M. Œhlert ; (p. 371), de Mende, par M. André ; (p. 383), de Saint-Amand (Nord), par M. Bougenot ; (p. 387), d'Auch, par M. Cadier.

Le volume se termine par une table due à M. Bougenot.

Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits grecs des départements*, par M. Omont. Paris, Plon, 1886, in-8° de 81 pages. — Ce catalogue, qui fait partie de la nouvelle collection publiée par le Ministère de l'instruction publique, contient l'indication des manuscrits grecs des bibliothèques suivantes : (p. 7), Agen ; (p. 9), Albi ; (p. 9), Amiens ; (p. 10), Arras ; (p. 10), Bayeux ; (p. 12), Besançon ; (p. 20), Bourges ; (p. 21), Caen ; (p. 26), Carpentras ; (p. 29), Epernay ; (p. 29), Evreux ; (p. 35), Laon ; (p. 35), Lille ; (p. 35), Lyon ; (p. 42), Mâcon ; (p. 43), Marseille ; (p. 44), Montpellier ; (p. 52), Narbonne ; (p. 52), Orléans ; (p. 54), Perpignan ; (p. 54), Poitiers ; (p. 56), Reims ; (p. 58), Rennes ; (p. 59), Rouen ; (p. 62), Saint-Mihiel ; (p. 62), Toulouse ; (p. 63), Tours ; (p. 66), Troyes ; (p. 66), Vitry-le-François.

Bibliothèque nationale. — *Legs de Mme veuve Eugène Burnouf.* —

Madame veuve Eugène Burnouf a légué à la Bibliothèque nationale les papiers inédits de son mari et un certain nombre de manuscrits de l'extrême Orient, dont voici l'indication sommaire :

1. Vendidad Sadé. Exemplaire annoté par E. Burnouf. In-fol.

2. Variantes du Vendidad Sadé. Ms. in-fol. de 561 pages. Relié.

3. Index du Vendidad Sadé. Ms. in-fol. de 819 et 119 pages. Relié.

4. Table des matières contenues dans le Vendidad Sadé. Ms. d'Anquetil du Perron, n° 38, précédé d'un errata pour l'Index du Vendidad Sadé. In-fol. de 8 pages.

5. Index des Iesehts et des Neaeschs. Ms. in-fol. de 686 pages. Relié.

6. Index contenant tous les mots du Minokered et du Schekend Goumani, écrits en pazend. Mss. Anquetil, suppl. X et XVIII. 1838. In-fol. Relié.

7. Transcription en caractères latins du Sirouzé, d'après le ms. IV du suppl. d'Anquetil, avec la collation de trois autres mss. de la Bibliothèque nationale et un autre.

8. Transcription de deux fragments zends du ms. XII du suppl. d'Anquetil, avec collation de deux autres mss. de la Bibliothèque nationale, dans un portefeuille in-fol.

9. Manuscrit sans titre, numéroté 273-617, contenant un travail sur les variantes des Iesehts Sadé, ms. IV du fonds Anquetil de la Bibliothèque nationale. Ms. in-fol., dans le même portefeuille que les précédents.

10. Copie de l'Izechné, sur le ms. III du suppl. d'Anquetil, et fragments de ms. pazend et sanscrit. Ms. aut. in-4°.

11. Copies et collations de mss. zends. — Observations sur le Neaesch Atesch, etc. Ms. aut. in-4°.

12. Copies et collations de mss. zends de la bibliothèque de la Compagnie des Indes à Londres. Ms. aut. in-4°, en 3 vol.

13. Grammaire du pali. Copie du Bâlâvataram. Ms. aut. in-4° de 76 et 8 pages.

14. Abhidanappadipika ou explication des mots. Dictionnaire pali en pali. Texte et traduction. Ms. aut., 1826, in-4°.

15. Mahâvamsa, en pali, copié sur le ms. de sir Alexander Johnston. 1826. Ms. aut. 2 vol. in-4°.

16. Copies, transcriptions et traductions latines de divers mss. Ms. aut. in-4°.

17. Drame d'Urvasi. Texte sanscrit, avec la collation de plusieurs mss. de la bibliothèque de la Compagnie des Indes à Londres. 1835. Ms. aut. in-4° de 93 pages.

18. Dictionnaire des termes buddhiques, thibétains et sanscrits. Traduction en français, avec commentaire. Ms. aut. in-4°, 1837.

19. Index de Panini, contenant les axiomes de ce grammairien par ordre alphabétique. Ms. in-4°, 1837. Copie de Neumann, copiste d'Eugène Burnouf. Relié.

20. Copie du ms. n° 1697 de l'East India House Library à Londres. 1835. Ms. aut.

21. Traduction birmane du Patimokka pali, d'après le ms. de la Bibliothèque nationale.

22. Nemi Djâtaka nissayya; traduction en birman du livre intitulé « Nemi djâtaka », trad. fr. copié sur le ms. de la Bibliothèque nationale. Ms. aut. in-4° de 416 pages. 1849. Relié.

23. Suvannasama Djâtaka... en pali et en birman; copié sur le ms. de la Bibliothèque nationale; texte, traduction comme le précédent. Ms. aut. in-4° de 449 pages. 1849. Relié.

24. Bhûridatta Djâtaka, texte pali et glose en birman; copié sur le ms. de la Société asiatique de Londres, texte, traduction française. Ms. aut. in-4° de 519 pages. 1849. Relié.

25. Études sur le buddhisme des Birmans Kuddasikâdîpanî; texte et analyse. Ms. aut. in-4° de 321 pages. 1848. Relié.

26. Registre rempli de notes sur la phonétique, la grammaire et la lexicographie sanscrite. Ms. aut. in-fol. sans titre.

27. Registre renfermant des éléments de dictionnaire. Ms. aut. in-fol. sans titre.

28. Observations philologiques. Notes sur divers mss. Ms. aut. in-4° sans titre.

29. Grammaire sanscrite (32 pages), et dans l'autre sens, travail sur les radicaux palis. Ms. aut. in-4°.

30. Notes sur la langue et la grammaire générale. Ms. aut. in-12. 32 pages.

31. Cahiers du cours de grammaire générale professé par E. Burnouf à l'École normale. Rédaction d'un élève (copie provenant de la bibliothèque de Ph. Lebas). Ms. in-fol.

32. Index de Panini, par Goldstuker. Londres, 1845. Ms. in-4° de 236 pages, de la main de Th. Goldstuker. Relié.

33. Fragments de mss. zends, copiés par E. Jacquet. Ms. in-4°, de 72 pages.

34. Petit livret d'études de cunéiformes; notes prises par P. E. Botta. In-12.

35. Le Gita Govinda. Drame lyrique, traduit par H. Fauche. 1848. Ms. in-4°, avec notes à la suite.

Manuscrits ou imprimés orientaux, reliés ou en feuilles.

1. Inscriptions de Java. Ms. javanais. 9 feuillets in-fol.

2. Rudra-Poh. Ms. sur papier, in-8°. Relié.

3. Mahimnakhya Stotram. Ms. sanscrit, papier, lettres d'argent sur fond noir. In-12. Relié.

4. Veda. Ms. sanscrit, in-12. Relié.

5. Ekakchara. Ms. sanscrit, in-12. Relié.

6. Petit ms. sanscrit donné à E. Burnouf par son ami Haughton. Papier, in-18.

7. Ouvrage chinois en feuilles, non cousu. Impr., in-4°.

8. Petit livre chinois sur papier.

Manuscrits oblongs sur feuilles de palmier ou papier, etc.

1. Ms. sur feuilles de palmier laquées et dorées; écriture pali. 9 feuillets, riches dessins d'or sur fond rouge.

2. Un feuillet d'un ms. pali sur laque dorée. Ms. oblong, notes d'E. Burnouf.

3. Schidetori Khogourani Taghodii. — Kir-righei. — Endegonelnereton Kaganou Togodii Enetkeghoun Taboum Toghodii Nicwanissouri nighouri. — 5 mss. oblongs sur papier.

4. Une liasse de 6 mss. ou fragments de mss. sanscrits.

5. Petit ms. pali sur feuilles de palmier. 3 feuillets.

6. Petit ms. sur feuilles de palmier donné à E. Burnouf par Ph. Lebas. 25 feuillets.

7. Deux lettres originales venant du Népal, trouvées dans les bagages d'un chef vaincu. Papier. 1815.

8. Lettre du Rajah Muengii Queedding, écrite sur parchemin noir.

9. Lettre du même au commandant des troupes anglaises. Papier.

10. Liste d'ouvrages ou chapitres d'ouvrages en sanscrit et pracrit. Petit rouleau sur papier.

11. Spécimens d'écritures sanscrites. Plusieurs cahiers.

12. Rouleau de feuilles de palmier dans une boîte ronde.

13. Petit ms. pali dans un étui.

14. Liasse de feuillets divers, manuscrits, imprimés ou gravés.

Série de cartons renfermant des matériaux sur les langues et les littératures de l'Inde.

1. Études, mélanges et travaux sur le zend. 10 liasses.

2. Notes, commentaires sur le zend. 8 liasses.

3. Travaux sur la langue et la littérature pali. 13 liasses.

4. Etudes sur le pali, le birman, le singhalais et le siamois. 13 liasses.

5. Travaux sur le buddhisme indien. 14 liasses.

6. Légendes buddhiques traduites du sanscrit. 9 liasses.

7. Notes, observations, variantes du Bagavata Purana. 5 liasses en 17 enveloppes.

8. Travaux sur le sanscrit ; textes et traductions. 11 liasses.

9. Notes relatives au Lotus de la Bonne-Loy. 2 articles en 16 enveloppes.

10. Travaux sur le Yadjurveda et autres textes. 5 articles.

11. Divers index pour le Rigveda. 9 articles.

12. Travaux sur les inscriptions cunéiformes. 4 articles en 17 liasses.

13. Travaux sur la grammaire en général, monnaies indiennes, législation. 7 liasses.

14. Inscriptions et estampages. 4 articles en 10 liasses.

Supplément.

Mémoire sur la transcription des écritures asiatiques en lettres latines.

Vient de paraître le tirage à part de la *Notice biographique sur Jean Bourré, suivie du catalogue chronologique du fonds manuscrit de la Bibliothèque nationale, auquel il a donné son nom*, par M. Vaesen. Paris, 1886, in-8° de 222 pages.

Vient de paraître : *Liste des périodiques étrangers reçus par le département des imprimés de la Bibliothèque nationale. Supplément. 1882-1885.* Bar-le-Duc, impr. Schorderet et Cie (Paris, Klincksieck), in-8° de xv pages.

Vient de paraître : *Catalogue de la collection léguée à la Bibliothèque nationale, par M. le baron Ch. Davillier.* Nogent-le-Rotrou, imp. Gouverneur (1886), in-8° de 75 pages.

Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits néerlandais de la Bibliothèque nationale*, par M. Gédéon Huet, archiviste-paléographe. Paris, 1886, in-8° de 74 pages.

Vient de paraître : *Notice sur la vie et les travaux d'Etienne Martellange, architecte des jésuites (1569-1641) d'après des documents inédits conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, suivie du catalogue de ses dessins précédemment attribués à François Stella*, par Henri Bouchot. Paris, 1880, in-8° de 50 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XVLII, 1886).

Bibliothèque Mazarine. — Vient de paraître le t. II du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, par M. Auguste Molinier. Paris, Plon, Nourrit et Cie, in-8° de 536 pages. Il comprend les nos 1067-3059.

Arbois. — M. Petitjean, mort récemment, a légué à la bibliothèque de la ville d'Arbois une collection de 1,200 volumes.

Beaune. — M. l'abbé Vivier, bibliothécaire de la ville de Beaune, est décédé au mois de mai dernier.

Besançon. — Vient de paraître : *Bibliothèque de la ville de Besançon : Inventaire des richesses d'art de cet établissement*, par Auguste Castan, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Monographie extraite de l'*Inventaire des richesses d'art de la France* : Province, t. II, n° 3. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1886, in-4° de 91 pages. — La publication de M. Castan contient la description des peintures, des dessins, des manuscrits à miniatures, des portraits, des sculptures, des sceaux, des estampes, des armes et curiosités diverses que possède la bibliothèque de Besançon.

Bône. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque communale de Bône.* Bône, imp. Carle, 1886, in-8° de 211 pages.

Cherbourg. — La bibliothèque de Cherbourg est récemment entrée en possession de 162 volumes (jurisprudence et histoire), qui lui ont été légués par M. Louis-Henri Moulin, ancien avocat général à la Cour d'appel de Paris, décédé à Paris, le 27 octobre 1885.

Depuis le 1er mai, et par décision de M. le maire de Cherbourg, en date du 27 avril dernier, prise sur la proposition du bibliothécaire, la bibliothèque est ouverte, tous les jours non fériés, de 6 heures à 9 heures du soir. Trois séances du soir, par semaine, se trouvent ainsi ajoutées à celles antérieurement réglemen-

taires. L'établissement continue d'ailleurs d'être ouvert de midi à 4 heures, les mardi et jeudi de chaque semaine.

Un employé de la bibliothèque est, depuis la même date du 1er mai 1886, chargé de communiquer, sur place, aux travailleurs qui en font la demande, les ouvrages de la bibliothèque de la Société des sciences naturelles de Cherbourg, également située à l'Hôtel-de-Ville. Un exemplaire du catalogue de cette bibliothèque, qui possède notamment une très importante collection de mémoires des Académies et Sociétés scientifiques françaises et étrangères, est tenu à la disposition du public sur la table de lecture de la bibliothèque communale.

Clermont (Oise). — La bibliothèque de Clermont, qui avait été fermée pendant plusieurs années, à cause des réparations faites à l'Hôtel-de-Ville, vient d'être réorganisée et ouverte au public.

Dijon. — Vient de paraître : *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Dijon*, par M[elle Marie] Pellechet. Dijon, Lamarche, 1886, in-8° de VIII—173 pages. — Ce catalogue comprend l'indication de 190 ouvrages formant 203 volumes ; il est suivi de tables qui contiennent les titres des ouvrages par ordre alphabétique, les noms des imprimeurs cités, les éditions par ville, la provenance des volumes et la table alphabétique des noms de lieux et de personnes.

Douai. — Vient de paraître : *Catalogue méthodique des imprimés de la bibliothèque publique de Douai. Sciences.* Douai, imp. Delattre et Goulois, 1886, in-8° de 235 pages, à 2 colonnes.

Joigny. — M. Cuisin a été nommé bibliothécaire de la ville de Joigny, en remplacement de M. Jeubert, décédé.

Lannion. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque communale de Lannion.* Lannion, Mauger, in-8° de 95 pages.

La Roche-sur-Yon. — M. Louis (Charles-Eugène), professeur de 4e au lycée de La Roche-sur-Yon, adjoint au maire, a été nommé conservateur de la bibliothèque de ladite ville, en remplacement de M. Marichal, décédé.

Laval. — Pendant l'année 1885, la bibliothèque de Laval s'est enrichie de 860 volumes ; ce qui porte le nombre actuel à 24,611. Les acquisitions ont fourni 163 volumes, les concessions du Gouvernement 67, enfin les dons sont venus élever le total des volumes entrés, de façon à le rendre beaucoup plus considérable que les années précédentes, grâce à la bibliothèque Lefizelier. Cette bibliothèque présente un véritable intérêt au point de vue de l'histoire locale du département de la Mayenne. Outre les 365 volumes ou brochures qui composent cette collection et que le donateur avait rassemblés à grandes peines et souvent à des prix élevés, il existe un certain nombre de manuscrits qui, suivant le désir de la famille, ont été classés et reliés. Actuellement 20 volumes de cette nature figurent dans la vitrine qui contient le fonds Lefizelier, et bientôt une dizaine

d'autres volumes, actuellement à la reliure, viendront s'ajouter à cette série de documents la plupart inédits. Méritent d'être cités en particulier, un vocabulaire du patois du Bas-Maine, volume in-fol. de 500 pages, deux copies de l'Histoire inédite des seigneurs de Laval, des documents concernant l'histoire des communes du département (4 vol.), une série de notes concernant l'histoire générale du Bas-Maine, classées chronologiquement (6 vol.) et méthodiquement (5 vol.).

Le nombre des volumes prêtés a été de 2,709, chiffre plus élevé que celui des années précédentes.

Le Havre. — La bibliothèque du Havre a couru un grand danger dans la nuit du 23 au 24 juillet dernier.

Le sloop *Pêcheries françaises*, n° 18, parti de Honfleur avec un chargement de 25 tonnes 1/2 de nitro-glycérine, s'était échoué dans la nuit du 19 au 20 sur la plage du Perrey, près de l'Épi-à-Pin. Le capitaine d'artillerie Barbieux, avec l'aide d'hommes de bonne volonté, se chargea, au péril de sa vie, de la mise à terre des matières explosibles, mais, avant la fin de cette opération aussi difficile que dangereuse, c'est-à-dire le vendredi 23 juillet, à 11 heures 45 minutes du soir, le navire étant secoué par une bourrasque, les caisses de dynamite restées à bord se heurtèrent avec assez de violence pour déterminer l'explosion de la terrible substance.

Il y a eu seulement deux blessés, mais on n'a pu compter le nombre de toits crevés, de carreaux brisés, de portes arrachées, etc., dans l'ouest de la ville.

La bibliothèque publique, située à 400 mètres environ du sloop, a eu sa part du dommage.

Deux morceaux de fer, fragments du guindeau installé à bord du navire, ont, comme deux boulets, percé la toiture en zinc et pénétré dans la salle de lecture. Le plus lourd, qui pesait près de 6 kilogrammes, a rompu la balustrade en fonte de la galerie par laquelle on accède aux rayons supérieurs. De là il est allé heurter la menuiserie de la salle en brisant un montant et une cimaise. Enfin, il s'est amorti en trouant le parquet.

L'autre projectile a broyé une planche de chêne et endommagé 3 volumes du *Moniteur universel* (janvier-septembre 1850). Ces volumes, sauf un dont les feuillets ont été rudement froissés, n'ont toutefois guère souffert que dans leur reliure.

Ces dégâts étaient facilement réparables et ils sont aujourd'hui réparés, mais la bibliothèque du Havre n'existerait peut-être plus si l'explosion se fût produite alors que les 23,000 kilogrammes de dynamite étaient encore à bord du sloop. Aussi le comité d'inspection attribue la conservation des richesses bibliographiques de la ville au dévouement du capitaine d'artillerie Barbieux et de ses hommes, et, sur la proposition d'un de ses membres, M. Laboureix, il a voté à ces héroïques soldats des remerciements et des félicitations.

Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville du Havre.* Le Havre, imp. Hastin, 2 vol. in-8° de 502 et 557 pages.

Lorient. — M. Gosse, bibliothécaire de la ville de Lorient, vient de donner sa démission

Morlaix. — Pendant l'année 1885, 5,320 volumes ont été communiqués sur place ou prêtés au dehors, et la bibliothèque s'est accrue de 152 volumes formant 116 ouvrages.

Moulins. — M. Bécanier, professeur au lycée, a été nommé bibliothécaire de la bibliothèque de Moulins, en remplacement de M. Grassoreille, appelé à d'autres fonctions.

Nancy. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Nancy*, par J. Favier, conservateur de la bibliothèque. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1886, in-8°, paginé 121-312. (Extrait du t. IV du *Catalogue général des manuscrits*).

Pau. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Pau*, par L. Soulice, bibliothécaire-archiviste de la ville. — *Histoire locale.* Pau, imp. Veronese, 1886, in-8° de XXXVIII-393 pages. — Il a été fait un tirage à part de la *Notice historique sur la bibliothèque de la ville de Pau*, de XXIX pages. La bibliothèque de la ville de Pau possède aujourd'hui 34,000 volumes.

Poitiers. — Le poste de bibliothécaire de la ville de Poitiers étant vacant, le concours qui devait avoir lieu à Paris les 29, 30 et 31 juillet pour l'obtention de cet emploi, a été renvoyé au mois de décembre prochain. Voici le programme et les conditions de ce concours :

Art. 1er. — Un concours est ouvert pour l'emploi vacant de bibliothécaire de la bibliothèque communale de Poitiers.

Art. 2. — Le traitement annuel attaché à cet emploi sera de trois mille francs et sera porté successivement à 3,500 et 4,000 fr. dans les mêmes conditions que celles indiquées dans l'art. 13 de l'arrêté du 23 août 1879, pour les bibliothèques universitaires.

Art. 3. — Nul ne sera nommé s'il n'a subi avec succès devant le jury institué par l'art. 4 du présent arrêté, un examen professionnel comprenant les épreuves suivantes :

1° Une composition française sur une question de bibliographie ;

2° Classement de quinze ouvrages traitant de matières diverses appartenant aux différentes époques de l'imprimerie.

Cette dernière épreuve comprend les opérations déterminées par l'instruction générale du 4 mai 1878, savoir :

Le numérotage ;

L'inscription au registre d'entrée-inventaire ;

L'inscription au catalogue méthodique ;

L'inscription au catalogue alphabétique ;

Classement et inventaire d'archives municipales.

Le candidat devra dans ce travail justifier d'une écriture serrée et parfaitement lisible.

Partie orale.

Interrogation sur les éléments de la paléographie et lecture de fragments de manuscrits français et latins de diverses époques, sur la bibliographie et le service d'une bibliothèque.

Les candidats pourront demander à être interrogés sur les langues mortes et vivantes.

Art. 4. — Il est institué un jury qui se réunira à Paris.

Ce jury se composera :

De membres de l'Institut, de bibliothécaires de Paris, d'un bibliothécaire des Facultés de Poitiers, d'un membre du Conseil municipal de Poitiers.

Tous ces membres seront désignés par M. le Maire de Poitiers.

Art. 5. — Les candidats sont invités à se faire inscrire dès à présent à la mairie de Poitiers où leur demande devra parvenir jusqu'au 20 juillet 1886.

Cette demande sera accompagnée des pièces suivantes :

1° Certificat constatant que le candidat est Français, jouissant de ses droits ;

2° Acte de naissance, la limite d'âge étant fixée à 25 ans minimum et à 45 ans maximum ;

3° Etre laïque ;

4° Certificat indiquant que l'on n'a aucune infirmité physique,

5° Indication des différents diplômes ou travaux du candidat.

Les candidats inscrits et admis à concourir seront personnellement avisés en temps utile du lieu et de l'heure du concours.

Art. 6. — L'administration municipale suivra, en principe, et sauf des circonstances imprévues dont elle se réserve l'appréciation, le classement fait par le jury.

Art. 7. — Les dispositions du présent arrêté seront publiées par la voie des journaux.

Reims. — Vient de paraître : *Bibliothèque de la ville de Reims. Catalogue des imprimés. Sciences philosophiques et sociales. Deuxième partie. Jurisprudence, droit ancien et moderne.* Reims, imprimerie coopérative, in-8° de 551 pages.

Bibliothèque de la ville de Reims. Catalogue des imprimés. Sciences philosophiques et sociales. Troisième partie. Jurisprudence, droit canonique et ecclésiastique. Table. Reims, imprimerie coopérative, in-8°, paginé 552-804.

Saint-Omer. — M. Malard, bibliothécaire de Saint-Omer, s'est démis de ses fonctions à raison de son grand âge.

Valognes. — On annonce la mort de M. Baude, bibliothécaire de Valognes.

Verdun. — M. l'abbé Frizon, bibliothécaire de la ville de Verdun, vient de publier sa septième *Liste des dons faits par des particuliers pendant l'année* 1885. Verdun, Renvé-Lallemant, 1886, in-8°, de 20 pages. — Les dons des particu-

liers s'élèvent, pour l'année 1885, au chiffre de 520 volumes, brochures ou dossiers ; les donateurs sont au nombre de 64. Les dons des villes, des Ministères et de l'Institut forment un total de 280 volumes, brochures ou dossiers. Un des dons les plus importants est celui de 6 volumes manuscrits qui contiennent les recherches de M. J.-B.-A.-N. Fabry, notaire honoraire, sur le notariat à Verdun.

La bibliothèque a été fréquentée par 218 lecteurs (12 de moins qu'en 1884), qui ont emprunté en tout 2,763 volumes (539 volumes de plus que l'année précédente). C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'alors.

« A cette époque de l'année où beaucoup de monde voyage, la bibliothèque publique de Verdun reçoit de nombreux visiteurs. En vue de répondre plus rapidement à leur curiosité, que la vue seule des salles pourrait déjà satisfaire, le bibliothécaire a arrangé, au milieu de la pièce principale, une sorte de petit musée bibliographique où sont réunies les raretés de notre dépôt municipal.

» Dans une première vitrine se trouvent des manuscrits remarquables par leur ancienneté ou par les miniatures dont ils sont enrichis : une grammaire latine du IXe siècle ; des livres d'heures du XVe et du XVIe siècle ; une chronique écrite sur un rouleau de parchemin de plusieurs mètres de long, ce que l'on appelle un *volumen* ; un *codex* de la géographie de Ploléméc, etc.

» Dans la deuxième, sont exposées des curiosités typographiques ; on y remarque, entre autres, un traité de saint Augustin sorti des presses de J. Fust, un des compagnons de Gutenberg, avant 1466 ; c'est l'imprimé le plus ancien de la bibliothèque ; une édition du roman de la Rose, avec gravures sur bois, de 1486; un exemplaire du premier livre imprimé à Toul, du premier livre imprimé à Saint-Nicolas-du-Port ; le *Cosmographiæ introductio* de Saint-Dié ; c'est dans cet ouvrage, qui date de 1507, que le Nouveau-Monde est désigné pour la première fois sous le nom d'Amérique.

» La troisième vitrine est consacrée aux reliures d'art : quelques volumes reliés aux armes de Stanislas et couverts de dorures Louis XV ; d'autres aux armes de Mazarin, de Séguier, de Colbert, de Marie Leszczynska, de Marie-Antoinette, etc.; un certain nombre d'ouvrages donnés en prix aux élèves de l'Université de Pont-à-Mousson au commencement du XVIIe siècle ; un livre provenant de la merveilleuse collection du bibliophile lyonnais Grolier.

» Enfin, la quatrième et dernière renferme quelques spécimens des œuvres de nos graveurs lorrains ; on y trouve des Callot, des Claude Gellée, des Deruet, des Collin, des Grandville. Le peu que l'on en voit suffit pour faire désirer l'organisation d'un musée spécialement consacré aux œuvres complètes de ces artistes. » (Extrait du *Progrès de l'Est*, du 20 août).

Versailles. — Au 1er octobre, commencera l'aménagement d'un nouveau local, considérable, reconquis après dix ans d'efforts sur le Mont-de-Piété, qu'on avait eu l'idée singulière de loger côte à côte avec la bibliothèque, dans l'ancien hôtel des Affaires étrangères, que M. de Choiseul n'avait pas construit pour un pareil emploi. C'est au zélé bibliothécaire de Versailles, M. Delerot, qu'est dû ce résultat. Grâce à cet agrandissement, l'installation de la bibliothèque, déjà si

remarquable, ne laissera absolument plus rien à désirer et ce dépôt aura désormais autant d'espace qu'il était possible de le désirer.

Vitry-le-François. — On annonce la mort de M. Paizard, bibliothécaire de Vitry-le-François.

Bibliothèques populaires et scolaires. — *Liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires* dans ses séances des 9 et 16 avril 1886 (1).

Série B. — Histoire et biographies.

Carnoy (Henry). — *Les légendes de France.* Paris, Quantin. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop.).

Coignet (Mme). — *François Ier. Portraits et récits du XVIe siècle.* Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.).

Dareste. — *Histoire de la Restauration.* Paris, Plon. 2 vol. in-8°. 15 fr. (Pop.).

Decharme. — *Mythologie de la Grèce antique.* Paris, Garnier, 1886. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.).

Dussieux. — *Le château de Versailles. Histoire et description.* Versailles, Bernard, 1885. 2 vol. in-8°. 25 fr. (Pop.).

Fabre (Eugène). — *Voyages et combats.* Paris, Berger-Levrault, 1885. 2 vol. in-8°, 1re série, 6 fr.; 2e série, 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Hamont (Tibulle). — *Dupleix, d'après sa correspondance inédite.* Paris, Plon, 1881. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Jurien de la Gravière. — *Les derniers jours de la marine à rames.* Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Le Bon (Dr Gustave). — *La civilisation des Arabes.* Paris, Firmin-Didot, 1884. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Rosny (Léon de). — *Premières notions d'ethnographie générale.* Paris, Maisonneuve et Leclerc. 1 vol. in-12. (Pop.).

Rosny (Léon de). — *Les Romains d'Orient. Aperçu de l'ethnographie de la Roumanie.* Paris, Maisonneuve et Leclerc. 1 vol. in-12. (Pop.).

Rosny (Léon de). — *Le peuple siamois ou That.* Paris, Maisonneuve et Leclerc. 1 vol. in-12. (Pop.).

Vatel (Charles). — *Notice historique sur la salle du jeu de paume, à Versailles,*

---

(1) Les ouvrages indiqués *Pop.* sont admis pour les bibliothèques populaires seulement.
Les ouvrages indiqués *Pop. et scol.* sont admis pour les bibliothèques populaires et scolaires.

depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Versailles, Bernard. 1 vol. in-16. 2 fr. (Pop.).

Zeller (B.) — *Charles V et Duguesclin* (1364-1377). Paris, Hachette. 1 vol. in-32. 50 cent. (Pop.).

Zeller (B.) et Luchaire. — *Charles VII et Jeanne d'Arc*. — Paris, Hachette 1 vol. in-32. 50 cent. (Pop.).

Série C. — Géographie et voyages.

Bellanger (Charles). — *Histoire et géographie des colonies de la France et des pays placés sous son protectorat*. Paris, Dentu. 1 vol. in 16. 3 fr. (Scol.).

Bezaure (Gaston de). — *Le fleuve bleu. Voyage dans la Chine occidentale*. Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Bonvalot (Gabriel). — *Du Kohistan à la Caspienne*. Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Divers. — *Le Tour du monde* (26e année). Paris, Hachette. 1 vol. in-4°. 25 fr. (Pop.).

Houdas. — *Ethnographie de l'Algérie*. Paris, Maisonneuve et Leclerc. 1 vol. in-12. (Pop.).

Lagarde (Ch.). — *Une promenade dans le Sahara*. Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Marcet (Dr A.). — *Le Maroc. Voyage d'une mission française à la cour du Sultan*. Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Melon (Paul). — *De Palerme à Tunis par Malte, Tripoli et la côte*. Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Rivoyre (Denis de). — *Aux pays du Soudan* (*Bogos, Mensah, Souakim*). Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Robiane (Comte Eugène de). — *Chili (le Chili, l'Araucanie, le détroit de Magellan et retour par le Sénégal)*. Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Stanley (Henry-M.). — *Cinq années au Congo* (1879-1884). Paris, Dreyfous. 1 vol. in-4°. (Pop.).

Villars (P.). — *Le monde pittoresque et monumental. L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande*. Paris, Quantin. 1 vol. in-4°. (Pop.).

Série D. — Littérature et morale.

Diderot. — *Œuvres choisies*. Paris, Firmin-Didot. 2 vol. in-18. 6 fr. (Pop.).

Fistié (Camille). — *L'amour au village*. Paris, Ollendorff. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Lallier et Lantoine. — *Leçons de littérature latine*. Paris, Masson. 1 vol. in-12. (Pop.).

Mairet (Jeanne). — *Une folie*. Paris, Ollendorff. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Rousseau (J.-J.). — *Extraits*. Paris, Garnier. 1 vol. in-18. (Pop.).

Schiller. — *Jeanne d'Arc*. (Traduction Régnier). Paris, Hachette. 1 vol. in-16. 2 fr. (Pop.).

Sévrette. — *Chefs-d'œuvre de la littérature anglaise*. Paris, Belin. 1 vol. in-12. (Pop.).

Theuriet (André). — *Sous bois*. Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Tolstoï (Comte Léon). — *Katia*. Paris, Perrin. 1 vol. in-12. 3 fr. (Pop.).

Voltaire. — *Extraits*. Paris, Garnier. 1 vol. in-18. (Pop.).

Witt (Mme de) [née Guizot]. — *Notre-Dame Guesclin*. — *La Jacquerie*. — *Delhi et Cawpore*. Paris, Hachette. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop.).

Série E. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Cornaz (Suzanne). — *Nouveaux amis*. Paris, Paul Robert. 1 vol. in-12. (Scol.).

Desbeaux (Émile). — *La maison de Mlle Nicolle*. Paris, Ducrocq. 1 vol. in-8°. 7 fr. (Pop. et scol.).

Divers. — *Album littéraire de la France* (1re série). Paris, Lecène et Oudin. 1 vol. in-18. 50 cent. (Pop. et scol.).

Divers. — *Album littéraire de la France* (2e série). Paris, Lecène et Oudin. 1 vol. in-18. 40 cent. (Pop. et scol.).

Fleuriot (Zénaïde). — *Ces bons Rosaëe!* Paris, Hachette. 1 vol. in-16. 2 fr. (Scol.).

Foë (De). — *Robinson Crusoé* (Album pour les enfants). Paris, Garnier. 1 vol. in-4°. 6 fr. (Scol.).

Girard (Albert). — *Le petit pâtre*. Paris, Jouvet. 1 vol. petit in-8°. 2 fr. (Scol.).

Laurie (André). — *L'héritier de Robinson*. Paris, Hetzel. 1 vol. in-18. 3 fr. (Scol.).

Witt (Mme de) [née Guizot]. — *Petite*. Paris, Hachette. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Scol.).

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Demoulin (Mme Gustave). — *Les maisons des bêtes*. Paris, Hachette. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop.).

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Bosc (Ernest). — *Dictionnaire général de l'archéologie et des antiquités chez les divers peuples*. Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8°. 8 fr. (Pop.).

Divers. — *Les arts du bois, des tissus et du papier* (7e exposition de l'Union centrale des Arts décoratifs). Paris, Quantin. 1 vol. in-4°. 40 fr. (Pop.).

Lecoy de la Marche. — *Les manuscrits et la miniature*. Paris, Quantin. 1 vol. in-8° anglais. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Plon (Eugène). — *Benvenuto Cellini*. Paris, Plon. 1 vol. in-4°. 60 fr. (Pop.).

Série B. — Histoire et biographies.

Bardoux (A.). — *La comtesse Pauline de Beaumont*. Paris, Calmann-Lévy, 1884. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Cardoze (Lucien). — *Vercingétorix, le héros gaulois.* Paris, Dentu, 1886. 1 vol. in-18. (Pop.).

Chalamet (A.). — *Les Français au Canada.* Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.).

Desprez (C.). — *Desaix.* Paris, Baudoin et Cie, 1884. 1 vol. in-12. 3 fr. (Pop. et scol.).

Divers. — *Album de l'Histoire de France, sièges et batailles.* Paris, Jouvet, 1886. 1 vol. in-16. (Scol.).

Divers. — *Album de l'Histoire de France, personnages illustres.* Paris, Jouvet, 1886. 1 vol. in-16. (Scol.).

Divers. — *Album de l'Histoire de France, scènes et faits historiques.* Paris, Jouvet, 1886. 1 vol. in-16. (Scol.).

Divers. — *Album de l'Histoire de France, écrivains célèbres.* Paris, Jouvet, 1886. 1 vol. in-16. (Scol.).

Divers. — *Album de l'Histoire de France, hommes de guerre.* Paris, Jouvet, 1886. 1 vol. in-16. (Scol.).

Divers. — *Album de l'Histoire de France, monuments.* Paris, Jouvet, 1886. 1 vol. in-16. (Scol.).

Druon (H.). — *Les Français dans l'Inde aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Paris, librairie centrale des publications populaires, 1886. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Fabre des Essarts. — *Dupleix et l'Inde française.* Paris, Charavay, 1886. 1 vol. in-12. 1 fr. (Pop.).

Garneray (Louis). — *Voyages, aventures et combats.* (1re partie). Paris, Festcherin et Chuit, 1886. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.).

Garneray (Louis). — *Voyages, aventures et combats* (2e partie). Paris, Fetscherin et Chuit, 1886. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.).

Gerhardt. — *Dante.* Paris, Hachette, 1882. 1 vol. in-32. 15 cent. (Pop. et scol.).

Jean, sire de Joinville. *Histoire de saint Louis. Credo et lettre à Louis X* ; texte original accompagné d'une traduction par M. Natalis de Wailly. Paris, Firmin-Didot, 1874. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Langlois. — *Saint Louis.* Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 1 fr. (Pop. et scol.).

Munier-Jolain (J.). — *L'ancien régime dans une bourgeoisie lorraine.* Paris, Berger-Levrault, 1885. 1 vol. in-8°. 6 fr. (Pop.).

Sexmelin (A.). — *Histoire des flibustiers. Aventuriers américains au XVIIIe siècle.* Paris, Delagrave, 1886. 1 vol. in-12. 1 fr. (Pop.).

Zeller (B.). — *Les Armagnacs et les Bourguignons. La Commune de* 1413. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 50 cent. (Pop. et scol.).

Série C. — Géographie et voyages.

Bigot (C.). — *Grèce. Turquie, le Danube.* Paris, Ollendorff, 1886. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Gourdault (J.). — *Venise et la Vénétie.* Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-8°. (Pop.).

Huard (G.-L.). — *Dictionnaire universel illustré de la géographie et des voyages.* Paris, Boulanger. 2 vol. in-4°. 25 fr. (Pop.).

Hue et Haurigot. — *Nos grandes colonies.* Paris, Lecène et Oudin, 1886. 1 vol. in-18. (Pop. et scol.).

Moser (H.). — *A travers l'Asie centrale.* Paris, Plon, 1886. 1 vol. in-4°. (Pop.).

Série D. — Littérature et morale.

Baissac (C.). — *Récits créoles.* Paris, Oudin, 1884. 1 vol. in-12. 3 fr. (Pop.).

Bentzon (Th.). — *Pierre Casse-Cou.* Paris, Hetzel, 1886. 1 vol. in-18. 3 fr. (Scol.).

Bougeault (A.). — *Histoire des littératures étrangères.* Paris, Plon, 1876. 3 vol. in-8° (Pop.).

Brunetière (F.). — *Histoire et littérature.* Paris, Calmann Lévy. 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Carmen Sylva. — *Nouvelles*, traduites de l'allemand par F. Salles. Paris, Hachette. 1 vol. in-16. 3 fr. (Pop.).

Charmes (G.). — *Les stations d'hiver de la Méditerranée.* Paris, Calmann Lévy, 1885. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Colomb (Mᵉ). — *Hervé Plemeur.* Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.).

Coninck (Mᵉ W. de). — *Enfants et animaux.* Paris, Picard-Bernheim et Cie. 1 vol. in-8°. (Scol.).

Couat (A.). — *Homère.* Paris, Lecène et Oudin, 1886. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.).

Divers. — *Sous la tente.* Paris, librairie centrale des publications populaires, 1886. 1 vol. gr. in-8°. 5 fr. (Pop.).

Divers. — *Chefs-d'œuvre des auteurs comiques.* Paris, Firmin-Didot, 1879. 8 vol. in-18. 3 fr. chaque volume. (Pop.).

Divers. — *Chefs-d'œuvre tragiques.* Paris, Firmin-Didot, 1880-1883. 2 vol. in-18. 3 fr. chaque volume. (Pop.).

Gidel (Ch.). — *L'art d'écrire enseigné par les grands maîtres.* Paris, Ollendorff. 1 vol. in-12. 3 fr. (Scol.).

Ginisty (P.). — *L'année littéraire 1885.* Paris, Giraud et Cie, 1886. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Girardin (J.). — *Paulette.* Paris, Hachette, 1886. 1 broch. in-32. 15 cent. (Scol.).

Gresset. — *Le Méchant.* Notes par G. d'Heylli. Paris, librairie des Bibliophiles, 1874. 1 vol. in-12. (Pop.).

Jacquinet. — *Les femmes de France, poètes et prosateurs.* Paris, Belin, 1886. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.).

Joly (H.). — *L'homme et l'animal.* Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Lafenestre (G.). — *Idylles et chansons (1860-1874).* Paris, Ollendorff, 1883. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Lande (L.). — *Récits d'un soldat*. Paris, Lecène et Oudin, 1886. 1 vol. gr. in-18. (Pop. et scol.).

Leconte de Lisle. — *Poèmes tragiques*. Paris, Lemerre. 1 vol. in-12. 6 fr. (Pop.)

Le Sage. — *Œuvres*. Paris, Firmin-Didot, 1877. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Noël (Lady A.). — *Un lâche*. Traduction A. Chevalier. Paris, Firmin-Didot, 1886. 1 vol. in-18. (Pop.).

Sainte-Beuve. — *Œuvres. Poésies complètes*. Paris, Lemerre, 1879. 2 vol. in-12. Chaque volume, 6 fr. (Pop.).

Sainte-Beuve. — *Originaux et beaux esprits*. Paris, Garnier, 1886. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.).

Sandeau (J.). — *Le docteur Herbeau*. Paris, Charpentier, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Sedaine. — *Œuvres choisies*. Paris, Hachette, 1876. 1 vol. in-16. (Pop.).

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Fonvielle (W. de). — *Histoire de la lune*. Paris, Jouvet, 1886. 1 vol. in-12. 2 fr. 25 cent. (Pop.).

Guillemin (A.). — *Le feu souterrain*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop.).

Lebœuf (L.). — *La botanique du grand-père*. Paris, librairie générale de vulgarisation. 1 vol. in-8°. 1 fr. (Pop. et scol.).

Maigne (P.). — *Les mines de la France et de ses colonies*. Paris, Alcan. 1 vol. petit in-16. 60 cent. (Pop.).

Parville (H. de). — *Causeries scientifiques, année 1883*. Paris, Rothschild, 1886. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Robert (S.-E.). *A travers la nature. Contes instructifs*. Paris, librairie centrale des publications populaires, 1886. 1 vol. in-8°. 1 fr. 20 cent. (Pop.).

Série H. — Hygiène.

Bach (F.) et Boutrois (A.). — *L'hygiène à l'école*. Paris, Picard-Bernheim. Une brochure in-12. 1 fr. (Pop. et scol.).

Série I. — Industrie.

Balmy (G.). — *Le fil à coudre*. Paris, imprimerie Maréchal et Montorier, 1886. 1 brochure in-12. (Pop.).

Lefebvre (E.). — *Histoire d'une bouteille*. Paris, Hachette, 1886. (Pop. et scol.).

Série K. — Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Alq (Mme d'). — *L'horticulture au salon et au jardin*. Paris, bureau des causeries familières. 1 vol. in-4° angl. (Pop.).

Cherville (Marquis de). — *Fleurs, fruits et légumes*, suivis du calendrier du jardin. Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Drohojowska (Comtesse de). — *Les grands agriculteurs modernes*. Tours, Mame, 1884. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.).

Drohojowska (Comtesse de). — *Les grandes industries de la France, le sucre*. Paris, P. Dupont. 1 vol. in-8°. 2 fr. (Pop. et scol.).

Fasquelle. — *L'agriculture jurassienne*. Lons-le-Saunier, Verpillat, 1886. 1 broch. in-12. (Scol.).

Hérisson. — *Cours élémentaire d'agriculture*. Paris, librairie agricole de la maison rustique, 1885. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.).

Péan (A.). — *L'architecte paysagiste*. Paris, Goin. 1 vol. grand-in-8°. 20 fr. (Pop.).

Rouault de Champgrain. — *Récit forestier*. Paris, librairie centrale des publications populaires, 1886. 1 vol. in-8° carré. 1 fr. 20 cent. (Pop. et scol.).

Voitellier. — *L'incubation artificielle et la basse-cour, traité complet d'élevage pratique*. Paris, Firmin-Didot, 1886. 1 vol. in-18. (Pop. et scol.).

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Divers. — *Paris illustré (1885)*. Tome III. Paris, Baschet. 1 vol. in-folio. (Pop.).

Müntz (E.). — *Les précurseurs de la Renaissance*. Paris, librairie de l'Art, 1882. 1 vol. in-4°. (Pop.).

Yriarte (Ch.). — *J.-F. Millet*. Paris, librairie de l'Art, 1885. 1 vol. in-8° illustré. 2 fr. 50 cent. (Pop.).

ARCHIVES.

Côte-d'Or. — Vient de paraître : *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. J. Garnier, archiviste. — *Archives civiles. — Série C, États du duché de Bourgogne, comtés et pays adjacents*. Dijon, 1886, in-4° de 414 pages.

Loiret. — Vient de paraître : *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Jules Doinel, archiviste. — *Archives civiles, séries A, nos 1800-2200 et B, nos 1-1535*. Tome deuxième. Orléans, 1886, in-4° de 18-382 pages.

MÉLANGES.

A l'occasion du 14 juillet, MM. Didier Neuville, sous-chef du bureau des archives au Ministère de la marine, et Armand Sylvestre, sous-chef du bureau de la bibliothèque et des archives au Ministère des finances, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur. M. Favre, archiviste du Sénat, a été promu officier. — MM. Gouault (Alfred-Augustin), sous-bibliothécaire à la Faculté de médecine de Paris, et Chabaneix (Jean-Baptiste), bibliothécaire à l'École nationale d'agriculture de Montpellier, ont été nommés officiers d'Académie.

M. Xavier Charmes vient de publier, sous le titre de : *Le Comité des travaux historiques et scientifiques; — Histoire et documents,* trois volumes in-4°, contenant les renseignements les plus intéressants sur une institution qui a eu la plus heureuse influence sur les progrès des études historiques, philologiques et archéologiques en France. Le second et le troisième volumes n'ont aucun rapport avec les questions traitées dans le *Bulletin des bibliothèques et des archives,* mais le premier abonde en renseignements extrêmement curieux sur le Comité des chartes, qui a été l'origine de la collection Moreau, un des trésors du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, sur l'état des dépôts d'archives civiles et ecclésiastiques avant la Révolution, etc. La première partie de l'introduction renferme, présenté de main de maître, un excellent chapitre de l'érudition française à la fin du XVIIIe siècle. L'influence du Comité des chartes sur le sort des archives, pendant la Révolution, y est longuement exposée; M. Charmes a là soulevé des questions bien délicates et sur lesquelles les opinions diffèrent ; c'est dire que tous ceux qui le liront ne partageront peut-être pas son avis, mais ils seront obligés de rendre hommage aux consciencieuses recherches auxquelles il a dû se livrer pour faire connaître l'origine et les développements du Comité des travaux historiques.

On annonce la mort de M. l'abbé Lebeurier, archiviste-paléographe, ancien archiviste du département de l'Eure. Né à Villedieu (Manche), le 5 juillet 1819, il a rempli avec le plus grand zèle ses fonctions d'archiviste, qu'il occupa depuis le mois de mai 1851 jusqu'au 5 novembre 1875.

La librairie Fetscherin et Chuit publie mensuellement, depuis le mois de janvier de cette année, un *Bulletin central de bibliographie française et étrangère.* Ce Bulle-

tin contient la liste, par ordre méthodique, des principaux ouvrages littéraires et scientifiques publiés en France, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Italie et aux États-Unis d'Amérique. Il peut rendre les plus grands services aux bibliothécaires, auxquels il épargnera d'ailleurs le dépouillement des bibliographies françaises et étrangères.

L'intéressante question du prêt des livres vient de donner lieu à une lettre de M. Jules Cousin, le savant conservateur de la bibliothèque Carnavalet, et à un article de M. Isambert, rédacteur de la *République française*, en réponse à une lettre et surtout aux théories de M. Flammermont, qui est, on le sait, partisan du prêt à outrance. M. Isambert est formellement opposé aux idées de M. Flammermont. Voici, sur la question, l'opinion de M. Cousin : « Si je suis contre le prêt des livres, — formellement interdit d'ailleurs par nos règlements datant de la fondation de la bibliothèque, — c'est que dans ma longue carrière de bibliothécaire, tant à l'Arsenal qu'à Carnavalet, j'en ai reconnu les inconvénients majeurs précisément à l'encontre des droits du public studieux ; c'est que, tout étant organisé pour permettre de travailler à l'aise dans nos salles de lecture, largement ouvertes tous les jours, ceux qui prennent la peine d'y venir *ont droit* d'y trouver ce qu'ils demandent ; c'est que tels ouvrages que l'on consulterait sur place en deux séances seront gardés six mois à domicile ; que les livres empruntés, — les plus rares et les plus précieux naturellement, — sont souvent perdus et toujours dégradés ; qu'ils sortent aisément et rentrent avec peine, — quand ils rentrent : en un mot, que le prêt des livres est le mortel fléau de nos bibliothèques publiques, auquel on ne peut remédier qu'en l'interdisant à tous sans exception, sous peine de blesser ceux à qui on le refuserait individuellement. »

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen* contient les articles et les renseignements suivants : 3e année, fasc. 4, avril 1886. — O. Hartwig : le mouvement littéraire de traduction dans l'Italie méridionale sous les Normands et les Hohenstaufen. — E. Förstemann : les garçons de bibliothèques (l'auteur de cet article, qui est depuis vingt ans à la tête de la bibliothèque royale de Dresde, attire l'attention sur la situation excessivement modeste de ces utiles serviteurs, réclame une amélioration de leur sort, et met en garde les bibliothécaires, et encore plus les jeunes employés, contre une tendance fréquente à les traiter avec une hauteur déplacée ; la plupart des observations de M. Förstemann pourraient s'appliquer, sans y changer un mot, aux bibliothèques de France). — Mélanges : statistique de la bibliothèque de Cincinnati ; acquisitions récentes de la bibliothèque de la ville de Dresde. — Comptes-rendus : Kœnnecke, *Bilderatlas zur Geschichte der deutschen Nationalliteratur* (art. signé : G. S.) ; Kirchhoff, *die Entwickelung des Buchhandels in Leipzig bis in das zweite Jahrzehnt nach Einführung der Reformation* (signé : O. Hase). — Notes diverses : analyse d'une communication de M. Steche à la Société des arts industriels de Berlin, sur les reliures artistiques ; nouvelles publications bibliographiques du gouvernement italien, etc. — Personnel : nominations à Halle ; mort de M. Edward Edwards, à Niton (île de Wight), de M. Janicki, à Varsovie, de M. H. Bradshaw, à Cambridge.

Fasc. 5, mai 1886. — J. Gontosi : manuscrits de Corvin peints par Attavantes (le fasc. 8, août 1886, contient une communication à propos de cet article, envoyée par M. A. Venturi, de Modène. — W. List : notes sur la bibliothèque ecclésiastique de Beerfelden (fondée par les frères André et Léonard Pfot, morts, le premier en 1503, le second en 1483 ; détruite par un incendie en 1810). — H. Omont : l'édition princeps du περὶ τοῦ Θουκυδίδου χαρακτῆρος de Denys d'Halicarnasse (édition aldine de 1559, non connue de Renouard ; l'article de M. Omont est en français). — O. Hartwig : additions à son article du fascicule précédent. — Caesar : proposition relative à l'organisation du service des échanges universitaires en Allemagne. — Mélanges : bibliothèque Astor à New-York, bibliothèque publique de Boston (notes signées : A. Graesel), etc. — Comptes-rendus : O. Hase, *die Koberger* (art. signé : O. H[artwig]) ; Delisle, *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IXe siècle* (art. en français, signé : H. O[mont]) ; Schlossar, *Bibliotheca historico-geographica Stiriaca* (signé : G. Kossinna) ;

O. Mühlbrect, *Wegweiser durch die neuere Literatur der Staats und Rechtswissenschaften* (K. Schulz); Schnorr von Carolsfeld, *Katalog der Handschriften der königl öffentl. Bibliothek zu Dresden* (G. Meier). — Notes diverses : débat sur les bibliothèques à la Chambre des députés de Prusse, etc. — Personnel : comité des curateurs de la bibliothèque royale de Berlin ; nominations ; nécrologie : MM. H. Bradshaw, Lippincolt, libraire à Philadelphie, Miller, membre de l'Institut de France, Randall, bibliothécaire à Baltimore, J. Hetzel, homme de lettres et libraire, à Paris, Horner, ancien bibliothécaire à Zürich, Lebègue, libraire à Bruxelles, H. Stevens, bibliographe américain.

Fasc. 6, juin 1886. — K. Steiff : études sur l'histoire des premiers imprimeurs. — G. Knod : sur la bibliographie de Beatus Rhenanus (additions à un article publié dans le *Centralblatt* de 1885). — G. Mollat : plusieurs incunables juridiques non encore décrits. — Mélanges : publications des bibliothèques de Cologne, de Hambourg, etc. — Comptes-rendus : H. Oesterley, *Wegweiser durch die Literatur der Urkundensammlungen* (long article, signé : M. Perlbach); G. Mollat ; *Systematisches Verzeichniss des rechtswissen schaftlichen Literatur im Jahre* 1885 (signé : K. Schulz) ; C. Dziatzko, *Instruction für die Ordnung der Titel im alphabetischen Zettelkatalog der Bibliothek zu Breslau* (signé : Mecklenburg, avec un postscriptum d'O. H[artwig] ; G. Mazzatinti, *Inventario dei manoscritti italiani delle biblioteche di Francia*, I. — Notes diverses : vente Egger à Paris ; monument de P. Schöffer à Gernsheim ; *la Colombine et Clément Marot*, par H. Harrisse, etc. — Personnel : nomination de M. Vollers, de Berlin, au Caire, de MM. C. de Boor et H. Krause à Bonn ; mort de M. Glutz-Hartmann, à Soleure, de sir Th. Baker, de Manchester, de M. S. Low, libraire à Londres, et de M. H.-Th. Bruns, bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Berlin. — Echanges universitaires d'Allemagne.

Fasc. 7, juillet 1886. — Falk : les missels imprimés de Mayence. — E. Förstemann : la Bibliothèque royale de Dresde de 1881 à 1885. — Mélanges : règlement sur le prêt des livres dans les bibliothèques italiennes ; bibliothèque publique de Chicago. — Comptes-rendus : R. Souhart, *Bibliographie générale des ouvrages sur la chasse* (art. signé : O. H[artwig]) ; [U. Robert,] *Annuaire dec bibliothèques et archives* (art. de H. O[mont], en français) ; Hayn, *Bibliotheca Germanorum gynaecologica* (P.). — Notes diverses : disposition testamentaire de M. W.-L. Newberry pour la création d'une bibliothèque à Chicago ; scandale causé par la proposition, mise en avant dans un journal de Saint-Gall, de vendre les plus précieux manuscrits de la bibliothèque de cette ville). — Personnel : M. Wilmans, directeur général et directeur du département des imprimés à la bibliothèque royale de Berlin ; M. Valentin Rose, directeur du département des mss. au même établissement ; nomination de MM. Kossinna, Schulze et Drexler, à Berlin, W.-R. Smith, à Cambridge, Klette, à Greifswald ; mort de MM. R.-B. Seeley, à Londres, Frommann, à Iena, Caesar, à Marbourg. — Echanges universitaires. — Question : qu'est devenu le plus ancien registre municipal de Lübeck, commençant en 1227, encore conservé à la bibliothèque de cette ville au siècle dernier ?

Fasc. 8, août 1886. — K. Steiff, études sur l'histoire des premiers imprimeurs,

suite. — E. Gigas : études bibliographiques faites à la bibliothèque royale de Copenhague, I, littérature espagnole avant 1680. — Mélanges.— Comptes-rendus : Hitchcox, *United States government publications* (art. d'A. Graesel); *Verlagskatalog von P. Parey* (id.); Zebrawski, *Dodatki do bibliografii pismiennictwa polskiego* (P.); Othmer, *Vademecum des Sortimenters* (K. Schulz); *Catalogue of the library of the Chemical Society* (A. G.); H. Omont, *Inventaire sommaire des mss. grecs de la Bibl. nationale* (O. v. Gebhardt). — Notes diverses. — Personnel : M. Dziatzko, nommé bibliothécaire en chef à Göttingen; MM. Wetzel et W. Solf, à Kiel; MM. O. Georges et A. Ahlheim, à Giessen; mort de M. Jules Claye, à Paris.

On annonce la mort de M. Karl Julius Caesar, bibliothécaire en chef de l'Université de Marbourg, décédé le 21 juin.

M. Ermann, custos à la bibliothèque royale de Berlin, a reçu le titre de bibliothécaire. M. le prof. Stern, employé au musée égyptien, a aussi été nommé bibliothécaire à la bibliothèque royale.

Angleterre. — Le prince de Galles a fait don au British Museum de 600 volumes en langue chinoise, formant la collection des ouvrages européens traduits en cette langue qui ont été exposés, l'année dernière, à South Kensington par le gouvernement du Céleste Empire. La collection se compose de la Bible, d'autres livres religieux et d'un grand nombre d'ouvrages du domaine de la science, de l'histoire et de la législation internationale. (*Le Livre*, n° du 10 avril).

Les « trustees » du Musée britannique ont fait paraître un nouveau catalogue, rédigé par M. C. K. Fortescue : *Subject index of the modern works added to the Library of the Museum in the years* 1880-85. A l'exception du *Catalogue of british topography* d'Anderson, c'est le seul essai qui ait été tenté pour doter le Musée britannique d'un catalogue méthodique : il contient la notice d'environ 40,000 volumes rangés sous diverses catégories. — Mentionnons à cette occasion un *Catalogue of books placed in the galleries in the reading-room of the British Museum*, rédigé par M. Porter. Si l'on consulte en même temps le catalogue, publié en 1871, des livres qui garnissent les rayons inférieurs de la salle de lecture, on aura une liste à peu près complète des 60,000 volumes qui sont mis directement à la disposition du public. (*Revue historique*, juillet-août 1886, p. 480).

Vient de paraître : *Bibliotheca Phillippica. — A Catalogue of the Phillipps Manuscripts, numbers* 1388 *to* 2010. — Cheltenham, 1886, in-8° (non paginé). Catalogue des manuscrits en toutes langues acquis par le feu baronnet Th. Phillipps, en 1824, à la vente de la célèbre bibliothèque Meermann de La Haye. Ces manuscrits constituent le débris le plus important de l'ancienne bibliothèque des Jésuites du collège de Clermont si malheureusement abandonnée par le gouvernement de Louis XV. Le présent catalogue contient des notices de ces manuscrits un peu plus détaillées que celles qui ont paru dans le catalogue des manuscrits de Th. Phillipps publié en 1837.

On annonce la mort, à Niton, île de Wight, de M. Edward Edwards, le bi-

bliophile bien connu, ancien bibliothécaire du British Museum et de la Free Library de Manchester. Il s'est occupé des monnaies françaises de 1789 à 1830, notamment de celles de Napoléon Ier ; il a publié, entre autres, une *Table of the principal schemes for the classification of libraries* (1855) ; *Lives of the founders of the British Museum* (1870). Il avait entrepris la publication d'une nouvelle édition, considérablement augmentée, de ses *Memoirs of libraries, public and private*, qui ont paru en 1859.

Danemark. — Les six bibliothèques municipales créées, l'année dernière, à Copenhague, ont été ouvertes au mois de novembre. Elles possèdent ensemble 13,000 volumes. Moyennant une très modique cotisation, le prêt est accordé à toute personne de Copenhague ou des faubourgs, âgée de plus de seize ans. Au mois de décembre, il y a eu 1,874 emprunteurs, qui ont consulté 11,007 volumes ; au mois de janvier, 2,408 emprunteurs, qui ont consulté 15,341 volumes ; au mois de février, 2,522 emprunteurs, qui ont consulté 15,704 volumes ; au mois de mars, 2,868 emprunteurs, qui ont consulté 17,569 volumes ; au mois d'avril, 2,701 emprunteurs, qui ont consulté 14,089 volumes.

États-Unis. — Les Chambres législatives ont adopté, le 8 avril dernier, le projet de loi relatif à la construction d'un édifice approprié aux besoins actuels de la bibliothèque du congrès à Washington. Elle sera construite sur les plans de M. Smithmeyer ; elle aura 450 pieds de long sur 300 de profondeur et couvrira une superficie de 117 ares. Elle devra être entièrement achevée d'ici trois ans ; la dépense totale en est évaluée à 15 millions de francs.

La Chambre législative de l'Etat de Pensylvanie a promulgué récemment une loi punissant d'une amende jusqu'à 5,000 francs et d'un emprisonnement jusqu'à trois mois, tout employé ou visiteur d'une bibliothèque publique qui aura mutilé ou endommagé un livre, un périodique ou une carte ou gravure appartenant à une bibliothèque publique.

Le *Livre* de juillet contient un article de M. L.-M. Meysenheym sur les bibliothèques publiques de la ville de New-York, qui sont la Society Library, la N. Y. Historical Society's Library, les bibliothèques Astor et Lenox, la Mercantile Library, l'Apprentices'Library et la Free circulating Library.

Italie. — Viennent de paraître : *Inventario dei manoscritti italiani delle biblioteche di Francia*, par Gius. Mazzatinti.— Vol. I. *Manoscritti italiani della Biblioteca nazionale di Parigi*. Roma, in-8° de CLXXVII-256 pages.

Cataloghi dei codici orientali di alcune biblioteche d'Italia stampati aspese del Ministero della pubblica istruzione. Fascicolo terzo. Firenze, in-8°, p. 245-320. — Ce fascicule contient le catalogue des mss. hébreux de la Marciana, celui des mss. arabes de la bibliothèque nationale de Florence, et celui des mss. persans de la Laurentienne.

I codici Palatini della r. Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Vol. I, fasc. II. Roma, in-8°, p. 81-160.

M. le baron Bollati di Saint-Pierre a été nommé archiviste des archives de Turin, en remplacement de M. Bianchi, décédé.

Suède. — Vient de paraître le catalogue des accroissements de la bibliothèque de l'Université d'Upsal pour 1885 (in-4° de 88 pages).

Vient de paraître le dixième fascicule des communications des archives du royaume de Suède, publiées par l'archiviste en chef, M. Malmstrœm (in-8° de 70 pages). On y trouve, outre le compte-rendu pour 1885, une ordonnance royale sur les règles qu'il faudra suivre dans le triage des actes superflus et inutiles, et un registre des conseils du Sénat royal de Suède sous la reine Christine et le roi Charles-Gustave. D'après le compte-rendu, les archives, pendant 1885, se sont accrues de 436 volumes, de 10 ordonnances en original et de 4 lettres en parchemin. 156 savants ont fait des recherches dans les collections des archives.

Suisse. — Le 6 avril, est mort M. Louis Glutz-Blotzheim, bibliothécaire de la ville de Soleure. Il était né le 11 janvier 1831. En 1871, il fut nommé bibliothécaire de la bibliothèque de la ville de Soleure, qui, fondée en 1764, contenait alors environ 20,000 volumes, nombre aujourd'hui doublé. Cette bibliothèque n'a qu'un catalogue publié en 1841, suivi de deux suppléments, dont le second a paru en 1857. Depuis plusieurs années M. Glutz en préparait un nouveau, qu'il n'a pas pu terminer.

Vient de paraître : *Verzeichniss der Incunabeln der Kantons-Bibliothek Solothurn*, herausgegeben von Prof. M. Gisi, Kantons-Bibliothekar. I Hälfte. (A.-G) Solothurn, Zepfel, 1886, in-8° de VII-92 pages. — L'auteur de ce catalogue est le successeur de M. Glutz-Blotzheim. Ainsi qu'on peut le voir par une des indications du titre, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique, soit de noms d'auteurs, soit de titre. Les abréviations sont figurées.

D'un rapport de M. le Dr Sieber, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de l'Université de Bâle, il résulte que cet établissement s'est accru, pendant l'année 1885, soit par dons, soit par acquisitions, de 2,502 volumes, non compris les dissertations provenant d'échanges avec les Universités. Le Ministère de l'instruction publique de France figure en première ligne parmi les donateurs ; il est chaudement remercié de ses libéralités.

Le nombre des lecteurs s'est élevé à 464, qui ont consulté 6,149 volumes. Les dépenses pour le matériel ont atteint le chiffre de 18,646 fr. 64 cent., sur cette somme. 13,017 fr. 12 cent. ont été affectés aux acquisitions, et 2,665 fr. 80 cent. à la reliure.

Tonkin. — M. Paul Bert, résident général de la République française en Annam et au Tonkin, vient de prendre un arrêté par lequel il crée au Tonkin un corps savant qui prend la dénomination de Bac-ki-han-lam-vien (Académie tonkinoise) et dont une des attributions sera de « concourir à la formation de bibliothèques publiques dans les principales villes et d'une bibliothèque nationale à Hanoï. »

DEMANDES.

La bibliothèque de la ville de Besançon désirerait acquérir les volumes et fascicules suivants de la *Revue des Deux-Mondes* qui manquent à sa collection : 1829, toute l'année ; — 1832, toute l'année ; — 1833, toute l'année, sauf la livraison du 15 juin ; — 1834, les livraisons du 1er et du 15 janvier, du 1er et du 15 février, du 1er et du 15 mars, du 15 avril, du 1er mai, du 1er et du 15 juin, du 1er juillet, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre ; — 1835, les livraisons du 1er et du 15 janvier, du 1er février, du 1er mars, du 1er et du 15 juin ; — 1836, les livraisons du 1er et du 15 janvier, du 1er et du 15 février, du 15 mars ; — 1837, toutes les livraisons du 1er et du 3e trimestres.

BULLETIN

DES

BIBLIOTHÈQUES ET DES ARCHIVES.

PARTIE OFFICIELLE.

I. ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

ARCHIVES.

Circulaire relative aux recherches de documents militaires.

30 novembre.

Monsieur le Préfet, mon collègue, M. le Ministre de la guerre m'a fait connaître qu'il avait chargé l'état-major général (section historique) de rédiger l'histoire complète de la carrière des ministres de la guerre, depuis Richelieu jusqu'à nos jours, en réunissant toutes les pièces intéressantes qui concernent leur vie politique et militaire, ainsi que l'organisation de l'armée, l'origine de ses institutions, etc.

Pour que ce travail soit effectué avec exactitude et précision et fondé sur des documents authentiques et originaux, M. le Ministre de la guerre a prescrit, dans les archives départementales et, s'il y a lieu, dans les archives et bibliothèques municipales, des recherches méthodiques qui doivent être incessamment commencées.

Conformément au désir de mon collègue, je m'empresse de vous aviser de cette décision, en vous priant de vouloir bien prendre toutes les mesures nécessaires pour que les officiers chargés de ce travail, et dont

la liste vous aura été préalablement communiquée par les soins de M. le Général commandant la division, trouvent dans votre département toutes les facilités désirables pour l'accomplissement de leur mission.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes,
René GOBLET.

PERSONNEL.

Inspection générale des bibliothèques et archives. — Par décret du 29 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Lacombe (Paul), publiciste, ancien secrétaire-général de la préfecture d'Orléans, inspecteur général des bibliothèques et archives : 15 ans de services ; titres exceptionnels.

Bibliothèques populaires et scolaires. — Par décret du 29 décembre, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Robertet (Érasme-Georges), ancien chargé de cours au lycée Charlemagne, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (bureau des bibliothèques populaires et scolaires) : 14 ans de services; services exceptionnels à la commission des bibliothèques des équipages de la flotte au Ministère de la marine.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Par arrêté du 24 décembre, M. Marchal (Achille-Louis-Paul), conservateur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Par arrêté du 24 décembre, M. Bertal (Joseph), bibliothécaire au département des imprimés, et M. Pillon-Dufresnes (Victor-Adrien), sous-bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, ont été nommés officiers d'Académie.

Bibliothèque de l'Arsenal. — Par arrêté du 24 décembre, M. Martin (Henry), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, a été nommé officier de l'Instruction publique.

BIBLIOTHÈQUES DES DÉPARTEMENTS.

Ajaccio. — Par arrêté du 24 décembre, M. Touranjon (Pierre-André), bibliothécaire de la ville d'Ajaccio, a été nommé officier d'Académie.

Aurillac. — Par arrêté du 23 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Aurillac, MM. Delzons (Charles), juge d'instruction ; Loussert (Ernest), avocat; Aubépin, archiviste du département, en remplacement de MM. Durif et Gineston, décédés, et Mirande, démissionnaire.

Avesnes. — Par arrêté du 22 novembre, M. Clavon (Eugène), conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Avesnes, en remplacement de M. Pillion (Charles).

Bolbec. — Par arrêté du 24 décembre, M. Leroy, bibliothécaire de la ville de Bolbec, a été nommé officier d'Académie.

Bordeaux. — Par arrêté du 24 décembre, M. Céleste (Raymond), sous-bibliothécaire de la bibliothèque de Bordeaux, a été nommé officier d'Académie.

Bourbonne-les-Bains. — Par arrêté du 10 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Bourbonne-les-Bains a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Causard (Victor-Auguste), docteur en médecine ; Deveaux (Charles-Alexandre), banquier ; Laherard (Camille) ; Parison (Jean-François), directeur de l'école communale.

Carentan. — Par arrêté du 4 décembre, M. Lenoel, juge de paix, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Carentan, en remplacement de M. Haslinger, démissionnaire.

Domfront. — Par arrêté du 27 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Domfront a été composé ainsi qu'il suit : MM. Debierre, premier adjoint au maire ; le docteur Barrabé, conseiller municipal ; Renard, conseiller municipal ; Fauvel, principal du collège communal ; Besnard, professeur ; Duchemin, secrétaire de la mairie.

Étampes. — Par arrêté du 5 octobre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque d'Étampes : MM. Lenoir (Pierre-Nicolas), suppléant du juge de paix ; Lefèvre (Émile),

conseiller général ; Portier (Louis-Victor), ancien instituteur, en remplacement de MM. Bigault de Fouchère, Lefebvre (Bertrand) et Decolange, décédés.

Fécamp. — Par arrêté du 10 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Fécamp a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Marchand (Eugène); Duhamelet (Gustave); Lhonoré (Paul), membre de la délégation cantonale ; Fauvel (Raymond), docteur en médecine ; Ternisien (Alexis), instituteur public.

Fougères. — Par arrêté du 10 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Fougères a été composé ainsi qu'il suit : MM. Claudon, adjoint au maire ; Deroyer, docteur en médecine ; Guilmin, notaire honoraire ; Haslé, professeur au collège ; Prodhomme, receveur municipal.

Langres. — Par arrêté du 4 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Langres : MM. Bourgault (Louis-Nicolas), membre de la Société des gens de lettres ; Royer (Charles).

La Roche-sur-Yon. — Par arrêté du 8 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de La Roche-sur-Yon : MM. Guillemé, premier adjoint au maire ; Bittou, archéologue, conseiller municipal ; Valada, professeur de rhétorique en retraite.

Limoges. — Par arrêté du 12 novembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Limoges a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Dramard, conseiller à la Cour d'appel ; Brodin, ancien officier retraité, conseiller municipal ; Teilliet de Chandial, ingénieur des arts et manufactures, conseiller municipal ; Mandon, ancien chef d'institution ; Fage, bâtonnier de l'ordre des avocats ; Marbouty (Camille), membre de la Société archéologique et historique du Limousin.

Lisieux. — Par arrêté du 16 septembre, M. Dubois (Georges), avoué, conseiller municipal, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lisieux, en remplacement de M. Mouchel, décédé.

Lunel. — Par arrêté du 24 décembre, M. Millerot (Thomas-Louis-Antoine), bibliothécaire-archiviste de la ville de Lunel, a été nommé officier d'Académie.

Par arrêté du 28 septembre, le comité d'inspection et d'achats de livres

près la bibliothèque de Lunel, a été composé ainsi qu'il suit : MM. Vedel (Adolphe), docteur en médecine, conseiller général ; Gempp (Louis), administrateur de la Caisse d'épargne ; Monnier (Émile), conseiller municipal ; André (François), administrateur des hospices.

Lunéville. — Par arrêté du 27 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Lunéville : MM. Chicoulan, principal du collège ; Charpentier, artiste peintre ; Hamelin, conservateur des hypothèques, en remplacement de MM. Humbert, Thiéry et Marquis, décédés.

Marseille. — Par arrêté du 22 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Marseille : MM. Germondy, avocat, conseiller municipal ; Valmont, homme de lettres ; Saurel, ex-vérificateur des douanes, homme de lettres ; Flaissières, docteur en médecine, conseiller municipal.

Mirecourt. — Par arrêté du 4 décembre, M. le docteur Joyeux, conseiller d'arrondissement, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Mirecourt, en remplacement de M. Gaspard, démissionnaire.

Nérac. — Par arrêté du 27 décembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Nérac a été composé ainsi qu'il suit : MM. Faugère-Dubourg, bibliothécaire au Ministère de l'intérieur ; Lafargue, percepteur ; Labadie, ancien commissaire inspecteur de la librairie au Ministère de l'intérieur ; Éloi Sorbets, homme de lettres.

Neufchâteau. — Par arrêté du 27 septembre, le comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Neufchâteau a été réorganisé ainsi qu'il suit : MM. Mailly ; Martin, juge suppléant près le tribunal civil ; Lefebvre ; Perrin ; Huin-Varnier ; Claudot, docteur en médecine, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal.

Perpignan. — Par arrêté du 24 décembre, M. Vidal (Pierre), bibliothécaire de la ville de Perpignan, a été nommé officier d'Académie.

Provins. — Par arrêté du 3 septembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près ladite bibliothèque : MM. Antheaume (Charles-Alexandre), pharmacien, membre du comité de patronage du collège ; Bellanger (Justin), homme de lettres ; Schindler (Louis-Henri), conseiller municipal, ancien chef de section au chemin de fer de l'Est.

Rouen. — Par arrêté du 17 décembre, M. Lesens, trésorier de la

Société rouennaise des bibliophiles, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Rouen, en remplacement de M. Lebrument, décédé.

Saint-Dié. — Par arrêté du 6 novembre, M. Mangeonjan, inspecteur primaire à Saint-Dié, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de ladite ville.

Par arrêté du 25 novembre, M. Griache, ancien notaire, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Dié, en remplacement de M. Dinago, démissionnaire.

Saint-Omer. — Par arrêté du 3 novembre, M. Bommier (Auguste-Eugène), licencié en droit, notaire, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Saint-Omer, en remplacement de M. Cadet, démissionnaire.

Seilhac. — Par arrêté du 8 septembre, le comité d'inspection et d'achats de livres a été composé ainsi qu'il suit : MM. Chalaux, pharmacien ; Pourchet (Eugène) ; Bordes, juge de paix ; Florentin, docteur en médecine ; Dom, percepteur.

Tonnerre. — Par arrêté du 23 décembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Tonnerre : MM. Campenon (Marie-Sébastien-Auguste), capitaine de frégate en retraite, officier de la Légion d'honneur ; Lambert (Alfred), principal du collège ; Beauvais (Alexandre), ingénieur des arts et manufactures, en remplacement de MM. Denis, Moreau et Perruchon, démissionnaires.

Toul. — Par arrêté du 6 novembre, ont été nommés membres du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Toul : MM. Gilles (Prosper), professeur au collège ; Deligny (Édouard-Lucien), avocat ; Bauvalet (Jean-Auguste), négociant ; Blocq (Louis-Alfred), avocat, en remplacement de MM. Bancel, de Tinseau et Legoullon, décédés.

Vitré. — Par arrêté du 23 décembre, M. Ragot (Émile), président du tribunal civil, a été nommé membre du comité d'inspection et d'achats de livres près la bibliothèque de Vitré, en remplacement de M. Tortelier (Théophile), décédé.

ARCHIVES.

ARCHIVES NATIONALES.

Par arrêté du 21 octobre, M. Luce (Siméon-Auguste), sous-chef de la section historique, a été nommé chef de cette section, en remplacement de M. Demay, décédé.

Par arrêté du même jour, M. Longnon (Auguste-Honoré), archiviste de 2e classe à la section historique, a été nommé sous-chef de cette section, en remplacement de M. Luce.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Basses-Alpes. — Par arrêté du 24 décembre, M. Isnard (Marie-Zéphirin), archiviste des Basses-Alpes, a été nommé officier d'Académie.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Bibliothèque nationale. — Vient de paraître : *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, par G. Demay, chef de la section historique aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques. Tome second. Paris, Imprimerie nationale, 1886, in-4° de 667 pages.

Index processuum authenticorum beatificationis et canonizationis qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi, confecit et edidit Amedeus comes de Bourmont. (Excerptum ex *Analectis Bollandianis*, tom. V (1886). Bruxellis, typis Polleunis, Ceuterick et Lefébure, 1886. In-8° de 19 pages.

Inventaire sommaire des archives de la Chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris. Manuscrits français 21,813, 22,060 de la Bibliothèque nationale, publié par H. Omont. Paris, 1886, in-8° de 22 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1886, t. XIII, p. 151-159 et 174-187).

Bibliothèque de l'Arsenal. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, par Henri Martin, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. T. II. Paris, librairie Plon, 1886, in-8° de 493 pages.

Inspection générale. — Pendant l'année 1886, MM. les Inspecteurs généraux des bibliothèques et archives ont inspecté les bibliothèques suivantes : Agen, Alais, Albi, Ambert, Amiens, Annonay, Arbois, Aubenas, Auch, Aurillac, Baume-les-Dames, Belley, Bergerac, Besançon, Béziers, Blois, Bourg, Brive, Cambrai, Castellane, Castres, Cette, Chartres, Châteaudun, Château-Gontier, Châteauroux, Clermont, Clermont-l'Hérault, Cognac, Condé (Nord), Condom, Dax, Digne, Dreux, Forcalquier, Gaillac, Gap, Gien, Grenoble, Guéret, Issoudun, Janville, La Châtre, La Flèche, Lavaur, Le Câteau, Lectoure, Le Mans, Le Quesnoy, Limoges, Lons-le-Saunier, Lure, Mamers, Marmande, Mauriac, Mirande, Montargis, Montbéliard, Mont-de-Marsan, Montluçon, Montpellier, Nantua, Nérac, Nice, Nogent-le-Rotrou, Périgueux, Pithiviers, Poligny, Pontarlier, Pont-de-Vaux, Privas, Rambouillet, Riom, Romorantin, Ruffec, Saint-

Denis, Salins, Segré, Seilhac, Sisteron, Tarbes, Thiers, Trévoux, Tulle, Ussel, Uzerches, Valence, Vendôme, Verneuil, Vesoul, Villefranche-d'Aveyron, Villeneuve-sur-Lot.

Alais. — Vient de paraître : *Catalogue de la bibliothèque communale d'Alais.* Alais, imp. A. Brugueirolle, 1886, in-8° de 59 pages.

Beaune. — M. Marie a été nommé bibliothécaire de Beaune en remplacement de M. l'abbé Vivier, décédé.

Beauvais. — D'un rapport présenté par M. Marchandin, bibliothécaire de Beauvais, au comité d'inspection et d'achats, il résulte que, pendant l'année 1885, le nombre des entrées à la bibliothèque s'est élevé à 156 volumes, 132 cartes et 11 1/2 années de la *Revue des Deux-Mondes*. Une centaine de ces volumes proviennent de dons des Administrations ou des particuliers.

Le nombre de volumes communiqués à l'intérieur pendant l'année 1885 s'est élevé à 2,036 ; celui des lecteurs à 1,703 et celui des séances à 177, ce qui donne une moyenne de 9,62 lecteurs par séance. En comparant ces nombres avec ceux de 1884, on peut constater, en faveur de 1885, avec 3 séances de moins qu'en l'année précédente, une augmentation de 597 lecteurs, de 653 volumes communiqués, et de 3,48 de la moyenne des lecteurs présents à chaque séance.

Le nombre des volumes prêtés au dehors a été de 1,546 en 1885 ; celui des emprunteurs de 413. Il y a eu 150 volumes et 64 emprunteurs de plus qu'en 1884.

Cherbourg. — Du 1er octobre 1885 au 31 août 1886, le nombre des lecteurs sur place a été, pour les séances du jour, de 1,210, et, pour les séances du soir, de 4,734. Les ouvrages communiqués sur place sont au nombre de 5,944 et ceux prêtés au dehors au nombre de 223. Ils se décomposent ainsi : 1° théologie, 18 ; — jurisprudence, 66 ; — sciences et arts, 778 ; — belles-lettres, 3,705 ; — histoire, 1,354 ; — 2° théologie, 3 ; — jurisprudence, 3 ; — sciences et arts, 28 ; — belles-lettres, 114 ; — histoire, 75.

Clermont-Ferrand. — *Extrait du Rapport de M. le Maire de Clermont-Ferrand à M. le Ministre de l'instruction publique sur l'administration de la bibliothèque de la ville en 1885-1886.*

. . . . . .

Communication des livres et nombre des lecteurs.

« Le nombre moyen des lecteurs, en 1885, a été de 19 par jour, pendant le semestre d'hiver, et de 14 seulement en été. Cela fait pour 260 jours d'ouverture un total de 4,602 lecteurs, qui ont demandé 18,434 volumes, soit une moyenne de 4 volumes environ par lecteur.

Ces lecteurs appartenaient à peu près exclusivement à la classe dite des travailleurs. Ceux venus simplement pour accroître leur instruction générale ou pour se délasser l'esprit n'ont pas atteint le chiffre de vingt. On espère que l'établissement de séances du soir, à des heures où un plus grand nombre de personnes sont libres de l'emploi de leur temps, modifiera sensiblement cet état de choses, et que la catégorie des simples lecteurs atteindra au moins le chiffre des travailleurs actuels, tandis que le nombre de ceux-ci s'accroîtra aussi.

Les prêts de livres au dehors ont été au nombre de 155, composant 267 volumes.

Les ouvrages les plus fréquemment demandés appartiennent aux sections histoire et géographie, belles-lettres, archéologie. Les livres de sciences sont plus rarement réclamés.

Accroissements.

L'accroissement de la bibliothèque, dans le cours de l'année 1885, a été de 639 volumes provenant des origines suivantes :

1° Acquis sur les fonds du crédit affecté à la bibliothèque.....	193 vol.
2° Versés par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont.....	206
3° Envois du Ministère et de diverses administrations.....	192
4° Donnés par des particuliers.....	31
5° Provenant du dépôt légal des journaux.....	17
Total.....	639 vol.

Catalogue.

Le catalogue des imprimés a été achevé au mois de mars 1886 et l'impression en est actuellement terminée. Il comprend, en outre des quatre volumes actuellement parus, les deux tiers d'un cinquième volume qui sera complété par le catalogue des cartes, dessins et gravures. Celui-ci est en préparation et pourra être achevé dans l'espace de deux ou trois mois au plus.

On commencera au mois de décembre prochain le catalogue des manuscrits, en débutant par ceux qui intéressent spécialement la province d'Auvergne.

Legs en faveur de la bibliothèque.

Un honorable habitant de Clermont, M. Bargoin, décédé le 28 juillet 1885, a légué à la ville de Clermont-Ferrand, un capital de cinquante mille francs, dont le revenu devra être affecté aux frais de séances du soir à la bibliothèque de la ville pendant le semestre d'hiver.

Cette somme, d'après la volonté exprimée par le testateur, sera acquise à la ville de Clermont, deux ans après son décès, avec la condition expresse qu'à cette époque le service du soir soit établi et en plein fonctionnement.

Une commission désignée par le Conseil municipal s'occupe, aidée du concours du comité de la bibliothèque qui a été appelé à délibérer avec elle, de prendre les mesures nécessaires pour remplir les conditions du legs et de chercher les moyens de rendre les séances de lecture du soir profitables au plus grand nombre. »

. . . . . .

Cognac. — M. de Lacroix a été nommé bibliothécaire de la ville de Cognac, en remplacement de M. Pellisson, nommé juge au tribunal de Bergerac.

Compiègne. — La bibliothèque de la ville de Compiègne vient d'entrer en possession d'un legs important qui lui a été fait, il y a environ dix ans, par M. Pierre Sauvage, ancien membre de la Chambre de commerce de Paris, né à Compiègne. Ce legs, qui se compose d'environ un millier de volumes, renferme de nombreux ouvrages sur l'architecture et l'archéologie, des reliures aux armes du maréchal de Richelieu et du comte d'Hoym et aussi quelques curiosités bibliographiques.

Honfleur. — La bibliothèque de Honfleur, qui était restée longtemps fermée par suite des réparations faites à l'Hôtel-de-Ville, vient enfin d'être réorganisée et ouverte au public.

Lorient. — M. Tatin a été nommé bibliothécaire de la ville de Lorient, en remplacement de M. Gosse, démissionnaire.

Lunéville. — Mme Humbert-Curion, veuve de M. Humbert, colonel du génie en retraite, bibliothécaire de l'École d'application de Fontainebleau, a légué à la bibliothèque de Lunéville la bibliothèque de son mari, composée de 362 volumes richement reliés. Ces volumes ont été reçus, le 5 octobre, par le comité d'inspection et d'achats.

Mâcon. — *Rapport de M. Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, bibliothécaire, à M. le Maire de Mâcon, relatif à la réorganisation de la bibliothèque de la ville.*

Monsieur le Maire (1).

Par arrêté en date du 1er mai 1885, votre prédécesseur (2) m'a fait l'honneur de confier à mes soins la bibliothèque de Mâcon, avec mission de la transformer en un service municipal régulièrement organisé et fonctionnant normalement.

Je suis, dès maintenant, à même de vous exposer ce qu'aurait dû être ce dépôt (1789-1828) ; — ce qu'il a été (1828-1885) ; — ce qu'il est devenu (1885-1886).

I.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée constituante mettait par décret les biens du clergé à la disposition de la nation. En même temps, les monastères et les chapitres étaient invités à déposer soit aux bailliages, soit aux municipalités, les

(1) M. J. Guérin.

(2) M. L. Chambellan.

catalogues des livres de leurs bibliothèques (1) avec désignation spéciale des manuscrits et à rester, jusqu'à nouvel ordre, gardiens de leurs collections.

Mais, comme l'a remarqué M. Richôu (2), c'était exiger beaucoup des détenteurs que l'on dépouillait : on dut charger les municipalités de faire la besogne à laquelle la plupart des communautés s'étaient dérobées.

Puis, ensuite des instructions des Comités réunis (3), les directoires de district, sur l'invitation des directoires de département, commissionnèrent des citoyens capables de rédiger les catalogues.

Sept bibliothèques, à proprement parler, étaient devenues nationales dans l'étendue du district de Mâcon : cinq au chef-lieu, une à Cluny, l'autre à Tournus.

Il n'avait d'abord été tenu compte par la municipalité de Mâcon, dans les inventaires dressés au mois de mai 1790, que de quatre dépôts (4), celui des Minimes, celui des Capucins, celui des Jacobins et celui des Oratoriens (séminaire).

Quand le directoire du district fit procéder à la vente du séminaire et du cou-

---

(1) C'est ainsi que nous sont parvenus les catalogues des bibliothèques du chapitre de Tournus (*Archives de Saône-et-Loire*, II. L 4) et des Minimes de La Guiche (*Ibid.*, H).

(2) *Traité de l'administration des bibliothèques publiques*. Paris, P. Dupont, 1885, in-8°, p. 44.

(3) Le 16 octobre 1790, l'Assemblée constituante avait désigné trois membres du Comité ecclésiastique et trois du Comité d'aliénation des domaines nationaux pour délibérer sur toutes les questions relatives au mobilier ecclésiastique.

(4) Cependant les déclarations faites par les supérieurs des maisons religieuses supprimées en vertu des lettres patentes du 12 février 1790 avaient toutes été enregistrées. Il est curieux de comparer ces dépositions avec les chiffres du récolement opéré plus tard par l'administration.

Les Minimes avouent 3,734 volumes (12 mai).

Les Jacobins, 1,610 vol., savoir 70 in-f°, 112 in-4°, 1,408 in-12 et 20 vol. de différents formats (27 février).

Les Capucins : « Le fonds consiste en bibles sacrées, expositeurs, saints Pères, historiens profanes et ecclésiastiques, théologiens, prédicateurs, livres classiques et pieux. Tous ces ouvrages sont peu volumineux et la plupart incomplets (12 mars). »

Les Oratoriens : « Environ 500 vol. (18 février). »

Les Cordeliers : « Les livres (337), presque tous théologiques, consistent en 63 in-f°, 44 in-4°, 30 in-8°, 200 in-12, sans compter quelques volumes reliés en parchemin (27 février). »

Les Carmélites : « 200 vol. de livres de dévotion (18 mai). »

Les Ursulines : « 150 vol. de dévotion (17 mai). »

Les Visitandines : « Plusieurs traductions de la sainte Bible, l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par le P. Berruyer, 26 vol. de l'Histoire ecclésiastique par M. Fleury et 12 par M. Gaudeau, 26 vol. des ouvrages du P. Mimbourg, 3 vol. de Lettres édifiantes des missionnaires de la Compagnie de Jésus, l'Histoire des Juifs, l'Histoire ancienne, l'Histoire romaine, la Vie de saint François de Sale et ses ouvrages, les ouvrages du P. Bourdaloue, du P. Croiset, les Sermons du P. de Neuville et un grand nombre d'anciens livres de piété (14 mars). »

Presque tous déclarent en outre n'avoir « aucuns manuscrits ni médailles. » (*Archives municipales*, D).

vent des Jacobins et qu'il installa ses archives dans le vaisseau de la grande salle des Minimes, on dut transporter les livres au collège (1) : c'est alors que M. Lagrange, administrateur du district, à ce délégué, compta pour :

Les Minimes :	3,384	volumes.
Les Jacobins :	1,259	—
Les Capucins :	2,240	—
Les Oratoriens :	1,295	—

plus 250 exemplaires in-4° en trois volumes du rituel de Toulon et dix-huit douzaines d'exemplaires in-12 de l'extrait de ce même rituel, ce qui faisait pour le Séminaire seul, 2,261 volumes (2).

On y ajouta ensuite un cinquième dépôt, celui des Cordeliers, qui comprenait 294 volumes (3).

A Cluny, l'inventaire de la municipalité (3 mai 1790) accusait 3,507 imprimés et 189 manuscrits, soit 3,696 volumes. MM. Dumolin, docteur en médecine, et Furtin, homme de loi, chargés par le district (8 juin 1791) du récolement, trouvèrent le même total.

A Tournus, le récolement (4) fait sur l'ancien catalogue, annonça la présence de 3,635 volumes. N'étaient pas compris dans ce chiffre un certain nombre d'ouvrages prêtés, plus 88 missels, antiphonaires et livres liturgiques à l'usage de l'église, plus 13 bréviaires de différents diocèses, plus 43 volumes d'ouvrages dépareillés, plus, enfin, « une grande caisse remplie de brochures inutiles, mémoires, journeaux et gazettes (5). »

Le directoire se trouvait donc en présence, — non compris les doubles, — de 15,803 volumes, sur lesquels, il est vrai, « la moitié au moins, disait le rapport, ne mérite pas d'être placé sur un catalogue. »

Au lieu de réunir à Mâcon, en prévision de la formation des bibliothèques de district (6), les dépôts de Cluny et de Tournus, il se contenta, conformément à la première instruction de l'Assemblée constituante, en date du 22 novembre 1790, d'y faire apposer les scellés. On ne pénétra plus, dès lors, dans les locaux.

Cependant, à Cluny, au commencement de 1791, une partie de la voûte en briques de la bibliothèque s'effondra. Le directoire du district ordonna d'urgence (5 mai) de la réparer en même temps qu'il fit changer la porte « qui donnoit sur les cloîtres et n'étoit qu'une porte vitrée qui pouvoit être forcée facilement (7). »

---

(1) Cette opération, décidée par délibération du 8 juin, coûta 87 livres, 1 sol au district (*Archives départementales*, II. L 2).

(2) Délibération du directoire du district du 8 juin 1791 (*Archives départementales*, II. L 2).

(3) Rapport du directoire du district au Conseil du district sur ses opérations du 1er juin 1790 au 30 septembre 1791 (*Archives départementales*, II. L 2).

(4) Ce travail fut rétribué à raison de 150 livres.

(5) Procès-verbal de récolement (*Archives départementales*, II. L 4).

(6) Décret du 8 pluviôse an II.

(7) *Archives départementales*, II. L 2.

Il n'y avait pas encore de bibliothécaire nommé quand, le 26 pluviôse an II, le directoire du district décida que les volumes déposés *dans la salle de la ci-devant congrégation faisant partie de la maison du collège* seraient divisés en deux lots, composés : le premier, des ouvrages de religion et d'ancienne jurisprudence; le second, de tous autres livres possibles, histoire, morale, voyages, romans, etc.; — qu'ils y resteraient jusqu'à ce que la centralisation de tous ceux du district ait eu lieu; — qu'après, on en ferait l'arrangement, en complétant les uns et séparant les autres, en les classant et en choisissant les bonnes éditions et les tirages illustrés. On devait ensuite mettre de côté le fonds destiné à composer la bibliothèque et vendre le surplus.

Dans l'intervalle, l'application des lois de la Convention sur les biens des émigrés, des détenus et des déportés, avait donné naissance à un nouveau fonds.

L'inventaire en fut dressé par les citoyens Galant et Melouza. Ils récolèrent, d'après un rapport (1) du 4 brumaire an III, 18,480 volumes environ, qui furent déposés sur des rayons dans les greniers de la maison (2) de l'émigré de La Bletonnière d'Igé. Dans ce nombre, n'étaient compris ni les livres composant la bibliothèque de Noly fils, « très riche, à en juger du moins par l'apparence, » ni les ouvrages recueillis par les commissaires aux séquestres des différents cantons, celui de Rochevineuse (3) excepté, ni ceux des maisons dont le mobilier n'était pas encore vendu (4).

Les citoyens Commerçon et Fropier avaient été adjoints au citoyen Galant, le 22 thermidor an II, pour opérer dans ce fonds le triage des livres à conserver. A raison de l'insouciance et de la négligence dont ils firent preuve, on les remplaça le 28 fructidor par le citoyen Blampoix qui, à son tour, fut nommé bibliothécaire du district aux lieu et place du citoyen Galant, par arrêté du représentant du peuple, Tellier, en date du 12 pluviôse an III (5).

Le citoyen Guénebaud lui succéda, le 18 prairial an III, et resta en fonctions jusqu'au 3 pluviôse an V. A cette date, il demanda qu'on lui retirât sa commission et qu'on fît porter au collège le peu de volumes qui demeuraient confiés à ses soins. En effet, divers arrêtés lui avaient fait restituer aux détenus libérés et aux

---

(1) Compte-rendu du directoire du district au Conseil général du département.

(2) Palais de Justice actuel.

(3) Saint-Sorlin.

(4) La plupart des livres des émigrés avaient été vendus avec leurs meubles. Ainsi, sur les cinq bibliothèques du canton de Lugny qui furent inventoriées, ensuite de délibérations du directoire des 3 et 18 octobre 1791, par les citoyens Choquier, administrateur du district, et Munier, notaire à Lugny, une seule, celle de Pelletrat de Borde, fut partiellement transportée à Mâcon. Les autres furent mises aux enchères : celles de Pelletrat dit de Borde et Desbois à Igé et Chabotte, le 3 décembre 1792; celle de Mme Vallin à Saint-Maurice, le 10 décembre; celle de Desbois à Choiseau, le 17 décembre; celle de Perrier, dit Marigny, à Fleurville, le 7 janvier 1793. A Choiseau, il y avait 1,100 volumes, mais « aucun manuscrit, aucune édition première, aucun livre précieux et propre à être classé dans une bibliothèque nationale. » (Délibération du directoire du district du 29 novembre 1792).

(5) Délibération du 15 pluviôse.

parents des condamnés ou des déportés, les bibliothèques suivantes (1) : Desvignes-La Ferté, Clermont-Tonnerre, Merle, Greuze, Guignard, Desgranges et Bonnay. Restaient celles de François, Gome, d'Aurel et de Borde. La première comprenait environ 170 volumes de droit ancien (2). Les deux autres, environ 180 volumes, « un grand tiers dépareillé, le reste en ouvrages de la profession des propriétaires, l'un et l'autre ci-devant prêtres (3). » La dernière, environ 140 volumes, « presque toute entière dépareillée et de mauvais romans en brochure... Elle valoit à peine vingt-quatre francs. »

Il y avait de plus « un certain nombre de volumes qui, dans les transports, s'étaient détachés de chacune desdites bibliothèques particulières et qu'il n'avait plus été possible d'y réunir avec certitude qu'ils appartinssent à celles où on les aurait replacés : un tiers de ces volumes consiste en ouvrages incomplets ; les deux autres tiers, trouvés épars dans les greniers d'Igé, ne sont que des journaux, almanachs, heures, vespéraux et auteurs classiques à l'usage des écoliers, presque tous brochés ou sans couvertures et à moitié déchirés ; ils ne peuvent qu'être vendus à la livre, comme vieux papier, si même ils trouvent des acheteurs à ce titre. »

Les ouvrages provenant des communautés religieuses, déposés tout d'abord à terre dans le réfectoire du collège, avaient été transportés successivement à l'infirmerie, puis dans la salle du premier étage de l'aile gauche, puis dans la salle du second étage de l'aile droite. Ce dernier local étant devenu nécessaire pour emmagasiner du blé, la bibliothèque fut reléguée au grenier.

Elle s'y trouvait quand, en l'an IV, on confia au citoyen Berthet, le soin d'en rédiger le catalogue. « Elle mérite peu la peine et le temps que demande une opération semblable, disait Guénebaud (4), n'étant composée en très grande partie que de bréviaires, de commentaires et paraphrases sur l'Écriture, de traités de théologie, de quantité d'ouvrages ascétiques et d'un assés grand nombre d'ouvrages incomplets, le tout en un tel état de vétusté et de dépérissement, que même bien des volumes sont à moitié pourris... »

Le travail sans date que je crois pouvoir attribuer à Berthet, comprend 1,060 articles (5). Malheureusement, des ouvrages qui y figurent, une très faible partie nous est restée.

Bauzon, bibliothécaire de l'École centrale ouverte à Autun, le 10 germinal

---

(1) Celle de l'émigré Blondel lui avait déjà été remise en exécution d'un arrêté du directoire du 18 frimaire an III (Délibération du 26).

(2) Ils furent restitués en exécution d'arrêtés préfectoraux des 11 vendémiaire an XII et 11 août 1806 (*Archives municipales*, R) contraires aux termes d'une lettre du ministre de l'Intérieur, en date du 22 thermidor an VIII, qui prescrivait de ne « remettre aucun objet de science et d'art aux personnes qui, après leur radiation de la liste des émigrés ou leur rappel, seroient rentrées en possession de leurs autres biens. » (*Archives départementales*, T).

(3) *Archives municipales*, R.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

an IV (1), avait été autorisé (2) à tirer de tous les dépôts du département, les livres qui lui paraîtraient utiles à la formation de la bibliothèque (3) de l'école.

Il choisit un grand nombre de volumes qui furent emportés à Autun. J'ai particulièrement à déplorer, au point de vue local, la disparition d'une *Histoire du séminaire de Mâcon* (art. 145) et d'un *Almanach* (4) *géographique du Mâconnais* (art. 942). Il y a également lieu de regretter, au point de vue bibliographique, la perte d'un « livre très ancien, sur vélin, » intitulé : *De scriptura* (art. 405).

Quant aux manuscrits, — on sait que les supérieurs des maisons religieuses n'en avaient déclaré aucun en 1790, — le catalogue en mentionne huit (art. 745-752). Voici les titres peu explicites que leur donne Berthet :

« Manuscrit sur le Nouveau Testament.
« Manuscrit *De rebus sanctis*.
« Manuscrit sur un voyage en Italie.
« Manuscrit sur les mathématiques.
« Manuscrit historique et géographique.
« Mémoire manuscrit.
« Extrait manuscrit de l'Histoire universelle de M. l'abbé de l'Isle (5).
« Recueil manuscrit de diverses choses sacrées. »

Quatre, le troisième, le cinquième, le sixième et l'avant-dernier, figurent probablement aujourd'hui dans notre bibliothèque (6).

En 1806, le 18 mars, sur la proposition de M. d'Igé, la Société des sciences, arts et belles lettres (Académie) de Mâcon (7), pria le maire, M. Barjaud, d'intéresser à la reconstitution de la bibliothèque le préfet de Saône-et-Loire (8). Celui-ci répondit, le 21 juin, à une lettre du 19, qu'il ne trouvait « rien de plus convenable que de transférer dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville les livres entassés dans les greniers du collège. J'approuve, ajoutait M. de Roujoux, le projet d'en faire le noyau d'une bibliothèque publique. Elle ne peut être ni mieux

(1) Délibération de l'administration centrale, du 24 ventôse (*Archives départementales*, I. L 5).

(2) L'évêque d'Autun, jaloux de cette faveur, obtint plus tard, par lettre du Ministre de l'intérieur, du 11 prairial an XI, celle de prendre, à son tour, 4,000 volumes dans les départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire (*Archives départementales*, T.)

(3) Elle était ouverte tous les jours au public de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures. Délib. de l'administration centrale du 24 ventôse an IV (*Archives départementales*, I. L 5). — Lors de la suppression des écoles centrales, un arrêté des consuls du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803) confia leurs bibliothèques aux municipalités des villes où ces écoles avaient été établies.

(4) Cet *Almanach* ne peut être confondu avec le *Dictionnaire mâconnais* du citoyen Puthod, qui ne parut qu'en l'an VIII.

(5) *Histoire universelle de tous les peuples du monde*, par Delisle de Sales, Mayer et Mercier. Paris, 1779-85, 53 vol. in-8° et 2 ou 3 volumes de planches.

(6) Ils portent les n°s 6, 11-20, 10, 27-28. En ce qui concerne les n°s 10, 11-20, l'identification que je propose n'est que conjecturale.

(7) Établie en 1805 sur l'initiative de M. Barjaud.

(8) Je dois ce renseignement tiré des registres des délibérations de l'Académie à l'obligeance de M. F. Lacroix, de Mâcon.

soignée, ni mieux choisie que par la Société qui s'en charge et aux vœux de aquelle je me rends avec empressement (1). »

On opéra sur-le-champ ce déménagement.

Mais que sauva-t-on ? — En 1817, sur l'invitation de M. Desvignes de Davayé, maire, deux membres de l'Académie, MM. de Larnaud et Cortambert, lressèrent un inventaire de 119 articles dans lequel furent compris « cent volumes [uc le moins difficile des amateurs serait peu jaloux de placer sur les rayons de on cabinet. » En outre, « beaucoup d'ouvrages, à raison de leur vétusté, du lésagréable format (!), de la mauvaise édition et même de l'insignifiance réelle du contenu, ne sont presque d'aucune espèce de valeur quelconque... Plusieurs volumes tombent de moisissure dès qu'on les touche : d'ailleurs, rien de précieux, ien de recommandable dans ce qui n'est pas incomplet ou détérioré (2). »

Les choses restèrent des années en l'état. Un rapport du préfet au Ministre de l'intérieur, du 28 février 1821, nous apprend « que la bibliothèque se compose de 97 volumes... La plupart des livres sont dépareillés et le tout est à peu près e nul intérêt et de nulle valeur. Elle est placée à l'Hôtel-de-Ville sous la garde u concierge plus encore que des commis de la mairie ; elle est absolument à ecréer (3). »

En 1826, l'Académie fit dresser par trois de ses membres, MM. Louis de amartine, de Larnaud et Alexandre Mottin, une liste des ouvrages indispensables pour former les premières bases de la future bibliothèque. » En même temps, lle ouvrit une souscription dont le montant s'éleva à 4,386 francs. Il est vrai que, 1er février 1828, on n'avait encore réalisé que 1,981 francs (4). Quelques ersonnes offrirent des livres, comme M. Barjaud, ancien maire, qui donna 146 olumes (5).

II.

Le 14 mai 1828, eut lieu dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville la séance inauguration de la bibliothèque. M. de Davayé, maire, commença par « relever s avantages qui devaient résulter d'un établissement destiné à faire profiter tous s habitants des bienfaits de l'instruction, en leur offrant les éléments qui leur anquaient pour les guider dans leurs études et en assurer le succès. » Après des scours de MM. de Puymaigre, préfet du département, et de Latombe, président l'Académie, on ouvrit les portes de la bibliothèque, à l'entrée de laquelle avait é placé le buste de Charles X couronné de laurier (6). Puis, M. Trambly, embre de l'Académie, lut des vers de circonstance. Les invités purent ensuite rculer à loisir dans les salles et en constater le bon aménagement.

---

(1) *Archives municipales*, R.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives départementales*, T.

(4) Ce détail a été emprunté aux documents du Ministère de l'instruction publique, r M. E. Bougenot, ancien élève de l'École des chartes, à qui j'en dois la connaisnce.

(5) Délibération de l'Académie, du 29 mai 1827.

(6) Le socle qui le portait existe encore.

M. Barjaud fut le premier bibliothécaire (1828-29). Il eut pour successeurs MM. Ragut (1829-70), Michon (1870-81) et Jeandet (1881-85).

Je ne crois pouvoir mieux faire, pour cette période de l'existence de la bibliothèque, que de rappeler, dans l'ordre chronologique, les points essentiels de son histoire.

1828, 10 mai. — Règlement fixant l'ouverture de la bibliothèque au vendredi de chaque semaine, de 10 heures à 4, du 11 novembre au 1er septembre.

1829, 12 mai. — Règlement nouveau : la bibliothèque sera ouverte tous les jours de 11 heures à 4.

1830. — Don d'environ 250 ouvrages par M. Mathieu, de l'Institut.

1835. — Publication d'un catalogue comprenant 733 articles (1).

1838, 8 novembre. — Délibération du Conseil municipal modifiant le règlement de 1829 : la bibliothèque sera désormais ouverte tous les soirs de 6 heures à 10.

1839. — Don de 236 volumes par M. Chabat, curé de Saint-Laurent.

1843, 12 avril. — Règlement nouveau : la bibliothèque sera ouverte quatre soirs par semaine, de 7 heures à 10.

1844, 12 octobre. — Évaluation à la somme de 12,000 francs des 5,000 volumes présents.

1850, 1er juin. — Nouveau règlement.

1852. — Don d'un grand nombre d'ouvrages de médecine, — environ 1,000 volumes, — par le docteur Dufour.

1853, 28 juillet. — Récolement qui accuse la présence de 6,000 volumes environ.

1855. — Acquisition d'un grand nombre de livres rares provenant de la bibliothèque des Minimes de La Guiche.

1858, 1er janvier. — Nouveau règlement.

1860. — Confection d'un catalogue manuscrit.

1873. — Translation de la bibliothèque au second étage de l'Hôtel-de-Ville et attribution de son local primitif au musée.

1880. — Rédaction d'un catalogue nouveau.

1882. — Legs de 656 volumes par M. et Mme Peltrat de Borde-Remondange.

1884. — Legs de 242 volumes par le général Pellissier.

III.

Local. — Le local affecté à la bibliothèque se compose de cinq salles, y compris celle du public, situées au second étage de l'Hôtel-de-Ville; une pièce du troisième abrite les ouvrages de très grand format.

Il est parfaitement sec et, dans ses conditions actuelles, assure la conservation indéfinie des ouvrages.

Grâce au classement nouveau, j'ai rendu disponibles 112 mètres de rayonnage d'un côté et 34 mètres d'autre part. Cela permettra d'attendre quelques années encore avant de procéder à l'agrandissement inévitable du dépôt.

---

(1) Mâcon, Dejussieu, 40 p., in-12.

Classement. — J'ai dû commencer par remanier le classement, travail que j'avais jugé indispensable en trouvant, par exemple, le *Guide de la sage-femme chrétienne* entre le tome I et le tome II des *Œuvres de saint Augustin*, les *Lettres écrites sur ses vins à M. Blanchard, de Vertheuil-Médoc*, au milieu des recueils épistolaires, les *Œuvres complètes de La Fontaine* dans la travée des poètes français, une *Description de monuments celtiques* à la mythologie, etc.

Bien plus, l'intégralité des collections n'avait pas été respectée. On voyait çà et là dispersés, attribués à toutes les sections, les *Documents inédits sur l'histoire de France*, le *Dictionnaire topographique*, le *Répertoire archéologique*, les *Rapports sur les progrès des lettres et des sciences*, le *Panthéon littéraire*, les classiques grecs de Didot, les auteurs latins de Nisard, les Panckoucke et les Lemaire.

En outre, un grand nombre de volumes provenant de legs de 1882 et 1884 étaient déposés sur des tables ou même à terre.

Il y avait également à supprimer une réserve qu'on n'aurait jamais dû songer à créer et dont je m'interdirai d'indiquer ici la composition.

Puis, j'ai fait redescendre dans les salles 130 des 332 volumes abandonnés au grenier : des tomes isolés, des éditions différentes d'une même publication avaient à tort été considérés comme doubles. Et je crains qu'il s'en soit trouvé beaucoup de cette nature parmi les 111 ouvrages offerts à la municipalité de Saintes, en 1871, après l'incendie de la bibliothèque de cette ville.

Enfin, dernière opération : les périodiques dont les fascicules n'ont jamais été reliés viennent d'être tout au moins enliassés.

Aujourd'hui, les livres sont classés suivant la méthode de Brunet et, dans chaque section du cadre, placés par rang de taille. Ceux qui n'étaient pas estampillés ont été l'objet de cette mesure conservatrice. Mais je n'ai encore pu leur donner ni étiquettes, ni numéros.

Récolement. — Le récolement, outre qu'il est un devoir pour tout bibliothécaire entrant en fonctions, s'est absolument imposé à raison de l'état déplorable dans lequel j'ai trouvé la bibliothèque et surtout de l'abandon du catalogue de 1881 : durant cinq ans en effet, celui-ci n'a reçu que 21 mentions, tandis que je relève 1,043 entrées au registre spécial.

Je manquais des éléments nécessaires pour établir la liste complète des livres qui ont disparu depuis la fondation du dépôt.

Un grand nombre des articles du catalogue imprimé, de 1835, ne se retrouvent plus.

Au registre d'entrée figurent également des ouvrages qu'on chercherait en vain sur les rayons (1). Grâce au dernier catalogue, j'ai pu évaluer (2) les pertes

(1) Je citerai notamment : *Feux crépusculaires ou moyens de détruire les insectes*, par Ducouédic, Paris, Marchant, 1813, 1 v. (n° 221) ; — *Lettres lyonnaises ou correspondance sur divers points d'histoire et de littérature*, par Breghot du Lut, Lyon, Barret, 1826, 1 v. (n° 373) ; — *l'Infante déterminée, nouvelle*, par François Béroalde, Paris, 1617, 1 v (n° 539) ; — *Histoire de la philosophie allemande*, par Ott, 2 v. (n° 1014) ; — *Catalogue de la bibliothèque de M. Naudin*, 1865, 1 v. (n° 1727) ; — *l'Instruction publique dans la Haute-Savoie*, par Louis Revon, 1868, 1 v. (n° 2015) ; — etc. — Il manque 2 vol. sur 20 aux *Œuvres complètes de Victor Hugo*, Paris, Renduel, 1834-40 (n° 629) ; — 2 vol. sur 28, sans doute les tt. I et II de *La Papauté* imprimés, aux *Poésies* de l'abbé Gono (n°s 1845-46), — etc.

(2) Réservé les ouvrages non inscrits au registre d'entrée. Ainsi, un Mâconnais

subies du 1er décembre 1881 au 1er mai 1885, soit 53 volumes (1). Il a donc été, dans cet intervalle, égaré plus d'un volume par mois.

Il n'est pas sans intérêt de relater ici les résultats généraux obtenus au cours de mon récolement. Les chiffres ont été arrêtés au 1er juillet dernier.

A cette époque, la bibliothèque, qui possédait 3,000 volumes en 1841 (2), 5,000 en 1844 (3), 6,000 en 1853 (4), 7,000 en 1852 (5), en comptait 13,250.

Ce total se répartit comme il suit entre les principales divisions du cadre de classement :

Théologie : 297.

Jurisprudence : 308.

Sciences et arts : 3,749..
- Divers : 8.
- Sciences philosophiques : 784.
- Sciences physiques et chimiques : 177.
- Sciences naturelles : 956.
- Sciences médicales : 1,153.
- Sciences mathématiques : 261.
- Beaux-arts : 204.
- Arts mécaniques : 206.

Belles-lettres : 2,594...
- Divers : 83.
- Linguistique : 206.
- Rhétorique : 175.
- Poésie : 456.
- Théâtre : 241.
- Prose : 146.
- Philologie : 331.
- Polygraphes : 566.
- Collections : 390.

---

connu dans le monde des lettres, pour avoir publié de nombreux romans sous le pseudonyme de *Fortunio*, m'écrivait, à la date du 18 janvier dernier : « J'ai déjà envoyé à la bibliothèque de Mâcon plusieurs de mes ouvrages, sinon tous... » Or je n'en ai rencontré qu'un seul, sous le n° 3293.

(1) Plusieurs sont devenus introuvables et devront être rachetés à tout prix.

(2) *Album de Saône-et-Loire*, Mâcon, Pelliat, in-4°, t. I, pp. 155-7.

(3) *Archives municipales*, R.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.* Rapport de M. Ragut. — Nous ne parlons pas du rapport de M. Michon, qui, en 1877, accuse 21,000 volumes, soit « en chiffres ronds » 500 pour la théologie, 300 pour la jurisprudence, 5,600 pour les sciences et arts, 4,500 pour les belles-lettres et 10,000 pour l'histoire. Il est évident que M. Michon a considéré comme un volume chaque fascicule des publications périodiques non reliées.

Histoire : 5,277.....
- Divers : 58.
- Géographie : 526.
- Histoire universelle : 204.
- Histoire religieuse : 219.
- Histoire ancienne : 335.
- Histoire moderne : 2,606..
  - H. générale : 76.
  - H. de France : 2,053.
  - H. étrangère : 477.
- Archéologie : 230.
- Histoire littéraire : 611.
- Biographie : 272.
- Bibliographie : 216.

Encyclopédies, revues : 924.
Manuscrits : 78.
Doubles à conserver : 23.

Les doubles à conserver se composent de classiques grecs et latins. Les autres, au sujet desquels j'aurai l'honneur, Monsieur le Maire, de vous soumettre ultérieurement des propositions ou de vente ou d'échange, sont au nombre de 202.

Parmi les 13,250 volumes que nous possédons, il y a malheureusement beaucoup d'ouvrages dépareillés : j'en ai relevé près de 200 ; 50 autres sont en cours de publication.

Bien des volumes, eux aussi, sont incomplets. Pour en dresser la liste, c'est-à-dire pour pousser le récolement à ses limites extrêmes, il faudrait des années. Le hasard m'a fait découvrir un certain nombre de délits dont se sont rendus coupables des amateurs peu délicats. Je citerai quelques exemples : les planches du t. II (Saône-et-Loire) du *Voyage pittoresque en Bourgogne* (Dijon, 1835, g. f.) ont été absolument livrées au pillage ; — dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule celtique* (Paris, 1875-78), les planches 48-51 du t. I ont disparu ; — l'*Annuaire de Saône-et-Loire pour 1830* s'est vu arracher les pages 215-228 ; — l'*Histoire de Raphaël*, de M. Quatremère de Quincy (1824, p. f.) est privée du portrait gravé d'après la peinture du palais Albani, d'Urbino ; — il reste trois des quatorze figures des *Élégies de Tibulle*, traduites par Mirabeau (an VI, 2 vol., p. f.) ; —dans les t. II et III des *Travaux de Mars*, de Manesson-Mallet (1671-2), remplis de figures en texte, on a détaché, à la pointe du canif, les pages 133-6 et 131-2 ; — etc.

Catalogues. — Le catalogue de 1880 avait été fait sur registre, d'une façon à la fois inexacte et incomplète ; il ne mentionnait généralement ni le nom de l'éditeur, ni le lieu de l'édition. En outre, je l'ai dit, il n'a pas été tenu à jour depuis cinq ans, date de la mort de M. Michon.

J'ai donc dû, conformément à votre arrêté du 1er mai 1885, reprendre le travail.

Le catalogue nouveau, dont les divisions reproduisent celles du classement, est complètement terminé. Il est rédigé sur fiches. Celles-ci, — au nombre de 5,117, — sont retenues dans des boîtes par des tringles métalliques mobiles.

Chacune d'elles porte le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, la tomaison, le lieu et la date de l'édition, le nom de l'éditeur, le nombre et le format (1) des volumes.

Je regrette que le temps ne m'ait pas permis de compléter ce catalogue méthodique par un répertoire alphabétique. J'ai cru qu'il était plus urgent de dresser d'abord des inventaires spéciaux d'absents, d'incomplets et de doubles.

Manuscrits. — Peu d'années après l'ouverture de la bibliothèque, en 1833, on ne constatait encore la présence que d'un manuscrit auquel on ne comptait que neuf volumes (2). C'est actuellement le n° 11-20.

Le catalogue de 1835 en mentionne trois (n°s 1-2, 3, 4-5), les seuls sur parchemin. Six autres sur papier (n°s 45, 10, 21, 11-20, 27-28, 6) sont confondus avec les imprimés.

Les rapports de divers bibliothécaires en signalent ensuite 3 formant 7 volumes en 1853, 5 en 1877, 41 en 1882 et 43 formant 63 volumes en 1884 (3).

La réorganisation du dépôt et de minutieuses recherches m'ont permis d'augmenter légèrement ces chiffres et de les arrêter à 53 manuscrits formant 78 volumes.

Voici la répartition par fonds que j'ai cru devoir opérer :

Fonds ancien : 24 manuscrits ; 39 volumes. — 1-2. La Cité de Dieu, de saint Augustin, XVe s.; 2 v., g. f.— 3. La Légende dorée, de J. de Voragine, t. III, XVe s. ; 1 v., g. f. — 4-5. La Toison d'or, de Guillaume de Tournai. XVe s.; 2 v., g. f. — 6. Voyage de Lille à Rome par l'Allemagne. 1660 ; 1 v., m. f.— 7. « L'ordre françois, sixiesme ordre d'architecture, » par F. Conders de Helpen. 1690 ; 1 v., g. f. —8. Recueil encyclopédique de textes anciens et modernes. XVIIe s.; 1 v., p. f. — 9. Commentaires sur la coutume de Bourgogne. XVIIe et XVIIIe ss.; 1 v., m. f.—10. « Mémoire sur la noblesse de France. » XVIIIe s., 1 v., m. f. — 11-20. « Mémoires sur l'estat présent de toutes les provinces de France. » XVIIIe s.; 10 v., m. f. — 21. Histoire des États du Mâconnais, par Cl. Bernard. XVIIIe s.; 1 v., g. f. — 22. Inventaire des archives des États du Mâconnais, par Cl. Bernard. 1744 ; 1 v., g. f. — 23. Recueil des pièces d'un procès d'entre l'évêque de Mâcon et l'abbé de Cluny. XVIIIe s. ; 1 v., g. f. — 24-26. Processionnal de la cathédrale de Mâcon. 1741 ; 3 v., p. f. — 27-28. Mélanges d'histoire ecclésiastique et de théologie. XVIIIe s. ; 2 v., m. f. — 29-30. « Compendium philosophiæ. » 1742-3 ; 2 v., p. f. — 31. Rhétorique de Lebeau. 1750 ; 1 v., p. f. — 32. Résumé des observations d'histoire naturelle du « Danubius » de Marsigli, par Ph. Commerson. 1755 ; 1 v., p. f. — 33. Mélanges de médecine. XVIIIe s. ; 1 v., p. f. — 34. Traité de pathologie, par Petit. XVIIIe s.; 1 v., p. f.—35. Traité des maladies vénériennes. XVIIIe s.; 1 v., p. f. — 36. Traité des maladies des femmes. XVIIIe s. ; 1 v., p. f. —

---

(1) J'ai adopté la distinction des trois formats, le grand, le moyen et le petit, suivant l'ouvrage a plus ou moins de 0,25 ou de 0,35^{cm} de hauteur.

(2) Lettre du secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon au préfet de Saône-et-Loire (*Archives départementales*, T).

(3) *Archives municipales*, R.

37. « Les vertus des plantes. » XVIIIe s.; 1 v., m. f. — 38. Traité de pharmacie, par Ruelle. XVIIIe s.; 1 v., p. f. — 39. Recueil de poésies roumanches. XVIIIe s.; 1 v., p. f.

Fonds moderne : 24 manuscrits ; 34 volumes. — 40-44. Explication des planches d'antiquités de la « Description de l'Égypte. » XIXe s.; 5 v., g. f. — 45. Chronique de Mâcon, de Ph. Bugnyon. 1833 ; 1 v., p. f. — 46. Histoire de Mâcon, par Michon, t. I. 1862 ; 1 v., m. f. — 47. « De l'influence de l'abbaye de Cluny au XIe siècle, » par Chavot. 1850; 1 v., m. f. —48. « Poésies inédites de M. de Sénecé. » 1826 ; 1 v., p. f. — 49. Prônes et sermons, par l'abbé Gono. XIXe s.; 1 v., p. f. — 50. Id. — 51. Id. — 52. Id. — 53. Recueil, par l'abbé Gono. XIXe s. ; 1 v., p. f. — 54. Id. — 55. Id. — 56. Id. — 57. Poésies, par l'abbé Gono. XIXe s.; 1 v., p. f. — 58. Id. — 59. Id., m. f. — 60. Id. — 61-62. Id., 2 v., p. f. — 63. Id., 1 v., m. f.— 64-65. Id., 2 v., p. f.—66-67. Id. — 68-71. Id., 4 v., p. f. — 72. Id., 1 v., p. f. — 73. Id.

Fonds oriental : 5 manuscrits ; 5 volumes. — 74. Recueil de poésies, prières et recettes, copié par Chaaban ben Abbas ben Ali. XVIIe s.; 1 v., p. f. — 75. Les Paroles du Prophète expliquées, par le cheikh Soyouthi, 10e partie. XVIIIe s.; 1 v., m. f. — 76. Neuvième partie du Coran. XIXe s.; 1 v., m. f. — 77. Quinzième partie du Coran. Id. — 78. Seizième partie du Coran. Id.

Les n°s 1-2, 3 et 4-5 sont ornés de superbes miniatures, de rubriques et d'initiales peintes sur vélin d'une manière remarquable et richement rehaussées d'or. Ils pourraient figurer au premier rang des trésors exposés dans la galerie Mazarine de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Par cela même, ils étaient destinés à susciter d'ardentes convoitises.

L'État, d'abord, tenta d'en déposséder la ville. En 1842, un de nos compatriotes, J.-M. Dargaud, de Paray-le-Monial, se disant « chargé par le Ministre de l'Instruction publique de rechercher les livres rares et les manuscrits précieux » offrit au maire « un échange de quatre volumes de la bibliothèque (la *Cité de Dieu* et la *Toison d'or*) contre beaucoup (!) de volumes modernes. » Et nous voyons avec regret Lamartine appuyer cette lettre, trouver « la pensée de M. Dargaud bonne et utile autant à la ville qu'au Gouvernement... Trois ou quatre cents volumes pratiques pour la bibliothèque usuelle de Mâcon lui semblent bien préférables à un manuscrit dépareillé (!). Il n'est permis qu'aux riches d'avoir des bijoux enfouis et improductifs (!). — Saint-Point, 10 novembre 1842 (1). » Le maire de Mâcon, M. Courteau, refusa de donner aucune suite à ces propositions.

La cupidité des collectionneurs s'exerça ensuite sur les miniatures de toute page.

Dans le t. I des n°s 1-2, il en reste trois sur onze ; dans le t. II, une seule sur douze a été enlevée.

Le n° 3 compte 29 polychromies et 49 camaïeux en grisaille ; un feuillet manque.

Les n°s 4-5 ont également été dépouillés. Le t. II ne renferme plus qu'une peinture représentant le Jugement de Pâris.

---

(1) *Archives municipales*, R.

Un seul et même individu, dont la manière de faire était uniforme, a dû commettre la série des vols. On retrouve chaque fois la trace d'un coup de canif donné assez violemment pour que plusieurs feuillets de suite aient été atteints.

Ces manuscrits, Louis de Valois, duc d'Angoulême, mari de Henriette de La Guiche, les avait donnés aux Minimes de La Guiche. *Ils ont été acquis par la ville* (1) à la vente des livres de feu M. Moreau, ancien receveur général des finances du département de Saône-et-Loire et déposés à la bibliothèque, le 10 octobre 1835. C'est donc sur la foi de renseignements incomplets que l'on a pu croire que les tt. I et II de la *Légende dorée* qui figurent aujourd'hui dans la bibliothèque du château d'Ashburnham, au milieu de tant d'autres manuscrits volés en France, ont été soustraits de notre dépôt (2). La mention du catalogue imprimé en 1835 tombe devant l'affirmation de M. Maillard de Chambure, conservateur des Archives générales de Bourgogne et inspecteur des monuments historiques, qui, étant de passage à Mâcon, vers 1840, apprit positivement que ces volumes étaient en Angleterre « depuis plus de trente ans (3). »

Le n° 6 mérite une mention à raison des nombreux dessins à la plume qu'il contient.

Des dons augmentèrent successivement nos fonds manuscrits. Les n°s 33 à 38, qui paraissent n'avoir été que des cahiers d'étude, proviennent peut-être du legs d'environ 1,000 volumes, — dont le détail n'a pas été consigné au registre d'entrée, — fait par le docteur Dufour en 1852.

Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver le « mémoire sur la navigation à vapeur, » écrit par un ami de M. Roberjot-Lartigue et offert par ce dernier à la bibliothèque en 1829 (4).

Les 78 manuscrits, qui, malgré les circulaires, dépêches et lettres de rappel de M. le Ministre de l'instruction publique n'avaient pas encore été foliotés, viennent de l'être. Je n'ai pas voulu différer cette mesure essentielle qui permet de constater et souvent de prévenir toute mutilation.

Incunables. — Un rapport du bibliothécaire n'en signale que deux en 1882. Nous en possédons cinq en réalité : une *Bible,* 1487, 1 v., m. f. ; — les *Instituts*, de Justinien, Lyon, 1497, 1 v., p. f.; — les *Œuvres d'Aristote*, Lyon, 1486, et un traité *De sphera mundi*, Paris, 1498, 1 v., m. f. ; — le *Livre des Chroniques*, de H. Schedel, Nuremberg, 1493, 1 v., g. f.

---

(1) Le département acheta en même temps quatre autres manuscrits des Minimes qui sont conservés aux Archives sous les cotes H 362-365. Il est donc inexact de prétendre (*Mémoires de la Société Éduenne*, t. XII, 1883, p. 55) que ces manuscrits « ont suivi les papiers du couvent aux Archives. » — Quant aux imprimés de l'ancien « Musée » de La Guiche, ils ne sont entrés dans la bibliothèque de Mâcon qu'en 1855.

(2) Cf. *Les Manuscrits du comte d'Ashburnham*, par L. Delisle. Paris, 1883, in-4°, pp. VI-VIII.

(3) *Album de Saône-et-Loire*, I, p. 156. — Cependant je dois ajouter que, d'après M. Delisle, l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, les volumes n'ont été vendus qu'en 1849 à lord Ashburnham, par M. Barrois.

(4) Lettre (Lyon, 17 juin 1829) de M. Roberjot-Lartigue au maire de Mâcon (*Archives municipales*, R).

A côté des livres antérieurs à 1500 on peut ranger les impressions gothiques et les ouvrages rares ou curieux du XVIe siècle.

A ce double titre je signalerai les *Regulæ cancellariæ Innocentii papæ VIII*, Lyon, 1531, 1 v., p. f., et vingt volumes des Minimes de La Guiche, couverts en maroquin plein, armoriés (de France, au bâton péri en barre) et ornés de C entrelacés (1). On attribue ces reliures à un enfant naturel de Charles IX, Louis de Valois, duc d'Angoulême, dont le fils, Louis de Valois, comte d'Alais, épousa Henriette de La Guiche.

Entrées. — Du 1er janvier au 30 juin 1886 il est entré 137 volumes : c'est donc d'environ 300 articles que s'accroît normalement (2) chaque année le dépôt.

J'espère que, grâce à la décision de M. le Ministre de l'instruction publique qui a autorisé M. le Préfet de Saône-et-Loire à remettre aux bibliothèques publiques et aux bibliothèques administratives plusieurs centaines d'ouvrages doubles déposés aux Archives départementales, le chiffre de nos volumes pourra être arrêté à 14,000 le 31 décembre prochain.

Communications. — En 1853, il entrait chaque jour une moyenne de 15 personnes en hiver et de 5 en été.

En 1877, il s'en trouvait de 15 à 20 ou de 6 à 10 suivant la saison.

932 se présentèrent en 1882 (3).

Durant l'exercice 1885-1886 (octobre-juillet), il y a eu 169 séances (4) et 977 lecteurs ou emprunteurs, auxquels j'ai communiqué sur place 486 volumes autres que ceux — dictionnaires, encyclopédies, revues, — qui sont, dans la salle commune, à la disposition du public.

Prêts. — Il est constant que la bonne administration d'une bibliothèque est absolument en raison directe du petit nombre des prêts. Aussi les règlements successifs et diverses délibérations du conseil municipal avaient-ils interdit de laisser emporter aucun ouvrage par qui que ce soit, même par les membres de l'Université (5).

L'usage a prévalu contre ces prescriptions.

Par exemple, une note de l'un de mes prédécesseurs (6) apprend qu'en 1882 il est sorti 1,457 volumes, soit plus du dixième du dépôt tout entier. On ne peut que

---

(1) Quelques autres reliures sont à mentionner : celle du manuscrit n° 7, aux armes des Le Tellier (d'azur à trois lézards d'argent mis en pal, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or); — celle des manuscrits n°s 24-26, aux armes des Jourdan (d'azur au chevron d'or accompagné en chef de trois quintefeuilles au naturel et d'un croissant d'argent en pointe); — celle d'un Traité de rhétorique aux armes et monogramme de Louis XV; — celle d'un texte italien des Poésies de Métastase (Paris, 1755-83, 12 v., p. f.) attribué aux « Menus plesirs du Roy; » — etc.

(2) Les legs ne sont ni fréquents ni considérables.

(3) *Annuaire de Saône-et-Loire pour 1884*, par M. Giraud, p. 356, n° 2.

(4) La bibliothèque est ouverte tous les soirs, jeudis et dimanches exceptés, de 7 heures à 10. Elle est fermée pendant la durée des vacances des lycées et collèges.

(5) Délibération du 1er novembre 1851.

(6) *Annuaire de Saône-et-Loire, loc. cit.*

déplorer de voir une bibliothèque publique se transformer de la sorte en un vrai cabinet de lecture.

Il n'y a eu, cette année, que 328 communications avec déplacement d'un, deux ou trois volumes. Cette diminution réduit d'autant les chances de pertes. C'est en effet à la multiplicité des prêts qu'il faut attribuer les nombreuses disparitions que j'ai signalées. Il me suffira, pour justifier cette affirmation, de vous rappeler, Monsieur le Maire, qu'à mon entrée en fonctions j'ai dû poursuivre, de concert avec la municipalité, le retour de livres empruntés en 1881 et j'ajoute à regret que, dans plusieurs cas, nos démarches n'ont pas abouti au résultat désiré.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Mâcon, le 1er octobre 1886.

Le bibliothécaire de la Ville,
L. Lex.

Nancy. — M. Morey, ancien architecte de la ville de Nancy, a légué, en mourant, à la bibliothèque publique de cette ville, 21 albums, renfermant une collection de 790 dessins d'architecture d'Italie, de Sicile et de Grèce.

Pendant l'année 1885, il est entré à la bibliothèque publique, en livres imprimés, savoir :

Théologie, 122 ouvrages formant	155	volumes.
Jurisprudence, 72 ouvrages formant.....	130	—
Sciences et arts, 344 ouvrages formant.....	578	—
Belles-lettres, 428 ouvrages formant.....	657	—
Histoire, 483 ouvrages formant.....	1,101	—

Ces chiffres donnent, pour le nombre des volumes imprimés existant au 31 décembre 1885, un chiffre total de 75,127 volumes, qui se décompose comme suit :

Théologie	5,315	volumes.
Jurisprudence.....	7,450	—
Sciences et arts	18,147	—
Belles-lettres	10,064	—
Histoire.....	34,151	—
Total égal.....	75,127	volumes.

Au 31 décembre 1884, la collection des manuscrits comprenait 704 ouvrages formant ..... 1,020 volumes.
En 1885, il est entre..... 17 —

Total au 31 décembre 1885..... 1,037 volumes.

La moyenne journalière des lecteurs, en 1885, a été de 92, dont 75 pour le

jour et 17 pour les séances du soir. Pour la durée des vacances, la moyenne des lecteurs est de 19 par séance.

Le nombre des volumes prêtés au dehors, en 1885, est de 2,495.

L'extrait du *Progrès de l'Est*, publié dans le n° 2 du *Bulletin* (p. 93), se rapporte à la bibliothèque publique de Nancy et non à celle de Verdun.

Paris. — *Institut.* — M. le duc d'Aumale a légué à l'Institut de France le domaine de Chantilly, avec toutes les collections qu'il renferme. Voici, à titre de documents, l'extrait du testament de M. le duc d'Aumale, relatif à ce legs, et le décret de M. le Président de la République qui autorise l'Institut à accepter :

.....

« Paragraphe 6.— Voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et tout ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, objets d'art, — tout cet ensemble qui forme comme un monument complet et varié de l'art français dans toutes ses branches, et de l'histoire de ma patrie à des époques de gloire, — j'ai résolu d'en confier le dépôt à un corps illustre, qui m'a fait l'honneur de m'appeler dans ses rangs à un double titre, et qui, sans se soustraire aux transformations inévitables des sociétés, échappe à l'esprit de faction comme aux secousses trop brusques, conservant son indépendance au milieu des fluctuations politiques.

En conséquence, je donne et lègue à l'Institut de France, qui en disposera dans les conditions ci-après déterminées, le domaine de Chantilly tel qu'il existera au jour de mon décès, avec la bibliothèque et les autres collections artistiques ou historiques que j'y ai formées, les meubles meublants, statues, trophées d'armes, etc.

Le présent legs est fait à la charge, par le légataire, de conserver au domaine entier son caractère, et, spécialement, de n'apporter aucun changement dans l'architecture extérieure ou intérieure du château, des pavillons d'Enghien et de Sylvie, du Jeu de Paume et des trois petites chapelles ; de conserver à la chapelle du château sa destination, avec le matériel qui lui est affecté et les objets d'arts ou autres qu'elle renferme ; de veiller sur le dépôt des cœurs des Condé qui y sont recueillis, et d'y faire célébrer la messe les dimanches et jours de fête, ainsi que les jours anniversaires dont la liste sera donnée à mes exécuteurs testamentaires ; de conserver également le caractère et la destination des parcs, jardins, canaux et rivières, ainsi que la distribution générale des forêts, étangs et fontaines et d'entretenir tout en se conformant aux règles générales ci-dessus tracées, et en y donnant tous les soins d'un bon père de famille.

Pour faciliter à l'Institut l'administration du présent legs, je l'autorise à aliéner, s'il le juge convenable, toutes les parties du domaine qui sont situées à..... En dehors de ces exceptions, le reste du domaine ne pourra, en aucun cas, être aliéné ou hypothéqué par le légataire, qui devra, au contraire, le conserver libre et franc de toutes charges de son chef, afin d'employer les revenus comme je l'indiquerai ci-après. Les produits des aliénations ainsi autorisées ne pourront être affectés qu'à l'acquit des charges du présent legs, ou de celles grevant la propriété elle-même, ou à des placements en rentes sur l'État ou en obligations de chemins de fer ayant un intérêt garanti par lui.

Indépendamment des conditions générales que je viens de déterminer, le présent legs est fait aux charges suivantes.....

Ces diverses charges acquittées, l'Institut emploiera l'excédent des revenus et l'intérêt des capitaux produits par les aliénations qu'il aurait faites dans les limites ci-dessus déterminées :

1° A entretenir en parfait état les bâtiments, parcs, jardins et collections ;

2° Dans la proportion qu'il déterminera, à l'acquisition d'objets d'art de tous genres, livres, anciens ou modernes, destinés à enrichir ou compléter les collections (sans qu'il puisse faire, à cet égard, aucune aliénation, soit par échange ou autrement) ;

3° A la création de pensions et d'allocations viagères en faveur des hommes de lettres ou des artistes indigents ; à la fondation de prix destinés à encourager ceux qui se vouent à la carrière des lettres, des sciences ou des arts.

Il prendra, d'ailleurs, les dispositions nécessaires pour que les galeries et collections de Chantilly soient, sous le nom de « Musée Condé », ouvertes au public au moins deux fois par semaine pendant six mois de l'année, et pour qu'en tout temps les étudiants, les hommes de lettres et les artistes puissent y trouver les facilités de travail et de recherches dont ils auraient besoin.

Pour extrait conforme :

Paris, le 28 septembre 1886.

Signé : FONTANA.

D'un codicille fait en la forme olographe au Nouvion-en-Thiérache, le 14 juillet 1886, et déposé à Me Fontana, le 19 juillet même mois, il a été extrait littéralement ce qui suit par le notaire soussigné :

Dans le cas où tout ou partie des objets mobiliers compris dans le legs que, sous le paragraphe 6 de mon testament, j'ai fait à l'Institut de France, auraient été déplacés, mes exécuteurs testamentaires devront veiller à ce que ces objets soient réintégrés à Chantilly pour que la disposition qui les concerne reçoive son entière exécution.

Fait et écrit en entier de ma main, au Nouvion-en-Thiérache (Aisne), ce quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé : HENRI D'ORLÉANS.

Pour extrait conforme :
Paris, ce 28 septembre 1886.

Signé : FONTANA. »

« Le Président de la République française,
Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

Article premier. — L'Institut de France est autorisé à accepter, aux clauses, charges et conditions imposées, la donation entre vifs et irrévocable, à lui faite par Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, suivant acte des 25 octobre et 3 décembre 1886 sus-visés, de la nue-propriété du domaine de

Chantilly, des livres, collections, objets d'art et objets mobiliers, rassemblés dans le château de Chantilly.

A l'expiration de l'usufruit, et après réserve faite annuellement des sommes nécessaires à l'acquittement des donations instituées par le donateur, les revenus du domaine devront être consacrés, notamment : à l'entretien des bâtiments, parcs, jardins et collections ; au développement de la bibliothèque et des galeries; à la création de pensions et d'allocations viagères en faveur des savants, hommes de lettres et artistes indigents ; à la fondation de prix destinés à encourager ceux qui se vouent à la carrière des sciences, des lettres ou des arts ; enfin aux dépenses spéciales qui pourront résulter de l'ouverture au public des parcs et jardins et de la fréquentation des galeries et collections, qui devront prendre le nom de « Musée Condé. »

Art. 2. — Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 20 décembre 1886.

Jules Grévy.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Berthelot. »

Bibliothèques municipales. — Le mouvement qui porte la population parisienne vers les bibliothèques municipales ne se ralentit pas et justifie les sacrifices faits par le Conseil municipal pour leur développement. Voici quelques renseignements statistiques sur la situation actuelle de ce service :

Pendant l'année 1885, du 1er janvier au 31 décembre, le nombre des lecteurs se chiffre comme il suit :

Livres lus sur place	145,601
Livres prêtés à domicile	885,566
Total	1,031,167

Pendant l'année précédente (du 1er octobre 1883 au 30 septembre 1884), on avait lu sur place	117,046
Prêté à domicile	582,716
Total	699,762

Soit pour l'année 1885 une augmentation totale de 331,405 volumes.

Cette augmentation est pour les livres lus sur place de	28,555
soit de 24 %	
Pour les livres prêtés à domicile de	302,850
soit de 51 %	
Et pour l'ensemble de	331,401
soit de 42 %	

Cette proportion est la même que celle que l'on constatait, l'année dernière, par rapport à la période précédente. Mais si l'on observe qu'elle porte naturellement sur un chiffre plus élevé, elle suffit à montrer l'importante progression continue que suit le mouvement des bibliothèques.

Le nombre des bibliothèques municipales, tant dans les mairies que dans les écoles communales, est actuellement de 48 ; il était, en 1885, de 46.

Les bibliothèques publiques fondées en 1885 sont celles de l'école de la rue du Général Foy, de la rue Étienne-Marcel, n° 20 (2e arrondissement), de la rue Camou, n° 1 (7e arrondissement), de la rue du Rendez-Vous, n° 63 (12e arrondissement), du boulevard Montparnasse, n° 80 (14e arrondissement), de la rue du Poteau, n° 71 (18e arrondissement), et de la rue Fessart, n° 4 (19e arrondissement. Elles sont déjà très prospères. Trente-deux quartiers sont encore privés de bibliothèques, la plupart demandent instamment à en être pourvus ; mais la diminution du chiffre du crédit de réserve, mis à la disposition du service des bibliothèques pour créations ou améliorations diverses, ne permettra pas de faire, en 1887, plus de deux ou trois créations nouvelles.

L'administration continue néanmoins ses études en vue de créations nouvelles dans les écoles communales, afin d'être en mesure de réaliser ces créations, si des ressources plus étendues pouvaient lui être assurées.

Les principales améliorations réalisées en 1885 ou dont l'exécution se poursuit, sont les suivantes :

1° Appropriation ou agrandissement de salles de lecture sur place (mairies des 5e, 6e, 11e, 14e et 17e arrondissements, rue de l'Abattoir et rue Servan) ;

2° Organisation de séances supplémentaires pendant la journée (mairies des 1er, 2e et 11e arrondissements) ;

3° Création de sections de prêt de musique (rue Étienne-Marcel, avenue Duquesne, rue Camou, rue de Sambre-et-Meuse, avenue Parmentier, boulevard Montparnasse, mairies des 7e et 10e, 12e et 18e arrondissements) ;

4° Création de sections spéciales pour le prêt de dessins d'art industriel (mairies des 2e et 3e arrondissements et école du boulevard Montparnasse).

Ces diverses mesures, qui complètent l'organisation des bibliothèques municipales, sont de nature à en augmenter le succès.

L'impression des catalogues se généralise et se complète : les bibliothèques des mairies des 4e et 20e arrondissements ont fait procéder à cette impression en 1885 ; celle du 15e arrondissement, dont le catalogue, imprimé précédemment, était épuisé, l'a fait réimprimer en le complétant par les nouvelles acquisitions. Parmi les bibliothèques des mairies, deux seulement, celles des 6e et 18e arrondissements, n'ont pas encore de catalogue imprimé, mais devront en être pourvues prochainement ; dans trois bibliothèques d'écoles, rue de l'Arbalète, rue de Bruxelles et rue Hamelin, les bibliothécaires ont pu, avec leurs seules ressources, faire des catalogues autographiés, qui sont fort utiles au public.

Le chiffre des dépenses prévues au budget municipal, pour les bibliothèques, est de 207,400 fr.

Bibliothèques d'art industriel de la ville de Paris. — D'une *Note* sur ces

intéressantes bibliothèques, qui sont au nombre de trois, il résulte que le nombre des prêts des volumes et des estampes s'est élevé, jusqu'à la date du 24 novembre, à la bibliothèque Forney, depuis le 1er mars 1886, jour de l'ouverture, à 8,224, à la section de la mairie du 2e arrondissement, depuis le 23 décembre 1885, à 6,911 ; à l'école communale du boulevard Montparnasse, 80, depuis le 3 novembre 1885, à 4,812.

Pau. — *Extraits du rapport de M. Soulice, bibliothécaire, à M. le Ministre de l'instruction publique, sur le fonctionnement de la bibliothèque de la ville de Pau pendant l'année 1885.* — « Le nombre des volumes entrés à la bibliothèque pendant l'année 1885 a été de 553. Ils peuvent se décomposer ainsi qu'il suit :

Ouvrages donnés par le Gouvernement.	49	vol.
— les auteurs	31	—
— divers	75	—
Acquisitions.....	398	—

Ajoutées aux 32,903 volumes que la bibliothèque possédait au 31 décembre 1884, les acquisitions de 1885 donnent un total de 33,456 volumes ainsi divisés :

Théologie.....	5,556	vol.
Jurisprudence.	2,061	—
Sciences et arts	5,142	—
Belles-lettres.....	4,783	—
Histoire	14,088	—
Histoire locale.....	1,826	—

La bibliothèque a disposé, en 1885, d'une somme totale de 10,188 francs 23 centimes, provenant :

Crédit d'entretien.....	600 fr.	» c.
Legs Noulibos.....	7,588	23
Impression du catalogue.....	2,000	»

L'emploi de ces fonds a eu lieu de la manière suivante, conformément aux décisions de la commission de la bibliothèque :

Matériel, travaux d'installation.	460 fr.	47 c.
Ports de livres, frais de bureau	131	55
Acquisition de livres.....	4,015	71
Reliures.....	504	75
Impression du catalogue.....	1,209	»
Total.....	6,321 fr.	48 c.

Les 3,067 fr. 77 c. restant libres sur le legs Noulibos seront reportés au budget supplémentaire de l'exercice 1886 et viendront s'ajouter au crédit annuel

montant de ce chef à la somme de 4,709 fr. 50 c. Le complément de la dépense pour impression du catalogue s'élève à 865 francs, imputables sur l'exercice 1886.

En 1885, la bibliothèque a été visitée par 6,345 personnes, soit 836 de plus que l'an dernier. Nous avons eu jusqu'à 52 lecteurs dans la même journée; la moyenne par jour a été de 25.

L'autorisation d'emprunter des livres au dehors a profité, en 1885, à 29 personnes qui ont fait 185 emprunts ayant pour objet 322 volumes. Il y a de ce chef une diminution des emprunteurs, compensée par une augmentation des emprunts. Cette partie du service peut se décomposer comme suit :

9	professeurs ont fait	61	emprunts comprenant	102	vol.
3	médecins	4	—	7	—
1	magistrat	12	—	25	—
7	étrangers	46	—	81	—
3	prêtres	27	—	46	—
1	archiviste	2	—	2	—
1	conseiller municipal	1	—	2	—
1	avocat	6	—	15	—
1	étudiant	4	—	4	—
2	fonctionnaires	22	—	38	—

Au moment de notre entrée en fonctions, au mois de février 1865, la bibliothèque comptait 21,174 volumes. Au 1er janvier 1876, date qui forme le point de départ de nos rapports annuels, elle s'était accrue de 3,412. De cette époque au 31 décembre 1885, elle s'est augmentée de 8,870 volomes dont le tableau suivant donne le détail par provenance et par année.

	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	Total
Gouvernement	35	100	54	193	71	97	56	79	55	49	789
Échanges internationaux	»	»	»	»	»	»	312	1	»	»	313
Auteurs	23	56	26	33	33	25	35	20	22	31	304
Divers	87	1,859	1,194	50	116	28	47	102	66	75	3,624
Acquisitions		83	337	154	660	592	483	543	473	398	3,840
Totaux	262	2,098	1,611	430	880	742	933	745	616	553	8,870

Ces chiffres peuvent donner lieu aux observations suivantes. Le total de 1877, le plus élevé de tous, comprend une acquisition exceptionnelle dont nous devons parler ici avec quelques détails. Par son testament daté de 1873, M. Émile Noulibos décidait que ses livres seraient déposés à la bibliothèque, et, poussant

jusqu'au bout la générosité, il léguait à la ville toute une fortune dont les arrérages devaient profiter, par parties égales, à l'accroissement de la bibliothèque et du musée. Le décès du donateur étant survenu le 27 mars 1875, nous pûmes entrer, après quelques délais, en possession de 1,829 volumes qui nous revenaient. En 1878, nous reçûmes également 996 volumes ayant appartenu à l'ancien cercle Henri IV. Cette même année, nous avons commencé à profiter des revenus du legs Noulibos et le chiffre des acquisitions s'élève, dès lors, dans une proportion notable. Le total des huit années pendant lesquelles nous en avons déjà joui, nous donne une moyenne de 450 volumes par an. Cette moyenne ne pourra que s'accroître par la suite, car nous avons dû, dans les premiers temps, faire des acquisitions coûteuses, mais essentielles, pour combler certains vides (*Bollandistes*, *Ordonnances des rois de France*, *Conciles généraux*, *Journal des Savants*, *Revue des Deux-Mondes*). Nous sommes entrés maintenant dans une période où le nombre des volumes sera dans une proportion plus forte, eu égard aux sommes dépensées.

Le tableau suivant montre comment les acquisitions des dix dernières années se répartissent dans les diverses séries de notre catalogue :

	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	1885	Total.
Théologie.....	5	15	14	8	3	1	25	2	1	3	77
Jurisprudence....	10	124	21	5	9	31	25	6	15	12	258
Sciences et arts ..	17	199	296	178	199	140	178	130	120	136	1,593
Belles-lettres.....	42	916	125	41	77	98	119	121	38	117	1,694
Histoire	111	751	1,094	150	529	428	541	421	355	257	4, 37
Histoire locale....	77	93	61	48	63	44	45	65	87	28	611
Totaux....	362	2,098	1,611	430	880	742	933	745	616	553	8,870

A côté des collections municipales proprement dites, nous possédons trois bibliothèques qui nous sont données seulement en dépôt, à la condition d'en faire profiter le public. Ce sont les bibliothèques de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, de la Société d'agriculture et de la Chambre de commerce. Il nous a semblé que ces dépôts ne devaient pas être confondus avec les livres de la ville ; aussi avons-nous obtenu, lorsqu'ils nous ont été confiés, une salle séparée qu'ils parviendront à remplir dans un avenir assez rapproché.

Lorsque nous présentâmes à l'administration municipale, en mai 1872, les tomes V, VI, VII du catalogue manuscrit de la bibliothèque (théologie, jurisprudence), nous pouvions dire que l'achèvement de cette partie de notre travail mettrait à la disposition du public la nomenclature exacte et complète de tous les

ouvrages de notre ancien fonds. Mais un catalogue doit suivre les accroissements successifs des collections qu'il représente sur le papier et nous n'avions pas encore écrit la dernière ligne de nos sept volumes in-folio que nous en avions déjà commencé le supplément. Pour éviter un double travail de copie, assurer, par conséquent, une plus prompte communication au public et faciliter l'intercalation de tous les nouveaux articles, nous adoptâmes alors, pour l'ordre méthodique, un système de grandes fiches réunies dans des reliures mobiles, dans le genre de celles qui sont en usage à la bibliothèque Mazarine. Nous avons ainsi confectionné les 23 volumes que comptait l'an dernier notre supplément et cette manière d'opérer a rendu à nos lecteurs et à nous des services si réels que, loin de l'abandonner, nous cherchons à lui donner toute l'extension possible.

Les modifications qui peuvent être opérées dans le service des bibliothèques sont aujourd'hui le sujet de préoccupations à peu près générales. L'administration centrale se montre de plus en plus soucieuse d'exercer régulièrement le droit de surveillance qu'elle a conservé sur les collections confiées aux soins des municipalités et de faire rendre aux bibliothèques tous les services que les travailleurs sont en droit d'en attendre. Cette préoccupation était clairement exprimée dans le discours que M. le Ministre de l'instruction publique adressait, le 11 août 1885, aux délégués des Sociétés savantes réunis à la Sorbonne. Elle se traduit en ce moment par une publication importante : l'inventaire des manuscrits conservés dans les départements. Nous ne pourrons malheureusement apporter à cette œuvre qu'un bien faible contingent. D'autres mesures suivront certainement et nous devons être prêts à seconder les efforts que l'on fait au-dessus de nous. C'est le cas de répéter ce que disait, en 1884, M. Ed. Thierry, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal : « Si en quelque autre temps la place de bibliothécaire a pu passer pour une sinécure... ce temps-là n'est plus ; la fonction de bibliothécaire est une fonction laborieuse, il faut bien qu'on le sache, afin d'éviter de regrettables malentendus qui n'iraient pas à moins qu'à désorganiser tout l'ensemble des prescriptions judicieusement édictées par les circulaires ministérielles pour la réforme des bibliothèques publiques. »

La bibliothèque de Pau ne sera pas, nous l'espérons du moins, au nombre des retardataires dans ce mouvement de progrès qui se manifeste. Nous possédons, en effet, l'élément le plus utile pour nous aider à nous rapprocher petit à petit des premiers rangs. Nous disposons, pour nos acquisitions, d'un budget notablement plus élevé que celui de bibliothèques plus importantes que la nôtre. En l'employant chaque année à augmenter tous nos fonds proportionnellement aux demandes faites pour chacun d'eux, nous arriverons d'une manière toute simple à accroître notre importance. Mais nous pouvons, croyons-nous, suivre en même temps une voie qui nous vaudrait un renom basé sur autre chose qu'un simple total.

En rendant compte de mes premiers travaux à l'administration municipale, en juillet 1865, j'écrivais ce qui suit : « Une bibliothèque de province, dont les ressources sont, en général, bornées en fait d'ouvrages d'intérêt général (et nous pouvions alors penser que celle de Pau resterait toujours dans ce cas) peut racheter ce défaut par le nombre et la valeur des livres ayant trait au pays au centre duquel elle est placée. Je regrette de dire que sous ce rapport il reste beaucoup

à faire pour la bibliothèque de Pau. Les ouvrages tant anciens que modernes sur le pays sont loin de s'y trouver au complet. Une pareille collection ne peut s'acquérir qu'avec le temps et j'espère, autant que l'allocation votée pour l'entretien de la bibliothèque le permettra, donner l'extension la plus grande possible à cette partie dont la spécialité doit rester acquise à Pau. »

Nous ne laissâmes échapper aucune occasion de mener ce projet à bonne fin et la commission de surveillance nous donna, dès sa première réunion, en décembre 1873, une liberté presque entière pour les achats de ce genre. Aussi pûmes-nous, lors de l'agrandissement de nos locaux, en 1877, donner une organisation méthodique à notre collection départementale et lui consacrer des armoires spéciales. C'est ce fonds devenu de jour en jour plus important qui nous a fourni la matière du premier volume imprimé de notre catalogue.

Ce que nous avons fait pour la contrée qui nous touche immédiatement, nous proposerions de le faire pour une région plus étendue, les Pyrénées, par exemple, les départements méridionaux, si l'on veut un cercle plus large. Ces collections locales, provinciales ou régionales, font honneur aux bibliothèques qui peuvent les offrir aux travailleurs. Nos hôtes d'hiver nous sauraient gré, sans nul doute, de mettre à leur disposition les éléments nécessaires à l'étude du pays qu'ils viennent momentanément habiter. »

Poitiers. — M. Lièvre a été nommé bibliothécaire de la ville de Poitiers, en remplacement de M. Dartiges.

Reims. — M. Courmeaux, ancien bibliothécaire de la ville de Reims, ancien député, a été de nouveau nommé bibliothécaire, en remplacement de M. Loriquet, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

M. Jadart, juge suppléant au tribunal de Reims, a été nommé bibliothécaire-adjoint.

Dans le cours de sa carrière de bibliothécaire, M. Loriquet a publié 5 volumes de catalogues de la bibliothèque de Reims, et, avant de se retirer, il a tenu à faire le catalogue de la riche collection de manuscrits confiée à ses soins.

Ce catalogue paraîtra très prochainement dans la collection entreprise par les soins du Ministère de l'instruction publique.

Rennes. — *Extrait du rapport annuel de M. Vétault, bibliothécaire.*

.....

Communications.

« Du 1er janvier au 31 décembre 1885, la bibliothèque a été ouverte 299 jours. Il y a eu 423 séances, y compris celles du soir, qui, depuis le 1er novembre et pendant cinq mois consécutifs, durent de 7 à 10 heures. Le nombre des communications s'est élevé à 34,305 et celui des lecteurs à 16,629. Les bulletins de demande correspondant à ces 16,629 présences portent les noms de 1,042 personnes distinctes. Ces divers chiffres accusent sur l'année précédente un accroissement de 43 personnes, 686 présences et 3,013 communications.

Le tableau suivant indique, pour chaque mois, le mouvement de la salle publique :

Mois		NOMBRE. des séances.	NOMBRE. des lecteurs.	Moyenne.	Volumes. communiqués.
Janvier	jour.	25	1,376	55	2,823
	soir.	25	1,258	50	2,047
Février	jour.	22	1,084	49	2,313
	soir.	22	1,049	47	1,714
Mars	jour.	26	1,153	44	2,543
	soir.	26	1,011	39	1,696
Avril	séance unique.	22	802	36	1,829
Mai	—	24	1,107	46	2,353
Juin	—	26	1,000	38	2,265
Juillet	—	25	631	25	1,414
Août	—	25	401	16	906
Septembre	—	26	426	16	943
Octobre	—	27	751	27	1,866
Novembre	jour.	25	1,098	43	2,525
	soir.	25	1,055	42	2,026
Décembre	jour.	26	1,264	48	2,645
	soir.	26	1,263	48	2,397
Totaux		423	16,629	»	34,305

Les communications se répartissent comme suit :

Bibliographie et ouvrages encyclopédiques	1,748
Journaux et revues	7,940
Sciences religieuses	306
Philosophie	783
Sciences morales et politiques	567
Droit	3,436
Linguistique	421
Littérature	7,060
Beaux-arts	722
Géographie et voyages	1,094
Histoire et archéologie	3,467
Histoire nobiliaire, armoriaux	355
Sciences physiques et chimiques	1,662
— naturelles	946
— médicales	2,379
Mathématiques pures et appliquées	767
Agriculture, arts et métiers	249
Manuscrits	150
Total	34,047

Accroissements.

Le Conseil municipal ayant accepté, dans sa séance du 15 juillet dernier, l'offre faite par M. le directeur de l'École de médecine de réunir la bibliothèque de cet établissement à celle de la ville, le transfert a eu lieu, après les travaux nécessaires pour l'appropriation du local, dans la seconde quinzaine d'octobre. Elle a enrichi nos collections scientifiques de 3,902 volumes imprimés, 18 manuscrits, 6,537 thèses de médecine et de pharmacie.

Total, 10,439 articles, dont le triage et le classement méthodique sont aujourd'hui terminés.

Rassemblés en un fonds unique, tous les ouvrages du dépôt municipal relatifs à la médecine et aux sciences auxiliaires, histoire naturelle, physique et chimie, occupent actuellement un local spécial, composé de deux pièces du 2e étage.

Indépendamment du versement de l'École de médecine, il est entré à la bibliothèque, en 1885, 575 volumes. »

.....

Dans le projet de budget pour l'année 1887 figure une proposition ayant pour objet de porter le traitement de M. Vétault, bibliothécaire, de 5,500 à 6,000 fr. Ce traitement serait ainsi de beaucoup le plus élevé des bibliothèques des départements. Cette proposition, émanée de M. Le Bastard, sénateur, maire de Rennes, fait le plus grand honneur à la municipalité, qui a su apprécier les louables efforts de M. Vétault pour réorganiser la bibliothèque de la ville.

Rouen. — Vient de paraître : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome premier. Rouen,* par Henri Omont, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, librairie Plon, 1886, in-8° de LX-623 pages.

Saint-Dié. — M. Tremsal a été nommé bibliothécaire de la ville de Saint-Dié, en remplacement de M. Gerlach.

Verdun. — C'est par erreur que l'article du *Progrès de l'Est* relatif à l'organisation d'un musée bibliographique, a été publié à l'article Verdun ; c'est de la bibliothèque de Nancy qu'il s'agissait.

Vitry-le-François. — M. Olive a été nommé bibliothécaire de la ville de Vitry-le-François, en remplacement de M. Paysard, décédé.

Bibliothèques populaires et scolaires. — *Liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires communales et libres et des bibliothèques populaires des écoles publiques* (1).

Série B. — Histoire et biographies.

Anonyme. *L'ancienne France. Henri IV et Louis XIII. La Fronde.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8° illustré. 4 fr. (Pop. et scol.).

---

(1) Les ouvrages indiqués *Pop.* sont admis pour les bibliothèques populaires seulement.
Les ouvrages indiqués *Pop. et scol.* sont admis pour les bibliothèques populaires et scolaires.

Bondois (Paul). *Villars et Catinat.* Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. in-8°. 1 fr. 20 cent. (Pop.).

Bondois (Paul). *Vauban et Riquet.* Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. petit in-8°. 1 fr. 20 cent. (Pop.).

Degeorge (Léon). *La maison Plantin à Anvers.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8°. (Pop.).

Ducros (Louis). *Henri Heine et son temps* (1799-1827). Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.).

Jurien de la Gravière. *Doria et Barberousse.* Paris, Plon. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Lacroix (Paul). *L'ancienne France. L'armée.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-8° illustré. 4 fr. (Pop. et scol.).

Lemas (Th.). *Un département pendant l'invasion 1870-1871.* Paris, Fischbacher. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Pellisson (Maurice). *Rome sous Trajan.* Paris, Degorce-Cadot. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 cent. (Pop.).

Thoumas (Ch.). *Les capitulations.* Paris, Berger-Levrault. 1 vol. in-18. 5 fr. (Pop.).

Série C. — Géographie et voyages.

Bouinais (A.) et Paulus (A.). *La France en Indo-Chine.* Paris, Chalamel. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Gaffarel (P.). *Les frontières françaises et leur défense.* Paris, Alcan. 1 vol. in-16. 60 cent. (Pop. et scol.).

De Lanessan (J.-L.). *L'expansion coloniale de la France.* Paris, Alcan. 1 vol. in-8°. 12 fr. (Pop.).

Rambaud (Alfred). *La France coloniale.* Paris, A. Colin. 1 vol. in-8°. (Pop.).

Soleillet (Paul). *Obock. Le Choa. Le Kaffa. Une exploration commerciale en Éthiopie.* Paris, Dreyfous. 1 vol. in-18. 12 fr. (Pop.).

Série D. — Littérature et morale.

Berthelot. *Science et philosophie.* Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Boissier (Gaston). *Nouvelles promenades archéologiques.* Paris, Hachette. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Bondois (Paul). *Victor Hugo. Sa vie et ses œuvres.* Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. pet. in-8°. (Pop.).

Brunot (Ferdinand). *Précis de grammaire historique de la langue française.* Paris, G. Masson. 1 vol. in-18. 6 fr. (Pop.).

Combe (T.). *Bons voisins.* Paris, Paul Robert. 1 vol. in-8°. 1 fr. (Pop.).

Combe (T.). *La fortune de Luc.* Paris, Paul Robert. 1 vol. in-8°. 1 fr. (Pop.).

Daudet (Alphonse). *Contes du lundi.* Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Deschanel (Émile). *Le romantisme des classiques* (5e série). — *Le théâtre de Voltaire.* Paris, Calmann-Lévy. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Droz (Gustave). *Autour d'une source*. Paris, V. Havard. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Duchâteau (Mme Pierre). *Souvenirs d'un petit Alsacien*. Paris, Delagrave. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop. et scol.).

Dupuy (Ernest). *Victor Hugo. L'homme et le poète*. Paris, Lecène et Oudin. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Fouquières (Becq de). *Œuvres choisies des poètes français du XVIe siècle*. Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Girardin (J.). *La vie de ce monde*. Paris, Hachette. 1 vol. in-8°. 1 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Laboulaye (Édouard). *Derniers discours populaires*. Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Laurie (André). *Histoire d'un écolier hanovrien*. Paris, Hetzel. 1 vol. in-18. 3 fr. (Scol.).

Leconte de Lisle. *Poèmes antiques*. Paris, Lemerre. 1 vol. in-12. 6 fr. (Pop.).

Legrand (P.). *Fléaux et catastrophes*. Paris, Hachette. 1 vol. in-8°. 3 fr. (Pop. et scol.).

Lieutier (Mme Nelly). *Visites à grand'mère*. Paris, Picard-Bernheim. 1 vol. pet. in-8°. 2 fr. 50 c. (Pop. et scol.).

Lion (Augustin). *Le Castelou*. Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Marion (Henri). *Leçons de morale*. Paris, A. Collin. 1 vol. in-12. 4 fr. (Pop. et scol.).

Marion (Henri). *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation*. Paris, A. Collin. 1 vol. in-12. 4 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Mayne-Reid. *Les chasseurs de chevelures*. Paris, Fetscherin et Chuit. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 cent. (Pop.).

Michelet (J.). *Notre France, sa géographie, son histoire*. Paris, Marpon et Flammarion. 1 vol. in-12. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Mosso (A.). *La peur. Étude psycho-physiologique*. Paris, Alcan. 1 vol. in-18. 2 fr. 50 cent. (Pop.).

Muller (Eug.). *Les fêtes de famille et les cérémonies nationales*. Paris, M. Dreyfous. 1 vol. in-4°. (Pop. et scol.).

Réaume (Eug.). *Chefs-d'œuvre de la littérature française au XVIe siècle*. Paris, Belin. (Pop.).

Romain Rose. *Souvenirs d'un enfant pauvre*. Paris, Fetscherin et Chuit. 1 vol. in-12. 3 fr. (Pop.).

Sandeau (Jules). *Madeleine*. Paris, Charpentier. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Tolstoï (Comte Léon). *A la recherche du bonheur*. Paris, Perrin. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop. et scol.).

Tolstoï (Comte Léon). *La mort* (traduction Halpérine). Paris, Perrin. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop.).

Richel (Clément). *La fée aux crabes*. Dieppe, imprimerie A. Dètre. 1 vol. in-18 3 fr. 50 c. (Pop.).

SÉRIE E. — *Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.*

Belloc (Mme L.-S.-W.). *Derniers récits.* Paris, Garnier. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 cent. (Scol.).

Delcourt (Pierre). *Les Robinsons français.* Paris, Jouvet. 1 vol. gr. in-8°. (Scol.).

De Pressensé (Mme E.). *Pauvre petit.* Paris, Fischbacher. 1 vol. in-18. 2 fr. 50 cent. (Scol.).

SÉRIE F. — *Économie politique. — Législation usuelle et connaissances utiles.*

Franck (Ad.). *Philosophie du droit civil.* Paris, Alcan. 1 vol. in-8°. 5 fr. (Pop.).

SÉRIE G. — *Sciences mathématiques, physiques et naturelles.*

Beaugrand. *Les promenades du docteur Bob.* Paris, Delagrave. 1 vol. in-8°. 2 fr. 90 cent. (Scol.).

Dallet (G.). *La navigation aérienne.* Paris, Alcan. 1 vol. in-16. 60 cent. (Pop.)

Filhol (H.). *La vie au fond des mers.* Paris, Masson. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Flammarion (Camille). *Le monde avant la création de l'homme.* Paris, Marpon et Flammarion. 1 vol. in-4°. 10 fr. (Pop.).

Hartmann (R.). *Les singes anthropoïdes et l'homme.* Paris, Alcan. 1 vol. in-8°. 6 fr. (Pop.).

Meunier (Stanislas). *Excursions géologiques à travers la France.* Paris, Masson. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Quatrefages (A. de). *Histoire générale des races humaines.* Paris, Hennuyer. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Rochas (Albert de). *Les origines de la science.* Paris, Masson. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop.).

SÉRIE L. — *Beaux-arts et arts industriels.*

Ballu (Roger). *Les dessins du siècle.* Paris, Baschet. 1 vol. in-f°. 30 fr. (Pop.).

Desjardins (Abel). *La vie et l'œuvre de Jean Bologne.* Paris, Baschet. 1 vol in-f°. 100 fr. (Pop.).

Descubes. *L'art et les artistes.* Paris, Delaplane. 1 vol. in-12. 1 fr. (Scol.).

Lacroix (Paul). *Mœurs, usages et costumes au moyen âge et à l'époque de la Renaissance.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Lacroix (Paul). *XVIIe siècle. Institutions, usages et coutumes.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Lacroix (Paul). *XVIIe siècle. Lettres, sciences et arts.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Lacroix (Paul). *XVIIIe siècle. Lettres, sciences et arts.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Lacroix (Paul). *XVIIIe siècle. Institutions, usages et costumes.* Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-4°. 30 fr. (Pop.).

Martin (Alexis). *Arts céramiques, faïences et porcelaines.* Paris, Hennuyer. 1 vol. petit in-8°. (Pop.).

Ramée (Daniel). *L'architecture et la construction pratiques*. Paris, Firmin-Didot. 1 vol. petit in-8°. 6 fr. (Pop.).

Yriarte (Charles). *Un condottière au XVe siècle. Rimini*. Paris, Rothschild. 1 vol. in-4°. (Pop.).

Yriarte (Charles). *La vie d'un patricien de Venise au XVIe siècle*. Paris, Rothschild. 1 vol. in-4°. (Pop.).

Série B. — Histoire et biographies.

Anonyme. *La chevalerie et les croisades. Féodalité: Blason. Ordres militaires*. Paris, Firmin-Didot, 1886. 1 vol. in-8°, ill., br. 4 fr. (Pop. et scol.).

Chevalier (E.). *Histoire de la marine française sous le Consulat et l'Empire*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Desprez (Adrien). *La France et l'Europe sous Charlemagne*. Paris, Degorce-Cadot. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 cent. (Pop.).

Marmottan (Paul). *Les statues de Paris*. Paris, Henry Laurens. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Mellion (Adrien). *Vauban, l'homme de guerre, l'homme d'État, l'homme privé*. Paris, librairie centrale des publications populaires, 1886. 1 vol. in-8°. 1 fr. 20 cent. (Pop.).

Série C. — Géographie et voyages.

Jacottet (Henri). *Les grands fleuves*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.).

Leclercq (Jules). *La terre des merveilles*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 4 fr. (Pop.).

Meunier (Mme Stanislas). *Les sources*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.).

Monnier (Marcel). *Iles Havaï*. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1885. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Reclus (Onésime). *La France et ses colonies*. Tome Ier : *En France*. Paris. Hachette, 1887. 1 vol. in-4°. 13 fr. (Pop. et scol.).

Rollet de l'Isle. *Le Tonkin et les mers de Chine*. Paris, Plon, Nourrit et Cie. 1 vol. in-8° cartonné. (Pop.).

Thomson (Joseph). *Au pays des Massaï*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 4 fr. (Pop.).

Série D. — Littérature et morale.

Hugo (Victor). *L'Œuvre de Victor Hugo. Extraits*. Édition des écoles. Paris, Hetzel, Quantin, 1887. 1 vol. in-18. 2 fr. (Pop. et scol.).

Lamartine (A. de). *L'Œuvre de Lamartine*. Extraits choisis et annotés à l'usage de la jeunesse, avec une notice sur la vie et les œuvres de l'auteur, par un ancien professeur de l'Université. Paris, Hachette-Jouvet, 1887. 1 vol. in-18. 3 fr. (Pop. et scol.).

Musset (Alfred de). *L'Œuvre d'Alfred de Musset*. Extraits choisis et annotés à

l'usage de la jeunesse, par un ancien professeur de l'Université. Paris, Charpentier, 1887. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop. et scol.).

Babeau (Albert). *Les artisans et les domestiques d'autrefois*. Paris, Firmin-Didot, 1886. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Beaussire (E.). *Les principes de la morale*. Paris, Alcan, 1885. In-8°. 5 fr. (Pop. et scol.).

Berton-Samson (Mme). *Les deux jumelles de Florence*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-12. (Scol.).

Bizos (G.). *Classiques populaires*. Fénelon. Paris, Lecène et Oudin, 1886. In-12. (Pop.).

Celières (Paul). *Une exilée*. Paris, Hennuyer, 1887. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Colomb (Mme J.). *Le pauvre François Forma contre Pagliati*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-12. (Pop. et scol.).

Colomb (Mme J.). *Pour la Patrie*. Paris, Hachette. 1 vol. gr. in-8°. (Pop. et scol.).

Delair (Paul). *Les contes d'à présent*, avec une lettre de C. Coquelin aîné sur la poésie dite en public et l'art de la dire. Paris, L. Ollendorff, 1884. 1 vol. in-16. 1 fr. 50 cent. (Pop.).

Divers. *Mon journal*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-8°. (Scol.).

Droz (Gustave). *L'enfant*. Paris, Havard, 1885. 1 vol. in-18. 3 fr. 50 cent. Pop.).

Ebers (G.). *Les sœurs*. Traduction de Mlle A. Rosselet. Paris, Paul Robert. 1 vol. in-18. (Pop.).

Éliot (G.). *La conversion de Jeanne*. Traduction d'Albert Durade. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. 1 fr. 25 cent. (Pop.).

Faguet (Émile). *Études littéraires sur le XIXe siècle*. Paris, Lecène et Oudin. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Garneray (Louis). *Mes pontons*. Paris, Fetscherin et Chuit, 1886. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.).

Gréard (Octave). *L'éducation des femmes par les femmes*. — *Études et portraits*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent. (Pop.).

Houllières (Mme des). *Œuvres*. Paris, Jouaust, 1882. 1 vol. in-16. (Pop.).

Hugo (Victor). *La fin de Satan*. Paris, Quantin et Hetzel, 1880. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Hugo (Victor). *Théâtre en liberté*. Paris, Quantin et Hetzel. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 cent. (Pop.).

Larroumet (Gustave). *La comédie de Molière*. Paris, Hachette, 1887. 1 vol. in-16. 3 fr. 50 cent.(Pop.).

Louisy (M.-L.). *Le livre et les arts qui s'y rattachent, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*. Paris, Firmin-Didot, 1886. 1 vol. in-8°. (Pop. et scol.).

Montagnac (De). *Lettres d'un soldat; neuf années de campagne en Afrique*. Paris, Plon, 1885. 1 vol. in-8°. (Pop.).

Montaigne (Michel de) *De l'institution des enfants*, avec étude et notes explicatives, par M. Eugène Réaume. Paris, Ve Belin, 1885. 1 brochure in-18. (Pop. et scol.).

O'Meara (K.). *Un salon à Paris ; Madame Mohl et ses intimes*. Paris, Plon. 1 vol. in-18. (Pop.).

Salow. Nouvelles. *Le crocodile de Gratchewka. — La forêt. — Les dénicheurs de rossignols*. Traduction française, par une Russe. Paris, Hachette, 1884. 1 vol. in-18 1 fr. 25 cent. (Pop.).

Stapfer. *Racine et Victor Hugo*. Paris, A. Colin, 1887. 1 vol. in-18. (Pop.).

Tolstoï (Comte Léon). *Les Cosaques.—Souvenirs de Sébastopol*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 3 fr. (Pop.).

Voltaire. Œuvres complètes, avec les notes de tous les commentateurs. Paris, Firmin-Didot, 1876. 13 vol. in-8°, 47 gravures, 150 fr. broché ; sans les gravures, 125 fr. (Pop.).

Série E. — Ouvrages destinés plus particulièrement aux enfants.

Twain (Mark). *Les aventures de Huck Finn, l'ami de Tom Sawyer*. Paris, Hennuyer, 1887. 1 vol. petit in-4° carré. (Scol.).

Série F. — Économie politique. — Législation usuelle et connaissances utiles.

Acollas (Émile). *Les servitudes*. Paris, Delagrave. 1 vol. in-12. 75 cent. (Pop. et scol.).

Acollas (Émile). *Les actes de l'état civil*. Paris, Delagrave. 1 vol. in-12. 75 cent. (Pop. et scol.).

Feillet (Alphonse). *La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*. Paris, Perrin, 1886. 1 vol. in-18. 4 fr. (Pop.).

Tissandier (Gaston). *Recettes et procédés utiles*. Paris, Masson. 1 vol. in-12. (Pop.).

Série G. — Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Amigues (E.). *A travers le ciel*. Paris, Alcan. 1 vol. in-16. 60 cent. (Pop.).

Baile (L.). *Les voies ferrées*. Paris, Masson. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Bertillon (Dr). *Les races sauvages*. Paris, Masson. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Fonvielle (W. de). *La mesure du mètre*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 1 fr. 25 cent. (Pop. et scol.).

Hospitalier (E.). *Les principales applications de l'électricité*. Paris, Masson. 1 vol. in-8°. 10 fr. (Pop.).

Moncel (Le comte Th. du). *Le téléphone*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-16. 2 fr. 25 cent. (Pop.).

Perrier (Edmond). *Les explorations sous-marines*. Paris, Hachette, 1886. 1 vol. in-8°. 3 fr. (Pop. et scol.).

Série I. — Industrie.

Huard (Lucien). *Le monde industriel*. Paris, Boulanger. 2 vol. in-4°. (Pop.).

Huard (Lucien). *La science pratique*. Paris, Boulanger. 1 vol. in-4°. 10 fr. (Pop.).

Série K. — Agriculture, horticulture, sylviculture, pisciculture, etc.

Barbut (G.) et Michaut (C.). *Les ennemis de la vigne en Bourgogne.* Auxerre, librairie Albert Gallot. Une brochure in-8°. 1886. 1 fr. (Pop. et scol.).

Dybowski (J.). *Traité de la culture potagère.* Paris, Masson. 1 vol. in-18. (Pop.).

Série L. — Beaux-arts et arts industriels.

Burty (Philippe). *Les artistes célèbres : Bernard Palissy.* Paris, Rouam. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Chennevières (Henry de). *Les dessins du Louvre : École italienne.* Paris, Baschet. 1 vol. in-f°. (Pop.).

Chennevières (Henry de). *Les dessins du Louvre : Écoles flamande, hollandaise et allemande.* Paris, Baschet, 1 vol. in-f°. (Pop.).

Gauthier (Pierre). *Les artistes célèbres : Prud'hon.* Paris, Rouam. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Lepic (Ludovic). *La dernière Égypte.* Paris, Charpentier, 1884. 1 vol. (Pop.).

Michel (Émile). *Les artistes célèbres : Rembrandt.* Paris, Rouam. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Neuville (A. de). *Tableaux et dessins.* Paris, Baschet. 1 vol. in-f°. (Pop. et scol.).

Vachon (Marius). *Les artistes célèbres : Jacques Callot.* Paris, Rouam. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

Yriarte (Charles). *Les artistes célèbres : Fortuny.* Paris, Rouam. 1 vol. gr. in-8°. (Pop.).

ARCHIVES.

Archives nationales. — Vient de paraître : *Archives nationales. Inventaires et documents publiés par la Direction générale des Archives nationales. Inventaire des Arrêts du Conseil d'Etat (règne de Henri IV),* par M. Noël Valois, archiviste aux Archives nationales. Tome premier. Paris, imprimerie nationale, 1886, in-4° de CLII-483 pages.

Archives départementales, communales et hospitalières. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières.* Paris, librairie Plon, 1887, in-8° de II-464 pages. Il contient (p. 1), l'indication des manuscrits des archives départementales de l'Aisne, par M. Matton ; (p. 2), de l'Allier, par M. Grassoreille ; (p. 3), des Basses-Alpes, par M. Isnard ; (p. 4), des Hautes-Alpes, par M. l'abbé Guillaume ; (p. 5), des Alpes-Maritimes, par M. Moris ; (p. 13), de l'Ardèche,

par M. Massip ; (p 16), des Ardennes, par M. Sénemaud ; (p. 18), de l'Aube, par M. Fr. André ; (p. 26 et 309), de l'Aveyron, par M. Lempereur ; (p. 27), des Bouches-du-Rhône, par M. Blancard ; (p. 29), du Calvados, par M. Bénet ; (p. 32), du Cantal, par M. Aubépin ; (p. 35), de la Charente, par M. de Fleury; (p. 37), du Cher, par M. Boyer ; (p. 38), de la Corrèze, par M. Vayssière ; (p. 38), de la Côte-d'Or, par M. Garnier ; (p. 67), des Côtes-du-Nord, par M. Tempier ; (p. 68), de la Creuse, par M. Autorde ; (p. 69), du Doubs, par M. Gauthier ; (p. 86), de la Drôme, par M. Lacroix ; (p. 88), de l'Eure, par M. Bourbon ; (p. 94), de la Haute-Garonne, par M. Baudouin ; (p. 137 et 310), du Gers, par M. Parfouru ; (p. 139), de la Gironde, par M. Gouget ; (p. 146), de l'Hérault, par M. de La Cour de la Pijardière ; (p. 150), de l'Ille-et-Vilaine, par M. Quesnet ; (p. 153), de l'Indre, par M. Hubert ; (p. 155), d'Indre-et-Loire, par M. de Grandmaison ; (p. 156), de l'Isère, par M. Prudhomme ; (p. 161), du Jura, par M. Libois ; (p. 186), de Loir-et-Cher, par M. Bournon ; (p. 187), du Loiret, par M. Doinel ; (p. 187), de la Lozère, par M. André ; (p. 193), de Maine-et-Loire, par M. Port ; (p. 194), de la Manche, par M. Dolbet; (p. 195), de la Marne, par M. Pélicier; (p. 195), de la Haute-Marne, par M. Collin ; (p. 197), de la Mayenne, par M. de Martonne ; (p. 197), de la Meuse, par M. Jacob ; (p. 197), du Morbihan, par M. Estienne ; (p. 198), du Nord, par M. Finot ; (p. 232), de l'Oise, par M. Coüard-Luys ; (p. 234), de l'Orne, par M. Duval ; (p. 241), du Pas-de-Calais, par M. Loriquet ; (p. 250), du Puy-de-Dôme, par M. Rouchon ; (p. 253), des Basses-Pyrénées, par M. Flourac; (p. 260), des Hautes-Pyrénées, par M. Durier; (p. 262), des Pyrénées-Orientales, par M. Brutails ; (p. 262), du Rhône, par M. M.-C. Guigue ; (p. 264), de la Haute-Saône, par M. Dunoyer de Segonzac ; (p. 264), de Saône-et-Loire, par MM. Bénet et Lex ; (p. 268), de la Sarthe, par M. Duchemin ; (p. 269), de la Seine-Inférieure, par M. Robillard de Beaurepaire ; (p. 278), de Seine-et-Oise, par M. Bertrandy-Lacabane ; (p. 285), des Deux-Sèvres, par M. Berthelé; (p. 287), de la Somme, par M. Durand; (p. 288), de Tarn-et-Garonne par M. Dumas ; (p. 289), de la Vienne, par M. Richard ; (p. 292), de la Haute-Vienne, par MM. Leroux et Gautier ; (p. 305), de l'Yonne, par M. Molard ; — l'indication des mss. des archives communales des Basses-Alpes, (p. 313), Manosque, (p. 314), Sisteron, par M. Isnard ; des Hautes-Alpes, (p. 315), le Puy-St-André, (p. 316), le Puy-St-Pierre, (p. 318), Névache, par M. l'abbé Guillaume ; des Alpes-Maritimes, (p. 319), Breil, (p. 319), Nice, (p. 322), St-Dalmas-le-Selvage, par M. Moris; du Cantal, (p. 322), Aurillac, par M. Aubépin ; de la Creuse, (p. 325), Gouzon, par M. Autorde ; de la Drôme, (p. 325), Montélimar, (p. 526), St-Paul-Trois-Châteaux, par M. Lacroix ; d'Eure-et-Loir, (p. 326), Chartres, par M. Merlet ; du Gard, (p. 327), Nîmes, par M. Bondurand ; de la Haute-Garonne, (p. 327), Toulouse, par M. Roschach ; du Gers, (p. 328), Estramiac, par M. Parfouru ; de la Gironde, (p. 328), Bazas, Bordeaux, (p. 329), la Sauve-Majeure, (p. 330), Libourne, par M. Gouget; de l'Hérault, (p. 330), Montpellier, par M. de La Cour de la Pijardière ; d'Ille-et-Villaine, (p. 331), Saint-Malo, par M. Harvut ; du Jura, (p. 332), Marnézia, par M. Libois ; du Lot, (p. 332), Gourdon, par M. Combarieu; de la Lozère, (p. 332), Mende, par M. André ; de la Marne, (p. 333), Reims, par M. Demaison ; de la Haute-Marne,

(p. 334), Bourmont, Dinteville, la Ferté-sur-Aube, Lanques, par M. Collin; de l'Oise, (p. 335), Beauvais, (p. 336), Crépy-en-Valois, par M. Coüard-Luys; du Pas-de-Calais, (p. 338), Arras, (p. 341), St-Omer, par M. Loriquet; du Puy-de-Dôme, (p. 342), Issoire, par M. Rouchon; du Rhône, (p. 342), Lyon, par M. G. Guigue; de Saône-et-Loire, (p. 344), Mâcon, par M. Lex; de la Sarthe, (p. 345), La Fontaine-St-Martin, (p. 346), Le Mans, (p. 355), Sablé, St-Germain-du-Val, par M. Duchemin; de la Seine-Inférieure, (p. 356), Le Tréport, par M. de Robillard de Beaurepaire; de la Somme, (p. 356), Montdidier, (p. 358), St-Valery, par M. Durand; de la Haute-Vienne, (p. 358), St-Yrieix, par M. Leroux; de l'Yonne, (p. 359), Tonnerre, par M. Molard; — l'indication des mss. des archives hospitalières de l'Aisne, (p. 361), Laon, par M. Matton; des Hautes-Alpes, (p. 361), Gap, par l'abbé Guillaume; de la Corrèze, (p. 362), Tulle, par M. Autorde; de la Côte-d'Or, (p. 362), Beaune, par M. de Gouvenain; (p. 364), Dijon, par M. Garnier; de la Haute-Garonne, (p. 365), Toulouse, par M. St-Charles; de l'Isère, (p. 366), Grenoble et Vienne, par M. Prudhomme; de la Marne, (p. 370), Châlons, par M. Pélicier; de la Haute-Marne, (p. 370), Joinville, par M. Collin; du Nord, (p. 371), Seclin, par M. Finot; des Deux-Sèvres, (p. 371), Saint-Maixent, par M. Berthelé; de la Vienne, (p. 372), Châtellerault et Montmorillon, par M. Richard. — Pages 454-463, Bouches-du-Rhône, archives communales d'Arles, par M. Blancard; — p. 463, Meuse, archives communales d'Etain, par M. Jacob.

Inspection générale. — Pendant l'année 1886, MM. les Inspecteurs généraux ont inspecté les dépôts d'archives des départements dont les noms suivent : Ain, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Charente, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure-et-Loir, Gers, Indre, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loiret, Lot-et-Garonne, Manche, Haute-Marne, Orne, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Sarthe, Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Somme, Var, Haute-Vienne.

Eure. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, rédigé par M. Georges Bourbon, archiviste. — Archives ecclésiastiques, série G. Evreux, Hérissey, 1886, in-4° de VII-364 pages.

Nord. — Vient de paraître : *Ville d'Hazebrouck. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790,* par M. de Cleene, sous la direction de M. l'abbé Dehaisnes. Introduction par M. Finot. Lille, Danel, 1886, in-4° de XXVII-75 pages.

Pyrénées Orientales. — Vient de paraître : *Inventaire sommaire des archives départementales*, rédigé par MM. Alart et Brutails, archivistes. — Série B. Tome 1er. Paris, Dupont, 1886, in-4° de 14-396 pages.

MÉLANGES.

Le 4 décembre, est mort à Passy, M. Natalis de Wailly. Né à Mézières, le 10 mai 1805, M. de Wailly entra aux Archives nationales en 1830, comme chef de la section administrative ; en 1854, il remplaça M. Guérard, comme conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale et remplit ces fonctions jusqu'au mois de novembre 1870. Il a eu pour successeur M. Delisle, qui avait été son principal collaborateur dans la réorganisation du département des manuscrits et qui a, mieux que personne, pu dire de M. de Wailly : «... La postérité ratifiera les hommages déjà rendus à l'esprit d'ordre, de prudence et de pénétration dont tous ses actes de bibliothécaire portent l'empreinte au même degré que ses œuvres de paléographe, d'historien et de philologue. » (1) Dans une étude qu'il publiera prochainement, M. Delisle appréciera ces travaux; lui qui a vécu pendant près de quarante ans dans l'intimité de M. de Wailly, il saura faire connaître les éminentes qualités de l'homme qui, par son talent et son caractère, a été, de notre temps, l'honneur de l'érudition française. Dans la séance du 10 décembre, M. Gaston Paris, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a dans un discours élevé, loué, comme il méritait de l'être, le doyen de ce corps savant.

M. Germain Demay, membre du Comité des travaux historiques, chef de la section historique aux Archives nationales, est mort à Paris, le 4 octobre, à l'âge de 67 ans. Il s'est occupé spécialement de sigillographie et il a créé, aux Archives nationales, une collection aussi considérable qu'importante de moulages de sceaux. Ses principales publications sont : l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, 1873, 2 vol. in-4° ; *Le costume de guerre et d'apparat, d'après les sceaux du moyen âge*, 1875, in-4° ; l'*Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, 1877, 1 vol. in-4°; *Le costume au moyen âge d'après les sceaux*, 1879, in-4° ; l'*Inventaire des sceaux de la Normandie*, 1881, 1 vol in-4°; l'*Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, 1885-1886, 2 vol. in-4°. M. Demay était aussi modeste que savant ; il était le type du fonctionnaire consciencieux et dévoué.

Par arrêté du 4 décembre, ont été nommés membres de la commission instituée à l'effet de rechercher et de publier les documents historiques inédits relatifs à la Révolution de 1789 : MM. Delisle (Léopold), administrateur général de la

(1) *Le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 316.

Bibliothèque nationale; Maury, directeur général des Archives nationales; Rocquain, chef de section aux Archives nationales; de Rozière, inspecteur général honoraire des archives.

Au concours des Antiquités nationales pour 1886, M. François Delaborde, archiviste aux Archives nationales, a obtenu une 4e médaille pour son mémoire sur les œuvres de Rigord et de Guillaume Le Breton, historiens de Philippe-Auguste ; M. H. Moranvillé, surnuméraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, a obtenu une 1re mention pour son mémoire ms. sur Jean Le Mercier ; M. C. Guigue, archiviste du département du Rhône, et M. le comte de Charpin-Feugerolles une 2e mention pour leurs trois cartulaires de l'abbaye d'Ainay, des francs-fiefs du Forez et du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue ; M. Prou, surnuméraire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, une 3e mention pour son étude sur le *De ordine palatii* de Hincmar.

On annonce la mort de M. Nicolas Dubosc, ancien archiviste du département de la Manche.

Vient de paraître : *Annuaire des bibliothèques et des archives pour 1887*, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique. Paris, Hachette et Cie, in-18 jésus de 201 pages.

ÉTRANGER.

Allemagne. — Le *Centralblatt für Bibliothekswesen,* 3e année, nos 9-10, contient les articles et renseignements suivants : Henri Omont, catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques de Suisse, Bâle, Berne, Einsiedeln, Genève, St-Gall, Schaffhouse et Zürich (en français). — Chronique des bibliothèques (bibliothèques d'Ithaca [New-York], Wolfenbüttel, Mayence, Weimar, Christiania). — Comptes-rendus : Soranzo, *Bibliografia veneziana* (signé : P.). — Notes diverses : parchemins byzantins de Bari ; ouvrage de Priscillien découvert par M. Schepss dans un ms. de Wurtzbourg ; 8e assemblée générale de l'*American Library association,* etc. — Mutations dans le personnel des bibliothèques allemandes. — Note de la librairie Gilhofer et Ranschburg, à Vienne, sur un livre de musique de Hans Gerle, non encore signalé.

N° 11, novembre 1886. — K. Steiff : études sur les commencements de l'imprimerie, 3, Stuttgart. — Mecklenburg : erreurs du *Repertorium bibliographicum* de Hayn. — Chronique (Cologne, Saint-Pétersbourg, Freiberg en Saxe, Schwerin, Rio de Janeiro, Bruxelles). — Comptes-rendus : A. v. d. Linde, *Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst* (article étendu, signé : X. X.); A. Schulz, *Bibliographie de la guerre franco-allemande* (Ippel); *Répertoire des ouvrages du XVIe siècle,* 3e fasc. des *Mémoires et documents scolaires,* publiés par le Musée pédagogique (O. H.) ; Quentin-Bauchart, *les Femmes bibliophiles* (O. H.) ; Zangemeister, *die Schmalkaldischen Artikel* (O. H.); *Katalog der Bibliothek der Handelskammer zu Leipzig* (A. Graesel); Gundlach, *Bibliotheca familiarium nobilium* (X. X.), *Pfälzische Bibliographie* (X. X.) ; *Universitets-Bibliothekets Aarbog,* Christiania (O. H.). — Notes diverses : catalogue des incunables de Soleure ; mémoire de M. Delisle sur les mss. Libri achetés par l'Italie, etc., etc. — Personnel. — Demande de renseignements de M. E. Elster, à Leipzig, sur divers journaux : *der Zurchauer* (Berlin, 1822-1823) ; *der Märkische Bote* (Berlin, 1821-1822) ; *die Biene* (Hamburg, 1826) ; *Pariser deutsche Zeitung* (1842); *Vorwärts* (Paris, 1846) ; l'*Europe littéraire* (Paris, 1833).

N° 12, décembre 1886. — C. Boysen, Ed. Lohmeyer et O. Hartwig : deux bibliothécaires hessois, K.-J. Caesar et J -G.-A. Duncker. — F. Segner : statistique de la bibliothèque de l'université de Wurtzbourg. — Falk : Jean de Lambsheim, correcteur de l'imprimerie Knoblochzer à Heidelberg au XVe siècle. — Chronique (transfert de la bibliothèque de Wolfenbüttel). —Comptes-rendus : Köhler, *die Handschriften und Inkunabeldrucke der Rastatter Gymnasiumsbibliothek* (G. Meier) ; *Systematic Catalogue of the public library of the city of Milwaukee* (A. Graesel). — Notes diverses. — Personnel (bibliothèques d'Allemagne et de France).

4e année, n° 1, janvier 1887. — Le R. P. Gabriel Meier : catalogue des catalogues des manuscrits des bibliothèques de Suisse. — F. Schnorr von Carolsfeld : les « programmes » universitaires et les bibliothèques. — Victor Chauvin : la grammaire hébraïque de Clénard (Cleymaerts) [en français]. — Arrêté ministériel relatif aux heures de service dans les bibliothèques des universités de Prusse (les employés devront fournir, à moins de circonstances exceptionnelles, 34 heures de service par semaine, les subalternes 48 heures par semaine). — Comptes-rendus : Fr. Kapp, *Geschichte des deutschen Buchhandels* (O. Hasse); Ketrzynski, *Catalogus codicum mss. bibl. Ossolinianae Leopoliensis* (M. Perlbach); v. Heinemann, *die Hss. der herzogl. Bibliothek zu Wolfenbüttel* (X.X., W. Brambach et O. R.). — Chronique (Copenhague, Musée britannique, Bâle). — Notes diverses. — Personnel.

Vient de paraître : *Die Handschriften-Verzeichnisse der königlichen Bibliothek zu Berlin*. Funfter Band. *Verzeichniss der Sanskrit-und Prâkrit-Handschiften*. Zweiter Band. Par M. A. Weber. Berlin, 1886, in-4°.

Katalog der Grossherzoglichen Hof-und Landesbibliothek in Karlsruhe. XI et XII. Karlsruhe, 1886, in-8°, paginés VIII et 1265-1575.

Die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel. Abth. 1. *Die Helmstedter Handschriften*, beschrieben von Otto von Heinemann. Wolfenbuttel, in-8° de 340 pages, avec 6 planches.

Pendant l'année 1885-1886, la bibliothèque de Berlin a été ouverte au public 275 jours. Il a été communiqué au dehors 58,259 ouvrages ; il en a été consulté sur place 27,537, indépendamment des ouvrages de référence qui sont dans la salle de lecture. Il a été fait en dehors de Berlin 457 envois, comprenant 1496 volumes. 935 manuscrits ont été étudiés sur place et 96 ont été prêtés à l'extérieur.

Angleterre. — La dernière réunion annuelle de l'Association des bibliothécaires du Royaume-Uni a eu lieu à Londres, à la fin du mois de septembre, sous la présidence du bibliothécaire principal du British Museum. Dans son discours d'ouverture, M. Bond a saisi l'occasion d'indiquer plusieurs réformes qui lui semblaient nécessaires dans l'organisation des bibliothèques publiques, et il a parlé avec éloge du système suivi à la bibliothèque Ste-Geneviève, à Paris.

Arrangement et conservation des manuscrits ; — Usage et arrangement des collections d'ouvrages de droit ; — bibliothèques de l'Allemagne ; — bibliothèques de l'Extrême-Orient (Chine et Japon) ; — bibliothèques municipales : tels sont les sujets fort intéressants, comme on voit, traités respectivement par M. Maunde Thompson, conservateur des manuscrits au British Museum, M. le professeur Pollock, M. le professeur Dziatzko de Gottingue, M. Douglas, et M. Weigel. M. Richard Garnett, qui fait également partie du personnel du British Museum, a expliqué et apprécié les améliorations introduites pendant ces dernières années dans ce magnifique établissement et surtout en ce qui concerne la salle de lecture. Des applaudissements prolongés ont accueilli la nouvelle

donnée par lui que le catalogue des livres imprimés pourrait être terminé dans seize ans.

Ces questions ont été traitées dans la séance du mardi 28 ; le lendemain, les sujets suivants ont été examinés :

Bibliothèque pour les aveugles (M. Briscoe) ; — classement des livres dans les bibliothèques publiques gratuites (M. May) ; — classification des *Shakespaereana* (M. Jedder) ; — avis pratique sur la reliure (M. Zaehndorf.)

On apprendra avec étonnement que le département des imprimés au British Museum s'est accru depuis huit ans de 250,000 volumes, ce qui représente une moyenne de 31,000 volumes par an.

Après avoir rendu un tribut d'hommages et de regrets à la mémoire des bibliothécaires distingués enlevés par la mort pendant le présent exercice, le secrétaire a soumis au Conseil le budget des recettes et des dépenses. Le voici en résumé :

Recettes :	488 liv. sterling	3 shellings	11 pence,	soit 12,206 fr. 10
Dépenses :	294	— 6	— 5	— 7,494 fr. 50
Excédant des recettes :	193	— 17	— 6	— 4,712 fr. 60

Vient de paraître : *Catalogue of the Hebrew manuscripts in the Bodleian Library and in the College Libraries of Oxford, including mss. in other languages which are written in Hebrew characters, or relating to the Hebrew language or literature, and a few Samaritan mss.*, compiled by Ad. Neubauer, with forty fac-similes. Oxford, Clarendon Press, 1886, in-4° de XXII pages et 1,168 colonnes. Les fac-similés, réunis dans un carton, ont pour titre : *Facsimiles of Hebrew manuscripts in the Bodleian library illustrating the various forms of rabbinical characters, with transcriptions*, by Ad. Neubauer. Oxford, Clarendon Press, 1886 ; in-fol. de IV pages et 40 planches d'héliogravure, avec autant de feuillets contenant la transcription des planches. — Ce catalogue contient 2,602 numéros.

États-Unis. — Vient de paraître : *Catalogue systematic of the public Library of the City of Milwaukee, with alphabetical author, title and subject indexes.* Milwaukee, published by the board of trustees of the Library, 1885-1886, in-8° de CLX-836 pages.

Italie. — Le gouvernement italien vient d'apporter une modification assez sensible au système adopté jusqu'ici pour la composition du conseil supérieur des archives de l'État. Dorénavant on pourra adjoindre des conseillers honoraires que l'on choisira parmi des savants connus pour leur érudition historique, et leur compétence en fait de paléographie et d'organisation d'archives. Les conseillers honoraires ne devront jamais dépasser le nombre des conseillers effectifs, et ils seront nommés sur l'avis du conseil.

Dans les quatre premiers mois de cette année, le nombre des manuscrits que les bibliothèques italiennes ont prêtés aux bibliothèques étrangères a été de douze, dont six en Allemagne, cinq en France, un en Autriche. Elles ont reçu de l'étranger neuf manuscrits, dont cinq provenant de la France. A l'intérieur, quatorze manuscrits ont été prêtés d'une bibliothèque à l'autre.

On a publié récemment les trois premiers numéros du *Bollettino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche pubbliche governative*. L'utilité pratique de ce bulletin paraît assez contestable, mais il est dressé d'une façon admirable; l'exactitude et le soin qu'on y apporte ne laissent rien à désirer. Le *Bollettino* est principalement rédigé par M. Grampini, un des plus jeunes et des plus capables parmi les bibliothécaires italiens.

La bibliothèque Victor-Emmanuel a commencé à former une collection relative à la topographie et aux monuments anciens et modernes de la ville de Rome. Plusieurs sections de cette collection sont déjà assez avancées et offrent beaucoup d'intérêt. La section jusqu'ici la plus riche et la plus curieuse est celle des plans géométriques et panoramiques de Rome. Elle contient des choses d'une grande rareté.

Vient de paraître : *Indice e cataloghi. I. Codici Palatini della R. Biblioteca nazionale centrale di Firenze*. Vol. I, fasc. 3 et 4. Roma, 1886, p. 161-320.

M. Delisle vient de publier dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXXII, 1re partie, et de faire tirer à part une *Notice sur des manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne à Florence*, in-4° de 120 pages. Cette *Notice* contient un résumé de l'historique de l'acquisition par le Gouvernement italien, moyennant la somme de 23,000 livres sterling, d'environ 2,000 manuscrits vendus par Libri à lord Ashburnham. Dans ce nombre ne figurent heureusement pas les manuscrits que M. Delisle a démontré avoir été soustraits frauduleusement aux bibliothèques de France, « manuscrits, dit M. Delisle, qui, un jour ou l'autre, nous feront retour, puisque aucun Etat, aucun institut, en Europe ou en Amérique, ne pourrait essayer de les acquérir sans encourir le reproche d'être moins délicat que l'Angleterre et l'Italie. » Suivent des notices de 71 manuscrits, « dont l'origine et le contenu sont de nature à intéresser spécialement les savants français.» Ces notices qui sont, comme les autres publications du même genre dues à M. Delisle, des modèles de sagacité et d'érudition, sont suivies de la « Liste des manuscrits du fonds Libri et du fonds Barrois qui, dans le projet de traité avec le Musée britannnique, en 1883, devaient être réservés à la France. »

Vient de paraître : *Indici alfabetici, per autori e per soggetti, e classificazione per secoli dei codici manoscritti della collezione Libri-Ashburnham, ora nella biblioteca Medico-Laurenziana di Firenze; per uso del catalogo pubblicatosene in Italia; premessavi la nota dei codici sopra numerati e dei posteriormente ritrovati*, p. E. Narducci. Roma, in-4° de VII-34 pages. (Extrait de *Il Buonarotti*, 1886, p. 289-326).

Vient de paraître : *Bibliotheca apostolica Vaticana. Codices Palatini latini*..... descripti praeside J.-B. cardinali Pitra... Recensuit et digessit Henricus Stevenson junior ; recognovit J.-B. de Rossi. Tomus I. — Romæ, 1886, in-4° de IV-CXXXII - 330 pages.

Notices sommaires des mss. nos 1-921 (latins) du fonds Palatin, dont l'histoire était racontée par M. Stevenson senior en tête du catalogue des *Codd. Palat.*

græci, paru il y a deux ans. — La longue préface du présent volume, due au commendeur J.-B. de Rossi, traite en grand détail *de origine, historia, indicibus scrinii et bibliotheca sedis apostolicæ*. C'est le complément et le développement de *La bibliotheca della sede apostolica* du même auteur, publiée en 1884.

Suède. — *Kongl. Bibliothekets Handlingar. 8. Arsberattelse for Ar 1885. Bibliografi : Svensk-Amerikansk periodisk Litteratur*.—Le 8e volume des Actes de la bibliothèque royale de Stockholm vient de paraître (in-8° de 63 pages). On y trouve, outre le rapport officiel sur la bibliothèque pour 1885, un aperçu bibliographique, rédigé par M. B. Lundstedt, sur les gazettes et journaux en suédois qui ont paru dans les États-Unis de l'Amérique du Nord. Selon le rapport, le nombre des entrées a été de 12,892 et celui des volumes demandés et reçus en communication de 27,458. La bibliothèque s'est accrue de 16,490 pièces imprimées et de 83 manuscrits.

La bibliothèque de l'Université d'Upsal, pendant 1885, s'est augmentée par achats, par dons et par échanges de 5,001 volumes imprimés, de 180 cartes géographiques et de 75 manuscrits. 6,688 volumes ont été prêtés à domicile.

La bibliothèque de l'Université libre de Stockholm a été fondée seulement en 1873 par la munificence de l'Académie suédoise, qui lui a fait présent de la plus grande partie de sa collection de livres étrangers. Elle est composée maintenant de près de 23,000 volumes.

Suisse. — Vient de paraître : *Catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques de Suisse, Bâle, Berne, Einsiedeln, Genève, Saint-Gall, Schaffhouse et Zurich*, par Henri Omont. (Extrait du *Centralblatt für Bibliothekswesen*). Leipzig, Otto Harrassowitz, 1886, in-8° de 68 pages.

TABLE.

PARTIE OFFICIELLE

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION.

BIBLIOTHÈQUES.

PAGES

Circulaire à MM. les Maires relative au catalogue des incunables des bibliothèques de France 1
Legs Bourgier..... 40
Décret ouvrant au Ministre de l'instruction publique un crédit de 40,000 fr. destiné à l'acquisition de livres 41
Circulaire à MM. les Maires relative aux comités d'inspection et d'achats institués près les bibliothèques publiques, en vertu de l'ordonnance royale du 22 février 1839..... 69

ARCHIVES.

Circulaire à MM. les Préfets relative à la confection d'un catalogue des manuscrits proprement dits, conservés dans les dépôts d'archives communales et hospitalières..... 42
Circulaire relative aux recherches de documents militaires..... 109

PERSONNEL.

BIBLIOTHÈQUES.

Commission des souscriptions scientifiques et littéraires, p. 43. — Bibliothèques populaires et scolaires, p. 43. 110. — Inspection générale des bibliothèques, p. 80, 110, 116. — Bibliothèque nationale, p. 75. 110. — Bibliothèque Mazarine, p. 75. — Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 44, 75. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 110. — Aix, p. 44, 75; — Ajaccio, p. 111. — Alençon, p. 45. — Armentières, p. 75. — Aurillac, p. 111. — Avesnes, p. 111. — Bayeux, p. 45. — Bernay, p. 45. — Besançon, p. 45. — Bolbec, p. 111. — Bône, p. 45, 75. — Bordeaux, p. 75, 111. — Bourbonne-les-Bains, p. 111. — Cambrai, p. 76. — Carentan, p. 76, 111. — Cette, p. 76. — Chartres, p. 45. — Château-Gontier, p. 76. — Châteauroux, p. 45. — Château-Thierry, p. 76. — Cherbourg, p. 76. — Condom, p. 76. — Digne, p. 47. — Domfront, p. 111. — Douai, p. 77. — Épinal, p. 77. — Étampes, p. 111. — Falaise, p. 77. — Fécamp, p. 112. — Figeac, p. 46. — Foix, p. 77. — Fougères, p. 112. — Gap, p. 77. — Grenoble, p. 77. — Guingamp, p. 77. — Hesdin, p. 78. — Honfleur, p. 78. — Joigny, p. 78. — Langres, p. 78, 112. — La Roche-sur-Yon, p. 112. — Lille, p. 46. — Limoges, p. 112. — Lisieux, p. 112. — Lons-le-Saunier, p. 78. — Lunel, p. 112. —

Lunéville, p. 113. — Luxeuil, p. 78. — Marseille, p. 113. — Mirecourt, p. 113. — Nancy, p. 78. — Nemours, p. 46. — Nérac, p. 113. — Neufchâteau, p. 113. — Neufchâtel, p. 46. — Perpignan, p. 113. — Pontarlier, p. 79. — Pont-Audemer, p. 46. — Provins, p. 113. — Quimper, p. 46, 79. — Romorantin, p. 46. — Rouen, p. 113. — Saint-Dié, p. 79, 114. — Saint-Omer, p. 97, 114. Seilhac, p. 114.—Tonnerre, p. 114. — Toul, p. 114. — Toulouse, p. 97. — Tulle, p. 79. — Valence, p. 79. — Villefranche, p. 80. — Vitré, p. 114.

ARCHIVES.

Archives nationales, p. 81, 115. — Allier, p. 47. — Corrèze, p. 81. — Corse, p. 47. — Gard, p. 81. — Pyrénées (Basses-), p. 115. — Rhône, p. 81. — Seine-Inférieure, p. 81. — Tarn, p. 81. — Var, p. 81.

CHRONIQUE.

BIBLIOTHÈQUES.

Inspection générale, p. 116. — Bibliothèques en général : Budget, p. 83. — Catalogues de manuscrits, p. 84. — Bibliothèque nationale, p. 48, 116; — legs de Madame Veuve Burnouf, p. 84. — Bibliothèque de l'Arsenal, p. 116. — Bibliothèque Mazarine, p. 88. — Abbeville, p. 48. — Alais, p. 117. — Amiens, p. 49. — Annecy, p. 49. — Arbois, p. 88. — Beaune, p. 88, 117. — Beauvais, p. 117. — Besançon, p. 88. — Brest, p. 49. — Cambrai, p. 49. — Cherbourg, p. 88. — Clermont, p. 89. — Clermont-Ferrand, extrait du rapport de M. le Maire à M. le Ministre de l'instruction publique, p. 117. — Cognac, p. 119. — Compiègne, p. 119. — Dijon, p. 89. — Douai, p. 80. — Dunkerque, p. 49. — Honfleur, p. 119. — Joigny, p. 89. — Lannion, p. 89. Laon, p. 49. — La Roche-sur-Yon, p. 49, 189. — Laval, p. 89. — Le Hâvre, p. 90. — Lille, p. 50. — Lorient, p. 90, 119. — Lunéville, p. 119. — Mâcon, rapport de M. Lex, bibliothécaire, à M. le Maire, p. 119. — Morlaix, p. 91. — Moulins, p. 91. — Nancy, p. 91, 134. — Paris : Bibliothèques municipales, p. 50, 138. — Donation de Chantilly à l'Institut, p. 135. — Pau, p. 91; — rapport de M. Soulice, p. 139. — Poitiers, p. 91, 143. — Reims, p. 92, 143.—Rennes, extrait du rapport de M. Vétault, p. 148. — Rouen, p. 145. — Saint-Claude, p. 52. — Saint-Dié, p. 145. — Saint-Omer, p. 92. — Valognes, p. 92. — Verdun, p. 92, 145. — Versailles, p. 93. — Vitry-le-François, p. 94, 145. — Bibliothèques populaires et scolaires ; listes des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires, p. 52, 94, 145.

ARCHIVES.

Archives nationales, p. 57, 115. — Inspection générale, p. 154. — Calvados, p. 57. Côte-d'Or, p. 100. — Creuse, p. 180. — Drôme, p. 57. — Eure, p. 154. — Eure-et-Loir, p. 57. — Loiret, p. 100. — Nord, p. 154. — Pyrénées-Orientales, p. 154. — Vosges, p. 57.

MÉLANGES.

Mélanges, p. 58, 101, 155. — Bibliothécaires et archivistes membres de l'Institut, p. 58. — Circulaire relative au catalogue des manuscrits des bibliothèques des sociétés savantes, p. 59. — Archives du Ministère des affaires étrangères, p. 60.

ÉTRANGER.

Allemagne, p. 61, 103, 157. — Angleterre, p. 64, 105, 158. — Belgique, p. 65. — Brésil, p. 65. — Danemark, p. 65, 106. — États-Unis, p. 66, 106, 159. — Hollande, p. 66. — Italie, p. 66, 106, 159. — Suède, 67, 107, 161. — Suisse, p. 68, 107, 107, 161. — Tonkin, p. 107.

DEMANDES, p. 108.

TABLE ALPHABÉTIQUE. [1]

Abafour, 76.
Abbeville, 48.
Adam, 78.
Agen, 84, 116.
Ahlheim, 105.
Ain, 154.
Aire-sur-la-Lys, 84.
Aisne, 152.
Aix, 44, 75.
Ajaccio, 111.
Ajuda, 65.
Alais, 116, 117.
Alart, 154.
Albert de Saxe (Le roi) 61.
Albi, 84, 116.
Aldon, 46.
Alençon, 45.
Alglave, 43, 44.
Allemagne, 61, 103, 157, 158.
Allier, 47, 152.
Alpes (Basses-), 115, 152, 154.
Alpes (Hautes-), 152.
Alpes-Maritimes, 152, 154.
Altmann, 62.
Ambert, 116.
Amérique, 62.
Amiens, 49, 84, 116.
Anderson, 105.
Andra, 80.
André, 84, 153.
André (Francisque), 153.
André (François), 113.
André (Hipp.), 77.
Andréoly, 77.
Angleterre, 64, 105, 158.
Annecy, 49.
Annonay, 116.
Antheaume, 113.
Anziani, 67.
Apt, 84.
Arbois, 88, 116.
Arbois de Jubainville (D'), 58.
Ardèche, 152.
Ardennes, 153.
Arles, 154.
Armentières, 75.
Arras, 84, 154.
Ashburnham (Lord), 160.
Aube, 153.
Aubenas, 116.
Aubépin, 111, 153.
Aubry, 45.
Auch, 84, 116.
Aucour, 80.
Audouard, 76.
Aujard, 46.
Aumale (Le duc d'), 135, 136.
Aurillac, 111, 116, 153.
Autorde, 57, 153, 154.
Autriche, 62.
Avesnes, 111.
Aveyron, 153.

Bachelot, 79.
Bahlmann, 62.
Bailliez, 75.
Bâle, 107, 157, 158, 161.
Baltimore, 104.
Bancel, 114.
Barbé, 77.
Barckhausen, 76.
Bardy, 57, 79.
Bargoin, 118.
Bari, 157.
Barjaud, 126.
Barland, 45.
Barrabé, 111.
Barrois, 45, 160.
Barroux, 59.
Bartoli, 66.
Batard, 76.
Baude, 92.
Baudelocque, 78.
Baudouin, 153.
Baudrillart, 58.
Baudry-Lacantinerie, 76.
Baume-les-Dames, 116.
Bauvalet, 114.
Bavoux, 79.
Bayeux, 45, 84.
Bazas, 153.
Bazin, 79.
Beaumont, 46, 78.
Beaune, 88, 117, 154.
Beaurepaire (De), 58, 81.
Beauvais, 117, 154.
Beauvais (Al.), 114.
Bécanier, 91.
Becker, 62.
Beerfelden, 103.
Belgique, 65.
Bellanger, 113.
Bellenger, 77.
Belley, 116.
Bénet, 153.
Bergerac, 116.
Berghmann, 61.
Berher, 77.
Berkholz, 62.
Berlin, 61, 62, 64, 104, 105, 158.
Bernand, 80.

(1) Ne sont pas compris dans cette table les noms propres figurant dans la *Liste des ouvrages admis par la commission des bibliothèques populaires et scolaires*, non plus que les noms ne se rapportant pas directement aux bibliothèques, aux dépôts d'archives et au personnel.

Bernard (Aug.), 9.
Bernay, 45.
Berne, 157, 161.
Bert (Paul), 107.
Bertal, 110.
Berthelé, 153.
Berthier-Geoffray, 80.
Bertrandy-Lacabane, 153.
Besançon, 58, 75, 84, 88, 116.
Besnard, 111.
Besmer, 45.
Béthune, 84.
Beuchot, 59.
Beynet, 77.
Béziers, 116.
Bianchi, 107.
Bigault de Fouchère, 112.
Bittou, 112.
Blancard, 59, 153, 154.
Blau, 61.
Blocq, 114.
Blois, 116.
Bolbec, 111.
Bollati dit Saint-Pierre (Le baron), 107.
Bolton, 62.
Bommier, 114.
Bonafous, 45.
Bond, 158.
Bondurand, 81, 153.
Bône, 45, 75, 88.
Bonn, 62, 104.
Bonner 78.
Boor (De), 104.
Bordeaux, 58, 75, 111, 153.
Bordes, 114.
Bories, 46.
Bornier (De), 58.
Boston, 66, 103.
Bosvieux 57.
Bouches-du-Rhône, 59, 153.
Bouchot, 75, 88.
Boudin, 78.
Bougenot, 84.
Bourbon 153, 154.
Bourbonne-les-Bains, 111.
Bourg, 116.
Bourgault, 112.
Bourges, 84.
Bourgier (Delle), 40, 41.
Bourmont, 84, 154.
Bourmont (Cte Amédée de), 116.
Bournon, 153.
Boussac-Janvier, 45.
Bouvier, 80.
Boyer, 153.
Boysen, 157.
Bradshaw, 64, 103, 104.
Bréal, 43, 58.
Bréard, 57.
Breil, 153.
Brésil, 65.
Breslau, 62, 104.
Brest, 49.
Brichet, 46.
Brioude, 84.
Briscoc, 159.
Brive, 84, 116.
Brodin, 112.
Broquard, 75.
Brouardel, 43.
Bruel, 81.
Bruns, 104.
Brutails, 153, 154.
Bruun, 3.
Bruxelles, 165, 157.
Burdeau, 43.
Burle, 77.
Burnouf (Eugène et Mme veuve), 84, 85, 86, 87.

Cadet, 79, 114.
Cadier, 84.
Caen, 84.
Caesar, 103, 104, 105, 157.
Caire (Le), 104.
Calais, 84.
Calmettes, 76.
Calvados, 57, 153.
Cambrai 49, 76, 116.
Cambridge, 64, 103, 104.
Campbell, 3, 6.
Campenon, 114.
Cantal, 153.
Carentan, 76, 111.
Carlsruhe, 158.
Carpentras, 84.
Cassel, 61.
Castan, 58, 88.
Castellane, 116.
Castellain, 67.
Castres, 116.
Causard, 111.
Céleste, 111.
Cette, 76, 116.
Chabaneix (Jean-Baptiste), 101.
Chaignon, 76.
Chalamet, 43.
Chalaux, 114.
Châlons, 154.
Champeval, 46.
Chantavoine, 44.
Chantepie (De), 43.
Chantilly, 135, 136, 137.
Chapy, 46,
Charente, 153, 154.
Charenton, 78.
Charmes (X.), 43, 101.
Charpentier, 113.
Charpin - Feugerolles (Le comte de), 156.
Charpy, 49.
Charton (Ed.), 43.
Chartres, 45, 116, 153.
Chasle, 78.
Chasles (Ém.), 43.
Châteaudun, 57 116.
Château-Gontier, 76, 116.
Châteauroux 45, 116.
Château-Thierry 76.
Châtellerault, 84, 154.
Chatrian, 79.
Chauvin, 158.
Chaux-de-Fonds, 68.
Cheltenham, 105.
Cher, 153.
Cherbourg, 76, 88, 117.
Chicago, 66, 104.
Chicoulan, 113.
Chilovi, 67.
Chine 158.
Chouquet (Gustave), 44.
Christiania, 157.
Cincinnati, 66, 103.
Clamecy, 84.
Claudin, 9.
Claudon, 112.
Claudot, 113.
Clavon, 111.
Cleene (De), 154.
Clerc, 79.
Clermont, 116, 117.
Clermont-l'Hérault, 116.
Clermont (Oise), 89.
Cognac, 116, 119.
Collin, 45, 153, 154.

Collin (Jules), 43.
Colmont-Véroudary, 76.
Cologne, 62, 104, 157.
Combarieu, 153.
Compiègne, 119.
Compiègne (Palais), 83.
Condé, 76, 116.
Condom, 76, 116.
Contret, 76.
Copenhague, 65, 105, 106, 158.
Cordier, 45.
Coronat, 77.
Corrèze, 81, 153.
Corse, 47.
Corson, 78.
Côte-d'Or, 100, 153.
Côtes-du-Nord, 153.
Coüard-Luys, 15, 154.
Couat, 76.
Courmeaux, 143.
Cousin, 102.
Crépy-en-Valois, 154.
Crespin, 77.
Creuse, 57, 153.
Crozals (De), 77.
Cucheval-Clarigny, 58.
Cuisin, 78, 89.
Czernowitz, 61.

Danemark, 65, 106.
Darboux, 44.
Dartiges, 143.
Daudet (Alph.), 44.
Davillier (Le baron Ch.), 88
Dax, 116.
Debeaux, 78.
Debierre, 111.
Debray, 44.
Declerc, 78.
Decolange, 112.
Dehaisnes (L'abbé), 154.
Delaborde (Vicomte de), 58, 81.
Delaborde (Fr.), 156.
Delangre, 77.
Delerot, 93.
Deligny 114.
Delisle (Léopold), 1, 43, 58, 103, 155, 157, 160.
Deloche, 79.
Delzons, 111.
Demaison, 153.
Demay, 115, 116, 155.
Denis, 114.
Déresse, 80.
Deroyer, 112.
Desbarreaux-Bernard, 9.
Deschamps, 9.
Deschamps de Pas, 79.
Deschanel, 43.
Desmazières, 75.
Desnoyers, 58.
Desprairier, 76.
Deveaux 11
Dezeimeris, 58, 75.
Digne, 46, 116.
Dijon, 89, 154.
Dinago, 79, 114.
Dinan, 84.
Dinteville, 154.
Doigneau, 46.
Doinel, 100, 153.
Dolbet, 153.
Dom, 114.
Domfront, 111.
Dordogne, 154.
Dorsch, 62.
Dortmund, 62.
Douai, 77, 89.
Doubs, 153, 154.
Douglas, 158.
Doumeujou, 77.
Dramard, 112.
Drapeyron, 44.
Drappeau, 79.
Dresde, 61, 64, 103, 104.
Dreux, 116.
Drexel, 61.
Drexler, 104.
Drôme, 57, 153, 154.
Druon, 78.
Dubois (Georges), 112.
Duc, 45.
Duchemin, 46, 111, 153, 154
Dufourmantelle, 47.
Dugarreau de la Méchenie, 79.
Duhamelet, 112.
Dumas, 153.
Dumond, 45.
Dumont (Ém.), 46.
Dunker, 157.
Dunkerque, 49.
Dupont-Chatelain, 57.
Dupuis (Charles), 43.
Dupuy (Ernest), 44.
Dupuy (P.), 75.
Durand, 153.
Durier, 153.
Durif, 111.
Duval, 153.
Duval (L.), 57.
Dziatzko, 104, 105, 158.

Edwards (Edward), 103, 105.
Einsiedeln, 157, 161.
Épernay, 84.
Épinal, 77.
Erfurt, 62.
Ermann, 105.
Ernst, 79.
Escurial, 59.
Espinas, 76.
Estienne, 153.
Estramiac, 153.
Étain, 154.
Étampes, 111.
États-Unis, ,66 106, 159.
Eure, 101,153, 154.
Eure-et-Loir, 57, 59, 154.
Évreux, 84.

Fabre, 58.
Fabre (Ferdinand), 44.
Fabry, 93.
Faelli (Ém.), 6.
Fage, 112.
Falaise, 77.
Falk, 104, 157.
Fauconneau-Dufresne, 45.
Faugère-Dubourg, 113.
Faure (Ern.-Éd.), 77.
Fauvel, 111, 112.
Fauvergue, 75.
Favier, 84, 91.
Favre, 101.
Fayet, 45.
Fécamp, 112.
Feltz, 78.
Ferry, 79.
Figeac, 46.
Finot, 153, 154.
Firmin (Le Docteur), 44.
Flaissières, 113.
Fleury (De), 153.
Florence, 61, 66, 67, 106, 160.

Florentin, 114.
Flourac, 153.
Forillon, 44.
Focquet, 77.
Foix, 77.
Fontainebleau (Palais), 83.
Forcalquier, 116.
Force, 46.
Fornari, 67.
Förstemam (E.), 103.
Fortescue, 105.
Foscolo (Ugo), 66.
Fougères, 112.
Franck, 58.
Franklin, 43.
Freiberg, 157.
Fréminville (De), 47, 84.
Freys, 62.
Friedel, 43.
Fritz-Maisonville, 77.
Frizon (Labbé), 92.
Frommann, 104.

Gachard, 65.
Gaden, 75.
Gaduel, 77.
Gaillac, 116.
Gajac, 77.
Galles (Le prince de), 105.
Gap, 77, 116, 154.
Garbil, 80.
Gard, 81.
Gardère, 76.
Garnett (R.), 158.
Garnier (J.), 100, 153, 154.
Garonne (Haute-), 153.
Gaspard, 113.
Gâteau, 78
Gatien-Arnoult, 79.
Gauguet, 46.
Gaut, 75.
Gauthier, 80.
Gauthier (J.), 153.
Gautier, 44, 153.
Gautier (Alfred), 44.
Gayon, 76.
Gazeau, 44.
Gempp, 113.
Genève, 157, 161.
Genoux-Prachée, 78.
Georges (O.), 105.
Gerlach, 79, 145.
Germer-Durand, 50.
Germondy, 113.
Gernez, 44.
Gers, 153, 154.
Gessmam, 62.
Ghiron, 67.
Gidel, 78.
Gien, 116.
Giessen, 61, 105.
Gigas, 105.
Gilbert, 61.
Gilles, 114.
Gineston, 111.
Girardot, 78.
Gironde, 153.
Gisi, 107
Glutz-Blotzheim, 107.
Glutz-Hartmann, 104.
Gnoli, 67.
Gœttingue, 61, 105.
Gontosi, 103.
Goovaerts, 65.
Gorresio, 67
Gosse, 90, 119.
Gouault, 101.
Gouget, 153.
Gourdon, 153.
Gouvenain (De), 154.
Gouville, 76.
Gouzon, 153.
Grampini, 160.
Grandmaison (De), p. 153.
Grassoreille, 47, 59, 91.
Gréard, 43.
Greifswald, 104.
Grenoble, 77, 116, 154.
Griache, 114.
Gruyer, 77.
Guérard, 155.
Guéret, 78.
Guéret, 84, 116.
Guérin, 81.
Guichard, 78.
Guigue (G.), 154.
Guigue (M.-C.), 81, 153, 156.
Guillaume, 44.
Guillaume (l'abbé), 152, 153, 154.
Guillemé, 112.
Guilmin, 112.
Guingamp, 77.
Guiraud, 79.
Hagenmüller, 75.
Hain, 3, 6.
Halle, 61, 103.
Hambourg, 104.
Hamelin, 113.
Hanoï, 107
Harrisse, 104.
Hartwig (O.), 103, 157.
Harvard University, 62, 66.
Harvut, 153.
Hase, 103.
Haslé, 112.
Haslinger, 76, 111.
Haupt, 61.
Hauréau, 58.
Hayn, 104.
Hazebrouck, 154.
Heinemann (Von), 158.
Hémon, 79.
Hénault (L'abbé), 45.
Hérault, 153.
Hermant, 79.
Hesdin 78, 84.
Himmelbaur, 62.
Hitchcox, 105.
Hofmeister, 61.
Hollande, 66.
Holtrop, 9.
Honfleur, 57, 78, 119.
Horner, 104.
Houghton (Lord), 64.
Hubert, 153.
Huet (G.), 88.
Hugues, 81.
Huin-Varnier, 113.
Humbert, 113.
Humbert-Curion (Mme), 119.
Hutinel, 47.

Ille-et-Vilaine, 153.
Indre, 153, 154.
Indre-et-Loire, 153.
Iriarte, 59.
Isère, 153.
Isnard, 115, 152, 153.
Issoire, 154.
Issoudun, 84, 116.
Italie, 61, 66, 106, 159, 160
Ithaca, 157.

Jacob, 153, 164.

Jadart, 143.
Janicki, 103.
Janville, 116.
Japon, 158.
Jeandet, 126.
Jedder, 159.
Jeubert, 89.
Joigneaux, 44.
Joigny, 78, 89.
Joinville, 154.
Jolibois, 82.
Jouan, 76.
Joubert, 44.
Joyeux, 113.
Jullian, 76.
Jura, 153, 154.

Kapp, 158.
Ketrzynski, 158.
Kiel, 62, 105.
Kirchhoff, 103.
Klemming, 3.
Klette, 104.
Kochendoerffer, 62.
Kœnnecke, 103.
Kohler, 44.
Köhler, 157.
Kossinna, 104.
Krause, 104.

Labadie, 113.
Labasue, 77.
Labat, 76, 79.
La Borderie (Arthur de), 9.
La Châtre, 116.
Lacombe, 110.
La Cour de la Pijardière (De), 153.
Lacroix, 57, 80, 153.
Lacroix (De), 119.
Lafagette, 77.
Lafargue, 113.
La Ferté-sur-Aube, 154.
Lafont de Sentenac, 77.
La Flèche, 116.
La Fontaine-Saint-Martin, 154.
Laherard, 111.
Lalanne (Ludovic), 43.
Lamballe, 84.
Lambert (Alfred), 114.
Lamouroux, 44.
Landes, 154.
Langdon Sibley, 62, 66.
Lange, 65.
Langres, 78, 112.
Lannion, 89.
Lanques, 154.
Laon, 49, 84, 154.
Lapommeraye (Henri de), 44.
Laprévote, 79.
La Roche-sur-Yon, 49, 89, 112.
La Sauve-Majeure, 153.
Laudy, 81.
Laurent, 78.
Laval, 84, 89.
Lavaur, 116.
Lavaux, 78.
Lebeurier (L'abbé), 101.
Leblond, 43.
Lebrument, 114.
Le Carpentier, 76.
Lecat, 76.
Le Château, 116.
Lecène (Paul), 44.
Lecestre, 81.
Lecompagnon, 78.
Lecomte, 77.
Leconte de Lisle, 58.
Lecoy de la Marche, 81.
Lectoure, 116.
Ledieu (Alcius), 48.
Le Febvre, 78, 112, 113.
Lefebvre (Aug.), 45.
Lefèvre, 76, 111.
Lefizelier, 89.
Legendre (Él.), 45.
Legoullon, 114.
Legouvé, 43.
Le Havre, 90.
Le Jolis, 76.
Le Mans, 116, 154.
Le Masson, 78.
Lemonnier, 44.
Lempereur, 153.
Lenoel, 111.
Lenoir, 111.
Lenoir-Dufresne, 45.
Leprince, 45.
Le Puy-Saint-André, 153.
Le Puy-Saint-Pierre, 153.
Le Quesnoy, 116.
Leroux, 76, 153, 154.
Leroy, 111.
Lesens, 113.
Lespiault, 75.
Le Tréport, 154.
Leuridan, 84.
Lévy-Bernheim, 78.
Lex, 119, 134, 153, 154.
Lhonoré, 112.
Lhotte, 46.
Libois, 153.
Libourne, 84, 153.
Libri, 160.
Liebich, 62.
Lièvre, 143.
Lille, 46, 50, 84.
Limoges, 112, 116.
Linde (A. v. d.), 157.
Lisieux, 112.
List, 103.
Liverpool, 64.
Lohmeyer, 157.
Loir-et-Cher, 153, 154.
Loiret, 100, 153, 154.
Lombard, 78.
Londres. British-Museum, 65, 105, 158, 159, 160.
Longnon, 58, 81, 115.
Lons-le-Saunier, 78, 116.
Lorient, 90, 119.
Loriquet (H.), 84, 143, 153, 154.
Lot-et-Garonne, 154.
Loussert, 111.
Loyer, 49.
Lozère, 153.
Luc, 76.
Luce, 81, 115, 58.
Lund, 67
Lundstedt, 161.
Lunel, 112.
Lunéville, 113, 119.
Lure, 116.
Luxeuil, 78.
Lym, 66.
Lyon, 62, 84, 154.

Mâcon, 84, 119, 134, 154.
Madden, 10.
Madrid, 59.
Magnin, 79.
Mahon, 49.
Mailly, 113.

Maine-et-Loire, 58, 153.
Malard, 92
Malmstrœm, 107.
Malrieu, 46.
Mamers, 116.
Manche, 153, 154.
Manchester, 64.
Mandon, 112.
Mangeonjan, 114.
Manosque, 153.
Mantz (Paul), 44.
Marbourg, 105.
Marbouty, 112.
Marcel, 80.
Marchal, 110.
Marchand, 112.
Marchandin, 117.
Marichal, 49, 89.
Marie, 117.
Marion, 44.
Marmande, 116.
Marmier (X.), 58.
Marne, 153.
Marne (Haute-), 153, 154.
Marnézia, 153.
Marquis, 113.
Marrot, 46.
Marseille, 84, 113.
Martel, 76.
Martellange (Etienne), 88.
Martie, 46.
Martin, 81, 113.
Martin (David-Salomon), 77.
Martin (Henri), 110, 116.
Martonne (De), 153.
Mas Latrie (De), 58.
Maspéro, 43.
Massabie, 46.
Massip, 84, 153
Mathey, 49.
Mathez, 79.
Matton, 152, 154.
Maunde Thompson, 158.
Mauriac, 116.
Maury (Alfred), 43, 44, 58, 156.
May, 159.
Mayence, 157.
Mayenne, 153.
Maze, 44.
Mazzatinti, 104, 106.
Mecklenburg, 157.
Meier (Le P. G.), 158.
Melon du Pradou, 79.
Melouzay, 44.
Mende, 84, 153.
Merlet, 58, 153.
Meuse, 153.
Mettrier, 78.
Meyer, 58.
Meyer (Joseph), 62.
Meysenheym, 106.
Mézières, 43.
Mias, 78.
Michon, 126, 129.
Milan, 67.
Millaud (Éd.), 43.
Miller, 59, 104.
Millerot, 112.
Milne-Edwards (Alphonse), 43.
Milwaukee, 66, 157, 159.
Minier, 76.
Mirande, 111.
Mirande (Ville), 116.
Mirecourt, 113.
Mireur, 82.
Moignard, 46.
Molard, 153, 154.
Molinier (Aug.), 88.
Mollat, 104.
Monnier (Émile), 113.
Montargis, 116.
Montbéliard, 116.
Mont-de-Marsan, 116.
Montdidier, 154.
Montélimar, 153.
Montier, 46.
Montluçon, 116.
Montmorillon, 154.
Montpellier, 84, 116, 153.
Moranvillé, 156.
Morbihan, 153.
Moreau, 114.
Morey, 134.
Moris, 152, 153.
Morlaix, 91.
Mortet, 61.
Mortet (Paul-Louis-Charles), 75.
Mouchel, 112.
Moulins (L.-H.), 88.
Moulins, 91.
Moulins (Ern.), 45.
Mühlbrecht, 104.
Müller (Hans), 62.
Münster, 62.
Müntz, 43.

Nancy, 78, 84, 91, 134.
Nantua, 116.
Naples, 67.
Naquet, 43.
Narbonne, 84.
Narducci, 160.
Nemours, 46.
Nérac, 113, 116.
Neubauer, 159.
Neufchâteau, 113.
Neufchâtel, 46.
Neuville (Didier), 101.
Névache, 153.
New-Bedford, 66.
Newberry, 66, 104.
Newburyport, 66.
New-York, 103, 106.
Nice, 116, 153.
Nîmes, 50, 153.
Nogent-le-Rotrou, 116.
Nord, 65, 153.

Ockler, 62.
Œhlert, 84.
Oesterley, 104.
Oise, 153.
Olive, 76, 145.
Omont, 48, 84, 103, 105, 116, 145, 157, 161.
Orléans, 84.
Orne, 153, 154.
Othmer, 105.
Oxford, 64, 159.

Paillot, 78.
Parfouru, 153.
Paris, Archives nationales, 57, 58, 81, 115, 152; — Archives des ministères des finances, 101; — de la marine, 101; — du Sénat, 101; — Bibliothèque nationale, 48, 58, 59, 65, 67, 75, 83, 84, 87, 88, 101, 106, 110, 116; — de l'Arsenal, 58, 83, 116; — Carnavalet, 62, 102; — de la Faculté de

cine, 101 ; — Forney,
- du Luxembourg, 58;
ızarine, 58, 75, 83 ; —
uséum, 58 ; — du Pa-
ourbon, 59 ; —Sainte-
vième, 75, 83, 158 ; —
ɔthèques municipales,
, 52.
nstitut, 135.
.), 155.
, 111.
) (De), 43.
Calais, 153.
r, 77.
Frédéric), 44.
ucien), 44.
, 139, 142.
l, 94, 145.
44.
, 153, 154.
et (Mlle), 89.
m, 119.
ux, 116.
ıan, 84, 113.
(E.), 44.
46, 113.
ıon, 114.
m, 88.
e, 9.
s (Th.), 105.
ı, 79.
46.
76.
m.), 3.
111.
Dufresnes, 110.
.
rs, 116.
e cardinal), 160.
76.
th, 64.
, 84, 91, 143.
, 116.
, 158.
ier, 79, 116
ıdemer, 46.
-Vaux, 116.
r, 46.
, 153.
105.
, 112.
, 76.
77.

Poupar, 79.
Poupel, 62.
Pourchet, 114.
Pressensé (De), 43.
Preuss, 62.
Prévost, 45.
Privas, 84, 116.
Prodhomme, 112.
Prost, 78.
Prou, 156.
Provins, 13.
Prudhomme, 77, 153, 154.
Prusse, 62, 158.
Puy-de-Dôme, 153.
Pyrénées (Basses-), 153.
Pyrénées (Hautes-), 153, 154.
Pyrénées-Orientales, 153,154.

Quaisain, 79.
Quesnet, 153.
Quimper, 46, 79.

Rabot, 77.
Ragot, 114.
Ragout, 78.
Ragut, 126, 128.
Rambouillet, 116.
Randall, 104.
Rastatt, 157.
Ravaisson (Félix), 58.
Ravaisson - Mollien (Louis-Jean-Félix), 75.
Recke (Von der), 65.
Reifenkugel, 61.
Reims 84, 92, 143, 153.
Reinach (Joseph), 44.
Renan, 43, 58.
Renard, 111.
Renault, 76.
Rennes, 84, 143-145.
Reyer, 62.
Rhône, 81, 153.
Richard (A.), 57, 153.
Richter (Paul-Emile), 64.
Riga, 62.
Rio-de-Janeiro, 65, 157.
Riom, 116.
Riore-Kerhalet, 49.
Riquier, 78.
Rivain, 81.
Robert (Léon), 44.

Robert (U.), 104.
Robert (G.), 43, 80, 110.
Robertson Smith, 64.
Robillard de Beaurepaire(De), 153, 154.
Robine, 77.
Robinot, 46.
Roche, 80.
Roche (Jules), 43, 44.
Rocquain, 81, 156.
Rolland, 46.
Rome. Bibliothèque nationale, 67 ; — du Vatican, 160; — Victor-Emmanuel, 160.
Romet, 45.
Romieu, 46.
Romorantin, 46, 116.
Rossi (J.-B. de), 160, 161.
Roschach, 153.
Rose (Valentin). 104.
Roth, 62.
Rotterdam, 66.
Roubaix, 84
Rouchon, 153, 154.
Rouen, 84, 13, 145.
Rousseaux, 78.
Royer, 76, 112.
Rozière (De), 58, 60, 156.
Ruel, 78.
Ruffec, 116.
Ruffin, 75.
Ruzan, 80.

Sablé, 154.
Saffrey, 46.
Saint-Amand (Nord), 84.
Saint-Charles, 154.
Saint-Claude, 52.
Saint-Dalmas-le-Selvage, 153.
Saint-Denis, 116.
Saint-Dié, 57 79, 114, 115.
Saint-Gall, 61 104.
Saint-Germain-du-Val, 154.
Saint-Gall 157, 161.
Saint-Maixent, 154.
Saint-Malo, 153.
Saint-Mihiel, 84.
Saint-Omer 79, 92, 114, 154.
Saint-Paul-Trois-Châteaux, 153.
Saint-Pétersbourg, 157.

Saint-Pol, 84.
Saint-Valery, 154.
Saint-Yrieix 154.
Sainte-Geneviève, 44, 58.
Sallins, 117.
San-Francisco, 66.
Sauvage (Auguste), 65.
Saône (Haute-), 153, 154.
Saône-et-Loire, 153.
Sarthe, 153, 154.
Saurel, 113.
Sauvage (Pierre), 119.
Schaarschmidt, 62.
Schaffouse, 157 161.
Scheffer (J.-H.), 66.
Schepss, 157.
Schindler, 113.
Schlossar, 103.
Schmidt (Lud.), 62.
Schnorr von Carolsfeld, 104, 158.
Schubart, 61.
Schulz, 157.
Schulze, 104.
Schwerin, 157.
Seclin, 154
Seeley, 104.
Segner, 62, 157.
Segré, 117.
Seilhac, 114, 117.
Seine, 59.
Seine-Inférieure, 58, 81, 153, 54
Seine-et-Oise, 153.
Sénemaud, 153.
Servaux, 43
Sèvres (Deux-), 153, 154.
Sieber, 107.
Sisteron, 17 153.
Smith (W.-S.), 104.
Soleure, 107, 157.
Solf, 62, 105.
Somme, 153, 154.
Soranzo, 157.
Sorbets, 113.
Souhart, 104.
Soulice, 91, 139.
Springfield, 66.
Spuller, 44, 60.
Steche, 103.
Steeg, 44.
Steffenhagen, 61.
Steiff, 104, 105, 157.
Stein, 81.
Stella (François), 88.
Stern, 105.
Stevenson, 160.
Stevenson (Henricus), 160.
Stockholm, 67, 161.
Suède, 107, 161.
Suisse, 68, 107, 157, 158, 161.
Sylvestre (Armand), 101.

Talin, 79.
Tanc, 77.
Tarbes, 117.
Tarn, 82.
Tarn-et-Garonne, 153.
Tatin, 119.
Taunton, 66.
Tegner, 68.
Teilliet de Chandial, 112.
Tempier, 153.
Tennyson, 64.
Ternisien, 112.
Terre (Albert de), 65.
Testoud, 77.
Teulet, 81.
Thiébost, 46.
Thierry, 9.
Thiers, 117.
Thiéry, 113.
Thomas, 79.
Tinseau (De), 114.
Toinet, 79.
Tonkin, 107.
Tonnerre, 114, 154.
Tortelier, 114.
Toul, 114.
Toulouse, 79, 84, 153, 154.
Touranjon, 111.
Tours, 84.
Tremsal, 145.
Trévoux, 117.
Troost, 44.
Troyes, 84.
Tubingue, 64.
Tulle, 79, 117, 154.
Turin, 67, 107.

Upsal, 67, 107, 161.
Urlichs, 62.
Ussel, 117.
Uzerches, 117.

Vaesen, 87.
Valada, 112.
Valence, 79, 117.
Valmont, 113.
Valognes, 92.
Valois (Noël), 152.
Van der Haeghen, 3.
Vantroyen, 79.
Var, 82, 154.
Vayssière, 47, 81, 153.
Vedel, 113.
Vendôme, 117.
Venise, 67.
Venturi, 103.
Verdun, 92, 145.
Verger, 46.
Vermorel, 80.
Verneuil, 117.
Versailles, 93.
Vesoul, 117.
Vétault, 143, 145.
Viancin, 75.
Vidal, 113.
Vienne, 62.
Vienne, 153, 154.
Vienne Haute-), 153, 154.
Villard, 80.
Villefranche-d'Aveyron, 117.
Villefranche (Rhône), 80.
Villeneuve-sur-Lot, 117.
Virfollet, 80.
Vitré, 114.
Vitry-le-François, 84, 94 145.
Vivarès, 76.
Vivier (L'abbé), 88, 117.
Vollaire, 77.
Vollers, 104.
Vosges, 57.

Wailly (De), 58, 155.
Washington, 106.
Weber (A.), 158.
Weigel, 158.
Weimar, 157
Weissenborn, 62.
Wetzel, 105.
Wiechmann, 61.
Willmanns, 61 104.
Wolfenbüttel, 157, 158.
Worcester, 66.
Würzbourg, 62, 157.

Yonne, 153.

Zaehndorf, 159.
Zebrawski, 105.
Zeller, 43.
Zurich, 104, 156, 161.

Lille Imp. L. Danel.

UNIV. OF MICH.
JUL 15 1924
BOUND

UNIVERSITY OF MICHIGAN
[redacted]

DO NOT CIRCULATE